

É. PHILIPON

—  
DICTIONNAIRE  
TOPOGRAPHIQUE  
DU DÉPARTEMENT  
DE L'AIN

C. 6

A. D

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

DE

LA FRANCE

COMPRENANT

LES NOMS DE LIEU ANCIENS ET MODERNES

PUBLIÉ

PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET SOUS LA DIRECTION

DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

Par arrêté en date du 5 juillet 1906, le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a ordonné la publication du *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*,  
par

M. Éd. PHILIPON.

M. P. MEYER, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé de surveiller cette publication en qualité de Commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX,

RUE BONAPARTE, 28.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE  
DU  
DÉPARTEMENT DE L'AIN

COMPRENANT

LES NOMS DE LIEU ANCIENS ET MODERNES

REDIGÉ

PAR M. ÉDOUARD PHILIPON

ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE DES CHARTES ET DE L'ECOLE DES HAUTES-ETUDES

ANCIEN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE DIJON



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXI

# INTRODUCTION.

## ORIGINE DES NOMS DE LIEUX DU DEPARTEMENT.

### PÉRIODE PRÉ-CELTIQUE.

C'est aux alentours de l'an 300 avant notre ère que, refoulés vers le sud par l'invasion belge, les Gaulois pénétrèrent pour la première fois dans le bassin du Moyen-Rhône. Cette région était alors occupée par des populations ligures, ainsi que nous l'apprend Aristote qui place la «perte du Rhône» en Ligurie, <grec> <sup>(2)</sup>. Pour ce qui est de la Suisse et en particulier du pays de Gex, ce n'est qu'à la fin du second siècle avant J.-C. que les Helvètes, qui habitaient auparavant entre le Rhin et la Bohême, en firent la conquête sur les Ligures <sup>(3)</sup>.

Si l'on considère la date relativement tardive à laquelle les Gaulois se sont emparés des régions qui forment aujourd'hui le département de l'Ain, on ne s'étonnera pas de trouver dans la nomenclature géographique de ce département un assez grand nombre de noms pré-celtiques, ibères ou ligures.

Parmi les noms d'origine ibérique on peut citer avec assurance ceux du *Rodanos* <sup>(4)</sup> et de l'*Arar*. Le nom de *Rodanos* ne peut pas être celtique puisqu'il est mentionné par Eschyle deux siècles environ avant l'arrivée des Gaulois sur ses rives; il ne peut pas être ligure non plus, car les Ligures répondaient par *-eno-* au suffixe indo-européen *-nno-* que les Ibères rendaient par *-ano-*. Au surplus, Eschyle nous dit expressément

<sup>(1)</sup> D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celles*, p. 88-90; C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 313-315.

<sup>(2)</sup> AIRSTOTE, *Meteorologicorum*, 1, 13, 30.

<sup>(3)</sup> D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 72 et suivantes. Sur le séjour des Helvètes dans le pays situé entre le Rhin, le Main et la Bohême, voir TACITE, *Germania*, 28,

et ZEUSS, *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, p. 225.

<sup>(4)</sup> *Rodanos* s'explique par la racine *srodh* qui est dans le grec <grec> «bruyant, impétueux», en parlant des vagues, et dans le v.-h.-a. *strëdan* «gronder»; cette racine a été développée au moyen du suffixe indo-européen *-nno-*; sur ce suffixe, voir BRUGMANN, *Grundriss*, t. II<sup>2</sup>, p. 254 et suiv.

que de son temps le Rhône coulait en terre ibérique. Le nom de l'*Arar* dérive, au moyen du suffixe ibère *-ar-*, de la racine *ar* «être en mouvement», que l'on retrouve dans le nom d'un grand nombre de cours d'eau de l'Espagne ou de l'Aquitaine : *Ar-no-s*, *Ar-acà*, *Ar-acôn*, *Ar-uncâ*, *Aravâ*, rivières de la péninsule ibérique, *Ar-annu-s*, *Ar-antiâ*, *Ar-ëviâ* (l'Ariège) <sup>(2)</sup>, rivières d'Aquitaine.

Les Ibères appelèrent *Narbô* la branche de droite de l'Aude qui porte aujourd'hui le nom de Robine; puis, suivant un procédé toponymique qui leur était familier, ils donnèrent le nom du fleuve à la ville qu'ils construisirent sur ses rives<sup>(3)</sup>. L'origine ibérique de ce nom ne saurait être contestée puisqu'il est mentionné par Hécatée, qui écrivait vers l'an 500 avant notre ère, un siècle au moins avant l'arrivée des Ligures dans la région d'entre le Rhône et les Pyrénées, et plus de deux siècles avant l'époque où les Gaulois s'établirent à Narbonne. Au surplus, le nom de *Narbon*— est complètement inconnu de l'onomastique celtique, tandis qu'on le rencontre partout où l'histoire nous signale la présence de populations ibères, en Espagne, en Aquitaine, en Provence, en Sardaigne et en Sicile; c'est donc bien à l'occupation par les Ibères de la région du Moyen-Rhône qu'il faut faire remonter le nom de *Narbon*— que des actes du xv<sup>e</sup> siècle donnent à plusieurs sources de notre département et celui de *Narbona* qui désigne, dans des actes de la même époque, un petit affluent de la Bienne<sup>(4)</sup>. On doit en dire autant de l'*Albarona*, aujourd'hui l'Albarine, si, comme cela paraît probable, les deux *Albarona* d'Espagne ont emprunté leur nom au cours, d'eau qui les traverse<sup>(5)</sup>. C'est également un non pré-celtique que l'on doit reconnaître dans celui de *Bebrôna* qu'un texte hagiographique donne au Brevon; ce nom dérive du thème indo-européen \**bhebhru-* qu'on retrouve dans le sanscrit *babhru-s* «brun», et dans le v.-slave *bebro* «castor», mais auquel l'italo-celtique a préféré la variante \**bhibhru-*: latin *fiber*, gaulois *Bibrax*, *Bibroci*.

<sup>(1)</sup> Cf. PLINE, 37, 32.

<sup>(2)</sup> Cf. pour le suffixe *Adëva*, ville d'Ibérie.

<sup>(3)</sup> Polybe, 34, 10, 1 : <grec>. On croit qu'au temps de l'Empire romain, l'Aude coulait tout entière vers Narbonne (P. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, t. I, p. 204); s'il en est, ainsi, il faut reconnaître dans *Narbo* le nom ibère de l'*Atax*; et c'est bien, en effet, ce qui semble ressortir du passage de Polybe que l'on vient de citer.

<sup>(4)</sup> On peut ajouter que *Narbon*— dérive de la racine *nar* «être fort», forme réduite de la racine *ner* qui est dans le sabin *Néron*— et dans le gaulois *ner-to-n* 'force', et que cette racine *nar* (= \**nr*) avait pour correspondant ligure *ner*; cf. *Nerbone*, province de Pérouse, et *Nervi*, province de Gênes.

<sup>(5)</sup> La forme ligure serait *Alberona*; cf. *Albera Ligure*, province d'Alexandrie, *Alberone*, province de Pavie, en regard d'*Albar*, *Albaro*, *Albarona*, localités d'Espagne, dans les provinces de la Coruna et d'Orense.

M. d'Arbois de Jubainville considère comme pré-celtique le nom de *Saucónna*, forme basse *Sagónna*, aujourd'hui la Saône; et de fait, nous trouvons en Corse, où jamais les Gaulois n'ont pénétré, un fleuve *\*Sauconna* qui est aujourd'hui la Sagona. C'est la même racine qui explique les noms certainement ibères de *Saucanna*, la Saucanne, rivière des Basses-Pyrénées, et de *Sauga*, variante de *Sauça*, rivière de Cantabrie <sup>(1)</sup>.

Parmi les noms dont l'origine pré-celtique paraît certaine, on peut citer encore: *Jurásos*, variante *Jurassos*, le mont Jura, en regard de *Caucásos*, variante *Caucassos*, le Caucase, *Taurásos*, montagne du Samnium, et *Carásos*, le Carasso, montagne du canton du Tessin; — *Dorca*, la Dorche, *Doria*, la Doire, de la \* racine *\*dhor* qui est dans le grec *S'épvpou* «jaillir»; — *Veser-ontia* (la Vézeronce), de la racine *ves* «briller», à côté de *Veseris*, variante *Veserris*, la Vézère, rivière de la Corrèze qui avait une homonyme en Campanie.

Dans le domaine de la dérivation, les formations d'origine pré-celtique ne sont pas rares; nous allons en citer quelques-unes, à titre d'exemple.

SUFFIXE *-OTI-*. — *\*Brenôtis*, *Brenoz*, *Brenou*, Brénod; *\*Corbonôtis*, *Corbonous*, *Corbonot*, Corbonod; *\*Arelôtis*, *Arlos*, Arlod; *Cisôtis*, *Cisoz*, Cisod; cf. *Aquôti-*, l'Agoul, rivière de l'Hérault; *Cîrôtis*, *Cîros* (an 1385), Siros, Basses-Pyrénées; *\*Iberôtis*, l'Ebros, affluent du Douro; *Callerôti-*, Callerô, province de Lérida; *Morcôti-*, Morcote, canton du Tessin; *Maccôti-*, Macote, province de Cadix.

Ce suffixe *-ôti-* est sorti de féminins en *-ô* qui manquent au celtique comme à l'italique, mais qui sont très fréquents dans l'onomastique de l'Ibérie.

SUFFIXE *-ATI-*. — Ce suffixe a été très fertile dans l'onomastique des Italiotes, des Ibères et des Ligures; par contre, il paraît inconnu de l'onomastique celtique <sup>(2)</sup>. En voici quelques exemples choisis entre beaucoup d'autres:

*Nantuâtis*, pour *Nantu-uâti-s*, aujourd'hui Nantua, cf. *Genuâtes*, pour *Genu-uâtes*, habitants de Genoya, *Augendâtis*, *Oyennas*, *Oyonnax*, *Arandâtis*, *Arandas*, *Lupponâtis*, *Luponnas*; cf. *Reâte*, pour *\*Reâti*, ville d'Italie, *\*Camâtis*, *Camats*, province de Lérida, à côté de *Camate*, province de Côte, *Crudâtis*, *Cruas*, Ardèche, etc.

Les consonnes-voyelles indo-européennes qui sont rendues par *a* en celtique le sont

<sup>(1)</sup> L'italo-celtique a fait usage du degré normal de la même racine: *seuk*, *seug*; latin *sûcus* (= *\*seucos*), *sûgo*, vieil irlandais *sûgim* «je suce».

<sup>(2)</sup> Il faut se garder de confondre, comme le fait

Holder, le suffixe italo-ligure *-âti-* avec le suffixe gaulois *-âti-* (= *\*-ati-*) qui est dans *Brivâli*, Brioude, *Mimati*, Mende. Dans le gaulois *Con-dâti*, latinisé en *Condâte*, l'a appartient à la racine.

par *e* en ligure; c'est donc aux Ligures qu'on doit faire remonter les suffixes *-emo-*, *-eno-*, *-elo-* et *-ero-* (= *-mmo-*, *-nno-*, *-llo-*, *-rro-*) :

*-emo-* (latin *-imo-*, gaulois *-amo-*) : *Risarema*, *Cilema*, latinisé en *Cilima*, *Artemia*, *Alemos*, montagnes; cf. *Lasemus*, nom d'homme ligure, *Maremun*, Maremo, province de Gênes.

*-temo-* (latin *-limo-*, gaulois *-tamo-*) : *Vertema*, localité disparue qui avait une homonyme en Suisse; cf. *Intem-eliu-m* (Varron), latinisé en *Intimilium* (Pline), aujourd'hui Vintimiglia.

*-eno-*, variante *-emo-* (latin *-ino-*, gaulois *-ano-*, variante *-anno-*) : *Ser-ennu-s*, le Serein et *Ser-enna*, la Sereine, nom de plusieurs cours d'eau; cf. la Serène, rivière de l'Aveyron, de la racine *ser* «couler»; *Lemena*, variante *Lemenna* (Strabon, Ptolémée), adaptation gauloise *Lëmannus* (Ausone), le Léman.

*-elo-*, variante *-ello-*<sup>(1)</sup> (latin *-alo-*, gaulois *-alo-*, variante *-allô-*) : *Bodellâ*, Buellaz, *Arel-ôti-*, Arlod, à côté d'*Arel-enco*, Ariane, Puy-de-Dôme.

*-ero-*, variante *-erro-* (latin *-aro-*, gaulois *-aro-*, variante *-arro-*) : *Iser-onnem*, l'Iseron, affluent du Formans, de la racine *is* «couler rapidement», à côté du ligure *Iserra*, variante *A'Isera*, qui seule peut expliquer le dauphinois *Izèra*<sup>(2)</sup>.

SUFFIXE *-INO-*. — Ce suffixe n'a servi à la formation de noms de rivière que dans les pays anciennement occupés par des populations d'origine ligure ou illyrienne : *Ticinus*, le Ticino, nom dont l'origine ligure est attestée par Pline, sans doute d'après Caton (3, 124), et *Ticinus*, ancien nom d'un ruisseau de l'Ardèche; *Turdinus*, le Tordino, rivière des Abruzzes, et *Turdina*, pour un primitif *\*Teurdina* ou *\*Tourdina*, la Turdine, rivière du Rhône. Dans notre département on peut citer *Carina*, la Charine, *\*Messerina*, la Messerine, *Semina*, la *\*Semine*, *Carmina*, Charmine, cascade, *Serina*, la Val-Serine, *Albarina*, l'Albarine.

Les Gaulois, qui n'employaient pas le suffixe *-ino-* à la formation des noms de rivière, l'ont remplacé par le suffixe *-ônâ-*, *-ônnâ-* qui leur servait à cet objet, mais, conformément à un usage dont l'onomastique ancienne nous offre de très nombreux

<sup>(1)</sup> Sur l'emploi extrêmement fréquent de ce suffixe dans l'onomastique ligure, voir K. MULLENHOFF, *Deutsche Altertumskunde*, t. III, p. 183 et suiv. Il convient toutefois de remarquer que les suffixes indo-européens *-llo-* et *-elo-* se sont confondus en ligure.

<sup>(2)</sup> *is* (=eis) est la forme normale de la racine

qui nous apparaît sous sa forme réduite *is* dans *Isara*, l'Oise; sur la réduction de *ei* à *i*, cf. le grec <grec> pour \* <grec> et le latin *civis* pour \* *ceivis*, *dico* pour \**deico*. On peut rapprocher de *Visera* affluent du Rhône, *Visera* du Trentin, dans l'ancienne Rélie, pays occupé par des populations ligures.



exemples, c'est le suffixe primitif qui le plus souvent a passé en roman : *Calônâ*, la Câlène, (= *Qualîna*), *Serôna*, la Val-Serine (= *Serina*).

Pour *Calarônâ*, il y a eu hésitation entre *Chalarina* et *Chalaronna*, mais finalement c'est cette dernière forme qui l'a emporté

SUFFIXE *-ANDRO-* <sup>(2)</sup>. — Ce suffixe, qui présente un très grand intérêt pour l'histoire des migrations indo-européennes, nous apparaît dans *\*Camandrus*, Chamandre, *\*Salandra*, Salandre, en regard de *Salindra*, la Salendre, rivière du Gard, et de *Salandra*, localité des Abruzzes, pays occupé dans l'antiquité par des populations illyriennes et ligures <sup>(3)</sup>, *Cimandras*, Cimandres, *Cimandrias*, Simandre, *Lusandrias*, Luisandres ; cf. *Scamandrus*, l'étang d'Escamandre, Gard.

Le suffixe du superlatif *-isto-*, qui est inconnu des onomastiques italique et celtique, se montre dans *Avistas*, Avittes; cf. *Balista*, mont de Ligurie, et *Alista*, ville de Corse.

Le suffixe *-avo-*, que M. d'Arbois de Jubainville considère comme ligure, apparaît dans *Isin-ava*, pour un ligure *\*Isen-ava*, ancien nom du Borey; cf. pour le thème, *Isin-isca*, ville d'origine reto-ligure qui était redevable de son nom à *User* (génitif *Isen-is*), affluent du Danube, que les Gaulois nommèrent *Isar*, de même qu'ils changèrent en *Isara* le ligure *Isera*.

SUFFIXE *-SCO-* (= *squo-*) <sup>(4)</sup>. — Ce suffixe appartenait en commun aux Ibères et aux Ligures : ibère : *Vipâ-scu-m*, *Velâ-scu-s*, *Méno-scâ*; ligure : *Vinelâ-scâ*, rivière du territoire de Gênes, *Imo-scu-s*, nom d'homme; le gaulois y répond naturellement par *-spo-* : *Bratu-spo-s*, nom d'homme. Comme exemples de l'emploi de ce suffixe dans notre département, on peut citer: *\*Barbasca*, la Barbach, *\*Borbonasca*, Borbonache, *Furnasca*, la Fornachi; — *Boloscus*, *\*Novioscus*, *Noioscus* (an 970), aujourd'hui Niost, *\*Baginoscus*, *Baynos*, Beynost, *Senoscas*, *Senosches*, Sénoches; cf. les noms d'hommes bugesiens *Bollache* *\*Bollasca* et *Vinoche* *\*Vinosca*.

SUFFIXE *-ISCO-* (= *-isko-* ou *-isqo-*). — Ce suffixe, qui paraît inconnu des langues italiques, appartenait certainement au ligure : *Vibiscum*, Vevey, *\*Artisca*, l'Ardèche,

<sup>(1)</sup> L'onomastique latine ne connaît pas le suffixe *-ônâ-* et quant au suffixe *-înâ-*, elle ne l'a pas employé à la formation des noms de rivières. De même que cela s'est passé pour le nom de l'Isère, les Romains ont adopté l'adaptation celtique en *-ôna-*; la seule qui apparaisse dans les textes latins du moyen âge, mais cela n'a pas

empêché la forme *-îna-* de se maintenir dans l'usage populaire.

<sup>(2)</sup> Les onomastiques italique et celtique ne fournissent pas d'exemple de l'emploi de ce suffixe.

<sup>(3)</sup> PLINÉ, III, 111-112.

<sup>(4)</sup> Voir, sur ce suffixe, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 46-1 15.

et probablement aussi au gaulois : *Vertiscus*, prince des *Remi*, *Matiscon*- adaptation gauloise du ligure *Matascon*- qui se lit dans Fortunat et sur les monnaies mérovingiennes et qui est aujourd'hui Mâcon pour *\*Maascon*. On peut donc hésiter entre le ligure et le gaulois, lorsqu'il s'agit de déterminer la véritable origine de *Senisca*, Seneche, commune de Jujurieux, *Enisca*, aujourd'hui Aisne, *Blanisca* pour *\*Blandisca*, au moyen âge *Blaneschi*; *Romahisca*, *Romanesca*, *Romaneschi*, aujourd'hui Romanèche.

SUFFIXE *-ENQUO*-, latinisé en *-inquo*-, *-inco*- Ce suffixe, qu'il est parfois malaisé de distinguer du suffixe germanique *-ing*-, apparaît fréquemment dans l'onomatistique de l'Ain : *Monianincus* Mogneneins; *Bodenencus*, Boenencs, Buénans; *Romanencus*, Bomaneins et Romanans; *Calencus*, *Challencs*, Chaleins; *Albencus*, *Albeins*, *Arbenc*, Arbent; *Dortincus*, *Dortingus*, *Dortencs*, *Dortens*, *Dortans*, Dortan; *\*Cuquencus*, *Cuquencs*, *Cuquens*, Cuquën; *\*Lemencus*, *Leimenz*, Leyment; cf. *Lemencus*, Lemens, faubourg de Chambéry.

Ce suffixe a servi à la formation d'un très grand nombre de noms de sources ou de rivières qui ont passé en roman sous la forme du nominatif : *Moniencus*, le Moignans, *Folmodrncus*, *Formoans*, le Formans, *Sonnincus*, le Sonnans, l'Agneins, le Bognens, le Furens, l'Orgens, etc.; et au féminin, *Urerenca*, Urerenchi, source.

Si, comme le croit M. d'Arbois de Jubainville, le nom à *Al-ësiâ*, variante *Al-isiâ*<sup>(2)</sup>, est d'origine ligure, il faut classer ici, au moins quant à leur suffixe, *\*Armësius*, *Armeis*, *Armieis*, *Armis*, *Armix*; *\*Carësius*, variante *Carisium*, *Chareis*, *\*Charieis*, *Charis*, *Charix*; *\*Malësius*, *Malieys*, *Malix*.

## PÉRIODE CELTIQUE.

Bien que l'arrivée des Gaulois dans la région qui forme aujourd'hui le département de l'Ain n'ait précédé que d'un peu plus de deux siècles la conquête de la Gaule par les Romains, le celtique n'en a pas moins marqué d'une assez forte empreinte l'onomatistique géographique de ce département; mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, c'est surtout sur la nomenclature des noms de lieux habités que son action s'est exercée. Comme noms de rivière, on ne peut guère lui attribuer que ceux de *Cosantia*, la Cou-

<sup>(1)</sup> J'ai publié dans la *Romania* (XXXV, 1-18) une étude sur ce suffixe.

<sup>(2)</sup> *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II,

p. 201. Contrairement à ce que pense mon savant maître, je vois dans l'*Alësia* de César la forme primitive et dans *Alisia* une adaptation latine.

sance, *Vesantion* (le Besançon, affluent du Solnan<sup>(1)</sup>), et peut-être aussi celui d'*Indis* (l'Ain), au moyen âge l'*Enz*; le suffixe *-antia-*, auquel les Ligures répondaient par *-entia-*, décèle l'origine gauloise des deux premiers de ces noms; quant au troisième, on en doit rapprocher *Indu*, l'Inde, affluent de la Roër, et *Indella*, l'Andelle, rivière de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

Les Gaulois, comme la plupart des peuples de l'antiquité, divinisait les sources; de là le nom de *Dévonna*, pour un plus ancien *\*Deivonna*, latin *Divonna*, qu'ils donnèrent à une source abondante du pays de Gex. *Bormânos*, divinité gauloise des eaux thermales<sup>(2)</sup>, avait pour parèdre la déesse *Bormanâ*, dont le nom se lit sur une inscription latine trouvée à Saint-Vulbas. Ce nom de *Bormanâ*, variante *Bormannâ*, désigne encore aujourd'hui une source de cette même commune; on en doit rapprocher le nom d'un affluent de la Veyle, le *Bourban*<sup>(3)</sup>.

Le pluriel neutre *dubra*, latinisé en *dubras*, nominatif pluriel, se retrouve dans *Douvres*, et le singulier *dubron* dans *Douvro*.

*Camûsia*, Chamoise, nom de plusieurs montagnes, paraît dériver de la racine celtique *kam* «être courbe», à laquelle le ligure répondait par *hem: Cem-eno-s*, les Cévennes.

Parmi les noms de lieux habités d'origine celtique, on peut citer ici: *Vindonissa*, nom primitif de Saint-Didier-de-Formans, du thème *vindo-* «blanc»: v. -irl. *find, finn*; *Con-dâti*, nom ancien de Seyssel, localité située non loin du confluent du Fier avec le Rhône; *Taluppiacum*, Talippiat, pour un plus ancien *Taluppiat*, de *Taluppius*, nom d'homme gaulois, en regard de *Talupiacus*, Teloché, Sarthe, *Taluppiacum*, Talapiat; *Luvappium*, Luêpe, *Varappium*, Varêpe<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Et encore faut-il tenir compte de la possibilité de l'adaptation celtique en *-antia-* du suffixe ligure *-entia-*; cf. *Argentius*, l'Argens, rivière du Var, et *Druentia*, la Durance; c'est ainsi que l'Irance, affluent de la Veyle, est encore appelée *Herencia* dans un texte du xve siècle.

<sup>(2)</sup> Le nom de *Bormânos* (= *Guhorm-nno-s*) dérive de la racine *guh-*, qu'on retrouve dans le latin *formus* «chaud» et *Formiô*, nom de rivière; il ne peut donc pas être ligure, puisque le ligure appartient à la classe des langues non labialisantes et que, d'autre part, il rend par *en* l'n voyelle indo-européenne; le correspondant ligure du gaulois *Bormânos* aurait été *\*Gormenos*; cf. le vieux prussien

*gorne* et le bretonique *gar-és* «chaleur». Ce nom de *Bormanos* nous montre que la labialisation de la moyenne aspirée *guh* est postérieure à la séparation des Gallo-Brittons en deux branches.

<sup>(3)</sup> Ce nom remonte à *Bûrbannus*, forme basse de *Bormannos*; cf. Bourbon, rivière du Lot-et-Garonne, de *Bûrbon*; forme basse de *Bôrmon*, et Bourbon-Lancy, l'antique *Aquae Bormonis* de la Table de Peutinger. Le *Dictionnaire géographique de la France* ne mentionnant aucune rivière du nom de *Bourbe*, je ne crois pas que l'on puisse voir dans notre *Bourban* le cas oblique de *Bourba*.

<sup>(4)</sup> Sur le suffixe gaulois *-apio-*, var. *-appio-*, voir *Romania*, XXX. -287-291.

On peut citer, en outre, un assez grand nombre de noms composés tels que : \* *Aredunum*, *Arduum*, Ardon; *Balo-dunum*, \**Baloun* et par dissimulation *Balaun*, *Balaon*, *Balon*, aujourd'hui Balan; *Soldunum*, Soudon; *Venetoni-magus*, Vieu-en-Valromey; \* *Cando-brigon*, *Candobrium*, *Chandorum*, Champdor, de la racine *brig* «être élevé», qui est dans le gaulois *briga* et le vieil irlandais *Brigit*; \* *Isarno-duron*, *Isarno-durum*, Izer-nore, «la forteresse d'Isarnos».

#### PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

SUFFIXE *-ACO-*. — Ce suffixe est sorti de thèmes en *-â* développés au moyen du suffixe *-go-*; on le retrouve dans toutes les langues indo-européennes, ce qui permet de croire qu'il remonte à l'époque proto-ethnique, mais il ne semble pas qu'il ait servi à la formation de noms géographiques ailleurs que dans les pays qui ont été occupés par des populations ligures ou celtiques. Dans le bassin du Rhône, où les Gaulois n'ont pénétré qu'assez tard, le suffixe toponymique *-aco-* peut être indifféremment d'origine ligure ou d'origine celtique, et c'est là précisément ce qui explique la fréquence des noms de lieux en *-âcus-* dans notre département. C'est à tort qu'on a voulu voir dans ces noms des formes hypocorystiques tenant lieu d'anciens noms composés avec, comme second élément, le gaulois *magos*; ce sont, en réalité, d'anciens adjectifs dénominatifs passés au rang de substantifs, tout comme les noms de lieux latins en *-ânus* ou *-iânus* : *Avitâcus*, *Juliâcus*, sous-entendu *fundus* «le domaine d'Avitus, de Julius», en regard de *Leporânus*, *Juliânus*, *Mariniânus*, sous-entendu *fundus* «le domaine de Leporus, de Julius, de Marinus».

Le suffixe *-aco-* s'ajoute tantôt à des thèmes consonantiques : *Ambron-âco-*, Ambronay, tantôt à des thèmes en *o-*, auquel cas, suivant une règle bien connue de la dérivation indo-européenne, la voyelle thématique a disparu : *Avit-âcu-s* d'*Avit-us*, *Lentenn-âcu-s* de *Lentennu-s*, tantôt enfin à des gentilices en *-iu-s* : *Ambari-âcu-s*, Ambérieux, du gentilice ethnique *Ambarriu-s*, *Sabini-âcu-s* (Savigneux), du gentilice *Sabiniu-s*.

La finale *-iâcus* a été traitée de façons différentes :

1° *-iâcus*, *-iâcu-* sont représentés par *-eus*, *-eu*, puis après diphtongaison de *l'e* roman par *-ieux*, *-ieu* : *Ambari-âcu-s*, *Ambari-âcu-m*, *Ambaireus*, *Ambaireu*, *Ambeyreu*, *Ambereu*, aujourd'hui Ambérieux-en-Dombes et Ambérieu-en-Bugey. Am-

matiacus *fundus*, *Amaiseu*, *Ameyseu*, auj. Ameyzieu, arr. de Belley, et Ameysieux, c<sup>ne</sup> de Versailleux; -Cassiachus, \**Chaisseus*, *Chaisseu*, auj. Chessieux; -Cociachus, *Coceus*, *Coceu* auj. Cossieux et Cocieu. Ainsi qu'on le voit, c'est tantôt la forme du cas sujet, tantôt celle du cas oblique qui a été adoptée par l'orthographe moderne. La même chose s'est passée pour les noms de lieux en *-iânus*.

*-eu* se prononçait *-eou* comme le prouvent les graphies *Flaccou* à côté de *Flaceu*, *Fittigneou*, *Fustiniacu*. Après la diphtongaison de l'è, la triptongue *ieou* s'est d'ordinaire réduite à *iou*: *Flaceou*, \**Flacieou*, *Flaciou*; *Flayveou*, \**Flayvieou*, *Flayviou*. De même: *Colomeou*, *Colomiou*; *Futigneou*, *Futignon*; *Joyeou*, *Joyou*, *Gaudiacu*, *Conzeou*, *Conziou*; *Cleyseou*, *Cleysiou*. La triptongue persiste encore dans le patois *Fitignieou*, *Virieou*. Il n'est pas besoin de dire que tous ces noms ont été francisés en *-reux*: *Flaxieu*, *Fitignieu*, etc.

2° *-iacus*, *-iacum* sont rendus par *-ies*, *-ia*, souvent écrit *-iat* pour indiquer la prononciation ouverte de *a*: *Montaniacus*, *-iacu*: *Montannyes*, *Montaignia*, aujourd'hui Montagnat; *Tusciacus*, *-iacu*: *Tociés*, *Tocia*, aujourd'hui Tossiat.

3° Dans l'arrondissement de Gex, *-iacu* a abouti à *-y* après avoir passé par *-ie*, souvent noté *-ier*: *Capriâcus*, *-iâcu*: *Chivries*, *Chivrie*, *Chivrier*, aujourd'hui Chevry; \**Serviâcu*: *Sergie*, *Sergier*, aujourd'hui Sergy.

La finale *-y* se rencontre sporadiquement sur d'autres points du département, mais il faut y voir une forme d'importation française: *Maximiacus*, *-iacu*: *Maximeus*, *Maximeu*, *Maissimieux*, *Maissimieu* (an. 1651), aujourd'hui Messimy; *Coloniacu*: *Cologna*, *Colegna*, *Collignia*, aujourd'hui Coligny, mais en patois *Coulegna*.

La finale *-ey*, qui est d'ailleurs fort rare, me paraît être d'origine bourguignonne: *Tusciâcu*: *Thoissey*. On peut remarquer que cette localité avait été donnée, par les rois Rodolphiens, au monastère bourguignon de Cluny.

Par contre, on doit probablement voir dans la finale *-é*, qui est dans Bâgé, Sermoyé(r), en patois, *Sarmoyí*, l'ancien cas sujet en *iés*: \**Balbiacus*, *Baugiés*; *Balbiacum*, *Baugia*; — *Salmodiacus*, *Salmoyés*; *Salmodiacum*, *Sarmoya*.

SUFFIXE *-ANO*. — Ce suffixe, de même que le précédent, est sorti de thèmes en *-â*, mais au moyen du suffixe *-no*: *Româ-nu-s* et par analogie *urb-ânu-s*, *Mari-anus* de *Mariu-s*. Dans la toponymie, ce suffixe est particulier au latin: *Juli-ânu-s*, sous-entendu *fundus*, aujourd'hui Giuliano, province de Rome; *Mari-ânu-s*, aujourd'hui Mariano, province de Parme; *Sabini-ânu-s*, Savignano, province de Caserta, de Florence, etc.

En bugiste et en bressan, *-iânu* a abouti à *-in*, après avoir passé par *-reux*: \**Magniânu-s*, *Magniens* (XIV<sup>e</sup> s.), aujourd'hui Magnins, cf. *Magnano*, province

d'Udine; — Ponciànus, *Poncins*, aujourd'hui Poncin, cf. Ponciano, province de Novara; — Volliànu-, *Vollien*; — Passiànus, \* *Passiens*, *Passins*, aujourd'hui Passin, cf. Passiano, province de Salerno.

Il faut se garder de voir dans les formes avec s d'anciens accusatifs pluriels : Passins ne signifie pas la propriété des Passiani, mais bien la propriété de Passim, de même qu'Ambérieux signifie non pas la propriété des \* Ambarii, mais celle à'Ambarius.

Développés au moyen du suffixe -īqo-, les suffixes -āno-, -iāno- ont donné naissance aux formes suffixales -anico-, iānico-, qui, chez nous tout au moins, ont été employées au nominatif féminin pluriel en -as(1) : \*Busell-anica-s, Bosselanges; Arianicas, Ariangas (xe siècle), \*Ariengas, Aringas (XIe siècle), Aringes; \*Maurianicas, Morienges; Servianicas, Servinges; Lucianicas, Lucinges (2).

C'est à l'époque gallo-romaine qu'on doit faire remonter le passage des thèmes en -ā et en -o dans la déclinaison imparisyllabique des thèmes en -n : Biena, cas obl. Bienani, var. Bienanni, la Bienne; Souna, Sounan, la Saône; \*Sura, Suran, le Suran; Narbona, Narbonan, affl. de la Bienne; Comba Beneytan, Comba Breissolan; Maillisola, Maillissolan; — Isernoroz, cas obl. Izernoron.

#### PÉRIODE GERMANIQUE.

L'action exercée par l'occupation burgonde et par la conquête franque sur l'onomas-tique de l'Ain a été à peu près nulle. Pas un seul nom de rivière ou de montagne ne peut se réclamer d'une origine germanique, et pour ce qui est des noms de lieux habités, tout se borne à quelques noms d'hommes employés comme vocables toponymiques, tels que : Faraman, latin Faramannus, Faramans; Francalin, latin \*Francàlenus, Franchelens; Faring, latin Farencus, Fareins; Wering, latin \*Werencus, Guereins. Et encore ce dernier nom ne remonte-t-il pas au delà de la période carolingienne,

<sup>(1)</sup> Sur les nominatifs pluriels féminins osco-ombriens en -as et sur leur passage en latin vulgaire, voir DE PLANTA, *Grammatik der Oskisch-Umbrischen Dialekte*, t. II, p. 96-97; BHUGMANN, *Grundriss*, t. II, § 315, et G. MOHL, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, p. 206 et suiv. Il est certain que phonétiquement, -anges, -inges pourraient remonter à -anicus, -ianicus par l'intermédiaire de -angios, -ingios, cf. herbatgio, boeragio dans des chartes de

Cluny, mais il est non moins certain que c'est le nominatif-accusatif féminin pluriel en -as qui est attesté par les plus anciens textes : *Cavanicas* (an. 753), Chavanges (Aube); *Celsinicas* (an. 927), Sauxillanges, à côté de *Celsinianas*, nominatif; cf. *Morangas*, *Imiringas*, dans des textes du xe siècle.

(2) Cf. *Cristieno* et *Christino*; *Vivieno*; *Ariangas*, *Ariengas* et *Aringas*, dans des chartes de Cluny (nos 1188, 494, 618, 22, 2605).

comme le montre l'*umlaut*(1) dont il est affecté; c'est vraisemblablement le nom d'un noble franc venu à la suite de Boson dans le duché de Lyon.

Chez nous comme ailleurs, on rencontre un assez grand nombre de noms composés avec le latin *curtis* et un nom d'homme germanique, mais la place qu'occupe le déterminant par rapport au déterminé montre que nous nous trouvons en présence de formations purement romanes et de date assez tardive : *Curtis Roberti*, Corrobert ; *Curtis Adulfi*, Courtouphle; *Curtis Mangonis*, Courmangoux; *Curtis Fredonis*, Curtafond; *Curtis Francionis*, Confrançon, à côté de *Curtis Pétri*, Corpetro, localité disparue. Aux noms du type *Confrançon*, je ne vois à opposer qu'un seul nom qui soit passé en latin sous sa forme burgonde, c'est *Curtis Abbanis*, Curtaban (2).

SUFFIXE —*ING*. — Il est souvent malaisé de distinguer, sous leurs formes romanes, le suffixe germanique *-ing*(3) du suffixe latin-ligure *-inco*. La nature du thème n'est pas toujours un critère suffisant : il est fort douteux, par exemple, que dans *Wilibadincas*, qu'un texte du xie siècle appelle *Vulbaenchies* et qui est aujourd'hui la Burbanche, nous ayons affaire au suffixe *-ing*, plutôt qu'au suffixe *-inco*. Ce qui complique encore la difficulté, c'est que, le plus souvent, *-ing* a été latinisé en *-inco*. On peut néanmoins poser quelques principes qui permettent de distinguer, avec une suffisante certitude, ces deux suffixes l'un de l'autre. Je ne crois pas que l'onomastique de nos régions ait jamais employé, en tant que suffixe, le germanique *-ing*; les noms qui le présentent sont tous des noms d'homme en *-ing* latinisés en *-incus* : Guéreins de *Wering* latinisé en *Werincus*. Il suit de là que les noms en *-eins*, *-ens*, *-ans*, dont le thème n'est pas germanique, doivent s'expliquer par le suffixe *-inco*. Il faut noter, en outre, qu'en germanique, le suffixe *-ing* ne s'ajoute jamais qu'à des noms simples : *Faring* de *Fara*, *Ber-ting* de *Berhta*. Il est donc douteux qu'il faille le reconnaître dans Garnerans, au xiiie siècle *Guarnerens*; ce nom remonte, en effet, à *Warn-erus*, forme qu'avait prise en pré-roman le germanique *Warin-hari*, latinisé en *Wark-harius*, *Warinarius*.

(1) Le phénomène de l'*umlaut* s'étant produit plusieurs siècles après l'établissement des Burgondes dans le bassin du Rhône, il va de soi que l'onomastique burgonde y a échappé, ainsi que le prouve d'ailleurs la forme d'un grand nombre de noms de personnes burgondes insérées aux cartulaires de Savigny et de Cluny. *Ermengar*, *Guntar*, *Folkar(us)*; cf. le nom de lieu *Abergement* du burg. *hari*.

(2) D'après F. Kluge (*Nominale Stammbildungslehre der altgermanischen Dialecte*, p. 26), le suffixe germanique *-inga* serait sorti de thèmes en *-n*, au

moyen du suffixe indo-européen *qo*, qui est dans le sanscrit *râja-ka* «petit roi», d'un indo-européen *\*régno-qo* ; mais le germanique comme le sanscrit pourraient tout aussi bien s'expliquer par le suffixe *-quo* ; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I2, § 676; *-ing* serait alors le correspondant germanique du latin *-inquo*.

(3) Il faut noter que le latin *Abbanis* a été formé non pas sur le génitif burgonde qui devait être *Abbins* (cf. le gotique *gumins*), mais bien sur l'accusatif *Abban*

## PÉRIODE ROMANE.

Les noms de cette période ne présentent rien de particulièrement intéressant. Chez nous comme partout ailleurs, ils sont empruntés, 1° au règne végétal : Biolières (*Betularias*); le Breuil, du bas latin *brogilim* «fourré»; Chanoz (*Casnus*); la Fay, du latin *fagus*, féminin; Feigères (*Filicarias*); la Léchère, de *lisca* «roseau»; Bivoire, de *robur* «chêne»; Saugey (*Salicétum*) ; Verney (*Vernétum*). — 2° Au régime animal : Chante-Grillet, la Darbonnière, du bressan *darbon* «taupe»; la Louvière (*Luparia*), la Teyssonnière, du bas latin *taxô* «blaireau»; la Vulpillère. — 3° A la nature des lieux ou du sol : le Balmey, de *balma* «flanc de coteau»; la Cueille, au moyen âge *li Cuoli*, du bas-latin *côllia* «colline»; la Combe, de *cumba* «vallée»; Malaval (*Mala Vallis*); la Palud, du latin *palus* «marais»; la Pérouse (*Petrôsa*); la Serre, du bas-latin *serra* «montagne»; Trève (*trivium*). — 4° Au genre de culture : les Avènières, le Bessey « terrain cultivé à la *\*besse* ou bêche », les Fromentaux, les Orgères. — 5° Au genre de constructions : Chavannes «les Cabannes», Chazey (*Casétum*), les Hôpitaux, les Loges, la Maladière, Pont-d'Ain, la Salle. — 6° Au genre d'industrie : Ars (*Artes*), la Carronnière «fabrique de carreaux»; Farge (*Fabrica*), la Faverge (*\*Faberica*), la Ferrière, le Rafour, «four à chaux»; la Tupinière, «fabrique de pots». — 7° A la situation juridique du lieu ou de ses habitants : la Colonge, les Communaux, Condamine, les Franchises, les Gagères. — 8° A l'architecture militaire: Châtillon, le Châtelard, Malafretaz, anciennement Mont-la-Ferta, Matafelon.

Ces exemples me paraissent suffisants pour donner une idée exacte des genres de formation toponomastiques en usage à l'époque romane; au surplus, ceux que cette question pourrait intéresser n'auront qu'à se reporter à la lumineuse étude qu'en a faite M. Longnon dans la préface de son beau *Dictionnaire topographique du département de la Marne*. Je me bornerai, pour ma part, à faire connaître la destinée du suffixe *-ârio* dans la toponymie de l'Ain, et je terminerai par quelques renseignements sur les noms de saints, ces redoutables adversaires des noms de lieux de l'époque pré-romane.

La semi-voyelle du suffixe *-ârio* a été attirée par l'a accentué qu'elle a changé en *ay*, *ey*, puis l'i s'étant résorbé, on a eu la forme *-er*; cf. à la protonique *Ambariacum*, *Ambayreu*, *Ambeyreu*, *Ambereu*; *Mariacum*, *Mayreu*, *Meyreu*. Nous sommes au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle; à partir de cette époque, l'e venu de *a+i* va suivre exactement la destinée de l'e bref latin, sans qu'il y ait aucune distinction à faire entre *-ario*— et *-iario* : *Perer*, *Perier*, *Perî*, et au féminin : *Ferreres*, *Ferrieres*, *Ferrîres*; *Feneres*, *Fenieres*, *Fenîres*; *Fougeri*, *Fougieri*, *Fougîri*; *Joncheres*, *Jonchieres*, *Jonchîres*,



cf. *Glere, Gliere, Glire* de *glarea*, en regard du bugesien *era, iera, îre* de *hedera, pe, pié, pî* de *pedem*. On peut observer que l'*ê* venu de *iacor* a eu le même sort que l'*é* venu de *iarior* : *Capriacum, \*Chivre, Chivrie, Chevry*.

Il y a dans notre département soixante-sept communes et une vingtaine de hameaux qui portent le nom de leur patron spirituel. J'ajoute qu'un certain nombre de territoires sont désignés sous un nom de saint, ce qui tient sans doute à l'habitude qu'on avait, au moyen âge, de donner aux propriétés des églises le nom du saint sous le vocable duquel ces églises étaient placées. Pour ce qui est des communes, il en est quelques-unes qui ont conservé leur nom primitif associé à celui de leur saint patron : Saint-André-d'Huiriat, Saint-Benoît-de-Cessieu, Saint-Maurice-de-Remens, Saint-Paul-de-Varax; mais le plus souvent ce nom s'est irrémédiablement perdu. Cette perte est loin d'être compensée par l'intérêt que présentent, au point de vue de la phonétique, les formes actuelles de certains noms de saints, tels que : Sonthonnax (*Sanctus Donatus*), Saint-Olive (*Sanctus Illidius*), Samans (*Sanctus Mametis*), Domsure (*Domnus Theodorus*), Saint-Sorlin (*Sanctus Saturninus*). Ce dernier nom désigne une commune sur le territoire de laquelle il y avait, au VI<sup>e</sup> siècle, un temple dédié à Saturne.

Telles sont les indications que j'ai cru devoir donner relativement à la formation de la nomenclature géographique du département de l'Ain; pour succinctes qu'elles soient, elles n'en aideront pas moins le lecteur à se reconnaître au milieu des innombrables formes onomastiques, d'origines et de dates diverses, qui constituent le dictionnaire topographique d'un département de France.

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le département de l'Ain est situé entre le 45° 35' et le 46° 34' de latitude nord et entre le 2° 22' et le 3° 51' de longitude, à l'Est du méridien de Paris. Son nom lui vient de la rivière d'Ain qui le traverse du Nord-Est au Sud-Ouest. L'étendue de son pourtour est d'environ 420 kilomètres et sa superficie de 579,897 hectares. Il se divise en deux régions, aussi différentes par la configuration du sol que par l'aspect physique des habitants : la région occidentale formée de vastes plaines légèrement vallonnées, et la région orientale, constituée par des montagnes et par des plateaux élevés.

La première de ces régions est formée par le fond d'un ancien lac que des dépôts arénacés ont comblé, au début de la période quaternaire; elle se subdivise en deux

parties bien distinctes : l'une élevée, avec de légères ondulations, l'autre plus basse et plus accidentée. La première est la Dombes; la seconde, la Bresse, *Brixia*.

La partie montagneuse constitue le Jura méridional. C'est une sorte de promontoire que le Rhône contourne de Challex à Lagnieu. La région comprise entre la Bresse et la rivière d'Ain se compose de deux chaînes parallèles qui circonscrivent la vallée du Suran; on la désigne sous le nom de Revermont. On donne habituellement au reste du massif le nom de Bugey (*Bellicensis*), bien que ce nom n'appartienne historiquement qu'à la portion sud-est du Jura de l'Ain. Enfin la région comprise entre la Valserine et le Léman est connue sous le nom de Pays de Gex.

Directement ou indirectement, tous les cours d'eau de notre département vont au Rhône.

Le lac le plus important est celui de Nantua : perdu dans une cluse maussade du Jura, ce lac n'a ni l'étendue, ni surtout le charme de ses voisins de la Savoie; sa superficie atteint à peine 175 hectares; celle du lac de Silans est moindre de moitié. Pour ce qui est des lacs de l'arrondissement de Belley, ce ne sont que de petites nappes d'eau.

La plaine bressane, et surtout la Dombes, sont parsemées d'étangs, la plupart créés de main d'homme pour la culture du poisson. Leur superficie moyenne ne dépasse pas 10 hectares, mais il en est de beaucoup plus étendus : l'étang du Grand-Birieux mesure 316 hectares, le double de la superficie du lac de Nantua. Pendant près d'un siècle, le régime des étangs souleva, de la part des savants les plus autorisés, des protestations passionnées. A deux reprises, la Convention décréta leur suppression, mais ces décrets restèrent lettre morte. Enfin, sur la demande du gouvernement impérial, les concessionnaires de la ligne de Bourg à Lyon par la Dombes s'engagèrent, moyennant une forte subvention, à supprimer 6,000 hectares d'étang. Au lieu de 6,000 hectares, on en dessécha plus de 10,000. Après quoi des savants non moins compétents que les précédents prouvèrent péremptoirement que les étangs n'étaient pas malsains, et une loi récente est venue autoriser la remise en eau des étangs desséchés.

Par ses formations géologiques, le département de l'Ain appartient aux ères jurassique, tertiaire et quaternaire.

L'ère jurassique est surtout représentée chez nous par le bathonien et le portlandien. C'est à ce dernier étage qu'appartiennent les calcaires lithographiques de Cerin et d'Ordonnas qui ont fourni au Muséum de Lyon une riche collection de poissons fossilisés. Le lias de Treffort a livré un reptile de la famille des Ichthyosaures, le *Sténéosaururus Burgensis*; ce saurien mesurait 4 mètres de long.

L'ère tertiaire est représentée par les formations éocène et oligocène de la Bresse Orientale et du Revermont, par la formation miocène qui apparaît à Pont-d'Ain,

Poncin, Lagnieu et Bellegarde, enfin par la formation pliocène qui se montre dans le Revermont, ainsi qu'à Pont-d'Ain, Ambérieu et Meximieux. On a découvert dans les couches de cet étage des lignites et de nombreux débris de mammifères : *Dinotherium Giganteum*, *Mastodon insignis*, *Mastodon tapiroïdes*, *Mastodon arvernensis*, *Elephas meridionalis*, *Sus erymanthius*, *Hipparion gracile*, etc. C'est grâce aux empreintes végétales conservées par les tufs pliocènes de Meximieux que M. de Saporta a pu reconstituer la flore luxuriante de cette époque, dont les types se retrouvent aujourd'hui en Mongolie, au Caucase et aux îles Canaries.

Les dépôts glaciaires de l'époque quaternaire sont très développés dans notre département : venus des Alpes, ils sont descendus jusqu'à Lyon, couvrant ainsi une grande partie de la Bresse et de la Dombes. On y a trouvé des restes de l'*Elephas primigenius* ainsi que des silex taillés.

Les *Kjoekkenmoeddings* des grottes habitées à l'époque paléolithique ont fourni des os de renne, de cerf, de bouquetin, de chevreuil, de sanglier, de castor, de blaireau, de lièvre, de tétras blanc du nord, de chouette et de pie.

La grotte des Hoteaux, commune de Rossillon, a livré un grand nombre de silex taillés, de longues et minces aiguilles à chas en corne, des coquilles perforées et un bâton de commandement, en bois de renne, décoré d'un cerf bramant dont le mouvement a été traduit avec un sentiment exquis de la nature. On a trouvé dans cette même grotte et dans celle de Sous-Sac, en Michaille, des squelettes à crâne dolichocéphale. Enfin, la grotte de la Cabatane, près de Treffort, a livré plusieurs squelettes de l'époque néolithique.

## GEOGRAPHIE POLITIQUE.

### I. — PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

Lorsque, en l'an 58 avant notre ère, Jules César entra en Gaule, la région qui devait former un jour le département de l'Ain était occupée par six peuples gaulois différents : les Ségusiaves, les Edues, les Ambarres, les Allobroges, les Helvètes et les Séquanes.

Les Ségusiaves habitaient le sud de notre arrondissement de Trévoux<sup>(1)</sup>; les Edues

<sup>(1)</sup> César nous dit qu'après avoir franchi le Rhône, il se trouva chez les Ségusiaves (*B. G.*, I, 10); or il ressort de l'itinéraire suivi par le général romain

que le passage du fleuve dut avoir lieu dans la région de Niévroz, en un point où de nombreux bancs de sable divisent le cours du Rhône.

étaient établis dans la Bresse, et leurs «parents et alliés» les Ambarres occupaient les deux rives de la Saône <sup>(1)</sup>.

Les riches plateaux de la Michaille et du Valromey étaient habités par les Allobroges-Transrodhaniens ; cette région est précisément celle qui fut rattachée par la suite au diocèse de Genève, compris, comme on sait, dans l'ancienne Allobrogie.

Les Helvètes possédaient toute la région qui s'étend entre le Jura, le Rhin et le Rhône, sans en excepter le pays qui forma par la suite le *Pagus Equestricus* ou Pays de Gex.

Les Séquanes occupaient chez nous tout le massif montagneux du Jura, à l'exception du Valromey et de la Michaille.

Dès le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, on constate l'existence, dans les limites de la Séquanie, d'une subdivision territoriale appelée à jouer un rôle important dans notre histoire, je veux parler du *Vicus Bellicensis*. Les ruines de monuments gallo-romains et les nombreuses inscriptions funéraires trouvées à Belley, l'antique *Bellicium* <sup>(2)</sup>, attestent l'importance relative de cette ville, au temps du Haut-Empire. Au nord du *vicus* de Belley, on rencontrait le *Vicus Venetonimagensis*, dans lequel on doit reconnaître le district que les Allobroges possédaient à l'ouest du Rhône. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, lorsque Genève, qui n'était alors qu'un simple *vicus*, fut élevée au rang de *civitas*, l'administration romaine attribua à la nouvelle cité le territoire de l'Allobrogie Transrhodanienne.

Au temps du dernier triumvirat, le gouvernement de Rome fonda, dans la petite ville gauloise de *Noviodunum*, aujourd'hui Nyon, une colonie militaire qui prit le titre de *Colonia Julia Equestris* et dont le territoire correspondait au Pays de Gex et à la partie

<sup>(1)</sup> Les celtistes admettent généralement qu'*Ambarri* est pour *ambi Arari* «ceux qui habitent autour de l'Arar» ; cf. WHITLEY-STOKES und Adalbert BEZZENBERGER, *Wortschatz der Keltischen Spracheinheit*, p. 34,

v<sup>o</sup> *embi*. De l'ordre suivi par César dans l'énumération des peuples qui vinrent se plaindre à lui des ravages commis sur leurs terres par les Helvètes, il semble bien ressortir que les Ambarres étaient plus éloignés que les Édues du camp de César, lequel devait se trouver dans la région de Montluel ou de Meximieux. L'unique raison invoquée par les savants qui placent les Ambarres au sud-ouest du département de l'Ain est celle qu'ils tirent du nom et de la situation de nos deux Ambérieux, mais cette raison ne vaut rien. Le nom d'*Ambarriacum* dérive, en effet, du gentilice *Ambarrius* qui se lit sur une in-

scription de la Haute-Savoie et sur une inscription de l'Isère (*C. I. L.*, XII, 2416, et ALLMER, *Inscr. de Vienne*, n<sup>o</sup> 647) ; or il est clair que ce nom ethnique n'a pu être porté que par des hommes habitant en dehors de la cité des Ambarres. Au surplus, le nom *Ambarriacum* se retrouve dans des régions où bien certainement les Ambarres n'ont jamais pénétré ; cf. Ambérac (= *Ambarriacum*) au département de la Charente, Ambeyrac, ou département de l'Aveyron, et Emmerich (*Ainbariago praedium*) dans la Prusse Rhénane. C'est apparemment le nom d'homme ethnique *Ambarrius* qui explique le nom d'Ambarès, Gironde.

<sup>(2)</sup> L'orthographe *Belleys* a été en usage jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ; ce nom de *Belleys* correspond très régulièrement au latin *Bellicium*.

méridionale du canton de Vaud<sup>(1)</sup>. Vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, cette colonie fut élevée au rang de cité. Dès cette époque, elle entretenait des rapports étroits avec la cité de Vienne et plus particulièrement avec le *vicus* de Genève. Ces rapports, qu'explique la situation topographique de la *Civitas Equestris*, finirent par amener l'union en une seule cité de l'ancienne colonie helvète de Nyon et du *vicus* viennois de Genève; telle est, du moins, la seule explication possible du rattachement du *Pays Equestre* au diocèse de Genève, plutôt qu'à celui de Lausanne.

## II. — PÉRIODE BURGONDE<sup>(2)</sup>.

Au dire du chroniqueur Prosper Tiro, c'est en l'an 443 que le patrice Aetius autorisa les *Burgundi*, peuple de race germanique, à aller s'établir dans la *Sapaudia*<sup>(3)</sup>. On admet généralement aujourd'hui que la *Burgundia* de la fin du V<sup>e</sup> siècle comprenait dans ses limites l'Allobrogie ou Viennoise, la Séquanaise et la première Lyonnaise. Notre département se trouva donc enclavé tout entier dans le premier royaume de Bourgogne. Il est probable que le *vicus* de Belley, qui allait rejoindre au nord la cité de Besançon, se trouva compris, avec le *vicus Venetonimagensis*, dans le lot de Chilpéric l'Ancien qui résidait à Genève, tandis que la Dombes, la Bresse et la partie occidentale des arrondissements de Belley et de Nantua reconnaissaient l'autorité de Gundioc. A la mort de Gundioc, survenue vers 473, l'aîné de ses fils, Chilpéric, eut dans son lot la province de Lyon, Gondebaud obtint la Viennoise, à l'exception du *vicus* de Genève qui échut à Godegisèle, avec le pays des Séquanes, le Pays Equestre et le *vicus Venetonimagensis* ou Valromey.

Le département de l'Ain se trouva ainsi partagé entre le royaume de Chilpéric et celui de Godegisèle.

En l'an 500, après avoir fait tuer successivement ses deux frères, Gondebaud régna sur toute la Bourgondie. Son fils aîné Sigismond lui succéda. C'est sous le règne de ce prince, le 30 mars 517, qu'on place communément la promulgation à Lyon de la *Lex*

<sup>(1)</sup> On a trouvé, en 1870, à Nyon, le monument funéraire d'un personnage originaire de Genève et mort après avoir parcouru les différents degrés des honneurs municipaux dans la Cité Equestre et dans la cité de Vienne; cf. ALLMER, *loc. cit.*, II, 136.

<sup>(2)</sup> Carl BINBING, *Das Burgundisch-Romanische Königreich*, Leipzig, 1868. On pourra consulter aussi, mais avec réserve, GINGINS, *Essai sur l'établis-*

*sement des Burgondes*, 1837, et Valentin SMITH, *Notions historiques sur les Burgondes*, 1860.

<sup>(3)</sup> Ce nom, dont l'origine est obscure, apparaît pour la première fois dans Ammien MARCELLIN (I 5, 11); il n'avait qu'une valeur purement géographique. Sur les limites de la *Sapaudia*, voir LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle*, p. 68 et suivantes.

*Burgundionum*, recueil de prescriptions législatives formé en majeure partie par Gondebaud, et dont deux titres avaient été promulgués par Gondebaud lui-même, en 501 ou 502, à Ambérieux-en-Dombes, dans une région du département de l'Ain où les rois burgondes paraissent avoir eu de vastes propriétés territoriales qui passèrent par la suite aux rois Rodolphiens<sup>(1)</sup>.

Livré par ses sujets au roi franc Clodomir qui avait envahi la Burgondie, Sigismond fut emmené dans la *Francia*, où il ne tarda pas à être mis à mort.

### III. — PÉRIODE FRANQUE.

Dans le courant de l'année 534, les rois francs Childebert, Clotaire et Théodebert envahirent la Burgondie, défirent Gondemar qui avait succédé à son frère Sigismond, et se partagèrent son royaume. Le *pagus* de Lyon et celui de Belley échurent au roi de Paris Childebert, tandis que le *pagus* de Genève et le Pays Équestre étaient placés, avec le Pays des Séquanes, dans le lot du roi d'Orléans, Clotaire I<sup>er</sup>. Un instant réunie sous la forte main de Clotaire, la monarchie franque se divisa, à la mort de ce prince, en quatre royaumes, et c'est à celui d'Orléans que fut rattachée la Burgondie (561). Unie à l'Austrasie à la mort de Gontran (593), avec, pour roi Childebert II, la Burgondie forma en 596 le lot de Théodoric II. Ce dernier s'étant emparé, en 613, des États de son frère, les deux royaumes furent de nouveau réunis; ils le restèrent jusqu'à la mort de Dagobert I<sup>er</sup> (638). Le second fils de ce prince, Clovis II, eut dans son lot la Neustrie et la Burgondie, qui restèrent politiquement unies l'une à l'autre jusqu'à la fin de la dynastie mérovingienne.

### IV. — PÉRIODE CAROLINGIENNE ET RODOLPHIENNE.

A la mort de Charles Martel, la Bourgogne échut à Pépin le Bref, avec la Provence et la Neustrie (741). Dans le partage qui suivit la mort de Pépin, survenue en 768, Charles obtint les pays que le partage de 741 avait attribués à son père. Le célèbre partage de 806 divisa la Burgondie entre Charles, le fils aîné du grand empereur, et Louis, son fils cadet : les *pagi* de Belley, de Genève et de Besançon se trouvèrent compris dans le lot du premier, le *pagus* de Lyon dans celui du second.

<sup>(1)</sup> C'est dans le voisinage immédiat de cet Ambérieux que se trouvait la villa royale de *Sabiniacum*,

auj. Savigneux, où Gondebaud présida, en 501, une assemblée d'évêques catholiques.

Le partage de 817 plaça la Bourgogne presque tout entière sous l'autorité de l'empereur Louis et de son fils aîné Lothaire. Pépin, roi d'Aquitaine, étant mort en 838, l'empereur fit une nouvelle division de ses États entre Lothaire et Charles. Parmi les comtés bourguignons qui échurent à ce dernier se trouvaient les comtés de Lyon et de Genève, le comté Équestre et probablement aussi le comté de Belley.

Le traité conclu à Verdun, en 843, entre les fils de Louis le Pieux, attribua à l'empereur Lothaire le duché de Lyon ainsi que tous les comtés situés sur les deux rives du Rhône.

A la mort de Lothaire, le comté Équestre, celui de Genève et celui de Belley passèrent à son second fils Lothaire II, tandis que le comté de Lyon entra dans le lot de son troisième fils, Charles le Jeune, à qui Lothaire céda, en 858, le comté de Belley. Charles étant mort en 863, ses frères se partagèrent sa succession : Lothaire obtint, entre autres pays, le comté de Lyon, et l'empereur Louis II, celui de Belley. Dans le partage que firent, en 869, Charles le Chauve et Louis le Germanique des états de leur neveu Lothaire, Charles se vit attribuer les *pagi* de Lyon, de Genève et de Gex. A la mort de l'empereur Louis II, survenue en 875, Charles s'empara des pays que le fils aîné de Lothaire I<sup>er</sup> avait possédés de ce côté-ci des Alpes, et notamment du comté de Belley.

L'union à l'empire des Francs de Neustrie des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Ain ne fut pas de longue durée : dès la fin de l'année 879, le comté de Belley ainsi que la Dombes et la Bresse, qui faisaient partie du duché de Lyon, furent compris dans le royaume de Provence auquel l'assemblée de Mantaille venait d'appeler le beau-frère de Charles le Chauve, le duc Boson.

Quelques années plus tard, en 888, le gouverneur de la Transjurane, Bodolphe, se faisait couronner roi de Bourgogne à Saint-Maurice-d'Agaune ; parmi les pays qui reconnurent son autorité, il faut placer le Pays de Gex et la partie du département de l'Ain qui dépendait, sous l'ancien régime, du diocèse de Genève, c'est-à-dire la Michaille et le Valromey.

Dans le courant de l'année 933, Hugues, qui avait succédé à l'empereur Louis l'Aveugle dans le royaume de Provence, renonça à ce royaume en faveur de Rodolphe II, roi de Bourgogne, qui lui abandonna en échange ses droits sur la couronne d'Italie. A dater de cette époque, les *pagi* de Lyon, de Belley, de Genève et de Gex suivirent les destinées du second royaume de Bourgogne, et passèrent, en 1032, à la mort de Rodolphe III, sous la domination plus nominale que réelle des empereurs d'Allemagne.

## DIVISIONS TERRITORIALES.

A l'époque rodolphienne, et probablement même dès l'époque burgonde, les régions qui devaient former un jour le département de l'Ain, étaient réparties entre les *pagi* de Lyon, de Belley et de Genève. Ces *pagi* se subdivisaient en un certain nombre de petites circonscriptions territoriales connues sous les noms d'*ager* ou de *finis*.

1. PAGUS LUGDUNENSIS. — Ce *pagus* avait été formé de l'ancien pays des Ségusiaves, auquel on avait joint la portion méridionale du pays des Edues. Il comprenait, au département actuel de l'Ain, les *agri* dont les noms suivent :

*Albiniacensis* (Arbigny), *Anienincensis* (Agnereins), *Baiodacensis*, *Balgiacensis* (Bâgé-Ie-Châtel), *Bericiacensis* (Bereyziat), *Bettonincensis* (Bétheneins), *Betensis* (Bey), *Busciaticensis* (Bussiges), *Cas-nensis* (Chanoz-Châtenay), *Cavariacensis* (Chaveyriat), *Clemenciacensis* (Clémentiat), *Cosconiensis* (Cocogne), *Compencensis*, *Farincensis* (Fareins), *Fontanensis* (Fontaine ham. de Savigieux ou Fontaine ham. de Rancé), *Fusciacensis* (Foissiat), *Gaiennacensis* (Genay), *Latiniacensis* (Lagnat), *Mariliacensis* (Marillat), *Maximiacensis* (Messimy-en-Dombes), *Mentonacensis* (Mantenay), *Montanensis* (Montaney), *Osannensis* (Ozan), *Pagniacensis* (Pagneux, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux), *Parciacensis* (Parcieux), *Pasiacensis* (Peyzieux), *Pertiacensis* (Percieux), *Pistriacensis* (Préty, Saône-et-Loire), *Podiniacensis* (Poignat, ham. de Neuville-sur-Renon), *Polliacensis* (Polliat), *Prisciencensis* dans la région de la Peyrouze, *Prisciniacensis* dont le chef-lieu a pris par la suite le nom de Saint-Didier-sur-Chalaronne, *Respiciacensis* dans la région de Replonges, *Romanacensis* (Romenay, Saône-et-Loire), *Spinacensis* (Epinoux, ham. de Manziat), *Saxiacensis* (Saint-Benoît-de-Cessieu), *Torniacensis* pour *Turnatensis* (Tournas ham. de Saint-Cyr-sur-Menthon), *Tusciacensis* (Thoissey), *Viriacensis* (Viré, Saône-et-Loire), *Vulniacensis* pour *Vulnatensis* (Vonnas), *Romanensis fiscus* (Romans) <sup>(1)</sup>.

*L'ager* se confond parfois avec la *potestas* qui devint la seigneurie de l'époque féodale : *Potestas Cosconaci* en regard d'*ager* ou de *finis Cosconiacus*; *Potestas Romanaca* à côté d'*ager Romanacus* <sup>(2)</sup>.

Le fisc de Romans est appelé *potestas* dans un acte de Cluny de l'an 994<sup>(3)</sup>. A la même époque, Corgenon était le chef-lieu d'une *potestas*<sup>(4)</sup>. Le Cartulaire de Saint-Vincent nous a conservé le nom de la *Potestas Odromari* dont le chef-lieu était à Saint-

<sup>(1)</sup> J'ai emprunté les éléments de cette énumération au *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, au *Cartulaire de Saint-Vincent* de Mâcon et au *Petit Cartulaire d'Ainay*, publié par A. Bernard à la suite du *Cartulaire de Savigny*.

<sup>(2)</sup> RAGUT, *Cartulaire de Saint-Vincent* de Mâcon, n<sup>os</sup> 496, 493.

<sup>(3)</sup> A. BERNARD et A. BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, n<sup>o</sup> 205; t. III, n<sup>o</sup> 2255.

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, t. II, n<sup>o</sup> 2265.



André-de-Bâgé, et qui fut apparemment le berceau de la puissante famille féodale des «sires de Bâgé»<sup>(1)</sup>.

2. PAGUS BELLICENSIS. — Formé au VI<sup>e</sup> siècle d'un démembrement de la cité des Séquanes, ce *pagus* s'étendait au sud jusqu'à la Tour-du-Pin et aux Échelles, pour aller rejoindre au nord le *pagus* de Besançon qui comprenait alors dans ses limites les districts de Nantua et de Saint-Claude<sup>(2)</sup>. A l'ouest, il était limité par l'*ager* de Briord et par celui de Cessieu qui appartenaient l'un et l'autre au *pagus* de Lyon. A l'est et au sud il confinait aux *pagi* de Grenoble et de Genève.

Des textes des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles placent dans le *pagus* de Belley : 1° l'*ager* de Traize, entre le mont du Chat, le mont Chevru, le Guier et le Rhône; 2° l'*ager* de Vézeronce, au département actuel de l'Isère; 3° l'*ager* de Saint-Genis, au département actuel de la Savoie; 4° le petit *pagus* de Maltassine (*Maltacena*), entre le mont du Chat et la Leysse<sup>(3)</sup>; 5° la partie méridionale du *pagus Verromensis* qui formait, au XII<sup>e</sup> siècle, l'une des obédiences du diocèse de Belley<sup>(4)</sup>. Des actes contemporains de ceux que l'on vient de citer attribuent au *pagus* de Belley: Avressieux, Belmont, Domessin, Duissé et Verel-de-Montbel (Savoie), Chimillin (*Camillianum*), Fitolieu (*Fustiliacum*) et Pressins (Isère)<sup>(5)</sup>.

3. PAGUS GENAVENSIS. — Ce *pagus* est mentionné dans le diplôme apocryphe du roi burgonde Sigismond et dans le testament du patrice Abbon, qui date de l'an 739. Il enserrait dans ses limites le département actuel de la Haute-Savoie, le canton de Genève, abstraction faite des communes du pays de Gex attribuées à ce canton par les traités de 1815, les cantons de Seyssel et de Champagne, ainsi qu'une portion des cantons de Belley, Hauteville et Brénod (département actuel de l'Ain), et enfin, les cantons d'Albens et du Châtelard (département actuel de la Savoie). Ce vaste territoire se subdivisait en districts ou *finés*. Deux actes de la fin du IX<sup>e</sup> siècle nous ont conservé

<sup>(1)</sup> *Cartulaire de Saint-Vincent*, n° 101 (an. 878); n° 506 (an. 1096-1124).

<sup>(2)</sup> C'est de la fin du IX<sup>e</sup> siècle que paraît dater le rattachement de ces districts au diocèse de Lyon; ce rattachement fut sans doute la conséquence de la donation, faite par l'empereur Lothaire à l'archevêque Rémy, des abbayes de Saint-Oyend-de-Joux et de Nantua; voir sur ce point mes *Origines du diocèse et du comté de Belley*.

<sup>(3)</sup> Cette région, qui fut réunie par la suite au diocèse de Grenoble, est apparemment celle qu'une

bulle d'Innocent II désigne, en 1142, sous le nom d'obédience de la Motte.

<sup>(4)</sup> Charte de Thibaud, archevêque de Vienne (993-1000), conservée à la Bibl. nat., mss. BALUZE, t. LXXV, fol. 334; D'ACHERY, *Spicilegium*, édition de 1723, t. III, p. 391; *Recueil des chartes de Cluny*, t. III, p. 815, note 2; *Historiae patriae monumenta*, t. I *Chartarum*, c. 490; *Gallia Christiana*, t. XV, instrum., col. 309.

<sup>(5)</sup> E. PHILIPON, *Origines du diocèse et du comté de Belley*, p. 106-112.

le nom d'un de ces districts, la *finis Hercolana*, qui était située autour d'Évian, entre la Dranse et les dents d'Oche, et qui paraît correspondre à la région que les anciennes cartes appellent *Pays de Gavot*.

A l'époque rodolphienne, le *pagus Genavensis* nous apparaît divisé en plusieurs *pagi* secondaires :

1° L'Albanais (*pagus Albanensis*) qui paraît correspondre, dans l'ordre ecclésiastique, au doyenné d'Annecy;

2° Le Chablais (*pagus Caput lacensis*) qui correspondait aux doyennés d'Annemasse et d'Allinges;

3° Le Verromeis (*pagus Verrumensis*), auj. Valromey, l'ancien *vicus Venetonimagensis* qui répondait au doyenné de Gezérieu, et dont le nom apparaît pour la première fois dans un acte de l'an 1110 qui attribue à ce *pagus* Belmont-en-Valromey et Massignieu.

4° PAGUS EQUESTRICUS. — La plus ancienne mention de ce *pagus* qui nous soit parvenue se rencontre dans l'acte de donation passé, en 912, par la veuve d'Aribert, « comte du Pays Equestre » en faveur du monastère de Saint-Pierre de Satigny. Des actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles nous autorisent à placer dans le Pays Équestre les localités qui suivent :

Avenex, Bougel, Bursins, Burtigny, Chésereux, Commugny, Gimel, Gland, Oysins ou Eysins (*villa Osincus*), au canton actuel de Vaud, Allemogne, Chalex, Chouilly, Crest, Dardagny, Feigère, Logras (*Logratis*), Mourex, Percy, Peron, Russin, le bourg Saint-Gervais, aux portes de Genève, Saint-Jean-de-Gonville et Versoix, à l'ancien pays de Gex<sup>(1)</sup>.

Le traité de Lyon de 1601 localise dans le bailliage de Gex : Aire-la-Ville, Avully et Chancy, sur la rive gauche du Rhône.

5. PAGUS DUMBENSIS. — Le pays que l'on désigne assez improprement sous ce nom était une simple subdivision naturelle de la vaste région connue sous le nom de Bresse, *Brixia*, région qui s'étendait à l'orient de la Saône, de Trévoux à Chalon-sur-Saône; c'est là du moins ce que l'on semble en droit de conclure du passage de la Légende de Saint-Trivier qui, parlant de la contrée qui prit par la suite le nom de Dombes,

<sup>(1)</sup> Sur le Pays Équestre, on peut consulter, mais avec réserve, l'*Histoire de la Cité et du Canton des Équestres*, par GINGINS DE LA SARRA, t. XX des *Mémoires de la Société d'Histoire de la Suisse Romande*;

voir aussi Th. MOMMSEN, *Inscriptiones Helvetiae*, p. 18, et ABAUSIT, *Dissertation sur la Colonie Équestre*, apud SPON, *Histoire de Genève*, édition de 1730, t. II, p. 300.

nous dit que cette contrée était située en Bresse, *ubi Briscia dicitur* <sup>(1)</sup>. En 1094, l'archevêque de Lyon, Hugues, localise de même en Bresse, *in Brixia*, Saint-Didier-de-Formans et Riottiers. Aussi bien, le souvenir du temps où la Dombes n'était considérée que comme une subdivision naturelle de la Bresse vivait encore au xv<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les princes de Bourbon donnaient à leurs possessions de la rive gauche de la Saône le nom de *Bresse*, et où, parlant d'Ambérieux-en-Dombes, un notaire l'appelait Ambérieux-en-Bresse<sup>(2)</sup>.

La circonscription du *Pagus Dumbensis* se retrouve probablement dans celle de l'ancien archiprêtré de Dombes, au diocèse de Lyon<sup>(3)</sup>.

Aussi haut que l'on puisse remonter, le Revermont et la Michaille nous apparaissent comme de simples divisions physiques. Le Revermont, *pagus Reversimontis*, est mentionné pour la première fois, à ma connaissance, dans un acte de 974. Par la suite ce nom de Revermont fut parfois donné à la Terre de Coligny, et c'est dans ce sens qu'un acte de 1270 parle de la coutume de Revermont, « *secundum consuetudinem de Revermont* ». Le Revermont comprenait toute la région montagnaise située à l'ouest de la vallée du Suran, depuis Saint-Amour jusqu'à Pont-d'Ain.

La Michaille, *Miccallia*, enserrait dans ses limites tout le petit pays compris entre le Rhône, la Valserine, l'ancien mandement de Seyssel, le Valromey et la terre de Nantua. On croit qu'elle fut apportée en dot à Amé II, comte de Savoie, vers 1075, par Jeanne, fille de Gérold, comte de Genève

## V. — PÉRIODE FÉODALE.

Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, notre département nous apparaît divisé en un certain nombre de grands fiefs qui passeront, les uns après les autres, sous la domi-

<sup>(1)</sup> *Acta Sanctorum*, januar. II, 33. Certains auteurs modernes ont, au contraire, conclu de ce passage que la Bresse était une subdivision du *Pagus Dumbensis*, ce qui est insoutenable. Voir sur ce point Adrien DE VALOIS, *Notitia Galliarum*, p. 175. Quant au nom de Dombes *Dumbas*, c'est à tort qu'on a voulu le rattacher au latin *dumus* «buisson» : l'u du radical de ce nom était long, tandis que celui de *Dumbae* était bref.

<sup>(2)</sup> Voir AUBRET, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Dombes*, t. III, p. 43 et 63.

<sup>(3)</sup> Il semble toutefois que la Dombes primitive empiétait à l'est sur l'archiprêtré de Sandrans et au nord sur celui de Bâgé : Aubret nous dit expressément que la «châtellenie de Châtillon est de Dombes et Pont-de-Veyle aussi» (*Mémoires*, t. III, p. 35).

<sup>(4)</sup> GUICHENON, *Bugey*, p. 48.

nation de la maison de Savoie, à la seule exception de la principauté de Dombes. Nous allons résumer brièvement l'histoire politique de ces différents fiefs, en nous attachant à fixer, aussi exactement que possible, leurs limites territoriales.

### 1. — COMTE DE BELLEY.

Ce comté, qui correspondait au *pagus* de Belley, était administré, au X<sup>e</sup> siècle, par un comte Humbert dont le fils Amédée se dira comte de Belley, *comes Bellicensium*, et dont le frère puiné occupait le siège épiscopal de cette ville. Amédée étant mort sans postérité, en 1046, son parent Humbert, comte de Maurienne, recueillit son héritage. Ce fut la première étape de la conquête de notre département par les Savoyards.

Le comté de Belley comprenait dans ses limites : 1° au département de l'Ain, le canton de Belley et une minime partie des cantons d'Hauteville, de Saint-Rambert et de Lhuis; 2° au département de l'Isère, le canton de Pont-de-Beauvoisin et partie des cantons de la Tour-du-Pin et de Morestel; 3° au département de la Savoie, les cantons d'Yenne, de Saint-Genis et de Pont-de-Beauvoisin, ainsi qu'une petite partie du canton des Echelles. C'est la région que l'on désignait, au xv<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Pays de Beugeys*<sup>(1)</sup>. Par la suite ce nom de Beugeys, aujourd'hui Bugey, s'étendit aux cantons de Lagnieu, d'Ambérieu, de Lhuis et de Saint-Rambert, ainsi qu'à l'arrondissement de Nantua qui historiquement n'y ont aucun droit<sup>(2)</sup>.

### 2. — SEIGNEURIE DE BÂGÉ.

Le plus ancien acte où les sires de Bâgé soient mentionnés est une charte par laquelle Gauslenus, évêque de Mâcon de 1018 à 1030, confirme à un seigneur du nom de Rodolphe la possession de Bâgé et de ses dépendances. La terre de Bâgé s'agrandit, en 1228, de la seigneurie de Châtillon-les-Dombes, que Sibille de Beaujeu apporta en dot à Renaud IV de Bâgé. En 1272, Sibille, fille unique de Guy de Bâgé, mort en 1268, épousa Amédée V de Savoie qui devint, à cause d'elle, sire de Bâgé. Voici quelles

<sup>(1)</sup> *Beugeys* représente un latin *Bellicensis* devenu successivement *Belligensis*, *Belgensis*, *Belgeys*, *Beugeys*, *Bugey*.

<sup>(2)</sup> Des textes du XIII<sup>e</sup> siècle placent encore dans le Viennois savoyard les cantons de Lagnieu et de Lhuis.

étaient, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneuries et communautés comprises dans cette belle terre <sup>(1)</sup> :

Aisne ou Vésine, Allonziat, Amoret, Arbigny, l'Asne, Asnières, Asnières-Ies-Bois, Attignat, Avignon, la Badolière, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, la Balmière, Beaupont, Béost, Béreyziat, les Bertrandières, Bey, la Beyvière, Beyviers ou Bévy, Biolée, Biolières, Biziat, Bochailles ou Briord, Boissey, les Bornors, Bourg et son mandement, Bouvens, Boz, Brienne, Broces, Brou, la Broyère, Buellas, *Buisserolle*, c<sup>ne</sup> de *Varenes-Saint-Sauveur*, Challes, c<sup>ne</sup> de Bourg, Chamandray, les Chambières, Chamerande, Chandée, le Chano, Chanoz, *la Chapelle-Thêcle*, Charangeat, la Chassagne, c<sup>ne</sup> de Craz-sur-Reyssouse, la Chassagne, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon, Chassagne, c<sup>ne</sup> de Confrançon, Chassignoles, le Châtelard, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy, Châtenay, Châtillon-les-Dombes, Chavannes, c<sup>ne</sup> de Montrevel, Chavannes-sur-Reyssouse, Chavaux, Chaveyriat, Chemillat, Chevroux, Chillia, Clémenciat, Coberthoud, Cocogne, les Cointoz, Colonges, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon, Condeyssiât, Confrançon, Corent, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat, Corgenon, Corlaison, Cormassine, Cormoranche, Cormoz, Cornaton, Corrobert, Corsant, Cotey, Courtes, Crangeat, Craz-sur-Reyssouse, Crottet, les Cruès, Cüet, *Cuiseaux*, *Cuisery* et son mandement, Cur, Curcial, Curtafond, Curtalins, les Curlillards, Dommartin de Larenay, Domsure (en partie), Durestain, Éguérande, Épaisse, Épey, Épeyssoles, Feillens, Fey, Fleurieu, Fleyriat, Foissiat, la Forêt, ham. de Cormoranche, la Frasnée, *Fretechise*, c<sup>ne</sup> de *la Chapelle-Thêcle*, le Galos, les Gautiers, le Genetay, Genod, c<sup>ne</sup> de Crottet, les Gibelins, les Giroudières, Glandon, Grand Val, Gorrevod, Gréziat, Grièges, *les Gués de Saint-Amour*, Guinochet, l'Île, la Jaclière, Jalamondes, Jayat, Laiz, Landrolière, Laye, Léal, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne, Lescheroux, la Leschière, la Lésière, Loëze ou Luayse, *Loizy*, Longes, la Louya, Luyseis, Malafretaz, Mantenay, Manziat, Marboz, Marillat, Marignat, Marmont, Marsonnas, la Méserandière, Mézériat, Mons, ham. de Replonges, Montbarbon, le Montcel de Béreyziat, Montcet, Montfalcon, Montfalconnet, Montfort, Montgerbet, Moutiernoz, *Montjouvent*, c<sup>ne</sup> de *Varenes-Saint-Sauveur*, Montjuif, Montracol, Montrevel, Nécudey, Neuville-les-Dames, l'Ordelière, Ozan, Painessuy, Peloset, Péronnas, Perrex, le Pin, Poleins, Polliat, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Portebœuf, la Poype de Chavannes, c<sup>ne</sup> de Crottet, la Poype de Foissiat, la Poype de la Jaclière, la Poype de Sermoyer, Privage, Replonges, la Richonnière, Romans, le Rost ou le Roux, Rozières, Sachins, *Sagy* et son mandement, Saint-André-de-Bâgé, Saint-André-d'Huiariat, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-André-le-Panoux, Saint-Bénigne, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Denis-le-Ceyzériat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Etienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-les-Mâcon, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Paul-de-

<sup>(1)</sup> La liste des possessions de la terre de Bâgé, au XIV<sup>e</sup> siècle, a été établie d'après des documents officiels de cette époque, et notamment d'après les procès-verbaux d'hommages rendus à Amédée V, de 1272 à 1289, par les gentilshommes de Bresse, procès-verbaux publiés par GUICHENON (*Bresse et Bugey*, pr., p. 14 et suiv.), probablement d'après l'original conservé aux archives de la Côte-d'Or, sous la

cote B564, n<sup>o</sup> 13; nous avons consulté également les reconnaissances passées, vers 1300, à Edouard de Bâgé, par les tenanciers de Bresse, reconnaissances qui reposent aux mêmes archives, sous la cote B 570. Dans la présente liste et dans les listes qui suivent j'imprime en caractères italiques les noms des localités qui ne sont pas entrées dans la composition du département de l'Ain.

Varax, Saint-Remy, Saint-Sulpice, Saint-Trivier-de-Courtes et sa châellenie, le Saix, c<sup>ne</sup> de Péronnas, la Salle-Manziat, Sauvage, Sermoyer. Servas (en partie), Servignat, Sezilles, le Solier, Sulignat, Surat, la Teyssonnière, les Thénards, Thoiria, le Tillet, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon, Tornas, Torterel, Trévernay, le Tronchey, Vandeins, Vaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle, Verfay, le Vernay, la Vernée, c<sup>ne</sup> de Péronnas, Verneuil, Vernoux, Vescours, Villeneuve, paroisse de *Saint-Amour*, au comté de Bourgogne, aujourd'hui, ham. de Domsure. Ville-Solier, Viriat, Vonnas.

### 3. — SEIGNEURIE DE COLIGNY.

La terre de Coligny s'étendait à l'ouest de la rivière d'Ain, depuis Orgelet (Jura), jusqu'à Lagnieu et à Villebois. La partie septentrionale de cette terre était désignée sous le nom de *Seigneurie de Revermont*; on donnait le nom de *Manche de Coligny* à la région comprise entre Pont-d'Ain et Lagnieu. La seigneurie de Coligny appartenait, au x<sup>e</sup> siècle, à des seigneurs du nom de Manassés. Vers la fin du xii<sup>e</sup> siècle, elle fut divisée en deux : Coligny-le-Neuf, qui comprenait la Manche de Coligny avec une portion du Revermont, et Coligny-le-Vieux. En 1280, après une guerre malheureuse, Humbert de la Tour-du-Pin, dans la famille duquel la terre de Coligny-le-Neuf était entrée par mariage, remit au comte de Savoie ses terres de Revermont. Quant à la Manche de Coligny, elle se trouva comprise au nombre des pays que le traité de 1355 (v. s.) attribua à la maison de Savoie, en échange de ses terres de Viennois. Voici quelles étaient, dans le département de l'Ain, les possessions des sires de Coligny, à la fin du xii<sup>e</sup> siècle :

L'Abergement-de-Varey, Ambérieu, Ambutrix, Arnans, Beaupont, Beaurepaire h. de Meyriat. Bény, Bettans, Bohas, Brion, Buenc ou Bohau, Cerdon, Certines. Ceyzériat, Château-Gaillard, Châteauevieux, le Châtelard-de-Luire, Châtillon-de-Corneille, Châtillon-la-Palud, Chavannes-sur-Suran. Chazey-sur-Ain, Chenavelle, Cleysieu, Colligny, Conflens, Cormoz. c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard, Courmangoux, Coutelieux, Cuisiat, Dalivoy, Dananches, Domsure, Drom. Druillat, Duis, Fromentes. Germagnat, Grand-Corent, Gravelles, Hautecour, Izenave, Jasseron, Journans, Jujurieux, Lagnieu. Lupieu, Marboz, Marillat, Marmont, c<sup>ne</sup> de Bény, Meillonas, Meyriat, Montagnat, Montfort, c<sup>ne</sup> de Cuisiat, Neuville-sur-Ain, Nivolet, la Pierre de Coligny, Pirajoux, Pommier, Ponas, Poncin. Pont-d'Ain, Pouillat, Pressiat, Proulieu, Revonnas, Rignat, Rignieu-le-Désert, la Rivoire, la Roche. Bomanèche, Saint-André-sur-Suran, Saint-Denis-le-Chosson, Saint-Etienne-du-Bois, Saint-Germain-d'Ambérieu, Saint-Germain-en-Revermont, Saint-Jean-le-Vieu, Sainte-Julie, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Sorlin, Salavre, Sanciât, Sault-Brenaz, Sélignat, Simandre. Souclin, Thol, Tossiat, Treffort, Varambon. Varey, Vaux, Verjon, Verneaux, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix. Villebois, Villemotier, Villereversure, Villette.

### 4. — SEIGNEURIE DE THOIRE-VILLARS.

La seigneurie de Villars apparaît pour la première fois dans l'histoire vers le milieu du xi<sup>e</sup> siècle; c'était un fief de l'ancien royaume de Bourgogne et de Provence, aux

droits duquel se trouvaient les empereurs d'Allemagne. Cette terre comprenait alors les châtelainies de Villars, de Trévoux, du Châtelard et de Loyes, ainsi que la plus grande partie du Franc-Lyonnais. Par suite du mariage d'Agnès, seule héritière d'Etienne II de Villars, avec Etienne I<sup>er</sup> de Thoire, les terres de Villars et de Thoire se trouvèrent réunies sous le titre de Terre de Thoire-Villars. La seigneurie de Thoire comprenait, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les terres de Matatelon, de Mornay, du Val de Rougemont, de Poncin, de Cerdon et de Varey. Vers 1250, elle s'accrut des seigneuries de Montréal et d'Arbent que Béatrice de Bourgogne avait apportées en dot à Humbert III de Thoire-Villars. A la suite d'une guerre malheureuse contre Philippe de France, duc et comte de Bourgogne, à qui il avait dénié l'hommage de sa terre de Montagne, Humbert VII de Thoire-Villars prit le parti de vendre sa seigneurie à Louis II, duc de Bourbon et souverain de Dombes, et à Amédée VII, comte de Savoie. Voici la liste des fiefs et communautés qui formaient, au XIV<sup>e</sup> siècle, les terres de Villars et de Thoire<sup>(1)</sup> :

1<sup>o</sup> *TERRE DE VILLARS*. — Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Arcieux, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux, Athaneins,auj. Baneins (en partie), Beaumont, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard, Béseneins, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne, le Bessay, c<sup>ne</sup> de Sandrans, Birieux, Bouligneux, Bussiges, c<sup>ne</sup> de Civrieux, Chaleins, le Châtelard, la Chevalière, c<sup>ne</sup> de Sandrans, Choin, c<sup>ne</sup> de la Peyrouse, Civrieux (en partie), Condeyssiat (en partie), Cordieux, Crans (en partie), Dompierre-de-Chalamont (en partie), la Falconnière, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiariat, le Fayet, c<sup>ne</sup> de Montaney, la Féole, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat, Fétans, c<sup>ne</sup> de Trévoux, Fontanelles, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes, Francheleins, Frans, Gleteins, c<sup>ne</sup> de Jassans, Glareins, c<sup>ne</sup> de la Peyrouse, la Grange Jean-Bal, même commune, Gravains, c<sup>ne</sup> de Villeneuve, Haüvet, de Condeyssiat, Joyeux, Juis, c<sup>ne</sup> de Savigneux, Limandas, c<sup>ne</sup> de Rancé, Loyes, Marlieux, Massieux, Mizérieux, Montagnieux, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier, Montaney (en partie), le Montellier, Monthieux, Montriblond, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy, Montrozat, c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-de-Renon, Parcieux, la Peyrouse, la Pie, c<sup>ne</sup> de Loyes, le Plantay, Pouilleux, c<sup>ne</sup> de Reyrieux, la Poype-de-Conflens, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon, la Poype de Breignan, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy, la Poype de Terment, c<sup>ne</sup> de Villars, la Poype de Sandrans, la Poype de Villars, Rancé, Relevans, Reyrieux, Rignieux-le-Franc, Romanans, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier, Saint-André-de-Corcy, Saint-Christophe, Saint-Cyr, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Éloi, Saint-Etienne-sur-Chalaronne (en partie), Sainte-Euphémie, Saint-Georges-de-Renon (en partie), Saint-Germain-de Renon (en partie), Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Olive, Sandrans, Savigneux, Sure, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy, Toussieux, c<sup>ne</sup> de Reyrieux, le Tremblay, c<sup>ne</sup> de Sandrans, Trévoux, la Vernouze, c<sup>ne</sup> de Villars, Versailleux, Versieux, c<sup>ne</sup> de Reyrieux, la Villardière, c<sup>ne</sup> de Villars, Villars, la Ville-sur-Marlieux, Villette de Loyes, Villion, c<sup>ne</sup> de Villeneuve.

<sup>(1)</sup> Les éléments de ce travail sont empruntés au livre des Fiefs de Villars conservé aux archives de la Côte-d'Or, sous la cote B 10455, et à la liste des

possessions de Thoire-Villars publiée par Guichenon (*Généalogies de Bugey*, p.214), d'après un titre «de la Chambre des Comptes de Savoie».

On peut ajouter à cette liste Fontaines, Genay, Rochetaillée et Vimy, communautés du Franc-Lyonnais que les sires de Villars cédèrent aux archevêques de Lyon, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

2° *TERRE DE THOIRE OU DE MONTAGNE* <sup>(1)</sup>.— Allement, Apremont, Aranc, Arbent, *Aromas*, Ayme-

Vigne, la Balme-sur-Cerdon, le Balmey, Barioz, Béliognat, Belvoir, Bôches, Bolozon, Bombois, Bonas, *Boutavant*, Bouvent, Boyeux, Breigne, Brénod (en partie), Brion, Buenc ou Bohan, *Burigna*, Bussy, *Ceffia*, Ceigne, Cerdon, Ceyssiat, *Chaléat*, Challes-la-Montagne, Chamagnat, Champeillon, *Charbillat*, Charmine, *Charnod*, le Châtelard de Luire, Châtillon de Corneille, Chatonnax, *Chavagna*, Chenavelle, Chevillard, Ciriez, c<sup>ne</sup> de Cerdon, Cizod, *Coisia*, Coizelet, Condamine-la-Belloire, Condamine-la-Doye, Conflens, Corcelles, Corlier, Corneille, *Cornod*, Corveissiat, Courtouphle, la Cueille, Cuisiat, Dortan, les Echelles, c<sup>ne</sup> de Jujurieux, Étables, Évron, Géovreysset, Géovreissiat, les Granges-de-Faïsse, Groissiat, Haute-Rive, Heyriat, l'Île, Izenave, Izernore, Jujurieux, Langes, c<sup>ne</sup> de Torcieu, Lantenay, Leymiat, Leyssard, Maillat, Marchon, *Marcia*, *Marsonna*, Martignat, Massiat, Matafelon, *Méligna*, Mens, Mérignat, Merloz, Merpuis, Meyssiat, le Molard, c<sup>ne</sup> de Lantenay, *Mongefond*, *Montdidier*, Montillet, Montréal, Mornay, le Mortarey, Moyria, Napt, Nerciat, Nurieux, Oisselaz, Outriaz, Oyonnax, Perrignat, Peyriat, le Planet, c<sup>ne</sup> de Matafelon, la Platière, c<sup>ne</sup> de Samognat, Poncieux, Poncin, Rougemont, Saint-Alban, Saint-André-sur-Suran, Saint-Jérôme, Saint-Julien-la-Balme, Samognat, Senoches, c<sup>ne</sup> de Montréal, Serrières-sur-Ain, *Siéges*, Solomiat, Sonthonnax-la-Montagne, Thoire, *Thoirette*, *Torigna*, Toulangeon, Uffel, Varey, *Vaugrigneuse*, la Vellière, c<sup>ne</sup> d'Izenave, la Verruquière, *Vescles*, Veyziat, Vieu-d'Izenave, *Villeneuve-les-Charnod*, Villelan, *Viry*, Volognat, Vosbles.

Les sires de Thoire-Villars avaient, en outre, la garde de l'abbaye de Chézery, dans la cluse de Gex, et celle du prieuré de Nantua. La seigneurie de Ballon, qui avait été apportée en dot à Etienne II par Béatrix de Faucigny, vers 1240, fut cédée au dauphin, en 1337, en échange de la seigneurie de Châtillon-de-Corneille<sup>(2)</sup>.

##### 5. — SEIGNEURIE DE GEX ET TERRE DE BALLON.

Après la mort de Rodolphe III de Bourgogne, le comté des Équestres fut démembré en plusieurs baronnies, ayant pour chefs-lieux : Aubonne, Divonne, Châtillon-de-Michaille et Gex. La baronnie de Gex appartenait, en 1124, à Dalmace de Gex, sous la suzeraineté du comte de Genevois. En 1350, Hugues de Joinville, sire de Gex, légua sa terre à son beau-frère Hugues de Genève, baron d'Anthon et de Varey. La seigneurie

<sup>(1)</sup> Les noms imprimés en italiques sont ceux de localités étrangères au département de l'Ain.

<sup>(2)</sup> L'abbé CHEVALIER, *Inventaire des archives des dauphins de Viennois*, n° 994.



de Gex arriva à la maison de Savoie, en vertu du traité d'échange du mois de janvier 1355. Les Réformés de Berne et de Genève s'en emparèrent en 1536 ; restituée à la Savoie, en 1567, elle fut cédée à la France par le traité de Lyon de 1601, avec la Terre de Ballon.

*TERRE DE GEX* <sup>(1)</sup> — Allemogne, *Bossy*, Bretigny, Cessy, Challex, *Chambésy*, Chevry, *Colex*, Colonges, *Colovrex*, Crassier, Crozet, Divonne, Echenevex, Farges, Ferney, Gex, Grilly, Longeray, Maconnex, *Mategnin*, *Meyrin*, Moëns, Ornex, Peron, Pougny, Pouilly, *Pregny*, Prevessin, *Saconex*, Saint-Genis, Saint-Jean-de-Gonville, Sauverny, Segny, Sergy, Thoiry, Tougens, *Vernier*, *Versaix*, Versonnex, Vesancy.

*TERRE DE BALLON*. — Ballon, Confort ou Grand-Confort, Coupy, Lanrans, Vanchy.

Léaz et Chézery, que le traité de 1601 réservait à la Savoie, n'ont été réunies à la France qu'en 1760, par le traité de Turin. Ces localités, qui dépendaient sous l'ancien régime du bailliage de Belley, ont été placées dans l'arrondissement de Gex, contrairement aux stipulations des traités de 1815.

#### 6. — SEIGNEURIES DU VALMOREY ET DE LA MICHAILLE.

L'histoire de ces seigneuries est environnée d'obscurité; tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'elles dépendaient originairement du comté de Genève. On suppose avec une certaine vraisemblance qu'elles furent apportées en dot, par Jeanne, fille de Gérold, comte de Genève, à Amédée II, comte de Maurienne et de Belley, mort vers 1080. La seigneurie de Valromey enserrait dans ses limites :

Abergement-le-Grand, Abergement-le-Petit, Amezieu, la Balme-en-Valmorey, Belmont, Brénas, Cerveyrieux, Ceyzérieux, Charancin, Chavornay, Chemillieu, Fitignieu, Hotonnes, Lilignod, Lochieu, Lompnieu, Luthézieu, Maconod, Méraléas, Passin, Poisieu, la Rivoire, Romanieu, Ruffieu, Saint-Martin-de-Bavel, Saint-Maurice-de-Charancin, Songieu, Sothonod, Sutrieu, Vieu, Virieu-le-Grand en Valromey, Virieu-le-Petit, Vongnes, Yon.

La seigneurie de Michaille comprenait :

Anglefort, Ardon, Arlod, Billiat, Chanay, Châtillon-de-Michaille, Corbonod, Cras-en-Michaille, Furans, Genissiat, l'Hôpital, Injoux, Longeray, Mantière, Musinens, Ochiaz, la Rivière, Seyssel, Surjoux, Villes, Vouvray.

<sup>(1)</sup> Les localités dont des noms sont imprimés en italiques appartiennent aujourd'hui à la Confédération helvétique.

## 7. — SEIGNEURIE DU VIENNOIS SAVOYARD.

Les comtes de Savoie possédaient une notable portion du Viennois septentrional qui leur venait, sans qu'on puisse dire par quelle voie, du prince Charles Constantin, fils de Louis l'Aveugle. A une époque qu'il est impossible de déterminer exactement, le Viennois savoyard avait franchi le Rhône, entre Jonage et Anthon, et s'était étendu sur la Valbonne, enserrant ainsi dans ses limites l'importante seigneurie de Montluel<sup>(1)</sup> et la seigneurie de Gourdans. La famille des seigneurs de Montluel s'éteignit en 1326, en la personne de Jean, qui donna sa terre à Humbert, dauphin de Viennois. La terre de Gourdans fut vendue vers la même époque aux dauphins. L'une et l'autre rentrèrent dans la directe des comtes de Savoie en vertu de l'échange du 13 janvier 1355 (v. s.).

La seigneurie de Montluel comprenait :

Balan, Béliigneux, Beynost, Bressolles, la Boisse, Chanos, la Cras, Dagneux, Girieu, Jailleux, Niévroz, Sainte-Croix. Saint-Maurice-de-Beynost.

La seigneurie d'Anthon et Gourdans <sup>(2)</sup> comprenait :

Anthon, Charnoz, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans.

## 8. — BARONNIE DE LA TOUR-DU-PIN.

Les seigneurs de la Tour-du-Pin apparaissent dans l'histoire dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle. Ils possédaient des terres dans les cantons actuels de Lhuis et de Lagnieu, antérieurement au mariage d'Albert de la Tour avec Béatrix de Coligny<sup>(3)</sup>. Voici l'énumération de ces seigneuries et de leurs dépendances :

Bénonces, Bois, auj. Villebois, Briord, Groslée, Lhuis, Lompnas, Marchamp, Montagnieu, Onglas, Saint-Benoit-de-Cessieu, Serrières, Seillonas.

Toutes ces possessions passèrent à la maison de Savoie, en vertu du traité d'échange du 13 janvier 1355 (v. s.).

<sup>(1)</sup> La charte de franchises concédée en 1276 par Humbert, sire de Montluel, à ses sujets, le fut du consentement exprès de Philippe, comte de Savoie ; cf. GUICHENON, *Bresse*, p. 82.

<sup>(2)</sup> La seigneurie de Gourdans avait été inféodée,

vers 1270, par Thomas III de Savoie, qui en était apanagiste, à Guichard d'Anthon.

<sup>(3)</sup> N. CHORIER, *Histoire générale du Dauphiné*, réimpression, t. I, p. 598, et II, p. 71 et suiv. ; GUIGUE, *Cartulaire lyonnais*, t. I, n<sup>os</sup> 50, 74, 166.

## 9. — SEIGNEURIE DE MIRIBEL.

A la fia du XI<sup>e</sup> siècle, cette terre appartenait à des seigneurs de mêmes nom et armes. Elle entra, on ne sait ni quand ni comment, dans le domaine des comtes de Mâcon et de Chalon, où elle se trouvait au XII<sup>e</sup> siècle. La seigneurie de Miribel passa par mariage dans la maison de Bâgé, vers 1180, puis en 1218, dans celle de Beaujeu. Hommée aux dauphins par Guichard VIII de Beaujeu, en 1327, elle fut conquise, en 1348, par le dauphin Guigue V, à qui Guichard en avait dénié l'hommage. Elle entra dans la maison de Savoie en vertu du traité d'échange de 1355 (v. s.).

La terre de Miribel comprenait :

Caluire, les Échets, Mionnay, Miribel, Neyron, Rillieux, Sathonay, Thil (en partie), Tramoyes.

## 10. — TERRES D'ÉGLISE.

*SEIGNEURIES DE L'ÉGLISE DE LYON.* — Les terres de Meximieux et de Pérouges passèrent

du domaine des comtes de Forez dans celui de l'église de Lyon, dans le troisième tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Entrées dans le domaine des dauphins de Viennois, la première en 1327 et la seconde en 1319, elles se trouvèrent comprises au nombre des terres que le traité d'échange de 1355 attribua à la Savoie.

La seigneurie de Montanay fut aliénée, en 1167, par Guigue, comte de Forez, à l'archevêque Guichard. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Montanay était une communauté de Bresse.

*TERRE D'AMBRONAY.* — L'abbaye d'Ambronay était de franc alleu; elle ne reconnut jamais ni la suzeraineté des sires de Coligny, ni celle des comtes de Savoie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la terre d'Ambronay comprenait les seigneuries d'Ambronay, Douvres, Leyment, la Servette, la tour de Montverd, commune de Lagnieu, la Garde, Bivoire et Loyettes.

*TERRE DE NANTUA.* — Dès le règne de l'empereur Lothaire, le monastère de Nantua dépendait du diocèse de Lyon<sup>(1)</sup>. On ne sait rien de certain sur l'origine de ses possessions territoriales, dont la plupart avaient fait primitivement partie du comté de Genève. En 1270, la garde de la terre de Nantua fut remise aux sires de Thoire. Cette terre comprenait :

Belleydoux, Brénod (en partie), Champfromier, Charix, Condamine-la-Doye (en partie), Echallon,

<sup>(1)</sup> E. PHILIPON, *Les origines du diocèse et du comté de Belley*, p. 47.

Giron, Lalleyriat, Montanges, les Neyrolles, le Poizat, Port, Saint-Germain-de-Joux, Saint-Marlin-du-Fresne.

*TERRE DE SAINT-RAMBERT-DE-JOUX.* — Les abbés de Saint-Rambert possédèrent en toute souveraineté Saint-Rambert et partie de son mandement jusqu'en 1196, date à laquelle ils s'associèrent Thomas, comte de Maurienne et de Savoie. Les comtes de Savoie annexèrent la seigneurie de Saint-Rambert à leur terre de Viennois et ne tardèrent pas à en usurper l'entière souveraineté. Cette terre comprenait :

Aranc, Arandas, Argis, Cleyzieu, Conand, Corcelles, Corlier, Evôges, Montgriffon, Oncieu, Rougemont, Saint-Jérôme, Saint-Rambert, Tenay et partie d'Izenave.

## 11. — SOUVERAINETE DE DOMBES.

C'est dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle que les sires de Beaujeu commencèrent à acquérir, à l'orient de la Saône, les terres dont la réunion forma ce que l'on appelait, au XIII<sup>e</sup> siècle, le *Beaujolois à la part de l'Empire*. Le 23 juin 1400, Édouard II, dernier sire de Beaujeu, céda ses états à Louis II de Bourbon. Confisquée, en 1523, par François I<sup>er</sup> sur le connétable de Bourbon, la Dombes fut restituée, en 1560, à Louis de Bourbon-Montpensier. En suite de la cession consentie à Louis XV, le 28 mars 1762, par le comte d'Eu, un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 1<sup>er</sup> juin 1781, réunit la souveraineté de Dombes à la Bresse, mais, jusqu'à la Révolution, ce pays forma une circonscription judiciaire distincte du bailliage de Bresse.

Voici, dans leur ordre chronologique, les différentes acquisitions des sires de Beaujeu «à la part de l'Empire».

Vers 1050, Guichard II de Beaujeu prit en fief d'Eustache, comte de Forez, la seigneurie de Saint-Trivier-en-Dombes; vers la même époque, Artaud le Blanc, vicomte de Mâcon, donna au même Guichard la seigneurie de Beauregard. La seigneurie de Montmerle fut acquise de Robert l'Enchaîné par Guichard III, vers 1101; celle de Chalamont le fut d'Alard de Chalamont par Guichard IV, en 1212; celle de Thoissy fut usurpée, en 1233, par Humbert V, sur l'abbaye de Cluny et celle du Bourg-Saint-Christophe le fut, en 1239, sur l'abbaye de Saint-Rambert. Le même Humbert acheta la seigneurie de Lent à Jocelin de Morestel. Enfin, en 1402, Humbert VII, dernier sire de Villars, vendit à Louis II de Bourbon les châtellenies de Trévoux, du Châtelard et d'Ambérieux-en-Dombes, en s'en réservant la jouissance jusqu'à sa mort, qui arriva en 1424.

## VI. — PÉRIODES DUCALE ET ROYALE.

## DOMAINE DES DUCS DE SAVOIE.

Nous avons vu avec quelle habileté, quelle persévérance et, disons-le, avec quel bonheur, les princes de la maison de Savoie avaient su conquérir, sans même tirer l'épée, les plus belles seigneuries de la Bresse et du Bugey. Malheureusement, les détestables pratiques des apanages, des constitutions dotales et des concessions féodales appauvrissaient le domaine comtal à mesure qu'il s'enrichissait. C'est d'abord le Valromey qui, dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, sortait du patrimoine de la maison de Savoie; puis ce fut la terre de Bâgé que le duc Louis apanagea à son fils Philippe et qui ne fit retour au domaine, à l'avènement de Philippe à la couronne ducale, que pour en ressortir définitivement peu de temps après. Les terres de Saint-Rambert, de Saint-Sorlin, de Poncin et bien d'autres eurent le même sort.

Sous Amédée VIII, premier duc de Savoie, la Bresse, la Valbonne et Villars formaient 34 châtelainies domaniales ou, comme on disait alors, «Grandes Châtelainies », par opposition aux châtelainies seigneuriales. Ces châtelainies furent toutes aliénées par la suite, à la seule réserve de Bourg et de partie de sa châtelainie, de Montluel et de partie de sa châtelainie. En voici la liste<sup>(1)</sup>:

\*Bourg, \*Bâgé, \*Montluel, \*Miribel, \*Pont-de-Vaux, \*Saint-Trivier-de-Courtes, \*Pont-de-Veyle, \*Châtillon-les-Dombes, Saint-Martin-le-Châtel, Foissiat, l'Abergement, Marboz, Saint-Étienne-du-Bois, Coligny, Meillonas, \*Treffort, \*Jasseron, Ceyzériat, \*Pont-d'Ain, Montagnat, Bohans, Saint-André-sur-Suran, Sathonay, \*Gourdans, Meximieux, \*Pérouges, \* Villars, \*Loyes, Hauvet, \*Montdidier, Corgenon, Sandrans, Viriat, Saix-Attignat.

En 1535, lors de la première annexion du Bugey à la France, les châtelainies domaniales étaient au nombre de treize: Ballon, Château-Neuf, \*Matafelon, \*Montréal, \*Poncin, le *Pont-de-Beauvoisin*, \*Rossillon, *Saint-Genis*, \*Saint-Germain-d'Ambérieu, Saint-Martin du Fresne, \*Saint-Rambert, \*Seyssel et *Yenne*.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le domaine ne possédait plus qu'une petite partie de la châtelainie de Seyssel.

<sup>(1)</sup> Les localités marquées d'un astérisque sont celles qui devinrent chefs-lieux de mandements.

Seul le pays de Gex échappa à cette rage de dilapidation: il y avait encore dans ce pays, au XVIII<sup>e</sup> siècle, trois châtelainies royales: Gex, Versoix et Meyrin qui comprenaient dans leurs limites la presque totalité des communautés gessiennes.

## DIVISIONS MILITAIRES, ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES.

### 1. — CIRCONSCRIPTIONS MILITAIRES.

La Bourgogne formait un des trente-deux grands gouvernements militaires qui existaient en France en 1789.

Le gouvernement de Bourgogne comprenait six lieutenances générales, dont la sixième avait dans son département la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex.

La lieutenance générale de Bresse, Bugey et Gex comprenait douze gouvernements particuliers, avec pour chefs-lieux les villes de Bourg, Montluel, Pont-d'Ain, Châtillon-les-Dombes, Pont-de-Veyle, Belley, Seyssel et Gex, les forts de Pierre-Châtel et de l'Ecluse, le pont de Chanas et Lavours et celui d'Arlod.

### 2. — CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES.

Le département de l'Ain est formé des anciens pays de Bresse, de Bugey, de Dombes, de Gex et de Valromey, à l'exception de quelques paroisses ou villages de Bresse qui ont été, sans aucune raison, attribués aux départements limitrophes par la loi constitutive du département de l'Ain, et de quelques localités du Pays de Gex enlevées à la France, en 1815, pour être données à la Suisse qui n'y avait aucun droit.

### PAYS DE BRESSE.

*Villes.* — Bourg, capitale du pays, Montluel, Bâgé-le-Châtel, Villars, Pont-de-Vaux, Châtillon-les-Dombes, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel, Pont-d'Ain, Varambon, Treffort, Loyes, Pérouges.

*Bourgs.* — Meximieux, Miribel, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Paul-de-Varax, Colligny-le-Neuf, Bourg-Saint-Christophe, Verjon, Foissiat, Marboz, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Laurent-les-Mâcon, Tossiat.

*Paroisses.* — L'Abergement, Aisne, Asnières, Athaneins, Arbigny, Arnans, *Aromas*, Attignat, Bâgé-la-Ville, Balan, Béliigneux, Bey, Bény, Beynost, Béreins, Béreyziat, Birieu, Biziat, Bolias, la Boisse, Boissey, Bouligneux, Boz, Bressolles, Bublanne, Buellas, Buénans, Bussiges, *Caluire*, *Ceffia*, Certines, Ceyzériat, *Chaléas*, Chanoz-Châtenay, Charnoz, Châtillon-la-Palud, Chavannes-sur-Beyssouze, Chavannes-sur-Suran, Chaveyriat, Chevroux, Cize, Clémenciat, *Coisiat*, Condeyssiât, Confrançon, Corent, Cordieux, Courmangoux, Cormoranche, Cormoz, Corveissiat, Courtes, Crans, Cras-sur-Reyssouze, Crottet, Cruzilles, Cüet, Cuisiat, Curciat, Curtafond, Dagneux, Dommartin, Dompierre-de-Chalaronne, Domsure, Drom, Druillat, Étrez, Faramans, Feillens, les Feuillées, Fleyriat, Fleurieux, Gordans ou Nioist, Gorrevod, Gréziat, Griéges, Hautecourt, Jailleux, Jasseron, Jayat, Journans, Joyeux, Laiz, Lalleyriat, Lescheroux, Longchamps, Luponnas, Malafretaz, Mantenay, Manziat, Marsonnas, Meillionnas, Mépillat, Meyriat, Mézériat, Mionnay, Mollon, Montcet, Montagnat, Montanay, le Montellier, Montfalcon, Montracol, Neyron, Neuville-les-Dames, Neuville-sur-Ain, Niévroz, Péronnas, Perrex, la Peyrouze, Pirajoux, Pizay, le Plantay, Polliat, Pressiat, Priay, Prin, Ramasse, Replonges, Revonnas, Rignat, Rignieux-le-Franc, Rillieux, Romanèche, Romanèche-la-Montagne, Romans, Saint-André-de-Bâgé, Saint-André-de-Corcy, Saint-André-d'Huiariat, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-André-le-Panoux, Saint-Bénigne, Saint-Cyr-sur-Chalaronne, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Denis, Saint-Didier-d'Aussiat, Sainte-Croix, Saint-Éloy, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Georges-du-Bouchoux, auj. : Saint-Georges-de-Renon, Saint-Jean-des-Aventures, auj. : Saint-Jean-sur-Veyle, *Sainl-Jean-d'Étreux*, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Marcel, *Saint-Martin-de-Vaugrigneuse*, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Maurice-d'Échazéau, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Remy-du-Mont, Saint-Remy, près Bourg, Saint-Sulpice, Samans, Sandrans, Sathonnay, Sermoyer, Servas, Servignat, Simandre, Sulignat, Thil, Tramoyes, la Tranclière, Vandeins, Vescours, Versailleu, Villemotier, Villereversure, Villette, Villette-de-Loyes, Villette-de-Richemont, Viriat, Vonnas.

*Villages et hameaux.* — Beaupont, Bèzemême, les Blanchères, *Burigna*, *Busserole*, *Ceissia*, Chamandrey, Chanos, *la Chapelle Tècle*, Charluat, Chassagne, Chavagnat, Chavanne, Chevignat, *Colionas*, la Corbatière, Crangeat, Dhuis, Effondras, Grandval, Grandvillars, Granges, Gravelies, l'Hôpital, Lingeat, Lingens, Lionnière, Moutlin, Ozan, *Poisoux*, Poleyset, les Rebutins, les Rippes, Roissiat, Saint-Just, Sancier, *Tagiset*, *Thoïrette*, Thol, Turgon, Vacagnole, la Valbonne, Vernoux, *Villeneuve*.

## PAYS DE BUGÉY.

*Villes.* — Belley, capitale du pays, Seyssel, Saint-Rambert, Nantua, Lagnieu, Poncin, Ambronay.

*Bourgs.* — Montréal, Groslée, Cerdon, Châtillon-de-Michaille, Rossillon, Ambérieu-en-Bugey, Saint-Sorlin, Loyette, Chazey-sur-Ain, Villebois.

*Paroisses.* — L'Abergement de Varey, Ambléon, Ambutrix, Andert, Auglefort, Apremont, Aranc, Arandas, Arbent, Arbignieu, Ardon, Argis, Arlod, Armix, la Balme-Sapel, Beleydoux, Bélignat, Belmont, Bénonces, Béon, Billiat, Billieu, Blyes, Bolozon, Bons, Brégnier, Brénod, Briord, la Burbanche, Chaley, Champfromier, Chanay, *Chanas*, Chandore, Chandossin, Charix, Chazey, près

Belley, Château-Gaillard, Chatillon-de-Corneille, Chatonod, Chavornay, Chemillieu-de-Parve, Chevillard, Cleyzieu, Colomieu, Condon, Contrevoz, Conzieu, Corbonod, Corcelles, Corlier, Cormaranche, la Coux, Cras-en-Michaille, Cressieu, Cressin, Culoz, Cuzieu, Dortan, Douvres, Échallon, Élable, Évôge, Flaxieu, Gélignieu, Genissiat, Géovreisset, Géovreissiat, Giron, Groissiat, Hauteville, Hostiaz, Injou, Innimond, Izenave, Izernore, Izieu, Jujurieux, Lalleyriat, Lantenay, Lavours, Leissard, Leyment, Lhopital, Lhuis, Lochieu, Lompnas, Longecombe, Magnieu, Maillat, Marchamp, Marignieu, Martignat, Massignieu-de-Rives, Matafelon, Mérignat, Montagnieu, Montanges, Montgriffon, Mornay, Musinens, Napt, Nattages, les Neyrolles, Nivollet, Ochiaz, Oncieu, Ordonnas, Oyonnas, Parve, Peyriat, Peyrieu, Pollieu, Port, Prémeyzel, Prémillieu, Proulieu, Pugieu, Retord, Rignieu-le-Désert, Saint-Alban, Saint-Benoit, Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Denis-le-Chosson, Saint-Germain-de-Joux, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Jérôme, Sainte-Julie, Saint-Martin-du-Frêne, Saint-Maurice-de-la-Balme, Saint-Maurice-de-Remens, Saint-Vulbas, Samognat, Seillionnas, Serrières-de-Briord, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Soudon, Surjoux, Talissieu, Thézillieu, Tenay, Torcieu, Vaux, Veyziat, Vieu-d'Izenave, Ville, Volognat, Vouvray.

*Villages et hameaux.* — Les Alymes, la Balme-Pierre-Châtel, Brens, Écrivieux, Giriat, Heyriat, Longeray, Lunes, Manlière, la Rivière et Forons, Saint-Didier, Sothonod, Virignin.

Il convient d'ajouter à cette liste les paroisses de Chézery, de Lancrans et de Léaz et les villages de Confort et de Vanchy, que le traité de Lyon de 1601 réservait à la Savoie et qui ne furent réunis à la France que par le traité de Turin de 1760.

#### PAYS DE VALROMEY.

*Bourgs.* — Virieu-le-Grand en Valromey, capitale du pays, Champagne-en-Valromey.

*Paroisses.* — Abergement-le-Grand, Abergement-le-Petit, Amezyieu, Brénas, Ceyzérieu, Charancin, Chemillieu près Passin, Fitignieu, Lilignod, Lompnieu, Luthézieu, Passin, Poisieu, Romanieu, Ruffieu, Saint-Martin-de-Bavel, Saint-Maurice-de-Charancin, Songieu, Sutrieu, Vieu-en-Valromey, Virieu-le-Petit, Vongnes, Yon.

*Villages et hameaux.* — Artemare, Maconod, Méraléas, la Rivoire, Sothonod.

#### PAYS DE GEX.

*Ville.* — Gex, capitale du pays.

*Paroisses.* — Allemogne, Cessy, Chalex, Chevry, Collonges, *Colovrex*, Crozet, Divonne, Farges, Fernex, *Genthod*, Grilly, *Haire-la-Ville*, *Matignien*, *Meyrin*, Moëns, Ornex, Peron, Pougny, Pouilly, Prégny, Prévessin, *Ruffin*, *Saconnex*, Saint-Jean-de-Gonville, Sauverny, Thoiry, *Vernier*, *Versoix*, Versonnex, Vesancy.

*Villages et hameaux.* — *Collex*, *Crassier*, *Marval*.



## PAYS OU SOUVERAINETE DE DOMBES.

*Villes.* — Trévoux, capitale du pays, Chalamont, Lent, Montmerle, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey.

*Bourgs.* — Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Garnerans, Guéreins, Marlieux, Villeneuve.

*Paroisses.* — Agnereins, Ars, Beauregard, Cesseins, Chaleins, Chaneins, Chanteins, la Chapelle-du-Châtelard, Fareins, Frans, Francheleins, Genouilleux, Juis, Lurcy, Messimy, Mizérieux, Mogneneins, Montagnieux, Montceau, Monthieux, Parcieux, Percieux, Peyzieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Cyr, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Sainte-Euphémie, Saint-Germain-de-Renon, Saint-Martin-de-Chalamont, Saint-Olive, Savigneux, Toussieux, Valeins.

*Paroisses n'appartenant qu'en partie à la Dombes*<sup>(1)</sup>. — Banneins, le bourg en Dombes, l'église en Bresse; Beaumont, la plus grande partie en Bresse; Châtenay, partie en Bresse, partie en Dombes; Crans, de même; Dompierre-de-Chalamont, la plus grande partie en Bresse; Dompierre-de-Chalaronne, la majeure partie en Dombes; Jassans, presque tout entier en Franc-Lyonnais; Illiat, le bourg est en Bresse; l'Abergement, la plus grande partie en Bresse; La Peyrouze, totalement en Bresse, sauf quatre maisons; Le Plantay, tout entier en Bresse, sauf un mas; Massieux, la moitié de la paroisse en Franc-Lyonnais; Pouilleux, partie en Franc-Lyonnais; Bonzuel, partie en Bresse; Saint-Didier-de-Formans, la majeure partie en Franc-Lyonnais; Saint-Georges-de-Renon, la majeure partie en Bresse; Saint-Jean-de-Thurigneux, entièrement en Franc-Lyonnais, sauf six à huit métairies; Saint-Nizier-le-Désert, n'a que quatre maisons en Dombes; Servas, majeure partie en Bresse; Saint-Christophe, partie en Bresse; Versailleux, partie en Bresse.

## SUBDÉLÉGATIONS.

A une époque que je ne saurais déterminer exactement, on institua à côté de l'intendant de Bourgogne, pour le seconder dans son administration, un subdélégué général qui devait avoir à peu près les attributions mal définies de nos secrétaires généraux de préfecture. En même temps, on créa un certain nombre de subdélégués locaux qui paraissent avoir eu l'utilité de nos sous-préfets actuels<sup>(2)</sup>.

Vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, il y avait chez nous un subdélégué pour la Bresse, un autre pour le Bugey et un troisième pour le pays de Gex.

En 1777, on créa la subdélégation de Nantua au détriment de celle de Belley.

<sup>(1)</sup> *Situation des villes, bourgs et villages de Dombes à l'annexion de 1762*, publiée par J. BROSSARD, dans la *Notice sur l'organisation territoriale des anciennes provinces de Bresse, du Bugey, de la Dombes et du pays de Gex sous l'ancienne monarchie*, p. 352. Cette

notice a paru à la suite de *l'Annuaire de l'Ain* pour 1881.

<sup>(2)</sup> En 1734, la Généralité de Bourgogne se divisait en 24 subdélégations qui portaient le titre de *Subdélégations de l'Intendance de Dijon*.

Enfin, en 1781, après la suppression de la petite intendance de Dombes, on institua pour la remplacer la subdélégation de Trévoux que l'on rattacha à l'Intendance de Bourgogne.

### 3. — CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES.

Avant la Révolution, les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Ain étaient partagés, au point de vue de l'administration judiciaire, entre les bailliages de Bourg, de Belley et de Gex, la sénéchaussée de Dombes et un assez grand nombre de justices seigneuriales qui prétendaient ressortir nûment au parlement de Bourgogne, tout au moins pour les cas non visés au premier chef de l'édit des Présidiaux. Voici, dans ses grandes lignes, l'histoire de ces différentes circonscriptions judiciaires.

#### JURIDICTIONS DOMANIALES.

##### BRESSE.

Sous les sires de Bâgé, la justice était rendue par un juriste qui siégeait à Bâgé et qui prenait le titre de *juge de la cour de Bâgé*. Après son mariage avec l'héritière de Bâgé, Amédée de Savoie confia l'administration de la justice à un bailli auquel on adjoignit, dès les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, un juriste de profession qui, sous le nom de *juge mage*, ne tarda pas à devenir le véritable chef de la justice de Bresse. Vers 1310, le juge mage fut transféré à Bourg; l'appel de ses sentences se relevait au conseil du prince qui n'avait pas alors de siège fixe. En 1391, à la demande de ses sujets bressans, Amédée VII, surnommé le Comte Vert, créa *un juge des appellations et nullités de Bresse*, sous le ressort du conseil de Chambéry, et avec réserve du droit d'évocation.

Sous l'administration de Philippe de Bresse, le juge des appellations fut remplacé par un conseil siégeant à Bourg et dont on pouvait appeler au Sénat de Savoie. Supprimé par Philippe après son avènement à la couronne ducal, ce conseil fut rétabli, en 1504, par Marguerite d'Autriche, veuve du duc Philibert le Beau et douairière de Bresse. A part quelques modifications peu importantes, les choses restèrent en cet état jusqu'à la création du présidial de Bourg par Henri IV, au mois de juillet 1601. Ce tribunal connaissait en première instance et en appel des affaires contentieuses des seigneuries domaniales, et, sur appel, des jugements des bailliages de Belley et de Gex.

C'était devant lui qu'étaient portés également les appels des justices d'appel seigneuriales qui ne ressortissaient pas nûment au parlement de Dijon, et ceux des justices seigneuriales n'ayant que le premier degré de juridiction. Le présidial de Bourg faisait fonctions de cour souveraine pour les matières comprises au premier chef de l'édit.

Par édit de février 1659, le roi, qui venait d'interdire le parlement de Dijon, créa à Bourg une cour souveraine, avec juridiction de parlement, chambre des comptes, cour des aides et finances, premier président, quatre présidents à mortier, vingt-huit conseillers, etc., en tout cent quarante offices. Mais l'affaire du parlement de Dijon s'étant arrangée, la cour souveraine de Bourg fut supprimée, le 27 juin 1661.

Comme de raison, le ressort du bailliage de Bresse s'était étendu au fur et à mesure des acquisitions territoriales de la maison de Savoie, sur la rive droite de l'Ain; d'abord restreint à la terre de Bâgé dont nous avons tracé plus haut les limites, il avait englobé successivement la terre de Coligny (1289), les seigneuries de Valbonne et de Montluel (1355), les terres d'en deçà de l'Ain (*citra Yndis Fluvium*), une partie de la Dombes (1404) et enfin la portion orientale de la sirie de Villars (1423). Au XVII<sup>e</sup> siècle, le bailliage de Bourg s'étendait du nord au midi, depuis la Chapelle-Thècle, au département actuel de Saône-et-Loire, jusqu'à Caluire, près Lyon, et de l'orient à l'occident, depuis Thoirette, au département actuel du Jura, jusqu'à Saint-Laurent-les-Mâcon.

Après l'annexion de la Bresse à la France, le bailliage de Bourg devint le huitième bailliage principal, au gouvernement de Bourgogne. Il continua à subsister à côté du présidial, mais ses attributions de plus en plus restreintes finirent, — sauf dans quelques matières spéciales, comme par exemple les matières féodales, — par se confondre avec celles du nouveau corps judiciaire créé par Henri IV. Les officiers du bailliage étaient d'ailleurs les mêmes que ceux du présidial. Désireux d'augmenter leurs émoluments et couvrant habilement leur intérêt personnel du manteau du bien public, ces légistes entreprirent d'enlever le second degré de juridiction et le ressort immédiat au Parlement aux seigneurs qui en étaient en possession. De là cet interminable procès des justices entre le bailliage-présidial de Bresse et les seigneurs hauts-justiciers du pays<sup>(1)</sup> procès qui dura pendant plus de cent cinquante ans et qui m'a tout l'air de s'être terminé par une transaction faite sur le dos des plaideurs. Menacés de tout perdre, les seigneurs hauts-justiciers firent la part du feu: ils abandonnèrent le ressort

<sup>(1)</sup> Ce procès a fait l'objet d'une intéressante étude publiée par BROSSARD dans les *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, année 1894.

immédiat du Parlement et conservèrent le second degré de juridiction, de telle sorte que les plaideurs eurent désormais à parcourir un degré de juridiction de plus.

Le bailliage de Bourg connaissait en première instance des causes qui naissaient dans l'étendue des châtelainies royales de Bourg et de Montluel.

La Bresse suivait le Droit écrit.

### BUGEY.

La formation territoriale du bailliage de Bugey fut longue et difficile. Originellement ce bailliage ne comprenait dans ses limites que la partie du diocèse de Belley, — l'ancien *pagus Bellicensis*, — comprise dans les départements actuels de l'Ain et de la Savoie, c'est-à-dire ce que l'on appelait encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Bugey de France et le Bugey de Savoie, à l'exclusion du Bugey du Dauphiné que les comtes de Savoie faisaient administrer par leur bailli de Viennois. A des époques qu'il est impossible de déterminer avec certitude, on adjoignit au bailliage de Bugey le district de la Novaisaise, dans la Savoie propre, la Michaille et le district de Seyssel. Quant aux régions situées entre l'Ain et le Jura dont les comtes de Maurienne et de Savoie commencèrent la conquête au début du XIII<sup>e</sup> siècle, elles furent tout d'abord attribuées au bailliage de Viennois et ce n'est sans doute qu'après la cession du Viennois savoyard à la France, qu'elles furent rattachées au bailliage de Bugey. Cette union ne fut pas d'ailleurs de bien longue durée: au XVI<sup>e</sup> siècle, la terre de Saint-Rambert, et bientôt après celle de Saint-Sorlin, ainsi que les baronnies de Poncin, Cerdon et Ambérieu, furent érigées en juridictions autonomes, sous le ressort immédiat du sénat de Chambéry, puis, à partir de 1601, du parlement de Dijon.

La terre de Thoire ou, comme on disait alors, le *Bailliage de Montagne*, que les comtes de Savoie avaient acquis du dernier sire de Thoire-Villars, fut annexée au bailliage de Bugey, à la mort de ce seigneur qui s'en était réservé l'usufruit.

Pour ce qui est du Valromey, il forma, à dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution, un bailliage particulier dont les appels se relevaient directement au parlement de Dijon, tout au moins pour les matières non comprises au premier chef de l'édit des Présidiaux.

Les évêques de Belley avaient reçu des empereurs d'Allemagne la souveraineté sur leur ville épiscopale; c'est là sans doute ce qui amena les comtes de Savoie à fixer tout d'abord à Saint-Rambert, puis à Rossillon, le siège de leur justice en Bugey; on ignore la date exacte du transfert de ce siège à Belley.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, lors de la première annexion de la Bresse et du Bugey à la France, le

ressort du bailliage de Belley était divisé en treize châtelainies: Rossillon, Saint-Rambert, Saint-Germain-d'Ambérieu, Châteauneuf-en-Valromey, Saint-Martin-du-Frêne, Montréal, Matafelon, *Seysssel*, *Yenne*, *Saint-Genix*, Ballon, le Pont-de-Beauvoisin et Poncin. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce bailliage, diminué du Bugey-de-Savoie, ne comptait plus que dix châtelainies, avec une population totale de 110, 925 habitants. C'était le neuvième bailliage principal du gouvernement de Bourgogne. Il y avait juge ordinaire et juge d'appel. Les sentences de ce dernier juge ressortissaient au présidial de Bourg qui en connaissait, suivant le cas, en dernier ressort ou à charge d'appel au parlement de Dijon.

Le bailliage de Belley connaissait sur appel des sentences des juges des seigneurs qui ne jouissaient pas du double degré de juridiction. Enfin, c'est devant lui que plaidait, en première instance, la châtelainie de *Seysssel* qui comprenait *Seysssel* et *Corbonod*<sup>(1)</sup>.

Le Bugey, comme la Bresse, était pays de Droit écrit.

#### PAYS DE GEX.

Le bailliage de Gex était l'ancienne cour de justice des sires de Gex; aussi est-ce devant lui que se plaidaient, en première instance, les affaires de la baronnie de Gex qui comprenait la ville de Gex et les paroisses ou villages de Cessy, Chevry, Crozet, Maconnex, *Meyrin*, Pouilly, *Saconnex*, Saint-Jean-de-Gonville, Sauverny, Thoiry, Tougny, *Vernier*, *Versoix*, Versonnex et Vesancy.

La baronnie de la Pierre, la justice du Prieuré de Prévessin et celles des autres seigneuries du Pays de Gex ressortissaient par appel à ce bailliage.

Le bailliage de Gex était le dixième bailliage principal du gouvernement de Bourgogne. Il y avait juge ordinaire et juge d'appel. Les appels de ce dernier juge se relevaient au présidial de Bourg, au premier chef, et au parlement de Dijon, au second.

#### DOMBES.

Les sires de Beaujeu n'avaient qu'un seul bailli pour administrer la justice dans leurs états des deux rives de la Saône. Cet officier portait le titre de bailli de Beaujolais et

<sup>(1)</sup> Dans son étude sur le procès entre le Présidial de Bresse et les seigneurs hauts-justiciers du pays, Brossard cite un édit de 1750 qui aurait supprimé les tribunaux d'appel seigneuriaux; si cet édit avait

bien la portée qu'on lui attribue, il faut reconnaître qu'il est resté lettre morte, car à la veille de la Révolution, plusieurs justices seigneuriales se trouvaient encore en possession du double degré de juridiction.

Dombes; il tenait ses assises à Villeiranche, pour les causes de Beaujolais, et à Beau-regard, pour celles de Dombes.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître un juge ordinaire et un juge d'appel de Beaujolais et Dombes. Ce dernier jugeait, sous le ressort du Conseil du Prince, les appels du premier juge et prononçait souverainement sur les appels des justices seigneuriales. Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le dernier ressort fut attribué à la Chambre des comptes de Moulins faisant fonctions de Grand Conseil; mais ce ressort ne regardait que la Dombes, les causes du Beaujolais continuèrent à être portées par devant le parlement de Paris.

Le 23 janvier 1502, une ordonnance de Pierre de Bourbon avait fixé à Trévoux le siège de la justice de Dombes ou, comme on disait aussi, du « Beaujolais à la part de l'Empire ».

Après la confiscation de la principauté de Dombes sur le trop célèbre connétable de Bourbon, François I<sup>er</sup>, à la demande de ses nouveaux sujets, décréta qu'à l'avenir les appellations du juge d'appel, au lieu d'être portées à Moulins, seraient jugées par devant le sénéchal de Lyon, par les lieutenants civil et criminel de la sénéchaussée et par deux docteurs. Telle est l'origine du parlement de Dombes qui a siégé à Lyon jusqu'à la fin de 1696, époque à laquelle le duc du Maine le transféra à Trévoux<sup>(1)</sup>. Le 15 septembre 1561, une ordonnance de Louis de Bourbon supprima l'office du juge d'appel et décida que les appellations de son juge ordinaire seraient portées directement au Parlement. La Dombes orientale et la Dombes occidentale ne formaient alors qu'une seule circonscription judiciaire de première instance, sous le nom de bailliage de Dombes; il en fut ainsi jusqu'en 1698, date à laquelle les judicatures des châtelains de Thoissey et de Chalamont furent élevées au rang de bailliages particuliers<sup>(2)</sup>. Au mois d'octobre 1771, Louis XV supprima le parlement de Dombes. Quelques mois plus tard, en janvier 1772, les bailliages de Trévoux, Thoissey et Chalamont furent supprimés à leur tour et remplacés par une sénéchaussée qui siégeait à Trévoux et dont les appels se relevaient au parlement de Bourgogne.

La Dombes suivait le droit romain.

<sup>(1)</sup> L'édit portant création du Parlement de Dombes fut publié, en la sénéchaussée de Lyon, le 6 novembre 1523; il ne donne à ce nouveau corps judiciaire que le titre de *Conseil et Chambre du dernier ressort de Dombes*, mais Aubret nous apprend que le sceau destiné à sceller les arrêts de ce Conseil

souverain portait en légende: SIGILLUM DOMINI NOSTRI FRANCORUM REGIS PRO SUPREMO PARLAMENTO DUMBARUM, avec l'écu de la couronne de France et un F couronné de chaque côté de l'écu (L. AUBRET, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, t. III, p. 223).

<sup>(2)</sup> AUBRET, *loc. cit.*, t. III, p. 451.

Voici maintenant quels étaient, en 1789, les ressorts respectifs des différents corps judiciaires dont nous venons d'esquisser l'histoire

### BAILLIAGE DE BOURG

(ressortissant au Présidial de Bourg).

\*L'Abergement, Aisnes ou Vésine, Arbigny, \*Arnans, *Aromas*, Asnières, Attignat, \*Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Balan, Baneins ou Athaneins, Beaupont, Béliigneux, \*Bény, Béreins, \*Bereyziat, Bey, Beynost, \*Bézemême, Birieux, Biziat, Bohas, la Boisse, \*Boissey, Bouligneux, Bourg, Boz, Bressolles, Bublanne, Buellas, \*Buénans, *Burigniat*, Bussiges, *Calluire*, *Ceiffiat*, *Ceissia*, Certines, Ceyzériat, Chaléas, Chamandrey, Chanos, Chanos-Châtenay, Charluat, Charnos, \*Chassagne, Châtillon-la-Palud, \*Châtillon-les-Dombes, *Chavagnat*, \*Chavanne près Crottet, Chavannes-sur-Reyssouze, Chavannes-sur-Suran, Chaveyriat, Chevignat, \*Chevroux, Cize, Clémenciat, *Coisiat*, Colligny-le-Neuf, Collionnas, Condeyssiats, Confrançon, Coirent, la Corbatière, Cordieux, Cormoranche, Cormoz, *Cornod*, Corveyssiats, Courmangoux, Courtes, Crangeat, Crans, Cras-sur-Reyssouze, \*Crottet, Cruzilles, Cuet, Cuisiat, Curciat-Dongalon, Curtafond, Dagneux, Dommartin-de-Larenay, Dompierre-de-Chalaronne, Domsure, Drom, "Druillat, Dhuis, \*l'Effondras, Étrez, Faramans, Feillens, les Feuillées, Fleyriat, Fleurieux, \*Foissiat, Gordans ou Niois, Gorrevod, Grand-Val, Grand-Villars, Gravelles, \*Gréziat, Grièges, Hautecourt, Jailleux, Jasseron, Jayat, Journans, Joyeux, Laiz, Lalleuyriat, Lescheroux, *Lhopital*, Lionnières, Longchamp, Loyes, Luponas, Malafrelas, Mantenay, Manziat, Marboz, Marsonnas, Meillonnas, Mépillat, Meximieux, Meyriat, Mézèriat, Mionnay, Miribel (Saint-Martin-de-), Miribel (Saint-Romain-de-), Motion, Montagnat, Montanay, Montcel, *Montdidier*, Montellier, Montfalcon, Montlin, Montluel (Saint-Étienne-de-), Montracol, \*Montrevel, Neuville-Ies-Dames, Neyron, Niévroz, Oussiat-les-Pont-d'Ain, \*Ozan, Perrex, Péronnas, Pérouges, la Peyrouze, Pirajoux, Pizay, le Plantay, *Poisoux*, Polliat, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Pressiat, Priay, Prin, Ramasse, Replonges, Revonnas, Rignat, Rignieux-le-Franc, Rillieux, les Ripes, Romanèche-la-Montagne, Romanèche-la-Sauvage ou la-Saulsaie, Romans, \*Saint-André de Bâgé, Saint-André-de-Corcy, Saint-André-d'Huiriat, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-

<sup>4)</sup> Les listes que je donne ici ont été dressées d'après les documents suivants: *Dénombrement du duché de Bourgogne et pays adjacens et des provinces de Bresse et Dombes, Bugey et Gex, rédigé en 1786, par les soins de M. Amelot, lors intendant de ces provinces et imprimé, en 1790, sur la demande des députés de ces mêmes provinces à l'Assemblée nationale*. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1790; — *Etat des provinces du Lyonnais, Forez, Beaujolais et des paroisses de Dauphiné, Bresse, Dombes et autres dépendances du diocèse de Lyon*, publié à la suite de l'*AI-*

*manach de la ville de Lyon pour 1789*. On s'est servi également de la *Description du gouvernement de Bourgogne*, par GARREAU, 2<sup>e</sup> édition, Dijon, 1734, et de l'enquête faite, en 1670, sur les biens des communautés de Bresse, Bugey et Gex, par les soins de l'intendant Bouchu, enquête conservée à la bibliothèque de Bourg. Je marque d'un astérisque les communautés dont le ressort était encore contesté, en 1734, au bailliage-présidial de Bourg par les seigneurs hauts-justiciers qui prétendaient au ressort direct du Parlement de Bourgogne.

André-le-Panoux, Saint-Bénigne, Saint-Christophe-le-Bourg, Saint-Cyr-sur-Chalaronne, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Denis-le-Ceyzériat, Saint-Didier-d'Aussiat, Sainte-Croix, Saint-Éloy, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Georges-de-Renon ou du-Bouchoux, *Saint-Jean-d'Étreuœ*, Saint-Jean-des-Aventures, auj. Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Just, \*Saint-Laurent-les-Mâcon, Saint-Marcel, *Saint-Martin-de-Vaugrigneuse*, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Maurice-d'Échazéau, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Nizier-le-Désert, \*Saint-Paul-de-Varax, Saint-Remy-du-Mont, Saint-Remy-près-Bourg, \*Saint-Sulpice, Saint-Trivier-de-Courtes, Samans, Sancier, Sandrans, Sathonnay, Sermoyer, Servignat, Simandre-sur-Suran, Sulignat, Thil, *Thoirette*, Thol, Tossiat, Tramoyes, la Tranclière, \*Treffort, Turgon, la Valbonne, Vandeins, Varambon ou la Madeleine, Verjon, Versailleux, Vescours, Villars, Villemotier, Villereversure, *Villette*, Villette-de-Loges, Villette-de-Bichemont, Villieux, Viriat, Vonnas.

Le ressort du bailliage de Bourg comprenait en outre une partie des communautés de l'Abergement, Baneins, Châtenay, Crans, Dompierre, Illiat, Jassans, Massieux, la Peyrouze, Pouilleux, Ronzuel, Saint-Christophe, Saint-Didier-de-Formans, Saint-George-de-Renon, Saint-Jean-de-Thurigneux, Servas et Versailleux.

#### BAILLIAGE DE BELLEY

(ressortissant au Présidial de Bourg).

L'Abergement-de-Varey, les Alymes, Ambérieu-en-Bugey, Ambléon, Ambronay, Andert, Anglefort, Apremont, Aranc, Arbent, Arbignieu, Ardon, Argis, Arlod, Armix, la Balme-Sappel, Belley, Belleydoux, Bellignat, Belmont, Bénonces, Béon, Billiat, Billieu, Blanas, Blyes, Bolozon, Bons, Bouvent, Brégnier, Brénas, Brénod, Brens, Brion, Briord, la Burbanche, Cerdon, Chaley, Challes, Champdor, Champfromier, *Chanas*, Chanay, Chandossin, Charix, Château-Gaillard, Châtillon-de-Corneille, Châtillon-de-Michaille, Chatonod, Chavornay, Chazey-lès-Belley, Chazey-sur-Ain, Chemillieu-de-Parve, Chevillard, Chézery, Cleyzieu, Colomieu, Condamine-la-Doye, Condon, Contrevoz, Conzieu, Corbonod, Corcelles, Cordon, Corlier, Cormaranche, la Coux, Cras-en-Michaille, Cressin, Cressieu, Culoz, Cuzieu, Dortan, Douvres, Échallon, Écrivieux, Étables, Évieu, Evôges, Flaxieux, Forens, Fort-de-l'Écluse, Gélignieu, Génissiat, Géovreisset, Géovreissiat, Giron, Grange, Groissiat, Hauleville, Heyriat, Hostiaz, Injoux, Innimond, Izenave, Izenore, Izieu, Jurieux, Lagnieu, Lalleyriat, Lancrans, Lantenay, Lavours, Léaz, Lélex, Leyment, Leyssard, L'hospital, Lhuis, Lochieu, Lompnas, Lompnes, Lompnieu, Longe-Combe, Longeray, Loyettes, Luyrieux, Magnieu, Maillat, Mantière-près-Chézery, Marchamp, Marignieu, Martignat, Massignieu-de-Rives, Matafelon, Montagnieu, Montanges, Montferrand, Mornay, Musinens, Nantua, Napt, Nattages, les Neyrolles, Ochiaz, Oncieu, Ordonnas, Oyonnas, Parves, Peyrieu, Peyzieu, Polliu, Port, Premeysel, Prémillieu, Prouilleu, Pugieu, Retord, Rignieu-le-Désert, la Rivière-près-Chézery, Rossillon, Rothonod, Rougemont, Ruffieu, Saint-Alban, Saint-Benoît-de-Cessieu, Saint-Blaise-de-



Pierre-Châtel, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Denis-de-Chausson, *Saint-Didier* (paroisse d'Yenne), Sainte-Julie, Saint-Germain-de-Joux, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-du-Frêne, *Saint-Maurice-de-la-Balme*, Saint-Maurice-de-Remens, Saint-Rambert, Saint-Vulbas, Samoignat, Seillonas, Serrières-de-Briord, Serrières-sur-Ain, Seyssel, Solomiat, Sonthonnax-la-Montagne, Souclin, Soudon, Surjoux, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Torcieu, Vanchy, Vaux, Veyziat, Vieu-d'Izenave, Ville-en-Michaille, Villebois, Virignin, Vouvray.

#### BAILLIAGE DE GEX

(ressortissant au Présidial de Bourg).

Allemogne, Bossy, Cessy, Chalex, *Chambésy*, Chevry, *Collex*, Collonges, Crassier, Crozet, Divonne, Farges, Fénérières, Fernay, Échenevex, Gex, Grilly, *Hayre-la-Ville*, annexe de *Bernex*, *Martignien*, *Meyrin*, Moëns, Ornex, Peron, Pougny, Pouilly-Saint-Genis. *Pregny*, Prevessin, *Saconey*, Saint-Jean-de-Gonville, Sauverny, Segny, Sergy, Thoiry, *Vernier*, *Versoix*, Versonnex, Vesancy, Veseux.

#### SENECHAUSSEE DE TREVoux

(ressortissant au Parlement de Dijon).

Abergement (en partie), Agnereins, Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Ars, Bains ou Athaneins (en partie), Beaugard, Cesseins, Chalamont, Chaleins, Chaneins, Chanteins, la Chapelle-du-Châtelard, Châtenay (en partie), Crans (en partie), Dompierre-de-Chalaronne (en partie), Fareins, Francheleins, Frans, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat (en partie), Jassans (en partie), Juis, Lent, Lury, Marlieux, Massieux (en partie), Messimy, Mizérieux, Moigneneins, Montagneux, Montceaux, Monthieux, Montmerle, Parcieux, Percieux, la Peyrouze (en partie), Peyzieux, Pouilleux (en partie), Rancé, Reyrieux, Ronzuel (en partie), Saint-Christophe (en partie), Saint-Didier-de-Formans (en partie), Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Sainte-Euphémie, Saint-Georges-de-Renon (en partie), Saint-Germain-de-Renon, Saint-Jean-de-Thurigneux (en partie), Saint-Martin-de-Chalamont, Saint-Olive, Saint-Trivier-sur-Moignans, Savigneux, Servas (en partie), Thoissey, Toussieux, Trévoux. Valeins, Versailles (en partie), Villeneuve.

#### JURIDICTIONS SEIGNEURIALES.

Ces juridictions étaient de trois sortes: 1° les bailliages seigneuriaux avec justice d'appel ressortissant nûment au Parlement, au moins dans tous les cas qui n'étaient pas visés au premier chef de l'édit des présidiaux; 2° les bailliages seigneuriaux avec justice d'appel ressortissant au bailliage-présidial de Bourg, aussi bien au second qu'au

premier chef de l'édit; 3° les justices ne jouissant que du premier degré de juridiction et dont les appels se relevaient respectivement aux bailliages de Bourg, Belley, Gex ou Trévoux.

BAILLIAGES SEIGNEURIAUX RESSORTISSANT NUMENT  
AU PARLEMENT DE DIJON.

PAYS DE BRESSE.

*Duché de Pont-de-Vaux.* — Pont-de-Vaux, Arbigny, la Bourlière, Boz, Chamandrey, *la Chapelle-Thècle*, en partie, Chavannes-sur-Reyssouze, Gorrevod, les Granges, Mantenay, Montlin, Ozan, Saint-Bénigne, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Sermoyer.

*Marquisat de Bâgé.* — Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Béreyziat, Boisse, Chevroux, Crottet, Dommartin-de-Larenay, Feillens, Luponas, Manziat, Marsonnas, Mézériat, Perrex, Replonges, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Didier-d'Aussiat (en partie), Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Laurent-les-Mâcon et Saint-Sulpice, paroisses, Lingens et d'autres hameaux de Saint-Jean-sur-Veyle, Chassagne et l'Effondras, paroisse de Confrançon, Bézemême et d'autres hameaux de la paroisse de Vonnas.

*Marquisat de Miribel.* — Miribel, Thil (en partie).

*Marquisat de Saint-Martin-le-Châtel.* — Saint-Martin-le-Châtel, Cuët, Curtafond, Saint-Didier-d'Aussiat (en partie).

*Marquisat de Treffort.* — Treffort, Amans, Ceyzéziat, Cuisiat(en partie), Dhuis, Drom, Gravelles (en partie), Jasseron, Ossiât, Pont-d'Ain, Ramasse, Saint-Just, Turgon. La justice de Treffort s'exerçait à Pont-d'Ain, par emprunt du territoire.

*Marquisat de Varambon.* — Varambon, Druillat, Priay, Prin, la Tranclière.

*Marquisat de Villars.* — Villars à la part de Bresse, Birieu.

*Comté de Châtillon-sur-Chalaronne.* — Châtillon-sur-Chalaronne, Buénens, Fleurieux, Saint-Cyr-sur-Chalaronne (en partie).

*Comté de Montrevel.* — Montrevel, l'Abergement, Aisne ou Vésine, Asnières-les-Bois, Bény, Clémenciat (en partie), Dompierre-de-Chalaronne, à la part de Bresse, Foissiat, Jayat, Lingeat, Malafretaz, Saint-Étienne-du-Bois (en partie), Sulignat (en partie).

*Comté de Pont-de-Veyle.* — Pont-de-Veyle, Bey, Biziat, Cormoranche, Cruzilles, Grièges, Laiz, Marmont, paroisse de Vonnas, Mépillat, Saint-André-d'Huiriat (en partie), Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle.

*Comté de Saint-Trivier-de-Courtes.* — Saint-Trivier-de-Courtes, Cormoz, Courtes, Curciat, Grandval, Grand-Villars, Lescheroux (en partie), Saint-Nizier-le-Bouchoux (en partie), Servignat, Vernoux, Vescours (en partie).

*Comté de Varas.* — Varas, Saint-Nizier-le-De'sert (en partie), Saint-Paul-de-Varas.

## PAYS DE BUGÉY.

Henri IV unit et incorpora, en 1606, les justices des marquisats de Saint-Rambert et Saint-Sorlin et celles des baronnies de Poncin, Cerdon et autres terres en Bugéy appartenant au duc de Nemours, en une seule et même justice, sous un seul juge en première instance et un seul juge en seconde, et en attribua le ressort immédiat au parlement de Bourgogne. Par arrêt du conseil, en date du 26 août 1640, le présidial de Bourg obtint le ressort pour les matières visées au premier chef de l'édit des Présidiaux.

*Marquisat de Saint-Rambert.* — Saint-Rambert, Arandas, Argis, Clézieu, Évôge, Oncieu, Tenay.

*Marquisat de Saint-Sorlin.* — Saint-Sorlin, Ambutrix, Lagnieu, Proulieu, Souclin, Soudon, Vaux, Villebois.

*Baronnies de Poncin et de Cerdon.* — Poncin, Gerdon, la Balme-Sappel, Bolozon, Étables, Leys-sard, Saint-Alban (en partie).

*Seigneurie d'Ambérieu.* — Ambérieu, les Écheltes, Luisandres.

Les justices des trois comtés qui suivent jouissaient également du double degré de juridiction et du ressort direct au Parlement de Dijon.

*Comté de Châtillon-de-Corneille.* — Châtillon-de-Gorneille, Boyeux, le Ghâtelard-de-Luyre, Corneille, Mérignat, Montgriffon, Nivollet (en partie), Poncieux, Saint-Jérôme, la Tour-de-Jurieux. La justice de ce comté s'exerçait à Saint-Rambert, par emprunt de territoire.

*Comté de Groslée.* — Groslée, Innimond, Lhuis, Lompnas, Marchamp, Oncin, Ordonnas, baronnie de Nérieu et la haute-justice à Gonzieu et à Saint-Benoit.

*Comté de Montréal.* — Montréal, Bélignat, Giriat, Groissiat, Oyonnas, Peyriat, Saint-Martin-du-Frêne, Volognat.

## PAYS DE VALROMEY.

*Marquisat de Valromey.* — Virieu-le-Grand où s'exerçaient les justices mage et d'appel, Amezyieu, Geyzérieu, Saint-Martin-de-Bavel, Vongnes, Gerveyrieu et Yon, au mandement de Rossillon; Abergement-le-Grand, Abergement-le-Petit, Brenas, Gharancin, ChemiUieu, Fitignieu, Hotonnes, Lili-gnod, Lompnieu, Lulhézieu, Maconod, Méraléas, Passin, Poisieu, la Rivoire, Romanieu, Ruffieu, Saint-Maurice-de-Charancin, Songieu, Sothonod, Sutrieu, Vieil et Virieu-le-Petit, au mandement de Valromey.

## BAILLIAGES SEIGNEURIAUX DE PREMIERE INSTANCE ET D' APPEL

(ressortissant au Présidial de Bourg ou à la Sénéchaussée de Dombes).

Nous avons vu que les seigneurs hauts-justiciers de Bresse avaient renoncé pour la plupart, dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, au ressort immédiat du parlement de Dijon, tout en conservant leur juge d'appel. Il n'en fut pas de même dans le Bugey où les seigneurs jouissant du double degré de juridiction conservèrent jusqu'à la Révolution le ressort direct du parlement. D'après la coutume de Dombes, le double degré de juridiction appartenait de droit à tous les seigneurs justiciers, mais le ressort direct de la Cour du Prince ne paraît pas avoir jamais été pratiqué. Ce privilège du double degré de juridiction tomba de bonne heure en désuétude. En 1789, il n'y avait plus que les barons de Saint-Trivier qui eussent encore juge ordinaire et juge d'appel. Les appellations de ce dernier juge se relevaient à la sénéchaussée de Dombes.

### 4. — CIRCONSCRIPTIONS FINANCIÈRES.

Sous l'administration savoisienne, la Bresse, le Bugey et Gex étaient Pays d'États; le gouvernement français les transforma en Pays d'Élection; après quoi, il les unit à la Bourgogne qui était Pays d'États. Un édit du mois de mars 1601 répartit les pays que le traité de Lyon venait de céder à la France entre trois élections : les élections de Bourg, de Belley et de Gex qui devaient ressortir à la généralité de Lyon. A peu de temps de là, un nouvel édit plaça ces élections dans le ressort de la généralité d'Autun. En

1603, les élections de Belley et de Gex furent réunies en une seule sous le titre *d'Élection de Belley*. Enfin, en 1636, un nouvel édit régla que le pays de Gex payerait la dixième partie des impositions qui seraient faites sur le Bugey. Les élections de Bourg et de Belley ressortissaient à la cour des aides d'Autun qui fut unie au parlement de Bourgogne par édit du mois d'avril 1630.

Les états de Bresse, Bugey et Gex ne disparurent pas complètement sous la domination française; ces états continuèrent à se réunir à Pont-d'Ain, sur la convocation du Gouverneur, mais leur rôle se bornait à répartir «à l'amiable» entre les trois ordres les deniers dont la levée avait été ordonnée du propre mouvement du roi. Si l'entente ne pouvait s'établir, —ce qui, comme bien on pense, était le cas ordinaire, — la répartition était faite d'office par l'intendant.

Pour ce qui est des impôts levés sur le tiers état, la Bresse en supportait les trois

cinquièmes, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex les deux autres cinquièmes, dont un dixième seulement à la charge de ce dernier pays. Les élus étaient nommés dans les assemblées générales du tiers état qui se réunissaient, tous les trois ans, à Bourg et à Belley, sur la convocation du gouverneur de la province.

L'assemblée générale du pays de Bresse était composée des députés de Bourg, Montluel, Bâgé-le-Châtel, Villars, Pont-de-Vaux, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Châtillon-les-Dombes, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel, Lange, Pont-d'Ain, Varambon, Loyes, Pérouges, Miribel, Montanay, Saint-Paul-de-Varax, Gordans, Villereversure, Bouligneux, Montdidier, Colligny, Treffort et Jasseron.

Celle du pays de Bugey comprenait les députés de Belley, Seyssel, Saint-Bambert, Nantua, Lagnieu, Poncin, Cerdon, Ambronay, Châtillon-de-Michaille, Rossillon, Rougemont, Montréal, Ambérieu, Varey, Lompnas, Groslée, Saint-Sorlin, Peyrieux, Culoz, Virieu-le-Grand, Champagne et Saint-André-de-Briord. Les villes de Belley, Seyssel ; Saint-Rambert et Nantua avaient deux voix chacune.

Bien que faisant partie de l'élection de Belley, le pays de Gex n'en avait pas moins une assemblée particulière du tiers état. Cette assemblée se réunissait à Gex; chaque communauté gessienne y envoyait un député.

La taille et les taxes assimilées s'imposaient, dans chaque élection, par l'intendant, deux Trésoriers de France et les élus, en vertu des lettres d'assiette que le roi leur adressait chaque année. Il y avait un receveur à Bourg et un autre à Belley qui envoyaient leurs deniers à la recette générale des finances à Dijon.

Les impositions se réglaient par mandements. Voici les divers mandements entre lesquels étaient réparties les communautés de chaque élection<sup>(1)</sup>.

#### ÉLECTION ET RECETTE DE BOURG.

*Mandement de Bâgé-le-Châtel.*— Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Béreyziat, Boissey, Boz, Chasagne, Chavannes, Chevroux, Confrançon, Croltet, Dommartin-de-Larenay, l'Effondras, Feillens, Gréziat, Luponnas, Manziat, Marsonnas, Mézériat, Ozan, Perrex, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Laurent-lès-Mâcon, Saint-Sulpice.

*Mandement de Bouligneux.* — Rouligneux, le Plantay.

<sup>(1)</sup> J'emprunte les éléments des listes qui suivent à GARREAU, *Description du gouvernement de Bourgogne*, 2<sup>o</sup> éd. Dijon, 1734, p. 317 et suiv.

*Mandement de Bourg.* — Attignat, Bourg, Buellas, Chaveyriat, Crangeat, Fleyriat, Laleyriat, Lingeat, Longchamp, Montcel, Montracol, Montagnat, Montfalcon, Péronnas, Polleyzet, Polliat, Servas, Saint-André-le-Pannous, Saint-Denis-le-Ceyzériat, Saint-Bemy, Vacagnoles, Vandeins, Viriat.

*Mandement de Châtillon-les-Dombes.* — Athaneins, auj. Baneins, Béreins, Chanoz-Châtenay, Châtillon-les-Dombes, Clémenciat, Dompierre-sur-Chalaronne, Fleurieux, Neuville-les-Dames, Romans, Saint-Georges-de-Renon, Sandrans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Cyr-sur-Chalaronne.

*Mandement de Coligny.* — Beaupont, *Cessiat*, Chevignat, Coligny, Collionaz, la Courbatière, Courmangoux, Poisoux, Boissiat, *Saint-Jean-d'Étreux*, Saint-Remy-du-Mont, Verjon, Villemotier.

*Mandement de Gourdans.* — Charnoz, Gourdans, Saint-Maurice-de-Gourdans.

*Mandement de Jasseron.* — Ceyzériat, Jasseron, Lyonnrières, Meillonas, Ramasse, Sanciat, Saint-Just.

*Mandement de Lange.* — Craz-sur-Reyssouze, Étrez.

*Mandement de Loyes.* — Cbâtillon-la-Palud, Crans, Loyes, Rignieux-le-Franc, Vilette-de-Loyes, Vilette-de-Richemont.

*Mandement de Miribel.* — *Caluire*, Miribel, Neyrou, Rillieux, Sathonnay, Thil, Tramoyes.

*Mandement de Montanay.* — Mionnay, Montanay, Romauèche.

*Mandement de Montdidier.* — *Aromas*, *Burigna*, *Ceffia*, *Chaléas*, *Chavagnat*, *Coisiat*, Corveyssiât, *l'Hôpital*, *Saint-Martin-de-Vaugrigneuse*, Saint-Maurice-d'Échazéau, *Thoïrette*, *Vilette*.

*Mandement de Montluel.* — Balan, Béligneux, Beynost, la Boisse, Bressolles, Chanoz, Dagnieux, Jallieux, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix, Saint-Maurice-de-Beynost.

*Mandement de Montrevel.* — L'Abergement, Aisnes, Asnières, Bény, Cuët, Curtafond, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marboz, Montrevel, Pirajoux, Sullignat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Martin-le-Châtel.

*Mandement de Pérourges.* — Bourg-Saint-Christophe, Faramans, Meximieux, Pérourges, Samans, Saint-Éloi, la Valbonne.

*Mandement de Pont-d'Ain.* — Certines, Gravelles, Journans, Meyriat, Neuville-sur-Ain, Oussiat, Pont-d'Ain, Revonnas, Rignal, les Rippes, Saint-Martin-du-Mont, Thol, Tossiat, Turgon.

*Mandement de Pont-de-Vaux.* — Arbigny, Chavannes sur-Reyssouze, Gorrevod, les Granges, Pont-de-Vaux, Sermoyer, Saint-Bénigne.

*Mandement de Pont-de-Veyle.* — Bey, Bézemême, Biziat, Cormoranche, Cruzilles, Grièges, Laiz, Lingens, Mépillat, Pont-de-Veyle, les Rebutins, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Jean-des-Aventures, auj. Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Vonnas.

*Mandement de Saint-Julien-sur-Reyssoze.* — Mantenay, Montlin, Saint-Julien-sur-Reyssouze.

*Mandement de Saint-Paul-de-Varax.* — Les Blanchères, Charluat, Saint-Paul-de-Varax.

*Mandement de Saint-Trivier-de-Courtes.* — Busserolles, Chamandrey, la Chapelle-Tècle, Cormoz, Courtes, Curciat, Domsure, Grandval, Grandvillars, Lescheroux, Servignat, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Tagisset, Vernoux, Vescours, Villeneuve.

*Mandement de Treffort.* — Arnans, Covent, Cuisiat, Dhuis, Drom, Pressiat, Simandres-sur-Suran, Treffort.

*Mandement de Varambon.* — Bublanne, Druillat, les Feuilletts, Mollon, Prins, la Tranclière, Priay, Varambon.

*Mandement de Villars.* — Birieu, Bussiges, Condeyssiats, Cordieux, Joyeux, le Montellier, la Peyrouse, Saint-André-de-Corcy, Saint-Marcel, Saint-Nizier-le-Désert, Versailleux, Villars.

*Mandement de Villereversure.* — Bohas, Cize, Hautecourt, Bomanèche-la-Montagne, Villereversure.

### ÉLECTION ET RECETTE DE BELLEY.

*Mandement de Matafelon.* — Heyriat, Izernore, Matafelon, Samognat, Sonthonnax-la-Montagne.

*Mandement de Montréal.* — Apremont, Arbent, Bélignat, Cbevillard, Dortan, Géovreissiat, Giriat et Peyriat, Groissiat, Maillat, Martignat, Montréal, Mornay, Napl, Oyonnax, Saint-Martin-du-Frêne, Veyziat, Volognat.

*Mandement de Nantua.* — Belleydoux, Brénod, Champfromier, Charix, Échallon, Lalleyriat et le Poizat, Montanges, Nantua, les Neyrolles, Port, Saint-Germain-de-Joux.

*Mandement de Poncin.* — La Balme-Sappel, Bolozon, Cerdon, Étables, Leyssard et Serrières-sur-Ain, Mérignat, Poncin, Saint-Alban.

*Mandement de Rossillon.* — Ambléon, Amezieu, Andert, Arbignieu, Armix, la Balme-de-Pierre-Châtel, Belley, Bénonces, Béon et Luyrieux, Billieu, Bons, Brégnier, Brens, Briord, la Burbanche, Ceyzérieu, Chaley, Chanas, Chatonod, Chavornay, Chazey et Rothernod, Chemillieu-de-Parves, Colomieu, Condon, Contrevoz, Conzieu, Cormaranche, la Coux, Cressieu, Cressin, Culoz, Cuzieu, Escrivieu, Flaxieu, Gélignieu, Groslée, Hauteville, Hostiaz, Innimond, Izieu, Lavours, Lompnas, Longecombe, Lhuis, Lompnes, Magnieu, Marchamp, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Montagnieu, Nattages, Ordonnaz, Parves, Peyrieu, Pézieu, Polliu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoit, Saint-Boys, Saint-Champ, Saint-Didier, Saint-Germain-Ies-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Seillionas, Serrières-de-Briord, Talissieu, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes, Yon et Cerveyrieu.

*Mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.* — L'Abergement-de-Varey, les Alymes, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Château-Gaillard et Cormoz, Douvres, Jujurieux, Leyment, Saint-Denis-le-Chosson, Saint-Germain-d'Ambérieu, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Maurice-de-Bemens.

*Mandement de Saint-Rambert.* — Aranc, Montgriffon et Rougemont, Arandas, Argis, Champdor, Cleyzieu, Corcelles, Corlier, Évôges, Izenave, Lantenay, Montferrand, Nivollet, Oncieu, Saint-Jérôme, Saint-Rambert, Tenay, Vieu-d'Izenave.

*Mandement de Saint-Sorlin.* — Ambutrix, Chazey-sur-Ain, Lagnieu, Loyettes, Rignieu-e-Désert, Sainte-Julie, Saint-Sorlin, Saint-Vulbas, Soudon, Vaux, Villebois.

*Mandement de Seyssel.* — Anglefort, Arloz, Billiat, Chanay, Châtillon-de-Michaille et Ardon, Corbonod, Craz-en-Michaille, Genissiat, Injoux, Lhopital, Longeray, Mentières, Musinens, Ochiaz, la Rivière et Forens, Seyssel, Surjoux, Villes, Vouvray.

*Mandement de Valromey.* — Belmont, Chandossin, Champagne-en-Valromey, Charancin, Cheillieu et Poyzieu, Fitignieu, le Grand-Abergement, Hotonnes, Lilignod, Lochieu, Lompnieu, Luthézieu, Maconod, Méraléaz, Passin, le Petit-Abergement, la Rivoire. Ruffieu, Songieu, Sonthonod, Sutrieu, Vieu, Virieu-le-Petit.

*Bailliage de Gex.* — Cessy, Chalex, *Chambésy*, Chevry, *Collex*, Collonges, *Crassier*, Crozet, Divonne, Farges, Fernay, Gex, Grilly, *Haire-la-Ville*, *Meyrin*, Moëns, Ornex, Peron, Pouilly, Prevestin, *Sacconnex*, Saint-Jean-de-Gonville, Sauverny, Thoiry, *Verny*, *Versoix*.

### ÉLECTION ET RECETTE DE TRÉVOUX.

Avant son annexion à la France, la Dombes était pays d'États. A l'origine, les États de Dombes se réunissaient avec ceux du Beaujolais et répartissaient l'impôt entre ces deux provinces. Par la suite, ils se réunirent seuls à Trévoux. Les États de Dombes votaient l'impôt et prenaient part à sa répartition qui se faisait par châtellenies<sup>(1)</sup>. Les choses se passèrent ainsi jusqu'en 1781, époque où l'intendance de Dombes fut convertie en une simple délégation de l'intendance de Bourgogne. A partir de cette époque jusqu'à la Révolution, la Dombes forma une élection de la Généralité de Dijon. Le tribunal de l'élection de Dombes siégeait à Trévoux.

*Châtellenie d'Ambérieux.* — Ambérieux, Arcieux, le Breuil, Brevassin, Fontanelle, Juys, la Micholière, Montberthoud, Monthieux, le Rosey, San-Massonnière, Saint-Olive, Savigneux, la Serpolière, Tartarin.

*Châtellenie de Baneins.* — Baneins ou Athaneins, Dompierre-sur-Chalaronne, Montpopier.

*Châtellenie de Beauregard.* — Beauregard, Fareins, Fléchère, Frans, Gleteins, Guillermin, Jassans, Messimy, Mont-Demangue, Naipras, Perrat, Perrat, le Puy, Rue-Basse, Vilette.

*Châtellenie de Chalamont.* — Belvey, Biard, Chalamond, la Chapelle, Châtenay, la Chaussée, Colombier, les Devises, Dompierre-de-Chalamont, la Fange, la Franchise, la Froidière, Lentet, Maison-Blanche, Grand-Marais, Mas-Bâton, Mas-Bletat, Mas-Boney, Mas-Boucher, Mas-Buclat, Nasdu-Four, Mas-Guillot, Mas-Gillet, Mas-Granger, Mas-Hugues, Mas-Massard, Mas-Saint-André, Mont-

<sup>(1)</sup>AUBRET, *Mémoires de Dombes*, t. II, p. 494, 497, 500, 527, et t. III, p. 57, 237.



bernon, Montfavrey, Montfayol, Onsuères, Peliet, Bonzuel, Saint-Martin, la Serpolière, Tournus, Volardières.

*Châtellenie du Châtelard.* — La Bassole, Beaumont, les Bonnes, Bridon, Cerisier, la Chapelle, le Chapy, le Châtelard, Clerdan, Marlieux, Montblanc, Montrozat, les Mures, Perin, Saint-Georges-de-Renon, Saint-Germain-de-Renon, la Suisse, la Ville, Villette.

*Châtellenie de Lent.* — La Chapelle-Saint-Pierre, Grand-Champ, Lent, Longris, Mas-du-Biolle, Mas-de-Châtillon, Mas-de-Layet, Monthugon, Servas.

*Châtellenie de Lignieu.* — Herbages, Lignieu, Limandas, Rancé, Saint-Jean-de-Thurigneux.

*Châtellenie de Montmerle.* — Amareins, la Bâtie, Bétheneins, Cesseins, le Calleton, Chaneins, Chaillouvres, Chavagneux, Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lury, Montceaux, Montmerle, Sainte-Catherine, Simandre, Tavernost, la Tour, Valeins.

*Châtellenie de Saint-Trivier.* — Barbillon, Coralin, la Joux, Montagnieux, Percieux, Romanans, Saint-Christophe, Saint-Trivier, le Trembley.

*Châtellenie de Thoissey.*—Les Avaneins, Barbarel, Beaumont, Béseneins, la Botte, Bourchanin, le Caillat, Challes, Champanel, Chazelles, Colonge, la Colonge, Combanet, Corcelles, Garnerans, les Hars, Illiat, les Jouberts, le Deau, Léonard, Lépiney, le Martelet, Méréges, Misériat, Mogneneins, le Moine, Moment, Montezan, Montgoin, Offanans, Peyzieux, Pionneins, la Plate, la Poype, Port-Jean-Gras, Port-de-Thoissey, Saint-Alban, Saint-Blaise, Saint-Claude-de-Fleurieux, Saint-Didier, Saint-Étienne, Saint-Jean, Saint-Loup, Thoissey, Valenciennes, Vannans, Ville-Solier.

*Châtellenie de Trévoux.* — Balmont, Fétan, Fourquevaux, Machard, Massieux, la Montluède, Parcieux, Pouilleux, Reyrieux, le Roquet, la Sidoine, Tanay, Toussieux, Trévoux.

*Châtellenie de Villeneuve.*— Agnereins, Ars, Bierse, Bolas, le Boujard, Chaleins, la Chapelle, Chavaleins, Cibeins, Fontaine, Fournieux, Gleteins, Graveins, Haute-Chanal, Mizérieux, Ouroux, Saint-Pierre, Sainte-Euphémie, Villeneuve, Villon, Yon.

## DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES.

A la veille de la Révolution, le territoire du département de l'Ain était divisé entre cinq diocèses appartenant à trois provinces ecclésiastiques différentes : les diocèses de Lyon, de Saint-Claude et de Macon qui dépendaient de la province ecclésiastique de Lyon, le diocèse de Belley qui avait pour métropole Besançon, et le diocèse de Genève qui faisait partie de la province ecclésiastique de Vienne.

### 1. DIOCÈSE DE LYON.

Avant la création du diocèse de Saint-Claude, le diocèse de Lyon comptait à l'orient de la Saône, 413 paroisses ou succursales, réparties entre neuf archiprêtres, y compris

les archiprêtres de Bourg et de Nantua, démembrés, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le premier, de l'archiprêtre de Bâgé, et le second, de l'archiprêtre d'Ambronay<sup>(1)</sup>.

*Archiprêtre d'Ambronay.* — Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Apremont, Aranc, Arpent, Bellignat, Bénonces, Blyes, *Bois d'Amont, succursale des Rousses*, Bolozon, Briord, Challes-la-Montagne, Charix, Château-Gaillard, Châtillon-de-Corneille, Chazey-sur-Ain, *Choux, Cinquestrat*, Cleyzieu, Corlier, Dortan, Douvres, Évoges, Géovreissiat, Géovreisset, Granges, Groissiat, Groslée, Izenave, Izernore, *Jeurre*, Jujurieux, L'Abergement-de-Varey, Lagnieu, Lantenay, Leyment, Lhuis, Lompnas. *Longchaumois*, Loyeltes, Marchamp, Martignat, Matafelon, *Molinges*, Montagnieu, *Montcusel*, Montgriffon, Montréal, *Morez*, Mornay, Napt, Nivoilet, Oncieu, Oyonnax, Poncin, Prouieux, Rignieux-le-Désert, *les Rousses*, Saint-Benoit-de-Cessieu, *Saint-Claude*, Saint-Denis-le-Chosson, *Saint-Georges*, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Jérôme, Sainte-Julie, Saint-Maurice-de-Remens, Saint-Rambert. *Saint-Sauveur-le-Villars*, Saint-Sorlin, Saint-Vulbas, Samognat, Seillonas, *Septmoncel*, Serrières. Sonthonnax-la-Montagne, Souclin, Torcieux, Vaux, Veyziat, Villebois, *Viry*.

*Archiprêtre de Bâgé.* — Arbigny, Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, *Bantanges*, Béreyziat, Boissey, Boz, *Brienne, la Chapelle-Naude, la Chapelle-Thécle*, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Crottet, Curciat, Dommartin-de-Larenay, Feillens, *la Genève*, Gorrevod, Gréziat, *Jouvençon*, Manziat, *Menêtreuil, Monpont*, Pont-de-Vaux, *Rancy*, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouze. Saint-Jean-sur-Veyle. Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, *Sornay*, Vescours.

*Archiprêtre de Bourg.*— Attignat, Beaupont, Bény, Bourg, Confrançon, Gras, Cuët-les-Montrevel, Curtafond, Domsure, Étrez, Fleyriat, Foissiat, Jayat, Lescheroux, Malafretaz, Mantenay, Marboz, Marsonnas, Péronnas, Pirajoux, Polliat, Saint-Denis-le-Ceyzériat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Viriat.

*Archiprêtre de Chalamont.* — Balan, Beynost, Béliignieux, Birieux, la Boisse, Bourg-Saint-Christophe, Bressoles, Bublanne, Chalamont, Charnoz, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Cordieux, Crans, Dagneux, Dompierre-de-Chalamont, Faramans, Gourdans, Jailleux, Joyeux, Loyes, la Madeleine-de-Varambon, Meximieux, le Montellier, Montluel, Mollon, Niévroz, Pérouges, Pizay, le Plantay, Priay, Rigneux-le-Franc, Romanèche-la-Saussaye, Ronzuel, Saint-Barthélemy-de-Montluel, Sainte-Croix, Saint-Éloy, Saint-Étienne-de-Montluel, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Marcel, Saint-Martin-de-Miribel, Saint-Martin-de-Chalamont, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Romain-de-Miribel, Samans, Thil, Tramoyes, Versailleux, Villars, Villette, Villieux.

*Archiprêtre de Coligny.*— *Andelot, Bourcia, Brouailles, Champagnat, Châtel, Civriat*, Coligny, *Condal*, Courmangoux, Cormoz, *Cousance, Cuiseaux*, Cuisiat, *Dignat, Dommartin, Épy, Frontenaud*,

<sup>(1)</sup> J'imprime en italiques les noms des paroisses appartenant aux départements actuels du Jura ou de Saône-et-Loire.

*Joudes, Montagnat-le-Reconduit, Nant, Nantey, Rosay, Saint-Amour, Sainte-Croix, Saint-Jean-des-Treux, Saint-Remy-du-Mont, Saint-Sulpice, Varennes, Verjon, Veiria, Villemotier.*

*Archiprêtré de Bombes.* — L'Abergement, Agnereins, Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Ars, Baneins, Beauregard, Béreins, Bey, Bussiges, Cesseins, Chaleins, Chaneins, Chanteins, Civrieux, Clémenciat, Cormoranche, Cruzilles, Dompierre-sur-Chalaronne, Fareins, Fleurieux, Francheleins, Frans, Garnerans, Genay, Genouillieux, Grièges, Guerreins, Jassans, Hliat, Juis, Laiz, Lurcy, Masieux, Mèpillat, Messimy, Mionnay, Mizérieux, Mogneneins, Montceaux, Montagneux, Montanay, Montmerle, Neyron, Parcieux, Percieux, Peyzieux, Pont-de-Veyle, Pouilleux, Rancé, Reyrieux, Rillieux, Riottiers, Saint-André-d'Huiariat, Saint-Barnard, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Olive, Saint-Trivier-sur-Moignans, Savignieux, Thoisse, Toussieux, Trévoux, Valeins, Villeneuve.

*Archiprêtré de Nantua.*—La Balme, Cerdon, Challes, Chevillard, Condamine-la-Doye, Étables, Leyssard, Maillat, Mérignat, Nantua, les Neyrolles, Peyriat, Port, Saint-Alban, Saint-Martin-du-Frêne, Serrières-sur-Ain, Solomiat, Vieu-d'Izenave, Volognat.

*Archiprêtré de Sandrans.* — Beaumont, Biziat, Bouligneux, Buellas, Chanoz, la Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-les-Dombes, Chaveyriat, Condeyssiats, Lent, Longchamp, Luponas, Marlieux, Mézériat, Montcet, Montfalcon, Montbieux, Montracol, Neuville-les-Dames, Perrex, la Peyrouze, Romans, Saint-André-de-Corcy, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-André-le-Pannoux, Saint-Christophe, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Renon, Saint-Germain-de-Renon, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Remy, Sandrans, Servas, Sulignat, Vandeins, Vonnas.

*Archiprêtré de Treffort.* — Arnans, Aromas, Bohas, *Chalie, Ceiffiat, Charnoz,* Chavannes, Certines, Ceyzériat, Cize, *Coisiat, Condes, Corent, Corveyssiats, Cuisiat, Dreissiat,* Droni, Druilliat, *Genod, Cermagnat, Gigny,* Hautecourt, Jasseron, Journans, *Leins, Louvenne,* Meillonas, Meyriat, le Moneta, Montagnat-en-Bresse, *Montagna-le-Templier, Montfleur,* Neuville-sur-Ain, Oussiat, Pont-d'Ain, Pouillat, Pressiat, Ramasse, Revonnas, Rignat, Romanèche-la-Montagne, *Saint-Imitier, Saint-Julien,* Saint-Martin-du-Mont, Saint-Maurice-d'Échazaux, Simandre, Tossiat, la Tranclière, Treffort, *Valfin, Vescles, Villechantria, Villereversure, Vilette, Vosbles.*

## 2. DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE<sup>(1)</sup>.

Ce diocèse fut créé par bulle du pape Benoît XIV, en date du 22 janvier 1742. Sur les cent et quelques paroisses qui le composaient, une dizaine seulement étaient empruntées au diocèse de Besançon, les autres avaient été cédées au nouveau diocèse par l'archevêque de Lyon, *M.* de Rochebonne, qui n'aurait pas demandé mieux que d'en

<sup>(1)</sup> Sur la création du diocèse de Saint-Claude, voir Aug. BERNARD, *Notice historique sur le diocèse de Lyon et les Appendices aux cartulaires de Savigny et d'Ainay*, p. 1010 et suiv.

céder davantage, pour peu que le futur évêque, M. Bouhier, en eût exprimé le désir, ce qu'il se garda bien de faire.

Voici quelle était, en 1789, la composition du diocèse de Saint-Claude :

#### PAROISSES CEDEES PAR L'ARCHEVEQUE DE LYON.

*Archiprêtré de Coligny.* — Les 31 paroisses ou succursales comprises dans cet archiprêtré. Sur ce nombre sept appartenaient au territoire de notre département; ce sont celles de Coligny, Courmangoux, Cormoz, Cuisiat, Saint-Remy-du-Mont, Verjon et Villemotier.

*Archiprêtré de Treffort.* — Amans, Aromas, Chalie, Ceiffiat, Charnoz, Chavannes, Cize, Coisiat, Coudes, Cornod, Corveyssiat, Deissiat, Drom, Genod, Germagnat, Gigny, Jasseron, Leins, Louvenne, Meillonas, *Montagna-le-Templier*, *Montfleur*, Pouillat, Pressiat, Ramasse, *Saint-Imitier*, *Saint-Julien*, Saint-Maurice-d'Échazaux, Simandre, *Valfin*, *Vescles*, *Villechantria*, *Villettes*, *Vosbles*.

*Archiprêtré d'Ambronay.* — Apremont, Arbent, Bellignat, *Bois-d'Amont*, Bolozon, *les Bouchoux*, Charix, *Choux*, *Cinquestral*, Dortan, Géovreisset, Géovreissiat, Grange, Groissiat, Izernore, *Jeurre*, *Longchaumois*, Martignat, Matafelon, *Molinges*, *Montcusel*, Montréal, *Morez*, Mornay, Napt, Oyonnax, *les Rousses*, *Saint-Claude*, *Saint-Georges*, *Saint-Sauveur-le-Villars*, Samognat, *Septmoncel*, Sonthonnax-la-Montagne, Veysia, Viry.

#### PAROISSES CEDEES PAR L'ARCHEVEQUE DE BESANÇON.

*Charchillia et Maisoz, les Crozets, Grandvaux et les Piards, Lect, Maissia, Martignia, Morbier et Bellefontaine, Moyrans, la Bixouse et Château-des-Prés, Saint-Lucipin.*

### 3. DIOCÈSE DE MÂCON.

Le diocèse de Mâcon, suffragant de celui de Lyon, possédait quatre paroisses seulement, sur la rive gauche de la Saône, au département actuel de l'Ain. Ces quatre paroisses étaient : Aisne ou Vésines, Asnières, Reyssouze et Saint-Laurent; elles dépendaient de l'archiprêtré maçonnois du Vériset.

### 4. DIOCÈSE DE BOURG.

A la demande de la cour de Savoie, le pape Léon X érigea la ville de Bourg en évêché par une bulle du mois de juin 1515, avec, comme diocèse, la Bresse, la Dombes et ce que l'archevêque de Lyon possédait dans le comté de Bourgogne. Le 1<sup>er</sup> octobre 1516, François I<sup>er</sup> obtenait du même pape une bulle qui révoquait la

bulle d'érection. Sur les instances de Charles-Quint, Léon X rétablit l'évêché de Bourg, le 13 novembre 1521, mais Paul III le supprima définitivement le 4 janvier 1534 et réincorpora son ressort au siège métropolitain de Lyon.

#### 5. DIOCÈSE DE BELLEY.

Avant la Révolution, le diocèse de Belley comprenait 112 paroisses ou annexes réparties entre huit archiprêtres désignés par un numéro d'ordre ; trois de ces archiprêtres appartenaient au « Bugey de France », trois au « Bugey de Savoie » et deux au Dauphiné. Seuls, les archiprêtres I, I, III se trouvaient compris dans les limites du département actuel de l'Ain.

#### BUGEY DE FRANCE.

*Archiprêtre I.* — Andert, Arbignieu, Relley, Billieu, Bons, Brens, Chalonod, Ghazey, Chemillieu, Condon, Cressieu, Cuzieu, Écrivieux, Magnieu, Massignieu, Nattages, Parves, Pézieu, Saint-Champ.

*Archiprêtre II.* — Ambléon, Brégnier, Collomieu, Conzieu, Gélignieu, Izieu, Peyrieu, Prémeyzel, Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel et la Balme, Saint-Boys, Saint-Germain-les-Paroisses.

*Archiprêtre III.* — Arandas, Argis, Armix, la Burbanche, Contrevoz, Evôges, Hosliaz, Innimond, Lacoux, Longecombe, Oncieu, Ordonnas, Prémillieu, Pugieu, Rossillon, Tenay, Thézillieu, Saint-Romain et Saint-Étienne-de-Virieu-le-Grand.

#### BUGEY DE SAVOIE.

*Archiprêtre IV.* — Billième, Entressesse, Jongieux, Loisieux, Lucey, Meyrieux, Ontex, Saint-Didier, Saint-Jean-de-Chevelu, Saint-Martin-du-Villard, Saint-Paul, Saint-Pierre-d'Alvey, Traize, Trévoy, Verthemex, Yenne.

*Archiprêtre V.* — Aiguebelette, Attignat, Ayn, la Bauche, Dullin, Lépin, Marcieux, Nances, Novalaise, Oncin, Saint-Alban, Saint-Béron, Saint-Franc, Vétel.

*Archiprêtre VI.* — Avressieux, Belmont, la Bridoire, Champagnieu, Gerbais, Grésin, Rochefort, Saint-Genix-d'Aoste, Sainte-Marie-d'Alvey, Saint-Maurice-de-Rotherens, Tramonex.

#### DAUPHINE.

*Archiprêtre VII.* — Aoste, Bouchage, Buvin, Ciers, Corbelin, Granieu, Saint-André-d'Audin, Saint-Didier, Saint-Symphorien, Thuellin, Veyrins.

*Archiprêtre VIII.* — Avaux, Chimilin, Domessin, Fitolieu, Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Romagnieu, Saint-Albin, Saint-André-du-Gaz, Saint-Jean-d'Avelane, Vaulserre.

AIN.

II

IMPRIMERIE  
NATIONALE

L'Assemblée Constituante ayant décrété la formation d'un diocèse par département, il semble que le siège épiscopal du département de l'Ain eût dû être fixé à Bourg; il n'en fut rien cependant : des influences bugistes habilement mises en œuvre le firent maintenir à Belley, mais on l'enleva à son ancienne métropole de Besançon pour le donner à celle de Lyon. Supprimé par le Concordat de 1802 qui le réunit au diocèse de Lyon, le diocèse de Belley fut rétabli par le Concordat de 1817 et rendu à la province ecclésiastique de Besançon. Il est aujourd'hui divisé en cinq archidiaconés correspondant aux cinq arrondissements de Bourg, de Belley, de Gex, de Nantua et de Trévoux

#### 6. DIOCÈSE DE GENÈVE.

Ce diocèse, dont le siège épiscopal fut transféré à Annecy, en 1535, était divisé en huit doyennés, les doyennés d'Annecy, de Bumilly, de Ceyzérieu, de Vuillonex, d'Annemasse, de Salanche, d'Alinge et d'Aubonne. Deux de ces circonscriptions ecclésiastiques appartenaient, pour la plus large part, au territoire du département de l'Ain : le doyenné d'Aubonne qui renfermait les paroisses du pays de Gex et de la Michaille, et le doyenné de Ceyzérieu, qui correspondait au Valromey.

*Doyenné d'Aubonne.* — *Allaman*, Allemogne, Ardon, *Arzier*, Asserens et Marval, *Aubonne*, *Bassins*, *Begnins*, Belleydoux, Billiat, *Bossi*, *Bourdigny*, *Bursinel*, *Bursins*, *Burtigny*, *Céliny*, Cessy, Chalex, Champfromier, Chanay, Châtillon-de-Michaille, Chevry, Chézery, *Coinsins*, *Colex*, Collonges, *Crasier*, Craz-en-Michaille, Crozet, *Dardagny*, Divonne, Echallon, *Essertines*, Farges, *Féchy*, Fernay, Génissiat, *Genollier*, Gex, *Gilly*, *Gimel*, *Gingins*, *Grand-Saconnex*, *Grens*, Grilly, L'Hôpital, Injoux, Lalleyriat, Lancrens, *Mategnins*, *Meyrins*, Moëns, Montanges, *Montherod*, Musinens, *Nyon*, Ochiaz, Ornex, *Peicy*, *Peney*, Peron, *Perroy*, *Pisy*, Pougny, Pouilly-Saint-Genis, *Pregny*, Prévessin, *Promenthoux*, *Russins*, *Saint-Cergues*, Saint-Germain-de-Joux, Saint-Jean-de-Gonville, *Satigny*, *Saubraz*, Sauverny, Segny, Sergy, Surjoux, Thoiry, Tougin, *Trélcx*, *Vernier*, *Versoix*, Versonnex, *Vich*, Villes, Vouvray.

*Doyenné de Ceyzérieu.* — Ameyzieu, Anglefort, Belmont, Béon, Brénod, Cerveyrieu, Ceyzérieu, Champagne, Champdor, *Chanaz*, Chandossin, Charancin, Chavornay, Chemillieu, *Chindrieux*, Corbonod, Corcelles, Cormoranche, Gressin, Culoz, Dorche, Flaxieu, Fitignieu, le Grand-Abergement, Hauteville, Hotonnes, Lavours, Lilignod, Lochieu, Lompnes, Lompnieu, Luthézieu, Marignieu, Massignieu, Méraléaz ou Brénaz, *Molard-de-Vions*, *Motz*, Passin, le Petit-Abergement, Polliou, Rochefort, Ruffieu, *Ruffieux*, Saint-Martin-de-Bavel, Saint-Maurice-de-Charancin, *Saint-Pierre-de-Curtille*, *Serrières*, *Seysse*, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Vieu, Virieu-lo-Pelit, Vongnes, Yon.

(<sup>1</sup>) *Ordo divini officii recitandi. . . ad usum diœcesis bellicensis pro anno domini MCMIV, p. 151-164.*

*Doyenné de Rumilly-en-Albanais.* — Une seule des paroisses de ce doyenné, la paroisse de Léaz, appartient au département de l'Ain; les autres dépendent du Genevois ou de la Haute-Savoie.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces doyennés se subdivisaient en archiprêtrés. Voici ceux de ces archiprêtrés qui appartenaient, en tout ou en partie, au territoire du département de l'Ain.

#### DOYENNE DE CEYZERIEU.

*Archiprêtré de Seyssel.* — *Chindrieux, Molard-de-Vions, Motz, Ruffieux, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières, Seyssel* (Haute-Savoie, ancienne paroisse de Seyssel, Ain).

*Archiprêtré du Haut-Valromey.* — Le Grand-Abergement, Hotonnes, Lilignod, Lompnieu, Le Petit-Abergement, Ruffieu, Songieu, Sutrieu.

*Archiprêtré du Bas-Valromey.* — Belmont, Brénas, Champagne, Chandossin, Charancin, Chavornay, Chemillieu, Fitignieu, Lochieu, Luthézieu, Passin, Poisieu, Romanieu, Saint-Maurice-de-Charancin, Vieu, Virieu-le-Petit.

*Archiprêtré de Flaxieu.* — Amezieu, Béon, Ceyzérieu, *Chanaz*, Cressin, Culoz, Flaxieu, Lavours, Marignien, Polliou, Saint-Martin-de-Bavel, Talissieu, Vongnes, Yon.

*Archiprêtré de Champdor.* — Brénod, Champdor, Corcelles, Cormaranche, Hauteville.

#### DOYENNE D'AUBONNE.

*Archiprêtré de Champfromier.* — Anglefort, Ardon, Arlod, Beleydoux, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-de-Michaille, Corbonod, Craz-en-Michaille, Echallon, Génissiat, Giron, L'Hôpital, Injoux, Lalleyriat, Montanges, Musinens, Ochiaz, Retord, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes, Vouvray.

*Archiprêtré du Haut-Gex.* — Cessy, Chevy, Crozet, Divonne, Ferney, Gex, Grilly, *Haire-la-Ville*, Lélex, *Matigniens*, *auj.* : *Mategnins, Meyrins*, Moëns, Ornex, *Pregny*, Prévessin, *Saconnex*, Sauvigny, Tougin, *Vernier*, Vesancy, Versonnex, *Versoix*.

*Archiprêtré du Bas-Gex.* — Allemogne, Chalex, Chézery, Collonges, Farges, Lancrans, Peron, Pougny, Pouilly-Saint-Genis, *Russins*, Saint-Jean-de-Gonville, Sergy, Thoiry.

## VII. — PÉRIODE MODERNE.

## CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale chargeait son Comité de constitution, augmenté pour la circonstance d'un certain nombre de représentants, de procéder à une nouvelle division du royaume. Les historiens de la Révolution répètent complaisamment que, dans l'esprit des Constituants, cette mesure avait pour but de briser les anciennes divisions territoriales de la France et d'en faire perdre jusqu'au souvenir. Rien n'est plus faux que cette conception *a priori*; il n'y a pour s'en convaincre qu'à se reporter au rapport sommaire qui fut déposé sur le bureau de l'assemblée, par Bureaux de Pusy, à la séance du 8 janvier 1790. On y verra qu'avant de commencer ses travaux le Comité de constitution avait engagé les provinces à proposer les divisions qu'elles croiraient le plus utiles à leur commerce, à leur agriculture, à leurs manufactures, à leurs localités, et que jamais il ne s'était permis de faire un changement à des dispositions convenues entre les parties intéressées, à moins de nécessité absolue ou de contravention aux décrets de l'Assemblée.

Les principes qui ont guidé les membres du Comité de constitution dans leur travail sont clairement exposés dans le rapport que l'on vient de citer, et témoignent hautement du désir de respecter, dans la mesure du possible, les anciennes coutumes et les anciens souvenirs.

« Votre Comité », déclare Bureaux de Pusy, « a considéré que moins les usages et les relations actuelles éprouveraient de changements, plus il y aurait de motifs à la confiance, plus il y aurait de facilité à faire goûter le nouveau régime; que la nouvelle division du royaume, destinée à simplifier et à perfectionner l'administration, devait offrir à l'esprit l'idée d'un partage égal, fraternel, utile sous tous les rapports et jamais celle d'un déchirement ou d'une dislocation du corps politique; et que, par conséquent, les anciennes limites des provinces devaient être respectées, toutes les fois qu'il n'y aurait pas utilité réelle ou nécessité évidente de les détruire <sup>(1)</sup>. »

<sup>(1)</sup> *Rapport sommaire de la nouvelle division du royaume fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de constitution, par M. Bureaux de Pusy, à la séance du vendredi 8 janvier 1790. Voir, dans le*

même sens, le discours prononcé le 3 novembre 1789, par THOURET, membre du Comité de constitution, sur la nouvelle division territoriale du royaume.



En fait, c'est bien ainsi que l'on procéda : les cadres des divisions nouvelles se confondaient, en réalité, avec ceux des anciennes; seulement, comme l'Assemblée avait fixé à 324 lieues carrées, en moyenne, la superficie de chaque département, les provinces d'une étendue supérieure furent subdivisées en un certain nombre de départements dont les limites coïncidaient, en règle générale, avec celles de la province qui leur avait donné naissance. Quant aux provinces trop petites pour former à elles seules des départements, on les groupa, suivant leurs affinités historiques, de manière à atteindre la superficie réglementaire. C'est ainsi que la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, qui avaient longtemps vécu sous l'administration des princes de Savoie, se trouvèrent réunis dans l'une des divisions nouvelles créées par l'Assemblée nationale.

Pour ce qui est de la Dombes, qui avait appartenu pendant plusieurs siècles à la maison de Beaujeu, il fut un instant question de l'unir au Beaujolais pour former un département<sup>(1)</sup>. Ce projet, qui enlevait au département du Rhône-et-Loire une de ses meilleures provinces, fut sans doute combattu par les députés de la sénéchaussée de Lyon; toujours est-il que, conformément aux conclusions de son Comité de constitution, assemblée attribua la principauté de Dombes au département de l'Ain.

Ce département se trouvait ainsi limité à l'ouest et au sud par deux grands cours d'eau, la Saône et le Rhône, et confinait à l'est à des pays étrangers. Seule la frontière septentrionale devait être conventionnelle; les députés des départements limitrophes en prirent occasion de demander un certain nombre de paroisses qui appartenaient historiquement à la Bresse et que nos représentants leur abandonnèrent, sans compensation et sans raisons suffisantes. C'est ainsi que nous avons perdu Aromas, Burigna, Ceffia, Cessia, Chaléas, Chavagna, Coisia, Cornod, l'Hôpital, Montdidier, Poisoux, Saint-Jean-d'Étreux, Saint-Martin-de-Vaugrigneuse, Thoirette et Villette, qui appartiennent aujourd'hui au département du Jura.

Au sud-ouest, les Lyonnais avaient demandé la Dombes, qui appartenait en grande partie à leurs riches fabricants; mais, finalement, ils se contentèrent de nous prendre Caluire, et encore nous dédommagèrent-ils largement en nous abandonnant six des treize marches ou massages du Franc-Lyonnais : Genay et Saint-Bernard, qui appartenaient en totalité à ce petit pays, Civrieux, Riottiers, Saint-Didier-de-Formans et Saint-Jean-de-Thurigneux qui en dépendaient pour partie.

Le projet de division du territoire en départements ne semble pas avoir suscité de bien vives ni surtout de bien sérieuses objections; mais il n'en fut pas de même lorsque

<sup>(1)</sup> *Nouvelle division de la France en 110 départements par M. Aubry Dubochet, membre de l'Assemblée nationale.* Dans ce projet, la Bresse, le Bugey et le pays de Gex formaient à eux seuls un département.

l'on passa à la division en districts. Le pays, qui jusqu'alors était resté à peu près indifférent, se passionna tout à coup pour le travail du Comité de constitution. La raison de cette différence n'est pas difficile à démêler : la création des départements ne touchait pour ainsi dire pas aux intérêts locaux, ou, pour mieux dire, aux intérêts des villes, car ceux des campagnes, qui n'avaient pas pour les défendre la «nuée formidable» des praticiens et des officiers ministériels, étaient sacrifiés d'avance. Dans chaque département, il n'y avait guère que deux ou trois villes qui pussent prétendre au titre de chef-lieu départemental; toutes, au contraire, avaient l'ambition de devenir chef-lieu de district. Celles qui n'avaient ni commerce, ni industrie, prétendaient que c'était pour elles le seul moyen d'échapper à la ruine; quant aux villes importantes, elles se targuaient de leur richesse et de l'éclat de leur passé pour réclamer comme chose due le siège de l'administration du district.

Le Comité de constitution fut littéralement assailli par des milliers de délégués qui plaidaient avec emportement la cause de leurs commettants. Ce malheureux Comité, dont Dupont de Nemours nous a raconté les tribulations en termes pittoresques<sup>(1)</sup>, ne savait à qui entendre. Finalement, et pour faire le moins de mécontents possible, il multiplia outre mesure le nombre des districts, poussant même la condescendance jusqu'à placer dans des villes différentes le siège de l'administration et celui de la justice. C'est ainsi qu'après avoir divisé le département de l'Ain en neuf districts dont les chefs-lieux étaient Bourg, Montluel, Châtillon-les-Dombes, Pont-de-Vaux, Trévoux, Belley, Nantua, Saint-Rambert et Gex, le projet de décret qui fut voté, le 15 janvier 1790, décidait que les tribunaux qui pourraient être créés dans les districts de Saint-Rambert et de Châtillon seraient placés dans les villes d'Ambérieu et de Pont-de-Veyle et que Bâgé ou Saint-Trivier seraient admis à partager avec Pont-de-Vaux les établissements de leur district<sup>(2)</sup>. Dix jours plus tard, le 25 janvier 1790, le département de l'Ain divisé en neuf districts et quarante-neuf cantons fut définitivement « décrété » par l'Assemblée nationale<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Observations sur les principes qui doivent déterminer le nombre des districts et celui des tribunaux dans les départements par M. Du Pont, député du bailliage de Nemours, membre adjoint du Comité de constitution.*

<sup>(2)</sup> *Décrets de l'Assemblée nationale concernant la division du royaume en 83 départements.* Le premier de ces décrets fut voté le 15 janvier 1790; il débute ainsi : «L'Assemblée nationale, sur le rapport du Comité de constitution, après avoir entendu les députés de toutes les provinces du royaume, a

décidé que la France sera divisée en 83 départements.»

<sup>(3)</sup> On s'est servi, pour établir la division du département en districts, cantons et municipalités des documents suivants : *Dénombrement constitutionnel de la France*, Paris, Desenne, 1791; *État général des départements, districts, cantons et communes de la République*, publication officielle de l'an II; *Carte du département de l'Ain décrété le 25 janvier 1790*, Atlas national de France, n° 45.

1. DISTRICT DE BELLEY.  
(9 cantons.)

*Canton de Belley* (12 municipalités). — Andert et Condon, Arbignieu, Belley, Brens, Chazey, Chemillieu et Parves, Colomieu, Escrivieux et Massignieu, Magnieu, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Virignin.

*Canton de Ceyzérieu* (11 municipalités).— Béon, Ceyzérieu, Cressin, Culoz, Flaxieu, Lavours, Marignieu, Polliou, Rochefort, Talissieu, Vongnes.

*Canton de Champagne* (10 municipalités). — Amezieu, Champagne, Charancin, Chavornay, Fitignieu, Lompnieu, Luthézieu, Sutrieu, Vieu-en-Valromey, Virieu-le-Petit.

*Canton d'Hauteville* (6 municipalités). — Cormaranche, Hauteville, Lompnes, Longcombe, Thézillieu, Vaux-Saint-Sulpice.

*Canton de Lhuis* (10 municipalités). — Ambléon, Briord, Groslée, Innimond, Lhuis, Lompuas, Marchamp, Montagnieu, Ordonnas, Seillonas.

*Canton de Saint-Benoît* (8 municipalités).— Brégner et Cordon, Conzieu, Gélignieux et Murs, Izieu, Peyrieu, Prémeyzel, Saint-Benoît-de-Cessieu, Saint-Bois.

*Canton de Seyssel* (4 municipalités). — Anglefort, Chanay, Corbonod, Seyssel.

*Canton de Songieu* (5 municipalités). — Brénaz, Lilignod, Lochieu, Ruffieu, Songieu.

*Canton de Virieu-le-Grand* (10 municipalités). — Armix et Premillieu, Belmont, la Burbanche, Contrevoz, Cuzieu, Pugieu, Rossillon, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Yon et Gerveyrieu.

2. DISTRICT DE BOUBG-EN-BRESSE.  
(7 cantons.)

*Canton de Bourg-en-Bresse* (15 municipalités). — Bourg-en-Bresse, Buellas, Fieyriat, Lent, Longchamp, Moutagnat, Montracol, Péronnas, Polliat, Saint-André-le-Panoux, Saint-Denis-le-Ceyzériat, Saint-Just, Saint-Remy, Servas, Viriat.

*Canton de Ceyzériat* (12 municipalités).— Bohas, Ceyzériat, Drom, Hautecourt, Jasseron, Journans, Meyriat, Ramasse, Revonnas, Rignat, Romanèche-la-Montagne, Villereversure.

*Canton de Chavannes* (13 municipalités).— Amans, Ceillat, Chavannes-sur-Suran, Corveyssiat, Dalle, Dhuis, Germagnat, Grand-Corent, Pouillat, Saint-Maurice-d'Échazeaux, Sélignat, la Serraz, Simandres-sur-Suran.

*Canton de Coligny* (10 municipalités). — Beaupont, Coligny, Dingier, Domsure, Grand-Villard, Marboz, Pirajoux, Saint-Remy-du-Mont, Verjon, Villemotier. ....

*Canton de Montrevél* (9 municipalités). — Attignat, Grangeat, Cras-sur-Reyssouze, Cuët, Curtafond, Étrez, Foissiat, MontreVel, Saint-Martin-le-Châtel.

*Canton de Pont-d'Ain* (11 municipalités). — Certines, Dompierre-de-Chalamont, Druillat, Gravelles, Neuville-sur-Ain, Pont-d'Ain, Priay, Thol, Tossiat, la Tranclière, Varambon.

*Canton de Treffort* (10 municipalités). — Bény, Courmangoux, Cuisiat, Lionnières, Meillonas, Pressiat, Roissiat, Saint-Etienne-du-Bois, Sanciat, Treffort.

### 3. DISTRICT DE CHÂTILLON-LES-DOBES. (3 cantons.)

*Canton de Châtillon-les-Dombes* (16 municipalités). — L'Abergemeut, Biziat, Chanoz-Châtenay, Châtillon-les-Dombes, Chaveyriat, Ciémenciat, Fleurieux, Luponas, Mézériat, Montcet, Montfalcon, Neuville-les-Dames, Saint-Julien-sur-Veyle, Sulignat, Vandeins, Vonnas.

*Canton de Marlieux* (9 municipalités).— La Chapelle-du-Châtelard, Condeyssiât, Marlieux, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-George-de-Renon, Saint-Germain-de-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans.

*Canton du Pont-de-Veyle* (15 municipalités). — Bey, Confrançon, Cormoranche, Crottet, Cru-zilles, Grièges, Laiz, Mépillat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Sulpice.

### 4. DISTRICT DE GEX. (4 cantons.)

*Canton de Collonges* (6 municipalités). — Chézery, Collonges, Farges, Lancrans, Léaz, Pougny.

*Canton de Ferney* (10 municipalités). — Collex, Ferney, le Grand-Sacconex, Matignin, Moëns, Ornex, Pregny, Prévessin, Vernier, Versoix.

*Canton de Gex* (11 municipalités). — Cessy, Chevry, Crassy et Vesenex, Divonne, Gex, Grilly, Lélex, Sauverny, Segny, Versonnex, Vesancy.

*Canton de Thoiry* (8 municipalités). — Allemogne, Chalex, Crozet, Peron, Pouilly et Saint-Genis, Saint-Jean-de-Gonville, Sergy, Thoiry.

### 5. DISTRICT DE MONTLUEL. (3 cantons.)

*Canton de Chalamont* (9 municipalités). — Chalamont, Chûtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, le Plantay, Ronzuel, Saint-Nizier-le-Désert, Versailleux, Villettes-de-Loyes.

*Canton de Meximieux* (13 municipalités). — Birieux, le Bourg-Saint-Christophe, Charnoz, Cordieux, Faramans, Joyeux, Loyes, Meximieux, Mollon, le Montellier, Pérouges, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi.

*Canton de Montluel* (18 municipalités). — Balan, Béliigneux, Beynost, la Boisse, Bressolles, Dagneux, Miribel, Montluel, Neyron, Niévroz, Pizay, Rillieux, Saint-Didier-d'Aussiat, Sainte-Croix, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Beynost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Thil.

6. DISTRICT DE NANTUA.  
(9 cantons.)

*Canton de Billiat* (8 municipalités). — Arlod, Billiat, Craz-en-Michaille, l'Hôpital-sur-Dorche, Injoux, Ochiaz, Surjoux, Ville-en-Michaille.

*Canton de Brénod* (6 municipalités). — Brénod, Champdor, Corcelles, Izenave, Lantenay, Vieux-Izenave.

*Canton de Châtillon-de-Michaille* (6 municipalités). — Ardon et Châtillon, Champfromier et Forens, Montange, Musinens, Saint-Germain-de-Joux, Vouvray.

*Canton du Grand-Abergement* (3 municipalités). — Le Grand-Abergement, Hotonne, le Petit-Abergement.

*Canton de Leyssard* (8 municipalités). — La Balme-Sapel, Challes-la-Montagne, Etables, Leyssard, Peyriat, Saint-Alban, Serrières-sur-Ain, Volognat.

*Canton de Montréal* (10 municipalités). — Apremont, Chevillard, Condamine-la-Doye, Géovreissiat, Groissiat, Maillât, Martignat, Montréal, Port, Saint-Martin-du-Fresne.

*Canton de Nantua* (4 municipalités). — Charix, Lalleyriat, Nantua, les Neyrolles.

*Canton d'Oyonnax* (9 municipalités). — Arbent, Bellignat, Bouvent, Dorian, Échallon, Géovreisset, Giron, Oyonnax, Veyziat.

*Canton de Sonthonnax-la-Montagne* (7 municipalités). — Bolozon, Granges, Izernore, Matafelon, Mornay, Samognat, Sonthonnax-la-Montagne.

7. DISTRICT DE PONT-DE-VAUX.  
(3 cantons.)

*Canton de Bâgé-le-Châtel* (12 municipalités). — Aisne, Asnières, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Béreyziat, Dommartin-de-Larenay, Feillens, Manziat, Marsonnas, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Laurent.

*Canton de Pont-de-Vaux* (10 municipalités). — Arbigny, Boissey, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Gorrevod, Pont-de-Vaux, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Sermoyer.

*Canton de Saint-Trivier-sur-Courtes* (14 municipalités). — Cormoz, Courtes, Curciat-Dongalon, Jayat, Lescheroux, Mantenay, Montlin, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Servignat, Vernoux, Vescours.

8. DISTRICT DE SAINT-RAMBERT.  
(7 cantons.)

*Canton d'Ambérieu-en-Bugey* (6 municipalités). — Ambérieu-en-Bugey, Ambutrix, Château-Gailard, Saint-Denis-le-Chosson, Saint-Maurice-de-Remens, Vaux.

*Canton d'Ambronay* (4 municipalités). — L'Abergement-de-Varey, Ambronay, Douvres, Saint-Jean-Le-Vieux.

*Canton d'Aranc* (4 municipalités). — Aranc, Corlier, Lacoux, Montgriffon.

*Canton de Lagnieu* (7 municipalités). — Chazey-sur-Ain, Lagnieu, Leymeut, Loyettes, Sainte-Julie, Saint-Sorlin, Saint-Vulbas.

*Canton de Poncin* (5 municipalités). — Cerdon, Jujurieux, Mérignat, Poncin, Saint-Jérôme.

*Canton de Saint-Rambert* (10 municipalités). — Arandas, Argis, Chaley, Cleyzieu, Évôges, Hostiaz, Oncieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Tenay, Torcieu.

*Canton de Villebois* (4 municipalités). — Bénonce, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois.

## 9. DISTRICT DE TRÉVOUX.

(4 cantons.)

*Canton de Montmerle* (11 municipalités). — Amareins, Cesseins, Chaleins, Fareins, Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy, Montceaux, Montmerle.

*Canton de Saint-Trivier-sur-Moignans* (13 municipalités). — Agnereins, Ambérieux-en-Dombes, Baneins, Bouligneux, Chaneins, Chanteins, Monthieux, la Peyrouze, Saint-Cyr, Saint-Olive, Saint-Trivier-sur-Moignans, Savigneux, Villars-les-Dombes.

*Canton de Thoissey* (8 municipalités). — Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Illiat, Mogne-neins, Peizieux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Thoissey.

*Canton de Trévoux* (22 municipalités). — Ars, Beauregard, Bernoud et Civrieux, Fraus, Genay, Jassans, Massieux, Mionnay, Mizérieux, Montanay, Parcieux, Poulieux-Reyrieux-Toussieux, Rancé, Saint-André-de-Corcy, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Sathonay, Tiamoyes, Trévoux.

La multiplicité des subdivisions administratives offrait de graves inconvénients, tant au point de vue de la bonne marche des affaires qu'à celui des frais d'administration qui dépassaient et de beaucoup ceux de l'ancien régime. On ne tarda pas à s'en apercevoir, et c'est au Directoire du département de l'Ain que revient l'honneur d'avoir jeté le premier cri d'alarme. Dès le milieu de l'année 1790, il adressa une pétition à l'Assemblée nationale pour demander la réduction du nombre des districts de son département. Cette pétition se heurta à l'opposition de cinq chefs-lieux de district, parmi lesquels le district de Gex, « le plus petit du royaume », puisqu'il ne comptait que 16,000 habitants. Le Comité de constitution adopta et fit siennes les vues des membres du Directoire de l'Ain. Dans le rapport qu'il fit à ce sujet, le 15 octobre 1790, Gossin commence par poser ce principe trop méconnu que le nombre des districts d'un départ-

tement doit dépendre de là facilité des communications, puis il reconnaît «que neuf districts surchargeront de toute manière le département de l'Ain, le plus petit du royaume, en contribution, population et territoire<sup>(1)</sup>».

En dépit des conclusions favorables de ce rapport, l'Assemblée nationale rejeta la pétition du Directoire du département de l'Ain.

Les départements et les districts étaient administrés par des corps élus. Il ne semble pas que cette administration collective ait produit de bien bons résultats. Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, elle était trop manifestement contraire aux principes d'autorité et de centralisation de la Constitution de l'an VIII pour avoir quelque chance d'être maintenue. La loi du 17 février 1800 vint organiser l'administration départementale sur des bases nouvelles : cette loi, qui est encore en vigueur, plaça le département sous l'administration d'un préfet nommé par le chef de l'exécutif. Les districts furent supprimés et remplacés par des arrondissements. Ces nouvelles circonscriptions administratives, d'une étendue plus grande que les districts, furent placées, comme le département lui-même, sous la direction d'un fonctionnaire nommé par le pouvoir central. Le département de l'Ain, diminué du district de Gex qui avait été rattaché au département du Léman, fut divisé en quatre arrondissements, les arrondissements de Belley, de Bourg, de Nantua et de Trévoux <sup>(2)</sup>, qui correspondaient à peu près aux anciennes subdélégations du même nom <sup>(3)</sup>.

Le département de l'Ain, augmenté de l'arrondissement de Gex qui lui a été rendu en 1815, comprend aujourd'hui 5 arrondissements, 36 cantons et 455 communes, avec une population totale de 350,416 habitants. A la veille de la Révolution, la population des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Ain était évaluée par l'administration de l'intendance de Bourgogne à 275,000 habitants environ <sup>(1)</sup>. Voici un tableau qui indique les mouvements de la population, par cantons, depuis 1789 jusqu'en 1901.

<sup>(1)</sup> *Rapport sur la réduction des districts en général et particulièrement de ceux du département de l'Ain, par M. Gossin, membre du Comité de Constitution, fait à l'Assemblée nationale, dans la séance du 15 octobre [1790], au nom de ce Comité.*

<sup>(2)</sup> Cf. tes Annuaires du département de l'Ain pour les ans IX et X (1800-1802).

<sup>(3)</sup> Il faut noter, toutefois, qu'on enleva à l'an

cienne subdélégation de Bourg, pour les rattacher à l'arrondissement de Trévoux, les communes de cet arrondissement qui faisaient partie du pays de Bresse avant 1790.

<sup>(4)</sup> *Dénombrement du duché de Bourgogne... et des provinces de Bresse et de Dombes, Bugey et Gex, rédigé en 1786, par les soins de M. Amelot, lors intendant de ces provinces, et imprimé en 1790.*

CANTONS.	POPULATION.			
	1786.	1808.	1851.	1901.
ARRONDISSEMENT DE BELLEY.				
Ambérieu.....	6,875	8,532	7,769	8,338
Beiley.....	11,372	14,145	18,091	16,997
Champagne.....	6,569	7,652	8,019	6,616
Hauteville.....	4,651	5,336	5,526	4,265
Lagnieu.....	8,090	10,564	13,089	9,982
Lhuis.....	6,519	7,332	8,210	6,513
Saint-Rambert.....	7,554	8,445	9,043	13,241
Seyssel.....	4,320	6,446	6,044	5,374
Virieu-le-Grand.....	<u>5,726</u>	<u>6,591</u>	<u>7,835</u>	<u>6,579</u>
	<u>61,676</u>	<u>75,043</u>	<u>83,626</u>	<u>77,905</u>
ARRONDISSEMENT DE BOURG.				
Bâgé-le-Châtel.....	9,127	10,626	12,773	11,428
Bourg.....	14,092	16,500	22,757	29,997
Ceyzériat.....	8,563	9,209	8,746	7,065
Coligny.....	8,260	10,093	9,809	9,396
Montrevel.....	11,962	13,564	15,138	14,393
Pont-d'Ain.....	7,188	9,006	10,028	9,672
Pont-de-Vaux.....	10,898	12,423	13,694	11,072
Pont-de-Veyle.....	8,697	8,901	10,667	8,699
Saint-Trivier-de-Courtes.....	9,692	11,716	12,545	10,930
Trefiort.....	<u>8,314</u>	<u>10,268</u>	<u>9,814</u>	<u>7,680</u>
	<u>96,793</u>	<u>112,306</u>	<u>195,971</u>	<u>120,332</u>
ARRONDISSEMENT DE GEX.				
Coilonges.....	6,928	// <sup>(1)</sup>	8,898	8,161
Ferney-Voltaire.....	3,638	//	5,207	4,783
Gex.....	<u>6,187</u>	//	<u>8,730</u>	<u>7,889</u>
	<u>16,753</u>	//	<u>22,835</u>	<u>20,833</u>
ARRONDISSEMENT DE NANTUA.				
Brénod.....	7,183	7,483	7,319	5,553
Châtillon-de-Michaille.....	7,024	9,128	10,111	10,324
Izernore.....	5,592	6,560	6,749	4,403
Nantua.....	8,331	9,871	9,757	8,222
Oyonnax.....	6,585	7,674	9,985	11,309
Poncin.....	<u>7,044</u>	<u>9,515</u>	<u>9,838</u>	<u>8,773</u>
	<u>41,759</u>	<u>50,226</u>	<u>53,759</u>	<u>48,584</u>

<sup>(1)</sup> Sous le premier Empire l'arrondissement de Gex faisait partie du département du Léman.



CANTONS.	1786.	1808.	1851.	1901.
ARRONDISSEMENT DE TREVOUX.				
Chalamont.....	3,844	4,176	5,454	5,062
CHATILLON-SUR-CHALARONNE.....	9,477	11,310	14,937	14,531
Meximieux.....	6,604	7,961	9,823	8,264
Montluel.....	10,021	11,394	13,624	14,117
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	5,651	6,889	10,220	8,721
Thoissey.....	9,905	11,069	13,766	10,643
		10,531	14,693	16,926
TREVOUX.....	8,206			
VILLARS.....	3,097	3,040	4,465	5,099
	56,805	66,370	86,971	83,362

Un certain nombre de modifications ont été apportées à l'organisation de l'an VIII. Je me bornerai à indiquer celles qui concernent la composition des arrondissements et des cantons. Le canton de Poncin, qui avait été attribué à l'arrondissement de Belley, en fut distrait, en 1807, pour être rattaché à l'arrondissement de Nantua. A la fin du second Empire, neuf communes furent enlevées aux cantons de Chalamont, de Châtillon-sur-Chalaronne, de Meximieux et de Saint-Trixier, pour former le canton de Villars. Le chef-lieu du canton actuel d'Izernore, qui était primitivement à Mornay, a été transféré à Izernore.

Voici quelle est la division actuelle du département de l'Ain <sup>(1)</sup> :

#### 1. ARRONDISSEMENT DE BELLEY.

(9 cantons, 116 communes, 77,905 habitants.)

*Canton d'Ambérieu* (8 communes, 8,338 habitants). — L'Abergement-de-Varey, Ambérieu, Ambronay, Bettans, Château-Gaillard, Douvres, Saint-Denis-en-Bugey ou le Chossou, Saint-Maurice-de-Rémens.

*Canton de Belley* (24 communes, 16,997 habitants). — Ambléon, Andert-Condon, Arbignieu, Belley, Brégner-Cordon, Brens, Chazey-Bons, Colomieu, Conzieu, Cressin-Rochefort, Izieu, Lavours, Magnieu, Massignieu-de-Rives, Murs et Gélignieu, Nattages, Parves, Peyrieu, Polliou, Prémeyzel, Saint-Bois, Saint-Champ-Chalonod, Saint-Germain-les-Paroisses, Virignin.

*Canton de Champagne* (18 communes, 6,616 habitants). — Artemare, Béon, Brénaz, Champagne Charancin, Chavornay, Fitignieu, Lilignod, Lochieu, Lompnieu, Lulhézieu, Passin, Ruffieu, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Vieu, Virieu-le-Petit.

<sup>(1)</sup> Cet état a été dressé d'après les résultats du dénombrement de 1901, publiés dans le *Recueil*

de la préfecture de l'Ain, 1902, n° 5 et d'après la

*Situation financière des communes en 1905, département de l'Ain*, publiée par le Ministère de l'intérieur.

LXX

INTRODUCTION

*Canton d'Hauteville* (9 communes, 4,265 habitants). — Aranc, Corlier, Cormaranche, Hauteville, Lacoux, Lompnes, Longecombe, Prémillieu, Thézillieu.

*Canton de Lagnieu* (14 communes, 9,982 habitants).— Ambutrix, Blye, Chazey-sur-Ain, Lagnieu, Leyment, Loyettes, Proulieu, Sainte-Julie, Saint-Sorlin, Saint-Vulbas, Sault-Brenaz, Souclin, Vaux, Villebois.

*Canton de Lhuis* (12 communes, 6,513 habitants). — Rénonces, Briord, Groslée, Innimond, Lhuis, Lompnas, Marchand, Montagnieu, Ordonnas, Saint-Benoit, Seillonas, Serrières.

*Canton de Saint-Rambert* (12 communes, 13,241 habitants).— Arandas, Argis, Chaley, Cleyzieu, Conand, Évosges, Hostias, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Rambert, Tenay, Torcieu.

*Canton de Seyssel* (5 communes, 5,374 habitants). — Anglefort, Chanay, Corbonod, Culoz, Seyssel.

*Canton de Virieu-le-Grand* (14 communes, 6,579 habitants). — Armix, Belmont, la Burbanche, Ceyzérieu, Cheignieu-Labaime, Contrevoz, Cuzieu, Flaxieu, Marignieu, Pugieu, Rossillon, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Vongnes.

## 2. ARRONDISSEMENT DE BOURG.

(10 cantons, 120 communes, 119,782 habitants.)

*Canton de Bdgé-le-Châtel* (11 communes, 11,428 habitants).— Asnières, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Dommartin, Feillens, Manziat, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Laurent-les-Mâcon, Saint-Sulpice, Vésines.

*Canton de Bourg* (14 communes, 29,997 habitants).— Bourg, Buellas, Lent, Montagnat, Montcet, Montracol, Péronnas, Polliat, Saint-André-le-Panoux ou sur-Vieux-Jonc, Saint-Denis-le-Ceyzériat ou de-Bresse, Saint-Just, Saint-Remy, Servas, Viriat.

*Canton de Ceyzériat* (14 communes, 7,065 habitants).— Bohas, Ceyzériat, Cize, Drom, Grand-Corent, Hautecourt, Jasseron, Meyriat, Ramasse, Revonnas, Rignat, Romanèche, Simandre, Ville-reversure.

*Canton de Coligny* (9 communes, 9,396 habitants). — Beaupont, Bény, Coligny, Domsure, Marboz, Pirajoux, Salavre, Verjon, Villemotier.

*Canton de Montrevel* (13 communes, 13,793 habitants). — Attignat, Béréziat, Confrançon, Craz-sur-Beyssouze, Curtafond, Étréz, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montrevel, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel.

*Canton de Pont-d'Ain* (11 communes, 9,672 habitants). — Certines, Dompierre, DruiUat, Journans, NeuviUe-sur-Ain, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Martin-du-Mont, Tossiat, la Tranclière, Varambon.

*Canton de Pont-de-Vaux* (12 communes, 11,072 habitants).— Arbigny, Boisse, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Gorrevod, Ozan, Pont-de-Vaux, Reyssouze, Saint-Benigne, Saint-Etienne-sur-Reyssouze, Sermoyer.

*Canton de Pont-de-Veyle* (12 communes, 8,699 habitants).— Bey, Cormoranche, Grottet, Cruzilles-les-Mepillat, Grièges, Laiz, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle.

*Canton de Saint-Trivier-de-Courtes* (12 communes, 10,980 habitants).— Cormoz, Courtes, Curciat-Dongalon, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Servignat, Vernoux, Vescours.

*Canton de Trefort* (12 communes, 7,680 habitants). — Arnans, Chavannes-sur-Suran, Corveissiat, Courmangoux, Cuisiat, Germagnat, Meillonas, Pouillat, Pressiat, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Maurice-d'Échazaux, Trefort.

### 3. ARRONDISSEMENT DE GEX. (3 cantons, 31 communes, 20,833 habitants.)

*Canton de Collonges* (11 communes, 8,161 habitants). — Challex, Chézery, Collonges, Confort, Farges, Lancrans, Léaz, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Vanchy.

*Canton de Ferney-Voltaire* (9 communes, 4,783 habitants).— Ferney-Voltaire, Moëns, Ornex, Prévessin, Saint-Genis-Pouilly, Sauverny, Sergy, Thoiry, Versonnex.

*Canton de Gex* (11 communes, 7,889 habitants). — Cessy, Chevry, Crozet, Divonne-les-Bains, Echevex, Gex, Grilly, Lélex, Segny, Vesancy, Vésenex-Crassy.

### 4. ARRONDISSEMENT DE NANTUA. (6 cantons, 74 communes, 48,584 habitants.)

*Canton de Brénod* (12 communes, 5,553 habitants).— Brénod, Champdor, Chevillard, Condamine, Corcelles, le Grand-Abergement, Hotonne, Izenave, Lantenay, Outriaz, le Petit-Abergement, Vieu-d'Izenave.

*Canton de Châtillon-de-Michaille* (17 communes, 10,324 habitants). — Arlod, Bellegarde, Billiat, Champfromier, Châtillon-de-Michaille, Craz, Forens, Giron, Injoux, L'hôpital, Montanges, Ochiaz, Plagnes, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes, Vouvray.

*Canton d'Izernore* (14 communes, 4,403 habitants).— Bolozon, Ceignes, Challes, Granges, Izernore, Leyssard, Matafelon, Mornay, Napt, Peyriat, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Volognat.

*Canton de Nantua* (12 communes, 8,222 habitants). — Apremont, Brion, Charix, Géovreissiat, Lalleyriat, Maillât, Montréal, Nantua, les Neyroles, le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne.

*Canton d'Oyonnax* (11 communes, 11,309 habitants).— Arbent, Belleydoux, Bellignat, Bouvent, Dortan, Échallon, Géovreisset, Groissiat, Martignat, Oyonnax, Veyziat.

*Canton de Poncin* (8 communes, 8,773 habitants). — Boyeux-Saint-Jérôme, Cerdon, Jujurieux, Labalme, Mérignat, Poncin, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieu.

## 5. ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX.

(8 cantons, 114 communes, 83,362 habitants.)

*Canton de Chalamont* (8 communes, 5,062 habitants).— Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, le Plantay, Saint-Nizier-le-Désert, Versailieux, Villette-de-Loyes.

*Canton de Châtillon-sur-Chalaronne* (16 communes, 14,531 habitants). —L'Abergement-Clémenciat, Biziat, Chanoz-Châtenay, Châtillon-sur-Chalaronne, Chaveyriat, Condeissiat, Mézériat, Neuville-sur-Renon ou les-Dames, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Julien-sur-Veyle, Sandrans, Sulignat, Vandeins, Vonnas.

*Canton de Meximieux* (14 communes, 8,264 habitants). — Bourg-Saint-Christophe, Charnoz, Faramans, Joyeux, Loyes, Meximieux, Mollon, le Montellier, Pérouges, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Villieu.

*Canton de Montluel* (16 communes, 14,117 habitants). — Balan, Bélignieu, Beynost, la Boisse, Bressolles, Cordieux, Dagneux, Miribel, Montluel, Neyron, Niévroz, Pizay, Rillieux, Sainte-Croix, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil.

*Canton de Saint-Trivier-sur-Moignans* (15 communes, 8,721 habitants). — Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Baneins, Cesseins, Chaleins, Chaneins, Fareins, Francheleins, Lurcy, Messimy, Relevans, Saint-Olive, Saint-Trivier-sur-Moignans, Savigneux, Villeneuve-Agnereins.

*Canton de Thoissey* (13 communes, 10,643 habitants). — Dompierre-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Mogneneins, Montceaux, Montmerle, Peyzieux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Mogneneins, Montceaux, Montmerle, Peyzieux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne, Thoissey, Valeins.

*Canton de Trévoux* (23 communes, 16,925 habitants).— Ars, Beauregard, Civrieux, Frans, Genay, Jassans-Riottier, Massieux, Mionnay, Misérieux, Montanay, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint-André-de-Corcy, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Sathonay, Toussieux, Tramoyes, Trévoux.

*Canton de Villars* (9 communes, 5,099 habitants). — Birieux, Bouligneux, la Chapelle-du-Châtelard, La Peyrouse, Marlieux, Monthieux, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Villars.

Je ne veux pas terminer cette trop longue Introduction sans adresser l'hommage de ma gratitude à mon excellent maître, M. P. Meyer, l'éminent directeur de l'Ecole des chartes, qui a bien voulu assumer la lourde tâche de surveiller la publication du *Dictionnaire Topographique de l'Ain* et qui, pendant tout le cours de cette publication, m'a prodigué les plus précieux conseils.

## LISTE ALPHABÉTIQUE

## DES PRINCIPALES SOURCES

OÙ L'ON A PUISÉ LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CE DICTIONNAIRE.

Abbaye de Chézery (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 208-210.

Abbaye de la Chassagne (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 211-212.

Abbaye de Notre-Dame d'Ambronay (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 88-195.

Abbaye de Saint-Pierre de Nantua (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 50-87.

Abbaye de Saint-Rambert-de-Joux (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, 1-49.

Abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey (L). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 196-207.

Archives nationales. — Série P, n° 1366, cotes 1489 et 1513; n° 1391, cote 572.

Bénédictines de Blyes (Les). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 753-763.

Bénédictines de Neuville-les-Dames (Les). — Titres de cette abbaye : archives de l'Ain, H 684-752.

Bresse et Bugey. — Reprises de fiefs de l'an 1447 : archives de la Côte-d'Or, B 10443.

Bugey de France. — Titres relatifs à Saint-Germain-d'Ambérieu, Varey, Ambronay, Vieu-en-Valromey, Billiat, Belley, etc. : archives de la Côte-d'Or, B 770, 772, 800, 802, 869, 925.

Cartulaire des fiefs de Villars, lis. : Thoire-Villars (1299-1369) : archives de la Côte-d'Or, B 10455

AIN.

## I. — MANUSCRITS.

registre papier de 170 folios dont les 41 derniers en blanc; ancien classement : B 255 *ter*.

Cartulaire des fiefs de Villars, lis. : Thoire-Villars (1307-1386) : archives de la Côte-d'Or, B 10454 ; registre papier in-fol.

Cartulaires des fiefs de Thoire-Villars : archives de la Côte-d'Or, B 10460, 10461, 10463, 10465.

Censier d'Arbent, voir Terrier de la seigneurie d'Arbent.

Chartreuse d'Arvières (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 400-468.

Chartreuse de Meyriat (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 355-399.

Chartreuse de Montmerle (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 481-487.

Chartreuse de Pierre-Châtel (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 491-512.

Chartreuse de Poiteins (La). — Titres de cette chartreuse : archives du Rhône, fonds des Chartreux.

Chartreuse de Portes (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 218-354.

Chartreuse de Seillon (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 469-487.

Chartreuse de Selignat (La). — Titres de cette chartreuse : archives de l'Ain, H 488-490.

*Chartularium Sabaudiae* : ms. 10129

du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

Châtellenie de Bâgé. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 552-570.

Châtellenie de Ballon. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 769, 1-4.

Châtellenie de Bourg. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 572-612.

Châtellenie de Châteauneuf. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 775-783.

Châtellenie de Chazey-sur-Ain. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 785-788.

Châtellenie de Coligny. — Terrier de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 621 *bis*.

Châtellenie de Corgenon. — Terrier de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 626.

Châtellenie de Gex. — Terriers de Gex et de la baronnie : archives de la Côte-d'Or, B 1089, 1095-1243.

Châtellenie de Groslée. — Terrier de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 796.

Châtellenie de Matafelon. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 807-811.

Châtellenie de Miribel. — Terriers de cette châtellenie : archives de la Côte-d'Or, B 659-660.

Châtellenie de Montréal. — Terriers

- de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 813-820.
- Châtelainie de Pérouges. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 687-694.
- Châtelainie de Pont-d'Ain. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 696-701 *ter*.
- Châtelainie de Rochefort. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 842.
- Châtelainie de Rossillon. — Terriers des nobles : archives de la Côte-d'Or, B 843-863.
- Châtelainie de Saint-Germain-d'Amberieu et de Saint-Rambert. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 870-892.
- Châtelainie de Saint-Trivier-de-Courtes. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 716-740.
- Châtelainie de Seyssel. — Terriers de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 908-922.
- Châtelainie de Treffort. — Terrier de cette châtelainie : archives de la Côte-d'Or, B 743.
- Commanderie de Laumusse. — Titres de cette commanderie : archives de l'Ain, H 789-841 et archives du Rhône, fonds de Malte.
- Commanderie de Maconnex. — Titres et terriers de cette commanderie : archives du Rhône, fonds de Malte.
- Commanderie de Nemy Taney. — Titres de cette commanderie : archives de l'Ain.
- Commanderie d'Épaise. — Titres de cette commanderie qui existait déjà en 1176 : archives de l'Ain, H 800-866, fonds de Malte et archives du Rhône, partie non classée.
- Commanderie des Feuillées. — Titres de cette commanderie : archives de l'Ain, H 842-859, et archives du Rhône, fonds de Malte.
- Compte du syndicat [de Bourg] des années 1465-1466 : archives de la ville de Bourg, CC 25.
- Dénombrement des fiefs et rentes féodales de Bresse*, 1563 : archives de la Côte-d'Or, B 10449 et 10450.
- Dénombrement des fiefs et rentes féodales du Bugey*, 1563-1572 : archives de la Côte-d'Or, B 10453, recueil factice.
- Dénombrement des fonds des Bourgeois de Lyon exempts de taille, au pays de Bresse*, du 1<sup>er</sup> janvier 1605 ; copie du XVIII<sup>e</sup> siècle : bibliothèque de la ville de Lyon, fonds Coste, n<sup>o</sup> 18186 du catalogue Vingtrinier.
- Diocèse de Belley. — Paroisses du Bugey de France : archives de l'Ain, G. 170-189.
- Diocèse de Genève. — Paroisses de France : archives de l'Ain, G 190-216.
- Diocèse de Lyon. — Paroisses en Bresse et en Dombes : archives de l'Ain, G 31-143.
- Enquête faite, en 1670, sur les biens des communautés de Bresse, Bugey et Gex, par les soins de l'intendant [de Bourgogne] Bouchu : bibliothèque municipale de Bourg, 2 vol. in-folio.
- Enquête sur les limites de Bourgogne, Saint-Amour et Coligny-le-Vieux, 1387 : archives de la Côte-d'Or, B 716.
- Enquêtes sur les limites de Bourgogne, Bresse et Dombes : archives de la Côte-d'Or, B 270 *bis* et *ter*.
- Estiennot. *Antiquitates in diaecesibus Lugdunensi et Bellicensi Benedictinae, seu brevia chronica cœnobiorum ordinis Benedicti in dictis diaecesibus sitorum...* Anno 1677, Bibl. nat., fonds latin, n<sup>o</sup> 12740.
- États de sections des propriétés bâties et non bâties des communes du département de l'Ain : direction des contributions directes, à Bourg.
- Extentes de Bocarnoz, membre de la commanderie de Laumusse : archives du Rhône, fonds de Malte, titres de Laumusse.
- Extentes de la commanderie des Feuillées : archives du Rhône, fonds de Malte, titres des Feuillées.
- Extentes et reconnaissances de la mayson de Marconex : archives du Rhône, H 2383.
- Hommages prêtés par les seigneurs de Beaujeu aux comtes de Savoie, 1337-1436 : archives de la Côte-d'Or, B 10447.
- Hommages rendus à Philippe, comte de Bresse, 1466-1485 : archives de la Côte-d'Or, B 10448.
- Homagia facta domino Amedeo de Sabaudia, comiti Baugiaci, anno et seq.* : archives de la Côte-d'Or, B 564, copie du XIV<sup>e</sup> siècle.
- Homagia Bressie*, 1258-1451 : archives de la Côte-d'Or, B 10444.
- Homagia et jura antiqua Bressiae*, 1273-1474 : archives de la Côte-d'Or, B 10445, recueil factice.
- Intendance de Dombes : archives de l'Ain, C 515-634.
- Invantaire I raisonné des titres de la Commanderie des Feuilletz et de ses membres*, fait en l'année 1674 : archives du Rhône, fonds de Malte, partie non inventoriée ; titres communs de la Commanderie des Feuillées, n<sup>o</sup> 18.
- Inventaire général des titres et papiers des commanderies du Grand-Prieuré d'Auvergne, t. V : archives du Rhône, partie non inventoriée, anc. classement. H 6.
- Jura ducis Sabaudiae ad causam Bel-*

*Ijoci*, 1308-1341 : archives de la Côte-d'Or, B 10446, recueil factice d'originaux.

*Livre de fief rural à cause de l'ont d'Ains* ; archives de la Côte-d'Or, B 696.

Marquisat de Saint-Rambert et Saint-Sorlin. — Terriers de ce marquisat : archives de la Côte-d'Or, B 891-894.

Obéance de Dagneux. — Titres de cette obéance : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.

Obéance de Miribel. — Titres de cette obéance : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.

Obéance de Saint-Trivier-de-Courtes. — Titres de cette obéance : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.

Obéance de Sermoyer. — Titres de cette obéance : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.

Obéance de Versailleux. — Titres de cette obéance : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.

Pancarte des droits de cire : ar-

- chives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Aaron, voi. 23, n° 9, 10, 11 et 17. Polyptique de Saint-Paul de Lyon : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Pouillé ou rôle des droits synodaux du diocèse de Lyon, vers 1275 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Aaron, vol. 30, n° 1 <sup>(1)</sup>.
- Pouillé ou Compte de décimes du diocèse de Lyon, vers 1325 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Aaron, vol. 28; anc. rouleau parchemin de 10 feuilles aujourd'hui séparées et reliées ensemble <sup>(2)</sup>.
- Pouillé ou Compte de décimes du diocèse de Lyon, vers 1350 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Cham, vol. 26, n° 2 joint; registre parchemin de 16 folios <sup>(3)</sup>.
- Pouillé ou Compte de décimes du diocèse de Lyon, en 1492: archives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Cham, vol. 26, n° 2 <sup>(4)</sup>.
- Pouillé ou Pancarte du diocèse de Lyon, en 1587 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, armoire Aaron, vol. 11, n° 12 <sup>(5)</sup>.
- Prieuré de la Platière (Le). — Titres relatifs à Condeyssiat, Cordieux et Saint-André-de-Corey : archives du Rhône, fonds de la Platière.
- Prieuré d'Innimont (Le). — Titres de ce prieuré : archives de l'Ain, H 213-214.
- Prieuré d'Ordonnas (Le). — Titres de ce prieuré : archives de l'Ain, H 215-217.
- Procès-verbaux des hommages rendus à Amédée V de Savoie par les gentilshommes de Bresse de 1272 à 1289 : archives de la Côte-d'Or, B 564, n° 13, copie du xiv<sup>e</sup> siècle.
- Procès-verbaux des reconnaissances passées, vers 1300, en faveur d'Édouard de Savoie, seigneur de Bâgé, du chef de sa mère, Sibylle de Bâgé : archives de la Côte-d'Or, B 570.
- Procès-verbaux des visites pastorales laites dans les provinces de Bresse et de Bugey, par l'archevêque de Marquemont, au mois d'août 1613: archives du Rhône, fonds Saint-Jean, partie non inventoriée.
- Procès-verbaux des visites pastorales faites par l'archevêque Camille de Villeroy en 1654, 1655 et 1656, dans les archiprêtres du diocèse de Lyon situés *a parte imperii* : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, partie non inventoriée.
- Procez-Verbaux de visite dans les provinces de Beaujolais et Dombes, commencez le 28 septembre et finis le 8 novembre 1719* : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, partie non inventoriée.
- Reconnaissances passées au profit des ducs de Savoie par des tenants de Dombes, 1418 : archives de la Côte-d'Or, B 10446; fragment de terrier joint au recueil intitulé : *Jura ducis Sabaudiae*.
- Recueil de comptes de décimes des provinces ecclésiastiques de Lyon, Vienne, Besançon et Tarentaise* : Bibliothèque nat., lat. 10031 ; diocèse de Genève, f° 87 seq. ; diocèse de Belley, f° 115 seq.
- Recueils des fiefs de la principauté de Dombes* : archives de la Côte-d'Or, B 10463-10469.
- Registre des hommages prêtés par les nobles de Bresse : archives de la Côte-d'Or, B 548.
- Registres paroissiaux de Jujurieux : archives de la commune.
- Relevé par département du nombre des communes et autres localités ayant une appellation propre en France*, d'après le résultat de l'enquête générale faite au mois de novembre 1847 [par les soins de la Direction générale des Postes] : Bibliothèque nationale, mss., fonds français. La nomenclature géographique du département de l'Ain remplit les n° 9787 à 9790.
- Route de Chalon à Grenoble : archives de l'Ain, C 1036-1036.
- Route de Lyon à Genève : archives de l'Ain, C 1040-1042.
- Route de Lyon à Strasbourg : archives de l'Ain, C 1045-1048.
- Route de Nevers à Genève : archives de l'Ain, C 1037-1039.
- Routes diverses de Bresse et de Bugey : archives de l'Ain, série C.
- Seigneurie de Bohas. — Titres de cette seigneurie, dans ma collection.
- Statistique postale du département de l'Ain*, publiée au mois d'avril 1887 : Direction des Postes et Télégraphes du département de l'Ain.
- Subdélégation de Belley. — Communautés : archives de l'Ain, C 225-343.
- Subdélégation de Bourg. — Communautés : archives de l'Ain, C 1-224.
- Subdélégation de Gex. — Communautés : archives de l'Ain, C 344.
- Subdélégation de Nantua. — Communautés : archives de l'Ain, C 389-458.
- Subdélégation de Trévoux. — Communautés : archives de l'Ain, C 459-514.
- Tableau alphabétique des cours d'eau du département de l'Ain, établi par le Service hydraulique de la préfecture de ce département, *s. d.*
- Tableau synoptique des affluents du

<sup>(1)</sup> Ce pouillé a été publié par Aug. BERNARD dans ses Appendices aux cartulaires d'Ainay et de Savigny, et tout récemment par M. LONGON, dans les Pouillés de la Province de Lyon, p. 1 à 29. Je cite ce pouillé et les suivants d'après les copies que j'en ai prises aux archives du Rhône.

<sup>(2)</sup> Ce pouillé est inédit ; c'est celui que j'appelle «Pouillé ms. du diocèse de Lyon».

<sup>(3)</sup> Ce pouillé a été publié par M. Aug. BERNARD, loco cit., p. 935-951.

<sup>(4)</sup> Ibid., p. 953-979.

<sup>(5)</sup> Ibid., p. 981-1007.



- Rhône, de l'Ain, de la Saône et de la Seille situés dans le département de l'Ain, avec indication de leur débit moyen par seconde à l'étiage. Ce tableau a été dressé, sur ma demande, par les soins de M. l'Ingénieur en chef du département, en 1904.
- Temple d'Accoyeux (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 868-886.
- Temple de Boearnoz (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 909-910.
- Temple de Cocieu (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 867.
- Temple de Laumusse. — Titres de ce temple : archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Temple de la Vavrelte (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 928-938 et archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Temple de Mollissole (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 911-916.
- Temple de Némy et Tanay. — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 939-956.
- Temple de Saint-Marlin-le-Châtel (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 887-899 et archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Temple d'Escoppey (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 900-908 et archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Temple de Teyssonge (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 918-927 et archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Temple de Villars (Le). — Titres de ce temple : archives de l'Ain, H 917.
- Terrier de Bussiges : archives du Rhône.
- Terrier de Crottet : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Terrier de Croset et Macconex : archives du Rhône, H 2191.
- Terrier de Genay : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Terrier de la seigneurie d'Arbent : archives de l'Ain ; série E, partie non inventoriée.
- Terrier de la seigneurie d'Arbignieu : archives de la Côte-d'Or, B 767 *ter*.
- Terrier de la seigneurie d'Avancia : archives de la Côte-d'Or, B 768.
- Terrier de la seigneurie de Bâgé de 1300 environ, en dialecte bressan : archives de la Côte-d'Or, B 570, n° 13.
- Terrier de la seigneurie de Brion : archives de la Côte-d'Or, B 763 *bis*.
- Terrier de la seigneurie de Cerdon : archives de la Côte-d'Or, B 773.
- Terrier de la seigneurie de Messimy : archives du Rhône, série E.
- Terrier de la seigneurie de Nanlua : archives de la Côte-d'Or, B 833.
- Terrier de la seigneurie de Nattage : archives de la Côte-d'Or, B 834.
- Terrier de la Sierrie de Bâgé : archives de la Côte-d'Or, B 552.
- Terrier de l'Aumônerie de l'Île-Barbe, pour Miribel et Rillieux (1484) : archives du Rhône, arm. Moïse, vol. 33, n° 4.
- Terrier de Miribel : archives du Rhône, fonds Saint-Paul, ancien classement, G 714.
- Terrier de Reyrieux : archives de la Côte-d'Or, B 924.
- Terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon : archives de l'Ain, série E.
- Terrier n° 1 de Saint-Martin-le-Châtel : archives du Rhône, fonds de Laumusse.
- Terrier de Saint-Maurice-de-Beynost : archives du Rhône, partie non classée.
- Terrier des Alymes pour les comtes de Savoie : archives de la Côte-d'Or, B 765.
- Terrier des Chabeu : archives de l'Ain, partie non inventoriée.
- Terrier d'Esguérande : archives de l'Ain, partie non inventoriée.
- Terrier des Messimy. — Voir Terrier de la seigneurie de Messimy.
- Terrier d'Hotonnes : archives de la Côte-d'Or, B 802.
- Terrier domanial de Lagnieu : archives de la Côte-d'Or, B 802, f° 428 seq.
- Terrier du Temple de Maillissola, ou Mollissole, « en langage vulgaire du pays de Bresse » : archives du Rhône, fonds de Malte, commanderie des Feuilles, partie non inventoriée.
- Terrier du Temple de Peyzieux, membre de la Commanderie de Belleville : archives du Rhône, fonds de Malte, partie non inventoriée.
- Terrier du Temple de Teyssonge. — Voir Temple de Teyssonge.
- Terrier du Temple de la Vavrelte : archives de l'Ain, série H.
- Terriers d'Arbent : archives de la Côte-d'Or, B 766-767.
- Terriers de Bussiges : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Terriers de l'obéance de Polliat : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42 et 43, n° 1.
- Terriers de l'obéance de Reyrieux : archives du Rhône, fonds Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53-55.
- Terriers de l'obéance de Sermoyer : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Terriers de Mionnay : archives du Rhône, partie non inventoriée.
- Terriers de Miribel : archives du Rhône, fonds Saint-Paul, ancien classement, G 714.
- Terriers de Reyrieux : archives du Rhône, fonds Saint-Paul.
- Titres de la famille Bonnet.
- Titres de la famille Philipon.
- Titres de Laumusse, voir Temple de Laumusse.
- Titres du château de Bohas.
- Visites de Malte : archives du Rhône, série H.
- Visites pastorales du diocèse de Lyon, « *parte imperii*, faites par l'archevêque Camille de Neuville, au cours des années 1654, 1655, 1656 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean.
- Visites pastorales de l'archiprêtre de Dombes, en 1719 : archives du Rhône, fonds Saint-Jean.

<sup>10</sup> C'est le terrier qui est mentionné au f° 114 de « l'Inventaire 1 raisonne des tiltres de la commanderie des Feuilles et de ses membres, fait en l'année 1674 » ; j'en ai donné de copieux extraits dans les *Documents linguistiques du Midi de la France*, publiés par M. Paul MEYER, t. I, p. 45-64.

## II — IMPRIMES

- AA. SS. — Voir Bollandistes.
- Abausit. *Dissertation sur la Colonie Équestre*, apud Spon, *Histoire de Genève*, édition de 1730, t. II, p. 300 sq.
- Achery (Dom Luc d). *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis maxime Benedictorum la-tuerant*, 1723, 3 vol. in-f°.
- Allmer (A.) et A. de Terrebasse. *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphine*, t. III, p. 374 à 455.
- Ammien Marcellin. *Res Gestae*, édition V. Gardthausen, 1874-1875, 2 vol. in-18.
- Annales Bertiniani*, apud Dom Bouquet, t. VII et VIII et édition G. Waitz, 1883, in-8°.
- Annales de la Société et d'agriculture de l'Ain*, 1867-1905, 38 vol. in-8°.
- Annuaire du département de l'Ain*, pour les ans IX, X, XI, XII, XIII et pour les années 1846 à 1881, in-8°.
- Antonini Augusti itinerarium et itinerarium hierosolymitanum*, édition P. Wesseling, 1735, in-4° et édit. Pinder et Parthey, 1848, in-8°.
- Anville (D). *Notice sur l'Ancienne Gaule*, Paris, 1760, 1 vol. in-4°.
- Arbois de Jubainville (D). *L'administration des intendants*, 1880, in-8°.
- *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> édition, 1889-1894, 2 vol. in-8°.
- *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romane)*, 1890, in-8°.
- *Les noms gaulois chez César et Hirtius, De Bello Gallico*, Paris, 1891, in-12.
- Aristote. *Œuvres*, édition Didot, t. III: *Meteorologicorum*, 1. I, c. 13.
- Aubret (Louis). *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, pu-
- blies avec des notes et des documents inédits, par M.-C. Guigüe, 1868, 4 vol. in-4°.
- Baux (J.). *Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex, sous Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup>*, 1852, in-8°.
- *Nobiliaire du département de l'Ain : Bresse et Dombes; — Bugey et Pays de Gex*, 1862-1864, 2 vol. in-8°.
- Baux (J.) et J. Brossard. *Mémoires historiques de la ville de Bourg, extraits des registres municipaux de l'Hôtel de Ville, de 1536 à 1789*, 1868-1888, 5 vol. in-8°.
- Le tome V s'arrête à l'année 1715.
- Bénéficia diocesis Lugdunensis*, dans La Mure, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, 1671, in-4°.
- Benoit (Dom P.). *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, 1890, 2 vol. in-8°.
- Bérard (Al.). *L'abbaye d'Ambronay*, 1888, in-8°.
- Bernard (Auguste). *Des divisions administratives du Lyonnais au x<sup>e</sup> siècle*, dans la *Revue du Lyonnais*, année 1845, p. 289-318.
- *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, 1846, in-8°.
- *Notice historique sur le diocèse de Lyon*, 1850, in-8°.
- *Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, 1867, in-8°.
- Bibliotheca Cluniacensis collectanea*
- Martino Morier, edente cum notis Andrea Quercetano, Paris, 1612, in-f°.
- Bibliotheca Dumbensis*. — Voir Valentin-Smith.
- Bibliotheca Sebusiana*. — Voir Guichenon.
- Bollandistes. *Acta Sanctorum*, recueil hagiographique dont le premier volume a été publié en 1643, in-f°.
- Bouchet (Du). *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny*, 1662, in-f°.
- Bouquet (Dom). *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, 1738-1904, 44 vol. in-f°.
- Brette (Armand). *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats Généraux de 1789*, 1904, in-4°.
- Brossard (Joseph). *Histoire politique et religieuse du pays de Gex et lieux circonvoisins*, 1851, in-8°.
- *Inventaire des archives communales de Bourg*, 1872, in-4°.
- *Le procès des justices entre le Bailliage-Présidial de Bresse et les seigneurs hauts-justiciers du pays*, 1601-1780, dans les *Annales de la Société d'émulation*, année 1884, in-8°.
- *Regeste ou Memorial historique de l'Eglise de Notre-Dame de Bourg*, 1897, 2 vol. in-8°.
- Cachet de Garnerans (Cl.). *Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes*. Thoissey, [1696], in-f°.
- Cartulaire de Bourg-en-Bresse*, publié par Joseph Brossard, 1882, in-4°.
- Cartulaire de l'abbaye d'Ainay (Grand)*, suivi d'un autre cartulaire rédigé en 1286 et de documents inédits, publiés par le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigüe, 1885, 2 vol. in-4°.
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne*, publié par l'abbé C.-U.-J. Chevalier, 1861, in-8°.
- Cartulaire de l'abbaye de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, publié par Aug. Bernard, 1853, 2 vol. in-4°.
- Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, publié par M.-C. Guigüe, 1864, in-4°.
- Cartulaire de l'église de Lausanne*, recueil de chartes formé en

l'an 1228, publié par D. Martignier, 1848, in-8°.

*Cartulaire de Romainmotier*, publié  
par F. de Gingins-la-Sarra,  
dans  
le tome III des *Mémoires et Do-*

- cuments de la Suisse Romande*, 1844, in-8°.
- Cartulaire de Saint-Sulpice (Petit)*, publié par M.-C. Guigue, in-8°.
- Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, publié par C. Ragut, 1864, in-4°.
- Cartulaire des fiefs de l'Eglise de Lyon*, publié par G. Guigue, 1892, in-4°.
- Cartulaire lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey*, recueillis et publiés par M.-C. Guigue, 1885-1893, 2 vol. in-4°.
- Cartulaires de l'église-cathédrale de Grenoble, dits « Cartulaires de Saint-Hugues »*, publiés par J. Marion, 1869, in-4°.
- Cartulare monasterii beatorum Pétri et Pauli de Domina, Cluniacensis ordinis, Gralianopolitanae diocesis*. Lugduni, 1859, in-8°.
- César et Hirtius. *Commentaires sur la guerre des Gaules*, édition B. Kübler, 1893, in-18.
- Champier (C.-L.). *Le catalogue des villes et cités*.
- Charvet. *Histoire de la Sainte Église de Vienne*, 1761, in-4°.
- Chevalier (L'abbé C.-U.-J.). *Documents inédits des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, relatifs à l'histoire de l'église de Lyon*, 1867, in-8°.
- *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. II, 1868, in-8°.
- *Inventaire des archives des dauphins de Viennois, à Saint-André de Grenoble, en 1346, 1871*, in-8°.
- Chifflet (P.-F.). *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus*, 1664, in-8°.
- Chorier (Nicolas). *Histoire générale de Dauphiné*, 1661-1672, 2 vol. in-f° ; réimpression Chenevier, 1871-1881, 2 vol. gr. in-4°.
- Cibrario (Luigi) et Promis (Domenico Casimiro). *Documenti, sigilli e monete appartenenti alla storia della monarchia di Savoia*, 1833, in-8°.
- Compte du prévôt de Juis, en dialecte bressan* (1365), publié par Devaux, dans *Revue de phil.*
- franc, et prov.*, t. III, p. 293-309.
- Corpus inscriptionum latinarum*, édité, sous la direction de Th. Mommsen, par l'Académie de Berlin, 13 vol. in-f°.
- Cruel assiégement de la ville de Gais (Gex)* [Le], 1589, in-12, d'après la reproduction manuscrite conservée à la Bibliothèque nationale, ms., fonds français, Y 5646 + A.
- Debombourg (G.). *Analyse historique des archives communales du Bugey*, 1855, in-8°.
- *Histoire de l'abbaye et de la ville de Nantua*, 1858, in-8°.
- *Les Allobroges d'outre-Rhône et l'évêché de Belley*, 1867, in-8°.
- Décrets de l'Assemblée nationale concernant la division du Royaume en 83 départements*. Paris, Imprimerie nationale, 1790, in-8°.
- Dénombrement constitutionnel de la France*. Paris, Desenne, 1791, in-8°.
- Dénombrement du duché de Bourgogne et pays adjacents et des provinces de Bresse et Dombes, Bugey et Gex*, rédigé en 1786, par les soins de M. Amelot, lors intendant de ces provinces et imprimé, en 1790, sur la demande de ces mêmes provinces à l'Assemblée nationale; à Paris, de l'Imprimerie royale, 1790.
- Description des pays de Bresse, Bugey et Gex, dressée par l'intendant de Bourgogne*, en 1698, extrait des *Mémoires des Intendants sur l'état des Généralités*, publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Ain*, année 1891, in-8°.
- Description du Gouvernement de Bourgogne*. — Voir Garreau.
- Desjardins (E.). *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, 1869, in-8°.
- Desjardins (T.). *Notice sur les antiquités du village de Vieuenvalromey*, 1869, in-8°.
- Dictionnaire archéologique de la Gaule* : époque celtique, 1875, 1 vol. et 1 fascicule (tout le paru), grand in-4°.
- Dictionnaire des Postes et des Télégraphes, indiquant... les noms de toutes les communes et des localités les plus importantes de la France, de la Corse et de l'Algérie*, réédition de 1885, avec supplément, 1 vol. in-4°.
- Dictionnaire du département de l'Ain*, géographie, topographie, agriculture, commerce, industrie, par Al. Pommerol, sous-intendant militaire, 1907, 1 vol. in-4°.
- Dictionnaire géographique et administratif de la France*, publié sous la direction de Paul Joanne. Paris, 1890-1905, 7 vol. gr. in-4°.
- Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, 1726, 3 vol. in-f°.
- Diplômes de l'empereur Lothaire, de Charles, roi de Provence, et de Lothaire II, roi de Lorraine*, apud Dom Bouquet, t. VIII, p. 364-413.
- Diplômes de l'empereur Charles le Gros*, apud Dom Bouquet, t. IX, p. 333-361.
- Diplômes de Louis, roi de Provence et empereur*, apud Dom Bouquet, t. IX, p. 674-688.
- Diplômes de Rodolphe I<sup>er</sup>, roi de Bourgogne, et de Conrad, roi de Bourgogne et de Provence*, apud Dom Bouquet, t. IX, p. 691-705.
- Dubouchet. — Voir Bouchet (Du).
- Duchesne, *Dauphins du Viennois*.
- Dunod (F.-J.). *Histoire des Séquanais et de la province Séquanoise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne; — Histoire du second royaume de Bourgogne, etc.*, 1735-1740, 3 vol. in-4°.
- État général alphabétique des villes, bourgs, paroisses et communautés du duché de Bourgogne et des Pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex*, imprimé par les ordres de messieurs les élus généraux des États dudit duché de Bourgogne. Dijon, 1760, in-f°.

*État général des cures et succursales  
[du département de l'Ain], avec  
la date de leur érection, publié  
dans l'Annuaire de l'Ain pour  
l'année 1846.*

- Etat général des départemens, districts, cantons et communes de la République française*, an II<sup>e</sup>, in-f<sup>o</sup> (publication officielle faite par les soins du Ministère de l'intérieur, avec le concours des Directoires de départemens).
- Etat général des départemens, districts, cantons et communes de la République*, an II, in-8<sup>o</sup>.
- Etat par ordre alphabétique [des localités] des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais et des paroisses de Dauphiné, Bresse, Dombes et autres dépendances du diocèse de Lyon*, à la suite des *Almanachs astronomiques et historiques de la ville de Lyon*, pour les années 1785 à 1790, 6 vol. in-12.
- Expilly (L'abbé). *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, 1726, 6 vol. in-f<sup>o</sup>.
- Forel (François). *Régeste soit Répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse Romande*, 1862, in-8<sup>o</sup>.
- Fredegarii et aliorum Chronica*, édition B. Krusch, apud *Monumenta Germaniae historica : Scriptorum rerum merovingicarum, tomas II*, 1888, in-4<sup>o</sup>.
- Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distribua*, t. IV, XV et XVI.
- Garreau. *Description du Gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions temporelles, ecclésiastiques, militaires et civiles*, 1<sup>er</sup> édition, 1717, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>e</sup> édition, 1734, in-8<sup>o</sup>.
- Généalogies de Bresse et Généalogies de Bugey, dans Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*.
- Géographie de l'Ain*, publiée par la Société de Géographie de l'Ain, 1888, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- Gingins-Lassaraz (F. de). *Essai sur la division et l'administration politique du Lyonnais, au X<sup>e</sup> siècle*, 1837, in-8<sup>o</sup>.
- *Histoire de la Cité et du canton des Equestres*, 1865, in-8<sup>o</sup> (*ibid.*).
- Grand cartulaire d'Ainay*, voir *Cartulaire de l'abbaye d'Ainay*.
- Gregorii Turonensis opera*, édition Arndt et Krusch, apud *Monumenta Germaniae historica : Scrip- torum rerum merovingicarum, tomas I*, 1885, in-4<sup>o</sup>. Guichenon (Samuel). *Episcoporum Bellicensium chronographica series*, 1642, in-4<sup>o</sup>.
- *Histoire de Bresse et de Bugey*, 1650, 4 parties en 1 vol. in-f<sup>o</sup>.
- *Bibliotheca Sebusiana*, 1660, in-4<sup>o</sup>.
- *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. Lyon, 1660, 2 vol. in-f<sup>o</sup>, et Turin, 1778-1780, 5 vol. in-f<sup>o</sup>.
- *Histoire de la souveraineté de Dombes* (1662), publiée pour la première fois, par M.-C. Guigue, 2<sup>e</sup> édition, 1874, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Guigue (M.-C.). *Essai sur les causes de dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs*, 1807, in-8<sup>o</sup>.
- *Notes historiques sur les fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux*. Trévoux, 1863, in-8<sup>o</sup>.
- *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes, du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 1868, in-4<sup>o</sup>.
- *Notice sur la chartreuse d'Arrières*, 1869, in-8<sup>o</sup>.
- *Topographie historique du département de l'Ain*, 1873, in-4<sup>o</sup>.
- *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon*, 1875, in-4<sup>o</sup>.
- *Registres consulaires de la ville de Lyon*, t. I (le seul paru), 1882, in-4<sup>o</sup>.
- *Les voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du moyen âge*, s. d. [1877], in-8<sup>o</sup>. Voir Cartulaire.
- Guigue (M.-C. et G.). *Bibliothèque historique du Lyonnais*, in-8<sup>o</sup>, 1886-1888.
- H. P. M. — *Voir Historiae patriac monumenta*.
- Histoire de Genève*, par M. Spon, rectifiée et augmentée par d'amples notes, avec les actes et autres pièces servant de preuve à cette histoire. Genève, 1730, 2 vol. in-4<sup>o</sup>.
- Historiae patriac monumenta*, edita jussu regis Caroli Alberti, 1836 et seq., 9 vol. in-f<sup>o</sup>.
- Holder (A.). *Alt-Celtischer Sprach-* chatz, t. I (A-H) et t. II (I-T), 1896-1905, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- Huillard-Bréholes. *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon*, a vol. in-4<sup>o</sup>.
- Indiculus beneficiorum dioecesis lugdunensis ordine archipresbyteratum digestus*, apud la Mure, *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, p. 230-261.
- Joanne (A.). *Dictionnaire géographique de la France*, 1869, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.
- Journel (J.). *Notice sur le Franc-Lyonnais*, 1839, in-8<sup>o</sup>.
- Juenin. *Nouvelle histoire de l'abbaye de Tournus*. Dijon, 1733, a parties en 1 vol. in-4<sup>o</sup>.
- Labbe et Cossard. *Sacrosancta Concilia ad regiam editionem exacta*, 1672, 18 vol. in-f<sup>o</sup> et 1 vol. de supplément par Baluze, 1683.
- La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, éditée par R. de Cliantelauze, 1860, 3 vol. in-4<sup>o</sup>.
- *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, 1671, in-4<sup>o</sup>.
- Lateyssonnier (De). *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, 1838-1844, 5 vol. in-8<sup>o</sup>.
- Le Blant (E.). *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, 1865, 2 vol. in-4<sup>o</sup>.
- Le Laboureur. *Les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe lek Lyon*. Paris, 1681-1682, 2 vol. in-4<sup>o</sup> (imprimé à Lyon, en 1665); — *Les Masures de l'Isle-Barbe*, par Claude Le Laboureur, nouvelle édition avec sup-

- plément et tables par M.-C. Guigie et G. Guigue, 1887-1895, 3 vol. in-4°.
- Maassen (T.). *Concilia aevi merovingici*, dans les *Monumenta Germaniae historica, legum sectio III*, t. I, *Concilia*, 1893, in-4°.
- Mabillon. *Annales ordinis S. Benedicti*, 1703-1739, 6 vol. in-f°.
- Mallet (E.). *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève*, 1862, in-8°.
- Marchand (L'abbé F.). *Les Chartes de la Tour de Douvres*, 1891, in-8°.

- Masures de l'Île-Barbe*, voir Le Laboureur.
- Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande*, t. III (1841), t. XIX, (1862) et t. XX (1865), in-8°.
- Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1841 et seq. in-8°.
- Ménestrier (C.-F.). *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-f°.
- Mille. *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, 1771-1773*, 3 vol. in-8°.
- Mommsen (Th.). *Inscriptiones Helvetiae*, 1854, in-4°.
- Moyria-Maillat (De). *Monuments romains du département de l'Ain*, 1836, in-4°.
- Notice sur l'organisation territoriale des anciennes provinces de Bresse, du Bugey, de la Dombes et du pays de Gex, sous l'ancienne monarchie*, publiée par M. Brosard, à la suite de l'*Annuaire de l'Ain pour 1881*.
- Noticia provinciarum et civitatum Galiae* ou *Notitia Galliarum*, éditions du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. I, in-f°, et des *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, in-4°.
- Nouvelle division de la France en 110 départements*, par M. Aubry-Dubochet [1790], in-8°.
- Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, du IX<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, publié par M.-C. Guigue, 1880, in-12.
- Obituaire de l'église-cathédrale de Saint-Pierre de Genève*, publié par Albert Sarasin dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève*, 2<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup>, 1882, in-8°.
- Obituarium ecclesiae Sancti Pauli Lugdunensis*, publié par M.-C. Guigue, 1872, in-8°.
- Obituarium Lugdunensis ecclesiae*, nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Église métropolitaine de Lyon, du IX<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, publié pour la première fois avec des notes et documents inédits, par M.-C. Guigue, 1867, in-4°.
- Œuvres de Marguerite d'Oyngt, prieure de Poleteins*, publiées par E. Philipon, avec une introduction de M.-C. Guigue, 1877, in-12.
- Ordo divini officii... ad usum diocesis Bellicensis (Bellicii)*, 1904, in-18.
- Pardessus. *Diplomata, charta... ad res Gallo-Francicas speclantia*, 1843-1849, 2 vol. in-f°.
- Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici*, édition Krusch, apud *Monumenta Germaniae historica : scriptorum rerum merovingicarum, tomus III*, 1896, in-4°.
- Philipon (Edouard). *Les Origines du diocèse et du comté de Belley*, 1900, in-8°.
- *Documents linguistiques du département de l'Ain*, extrait du t. I<sup>er</sup> des *Documents linguistiques du Midi de la France*, publiés par M. Paul Meyer, 1909, in-8°.
- *Histoire du second royaume de Bourgogne*, en cours de publication dans les *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*.
- Plancher (Dom). *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I (1739) et t. II (1741), in-f°.
- Polyptique de l'Église collégiale de Saint-Paul de Lyon*, publié d'après le manuscrit original, avec des documents inédits, par M.-C. Guigue, 1875, in-4°.
- Pouillé du diocèse de Belley, au xv<sup>e</sup> siècle*, apud Guichenon, *Bresse et Bugey*, p. 181-183.
- Pouillé du diocèse de Belley en 1642*, apud Guichenon, *Episcoporum Bellicensium chronographica series*, p. 3 à 12.
- Pouillé du diocèse de Genève, de 1344 environ*, publié dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève*, t. IX, p. 223-239.
- Pouillé du diocèse de Lyon*, 1743, in-4°.
- Pouillé du diocèse de Lyon en 1743, après la création du diocèse de Saint-Claude*, 1879, in-8°.
- Pouillé an diocèse de Lyon, fait par ordre de M<sup>sr</sup> Yves-Alexandre de Marbœuf, archevêque de Lyon*, 1789, in-f°.
- Pouillés de la province de Lyon*, publiés par M. Auguste Longnon, dans le *Recueil des historiens de France*, 1904, in-4°.
- Pouillés du diocèse de Lyon aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, publiés par Aug. Bernard, en appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 899 sq., in-4°.
- Procès-verbal de la réduction des pays de Bresse, Bugey et Verromey à l'obéissance du roy François I<sup>er</sup>*, dans Guichenon, *Bresse et Bugey*, pr., p. 34 à 60.
- Procès-verbaux d'hommages rendus à Amé V de Savoie, seigneur de Bâgé, par les gentilshommes de Bresse*, de 1272 à 1289, dans Guichenon, *Bresse et Bugey*, pr., p. 14 sq.
- Puvis (A.). *Notice statistique sur le département de l'Ain en 1838*, 1828, in-8°.
- Quinsonas (De). *De Lyon à Seyssel, guide historique et pittoresque*, 1858, in-8°.
- Rapport sommaire de la nouvelle division du Royaume fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité de Constitution*, par M. Bureaux de Pusy, à la séance du vendredi 8 janvier 1790, s. d., in-8°.
- Rapport sur la réduction des districts en général et particulièrement de ceux du département de l'Ain*, par M. Gossin, membre du Comité de Constitution, fait à l'Assemblée nationale, dans la séance du 15 octobre [1790], au nom de ce Comité, s. d., in-8°.
- Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par Aug. Bernard, complété, révisé et publié par Alex. Bruel, 1876-1903, 6 vol. in-4°.
- Recueil de titres et autres pièces authentiques concernant les privilèges et franchises du Franc-Lyonnois*, 1716, in-4°.



*Regeste genevois ou Répertoire  
chronologique et analytique des docu-  
ments imprimés relatifs à  
l'histoire  
de la ville et du diocèse de  
Genève,  
avant l'année 1312, publié  
par*

- la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1866, in-4°.
- République française en 88 départements (La) : dictionnaire géographique et méthodique* publié par une Société de géographes. Paris, an II de la République, in-8°.
- Résultats du dénombrement auquel il a été procédé, en mars 1901, dans le département de l'Ain*, publiés dans le *Recueil de la Préfecture de l'Ain*, n° 5 de l'année 1902.
- Rivai (P. de). *Diplomatique de Bourgogne*, analyse et pièces inédites publiées par l'abbé C.-M.-J. Chevaller, 1875, in-8°.
- [Saugrain]. *Nouveau dénombrement du royaume*, 1735, in-4°.
- Sirand (A.). *Antiquités générales de l'Ain*, 1855, in-8°.
- Situation des villes, bourgs et villages de Dombes à l'annexion de 1762*, publié par J. Brossard à la suite de *V Annuaire de l'Ain pour 1881*.
- Situation financière des communes en 1905 (La) : département de l'Ain*, publication du Ministère de l'Intérieur, 1905, in-4°.
- Statistique agricole de la France*; résultats généraux de l'enquête décennale de 1882, 1887, in-8°.
- Statistique forestière [de la France]*, dressée par les soins de l'Administration des forêts, 1878, in-4°.
- Statistique forestière [de la France], par cantonnement*, dressée par les soins de l'Administration des forêts, 1879, in-4°.
- Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, sur les Mémoires adressés au Ministre de l'Intérieur, par MM. les Préfets : Département de l'Ain, M. Bossi, préfet*, 1808, in-4°.
- Strabon. *Géographie*, édition C. Müller et F. Dübner, 1853, in-8°.
- Tardy (Ch. et Fréd.). *Esquisse géologique de la Bresse et des régions voisines*, 1892, in-8°.
- Teyssonnière (De la). *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, 1828-1843, 5 vol. in-8°.
- Uchard (Bernardin). *Lo Guemen d'on povvro labory de Breissy, su la pau quel a de la garra*, 1615, in-4°; réédité par E. Philipon, sous le titre de : *Les lamentations d'un pauvre laboureur de Bresse*, 1891, in-8°.
- Valbonnais. *Histoire de Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*, 1722, a vol. in-f°.
- Valentin-Smith. *Considérations sur la Dombes*, 1856, in-4°.
- Valentin-Smith et M.-C. Guigue. *Bibliotheca Dumbensis* ou *Recueil de chartes et documents pour servir à l'histoire de Dombes*, 1854-1885, a vol. in-4°.
- Valois (Adrien de). *Nolitia Galliarum ordine litterarum digesta*, 1675, in-f°.
- Vincent. *Géographie du département de l'Ain*, 1865, in-12.
- Vita Domitiani*, apud Guichenon, *Bresse et Bugey*, pr., p. 228.
- Vita Treverii*, apud Bolland, *Acta sanctorum*, t. II, januarii, p. 33-34.
- Vitae patrum Jurensium*, apud B. Krusch, *Passiones, viteaque sanctorum aevi merovingici*, 1896, dans les *Monumenta Germaniae historica scriptorum, rerum merovingicarum*, t. III.

## III. — CARTES.

- Anville (D'). *La France divisée en provinces et en généralités*, 1780, in-f°.
- Allas départemental de la France : *Département de l'Ain*, s. d., in-f°.
- Atlas national de la France, n° 45 : *Le Département de l'Ain, décrété le 25 janvier 1790, par l'Assemblée nationale, divisé en 9 districts et 49 cantons*, in-f°.
- Bernard (Aug.). *Carte des diocèses de Lyon, Mâcon et Saint-Claude, avant et après la formation de ce dernier*, en 1742<sup>(1)</sup>.
- Brette (Armand). *Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789*, dressé d'après les actes de convocation conservés aux Archives nationales, 1904, in-f°.
- Carte de Dombes divisée en châtellenies*, publiée par Cachet de Garnerans, à la suite de *l'Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes*, 1696, in-f°.
- Carte de la principauté de Dombes*, publiée à la suite des *Considérations sur la Dombes*, par Valentin Smith, 1856, in-4°.
- Carie de l'État-major*, échelle de 1 à 80,000 :  
N° 148, *Mâcon*, publiée en 1845; — N° 149, *Saint-Claude*, publiée en 1844; — N° 150, *Thonon*; — N° 159, *Bourg*, publiée en 1841; — N° 160, *Nantua*, publiée en 1843; — N° 168, *Lyon*, publiée en 1841; — N° 169, *Belley*, publiée en 1844; — *Chambéry*, s. d.
- Carte de France*, à l'échelle de 1 à 100,000, dressée par ordre du Ministre de l'Intérieur :  
Feuilles XXIII-25 : *Belley*;  
— XXIII-26 : *La Tour-du-Pin*;  
— XXII-25 : *Lyon, Nord-Est*;  
— XXIII-24 : *Nantua*; — XXII-23 : *Mâcon, Est*; — XXII-34 *Bourg*; — XXIII-23 : *Oyonnax*;  
— XXII-22 : *Louhans*; — XXI-24 : *Beaujeu*; — XXI-25 : *Lyon, Nord-Ouest*.
- Carte du département de l'Ain, divisé*

Spon, voir *Histoire de Genève*.

<sup>(1)</sup> Cette carte a été publiée à la suite du *Cartulaire d'Ainay et de Savigny*.

- en 4 arrondissements et 32 chefs-lieux de justices de paix*, jointe à l'Annuaire du département de l'Ain pour l'an xii.
- Carte du Pays de Gex*, publiée à la suite de l'*Histoire du Pays de Gex*, par J. Brossard, 1851, in-4°.
- Carte hydrographique de la Dombes, dressée en exécution de la Décision ministérielle du 18 mai 1854*, par les soins de l'Administration des ponts et chaussées du département de l'Ain, à l'échelle de 1 à 20,000, 1857, 12 feuilles, in-f°.
- Carte particulière des pays de Bresse, Bugey et Gex, levée sous la direction de Cassini de Thury, Montigny et Camus, exécutée par Seguin*, 1766, 4 feuilles, in-f°.
- Cartes des possessions de la Comman-derie des Feuillées, vérifiées en 1734* : archives du Rhône, fonds de Malte, partie non inventoriée, titres des Feuillées.
- Cassini. *Carte de la France, 1744-1788*, in-f° :  
N° 86, *Mâcon* (partie de Bresse et Dombes); — N° 87, *Lyon* (partie de Dombes et de Franc-Lyonnais); — N° 116, *Lons-le-Saunier* (partie de Bresse); —
- N°117, *Bourg* (partie de Bresse, de Dombes, de Bugey et de Valromey); — N° 148, *Genève* (pays de Gex); — N° 118, *Belley* (partie de Bresse, de Dombes, de Bugey et de Valromey).
- Chopy (Antoine). *Carte du lac de Genève et des pays circonvoisins*, publiée à la suite de l'*Histoire de Genève*, par M. Spon, 1730, in-f°.
- Debombourg. *Allas historique du département actuel de l'Ain*, 1859, in-4°.
- De Fer (N.). *Le gouvernement général du Duché de Bourgogne et Bresse, et la Souveraineté de Dombes*, 1712, in-f°.
- Diocèse de Lyon, divisé par ses vingt archiprêtres, dressé par Joubert fils, et dirigé par l'abbé Berlié*, 1769, 2 feuilles, in-f°.
- Gouvernement général du Duché de Bourgogne, comté de Bresse, pays de Bugé, Valromey et Gex*, 1654, in-f°.
- Guillemot (Paul). *Carte des diocèses de Lyon, de Belley et de Genève, dans le Bugey (Révue du Lyonnais, 1867, second semestre, p. 245)*.
- Jaillot. *La Bresse, le Bugey, le Valromey, la Principauté de Dombes et le Viennois*, 1706, in-f°.
- Karte der Schweiz in IV Blättern*, nach dem topographischen Atlas der eidgenössischen Generalstabes, reduziert unter der Direction des Herrn Generals G. H. Dufour; Masstab 1:250,000, Blatt III, in-f°.
- Longnon. *Atlas historique de la France*, livraisons 1 à 3, avec texte explicatif des planches, 1884-1889, in-f° et in-8°.
- Nolin. *Le Gouvernement général et militaire du Lyonnais, comprenant ... une grande partie de la Bresse divisée en ses mandemens, la principauté et souveraineté de Dombes, divisée en ses châtellenies*, s. d., in-f°.
- Robert. *Partie méridionale du comté de Bourgogne ou Franche-Comté*, 1749, in-f°.
- *Partie méridionale du Gouvernement général de Bourgogne*, où se trouvent la Bresse, le Bugey [et la Dombes], divisés en leurs mandemens, 1752, in-f°.
- Robert et Robert de Vangondy. *Allas universel*, 1757, in-f°.
- Sanson. *Partie du diocèse et archevêché de Lyon : partie septentrionale de Bresse, Bugey et Valromey divisée en leurs mandemens, le bailliage de Gex*, 1660, in-4°.

## EXPLICATION

DES

## ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE DICTIONNAIRE.

AA. SS.	<i>Acta Sanctorum.</i>	fam.	famille.
affl.	affluent.	f.	ferme.
alman.	almanach.	f <sup>o</sup>	folio.
alphab.	alphabétique.	f <sup>ne</sup>	fontaine.
anc.	ancien.	franç.	français.
anc.	ancienne.	h.	hameau.
ann.	annuaire.	hist.	histoire.
arch.	archives.	histor.	historiques.
Arch. nat.	Archives nationales.	hydrogr.	hydrographique.
arm.	armoire.	ibid.	ibidem.
arrond.	arrondissement.	invent.	inventaire.
auj.	aujourd'hui.	instr.	instrumenta.
Benef.	Beneficia.	lat.	latin.
bibl.	bibliothèque.	linguist.	linguistiques.
cad.	cadastre.	lis.	lisez.
c <sup>on</sup>	canton.	loc.	localité.
cart.	cartulaire.	lyonn.	lyonnais.
cartul.	cartulaire.	m <sup>on</sup>	maison.
c. rég.	cas régime.	m <sup>on</sup> is.	maison isolée.
c. suj.	cas sujet.	m <sup>on</sup> isol.	maison isolée.
Cass.	Cassini.	ms.	manuscrit.
cens.	censier.	mém.	mémoires.
chap.	chapitre.	mont.	montagne.
chart.	chartes.	m <sup>in</sup>	moulin.
chat.	château.	nobil.	nobiliaire.
ch.-l.	chef-lieu.	numismat.	numismatique.
c.	colonne.	obit.	obituarium.
col.	colonne.	p <sup>r</sup>	page.
comm.	communales.	pastor.	pastorales.
c <sup>ne</sup>	commune.	polypt.	polyptique.
complém.	complément.	pr.	preuves.
corr.	corrigez.	pri.	prioratus.
dénombr.	dénombrement.	rec.	recueil.
descr.	description.	rev.	revue.
détr.	détruite.	riv.	rivière.
dioc.	diocèse.	ruiss.	ruisseau.
dipl.	diplôme.	sous.-affl.	sous-affluent.
disp.	disparue.	stat.	statistique.
doc.	documents.	stat. post.	statistique postal
docum.	documents.	terr.	terrier.
dom.	domaine.	titr.	titres.
eccl.	ecclesia.	topogr.	topographie
eccles.	ecclesia.	var.	variante.
éd.	édition.	vis.	visites.
enq.	enquête.	vol.	volume.
env.	environ.		

# DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

DE

# LA FRANCE.

DÉPARTEMENT

DE L'AIN.

## A

ABBATIALE (L), f., c<sup>ne</sup> de Crans.

ABBATOIR (L), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

ABBAYE (L), h., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — Voir BONS.

ABBAYE (L), village chef-lieu de la c<sup>ne</sup> de Chézery.

ABBAYE (L), f., c<sup>ne</sup> de Crans.

ABBAYE (L), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

ABBAYE (SUR I'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

ABBAYE (L), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Reyssouse.

ABBAYE (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

ABBAYE (L'), b. et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

ABBAYE-D'ÉPIERRE (L'), f. et vignoble, c<sup>ne</sup> de Cerdon.

ABBAYE-DE-SAINT-SULPICE (L'), ruines, c<sup>ne</sup> de Thézillieu. — Voir SAINT-SCXPICE.

ABBAYE-SAINT-LAURENT (L'), anc. abbaye qui a laissé son nom à une commune du canton de Bagé-le-Châtel. — *Abbatia Sancti Laurentii*, 1018-1030 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 2). — *Les abbayes de Saint Laurens*, xvi<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 411).

ABEANCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

ABEANCHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oncieu.

ABELLIER (L'), h., c<sup>ne</sup> de Villars.

ABENS (L'), ruiss. affl. de la Morte, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît. — *L'Aben*, 1904 (tableau synopt.).

ABERAOU (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Argis.

ABERGEAGE (L'), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *En l'aberjage, 1410* env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).

ABERGEAGES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.

ABERGEMENT (L'), section de la c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Albergamentum in Dombis, 1304* (Bibl. Dumb., t. II, p. 246). — *Pars Abbergamenti super Dombis consistens, 1427* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 123). — *L'Abbergement, 1536* (*ibid.*, pr., p. 41). — *Demeurera iceluy [chasteau de l'Abergement du costé de Bresse, fort la grosse tour d'iceluy appelée la Tour Ghabeu, laquelle demeure du costé de Dombes, comme elle a fait de tout temps, 1612* (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *L'Abergement, moitié en Dombes, moitié en Bresse, 1670* (enquête Bouchu). — *l'Abergement près la Dombe, 1734* (Descript. de Bourgogne). — *Bailliage de Bresse: l'Abergement, 1790* (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, l'Abergement était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Montrevel, bien qu'une partie de son territoire appartint à la Dombes.

Son église paroissiale située dans la partie de Bresse, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de l'Assomption. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le droit de collation à la cure appartenait aux archevêques de Lyon qui l'avaient acquis des abbés de Saint-Claude. — *l'Abergement, 1250* env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).

En tant que fief, l'Abergement était une seigneurie en toute justice et avec château qui dépendait, en partie tout au moins, de Ja Terre de Bâgé. Du domaine des Chabeu de Saint-Trivier en-

Dombes, qui la possédaient au début du xI<sup>ve</sup> siècle,

cette seigneurie passa en 1338 à Galois de la Baume,

sire de Montrevel, dont les descendants en jouirent jusqu'à la Révolution. Elle avait été érigée en

baronnie au xv<sup>e</sup> siècle. — *Castellanus Albergamenti castri*, 1368 (arch. de l'Ain, E. 208). — *J. de Balma, dominas Albergamenli*, 1878 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, l'Abergement était une municipalité du canton et district de Châtillon-Les-Dombes.

ABERGEMENT (L), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Forens.

ABERGEMENT (L), f., c<sup>ne</sup> de Montcet. — *Albergamentum subtus Corgenonem*, 1443 (arch. de l'Ain,

H 793, f<sup>o</sup> 665 r<sup>o</sup>).

ABERGEMENT-CLEMENCIAT (L), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

Cette commune fut formée, en 1857, des anciennes paroisses de l'Abergement et de Clémenciat qui dépendaient auparavant, de la commune de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Châtillon-les-Dombes : l'Abergement, hameau; Clémenciat, hameau*, 1847 (stat. post.).

ABERGEMENT-DE-VAREY (L), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-

Bugey. — *Villa que dicitur l'Arbergamentum Sancti Johannis*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355, copie du xvII<sup>e</sup> s.). — *Albergiment*, 1212 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 42). — *Albergamentum*, 1288 (Guigue, Cartul. (le Saint-Sulpice,

p. 141). — *Albergamentum*, 1332 (arch. de l'Ain,

H 3). — *L'Abergement tes Varay*, 1789 (Alman.

de Lyon). — *L'Abergement le Varay*, xvIII<sup>e</sup> s. (litres

de la famille Bonnet). — *L'Abergement de Varey*, an x (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, l'Abergement-de-Varey était une communauté du bailliage, élection et Subdélégation de Belley, mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.

Au xvI<sup>e</sup> siècle, cette communauté dépendait en-

core, pour le spirituel, de la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux. Son église paroissiale apparaît pour

la première fois, en 1670, dans l'enquête Bouchu;

c'était alors une annexe de celle de Saint-Jean-le-Vieux, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay. Le 28 août 1808, elle fut érigée en titre de paroissiale, sous le vocable de saint Louis. — *L'Aber-*

*gement de Varey, annexe de la paroisse de Saint Jean le Vieux*, 1670 (enquête Bouchu).

Dans l'ordre féodal, l'Abergement-de-Varey était une dépendance de la baronnie de Varey et ressortissait à sa justice, de laquelle on pouvait appeler au bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, l'Abergement-de -Varey était une municipalité du canton d'Ambronay, district de Saint-Rambert.

ABERGEMENT-LE-GRAND, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — Voir LE

GRAND-ABERGEMENT.

ABERGEMENT-LE-PETIT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — Voir LE PETIT-ABERGEMENT.

ABERGEMENTS (LES), nom que l'on donne parfois aux communes réunies du Grand et du Petit-Abergement. — *Garda de Albergamentis*, 1299-1869 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>).

ABERIEUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.

ABEROUAZ (L), loc. disparue, à ou près Brénod.

— *Cauda dal Aberouaz*, xv<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 359).

ABLATRIX, h., c<sup>ne</sup> d'Apremont.

ARRAHAM (L), ruiss., c<sup>ne</sup> de Lent.

ABRAHAM, m<sup>on</sup> isolée et triage, c<sup>ne</sup> de Boissey.

ABSTINENCUM, loc. disparue qui paraît avoir été située près de Châtillon-de-Michaille. — *Abstinencum*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51).

ACHAT (L), h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

ACHINS, loc. disparue, à ou près Chalamont. —

*Bel ardu de Achins, domicellus*, 1277 (Guigue, Documents de Dombes, p. 212).

ACONAI, loc. disparue, à ou près Vieu-d'Ize-nave. — *Versus Aconai*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368).

ACOYEU, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Cohiacus*, 1149 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 309). — *Acoieu*, 1149 (*ibid.*). — *Accoyeu*, 1261 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 118).

La maison d'Accoyeu avait été donnée à l'ordre des Templiers, en 1149, par Guillaume, évêque de Belley; après la suppression de cet ordre, les comtes de Savoie la donnèrent aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui en firent un membre de leur commanderie de Savoie. — *Templum de Cohiaco*, 1149 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 309).

— *Ecclesi de Cohiaco*, 1149 (*ibid.*). — *Domus templi d'Accoyeu*, 1261 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 118). — *Accoieu, membre dépendant de la commanderie de Savoie*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

ADAIN (L'), ruiss. affl. de la Pernaz ou Perne.  
ADAMS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.  
ADOU (L'), font<sup>ne</sup> et ruiss. affl. de l'Arvière, c<sup>ne</sup> de  
Vieu-en-Valromey.

- AFFERMANDES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- AGABER, loc. depuis longtemps disparue, qui était située dans l'ager de Cessieu, non loin de Lhuis.  
— *Non longe a Rhodano, in agro Saxiacensi, in villulis... Agabri*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, 226).
- AGGLOMERIE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- AGNEINS (L'), ruiss., naît sur le territoire de Saint-Germain-lès-Paroisses, au pied d'un des contreforts méridionaux du Molard-Dedon, et va se joindre au Setrin, à Conzieu.— *Ripperia de Agnyns*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 117 v<sup>o</sup>). — *l'Agneins*, 1887 (stat. post.).
- AGNEINS, loc. disparue, sur les bords de l'Agneins, à Saint-Germain-lès-Paroisses ou à Coliomieu. — *Agnins*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 108 v<sup>o</sup>).
- AGNELETS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Romans.
- AGNELIER (L'), anc. bergerie des chartreux de Portes, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Agnellarius domus Portarum, subtils castrum Sancti Saturnini*, 1215 (arch. de l'Ain, H 330).
- AGNELOUX (L'), ruiss. affl. de l'Ain.
- AGHELOUX (L'), f., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- AGNELOUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- AGNEREINS, section de la c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agnereins.  
— *In pago Lugdunensi, in agro Animiacense*, lis. \* *Aneniacense, in fine Nove ville*, 954-993 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 899). — *Ainninens*, 1176 env. (Guigue, Doc. de Dombes, p. 47).  
— *Agninens*, 1250 env. (pouillié de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).  
— *Aninens*, 1244 (Cart. lyonnais, t. 1, n<sup>o</sup> 392).  
— *Agnynens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>). — *Aignynens*, 1325 env. (pouillié de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Anygnens*, 1350 env. (pouillié de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Aigneneins*, 1365 env. (Bibl. nal., lat. 10031, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Aignineins*, 1492 (pouillié de Lyon, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *Aignereins*, 1587 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Agnerens*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 156).  
— *Aignerins, Agnerins*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 200, 229 et 403). — *Agnerens*, 1791 (Dénombr. de Bourgogne).  
En 1789, Agnerens était une communauté de la principauté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, élection de Bourg, châtellenie de Villeneuve.  
Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Jacques-le-Majeur; le doyen de Montberthoud présentait à la cure, au nom de l'abbé de Cluny. —
- Ecclesia de Agninens*, 1250 env. (pouillié de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Agnerens; patron du lieu : saint Jacques*, 1719 (visites pastorales).  
Dans l'ordre féodal, Agnerens était une seigneurie en toute justice, de l'ancien fief des sires de Villars.  
A l'époque intermédiaire, Agnerens était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.
- AGNERIE (L'), anc. mas, à ou près Birieux. — *Manas de l'Agneri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).
- AGRILLET (L'), montagne, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Mons Agrileti qui supereminet calmis Albarone*, 1136 (arch. de Brénod). — *Mons Agrilliotti*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53).
- AGUILLERON (L'), anc. nom de montagne, à ou près Lagnieu. — *Molare de Guylleron*, 1266-67 (arch. de l'Ain, H 287).
- AGDIN (L'), ruiss. affluent du Gland.
- AIGNOZ, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Eynius*, 1306 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 35).
- AIGREFEUILLE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Colonia Ayguerruels*, var. *Ayguercuels*, lis. \* *Aygrufuels*, 1167-1184 (Cartu. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 622). — *De Aygriffolio*, 1335 env. (terr. de Teissonge, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Agrifolio apud Baugiacum villam*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>). — *Egrefueil*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33).
- AIGREFEUILLE, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Aygriffollium, parrochie Viriaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 382 r<sup>o</sup>). — *Agriffollium*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 399 r<sup>o</sup>). — *Egriffuel*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 595, f<sup>o</sup> 447 r<sup>o</sup>).
- AIGUE-MORTE (L'), ruiss., affl. du Séran; coule à la limite des communes d'Yon-Artemare et de Saint-Martin-de-Bavel.
- AIGOEPERSE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Massieux. — *Apud Aquarn Sparsam, in parrochia de Maceu*, 1259 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 56). — *Aquaparsa*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- AIGUES (LES), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Groslée. — *Les Egues*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- AIGUILLON (L'), mont, à ou près Bénonces. — *Molare de l'Aguillon*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222).
- AILLE, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Ally*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 62). — *Aille*, 1754 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 183).  
Aille était, au xviii<sup>e</sup> siècle, un petit fief de Dombes ne consistant qu'en une rente noble.



AILLY-FOURCHEE, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Boissev.

AIMONT, écart, c<sup>ne</sup> do Malafretaz.

AIMOZ (LES GRANGES D'), fermes, c<sup>ne</sup> de Brénaz.

AIN (L'), rivière, naît dans le département du Jura, non loin de Nozeroy, à l'altitude de 780 mètres.

A partir de son confluent avec la Bienne et sur un

parcours de 15 kilomètres, l'Ain délimite le département auquel il donne son nom et le département du Jura, mais son lit tout entier appartient à ce dernier département. A partir de son confluent avec, la Valouse, il coule entre l'arrondissement de Bourg et celui de Nantua; de Pont-

d'Ain à Varambon, il appartient exclusivement à

l'arrondissement de Bourg, puis il sépare l'arrondissement de Belley de celui de Bourg jusqu'à

Priay, et de celui de Trévoux à partir de Villette,

jusqu'à son confluent avec le Rhône, où il se jette

par 184 mètres, en face d'Anthon, Isère, après un parcours de 190 kilomètres, dont 66,6 dans le département de l'Ain. Ses principaux affluents

dans notre département sont la Bienne, l'Oignin grossi du déversoir du lac de Nantua et de l'Ange,

la Valouse, le torrent de la cascade de Bolozon, la

Doire-Fontaine, le Veyron, l'Écotay, le Biez, l'Oi-

zelon, le Suran, l'Albarine et le Toison. — *Fluvius qui Igneus dicitur*, VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, AA. SS. 1. jul. I, p. 50). — *Igniz*, 1112 (charte de Gauceran, archevêque de Lyon, citée par Guichenon, Bresse, p. 99). — *Hinnis*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Usque ad Hent*, 1180 env. (*ibid.*, H 238). — *Flumen qui dicitur Enz*, 1212 (*ibid.*). — *Innis*, 1212 (*ibid.*). — *Henz*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Hinnis*, 1213 (*ibid.*). — *Hens*, 1230 (Cart. lyonnais, t. I, n° 263). — *Ripa fluvii Ynnis*, 1239 (arch. de l'Ain, H 238). — *Super Yndim*, 1236 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app. p. 182). — *La riveri de Henz*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 573, vidimus de 1271). — *Aqua de Enz*, 1266 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 160). — *Ens*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 99 r°). — *Eyns*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 10 r°); 1544 (*ibid.*, B 788 *passim*). — *Indis fluvius* ou *riparia*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350); 1356 (Guichenon, Savoie, pr. p. 191); 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 186); 1427 (titr. du chat, de Bohas). — *Yndis fluvius* ou *riparia*, 1421 (censier d'Arbent, f° 83 v°); 1486 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 7 v°). — *Ayns*, 1421 (censier d'Arbent, f° 83 v°); 1544 (arch. de la Côte-d'Or, B 788 *passim*); 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 115 r°). — *Ains*, 1492 (Guichenon,

Savoie, pr., p. 445); 1582 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 99) ; 1649 (titres du chat, de Bohas);

; 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 11); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Eyndis*, 1559 (arch. du Rhône, S. Jean, arm. Lévy, vol. 43, f° 113 r°).

— *Idanus fluvius*, XVII<sup>e</sup> s. (Gilbert Cousin, Description du Comté de Bourgogne, cité par Guichenon, Bresse et Bugey, I, p. 21). — *Usque ad Idanum*, 1618 (Papyre Masson, Descr. flumin. Galliae). — *Danus*, 1618 (Chifflet, Vesontio, pars. I, cap. 4).

— *Inz*, 1665 (les Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 445). — *Ain*, 1734 (Descr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, l'Ain s'appelle dans l'usage courant «la rivière d'Ain». — *Ripperia Yndis*, 1399-1469 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 85 r°). — *La riveri d'Enz*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissolle, f° 28 r°). — *La rivière d'Ains*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 445); 1582 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 99); 1649 (titres du chât. de Bohas); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 103). — *La rivière d'Ain*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *La rivière d'Ain prend sa source*, 1808 (Stat. Bossi, p. 32).

*Indis* est la forme originaire d'où sont régulièrement sortis *Innis*, *Eynz* et *Enz*; cf. Inda, l'Inde, affl. de la Roër (Raven. anon. cosmogr. 4, 24). *Idanus* et *Danus* sont des formes imaginaires inventées par les érudits des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui voyaient dans *Danus* un mot celtique signifiant rivière.

AIRANS, h. c<sup>ne</sup> de Farges. — *Herens*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, table). — *Heyrems*, 1401 (*ibid.*, f° 108 r°); 1554 (*ibid.*, B 1199, f° 609 r°).

— *Heyreins*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, table). — *Hairens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

AISNE OU VÉSINE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *Villam etiam Eniscum et Osam majorem*, 946 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 688). — *Eniscus*, 950 env. (*ibid.*, t. I, n° 688). — *Enescus*, 950 env. (*ibid.*, t. I, n° 411). — *Aniscus*, 1017-1025 (*ibid.*, t. III, n° 3712). — *Aisina*, 1293 (arch. de l'Ain, H 1). — *Ennes*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 8).

— *Esnes*, 1427 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 123), 1584 (*ibid.*, pr. p. 139). — *Enes*, 1568 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 301 r°). — *Esnes, ham. de Saint Jean le Prische en Maconnais*, 1670 (enquête Bouchu). — *Ayns ou Vesine*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Aisne et Vesine*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Aisne ou Vésine était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Montrevil.

Sous l'ancien régime, c'était une simple vicairie de Saint-Jean-le-Priche, en Maçonnais; en 1808, cette vicairie fut érigée en paroisse, sous le vocable de saint Joseph. — *Aine, paroisse annexe de Saint Jean le Priche, diocèse de Mâcon*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Aisne faisait originairement partie du comté de Mâcon; après avoir appartenu à l'abbaye de Cluny,

cette terre arriva, on ne sait comment, à la famille de Vaugrigneuse qui la vendit, en 1301, à Amédée V, comte de Savoie et sire de Bâgé, du chef de sa femme Sibille de Bâgé. Le comte Aymon l'inféoda, en 1356, à Guillaume de la Baume-Montrevel, qui l'unit au comté de Montrevel dont elle faisait encore partie en 1789. — *Quandam villam Aniscum a priscis vocitatam, in vicino Araris fluminis sitam, que ex hereditate Sancti Vincentii ad jus comitatus [Matisconensis] olim ab antiquis delegata obvenit*, 1017-1025 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2712).

A l'époque intermédiaire, Aisne était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

ALAIN, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

ALANIERS (Les), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon. — *Alagnier*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

ALARUERE, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel (Cass.).

ALBANNIÈRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.

ALBANS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Albans*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

ALBARGES (LES), localité disparue, à ou près Civrieux. — *Albarges*, 1256 (Bibl. Dumb., II, p. 135).

ALBARINE (L'), rivière, naît à 940 mètres d'altitude, au pied de la forêt des Moussières, sur le territoire de Brénod, traverse Corcelles, Champdor et Hauteville, tombe par une série de cascades dont la plus belle est celle de Charabotte, s'engage dans

l'énorme faille de Saint-Rambert, entre dans la plaine, à Ambérieu, et va se perdre dans l'Ain, à Saint-Maurice de Remens. — *Aqua que dicitur Albarona*, 1096 (arch. de l'Ain, H 1, copie du xvii<sup>e</sup> s.). — *Albarona*, 1116 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 306); 1136 (arch. comm. de Brénod); 1169 (arch. de l'Ain, H 355); 1212 (ibid., H238); 1263 (ibid., H 3). — *Fluvius qui dicitur Albarona*, 1236 (Cartul. lyonn., t. I, n° 309). — *Arbarona*, 1293 (arch. de l'Ain, H 1); 1392 (arch. de la Côte-d'Or, B 887); 1437 (arch. de l'Ain, H 4). — *Ripperia Albarone*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 2 r°); 1440 (arch. de l'Ain,

H 359). — *La rivière d'Albarine*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 63).

\*ALBENS OU \*ARBENS, localité disparue, à Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Ultra rutam de Albenco, a parte Neyriaci*, 1287 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 102).

ALBION, lieu-dit, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz.

ALBON (EN), anc. territoire, c<sup>ne</sup> de Brens. — Une pièce de vigne située en *Albon*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 53 r°).

ALBON, nom d'un ancien pays situé sur le cours inférieur de la Reyssouze. — *Corcelles en Albon*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 33 r°); 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 615 r°). — *Corcellae en Arbon, parrochie Sancti Stephani supra Reyssosam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 237 v°). — *Corcelle en Albon*, 1847 (stat. post.).

ALBUCINIA, localité disparue qui paraît avoir été située près de Jayat. — *Eugena de, Jaya avec Eudes d'Albucinia* (Aubret, Mémoires, t. 1, p. 265).

ALEINS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — \**Aleucus*. — *Alens*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Aleins*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

ALEMAN, h., c<sup>ne</sup> de Crozet.

ALEX, h., c<sup>ne</sup> de Groissiat. — *Alex*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 3).

ALEXANDRY, h., c<sup>ne</sup> de La Peyrouse.

ALINTA (L'), montagne, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

ALIVONT, localité détruite, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Alivont*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 58 r°).

ALLAIGNE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Just.

ALLEE (L), écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre.

ALLEE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Perrex.

ALLEE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Romans.

ALLEE (L), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

ALLEE-DK-CHALLES (L'), c<sup>ne</sup> de Bourg.

ALLEE-DE-ROMANS (L'), bois, sur les communes de Condeyssiats et de Romans.

ALLEE-MAIGRET (L'), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

ALLEMAGNES (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

ALLEMENT, h., c<sup>ne</sup> de Poncin. — *De Alamenço*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 98 v°). — *Aleman*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9). — *Allement*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post.). — *Allumant*, 1835 (cadastre).

Dans l'ordre féodal, Allement dépendait de la seigneurie de la Cueille.

ALLEMOGNE (L'), torrent qui naît sur la commune de

Thoiry, au pied d'un contrefort du Reculet, traverse le village d'Allemogne qui lui doit son nom et se jette dans le London.

ALLEMOGNE, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry. — *Allamogna*, 1373 (arch. de la Côte-d'Or, B 1282,1). — *Alamogna*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Alamogny*, 1397 (*ibid.*). — *Allemoigne*, 1670 (enquête Bouchu). — *Alamogne*, 1730 (Carte de Chopy). — *Allemogne*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

En 1789, Allemogne dépendait du bailliage de Gex et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était dédiée à saint Claude, après l'avoir été à sainte Marie. — *Parrochia Alamognie*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f<sup>o</sup> 490 v<sup>o</sup>).

En tant que fief, Allemogne était du domaine des évêques de Genève; possédée, en 1300, par un gentilhomme qui en portait le nom, la terre d'Allemogne appartenait, au xv<sup>e</sup> siècle, aux de Li-

vron, de qui elle passa, au siècle suivant, aux de Conzié. — *Confessio nobilis vin Glaudii de Viriaco, domini Allamognye*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 709 r<sup>o</sup>).

ALLEYRIAT (L), h., c<sup>ne</sup> de Servas. — *De Aleriaco, parrochie Longicampi*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, C 585, f<sup>o</sup> 244 r<sup>o</sup>). — *Laleyrias, parroisse de Serva*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>).

— *La Leyriaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Lalieriat*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Lalleyriat*, 1847 (stat. post.).

En 1789, l'Alleyriat était un village de la paroisse de Servas, bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg. Cette localité ressortissait, pour une partie, à la justice du roi, exercée par le bailliage, et, pour l'autre, à la jus-

tice des chartreux de Seillon.

ALLEZETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Allezets*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Alezets*, 1841 (État-Major).

— *Les Alaizet*, 1847 (stat. post.).

ALLOOD, mas, c<sup>ne</sup> de Montracol.

ALLODIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

ALLONDERE (L), ruiss., c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis.

— *Aqua de Atlondery*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f<sup>o</sup> 195 r<sup>o</sup>).

ALLONZIAT, h., c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *Alonziacus*, 1272

(Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Alonsiac* (Cassini).

ALLOUETTE (L), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *L'Al-*

*loetta*, 1837 (cadastre). — *La Luedetta*, 1837 (*ibid.*).

ALLOUETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corey.

ALLOUETTES (LES), f<sup>o</sup> et étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.

ALLOY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Alloy*,

xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Daloy*, 1841 (État-Major).

ALLUES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Ou Allues*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 78).

ALLURES (LES), localité disparue qui a laissé son nom à un étang de la commune de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Alueres*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).

ALLYMES (LES), h. et chât., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

— *Castrum Alemorum*, 1334 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr. p. 252). — *Via publica qua itur de Amberiaco versus Aemos*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 872, f<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>). — *Burgenses Alemorum*, 1441 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>). — *Burgum Aremorum*, 1441 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Locus Alemorum*, 1529 (arch. de l'Ain, G 31). — *Les Alymes*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 3). — *Les Allimes*, 1670 (enquête Bouchu). — *Les Alimes*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Les Allymes*, 1843 (État-Major).

En 1789, les Allymes étaient un village de la paroisse d'Ambérieu, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement d'Ambérieu.

L'église du village des Allymes était une simple

vicairie d'Ambérieu, sous le vocable de saint Roch; elle est mentionnée pour la première fois sur le pouillé du diocèse de Lyon de 1789. C'est aujourd'hui une succursale de l'église d'Ambérieu,

au diocèse de Belley. — *Les Alimes, village de la paroisse d'Ambérieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

— *Les Alymes, annexe d'Ambérieux*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 10).

Dans l'ordre féodal, les Allymes étaient une seigneurie en toute justice et avec château fort, démembrée, en 1354, de la terre de Saint-Germain par Amédée VI, comte de Savoie, pour être inféodée à François Nicod. — *Castrum, villa et mandamentum de Aemis*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350). — *Le fief des Alymes, à cause de Saint Germain*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Le chasteau des Alimes, ruiné*, 1670 (enquête Bouchu).

ALMAGNIE, h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.

ALOING, anc. nom de Port de Frans. — *Port d'Alloyn*, xiii<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. hist., p. 302). — *Le chemin par lequel on va de l'église de Frans vers le port de Daloing*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 163).

ALONGEON. — Voir GEOVREISSIAT

ALONGEON (L), grange, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Alonjon*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 76 r<sup>o</sup>). — *Alongeon*, xviii<sup>e</sup> s (Cassini).

\*ALPIERES (Les), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'lzenave.

— *In territorio de Alperis*, 1216 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 43).

ALPINES (LES), f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Chézery.

ALVERGNA, localité disparue, à ou près Miribel. —

*G. de Alvergna*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 134).

ALVERNIA, localité disparue qui paraît avoir été située

au canton actuel de Bâgé. — *Rodulfus de Alvernia*, 1158-1180 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 378).

AMAREINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *De Marengiis*, XI<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 4).

— *Marens*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Amaren*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).

— *Amarains*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Amareins*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 451 v<sup>o</sup>); 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Amarins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 132).

En 1789, Amareins était une communauté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, élection de Bourg, châtellenie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Pierre et Paul; les prieurs de Saint-Trivier présentèrent à la cure, au nom de l'abbé de la Chaise-Dieu, jusqu'en 1606, date à laquelle leur prieuré ayant été uni à l'ordre des Minimes, ce droit passa aux Minimes de Montmerle. — *Ecclesia de Marengiis*, XI<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. I, p. a 66).

— *Ecclesia de Marens*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Amareins: patrons spirituels: SS. Pierre et Paul*, 1654-1655 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Amareins était une seigneurie, en toute justice, de l'ancien fief de Villars. A la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les ducs de Savoie disputaient encore aux sires de Beaujeu la suzeraineté d'Amareins qui finit par rester à ces derniers.

A l'époque intermédiaire, Amareins était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

AMAREINS, domaine, c<sup>ne</sup> de Cesseins. — *Amareins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

AMAREINS, loc. disp., à ou près Sermoyer. — *Amareins*, 1395 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Sermoyer, terr. de Crottet).

AMAREL, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *Amarel*, 1385 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81).

AMARIERS (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *En Amariers*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>).

AMARIES (LES), f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.

AMBARRI, peuple gaulois qui habitait entre les *Ædui* et les *Allobroges*. — *Quod Æuos, quod Ambarros, quod Allobroges vexassent [Helvetii]* (Cæsar, B. G. I., 14). — *Æduos, Ambarros, Carnutes* (*ibid.*, V, 34).

AMRELLE, localité disparue, à ou près Ceyzérieu. — *Villa de Ambella*, 1345 (arch. de l'Ain, H 400).

AMBERIEU-EN-BUGEY, ch.-l. de canton de l'arrondissement de Belley. — *Villa Ambariacus*, 853 env. (D. Bouquet, t. VII, p. 391); 1268 (Cartul. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 670). — *De Ambayreu*, 1240 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n<sup>o</sup> 8). — *Ambayreus*, c. suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15). — *Ambaryriacus*, 1269 (Cartul. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 678). — *Amberiacus*, 1385 (arch. de là Côte-d'Or, B 872, fol. 21 r<sup>o</sup>).

— *Ambereu*, 1323 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 48). — *Ambeyrieu*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>). — *Ambeiriacus*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Amberieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56). — *Amberieu*, dans la province de Bugey, 1743 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Ambérieux*, 1765 (titres de la famille Bonnet); 1808 (Stat. Bossi, p. 126). — *Amberieu*, 1844 (État-Major); 1881 (Ann. de l'Ain).

Le gentile *Ambarrius* se lit au féminin sur une inscription de Domessin, Savoie (C.I.L. XII 2416).

En 1789, Amberieu était un bourg de l'élection et subdélégation de Belley, mandement d'Amberieu, justice mage et justice d'appel du même lieu, lesquelles s'exerçaient avec celles du marquisat de Saint-Rambert et ressortissaient nuellement au parlement de Dijon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Symplorien, après avoir été sous le triple vocable de saint

Etienne, saint Symphorien et saint Martin. Le droit de collation à la cure qui appartenait encore,

au xvii<sup>e</sup> siècle, à l'abbé d'Ambronay, passa, au siècle suivant, à l'abbé de Chassagne. — *Et in villa Ambariaco capellam, sub honore sancti Stephani et sancti Symphoriani et sancti Martini*, 853 env. (diplôme de l'empereur Lothaire, pour l'église de Lyon, dans D. Bouquet, t. VII, p. 391).

— *Cappellanus de Ambariaco*, 1260 (arch. de l'Ain, H 271). 1654-1655 (visites pastorales

Ambérieu possédait un hôpital, au XIV<sup>e</sup> siècle. — *Hospitalis fabrice Ambeyriaci*, 1381 (arch. du Rhône, testam., t. XV, f° 77).

Dans l'ordre féodal, Ambérieu relevait originellement du fief des sires de Coligny-le-Neuf ; en

1789, il dépendait pour les deux tiers de la seigneurie de Luysandres, et pour un tiers de celle des Échelles.

A l'époque intermédiaire, Ambérieu était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.

AMBERIEUX-EN-DOBES, c<sup>ne</sup> du c<sup>no</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Data Ambariaco, in conloquio, sub die III nonas septembris, Abieno v. c. consule*, 501 (Lex Gundobada, tit. 42). — *Ambariaco, in conventu Burgundionum*, 525 env. (Lex Godomari, tit. 107). — *Vicumque Ambariacum atque Belliniacum* (corr. *Bulliniacum*), 885 (dipl. de Charles le Gros, dans D. Bouquet, t. IX, p. 339). — *In comitatu Lugdunensi, duas curtes quarum una vocalur Savignei et altéra Amb[aj]rei*, 934 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 417). — *In Ludunensi pago, Ambariacus et Saviniacus, ex parte Hugonis et Lotharii regum*, 939 (*ibid.*, t. I, n° 499). — *De quibusdam duabus Sancti Petri [Cluniacensis] potestatibus, nomen unius Ambanacus*, 1020 env. (*ibid.*, t. III, n° 2736). — *Ambaireu et Ambayreu*, 1226 (Bibl. Dumb. t. II, p. 86). — *Amhayriacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 14 r°). — *Ambeyrieu et Anbeirieu*, 1380 (arch. de la ville de Lyon, CC 13, n° 1, f° 22 r°). — *Ambérieu en Dombes*, 1402 (Bibl. Dumb., t. I, p. 330). — *Ambérieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Ambeyrieux*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Ambérieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux; la châtellenie dont Ambérieux était le chef-lieu comprenait Ambérieux, Arcieux, Brevassin, le Breuil, Fontanelle, Juis, Tartarin, la Micholière, Montherthoud, Monthieux, le Rosey, San-Massonnière, Savigneux, la Serpolière et Saint-Olive. — *Chastellenie d'Ambérieu*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Maurice; l'abbé de Cluny présentait à la cure. — *Villa Ambariacus. . . etiam ecclesia que est in ipsa villa, que est in honore beati Mauricii dicata*, 972 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1322). — *Ambérieu en Dombes; patron spirituel : Saint-Maurice*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 56).

En tant que seigneurie, Ambérieux relevait au XII<sup>e</sup> siècle des sires de Villars de qui il passa, par vente, en 1402, aux sires de Beaujeu. La seigneurie d'Ambérieux était en toute justice et avec, château-fort; elle fut aliénée, en 1743, par le duc, du Maine, aux Damas d'Antigny qui la possédaient encore lors de la convocation des États Généraux. Le château d'Ambérieux, l'un des plus forts de la Dombes, a peut-être été construit sur l'emplacement du château burgonde où Gondebaud promulgua, en 501, le titre XLII de la loi qui porte son nom; il n'en subsiste plus que le donjon, quelques tours et des pans de murailles.

A l'époque intermédiaire, Ambérieux était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.

AMBERIEUX-EN-DOBES (LA FORET D'), *Silva Ambariacensis*, 1020 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2736). — *Iter tendens de stanno Sancti Ylidii versus nemus de Ambayriaco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 49 r°).

AMBLARON, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Éloy. — *Le mas d'Amblaron*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 6, d'après un acte de 1374).

AMBLEON (L), ruiss. affl. du Gland.

AMBLEON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Apud Amblaonem*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 116 v°). — *Apud Ambleonem*, 1492 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 163 r°). — *Ambleon*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).

En 1789, Ambléon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon, justice du prieur de Conzieu.

Son église paroissiale, diocèse de Relley, archiprêtre d'Arbignieu, était dédiée à saint Didier; le prieur de Conzieu en était collateur. L'église d'Ambléon faisait partie de l'ancien patrimoine de l'abbaye de Cluny à qui elle avait été confirmée, en 1125, par le pape Honorius II. — *Ecclesia de Ambleone, sub vocabulo Sancti Desiderii*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

A l'époque intermédiaire, Ambléon était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

AMBOYAT (L), f., c<sup>on</sup> de Vonnas. — *Lamboyat*, 1847 (stat. post.).

AMBRIAN, dom., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

AMBBONAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *\*Ambro-nacus*. — *Ambroniacus*, 1193 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 141). — *Ambronais*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Villa Ambiiiniaci*,

1285 (arch. de l'Ain, H 89). — *Apud Ambroniacum*, XIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*). — *Ambronay*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Ambrogniacus*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Ambrognacus*, 1339 (*ibid.*, H 222). — *Anbronnay*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, P 30 r<sup>o</sup>). — *De Ambornaco*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>). — *Ambrunay*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 71). — *Ámbrognay*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 505 r<sup>o</sup>). — *Ambournay*, 1663 (arch. de la Côte-d'Or, B 10A53, f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>). — *Ambronay*, 1613 (visites pastor., f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>). — *Ambournay en Bugey*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 61). — *Ambournay ou Ambronay*, 1789 (Alman. de Lyon).

Avant la Révolution, Ambronay était une ville du bailliage de Belley, mandement d'Ambérieu.

Ambronay était le chef-lieu d'un des archiprêtres du diocèse de Lyon. — *Bernardus, archipresbyter Ambroniacensis*, 1176 (arch. de l'Ain, H 359). — *Ebrardus, archidiaconus Ambroniaci*, 1225 (Gall. chr., t. XVI, instr. c.154).

Après avoir été consacrée à Notre-Dame (x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècle), l'église paroissiale d'Ambronay fut placée, par la suite, sous le vocable de saint Symphorien (1220), puis sous celui de saint Nicolas; l'abbé du lieu en était collateur. Elle est aujourd'hui dédiée à Notre-Dame. — *Beata Maria de Ambroniaco*, 1130 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4014). — *Apud Ambroniacum, in ecclesia Sancti Symphoriani*, 1220 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 81). — *Ambournay ; patron du lieu : S. Nicolas*, 1654-1655 (visites pastorales).

11 y avait, à Ambronay, un hôpital. — *Edificium seu opus hospitalis Ambroniaci*, 1321 (arch. du Rhône, testamenta, t. XVI, f<sup>o</sup> 34).

A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, Ambronay appartenait à l'abbaye de Luxeuil; au commencement du siècle suivant, Barnard, depuis archevêque de Vienne, l'acheta et y fit construire un monastère de l'ordre de saint Benoît, sous le vocable de la sainte Vierge.

— *Locus cui vocabulum erat Ambroniacus... Barnardus... renovata ecclesia in honore Dei Genetricis constructa, sed a paganis postmodum eversa, in ipso loco abbatiam construxit*, x<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 175). — *Hismido, abbas Ambroniacensis*, 1136 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 91). — *Abbas monasterii B. Mariae Ambroniaci, ordinis S. Benedicti*, 1476 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 197). — *L'abbaye Nostre-Dame d'Ambronay*, 1653 (arch. de l'Ain, G 31). L'abbaye d'Ambronay possédait, au xiii<sup>e</sup> siècle,

## AIN

les doyennés de Château-Gaillard, Jujurieux, Mollon, Saint-Jérôme, la Tranclière et Villereversure et les prieurés d'Anglefort, Arbent, Brou, la Bruyère près Trévoux, Ceyzériat, Dompierre de Chalamont, Lagnieu, Saint-Germain-d'Ambérieu, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Jean-de-Meximieux, dans le département de l'Ain, Vobles dans le Jura, Amblanieu et Eyrieu dans l'Isère.

La terre d'Ambronay, dont les abbés étaient seigneurs haut-justiciers, comprenait, avec le chef-lieu, Douvres, Leyment, Loyettes, ainsi que les seigneuries de la Tour-de-Montverd, paroisse de Lagnieu, de la Garde et de Rivoire. Les abbés d'Ambronay ne reconnaissaient la suzeraineté de personne, pas même celle des sires de Coligny. En 1282, ils se mirent sous la garde des comtes de Savoie et leur concédèrent une part dans leurs droits seigneuriaux, mais à charge d'hommage.

Au xiv<sup>e</sup> siècle, on distinguait encore la terre d'Ambronay du Bugey. — *A parte Bugessii et Ambroniaci*, 1356 (Guichenon, Savoie, pr., p. 191).

A l'époque intermédiaire, Ambronay était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.

AMBRONAY (LES TERREADX-D'), anc. fortifications en terre, vulgairement appelées aujourd'hui *le Fort-Sarrazin*. — *En faisant foucés et terraux grands au plan d'Ambronay, dez Ambronay jusqu'à la rivière d'Enz*, 1330 (Du Chesne, Dauphins de Viennois, pr., p. 47).

AMBRONAYS (LES), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Iter tendens dou chatellart [de Miribel] versus chez los Ambronnays*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, C 659, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).

AMBRUSALEUR, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Forens. — *Ambrusaleur*, xiii<sup>e</sup> s. (Cassini).

AMBUTRIX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Embutri*, 1180 (arch. de l'Ain, H 238). — *Ambutri*, 1212 (*ibid.*).

— *Ambutris*, 1347 (*ibid.*, H 300). — *Ambutrix*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 331 v<sup>o</sup>).

— *Ambutri*, xvii<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1). Ambutrix dépendait, en 1789, de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin

et justice de Saint-Rambert. C'était un membre du marquisat de Saint-Sorlin.

Son église paroissiale diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Maurice; l'abbé de Saint-Rambert en était collateur. L'église d'Ambutrix était une annexe de celle de Vaux. — *Ecclesia Sancti Mauricii de Ambutriaco*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). —

*Ambutrix, annexe de Vaux; patron spirituel: Saint Maurice, 1654-1655 (visites pastorales).*

En tant que fief, Ambutrix relevait du marquisat de Saint-Sorlin.

A l'époque intermédiaire, Ambutrix était une municipalité du canton d'Ambérieu, district de Saint-Rambert.

AMBUYET, anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Courtes. — *Ambuyet, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).*

AMEYZIEU, h., c<sup>ne</sup> de Talissieu. — MAEMORIE ETERNE. VALENTINUS ACTOR FUNDI AMMATIACI BONORUM FLAVI STRATONIS... (C.I.L., XIII, n° 2533). Au temps de Pingon (1525-1582), cette inscription se trouvait au bas d'un des jambages de la porte du prieuré de Talissieu, d'où elle a été transportée à Belley. — *Amaysiacus* et *Ameysiacus*, 1198 (Guichenon, Bibl. Sebus., p. 335 et 300). — *Amaysiacus*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 146). — *Ameysieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Amésieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Ameyzieu*, 1791 (Dénombr. de Bourgogne). — *Amézieux*, an x (Ann. de l'Ain).

Ameyzieu dépendait, en 1789, de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice du marquisat de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était dédiée à saint Biaise; le prieur de Nantua en était collateur. A partir du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, elle ne fut plus qu'une annexe de celle de Talissieu. — *Ecclesia Amaiseaci*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4375). — *Ecclesia Amaysiaci*, 1198 (*ibid.*, n° 4376). — *En la paroisse d'Amésieux, annexe de Talissieu, au diocèse de Genève, 1650* (Guichenon, Bugey, p. 3).

Dans l'ordre féodal, Ameyzieu était une dépendance du marquisat de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Ameyzieu était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley. La réorganisation de l'an VIII en fit une des

communes de ce même canton avec, comme hameaux, Moulins et Artemare. — *Amezieux*, an X (Ann. de l'Ain). — *Ameyzieu*, 1809 (*ibid.*).

Cette commune fut supprimée vers 1860; le chef-lieu Ameyzieu fut réuni à la commune de Talissieu, et Artemare à celle d'Yon.

\*AMEYZIEUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Versailleux. —

*Ameyseu*, 1286 (Bibl. Dumb., t. I, p. 206).

AMONT (EN D'), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

AMORET, h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche. — *Amoret, 1325* env. (terr. de Bâgé, f° 2).

Dans l'ordre féodal, Amoret était une seigneurie avec poype relevant des sires de Bâgé. — *Domus*

*de Amoret, cum omnibus fossatis et fortalitiis ejusdem domus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Fief d'une poype d'Amoret, 1536* (*ibid.*, pr. p. 51).

AMOYZ, localité disparue, à ou près Souclin. — *Amouz*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).

ANANCHE, h., c<sup>ne</sup> de Bény. — Voir DANANCHE.

ANCONNANS (L'), ruiss., affl. de l'Oignin, coule sur les territoires d'Izernore et de Samognat. — *Aqua de Anconan, 1419* (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 25 r°). — *L'Anconnan*, xvIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bief des Anconnans, 1844* (État-Major). — *Bief d'Anconnans*, 1886 (Carte du serv. vicin.).

ANDAMOUR, h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

ANDEINS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bohas. — *Le pré des Andens, 1563* (titres du châ, de Bohas).

ANDEINS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parrochia Meyssimiaci, loco nuncupato les Andens, 1499* (terr. des Messimy, f° 20 v°).

ANDERT, section, châ. et m<sup>n</sup> de la c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon. — *In comitatu Belicensi. . . in Anderno* (corr. *Anderto*), 861 (D. Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Homines d'Ander[to]*, 1261 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 118). — *Villa d'Anderno* (corr. *Anderto*), 1261 (*ibid.*, p. 119). — *De Anderto, 1385* (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 225 v°). — *Andert, 1385* (*ibid.*).

En 1789, Andert était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était consacrée à saint Symphorien; l'archiprêtre de Belley en était collateur. — *Ecclesia d'Andert, sub vocabulo Sancti Symphoriani, 1400* env. (Pouillé du dioc. de Belley).

En tant que fief, Andert dépendait originairement de la seigneurie de Bugey. Des seigneurs d'Andert qui la possédaient au XII<sup>e</sup> siècle, cette terre passa, au siècle suivant, à la famille du Grammont; au siècle dernier, c'était une dépendance du comté de Rossillon. Il y avait moyenne et basse justice. — *La maison forte et seigneurie d'Andert, 1650* (Guichenon, Bugey, p. 7).

ANDERT-CONDON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Andert et Condon, canton et district de Belley, 1791* (État génér.). — *Andert*, an x (Ann. de l'Ain); 1808 (Stat. Bossi, p. 122). — *Andert et Condon, 1846* (Ann. de l'Ain). — *Andert-Condon, 1859* (*ibid.*).

A l'époque intermédiaire, Andert formait avec Condon une municipalité du canton et district du Belley.

ANDRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynosl.

- ANGE (L), ruiss., naît sur le finage d'Apremont, traverse Oyonnax, Bélignat, Groissiat, Martignat et Montréal et se jette dans l'Oignin, à Brion, après un parcours de près de 17 kilom. — *Ripperia de Lengi*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 285 r°). — *Ripperia Lengie*, 1437 (*ibid.*, f° 463 v°).
- ANGELY (L), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Montanay.
- ANGENIERES (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- ANGIRIA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *En Angiria*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 780, f° 37 v°).
- ANGLEFORT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Seyssel. — *Enflafol*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 32 r°). — *Apud Inflafollum*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 917, f° 302 r°). — *La communauté d'Inflafol, du mandement d'Yenne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Anglefort*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 7).
- En 1789, Anglefort était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel. Antérieurement à 1601, Anglefort était du mandement d'Yenne.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était dédiée à saint Martin ; le droit de collation à la cure appartient au doyen de Ceyzérieu jusqu'en 1609 qu'il passa au chapitre de Belley. Il existait à Anglefort un très ancien prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye d'Ambronay. — *Cura de Enflafol*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Prior d'Anflafol*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88 r°).
- Dans l'ordre féodal, Anglefort était une seigneurie en toute justice et avec château ; il fut inféodé, en 1571, avec la maison forte de Bossin, à Gaspard de Maillans par le duc Emmanuel-Philibert. — *Domus fortis Inflafolli*, 1607 (arch. de la Côte-d'Or, B 802).
- A l'époque intermédiaire, Anglefort était une municipalité du canton de Seyssel, district de Belley.
- ANGLENCIEO, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Crans. — *Anglencyeu, in parrochia de Crant*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 29).
- ANGRIERES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Angrières*, 1688 (arch. de l'Ain, H 42).
- ANGUILLIACUS, localité disparue qui paraît avoir été située dans l'ager de Cessieu. — *Villula Anguilliaci*, var. *Angulii, cum ecclesia Sanctae Teclae*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225 et 226).
- ANIERES, m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reys-souze.
- ANNAZ (L), ruiss., affl. de la Groise. — *Aqua de Eyna de Logra*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 93 r°). — *Aqua de Heynaz*, 1497 (*ibid.*, B 1125, f° 133 v°).
- \*ANSELLE, localité depuis longtemps disparue qui paraît avoir été située sur le bord de la Saône, au territoire actuel de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Erat autem monasterium nomine Ansilla secus Prissiniacum, tria millia iter habens*, VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> s. (3, 13, Vita Triverii, AA. SS., jan., t. II, p. 35). — *A porta Betis usque ad portum Anselle*, XI<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 517).
- Le port Anselle du XI<sup>e</sup> siècle doit être probablement reconnu dans Port-Jean-Gras, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- ANSERME (L), ruiss., affl. de la Sereine.
- ANSIA, anc. fief, c<sup>ne</sup> de de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Une rente appelée d'Ansia*, XIV<sup>e</sup> s. (terrier de Thoisse, cité par Aubret, Mémoires, t. 11, p. 410).
- ANSOLIN, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *In parrochia de Lueis, usque adtrivium de Assolins*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 146). — *Ansoyllin*, 1373 (arch. de l'Ain, H 46). — *Ansoyllin*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 25 r°). — *Ansollins*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 41 r°). — *Apud Ansollinum*, 1429 (*ibid.*).
- ANTANEINS, anc. nom de la commune de Baneins. — *Antaneins*, 1227 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 86).
- *Anthenens*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8).
- *Antaignen*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).
- *Anthans*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 16 v°). — *Anthaneins*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 26 r°). — *Anthans*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Antanans*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 4). — *Anthenans*, 1670 (enquête Bouchu).
- *Antenans*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Antaneins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 507).
- En 1789, Antaneins ou Baneins était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Martin ; l'abbé d'Ainay en était collateur. — *Ecclesia de Antanens*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Athaneins: patron spirituel: S. Martin*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 47).
- La paroisse d'Antaneins dépendait de la sei-



- gnerie Je Baneins dont la suzeraineté était litigieuse entre les sires de Bâgé et les sires de Beaujeu; voir BANEINS. C'est dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que le nom de la seigneurie commença à se substituer à celui de la paroisse. — *Banneins ou Anthenans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Baneins*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).
- ANTINETS (LES), h. et étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi.
- ANTHINARD, domaine, c<sup>ne</sup> de Baneins.
- ANTHION, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyzieux. — *Terra de Anthone*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- ANTINGES, localité disparue, à ou près Saint-Denis.  
— *Sylva mortua d'Antinges*, 1084 (Guichenon,  
— Bresse et Bugey, pr. p. 8).
- ANVERSIN (L'), ruiss., affl. du Borrey.
- APEON(L'), ruiss., affl. de là Saône, arrose Francheleins, Amareins et Lurcy. — *Ripparia d'Apeyon*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 432 r<sup>o</sup>).  
— *Apéon*, 1887 (stat. post.).
- APREGNIN, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Aspregnins*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 166 v<sup>o</sup>). — *De Asprignino*, 1385 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 145 v<sup>o</sup>). — *Aspregnin*, 1678 (arch. de l'Ain, H 877, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Asprenin*, 1678 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 93 r<sup>o</sup>). — *Aprenin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- APREMONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Apud Asperum Montem*, 1237 (arch. de l'Ain, H 262). — *Aspremont*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 4). — *Apud Asperomontem*, 1437 (*ibid.*, B 815, f<sup>o</sup> 285, v<sup>o</sup>). — *Apremont*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Apremont était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, dédiée à Saint-André, appartient au diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, jusqu'en 1742 qu'elle fut cédée à l'évêché de Saint-Claude; c'était une succursale de l'église de Martignat; le curé de Dortan présentait à la cure. — *Aspremont, annexe de Martignat; patron spirituel, saint André*, 1654-1155 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 138).
- En tant que seigneurie, Apremont appartenait, au XII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Thoire qui accordèrent, en 1296, une charte de franchises aux habitants. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Humbert VII de Thoire-Villars inféoda cette terre à Antoine de Bussy. Ce dernier étant mort sans enfants, Apremont fit retour aux Thoire-Villars de qui il passa, en 1424 ,
- aux comtes de Savoie qui l'inféodèrent aux Marreste. La seigneurie d'Apremont était en toute justice et avec château fort. — *Castrum Asperimontis*, 1500 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 161).
- A l'époque intermédiaire, Apremont était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.
- APREMONT (LA COMBE D'), vallée, c<sup>ne</sup> de Clézieu.
- APREMONT (SUR), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conand.
- ARADIN (L'), affl. de là Pernaz, appelé aussi Tréjon ou Treffond; coule sur le territoire de Bénonces et de Seillonas. — *Arradin*, 1887 (stat. post.).
- ARAGNON (L'), affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *La rivière d'Iragnon*, 1559 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>).
- ARANAZ (L'), ruiss. affl. du Furans. — *Rivus de Arena*, 1295 (Guigue, Topogr., p. 9).
- ARANC, c<sup>ne</sup> de c<sup>on</sup> d'Hauteville. — \* *Arencus*. — *Arenc*, 1284 (arch. du Rhône, S.-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n<sup>o</sup> 4). — *Arens*, 1350 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer). — *Arenc*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>). — *De Aranco*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, f<sup>o</sup> 574 r<sup>o</sup>). — *Aran*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52). — *Aranc en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu).
- En 1789, Aranc était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Paul; le chapitre de Saint-Paul de Lyon en était collateur. — *Capellanus de Aranc*, 1249 (arch. de l'Ain, H 363). — *Haranc; patron du lieu : saint Paul*, 1655 (visites pastorales).
- Au moyen âge, Aranc était un arrière-fief des sires de Thoire; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du marquisat de Rougemont.
- A l'époque intermédiaire, Aranc était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.
- ARANCINS, h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- ARAND, f., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- ARANDAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — \* *Arandatis*.  
—  
In Arandato, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, AA.SS., 1 jul.).  
— *Villa de Arandato*, 1141 ( arch. de l'Ain, H 218 ) ;  
1199 (*ibid.*, H 237); 1270 (*ibid.*, H 271); 1331  
(*ibid.*, H 277); 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>). — *Arandas*, 1245 (arch. de l'Ain, H 270); 1262 (*ibid.*, H 271). — *Arandaz*, 1380 (*ibid.*, H. 272); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Arandax*, 1542

(*ibid.*, B 863); 1640 env. (arch. de l'Ain, G 144).

— *Arandaz en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Arandas, 1734* (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Arandas était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement du Saint-Rambert, justice du marquisat de même nom.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était dédiée à saint Pierre; l'abbé de Saint-Rambert en était collateur. — *Ecclesia Sancti Petri de Aranda*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Rector ecclesie de Arandato*, 1279 (arch. de l'Ain, H 371).

— *Ecclesia d'Arandas, sub vocabulo sancti Petri*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

En tant que fief, Arandas relevait de la seigneurie de Saint-Rambert; il paraît avoir été possédé, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, — *Upertus de Arandolo*, 1289 (Cartul. lyonn., t. II, n° 822).

A l'époque intermédiaire, Arandas était une mu-

nicipalité du canton et district de Saint-Rambert.

ABANDON, h., c<sup>ne</sup> de Groslée. — *In villa de Arandun, sita in mandamento de Neireu*, 1214 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 93). — *Apud Arandonem*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 11 v°). — *Arandon, 1429* (*ibid.*, B 847, f° 18 v°).

ABANDONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

ARANDOZ, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Arandos, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).

ARAR, nom probablement ibère de la Saône. — *Flumen est Arar quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit* (Caesar, B. G. 1, 12).

— *Arar fluvius qui cognominatur Saoconna* (Freg. Chron., c. 89). — *Fluvius Araris sive Saogonnae* (3, 13, Vita Treverii, AA. SS., 16 Jan., t. II,

p. 35). — *Arari fluvio*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 119). — *In ripa Araris*, 1229 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 143).

ARBAGNOUX, écart, c<sup>ne</sup> de Corbonod.

ARBARETTAZ (L'), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

ARBABEY, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.

— *Arbarey*, 1290 (arch. de l'Ain, H 94).

ARBELLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.

ARBENT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *De Albenco*, 1158 (arch. de l'Ain, H 51); 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 89 r°, 119 v°, etc.). — *Atteins*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Albenc*, 1250 env. (*ibid.*, f° 15 v°). — *De Arbenco*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8); 1388 (censier d'Arbent, f° 28 v°); 1437 (arch. de la Côte-d'Or, f° 283 r°); 1587 (pouillé du

dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Apud Erbencom*, 1388 (censier d'Arbent, f° 32 r°). — *Albens en Beugeys*, xv<sup>e</sup> s. (*ibid.*, B 766, cote). — *Arbent*, 1563 (*ibid.*, B 10449, f° 159 r°). — *Arban*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Arbant*, 1808 (Stat. Bossi). — *Arbens*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Arbent était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Montréal.

Son église paroissiale, diocèse de Saint-Claude, était dédiée à saint Laurent; l'abbé d'Ambronay en était collateur. Cette église de Saint-Laurent était celle d'un prieuré de l'abbaye d'Ambronay; elle avait remplacé, comme église paroissiale, la mère-église dédiée à l'Assomption, qui était déjà en ruines au XVII<sup>e</sup> siècle. — *Prior de Arbenco*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Ecclesia de Albenco*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Arban : une église ruinée, éloignée du bourg d'environ demie lieu ou quart de lieu, sans presbytère ni aucune maison autour; une autre dans le bourg*, 1654-1655 (visites pastorales).

Il y avait, au moyen âge, un hôpital à Arbent. — *Hospitale de Arbenco*, 1423 (Guigue, Voies antiques, p. 84).

La seigneurie d'Arbent était possédée, au XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des comtes de Bourgogne; l'hommage en entra vers 1260 dans la maison des sires de Thoire-Villars, par suite du mariage de Béatrix de Bourgogne avec l'héritier de cette maison. A la mort du dernier sire de Thoire-Villars, les comtes de Savoie, devenus maîtres de toute la Terre de Montagne, inféodèrent Arbent à Hugonin Allemand (1436). La seigneurie d'Arbent était en toute justice et avec château fort.

— *Illio de Albenco*, 1158 (arch. de l'Ain, H. 51).

— *Dominus Johannes Allamandi, condam de Arbenco*, 1387 (censier d'Arbent, f° 5 r°). — *Castrum Arbenci in Terra Montanea*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 208).

A l'époque intermédiaire, Arbent était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

ARBEPINS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon. — *Les Aubépins* (cadastre).

ARBEPINS (LES), t., c<sup>ne</sup> de Polliat.

ARBERE (L'), ruiss., affl. de la Versoix.

ARBERE, h., c<sup>ne</sup> de Divonne. — *Villa de Arberos*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Apud Arborem*, 1437 (*ibid.*, B 1100, f° 573 r°

ARBIGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Albinicus*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 163). — *Albigniacus*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 228 r<sup>o</sup>). — *Arbignieu*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 496 r<sup>o</sup>). — *Arbignieux*, 1835 (cadastre). — *Arbigneux*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Arbignieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était dédiée à saint Étienne; l'évêque de Belley en était collateur. — *Ecclesia de Arbigniaco, sub vocabulo Sancti Stephani*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Arbignieu dépendait de la seigneurie de Cordon.

A l'époque intermédiaire, Arbignieu était une municipalité du canton et district de Belley.

ARBIGNIEUX, c<sup>ne</sup> de Relevans. — \* *Albinicus*. — *Arbigneux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p.13).

L'ancienne villa gallo-romaine d'Arbignieux a laissé son nom à un fief de Dombes tenu, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, par Amé de Bagié, seigneur de Béreins. Pierre Corsant, bailli de Dombes, qui possédait Arbignieux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le fit unir à son comté de Béreins et de Baneins.

ARBIGNY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Villa Albinicus*, 969 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1252). — *In pago Lugdunense, in agro Pistriacense* (corr. *Pistriacense*), *in villa Albinico*, 981-994 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 319).

— *Albinies*, c. suj. 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Albignie*, c.rég., 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 19). — *Albignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Arbignia*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).

— *Arbigniacus*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 80 v<sup>o</sup>). — *Arbigny*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>).

En 1789, Arbigny était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Pont-de-Vaux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Pierre; le chapitre de Saint-Paul de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Albigniaco*, 1263 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app. p. 170). — *Arbigny, annexe de Sermoyé* 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 30).

Arbigny était une dépendance de la seigneurie de Chavannes-sur-Reyssouze, laquelle était membre du duché de Pont-de-Vaux.

A l'époque intermédiaire, Arbigny était une

municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.

ARBILLATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Les Arbillaes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

ARBIN, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard.

ARBON, anc. forêt, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Nemus d'Arbon*, 1261 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 118).

ARBONA, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Poncin. — *La maison de Poncins appelée Clos d'Arbona*, 1665 (Masures de l'île-Barbe, t. I, p. 381, d'après un acte de 1393).

ARBOREAS, petit lac, sur les c<sup>ne</sup> de Colomieu et de Saint-Germain-les-Paroisses.

ARBOZ, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

ARBUISSON, f., c<sup>ne</sup> de Villars. — *Arbusson* (Cass.).

ARC, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *Inparochia de Poulter, apud Arcum*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f<sup>o</sup> 223 r<sup>o</sup>).

ARCHAILLE (L'), ruiss., affl. du Seran.

ARCHERES (LES), ruiss., affl. de l'Irance.

ARCHERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

ARCHERS (LES), bois et combe, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

ARCHERS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi.

ARCHES (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En Arches*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>).

ARCHEVEQUE (L'), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

ARCHILLE, f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.

ARCHINIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard.

ARCHIVENCHES, localité disparue, à ou près Condamine-la-Doye. — *Inter gurgitem de Archivenches et vadum Chevalereys de Borray*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370).

ARCHUINS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *In calce de Archuinz*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>). — *In piano de Archuins*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>).

ARCIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Buellas.

ARCIAT, h. et port, c<sup>ne</sup> de Cormoranche — *De Arciaco*, 1007-1037 (Cartul. de Saint-Vincent de Maçon, n<sup>o</sup> 571). — *Portus qui dicitur Arciacus*, 1080 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3577).

— *Arciat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

ARCIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

ARCIEUX, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. —

— *Arceu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>). — *Arcieu*, 1567 (Bibl. Dumb. t. I, p. 482). — *Arcieux*, 1847 (stat. post.).

Arcieux était une seigneurie de Dombes, en toute justice, avec château et poype, qui relevait anciennement des sires de Thoire et de Villars.

- Son plus ancien seigneur connu est Humbert d'Arcieu qui vivait en 1304.
- ARCISSE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.
- ARCON (L'), ruiss., affl. de la Veyle.
- \*ARCONDIÈRES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Arconderes*, 1248 et 1260 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150 et 155).
- ARCUIRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- ARCUIZES (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- ARDECHES, localité détruite, à ou près Civrieux. — *Via tendens de Syvreu apud Ardeches*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>).
- ARDENSCUS, anc. lieu dit, à ou près Chanoz-Châtenay. — *Et campum quem vacant Ardenisco*, 998-1026 (Rec. des chartes de Cluny, t. IH, n<sup>o</sup> 2470).
- ARDILLES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- ARDILLIER (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Ardillier* et *Argillier* (cadastre).
- ARDILLONS (LES), étang, c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- ARDON, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *\*Ardunum*. — *Ardunum*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *Usque ad Ardunum oppidum*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *De Ardone*, 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \* 57 v<sup>o</sup>). — *Ardon en Michaille*, 1414 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 258). — *Ardon*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- En 1789, Ardon était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était dédiée à saint Jean-Baptiste; le prieur de Nantua en était collateur. 11 y avait à Ardon un prieuré du monastère de Nantua. — *Prior de Ardone*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Curatus de Ardone*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Ardon et Chastillon: parroisse à Ardon*, 1670 (enquête Bouchu).
- Ardon était une dépendance de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille.
- A l'époque intermédiaire, Ardon et Châtillon formaient une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille, district de Nantua.
- ARDOSSET, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Villa de Ardossseto*, 1345 (arch. de l'Ain, H 400). — *Apud Ardosssetum*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 648). — *Ardossset*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ARELLA, bois, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- ARENA (L'), forêt domaniale. — Voir LA RENA.
- ARENE (L') ou LA RENAVE, ruiss., naît à Thézilieu, traverse Virieu-le-Grand et va se perdre clans le Furans, à Pugieu.
- ARENKAUDISCA, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *In pago Ludunense, in agro Cosconiacense, in villa qui dicitur Cormaciono. . . Et est ipsa terra que vacant Arenkaudisca*, 926 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 255).
- \*ARENIER (L'), c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *L'Arenier*, 1300 (arch. de l'Ain, H 368).
- \*ARENIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de de Bâgé-la-Ville. — *Mansus de les Arenieres*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>).
- \*ARENIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex. — *Les Arenis*, 1846 (cadastre).
- \*ARENIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Terra dels Areniers*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 22).
- ARESSIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.
- ARFONTAINE, h., c<sup>ne</sup> de Samognat. — *Orfontana*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455 f<sup>o</sup> 91 v<sup>o</sup>). — *Orfontanes*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Arfontannaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Arfontaine*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En tant que fief, Arfontaine relevait des sires de Thoire.
- ARGEAS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- ARGENTIÈRE (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- ARGIL, écart et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *La terre d'Argil*, 1532 (Baux, Nobil.de Bresse et Dombes, p. 185). — *Argil, fief au village de Polliu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 27).
- ARGILLATS (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *L'Argilliays*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- ARGILLIÈRES, h., c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Ad Argillierias*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Ad Argillevas*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Argilleires*, 1213 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 66).
- ARGILLIEYS (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *L'Argillieys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup>).
- ARGIRONE (LES ROCHES D'), c<sup>ne</sup> de Souclin
- ARGIS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Argil*, 1242 (arch. de l'Ain, H 270); 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>). — *De Argillo*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 87 r<sup>o</sup>). — *Argit*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 8). — *Argil en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *Argy*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- En 1789, Argis était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert, justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtré de Virieu, était sous le vocable de saint Maurice; l'abbé de Saint-Rambert en était colla-

teur. — *Ecclesia Sancti Mauricii de Argil*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Eglise parrochiale d'Argil et de Tenay*, 1640 env. (arch. de l'Ain, G 144).

En tant que fief, Argis appartenait, au XIV<sup>e</sup> siècle, à la famille de Lange, sous la suzeraineté des comtes de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du marquisat de Saint-Rambert. — *Le fief d'Argil, à cause de S. Rembert*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

A l'époque intermédiaire, Argis était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.

ARGLIANS (Les), ruiss., affl. de la Groise.

ARGUEL, anc. m<sup>on</sup> sur la Cousance, entre Ambronay et Douvres. — *Sicut vadit Quusanai usque ad molendinum de Arguel*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).

ARINGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Ariangas*, X<sup>e</sup> s. (Remania, XXXVII, 393). — *Aringas*, 1004-1019 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2605). — *Aringes*, 1355 (arch. du Rhône, obéance de Sermoyer, terr. de Crottet). *De Arringiis*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *Aringe*, 1757 (arch. de l'Ain, H. 839, f<sup>o</sup> 487 v<sup>o</sup>). — *Aringes*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).

ARIZOLE, écart, c<sup>ne</sup> de Verjon. — *Arizole*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Darizole*, 1847 (stat. post.).

ARLUD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Arlas*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300); 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 9); XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 281). — *Arloz*, 1622 (arch. du Rhône, H 259); 1670 (enquête Bouchu); 1768 (arch. de l'Ain, H 41). — *Arlod*, 1734 (Descr. de Bourgogne); an x (ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Arlod était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Chamfromier, était dédiée à saint Nicolas; le droit de collation à la cure appartenait au prieur de Nantua qui le faisait exercer par le prieur de Villes. — *Ecclesia de Arlos*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300).

Arlod était une seigneurie, avec château fort et en toute justice, possédée à l'origine par des gentilhommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des comtes de Genevois, puis des sires de Gex. En 1277, Lyonnnette, dame de Gex, vendit l'hommage d'Arlod et de son mandement à Béatrix de Faucigny, de qui il passa aux comtes de

Savoie. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ceux-ci unirent à leur domaine la terre d'Arlod qu'ils donnèrent successivement en apanage à Philippe de Savoie, comte de Genève (1434), à Janus de Savoie et finalement à Philippe de Savoie, duc de Nemours. Après l'annexion du Bugey à la France, le domaine direct d'Arlod resta aux ducs de Savoie qui l'aliénèrent, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, à demoiselle Arrigina, en titre de baronnie. — *Quidquid dominus castris de Arlo tenebat in feudum a dicta dom. Lyoneta in castro de Arlo et ejus mandamento*, 1277 (Chevalier, Invent, des Dauphins, n<sup>o</sup> 1458).

A l'époque intermédiaire, Arlod était une municipalité du canton de Biliat, district de Nantua.

ARMAGNAT (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

ARMAILLE (L'), ruiss., naît sur le territoire de Saint-Germain-les-Paroisses, forme le lac auquel il a donné son nom, et va se jeter dans le Furans à Thoy, commune d'Arbignieu, après 12 kilomètres de parcours.

\* ARMELIERES (Les), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *En les Armelieres*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 65 v<sup>o</sup>).

\* ARMENCIEUX, localité disparue, à ou près Messimy. — *Almenceu et Armenceu*, 1281 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 219).

ARMIX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Armeis*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 5). — *Armies*, 1145 env. (*ibid.*, p. 21). — *Armieis*, 1292 (arch. de l'Ain, H 273). — *Armex*, 1318 (*ibid.*, H 364). — *De Armisio*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Armeys*, 1359 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *De Hermisio*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 82 v<sup>o</sup>). — *Hormis*, 1385 (*ibid.*). — *Armis*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 150 v<sup>o</sup>). — *Armix*, 1666 (enquête Bouchu).

Avant la Révolution, Armix était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était dédiée à sainte Eugénie; le droit de collation à la cure passa, à une date inconnue, des abbés de Cluny aux abbés de Saint-Sulpice. — *Ecclesia de Hermes, in episcopatu Bellicensi*, 1192 (Bullar. Cluniac, p. 94). — *Capellanus de Pramillieu et de Armeys*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia d'Armis, sub vocabulo Sancte Eugenie*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Dans l'ordre féodal, Armix était une dépendance de la seigneurie des abbés de Saint-Sulpice,

- et ressortissait à leur justice, de laquelle on pouvait appeler au bailliage de Belley.
- A l'époque intermédiaire, Armix formait avec Premillieu une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.
- ARMIX (LE BIEZ D'), ruiss., affl. du Furans. — *Rivus qui currit subtus Armies*, 1148 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 3).
- ARMONDANGES. — Voir REMONDANGES.
- ARMONDES, anc. mas, auj. étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Mansus de Armondés*, 1288 (Bibl. Dumb., t. I, p. 192).
- ARMONT, mont., c<sup>ne</sup> de Saint-Champ. — *Molare d'Armant*, 1361 (Gall. christ, t. XV, instr., c.327).
- ARMONT, f., c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Almont*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29).
- ARMONT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi.
- ARNANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — \**Arnencus*. — *Apud Arnem*, corr. *Arnenc*, 1276 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89) — *Arnans*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Arnanc*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Arnancx*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>). — *Arnens*, 1536 (Guichenon, Bresse, p. 5). — *Ament*, 1670 (enquête Bouchu). — *Arnanc*, an x (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Arnans était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Treffort.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était dédiée à saint Nizier (aujourd'hui sainte Catherine); l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Arnancx*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>). — *Amen: patron spirituel: S. Nizier*, 1634-1655 (visites pastorales).
- En tant que fief, Arnans était originairement de la mouvance des sires de Coligny de qui il passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin (1259), à Robert, duede Rourogne (1285), et enfin à la maison de Savoie (1289). En 1307, Amédée V, comte de Savoie, inféoda en toute justice la terre d'Amans à Assailly du Saix dont les descendants la vendirent, en 1648, aux Chartreux de Sélignat. Arnans relevait du marquisat de Treffort. — *Le fief d'Arnens, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- A l'époque intermédiaire, Arnans était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- ARNOUDS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *lier tendens ab ecclesia de Faramans versus mansum es Arnous*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29).
- ARPEMENT, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Arpent*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f<sup>o</sup> 383 r<sup>o</sup>).
- ARPEZIEUX, triage et montagne, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- ARQUERUSE (PRE DE L'), pré, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle.
- ARQUISES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- ARANDOS, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Airandoz*, 1847 (stat. post.).
- ARRAS, h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- ARRETE (L'), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Forens.
- ARREY, f., c<sup>ne</sup> de Crozet.
- ARS ou ARS-SUR-FORMANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Villa quant ad Arles vocant*, 969-970 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1272). — *In Artis vil-lam*, 969 (*ibid.*). — *In villa quae vocatur Artis, super aqua Folmoda*, 980 circa (Cartul. d'Ainay, n<sup>o</sup> 181). — *Ars*, 1100 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3789); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Arts*, 1186 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 125). — *An*, 1247 (Bibl. Dumb., t. 11, p. 121). — *R. d'Art*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- En 1789, Ars était une communauté de la sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, de l'élection de Bourg et de la châtellenie de Villeneuve.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Sixte; le chapitre métropolitain de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia Artensis*, 1106 (Bec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3839). — *Ars: patron spirituel: saint Sixte*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- Ars était une seigneurie de Dombes, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de mêmes nom et armes, dans la famille desquels elle resta jusqu'en 1460. En 1286, Johannin d'Ars la prit en fief du sire de Beaujeu.
- A l'époque intermédiaire, Ars était une municipalité du canton et district de Trévoux.
- ARS, localité disparue, à ou près Conand. — *Calmas de Ars, Calnantum*, 1171 (Cartul. lyonn., t. 1, n<sup>o</sup> 219). — *Locus qui nominatur Arx*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222).
- ARSIS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cermain-de-Joux.
- ARTARY, bois, c<sup>ne</sup> de Villebois.
- ARSOUILLE (L'), affl. de l'Ange. — Voir CERSOUILLE.
- ARTEMARE, section de la c<sup>ne</sup> d'Yon-Artemare. — *Ar-tamara*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 146). — *Arthamaraz*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 14). — *Altemare*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 3); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Avant la Révolution, Artemare était une com-

munauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon, dépendant pour le spirituel de la paroisse d'Amezyieu.

D'abord simple fief, avec maison forte mais sans justice, Artemare fut inféodé, en toute justice, par Amédée VII, comte de Savoie, à Louis Prost, en 1634. — *Maison forte d'Artemare*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).

Artemare fit partie de la commune d'Amezyieu de 1791 à 1860, époque à laquelle cette commune ayant été supprimée, il fut réuni à la commune d'Yon.

ARTEMIA, ancien nom d'un rocher situé sur le territoire de Vaux. — *Usque ad petram quae Artemia dicitur*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, AA. SS. 1 jul.).

ARTHOZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtenay.

ARTIAT (L'), ruiss., affl. de la Saône. — Voir ARCIAT.

ARTURIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

ARVIÈRE (L'), torrent, naît à 1442 m. d'altitude, dans les gorges du Grand Colombier et va se perdre dans le Seran à Yon-Artemare, après un cours de 12 kilomètres.

ARVIÈRE, anc. chartreuse, c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Alveriae fratres*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400 : copie de 1653). — *Patres Arveriae*, 1150 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 310). — *Prior de Alveria*, 1182 env. (*ibid.*, c. 314). — *Prioratus Alveriae, cisteriensis ordinis, Gebennensis diocesis*, 1341 (Guichenon, Savoie, pr., p. 641). — *Monasterium de Arveria*, 1640 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 349). — *Arrière*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402). — *La chartreuse Notre Dame d'Arrières, sise en Bugey, au diocèse de Genève*, 1680 (*ibid.*).

Fondée, vers 1135, à Lochieu, par Amédée III, comte de Maurienne et seigneur du Valromey, la chartreuse d'Arvière eut pour premier prieur saint Arthaud, né en 1101 et mort en 1206. Ses possessions s'étendaient sur les communes actuelles de Lochieu, Brénaz, Songieu, Passin, Lompnieu, Virieu-le-Petit, Chavornay, Ceyzérieu, Culoz, Corbonod et Seyssel.

ARVIÈRE, h., m<sup>on</sup> forestière et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lochieu.

ARVIÈRE, usine et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit.

ARVILLIÈRES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus des Arvilleres*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).

ASNE (L'), f, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — En patois: *l'Ôno*.

Dans l'ordre féodal, l'Asne était une ancienne seigneurie de Bresse, qu'Humbert de Buenc prit en fief de Sibille de Bâgé et dont il fit hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie. — *Le fief de*

*l'Asne, à cause de Baugé* 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *La seigneurie de l'Asne. . . en la paroisse de S. Jean sus Reyssouze*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 5).

ASNIÈRES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bagé-le-Châtel. — *In pago Ludunensi, in villa Asnerias*, 928-1026 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2478). — *Quandam villam Amscum, cum omnibus apenditiis suis... Bis contiguam villam Asnerias*, 1017-1025 (*ibid.*, t. III, n° 2712). — *La ville de Anires*, 1328 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 19). — *Anyeres*, 1466 (*ibid.*, B 10448, f° 2 r°). — *Asnières, diocèse de Mâcon*, 1670 (enquête Bouchu). — *Anière*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Anières*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Asnière*, an x (Ann. de l'Ain).

Asnières dépendait, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel et justice d'appel du comté de ce nom.

Dans l'ordre des divisions ecclésiastiques, Asnières, bien que situé au *pagus* de Lyon, appartenait au diocèse de Mâcon; en 1650, ce n'était encore qu'un village de la paroisse de Saint-Jean-le-Priche, archiprêtré de Vériset. — *La paroisse est à Saint Jean de Priche, au delà de ladite rivière [de Saône]*, 1660 (Guichenon, Bresse, p. 5); — en 1734, Asnières était une *paroisse annexe ou succursale de Saint-Martin-de-Senozan, diocèse de Mâcon, archiprêtré du Vériset*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — C'est aujourd'hui une paroisse du diocèse de Belley, sous le vocable de saint Martin.

La terre d'Asnières passa, on ne sait comment, de l'abbaye de Cluny qui l'avait reçue, vers 1025, d'Othon, comte de Mâcon, à la famille de Vaugrigneuse qui la vendit, en 1301, à AméIV, comte de Savoie.

A l'époque intermédiaire, Asnières était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

ASNIÈRES, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

ASNIÈRES, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

ASNIÈRES-LES-BOIS, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *In pago Lugdunense, in agro Cosconaco, in villa Asnerias*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 503). — *De Asneriis Lugdunensis diocesis*, 1254 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 120). — *Apud Agneres*, 1272 (*ibid.*, p. 16). — *Asnières, paroisse de Confranezon*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f° 573 v°). — *Asnières les Bois*, 1600 (Guichenon, Bresse, p. 6); 1779 (Baux, Nobil. de Bresse, p. 3). — *Asniere ou Loriol*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *L'Oriol*

1845 (État-Major). — *Loriol*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Asnières-les-Bois était un village de la paroisse de Confrançon, élection, bailliage et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie, en toute justice et avec château fort, de la mouvance des sires de Bâgé. Possédée originairement par des gentilshommes du nom d'Asnières, — *Hugo des Asneria*, 1100 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3744). — *Umbertus de Asneriis*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 142), — cette terre passa, vers 1300, à la famille de Sachins; après avoir changé plusieurs fois de maître, elle arriva aux Loriol et enfin aux Duport, en faveur desquels elle fut érigée en comté, sous le nom de Loriol (1743). — Au XVI<sup>e</sup> siècle, Asnières était encore un fief de Bâgé. — *Le fief d'Anieres, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

\*ASPRES, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Cessieu. — *In parochia Sancti Benedicti de Sayssieu... a rivo de Glandiu usque ad trivium de Aspra*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 145).

ASSAULTS (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.

ASSERANS OU ASSIRENS (L'), affl. de la Groise, c<sup>ne</sup> de Farges.

ASSERANS, h., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Asserens*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 143 r°); 1554 (*ibid.*, B 1199, f° 340 r°). — *Asserans*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Asserens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Asseran*, 1843 (État-Major).

En 1789, Asserens était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était celle d'un prieuré des religieux de Nantua; elle était desservie par le prieur. Ce prieuré ayant été détruit par les Bernois, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Asserens fut uni à la paroisse de Farges. — *Cura de Asserenz*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Prior d'Asserens*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 94 v°).

ASSINS, h., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Assins*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 215 r°). — *Assin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

ASSIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.

ATAVUS, localité détruite qui était située dans l'arrondissement actuel de Belley. — *Stephanus de Atavo*, 1194 env. (arch. de l'Ain, H 237).

ATTIGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — \**Attiniacus*. — *Atinies*, cas suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°).

— *Attignia*, c. rég., 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *Attigniacus*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f° 5 r°). — *Attigniacx*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f° 18 v°). — *Atignies*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Atignaz*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 595, f° 103 et 132). — *Atignac*, 1564 (*ibid.*, f° 157 r°). — *Atigna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 7). — *Attignat*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant 1790, Attignat. était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, puis de Bourg, était dédiée à saint Loup; le droit de collation à la cure passa, au XVIII<sup>e</sup> s., des abbés de Cluny aux archevêques de Lyon. — *Prioratus de Antiniaco*, lisez : *Alliniaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. 1, pr., p. 69). — *Parochia de Attigna*, 1272 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89).

En tant que fief, Attignat était de la mouvance des sires de Bâgé; c'était une seigneurie avec moyenne et basse justice, possédée en 1290 par Pierre de Cheyna, de la famille duquel elle passa successivement aux Mont-Ferrand (1350), puis aux de Rovorée (1550). Ces derniers en acquirent la haute justice du roi en 1644.

A l'époque intermédiaire, Attignat était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.

AUBERGERES (LES), étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux.

AUCINGES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parochia Meyssimiaci, en les Aucinges*, 1538 (terr. des Messimy, f° 7).

AUCLAITRE, écart, c<sup>ne</sup> de Matafelon.

AUDIERS, h., c<sup>ne</sup> de Beynost.

AUFFANANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

— Voir OFFANANS.

AUGER (SUR L'), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

AUGIERS (LES), fermes, c<sup>ne</sup> du Montellier.

AUGIORS (LE BIEF-D'), ruiss., affl. de la Reyssouze, coule sur le territoire de Saint-Jean-sur-Reyssouze : parcours, 6,300 mètres.

ALGUSY, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.

AULNE (L'), bras du Rhône, sur le territoire de Niévroz et de Balan.

AUMÔNERIES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.

AUMUSSE, (L'), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Crottet. — Voir LAUMUSSE.



- AUSSIAT, nom primitif de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Oucia, parrochie Sancti Desiderii*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 74 r°). — *Villagium Auciaci*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 414 r°).
- AUSSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Aussiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- AUSSON (L'), ruiss., affl. de la Saône.
- AUSSON OU OUSSON (L'), ruiss., affl. de la Vergeonnière, coule sur le territoire de Courmangoux. — *Le by d'Ausson*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 117). — *Bief d'Ausson*, 1844 (État-Major). — *Bief d'Ousson*, 1904 (tableau synopt.).
- AUTACHANT, granges, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- AUTAUX, territoire de la c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Les Autels*, XI<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 17).
- \*AUTILATANE (L'), anc. nom d'un ruiss., de la c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Libez de l'Atilatana*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 34).
- AUX (LES), mont., c<sup>ne</sup> de Saint-Champ. — *Molare de les Aux*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- \*AUZIEUX, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost. — *Auzeu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 27).
- AVALAIS (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Avalays, m<sup>in</sup>*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- AVALIEBS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Le mas des Avaliers, dans la paroisse de Saint-André-le-Panoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 29).
- AVALLENS, anc. mas, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Avallens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 57 v°). — *Avalens*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 58 r°).
- AVANCHY. — Voir VANCHY.
- AVANCIA, anc. nom de Vancia, section de Miribel. — *Terra d'Avancia*, 1226 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 86). — *Parrochia d'Avancia*, 1269 (Bibl. Domb., t. II, p. 168). — Voir VANCIA.
- AVANEINS (HAUT et BAS), h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins. — *Avanens*, 1569 (arch. de l'Ain, G 17). — *Haut et Bas Avanins*, 1847 (stat. post.).
- AVANON (L'), ruiss., naît sur le territoire d'Illiat et gagne la Saône en suivant les confins de Bey et de Garnerans. Ce cours d'eau qui délimitait, avant 1791, la Bresse et la Dombes, délimite aujourd'hui, sur tout son parcours, les arrondissements de Trévoux et de Bourg. — *Le bief d'Avanon a été de tout temps reconnu pour un confin perpétuel, immuable et certain entre les pays de Dombes et de Bresse*, 1612 (Bibl. Domb., t. I, p. 517).
- AVANS (LES), ruiss., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *L'eau des Avans*, 1660 (Guichenon, Bugey, p. 64).
- AVARCON, bois, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Molare quod dicitur li Cuars d'Avalcon*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- AVARD (L'), f., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- AVARD, quartier de la c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- AVAYEUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- AVEIGNIERES (LES), domaine, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- AVEINES, localité disparue, à ou près Druillat. — *Andreus d'Aveines*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollisolc, f° 13 r°).
- \*AVENAY, localité détruite qui était située au Pays de Gex. — *In pago Equestrico, in curte Avenaco*, 926 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 256).
- AVENCHET (L'), ruiss., affl. du Rhône.
- AVENIERE (L'), f., c<sup>ne</sup> de Forens.
- AVERLIAY, écart, c<sup>ne</sup> d'Argis. — *De Averliaco*, 1369 et 1401 (arch. de l'Ain, H 1 et 4). — *Avrillieys*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, f° 193 r°). — *Averliay*, 1813 (cadastre).
- AVIGNON (GRAND et PETIT), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *In villa et territorio de Avignon*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Avignon*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 445 r°).
- AVIGNON (L'), ruiss. affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Polliat.
- AVINIERES (LES), anc. châ., c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Les Avinières, châ.*, 1811 (cadastre).
- AVITTES, h., c<sup>ne</sup> de Reyssouze. — *In pago Lugdunense, in fine Vallis, in villa que dicitur Avistas*, 996-1018 (Cartul. de Saint-Vincent de Màcon, n° 370). — *Avittes, parrochie de Gorrevodo*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 579 v°). — *Avites*, 1494 (*ibid.*, H 797, f° 156 v°).
- AVOCAT (L'), mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *L'avocat ou le Crè*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le signal de l'Avocat*, 1885 (Géogr. de l'Ain, p. 54). — *La montagne de l'Avocat*, 1885 (*ibid.*, p. 55).
- AVOCAT (L'), f., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.
- AVOCATS (LES), ruiss., affl. du Solnan.
- AVOCATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- AVOINES (LES), ruiss., affl. du Fleurioux.
- Avoux (L'), ruiss. affl. du Cotey, c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- Avoux (LES), bois, c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- AVOUSON, h., c<sup>ne</sup> de Crozet. — *Avuyson*, 1291 (Hist. de Genève, t. II, p. 55). — *Apud Avussons*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 147 r°). — *Avusson*, 1397 (*ibid.*, f° 153 r°). — *Avuson*, 1528 (*ibid.*, B 1157, f° 246 r°). — *Avoson*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 538 r°). — *Avousson*, 1691 (*ibid.*, H 2197, f° 110 r°).
- En tant que fief, Avouson relevait des évêques de Genève : le domaine utile en appartenait aux sires de Gex.

AVRILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Poncin. — \**Apriliacus*. — *Avril-lia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Aorilia*, 1387 (cerisier d'Arbent, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Avriliacus*, 1392 (arch. de la Côte-d'Or, B 887). — *Avrilliacus*, 1410 (arch. de l'Ain, E 480). — *Avrillac*, 1668 (arch. de l'Ain, E 483). — *Avrilat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

AVRISSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — \**Apriciacus*. — *Avrissiacus*, 1361 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 68). — *Avriceu*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Avriciou*, 1346 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>). — *Avriciacus*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 357 r<sup>o</sup>). — *Avrissieux*, 1847 (stat. post.).

AXANCIA, localité depuis longtemps détruite qui paraît avoir été située au canton actuel de Montluel. — *Locum qui Axancia vulgo dicitur*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani 1,4, AA. SS., 1 jul., t. 1, p. 50 c).

AYA (L'), h., c<sup>ne</sup> de Boisseu.

AYA, anc. lieu dit, à ou près Miribel. — *Aya*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 27).

## B

BABILLIERE, h., ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Douvres.

BABILLE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Holannes.

BAC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pougny.

BAC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *Usque ad Bachatum de Covernos*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320).

BACHASSE (LA), anc. lieu dit, à ou près Saint-Gonis-sur-Menthon. — *La Bâchasse*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 43).

BACHASSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Veyle.

BACHASSIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Château.

\*BACHASSIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Mansus de Bachaceres*, 1298 (Bibl. Dumb., t. II, p. 243.).

\*BACHASSIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En les bachacieres*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>).

BACHAT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

BACHEE, f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.

BACONNIER, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.

BACONNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de Bacotieris*, corr. *Baconeris*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150). — *Les Baconeres*, 1260 (*ibid.*, p. 155).

BADELS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

BADERAUD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans

AYES (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Les Ayes*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).

AYES (LES), anc. pêcherie, c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *En les Ayies*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 3). — *En les Ayes*, 1325 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 4).

AYES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Treffort.

AYES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *P. deuz Ayes*, 1286 (Polypt. de Saint-Paul, p. 107). — *Les Ayes*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 29). — *Fief des Hayets*, 1732 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 217). — *Les Ayets*, 1867 (stat. post.). — *Les Ayès* (patois).

Avant 1789, les Ayes étaient un petit fief de Dombes, sans justice ni château.

AYGLISAKS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Ayglisans*, 1286 (Bibl. Dumb., t. I, p. 206).

AYMINI HOSPITALIS. — Voir L'HOPITAL, h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

BADIAN, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry.

BADIAN (LE RUISSEAU-DE-), affl. du London.

BADOILIERE (LA), anc. mas, à ou près Bâgé. — *Mansum de la Badoylieri*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).

BADY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie. — *Le Badet*, 1847 (stat. post.).

BAGE-LA-VILLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — \**Balbiacus*. — *In villa Balgiaco*, 1006-1019 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2605). — *Baugiacus villa*, 1245 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 3). — *Baugia la Vila*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Baugé la Ville*, 1667 (Arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 47); 1670 (enquête Bourchu). — *Bâgé la Ville*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Bâgé-la-Ville était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé-le-Châtel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était dédiée à saint Michel; le grand custode de l'église métropolitaine de Lyon en était collateur. — *Mcclesia que est in villa Balgiaco, in honore beati archangeli Michaelis*, 1004-1019 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2605). — *Parrochia Sancti Michaelis, Bau-*

*giaci ville*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 221 r°).

Dans l'ordre féodal, Bâgé-la-Ville était de l'ancien domaine des sires de Bâgé qui, vers 1018, concédèrent à l'église de Mâcon différents fonds situés dans cette paroisse. C'était l'un des membres du comté, puis marquisat de Bâgé-le-Châtel.

A l'époque intermédiaire, Bâgé-la-Ville était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

BÂGÉ-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Bourg. — \**Balbiacus*. — *Balgiacus*, 1018-1030 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 2); 1074-1096 (*ibid.*, n° 456); 1118 (*ibid.*, n° 577); 1153 (*ibid.*, n° 618).

— *Villa Baugiaci Castris*, 1250 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 63).—*Baugies*, cassuj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Baugia*, 1265 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 15); 1363 (arch. de la Côte-d'Or, B 10445, f° 317 r°).— *Baugie*, 1343-1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65).—

— *Iter tendons de magna vico Baugiaci venus furnos*, 1344 (*ibid.*, B. 552, f° 11 r°). — *Macelum Baugiaci*, 1344 (*ibid.*, f° 5 r°). — *Mûri Baugiaci*, 1364 (*ibid.*, f° 11 v°). — *Bagie*, 1550 env. (Bibl. Dumb., I, II, p. 72). — *Baugé*, 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f° 5 r°). — *Baugé le Chastel*, 1670 (enquête Bouchu). — *Baugey*, 1674 (arch. du Rhône, H 2248, f° 6 r°). — *Bâgé le Château ou Baugé*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bâgé-le-Châtel*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

A l'époque carolingienne, Bâgé était le chef-lieu d'un *ager* du *pagus* de Lyon. — *In pago Lugdunense, in agro Balgiacense, in villa que vocatur Curte*, 971-977 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 330). — *In pago Lugdunensi, in fine Balgiacensi, in villa Montis,.... in villa Bo... in Curti*, 1031-1061 (*ibid.*, n° 110).

En 1789, Bâgé-le-Châtel était une ville du bailliage, élection et subdélégation de Bourg. Le mandement dont cette ville était le chef-lieu comprenait Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Béreyziat, Boissey, Boz, Chassagne, Chavannes, Chevroux, Confrançon, Crottet, Dommartin, Feillens, l'Effondras, Gréziat, Luponas, Manziat, Marsonnas, Mézériat, Ozan, Perrex, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Laurent et Sainl-Sulpice.

Bâgé-le-Châtel était le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Lyon qui comprenait, au XVI<sup>e</sup> siècle, 58 paroisses. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet

archiprêtré fut scindé en deux : l'archiprêtré de Bâgé, avec 40 paroisses, et celui de Bourg, avec 28.

— *Archipresbyter de Balgiaco*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 162). — *Archipresbyteratus Baugiaci*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 20 v°).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était sous le vocable de l'Assomption; l'abbé de Tournus en était collateur. Primitivement, la paroisse était à Saint-André et il n'y avait à Bâgé-le-Châtel qu'une chapelle sous le vocable de saint Maurice. — *Parrochia Baugiaci castris*, 1274 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 13).

Il y avait un hôpital à Bâgé, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, au plus tard, — *Domus hospitalis Baugiaci* (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 5 r°).

La maison de Bâgé, qui a joué un rôle capital dans l'histoire de la formation territoriale de notre département, n'apparaît, d'une façon certaine, qu'au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. — *Rodulfus, dominus Balgiaci*, 1018-1030 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 2). — *Rainaldus [I]*, 1020-1072 (?) [Fustailleur et Paradin].— *Gauscerannus de Balgiaco*, 1096-1120 (Cartul. de Saint-Vincent, n° 576). — *Udulricus de Balgiaco et filii sui Uulricus et Reinaldus [III]*, 1118 (*ibid.*, n° 577). — *Rainaldus [II] de Balgiaco*, 1131-1152 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4020 et Cartul. de Saint-Vincent, n° 613). — *Sepultura domni Raynaldi [III] Balgiacensis*, 1180 (Cartul. de Saint-Vincent, n° 622). — *Hudricus [III] dominus de Baugiaco*, 1180-1213 (*ibid.*, n° 267 et arch. du Rhône, Laumusse, Saint-Martin, ch. II, n° 1). — *Rainaldus [IV] dominus Balgiaci*, 1228-1237 (arch. de la Côte-d'Or, B 504,2 et Cartul. de Saint-Vincent, p. 391). — *Guido dominus Baugiaci, miles, et Raynaudus de Baugiaco, domicellus, fratres*, 1151 (Cartul. lyonn., t. I, n° 468).

Guy, le dernier des sires de Bâgé de la première race, mourut en 1268, laissant pour unique héritière Sibille de Bâgé qui épousa, en 1272, Amédée IV ou V, petit fils de Thomas I<sup>er</sup>, comte de Savoie, à qui elle porta en dot la Terre de Bâgé. — *Hic jacet G. dominus de Bagie*. . . 1268 (Guichenon, Bresse et Bugey, 1<sup>re</sup> partie, p. 55).

— *Sibilla, domina Baugiaci, uscor Amedei de Sabauàia*, 1272 (*ibid.*). — De ce mariage naquit Edouard qui lit entrer définitivement la seigneurie de Bâgé dans le domaine de la maison de Savoie. Le 26 août 1460, Louis, duc de Savoie, érigea cette seigneurie en comté et la donna en apanage à son fils Philippe, en toute justice, à la réserve

toutefois de la supériorité et du ressort. Philippe étant devenu duc de Savoie, par suite du décès de tous ses neveux sans postérité, la terre de Bâgé fut réunie au duché de Savoie; elle en fut détachée de nouveau en faveur de Louise, fille de Janus de Savoie, comte de Genève. François I<sup>er</sup> l'engagea, en 1535, à Guillaume, comte de Furstemberg. En 1575, le duc Emmanuel Philibert la donna, en titre de marquisat, à Jacques d'Urfé, comte de Châteauneuf. Claude Marie de Feillens l'acquit, en 1769, et la laissa à sa veuve qui la possédait en 1789.

Le marquisat de Bâgé comprenait les paroisses de Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Béreyziat, Boissey, Chevroux, Crottet, Gréziat, Luponas, Manziat, Mézériat, Replonges, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Étienne-sur-Reyssouse, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Reyssouse, Saint-Laurent-les-Mâcon, Saint-Sulpice, Lingens et d'autres hameaux de la paroisse de Saint-Jean-sur-Veyle, Chassagne et Leffondras, dans la paroisse de Confrançon, quelques hameaux de la paroisse de Saint-Didier-d'Aussiat, Rêze-même et d'autres hameaux de la paroisse de Vounas. Le marquis de Bâgé prétendait que les justices de Dommartin, Feillens, Marsonnas et Perrex devaient ressortir à son juge d'appel, les seigneurs de ces paroisses prétendaient au contraire qu'elles étaient du ressort du bailliage de Bourg.

Le seigneur de Bâgé soutenait, en outre, que sa justice d'appel ressortissait nuement au parlement de Dijon pour les matières rentrant sous le second chef de l'édit des Présidiaux; les officiers du bailliage de Bresse soutenaient qu'au second chef comme au premier la justice d'appel de Bâgé ressortissait au présidial de Bourg; au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'affaire était pendante depuis plus d'un siècle par devant le Conseil d'État; elle ne fut tranchée, en faveur du bailliage de Bresse, qu'à la veille de la Révolution.

A l'époque intermédiaire, Bâgé-le-Châtel était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Pont-de-Vaux.

BAGÉE, étang, c<sup>ne</sup> de Mionnay.

BAGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Baneins.

BAGIERE, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

BAGNE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Baignes*, 1320 (arch. du Rhône, H 2242). — *Baignes*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Bagne, pavroisse de Saint Jean sur Veyle*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 172 r<sup>o</sup>). — *Bagnes*, 1757 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 284 v<sup>o</sup>).

BAIBLEU, h., c<sup>ne</sup> de Chaneins. — *Beybleu*, 1841 (État-Major).

BAILLEBOS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouse. — *Baillebeaux*, 1847 (stat. post.). — *Bailleboeuf*, 1894 (Carte du service vicinal).

BAIODACUS, localité détruite qui était le chef-lieu de *Vager Baiodacensis*. — *In pago Lugdunense, in agro Baiodacense*, 892-927 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 337).

BAISENAS, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry. — *Bayssenas*, 1266 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 656). — *Baisonax*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bezenas*, 1844 (État-Major).

BAISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.

BAISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

BAISSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.

BAISSES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

BAISSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

BAIZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.

BAIAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *\*Balo-dunum*. — *Balaon*, 1187 (obit. Lugdun., p. 182); 1255 et 1269 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>os</sup> 521 et 674). — *Balaun*, 1244 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 392); 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 23). — *De Bahne*, 1294 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53, n<sup>o</sup> 1). — *Bahn*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Ballon*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Balan*, 1808 (Stat. Bossi, p. 172).

Avant la Révolution, Ralan était une communauté du bailliage et élection de Bourg, mandement de Montluel; la justice ordinaire s'exerçait au bailliage de Bresse. Balan dépendit de la subdélégation de Bourg jusqu'en 1781, époque à laquelle il fut compris dans la subdélégation de Trévoux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Jean-Baptiste; les chanoines comtes de Lyon en étaient collateurs. — *Ecclesia de Balaon(t)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Balan; patron spirituel : S. Jean-Baptiste*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 24).

Balan était une dépendance de la seigneurie domaniale de Montluel. — *Le fief de Balan, a cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 52).

A l'époque intermédiaire, Balan était une municipalité du canton et district de Montluel.

BALASIACUS, var. BALLICIACUS, anc. villa gallo-romaine qui était située dans l'ager de Cessieu. — *In pago Lugdunensi. .. in agro Saxiasensi. .. in villulis Neriaci. .. Balasiaci*, var. *Balliciaci*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225).

BALATIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

— *Le mas des Baiatières*, 1308 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 137).

BALAUSON, source, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *La fontaine de Balauson*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>).

BALAVENS (LE), ruiss. affl. du Rhône.

BALAVENS (SUR), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> d'Injoux.

\*BALBIEU, localité détruite qui paraît avoir été située dans le voisinage de Château-Gaillard. — *A cruce de Balbeu usque in Henz*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).

BALDRASIAS VILLA, localité depuis longtemps détruite qui paraît avoir été située à ou près Cormoz. — *In pago Lucdunense, in fine Blaniacense, in quarta Fulciacense* (lire : *Fnsiacense*), in *Baldrasias*, 925 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 251).

BALEINE (GRANDE- et PETITE-), localités disparues, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard. — *La grande et petite Baleine*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 655).

\*BALITIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

— *En Balyteres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 35).

BALIVOT, écart, c<sup>ne</sup> de Sergy.

BALLET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi. — *Chez Ballet*, 1847 (stat. post.).

BALLON, h., c<sup>ne</sup> de Lancrans. — *Feodum de Balone*, 1286 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 37).

— *Ballon*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f<sup>o</sup> 331 r<sup>o</sup>). — *Balon, au pays neutre*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 101).

La seigneurie de Ballon relevait originellement des sires de Gex; elle arriva, on ne sait comment, à la maison de Faucigny et fut apportée en dot, vers 1240, par Béatrix de Faucigny, à Étienne II de Thoire-Villars, dont la fille Anne ou Agnès la porta en dot, à son tour, à Aynard, sire de la Tour-du-Pin. La terre de Ballon continua à être possédée par les Thoire-Villars, mais sous la suzeraineté des dauphins de Viennois. En 1329, les troupes du comte de Savoie s'emparèrent du château de Ballon; en 1337, le dauphin Humbert céda à Aimon, comte de Savoie, la seigneurie de Ballon et inféoda, en échange, au sire de Thoire-Villars, la seigneurie de Châtillon-de-Corneille.

— *Le chatel de Balon et Grand Confort et autres granges, lesquelles sont au mandement de Balon... qui était du seigneur de Villars*, 1330 (Du Chesne, Dauph. de Viennois, pr., p. 47). — *Castra Balonis et Grandisconfort*, 1337 (Chevalier, Invent. des Dauphins, p. 175, n<sup>o</sup> 994).

La seigneurie de Ballon est une de celles que le traité de Paris de 1355 attribua définitivement à la maison de Savoie, en échange de ses possessions en Viennois; elle comprenait Lancrans, Vanchy, Coupy et Confort. Réservée au duc de Savoie par le traité de Lyon de 1601, elle ne fut réunie à la France qu'en 1760, par le traité de Turin.

— *Chastellenie de Ballon*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 f<sup>o</sup> 289 r<sup>o</sup>).

BALLUFIER, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.

BALMALON, écart, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Barmalon*, 1847 (stat. post.).

BALMAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Via Balmeti*, 1136 (arch. de Brénod). — *Li Balmei*, 1242 (arch. de l'Ain, H 400). — *Apud le Balrey*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>). — *Le Balmay*, 1808 (Stat. Bossi, p. 106).

En 1789, le Balmay n'était plus qu'un village de Vieu-d'Izenave, mais au XIV<sup>e</sup> siècle c'était le chef-lieu de la paroisse. — *Parrochia del Balmey*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

La seigneurie du Balmay est une des plus anciennes du Bugey; possédée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, probablement sous la suzeraineté des sires de Coligny, par des gentilshommes qui en portaient le nom, elle entra dans la mouvance des sires de Thoire, vers 1185, par suite du mariage d'Alix de Coligny avec Humbert II de Thoire. La famille du Balmay s'éteignit au XIV<sup>e</sup> siècle; celles de ses possessions qui n'avaient pas été données aux chartreux de Meyriat passèrent aux seigneurs de Volognat. — *Poncius de Balmeto*, 1116 (arch. de l'Ain, H 355). — *Domus dou Balmey*, 1423 (*ibid.*, B 769).

BALME (LA), ruiss., affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.

BALME (LA), ruiss., affl. de la Serine.

BALME (LA), ruiss., affl. du Suran.

BALME (LA), grotte, c<sup>ne</sup> de Charix.

BALME (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Argis. — *Dominus Henricus de Balma d'Argil, miles*, 1242 (arch. de l'Ain, H 270). — *Arthoudus de Langis, sua pars de Balma de Argil*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 887).

BALME (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

— *De Balma*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B. 552).

BALME (LA), anc. hameau de Contrevoz, aujourd'hui section de la commune de Chégnieu-la-Balme. — *Apud Balmam de Cheynieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *Chégnieu-Labalme*, 1844 (État-Major).

BALME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

BALME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.

BALME-BE-ROLAND (LA), grotte, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

BALME-EN-VALROMEY (LA), h., c<sup>ne</sup> de Vieu. — *Balma*, 1120 (Guigue, Cartul de Saint-Sulpice, p. 13). — *Balma in Verromesio*, 1356 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 78).

En 1789, la Balme-en-Valromey était un village de la paroisse de Vieu, élection et subdélégation de Belley, mandement et justice du Valromey.

Dans l'ordre féodal, la Balme dépendait de la seigneurie de Valromey.

Cette terre appartenait, au XII<sup>e</sup> siècle, à des seigneurs qui en portaient le nom et dans la postérité desquels elle resta jusqu'en 1461. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, de Bugey et de Valromey, inféoda, en 1347, à Guillaume de la Balme la haute, moyenne et basse justice. Le château de la Balme était situé entre Montaigne et Cerveyrieu; il fut rasé, en 1600, par ordre de Biron. — *Ilio de Balma*, 1120 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 13). — *La seigneurie de la Balme en Verromeis*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 128 r<sup>o</sup>).

BALME-GONDIUN (LA), grotte, c<sup>ne</sup> de Chaley.

BALME-PIEBRE-CHATEL (LA), anc. village du mandement de Rossillon. — *Ecclesia de Balma, sub vocabulo Sancti Mauriti*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Avant la Révolution, la Balme-Pierre-Châtel était un village de la paroisse de Saint-Maurice-de-la-Balme qui bien que située sur la rive gauche du Rhône, c'est-à-dire dans le Bugey savoyard, avait été comprise dans la cession du Bugey de France à Henri IV. Cette paroisse dépendait du bailliage, de l'élection et de la subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

BALMES (LES), quartier de Miribel. — *La Balma*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).

BALMES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

BALMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villeversure.

BALME-SAPEL OU SUR-CERDON (LA), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Poncin. — *Balma*, 1164 (arch. de l'Ain, H 356).

— *La Barma*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *La Balma sur Cerdon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).

— *La Balme-Sapel*, 1670 (enquête Bouchu); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *La Balme sur Cerdon*, XVIII<sup>e</sup> s., (Cassini). — *La Bahne*, 1847 (stat. post.).

En 1789, la Balme-Sapel était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, du mandement de Poncin et de la justice mage et justice d'appel de la baronie de Poncin et Cerdon, lesquelles s'exerçaient avec celles de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était dédiée à saint Amand; d'abord annexe de Saint-Alban, elle fut unie au chapitre de Cerdon, en 1479, par bulle du pape Sixte IV. — *La Balme de Beugey : l'église paroissiale est JULieule de Saint Alban*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>). — *La Balme, annexe de Cerdon; patron du lieu: S. Amand*, 1655 (visites pastorales).

La Balme-sur-Cerdon était une seigneurie, en toute justice et avec château fort, du fief des sires de Thoire. Elle appartenait, en 1100, aux de la Balme qui la conservèrent jusqu'en 1536 qu'elle arriva par mariage aux de Mareste, de qui elle passa aux de Bussi, puis aux de Murât, aux de Montillet et aux de Quinson qui la possédaient indivisément en 1789. — *Artodus, miles Balmensis*, 1116-1118 (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 16). — *Hugo de Balma, miles*, 1164 (arch. de l'Ain, H 356). — *Domus fortis de Balma*, 1255 (arch. de la Côte-d'Or, B 769). — *Castrum de Balma*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Le fief de la Balme, a cause de Cerdon et Poncin*, 1536 (*ibid.*, p. 58).

A l'époque intermédiaire, la Balme était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.

BALMETTES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Surjoux.

BALMEY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.

\*BALMIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Mansus de la Balmeri, in parrochia Sancti Ciryaci*, 1282 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).

BALMONDIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huriat.

BALMONT, mont, de 543 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.

BALMONT, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Belmont*, 1231 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 95).

Balmont était un fief de Dombes, avec château.

BALMONT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Apud Bellum Montent, in parrochia Sancti Martini Castris*, 1277 (Cart. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 730). — *Bermont*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Barmont*, 1677 (*ibid.*, H 898, f<sup>o</sup> 79 r<sup>o</sup>).

\*BALNIER (LE), anc. lieu dit, à ou près Saint-Sorlin. — *In prato de Balneario, quod fuit n'Albergin et*

- in alio prato quod dicitur insula Bernardi Sarra-ceni*, 1215 (arch. de l'Ain, H 330).
- BALON, anc. nom d'une montagne située à ou près Souclin. — *Crista de Balaon*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225), 1275 (*ibid.*, H 222). — *Summitas de Balon*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 307, copie d'un acte de 1220).
- BALOU, écart, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle.
- BALVEY OU BELVEY, h., c<sup>ne</sup> de Cras. — *Balveys, paroisse de Craz*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 597, f<sup>o</sup> 343 r<sup>o</sup>). — *Balvay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Belvay*, 1847 (slat. post.).
- BALVEY, h., c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Barvey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Balvay*, 1843 (État-Major).
- BALSAC (GRAND-et PETIT-), fermes, c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Grand et Petit Balsac*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BALZAT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- BAN, bois, c<sup>ne</sup> de Mattafelon.
- BAN, bois, c<sup>ne</sup> de Peron.
- BANCHIN (LE), miss., affl. du Suran.
- BANCHIN, h., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- BANCS (Les), anc. fort, c<sup>ne</sup> de Virignin.
- BANDIECHE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Talissieu.
- BANEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Banneins*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,2). — *Banens*, 1327 (*ibid.*, B 1051). — *Banguons*, 1418 (*ibid.*, B 10446, f<sup>o</sup> 535 r<sup>o</sup>). — *Baneins*, 1452 (Brossard, Cartul. do Bourg, p. 349). — *Banains*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Banins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 289).
- Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le nom de Baneins qui ne désignait à l'origine qu'une seigneurie tend à se substituer à celui de la paroisse d'Antaneins dans laquelle cette seigneurie était assise. — *Paroisse de Baneins*, 1612 (Bib). Dumb., t. I, p. 518). — *Antanains*, 1662 (Guichenon, Dombes, t.I, p. 4). — *Antenans*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Baneins*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 66). — *Banneins ou Anthenans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Baneins*, an x (Ann. de l'Ain).
- Baneins était une seigneurie en toute justice et avec château fort de la mouvance des sires de Beaujeu; son plus ancien possesseur connu est Raoul de Baneins qui vivait en 1228. Marguerite, fille de Guichard de Baneins, la vendit, en 1364, à Girard d'Estrées, chancelier de Savoie, qui en lit hommage, la même année, à Antoine, sire de Beaujeu. Cette terre s'étendait, en Dombes, sur les paroisses d'Anthaneins, de Dompierre-de-Chalonne et de Béreins, mais comme le château était situé en Bresse. Amedée VII, comte de Sa-  
voie, prétendit qu'elle était de son fief et obligea Edouard 1<sup>er</sup>, sire de Beaujeu, à lui en quitter l'hommage (1583). Après avoir changé souvent de maître, la seigneurie de Baneins arriva à Pierre de Corsant qui la fit ériger en vicomte (1644), puis en comté (1649). A l'époque de la convocation des États généraux, le comté de Baneins appartenait à la famille de Polignac. — *R. de Banneins*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B. 564,2). — *Le chasteau et mandement de Baneins en Bresse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- A l'époque intermédiaire, Baneins était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.
- BANSON, fermes, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouse. — *En Benchon*, 1812 (cadastre).
- BAR (LE), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Samognat.
- \*BARANDONNIERE (LA), anc. mas, à ou près Châtenay. — *Mansus de la Barandonire*, 1246 (arch. du Rhône, titres des Feuilletts, chap.I, n<sup>o</sup> 1).
- BARAQUE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- BARAQUES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Andert-Condou.
- BARAQUES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- BARAQUES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Veyle.
- BARAT, f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- \*BARATIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *La Baraterie*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).
- \*BARATIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *La Baratiri*, 1335 env. (terr. de Teyssonage, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).
- BARATY, m<sup>in</sup> et scierie, c<sup>ne</sup> de Peron.
- \*BARBACHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *En la Barbachi*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- BARBACUS, anc. villa gallo-romaine depuis longtemps détruite qui devait être située à Biens ou à Virignin. — *Ville de Barbaco et de Brens*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 328).
- BARRANÇONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- \*BARBANECHÉ, localité détruite, à ou près Replonges. — *En Barbaneschi*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f 52 r<sup>o</sup>).
- \*BARBARECHE, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Mézèriat. — *Guigo de Barbareschis*, 1096-1124 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>os</sup> 560 et 578). — *Barbaresches*, 1167-1184 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 633). — *Barbaresche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Barbarèche était une ancienne seigneurie du fief de Bâgé.
- \*BARBARECHE (LA), localité détruite, à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *La Barbareschi*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). —

- La Barbaresche*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 133 r°).
- BARBAREL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Barbarel*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120). — *Barbarelle*, 1325 (*ibid.*, p. 303).  
En tant que fief, Barbarel était une seigneurie en toute justice et avec château fort, possédée au XIII<sup>e</sup> siècle par des seigneurs de même nom, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu.
- BARBERET, h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- BARBERINS, domaine, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.
- BARBERIS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Barbery*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BARBEROUSSE, anc. maison isolée, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Barberousse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BARBIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- BARBIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- BARBIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vescours.
- BARBIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Jayat. — \**Balbiniacus*.
- BARBILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — \**Balbiliacus*. — *Berbelliou*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f° 50 r°); 1385 (*ibid.*, B 845, f° 268 v°). — *Berbelliacum* (*ibid.*). — *Berbelieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Barbillieu*, 1846 (État-Major).
- BARBOUILLET (LE), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- BARBOUILLON (LE), ruiss., affl. du Suran.
- BARBOUILLON (LE), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Champfronier.
- BARBOUILLON (LA TUILIERE-DE-), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> d'Injoux. — *Tuilerie de Bourbouillon*, 1843 (État-Major).
- BARCIMIERE (LE), ruiss., affl. de l'Oignin.
- BARD, f., c<sup>ne</sup> de Samognat.
- BARDELLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- BARDETS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Estrez.
- BARDETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- BARDEULES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Bardol*, 1847 (stat. post.).
- BARDOUX, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- BARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BARE, lac, mont, et h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- BARECES (LES), localité disparue, à ou près Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Les Barèces*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).
- BARGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- BARIAUD (LE), quartier de Saint-Rambert.
- \*BARILLIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *La Barillery*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 88).
- BARINE (LA), ruiss., affl. de la Valserine.
- BARITEL, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- BARJOUX, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-de-Chalaronne.
- BARLAT, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- BARLATON, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BARLEY, f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- BARMALON, usine, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — Voir BALMALON.
- BARMANCES, localité détruite, à ou près Armix. — *Barmances*, 1538 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 82 v°). — *Balmances*, 1853 (*ibid.*, f° 84 v°).
- BARME (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *En laz Barmaz*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 38 r°).
- BARMETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Arbent.
- BARONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Divonne.
- BARONNIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- BARONNIERE (LA) ou LES BARONS, h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- BAROTTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- BAROUCE OU BAROUSSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sauvigny.
- BARQDES (LES), m<sup>ons</sup> isolées, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- BARRAGE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- BARRAQUE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Relevans.
- BARRAT (LE GRAND-et LE PETIT-), fermes, c<sup>ne</sup> de Cordieux.
- BARRE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Erection en jief sous le nom de la Barre, d'une maison située en la paroisse de Saint-Germain-d'Ambérieu*, 1712 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 9).
- BARRE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Dombes.
- BARRE (LA), anc. fief et châ., c<sup>ne</sup> de Brégny-Cordon. — *Castrum et mandamenlum Barre, in patria et baillivatu Beugesii*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 769).  
La Barre était une seigneurie en toute justice et avec château fort, dépendant originellement du domaine des comtes de Belley auxquels succédèrent les comtes de Maurienne et de Savoie.
- BARRIE (LA), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Neyron.
- BARRIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- \*BARRIERE (LA), anc. territoire, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Barriri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 r°).
- BARRIERE-DE-DORCHES (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Chanay.
- BARRIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Priay.
- BARRIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- BARRIOZ (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Balme-Sappel. — *Dominus del Barrio*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f. 85 r°). — *Castrum Barrii*, 1433 (arch. de l'Ain, H 337). — *Mandement de Barrioz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 171 v°). — *Le Barrioz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Tour de Barrio*, 1843 (État-Major).
- BARS, localité disparue, à ou près Rignieux-le-Franc.



- *Bars*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 32).
- \*BARSE-DE-SOLIERE (LA), localité disparue, à ou près Souclin. — *La Barsi de Solera*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- \*BARSENANS, local, disp., près Sandrans. — *Barsenans*, 1131 (Rec. des chartes de Cluny, n° 4020).
- BART (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BARTERANS (LE), ruiss., affl. du Seran, c<sup>ne</sup> de Pol-lieu, sert de déversoir au lac du même nom.
- BARTERANS (LE LAC DE), lac, c<sup>ne</sup> de Polliou. — *Lacus de Leysieu*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 326).
- BARTHOLOMIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conand.
- BARVAY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- BARVET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre.
- BARVILLIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- BARZET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- BAS-BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- BASCULE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- BAS-DU-BIEF (LE), section de la c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *Subtus la Bez*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 124).
- BAS-GEX, archiprêtré de l'ancien diocèse de Genève.
- Cet archiprêtré, démembré au XVI<sup>e</sup> siècle du doyenné d'Aubonne, comprenait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 10 paroisses ou succursales.
- BAS-JAILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- BASQUES-DE-BAS et DE-HAUT (LES), f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.
- BASSAN, grange, c<sup>ne</sup> de Vieuv-d'Izenave.
- BASSANS, écart, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Ou Bassans*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 91 r°).
- \*BASSE-CHANEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courtes. — *Basse-Chanea*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BASSE-COUR, h., c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- BASSES-COURS, h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- BASSE-LOGE, f., c<sup>ne</sup> de Neuville-les-Dames.
- BASSEREINS, h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- BASSES (LES), ruiss., affl. de la Seille.
- BASSES-VAVRES (LES), ruiss. affl. du Sevron et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- BASSETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- BASSETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- BASSIEU, f., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- BASSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Bassiacus*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Bassiou*, 1345 (*ibid.*, f° 7 r°).
- BASSINANS, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- BASSOLE (LA), f. et anc. étang, c<sup>ne</sup> de Romans. — *La Baczola*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- BASSOUGES, anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Basouges*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).
- BASSY, h., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- BASTILLE (LA), m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Boz.
- BASTILLON (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- BAS-VALROMEY, archiprêtré de l'ancien diocèse de Genève. Cet archiprêtré, démembré du doyenné de Ceyzérieu, comprenait, au XVIII<sup>e</sup> s., 9 paroisses.
- BATAILLARD, f. et étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- \*BATAILLARDIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *La Batalliardery*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 30 r°).
- BATAILLE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *La vila de la Batailli*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 24 v°). — *Li Bateilli*, 1341 env. (*ibid.*, f° 33 v°). — *Li Batailli, en la parrache de Drullia*, 1350 env. (arch. du Rhône, titr. des Feuillées). — *Les communes de la Bataille*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 144 r°).
- \*BATAILLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Farges. — *Laz Batailli*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 125, f° 148 V).
- BATAILLE (SUR-LA-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.
- BATAILLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Hautecour.
- BATAILLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.
- BATARDE (LA), ruiss., affl. de la Valserine.
- BATELIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- BATIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *La Bastie... près de Belley*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 11).
- La Bâtie était un fief de Bugey, avec maison forte, de la mouvance des évêques de Belley.
- BATIE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- \*BATIE (LA), localité disparue, à ou près Lent. — *La Bastia*, 1335 env. (terr. de Teissonge, f° 22 v°).
- BATIE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Montanges. — *La Bâtie*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BATIE (LA), châ. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Batita de Franchelleins*, 1365 (Bibl. Dumb., t. II, p. 255). — *Jean de Saix, seigneur de la Bastie*, 1471 (Guichenon, Savoie, pr., p. 416). — *Monsu de la Batia*, 1615 (B. Uchard, Lo Guemen, p. 16, vers 143). — *La Bastie en Dombes*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 87). — *La seigneurie et comté de la Bâtie*, 1675 (Baux, Nobil. de Bresse).
- La terre de la Bâtie était en toute justice et de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes. Son plus ancien seigneur connu est Guillaume de Francheleins qui vivait en 1350. Après avoir appartenu successivement aux de Juys, aux du Saix et aux de Montaubert, elle arriva par mariage à Claude de Champier, bailli puis gouver-

- neur de Dombes (1540). Érigée en baronnie par Henri de Bourbon-Montpensier en faveur de Jacques de Champier, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut élevée au rang de comté, vers 1675, en faveur de Gilbert d'Ormesson de Chamarande.
- BATIE (LA), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Pérex. — *Le fief de la Bastie, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).  
La Bâtie était une seigneurie du bailliage de Bourg, démembrée, en 1467, de la seigneurie de Perrex par Guillaume de la Baume.
- BATIE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *La Bastie ou fort de Samans*, XIV<sup>e</sup> s. (acte cité par Aubrot, Mémoires, t. II, p. 252).
- BATIE (LA), c<sup>ne</sup> Thil. — *Bastida dicta de Montelupello, prope Jonages*, 1325 (Valbonais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 203).
- BATIE-DE-SUISSE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *La Bastie de Suisse*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 64).
- BATIES (LES), anc. fief avec poype, auj. h. de la c<sup>ne</sup> de Frans. — *Les Bâties de Frens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 163).
- BATIES (LES), f., c<sup>ne</sup> de La Boisse.
- BATIE-SUR-CERDON (LA), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Balme. — *La Bastie de Corlieu qui est dudit seigneur de Villars*, 1330 (Du Chesne, Dauph. de Viennois, pr., p. 47). — *Maison forte de la Bastie sur Cerdon*, 1695 (arch. de l'Ain, G. 223, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).
- La Bâtie-sur-Cerdon était une seigneurie du fief des sires de Thoire, possédée, vers 1140, par un membre de la famille de la Balme. De cette famille, elle passa successivement aux Tolongeon (1350), aux Allemand, seigneurs d'Arbent, aux de Chalant et aux du Breuil en faveur desquels elle fut érigée en baronnie par le duc Emmanuel-Philibert, en 1570. Le chef-lieu de cette baronnie était à Cerdon.
- BATIFOLIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — Voir LES BLANCHERES.
- BATON, h., c<sup>ne</sup> de Crans.
- BATTOIR (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- BATTOIR (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- BATTOIRS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Nantua.
- BAUCHIN, h., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- BAUETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bey.
- BAUETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- BAUDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- BAUDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Béný.
- BAUMES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Gex.
- BAURILLIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de la Peyrouze. — *Mansus de Baurillière, inparrochia de Petrosa*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>).
- BAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Les Baux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Bois*, 1845 (État-Major). — Patois : *Li Bôs*.
- BAVET (LE), ruiss., affl. de la Veyle.
- BAYARD, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Attignat. — *Moulin de Bayard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BAYART, h., c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Bayart*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bayard*, 1847 (stat. post).
- BAYENS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Bayens*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 61). — *Baens*, 1285 (*ibid.*, p. 66).
- BAYET (LE GRAND- et LE PETIT-), fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- BAZIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- BEARD, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- BEARD, h., c<sup>ne</sup> de Géovreissiat. — Voir SAINT-GERMAIN-DE-BEARD.
- BEARD, île au confluent du Rhône et du Seran, et h., c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort. — *L'Isle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Île de Béard*, 1844 (État-Major). — *Ile-sous-Cressin*, 1887 (stat. post.).
- BEAU-CHATEAU (LE), f., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- BEAUDETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- \*BEAU-FORT, ancien châ., à ou près Chevroux. — *Apud castellum quod Bellum Forte nuncupatur*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3181).
- BEAUJEU, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Bomans.
- BEAULEVAIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- BEAULIEU, écart, c<sup>ne</sup> de Civrieux.  
Beaulieu était un arrière-fief de la baronnie de Montribloud.
- BEAU-LOGIS, f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- BEAUMONT, section de la c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard. — *De Bellomonle*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).
- En 1789, Beaumont était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie du Châtelard.  
Son église paroissiale, annexe de celle de la Chapelle-du-Châtelard, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était dédiée à Notre-Dame. — *Nostre-Dame de Beaumont, annexe de l'église de Capella, autrement Chastellard*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 275).
- A l'époque intermédiaire, Beaumont était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.
- BEAUMONT, écart, c<sup>ne</sup> de Marlieux.

BEAUMONT, anc. fief de Dombes et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *La terre de Beaumont en la paroisse de Saint-Etienne-de-Chalaronne*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I).

Beaumont était une seigneurie en toute justice et avec château fort, de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes.

BEAUMONT, écart. c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

BEAUPONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Beaupont*, 1430 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 185). — *Belpont*, 1457 (*ibid.*, p. 218). — *Beaupont*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9).

En 1789, Beaupont était une communauté de l'élection, bailliage et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.

Son église paroissiale, annexe de Béný, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était dédiée à saint Antoine. — *Beaupont, succursale de Béný*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 107).

En tant que fief, Beaupont était une baronnie, en toute justice, formée des fiefs et hommages remis, en 1307, par Amédée V, comte de Savoie, à Etienne de Coligny, seigneur d'Andelot, en échange des terres de Ceyzériat et de Jasseron. Cette baronnie resta dans la maison de Coligny jusqu'à la Révolution. Elle comprenait, avec la seigneurie de Montjuif, paroisse de Marboz, les fiefs de Beauvoir, Ferrières, Charengia, la Gelière, le Pont, la Ringe et le Molard.

A l'époque intermédiaire, Beaupont était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

BEAUREGARD, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Burgum de Bello regarda*, 1298 (Bibl. Dumb., t. I, p. 210). — *Beauregard*, 1441 (*ibid.*, t. I, p. 370). — *Beauregard en Dombes*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 228).

Sous l'ancien régime, Beauregard était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux. Louis II de Bourbon en avait fait le chef-lieu d'une châtellenie qui comprenait Beauregard, Fareins, Fléchère, Frans, Gleteins, Guillermin, Jassans, Messimy, Mont-de-Mangue, Naipras, Perrat, Puy (le Mas du), Rue-Basse et Villette. — *Castellania Belli Regardi*, 1389 (arch. de la Côte-d'Or, B 1044, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>).

L'église paroissiale érigée vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, était une annexe de celle de Frans, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes; son patron spirituel était saint François d'Assise et son patron temporel, le chapitre de Saint-Jean de Lyon. — *Beauregard*:

*patron spirituel* : S. François d'Assise, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Beauregard, annexe de Frans*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 67).

La seigneurie de Beauregard doit son origine au château que Gui de Chabeu, seigneur de Saint-Trivier-en-Dombes, fit construire sur les bords de la Saône, en face de Villefranche, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les archevêques de Lyon et les sires de Beaujeu s'en disputèrent l'hommage qui finit par rester à ces derniers. En 1376, Edouard II de Beaujeu se reconnut feudataire du comte de Savoie pour le château de Beauregard; les choses restèrent ainsi jusqu'en 1441 qu'Amédée VIII, duc de Savoie, quitta l'hommage de ce château au duc de Bourbon. Aliénée, en 1495, par Pierre de Bourbon, la terre de Beauregard fut rachetée en 1572, et resta unie au domaine des princes de Dombes jusqu'en 1725 qu'elle fut aliénée au baron de Fléchère. — *Domus fortis que vocatur Belregart*, 1298 (Bibl. Dumb., t. I, p. 210). — *Castrum, burgum, territorium et mandamentum, Belli regardi*, 1827 (Valbonnais, Histoire du Dauphiné, pr., p. 211).

La justice de Dombes s'exerça à Beauregard de 1484 à 1502, époque à laquelle on en rétablit le siège à Trévoux.

A l'époque intermédiaire, Beauregard était une municipalité du canton et district de Trévoux. BEAUREGARD, châ. et f., c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon.

BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouse. BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> d'Izernore.

BEAUREGARD, châ., c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

BEAUREGARD, écart, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.

BEAUREGARD, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *De Bello regarda, parrochie Mantagniaci*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 280 r<sup>o</sup>). — *Dans la paroisse de Moutagna, un fief nommé Beauregard*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96).

C'était un ancien fief de la sirerie de Coligny; Pierre de la Balme le possédait, en 1334, sous la suzeraineté des comtes de Savoie; au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, il fut uni à la seigneurie de Rivoire.

BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> de Montracol.

BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.

BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> de Servignat.

Dans l'ordre féodal, Beauregard était un arrière-fief de Bâgé. — *Le fief de Beauregard de Servignat, à cause de S. Trivier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

BEAUREPAIRE, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Meyriat. — *La mai-*

son de Beaurepaire, en la paroisse de Meyria (Guichenon, Bresse, p. 9).

En tant que fief, Beaurepaire relevait originai-  
rement des sires de Coligny, de qui il passa succes-  
sivement aux sires de la Tour-du-Pin, puis, vers  
1300, aux comtes de Savoie; c'était une seigneurie  
en toute justice et avec château.

BEAURETOUR, chât. en ruines et m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-  
Germain-les-Paroisses. — *Le chasteau et maison  
forte de Beauretour*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or,  
B 10453, f° 14 r°).

Beauretour était une seigneurie en toute justice  
et avec château fort, relevant de l'ancienne sei-  
gneurie de Bugey.

BEAUVAY, h., c<sup>ne</sup> de Vandains.

BEAUVENT, écart, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châteland.

BEAUVEIR, f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de Curtafond.

BEAUVOIR OU BELVOIR, c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain. —  
*Castrum de Bello Videre in Montagnia*, 1258  
(Cart. lyonnais, t. II, n°554). — *Chastel de Beau-  
voir*, 1265 arch. de la Côte-d'Or, B 573 : vidi-  
mus de 1271). — *Beauvoir en Montani*, 1265  
(*ibid.*), — *De Bellovisu*, 1510 (*ibid.*, B 773,

f° 30 v°). — *Apud Boives*, 1510 (*ibid.*, f° 1 r°).

Belvoir ou Beauvoir était une seigneurie, en  
toute justice et avec château fort de l'ancien do-  
maine des sires de Coligny. Cette terre arriva, on  
ne sait comment, à l'église de Lyon qui l'inféoda,  
en 1257, aux sires de Thoire-Villars. En 1402,  
le château de Belvoir fut pris et démantelé par  
Jean de Vergy, maréchal de Bourgogne, durant  
la guerre que fit Philippe le Hardi, duc et comte  
de Bourgogne, à Humbert VII de Thoire-Villars,  
pour déni du fief de Montréal; depuis lors, la  
seigneurie de Belvoir demeura annexée à celle  
de Poncin. Cette terre passa sous la mouvance  
des comtes de Savoie, en 1424, à la mort du  
dernier sire de Thoire-Villars. — *Feodum de  
Belvoir*, 1304 (Dubouchet, Maison de Coligny,  
p. 100). — *Belvoir, à un quart de lieue du Port  
de Serrieres sur Ains. . . l'une des forteresses de la  
maison de Thoire*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 37).

BEBRONA, nom primitif du Brevon, affl. de l'Albarine.  
— Voir BREVON.

BECALET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.

BECASSIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-  
Renon.

BECASSIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reys-  
souze. — *Bécassiere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BECEREL, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Journans. —  
*Pierre de Besserel*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr.,  
p. 199). — *Becerel*, 1416 (arch. de la Côte-

d'Or, B 717, f° 59 r°). — *La tour de Becerel*,  
1675 (Baux, Nobil. de Bresse, p. 18).

Dans l'ordre féodal, Becerel ou Besserel était  
une seigneurie, avec tour, du bailliage de Bourg;  
c'était vraisemblablement le berceau de la famille  
chevaleresque qui possédait, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle,  
un château situé entre Curtaringes et Bonrepos,  
paroisse de Viriat, château auquel elle avait donné  
son nom.

BECEREL ou BESSEREL, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Becerel*,  
1335 env. (terr. de Teissonge, f° 15 v°). — *De  
Becerello, parrochie Viriaci*, 1468 (arch. de la Côte-  
d'Or, B 586, f° 339 r°). — *Besserel*, 1734 (Descr.  
de Bourgogne). — *Bexerel*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, Becerel était un fief de  
Bresse, possédé dès 1280 par des gentilshommes  
qui en portaient le nom et qui se confondent,  
sans doute, avec les seigneurs de la Tour de  
Bécerel, au village de Journans. — *Le fief de  
Becerel, a cause de Bourg*, 1536 (Guichenon,  
Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *La maison de  
Becerel. . . au village de Viria*, 1650 (Guichenon,  
Bresse, p. 10).

BECEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lilignod. — *Ou  
Becey*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775,  
f° 94 v°).

\*BECHANE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *De  
Belchano, parrochie Sancti Sthephani Nemorosi*,  
1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 485 v°).  
— *Belchanoz*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923,  
f° 473 r°). — *Béchâne*, 1844 (État-Major). —  
Patois : *Bé-Chdno*, Beau Chêne.

BECHATOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

BECHE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

BECHERET, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux.

BECHERET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

BECHERET, h., c<sup>ne</sup> de Vescours.

BEFFAUX (LE), ruiss. affl. de la Semine.

BEFFAUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.

BEFY, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Marboz.

BEGO OU BEGUE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-  
de-Beynost. — *Apud Sanctum Mauricium de  
Beyno, juxta rivum aque appellation de Bego*, 1433  
(arch. du Rhône, terr. do Miribel, f° 121).

BEGUERRE, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BEGUINASSE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Baneins.

BEGUIGNASSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.

BEJAT, h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

BEL-AIR, écart, c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.

BEL-AIR, écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

BEL-AIR, h, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Prévessin.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Priay.

BEL-AIR, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

BEL-AIR, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

BEL-AIR, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

BELAZOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

BELCOUR, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

BELLETES (LES), f., c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard.

\*BELFRECHE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Sainl-Julien-sur-Veyle. — *Belfrechia, parrochie Sancti Jullini supra Velam*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 151 r<sup>o</sup>).

BELHOMME, écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.

\*BELIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Li Belery*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 67).

BELIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Villars.

BELIGNAT. — Voir BELIGNAT.

BELIGNEUX c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Biligneu*, 1269 (Polypt. de Saint-Paul, app., p. 195). — *Biligniacus*, 1269 (*ibid.*, p. 196). — *Beligneu*, env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Beligneu*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *Billigneu*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Belligny*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 24). — *Billignieux*, 1670 (enquête Bouchu). — *Billignieu*, 1743 (Descr. de Bourgogne). — *Bellignieux*, 1753 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Dagneux). — *Bilignieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Belignieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Beligneux*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Béligneux était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Pierre; le chapitre de Saint-Paul de Lyon en était collateur. — *Ecclesia Sancti Pétri de Biligneu, juxta Mmitem Luppellum*, 1269 (Polypt. de Saint-Paul, app., p. 195). — *Billignieu: église parrochiale : Saint-Pierre*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 72 v<sup>o</sup>).

La seigneurie de Béligneux appartenait originellement aux seigneurs de Montluel qui en firent hommage aux dauphins de Viennois, en 1317; c'est une de celles qui furent cédées, en 1355, par la France, à la maison de Savoie, en échange de ses possessions en Viennois.

A l'époque intermédiaire, Béligneux était une municipalité du canton et district de Montluel.

BELIGNEUX, h., c<sup>ne</sup> de Villette. — *Belignieux*, XVIII<sup>e</sup>s. (Cassini). — *Biligneux*, 1843 (État-Major).

BELIGNEUX (LE BIEZ-BE<sup>7</sup>), ruiss., affl. du Brunetan.

BELIN, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Belein*, 1344

(arch. de la Côte-d'Or, B 532, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

BELIN, h., c<sup>ne</sup> de Manziat.

BELLA DOMUS, anc. paroisse qui paraît avoir été située entre Saint-Eloy et Lent. — *Ecclesia de Bella Domo*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9).

BELIZES, écart, c<sup>ne</sup> de Polliat.

BELLATON (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

BELLATONNE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *En la Belatonnaz*, 1734 (les Feuillées, carte 34).

BELLE-AIGLE, écart, c<sup>ne</sup> de Chézery.

BELLECOMBE, h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux. — *J. de Bellacomba*, 1433 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 212).

BELLECOUR, h., c<sup>ne</sup> de Jassans-Riottier.

BELLECOUR, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

BELLE-COUR, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

BELLE-FONTAINE (LA), source, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

BELLEGARBE-SUR-VALSERINE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Pont de Bellegarde*, XVIII<sup>e</sup> (Cassini).

Bellegarde qui n'était, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'un tout petit hameau de Musinens, doit sa rapide extension à sa situation au confluent de la Valserine et du Rhône qui mettent à sa disposition des forces hydrauliques considérables. — *Musinens*, an x (Ann. de l'Ain). — *Le pont de Bellegarde, à Musinens*, 1808 (Stai. Bossi, p. 110).

En 1853, le chef-lieu de la commune était encore à Musinens, mais la paroisse était réunie à celle d'Arloz. — *Musinens, réuni à Arloz*, 1846 (Ann. de l'Ain).

BELLEGARDE, h., c<sup>ne</sup> de Priay. — *Apud Bellam Gardam*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 228 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Bellegarde était un arrière-fief de la seigneurie de Bichemont. — *La Tour de Bellegarde*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BELLE-LIVE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.

BELLE-LUNE (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En Bella Lena*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

BELLE-ROCHE, f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.

BELLET (LE), ruiss., affl. du Trejon.

BELLET, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

BELLETES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.

BELLEVAVRE (GRANDE<sup>e</sup> et PETITE<sup>e</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

— *Bellevavre*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f<sup>o</sup> 390 v<sup>o</sup>).

BELLEVOITE, grange, c<sup>ne</sup> de Belleydoux — Voir BEL-LOUATTE.

BELLEVUE, écart, c<sup>ne</sup> de Bey.

BELLEVUE, h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.

BELLEVUE, h., c<sup>no</sup> de Dompierre.  
 BELLEVUE, écart, c<sup>no</sup> de Grilly. — *Dominus basilidae Belli Visus supra Versoyam*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>).  
 BELLEVUE, h., c<sup>no</sup> de Péronnas. — *De Bellovidere*, 1341 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 33). — *Belveys*, 1378 (*ibid.*, p. 50). — *Belvays*, 1464 (*ibid.*, p. 360).  
 BELLEVUE, h., c<sup>no</sup> de Saint-Remy.  
 BELLEVUE, h., c<sup>no</sup> de Saint-Sulpice.  
 BELLEY, ch. 1. d'arrond. — *Bellicius gentilice*. — *Vicani Bellicenses*, II<sup>e</sup> s. (C.L.L. XII, 2500). — *Belisensis*, var. graphique de *Belicensis*, 567 ou 570 (Maassen, Concil., p. 141), cf. *Sanisium* en regard de *Saniciensis*, 541 (*ibid.*, p. 97, l. 17 et la note). — *Felix episcopus ecclesiae Belesensis*, 585 (*ibid.*, p. 173). — *Felix a Belica*, qui se lit dans Mansi, est une très mauvaise leçon, rejetée avec toute raison par Maassen. — *Ex civitate Belisio*, 614 (*ibid.*, p. 191). — *Belis[io] Fit[ur]*, sur une monnaie d'or mérovingienne (Rev. de numismat., 3<sup>e</sup> série, t. VII [1849], p. 48). — *Apud Bellicium*, 1223 (Cartul. lyonnais, t. 1, n<sup>o</sup> 197); 1242 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 86). — *Beleis*, 1234 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 77). — *Beleys*, 1309 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 377); 1335 (arch. de la ville de Lyon, BB 367). — *Civitas episcopalis Bellicensis*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320). — *Belleys*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f<sup>o</sup> 329); 1456 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 571); 1542 (arch. de la Côte-d'Or, B 863); 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Belleis*, 1577 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>). — *Civitas Bellicii*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 316 r<sup>o</sup>); 1645 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 350). — *Belley*, 1645 (arch. de l'Ain, H 873, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup>).

En 1789, Belley, ville capitale du pays de Bugey, au mandement de Rossillon, était le siège du neuvième bailliage principal du parlement de Bourgogne, où il ressortissait, et au présidial de Bourg, au premier chef de l'Edit; c'était également le siège d'une élection ressortissante au même parlement et comprenant les pays de Bugey, de Valromey et de Gex. Belley était le chef-lieu d'une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne qui correspondait primitivement aux arrondissements actuels de Belley et de Nantua, mais dont la circonscription fut réduite à celle du premier de ces arrondissements par la création, en 1770, de la subdélégation de Nantua.

La ville de Belley était le siège d'un évêché

suffragant de l'archevêché de Besançon, — *Ecclesia Belisensis*, 567 ou 570 (Maassen, Concil., p. 141). — *Bellicensium Ecclesia*, 1142 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 307). — *Diocesis Bellicensis*, 1250 (Guigue, Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 11). — *Dyocèse de Belleys*, 1544 (arch. de la Côte d'Or, B 788, f<sup>o</sup> 359 r<sup>o</sup>). Cet évêché, qui d'après un érudit du XVII<sup>e</sup> siècle serait un succédané de l'évêché hypothétique de Nyon, fut en réalité formé, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, d'un démembrement du diocèse de Besançon dont il était suffragant, bien qu'il fût enclavé au milieu des provinces ecclésiastiques de Lyon et de Vienne; son premier évêque certain est Vincent qui siégea aux conciles de Paris (552) et de Lyon (567 ou 570). — *Vincentius, episcopus Ecclesiae Belisensis*, 567 ou 570 (Maassen, Concilia, p. 141, p. 117). Au XII<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Belley était divisé en obédiences, dont trois seulement nous sont connues, l'obédience de Belley, celle du Valromey et celle de la Motte, probablement la Motte-Servolex, en Savoie. — *Obedientia Bellicensis, Obedientia Veromensis, Obedientia quae est apud Motam*, 1142 (Gall. Christ., t. XV, instr., c. 307). Un pouillé de 1400 environ divise le diocèse en huit archiprêtres distingués par des numéros d'ordre et dont trois étaient situés au département actuel de l'Ain, trois dans celui de la Savoie et deux dans celui de l'Isère. Par la suite, les trois archiprêtres de notre département prirent respectivement les noms d'archiprêtres de Belley, d'Arbignieu et de Virieu. Les trois archiprêtres du Bugey de France comprenaient 48 paroisses, ceux du Bugey de Savoie en comptaient 41 et les deux archiprêtres du Bugey dauphinois, 22, au total 111 paroisses.

Les évêques de Belley qui possédaient en franc alevu le territoire de leur ville épiscopale, — *Aledium et parochia Sancti Johannis Baptistae*, 1149 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 309), — obtinrent, en 1175, de l'empereur Frédéric Barborousse la confirmation de leurs droits régaliens sur la cité de Belley. — *Omnia civitatis regalia, videlicet monetam... et jurisdictionem civitatis... concessimus*, 1175 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 313). — *Bellicensis curia*, 1134 env. (Cartul. de Saint-André-le-Bas, p. 148). — Il ressort d'une transaction passée en 1290, entre l'évêque de Belley et le comte de Savoie, que les limites de la juridiction épiscopale se confondaient alors avec celles de la commune actuelle de Belley (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320). En 1361, par suite d'une convention conclue avec le comte Vert, le ressort

de l'évêque s'augmenta des paroisses de Poilieu, Saint-Champ, Magnieu, Massignieu, Parves, Nattage, Virignin et Brens. — *Intra praedictos confines sunt villae [de Chatono, de Sancto Campo, de Magniaco, de Musino, de Corone, de Lassigniaco, de Barbaeo et de Breins, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 328). La juridiction épiscopale qui a l'origine était en fait souveraine, salva imperiali justitia, fut placée sous le ressort du bailliage de Belley, après l'annexion du Bugey à la France.*

Le chapitre de Belley, soumis à la règle de saint Augustin par Innocent II, était composé d'un doyen électif, d'un archidiaque, à la collation de l'évêque, et de vingt-deux chanoines, y compris le chantre, le primicier, le trésorier et le sacristain. — *Bellicensium ecclesia secundum B. Augustini regulam ordinetur, 1142 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 307). — Episcopus et ejus canonici, 1175 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 313). — Archidiaconus Bellicensis, 1212 (arch. de l'Ain, H 243). — Prior claustralis Bellicensis, 1266 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 128). — Capitulum Bellicense, 1285 (ibid., c. 319) — Decanus Bellicensis, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — Sacrista ecclesiae cathedralis Bellicensis, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — Praepositus Bellicensis, 1484. (Gali. christ., t. XV, instr., c. 337).*

Lors de la réorganisation ecclésiastique de 1790, le département de l'Ain fut érigé en diocèse, mais le siège épiscopal fut maintenu à Belley, au lieu d'être placé, suivant la règle, au chef-lieu du département. Réuni au diocèse de Lyon par le concordat de 1802, notre département fut de nouveau érigé en diocèse, par le concordat de 1817, et le siège épiscopal fut de nouveau placé à Belley. Le diocèse de Belley est suffragant de celui de Besançon.

L'église cathédrale était dédiée à saint Jean-Baptiste. — *Sanctus Johannes Baptista Bellicii, 1031-1060 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 2). — Apud Bellicium, in ecclesia beati Johannis Baptiste, 1100 env. (Cart. de Saint-André-le-Bas, p. 278).*

L'église paroissiale de Belley était dédiée à saint Laurent; le chapitre diocésain en était collateur. — *Pan-ochia Bellicii, 1290 (Gali. christ., t. XV, instr., c. 320). — Ecclesia Bellicii, sub vocabulo Sancii Laurentii, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).*

En tant que seigneurie, Belley ressortissait au bailliage de même nom. Cette seigneurie compre-

nait, avec la ville, les communautés de Brens, Chatonod, Magnieu, Saint-Champ et partie de celle de Saint-Biaise; elle appartenait à l'évêque de Belley.

A l'époque intermédiaire, Belley était le chef-lieu d'un district qui comprenait les cantons de Belley, de Saint-Benoit-de-Cessieu, de Lhuis, de Virieu-le-Grand, d'Hauteville, de Songieu, de Seyssel, de Champagne et de Ceyzérieu.

BELLEY (EN), territoire, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

BELLEYDOLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.

BELLEYDOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Belleidouz, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>). — Belleydoux, 1670 (enquête Bouchu).*

En 1789, Belleydoux était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua et de la justice de la mense conventuelle des religieux de cette ville.

Son église paroissiale, annexe d'Échalon, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était sous le vocable de saint Sébastien; le prieur de Nantua en était collateur. Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle fut dressé le compte de décimes de la province de Vienne, conservé à Bibliothèque nationale (fonds lat. 10031), la paroisse de Belleydoux n'existait pas encore. — *Belleidouz, annexe d'Échalon, 1734 (Descr. de Bourgogne).*

Dans l'ordre féodal, Belleydoux était une dépendance de la baronnie de Nantua.

A l'époque intermédiaire, Belleydoux était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

\*BELLICIEU, loc. disparue, à ou près Groslée. — *Belliciacus, 1438 (arch. de la Côte-d'Or, B 799).*

BELLIÈRE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.

— *Le fief de la Bellière, 1719 (Baux, Nobil. de Bresse, p. 20).*

BELLIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *Les Belleres, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 125).*

BELLIEUX, b. et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.

BELLIEVRE. — Voir BELLE-LIVE.

BELLIGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Billigniacus, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 84 v<sup>o</sup>). — Biligniacus, 1299-1369 (ibid., f<sup>o</sup> 88 r<sup>o</sup>). — Bilinia, 1299-1369 (ibid., f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — Beligneu à côté de Bilignia, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031 f<sup>o</sup>s 18 r<sup>o</sup> et 19 r<sup>o</sup>). — Belignia, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B. 10454, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>).*

— *Billignia, 1388 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>).*

— *Belegnia, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 3). — Biligniaz, 1437 (ibid., B 15, f<sup>o</sup> 389 r<sup>o</sup>).*

*Bilignat*, 1670 (enquête Bouchu). — *Biligniat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bélignat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 115).

En 1789, Bélignat était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, mandement de Montréal, et de la justice d'appel du comté dudit Montréal.

Son église paroissiale, dédiée à saint Christophe, fit partie du diocèse de Lyon, archiprêtré d'Ambroay, jusqu'en 1742 qu'elle fut cédée à l'évêché de Saint-Claude; le sacristain de Nantua et l'abbé de Saint-Claude s'en disputaient le droit de collation. — *Curatus de Bilignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Belligniat: patron spirituel: saint Christophe*, 1654-1655 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Bellignat était une dépendance du comté de Montréal.

A l'époque intermédiaire, Bellignat était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

BELIGNIEUX, étang, terres et prés, c<sup>ne</sup> de Lompnes.

BELLOIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

BELLOIRE (LA). — Voir CONDAMINE-DE-LA-BELLOIRE.

BELLOUATE, h. et m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Belleydoux. — *Belle Voette*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bellouate*, 1844 (État-Major). — *Bellevoite*, 1847 (stat. post).

\*BELMIERE (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Belmeri*, 1292 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).

BELMONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Versus Bellum Montent*, 1146 env. (Gall., christ., t. XV, instr., c. 308). — *Belmont*, 1231 (Bibl. Duinb., t. II, p. 95). — *Belmont en Valromey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 37).

En 1789, Belmont était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, était dédiée à sainte Catherine et saint Oyend; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. Cette église était celle d'un ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Claude, lequel avait été fondé en 1110; auparavant, Belmont dépendait de la paroisse de Massignieu. — *Ecclesia in honore Sancti Eugendi, in pago Verruiniensi* (lis. *Verrumensi*), *in villa Mazinaco* (lis. *Masi-niaco*) *sitam, cum capella castri adjacentis scilicet Bellimontis*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 183). — *In pago Gebennensi. . . ecclesia de Bellomonte cum prioratu*, 1184 (Dunod, Hist des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Quod praedicti abbas et conventus [Sancti Eugendi] habent nomine prioratns Belli-*

*montis, in parochiade Virieu, 1258* (Gall., christ., t. XV, instr., c. 318). — *Prior Bellimontis*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

Belmont était une des plus anciennes seigneuries du Bugey; cette seigneurie était possédée, vers 1135, par des gentilshommes de même nom, dans la famille desquels elle resta jusqu'en 1689. C'était alors un membre du marquisat de Valromey. — *P. de Bellomonte, miles*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363). — *N'Aguz de Bellomonte*, 1294 (*ibid.*, H 374). — *Belmont, arrière fief du marquisat de Valromey*, 1670 (enquête Bouchu).

A l'époque intermédiaire, Belmont était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

BELMONT, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent — *En Belmont*, 1407 (censier d'Arbent, f° \* 20 v°).

BELMONT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Belmont*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 21). — *Ber-mont*, 1433 (arch. du Rhône, lerr. de Miribel, f° 6).

BELOUSE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Belosa*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 56 r°).

BELOUSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *La Bellouze*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 323 r°).

BELOUSES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Apud les Belouzes*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 34 r°).

BELOUSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat — *La Belouse*, 1318 (arch. du Rhône, titres de Laumusse). — *La Belosa*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 55 v°). — *De Bellosis, parrochie Sancti Desiderii Ouciacci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 73 v°). — *Les Belloses*, 1410 env. (*ibid.*, f° 72 v°). — *La maison forte et seigneurie des Belouses*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 10).

Les Belouses étaient un fief sans justice de la mouvance des sires de Bâgé.

BELOUSES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Les Belouses*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 25 r°).

BELUISON, quartier de la ville de Trévoux.

BELUIZIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Farcins.

BELVARD, f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.

BELVEDER (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Proulieu.

BELVEY (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *En Belver*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 44 r°).

BELVEY, h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze. — *Balvay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BELVEY, châ et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chal-



mont. — *Mansus de Bello Visu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 95). — *La Baronnie de Belvey*, 1751 (Baux, Nobil. de Dombes, p. 190).

La seigneurie de Belvey était de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes. Guillaume, seigneur de Juys, en reçut inféodation, en 1276, de Louis, sire de Beaujeu, avec justice moyenne et basse. De la famille de Juys, cette terre passa, par mariage, à Jean du Saix, qui en 1463, obtint de Jean, duc de Bourbon, la haute justice. Belvey fut érigé en baronnie vers 1750. Cette terre comprenait la partie de la paroisse de Dompierre située sur la rive droite de la Veyle, c'est-à-dire en Dombes. La partie située sur la rive gauche relevait de la seigneurie de Bresse. — *La terre de Belvei, au mandement de Chalamont, paroisse de Dompierre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 7).

BELVEY, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *La rente noble ou fief de Belvey, paroisse de Saint-Didier-de-Vallin*, 1785 (Baux, Nobil. de Dombes, p. 190).

BELVEY, montagne, à ou près Souclin. — *Mons de Belveer*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Rupes de Belveyr*, 1266-67 (*ibid.*, H 287).

BELVOIR, c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain. — Voir BEAUVOIR.

BENAVE, f., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand.

\*BENEITA, loc. disparue, à ou près Saint-Martin-du-Mont. — *Josta lo chimin de Beneitan*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>). —

*Beneitan* est le cas obi. de *Beneita*.

BENETAN (LÉ), ruiss., affl. de l'Ourlet

.BENETAN (LA COMBE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En la Comba Beneytan*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 776, f<sup>o</sup> 65 r<sup>o</sup>).

BENNE-DU-MONT (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel.

BENOCHON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.

BENONCE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

BÉNONCE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Benuncia*, 1124 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 223). — *Benonci*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Bennoncia*, 1269 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 564). — *Benuncia*, 1262 (arch. de l'Ain, H 289). — *Benoncia*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Benonce*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218); 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi).

En 1789, Benonce était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Pierre;

l'abbé de Saint-Bambert présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Pétri de Benoncia*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *L'église de Saint-Pierre-de-Bénonce*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1).

En tant que seigneurie, Bénonce appartenait, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à des gentilshommes qui en portaient le nom: en 1225, Guillaume et Gui de la Balme en étaient seigneurs. La terre de Bénonce était de la mouvance des sires de la Tour du Pin; elle passa, en 1355, sous la suzeraineté des comtes de Savoie. — *W. de Balma et frater ejus Guido, domini de Benuncia*, 1225 (arch. de l'Ain, H 262).

A l'époque intermédiaire, Benonce était une municipalité du canton de Villebois, district de Saint-Bambert.

BENONNIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Jasseron.

BENONNIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Loyes.

BÉNY OU SAINT-VINCENT-DES-BOIS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Coligny.

— *Bennis*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).

— *Beny, Beyny et Beyni*, 1468 (arch. de la Côte d'Or, B 586, f<sup>os</sup> 512-519). — *Beyny, Saint-Vincent des Bois*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 321).

— *Beiny*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bény*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant 1790, Bény était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était dédiée à saint Vincent; le droit de collation à la cure passa, en 1305, de l'archevêque de Lyon au chapitre de Saint-Nizier de Lyon. — *Curatus de Beyni*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).

Dans l'ordre féodal, Bény était une dépendance du comté de Montrevel.

A l'époque intermédiaire, Bény était une municipalité du canton de Treffort, district, de Bourg.

BÉON, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Champagne. — *Béons*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Beon*, 1670 (enquête Bouchu). — *Béon et Luyrimix*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Béon dépendait, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était dédiée à saint Laurent; les doyens de Ceyzérieu présentèrent à la cure jusqu'en 1606 que leur décanat fut uni au chapitre de Belley. — *Curatus de Béons*, 1365 env. (Bibl. nation., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Béon était une dépendance de la seigneurie de Luirieu.

A l'époque intermédiaire, Béon était une municipalité du canton de Ceyzérieu district de Belley.

BEON, grange, c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *Béon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Gassini).

BEOST, chât., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Bayot*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Bayo*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 17). — *Beost*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 41). — *Beos*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Beot*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Béost était une seigneurie, avec château fort, moyenne et basse justice, de la mouvance des sires de Bâgé, possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom. Philibert, duc de Savoie, l'érigea en baronnie et lui concéda la haute justice. — *Stephanus de Bayot, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Domus de Bayot, cum tota fortressia*, 1272 (*ibid.*, p. 14).

BERANÇON (LE), ruiss., affl. du Solnan.

BERAND, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BERANDIERE (LA), étang, c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.

BERARDON, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

BERCHOUX, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marboz.

BERCY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dompierre.

BERDIGON, h., c<sup>ne</sup> de Polliat.

BEREINS, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Bereyns*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 77 v<sup>o</sup>). — *Berains*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Bereins*, 1649 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 173). — *Berains*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. 253).

Avant 1790, Béreins était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était dédiée à saint Martin; l'archevêque de Lyon en était collateur. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, cette église était unie à celle de Saint-Georges de Renon, bien que ces deux églises ne fussent pas dans le même archiprêtré. L'église de Béreins est aujourd'hui sous le vocable de saint François. — *Ecclesia de Berens*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan, t. I, pr., p. 69). — *Bereins: patron du lieu : S. Martin*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 45).

Dans l'ordre féodal Béreins était une seigneurie en toute justice située sur les confins de la Dombes et de la Bresse; les sires de Beaujeu et les comtes de Savoie en prétendaient respective

ment l'hommage et le ressort. En 1612, lors de la délimitation des pays de Bresse et de Dombes, Béreins fut attribué à la Bresse. La terre de Béreins fut érigée en vicomte (1644), puis en comté (1649), en faveur de Pierre de Corsant. — *Le fief de Bereins, à cause de Chastillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *La terre de Berins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 598).

A l'époque intermédiaire, Béreins était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.

BERENCHIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-

Désert. — *Mansus de les Berencheres*, 1248 (Bibl.

Dumb., t. I, p. 150).

\*BERENGIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

*La Berengiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

BERENS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Mansus de Berens, in parochia de Marliaco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

BERENTIN (LE), ruiss., affl. du Rhône, coule sur le territoire de Surjoux.

BERENTIN (LE), mont, de 1112 m. d'altitude, c<sup>nes</sup> de Lalleyriat et du Grand-Abergement.

BERENTIN, grange, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement. — *Berantin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BERERDETTES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Domus a les Bererdetes*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 104 v<sup>o</sup>).

BERERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

BEREYZIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel — *Berisia*, 1248 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 6). — *Bereyssia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Bereyssiacus*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>). — *Apud Bereyssiacum vetus*, 1401 arch. de la Côte-d'Or, R 557, table). — *Bereysia*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>). — *Bereisies*, 1568 (pancarte des droits de cire). — *Béreiziati*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Béreziati* (Cassini). — *Béreiziati*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Béreysiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était dédiée à saint Georges; le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon présentait à la cure. — *Parochia de Berisia*, 1248 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 431).

Dans l'ordre féodal, Béreysiat dépendait, au XIII<sup>e</sup> siècle de la seigneurie de Beyviers; au

XVIII<sup>e</sup> siècle c'était une dépendance du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Béreyziat était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

BEREZIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre.

BERGE (LA), ruiss., affl. du Rhône.

BERGER, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.

BERGERIE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.

BERGERIES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *La Bergerie*, 1836 (cad.).

BERGERS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BERGERS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Benigne.

BERGNIOT (LE) f., c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *Berniaux*, 1847 (stat. post.).

BERGOGNE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Moëns.

BERGON (LE), ruiss., affl. de l'Arvière, coule sur le territoire de Lochieu, Songieu et Passin.

BERGON, m<sup>is</sup>, c<sup>ne</sup> de Lochieu.

BERGONNES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

BERRIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *\*Berriacus*.

BERLAESSE (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Groslée.

BERLENT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En Berlent*, 1734 (arch. du Rhône : les Feuillées, carte 12).

BERLIA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud. — *Territoire de Berlia, paroisse de Châtillon la Palu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 281).

BERLIE, f., c<sup>ne</sup> de Villars.

BERLIER, écart, c<sup>ne</sup> de Cras.

BERLION, écart et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Guido de Berlione, miles*, 1136 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 147).

BERMINOUSE (LA), source, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Usque ad fontem de la Berminousa, juxta parrochiam Meysimiaci, ab oriente*, 1201 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83).

BERMONDIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *En la Bermondrière*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B. 553, f<sup>o</sup> 56 v<sup>o</sup>).

BERMONDIERE (LA), loc. disparue, à ou près Saint-Genis-sur-Menthon. — *La Bermondrière*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>).

BERMONDIN, f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.

BERNARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de la Burbanche.

BERNARDIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

BERNE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost.

BERNE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Terra sita en Beman*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul). Le bressan *Bernan* est le cas obl. de *Berna*.

BERNOUD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.

BERNON, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BERNOUD (GRAND et PETIT), h., c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *De*

*Berno*, 984 (Guigue, Cartul. lyonnais, 1.1, p. 17).

— *Ulmus de Berno*, 1259 (*ibid.*, t. II, p. 76).

— *Castm et villa de Berno*, 1274 (*ibid.*, t. II, p. 326). — *Villagium Bernodi*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 33). — *Bernout*, 1304 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 268). — *Bernau*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 86). — *Bernoud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Bernoud était un village du Franc-Lyonnais, paroisse de Civrieux, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, mais au moyen âge ce village avait été paroisse, puis simple chapellenie rurale. — *Ecclesia de Berno*, x<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 33). — *Capella de Berno*, 984 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9).

Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les chanoines-comtes de Lyon achetèrent de la maison de Bron la terre de Bernoud dont ils firent le chef-lieu d'une châtellenie.

A l'époque intermédiaire, Bernoud et Civrieux formaient une municipalité du canton et district de Trévoux.

BERNOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Les Bernaux*, 1844 (État-Major). — *Les Bernauds*, 1847 (stat. post.).

BERNOSA (LA), ruiss., affl. du Fombleins.

BERNY, fermes, c<sup>ne</sup> de Champfromier. — *La Combe de Berny*, 1847 (stat. post.).

BERODIERE (LA), loc. disparue qui a laissé son nom à un étang de la commune du Montellier. — *Etang Berodièrè*, 1857 (Carte hydr. de la Dombes, feuille 11).

BERON, h. et étang, c<sup>ne</sup> du Plantay.

BERONAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Juxta becium de Beronan*, 1415 (censier d'Arbent).

BERONAZ (LE), ruiss., affl. du Furans.

BERONS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Le mas des Berons*, 1314 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 148).

BEROUDE, h., c<sup>ne</sup> des Neyrolles.

BÉROUDECHE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Beroudechi*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>).

BERRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Craz-en-Michaille. — *\*Berriacus*.

— *Beyriaz*, 1650 (arch. du Rhône, H 4242, table).

— *Beyriat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BERRIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

BERROD, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

BERRONERE (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Prémillieu.

BERROTIERE (LA), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> de Prémillieu.

BÉROUDE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Beroudes, pan-ochie Sancii Nicesii Nemorosi*, 1439

- (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 314 r°). — *Beroude*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Berroude*, 1847 (stat. post.).
- BERRUYERE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Villette.  
— *La seigneurie de Berruyre... en la paroisse de Vilette, dans la terre de Richemont*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 12).  
Cette seigneurie, qui était en toute justice, ne consistait qu'en des étangs, une rente noble et une forêt.
- BERTELIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Angleforl.
- BERTHADDIERES (LES), ruiss., affl. de l'Irance.
- BERTHELET (LE), ruiss., affl. de la Sane-Vive.
- BERTHELET, écart, c<sup>ne</sup> de Pizay.
- BERTHELON (LE), ruiss., affl. de la Veyle.
- BERTHELON, f., c<sup>ne</sup> de Belevans.
- BERTHANS (LES MONTS-), mont., c<sup>nes</sup> de Mornay et de Volognat. — *In monte supra Bertuans*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 6 v°). — *Au pied des monts Berthiand*, 1885 (Géogr. de l'Ain, t. I, p. 56).
- BERTHANS (LE), torrent, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Bertuans*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 6 v°). — *Le torrent le Bertiant arrose le territoire de Volognat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 114).
- BERTHANS (LES GRANGES-DE), écart, c<sup>ne</sup> de Volognat.  
— *Bertiand*, 1808 (Stat. Bossi, p. 114). — *Granges Bertiant*, 1843 (État-Major). — *Berthiand*, 1887 (stat. post.).
- BERTHOLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- BERTILLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-iez-Mépillat.
- BERTINIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lacoux. — *La Bertinière*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52).  
Dans l'ordre féodal, la Bertinière était l'un des membres de la seigneurie de Lacoux.
- BERTODIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- BERTRANCHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- BERTRANDIERES (LES), d<sup>ne</sup>, c<sup>ne</sup> de Condeyssiât. — *Les Bertrandières*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 11).  
En tant que fief, les Bertrandières étaient de la mouvance des sires de Bâgé ; ses plus anciens seigneurs connus sont les Châtillon qui en firent hommage, en 1334, au comte de Savoie. — *Le seigneur des Bertrandières*, 1474 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 511). — *Le fief des Bertrandières, à cause d'Hauvet et de Villars*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- BERVEILLERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Barveillère*, 1841 (État-Major). — *La Berveillère*, 1847 (stat. post.).
- BESACE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BESACE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.  
— *La Besaci*, 1355 (arch. de l'Ain, série G). — *La Besace, au comte de Montrevel*, 1670 (enquête Bouchu).  
En tant que fief, la Besace était une seigneurie en toute justice et avec château, qui relevait du comté de Montrevel.
- BESANÇON (LE), rivière, affl. du Solnan, prend naissance sur le territoire de Montagna-le-Beconduit, traverse Balanod et Saint-Amour, coule à la limite des départements de l'Ain et du Jura et va se jeter dans le Solnan à Condal. — *A vado de Maynaes, in aqua de Besançon*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Riparia de Besanzon*, 1387 (arch. de la Côte-d'Or, B 716, f° 6 r°).
- BESANS, écart, c<sup>ne</sup> de Savigneux. — *Besans*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f° 17). — *Besan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 86).
- \*BESANS, anc. nom d'une montagne située à ou près Souclin. — *Rupis de Besant*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Rupes de Besantz*, 1275 (*ibid.*, H 222).
- BESENAS, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry. — *Beysinaz*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 212 r°); — 1528 (*ibid.*, B 1157, f° 493 r°). — *Baisonax*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bézenas*, 1843 (État-Major).
- BÉSENEINS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *In agro Prisciniacense, in villa Rasinen/cl*, 947 (Rec. des chartes de Cluny, t. 1, n° 701). — *In villa Basenenc, in pago Lugdunense (ibid., au dos de l'acte)*. — *In pago Lugdunensi, in villa que vocatur Basenens*, 1049-1109 (*ibid.*, t. IV, n° 3006). — *Baisenens*, 1096-1134 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 589). — *Basinens*, 1100 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3760). — *Baysenens*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 62 et 69). — *Beyseneins*, 1329 (Bibl. Dumb., t. I, p. 282). — *Bessenens*, 1475 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 ter, f° 195 r°). — *Bezenens*, 1674 (*ibid.*, B 10463, f° 512 r°). — *Bezenins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
Béseneins était une seigneurie de Dombes, avec poype et château fort, mouvant originairement des comtes de Mâcon qui en cédèrent l'hommage aux d'Antigny, de qui il passa successivement aux sires de Thoire-Villars, en 1308, et enfin aux sires de Beaujeu. — *La maison de Bezenains qui est du fief de Villars*, 1330 (Du Chesne, Dauph. de Viennois, pr., p. 47). — *Domus fortis de Bexisenens*, 1335 (Bibl. Dumb., t. I,

- p. 298). — *Castrum de Bessenens*, 1475 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 295 r°).
- BESSENS, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *De Besent*, 1189 (Bibl. Dumb., t. II, p. 53), 1246 *ibid.*, t. I, p. 147). — *Besant*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 378 v°). — *Besens, parroesse de Foissiat* (arch. de l'Ain, H 922, f° 443 v°). — *Besan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 77). — *Besent*, 1845 (État-Major).
- BESENTET, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- BESLEUS, anc. villa de l'ager de Foissiat. — *In agro Fusciansi, in villa que dicitur Besleus*, X<sup>e</sup> s. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 339).
- BESSAY (LE GRAND et LE PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *J. del Beczey*, 1268 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 130). — *Apud lo Beczey*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 31 v°).
- BESSAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *B. del Beccei*, 1227 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 86). — *Le fief de Bessey assis près Chastellion de Dombes*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 80 r°). — *Le Bessay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 12).
- Le Bessay était un fief sans justice, avec maison forte, de la mouvance des sires de Villars, possédé, originairement, par des gentilshommes de même nom.
- BESSEREL, fermes, c<sup>ne</sup> de Viriat. — Voir BECEREL.
- BESSEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra del Beczey*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 31 v°).
- BESSEY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- BESSEY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- BESSEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *El Beczey*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- BESSIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — \**Bessiacus*.
- BESSINA, écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- BESSON (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Vers lo Beison*, 1341 env. (terr. du Temple de Molissole, f° 26 v°). — *Al Besson*, 1341 env. *ibid.*, f° 7 r°).
- BESSON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Thil.
- BESSONNIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Bessonery*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 36). — *En les Bessonners*, 1538 *ibid.*, f° 9).
- BETHENEINS, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *In pago Lugdunensi, in agro Betenense, in villa Compendiensi*, 987-994 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 1748). — *Bethenent*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 60).
- En 1789, Bétheneins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Montmerle.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Jacques; dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'une simple vicairie de l'église de Montceaux. — *Ecclesia de Betenens*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 r°).
- BETLEEN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat.
- BETTANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Betans*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 9 v°). — *Bettans*, 1385 *ibid.*, B 871, f° 91 r°). — *Betan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 541). — *Beltan*, 1850 (Ann. de l'Ain). — *Bettant*, 1876 *ibid.*
- Sous l'ancien régime, Bettans était un village de la paroisse de Saint-Denis-le-Chosson; sa chapelle vicariale fut érigée en annexe, en 1770. En 1846, Bettans fut distrait de la commune de Saint-Denis, pour être érigé en commune, puis en paroisse, sous le vocable de Notre-Dame-des-Neiges.
- BETTE (LA), mont, à ou près la Burbanche. — *Crista de la Betta*, 1239 (arch. de l'Ain, H. 243).
- BETTONNAY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- BEULE, f., c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- BEUTELONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- BEVAS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *Grange de Bevas*, 1845 (État-Major).
- BEVEY, h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Apud Bellumvisum*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Beauvois*, 1430 *ibid.*, p. 185). — *Beaulvois*, 1464 *ibid.*, p. 188). — *Beauvoir*, 1509 *ibid.*, p. 190).
- Bévey était une ancienne seigneurie du fief de Bâgé possédée, en 1307, par Pierre de Loëze.
- BEVIERE (LA GRANDE et LA PETITE), fermes, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BEVIERE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Malafretaz. — Voir LA BEVIERE.
- BEVIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- BEVIEUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Le Bévieux*, 1768 (titres de la famille Bonnet). — *Le Bévieux*, 1826-1835 (cad.). — *Bévieux*, 1847 (stat. post.).
- BEVY, f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BEVY, h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — Voir BEVIER.
- BEVY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Pressiat.
- BEY (LA), mont., c<sup>ne</sup> de Montréal.
- C'est au sommet de cette montagne qu'Etienne II, sire de Thoire-Villars, fit construire, vers 1245, le château-fort de Montréal.
- BEY, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *In pago Lugdunensi, in agro Beto, in villa Crusilias*, 968 (Rec.

des chartes de Cluny, t. I, n° 1233). — *In pago Lugdunensi, in villa que dicitur Bex*, 998 env. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 285). — *A portu Betis*, 1023 env. (*ibid.*, n° 517). — *De Bei*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Beys*, 1287 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 3), 1294 (*ibid.*, Teyssonge chap. I, n° 5). — *Guigo de Beves*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Obit. eccles. Lugdun., p. 124). — *Bey*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 149 r°). — *Bees*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 200 r°).

En 1789, Bey était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle, et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était dédiée à saint Martin, après l'avoir été à saint Cyprien; le droit de présentation à la cure appartient successivement à l'abbé de l'Île-Barbe (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), à son représentant, le prieur de Saint-André-d'Huriat (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) et enfin au chapitre de Pont-de-Vaux. — *Ecclesia Sancti Cypriani in Beo*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans D. Bouquet, t. IX, p. 703, d'après les Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64). — *En la Chapelle des saints Martin et Thibaud de Bey*, 1445 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 489). — *Bay en Bresse: patron spirituel : S. Martin*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 37).

Dans l'ordre féodal, Bey était une dépendance du comté de Pont-de-Veyle.

BEY, h., c<sup>ne</sup> de Riziat.

BEY, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Montluel.

BEY, bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Nemus de Bey*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 55 v°).

BEYMIN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Beymin*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 4 v°).

BEYNAVÈRES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Les Beynavries*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 67). — *Les Beynavères*, 1433 (*ibid.*, f° 79).

BEYNOST, c<sup>ne</sup> du com<sup>on</sup> de Montluel. — *Bainoz*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 238). — *Apud Bayno*, 1235 (Bibl. Sebus., p. 355). — *Baynos*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 136). — *Bainos*, XIII<sup>e</sup> s. (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 50). — *Beinos*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 99). — *Baignoz, var. Baignouz*, 1362 (Cartul. des fiefs de l'église de Lyon, p. 93). — *Apud Beyno*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f° 77, r°); 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 122). —

*A Beynoz*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 427 r°). — *Beynod*, 1577 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Dagneux). — *Beynost*, 1670 (enquête Bouchu). — *Beinot*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Beynot*, an x (Ann. de l'Ain). — *Benost*, 1808 (Stat. Bossi).

On a trouvé à Beynost un autel avec cette inscription mutilée :

(C.I.L.XII, 2450).

En 1789, Beynost était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Julien; l'archevêque de Lyon avait succédé au prieur de Saint-Romain-de-Miribel dans le droit de présentation à la cure. — *Ecclesia de Bayno*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Saint Jullien de Beynoz*, 1613 (visites pastorales, f° 62 r°).

Beynost était une dépendance de la seigneurie de Moutluel; en 1817, Jean de Montluel en fit hommage au dauphin de Viennois. Compris dans la cession du Dauphiné à la France, Beynost fut rétrocédé aux comtes de Savoie par le traité de Paris du 5 janvier 1355.

A l'époque intermédiaire, Beynost était une municipalité des canton et district de Montluel. BEYRIAT, grand étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux.

BEYS, h., c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Henrieus de Bectio*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 59 r°).

— *Beys*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BEYSSE (LA), ruiss., aff. de l'Arvière.

BEYSSAT (LE), ruiss., aff. du Veyron, c<sup>ne</sup> de la Balme-sur-Cerdon.

BEYTELIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Messimy. —

*La Beylelière*, 1530 (terr. de Messimy, f° 39).

BEYVIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

— *Grande Beviere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Beviere*, 1847 (stat. post.).

BEYVIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Courmangoux.

— *La Beyviere de Cormengoux*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, table).

BEYVIERE (LA), anc. fief, c<sup>nes</sup> de Malafretaz. — *La Beyvieri*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 93 v°). — *Bayveria, parrochie Montisfirmatis*, 1468 (*ibid.*, f° 129 v°). — *La Beyviere*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 12).

Cette terre était possédée, originellement, sous l'hommage des sires de Bâgé, par des gentils-hommes qui en portaient le nom. — *Guillaume de la Beyviere*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 198). — *Le fief de la Beyviere, à cause de*

- Bourg*, 1636 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *La mayson forte de la Beyviere, ensemble les fossés, et pourpris d'icelle, juxte la rivière de Reysouse*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 331 r°).
- A une époque relativement récente, la terre de la Beyviere fut partagée entre deux frères et forma deux seigneuries distinctes, « il y a », dit Guichenon, « deux maisons en ce pays qui portent le nom de la Beyviere et toutes deux en la paroisse de Malafretas, proche la rivière de Reysouse, l'une s'appelle la Beyviere noire et l'autre la Beyviere blanche » (Bresse, p. 12).
- BEÏVIÈRE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Malafretaz. — *La Bévière, moulin*, 1847 (stat. post.).
- BEYVIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *La Bevière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BEYVIÈRE-BLANCHE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- Cette terre, démembrée de celle de la Beyviere, échut à un puiné de la maison de la Beyviere et fut unie par la suite à la terre de Langes.
- BEYVIÈRE-NOIRE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- Cette terre, démembrée par partage de la seigneurie de la Beyviere, échut à l'ainé de la maison avec le titre de seigneur de la Beyviere.
- BEYVIÈRES (LES), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In loco des Beyvieres*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 57).
- BEYVIER OU BEVY, h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Baivers*, 1214 (Gnigue, Doc. de Dombes, p. 76). — *Beivers*, 1252 (arch. du Rhone, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n° 8). — *Bayvier*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 45). — *Beyvier*, 1447 (*ibid.*, p. 53). — *Bévy*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1847 (stat. post.).
- Bévy était un fief, avec maison forte et basse justice, de la mouvance des sires de Bâgé; de la maison de Bévy qui en était en possession dès 1120, ce fief passa, en 1526, à celle de Planet à qui Jacques d'Urfé, marquis de Bâgé, concéda la moyenne et haute justice. — *Petrus de Bainers* (corr. *Baivers*), 1096-1124 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 339). — *Robertus de Baiverio, miles*, 1187 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 10). — *Nobilis Johannes de Beyvier*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 672 r°). — *Maison forte de Beyvier, en la chastellenie de Baugé*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 87 r°).
- La justice de Beyvier ressortissait au juge d'appel de Bâgé ou au bailliage de Bourg, y ayant contestation sur ce point entre le marquis de Bâgé et le seigneur.
- BEZAN, domaine rural, c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- BEZE (LA), ruiss., aff. du Coublanc.
- BEZE, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- BEZEMEME, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *In pago Lugdunense, in agro Vuolniacensi, in villa Batesiamasma*, 933-937 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 414). — *In agro Vulniaco, in villa qui dicitur Bathesiamasma*, 935 (*ibid.*, n° 442). — *Villa qui dicitur Batesiamaisma, var. Bathesiamaisma*, 970 env. (*ibid.*, t. II, n° 1281). — *Beysemema, parrochie de Forma*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 130 v°). — *Beisememas*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bezemema*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Bèzemème était un village de la paroisse de Vonnas, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle.
- Dans l'ordre féodal, c'était un fief, avec maison forte, possédé, en 1603, par Louis du Saix et uni depuis au marquisat de Bâgé.
- BEZENANS (LE), ruiss., aff. du Renon, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.
- BEZENANS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon. — *Bèzenan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bezanan*, grange, 1847 (stat. post.).
- BÉZIAT, h., c<sup>ne</sup> de Villemotier. — *\*Besiacus*.
- BEZOIS, étang, c<sup>ne</sup> de Servas.
- BEZOUNE, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Besozuz*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 126 r°). — *De Besono parrochie Inflafolli*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 917, f° 447 r°). — *Apud Besonoz*, 1510 (*ibid.*, f° 393 r°). — *Besoune*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Bezune*, 1808 (Stat. Bossi, p. 147).
- BIJARD (LE), ruiss., aff. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Genay et de NeuviUe-sur-Saône.
- BIARD, chât. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Le seigneur de Biart*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482). — *Biard*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 44). — *Biar*, 1847 (stat. post.).
- Biard était un fief en toute justice et avec château, de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes. Son plus ancien seigneur connu est Jean de Gleteins, qui vivait en 1374.
- BIARDE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Montracol. — *La Biarde*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BIAZ (LE), aff. de la Groise, c<sup>ne</sup> de Farges.
- BIBRIAN (LE), ruiss., aff. de la Valserine.
- BIBRIAN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- BICETRE, h., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- BICETRE, écart, c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- BICETRE, h., c<sup>ne</sup> de Montmerle.

- BICETRE, h., c<sup>ne</sup> de Relevans.
- BICETRE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BICHATOUX, h., c<sup>ne</sup> de Vescours. — *Bichatoux*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f° 628 r°). — *Bichalloux*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 404). — *Bieschatoux, parrochie de Vecours*, 1521 (arch. de la Côte-d'Or, B 731, f° 97 r°)
- BICHERON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- BICHERON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- BICHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- BICHONNEES (LES), grange, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- BICLOS, écart, c<sup>ne</sup> de Montracol.
- BIDETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Viile. — *Bidet* (Cassini).
- BIED-DE-BORGEIL (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Bedum de Borgeil*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 872, f° 137 r°).
- BIEP (LE PETIT), ruiss., affl. de l'Ouroux.
- BIEP (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- BIEP-BALMONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- BIEP-CHARBONNIER (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.
- BIEP-D'AIGUE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Le bief d'Aigué*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 565).
- BIEP-DE-BRAME-LOUP (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BIEP-DE-CEPEL (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo biez de Cepel*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 7 r°).
- BIEP-DE-CHALLS (LE), affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Bourg.
- BIEP-DE-LA-FURCHE (LE), ruiss., affl. de la Dorche.
- BIEP-DE-LA-TOUR (LE), ruiss., affl. de l'Ange, c<sup>ne</sup> de Groissiat. — *Bief de la Tour*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BIEP-DE-L'ÉTANG-CARREL (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- BIEP-DE-L'ÉTANG-GREVEL (LE), affl. du Fombleins, c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- BIEP-DE-L'ÉTANG-NEOF (LE), ruiss., affl. du Vieux-Jonc, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- BIEP-DE-LONGE-VAVRE (LE), ruiss., affl. de la Sereine, c<sup>ne</sup> de Cordieux.
- BIEP-DE-MONS (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Bief de Mons, du côté de Bresse*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- BIEP-DE-NEVILLE-D'OBSIN (LE), ruiss., naît sur le finage de Saint Sulpice et se réunit au ruisseau de Loèse, sur les confins de Dommartin et de Boissey, pour former la Peyrouse.
- BIEP-D'ENFER (LE), ruiss., naît à Béreyziat et se jette dans la Reyssouze à Saint-Étienne.
- BIEP-DES-COMBES (LE), ruiss., affl. du Moignans, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BIEP-DES-LESCHERES (LE), affl. de la Beysouze, c<sup>nes</sup> de Certines et de Montagnat.
- BIEP-DE-TRECONNAS (LE), affl. de la Vallière, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.
- BIEP-DE-VARENNES (LE), autre nom de l'Augiors, affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- BIEP-DE-VOLOGNAT (LE), ruiss., affl. du Sous-Roche, bassin de l'Oignin.
- BIEP-DU-PRE-VIEUX (LE), ruiss., affl. du Vieux-Jonc, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux et de Montracoi.
- BIEP-DURLET (LE), ruiss., affl. du Suran, c<sup>ne</sup> de Priay et de Druillat. — *Josta la rivieri de Durlet*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 30 r°).
- BIEP-GODARD, h., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Hameau des Bigodard ou des Goyons, paroisse de Crottet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 72 v°). — *Hameau des Goyons, paroisse de Crottet*, 1759 (*ibid.*, f° 127 v°). — *Bief-Godard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BIEP-JOYEUX (LE), ruiss., affl. de la Chalaronne.
- BIEP-PERCHEREZ (LE), ruiss., affl. de la Grenouillère, c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- BIEP-ROUILLET (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- BIEP-ROUJON ou DES-MARAIS (LE), affl. du Bief-des-Leschères, c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- BIELLE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- BIENNE (LA), riv., affl. de l'Ain; limite, au nord, le territoire de la commune de Dortan, mais son lit, tout entier appartient au département du Jura. — *Biena*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 20 v°). — *Les rivières d'Ains et de Bienant*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 111).
- BIENNE (LA), ruiss. affl. du Proulieu.
- BIENNOZ (EN), f., c<sup>ne</sup> d'Ambléon.
- BIERLE, f., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Bierle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.).
- BIEH (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BIEUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Buellas.
- BIEUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- BIEUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- BIEZ (LE), ruiss., affl. de l'Albarine.
- BIEZ (LE), h., c<sup>ne</sup> de Priay. — *Les Bies*, 1843 (État-Major) — *Le Biez*, 1847 (stat. post.).
- BIEZ-A-LA-DAME (LE), affl. de la Semine; coule sur le territoire du Poizat et de Lalleyriat.
- BIEZ-AU-SEYNE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Laurent. — *Al bez al Seyno de Seint Lorent*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 8).



- BIEZ-BLANC (LE), ruiss., affl. de la Semine.  
 BIEZ-BOUJEON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat.  
 BIEZ-BRUYANT (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.  
 BIEZ-CROISIER (LE), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Rilleux.  
 BIEZ-DE-BERNARD (LE), ruiss., c<sup>on</sup> de Chalamont.—  
*Becium vulgariter appellatum de Bernard*, 1440  
 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 ter, f° 3 r°).  
 BIEZ-DE-BLANAS (LE), ruiss. et loc. riveraine dis-  
 parue, c<sup>ne</sup> de Saint - Rambert. — *Johannes de*  
*Becio de Blenato*, 1369 (arch. de l'Ain, H 1).  
 BIEZ-DE-BOUVET (LE), affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Châte-  
 nay.  
 BIEZ-DE-CEPEYA (LE), anc. nom d'un ruisseau de la  
 commune de Rignieux-le-Franc. — *In parochia*  
*de Bigneu, juxta lo bez de Cepeya*, 1285 (Polypt.  
 de Saint-Paul de Lyon, p. 31).  
 BIEZ-CHALEYRIAT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Lantenay.  
 BIEZ-DE-CHALAME (LE), ruiss., affl. de la Semine;  
 coule sur le territoire de Champfromier.  
 BIEZ-DE-CHANAL (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Be-*  
*cium de Chanal*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or,  
 B 552, f° 61 r°).  
 BIEZ-DE-CHANFAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Manziat. —  
*Del biz de Chanfaign*, 1364 (arch. de la Côte-  
 d'Or, B 552, f° 61 v°).  
 BIEZ-DE-CHEVALQUEUE (LE), ruiss., affl. du Menthon.  
 BIEZ-DE-COIRON (LE), ruiss., affl. du Ruisseau-de-  
 la-Balme, coule sur le territoire de Saint-Alban.  
 BIEZ-DE-COMMUNION (LE), ruiss., c<sup>nes</sup> de Crottet et  
 de Replonges.  
 BIEZ-DE-CORRIAN (LE), ruiss., c<sup>nes</sup> de Curtafond et  
 de Confrançon.  
 BIEZ-DE-CRANGAT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Attignat.— *Aqua*  
*vocata becium de Crangia*, 1468 (arch. de la  
 Côte-d'Or, B 586, f° 318 r°).  
 BIEZ-DE-CURTIL (LE), ruiss., affl. de l'Oignin.  
 BIEZ-DE-FOUGERE (LE), ruiss., affl. du Brunetan,  
 c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Al biez de*  
*Fougel*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole,  
 f° 14 r°).  
 BIEZ-DE-GERMAGNAT (LE), ruiss., affl. du Suran.  
 BIEZ-DE-GOUR (LE), ruiss., affl. de la Doye-de-Con-  
 damine, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave et de Condamine.  
 BIEZ-DE-LA-BEISSIERE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Courtes. —  
*Supra becium de la Beissiere*, 1416 (arch. de la  
 Côte-d'Or, B 717, f° 162 r°).  
 BIEZ-DE-LA-CHISE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Sermoyer. —  
*Becium de la Chise*, 1397 (arch. du Rhône, terr.  
 de Sermoyer, f° 11).  
 BIEZ-RE-LA-COUX (LE), ruiss., affl. du Seran.  
 BIEZ-DE-LA-FOUGE (LE), ruiss., affl. du Veyron; coule  
 sur les territoires de Cerdon et Poncin.  
 BIEZ-DE-LA-FRACHE (LE), ruiss., affl. de la Dorche.  
 BIEZ-DE-LA-GORGE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Bénonces. —  
*Al biez de la Gorgi*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain,  
 H 271).  
 BIEZ-DE-LAVANCIA (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Arhent.— *Al biez*  
*de Lavancia*, 1406 (censier d'Arhent, f° 22 v°).  
 — *Versus becium de Lavancia*, 1407 (*ibid.*).  
 BIEZ-DE-L'ÉTANG (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Be-*  
*cium stagni de Chatona*, 1419 (arch. de la Côte-  
 d'Or, B 807, f° 4 r°).  
 BIEZ-DE-L'ÉTANG-DE-LA-POTIERE (LE), c<sup>ne</sup> de Montre-  
 vel. — *Juxta becium slangni Poterie*, 1410 env.  
 (terr. de Saint-Martin, f° 95 v°).  
 BIEZ-DE-L'ÉTANG-MACHARD (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-  
 Martin-le-Châtel.  
 BIEZ-BE-MAGOLEZ (LE), ruiss., affl. de l'Oignin, c<sup>ne</sup>  
 de Sonthonnax et d'Izernore.  
 BIEZ-DE-MALAVAL (LE), ruiss., affl. de l'Urlande, c<sup>ne</sup>  
 de Marboz.  
 BIEZ-DE-MALIVERT (LE), se détache de la Veyle en amont  
 de Pont-de-Veyle et va s'unir au Buisseau-de-Mont-  
 battant, pour former la Petite-Veyle.  
 BIEZ-DE-MANANT (LE), affl. du Biez-des-Monlaines.  
 BIEZ-DE-MARMARES (LE) ou DE-CASSAL, ruiss., affl. du  
 Rhône, c<sup>nes</sup> de la Boisse et de Beynost.  
 BIEZ-DE-MENTHON (LE), ruiss., affl. du Menthon. —  
*In agro Cosconiacense, in villa qui nuncupalur*  
*Corfrancione, atque in locum qui dicitur Reculanda,*  
*rivolum nomine Mentono*, 999-1932 (Rec. des  
 chartes de Cluny, t. III, n° 2495). — *Becium*  
*de Menton*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin,  
 f° 131 v°).  
 BIEZ-DE-MEZERAY (LE), ruiss., affl. du Créсанçon.  
 BIEZ-DE-MOLLISSOLE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat. —  
*Josta lo biez de Mallisolan*, 1341 env. (terr. du  
 Temple de Mollissole, f° 1 r° et 26 v°). Ce biez  
 se confond probablement avec celui que la carte  
 de l'État-Major appelle le biez Boujeon.  
 BIEZ-DE-MONGOUX (LE), affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Perrex.  
 BIEZ-DE-NAGEOLE (LE), ruiss., affl. de l'Oignin.  
 BIEZ-DE-NURIEUX (LE), ruiss., affl. de l'Oignin.  
 BIEZ-DE-PERCIEUX (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-  
 sur-Moignans. — *Molendinwn bed de Perciou*,  
 1389 (terr. des Messimy).  
 BIEZ-BE-PLOMB (LE), ruiss., affl. de l'Albarine, coule  
 sur le territoire d'Argis.  
 BIEZ-DE-PUTET (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-  
 Châtel. — *Becium de Putet*, 1410 env. (terr. de  
 Saint-Martin, f° 48 r°).  
 BIEZ-DE-RAVINET (LE), ruiss., affl. de l'Albarine, c<sup>nes</sup>  
 de Cleyzieux et de Torcieu.  
 BIEZ-DE-ROICHIEL (LE), anc. nom d'un ruiss. de la

- commune de Saint-Paul-de-Varax. — *Becium de Roichiel*, 1361 (Bibl. du Lyonnais, p. 466).
- BIEZ-DE-SAINT-JEAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Aisne. — *El bez de Seint Johan* 1325 (terr. de Bagé, f<sup>o</sup> 8).
- BIEZ-DE-SALAVRE (LE), ruiss., afl. de la Verjonnière.
- BIEZ-DE-SATHONAY (LE), ruiss., afl. du Renon.
- BIEZ-DE-SEILLONAS (LE), ruiss., a fil. de la Brivaz.
- BIEZ-DES-BELLES-VAVRES (LE), ruiss., afl. du Sevron.
- BIEZ-BES-CRUIES (LE), autre nom de l'Armaille, afl. du Furens, c<sup>ne</sup> d'Innimond.
- BIEZ-DES-FALLATERES (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Juxta becium de les Fallateres*, 1299-1369 (archi. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>).
- BIEZ-DES-FEUILLES (LE), ruiss., afl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- BIEZ-DES-GOUTES (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *A longitudine jluvii Yndis usque ad beyssium de les Gôutes*, 1421 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*84 r<sup>o</sup>).
- BIEZ-DES-MONLAINES (LE), ruiss., afl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Bellegarde.
- BIEZ-DES-POCHES (LE), ruiss., afl. de la Veyle.
- BIEZ-DE-TRECONNAZ (LE), ruiss., afl. de la Vallière.
- BIEZ-DE-VIEUDON, ruiss., afl. du Biez-de-Malivert, coule sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Laiz.
- BIEZ-DE-VONDROU (LE), ruiss., sous-afl. du Seran, c<sup>ne</sup> de Gormaranche.
- BIEZ-D'OZAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *Al bie de Osan*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 2). — *Al bez d'Osan*, 1325 env. (*ibid.*).
- BIEZ-DU-BOIS-THARLET (LE), ruiss., afl. du Sevron, c<sup>nes</sup> de Meillonas et de Saint-Étienne-du-Bois.
- BIEZ-DU-GRAND-PRE (LE), ruiss., afl. de l'Ausson, coule sur le territoire de Cuisiat, Preissiat et Courmangoux.
- BIEZ-DU-MORTIER (LE), anc. nom d'un ruisseau de la commune de Rignieux-le-Franc. — *Juxta lo bez del Morter*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 33).
- BIEZ-DU-PLATRE (LE), ancien nom d'un ruisseau de la commune de Condamine-la-Doye. — *Li biez del plastro*, 1300 (arch. de l'Ain, H 368).
- BIEZ-FAYET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- BIEZ-MARINE (LE), ruiss., afl. du Renon.
- BIEZ-MORT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- BIEZ-MORT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux. — *Vers bez Mort*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 18).
- BIEZ-ORSET (LE), grange, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.
- BIEZ-POMMIER (LE), afl. de la Veyle.
- BIEZ-RAVINET (LE), ruiss., afl. de l'Albarine, coule sur les communes de Clézieu et de Torcieu.
- BIEZ-SAVUEL (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- BIGLANE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- BIGUERNE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *La Biguerne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BIGOT, écart, c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- BILIGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *Apud Biligninum*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 142 v<sup>o</sup>).
- *Bilignin*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 83 r<sup>o</sup>). — *Bilignin*, 1579 (arch. de l'Ain, H 870, f<sup>o</sup> 103 v<sup>o</sup>).
- *Belignin*, XVII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BILLARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Birieux.
- BILLARD, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- BILLARD, élang, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Billart*, 1307 env. (arch. du Rhône, titres de Poletains).
- BILLARDET (LE), ruiss., afl. de la Gravière.
- BILLAUE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Gessy.
- BILLIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Biliacus*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4376). — *Biliacus*, 1198 (Guichenon, Bibl. Sebus., p. 300). — *De Billie*, 1278 (arch. de la Côte-d'Or, B 772); 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Billie en Beugeys*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Billia*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 37). — *Billiaz*, 1650 (arch. du Rhône, H 4242, table); 1670 (enquête Bouchu). — *Billias*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Billiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Billiat était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Ghampfromier, était dédiée à saint Pierre; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Ecclesia Biliaci*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376).
- Possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par les comtes de Savoie qui la faisaient administrer par des prévôts, la seigneurie de Billiat fut inféodée, en 1873, par Amédée V, à Amblard de Gerbais dans la famille duquel elle resta jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle; elle appartenait, en 1789, aux de Bourgeois qui en jouissaient en titre de marquisat. — *Prepositus de Biliaco*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1653). — *Castrum Biliaci*, 1392 (arch. de la Côte-d'Or, B 772).
- A l'époque intermédiaire Billiat était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua.
- BILLAT (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Clézieu.
- BILLAT (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- BILLIETS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- BILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Magnieu. — *Billieu*, 1292

- (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 208). — *Billicut*, 1343 (Guichenon, Savoie, pr., p. 172).
- Billieu dépendait, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse et archiprêtre de Belley, était dédiée à saint Maurice; l'évêque de Belley en était collateur; c'était une annexe de l'église de Magnieu. — *Ecclesia de Billiaco, sub vocabulo Sancti Mauriti*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Billieu était un membre de la baronnie de Flaxieu.
- BILLIGNEU (EN), triage, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.
- BILLONARDIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronnay.  
— *Loco dicto la Billionardieri*, 1424 (arch. de l'Ain, H 94).
- BILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Baneins.
- BILONIERES (LES), anc. lieu dit, à ou près le Montelher.— *Campus de Biloneres*, 1226 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 86).
- BIOLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Villa de la Byoleia*, 1318 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 107).
- BIOLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *Del Bioley*, 1273 (arch. du Rhône, titres des Feuillées, chap. II, n° 2).
- BIOLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- BIOLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.
- BIOLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.
- BIOLAZ, signal, c<sup>ne</sup> de Charix.
- BIOLEAZ OU BIOLAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Le fief de Biolaz*, près Seyssel, 1700 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 15).  
Bioleaz était une seigneurie du bailliage de Belley.
- BIOLEAZ, h., c<sup>ne</sup> de Lulhézieu.— *Byolea*, 1435 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).
- BIOLEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- BIOLEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lent.— *Biolay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Biolley*, 1847 (stat. post.).
- BIOLEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Relevans. — *P. del Biolei*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n° 640). — *Apud Biolea*, 1272 (Guichenon, Rresse et Bugey, pr., p. 16). — *Iter publicum per quod itur de Sancto Christoforo versus le Bioles*, 1295 (Goigue, Doc. de Dombes, p. 243). — *Des Bioleis*, 1295 (*ibid.*).
- En tant que fief, le Bioley était possédé originairement par des gentilshommes de même nom, sous la mouvance des sires de Bâgé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du comté de Béreins.
- Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem possédaient, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une maison au Bioley; cette maison était membre de la commanderie des Feuilletts. — *Preceptor de Foilliis et del Bioley, domus Hospitalis Jerosolimitani*, 1273 (Bibl. Dumb., t. II, p. 183).
- BIOLEY (LE), loc. disparue à ou près Saint-André-de-Bâgé. — *Iter tendent de Girouderiis apud le Bioley*, 1439 (arch. de l'Ain, 792, f° 42 r°).
- BIOLEY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- BIOLEYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- BIOLEYS (LES), anc. mas, à ou près Dompierre-de-Chalamont.— *Mansus del Bioleys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or B 10455, f° 3 v°).
- BIOLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- BIOLIERE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Meyriat.
- BIOLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- BIOLIERES, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Zacharias de Beoleris*, 1096 (Rec. des chartes de Cluny, t V, n° 3703). — *Acharias de Bioleris*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 142). — *Bioleres*, 1233 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 7). — *Biolires*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 15 r°); 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, f° 24 v°). — *Bioullieres*, 1414 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 128). — *Byollieres*, 1496 (arch. de l'Ain, H. 856, f° 380 r°).
- Les Biolières étaient originairement une seigneurie avec château fort du fief des sires de Bâgé; son plus ancien seigneur connu est Zacharie de Biolières qui vivait en 1096; en 1272, Francon de Biolière en fit hommage à Amédée V de Savoie. Des Biolières, cette terre passa successivement aux de Ferlay (1350) et aux du Fay qui aliénèrent en 1545 à Jean de la Beaume, lequel l'unit à son marquisat de Saint-Martin-le-Châtel. La seigneurie des Biolières ressortissait à la justice d'appel de ce marquisat; ses dépendances étaient Ciuet et Curtafond. — *Maison forte de Biolières*, 1665 (Masures de l'île-Barbe, t. II, p. 334).
- BIONAZ, h. et chat., c<sup>ne</sup> de Brens. — *Biône*, 1835 (cad.).
- BIONE, f., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- BIONNAZ (LA), ruiss., affl. de l'Oignin; coule sur les territoires de Volognat et de Mornay.
- BIORDE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- BIOUDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montheiux.
- BIOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- BIOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- BIRIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Villars-les-Dombes.— *Biriacus*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 259); 1492 (Pouillé de Lyon, f° 23 r°). — *Bireu*, 1225 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 84). — *Byreu*, 1225 (*ibid.*). — *Birieu*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I,

p. 87); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Birieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Birieux dépendait, en 1789, du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux, mandement de Villars, et de la justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, devait son origine à un prieuré de l'Île-Barbe; elle était dédiée à saint Pierre. Le droit de collation à la cure appartenait encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au chapître de l'Île-Barbe qui le faisait exercer par le prieur du lieu; au siècle suivant, il passa à l'archevêque de Lyon. — *Prior de Bireu*, 1168 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 111). — *Ecclesia Sancti Pétri de Biriaco*, t. I, p. 116). — *Birieu. Eglise paroissiale : Saint Pierre*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 83 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Birieux dépendait de la seigneurie de Villars.

A l'époque intermédiaire, Birieux était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

BIRIEUX (LE), ruisse., aff. de la Chalaronne.

BISSIEUX, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Bissieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BISSIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Fareins.

BITTATERNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.

BIZ (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Pratum des Biz*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).

BIZET, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

BIZIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Et Bisiacum villam quae est in pago Lugdunensi*, 875 (Dipl. de Charles le Chauve pour l'abbaye de Tournus, dans D. Bouquet, t. VII, p. 647). — *Bisieï*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Bysia*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 25). — *Biziacus*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Bisies*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *Bizia*, 1670 (enquête Bouchu). — *Bisiat*, 1743 (Descr. de Bourgogne). — *Biziat*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Biziat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Pont-de-Veyle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Clair; l'abbé de Tournus en était collateur. Les religieux de Tournus avaient, à Biziat, un prieuré dont l'église était distincte de la paroissiale. — *In partes Burgundiae, in pago Lugdunensi, Bisiacum villam cum ecclesia*, 878 (Juenin, Nouv. hist. de l'abb. et de la ville de Tournus, pr., p. 99);

1179 (*ibid.*, p. 109 et 174). — *Parochia de Bisiaco*, 1227 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 86). — *Prior de Bisiaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Biziat était une dépendance du comté de Pont-de-Veyle. — *Castrum Bisiaci*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3).

A l'époque intermédiaire, Biziat était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

BIZIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Sulignat.

BIZIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon.

BIZIEUX, loc. détruite qui a légué son nom à un étang de la commune de Birieux. — *Etang Bizieux*, 1857 (Cart. hydrogr. de la Dombes, f<sup>le</sup> 11).

BLACHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

BIAISES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

BLANAS, section de la, c<sup>ne</sup> de Saint-Bambert. — *Biennal*, 1238 (arch. de l'Ain, H 238). — *Blanas*, 1287 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 815). — *De Blenato*, 1869 (arch. de l'Ain, H 1). — *Blanaz*, 1500 (*ibid.*, H 12). — *Blannaz*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H. 42). — *Blanas*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 11). — *Blanax*, 1811-1813 (cadastre). — *Blanaz*, 1843 (État-Major).

En 1789, Blanas était un village de la paroisse de Saint-Rambert.

Son église, simple vicairie de Saint-Bambert, existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle; elle fut érigée en paroissiale, en 1760, sous le vocable de l'Assomption. — *Capellanus de Blanas*, 1243 (arch. de l'Ain, H 270). — *Blanas, annexe de Saint-Rambert*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 10).

BLANC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Joyeux.

\*BLANCHARDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Li Blanchardiri, in parrochia de Challens*, 1401 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).

BLANCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Priay.

BLANCHERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre. — *Les Blanchieres*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 14). — *Les Blanchères, village de la paroisse de Dompierre en Dombes*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Blanchere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant 1790, les Blanchères étaient une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Paul-de-Varax.

Dans l'ordre ecclésiastique, les Blanchères dépendaient de la paroisse de Dompierre-de-Chalamont.

Dans l'ordre féodal, les Blanchères, qui portèrent aussi le nom de la Batifolière, étaient une seigneurie en toute justice dont le plus ancien

- possesseur connu est Eustache de Genost qui vivait en 1430. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le fief des Blanchères relevait du marquisat de Varambon. — *Dominas Blancheriarum*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).
- BLANCHIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Priay. — *Les Blancheries*, 1431 env. (terr. du Temple de Molissole, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *Li Blanched*, 1431 env. (*ibid.*). — *La Blanchery*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f<sup>o</sup> 312 r<sup>o</sup>). — *La Blanchere*, 1733 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 126 r<sup>o</sup>).
- BLANCHERIE (LE RUISSEAU-DE-LA-), affl. du Fossé-des-prairies-de-Bernalin, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- BLANCHERIE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- BLANCHERIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- BLANCHERIES (LES), c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Prata Blancheriarum*, 1467 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 429).
- BLANCHET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- BLANCHETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bénay.
- BLANCHON (LE), grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- BLANCHY, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Renon.
- BLANCIEUX OU BLANZIEUX, anc mas, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *In manso de Blanzeu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 35 r<sup>o</sup>). — *Blanzeu*, 1299-1869 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>).
- BLANCS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BLANCS-MAILLARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BLANDENIECHE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- BLANDINEIS, anc. nom de rivière, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Rivus de Blandineis*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46, f<sup>o</sup> 6).
- \*BLANECHÉ, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Blaneschi*, 1292 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Ecopey, chap. I, n<sup>o</sup> 2).
- BLANIACUS, loc. disparue qui paraît avoir été située près de Foissiat. — *In pago Lugdunense, in fine Blaniacense, in quarta Fulciacense* (lis. *Fuscianense*), 925 (Rec. des chartes de Cluny, t.I, n<sup>o</sup> 251).
- BLANOD (LE), ruiss., affl. de la Georgette.
- BLANOD, h., c<sup>ne</sup> de Charancin. — *Blannot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Blanno*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 83 v<sup>o</sup>). — *Blanoz*, 1847 (stat. post.).
- BLEON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Blaon*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>).
- BLARME (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Mansus de la Blarma*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>).
- \*BLAVIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-André d'Huriat. — *En les Blavires*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 100 v<sup>o</sup>).
- BLECHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.
- BLENEY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varas.
- BLESSONXIEBS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varas.
- BLETONNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- BLETONNAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Pra Borsan, ou Bletenei*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Versus lo Bletonei*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- BLETONNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- BLETONNAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Del Bletoney*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 86).
- BLETONNAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Dou Bletoney*, 1283 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n<sup>o</sup> 13).
- BLETONNAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Vers lo Bletoney*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13).
- BLETONNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- BLETONNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bohas. — *La Bletonnaz*, 1825-1828 (cadastre).
- BLETONNEE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Certines. — *La Bletonna*, 1843-1845 (cadastre).
- BLIES OU BLYES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Bleis*, 1176 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. 1, n<sup>o</sup> 1). — *Blees*, 1220 env. (Polypt. de Saint-Paul, app., p. 149). — *Blez*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Bleiz*, 1220 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 169). — *Bles*, 1240 (arch. de l'Ain, P 368). — *Blies*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 750, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Blyes en Bugey*, 1636 (arch. de l'Ain, H 753). — *Blye*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 38). — *Blie*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 11). — *Bliez*, 1847 (stat. post.).
- En 1789, Blies était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Roch; elle apparaît pour la première fois sur le pouillé de 1743, avec le titre d'annexé de celle de Chazey-sur-Ain; ce n'était à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qu'une chapelle rurale. Supprimée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Blies fut rétablie au commencement du siècle dernier. — *Blie, annexe de Chazay-sur-Ain; patron spirituel : saint Roc*, 1655 (visites pastorales).
- Il y avait, à Blies, un prieuré de bénédictines placé sous le vocable de Notre-Dame. Ce prieuré existait déjà en 1136; en 1636, la prieure, Charlotte de Moyria, obtint du cardinal de Richelieu l'autorisation de le transférer à Lyon. — *Sanctimonialis de Bleys*, 1176 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Ecclesia de Blez Monialium (pri.)*, 1250 env. (pouillé de

- Lyon, f° 15 V). — *Abbatia de Blés*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 785, f° 288 r°). — *Monastère de Notre-Dame des Anges de Blyes*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, A 753).
- Blies fut érigé en commune par décret du 26 mars 1863; c'était auparavant une section de Chazey-sur-Ain.
- BLIEZ (VERS LA), lieu dit c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- BLODENNACUS, loc. depuis longtemps disparue, qui paraît avoir été située non loin d'Andert et de Bothonod. — *In comitatu Bellicensi. . . in Blodennaco*, 861 (Diplôme de Charles de Provence, dans D. Bouquet, t. VIII, p. 398).
- BLONAY, châ., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- BLONDEL, h., c<sup>ne</sup> de Crans.
- BLONDET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- BLOSSIEU (LE GRAND et LE PETIT), lieux dits, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- BLOTONNAY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.
- BLOTONNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- BOIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- BLUNE, m<sup>ns</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Blunoz*, 1814 (cadastre).
- BOBILLONS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- BOCANIN, étang, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BOCARNOZ, écart, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Bocarno*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Bocarnout*, 1425 (*ibid.*). — *Bocarnoz*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 33 r°). — *Bocarnod*, 1563 (*ibid.*, f° 676 r°). — *Bocarnos*, 1674 (arch. du Rhône, H 2248, f° 2 r°). — *Beaucarnoz*, 1836 (cad.).
- Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem possédaient, à Bocarnoz, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, une maison qui était le septième membre de Laumusse. — *La maison de Bocarnod*, 1675 (arch. du Rhône, H 2238, f° 7 r°).
- BOCCONOD, h., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Bocono*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 30 r°). — *Boconoz*, 1504 (B 916, f° 587 r°). — *Bocconod*, 1724 (arch. du Rhône, H 258, table).
- BOCELEN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Bocelen*, 1237 (Cart, lyonnais, t. 1, n° 315).
- BOCHAILLES, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — *Bochailli*, 1362 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 346). — *La maison forte de Bochailles*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 26).
- Bochailles était un fief sans justice et avec maison forte possédé, au XIV<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes de même nom dont la famille s'éteignit en celle de Briord de la Serra qui imposa son nom au fief. — Voir BRIORD.
- BOCHANY, scieries, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.
- BOCHARD, écart et châ., c<sup>ne</sup> de Nattages.
- BOCHAT, loc. disp. c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Boschat*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 v°). — *Bochat*, 1399 (*ibid.*, B 554, f° 106 r°).
- BOCHELIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *La Bocheleri*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 30 r°).
- BOCHERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Villars.
- BÔCHES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *Bosches*, 1344 (Guigue, Topogr., p. 41). — *De Bochiis*, 1428 (arch. de la Côte-d'Or, B 772). — *Bauche*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 143 v°). — *Boches en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 39).
- En 1789, Boches était un village de la paroisse de Saint-Alban, bailliage et élection de Belley, subdélegation de Nantua et mandement de Poncin.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château, relevant originairement du fief des sires de Thoire-Villars; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie ressortissait au bailliage de Belley. — *Turris seu domus fortis de Boches*, 1428 (arch. de la Côte-d'Or, B 772).
- BOCHET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *In loco subtus Sanctum Saturninum, qui dicitur vulgariter li Boschet*, 1226 (arch. de l'Ain, H 330). — *Apud Boschetum*, 1260 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 580).
- BOCHIERE (LA), loc. détruite, à ou près Conand. — *La Bocheri*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *La Bochery*, 1275 (*ibid.*, H 222).
- BOCQUERAL, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Chézery. — *Bocqueral*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f° 8 v°).
- BODIERES (LES), écart., c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- BOENS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Collonges. — *In territorio de Excorens, loco dicto en Boens*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 112 v°).
- BOFFERINE (LA), ruiss., affl. de la Valserine.
- BOGÉ (D'EN-BAS et D'EN-HAUT), ham<sup>x</sup>, c<sup>ne</sup> de Confort.
- BOGNENS (LE), affl. du Furens, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condorm. — *Bognens*, lago (Gall, christ, t. XV, instr., c. 320); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOGNENS (LE PONT-DE), h., c<sup>ne</sup> d'Andert-Condorm. — *Versus pontem de Bognens*, 1290 (Gall, chr., XV, instr., c. 320).
- BOGNENS, h. et m<sup>ns</sup>, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condorm. — *Bognens et Bogneins*, 1835 (cadastre).
- BOGNES, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Surjoux. — *Le fief de Bagnes, a cause de Seyssel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *Bognies*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 25 r°). — *Bognes*, 1843 (État-Major).

Dans l'ordre féodal, Bognes était une seigneurie, en toute justice, du bailliage de Belley. BOHAN, section de la c<sup>ne</sup> de Hautecourt. — *De Buenco*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *Buene*, 1211 (arch. de l'Ain, H. 357); 1533 (*ibid.*, H. 803). — *Buens*, XIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H. 238). — *Boenc*, 1318 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 203). — *Buen*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 371). — *Bohan*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Bouhen*, 1629 (titres du châ, de Bohas). — *Bouhans*, 1670 (enquête Bouchu). — *Buhans*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Buhen*, 1808 (Stat. Bossi, p. 70).

Bohan était, en 1789, un village de la paroisse de Hautecourt. Primitivement, c'était à Bohan que se trouvait l'église paroissiale, laquelle fut transférée à Hautecourt, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le patronage temporel qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, au prieur de Nantua, passa, au XV<sup>e</sup> siècle, au chapitre de Mâcon, pour faire retour, au xv<sup>n</sup><sup>e</sup> siècle, aux religieux de Nantua. — *Buenc*, (*pri.*), 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Curatus de Alta curia et de Buene*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Ecclesia de Buenco, alias de Alta Curia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>).

La seigneurie de Buenc ou Bohan était originellement de la mouvance des sires de Coligny. Possédée par des gentilshommes de même nom, dont le plus anciennement connu est W. de Buenc qui vivait en 1145, cette terre fut comprise au nombre des arrières-fiefs que Béatrix de Coligny porta en dot à Albert II seigneur de la Tour du Pin. En 1285, Humbert de la Tour la céda, avec ses autres terres de Revermont, à Robert duc de Bourgogne qui la rétrocéda, quatre ans plus tard, aux comtes de Savoie, lesquels concédèrent, en 1294, à Jean de Buenc la justice haute, moyenne et basse. Le domaine utile de Bohan fut acquis d'Hugonin de Buenc par Amédée V, en 1300, et inféodé, en 1337, avec la terre de Coligny, à Edouard 1<sup>er</sup> de Beaujeu par le comte Aymon. Le sire de Beaujeu y établit un juge ordinaire et un juge des appellations, sous le ressort du bailliage de Beaujolais (Guichenon, Bresse, p. 39). Cela dura jusqu'en 1371 que Buenc fut aliéné aux seigneurs de Fromentes. En 1789, Bohan était une baronnie du bailliage de Bourg qui avait comme dépendances Bohan, Hautecour, Cize, Romanèche-la-Montagne, partie de Bohas et partie Villereversure. — *W. de Boenc*, 1145 env. (Guigues, Doc. de Dombes, p. 35). — *Feudum*

*Pagani de Buenc*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B. 564,3). — *Humbertus de Buengo domicellus*, 1285 (Guigues, Topogr. p. 168). — *Cattrum de Buenco*, 1337 (Guichenon, Savoie, pr., p. 162). — *La chastelleniede Buhenc*, 1649 (titres du châ, de Bohas).

BOHAN (CHALLES-DE\*), h., c<sup>ne</sup> de Hautecourt.

BOHAN (TOUR DE), tour en ruines, c<sup>ne</sup> de Hautecourt.

BOHAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Bua*, 1170 (Guigues, Doc. de Dombes, p. 42). — *Buas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *De Buaco, lugdunensis dyocesis*, 1503 (titres du châ, de Bohas). — *Boua*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B. 10449, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>). — *Boha*, 1563 (titres du châ. de Bohas). — *Boaz*, 1563 (*ibid.*). — *Bouhaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Bohas*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bohaz*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 82.).

Sous l'ancien régime, Bohas était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villereversure.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était dédiée à saint Martin; le droit de collation à la cure, qui appartenait encore à l'abbé de Saint-Claude à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, passa, au siècle suivant, à l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia de Bodago*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan, t. I, pr., 69). — *Buas; patron du lieu : S. Martin*, 1654-1655 (visites pastorales, P 212).

Dans l'ordre féodal, Bohas était une seigneurie en toute justice et avec château, de la mouvance des sires de Coligny. Inféodée, au XIII<sup>e</sup> siècle, aux seigneurs de Buenc ou Bohan, cette terre arriva, vers 1375, à Guyot de Nancuyse. Les descendants de ce dernier la divisèrent en deux, en 1555 : la maison de Bohas proprement dite fut attribuée aux de Nancuyse avec la haute justice, l'autre, avec la moyenne et basse justice, échut à Claude de Montjouvent dont elle prit le nom. — *Guido de Nancuyasia, miles, dominus de Buha*, 1427 (titres du châ, de Bohas). — *Le fief de la moitié de Boha, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

A l'époque intermédiaire, Bohas était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

BOHAS-MONTJOUVENT, ancienne seigneurie du bailliage de Bourg, c<sup>ne</sup> de Bohas.

Attribuée par partage, en 1555, à la famille de Montjouvent, cette terre passa, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, aux Gayot-Mascranay qui la vendirent, en 1766, à Claude Loubat, seigneur de Bohas.

- BOILEVIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- BOINIER (LE), ruiss., affl. de la Cruie.
- BOIRIEUX, territoire, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- BOIRIN, h., c<sup>ne</sup> de Brénaz. — *Boyrins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Boyrinum*, 1502 (arch. de la Côte-d'Or, B 782, f<sup>o</sup> 514 v<sup>o</sup>). — *Boyrin*, 1670 (enquête Bouchu). — *Boirin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOIRON (LE), ruiss., affl. du Rhône.
- BOIRON, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Cordieux. — *Buesriont, de parrochia Corziaci ville*, 1295 (Bibl. Dumb., t. II, p. 231). — *Boiron*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Bois (LE), ruiss., affl. de la Leschère.
- Bois (LE), ruiss. affl. du Beyssouzet.
- Bois (LE), h., c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- Bois (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *De Bosca, parrochie Curciaci, 1439* (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f<sup>o</sup> 376 r<sup>o</sup>).
- Bois (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Dominus Guido de Bosco*, 1464 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42., n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).
- Bois (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Pressiat. — *Le château du Bois*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 95).  
 Au XIII<sup>e</sup> siècle, la terre du Bois appartenait à ceux du nom et armes de Loysia, gentilshommes de Comté; elle passa par mariage dans la famille d'Andelot qui eut inféodation de la pleine justice par concession de Robert, duc de Bourgogne, seigneur de Revermont, en 1280. Vers 1370, les Andelot firent reconstruire le château du Bois à quelque distance du lieu où il était primitivement et lui donnèrent le nom de Pressiat.
- Bois (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- Bois (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- Bois (LES), h., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- Bois (Sons LES), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- Bois (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez. — *De Bosco, parrochie d'Estres*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 253 v<sup>o</sup>).
- Bois (LES), h., c<sup>ne</sup> de Peron.
- Bois (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Bosc*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f<sup>o</sup> 634 r<sup>o</sup>). — *Les Bois*, 1847 (stat. post.).
- \*BOISANIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montaney. — *Li Boysaneri*, 1256 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 136).
- BOIS-BERNARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- BOIS-BODQUIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- BOIS-BRULÉ (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- BOIS-BRULÉ (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montracol.
- BOIS-CHATÉLAN (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- BOIS-CHÉTIF (LE), anc. forêt qui couvrait la rive gauche de la Saône depuis Osan jusqu'à la Veyle. — *Silva supra fluvium Sagonam*, 941-954 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 72). — *Tertia pars nemoris juxta Ararim fluvium ad amne Vèle usque ad Osani lacum*, 948-955 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 99). — *Tertia pars de Bosco Captiva et de Spina*, 1182 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 508). — *Obediencia seu praeria appellata Bois-Chétif*, 1451 (*ibid.*, p. 399). — *Obediencia dicte praeria seu nemoris Captivi*, 1451 (*ibid.*).
- \*BOIS-DE-COLLIE (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Nemus dictum de Colli*, 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 231).
- BOIS-DE-CRETIN (LE), forêt, c<sup>ne</sup> de Champdor.
- BOIS-DE-DERCIT (LE), forêt de sapins, c<sup>nes</sup> d'Hauteville et de Cormaranche.
- BOIS-DE-FOISSIAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- BOIS-DE-GENOUD (LE), bois, c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- BOIS-DE-GRAMMONT (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- BOIS-DE-LA-COLONGE (LE), anchois, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Nemus de la Colungi*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 119).
- BOIS-DE-LA-GOMMANDERIE (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Versonnex.
- BOIS-DE-LA-CROIX (LE), écart., c<sup>ne</sup> de Vescours.
- BOIS-DE-LA-DAME (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- BOIS-DE-LA-PIERRE (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *In nemore de la Pierra*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, P 187 r<sup>o</sup>).
- BOIS-DE-L'ÉTANG (LE), écart., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- BOIS-DE-L'OR (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans. — *Le bois de l'Or, situé dans la paroisse de Saint-Didier, près de Biotiers*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 82).
- BOIS-DE-LY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard.
- BOIS-DE-SAINT-JEAN (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- BOIS-DES-BIEZ (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- BOIS-DE-THARLET (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- BOIS-DU-CHAPEL (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Poncin.
- BOIS-DU-PRINCE (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Lent.
- BOIS-DU-TEMPLE (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Juxta nemus de Templo*, 1324 (trr. de Peyzieux).
- BOIS-DU-TEMPLE (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Au bois du Temple de Mollissole*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).
- BOIS-GELES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- BOIS-JOLY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- BOIS-LANDAU (LE), f., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Bois-Landoz*, 1847 (stat. post.).
- BOIS-LAURENT (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *La bas Lorent*, 1325 env. (terr. de Bâgé, feuille 2).
- BOIS-LONG (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Amareins.



BOIS-MAYET (LE), chât., c<sup>ne</sup> de Cordieux.  
 BOIS-PLAN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.  
 BOIS-ROLLAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalarorme.  
 BOIS-ROGGE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint - Étienne-sur-Reyssouze.  
 BOIS-ROUSSET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.  
 BOIS-SAINT-ÉTIVAN (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Derrière le bois S. Etivan*, 1734 (les Feuillées, carte 6).  
 BOISSE (LA), miss., affl. de l'Agneins, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses.  
 BOISSE (LA), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Buxa*, 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n° 11); 1157 (*ibid.*, n° 37). — *Buissia*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 119) — *Buyssia*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 135). — *La Buissy*, 1263 (Arch. nat., P 1366, c. 1487). — *La Buyssi*, 1325 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 7). — *Bussia*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 14 r°). — *Buxia*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 136 r°). — *La Boysses*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 25). — *La Boisse, proche Montluel*, 1674 (les Feuillées : titres communs, n° 18, f° 10).

En 1789, La Boisse était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de l'Assomption. La paroisse était de l'ancien patrimoine de l'église de Lyon qui la donna, vers 1080, à l'ordre de Saint-Ruf, lequel y établit un prieuré. Les prieurs de Saint-Ruf présentèrent à la cure jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que ce droit passa aux archevêques de Lyon. — *Ecclesia Sancte Marie de Buxa, cum integra parochia sua, videlicet cum capeila de Giriaco et cum capella de Monte Loello*, 1093 (Cart. lyonnais, t. I, n° 11). — *Prior de Buxia*, 1141 (arch. de l'Ain, H 343). — *Ecclesia de Buxa, cum duabus capellis appendentibus, scilicet Montislupelli et Giriaci*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *A la Boece; patron spirituel: l'Assomption*, 1655 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, la Boisse dépendait originellement du fief des seigneurs de Montluel qui concédèrent, en 1259, au prieur Guy de Paladru, la justice haute, moyenne et basse, à la réserve du dernier supplice. Des seigneurs de Montluel, la suzeraineté de la Boisse passa successivement aux dauphins de Viennois, en 1326, à la France, en 1343 et à la Savoie en 1355. — *Le fief de la*

*Boysse, à cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

A l'époque intermédiaire, la Boisse était une municipalité du canton et district de Montluel.

\*BOISSE (LA), loc. disparue, à ou près Vaux. — *A dominio Vallium usque ad Boisiam*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 117).

BOISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

\*BOISSERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Les Baisseras*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOISSERIES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Illi de Boyseris*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46, f° 2).

BOISSEROLLES, b., c<sup>ne</sup> de Journans. — Voir BECEREL.

BOISSET (LE), ruiss., affl. de l'Ain.

BOISSET (LE), loc. disparue, à ou près Chazey-sur-Ain. — *Le Boysset*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).

BOISSET (LE GRAND-et LE PETIT-), fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Benon. — *Boissay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOISSET, h., c<sup>ne</sup> de Vaux.

BOISSEY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *In villa Boscido*, 888-898 (Cart. de Saint-Vincent, n° 284). — *Boisseis*, 1250 (pouillé de Lyon, f° 368). — *Boissei*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 8 v°). — *Boissey*, 1475 (*ibid.*, B 573).

Boissey dépendait, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était dédiée aux saints Gervais et Protas; le droit de présentation à la cure qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, au prieur de Gigny passa par la suite à l'abbé de Cluny. — *Parochia Boissiaci, mandamenti Baugiaci*, 1452 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 95).

Dans l'ordre féodal, Boissey était, au XIII<sup>e</sup> siècle, une dépendance de la sirie de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Boissey était une municipalité des canton et district de Pont-de-Vaux.

BOISSEY, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Boissey, parochiede Crusillies*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 11 r°). — *Boisset*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOISSIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.

BOISSIERE (LA), ruiss., affl. de la Câlène, coule sur le territoire de la c<sup>ne</sup> d'Arandaz.

BOISSIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *La Boyssiéri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°).

BOISSIEU (LE), ruiss., affl. du Seran.

- BOISSIEU, écart et chat., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.—  
*En Boiseu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 86 r<sup>o</sup>). — *Boisieu*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 47<sup>o</sup>).
- BOISSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Contrevoz. — *De Boyssiaco*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f 78 r<sup>o</sup>). — *Apud Boyseu*, 1359 (*ibid.*). — *Boyssiou*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 229 v<sup>o</sup>). — *Boissieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOISSON, loc. disparue, à ou près Peyzieux. — *Iter per quod itur de Payse apud Boysson*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- BOISSONNE (LA), grange, c<sup>ne</sup> d'Apremont. — *La Boissonna*, 1847 (slat. post.).
- BOISSONNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'innimont. — *La Boissonnaz*, 1840 (cadastre).
- BOISSONNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- BOISSONNIERE (LA), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Belevans.
- BOISSONS (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Biziat (Cassini).
- BOIS-VERT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Curtafond.
- BOIS-VESOUL (LE), forêt, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- \*BOIS-VOLGIER (LE), anc. bois à ou près Viriat. —  
*Baia de bosco Volgerio, unum vedogium*, 996-1018 (Cart. de Saint-Vincent, n<sup>o</sup> 331).
- BOITET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- BOITTARD (LE), miss., sous-affl. du Seran, c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- BOLAN, h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- BOLAS, f., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Chez-Bollas*, 1847 (stat. post.).
- BOLIARD (GRAND), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur Renon.
- BOLISES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- BOLLERIN, f. et bois, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- BOLEY (LE), autre nom du Serein, affluent du Journans.
- BOLLAT (LE), c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Li Bolliat de Mathafelone*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>).
- BOLLLET, écart, c<sup>ne</sup> de Birieux.
- BOLLLET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Eloi.
- BOLLONAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Chézery.
- BOLOMIER, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Poncin.  
Bolomier était une seigneurie avec maison forte, assise à Poncin; elle avait été érigée, en 1315, par Humbert V de Thoire Villars, en faveur de Girard de Bolomier, qui lui avait imposé son nom. Bolomier ressortissait au bailliage de Belley.
- BOLOMIER, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- \*BOLONCHIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En Bolonchiry*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 148 r<sup>o</sup>).
- \*BOLONCHIERS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Mansus Boloncheriorum*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 96 v<sup>o</sup>).
- BOLOSCUS, loc. disparue qui paraît avoir été située dans l'arrondissement de Belley. — *Willelmus de Bolosco, monachus Portarum*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315).
- BOLOZON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Balozon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *De Bolosone*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 84 r<sup>o</sup>). — *Boloson*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 93 v<sup>o</sup>). — *De Bollosone*, 1510 (*ibid.*, B 773, f<sup>o</sup> 99 r<sup>o</sup>). — *Bolozon*, 1670 (enquête Bouchu).  
En 1789, Bolozon était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, du mandement de Poncin et de la justice de la baronnie de Cerdon et de Poncin, laquelle s'exerçait à Saint-Rambert.  
Son église paroissiale, annexe de Napt, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était dédiée à saint Etienne. — *Boulozon, annexe de Nais: patron du lieu : S. Estienne*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 122). — *Ecclesia de Nat et de Bolozon*, 1671 (Bénéficia dioc. lugdun.).  
Dans l'ordre féodal, Bolozon dépendait de la seigneurie de Beauvoir, laquelle était du fief des sires de Thoire.  
A l'époque intermédiaire, Bolozon était une municipalité du canton de Sonthonnax-la-Montagne, district de Nantua.
- BOLPHO, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le Franc.  
— *En Bolpho*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 36).
- BOMBOIS, c<sup>ne</sup> de Granges. — *Bonboyl*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f. 95 r<sup>o</sup>). — *Bonboil*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Bom-boil*, 1419 (*ibid.*, B. 807, f<sup>o</sup> 88 r<sup>o</sup>). — *Bombois*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Bombay*, 1500 (arch. de la Côte-d'Or, B 810, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>).
- BOMBOIS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sutrieu. — *Ou Bonboyl*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>).
- BOMIN, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.—Voir BOSMAIN.
- BONANS, loc. disparue, à ou près Polliat. — *Bonans*, 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 1).
- BONARD (LE), écart., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Cessieu.
- BONAY, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- BONAY, dom<sup>ne</sup>, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- BONAZ, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Bonna*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Bonaz*, 1419 (*ibid.*, B 807, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Bona*, 1419 (*ibid.*, B 766, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Bogna*, 1416

(*ibid.*, f° 36 r°). — *De Bonato, parrochie Dortencii*, 1536 (*ibid.*, B 767, f° 3 r°). — *Bonaz*, 1847 (stat. post.).

Dans l'ordre féodal, Bonas était une seigneurie de l'ancien fief de Thoire et du ressort du bailliage de Belley.

\*BONDIÈRES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Pratum apellatum de les Bondires, situm in praeria Burgi*, 1387 (arch. de l'Ain; fonds de N.-D. de Bourg).

BONDILLON, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.

Bondillon était une seigneurie en toute justice, du ressort du bailliage de Bourg.

\*BONGAGNEUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier d'Aussiat. — *Hameau du Bon Gagniou, paroisse de Saint-Didier d'Auciat*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 293 v°).

BONNACOURT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Bonacourt*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 359 r°). — *Bonnacou*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BONNAS, écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

BONNAZ (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

BONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Jassans.

BONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

BONNEFONT, loc. disparue, à ou près Saint-Éloi. — *Usque ad Bonum Fontem, juxta parrochiam Sancte Eulalie*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n° 83).

BONNE-FONTAINE, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

BONNES (LES), f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Briord.

BONNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.

BONNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Versailleux.

BONNET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bressolles.

BONNET, f., c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Bonnets*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BONNETIÈRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Bonnevieres*, 1530 (terr. des Messimy, f° 10).

BONOTS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

BONREPOS, écart, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Villa et castrum Bonrepositorii*, 1359 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 123). — *Le village de Bonrepos*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 15).

Dans l'ordre féodal, Bonrepos était une seigneurie en toute justice et avec château érigée, en 1359, par le comte Vert, en faveur de Galois de la Baume, et qui fut annexée au comté de Montrevel, en 1427.

BONS, section de la c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *Buntz*, 1157 (Guichenon, Bugey, p. 24). — *Bunz*, 1195 env. (Guigue, Doc. de Dombes, p. 60). — *Bons*, 1268 (Guichenon, Savoie, pr., p. 76). — *Bonz*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 99 r°). — *Bon*, 1670 (enquête Bouchu). En 1789, Bons était une communauté du

bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était dédiée à saint Maurice; l'évêque de Belley nommait à la cure. — *Capellanus de Bons*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°). — *Ecclesia de Bons, sub vocabulo Sancti Mauriti*, 1400 env. (pouillé de Belley).

Vers 1155, Marguerite, fille d'Amédée II de Savoie, avait fondé à Bons une abbaye de filles nobles de l'ordre de Cîteaux; cette abbaye fut abandonnée, vers 1632, par les religieuses qui étaient tombées «dans l'oubli le plus complet de la discipline du cloître et même de la morale chrétienne». — *Dulgardis, abbatisa de Buntz*, 1157 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 311). — *Moniales de Bunz*, 1195 env. (Guigue, Cart. de Beaujeu, p. 51).

Dans l'ordre féodal, Bons était l'un des membres du comté de Rossillon.

BONS, anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

Le fief de Bons fut formé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un démembrement de la seigneurie de Saint-Germain-d'Ambérieu.

BONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

BONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.

BOPAN (LE), ruiss., affl. de l'Ain, coule sur le finage de Châtillon-la-Palud.

BOQCERAZ (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.

BOQUEBIEUX, f., c<sup>ne</sup> d'Étrez.

BOQDILLOTS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Coligny.

\*BORBOIL, loc. disparue, à ou près Nievroz. — *Borboel*,

1271 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 183).

\*BORBOIL (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Ou*

*Borboil*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823,

f° 7 v°).

BORBOLLION (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Corcelles.

BORBOLLION (LE), ruiss. qui coule à Poncieux, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Le Borbollion*, 1682 (titres de la famille Bonnet). — *Le Bourbouillon*, 1772 (*ibid.*).

BORBOLLION (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Aranc.

BORBOLLION (LES GRANGES-DU-), écart, c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Usque ad Borbollón*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).

BORBOLLION (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *Borbollion*, 1812 (cadastre).

BORBOLLION (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Ruffieu.

BORBOLLION (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat. — *Pratum du Borbollón*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 21 r°).

- BORBOLLION (LE), lieu dit, à ou près Veyziat. — *Ou Borbollón*, 1410 (cerisier d'Arbent, f° \* 39 r°).
- BORBOLLIONS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Versus lo Borbollion*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 8 r°). — *Charrería appellata des Borboillons*, 1410 env. (*ibid.*, f° 30 r°).
- BORBONACHE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- BORBONNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bohas.
- BORDAIZE (LA), b., c<sup>ne</sup> de Lochieu.
- BORDATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Vilie.
- BORD-D'EAU, anc. fief de Dombes, châtellenie de Trévoux. — *Le fief de Bord-d'Eau*, 1776 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 193).  
Ce fief, érigé en 1674, comprenait le droit de péage, ainsi que le droit de pêche sur la moitié orientale du cours de la Saône, dans les limites de la châtellenie de Trévoux.
- BORDE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Champfromier. — *Bordaz*, 1847 (stal. post.).
- BORDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- BORDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Bordes*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 103).
- BORDES (LES), dom., c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Les Bordes vel Lescheyres, juxta villam qui dicitur Donçona*, 1267 (Bibl. Dumb., t. II, p. 163). — *De Bordis*, 1301 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 262). — *Domaine des Bordes*, 1843 (État-Major).
- BORDEL (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiri.
- BORDET (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- BORDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Atlnat.
- BOREL (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parrochia Meyssimiaci et loco dicto en Borel*, 1530 (terr. des Messimy, f° 1).
- BORGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Challey.
- BORGET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- BORGESSE ou LA MAISON BLANCHE, écart, c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- BORGIER (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra dicta del Borgier*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 30 r°).
- BORJONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat.
- BORMANE, source et miss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas. — *BORMANAE AUGUSTAE SACRUM* (ALLMER, Inscr. de Vienne, III, 452). — *Bormana* (patois).
- BORNAREL, écart et chât., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- BORNE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *En les Bonnes*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3).
- BORNET, écart, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- BORNETA (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *En Bor-*  
*netan*, 1285 (Polypt, de Saint-Paul, p. 124); 1448 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, f° 12).
- BORNORS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Mansuras Bornors, in parrochia de Montracol*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 20).
- BORRET (LE), rivière, naît sur le finage d'Arane, traverse Izenave, Lantenay et Vieu-d'Izenave, pénètre sur le territoire de Maillât, y reçoit le Valey et quitte son nom primitif pour prendre celui d'Oignin. — *RiuBon-ey*, 1288 (arch. de l'Ain, H 368). — *Ripperia de Borray*, 1296 (*ibid.*, H 370). — *Aquade Borray*, 1304 (arch. de l'Ain, H 371). — *Bomey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BORREYETTE (LA), affl. du Borrey, c<sup>nes</sup> de Vieu-d'Izenave, de Condamine et de Maillât. — *Juxta la Boreta*, 1276 (arch. de l'Ain, H 370).
- BOSANCES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Le mas de Bosances*, 1277 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 17).
- BOSELANGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Renon. — *Bouzelange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOSELANGE, étang, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.
- BOSMAIN, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Decima de Bosco Main, sita in parrochia Donni Martini de Larona*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n° 691). — *Bosmein*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, répert.).
- BOSON (LE BOIS), bois, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Bois de Bozon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*BOSONNIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Mansura de la Bosoneri quem tenent liberi Bosonis*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- BOSRUY, anc. fief, à ou près Sandrans. — *Bosruyt*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 282 r°). — *Let seigneuries de Bosruy et de Broces*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 106).
- BOSSATIE (LA), m<sup>on</sup> is, c<sup>ne</sup> de Gex.
- BOSSELAND, étang, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- BOSSELANGES, localité détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi. — *Bosellanges*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 118 v°). — *Étang Boselange*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f. 9).
- BOSSERON (CHEZ), écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.
- BOSSIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Li Bossery*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 5 v°). — *En la Bossiery*, 1419 (*ibid.*, f° 9 v°). — *En la Bossiri*, 1419 (*ibid.*, f° 13r°).
- BOSSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Bossieux*, 1847 (stal. post.).
- BOSSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Vongnes. — *Apud Bossiacum*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 770). — *Bossioux*, 1409 (*ibid.*, B 842, f° 276 r°); 1493 (*ibid.*, B. 859, f° 671).
- BOSSIN, c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — Voir BOURSIN.

- BOSSINANS (L<sup>E</sup>), miss., affl. de l'Irance.
- BOSSONNAZ (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Chézery. — *La Grande et la Petite Bossonnaz, fermes*, 1847 (stat. post.).
- BOSSORES, localité détr., qui paraît avoir été située à ou près Saint-André-de-Corcy. — *Via qua itur ile Sancto Andréa ad Bossores*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).
- BOSSUES (L<sup>ES</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Lalleyriat.
- BOSSURLES (L<sup>ES</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- BOTAND, étang, c<sup>n</sup>e de Chalamont.
- BOTASSE (L<sup>A</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Saint-André-de-Bâgé.
- BOTASSE (L<sup>A</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Sainte-Euphémie.
- BOTELLIER, écart, c<sup>n</sup>e de Saint-Étienne-sur-Chalarnonne.
- BOTENEX, lieu dit, c<sup>n</sup>e de Gex.
- BOTENTUT, anc. fief avec poype, c<sup>n</sup>e de Montluel. — *Hambertus de Botentut*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 91). — *Poypia de Butentut*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 62).
- BOTHERON, h., c<sup>n</sup>e de Messimy.
- BOTTE (L<sup>A</sup>), ruiss., affl. du Relevans.
- BOTTE (L<sup>A</sup>), domaine, c<sup>n</sup>e d'Ambérieux-en-Dombes.
- BOTTE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Faramans. — *Li Botta*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. a5). — *Li Bota de parrochia de Faramans*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29). — *La Botte, en Bresse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).  
 Dans l'ordre féodal, la Boite était une seigneurie sans justice du bailliage de Bresse. — *La maison de la Botte dépendant du chasteau de Pérogés*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 336 r<sup>o</sup>).
- BOTTE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Grièges.
- BOTTE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Saint-Étienne-sur-Chalarnonne. — *La Botte*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 48).  
 En tant que fief, la Botte était un démembrement de la seigneurie de Barbarel, consistant en un pigeonnier, un pré et une pièce de terre.
- BOTTE D'OROUX (L<sup>A</sup>), c<sup>n</sup>e de Villeneuve-Agnereins. — *Li Botta d'Oroux* (terrier de Villeneuve en Dombes, cité par Du Cange: BOTTA 2).
- BOTTE-LESCHERE (L<sup>A</sup>), m<sup>on</sup> is., c<sup>n</sup>e de Villette.
- BOTTERON, écart, c<sup>n</sup>e de Messimy.
- BOTTES (L<sup>ES</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Chalamont.
- BOTTES (L<sup>ES</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Mizérieux.
- BOTTIERE (L<sup>A</sup>), f. et m<sup>on</sup>, c<sup>n</sup>e de Bény. — *La Bottière et Moulin de la Bottière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOTTIERE (L<sup>A</sup>), anc. mas, c<sup>n</sup>e d'Étrez. — *Mansus de la Botiri*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>).
- BOTTIERE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Marboz.
- BOTTIERE (L<sup>A</sup>), anc. lieu dit, c<sup>n</sup>e de Replonges. —  
*En la Botiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).
- BOTTIERE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- BOTTIERES (L<sup>ES</sup>), f., c<sup>n</sup>e de Biziat.
- BOTTIERES (L<sup>ES</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Guéreins.
- BOTTIERES (L<sup>ES</sup>), anc. mas, à ou près Saint-Paul-de-Varax. — *Mansus de Boteres*, 1260 (Bibl. Dumb., t. I, p. 155).
- BOUIDET (L<sup>E</sup>), m<sup>on</sup> is., c<sup>n</sup>e de Lhuis.
- BOUCHAILLON, f., c<sup>n</sup>e de Chevroux.
- BOUCHARD (L<sup>E</sup> GRAND), h., c<sup>n</sup>e du Montellier.
- BOUCHARDIERE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Chevroux. — *Super casali de la Bocharderi in quo dicti Bochardi calumpniabantur se jus habere*, 1233 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 278). — *Seigneur de la Bochardière*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 398 v<sup>o</sup>). — *Bombardière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
 Dans l'ordre féodal, la Bouchardière était un petit fief, sans justice, relevant du marquisat de Bâgé.
- BOUCHARDIERE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Montrevel. — *Bocharderia*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Li Bochardiri*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>). — *Bocharderia*, 1410 env. (terr. de Saint-Marlin, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- BOUCHE (L<sup>A</sup>), anc. village, c<sup>n</sup>e d'Arbent. — *Iter tendens de Arbenco versus Bochia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 69 r<sup>o</sup>). — *Li Bochi*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup>).
- BOUCHE-AUX-LOUPS (L<sup>A</sup>), lieu dit, c<sup>n</sup>e de Brénod.
- BOUCHELIE (L<sup>A</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Divonne.
- BOUCHET (L<sup>E</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Belley.
- BOUCHET (L<sup>E</sup>), h., c<sup>n</sup>e d'Illiat.  
 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Bouchet était un petit fief de Dombes.
- BOUCHET (L<sup>E</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Mollon.
- BOUCHET (L<sup>E</sup>), anc. prieuré rural, c<sup>n</sup>e de Saint-Jean-le-Vieux. — *Grangia del Bochet sub Varey*, 1245 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app. p. 174).
- BOUCHET (L<sup>E</sup>), localité disparue, c<sup>n</sup>e de Vonnas. — *Bochet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOUCHET-GUILON (L<sup>E</sup>), h., c<sup>n</sup>e de Ruffieu.
- BOUCHOUSES (L<sup>ES</sup>), lieu dit, c<sup>n</sup>e de Brénod.
- BOUCHOUX (L<sup>E</sup>), anc. nom de Saint-André-le-Bouchoux. — *Le Bouchoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BOUCHOUX (L<sup>ES</sup>), écart, c<sup>n</sup>e de Bourg.
- BOUCHU-LE-DOMAIN, f., c<sup>n</sup>e de Francheleins.
- BOUDARD (L<sup>E</sup>), ruiss., affl. du Gland.
- BOUDON, étang, c<sup>n</sup>e de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BOUFFLERS, étang, c<sup>n</sup>e de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- BOUILLAN (L<sup>E</sup> BIEZ), affl. du biez de Menthon, c<sup>n</sup>e de Confrançon.

BOUILLAN, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Bulliaid*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOUILLAQUE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.

BOUILLE (L<sup>A</sup>), ruiss., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *Rivulum Boilie*, 1212 (Cart, lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 113).

BOUILLIERES (LES), chat., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Bulliere, chat.*, 1847 (stat. post.).

BOUILLIERES (LES), mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Mansus de les Burleres*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B. 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Bulliere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Boullierei*, 1845 (État-Major).

BOUILLON, écart et bois, c<sup>ne</sup> de Salavre.

BOUILLON, bois, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Nemus de Bullion*, 1425 (arch, du Rhône, H 2759). — *Nemus de Buglion*, 1425 (*ibid.*).

BOUILLOUD, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

BOUIN (L<sup>E</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Confort.

Bouis, h., c<sup>ne</sup> de Villehois. — *Boit*, 1212 (arch, de l'Ain, H 307). — *Bueis*, 1225 env. (*ibid.*). — *Boys*, 1234 (*ibid.*, fonds de Portes). — *Apud Villambuxi et Buxum*, 1494 (arch, de la Côte-d'Or, B 891, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Bouis*, XVII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, Bouis était un fief, avec maison forte, mais sans justice, mouvant originellement de la sirie de Coligny et, en dernier lieu, du marquisat de Saint-Sorlin. — *Boto, milet de Buxis*, 1220 env. (arch, de l'Ain, H 315).

— *La maison forte de Buis, au marquisat de Saint-Sorlin*, 1602 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 18).

Bouis (ROCHERS-DE-), c<sup>ne</sup> de Souclin.

BOUJARD (L<sup>E</sup>), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie. — *Le Bojard*, 1662 (Guichenon, Hist, de Dombes, t. I, p. 47). — *La grande maison ou château appelée le Boujard*, 1675 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 194).

L'érection de ce fief fut faite, en 1551, par la duchesse de Montpensier, en faveur de Suzanne Bojard.

BOUJAT (L<sup>E</sup>), f., c<sup>ne</sup> d'Evosges.

BOUJON (L<sup>E</sup>), ruiss., afl, de la Leschère, coule sur le territoire de Druillat, la Tranchière et Certines. — *Bief-Boujeon*, 1843 (État-Major).

BOULAS (L<sup>E</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux. — *Le Bolas*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Boulat*, 1841 (État-Major).

BOULATIERE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BOULATIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Bolliaterras*, 1416 (arch, de la Côte-d'Or, B 719, table). — *Les Bolliatieres, parrochie Gurciaci*, 1439 (arch, de la Côte-d'Or, B. 723, f<sup>o</sup> 440 r<sup>o</sup>).

— *Les Bouletières*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Boulatière*, 1847 (stat. post.).

BOULEAU (L<sup>E</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.

BOULETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

BOULETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

BOULEVARDS (LES), quartier, c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel.

BOCLIE (L<sup>A</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Benon.

BOULIGNEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Villars-les-Dombes. — *In pago Lugdunenti ... vicumque Ambariacum atque Belliniacum* (corr. *Bolliniacum*), 885 (Dipl. de Charles le Gros, dans D. Bouquet, t. IX, p. 339).

— *Villas. . . Lugdunenti in comitatu sitat : . . . Ambariacum cum Saviniaco et Boliniaco*, 998 (Rec. des chartes de Cluny, t.III, n<sup>o</sup> 2465). — *Bidigneu et Bulineuz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).

— *Bulligneu et Bulignieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>os</sup> 47 r<sup>o</sup> et 16 r<sup>o</sup>). — *Boligniacus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Bulligniacus*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Buligniu*, 1365 (Guigue, Docum.de Dombes, p. 348). — *Bologneu*, 1398 (Bibl. Dumb., t. I, p. 322). — *Buligniacus*, 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 155).

— *Bouligneux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42); 1670 (enquête Bouchu). — *Bouligneux*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 250).

— *Bouligneux*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bollignieu*, XVIII<sup>e</sup>. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, table.). — *Bouligneux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 148).

En 1789, Bouligneux était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux, mandement de Bouligneux, lequel comprenait Bouligneux et le Plantay.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Marcel; le chapitre de Saint-Jean de Lyon présentait à la cure. — *Villam juris nostri, vocabulo Boliniacum, cum ecclesia in honore sancti Slephani consecrata*, 940 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 509).

— *Ecclesiade Bulligniaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat.10031, f<sup>o</sup>15 r<sup>o</sup>).

Bouligneux fut donné, en 939, par Bermond à l'abbaye de Cluny; cette donation fut confirmée par les rois Conrad (943) et Rodolphe III (998). En 1280, la seigneurie de Bouligneux appartenait à Vaucher de Commarin qui la vendit, en 1290, à Henri de Villars, seigneur de Trévoux et plus tard archevêque de Lyon. Ce dernier la laissa, en 1301, à son neveu, Humbert de Thioire-Villars, lequel l'inféoda, vers 1306, à Girard de la Palud, seigneur de Varambon. Du fief de Vil-

lars, Bouligneux passa, en 1402, dans celui des comtes de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Bouligneux était un comté du bailliage de Bresse avec, comme dépendances, le Plantay et la Poype de Sandrans. — *Castrum de Bulligneu*, 1299-1369 (arch. de Côte-d'Or, B. 10455, f<sup>o</sup> 116 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Bouligneux était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.

BOUNNES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.

BOUQUET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

BOURAGE, f., c<sup>ne</sup> de Sulignat.

BOURBAN (LE), rivière, naît à Sulignat, traverse Saint-Julien et Biziat, et va se jeter dans la Veyle à Saint-Jean. — *Bourban*, riv. XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Biez Bourban*, 1844 (État-Major). — *Le Bourbon*, 1875 (tableau alphab.).

BOURBANDIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

BOURBANDIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.

BOURBE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Genay.

BOURBE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

BOURBE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.

BOURBELLIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Thézillieu. — *Decima Burbelleriae*, 1381 (Gall, ehr., t. XV, instr., c. 330). — *La Bourbélière*, 1887 (stat. post.).

BOURBES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

BOURBOILLON (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Bourboillon*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 244).

BOURBOILLON (LE), lieux dits sur les c<sup>nes</sup> de l'Abergement-de-Varey, de Béuonces, de Boyeux-Saint-Jérôme, de Chevroux, de Corveissiat, d'Injoux, de Lompnas, de Marloz, de Montagnieu, de Passin, de Saint-Alban, de Saint-Bénigne, de Saint-Martin-le-Châtel et de Tenay.

BOURBOILLON (LE), f., c<sup>ne</sup> de Corcelles.

BOURBOILLON (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En Borbollion*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 60 v<sup>o</sup>).

BOURBOILLON (AU), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Treffurt. — *Campus vocatur ou Borbollion*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

BOURBOILLON, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Vandeins. — *Bourboillon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOUBBOLLONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Bourboillon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOURBUET, écart, c<sup>ne</sup> de Niévroz. — *Bourbuel*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOURCHANIN, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Borchanin*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).

BOURCHANIN, h., c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Borchanin*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>). — *Bourg Chanin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOURCHANIN, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Inparrochia Meysimiaciet loco dicto en Borchanin*, 1530 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 4).

BOURCHANIN, b., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Bourchaneins*, 1829 (cadastre).

\*BOURDELIERES (LES), anc. lieu dit, à ou près Chevroux. — *Les Burdelires*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, 573).

BOURDET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Beaupont.

BOURDON (LE), ruiss., affl. de la Seille. — *Becius existens in dicto campo Martinodi per quod labitur aqua molendini des Bordons*, 1504 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 404).

BOURDON, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.

BOURDONNEL, chat, et écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *Bourdonnel*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Bourdonnel était un petit fief, avec château, mais sans justice.

BOURDONNIÈRE (LA), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Domaine de la Bourdonnière*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 623).

BOURDONNIÈRE (LA GRANDE et LA PETITE), hameaux, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Bourdonnière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOURDONNIÈRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Villars. — *Bourdonnière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOURDONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vescours. — *In itinere publico tendente a villa Romanay apud Sarmoyacum, in directum terre des Bordons dicte au Champ de la Pierre*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, Appendice, pièce 7).

BOURELLIERE (LA PETITE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.

BOURETTE (LA), autre nom de la Borreyette, affl. du Borrey. — *La Boreta*, 1276 (arch. de l'Ain, H 370).

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Boisse.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Boz.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Civrieux.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Ozan.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Peyzieu.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

BOURG (SUR LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

BOURGAS, écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.

BOURG-DERNIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

BOURG-EN-BRESSE, ch.-l. du département de l'Ain. —

*De Burgo*, 1187 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 10). — *Caslrumet villa de Burgo in Bressia* 1272 (*ibid.*, pr. p. 13). — *Bore*, 1285 (Arch. nat., P 1366, cote 1489). — *Bourg en Breyssse*, 1398 (Bibl. Dumb., t. I, p. 322). — *Communitas Burgi*, 1418 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 137). — *Civitas Burgi*, 1515 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 80). — *Oppidum Burgi Bressiae*, 1534 (*ibid.*, pr. p. 85). — *Bourg, capitale du pays de Bresse*, 1601 (*ibid.*, pr., p. 72). — *Bor*, en patois du XVIII<sup>e</sup> s. (L'enrôlement de Tivan, p. 20). — *Bourgen-Bresse : Bourg régénéré, Epi d'Ain, Epi d'or*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Bourg, ville capitale du pays de Bresse, et chef-lieu de mandement, était le siège du huitième bailliage principal du parlement de Bourgogne, avec présidial auquel se relevaient les appels des bailliages de Belley et de Gex, au premier chef de l'Édit, et, dans tous les cas, ceux des justices seigneuriales de Bresse, Bugey et Gex ne ressortissant pas nûment au parlement, pour être jugés présidiallement ou à la charge de l'appel, suivant la qualité de la matière.

C'était également le siège d'une élection ressortissante au même parlement, et à laquelle un édit de septembre 1781 joignit l'élection de Dombes.

Bourg était le chef-lieu d'une subdélégation de l'Intendance de Bourgogne à laquelle un édit de 1781 enleva les mandements de Montluel, Miribel, Villars et Montanay qui furent réunis à l'ancienne principauté de Dombes, pour former la subdélégation de Trévoux.

Au XII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait à Bourg qu'une chapelle rurale, sous le vocable de Notre-Dame; la paroisse était à Saint-Pierre de Brou. — *Ecclesia de Brou [pri.]*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Opus Beatae Mariae de Burgo*, 1294 (Guichenon, Savoie, pr., p. 154). — *Curatus de Burgo in Breyssia*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Capella Beatae Mariae Burgi in Breyssia*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 176). — *Ecclesia de Brou alias Burgi in Breyssia*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>). Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la chapelle de Notre-Dame dispute à Saint-Pierre de Brou le titre d'église paroissiale, mais ce n'est qu'en 1505 qu'une bulle du pape Jules II lui reconnut ce titre. — *Parochiales ecclesiae Beatae Mariae Burgi et beati Petri de Brou*, 1464 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 356).

L'église de Bourg fut érigée en collégiale, en

1515, par la bulle du pape Léon X qui créa l'évêché éphémère de Bourg. — *Eglise collégiale, Notre-Dame de Bourg, 1613* (visites pastorales, f<sup>o</sup> 93 r<sup>o</sup>). — *Bourg: chapitre composé d'un prévôt, un chantre, un sacristin et 13 chanoines*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 37).

La bulle de 1515 donnait comme ressort au nouvel évêché de Bourg la Bresse, la Dombes et la partie du Bugey qui faisait partie du diocèse de Lyon. Cette bulle fut révoquée en septembre 1516. Rétabli par bulle du même Léon X, le 13 novembre 1521, l'évêché de Bourg fut définitivement supprimé par le pape Paul III, le 14 janvier 1536.

Bourg devint, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu d'un archiprêtré démembré de celui de Bâgé et qui comprenait 28 paroisses ou succursales.

Bourg appartenait, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Bâgé qui lui concédèrent, en 1250, une charte de franchises. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Amédée V, comte de Savoie, mari de Sibille de Bâgé, y transféra le siège de la justice qui était précédemment à Bâgé; à compter de cette date, Bourg devint la capitale de la «Patrie de Bresse». Cette ville ne sortit jamais du domaine direct des comtes, puis ducs de Savoie.

A l'époque intermédiaire, Bourg était le chef-lieu du district de même nom.

BOURGMAYET (L<sup>E</sup>), quartier, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Burgenses de Burgo Mavel, 1310* (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 20). — *Via que tendit de Burgo Majori versus Teynières*, 1335 env. (terr. de Teissonge, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Bourg mayeur*, 1544 (Mém. histor., t. I, p. 129). — *Bourgmayet, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 17).

BOURG-NEUF, quartier de la c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

BOURGNEUF, quartier de la ville de Bourg. — *Porta de burgo novo*, 1387 (arch. de l'Ain; fonds de Notre-Dame de Bourg). — *Burgum novum et Vercheria, 1417* (arch. de la Cote-d'Or, B 578, f<sup>o</sup> 201 r<sup>o</sup>). — *De Bornua, 1465-1466* (Docum. linguist. de l'Ain, p. 70). — *Bournua, 1528* (arch. de la ville de Bourg, CC 25).

BOURGNEUF, quartier, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Burgum novum, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 22).

BOURGNEUF, anc. quartier, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *In villa Nantuaci, in loco vocato Bore nua*, 1897 (arch. de l'Ain, H 53).

BOURGOGNE (L<sup>A</sup>), bleu dit, c<sup>ne</sup> de Chevroux.

BOURGOGNE (E<sup>N</sup>), grand finage de la c<sup>ne</sup> de Montagnieu.

BOURG-SAINT-CHRISTOPHE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux.



— *Villa de Burgo Sancti Christophari*, 1226 (Arch. nat., P 1390, c. 475). — *Villa Sancti Christophen, juxta Maximiacum*, 1307 (Bibl. Dumb., t. I, p. 243). — *Bore Saint Cristofle*, XIV<sup>e</sup> s. (Arch. nat., P 1388, cote 16). — *Le Bourg Saint Christophe*, 1670 (enquête Bouchu). — *Bourg Saint Christophe*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H. 1). — *Saint Cristofle*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint Christophe le Bourg*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Bourg-Saint-Christophe : Bourg-sans-Fontaine*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, le Bourg-Saint-Christophe était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pérouge.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de saint Christophe; le chamarié de Saint-Rambert présentait à la cure. Il y avait au Bourg-Saint-Christophe un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît.

— *Cella Sancti Christophori de Burgo*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Parrochia Burgi Sancti Christophori*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83). — *Ecclesia de Bure*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

Le Bourg-Saint-Christophe appartenait de toute ancienneté à l'abbaye de Saint-Rambert qui le céda, en 1226, à Humbert, sire de Beaujeu; Guichard VIII y fit construire un château-fort, mais ayant été fait prisonnier à la bataille de Varey, il abandonna, en 1827, pour sa rançon, le Bourg-Saint-Christophe au dauphin de Viennois qui le rattacha à sa baronnie de la Valbonne.

Cette terre de Saint-Christophe est une de celles que le traité de Paris de 1355 abandonna aux comtes de Savoie, en échange du Viennois savoyard. Amédée VI l'inféoda en toute justice à Henri de la Baume. En 1514, la seigneurie du Bourg-Saint-Christophe fut annexée à la baronnie de Meximieux.

A l'époque intermédiaire, le Bourg-Saint-Christophe était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

BOURMONT, f., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongaion.

BOURNUE, h., c<sup>ne</sup> de Gex. — *Burgum novum Gaii*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 1229).

\*BOURRELIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Borrelire*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

BORRELIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Borelleria, parrochie Caprosii*, 1494 (arch. de l'Ain, H 747, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>). — *La Bourlière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, la Bourrelière était un petit fief de Bresse.

BOURSEILLE (LA), affl. du Borrey, c<sup>ne</sup> d'Izenave.

BOURSIN, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Bossins*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f<sup>o</sup> 169 r<sup>o</sup>). — *Apiid Bossinum, parrochie de Inflafollo*, 1510 (*ibid.*, B 917, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Bossin*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Maison noble, en la paroisse d'Anglefort, appelée Boussin*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 7). — *Boursin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini): 1843 (État-Major).

BOURZET (LE), ruiss., affl. de la Calonne.

BOUTASSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.

BOUTASSES-DES-BRUYERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Les Botasses de les Bruyeres*, 1538 (arch. de l'Ain, H 896, f<sup>o</sup> 448 r<sup>o</sup>).

BOUTASSIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

BOOTZ, h., c<sup>ne</sup> de Nattages.

BOUVANCHON, grange, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Bouvanchon*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402).

BOUVAND, f., c<sup>ne</sup> de Cordieux.

BOUVARD, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

BOUVENT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Apud Bovencum*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>, 91 r<sup>o</sup>, 92 r<sup>o</sup>, etc.); 1500 (*ibid.*, B. 810, f<sup>o</sup> 466 v<sup>o</sup>). — *Bovein*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f<sup>o</sup> 105 v<sup>o</sup>). — *De Bovenco*, 1307 (arch. de l'Ain, H 371); 1387 et 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup> et \*28 v<sup>o</sup>). — *Bovenc*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Boveyn*, 1394 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *Bovens*, 1602 (arch. de Jujurieux). — *Bouvens*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 41). — *Bovant*, 1668 (arch. de l'Ain, E 483). — *Bouvent*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1808 (Stat. Bossi, p. 116).

En 1789, Bouvent était un village de la paroisse de Veyziat. Son érection en paroisse distincte est postérieure à la Révolution; l'église, annexe de celle de Veyziat, est sous le vocable de sainte Madeleine qui est celui d'une ancienne chapelle rurale. — *Bouvent : Sainte Madeleine, chapelle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, Bouvent était une dépendance de la seigneurie de Bonas, laquelle était de l'ancien fief des sires de Thoire.

A l'époque intermédiaire, Bouvent, était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

BOUVENT, grange, c<sup>ne</sup> d'Apremont.

BOUVENT, h., c<sup>ne</sup> de Bourg. — *De Bovenco*, 1278 env. (arch. de l'Ain, série G); 1387 (*ibid.*, fonds de Notre-Dame de Bourg); 1417 (arch. de la Côte-

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

61

d'Or, B 578, f° 71 r°). — *Bovens*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Bovanc*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 231 v°). — *Bouvans*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 96). — *Bouvant*, 1767 (arch. de l'Ain, H 839, f° 49 v°). — *Bornent*, ham. et châ., 1847 (stat. post.).

Dans l'ordre féodal, Bouvent était une seigneurie avec maison forte appelée primitivement Curtafrey et de la mouvance des sires de Bâgé. Le nom de Bouvens lui avait été donné par Claude de Bouvens qui l'avait acquise, en 1400, des descendants de Galois de la Baume, son plus ancien seigneur connu. — *Andréas de Bovenco miles*, 1427 (titres du châ. de Bohas). — *Le fief de Torterel et de Bovens, mandement de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

BOUVENT, m<sup>on</sup> is. et anc. fief de Bugey, c<sup>ne</sup> de Poncin.

— *Bouvans*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bouvant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

La seigneurie de Bouvent ou Bouvans qui était assise à Poncin ressortissait au bailliage de Bugey, à la différence de la baronnie de Poncin qui était de la justice de Saint-Rambert.

BOUVIERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.

BOUVIROT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne.

BOUVET (LE), ruiss., affl. de la Veyle.

BOUVET, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Bouvet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BOUVIERE (LA), ruiss., affl. du Suran.

BOUVIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

BOUVINEL, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *En Buvinel*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 1 r°). — *Bovinel*, 1341 env. (*ibid.*, f° 1 v°). — *Bouvinel*, 1341 env. (*ibid.*, f° 2 r°).

BOUZELINGE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Benon.

BOUZET, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.

BOUVANFOND, f., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Bouvanfond*, 1843 (État-Major).

BOVINEL, h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

BOYER, h., c<sup>ne</sup> de Courtes.

BOYER, f., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Monlin.

BOYES, localité disparue, à ou près Joyeux. — *Boyes*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81).

BOYEUX, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme, c<sup>on</sup> de Poncin. — *Boyeu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 113 v°); 1751 (titres de fam.). — *Boyeux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 119).

En 1876, Boyeux n'était encore qu'un hameau de la commune de Saint-Jérôme; à cette époque, il fut élevé au rang de chef-lieu communal, mais

la paroisse resta à Saint-Jérôme et la commune reçut le nom de Boyeux-Saint-Jérôme.

BOYEUX (LE MAS-), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.

Boz, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Pratum unum, qui est in Luduneuse, lubi a Bosco vocatur*, 997-1031 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2435). — *Villa Bo*, 1031-1061 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 110). — *Bos*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 18). — *Boz, in parrochia Caprosii*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 34 r°). — *Bosc*, 1533 (*ibid.*, H. 803, P 878 r°). — *Boz ou Bouz*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Boz était une communauté du bailiage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du duché de Pont-de-Vaux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Sébastien; l'abbé de Tournus présentait à la cure. L'érection de Boz en paroisse ne date que du XVIII<sup>e</sup> siècle; auparavant la paroisse était à Chevroux. — *Boz, annexe de Chevroux*, 1656 (visites pastorales, f° 370).

A l'époque intermédiaire, Boz était une municipalité des canton et district de Pont-de-Vaux.

Boz, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In pago Lugdunensi, in fine Balgiacensi, in villa Bo*, 1031-1061 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 110). — *Boz*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 97 r°); 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f° 212 v°).

Boz (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Le Bos*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *LeBo*, 1442 (*ibid.*, B 726, f° 673 r°).

Boz (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Les Baux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Bois*, 1847 (stat. post.). — *Les Boz*, 1872 (dénombr.).

BOZET, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.

BOZON, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Eloi.

BOZONNE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Monthieux.

BOZONNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Mollon.

BOZONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Viliemotier.

BRACANNIERE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.

BRACANNIERE, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

BRACOUN, anc. nom de montagne, à ou près Bénonces. — *Juxta montem Bracoun*, 1222 (arch. de l'Ain, H 341).

BRAILLE (SUR-), h., c<sup>ne</sup> de Belley — *Notre-Dame de Braille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BRAIRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Châtenay.

BRAISE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Monfracol.

BRAMAFAN, f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.

- BRAMAFAN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Bramafan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BRAMAFAN, f., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Les deux granges appartenues de Bramafan*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- L'une de ces granges était située en Bresse et l'autre en Dombes.
- BRAMAFAN, écart, c<sup>ne</sup> de Jassans.
- BRAMAFAN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- BRAMAFAN, f., c<sup>ne</sup> de Montluel.
- BRAMAFAN, f., c<sup>ne</sup> de Villemotier. — *Bramafan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BRAME-BOEUF, f., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- BRAME-LOUP, bois, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Nemus de Brama Lou*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 87).
- BRAMELOUP, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Johannes de Bramalou*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B. 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>).
- Cette localité a donné son nom à un étang de Saint-Olive.
- BRAMELOUP, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- BRAMONT, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaroime.
- BRANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- BRANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- BRANCHE (LA), locaterie, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- BRANCHET (LE BIEZ-DE-), ruiss., affl. de l'Albarine.
- BRANCIOT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- BRANÇON (LA), ruiss., naît à 1,144 mètres, dans le massif du Grand-Colombier, sur le territoire de Virieu-le-Petit, traverse Chavornay et va se perdre dans le Seran.
- BRANGUES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- BRAQUIS, écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne.
- BRAS-BE-FER, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- BBAS-DU-LAC (LE), émissaire du lac de Nantua.
- BRASSIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Priay.
- BBASSUET (LE), h. et usine, c<sup>ne</sup> de Challex.
- BRAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chanay.
- BRAY, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- BRAZIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Li Braseri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 95).
- BREGNIER, village, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon. — *Brenniacus*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, 1.1, p. 50). — *Brenniez*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 769). — *Bregnez*, 1292 (Grand cartul. d'Ainay, p. 207). — *Bregniacus*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 122 r<sup>o</sup>). — *Breniacus*, 1381 (*ibid.*, B 1237). — *Bregniez*, 1444 (*ibid.*, B 793, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Breignier*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 94). — *Brenier*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Bregniers*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Brenier*, an x (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Brégnier était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bellev, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était dédiée à saint Jean-Baptiste; le prieur de Saint-Benoît-de-Cessieu présentait à la cure, au nom de l'abbé d'Ainay. — *Ecclesia de Brenniaco*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Ecclesia de Bregniez et de Cordone*, 1292 (*ibid.*, p. 207). — *Ecclesia de Bregnier, sub vocabulo Sancti Joannis Baptiste*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Brégnier dépendait de la seigneurie de Cordon.
- A l'époque intermédiaire, Brégnier et Cordon formaient une municipalité du canton de Saint-Benoît, district de Belley.
- BREGNIER-CORDON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Brenier*, 1734 (Descr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain). — *Brenier: hameau: Cordon*, 1808 (Stat. Bossi, p. 122). — *Bregnier et Cordon*, 1846 (Ann. de l'Ain). — *Brégnier-Cordon*, 1881 (*ibid.*).
- BREIGNBS, h., c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Bregnies*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>). — *Bregne*, 1604 (arch. de Jujurieux). — *Breigne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Breignes*, 1847 (stat. post.).
- \*BREIGNANS, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Petite seigneurie qui s'appelle le Breignan, laquelle dépend de celle de Sure*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 112).
- BREILLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- BREILLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux. — *Fief et rente noble de la Breille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Baud, Nobil. de Dombes, p. 179).
- La terre de Breille fut érigée en fief, en 1601, par les souverains de Dombes.
- BREISSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Poncin.
- BRELAGNEUX (LE), ruiss., affl. du Fombleins.
- BRELANDIERES (LES), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BRELAZ, f., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Brayla*, 1847 (stat. post.).
- BREMONT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- BRENANS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Aisne.
- BRENAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Bregnaz*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Brenax*, 1502 (*ibid.*, B 782, f<sup>o</sup> 514 v<sup>o</sup>). — *Brenaz*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402). — *Brenas*, 1743

(Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1689, Brénaz était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey, justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, annexe de Lochieu, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était dédiée à saint Martin; le chapitre de Belley présentait à la cure. Cette église était primitivement à Méraleaz; elle fut transférée à Brénaz par saint François de Sales, en 1605. — *Brénaz*, succursale, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BRENAZ, section de la c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *De Brainsato*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Brainatus*, 1141 (cartulaire de Portes; cf. Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 222). — *Brennas*, 1171 env. (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 44). — *Breinas*, 1190 env. (*ibid.*, n<sup>o</sup> 63). — *De Brenato*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Braygnas*, 1268 (Cartul. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 670). — *Braynas*, 1318 (arch. de l'Ain, H 299). — *Breygnaz*, 1339 (*ibid.*, H 223). — *Brennaz*, 1423 (Brossard, Cartul. de Bourg., p. 148). — *Brenas*, 1494 (arch. de la Côte-d'Or, B 891, répert.). — *Brenax*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 215 r<sup>o</sup>). — *Brénaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1843 (État-Major).

En 1789, Brénaz était un village de la paroisse de Saint-Sorlin, mais aux XVIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, c'était une paroisse du diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay. — *Capellanus de Brenato*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Ecclesia de Braygnas*, 1269 (Cartul. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 678).

Après la Révolution, Brénaz continua à faire partie de Saint-Sorlin jusqu'au 27 juillet 1867, qu'un décret l'érigea en commune, avec le Sault.

Il existait, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, une famille noble qui portait le nom de Brénas; cette famille s'éteignit vers 1250. — *J. de Brennas*, 1171 env. (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 44).

BRENOD, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arr. de Nantua. — *Breno*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376). — *Brenno*, 1137 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 35). — *Bregno*, 1317 (arch. de l'Ain, H 368). — *Bregnot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Brenou*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — *La ville de Brenoz*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 8). — *Bregnoz*, 1417 (arch. de l'Ain, H 359). — *De Bregnocio*, 1431 (*ibid.*, H 365). — *Brennoz*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 445 r<sup>o</sup>). — *H omines et communitas Brenocii*, 1506 (arch.

de l'Ain, H 359). — *Brenod*, 1656 (*ibid.*). — *Brenot*, 1670 (enquête Bouchu). — *Brénod*, 1734 (Descr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Brénod était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champdor, était dédiée à la sainte Vierge; le prieur de Nantua présentait à la cure. Dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les moines de Nantua possédaient un prieuré à Brénod. — *Raimelinus, presbyter, de Breno*, 1134 (Bibl. Sebus., p. 252). — *Prioratus de Breno*, 1289 (arch. de l'Ain, H 359). — *Curatus Brenocii*, 1463 (arch. de l'Ain, G 40). — *Parrochiatus Brenocii*, 1469 (*ibid.*, H 369).

La seigneurie de Brénod appartenait aux prieurs de Nantua, sous la sauvegarde, puis sous la suzeraineté des sires de Thoire-Villars auxquels succédèrent, en 1424, les comtes de Savoie. — *Garda de Breno*, 1299-1369 (fiefs de Villars; arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Brénod était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua.

BRENOD (LA PLAINE-DE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

BRENS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ON</sup> de Belley. — *De Brengo*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Breins*, 1361 (Gall. cbr., t. XV, instr., c. 328). — *Brens*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 322 r<sup>o</sup>).

En 1789, Brens était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtre de Belley, était dédiée à saint Michel; le chapitre de Saint-Jean-Baptiste de Belley en était collateur. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'église de Brens était unie à celle de Belley. — *Ecclesia de Brens, sub vocabulo Sancti Michaelis*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Dans l'ordre féodal, Brens était une dépendance de la seigneurie de Belley, laquelle appartenait à l'évêque de cette ville. — *Infra praedictos confines sunt villae de Chatono... et de Breins*, 1361 (Gallia christ., t. XV, instr., c. 328).

A l'époque intermédiaire, Brens était une municipalité des canton et district de Belley.

BRENS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.

BRESLE (GRANDE et PETITE), fermes, c<sup>ne</sup> de Sandrans.

BRESSAN, habitant de la Bresse. — *Bressens*, 984 (Guigue, Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Bresencus*, 1082 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3592).

— *Bressenchi*, 1152 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 613). — *Breissens*, c. rég. plur. 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 47).

— *Bressencus*, 1184 (Spon, Hist. de Genève, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 39). — *Petro Breissenc*, 1220 (Guigue, Obituar. lugdun. ecl., p. 195). — *Breyssens*, 1273 (arch. du Rhône, fonds de la Platière, vol. 14, n° 8 bis). — *Breysant*, c. obl., 1320 env. (terr. de Bâgé, f° 8). — *Bressande*, 1615 (Lo Guemen, éd. Philipon). — *Troupes bressandes*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, ch. 31). — *Bressands et gentilshommes bressans*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 8). — *Brayssanda*, 1661 (pièce patoise, à la suite de l'Enrôlement de Tivan). — *Les Bressans*, 1808 (Stat. Bossi, p. 339). — *Noëls bressans*, 1845 (éd. Leduc).

— *Poésies bressanes*, 1846 (Ann. de l'Ain).

BRESSAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalauronne.

BRESSAN, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Frêne. — *Bressan*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vésine.

BRESSE (LA), anc. province du duché de Savoie, unie, en 1601, à la Généralité de Bourgogne. — *Saltus Brexius*, x<sup>e</sup> s. (D. Bouquet, t. III, p. 106).

— *Brixia*, 1094 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, p. 33). — *Brexia*, 1106 (bulle de Pascal II, citée par Valois, N. G. s. v.). — *Bressia*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4143).

— *Breyssi*, 1228 (Cartul. lyonn., t. I, n° 248).

— *Breissia*, 1263 (Arch. nat., P 1366, c. 1487).

— *Brissia*, 1281 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89). — *Breyssia*, 1314 (Cartul. de Bourg, n° 12). — *Breyse*, 1384 (Bibl. Dumb., t. I, p. 310). — *Breisse*, 1398 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 354). — *Breyssy*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 152 r°). — *Bresse*, 1564 (*ibid.*, B 594, f° 1 r°). — *Breissi* et *Breissy*, 1655 (Lo Guemen, éd. Philipon).

Le nom de Bresse paraît s'être appliqué à la vaste plaine limitée par la Saône, le Rhône et l'Ain, y compris l'ancien *pagus* de Dombes. — *De pago Dumbensi, ubi Briscia dicitur*, var. *Brissia*, viii<sup>e</sup> s. (Vita Treverii 1,3, AA.SS., 16 janvier, II, 33; D. Bouquet, t. III, 412).

Dans le langage politique et administratif, ce nom de Bresse qui ne désignait à l'origine que la Terre de Bâgé, — *Nos Amedeus... dominus terrae Baugiaci et Coloigniaci*, 1301 (Cartul. de Bourg, n° 7); — *Patria Breyssiae, Reversimontis, Dumbarum et Vallisbonae*, 1447 (*ibid.*, n° 105), — finit par s'étendre à tous les pays situés entre

la Saône et l'Ain, au fur et à mesure qu'ils tombaient sous la domination des princes de Savoie, — *In comitatu Villarii, infra Bressiam situato*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31), — et même, paraît-il, à la région située entre l'Ain et le Jura. — *Les seigneuries de Perosges et Saint-André-de-Briord, en deça du Rhône, c'est-à-dire en Bresse*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 154).

Tous ces pays formaient ce que l'on appelait au xvi<sup>e</sup> siècle «la patrie de Bresse», — *Patria Bressiae*, 1515 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 79), — ou «le pays de Bresse», — *Pais de Bresse*, 1561 (Cartul. de Bourg, n° 171). — *Le Pays de Bresse*, 1734 (Descr. de Bourgogne); — ou simplement «la Bresse», — *Johannes, dominus de Challes, gubernator Breyssie*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 406).

Les sires de Bâgé faisaient administrer leur terre par un bailli dont les attributions judiciaires furent de très bonne heure dévolues à un juriste de profession. — *Apud nos vel baillivos nostros*, 1150 (Cartul. de Bourg, n° 1). — *E. de Espeyse, juges de la cort de Baugia*, 1265 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 15). — *Domino Petro, domino de Castellione, militi baillivoque suae terrae Baugiaci, et magistro Guillelmo de Sancto Germano iudici suo ejusdem terrae*, 1290 (Cartul. de Bourg, n° 6). — *Curia Baugiaci*, 1292 (Cartul. lyonn., t. II, n° 836). Au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, le siège du bailliage de Bresse fut transféré de Bâgé à Bourg et son ressort, à partir de cette époque, s'augmenta au fur et à mesure des conquêtes que faisait la maison de Savoie sur la rive droite de l'Ain, «en deça de l'Ain», *citra Yndis fluvium*.

— *Baillivus terrae Baugiaci*, 1290 (Cartul. de Bourg, n° 6). — *Baillivus in terra Baugiaci et Cologniaci*, 1294 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444 f° 1 v°). — *Baillivia Burgi*, 1314 (arch. du Rhône, Laumusse: Teyssonges, chap. I, n° 7). — *Baillivus et judex de Burgo in Breyssia*, 1314 (Cartul. de Bourg, n° 14). — *Judex terrae Baugiaci, Vallisbonae et citra Yndis fluvium pro Amedeo, comite Sabaudiae*, 1373 (Cartul. de Bourg, n° 20). — *Baillivus Breyssiae, Dumbarum et Vallisbone ac baroniae de Villariis*, 1426 (Bibl. Dumb., compl., p. 87). A l'origine, on ne pouvait appeler des sentences du juge de Bresse qu'au conseil du prince qui n'avait pas de siège fixe; en 1391, le comte Amédée VII créa, à Bourg, un juge des appellations de Bresse qui connaissait non seulement des sentences du juge ordinaire ou *juge mage*, mais aussi de celles du bailli et du châtelain. —

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

65

Si *ab iudicis ordinarii sententia contingent appellari, hujusmodi appellatio coram iudice nostro causarum appellationum Breysiae ventilan debeat.* — *Item quod ab ordinationibus et injunctionibus baillivi Breysiae et castellani Burgi... appellari possit ad iudicem nostrum ordinarium Breysiae vel iudicem causarum appellationum Breysiae, 1391* (Cartul. de Bourg, n° 34). — *Juge mage de Bresse, 1579* (*ibid.*, p. 594). — *Juge d'appel de Bresse, 1583* (Brossard, *ibid.*, p. 597).

Au mois de juillet 1601, Henri IV créa, à Bourg, un siège présidial auquel devaient ressortir toutes les appellations des juridictions subalternes «tant du pays de Bresse que de ceux de Bugey, Verromey et Gex, le tout sous le ressort du Parlement de Bourgogne séant à Dijon». — *Lieutenant général, civil et criminel aux bailliage de Bresse et siège présidial de Bourg, 1707* (arch. de l'Ain, H 839, f° 42 v°).

Malgré cet édit, les seigneurs en possession du double degré de juridiction continuèrent à prétendre que les décisions de leur juge d'appel ressortissaient nûment au Parlement de Dijon, tout au moins pour les matières ne rentrant pas sous le premier chef de l'édit des Présidiaux; les officiers du bailliage de Bresse prétendaient le contraire; la contestation s'éternisa et ne fut définitivement tranchée en faveur de ces derniers, qu'à la veille de la Révolution.

En 1789, la Bresse formait le huitième bailliage principal du Gouvernement de Bourgogne; ce bailliage renfermait 196 communautés et comptait 133,014 habitants; il était limité, au levant par le comté de Bourgogne et par la rivière d'Ain, au midi par le Rhône, au couchant par la Saône, au nord par la Bresse Chalonnaise et la baronnie de Romanay; la Dombes, principauté de fio paroisses, s'y trouvait enclavée.

La Bresse était régie par le droit écrit, à l'exception de certaines matières qui continuèrent, après l'annexion à la France, à être réglées par les statuts de Savoie.

La Bresse était divisée en châtellenies ou mandements dont le nombre s'était accru, comme de raison, au fur et à mesure des conquêtes de la maison de Savoie. Voici, d'après le «procès-verbal de la réduction des pays de Bresse, Bugey et Verromey à l'obéissance du roy François I<sup>er</sup>», quelles étaient, en 1536, les châtellenies domaniales de Bresse : Bourg, Treffort, Montdidier (Jura), Jaseron, Ceyzériat, Montluel, Miribel, Bâgé, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Châtillon-

sur-Chalaronne, Pont-d'Ain et Pérourges. En 1734, le nombre des châtellenies ou mandements de Bresse avait été porté à 25 (Descr. de Bourgogne, p. 317).

Sous la domination de la maison de Savoie, la Bresse était un pays d'États; aucune levée de deniers ne pouvait se faire, sans avoir été votée, au préalable, par les députés de la noblesse, du clergé et du tiers. — *Amé VII, en l'an 1403, convoqua les trois Etats de ses pays deça les Monts, en la ville de Genève, pour avoir la deniers gros par feu* (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, chap. 19). Après l'annexion définitive à la France, la Bresse fut réduite à la situation de Pays d'Élection. La taille et les impositions jointes étaient fixées chaque année par le roi et le rôle des Élus venait à répartir l'impôt entre les différents mandements du Pays de Bresse. L'Élection de Bourg ressortissait au Parlement de Dijon, faisant fonctions de Cour des Aides. En vertu d'un arrêt du Conseil d'État du 14 juin 1612, les tailles étaient personnelles et domiciliaires pour les résidents en la province, et réelles pour les forains.

Dans l'ordre militaire, la Bresse formait avec le Bugey et le Pays de Gex une Lieutenance générale au Gouvernement de Bourgogne, laquelle comprenait douze gouvernements particuliers : Bourg, Montluel, Pont-d'Ain, Châtillon-les-Dombes, Pont-de-Veyle, Belley, Seyssel, le Fort de Pierre-Châtel, le Pont de Chanas et Lavour, le Pont d'Arlod, le Fort de l'Écluse et Gex.

BRESSE, anc. fief de la châtellenie de Bourg. — *Le fief de Bresse, à cause de Bourg, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 34).

BRESSE (PRE-DE-), pré, c<sup>ne</sup> de Grièges.

BRESSE (L<sup>a</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Lent.

BRESSE (L<sup>a</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyssard.

BRESSIEUX, anc. localité habitée, aj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Breysiou, 1429* (arch. de la Côte-d'Or, B. 847, f° 47 v°).

BRESSOLLES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Breissola, 1176* env. (Guigue, Docum.de Dombes, p. 46). — *Breysola, 1221* (Cart. lyonn., t. I, n° 174). — *Breysola, 1492* (pouillé du dioc. de Lyon; f° 23 v°). — *Breysolle, 1670* (enquête Bouchu). — *Bressolle, 1734* (Descr. de Bourgogne). — *Breissolaz, XVIII<sup>e</sup> s.* (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f° 10 v°). — *Bressoles, an x* (Ann. de l'Ain). — *Bressolles, 1808* (Stat. Bossi, p. 172). En 1789, Bressolle était une communauté du

- bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Montluel.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Marcellin; l'abbé de l'Île-Barbe présentait à la cure. — *Ecclesia Sanctorum Marcellini et Petri in Bressola*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans Bouquet, t. IX, p. 702, d'après les Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64). — *Eglise paroissiale : Saint Marcellin de Breyssolaz*, 1613 (visites pastor., f° 67 v°).
- En tant que fief, Bressolle était de la mouvance des seigneurs de Montluel qui en firent hommage, en 1317, aux dauphins de Viennois. Le traité de 1355 fit passer Bressolle, avec toute la seigneurie de la Valbonne, dans le domaine des comtes de Savoie. La justice s'exerçait au bailliage de Bourg.
- A l'époque intermédiaire, Bressolles était une municipalité du canton et district de Montluel.
- BRESSON, f., c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- BRET, usine et moulin, c<sup>ne</sup> d'Âtignat.
- BRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- BRET (SUR-LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- BRET (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- BRET (LE GRAND et LE PETIT), fermes, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- BRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- BRETAUDIÈRES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- BRETENYE, anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — *Molendinum de Bretenye, apud Sanctam Crucem*, 1255 (Bibl. Dumb., t. II, p. 133).
- \*BRETIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Bretiry*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 3).
- BRETIGNY, h., c<sup>ne</sup> de Preveissin. — *Britignie*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 34 r°). — *Britigner*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f° 18 r°). — *Britigniez*, 1528 (*ibid.*, B 1157, f° 102 r°). — *Britigny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BRETONNIÈRE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Preveissin. — *Brotoneres*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 215 v°). — *Brotonnière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BRETONNIÈRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Li Bretoneri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 5 v°). — *La Haute Bretonnière et la Basse Bretonnière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BRETOUZE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.
- BRETS (LES), f., c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard.
- BREUIL (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.
- BREUIL (LE), c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *De Brolio de Cerdone*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 91 r°).
- BREUIL (LE), châ, et f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- Avant 1789, Le Breuil était un fief avec château, de la mouvance des souverains de Dombes.
- *Les fiefs de Buisson et de Breuil*, 1749 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 195).
- \*BREUILLE (LA), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Nemus de la Bruelly*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 21 r°).
- BREVDAND, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- BREVASSIN, h., c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Brovarcin*, 1236 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 108). — *Brevassin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post.).
- BREVE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Crans. — *Brevoz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Au Brève*, 1847 (stat. post.).
- BREVET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.
- BREVETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.
- BREVETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Au terroir de Saint Jullien, lieu dit en la Brevettaz*, 1745 (titres de la famille Philipon).
- BREVIÈRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- BREYON (LE), ruiss., affl. de l'Albarine, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert; parcours: 4,500<sup>m</sup>. — *Fontes reperierunt irriguos, inter quos unum invenientes maximum. Bebronae indiderunt nomen*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani 1,6, AA. SS., 1 jul., I, p. 50 D).
- BREYON, étang, à ou près Crans. — *Stagnum de Brevoine*, 1250 (Bibl. Dumb., t. II, p. 65).
- BREYONNES (LES), écart et étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- *Les Breyonnes*, 1236 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 108). — *Brevannes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- BREYDEVENT, h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Breydevant*, VIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Breydevent*, 1843 (État-Major).
- BREZ (LE), grange, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.
- BREZIN (LE BIEZ-DE), ruiss., affl. du Furans. — Voir *Broisin*.
- BRIANDAS, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *\*Brigendatis*. — *Briandas*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 119). — *Briandas*, 1567 (*ibid.*, t. I, p. 482).
- Briandas était une seigneurie, en toute justice et avec château fort, de la mouvance des souverains de Dombes, possédée, au xv<sup>e</sup> siècle; par les Briandas, gentilshommes de Beaujolais. Les Leviste, qui l'acquiert à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, la firent unir à leur comté de Montbriand.
- BRIANDES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey.
- BRIANDIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Briandiery*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 16 r°).
- BRIBANNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

- BRIDOUX, écart et étang, c<sup>ne</sup> de Romans.
- BRIE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- BRIEL, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Briel*, 1497 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>).
- BRIET, f., c<sup>ne</sup> de Servas.
- BRINANS, localité disparue, à ou près Saint-Sorlin. — *Via tendens de Sancto Saturnino versus Brinans*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- BRINGUES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- BRINSES (LES), dom., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- BRIOD, ou BRIORD, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — *Briord et par adoucissement de langage Briord ou Brioud*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. a6). — *Brioude*, 1875 (Guigue, Topogr. histor., p. 55).
- Dans l'ordre féodal, Briod ou Briord était un lief sans justice du bailliage de Bourg. Ce fief portait, au XIV<sup>e</sup> siècle, le nom de Bochailles, et appartenait à des gentilshommes qui lui avaient emprunté leur nom ; il entra, au XV<sup>e</sup> siècle, dans la famille de Briord qui lui imposa le sien.
- BRION, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Villa de Brione*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 77 r<sup>o</sup>). — *Brion*, 1394 (*ibid.*, B. 813, f<sup>o</sup> 5).
- En 1789, Brion était un village de la paroisse de Géovreissiat, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Montréal. Son érection en paroisse, sous le vocable de saint Denis, date de 1851.
- En tant que seigneurie, Brion appartenait, en 1090, aux sires de Coligny de qui il passa, un siècle plus tard, aux sires de Thoire, par suite du mariage d'Alix de Coligny avec Humbert II, sire de Thoire. A la mort du dernier sire de Thoire-Villars, la terre de Brion entra dans la mouvance des comtes de Savoie; elle fut, par la suite, érigée en baronnie avec, comme dépendances, Géovreissiat et partie d'Izernore. — *Castrum Brionis*, 1090 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 34).
- BRION, écart, c<sup>ne</sup> de Longecombe.
- BRIORD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — III IORATENSES, sur un fragment d'autel trouvé à Briord (C.I.L.XIII, 2464). — *Briort*, 1150 env. (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 33). — *Brihort*, 1150 env. (*ibid.*). — *Brior*, 1288 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *De Briordo*, 1355 (*ibid.*, B. 796 f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Briord*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).
- En 1789, Briord était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyond, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Jean-Baptiste ; le droit de présentation à la cure, qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, aux évêques de Belley, passa depuis lors aux archevêques de Lyon. — *Briort*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, il existait une abbaye à Briord; cette abbaye, bien que située au diocèse de Lyon, dépendait des évêques de Belley. — *In episcopatu lugdunensi... abbatia Briortii*, XI<sup>e</sup> s. (Estiennot, Antiquitates, p. 123 et 418).
- Dans l'ordre féodal, Briord était une dépendance de la seigneurie de Saint-André-de-Briord.
- A l'époque intermédiaire, Briord était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.
- BRIORD, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — Voir BRIOD.
- BRIQUET, écart, c<sup>ne</sup> de Bourg.
- BRISQUET (LE), ruiss., affl. du Rhône.
- BRISQUET, f., c<sup>ne</sup> de Léaz.
- BRIVAZ OU BRIVE (LA), torrent; naît au sud du massif de la Morgne, traverse Marchamp, Seillonas et Briord, et va rejoindre le Rhône à Montagnieu, après un parcours de 10 kilomètres. — *Aqua de Briva*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).
- BRIVES, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- BROCES, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — Voir BROSSES.
- BROCES (LES), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Nemus de les Broces*, 1236 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 108).
- BROCES OU BROSE, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *La seigneurie de Broces*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 106).
- Broces ou Brosse était une seigneurie en toute justice du fief de Bâgé qui fut annexée, vers 1560, à la seigneurie de Sandrans.
- BROCETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En la Broceta*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13). — *En la Broyceta*, 1325 env. (*ibid.*).
- BROCHERS, lieu dit, à ou près Lagnieu. — *Essartum de Brochiers*, 1256 (arch. de l'Ain, H 307).
- BRODIER, localité détruite, à ou près Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Decima de Broder*, XII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 361).
- BRODY, h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Brodi*, XVIII<sup>e</sup> s. (Casini).
- BRODY, m<sup>on</sup> is., c<sup>on</sup> de Romans.
- BROGNET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.
- BROGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Apud Brognins*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 97 v<sup>o</sup>); 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>). — *Apud Brogninum*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 215 v<sup>o</sup>).
- BROILLAT, f., c<sup>ne</sup> de Montréal.



\*BROILLE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Brolea*, 1550 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 72).

BROISELANT, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Crottet.

BROISIN (LE), ruiss., affl. du Furens. — *Bief de Brezin*, 1875 (Guigue, Topogr. histor.).

BRONAS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment.

BRONDELLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.

BRONDELIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

BRONDIERE (LA GRANDE et LA PETITE), hameaux, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

BRONA, anc. village et fief, c<sup>ne</sup> de Villette. — *Brauna*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 238). — *Broanna*, 1255 (Bibl. Dumb., t. II, p. 132). — *Bronna*, 1354 (arch. de l'Ain, H 300). — *Apud Brona*, 1497 (arch. du château de Richemont).

Le village de Brona a disparu vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle ; il paraît avoir été situé sur l'emplacement et dans le voisinage de Gravagneux.

Son église, dédiée à saint Étienne, n'avait plus, au XV<sup>e</sup> siècle, que le titre de chapelle. — *Violetum tendens de Feugeria apud capellam Sancti Stephani de Brona*, 1446 (arch. du châ. de Richemont). — *Il y a là Villette une église nommée Brône, où il y avait ci-devant des religieuses*, 1666 (enq. Bouchu). L'église de Brona fut abandonnée en 1752.

Le fief de Brona ou Brône était possédé au XIII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom; il fut uni, vers 1280, à celui du Vernay dont il suivit dès lors le sort. C'était une dépendance de la seigneurie de Richemont. — *Sofredus de Brauna*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H. a38).

— *Pars honorum loci et poypiae de Brona pertinentium domino du Vernay*, 1513 (arch. du châ. de Saint-Maurice-de-Rémens). — *Le village et fief de Bronna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 126).

— *Les seigneuries du Vernay et de Brona*, 1756 (L'abbé Marchand, *Etudes archéol.*, pièces justif., n°5).

BRONA (FONTAINE DE), c<sup>ne</sup> de Villette. Cette fontaine est l'objet d'un culte dont l'origine paraît remonter à l'époque celtique. C'est dans son voisinage que fut construite l'église de Brona, où se trouvait une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié dont le culte était associé à celui de la fontaine.

BRONA (LE BIEF-DE), affl. du Brunetan, c<sup>ne</sup> de Villette.

BRONE, f., c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *Brosna*, 1513 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 71). — *Brosne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BROSSE OU BROCES, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Broces*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr.,

p. 21). — *Apud Brocias*, 1289 (*ibid.*). — *La Brosse*, 1497 (terr. des Chabeu, f° 84). — *Brosse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Brosse ou Broces était un fief sans justice, avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé, possédé originairement par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Hugo de Broces, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 17).

BROSSE (LA), ancien fief, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *La terre de Brosse*, 1739 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 196).

La terre de Brosse fut érigée en fief, en 1735, par le duc du Maine, souverain de Dombes.

BROSSE (LA GRANDE et LA PETITE), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *La Broci*, 1324 (terr. de Peyzieux).

BROSSE, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — Voir BROCES.

BROSSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vandeins.

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> du Bourg-Saint-Christophe.

— *De Brossiis*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 5 r°). — *Brocia*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29). — *Brossia*, 1388 (*ibid.*).

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BROSSES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Frans. — *Broces*, 1264 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 161).

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Leyment.

BROSSES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.

BROSSES (LES), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-André-do-Corcy.

— *Nemus de les Broces*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 36 r°). — *Nemus de Brociis*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 37 v°).

BROSSES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Les Brosses dudict Torna*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-M., f° 159).

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

BROSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

BROTTEAU-DE-GIRON (LE), pâture, c<sup>ne</sup> de Loves. — *Brotellum de Gyron*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul do Lyon, p. 93).

BROTTEAUX (LES), pâture, c<sup>ne</sup> de Beynost. — *Iter tendens de Sancto Mauricio de Beyno ad Brotellos de Beyno*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 141).

BROTTEAUX (LES), f. et prés, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

BROU, faubourg de la ville de Bourg. — *Brovii saltus*, X<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse, p. 26, d'après Fustaller). — *Brou*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91). — *Brouz*, 1512 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 551). — *Broz*, 1579 (*ibid.*, p. 595). — *Prioratus Brovii*, 1671 (Bénéficia

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

69

- dioc. lugd., p. 259). — *Broux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Brou, dont la création remonte à l'époque gallo-romaine, précéda comme centre de population le *castrum* burgonde de Bourg, mais du jour où les comtes de Savoie eurent fait de Bourg la capitale administra live de la Bresse, Brou déclina rapidement; au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, ce n'était déjà plus qu'un village. — *Villagium de Brou*, 1418 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 138).
- Ce village n'en resta pas moins, pendant un siècle encore, la paroisse de Bourg qui n'avait alors qu'une chapelle rurale dédiée à Notre-Dame. L'église de Brou, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était dédiée à saint Pierre; l'abbé d'Ambronay présentait à la cure. — *Parrochia ecclesiae S. Pétri de Brou*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91). — *Ecclesia parochialis Beati Petri de Brou*, 1464 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 356). En 1505, le pape Jules II érigea la chapelle Notre-Dame de Bourg en église paroissiale, au lieu et place de Saint-Pierre de Brou.
- BROU (ÉGLISE DE), monument historique, c<sup>ne</sup> de Bourg. Dans la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, Gérard, évêque de Mâcon, avait fondé à Brou un prieuré qui dépendait de l'abbaye d'Ambronay; c'est sur l'emplacement de ce prieuré que Marguerite d'Autriche, veuve du duc de Savoie Philibert le Beau, fit élever, sous le vocable inattendu de saint Nicolas de Tolentin, la merveilleuse église où reposent, dans des tombeaux d'un art et d'une richesse incomparables, le duc Philibert, sa mère, Marguerite de Bourbon et Marguerite d'Autriche elle-même. — *Prioratus S. Pétri de Brou, ordinis Sancti Benedicti*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 175). — *Coenobium Brouviense*, XVI<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse, p. 26, d'après Ménard). — *Conventus S. Nicolai de Tolentino de Brouz*, 1512 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 551).
- BROUILLARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.
- BROUILLAT, h., c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Brullia*, 1894 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 7). — *Brulliaz*, 1484 (*ibid.*, B 824, f<sup>o</sup> 334 r<sup>o</sup>). — *Bruliaz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 144 r<sup>o</sup>). — *Bruliat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Brouillat*, 1847 (stat. post.).
- BROUILLAT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Ou Broilliat*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- BROUILLATTES (LES), f., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- BROUILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Curtafond.
- BROVASSIN. — Voir BREVASSIN.
- BROVIERE, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- BROVIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- BROVONNES (LES), étang de 109 hectares, c<sup>ne</sup> de La Peyrouze, Monthieux et Saint-Marcel.
- BROVY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- BROYAT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- BROYERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Ville. — *La Brozyr*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 169).
- BROYERE (LA), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *La Brozyr*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- BROYERE (LA GRANDE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Broiere, vilaige paroissien de Saint Jean des Aventures*, 1573 (arch. de l'Ain, H 814, f<sup>o</sup> 323). — *La Broyere*, 1630 (*ibid.*, H, 816).
- BROYERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *La Broyeri*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Brueria*, 1289 (*ibid.*, pr. p. 21).
- \*BROYEREE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Broyerata*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- BROYERES (LES GRANDES et PETITES), hameaux, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Les Broyses*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Communitas Broeriarum*, 1402 (*ibid.*, H 928, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>). — *En les Grandz Broeres*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 50). — *Grandes et Petites Broieres* (Cassini).
- BROYERES (LES), c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Les Broyeres de Cormaignod*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>).
- BROYERETTES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Les Broyeretes*, 1410 env. (terre de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *Les Broeretes*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>).
- \*BROYSELLE, localité disparue, à ou près Crottet. — *A. de Broyselan*, 1337 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, c. 22). — *Versus Bruyselan*, 1337 (*ibid.*, c. 46).
- BRUCIACUS, anc. villa gallo-romaine qui était située au territoire de Saint-Genis-sur-Menthon. — *In Lugdunensi pago, in villa Bruciaca*, 927-942 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 323). — *In agro Cosconiacense, in villa Brociaco*, 967 (*ibid.*, t. II, n<sup>o</sup> 1224).
- BRUCINS, localité disparue qui était située dans le pays de Gex. — *In comitatu Equestrico, in villa Brucins*, 1000 env. (Mallet, Chart, inéd., n<sup>o</sup> 3).
- BRUEIL (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Pa du Brueyl*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B. 573).
- BRUEIL BRUEILLES ou , ancien village, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *In villa Broalias, in pago Lugdunensi*, 927-942 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 329). — *Bruil*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n<sup>o</sup> 4143). — *Brueille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. I, p. 265).

- Le village de Brueilles fut donné, en 1097, par Eudes d'Albucinia et Oyend de Jayat au doyenné de Montberthoud, obéance de Cluny.
- BRUEL, localité disparue, à ou près Dompierre-de-Chalamont. — *Jocerandus del Bruel*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 95).
- BRUEL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Bruex*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 14). — *Bruel*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 5). — *Apud Brolium*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, s<sup>o</sup> 174 v<sup>o</sup>). — *Bruel, parrochie Sancti Desiderii Ouciaci*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>).
- BRUELS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- BRUINE (PORT DE LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.
- BRUIRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- BRUNE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- BRUNET (LE), ruiss., afl. de la Veyle.
- BRUNET, h. et étang, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- BRUNET, écart, c<sup>ne</sup> de Montluel.
- BRUNETAN (LE), ruiss., afl. de l'Ain, coule sur le finage de Villette.
- BRUNIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Loyes.
- BRUNO, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-de-Renon.
- BRUNO, h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- BRUTORIA VILLA, nom primitif de Dompierre-de-Chalamont. — *Unus mansus in pago Lugdunense atque varrochia de capella que est Beati Petri, in Brutoria villa*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 511).
- BRUX, h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- BRUYDOUR, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *El Bruydour*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 66).
- BRUYERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- BRUYERE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Bruieria*, 1176 env. (Biblioth. Dumb., t. II, p. 44). — *La Bruvery*, 1280 (*ibid.*, t. I, p. 184). — *La Bruere, entre Riortier et Saint Bernart d'Anse*, 1351 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 339). — *Brueria*, 1391 (Bibl. Dumb., t. I, p. 312). — *La Bruyere en Dombes*, 1665 (Mesures de l'Ile-Barbe, t. II, p. 261).
- Avant 1789, il y avait, à la Bruyère, un prieuré de Bénédictines, sous le vocable de la Sainte-Vierge, qui avait dépendu, à l'origine, de l'abbaye d'Ambronay. Ce prieuré fut uni, en 1653, à celui de Blyes, puis, en 1740, au chapitre des dames de Neuville. — *Monasterium Beatae Mariae de Brueria*, XII<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. II, p. 44).
- BRUYERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- BRUYERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- BRUYERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cordieux. — *La Brueri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Mansus de Bruyeria, in parrochia de Corzieu*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>TM</sup> de Joyeux.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- BRUYERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- BRUYERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- \*BRUYETIERRE (LA), anc. mas, à ou près Savigneux. — *Mansus de Bruierteri*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).
- BUAILLES, h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- BUANDIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vaux.
- BUAZ, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lavours.
- BUBLANNE, section de la c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud. — *Bublanna*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 5g). — *Villa Publana*, 1338 (Chevalier, Inv. des Dauphins, p. 184). — *Bublanc*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 3g). — *Bublanne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Avant la Révolution, Bublanne était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Varambon.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Georges et était une annexe de celle de Châtillon-la-Palud : le prieur de Villette en était collateur. — *Boblan[a], capella*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Parrochia de Pubiens et de Castellione*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 132, d'après un vidimus du XIV<sup>e</sup> s.). — *Bublanc, annexe de Châtillon-la-Palud; patron : S. Georges*, 1654-1655 (visites pastorales).
- Dans l'ordre féodal, Bublanne dépendait de la baronnie de Châtillon-la-Palud. En 1275, Girard de la Palud reconnut que cette terre était du fief des sires de Beaujeu; elle passa par la suite sous la suzeraineté des dauphins de Viennois, puis, en 1355, sous celle des comtes de Savoie. La justice s'exerçait à Bourg.
- BUBLANNE (LE BIEZ-DE-), afl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Bublanne.
- BUCHAILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

- BUCHECOTE (LA), anc. porte de Montluel. — *Porta de Buschicota*, 1276 (Bibl. Dumb., t. II, p. 203).
- BUCHEFER, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Molare de Buschifer*, 1275 (arch. de l'Ain, H. 222). — *Buchifert*, 1364 (*ibid.*, H. 939, f° 37 r°).
- BUCHÉPOHÈRE (LA), anc. mas, à ou près Bâgé-la-Ville. — *Mansus de la Buschipoteri*, 1230 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 2).
- BUCHER (LE), f., c<sup>ne</sup> de Ghavannes-sur-Reyssouze.
- BUCHET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Territoire de Buchet*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 39).
- BUCHEZ, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- BUCHIANNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Certines.
- BUCHIFER, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- BUCLAS, f., c<sup>ne</sup> de Luthézieu.
- BUCLAS (LE), f., c<sup>ne</sup> du Plantey.
- BUCLÉ-LOUP, précipice, sur la c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- BUCLÉ-LOUP, fermes, c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- BUDIAN, f., c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- BUELE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Frans.
- BUELLAS ou BUELLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Bodella*, 1059 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, pr., p. 312). — *Budella*, 1190 env. (Cartul. lyonn., t. I, n° 62). — *Boella*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 9). — *Buella*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Buela*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43). — *Buelle ou Buellas*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Buelle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 154). — *Buellaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1808 (Stat. Bossi, p. 63).
- Avant 1790, Buellas était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était dédiée à saint Martin; l'abbé de Tournus présentait à la cure. Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, les religieux de cette abbaye avaient un prieuré à Buellas. — *In pago Lugdunense aecclesiam quae est in honore Sancti Martini*, 994 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2265).
- *Ecclesia Sancti Martini de Butella*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, pr., p. 4 00).
- *Prioratus de Budella*, 1190 env. (Cartul. lyonnais, t. I, n° 62).
- Dans l'ordre féodal, Buellas était une dépendance de la terre de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faisait partie de la seigneurie de Corgenon.
- A l'époque intermédiaire, Buellas était une municipalité du canton et district de Bourg.
- BUENANS, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalarnon. — *Boe-*
- nenes*, var. *Boenens*, 984 (Cartul. lyonn., t. I, n° 9).
- *Buenens*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°).
- *Buennens*, 1324 (terr. des Peyzieux). — *Buinan*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Buenant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Buenens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 131 et 35).
- Avant 1790, Buénans était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Châtillon-les-Dombes, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était dédiée à saint Martin; le chapitre de l'église métropolitaine de Lyon en était collateur. C'était la mère-église de Châtillon. — *Ecclesia de Boenens*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n° 9). — *Ecclesia de Buenens et Chastellionis Dombarum*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°). — *Buenans, mère église de Chastillon*, 1656 (visites pastorales, f° 272).
- En tant que fief, Buénans était de la mouvance des sires de Bâgé. La haute justice appartenait anciennement aux seigneurs de Mézériat qui la vendirent, en 1287, à Guy de Saint-Trivier-en-Dombes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Buénans était l'un des membres du comté de Châtillon.
- BUENC OU BUHENC. — Voir BOHAN.
- BUET, h., c<sup>ne</sup> d'Arbigny.
- BUFFIÈRES, ancien fief, c<sup>ne</sup> de Serrières de Briord. — *Domus fortis de Bufreyres* (corr. *Buffreyres*), 1337 (Chevalier, Invent. des arch. des dauphins de Viennois, p. 184). — *Buffières*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 42).
- Fief avec maison forte de la mouvance des seigneurs de la Tour-du-Pin.
- BUFFLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- BUGE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bellignat. — *En la Bugy*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 378 r°).
- BUGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Buges*, 1369 (arch. de l'Ain, H. 1). — *Bouge*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 42). — *Beuge*, 1746 (*ibid.*, H 25).
- BUGEY, anc. province du duché de Savoie, unie, en 1601, à la Généralité de Bourgogne. — *Bellicensis de Bellicium* «Belley». — *Terra de Beuzois*, 1195 env. (Guigue, Cartul. de Beaujeu, p. 51); 1263 (Arch. nat, P 1366, c. 1487). — *Beugesium*, 1294 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 240). — *Byougesium*, 1303 (*ibid.*, t. IX, p. 213). — *Beugeys*, 1372 (Guichenon, Savoie, pr., p. 226). — *Terra Beugesii*, xv<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 357). — *Beugeis*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 177 r°). — *Beugey*, 1613-1614 (visites pastor., f° 121 r°). — *Pays*

de *Beugeys*, 1633 (arch. de l'Ain, H 358). — *Bugey*, 1722 (arch. de l'Ain, H 358).

Le Bugey correspondait à l'ancienne circonscription du vicus de Belley, qui, comme son voisin le vicus de Genève, fut érigé, par la suite, en diocèse, puis en comté. — MATRI DEUM ET ATTINI CUPIDINES II APRONIOS GEMELLINCS TESTAMENTO LEGAVIT VICANIS BELLICENSIBUS, II<sup>e</sup> OU III<sup>e</sup> S. (Corpus Inscr. Latin., t. XIII, n° 2500). — *Vincentius episcopus ecclesiae Belisensis*, 567 ou 570 (Maassen, Concilia, p. 141, l. 3). — *Ex parte Bellicensis Castris*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domiliani, AA.SS., 1 jul.). — *Comitatus Belicensis*, 861 (D. Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Comitatus Bellicensis*, 1031-1045 (Philipon, Origines du dioc. et du comté de Belley, p. 175). — *Amedeus, comes Belicensium*, 1045 (*ibid.*, p. 177).

Le diocèse ou comté de Belley s'étendait sur les deux rives du Rhône, aux départements actuels de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie. La partie du Bugey située au département de l'Isère dépendait, au moyen âge, du Viennois savoyard ; elle fut réunie à la France par le traité de Paris de 1355 ; celle située au département de l'Ain le fut par le traité de Lyon de 1601 et l'on prit, à dater de cette époque, l'habitude de la désigner sous le nom de *Bugey de France*, pour la distinguer du *Bugey de Savoie* qui ne fut définitivement réuni à la France qu'en 1860. — *In comitatu Belicensi, in agro vel villa cui vocabulum est Tresia, cum ecclesia in honora beati Mauricii dicata* Traize, c<sup>on</sup> d'Yenne, Savoie), 993-1000 (Philipon, Orig. du dioc. de Belley, p. 165). — *In pago Belicensi, in agro Vesoroncensi, in villa quae vocatur Calliscus* (Vézeronce, c<sup>on</sup> de Morestel et Chalet, c<sup>on</sup> la Bâtie-Divisin, c<sup>on</sup> de Saint-Geoire, Isère), 993-1000 (*ibid.*). — *In comitatu Belicensi, in pago vel in villa Sancti Genesii* (Saint-Genis-sur-Guier ou d'Aoste, Savoie), 1023 (*ibid.*, p. 170). — *Châtellenies de Bugey* : 8<sup>o</sup> *Seyssel*, 9<sup>o</sup> *Yenné*, 10<sup>o</sup> *Saint-Genis-d'Aoste*, 12<sup>o</sup> *le Pont-de-Beauvoisin*, 1536 (Procès-verbal de l'annexion des pays de Bresse, Bugey et Valromey, à la France, dans Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 55). — *Bugey de France*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 869 et 925, cotes).

Le nom de Bugey qui ne s'appliquait, à l'origine, qu'aux seuls pays compris dans les limites du diocèse de Belley, s'étendit, au fur et à mesure des conquêtes de la maison de Savoie, à tous les pays situés entre le Rhône et l'Ain, y compris le Valromey, la Michaille et la Terre de Nantua qui

se défendaient encore au XVI<sup>e</sup> siècle de dépendre du Bugey. — *Mandement de Mataffellon, bailliage de Beugeys*, 1563 (*ibid.*, f° 190 r°). — *Billie en Beugeys*, 1563 (*ibid.*, f° 21 r°). — *La Servette* [paroisse de Leyment], *au pays de Beugeys, en Savoye*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 158 r°). — *Nantua en Bugey*, 1723 (arch. de l'Ain, C 389).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le Bugey propre ainsi que les pays situés entre l'Ain et le Jura, au diocèse de Lyon, étaient administrés par le bailli du Viennois savoyard. Vers la fin de ce même siècle, on voit apparaître un bailli spécial pour le Bugey, la Novalaise et les pays du diocèse de Lyon dont on vient de parler. C'est à la même époque que l'administration de la justice fut confiée à un officier particulier ou juge mage, dont le siège fut fixé successivement à Saint-Rambert, à Rossillon et à Belley, et dont la juridiction finit par s'étendre sur tous les pays qui forment aujourd'hui les arrondissements de Belley et de Nantua. — *J. de Castellano miles, bayllivus et judex in Viennesio, pro Philippo comite Sabaudie*, 1272 et 1282 (Cartul. lyonn., t. II, n° 772 et 776, jugement rendu pour les Chartreux de Portes contre les moines de Saint-Rambert). — *B. Draconus, judex in Viennesio, Novalesia et Beugesio*, 1291 (*ibid.*, t. II, n° 830). — *Amedeus, comes Sabaudie, dilectis ballivo et judici suis Beugesii*, 1296 (*ibid.*, t. II, n° 841). — *Judex Beugesii, Novalesia et apud Sanctum Regnebertum Jurensem*, 1320 (arch. de l'Ain, H. 276). — *Patria et baillivatus Beugesii*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 769). — *Judicatura Beugesii, Novallesie, Veromesii et Tare Montante*, 1471 (arch. de l'Ain, H 357).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le bailliage de Bugey était divisé en treize châtellenies ou mandements : Rossillon, Saint-Rambert, Saint-Germain, Châteauneuf-en-Valromey, Saint-Martin-du-Frêne, Montréal, Mataffellon, Seyssel, Yenne, Saint-Genis, Ballon, le Pont-de-Beauvoisin et Poncin (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 55). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce bailliage, diminué du Bugey de Savoie, ne comptait plus que dix châtellenies. En 1789, le bailliage de Bugey comprenait 195 comunautés, avec une population totale de 110,925 habitants.

C'était le neuvième bailliage principal du Gouvernement de Bourgogne : il y avait juge ordinaire et juge d'appel. Les sentences de ce dernier ressortissaient, par appel, au présidial de Bourg qui en connaissait, suivant les cas, en dernier ressort, ou à charge d'appel au Parlement de Dijon.

— *In majori curia Beugesii*, 1577 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 345).

L'annexion fit perdre au Bugey la situation de pays d'Etats dont il jouissait sous la maison de Savoie, pour le transformer en pays d'Élection. Un édit de mars 1601 créa une élection à Belley et une autre à Gex, mais, en 1605, un nouvel édit réunit ces deux élections en une seule, sous le titre d'Élection de Belley. — *En l'eslection nouvellement établie à Bellay, ou ressortissent les pays de Beugey et Valromey et le bailliage de Gex*, 1605 (arch. de la Côte-d'Or, B 770). — *En l'élection de Bugey et Gex*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. ko). — *L'élection de Beugey*, 1661 (arch. de l'Ain, H 358).

Le Bugey forma une subdélégation de l'Intendance de Bourgogne, sous le nom de subdélégation de Belley, jusqu'en 1777, époque à laquelle on en démembra le Haut-Bugey pour en former une subdélégation particulière, sous le nom de subdélégation de Nantua. Les circonscriptions de ces deux subdélégations correspondaient respectivement à celles des arrondissements de mêmes noms.

BUGEY (LE BAS<sup>s</sup>), nom donné, à partir du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, à la partie méridionale de l'arrondissement de Belley ainsi qu'au canton de Poncin, arrondissement de Nantua. — *Le Valromey, les environs de Belley, le Bas-Bugey*, 1808 (Stat. Bossi, p. 9). — *Les vins du Valromey et des environs de Belley, ceux du Bas-Bugey*, 1808 (*ibid.*, p. 10). — *La région qui s'étend au-dessous de la faille d'Ambérieu et au pied de la chaîne du Grand-Colombier est le Bas-Bugey*, 1885 (Géogr. de l'Ain, p. 58).

BUGEY (LE HAUT<sup>s</sup>), nom donné improprement, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la portion occidentale de l'arrondissement de Nantua et à la portion septentrionale de l'arrondissement de Belley.

BUGEY (LE), section cadastrale de la commune de Saint-Benoît.

BUGEYSIEN, habitant du Bugey. — *Les Bressans et les Bugésiens*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, chap. 3). — *Noels Bressans... suivis de six noels Bugistes*, 1845 (éd. Philibert Leduc). — *Chansons et lettres patoises bressanes, bugésiennes...*, 1881 (*ibid.*). — *Le Bugiste*, 1904 (journal qui se publie à Belley). — *Le Jura bugiste*, 1885 (Géogr. de l'Ain, p. 72). — On a dit de même *Geneviste*.

BUGISTE, habitant du Bugey. — Voir BUGEYSIEN.

BUGNE, écart, c<sup>ne</sup> de Brion.

BUGNON (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

BUIFFIN (LE), ruiss., affl. du Moignans.

BUIGNE, f., c<sup>ne</sup> de Relevans.

BUIR (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

BUIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vandeins.

BUIRELS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Crottet.

BUIS (LE), ruiss., affl. de l'Ain.

BUIS (LE), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

BUIS (LE ROCHER-DE<sup>s</sup>), mont., c<sup>ne</sup> de Vaux.

BUIS, h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *Buit*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Buis*, 1841 (État-Major).

BUIS, h., c<sup>ne</sup> de Villebois. — Voir Bouis.

BUIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.

BUISET (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Pérouge.

Le Buiset était un arrière-fief de la seigneurie de Meximieux.

\*BUISSIÈRE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice de Beynost. — *La Buyseri*, 1320 env. (Doc. linguist. de l'Ain, p. g5).

BUISIN ou BUIZIN (LE), ruiss., affl. de l'Albarine; prend naissance au Rocher de Buis, à la limite des communes de Vaux et de Lagnieu, traverse le finage d'Ambutrix et atteint l'Albarine, à Saint-Denis-le-Chosson, après un parcours de 10 kilomètres. — *Vadum de Boysins*, XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 60).

BUISSON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Briord.

BUISSON (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *Le sieur de Buisson et de Breuil*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482).

Le Buisson était un fief sans justice de la principauté de Dombes.

BUISSON (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.

BUISSON (LE), f., c<sup>ne</sup> de Villette.

BUISSONNETS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.

BUISSONNIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. — *La Buyssonniere, paroisse de Condeyssiat*, 1565 (arch. de la Côte-d'Or, B. 592, f<sup>o</sup> 503 r<sup>o</sup>).

BULFONT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Bulfont*, 1274 (Docum. de Dombes, p. 191).

BULINGE, locaterie, c<sup>ne</sup> de Villette.

BULIX (ES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Premeysel. — *En Bulix*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 127 r<sup>o</sup>).

BULLART, localité disparue, à ou près Lagnieu. — *Bullart*, 1313 (arch. de l'Ain, H. 289).

BULLIENS, triage, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.

\*BULLIEU, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Bulleu*, 1324 (terre de Peyzieux).

BULLION, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Bullion, parrochie Chaveyriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 642 r<sup>o</sup>).

BULOZ, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

BUNAZ, h., c<sup>ne</sup> de Baneins.

BURANGE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.

BURBANCHE (LA), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Locus qui vulgo dicitur Vulbaenchies*, 1080 env. (Guichenon, Savoie, pr., p. 663). — *Super Vulbaenchias*, 1130 env. (Guigue, Cartul de Saint-Sulpice, p. 5). — *Vilbaenchias*, 1142 (*ibid.*, p. 19). — *Vulbaenchia*, 1248 (arch. de l'Ain, H 243). — *Vurbaenchia*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>). — *La Bulbenche*, 1542 (*ibid.*, B 863). — *La Borbanche*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196). — *La Bourbenche*, 1670 (enquête Bouchu). — *La Burbenche*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, la Burbanche était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, annexe de celle de Rossillon, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était dédiée à la sainte Vierge; l'évêque de Belley présentait à la cure. — *Ecclesia de Vulbaenchia*, 1248 (arch. de l'Ain, H 243). — *Ecclesia de la Bourbanche, sub vocabalo Beate Marie*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Vers 1030, l'abbaye de Savigny, en Lyonnais, fonda à la Burbanche un prieuré qui passa, à la fin du siècle suivant, à l'abbaye de Cluny, laquelle l'unit au prieuré d'Innimond. — *Domus Vulbaenchie*, 1339 (arch. de l'Ain, H 243). — *Prieuré de la Burbenche*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 60).

Dans l'ordre féodal, la Burbanche était une dépendance du comté de Rossillon.

À l'époque intermédiaire, La Burbanche était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

BURBANNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Belley. — *Bourbanne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

BURDET (LE), h., c<sup>ne</sup> Passin.

\*BURDILLAT (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *En Burdillia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>).

BURION, h., c<sup>ne</sup> d'Évoges.

BURLANCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Groslée. — *La Bourlanchère*, 1840 (cadastre).

BURLANDIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.

BURLAT, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

BURONICUS, localité disparue, à ou près Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *In Buronico*, 987-962 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59).

BURSIN, section cadastrale de la commune de Sainte-Julie.

BURTINS (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Au village des Burtins, paroisse de Crottet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>).

BURTINS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marboz.

BUS, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Bu*, 1373 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 691). — *Buz, parrochie Viriaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 395 r<sup>o</sup>).

BUSIN, quartier de la c<sup>ne</sup> de Vaux.

BOSSA (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

BUSSADE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

BUSSART (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Pro motello suo vocato o Buczart sito in Sagonna*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).

BUSSENAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.

BUSSIGES, h., c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *In pago Lucdu-nensi, in villa quae dicitur Buscitgas*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2280). — *Buissiges*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249). — *Buxiges*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81). — *Buciges*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *La communauté de Bussiges*, 1375 (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f<sup>o</sup> 59). — *Bussige*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 67).

En 1789, Bussiges était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Villars.

Son église paroissiale, annexe de Saint-Marcel, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était dédiée à saint Marc, après l'avoir été à Notre-Dame des Lumières; le droit de présentation à la cure passa, au XVII<sup>e</sup> siècle, de l'abbé de l'Île-Barbe au seigneur d'Ombreval. — *Parrochia de Buisseges*, 1187 (Bibl. Sebus, p. 259). — *Notre-Dame de Bussiges*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 494).

Dans l'ordre féodal, Bussiges était une dépendance de la seigneurie de Montriblound, laquelle était de l'ancien fief des sires de Villars. BUSSIGNY, chât., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.

BUSSIN (GRAND et PETIT), fermes, c<sup>ne</sup> de Loyes.

BOSSINGIUM, localité disparue qui était située au mandement de Rossillon. — *De Bussingio*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f<sup>o</sup> 137 r<sup>o</sup>).

BUSSIZE (LE), ruiss., affl. du Morbier.

BUSSY (LE), ruiss., affl. de la Calonne.

BUSSY, domaine, c<sup>ne</sup> de Cesseins.

BUSSY, h. et chât. en ruines, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *De Bussili*, 12340 (arch. de l'Ain, H 368). — *Bussiz*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *De Buxillo*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *De Bussillo*, 1299-1369 (*ibid.*,

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

75

° 24 r°). — *Bussix*, 1483 (*ibid.*, B 823, ° 184 r°). — *Bussy*, 1492 (arch. de l'Ain, H 359). — *Buxi*, 1500 (arch. de la Côte-d'Or, B 810, ° 265 r°).

Bussy était un fief avec château-fort et en toute justice, de la mouvance des sires de Thoire. — *W. de Bussili, miles*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H. 355).

BUT (LE), ruiss., affl. du Sevron.

BUTENTUT. — Voir BOTENTUT.

BUTILLONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

BUVIÈRE (LA), ruiss., affl. de l'Irance.

BUYARD (LE), ruiss., affl. du Grand-Rieux, coule sur le territoire de Genay.

BUYAT (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *Apud Arbigniacum, loco dicto en Buyat*, 1448 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, ° 16).

BUYAT, localité disparue, à ou près Crottet. — *Buyes*, 1278 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 26).

BUYAT (LE), anc. lieu dit, à ou près Guéreins. —

*En Buiat*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 69).

BUYAT, ancienne maison noble, c<sup>ne</sup> de Montceaux.

Buyat fut érigé en fief, en 1753, sous le nom de Montval. — *Fief et maison dite anciennement Buyat et à présent appelée Montval*, 1777 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes).

BUYAT, h., c<sup>ne</sup> de Bigneux-le-Franc. — *Del Buyat*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 30). — *Del Buyaz*, 1350 env. (arch. Rhône, titres des Feuillées).

BUYAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost. — *Jota lo chimin del Buyat*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 97).

BUYAT (LE), localité disparue, à ou près Saint-Martin-du-Mont. — *Johan del Buyat*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, ° 22).

BUYER, écart, c<sup>ne</sup> de Mézériat.

BUYET, écart, c<sup>ne</sup> de Courtes.

BUZELLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Divonne.

BY, h., c<sup>ne</sup> de Grièges.

## C

CABEROTTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

CABIOTTE (LA), vigne et cellier, c<sup>ne</sup> de Briord.

CABONNET, f., c<sup>ne</sup> de Villes.

CABORNE (LA), écart, c<sup>oo</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Caborne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CABUCHE (LA), chât., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

CABUISSAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.

CABOT, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

CACHET, f., c<sup>ne</sup> de Villars.

CACHIAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel.

CACHIFART, ancien nom d'un bief et d'un moulin à Juis, c<sup>ne</sup> de Savigneux. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 227).

CACOBEBUS, localité disparue qui était située dans l'*ager* de Cessieu. — *Villula Cacoberii*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225).

CADALES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Certines.

CADALES (LES), f., I c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.

CADALES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.

CADALES OU CADOLLES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Vandains.

CADALLE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.

CADALLES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

CADALLES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

CADAVOS, anc. nom d'une localité de l'*ager* de Cha-

veyriat. — *In pago Lugdunensi, in agro Cavariariacensi, in villa Cadavos*, 991 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2393).

CADELLES (LES), anc. lieu dit, c<sup>oo</sup> de Péronnas. — *En les isles, a présent en les Cadelles*, 1734 (les Feuillées, carte 22).

CADETS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Attignat.

CADOLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.

CADOLLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

CADOLLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

CADOT (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

CADOT (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Cadoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CAFFARDIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *In introitu sylvae Jasseronis, loco dicto la Caffardièrè*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 92).

CAFFIEU, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

CAFFOLIERES (LES), ruiss., affl. du Sevron.

CAGINÈRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

CAILLAT (LE), ruiss. affl. du Morbier.

CAILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

CAILLAT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Chez Caillat*, 1847 (stat. post.).

CAILLATON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lurcy.

CAILLERIES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Buellaz.

CAILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.



- CAILLETS, h., c<sup>ne</sup> de Crottel. — *Ez Caillats, par rochie de Crottel*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>). — *Caillet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CAILLOTIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- CAILLOU (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- CALAMANDRET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arandas.
- CALAMAZ (FONTAINE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- CALAME, étang, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- CALANDRIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- CALCIUM, localité détruite qui paraît avoir été située au c<sup>on</sup> de Treffort. — *Tresforcium, Calcium*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51).
- CALENDRAS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- CALEVAZ (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Villes. — *Calève*, 1843 (État-Major).
- CALIFORNIE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Collonges.
- CALINE (LA), ruiss., naît sur le territoire de Bénonces, traverse Conand et se jette dans l'Albarine, à Saint-Rambert. — *La duis de Calonan*, 1328 (arch. de l'Ain, H 225); 1275 (*ibid.*, H 222). — *Calona*, 1228 (*ibid.*, H 225). — *Calunna*, 1242 (*ibid.*, H 270). — *Caline*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CALINIÈRE (LA), territ. sur les rives de la Caline, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- CALINIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- CALLES (LES), c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CALLIMACHAZ, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- CALONGE, ruiss., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- CALONGES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-de-Reyssouze.
- CALONGETTES (LES), localité disparue à ou près Lagnieu. — *Molare de Calungetes*, 1257 (arch. de l'Ain, H 322).
- CALONNA, var. de \*CALONA, nom primitif des Fontaines-d'Or, ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Calonna*, VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 2, 10, AA. SS., I jul., I, p. 51 F).
- CALONNE (LA), riv., affl. de la Saône.
- CALONNIA, nom primitif de Lagnieu. — *Erat quidam vir Latinus nomine... nobilissimus, in praedio suo quod dicebatur pridem Calonnia, a fonte qui Calonna vocabatur trahens vocabulum: sed hic vir, cum esset potens et inclutus, voluit a nomine suo fonti et villae trahi vocabulum, id est, a Latino, Fons Latinus, inde et villa Latiniacus, quae nomina usque in hodiernum diem et fons et villa retinent*, VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 2, 10, AA. SS., I jul., I, p. 51 F).
- CALUY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- CALVAIRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chalex.
- CALVAIRE (LE), village, c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- CAMBRAY, triage, c<sup>ne</sup> de Souclin.
- Ce territoire est redevable de son nom à la *villa Cameracus* mentionnée, au IX<sup>e</sup> siècle, dans le testament d'Aurélien pour Saint-Benoît-de-Cessieu (Guichenon, *loco cit.*, pr., p. 226).
- CAMELIERE, h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- CAMERACUS, localité depuis longtemps détruite qui était située dans l'ager de Cessieu. — *Cameraci*, 85g (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 226).
- CAMET, f., de Saint-Nizier-le-Désert. — *Chez Camé*, 1847 c<sup>ne</sup>(stat. post.).
- CAMP (LE), camp du XIV<sup>e</sup> corps d'armée, c<sup>ne</sup> de Sathonay. Ce camp a été établi par le maréchal de Castellanne, sous le second Empire.
- CAMUSETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- CANARD, domaine, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- CANARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- CANNE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- CANTINIÈRE (LA), grange, c<sup>ne</sup> du Poizat.
- Cette grange est redevable de son nom à une ancienne cantinière de la Grande-Armée qui l'habitait encore il y a peu d'années.
- CANTON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *Canton-l'Évéque, grange*, 1847 (stat. post.).
- CANTON, écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- CANTON-GAILLARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- CAPETTES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Billiat.
- CAPETTES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- CAPETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Salavre.
- CAPINIÈRE, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-de-Renon.
- CAPTAN (LE), ruiss., affl. de la Veyloie.
- CAPTAN (LE), f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- CAPTAN, étang, c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- CAPUCINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- CAQUET, h., formant avec Miribel et la Palud le village chef-lieu de la c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- CAQUETANT, écart, c<sup>ne</sup> de Lurcy.
- CARABASSIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lacoux.
- CARAVELLIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Terra vocata de la Caravellieri*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29).
- CARAVILLIÈRES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CARAVELLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- CAREME, écart, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- CARIAT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- CARILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- CARILLON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- CARISSE, h., c<sup>ne</sup> de Cuissiat.
- CARLE, f., c<sup>ne</sup> de la Peyrouse.
- CARLIER (EN), f., c<sup>ne</sup> de Chaneins.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

- CARMELITES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- CARRIERE, étang, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- CARON, h., c<sup>ne</sup> d'Izieu.
- CARONNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- CARONNIERE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- CARONNIERE (LA), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Romans.
- CARONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- CARONNIERES (LES), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- CARONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Varambon.
- CAROUGE, écart, c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- CAROUGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- CAROUGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- CAROUGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- CARQUELIN, anc. m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Carquelin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CARRAGE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto in campo du Carrage, alias en la Comba*, 1538 (censier de la Vavrette, f 67).
- CARRAGE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CARRAGE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- CARRAGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- CARRAGE (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Le Carrage Bernon*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Monthon, f<sup>o</sup> 72).
- CARRAGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- CARRAUDIERES (LES), fermes et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Genay.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Arbigny.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Benonces.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.
- CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sergy.
- CARRE-BASTIAND (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Cormaranche.
- CARRE-D'AMONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Boz.
- CARRE-D'AMONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- CARRE-D'AMONT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- CARRE-D'AVARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- CARRE-DES-MERLES (LE), f., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- CARREFOUR-DES-DAMES (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Bourg.
- CARRE-GOÏET (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Aranc.
- CARREL, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- CARRET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- CARRIAND, ruiss., affl. de la Chevalqueue.
- CARRIAT (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montmerle.
- CARRIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- CARRIAZ (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- CARRIAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Villebois.
- CARRIERE (LA), châ., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *La Carrière, paroisse de Crottet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>).
- CARRIGNAND, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Laiz.
- CARRON, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses.
- CARRONNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- CARRONNIERE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- CARRONNIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- CARRONNIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- CARRONNIERE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *La Carronnière, paroisse de Crottet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup>).
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne.
- CARRONNIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- CARRONNIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Terra sita subtus la Caroneri*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173).
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Perrex.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Romans.
- CARRONNIERE (LA), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renom.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- CARRONNIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *La Quarroniri*, 1365 (Compte du prévôt de Juiz).
- CARRONNIERE (LA), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- CARRONNIERE (LA), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- CARRONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Varambon.
- CARRONNIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Villette. — *La Carronnière du Vernay*, 1847 (stat. post.).
- CARRONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- CARROUGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- CARRUGE, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- CARRV (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- CARTAFAY ou CURTAFAY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Cartafai*, 1789 (Alman. de Lyon, v<sup>o</sup> *Jujurieux*).
- CARTARY (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Argis.
- CARTAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Pouillat.
- CARTELETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- CARTELINCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- CARTERANCHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- CARTERON-BOZET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.
- CARTON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lurcy.
- CARTONNERIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Rillieux.
- CARUGE-DE-L'ORME, m<sup>ne</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

- CARVERLIAT, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.
- CASARGIAE, loc. détr. qui paraît avoir été située non loin de Talissieu. — *Casargias, Talussiacum*, 1144, d'après une copie du XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 51).
- CASCADE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Belmont.
- CASCADE-DE-CERVEYRIEU (LA), cascade de 50 mètres, sur le Séran, c<sup>ne</sup> d'Yon-Artemare.
- CASCADE-DE-CHARABOTTE (LA), cascade sur l'Albarine, à Hauteville.
- CASCADE-DE-CHARMINE (LA), cascade sur l'Oignin, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- CASCADES-DE-GLANDIEU (LES), cascades superposées formées par le Gland, c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- CASCADE-DE-LA-DORCHE (LA), c<sup>ne</sup> de Chanay.
- CASCADE-DE-LA-FOUGE (LA), c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- CASCADE-DE-LA-PLANCHETTE (LA), c<sup>ne</sup> de Charix.
- CASE-FROIDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vescours.
- CASERNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Lélex.
- CASSE-CAILLOU, h., c<sup>on</sup> de Maillat.
- CASSET (LE), chât., c<sup>ne</sup> de la Boisse.
- CASSIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- CATAGNOLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- CATAGNOLLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- CATALANNA (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- CATHELINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Crozet.
- CATHERINE (LA), ruiss., affl. de la Sereine.
- CATIMEL, h., c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- CATINIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- CATOLIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En la Catoliri, versus Montillia*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>).
- CATON (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Terra appellata du Caton*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 126).
- CATON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- CATONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Curtafond.
- CATRAY (D'EN BAS ET D'EN HAUT), écarts, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- CATTON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- CAUCHAT, étang, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard.
- CAUDIE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- CAUSSIAT, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Causiat*, 1617 (arch. de l'Ain, G 77). — *Villaige de Cautiaz, paroisse de Saint Didier d'Aussiaz*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 273 r<sup>o</sup>). — *Caussiaz*, 1636 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 274 r<sup>o</sup>). — *Cautiaz*, 1636 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 275 v<sup>o</sup>).
- CAUX, fontaine, c<sup>ne</sup> de Montanges.
- CAVANERIUS, anc. mas, qui devait être situé non loin de Belley. — *Mansus Cavanerii*, vers 1040 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 26).
- Ce mas fut donné, vers 1040, à l'église de Belley, par Amédée, comte de Belley.
- CAVAZEAU, f., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- CAVETANT, f., c<sup>ne</sup> de Montréal.
- CAVETS (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Cras. — *Villaige des Cavet, paroisse de Cras*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 597, f<sup>o</sup> 357 r<sup>o</sup>).
- CAVILLE (LA), ruiss., affl. de la Neuville.
- CAVIN (LA), fermes, c<sup>ne</sup> de Genay.
- CAZAIN, h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- CAZARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cordieux.
- CAZEAU ou CAZOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Les Cazeaux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Cazot*, 1841 (État-Major).
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Cazeau était un fief sans justice du mandement de Villars.
- CEIGNES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Cyennies*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Ceynies*, 1394 (*ibid.*, B 813, f<sup>o</sup> 17). — *Cie-gne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Ceigne, hameau d'Etables*, 1808 (Stat. Bossi, p. 112); 1859 (Ann. de l'Ain). — *Ceignes*, 1881 (*ibid.*).
- En 1789, Ceigne était un village de la paroisse d'Etable. Il y avait dans ce village une chapelle rurale dédiée à sainte Catherine. De nos jours, Ceigne est le chef-lieu de la commune et son ancienne chapelle a été érigée en église paroissiale ; Étables n'est plus qu'un hameau.
- CEILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran. — *Seilla*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Ceillat*, 1847 (stat. post.).
- A l'époque intermédiaire, Ceillat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- CELLE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit.
- CELLIÈRE, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- CENDRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Chez-les-Cendres*, 1847 (stat. post.).
- CENSE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Peron.
- CEPEY (LE), loc. disparue, à ou près Meximieux. — *St. del Cepey*, 1385 (Polypt. de Saint-Paul, p. 53).
- \*CEPEYE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mansus de Cepeia*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 35).
- CEPOUSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *La Cepouse*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- CERARGE, h., c<sup>ne</sup> de Longecombe.
- CERBAREY (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *En Cerbarey*, 1734 (les Feuillées, carte 34).
- CERDON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Poncin. — *Cerdon*, 1215 (arch. de l'Ain, H 368). — *Cerdun*, 1220 (Guigue, Obit. lugdun. écclés., p. 195). — *Apud*

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

*Cerdonem*, 1255 (arch. de la Côte-d'Or, B 769).

— *Le Bourg de Cerdon*, 1772 (titres de famille).

Sous l'ancien régime, Cerdon était un bourg du Pays de Bugey, élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Poncin. La justice mage et la justice d'appel s'exerçaient avec celles du marquisat de Saint-Rambert et ressortissaient comme elles, suivant les cas, au parlement de Dijon ou au présidial de Bourg. — *Castellanus Poncini et Cerdonis*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31).

L'église paroissiale de Cerdon, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était dédiée à saint Jean-Baptiste; elle avait été fondée, au dire de Guichenon, par les sires de Thoire-Villars, à qui les pouillés des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles en attribuent le patronage temporel. Cette église fut érigée en collégiale, en 1479, avec comme annexes, les cures de Saint-Alban, de la Balme et de Mérignat et la chapelle de Préau. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le chapitre du lieu présentait à la cure. — *Capellanus Cerdonis*, 1235 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 39). — *Le Bourg de Cerdon. Eglise collégiale de Saint Jean-Baptiste*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 119 v<sup>o</sup>). — *Cerdon : chapitre composé d'un doyen-curé et de 5 chanoines, à la collation du seigneur*, 178g (pouillé du dioc. de Lyon, p. 126).

En tant que seigneurie, Cerdon fut possédé à l'origine par des gentilshommes qui en portaient le nom, probablement sous la suzeraineté des sires de Coligny. — *Signum Bosonis de Cerdone*, 1150 env. (Gall. christ., t. XV, instr., c. 311).

— Dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle, le domaine utile en était entré ou rentré dans la maison de Coligny. Alix de Coligny porta en dot à Humbert II de Thoire la terre de Cerdon qui resta dans le domaine des sires de Thoire-Villars jusqu'en 1402 qu'ils la vendirent aux comtes de Savoie. Vers 1515, Cerdon fut compris dans la dot de Philiberte de Savoie, marquise de Gex, femme de Julian de Médias, duc de Nemours. Rentrée dans le domaine des ducs de Savoie, en 1524, la seigneurie de Cerdon entra, vers 1570, dans l'apanage de Jacques de Savoie, duc de Nemours, dont la postérité en jouit jusqu'au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. La famille de Quinson la possédait en 1789, en titre de baronnie.

A l'époque intermédiaire, Cerdon était une municipalité du canton de Poncin, district de Saint-Rambert.

CERF (LE), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reys-souze.

CERIN, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marchamp. — *Cirins*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 262 v<sup>o</sup>).

CERISES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Joyeux.

CERISIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chevillard.

CERISIERS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.

CERNAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.

CERSOUILLE (LA), ruiiss., affl. de l'Ange, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

— *Ripperia de Sasolly*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 282 v<sup>o</sup>). — *Cersouille*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini); 1844 (État-Major).

CERTINAND, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Échallon.

CERTINES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Essartines*, 1310 (arch. du Rhône, titre de Laumusse: Teysonge, chap. I, n<sup>o</sup> 7). — *Essertines*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Sartines*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 593, f<sup>o</sup> 536 v<sup>o</sup>). — *Sertines*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 56). — *Certines*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 246).

Sous l'ancien régime, Certines était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était dédiée à saint Christophe. Les religieuses de Saint-André-le-Haut de Vienne avaient un prieuré à Certines, sous le vocable de saint Maurice, et leur abbesse présentait à la cure de cette paroisse. Ce droit de collation passa au xvii<sup>e</sup> siècle à l'archevêque de Lyon et au siècle suivant au chapitre de Bourg.

— *Essartines (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Prior de Essertines*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Certines était une dépendance de la seigneurie de Genoud ou Genost.

À l'époque intermédiaire, Certines était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

CERVEYRIEU, section de la c<sup>oo</sup> d'Yon-Artemare. — *Silveriacus*, 1135 (arch. de l'Ain, H 400). — *Cerveriacus*, 1144 (*ibid.*, H 51, copie du xvii<sup>e</sup> s.).

— *Cerveyriacus*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 146). — *Serveriacus* et *Serveyriacus*, xiv<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 65). — *Serveyrieu*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 20).

— *Cerveirieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 43).

— *Cerveyrieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Serveyrieu*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Cerveyrieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement et justice de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Martin et à la collation du prieur de Nantua; elle n'existait déjà plus en 1734. Cerveyrieu était, au XII<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu d'une obédience des moines de Nantua, unie par la suite au prieuré de Talissieu.

Dans l'ordre féodal, Cerveyrieu était une seigneurie du Valromey possédée à l'origine par des gentilshommes qui en portaient le nom. Les de Luyrieux, qui en étaient en possession vers 1300, reçurent, en 1319, de Louis de Savoie, inféodation de la justice haute, moyenne et basse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Cerveyrieu était une seigneurie du bailliage de Belley. — *Pons de Silveriaco*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400).

A l'époque intermédiaire, Cerveyrieu formait avec Yon une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

En 1808, Cerveyrieu dépendait de la commune de Virieu-le-Petit.

CERVOISE (La), h., c<sup>ne</sup> de Belley.

CESSEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — \**Cicincus*. — *Apud Cicensem*, 987-994 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 1748). — *Cicens*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Cyceyns*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 497 v<sup>o</sup>). — *Sicens*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Cessins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 563). — *Cesseins*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Cesseins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de l'Assomption; le droit de collation à la cure, qui appartenait primitivement aux abbés de la Chaise-Dieu, passa, au XVII<sup>e</sup> siècle, au chapitre de Belleville. — *Curatus de Sicens*, 1355 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Cesseins en Dombes: vocable: Assomption*, 1654-1655 (visites pastorales).

A l'époque intermédiaire, Cesseins était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

CESLIAT, h., c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Capella de Cessiaco*, 1245 (D. P. Benoît, Hist. de Saint-Claude, t. 1, p. 646). — *Seysia*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 93 v<sup>o</sup>). — *Secia*, 1399-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>). — *Seyssia*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>). — *Seyssiacus*, 1419 (*ibid.*, B 807, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>). — *Seyssiaz*, 1503 (*ibid.*,

B 828, f<sup>o</sup> 589 r<sup>o</sup>) — *Seissiaz*, 1554 (*ibid.*, B 833, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Ceyssia*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *Cessia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 31). — *Cessiât*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CESSEIU, village chef-lieu de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Locus de Saxiaco*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 335). — *Saysseu*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 11). — *Sayssiacus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Benedictus de Seysseu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Saysiacus*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Seyssieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Saint-Benoît*, an X (Ann. de l'Ain).

Au IX<sup>e</sup> siècle, Cessieu était le chef-lieu d'un *ager* du *pagus* de Lyon qui correspondait à peu près au canton actuel de Lhuis. — *Locus de Saxiaco situs in pago Lugdunensi, non longe a Rhodano fluvio, in agro Saxiacensi*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225).

CESSEIU, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Seyssiacus*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 103 r<sup>o</sup>). — *Seysseu*, 1359 (*ibid.*). — *Seyssiou*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup>). — *Seyssieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Ceyssieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 124). — *Cessicux*, 1844 (État-Major). — *Seyssieux*, 1847 (stat. post.).

CESLILLIUX, triage, c<sup>ne</sup> de Souclin.

CESORS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Sessors*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>). — *Cessors*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f<sup>o</sup> 302 v<sup>o</sup>). — *Cessort*, 1808 (Stat. Bossi, p. 97).

CESSEY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Villa Seyssiensis*, 1091 (Bibl. Sebus., p. 229). — *Seissiacus*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375). — *Sessie*, 1305 (Hist. de Genève, t. II, p. 86). — *Sessye*, 1311 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 373). — *Sessier*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Sessiez*, 1497 (*ibid.*, B 1124, f<sup>o</sup> 74 r<sup>o</sup>). — *Cessiez*, 1573 (arch. du Rhône, H 3383, f<sup>o</sup> 294 r<sup>o</sup>). — *Seyssi*, 1660 (Bibl. Sebus., p. 230). — *Sessy*, 1730 (Carte de Chopy). — *Cessy*, 1744-1750 (arch. Rhône : titres des Feuillées).

En 1789, Cessy était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Gex, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Denis; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. Il y avait à Cessy un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, fondé au XI<sup>e</sup> siècle par les religieux de Saint-Claude; l'église de ce prieuré

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

81

était dédiée à Sainte-Marie. — *Ecclesia Saisiriaci*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 183). — *Ecclesia de Sessiac cum prioratu*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Cura de Sessie*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève).

Cessy était une dépendance de la baronnie de Gex.

À l'époque intermédiaire, Cessy était une municipalité du canton et district de Gex.

GEVRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Lompnas.

CEYZÉRIAT, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrondiss. de Bourg-en-Bresse. — *Saisiriacus de Monte seu Reversimontis*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Saisiriacus*, 1319 (arch. de l'Ain, F 43a); 1329 (Cartul. de Bourg, n°14); 1364 (arch. de l'Ain, H 22); 1515 (pancarte des droits de cire). — *Saisiria*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 9 r°); 1466 (arch. comm. de Bourg, CC 25, f° 18). — *Saisiria*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 1 r°). — *Ceyziriaz*, 1559 (arch. de l'Ain, E 436). — *Sayseria-en-Revermont*, 1544 (Mémoires histor., t.I, p. 143). — *Ceyseria le Revermont*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10440, f° 125 r°). — *Ceyseria le Revermont*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 1 r°). — *Saisiriaz le Revermont*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 593, f° 240 r°). — *Seisiria*, 1670 (enquête Bouchu). — *Seisiria*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. 257). — *Cézeiriat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Ceyzeriat*, 1799 (Dénombr. de Bourgogne). — *Ceyseriat au Revermont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Céseriat*, an X (Ann. de l'Ain). — *Ceyzériat*, an XIII *ibid.*

Au moyen âge, Ceyzéiat était le chef-lieu d'une châtellenie de Bresse, mais dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ce titre lui était disputé par Jasseron qui finit par l'emporter. — *Castellanus Saisiriaci in Reversimonte*, 1329 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 27). — *La châtellenie de Jasseron et Ceziriaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40).

En 1789, Ceyzéiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Jasseron, justice du marquisat de Treffort, laquelle s'exerçait à Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, était dédiée à saint Laurent; le droit de présentation à la cure, qui appartenait primitivement à l'abbé d'Ambronay, passa, en 1516, au chapitre de Pont-de-Vaux. — Les moines d'Ambronay possédaient un prieuré à Ceyzéiat. — *Parrochia de Saisiria de Revermont*, I 127g (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).

— *Prior de Saisiria*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 1 ). — *Ecclesia parochialis Sancti Laurentii Saisiriaci*, 1482 (arch. de l'Ain, E 435). — *Ceyziriaz. Eglise parochiale : Saint-Laurent*, 1613 (visites pastorales, f° 107 r°).

Ceyzéiat appartenait, au XII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Coligny. En 1307, Etienne de Coligny le vendit à Amédée V, comte de Savoie; il resta uni au domaine de la maison de Savoie jusqu'en 1586 qu'il fut vendu à Joachim de Rye, lequel l'annexa à son marquisat de Treffort.

À l'époque intermédiaire, Ceyzéiat était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Bourg. CEYZÉRIAT-DE-BRESSE, anc. nom de Saint-Denis-le-Ceyzéiat. — *Saisine de Breyssse*, 1244 (Cartul. lyonn., t. I, n° 393). — *Saisiriacus in Breyssia*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 16 r°). — *Sayseriacus*, 1492 (*ibid.*, f° 34 r°). — *Saint-Denis*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint-Denis-le-Ceyzéiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Saint-Denis*, ans X-XIII (Ann. de l'Ain). — *Saint-Denis-de-Ceyzéiat*, 1841 (État-Major). — *Saint-Denis*, 1846-1881 (Ann. de l'Ain). — *Saint-Denis-le-Ceyzéiat*, 1817 et 1887 (stat. post.).

CEYZEBIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Saisireu*, 1184 (Hist. de Genève, t. II, p. 39). — *Saisiriacus*, XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 177). — *Saisireus*, 1242 (arch. de l'Ain, H 400). — *Saisiriacus*, 1242 (*ibid.*). — *Saysiriacus*, 1265 (*ibid.*). — *Seysiriacus*, 1313 (arch. de l'Ain, H 400); 1344 (pouillé du dioc. de Genève); 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 673 r°). — *Saysiriu*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Saysirieu*, 1339 (*ibid.*, H 222). — *Seysirieu*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 218 r°); 1609 (arch. de l'Ain, H 40a). — *Seysirieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 104). — *Seizirieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Cézeirieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Sézeirieu*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Ceyserieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Cézerieux*, an X (Ann. de l'Ain). — *Ceyzériu*, 1848 (*ibid.*).

Sous l'ancien régime, Ceyzériu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice du marquisat de Valromey.

Ceyzériu était le chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Genève.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était dédiée à saint André;

le doyen du lieu présentait à la cure. — *Decanus de Sesiriaco*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 6). — *Curatus Seysiriaci*, 1313 (arch. de l'Ain, H 400).

Les religieuses de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon possédaient à Cezérieu un prieuré qui leur avait été donné, au VII<sup>e</sup> siècle, par saint Ennemond, archevêque de Lyon. — *Prior Seysiriaci*, 1115 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 223). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce prieuré était uni au chapitre de la cathédrale de Belley.

Dans l'ordre féodal, Cezérieu était une dépendance du marquisat de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Cezérieu était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.

CEZILL, écart, c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

CEZILLE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>no</sup> de Jayat. — *Sezilles*, 1247 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Épaisse, chap. 1, n<sup>o</sup> 4). — *Cezille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En tant que fief, Cézille relevait de la sirerie de Bâgé. — *Domus de Sesilles cum fortalitiis et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).

CEZIN, anc. villa gallo-romaine,auj. simple lieu dit, c<sup>no</sup> de Belley. — \**Caesianum*.

CHABOIS (CHEZ), h., c<sup>no</sup> de l'Abergement-de-Varey.

CHACILOUZ OU CHACILOVES, anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *Les Chaciloues*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Nemora as Chacilouz*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

CHACIROL, anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *Pratum vocatum Chacipol*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).

CHAFFANGERES (LES), f. et étang, c<sup>no</sup> de Marlieux.

CHAFFAUD (LÉ), écart, c<sup>no</sup> de Villars.

CHAFFAUT, anc. fief, c<sup>no</sup> de Massieux. — *La rente noble de Chaffaut*, — *la maison forte de Chaffaut*, 1677 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 196).

Ce fief était assis partie en Dombes, partie en Franc-Lyonnais.

CHAFFAUT, h., c<sup>no</sup> de Montracol.

CHAFFOUD, écart, c<sup>no</sup> de Montrevel.

CHAFFOUX, h. et m<sup>on</sup>, c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Chaffaut*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Chufaux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Moulin Chaffou*, 1844 (État-Major). — *Chaffoux*, 1847 (stat. post.).

En tant que fief, Chaffaut était une seigneurie avec maison forte démembrée de la terre de Saint-Étienne-du-Bois, vers 1350. — *La sei-*

*gnurie du Chaffaut*, — *la maison de Chaffaut, paroisse de S. Etienne du Bois*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 31).

CHAGENOT, loc. disp., à ou près Champagne. — *Chagenot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 755, table). — *Chaginot*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 108 r<sup>o</sup>).

CHAGNE, loc. disp., à ou près Condamine-la-Doye. — *Chagna*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370).

CHAGNE (L'A), h., c<sup>no</sup> de Saint-Just.

CHAGNIEUX, h., c<sup>no</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Eschagnieu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Eschagniou*, 1441 (*ibid.*, B 765, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).

CHAILLAY, h. et ruiss., c<sup>no</sup> de Plagnes.

CHAILLIOUVRE (L'A), ruiss., affl. du Moignans.

CHAILLIOUVRE, f. et étang, c<sup>no</sup> de Bouligneux. — *Chaliouvat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHAILLIOUVRES, château et fermes, c<sup>no</sup> de Chaneins.

— *In pago Lugdunensi, in villa Chalobras*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 340).

— *De Chalovris*, 1149 (Guichenon, Bibl. Sebus., p. 320). — *Chailloures*, 1147 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 360). — *Challiouves*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 43). — *Chaliouvre*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Challiouvre*, 1683 (arch. de l'Ain, E 507). — *Chaillouves*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 291). — *Chailliouvre*, 1847 (stat. post.).

Chaillouves était une seigneurie en toute justice et avec château fort, de l'ancien fief de Villars, possédée, dès le XI<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes de même nom et armes; cette terre passa, en 1402, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu; elle fut érigée en baronnie vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. — *Quidam miles filius Vigonis de Chaliouros* (lis. *Chaliouras*), 1080 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3577).

CHAINE (L'A), ruiss. affl. de la Grande-Veyle.

CHAINTE-DE-L'ÉRABLE (L'A), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de la Boisse. — *La Chaintri de l'aiserable*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).

CHAISE-NEUVE (L'A), loc. disp., à ou près de Bouligneux. — *Chesanova*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>).

CHAISES (LES), ruiss., affl. du Sevron.

CHAISIEU, loc. disp., à ou près Ambérieu. — *Chaysiou*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

CHAIX, h., c<sup>no</sup> d'Injoux. — *Chey*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>).

CHALABOND, écart, c<sup>no</sup> de l'Hôpital.

CHAL (L'A), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> d'Arbent. — *In monta-*

*gnia de Arbenco, in loco dicto la Chal*, 1405 (censier d'Arbent, f° \*6 r°).

CHAL (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Échallon. — *La Chal*, 1362 (arch. de l'Ain, H 53).

CHALABELANT, anc. quartier de Châtillon-sur-Chalonne. — *Juxta vicum seu ruam dictam de Chalabelant*, 1324 (terr. de Peyzieux).

CHALABRON, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Chaneins.

CHALABRONNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Belleydoux.

CHALACIEU, anc. mas, à ou près Chalamont. — *Mas de Chalacieu*, XIV<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 387).

CHALAMANDRAY, lieu dit, c<sup>e n e</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

CHALAMANS, territoire, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

CHALAME (LE CRÉT-DE-), mont., c<sup>ns</sup> de Champfremier. — *De molari dicto de Chulamo*, 1329 (arch. de l'Ain, H 53).

CHALAMIA, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.

CHALAMONDEYS, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Chalamondeys*, 1286 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 8 a).

CHALAMONDIÈRES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *En les Chalamondières*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 45).

CHALAMONDIÈRES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Chalamondières*, 1408 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 48 r°). — *Chalamondieri*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 35 r°).

CHALAMONDIÈRES, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Les Chalamondières*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 131 v°).

CHALAMONT, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Trévoux.

— *De Calomonte*, 1096-1241 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 511); 1149 (Bibl. Sebus., p. 321\*). — *Chalamont*, 1214 (Bibl. Dumb., t. II, p. 75). — *Chalamont*, 1271 (Arch. nat., P 1366, cote 513). — *De Chalamonte*, 1271 (Docum. de Dombes, p. 179).

— *Chalamont en Dombes*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96).

En 1789, Chalamont était une ville de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux; c'était le chef-lieu d'une des plus importantes châtellenies dombistes. — *Mandamentum ac castellaniam ac iurisdictionem Calomontis*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 ter, f a r°).

Dans l'ordre ecclésiastique, Chalamont était le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Lyon comprenant quarante-quatre paroisses, dont quarante en Bresse et quatre en Dombes, et huit annexes dont sept en Bresse et une en Dombes.

— *Archipresbiter de Chalamont*, 1214 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 73).

La première église paroissiale de Chalamont fut celle du prieuré de Saint-Martin, à un quart de lieue de la ville; le prieur du lieu présentait à la cure, au nom de l'abbé d'Ambronay. — *Ecclesia Chalomontis*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 r°). — *Chalamont : Eglise parochiale : Saint Martin*, 1613 (visites pastorales, f° 84 v°).

Il y avait, dès le XI<sup>e</sup> siècle, dans l'intérieur de la ville, une chapelle avec cure, dédiée à Notre-Dame et à la collation des abbés de la Chaise-Dieu qui tenaient ce droit des archevêques de Lyon, et le faisaient exercer par le prieur de Mont-Favrey; au XIII<sup>e</sup> siècle, le droit de présentation à la cure appartenait indivisément aux abbés de la Chaise-Dieu et à ceux d'Ambronay; ces derniers en devinrent seuls titulaires au XV<sup>e</sup> siècle, et le conservèrent jusqu'à la Révolution. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la chapelle de Notre-Dame fut érigée en église paroissiale, mais, en 1789, ce n'était encore qu'une annexe de Saint-Martin.

— *Ecclesia Sancte Marie de Chalamont (cupella cum cura)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°).

— *Notre Dame de Chalamont, église dans l'enceinte de la ville, sur une montagne de fâcheux abord*, 1655 (visites pastorales, f°s 79, 81). — *Notre Dame, annexe de Saint-Martin-de-Chalamont*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 52).

L'église de Saint-Martin et celle de Notre-Dame sont aujourd'hui supplantées par l'église de Saint-Roch qui fut fondée en 1629.

Il y avait, en outre, une chapelle dans l'hôpital de Chalamont. — *La chapelle de l'hôpital de Chalamont*, 1613 (visites pastorales, f° 84 v°).

En tant que seigneurie, Chalamont appartenait, au XI<sup>e</sup> siècle, à une puissante famille qui en portait le nom; en 1212, Alard de Chalamont vendit ses droits, sur la ville et le château, à Guichard VI, sire de Beaujeu, qui en fit le chef-lieu d'une châtellenie. — *Castrum de Calamonte*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031). — *Stephanus de Calamunt (ibid.)*.

En 1698, la judicature du châtelain de Chalamont fut élevée au rang de bailliage particulier, sous le ressort du parlement de Dombes. Ce bailliage fut supprimé en 1772 et réuni à la sénéchaussée de Trévoux.

A l'époque intermédiaire, Chalamont était le chef-lieu d'un canton du district de Montluel. CHALAMONT (LE PETIT), f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. CHALAMONT (SUB), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.



CHALAMONT (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montréal. — *En Chalamont*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).

CHALAMONT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Poncin.

CHALAMONT, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

CHALAND, f., c<sup>ne</sup> de Villette.

CHALANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Chalandré*, 1841 (État-Major). — *Chalandry*, 1847 (slat. post.).

CHALARET, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Chalaret*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>).

CHALAREY, étang, c<sup>ne</sup> d'Ambéricu-en-Dombes.

CHALARONNE (LA), rivière, sort de l'étang du Grand-Birieux, passe à Villars, à Châtillon et à Saint-Étienne, et se jette dans la Saône au dessous de Thoisse, après avoir parcouru plus de 52 kilomètres. — *In territorio Lugdunensi, juxta flumen cujus vocabulum est Calarona*, VI<sup>e</sup> s. (Vita Desiderii episcopi Viennensis, 7, AA. SS. 23 maii, V, p. 253 D). — *In villa Prisciniaco, super fluvium Calarona*, IX<sup>e</sup> s. (Adonis martyrologium, cité par D. Bouquet, t. III, p. 485, note a). — *Chalarona*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Chalarina*, 1341 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 337). — *Challarona*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 537 r<sup>o</sup>). — *Rivière de Chalaronne*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 522).

CHALARONNE (LA PETITE), ruiss., affl. de la Chalaronne.

CHALATENIERES, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

CHALAVRAY, écart, c<sup>ne</sup> de Chanay.

CHALAY (LE), ruiss., affl. de l'Irance.

CHALE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Terra sita en Chala*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 143). — *Terra de Chalariu*, 1272 (*ibid.*, p. 142).

CHALE-BONDE (LE MOLLARD-DE), mont., c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Molare de Chalrionda*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225); 1275 (*ibid.*, H 222).

CHALECHIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *La Chalascheri*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 134). — *La Chalescheri*, 1258 (*ibid.*, p. 146).

CHALEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *De Chalings*, 984 (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 9).

— *Chalens*, 1182 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 49). — *Chalenz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Challeins*, 1325 (Bibl. Dumb., t. I, p. 93). — *Chaleyens*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 521 r<sup>o</sup>). — *Chaleins en Dombes*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 48). —

*Chalins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubict, Mémoires, t. II, p. 164).

En 1789, Chaleins était une communauté de la souveraineté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, élection de Bourg et châtellenie de Villeneuve.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Julien; le chapitre métropolitain de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Chalingo*, var. : *Chalengo*, 984 (Cart. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Challeins, congrégation de Farins; patron du lieu : S. Jullien, martyr*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Chaleins relevait originellement de la sirerie de Villars; c'est une des terres qui furent cédées, en 1402, aux sires de Beaujeu par Humbert VII, dernier sire de Thoire-Villars. En 1725, le duc du Maine, souverain de Dombes, la démembra de son domaine et l'aliéna en toute justice à Daniel Le Viste de Briandas.

A l'époque intermédiaire, Chaleins était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

CHALET-AU-PRINCE (LE), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Gex.

CHALET-D'ÉCORANS (LE), chalet, c<sup>ne</sup> de Collonges.

CHALEX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Chaloes*, 1308 (Spon, Hist. de Genève, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 89). — *Chalois*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>). — *Chaloex*, 1344 (pouillé du dioc. de Genève). — *Chalay*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Challex*, 1437 (*ibid.*, B 1237). — *Chalex*, 1734 (Descript. de Bourgogne). — *Challaix*, 1738 (arch. du Rhône, H 3628, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Chalais*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Sous l'ancien régime, Chalex était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était dédiée à saint Maurice; l'évêque de Genève en était collateur. — Les moines de Saint-Pierre-de-Satigny avaient fondé un prieuré à Chalex. — *Parrochia de Challoys*, 1298 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 275).

Dans l'ordre féodal, Chalex était une seigneurie avec maison forte de la mouvance des comtes de Genève.

A l'époque intermédiaire, Chalex était une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.

CHALEV, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Chaley*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226). — *Challey*, 1495

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

85

(arch. de la Côte-d'Or, B 894, f° 551 v°). — *Chalay*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Challay*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Chaley était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtré de Virieu, était dédiée à la sainte Vierge; sa fondation ne remonte pas au delà du XVI<sup>e</sup> siècle; c'était une annexe de l'église de Lacoux. — *Chaley, succursale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

A l'époque intermédiaire, Chaley était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.

CHALEYA, loc. disp., à ou près Miribel. — *Chaleya*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 2 v°).

CHALEYRIAT (LE BIEZ), ruiss., affl. du Borrey. — *Fons de Challeyria*, 1489 (arch. de l'Ain, H 365).

CHALIGNAT, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Coligny (Cassini).

CHAUX (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze.

CHALLAY, village détr., c<sup>ne</sup> de Plagne.

CHALLEMAGNE, écart, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville.

CHALLES (GRAND et PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Challes*, 1290 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 13). — *Chahs*, 1335 env. (terrier de Teysonge, f° 2 v°).

Challes était une seigneurie en toute justice et avec château, de la mouvance des sires de Bâgé; son plus ancien seigneur connu est Pierre de Challes qui vivait vers 1300. — *Domus fortis de Challes*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 240).

CHALLES, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalauronne. — *Chales en Dombes*, 1662 (Guichenon, Dombes, p. 30). — *Terre et seigneurie de Chales, paroisse de Saint-Didier-de-Valin*, 1675 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 199).

En tant que fief, Challes était une seigneurie avec château fort, anciennement appelée le Châtelard de Broyes, de Breul ou de Brosses, et de la mouvance des sires de Beaujeu, souverains de Dombes. Cette seigneurie, qui était en toute justice, fut acquise, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, par une branche de la famille de Challes qui lui imposa son nom; en 1736, elle arriva aux de Vallin, gentilshommes du Dauphiné, qui la firent ériger en comté, par le prince de Dombes, sous le nom de Saint-Didier-de-Vallin.

CHALLES-DE-BOHAN, h., c<sup>ne</sup> d'Hautecour. — *Chalez Buenci*, 1433 (titres du châ. de Bohas). — *Challe de Buhene*, lis. : *Buhenc*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHALLES-LA-MONTAGNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. —

*Chales*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 99 r°). — *Challes*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 143 v°). — *Chales de la Montagne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Challes-la-Montagne était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, et de la justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de celle de Cerdon puis de celle de Saint-Alban, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de saint Pierre; l'abbé de Saint-Claude en était colporteur. — *Challes, annexe de Cerdon; patron spirituel : S. Pierre*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 120). — *Challes, annexe de Saint-Alban*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 126).

Dans l'ordre féodal, Challes-la-Montagne relevait des baronnies de Cerdon et de Poncin.

A l'époque intermédiaire, Challes était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.

CHALONGE, h., c<sup>ne</sup> de Seyssel. — *De Chalongio*,

1388 (censier d'Arbent, f° 34 v°).

\*CHALONGES (LES), loc. disp., à ou près Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Les Calunges Bernardi Temei*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

CHALONNIÈRE (LA), territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.

\*CHALONNE, loc. détr. qui était redevable de son nom à la *Calona*, auj. la Caline, affl. de l'Albarine. — *Chaalonna*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237); 1222 (*ibid.*, H 341). — *Chalona*, 1209 (arch. de l'Ain, H 243).

CHALOURS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Relevant. — *Chalours*, 1286 (arch. nat., f° 488, c. 24).

CHALUS, loc. disp., à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Chaluz*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, P 105 r°).

CHALVETAN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Ad Chalvetan*, 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 135).

CHALY, usine, c<sup>ne</sup> de Journans. — *Chalix*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1843 (cadastre). — *Le moulin de Chaly*, 1847 (stat. post.).

CHALY (SOUS), écart, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

CHAMAGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *Chamagnia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, P 82 r°). — *Chamagniaz*, 1541 (*ibid.*, B 925). — *Chamagnat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 112).

CHAMAILLEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

CHAMAMBARD, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Moulin de Chamanbard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHAMANDRAY, h., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *Chamandrey*, 1972 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).

— *Chamandreis, parrochie Foissiaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 733, P 386 r°). — *Chamandray*, <sup>VIII</sup> s. (Cassini).

En 1789, Chamandray était un village de la paroisse de Foissiat, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier, justice du duché de Pont-de-Vaux.

Dans l'ordre féodal, Chamandray était de l'ancien fief des sires de Bâgé; à la veille de la Révolution, il relevait du duché de Pont-de-Vaux.

CHAMANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Chamandre*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719 table). — *Chamendres*, 1670 (enquête Bouchu).

En 1789, Chamandre était un village de la paroisse alternative de Foissiat et de Lescheroux; ce village dépendait de la baronnie de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

CHAMANDREY, f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat. — *Chamandry*, 1811 (cadastre).

CHAMAREL, écart, c<sup>ne</sup> de Passin.

CHAMARONNIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Relevans. — *En la Chamaroneri*, 1295 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 460).

CHAMARTINIÈRE (LA), anc. lieu dit, à ou près Genay. — *In manso de Proleu, versus la Chamartineri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 v°).

CHAMBAFORT (LE), ruiss., affl. du Riez, coule sur le territoire de la commune de Jujurieux. — *Chambaz fort*, 1791 (titres de la fam. Bonnet).

CHAMBARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzille-les-Mépillat.

CHAMBAREL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Chambarel*, 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 136).

CHAMBARIEUX (LE), ruiss. affl. de la Morte.

CHAMBAROU-LES-PIERRES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.

CHAMBE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *En Chamba*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 142).

CHAMBEREINS, domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

CHAMBERNON, h., c<sup>ne</sup> d'Ulliat.

CHAMBERT, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.

CHAMBEYTAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

CHAMBERY, grange, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.

CHAMBIÈRE (LA), anc. mas, à ou près Crottet. — *Mansus de la Chamberi*, 1228 (Cart. lyonnais, t. I, n° 240).

CHAMBIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Chambieri, in parrochia Saisiriaei de Breissia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey,

pr., p. 15). — *Chamberia*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 307 r°). — *La Chambiry*, 1564 (*ibid.*, B 594, f° 675 r°).

CHAMBO, anc. lieu dit, à ou près Briord. — *Chambo*, 1150 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 33).

CHAMBOID (LE), ruiss., affl. du Rhône.

CHAMBON (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au territoire de Jujurieux, lieu appelé en Chambon*, 1738 (litres de la fam. Bonnet).

CHAMBOS, h., c<sup>ne</sup> d'Hautecour. — *Chamboz*, <sup>VIII</sup> s. (Cassini). — *Chambod*, 1843 (État-Major).

CHAMBROYART, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment. — *LOCUS vulgariter appellatus Chambroyard*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 186).

CHAMBUERB, loc. disp., à ou près Brégner-Cordon. — *Jocelinus de Cordon, miles, P. de Chambuert..., qui sunt, ut dicitur, de dyocesi Bellicensi*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 147).

CHAMBY, f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

CHAMELAND, f., c<sup>ne</sup> de Corcelles.

CHAMERANDE, h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.

CHAMERANDE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne. — *In pago Lugdunensi, in villa Cameranda*, 995 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2310). — *Chamarranda*, 1373 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19).

CHAMERLAN, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Chambarlenc*, 1229 (Cart. lyonnais, t. I, n° 251). — *Mansus as Chamarlens*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 12 r°). — *Chamerlant*, 1847 (stat. post.).

CHAMILLIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

CHAMOISE, massif de montagnes, sur les c<sup>nes</sup> de Polieu et de Cressin-Rochefort. — *Mons de Chamoyssi*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).

CHAMOISE, mont., c<sup>nes</sup> de Port et de Saint-Martin-du-Fresne.

CHAMOIZET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boz.

CHAMONAL, h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

CHAMOSSE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

CHAMOUX, f., c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Chamou*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234).

CHAMOUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.

CHAMP (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît. — *E. del Chauns* (lis. : *Channs*), 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 143).

CHAMPAGNE OU CHAMPAGNE-EN-VALROMEY, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Belley. — *Campania*, 1344 (arch. de l'Ain, H 400). — *Champagnia*, 1313 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 152). — *Mensura Champagnie*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f° 137 r°).

Au <sup>VIII</sup> siècle, Champagne était un bourg du

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

Pays de Valromey, élection et subdélégation de Belley, mandement du Valromey et justice du marquisat de Rougemont, laquelle ressortissait au bailliage de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était dédiée à saint Symphorien; le chapitre de Belley présentait à la cure. — *Ecclesia Campanie*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 113).

L'église de Champagne faisait partie de l'ancien patrimoine de l'église de Belley qui y possédait un prieuré, sous le vocable de saint Symphorien; ce prieuré était apparemment le chef-lieu de l'ancienne obédience diocésaine de Belley dite du Valromey; il n'est plus mentionné dans les actes postérieurement au XIV<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia de Campanieu*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Prior de Champaignia*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 88 r<sup>o</sup>).

Champagne était une dépendance de la seigneurie de Valromey; c'était un fief sans justice possédé par des gentilshommes qui en portaient le nom et relevant de la seigneurie de Luirieux.

A l'époque intermédiaire, Champagne était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.

CHAMPAGNE, f., c<sup>ne</sup> de Genay. — *Terra de Champaigneu*, — *terra ad taschiam sita in Campania*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555). — *Champaigni, in parrochia de Genay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).

CHAMPAGNE (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Champaigni*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).

CHAMPAGNE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Champanhi*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>). — *Champaigni*, 1335 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Villagium de Champaigny, in parrochiatu Viriaci in Breyssia*, 1372 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 12). — *Champaignia*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 357 r<sup>o</sup>). — *Champagny*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 468 v<sup>o</sup>). — *Champagne*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>).

CHAMPAGNE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *In vicaria Casnia, in villa que vocatur Campania*, 927-942 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 330).

CHAMPAGNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Virignin. — *Per campos de la Champagne*, 1361 (Gall. christ., t. XV, intr., c. 327). — *Champagne*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Le village des Champagnes dépendait, en 1789, de la justice des évêques de Belley.

\*CHAMPAGNOLE, localité disparue, à ou près Saint-André-d'Huiriat. — *In capella que est in honore*

*Sancti Andreae, ad Vureacum et Campaniolam villulam*, 917 (Chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 205).

CHAMPALAR, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Champalar*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 115 v<sup>o</sup>).

CHAMPANELLE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

— *In agro Tosiacensi... Campanel*, 960-961 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1097).

CHAMP-ARAMBERT, loc. disp., à ou près Saint-Sorlin.

— *La Forest de Champ-Arambert*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 92).

CHAMP-AU-MAURE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montréal.

CHAMP-AUX-JUIFS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto ou Champi ou Juifz*, 1533 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 363).

CHAMPAYE, f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.

CHAMP-BARON (LE), ham., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.

CHAMP-BATTU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

CHAMP-BERTIN (LE), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

CHAMP-BESSAY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

CHAMP-BILLARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

— *Chambillard*, 1847 (stat. post.).

CHAMP-CHEVALIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sainte-Bénigne.

CHAMP-COLOVRA (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

CHAMP-COURBE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.

CHAMP-DE-BIZIAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

CHAMP-DE-BROU (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bourg.

CHAMP-DE-CHAUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Certines.

CHAMP-DE-JOUX (LE), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.

CHAMP-DE-LA-CROIX (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtaffond. — *Loco dicto en la Chana, seu ou Champi de la Cruys*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 55).

CHAMP-DE-MARS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

CHAMP-DES-MORTS (LE), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

CHAMPDOR, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Candobrium*, 1169 (arch. de l'Ain, H 365). — *De Chandoro*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375).

— *De Chandouro*, 1198 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 4376). — *De Candolbrio*, 1200 env. (arch. de l'Ain, H 355); 1210 (*ibid.*); 1211 (*ibid.*, H 356 et 357); 1213 (*ibid.*, H 357); 1241 (*ibid.*, H 363). — *De Chandobrio*, 1222 (*ibid.*, H 368). — *De Candobrio*, 1234 (*ibid.*, H 363). — *De Chandouro*, 1234 (*ibid.*, H 363); 1248 (*ibid.*, H 357 et 363); 1259 (*ibid.*, H 359); 1314 (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Apud Campumdubrium*, (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 783). — *Champdouroz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>). — *Chandoro*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Champdorez*, 1650 (Guichenon, Bugey,

p. 106). — *Chandore en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *Champdore*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Champdor*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Champ d'or*, 1792 (État général).

Avant la Révolution, Champdor était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Saint-Rambert.

Champdor était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Genève; son église paroissiale était dédiée aux saints Ours et Victor; le droit de présentation à la cure passa successivement du prieur de Nantua au doyen de Ceyzérieu, puis, en 1606, au chapitre de Belley. — *Ecclesia [de] Chandoro*, 1198 (Bec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4375). — *Capellanus de Chandobrio*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368). — *Capellanus de Chandouro et de Corcelles*, 1248 (*ibid.*, H 363). — *Chandore et Corcelle, archiprêtre de Chandore*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

La seigneurie de Champdor paraît avoir fait partie, à l'origine, de la Terre de Saint-Rambert à la possession de laquelle les abbés du lieu associèrent, en 1096, les comtes de Maurienne, plus tard comtes de Savoie. En 1318, Champdor fut inféodé par Amédée V, comte de Savoie, à Jean de Luyrieux; en 1355, Amédée VI, dit le Comte Vert, céda son droit de suzeraineté à Humbert VI de Thoire-Villars, à la réserve de l'hommage; en 1424, ce droit de suzeraineté fit retour à la maison de Savoie par suite de la vente, à elle consentie, de la Terre de Montagne par le dernier sire de Thoire-Villars.

À l'époque intermédiaire, Champdor était une municipalité du canton de Brénod, district de Nantua.

CHAMPDOSSIN, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — Voir CHAN-

DOSSIN.

CHAMP-DU-FRENE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto ou Champt du Fresnoz*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 43).

CHAMP-DU-LOUP (LE), anc. lieu dit, à ou près Talis-sieu. — *In campo lupi*, 1265 (arch. de l'Ain, H 400).

CHAMP-DU-MOLARD (LE), dom. rural, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

CHAMP-DU-TIL (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicta in campo du Til*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 61 r°).

CHAMPEIGNE (LE), ruiss., affl. de la Brivaz.

CHAMPEILLON, h., c<sup>ne</sup> de Belley.

CHAMPEILLON, h., c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Villa de la Cueli*

*et de Champellion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 16 v°).

Champeillon dépendait de la seigneurie de la Cueille.

CHAMPEL, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.

CHAMPELLART, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En la comba Champellart*, 1495 env. (terr. de Saint Martin, f° 27 r°).

CHAMPELLET, h., c<sup>ne</sup> de Montcet.

CHAMPEROUX, h., c<sup>ne</sup> de Chézery.

CHAMPFAVRE, h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

CHAMPFOBRMIA, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain.

CHAMP-FOURNIER, écart, c<sup>ne</sup> de Chânoz-Châtenay.

CHAMP-FRANÇOIS, anc. lieu dit, à ou près Bénonces. — *La cula de Champfranceis*, 1298 (arch. de l'Ain, H 925).

CHAMPFROID, h., c<sup>ne</sup> de Chanay.

CHAMPFROMIER, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille.

— *Chanfromer*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève). — *Chanfromier*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution Champfromier était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.

Champfromier était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Genève; son église paroissiale, dédiée à saint Martin d'Auxerre, était à la collation du prieur de Nantua. — *Archiprêtre de Chanfromier*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Ecclesia Sancti Martini Altissiodorensis*, g35 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 205). — *Ecclesia Campi fromerii*, 1399 (arch. de l'Ain, H 53).

La paroisse de Champfromier faisait partie de la Terre de Nantua et ressortissait à la justice des religieux de cette ville.

À l'époque intermédiaire, Champfromier formait avec Forens une municipalité du canton de Châtillon, district de Nantua.

CHAMP-GENTIL, f., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

CHAMPGRILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

CHAMPIER, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Feillens.

CHAMPIGNAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.

CHAMPIN, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

CHAMPIONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *De Championeria*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 241 r°).

CHAMP-JACQUET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.

CHAMP-JACOB (LE), h., c<sup>ne</sup> de Confort.

CHAMPLATRE, écart, c<sup>ne</sup> de Foissiat.

CHAMP-LOUP (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chevroux.

CHAMP-LUNAR (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

89

- Renon.— *Campus Lunars prope rivum de Ruonum*, 1270 (Cart. lyonnais, t. II, n° 681).
- CHAMP-MARTIN (LE), écart, n° de Vescours.
- CHAMP-MAUDIT (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> d'Injoux.
- CHAMP-MONTANGES (LE), f., c<sup>no</sup> de Lancrans.
- CHAMP-NEYSEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Au champ Neyseys*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 31 r°). — *Au dict Torna, lieu dict en la mara de Champ Neysey*, 1630 env. (*ibid.*, f° 91).
- CHAMPOLLON, châtel., c<sup>no</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.— *Champollon, mandement de Varey*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 53 r°).  
Avant 1789, Champollon était un petit fief, avec château, du bailliage de Belley. — *A. du Louvat, seigneur de Champolon en Bugey*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 67).
- CHAMPOLS, anc. lieu dit, à ou près Lagnieu. — *Ter-ragium de Champols*, 1250 (arch. de l'Ain, H 341).
- CHAMPONNIÈRE (LA), loc. disparue, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *Versus la Champoniri*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 8 r°).
- CHAMPREMONT, f., c<sup>no</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Champremont*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43).  
Dans l'ordre féodal, Champremont était un fief, avec maison forte, mouvant originairement de la sirie de Villars.
- CHAMPRIOND, h., c<sup>no</sup> d'Anglefort.
- CHAMPRIOND, écart, c<sup>no</sup> de Jayat.
- CHAMPROMONT, f., c<sup>no</sup> de l'Abergement-Clémenciat.
- CHAMPS (LES), loc. disparue, c<sup>no</sup> de Druillat. — *Jaquemes del Chans*, 1431 env. (terr. du Temple de Maillissole, f° 2 v°).
- CHAMP-SALE (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In parrochia Baugiaci ville, loco dicto en Champt Sala*, 1538 (Censier de la Vayrette, f° 241).
- CHAMP-SARRAZIN (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> de Condamine-la-Doye.
- CHAMPTAINS, h., c<sup>no</sup> de Jassans. — Voir CHANTEINS.
- CHAMPTTEL, h., c<sup>no</sup> de Brens.— *De Champetello*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f° 195 r°). — *Champetel, mandement de Thuy*, 1579 (arch. de l'Ain, H 871, f° 1 r°).
- CHAMP-TROUVE (LE), f., c<sup>no</sup> d'Échallon.
- CHAMPVENT, m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CHAMPVENT, h., c<sup>no</sup> de Polliat. — *Chanvant, parochie Poilliaci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 137 v°). — *Champvent*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 245 v°). — *Molendinum de Campovento*, 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n°1, f° 1 v°). — *Champvent*, 1559 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n°1, f° 3 v°).
- CHANA (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Curtafond.— En *la Chana* 1490 (terr. des Chabeu, f° 55).
- CHANAL (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Chanal*, 1344 ( arch. de la Côte-d'Or, B552, f° 21 r°).
- CHANAL, h, c<sup>no</sup> de Biziât. — *Chanalx*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 174 r°).
- CHANAL, h., c<sup>no</sup> de Fareins. — *De Canalî*, 1279 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 213).
- CHANAL (LA), loc. disparue aux environs d'Arvières, c<sup>no</sup> de Lochieu. — *La Chanal*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400).
- CHANAL (LA), c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.— *Plancia de la Chanal*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 113 r°).
- CHANAUX (LES), c<sup>no</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.— *Les Chasnauz*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- CHANAVEROLES (LES), loc. disparue à ou près Vieu d'Izenave. — *A via charraresci que ascendit per les Chanaveroles*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368).
- CHANAVETTE (LA), c<sup>no</sup> de Replonges. — *La Chanaveta*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 17).
- CHANAY (LE), ruiss., affl. de la Loëze.
- CHANAY (LE), ruiss., affl. du Morbier.
- CHANAY (LE), ruiss., affl. de la Saône.
- CHANAY, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Seyssel. — *Chagnay*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88, v°). — *Chaney*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 54 r°). — *Chanay*, 1461 (*ibid.*, B 909, f° 26 v°). — *La communauté de Chanay du mandement de Seyssel*, 1 536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Chanay en Michaille, près de Dorches*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).  
En 1789, Chanay était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel.  
Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était dédiée à saint Victor. Le droit de collation à la cure, d'abord possédé par les religieux de Nantua, passa par la suite à l'évêque de Genève. — *Ecclesia de Chaney*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300).  
Dans l'ordre féodal, Chan\*ay dépendait originairement de la partie du domaine des comtes de Genève qui entra par mariage dans la maison de Savoie, vers 1070. En 1350, Amédée VI comte de Savoie en détacha une petite partie qu'il inféoda, en toute justice, à Philippe de Bussy, seigneur d'Izernore. Le surplus de cette terre ne fut inféodé qu'en 1584, par le duc Charles-Emmanuel,

à Galois de Vignod, seigneur de Dorches. — *Le fief du Chanay, à cause de Seyssel, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *Le Château de Chaney, 1563* (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 42 r°).

A l'époque intermédiaire, Chanay était une municipalité du canton de Seyssel, district de Belley.

CHANAY (L<sup>E</sup>), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.—

*Mansus del Chaney, 1366* (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 4 v°).

CHANAY (L<sup>E</sup>), ham., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay.

*Apud lo Chaney, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 24 r°).

CHANAY, h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.

CHANAY (L<sup>E</sup>), c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Chanay, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Le Chanay Mont-Jouvent, dans la paroisse du Pont de Veyle, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 3a). — *Chasney, 1664* (titres du châ. de Bohas).

C'était un ancien fief, avec maison forte, de la Terre de Bâgé.

CHANAY (L<sup>E</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Tenay.

CHANAY-D'IZERNORE, anc. seigneurie du bailliage de Belley, c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Izernore de Chaney, 1670* (enquête Bonchu).

Cette seigneurie était redevable de son surnom aux de Bussy, seigneurs d'Izernore, qui en avaient reçu inféodation, en 1350, d'Amédée VI comte de Savoie; elle était en toute justice et avec maison forte, et comprenait, avec une petite partie de Chanay, les villages de Surjoux et de l'Hôpital.

CHANAYE (HAUTE ET BASSE), hameaux, c<sup>ne</sup> de Courtes.

CHANAY-FEILLENS (L<sup>E</sup>), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Le Chanay-Feillens, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 32).

Le Chanay était une seigneurie, avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé; son surnom de Feillens lui vient de Hugues de Feillens, vidame de Genève, qui la possédait, en 1320, sous la suzeraineté des comtes de Savoie.

CHANAYS (L<sup>ES</sup>), c<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Faramans.

CHANAZ, châ. c<sup>ne</sup> de Lavours. — *Castellanus Rossellionis et de Chanaz, 1293* (arch. de l'Ain, H 273). — *Le fief de Chanaz, à cause d'Yenne, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *Chana, 1607* (Guichenon, Savoie, pr., p. 549).

En 1789, Chanaz était une seigneurie du bailliage de Belley; le château était sur la paroisse de Lavours, au département actuel de l'Ain, mais la seigneurie avait emprunté son nom à une paroisse située de l'autre côté du Rhône et qui fait aujourd'hui

partie du département de la Savoie. Avant la Révolution, cette paroisse de Chanaz dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

L'église de Chanas dépendait du diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu. — *Ecclesia de Chasnas, 1198* (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4375).

CHANAY (L<sup>A</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Germagnat.

CHANCE-BERTY, écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.

CHANCEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.

CHANCY-POUGNY, h., c<sup>ne</sup> de Pougny.

CHANDEE, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Vandains. — *Guilielmus de Chandeya, domicellus, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *De Chandeyaco, 1314* (Guichenon, Savoie, pr., p. 141). — *De Chandeco, 1416* (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 187 r°). — *Chandée, mandement de Bourg, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

En tant que fief, Chandée était de la mouvance des sires de Bâgé; c'était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort; son plus ancien propriétaire connu est Hugues de Chandée qui en fit hommage, en 1373, à Amédée V de Savoie. En 1789, la seigneurie de Chandée ressortissait au bailliage de Bourg. — *Dominus de Chandea, 1326* (arch. de la Côte-d'Or, B 753).

CHANDEE, écart, c<sup>ne</sup> de Méziériat.

CHANDELIERS (L<sup>ES</sup>), écart, c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.

CHANDELLE (SOUS-LA<sup>A</sup>), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Lieu dict soub la Chandalla, 1555* (arch. de l'Ain, H 913, f° 15 v°).

CHANDIANS (E<sup>N</sup>), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *En Chandians, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 29).

CHANDOSSIN, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — *Chandossins, 1385* (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 268 v°). — *Chandossin, 1634* (arch. de l'Ain, H 872, f° 69 v°).

En 1789, Chandossin était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey.

Son église paroissiale, annexe de Belmont, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, était dédiée à saint Martin; l'abbé de Saint-Claude en était collateur. — *In pago Gebennensi, ... ecclesia de Candosmo* (lis. *Candosino*), 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Chandossin, paroisse annexe de Belmont, 1734* (Descr. de Bourgogne).

Dans l'ordre féodal, Chandossin dépendait de la seigneurie de Belmont.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

CHANDURE, nom d'une montagne de la c<sup>ne</sup> de Béon.

— *Chandura*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400).

— *Chandura, roche sur Luyrieu, vulgairement Pierre Chandure*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*).

CHANE (LE), f., c<sup>ne</sup> de Vouvray. — *Chanoz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHANE ou CHANOZ, h., c<sup>ne</sup> de Béligneux. — *Territorium del Chasno*, 1200 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 73). — *Channo*, 1269 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 195). — *Chano*, 1285 (*ibid.*, p. 117). — *Chanoz, paroisse Belligneux*, 1670 (enquête Bouchu). — *Châne*, 1841 (État-Major).

Avant 1790, Châne ou Chânoz était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Dans l'ordre ecclésiastique, Chanoz dépendait de la paroisse de Béligneux. Au XV<sup>e</sup> siècle, il y avait à Chanoz une chapelle rurale dédiée à saint André et desservie par le curé de Béligneux. — *La Chane, chapelle*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 46). — *Saint-André : Chanoz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.).

Il y avait à Châne un ancien hôpital qui dépendait de l'abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey. — *Hospitais de Chaasno*, 1176 (Guigne, Doc. de Dombes, p. 47).

Dans l'ordre féodal, Chanoz dépendait de la baronnie de Pérouges.

CHANEÉ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Chanée*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *La Chanéaz*, 1847 (stat post.).

CHANEÉ (HAUTE\* ET BASSE\*), hameaux, c<sup>ne</sup> de Courtes.

— *La Chanea, parrochie de Courtoux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *La Chanéaz*, 1442 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 322 r<sup>o</sup>).

CHANEES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.

\*CHANE-FOUILLOUX, anc. lieu dit, à ou près Replonges.

*Pratum de Chasne Foillous*, 1206 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup>2).

CHANEINS, c<sup>ne</sup> du com. de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *Chanens*, 1234 (Bibl. Dumb., t. II, p. 104).

— *Chancins*, 1325 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 303). — *Channens*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Chanins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 138).

En 1789, Chaneins était une communauté de la souveraineté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, élection de Bourg et châtellenie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de l'Assomption ; le droit de présentation à la cure avait passé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du prieur de Neuville à

l'archevêque de Lyon. — *Curatus de Chaneins*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Chaneins en Dombes; vocable : Assomption*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 40).

Au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Chaneins était possédée par Hugues de Riottiers, sous la suzeraineté des sires de Villars, auxquels succédèrent les sires de Beaujeu, en 1234. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Chaneins était une dépendance du comté de la Bâtie. — *La seigneurie de Chanains*, 1662 (Guichenon, Dombes, t.I, p. 56).

A l'époque intermédiaire, Chaneins était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.

CHANEINS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin.

CHANELET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Ez Chanelets, paroisse de Saint Cyr*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 477 v<sup>o</sup>). — *Chaneley*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.).

CHANELIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Apud Genay, in territorio de les Chanelieres*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f<sup>o</sup> 12).

CHANELLE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Buec de la Chanella*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).

CHANERAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.

CHANES (LES), ruiss., affl. de la Mâtre.

CHANES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

CHANET (LE), ruiss., affl. de l'Arbère, c<sup>ne</sup> de Divonne.

CHANETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

CHANETTIÈRES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en les Chanettires*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 336).

CHANEY (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud luz Chanei*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 147 r<sup>o</sup>).

CHANEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Tenay.

CHANEY (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Valeins. — *Juxta ruam seu vicum don Chaney*, 1324 (terr. de Peyzieux).

CHANEYE (LE BOIS-DE-), c<sup>ne</sup> de Montmerle. — *Nemora de Chaneya*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *En Chanea*, 1324 (*ibid.*).

CHANFAN, h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Chanfaign*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>). — *In parrochia Manziaci, in charrerìa publica villagii de Chanfant*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 460).

CHANESIEU, loc. disparue, à ou près Prémillieu. — *Subtus rocharium de Parmillieu, et exinde usque ad nucem de Chanisyeu*, 1289 (Cart. lyonnais, t.II, n<sup>o</sup>821).



- CHANOLLIÈRES (LES), loc. disparue, à ou près Versailleux. — *Chanoleres*, 1285 (Polypt de Saint-Paul de Lyon, p. 108).
- CHANOS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *En les Chanos*, 1386 (arch. de l'Ain, H 29).
- CHANOS-VIALEI (LE), anc. lieu dit, à ou près Leyment. — *De Leement per molares usque ad Chasnum Vialei*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 238).
- CHANOS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Locus qui dicitur li Chasnoz*, 1270 (arch. de l'Ain, H 222).
- CHANOS, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *De quodam manso quod nominatur Curtriberto* (corr. *Curtroberlo*), *sito in pago Lugdunensi, in loco qui vocatur Casnus*, 993-1048 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, 2210). — *Chasno*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Chano*, 1293 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 16). — *Chanoz*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *Chasne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33). — *Chanos*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- En 1789, Chanoz était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Châtillon-les-Dombes.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était dédiée à saint Martin; l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Chasno: erma*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Chanoz dépendait de la baronnie de Châtenay.
- A l'époque intermédiaire, Chanoz était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- CHANOS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Campus querci seu del Chano gallice*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22, f<sup>o</sup> 2).
- CHANOS (LE), écart. c<sup>ne</sup> de Reyssouze. — *Le Chanoz*, 1845 (État-Major).
- CHANOS, h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- CHANOS (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Mansus del Chano, in parochia de Sancto Civico*, 1979 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).
- CHANOS, h., c<sup>ne</sup> de Vongnes. — *Apud Chanoz*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 770).
- CHANOS-CHÂTENAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Chanoz Chastaney*, 1670 (enquête Boucby). — *Chanoz-Châtenay*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Channes*, 1792 (État génér.).
- *Chanoz*, an X (Ann. de l'Ain). — *Chanoz-Châtenay*, 1847 (stat. post.).
- CHANSORS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *In Chanzcors*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370).
- CHANTAVRIL, écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- CHANTEBRUNE, h., c<sup>ne</sup> de Montmerle.
- CHANTECLAIR, f., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- CHANTE-GRILLET, h., c<sup>ne</sup> de Massieux.
- CHANTE-GRILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- CHANTE-GRILLET, f., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- CHANTE-GRIS, h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- CHANTE-GRIVE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Proulien.
- CHANTEINS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jassans. — *Les Chantins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHANTEINS, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Chantens*, 1289 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555). — *Chanteynz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>). — *Chantenz*, 1399-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 48 v<sup>o</sup>). — *Chanteins*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Chantin*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. 1, p. 80). — *Champteins*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 68). — *Chantins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 280).
- Avant 1790, Chanteins était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, mandement de Villeneuve.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Roch après avoir été sous celui de l'Assomption; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. C'était une annexe de celle de Montagneux. — *De ecclesia de Cheantens*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143). — *Ecclesia Montaigniaci et de Chantens*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Notre-Dame de Chanteins, annexe de Montagneux*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 53).
- Dans l'ordre féodal, Chanteins dépendait de la seigneurie de Villeneuve.
- A l'époque intermédiaire, Chanteins était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.
- CHANTELOUP, f., c<sup>ne</sup> de Crans.
- CHANTELOUVE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ruffieu. — *En chanta Iova*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 38 v<sup>o</sup>).
- CHANTEMERLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Pratum de Chantamerlo*, 1387 (arch. de l'Ain; fonds de N.-D. de Bourg).
- CHANTEMERLE, h., c<sup>ne</sup> Brens. — *Chantamerloz*, 1579 (arch. de l'Ain, H 871, f<sup>o</sup> 204 r<sup>o</sup>).

- CHANTEMERLE (EN), lieu dit, c<sup>no</sup> de Jujurieux.— *Lieu appelé en Chantamerloz*, 1738 (titres de la fam. Bonnet).
- CHANTEMERLE, écart et anc. fief, c<sup>no</sup> de Montellier. — *Uldrieus de Chantamerlo*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 250)
- CHANTEMERLE, h., c<sup>no</sup> de Peyrieux.
- CHANTEMERLE, h., c<sup>no</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- CHANTEMERLE, loc. disparue, c<sup>no</sup> de Viriat. — *Iter tendent de Burgo apud Chantamerle*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>).
- CHANTENID, écart, c<sup>no</sup> de Jassans.
- CHANTE-POULET, dom. rural, c<sup>no</sup> de Relevans.
- CHANTE-RAINE, c<sup>no</sup> de Montceaux. — *Les costes de Chanta Rana*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 64).
- CHANTERELLE, châ., c<sup>no</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- CHANTIGNIEU, h., c<sup>no</sup> d'Arandaz.
- CHANTONNAX, h., c<sup>no</sup> de Veyziat. — Voir CHATONNAX.
- CHANUT, h., c<sup>no</sup> de Peyrieux.
- CHANUSA, lieu dit, c<sup>no</sup> de Lompnas.
- CHANVENT (GRAND et PETIT), h., c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Chanvent*, 1364 (arch. de la Côte-d'Or, B 552 f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Chanven*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Chanvenz*, 1359 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Grand et Petit Champvent*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Chanvant*, 1847 (stat. post.).
- CHANVES, h., c<sup>no</sup> de Lagnieu. — *Chenves*, 1329 (arch. de l'Ain, H 300). — *Chanves*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).  
Chanves était une seigneurie avec maison forte, de l'ancien fief des sires de Coligny, possédée, en 1255, par des gentilshommes qui en portaient le nom.— *B. de Chinves, miles*, 1255 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 133).
- CHAPATAN, h., c<sup>no</sup> de Saint-Remy.
- CHAPEAU, écart, c<sup>no</sup> de Certines.
- CHAPEAUX (LES), f., c<sup>no</sup> de Romans.— *Chapex*, 1847 (stat. post.).
- CHAPELAN, h., c<sup>no</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *Ez maisons des Chapelans*, 1757 (arch. de l'Ain, A 839, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>). — *Chapelan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.).
- CHAPELANS (LES), écart, c<sup>no</sup> de Cormoranche.
- CHAPELLE (LA), anc. chapelle rurale, c<sup>no</sup> d'Arbent.— *Versus Capellam*, 1408 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*9 v<sup>o</sup>). — *Actum Arbenci, juxta capellam dicti loci*, 1410 (*ibid.*, f<sup>o</sup> \*57 v<sup>o</sup>).
- CHAPELLE (LA), écart, c<sup>no</sup> d'Arlod.
- CHAPELLE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> de Bohas. — *Le pré de la Chapelle*, 1544 (titres du châ., de Bohas).
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Chavornay.
- CHAPELLE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Collonges. — *In temtorio de Excorens, loco dicto Capella*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>).
- CHAPELLE (LA), bâtiment rural, c<sup>no</sup> de Fareins.
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Feillens.
- CHAPELLE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Lélex.
- CHAPELLE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Lescheroux.
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Lompnieu.— *Apud Capellam*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 776, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>). — *La Chapelle, paroisse de Lompnieu*, 1542 (arch. de la Côte-d'Or, B 863).
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *La Chapella*, 1341 (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>). — *In monte de Capella*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> a46 r<sup>o</sup>). — *La Chapelle, paroisse de Saint-Martin-du-Mont*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, d<sup>o</sup> 381 v<sup>o</sup>).
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.— *Apud Sanctum Martinum Castris et Capellam*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 1).
- CHAPELLE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de Capella*, 1260 (Bibl. Dumb., t. I, p. 155).
- CHAPELLE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Sulignat.
- CHAPELLE (LA), anc. fief, c<sup>no</sup> de Surjoux.— *Chapelles*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 45).— *La Chapelle, château*, 1847 (stat. post.).  
La Chapelle était un fief en toute justice, avec maison noble, démembré, vers 1420, de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille pour former l'apanage de Claude de Châtillon. Cette terre comprenait la région qui s'étend entre la rivière de Vesperonce, Saint-Germain-de-Joux, Montanges, le Rhône et la Valserine.— *La seigneurie de Chapelle en Michaille*, 1677 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 23).
- CHAPELLE (LA), f., c<sup>no</sup> de Versailleux.
- CHAPELLE-DE-L'ILE (LA), c<sup>no</sup> de Serrières-de-Briord.
- CHAPELLE-DE-LA-MADELEINE (LA), c<sup>no</sup> de la Tranchière.  
Cette chapelle est vraisemblablement l'ancienne église paroissiale de Prin. — Voir ce nom.
- CHAPELLE-DU-CHATELARD (LA), c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Villars.  
— *Villa que dicitur Capella*, 1049-1109 (Rec des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031). — *Capella de Castellario*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Capella Castellarium*, 1369 (Bibl. Dumb., t. I, p. 303).  
En 1789, la Chapelle-du-Châtelard était une communauté de la souveraineté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie

- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Pierre; le prieur de Saint-Pierre-de-Mâcon, présentait à la cure. Cette église est aujourd'hui ruinée; la paroisse est desservie par celle de Beaumont. — *Ecclesia de Sancto Germano quae sita est intra ecclesiam de Capella et ecclesiam de Marllico* (lis. *Marliaco*), 1106 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3839). — *Prior de Capella, 1350* (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Ecclesia de Capella, aliàs du Chastelard*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251).
- Dans l'ordre féodal, la paroisse de la Chapelle était une dépendance de la seigneurie du Châtelard, laquelle fut érigée en comté, en 1725, par le duc du Maine, souverain de Dombes.
- A l'époque intermédiaire, la Chapelle-du-Châtelard était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.
- La réorganisation de l'an vin attribua La Chapelle au canton de Chalamont; sous la Restauration, cette commune fut rattachée au canton de Châtillon-sur-Chalaronne dont elle fit partie jusqu'au jour où elle entra dans la formation du canton de Villars.
- CHAPELLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- CHAPELLE-SAINTE-MARIE (LA), anc. chapelle du château de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Capella Beate Marie, in Castro Castellionis Domborum*, 1362 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 346).
- CHAPELLE-SAINTE-MARIE (LA), anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Chavevriat. — *Capella Beate Marie Virginis, vocata d'Eguirenda*, 1497 (terrier des Charbeu, f° 78).
- CHAPELLON, écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.
- CHAPIAT, h., c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *De exarto de Chapia*, 1356 (arch. de l'Ain, H 53). — *Chappiaz, parochie Leysardi*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 773, f° 176 r°). — *Chapiat*, 1808 (Stat. Bossi).
- Chapiat fut, sans aucun doute, le chef-lieu primitif de la paroisse de Leyssard qu'un pouillé du XIV<sup>e</sup> siècle appelle encore du double nom de Leysard et Chapiat. — *Ecclesia de Leysart et Chapia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°).
- CHAPIN, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- CHAPIREV, f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.
- CHAPONNAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- \*CHAPONNIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *La commune de la Chaponnyre*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-M., f° 33).
- CHAPONNIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey.
- CHAPONNO, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Teira Chaponno*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 22).
- CHAPONNOT, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- CHAPONOT, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriât. — *Chaponod*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHAPPES, h., c<sup>ne</sup> de Longecombe. — *Apud Chappes*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f° 104 v°).
- CHAPUIS, châ. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Romans. — *Grand Chapuis*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHAPUIS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CHAPUIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- CHAPUISIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicto en la Chapuysiri, in manso Guillelmi Cliapuyis*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 46 v°). — *Loco dicto en la Chapuysiry apud Sanctum Martinum Castrî*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 16 r°).
- CHAPUZAT, f., c<sup>ne</sup> de Billiat.
- CHARABOTTE-LES-MOULINS, usines, c<sup>ne</sup> de Longecombe.
- CHARABOTTE-LE-VILLAGE, h., c<sup>ne</sup> de Longecombe. — *Li Escharabota*, 1270 (arch. de l'Ain, H 271). — *Charabotta*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f° 106 r°).
- CHARAILLIN, h., c<sup>ne</sup> de Chavornay. — *De Charalin*, XII<sup>e</sup> s. (arch. de Machurat; titres de Saint-Sulpice, n° 1, cité par Guigue dans la Topogr. histor. de l'Ain, p. 78). — *Charalins*, 1807 (Guichenon, Bugey, p. 64). — *De Charalino*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 770). — *Charallins*, 1493 (*ibid.*, B 859, f° 702).
- CHARANCIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Charencins* 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 82 v°). — *De Charincino in Veromesio*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor. p. 79). — *Charencin*, 1670 (enquête Bouchu). — *Charancin*, 1734 (Doscer, de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Charancin était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de même nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de la Circoncision et de Saint-Oyend; le droit de présentation à la cure passa, en 1606, du doyen de Ceyzérieu au chapitre de Belley. — *Cura de Charancins*, 1344 (pouillé du dioc. de Genève).
- Charancin était une dépendance du marquisat de Valromey.
- A l'époque intermédiaire, Charancin était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.
- CHARANGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Beaupont et de Domsure. —

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

95

- Chareingia*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Charengia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9). — *Charengat* et *Charanjat*, 1847 (stat. post.).
- CHARANTANNOD, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Charentono*, 1429 (arch, de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>). — *Charantanoz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Charantannod*, 1840 (cadastre).
- CHARAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- CHARBILLAT, h., c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Grangia de Cherbilliaco*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Charbilla*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 84 r<sup>o</sup>). — *Charbiliacus*, 1437 (*ibid.*, B 815, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Charbilliat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHARBOIL, loc. disparue, à ou près Feillens. — *Charboil*, 1265 (Cart. lyonnais, n<sup>o</sup> 640).
- CHARBON (L<sup>e</sup>), c<sup>ne</sup> de Chézery.
- CHARBONNAZ, h., c<sup>ne</sup> de Douvres.
- GCHARBONNIER, étang, c<sup>nes</sup> de Joyeux et de Villar.
- CHARBONNIERE (LE RUISSEAU-DE-), affl. du Rhône.
- CHARBONNIERE (L<sup>a</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Chézery. — *Charboneria*, 1329 (arch, de l'Ain, H 53).
- CHARBONNIERE (L<sup>a</sup>), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> du Poiziat.
- CHARBONNIERES, écart, c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Mansus de Charbenneres*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 124).
- CHARBONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Les Charboneres*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- CHARBONNIERES, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Apud Charbonerias*, 1455 (arch, de la Côte-d'Or, B 915, f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>).
- CHARBONNIERES, écart, c<sup>ne</sup> de Romans. — *Apud Carbonarias*, 1145 (Bibl. Dumb., t. II, p. 36).
- CHARBONNIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Les Charbonires*, 1439 (arch, de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 673 v<sup>o</sup>).
- CHARBONNIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.
- CHARBONNIEZ (L<sup>e</sup>), ruiss., affl. de la Petite-Chalaronne.
- CHARBONOD, h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- CHARDENOST, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Dompierre de Chalamont. — *Chardenost*, 1663 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 50). — *La rente noble de Chardenost*, 1736 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 201).
- Le fief de Chardenost, érigé au xv<sup>e</sup> siècle, consistait en une rente noble assise dans les châtelainies de Chalamont et de Lent.
- CHARDENOST, anc. péage sur la Veyle, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Le péage du gué de Charde* nost, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 133).
- En 1308, Humbert V de Thoire et de Villars abandonna aux sires de Beaujeu les droits qu'il prétendait sur ce péage qui fit dès lors partie de la seigneurie de Dombes.
- CHARDONNAY, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Guicherdus del Chardoney*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).
- CHARDONNAY, étang de 22 hectares, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Stagnum de Chardoney*, 1678 (arch, de la Côte-d'Or, B 270 ter, f<sup>o</sup> 361 r<sup>o</sup>).
- CHAREYZIAT, f., c<sup>ne</sup> de Priay.
- CHAREYZIAT, h., et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Domina Cheyreysiaci*, 1468 (arch, de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 327 v<sup>o</sup>). — *Chareysiaz*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 493 r<sup>o</sup>). — *Chareysiacus*, 1512 (arch, de l'Ain, H 920, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *La seigneurie de Chareysia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 35). — *Charaiziat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Chareyziat était un fief, avec moyenne et basse justice, mouvant originairement des sires de Coligny; il ne consistait, en 1378, qu'en un domaine, une rente noble et. une forêt.
- CHARGEONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.
- CHARGIN, écart, c<sup>ne</sup> de Valeins.
- CHARGNIN (E<sup>n</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Virignin.
- CHARIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- CHARIEU, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Chareu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 36). — *Chayreu*, 1286 (*ibid.*).
- CHARIGNIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Belley.
- CHARILLIEU (E<sup>n</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- CHARILLIEU, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Magnieu.
- CHARILLON (L<sup>e</sup>), ruiss., affl. de l'Ousson.
- CHARINAZ (D'EN-BAS et D'EN-HAUT), hameaux de la c<sup>ne</sup> de Meyriat. — *Charina*, 1436 (arch, de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 207 r<sup>o</sup>).
- CHARINAZ, bois, c<sup>ne</sup> Poncin.
- CHARINE (L<sup>a</sup>), ruiss., affl. du Sevron, c<sup>ne</sup> de Meillonas et de Saint-Etienne-du-Bois.
- CHARINE (E<sup>n</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *En Charina*, 1555 (arch, de l'Ain, H 913, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>).
- CHARIOT, h., c<sup>ne</sup> de Conand.
- CHARISSELLES, h., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- CHARIX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Carisium*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218 et arch, de l'Ain, H 51); 1359 (arch. derAin, H35g). — *In Charisio*, 1350 (*ibid.*, H 53). — *Chary*, 1356 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 138). — *Charix*, 1483 (arch, de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 344 r<sup>o</sup>). — *Chariz*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 123 r<sup>o</sup>).

- En 1789, Charix était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.
- Son église paroissiale fit partie du diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, jusqu'en 1742 qu'elle fut cédée à l'évêché de Saint-Claude, archiprêtre de Septmoncel; elle était dédiée à saint Amand; le droit de collation à la cure, exercé primitivement par les prieurs de Nantua, passa à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle aux archevêques de Lyon. — *Capellanus de Charis*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n° 563). — *Chariz : Eglise parrochiale : Sanct Aman*, 1613 (visites pastor., f° 123 r°).
- Charix était une dépendance de la Terre de Nantua; les religieux de cette ville en remirent la garde, en 1270, aux sires de Thoire-Villars.
- *Garda de Charis*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 426).
- A l'époque intermédiaire, Charix était une municipalité du canton et district de Nantua.
- CHARIX (SUR), h., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Citra Chareis, versus Rhodanum*, 1228 (Bibl. Sebus., p. g5).
- CHARIZ (SOR), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Colomieu. — *Sur Charix et Sur Charis*, 1835 (cad.).
- CHARIONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hautecour.
- CHARLEMAGNE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- CHARLET, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- CHARLIA, loc. détruite, à ou près Vieu d'izenave. — *Charlia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 85 v°).
- CHARLUA, h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *De Caroloco*, 1264 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 160). — *Charliaco*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Doc. de Dombes, p. 64, d'après une copie d'Estiennot). — *Charlua*, 1847 (stat. post.).
- Avant 1790, Charlua était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Paul-de-Varax.
- Dans l'ordre ecclésiastique, cette communauté dépendait de la paroisse de Dompierre-de-Chalamont.
- Dans l'ordre féodal, c'était une terre de la baronnie de Bichemont.
- CHARLUA (LE GRAND et LE PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *De Karoloco*, 1314 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. II, n° 5). — *De Cariloco*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 10 r°). — *Cherlua*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, t. I, f° 29 r°).
- *Chierlua, parrochie Sancti Martini Castri*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 82 v°). — *Charlua*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHARMAGNE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Confort. — *Char-mayna*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHARMAIS (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Prévessin.
- CHARMASSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hautecour.
- CHARME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- CHARME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- CHARME (LA), f., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- CHARME (LA), f., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- CHARME (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- CHARMEIL, h., c<sup>ne</sup> d'Attignat. — *Charmel, parrochie Attigniacci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 298 r°).
- CHARMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Les Charmes, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f° 565 r°).
- CHARMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- CHARMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Guéreins.
- CHARMES (LES), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- CHARMETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chanay. — *La Charmetaz*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 56 r°).
- CHARMETTES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Craz.
- CHARMETTES (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- CHARMIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- CHARMIL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En Charmil*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f° 260 v°).
- CHARMILLES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Challex.
- CHARMILLIEU, loc. détruite, à ou près Miribel. — *Charmilleu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 23).
- CHARMILLEU, loc. disparue, à ou près Montanay. — *Charmilleu*, 1253 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 130).
- CHARMINE, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Charmenes*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 81 r°). — *Charmines*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f° 4 r°). — *Carreria publica tendens de Charmenes apud MATHAFELLONEM*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 3 r°). — *Charmenne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHARMINIERE (LA), loc. disparue, à ou près Curtafond. — *Charminiri*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 12 v°).
- CHARMIOUX (LES), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Juxta becium dictum les Charmiouz*, 1342 (arch. de l'Ain, H 94).
- CHARMONECHE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- CHARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Charmant*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f° 58 v°).
- CHARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Charmont*, 1328 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 38).
- CHARMONTÉY, bois, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *In pendiso de*

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

97

- versus Chenaveya et de dicto creto tendendo ad Charmonteil*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 118 v°). — *Le communal de Charmontay*, 1771 (arch. de l'Ain, G 39).
- CHARMOUX, h., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Charnos*, 1318 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 109). — *Charmou, prope Colegnicum*, 1425 (extent. de Bocarnoz, f° 3 v°). — *Charmoux*, 1425 (*ibid.*, f° 4 v°).
- CHARMY, m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Confort.
- CHARNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Apud lo Charnay*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 103).
- CHARNAY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Charnai*, 1219 (Cart. lyonnais, t. 1, n° 163).
- CHARNAZ (LA), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CHARNAZ (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- CHARNEY-GOY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Giron.
- CHARNIEU, loc. disparue, à ou près Ambérieu. — *Charnieu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 96 r°). — *St. de Charniaco*, 1422 (*ibid.*, B 875, f° 6 v°). — *Charniouz*, 1422 (*ibid.*, f° 7 v°).
- CHARNOZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Charnauz*, 1253 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n° 1). — *Charnoux*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Charnaux, in Vallebona*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 750, f° 1 r°). — *Charnoz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59); 1670 (enquête Bouchu). — *Charnos*, 1730 (Descr. de Bourgogne). — *Charnoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombrement des fonds des bourgeois de Lyon, f° 28 r°). — *Charnoud*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, à la table).
- Avant 1790, Charnoz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Gordans.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Meximieux, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de l'Assomption; l'abbé d'Ambroise présentait à la cure. — *Ecclesia de Charnauz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Charnoz, annexe de Messimieux; vocable : Assomption*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 97).
- En 1285, Guichard d'Anthon prit Charnoz en fief d'Amédée V de Savoie. En 1789, Charnoz était une dépendance de la seigneurie de Gourdans.
- A l'époque intermédiaire, Charnoz était une municipalité du c<sup>on</sup> de Meximieux, district de Montluel.
- CHAROGNIEUX, anc. quartier de Miribel. — *Charoigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 22). — *Charognieu*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 12). — *Charonieu*, 1433 (*ibid.*, f° 57).
- CHAROUBE (LE MOLARD-DE-), mont., c<sup>ne</sup> de Gex.
- CHARPENET (GRAND- et PETIT-), domaines, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *W. del Gharpeney*, 1250 (Cart. lyonnais, t. 1, n° 450).
- CHARPENNES (LES), ruiss., affl. de l'Isère.
- CHARPENNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.
- CHARPENNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- CHARPET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- CHARPIN, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- CHARPINE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Charpena*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 5 r°).
- CHARPINE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- CHARPINE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *La Charpena*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 58 v°).
- CHARPINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pougny. — *Laz Charpinaz*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 156 r°).
- CHARPINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- CHARPIS, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- CHARRAGNARENS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Boulogneux. — *Charragnarens*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- CHARRAN, h., c<sup>ne</sup> de Servignat.
- CHARRENTS (LES GRANDS-), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- CHARRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reysouze.
- CHARRETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-sur-Reysouze.
- CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beauregard.
- CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormaranche.
- CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sergy.
- CHARRIERE (LA GRANDE-), h., c<sup>ne</sup> de Genay.
- CHARRIERE (LA GRANDE-), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- CHARRIERE (LA GRANDE-), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.
- CHARRIERE (LA GRANDE-), h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- CHARRIERE (LA GRANDE-), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villars. — *Feudum magna. carveriae de Villars*, 1327 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 211).
- CHARRIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CHARRIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- \*CHARRIERES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin. — *En Charreyres*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 2 v°).
- CHARRIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé.
- CHARRON, h., c<sup>ne</sup> de Champagne. — *De Charono de Champania*, 1330 (Guigue, Topogr. histor. p. 81).

- *Charon*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).
- CHARTIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Druillat.
- CHARTREUSE-D'ARVIÈRE (LA). — Voir ARVIÈRE.
- CHARTREUSE-DE-MEYRIAT (LA). — Voir MEYRIAT.
- CHARTREUSE-DE-MONTMERLE (LA). — Voir MONTMERLE.
- CHARTREUSE-DE-SEILLON (LA). — Voir SEILLON.
- CHARTREUSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *En la Chartrosa*, 1407 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*23 v<sup>o</sup>).
- CHARTROSSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu.
- CHARVET (LE), écart. c<sup>ne</sup> de Polliat.
- CHARVEYRON, f., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- CHARVEYRON, h., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- CHARVEYRON (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Ou Charveyron*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- CHARVIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Conand. — *Charviu*, 1304 (arch. de l'Ain, H 274). — *Charviouze*, 1314 (*ibid.*). — *Charveu*, 1314 (*ibid.*).
- CHASANS, c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Chasans*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 691).
- CHASAREY, anc. lieu dit, à ou près Cerdon. — *Chasarey*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 r<sup>o</sup>).
- CHASELET, anc. bois, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Nemus de Chaselet*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>).
- CHASSELLES, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Le fief de Chaselle*, 1564 (Baux, Nobii. de Bresse et Dombes, p. 201).
- CHASSAGNE (LE RUISSEAU-DE-), ruisseau qui coule sur le territoire de Chalamont.
- CHASSAGNE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Crans. — *Cassania*, 1168 (Bibl. Sebus., p. 324). — *Cassagnia*, 1261 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 87). — *Chassagni*, 1285 (*ibid.*, p. 53). — *Chassagny*, 1285 (*ibid.*, p. 34). — *Chassaignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 1). — *Chassagnia*, 1396 (arch. de l'Ain, H 801). — *La Chassagne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 35). — *La Chassaigne*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 250).
- En tant que fief, la Chassagne était une seigneurie en toute justice, avec, comme dépendances, les paroisses de Crans, Rigneux-le-Franc et Samans, ainsi que les terres de Bécerel, de Mont-Hugon et de Rébé; cette seigneurie était du fief des abbés de la Chassagne et ressortissait au bailliage de Bourg. — *Jurisdicatio Chassagnie*, 1495 (arch. Rhône : titres des Feuillées). — *Le fief de Chassaigne, à cause de Chastillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 49).
- CHASSAGNE (LA), anc. abbaye, CHASELET de Crans. — *Domus de Cassania*, 1170 env. (Gall. christ., t. IV, inslr., c. 20). — *Abbatia Chassaniae, ordinis cisterciensis*, 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 155). — *Abbatia B. Mariae de Cassania*, 1540 env. (Guigue, Doc. de Dombes, p. 62). — *Le sieur abbé de Chassaigne*, 1615 (B. Uchard, Lo Guemen, édit. Philippon, p. 9). — *Monastère de Chassagne, en Bresse*, 166a (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 194).
- L'abbaye de la Chassagne, ordre de Cîteaux, diocèse de Lyon, était sous le vocable de la sainte Vierge; elle avait été fondée, en 1163, par Aynard, abbé de Saint-Sulpice, sur les terres à lui données par Étienne II, sire de Villars.
- CHASSAGNE, h., CHASELET de Cras-sur-Reyssouze. — *Chassaigne, paroisse de Cras*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 597, f<sup>o</sup> 133 r<sup>o</sup>). — *Chassagny*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Chassaigne*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 412 r<sup>o</sup>).
- CHASSAGNE loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *Chassagnia, parrochie Bereysiaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 734 v<sup>o</sup>). — *Chassagny*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f<sup>o</sup> 433 r<sup>o</sup>). — *Chassaigne et Chassagne*, 1636 (*ibid.*, f<sup>os</sup> 301 r<sup>o</sup> et 305 v<sup>o</sup>).
- CHASSAGNE (GRANDE et PETITE), hameaux, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Chassagni, in parrochia de Confrançon*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — *Chassagni*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 63 v<sup>o</sup>). — *Chassagny*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 589 r<sup>o</sup>). — *Chassaigne*, 1670 (enquête Bouchu).
- En 1789, Chassagne était un village de la paroisse de Confrançon, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie avec maison forte de la mouvance des sires de Bâgé, possédée, en 1272, par Antoine de Saint-Cyr et hommagée, en 1280, à Amédée V de Savoie. En 1789, Chassaigne dépendait du marquisat de Bâgé. — *Domus de Chassagni, cum fossatis et fortalitiis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- CHASSAGNE (LA), c<sup>ne</sup> de Feillens. — *La Chassagni*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13).
- CHASSAGNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Præheraa Manziaci appellata de la Chassagny*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- CHASSAGNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *En Chassagny*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f 111 r<sup>o</sup>).

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

99

- CHASSAGNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *En Chassagni*, 1389 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>).
- CHASSAGNE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Manus de la Chassagni*, 1294 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 242).
- CHASSAGNE, dom. et châ., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Chassagni*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *La Chassaigne*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 374).
- En tant que fief, la Chassagne n'apparaît pas avant l'an 1400; c'était une seigneurie, avec basse justice, qui mouvait de la terre de Bâgé.
- CHASSAGNES (LES), ruiss., affl. du Toison.
- CHASSAGNES (LES), étang, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- CHASSAGNES (LES), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon. — *Les Chassagnes*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).
- CHASSAGNETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- CHASSAGNOLE, local, disparue, c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Manus de Chassagnola*, 1271 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 684). — *Chassagniola*, 1310 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n<sup>o</sup> 7). — *Chassaygnola*, 1310 (*ibid.*).
- CHASSAGNON, écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Chassaynion*, 1250 (arch. de l'Ain, H 341).
- CHASSAMIEL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Pratum dictum de Chassamiel*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- CHASSEIN, anc. lieu dit, à ou près Villebois. — *Chassein*, 1244 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 390).
- CHASSENAL, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- CHASSIERES, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Chaceres*, 1213 (arch. de l'Ain, H 289). — *Chassières*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHASSIEU, loc. disparue, à ou près Ceyzerieu. — *Chassiou*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 683).
- CHASSIGNOLE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *In parrochia Sancti Andreae lo Panos, Chasseinola*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Chasseynola*, 1272 (*ibid.*, p. 15). — *Chassigniola*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Chassignols*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 96). — *Chassignol*, 1847 (stat. post.).
- CHASSIGNOLE, f., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- CHASSIGNOLES (LES), ruiss., affl. de l'Irance.
- CHASSIN, écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- CHASSIN, c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey.
- CHASSIN, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — Voir SACHINS.
- CHASSINOL, écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.
- CHASSIPOL, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- CHASSIPOLERIE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *Le fief de la Chassipolerie de Dommartin*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- CHASSONOD, h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Chassenno*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400). — *Chassonot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Chassono*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 101 r<sup>o</sup>). — *Chassonoud et Chassonod*, 1542 (arch. de la Côte-d'Or, B 863).
- CHASTANEYA, anc. nom d'un ruisseau de la commune de Crans. — *In parrochia de Cram, inter lo bez dictum de Chastaneya*, 1274 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 191).
- CHATAGNEREY (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mansus del Chalanyerey*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 33).
- CHATAGNEY, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Supra nemore da Chatagney*, 1299-1869 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).
- CHATAIGNAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- CHATAIGNERAIE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- CHATAIGNERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Collonges.
- \*CHATANIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Terra Chastaneri*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555).
- CHATANT, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Chatent*, 1532 (arch. de l'Ain, H 802, f<sup>o</sup> 751 r<sup>o</sup>).
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Beauregard.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- CHATEAU (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Contort.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- CATTEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Ferney-Voltaire.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Lurcy.
- CHATEAU (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- CHATEAU (LE), ruines, c<sup>ne</sup> de Mérignat.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- CHATEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.
- CHATEAU (Au), vill., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *Au village, soit au château*, 1826-1835 (cadastre).
- CHATEAU (LE), bourg et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- CHATEAU (LE), châ., m<sup>on</sup> et lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- CHATEAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- CHATEAU-ARTOUD (LE), anc. châ.-fort, à ou près



- Lacoux. — *Castrum Artoudi*, 1270 (arch. De l'Ain, H 271).
- CHATEAU-BOCHARD, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Château-Bochard*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 46). — *Château-Bouchard*, 1734 (Descr. De Bourgogne, p. 580).  
C'était une seigneurie, avec château-fort et en toute justice, démembrée, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie de Nattages.
- CHATEAU-DE-BÈCEREL, châ., déjà en ruines au XVIII<sup>e</sup> siècle, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *L'ancien château de Bècerel, entre Curtaranges et Bonrepos, duquel on voit encore les vestiges*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 10).
- CHATEAU-DE-BEOST, anc. châ.-fort, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Le château de Beost, duquel il ne reste aujourd'hui qu'une bassecour et des mesures*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 10).
- CHATEAU-DE-GEX (L<sup>e</sup>), anc. châ.-fort, c<sup>ne</sup> de Gex. — *Castrum Gaii*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>). — *Gex le Château* et *Gex la Ville*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHATEAU-DE-L'ÂBERGEMENT (L<sup>e</sup>), anc. châ.-fort en ruines, c<sup>ne</sup> de l'Âbergement-Clémenciat.  
Ce château était situé en Bresse «fors la grosse tour appelée la Tour-Chabeu, qui estoit sise en Dombes», 1576 (limitations de Bresse et de Dombes).
- CHATEAU-DE-MARTIGNAT-SUR-L'ÎLE (L<sup>e</sup>), anc. châ.-fort, c<sup>ne</sup> de Martignat. — *On appelle ce chasteau Martigna sur l'Isle, à cause que le chasteau de l'Isle est au dessous*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 67).
- CHATEAU-DE-PONT-D'AIX (L<sup>e</sup>), c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain, anc. résidence des comtes puis ducs de Savoie, quand ils venaient en Bresse. C'est dans ce château que naquit, et mourut Philibert le Beau. «Les princesses de Savoie», dit Guichenon, et y venoient accoucher et y faisoient élever leurs enfants».
- CHATEAU-DE-TERRE (L<sup>e</sup>), h. et châ., c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard.
- CHATEAU-DE-TERRE (L<sup>e</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- CHATEAU-DE-TOURNAS (L<sup>e</sup>), anc. châ.-fort, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Fortressia cum fossatis de Tornos*, copr. *Tornas*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).
- CHATEAU-DE-VABEY (L<sup>e</sup>), anc. châ., fort, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. C'est sous les murs de ce château qu'Edouard, comte de Savoie, fut vaincu, en 1325, par Guigue V, dauphin de Viennois.
- CHATEAU-DU-SOLEIL (L<sup>e</sup>), châ., c<sup>ne</sup> de Beynost.
- CHATEAU-FROID (L<sup>e</sup>), anc. châ.-fort, c<sup>ne</sup> de Talissieu.
- CHATEAU-GAILLARD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Castrum Gaillardi*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187). — *Chasteaugaillard*, 1711 (arch. de l'Ain, G 31).  
Avant la Révolution, Château-Gaillard était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.  
Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à sainte Foy; c'était un ancien doyenné à la nomination des abbés d'Ambronay. Elle apparait, pour la première fois, sur le procès-verbal des visites diocésaines de 1655; c'était une annexe de celle d'Ambérieu. — *Chasteau Gaillard, annexe d'Ambérieu; patronne spirituelle : Sainte Foy*, 1654-1655 (visites pastorales).  
En tant que fief, Château-Gaillard était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien domaine des sires de Colligny; le comte Vert la démembra de la seigneurie de Saint-Germain-d'Ambérieu dont elle faisait originellement partie, pour l'inféoder à Jean de Longecombe, en 1357, puis à Aynard de Clermont, en 1365. — *Johachinus de Claromonte, miles, dominus Castri Gaillardi et Alte Rippe*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 871 v<sup>o</sup>). — *Le fief de Château gaillard, à cause de S. Germain*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *La mayson forte de Chasteau Gaillard*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>).  
A l'époque intermédiaire, Château-Gaillard était une municipalité du canton d'Ambérieu, district de Saint-Rambert.
- CHATEAU-GAILLARD, h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- CHATEAU-GAILLARD (L<sup>e</sup>), châ., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- CHATEAU-GAILLARD, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- CHATEAU-GAILLARD, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- CHATEAU-GAILLARD, anc. quartier, c<sup>ne</sup> de Trévoux, aj. les Ursules.
- CHATEAU-GARNIER, f. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *La seigneurie de Château-Garnier*, 1739 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 202).  
Ce petit fief, démembré de la seigneurie de Chaleins, en 1729, était avec moyenne et basse justice, et comprenait la portion septentrionale de la paroisse de Chaleins.
- CHATEAU-GIROD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Château-Giroux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHATEAU-LARRON, h., c<sup>ne</sup> de Belley.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

101

CHATEAU-LEVET, anc. châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze (Cassini).

CHATEAUNEUF, h. et anc. châ., c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Castrum novum*, 1201 (Cartul lyonnais, t.I, n° 83). — *In castris... Castrum novi*, 1296 (Mém. de la Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 240). — *Chastel-neuf en Verromeys*, 1330 (Guichenon, Savoie, pr., p. 640). — *Chasteauneuf*, 1582 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 188).

Châteauneuf était, au moyen âge, la capitale du Valromey et le siège de la justice du pays. — *Castrum, villa, mandatum et territorium Castrum Novi*, 1383-1391 (Guichenon, Savoie, pr., p. 251). En 1789, c'était un village de la paroisse de Songieu, élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

En tant que fief, Châteauneuf et son mandement passèrent des comtes de Genève à ceux de Maurienne, vers 1070. Alix, fille du comte de Maurienne, Amédée III, porta en dot, vers 1150, la seigneurie de Châteauneuf à Humbert III, sire de Beaujeu, dans la postérité duquel elle resta jusqu'en 1285 qu'elle fut aliénée à Louis de Savoie, baron de Vaud. Rentrée en 1539, dans le domaine des comtes de Savoie, elle resta unie à ce domaine, sauf de brèves interruptions, jusqu'en 1082 qu'elle fut cédée, avec la seigneurie de Virieu-le-Grand et en titre de comté, à René de Savoie, femme de Jacques d'Urfé. En février 1612, le comté de Châteauneuf fut érigé en marquisat, sous le nom de Valromey, en faveur du fils puîné de Jacques d'Urfé, Honoré d'Urfé, l'auteur du roman de *l'Astrée*.

La terre de Châteauneuf était possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Petrus Falconis de Castro Novo*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n° 83). — *N'Antelmus de Chastello Novo*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368). Le château était déjà ruiné au XVII<sup>e</sup> siècle (Guichenon, Bugey, p. 46).

CHATEAU-NEUF (LE), anc. châ., c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Iter tendens de Perogiis versus Castrum novum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 5 r°).

CHATEAU-PICQUET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.

CHATEAU-ROUGE (LE), châ., c<sup>ne</sup> de Chatenay.

CHATEAU-ROUGE (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Lompnieu.

Le fief du Château-Rouge était une dépendance de la seigneurie de Châteauneuf-en-Valromey.

CHATEAU-ROUX (LE), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalaronne.

CHATEAUVIEUX, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Chastel-vieil*, 1655 (Guichenon, Bresse et Bugey, part., I, p. 81). — *Castrum vetus*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 v°). — *Chasteauevieux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).

Châteauevieux était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, qui portait primitivement le nom de Morestel. Cette terre appartenait, en 1280, à Amédée V de Savoie qui l'échangea cette même année à Humbert IV, sire de Thoire-Villars. Celui-ci l'inféoda peu après, avec les villages de Gravelles et de Confranchette, à Humbert de Luyrieux, seigneur de la Cueilie, qui fit bâtir un nouveau château, non loin de l'ancien. La fille de ce seigneur porta en dot le vieux château de Morestel à Jean de la Gélière qui le fit reconstruire et lui donna le nom de Châteauevieux pour le distinguer de celui d'Humbert de Luyrieux. En 1358, la seigneurie de Châteauevieux arriva par achat à Aymon de Coucy, seigneur de Thol, qui y joignit la seigneurie de Morestel qu'il avait acquise, en 1343, de son beau-père, Jean de Luyrieux. Ces deux seigneuries réunies sous le nom de Châteauevieux furent érigées en comté en 1662. Le comté de Châteauevieux avait comme dépendances Neuville-sur-Ain, les Feuillées, Meyriat, Gravelles, Thol, partie de Grand-Corent et de Villeversure et la moyenne et basse justice à Turgon; il ressortissait au bailliage de Bourg. — *Dominus Castriveteris*, 1433 (Brassard, Cartul de Bourg, p. 211). — *Mandament de Chasteau Vieulx*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 19 r°). CHATEAU-VILAIN, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Fons de Chastel Vilan*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 91).

CHATEL (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Loco vocato en Chatel*, 1388 (censier d'Arbent, f° 32 r°).

CHATEL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dagneux.

CHATEL-D'EN-BAS, h., c<sup>ne</sup> de Culoz.

CHATEL-D'EN-HAUT, h., c<sup>ne</sup> de Culoz.

CHATELAN (LE), ruiss., affl. de la Valserine.

CHATELAND (LE), ruiss., affl. de la Chalaronne.

CHATELARD (LE), ruiss., affl. du Rhône.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de La Balme.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chaley.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conand.

CHATELARD (LE), loc. détruite, à ou près Messimy. — *Iter tendens a ponte du Chatellar versus ecclesiam Mayssimiaci*, 1390 (terr. des Messimy).

CHATELARD (LE), section de la c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard. — *Castrum don Chastellars*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 869). — *Castellarium*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 5 r°). — *Apud lo Chastellart, in castro dicti loci*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 5 v°). — *Le Chastellart lez Ghastillon en Dombes*, 1602 (Bibl. Dumb., t. I, p. 330). — *Le chasteau du Chastelard en Dombes*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 51).

En 1789, le Châtelard était le chef-lieu d'une des châtelennies de la principauté de Dombes. — *Chastellenia de Chastellard*, 1693 (Guigue, Bibl. Dumb., t. I, p. 598).

En tant que seigneurie, le Châtelard dépendait originairement du fief des sires de Villars; en 1394, Humbert VII de Thoire-Villars en donna la jouissance à Isabelle d'Harcourt, sa femme, jouissance qu'il réserva expressément dans la cession qu'il fit, en 1402, à Louis II de Bourbon, de la plus grande partie de la Terre de Villars. A la mort d'Isabelle, survenue en 1443, Charles de Bourbon, prince de Dombes, prit possession du Châtelard et en fit le chef-lieu d'une de ses châtelennies. En 1725, le duc du Maine, souverain de Dombes, érigea la seigneurie du Châtelard en comté, avec comme dépendances les paroisses de La Chapelle et de Beaumont et partie de celles de Romans et de Percieu. Le comté du Châtelard était en toute justice.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye.

CHATELARD (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Crottet.

CHATELARD (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Groissiat. — *Ou Chastellard*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 440 v°).

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyssard.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.

CHATELARD (LE), loc. disparue, à ou près Miribel. —

*Iter tendens de Miribello ad locum dictum le Chastellart*, 1450 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 3 v°). — *Locus du Chastellart*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 52).

CHATELARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Montcet.

CHATELARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

CHATELARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Ruffieu. — *Loco dicto ous Chastellars*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 39 v°).

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

CHATELARD (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy. — *Castrum de Castellano in Brissia*, 1355 (Bibl. Dumb., t. I, p. 300). — *Domus fortis vocata de*

*Castellario, situata in castellania Corgenonis, supra riparia Vele*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 57). — *Place et seigneurie du Chastellart en Bresse*, 1462 (Bibl. Dumb., t. I, p. 380).

Le Châtelard était une seigneurie, avec moyenne et basse justice et avec château-fort, de la mouvance des sires de Bâgé.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vaux.

CHATELARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.

CHATELARD DE BROYES, DE BROSES OU DE BREUL (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Cette terre était en toute justice et de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes; elle fut acquise, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, par une branche de la famille de Challes qui lui donna son nom. — Voir CHALLES.

CHATELARD-DE-COMMUNAL (LE), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Retro lo Chatellart de Comonal*, 1407 (censier d'Arbent, f° \*22 v°).

CHATELARD-DE-DON (LE), c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey. — *Loco dicto ou Chastellart de Dons*, 1461 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f° 26 r°).

CHATELARD-DE-LUYRE (LE), anc. châ.-fort en ruines, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Le Chastellard, mandement de Poncin*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58). *Le Chastelard de Luyres*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 47). — *Le Chastellard en Beugei*, 1675 (arch. de l'Ain, H 208).

Le Châtelard de Luyre était une seigneurie en toute justice et avec château-fort; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre dépendait de la baronnie de Châtillon-de-Corneille. — *A Saint-Jean le Vieux, en la chambre criminelle et par devant le juge du Chastelard de Lhuires*, 1786 (titres de la famille Bonnet).

CHATELEINS, f., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.

CHATELET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Aranc.

CHATELET (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Attignat.

CHATELET (LE), granges, c<sup>ne</sup> de Belleydoux.

CHATELET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.

CHATELET (LE), c<sup>ne</sup> de Dompierre.

CHATELET (LE), c<sup>ne</sup> de Feillens. — *La tepa del Chatelet*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 13).

CHATELET (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *Castrum Castelleti*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 81).

CHATELET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

CHATELET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

CHATELET (LE), c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Del Chatelet de Replunge*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 17).

C'est sans doute ce qu'on appelait au XVII<sup>e</sup> siècle *la tour de Replonges*; voir ce nom.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

103

CHÂTELET (LE), Inc. détraite, à ou près Saint-Benoît-de-Cessieu. — *P. de Chastelet*, 1972 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 142).

CHATELET (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Le Chatellet*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 673 v<sup>o</sup>).

CHATELET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Domus fortis de Castelleto, prope Sanctum Stephanum del Bochoux*, 1288 (arch. de la Côte-d'Or, B 1044, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Le fief du Chastellet, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Le Grand et le Petit Châtelet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, le Châtelet était une seigneurie, en toute justice et avec maison forte, relevant originairement des sires de Coligny; Amédée V, comte de Savoie, la remit, en 1285, à Hugues de Chandée, à titre de fief de retraite; elle fut érigée en haronnie en 1766. — *G. de Chandeaco, dominus de Chatellet*, 1446 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).

CHATELET (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

CHATELET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

CHATELET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

CHATELET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Villes.

CHATELETS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.

\*CHATELIER (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bény. — *Prope lo Chasteller*, 1253 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 492).

CHATELLERIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.

CHATENAY, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Bey. — *Nemus de Chastaney*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 188).

CHATENAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Mansus de Castaneta*, 1143 (Bibl. Dumb., t. II, p. 33). — *Chastanei*, 1212 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 113). — *Chastaneis*, 1249 (arch. du Rhône, titres des Feuillés, chap. I, n<sup>o</sup> 2). — *Chastaney*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Chataney*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f<sup>o</sup> 113 r<sup>o</sup>). — *Chatenay*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *Chastenay*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 88 r<sup>o</sup>). — *Chatenay-les-Dombes*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 33).

En 1789, Châtenay était une communauté de l'élection de Bourg, située partie en Bresse et partie en Dombes; la partie de Bresse ressortissait au bailliage de Bourg et la partie de Dombes à la sénéchaussée de Trévoux; cette dernière dépendait de la châtellenie de Chalamont.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Pierre; le droit de présentation à la cure appartenait aux religieux d'Ambronay qui possédaient

un prieuré dans la paroisse. — *Prior Castaneti*, 1115 env. (arch. de l'Ain, H 218). — *Parrochia de Chastaneis*, 1249 (arch. du Rhône, titres des Feuillés, chap. I, n<sup>o</sup> 2). — *La dicte permisse des Feuillés ou de Satenay*, 1615 (les Feuillés, titres communs, n<sup>o</sup> 2). — *Chastenay. Eglise paroissiale: Saint Pierre*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 88 r<sup>o</sup>).

Châtenay avait été acquis par les sires de Beaujeu, en même temps et probablement de la même manière que Chalamont; il resta uni à leur domaine jusqu'en 1738, date à laquelle le duc du Maine, souverain de Dombes, en aliéna la justice.

A l'époque intermédiaire, Châtenay était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

CHATENAY, section de la c<sup>ne</sup> de Chanoz. Châtenay. — *Chastaney*, 1265 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Epaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 9). — *Chatanay*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Chastenay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 37). — *Chatenay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 149). — *Chatenay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Châtenay était, à l'origine, une seigneurie, avec moyenne et basse justice et avec château-fort, possédée par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Bâgé. Des Châtenay cette terre passa aux de Feillens puis aux de Monspey qui en acquirent la haute justice, en 1573, du comte de Pont-de-Veyle, et la firent ériger en baronnie par le duc de Savoie.

CHATENAY, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Juxta Castanetum*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).

CHATENAY, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Nemus de Chastaney*, 1274 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 193).

CHATENEY, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *In loco qui dicitur Chatenay, prope Syvriacum*, 1313 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 291).

CHATEVONNES, fermes, c<sup>ne</sup> de Cerdon.

CHATIERES, anc. lieu dit, à ou près Lagnieu. —

*Chateres*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 117).

CHATILLON, h., c<sup>ne</sup> de Belley.

CHATILLON, anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Estrez.

Ce fief apparaît, pour la première fois, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; c'était alors une dépendance de la seigneurie de la Beyvière.

CHATILLON (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izenore.

CHATILLON, h., c<sup>ne</sup> de Lent.

CHATILLON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.

CHATILLON (SOUS), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Prémillieu.

CHATILLON, loc. disparue, c<sup>on</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Chastellon, in parrochia Sancti Andree de Corzeu*, 1244 (Bibl. Dumb., t. II, p. 116).

CHÂTILLON, loc. disparue, à ou près Saint-Benoit-de-Cessieu. — *Feudum Thurumberti de Castellione*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 145).

CHÂTILLON-AU-VAL-DE-BOHAN, loc. détruite, c<sup>ne</sup> d'Hautecourt. — *Chastillon au Val de Buenc*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 11).

CHÂTILLON-DE-CORNELLE, h., c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Castrum de Castellione in Cornella*, 1327 (arch. de l'Ain, H 357). — *Chastillon de Cornelle*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>).

Avant la Révolution, Châtillon-de-Corneille était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de Saint-Jérôme, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, ne datait que du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle; elle était dédiée à Notre-Dame et le seigneur du lieu en était collateur. — *Châtillon, annexe de Saint-Jérôme* 1789 (Pouillé de Lyon, p. 11).

Dans l'ordre féodal, Châtillon-de-Corneille était une baronnie en toute justice et avec château-fort, du domaine des sires de Coligny, de qui cet<sup>e</sup> terre passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, vers 1200, et aux sires de Villars, en 1337. Humbert VII de Thoire-Villars en fit hommage au comte de Savoie en 1375, et la vendit vingt ans plus tard à Perceval de Moyria, dans la postérité duquel elle resta jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Baronia Castellionis de Cornella*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 113 v<sup>o</sup>). — *Hoc quod St. de Coloniaco habet apud Castellionem de Cornella et apud Varey, quod tenet a comite Gebenne*, 1303 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Humbertus dalphinus... tradidit Humberto de Thoria et de Vilariis, castrum, villam et mandamentum Castellionis de Cornella*, 1337 (Chevalier, Invent. des dauphins, n<sup>o</sup> 996). — *L. de Moyria, dominus Castellionis Cornelle*, 1470 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 f<sup>o</sup> 361 r<sup>o</sup>). — *Le fief de Chastillon de Corneille*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

Le seigneur de Châtillon-de-Corneille jouissait du double degré de juridiction, sous le ressort du Parlement de Dijon. — *Juge ordinaire, civil et criminel de la terre de Chastillon de Cornelle*, 1761 (litres de la fam. Bonnet). — *En la justice des appellations du comté de Châtillon de Cornelle*, 1770 (*ibid.*). — *Châtillon-de-Corneille : juge civil et criminel, juge d'appel*, 1789 (Alman. de Lyon).

Châtillon était le chef-lieu d'une châtellenie

seigneuriale. — *Mandamentum de Chatellion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 113 v<sup>o</sup>).

Les dépendances de la baronnie, puis comté de Châtillon de Corneille, étaient Boyeux, Châtillon, le Châtelard de Luyre, Corneille, Mérignat, Montgriffon, Nivolet, Poncieux, Saint-Jérôme et la Tour de Jujurieux.

CHÂTILLON-DE-MICHAÏLLE, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arr. de Nantua. — *Ad Castellionem*, 1116 (arch. de l'Ain, H 355). — *Castellio in Michallia*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Castellio de Michalia*, 1278 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 407). — *Chastellion*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53). — *Chastillon en Michaille*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 86 r<sup>o</sup>). — *Chastillon de Michaille*, 1668 (arch. de l'Ain, E 483).

Avant la Révolution, Châtillon de Michaille était un bourg du pays de Bugey, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Ardon, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfronnier, était dédiée à saint Michel; le prieur de Nantua en était collateur. — *Ardon et Châtillon de Michaille*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 229).

En tant que fief, Châtillon de Michaille était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des comtes de Genève, puis successivement sous celle des seigneurs de Gex, des dauphins de Viennois et des comtes de Savoie (1355). Ses dépendances étaient Châtillon, Ardon, Musinens, Ochiaz, Tacon, Vonvray. — *Willelmus de Castellione*, 1158 (arch. de l'Ain, H 51). — *Castrum de Castellione in Michallia*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Feodum Castellionis in Michallia*, 1285 (*ibid.*, B 1229). — *Le chasteau de Chastillon appelle le Chasteau-Vieux, qui est tumbé en ruyne de si long temps qu'il n'est méoyre d'homme*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 203 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Châtillon et Ardon formaient une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille, district de Nantua. CHÂTILLON-LA-PALUD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Apud Chastillon*, 1255 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 133). — *Castrum Castellionis et burgum*, 1255 (*ibid.*, p. 132). — *Castellio Paludis*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>). — *Chastillon de la Palu*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 446). — *Chatillon-la-Pallu*, 1789 (Alman.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

105

de Lyon). — *Chatillon-de-Bulbanne*, 1790 (Dénombir. de Bourgogne).

En 1789, Châtillon-la-Palud était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Loyes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de saint Irénée; le prieur de Villette présentait à la cure. — *Ecclesia de Chastellon: Boblan, cap[c]lla*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Parrochia de Pubiens et de Castellione que ad prioratum de Villeta pertinent*, 1255 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 132). — *In parrochia de Castellione, sive de Vileta, sive de Pubiens, sive de Pesay*, 1255 (*ibid.*). — *Chastillon la Palud, patron du lieu: saint Irénée*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 95).

Châtillon-la-Palud était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Coligny, possédée au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle par la maison de la Palud. La seigneurie de Châtillon fut érigée en baronnie, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, avec, comme dépendances, Bublanne, Crans, Mollon et Rignat.

— *Guigo de Palude, dominus Castellionis*, 1317 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 466). — *Castellania et mandamentum Castellionis Palludis*, 1434 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 14 r°).

A l'époque intermédiaire, Châtillon-la-Palud était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arr. de Bourg. — *In pago Lugdunensi... juxta castrum quod dicitur Castellio*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3006). — *Chasteillon*, 1186-1198 (Bibl. Dumb., I. II, p. 5a). — *Chastellon*, 1244 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 117). — *Castellio in Dumbis*, 1251 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n° 3). — *Casteilio Dombarum*, 1274 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f° 7 r°). — *Castelio supra Calaronam*, 1280 (*ibid.*, f° 4 r°). — *Castellio de Challarona*, 1299-1869 (*ibid.*, B 10455, f° 11 r°). — *Chasteyllion en Dombes*, 1324 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 8, note 1). — *Chastillon*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, 4, f° 820 v°).

— *Castillio de Dombes, patriae Bressiae*, 1561 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 133). — *Chastellion de Dombes*, 1463 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 80 r°). — *Châtillon de Dombes, et non pas Châtillon les Dombes, comme l'on dit abusivement*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 7). — *Chastillon les Dombes*, 1670 (enquête Bouchu). — *Châtillon-lès-Dombes*, 1734 (Descr. de

Bourgogne); 1789 (pouillé de Lyon, p. 152). — *Châtillon de Dombes et Châtillon en Dombes*, XVII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mém., t. II, p. 27 et 297). — *Châtillon-les-Dombes: Châtillon-sur-Chalaronne*, 1793 (Index des noms révolution.).

En 1789, Châtillon-les-Dombes était une ville du bailliage, élection et subdélégation de Bourg. La châtellenie ou mandement dont cette ville était le chef-lieu comprenait Athaneins, Baneins, Béreins, Chanoz-Châtenay, Châtillon, Clémenciat, Dompierre, Fleurieux, Neuville-les-Dames, Romans, Saint-Georges-de-Renon, Sandrans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Cyr. — *In mandamento de Chatellion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 113 v°). — *Castellania Castellionis Dombarum*, 1377 (*ibid.*, B 564,22).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Saint-André, était sous le vocable de saint Vincent-de-Paule; le chapitre métropolitain présentait à la cure. La paroisse de Châtillon existait déjà au XII<sup>e</sup> siècle : — *Ecclesia de Castellione*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). C'était une annexe de la paroisse de Buenans : — *Ecclesia de Buenens et Castellionis Dombarum*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 19 r°). L'église de Châtillon fut érigée en collégiale, en 1562.

Il y avait, au moyen âge, dans l'intérieur du château, une chapelle dédiée à la sainte Vierge : — *Capella de Castellione*, 1119-1128 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 31). — *Capella Beate Marie, in Castro Castellionis Dombarum fundata*, 1303 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 265).

Châtillon tenait le sixième rang parmi les villes du pays de Bresse, qui envoyaient des députés aux Etats de la Province. Elle formait un corps municipal, sous la direction de deux syndics qui avaient certaines attributions de police judiciaire.

Dans l'ordre militaire, Châtillon était, depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le siège d'un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de Bresse, Bugey et Gex.

Dans l'ordre féodal, Châtillon était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom : — *Hugo de Castellione*, 1023 env. (Cartul. de Saint-Vincent, n° 517). A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'hommage de Châtillon appartenait aux Enchaînés de Montmerle qui le cédèrent, vers 1101, à Humbert, sire de Beaujeu. En 1288, Sibille de Beaujeu le porta en dot à Renaud de Bâgé qui le vendit, en 1272, à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, lequel

- le laissa à son neveu Amédée V, comte de Savoie. La seigneurie de Châtillon resta unie au domaine cornial jusqu'à la conquête de la Bresse par François I<sup>er</sup> en 1535. Restituée au duc Emmanuel Philibert, en 1559, elle fut érigée en comté, en 1561, et cédée, à titre d'échange, à Jean-Louis de Costa, de qui elle passa successivement aux d'Urfé (1564), au maréchal de Lesdiguières (1615) et à Gaston d'Orléans (1645).
- Le comté de Châtillon-les-Dombes comprenait, avec le chef-lieu, Buénans, Fleurieux et Saint-Cyr-sur-Chalaronne. La justice ordinaire ressortissait à la justice d'appel du comté. En 1734, il y avait encore contestation sur le point de savoir si cette dernière ressortissait nûment au parlement de Bourgogne, pour les matières visées au second chef de l'Édit des présidiaux, ou au bailliage de Bresse. En 1789, le ressort de cette dernière juridiction l'avait emporté.
- A l'époque intermédiaire, Châtillon-les-Dombes était la municipalité chef-lieu du canton et district de ce nom.
- CHATILLONNET, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Iter tendens a Sancto Germano versus Chastellionet*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 765, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).
- CHATILLONNET, h., c<sup>ne</sup> de Bobas. — *Chastellionnet*, 1543 (titres du château de Bobas).
- CHATILLONNET, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *In territorio, de Corcellis, en Chateillynet*, 1314 (arch. de la Côte-d'Or, B 925).
- CHATILLONNET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- CHATILLONNET, écart et m<sup>id</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys. — *De Castellioneto*, 1350 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 67).
- Avant 1790, Châtillonnet était un fief de Bugey avec château. — *La seigneurie de Châtillonnet*, 1601 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 27). — *Reprise de fief de la seigneurie des Marches et du château et fief de Châtillonnet*, 1740 (*ibid.*, p. 50).
- CHATILLONNET (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Le Jorat de Chastellionet*, 1627 (arch. de l'Ain, H 369).
- CHATILLONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Lent.
- CHATONACE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Li Chatonaci*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).
- CHATONNAS OU CHATONNAX, h., c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Chatonna*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Chatona*, 1410 (cerisier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*32 r<sup>o</sup>). — *Chatonax*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Chatonaz*, 1563 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>). — *Chatonnax*, 1847 (stat. post.) — *Chatonnas*, 1850 (cadastre).
- Dans l'ordre féodal, Chatonnas était une dépendance de la seigneurie d'Esmondoux.
- CHATONNAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- CHATONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Chatoneres*, 1272 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Teyssonge, chap. II. n<sup>o</sup> 1). — *Chatonyeres*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 681 r<sup>o</sup>).
- CHATONOD, section de la c<sup>ne</sup> de Saint-Champ-Chatonod. — *Chattonot*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>). — *Chatono*, 1361 (Gallia chr., instr., c. 327). — *Chatonos*, 1670 (enquête Bouchu). — *Chatonod*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Chatonod était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Saint-Champ, diocèse et archiprêtré de Belley, était dédiée à saint Maurice; l'archiprêtre de Belley présentait à la cure. — *Ecclesia de Chastonod, sub vocabulo Sancti Mauriti*, 1400 env. (pouillé de Belley). — *Chatonod, paroisse annexe de Saint Champ*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Dans l'ordre féodal, Chatonod était une dépendance de la seigneurie de Belley et ressortissait, en première instance, à la justice de l'évêque.
- CHATOPIEU, anc. lieu dit, à ou près Lagnieu. — *Territorium qui vulgaliter appellatur de Chatopieu*, 1242 (arch. de l'Ain, H 226).
- CHATRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CHAUCEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Torcieu.
- CHAUCIPIA, loc. disparue, à ou près Izenave. — *Chaucipia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, 10455, f<sup>o</sup> 83 r<sup>o</sup>).
- CHAUÇON, nom primitif de la commune de Saint-Denis-le-Chausson. — *Chauçon*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Domus leprosororum de Chauçons*, 1225 (*ibid.*, H 238). — *Pons de Chauçons*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Villa de Chauçon*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Chausson*, 1670 (enq. Bouchu). — *Chosson*, 1847 (slat. post.).
- Chauçon, qui se trouvait sur le grand chemin de Bresse, possédait, au XIII<sup>e</sup> siècle, une léproserie. — *Domus leprosororum de Chauçons*, 1235 (arch. de l'Ain, H 238). — *Iter publicum Brissie tendens de ponte Lecherie versus pontem de Chauçons*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875) f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>).
- CHAUDANNE, f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

107

- CHAUDAVIE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Vouvray.
- CHAUDELETTE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CHAUDIÈRES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Maillat. — *Munagium de les Chauderes, situm in territorio de Mallia*, 1262 (arch. de l'Ain, H 370).
- CHAUDYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Les Chaudis*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHAUGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Montafelon. — Voir CHOUGEAT.
- CHAUME (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Cormaranche. — *La Chauma*, 1847 (stat. post.).
- CHAUME (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *La Choma*, 1279 (Bibl. Dumb., t. II, p. 209).
- CHAUMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Les Chômes*, 1847 (stat. post.).
- CHAUMES (LES), locateries, c<sup>ne</sup> de Montellier.
- CHAUMES-DE-L'ALBARINE (LES), c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Calmae Albarone*, 1137 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 34).
- CHAUMOIS (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.
- CHAUMONT, étang, c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- CHAUSSEE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- CHAUSSEES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Le Chausset*, 1811 (cadastre). — *Chaussey*, 1847 (stat. post.).
- CHAUX, h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Chaux*, 1611 (arch. de Jujurieux). — *Chaulx*, 1613 (*ibid.*).
- CHAUX, finage, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *En Chaux, soit aux Charbonnières* (cadastre).
- CHAUX, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- CHAUX (GRAND ET PETIT), fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- CHAUX (LES), grange, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- CHAUZAND, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- CHAVACIÈRES, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Chavacieres*, 1299-1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- CHAVAGNAT, nom primitif de la paroisse de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Villa Cavaniacus*, 1004-1019 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 2605). — *In agro Tornacensi, in villa Cavaniaco et in ripa Vele*, 1018-1030 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 464). — *Chavagniacus* et *Chavaniacus*, 1074-1096 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 548). — *Chavaignes sus Veila*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>, add. du XIV<sup>e</sup> siècle). — *Chavagneu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Chavagnia supra Velam*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>). — *Chavagnia*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>). — *Chavania*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Chavagna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 3g). — Dans l'ordre ecclésiastique, Chavagnat-sur-Veyle était une paroisse du diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé; au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, l'église de Chavagnat perdit son titre de paroissiale et fut remplacée par l'église de Saint-Jean des Aventures qui existait déjà en 1439. — *Parrochia de Chavagniaco supra Velam*, 1250 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Epaises, chap. I, n<sup>o</sup> 6). — *Ecclesia Sancti Johannis Chavagniaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>). — *Saint-Jean-des-Adventures, prieuré-cure*, 1654 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 380).
- CHAVAGNAT, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Chavagnia*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 319 r<sup>o</sup>).
- CHAVAGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Chavagniacus, parrochie Sancti Johannis supra Reysosam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f<sup>o</sup> 283 r<sup>o</sup>).
- CHAVAGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Vandeins.
- CHAVAGNEUX, écart, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes. — *Chavagneu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>). — *Chavagneux*, 1845 (État-Major).
- CHAVAGNEUX (LE BIEZ-DE-), ruiss., afl. du Menthon.
- CHAVAGNEUX, châ. et h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux. — *Cabaniacus*, 885 (D. Bouquet, t. IX, p. 33g). — *Cabaniacus*, 8g2 (*ibid.*, p. 674). — *Chavagneu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>). — *Chavagniacus*, 1365 (Bibl. Dumb., t. II, p. 255). — *Chavagneux en Dombes* 1650 (Guichenon, Bresse, p. 132). — *Chavagneux*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 488). — En 1789, Chavagneux était un village de la paroisse de Genouilleux. — Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château possédée en franc-alleu, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par Milon de Vaux qui, en 1310, la prit en fief lige de Guichard VIII, sire de Beaujeu. La seigneurie de Chavagneux s'étendait sur toute la paroisse de Genouilleux. — *Castrum et mandamentum de Chavagniaco*, 1331 (Bibl. Dumb., t. I, p. 294).
- CHAVAGNEUX, anc. péage, c<sup>ne</sup> de Genouilleux. — *La terre de Chavagneux et droit de péage sur le grand chemin de Lyon à Mâcon*, 1749 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 204).
- Le péage de Chavagneux était une dépendance de la seigneurie du même nom : il se levait sur la Saône et sur la route de Lyon à Mâcon. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les droits de péage sur la Saône étaient perçus au port de Belleville.
- CHAVAGNEUX, h., c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Chavagneu*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173). — *Chavagnia*, 1271 (*ibid.*, p. 175). — *Chavagneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 92). — *Cha-*



*vagnia*, 1285 (*ibid.*, p. 93). — *Chavagnieu* XVIII<sup>e</sup> siècle (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>).

CHAVAILLES (LES), ruiss., affl. du ruisseau de Neuville.

CHAVAILLES, f, c<sup>ne</sup> de Civrieux.

CHAVAIL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain.— *Comba Chaval*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 78).

CHAVALEINS, h., c<sup>ne</sup> de Chaleins.

CHAVALLACUS, loc. qui paraît avoir été située près de Chaleins. — *Petrus Rufus de Chavaliaco*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4140).

CHAVANAY, f., c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *Chavaney*, 1239 (arch. du Rhône, titres de Latimousse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 2).

CHAVANNE (LE), ruiss., affl. de l'Albarine.

CHAVANNE (LA), loc. disparue, c<sup>on</sup> de Collonges. — *Laz Chavanaz*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>).

CHAVANNE (LA), f., m<sup>in</sup> et scierie, c<sup>ne</sup> de Corcelles.

CHAVANNE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *La Chavanna*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 56 r<sup>o</sup>).

CHAVANNES (LES), grange, c<sup>ne</sup> de Relleydoux.

CHAVANNES (BASSES et HAUTES), fermes, c<sup>ne</sup> de Bourlignieux.

CHAVANNES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *En Chavannes*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>).

CHAVANNES, h., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *De Chavannis*, 1203 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 91).— *Chavagnes*, 1395 (arch. du Rhône, Saint-Paul, terr. do Crottet). — *De Cabanis, parrochie de Crote!*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 619 v<sup>o</sup>). — CHAVANNES, 1443 (*ibid.*, H 793, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).

En 1789, Chavannes était un village de la paroisse de Crottet, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé, justice d'appel de Pont-de-Veyle.

Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice, relevant originairement du fief de Bâgé. — *Ogerius de Chavannis*, 1203 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 91). — *Poypia, cum fortevessia et fossalis, sita apud Chavanes*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).

CHAVANNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

CHAVANNES (BASSES), écart, c<sup>ne</sup> de Villars.

CHAVANNES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Les Chavanes*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>).

CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-

Vaux. — *In Lucdunense... in Cavannas*, 920 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 222). — *De Chabannis*, 1186-1198 (Bibl. Dumb., t. II, p. 52).— *Chavanes*, 1213 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup>1).— *Chavannes*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup>9).

— *De Cabanis supra Ruyssosam*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792 f<sup>o</sup> 585 v<sup>o</sup>). — *Chavagnes supra Reyssosam*, 1533 (*ibid.*, H 803, f<sup>o</sup> 705 r<sup>o</sup>).

Sous l'ancien régime, Chavannes-sur-Reyssouze était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Vaux et justice d'appel du duché du même nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était dédiée à saint Martin: le droit de présentation à la cure appartenait au chapitre de Pont-de-Vaux après avoir appartenu, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'abbé de Tournus. — *Ecclesia de Cavannis*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400).

En tant que fief, Chavannes relevait originairement des sires de Bâgé; c'était une seigneurie avec moyenne et basse justice et avec château. En 1452, Jean, seigneur de Chavannes, obtint du duc de Savoie inféodation de la haute justice tant dans la paroisse de Chavannes que dans celles de Vescours, d'Arbigny et de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. En 1789, la seigneurie de Chavannes, diminuée de Vescours, était l'un des membres du duché de Pont-de-Vaux.

A l'époque intermédiaire, Chavannes-sur-Reyssouze était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.

CHAVANNES-SUR-SURAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Treffort. — *De Chavannis*, 1131 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 35). — *De Chabanis*, 1374 (*ibid.*, p. 123).

— *De Cabanis supra Suranum*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 469 v<sup>o</sup>).

En 1789, Chavannes-sur-Suran était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Pierre, et à la collation de l'Abbé de Saint-Claude.

— *Ecclesia de Cavannis cum prioratu et capella de Longomonte*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Chavanes ; patron du lieu : S. Pierre*, 1654-1655 (visites pastorales).

A l'époque intermédiaire, Chavannes était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Bourg.

CHAVANOS, anc. mas. c<sup>ne</sup> de Dommartin.— *In manso*

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

109

- de Chavanos sito in parrochia de Sancto Martino de Laronai*, 1239 (Cart. lyonnais, t. I, n° 344).
- CHAVANOSSE, h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Chavanosses, parrochie Marczonaci*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 470 r°). — *Chavanousse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.)
- CHAVANS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> des Condamine-la-Doye. — *Chavans*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370).
- CHAVANT, h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CHAVARGNIER, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Chavargnier*, 1408 (Bibl. Dumb., I, 76).
- CHAVARNEY, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Le fief du Giroud, sous Chavarney*, XIV<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 127).
- CHAVATIERE (La), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- CHAVAUX, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In pagulo Ludunense, in agro Cavariacense, in villa Cadavos*, 997 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2393).  
 Dans l'ordre féodal, Chavaux était une seigneurie, avec moyenne et basse justice et avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé. *La seigneurie et maison forte de Chavaux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 40).
- CHAVAUX, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Mansus de Chavaux situm in parrochia Novillae*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- CHAVAZ, f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- CHAVES (HAUTES), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- CHAVEYRIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalarbonne. — *In pago Lugdunensi, in agro Vuolnicensi, ad locum Cavariaco*, 933-937 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 414). — *Fiscum indomiticatum qui vocatur Cavariacus*, 974 (*ibid.*, t. II, n° 1405). — *Chavariacus*, 994 (*ibid.*, t. III, n° 2255). — *Chavairiacus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Chavayriacus*, 1325 env. (pouillé ms. du diocèse de Lyon, f° 7). — *Chaveyriacus*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 625). — *Chavayria*, 1365 environ (Bibl. nat., lat. 10031, f° 15 v°). — *Chaveiriacus*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 105 r°). — *Chaveyria*, 1417 (*ibid.*, B 626, f° 2 v°). — *Chaveriacus*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 623 r°). — *Chaveyriaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43). — *Chaveriaz*, 1584 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n° 31). — *Chaveria*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 40). — *Chaveyria*, 1670 (enquête Bouchu). — *Chavériat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Chaveyriat*, an X (Ann. de l'Ain).
- A l'époque rodolphienne, Chaveyriat était le chef-lieu d'un *ager* du comté de Lyon. — *In agro Cavariaco, ad terram Sancti Johannis*, 993 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 1959).
- En 1789, Chaveyriat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; l'abbé de Cluny présentait à la cure. Il y avait à Chaveyriat un prieuré de l'ordre de Cluny. — *Villa que vocatur Cavariacus, cum ecclesia que est dicata in honore sancti Johannis*, 943-993 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 653). — *Altare Sancti Johannis Baptiste Cavariacensis ecclesie*, 967 (*ibid.*, t. II, n° 1227). — *Prior de Chaveyriaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 15 v°).
- Chaveyriat était, au moyen âge, le chef-lieu d'un doyenné. — *Domnus Geraldus, decanus de Cavariaco*, 1100 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3703). — *Decanatus Chaveyriaci*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, C 625).
- Originellement, Chaveyriat dépendait de la seigneurie de Bâgé. Les religieux de Cluny avaient, la moyenne et basse justice sur une partie de la paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Chaveyriat était partagé entre cinq seigneurs, y compris le roi qui avait la haute justice sur toute la paroisse et la faisait exercer au bailliage de Bresse.
- A l'époque intermédiaire, Chaveyriat était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- CHAVILLE, f., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- CHAVILLIEU, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Brens (cadastre).
- CHAVILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *Chavillion*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).
- CHAVILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Pugieu. — *Chaviliacus*, 1157 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 311). — *Chavilliou*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847). — *Chavillieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHAVINNES, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Chavannes*, 1285 (arch. de l'Ain, H 289).
- CHAVOLLEY, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Chavolay*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f° 52 r°). — *Chavolex*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHAVON-D'AMONT et CHAVON-D'AVALE, quartiers de Brénod. — *Chavon d'Avard*, 1837 (cadastre).
- CHAVORLAY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Chavorlay*, 1271 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 173).
- CHAVORNAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Chavornay*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4376). — *Chavornay*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 112). — *Chavorniacus*, 1265 (arch. de l'Ain, H 400).
- En 1789, Chavornay était une communauté du

bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Dans l'ordre ecclésiastique, c'était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Genève; son église paroissiale était dédiée à saint André; le droit de présentation à la cure, qui appartenait au XII<sup>e</sup> siècle aux religieux de Nantua, passa par la suite aux évêques de Genève. — *Ecclesia de Chavornay*, 1198 (Biblioth. Sebus., p. 300).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Chavornay était une dépendance du marquisat de Rougemont.

A l'époque intermédiaire, Chavornay était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

CHAVORNO, écart, c<sup>no</sup> de Belley.

CHAVUSSIAT-LE-GRAND et LE-PETIT, hameaux, c<sup>no</sup> de Chavanne-sur-Suran. — *Grand et Petit-Chavessia*, VIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

A l'époque intermédiaire, Chavussiat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

CHAZALES (LES), f., c<sup>no</sup> de Chézery.

CHAZARDE (LA), locaterie, c<sup>no</sup> de Chalamont.

CHAZEAU (LE), h., c<sup>no</sup> de Guéreins.

CHAZEAU, h., c<sup>no</sup> de Saint-Sulpice. — *Chazaus*, 1286

(arch. du Rhône, titres de Laumusse, ch. I, n<sup>o</sup> 18).

— *Chasaulx, parrochie Sancti Sulpicii*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f<sup>o</sup> 331 r<sup>o</sup>).

CHAZEAUX (LES), localité détruite. c<sup>no</sup> de Druillat. — *Les Chaseaulx, parroisse de Druilliaz*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 268 r<sup>o</sup>).

CHAZELET, H. c<sup>no</sup> de Villars. — *De Chaseto*, 1390 (arch. de l'Ain, H 802).

CHAZELLE, h., c<sup>no</sup> de Marsonnas.

CHAZELLES, h., c<sup>no</sup> de Saint-André-le-Panoux.

CHAZELLES, h., c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Casellas*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9). — *De Chasellis*, 1259 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 148). — *Chazelles en Dombes*, 1651 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 321).

Sous l'ancien régime, Chazelles était une communauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Blaise; le chapitre métropolitain de Lyon on était collateur. En tant que paroissiale, cette église fut remplacée, au XV<sup>e</sup> siècle, par celle de Saint-Étienne-sur-Chalaronne, mais elle subsistait encore comme chapelle rurale, au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Capella de Chaselles*, 1260 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

Chazelles était une seigneurie, en toute justice et avec château fort, de l'ancien patrimoine de l'église métropolitaine de Lyon qui la céda, en 1353, aux sires de Beaujeu, en échange de la seigneurie de Montanay. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Chazelles s'étendait sur partie des paroisses de Saint-Étienne et de Dompierre-sur-Chalaronne; les seigneuries de Beaumont, Béseneins et Ville-Solier en étaient membres.

CHAZELLES (LE-RUISSEAU-DE-), aff. du Lapeyrouze.

CHAZEY, section de la c<sup>no</sup> de Chazey-Bons. — *Chazey*, 1290 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 320). — *Chasey prope Bellicium*, 1343 (Guichenon, Savoie, pr., p. 172).

En 178g, Chazey-les-Belley était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtre de Belley, était dédiée à saint Véran; le droit de présentation à la cure appartenait au sacristain de l'église cathédrale de Belley. — *Ecclesia de Chazey, sub vocabulo Sancti Verani*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Chazey et son hameau Rothodod dépendaient du comté de Rossillon.

A l'époque intermédiaire, Chazey était une municipalité du canton et district de Belley.

CHAZEY, f., c<sup>no</sup> de Versailleux.

CHAZEY-BONS, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Belley.

Cette commune est formée des anciennes paroisses de Chazey et de Bons. — *Chazey-Rotonod*, an x (ann. de l'Ain). — *Chasey, hameaux : Bons, Cressieux et Rothodod*, 1808 (Stat. Bossi, p. 123). — *Chazey-Bons*, 1346 (Ann. de l'Ain).

CHAZEY-SUR-AIN, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *De Caseto*,

1176 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 148). — *Chasei*, 1212 (arch. de l'Ain, H 238).

— *Chasey*, 1239 (*ibid.*). — *De Caseto super Yndim*, 1256 (Polypt. de Saint-Paul, app., p. 182).

— *De Chaseto super Yndim*, 1261 (*ibid.*, p. 187). — *Chasey sur la rivière d'Eyns*, 1544 (arch. de la Côte-d'Or, B 788, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

Sous l'ancien régime, Chazey-sur-Ain était un bourg avec mairie du pays de Bugey, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée aux saints Pierre et Paul; le droit de présentation à la cure appartenait au chapitre de Saint-Paul de Lyon. — *Capellanus de Caseto*, 1176 (Polypt. de Saint-Paul, app., p. 148). — *Chazey; patrons du lieu* :

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

111

*s. Pierre et s. Paul*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 90).

Chazey était une seigneurie en toute justice du domaine primitif des sires de Coligny, de qui elle passa aux sires de la Tour-du-Pin, plus tard dauphins de Viennois, qui la cédèrent, en 1349 à Philippe de Valois; en 1355, le roi Jean et le dauphin, son fils, la rétrocédèrent à Amédée VI, comte de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle la seigneurie de Chazey comprenait Rignieu-le-Désert. La justice s'exerçait à Saint-Rambert. — *Dominus Chaseti*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 887).

A l'époque intermédiaire, Chazey était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.

CHAZOT (L<sup>e</sup>), affl. du Brevon, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

\*CHAZOT, localité détruite qui était située au canton de Bagué. — *In pago Lugdunensi, in villa Kasot*, 1030 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 2847).

CHAZOT (L<sup>e</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Guéreins.

CHEGNIU, anc. ham. de Contrevoz, aujourd'hui section de la commune de Chégnieu-la-Balme. — *Apud Balmam et Cheygneu*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 27 r°). — *Cheygniacus*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 13 r°). — *Cheigniou*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 91 r°). — *Chinieu*, 1736 (arch. de l'Ain, H 956, f° 30 r°). — *Cheynieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHEGNIU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu.

CHEGNIU-LA-BALME, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. —

*Contrevoz, hameaux: ... Chénieux et La Balme*, 1808 (Stat. Bossi, p. 150).

La commune de Chégnieu-la-Balme fut créée par décret du 28 avril 1855.

Son église paroissiale est sous le vocable de saint Claude, patron de l'ancienne chapelle rurale de la Balme.

CHELIFERES (L<sup>es</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.

CHEINTRES (L<sup>es</sup>), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Samognat. — *Les Chentres*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 24 r°).

CHEMILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Villa Cammiliacus*, 928-936 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 225). — *Chimilliacus*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20); 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f° 712 r°). — *Chimilia*, 1439 (*ibid.*, B 722, f° 372 r°). — *Apud Montem Chimiliaci, parrochie de Lescheroux*, 1442 (*ibid.* B 726, f° 712 r°).

En tant que fief, Chemillat n'apparaît pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle; il relevait du bailliage de Bourg.

CHEMILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Chanliacus* (lis. *Chamiliacus*), 1157 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 311). — *De Chimilliaco*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 112). — *Chimilliou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 28 r°). — *Chemilliacus*, 1265 env. (Bibl. nat., lat. 10030, f° 120 v°). — *Chemilieu de Parves*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne).

En 1789, Chemillieu-de-Parves était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était dédiée à saint André; le prieur d'Ordonnas, succédant à l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia de Chemillieu, sub vocabulo Sancti Andree*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Dans l'ordre féodal, Chemillieu relevait de la seigneurie de Pierre-Châtel.

A l'époque intermédiaire, Chemillieu et Parves formaient une municipalité du canton et district de Belley.

CHEMILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Chamiliacus in Veromesio*, XII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 98). — *Chimilieu*, XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 177). — *Chimilliacus*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 112). — *Chimilliou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).

Avant 1790, Chemillieu dépendait de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, annexe de Passin, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, était dédiée à saint Pierre; la famille d'Antioche, succédant à l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Chemilieu, annexe de Passin*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

CHEMILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

CHEMIN D'AMBRONAY (L<sup>e</sup>), anc. chemin public allant d'Ambronay à Chalamont. — *Iter publicum vulgarter appellatum Ambrogniaci et per quod itur a dicto loco Ambrogniaci ad dictum locum Calomontis*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 2 r°).

CHEMIN-ROMAIN, voie antique qui passait entre Bénonces et Ordonnas et qui était sans doute un tronçon de la voie romaine de Lyon à Genève par Pont-de-Chéruy, Serrières-de-Briord, les Hôpitaux et Seyssel. — *Ab oriente [Benuncia], chiminus romanus et Ordinatus*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Chimum romanum, Ordinatum, Morniam, Arenarium de Benuncia*, 1171 (*ibid.*,

- H 219). — *Chiminum romanum, supra Hospitale vetus*, 1228 (*ibid.*, H 225). — *In grangia de Tapura et in duobus pratis de Quauant... addiderunt pascua usque ad chiminum. romanum*, 1229 (accord entre les Chartreux de Portes et les frères de Plomb, dans Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 73).
- CHEMINANT, h., c<sup>no</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Chiminant*, 1520 (arch. de la Côte-d'Or, B 889).
- CHEMINS (LES), h., c<sup>no</sup> de Marboz.
- CHENALETTE, h., c<sup>no</sup> de Corcelles.
- CHENAVAL, montagne, c<sup>no</sup> de Ceyzériat.
- CHENAVAL, h. et chat., c<sup>no</sup> de Jujurieux. — *Chenaveya*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>). — *Chanavea*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 146 r<sup>o</sup>). — *Chenavel*, 1605 (arch. de Jujurieux). — *Chenavez*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 115 r<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Chenavel était une seigneurie, en toute justice et avec château, du fief des sires de Thoire-Villars. — *Chasteau de Chenavel*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 115 r<sup>o</sup>).
- CHENAY (LE), écart, c<sup>no</sup> de Massignieu-de-Rives.
- CHENAY (LE), h., c<sup>no</sup> de Parves.
- CHENAZ, h., c<sup>no</sup> d'Echenevex. — *Chenaz*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 1098, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Chena*, 1697 (*ibid.*, B 1124, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Chenas*, 1691-1695 (arch. du Rhône, H 2192, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).
- CHENE (LE), ruiss., affl. de la Saône.
- CHENE (LE), h., c<sup>no</sup> de Beaupont.
- CHENE ou CHENOZ (LE), h., c<sup>no</sup> de Chanay. — *Chenunuz*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f<sup>o</sup> 63 r<sup>o</sup>). — *Chesnoz*, 1724 (arch. du Rhône, H 208, table).
- CHENE (LE), c<sup>no</sup> de Manziat. — *Versus lo Chano*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 67 r<sup>o</sup>).
- CHENE (LE), h., c<sup>no</sup> de Peyrieu.
- CHENE-DE-RIVOIRE (LE), lieu-dit, c<sup>no</sup> d'Hotonnes. — *Ou Chaigno de Revoyria*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 773, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>).
- CHENEVIER, lieu-dit, c<sup>no</sup> de Passin. — *En Cheneveir*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 101 v<sup>o</sup>).
- CHENEVIÈRES (LES), anc. lieu-dit, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En les Chenevieres*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 13). — *En la Cheneviery*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 109).
- CHENEVIÈRES (LES), h., c<sup>no</sup> de Confrançon. — *Les Chênevires*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 697 v<sup>o</sup>).
- CHENEVIERS (LES), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> d'Arbent. — *Es Chenaviers*, 1406 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- CHENIL (LE), écart, c<sup>no</sup> de Champfromier.
- CHERABAD (LE), ruiss., affl. des Échets.
- \*CHERDONA, localité détruite, à ou près Genay. — *Juxta lo cruys de Cherdonan* 1299-1369, (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- CHERINAL, h., c<sup>no</sup> de Curtafond. — *Chirinal, parrochie de Cortaffon* 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 59 v<sup>o</sup>). — *Chirina*, 1464 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 2, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Cirina*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 555 r<sup>o</sup>). — *Cherinal*, 1675 (*ibid.*, H 862, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>).
- CHERINAL, h., c<sup>no</sup> de Polliat.
- CHERLUA, anc. lieu-dit, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En Cherluaz*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 111).
- CHERMAILLE, lieu-dit, c<sup>no</sup> de Ceyzériat. — *Chermaille*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 224).
- CHERNAMBUI (BOIS DE), c<sup>no</sup> de Seillonas.
- CHESSIEUX, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>no</sup> de Lagnieu. — *De Cassiaco*, 1170 env. (Gall. christ., t. IV, c. 21). — *Chaysie*, 1247 (arch. de l'Ain, H 270). — *Chaisseau*, 1275 (*ibid.*, H 222). — *Chaysseu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81). — *Chaysiacus*, 1329 (arch. de l'Ain, H 300). — *Chaysiacus*, 1364 (*ibid.*, H 939, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>). — *Cheysiacus*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 288 r<sup>o</sup>).
- La seigneurie de Chessieux mouvait originairement de la seigneurie de Coligny; on n'en trouve plus trace à dater de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. — *Wido et Berardus de Chaisiaco, milites*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315). — *P. de Chaysseu, miles*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81). — *Dominas Humbertus de Chaysiacus*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>).
- CHETTI-CHAMP, anc. lieu-dit, c<sup>no</sup> de Polliat. — *Terra vocata Cheyti champ*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 127 r<sup>o</sup>).
- CHEVALÈREYS, anc. nom d'un gué du Borray, c<sup>no</sup> de Condamine-la-Doye. — *Vadum Chevalereys de Borrays*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370).
- CHEVALÈRIE (LA), lieu-dit, c<sup>no</sup> de Druillat.
- CHEVALIER (LE), ruiss., affl. du Bourdon.
- CHEVALIER, écart, c<sup>no</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- CHEVALIÈRE (LA), anc. mas., c<sup>no</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Mansus de la Chavallieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).
- CHEVALIÈRE (LA), f., c<sup>no</sup> de Sandrans.
- CHEVALLET (LE), ruiss., affl. du Morbier.
- CHEVALQUEUE (LA), ruiss., affl. du Menthon.
- CHEVIGNAT, h., c<sup>no</sup> de Courmangoux. — *Chiviniacus*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Chivignat*, 1670 (enquête Bouchu). — *Chevigniat*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Sous l'ancien régime, Chevignat était un village des paroisses de Pressiat et de Courmangoux, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.

Dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Chevignat, qui avait titre de baronnie, était unie au comté de Coligny. CHEVILLARD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Villa de Chivilliaci*, x<sup>e</sup> siècle (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 215). — *Mons Chiviliaci*, 1169, (arch. de l'Ain, H 355). — *Grangia de Mont Chivillart*, 1279 (*ibid.*, H 380). — *Montchevillart*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 8). — *Chevillart*, 1394 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16). — *Apud Montem Chivilliardum*, 1484 (*ibid.*, B 824, f<sup>o</sup> 380 r<sup>o</sup>). — *Chivilliard*, 1656 (arch. de l'Ain, H 359).

En 1789, Chevillard était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.

Son église paroissiale, annexe de celle de Saint-Martin-du-Frêne, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était dédiée à saint Théodule; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *L'église de Chivillard, souz le vocable de saint Théodore, annexe de S. Martin du Fresne*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 122 v<sup>o</sup>).

En tant que fief, Chevillard était anciennement de la mouvance des sires de Thoire-Villars qui en inféodèrent la justice aux Chartreux de Meyriat, en 1366.

A l'époque intermédiaire, Chevillard était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

CHEVILLARD, grange, c<sup>ne</sup> d'Échallon.

CHEVINIERE, h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Cheveniere, paroisse de Curtafond*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 97 v<sup>o</sup>).

CHEVRES (L'ILE-DES), île, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.

CHEVREUSE, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Chevreuse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CHEVRIER (LE), ruiss., afl. de la Serra.

CHEVRIER, h., CHEVILLARD d'Anglefort.

CHEVRIEUX, lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Briord.

CHEVRIL, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Yzenave. — *Chivril*, 1302 (arch. de l'Ain, H 374). — *Apud Chevrillum*, 1503 (arch. de la Côte-d'Or, B 818, f<sup>o</sup> 581 r<sup>o</sup>).

CHEVROTAINNE, m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Cabrotana*, 1288 (Guigue, Gartul. de Saint-Sulpice, p. 141). — *Chabrotanna*, 1332 (arch. de l'Ain, H 3). — *Chevrotanna*, 1332 (*ibid.*).

CHEVROUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *In pago Lucdunensi... in villa Givrosio... unum curtilem*

*qui terminat a mane terra Sancti Martini*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2282).

— *In Givroso* (au dos de l'acte précédent). — *In villa Caprosio*, 978-981 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, pr., p. 288). — *Chivroux*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 58 v<sup>o</sup>). — *Chievroux*, 1344 (*ibid.*, B 552, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *Chivroux*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>). — *Chievroux*, 1366 (*ibid.*, B 553, f<sup>o</sup> 15, r<sup>o</sup>). — *Chevroux*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 543 r<sup>o</sup>). — *Chevroux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 54).

Avant 1790, Chevroux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Martin; l'abbé de Tournus en était collateur. Les religieux de Tournus possédaient un prieuré à Chevroux. — *Ecclesia de Cabrosio*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400). — *Decanus de Chievroux*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>). — *Prior de Baugiaco et de Chivroux (Caprosio)*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031 f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Chevroux dépendait anciennement de la terre de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie relevant du marquisat de Bâgé, pour la plus grande partie et notamment pour le clocher; les hameaux de Varambon et de Fromental relevaient du duché de Pont-de-Vaux.

A l'époque intermédiaire, c'était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux. CHEVRY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gey. — *Chivriacus*, 1264. (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 70). — *Chivrier*, 1270 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237); 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève); 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Chivrie*, 1288 (*ibid.*, B 1229); 1332 (*ibid.*, B 1089, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Chivriez*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f<sup>o</sup> 837 r<sup>o</sup>). — *Chivries*, 1573 (*ibid.*, H 2383, f<sup>o</sup> 515 r<sup>o</sup>). — *Chevry*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Chevry était une communauté du bailliage et élection de Belley et de la subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était dédiée à saint Maurice. — *Ecclesia de Chivriaco*, 1264 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 70).

Chevry était une dépendance de la baronnie de Gex

A l'époque intermédiaire, Chevry était une municipalité du canton et district de Gex.

CHEZ-BALLET, h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.

CHEZ-BERTHET, h., c<sup>ne</sup> de Villette.

CHEZ-BONAY, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

CHEZ-BONTEMPS, écart, c<sup>ne</sup> de Faramans.

CHEZ-BOULLAUD, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

CHEZ-BRUNET, h., c<sup>ne</sup> de Châtenay.

CHEZ-BUCLAT, h., c<sup>ne</sup> du Plantay.

CHEZ-CARRAY, h., c<sup>ne</sup> de Villette.

CHEZ-CHABOIS, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey. — *Chabuet*, 1847 (stat. post.).

CHEZERY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Chesiriacus*, XIII<sup>e</sup> s. (Gall. christ., t. XVI, c. 495). — *Cheysiriacus*, 1329 (arch. de l'Ain, H 53). — *Cheysirier*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève). — *Cheyserie*, 1365 env. (Bibl. nat., lat., 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Chissirier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f<sup>o</sup> 152 r<sup>o</sup>). — *Cheyserier*, 1554 (*ibid.*, B 1200, f<sup>o</sup> 511 r<sup>o</sup>). — *Cheiserier*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, table). — *Cheysery*, 1675 (arch. de l'Ain, H 208). — *Cheiseri*, 1680 (*ibid.*). — *Chezery*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne).

En 1789, Chézery était une communauté du bailliage et élection de Belley et de la subdélégation de Gex. Cette communauté est au nombre de celles que le traité de Lyon de 1601 réservait au duc de Savoie; sa réunion à la France date du traité de Turin de 1760.

L'église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était dédiée à l'Assomption et à saint Laurent; l'abbé de Chézery présentait à la cure. — L'abbaye de Chézery, de l'ordre de Cîteaux, avait été fondée, en 1140, par Amédée III, comte de Maurienne; elle était sous le vocable de Notre-Dame. — *Lambertus, abbas de Chesiriaco*, 1157 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 311). — *Cura de Cheysirier*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève).

Dans l'ordre féodal, Chézery était une seigneurie, en toute justice, possédée par les abbés du lieu, sous la garde des sires de Thoire-Villars, puis sous celle des comtes de Savoie. La terre de Chézery comprenait, avec le chef-lieu, Forens, Lélex, Mentièrre, La Rivière, et partie de Champfromier et de Montanges.

La commune de Chézery n'appartient au Pays de Gex ni par son histoire, ni par sa situation topographique; elle n'en fut pas moins attribuée au district de Gex par le décret du 25 janvier 1790 qui créa le département de l'Ain. C'était, durant la période intermédiaire, l'une des municipalités du canton de Collonges, au district de Gex.

CHEZERY (LE VAL-DE-), vallée de la Valserine. — *Vallis Cheysiriaci*, 1528 (arch. de la Côte-d'Or, B 1162, f<sup>o</sup> 485 r<sup>o</sup>). — *Le Val de Cheiseri*, 1680 (arch. de l'Ain, H 208).

Le traité de Lyon réservait cette vallée aux ducs de Savoie; elle ne fut réunie à la France qu'en 1760, par le traité de Turin.

CHEZ-FELIX, écart, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Le mas Félix*, 1847 (stat. post.).

CHEZ-GAVET, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

CHEZ-GIRAUD, h., c<sup>ne</sup> de Boz.

CHEZ-JOHNNET, anc. m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

— *Cheuz Johannet*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 13).

CHEZ-LA-GONINE, anc. écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. —

*Chies la Gonina*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).

CHEZ-LANDAS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Chiz Landas*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

CHEZ-LE-COMTE, h., c<sup>ne</sup> d'Échevex.

CHEZ-LE-DUC, h., c<sup>ne</sup> de Châtenay.

CHEZ-LE-GEAI, h., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Le Geai*, 1847 (stat. post.).

CHEZ-LES-ARNOUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Faramans.

— *Chez los Arnouz*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22).

— *Prata als Arnouz*, 1364 (*ibid.*).

CHEZ-LES-CENDRES, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

CHEZ-LES-COLLET, h., c<sup>ne</sup> de Lélex.

CHEZ-LES-FEILLETES, h., c<sup>ne</sup> de Versailleux.

CHEZ-MAGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Loyes.

CHEZ-MULATI, h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.

CHEZ-ROLET, anc. m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. —

*Cheuz Rolet*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 17).

CHIEN-PENDU (EN), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Polliat. —

*En chyn pendu*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>).

CHIEREL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Pratum*

*Chierel*, 1247 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 119).

CHILLIA, nom primitif de la commune de Grièges. —

*Chillie*, 1250 env. (pouillé du diocèse de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Chilliacus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Chiliacus*, 1321 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 298). — *Chillia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Chillies*, 1506 (pancarte des droits de cire).

Chillia était le nom d'une ancienne villa gallo-romaine qui disparut ou fut absorbée, au moyen âge, par une localité voisine du nom de Greyge ou Griège. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Chillia était encore le chef-lieu de la paroisse; son église, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de

- saint Gengoult; le sacristain du chapitre de Fourvière, succédant à l'archevêque de Lyon, présentait à la cure. Au siècle suivant, l'église de Chillia n'était plus qu'une chapelle rurale d'ailleurs très fréquentée, si l'on s'en rapporte au procès-verbal de la visite diocésaine de 1656. — *Ecclēsia de Chillia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Parrochia Chiliaci*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 63 r°). — *Tout proche de ladite église [de Greyge, du côté de bise, est une chapelle dédiée à saint Gengoux, 1656 (visites pastor., f° 389).*
- En tant que fief, Chillia était possédé au XIII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Vuardus de Chillia, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19).
- CHILLIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- CHILOUP, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.
- CHILOUP, anc. fief et châtel., c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Chilou*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Chiloup*, 1788 (Alman. de Lyon).
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fief relevait de la seigneurie de Sainte-Croix.
- CHILOUP, h., c<sup>ne</sup> de Meyriat.
- CHILOUP, h. et châtel., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *A Chillou, en la dicte parroche de Drulia et de Saint-Martin-du-Mont*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Chilou*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 87 r°). — *Chiloux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58). — *Chiloup*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 41).
- Dans l'ordre féodal, Chiloup était une seigneurie, avec maison forte, possédée, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, probablement sous la suzeraineté des comtes de Savoie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le fief de Chiloup était mouvant de la terre de Varambon. — *Mosse Guichers de Chillou, chevaliers*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées).
- CHILOUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Chiloux, parrochie de Pirajoux*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 537 v°).
- CHINTRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Les Cheintres*, 1847 (stat. post.).
- CHINVE, section de la c<sup>ne</sup> de Briord. — *Sacerdos de Chinves*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).
- CHIOUTIN, h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- CHIRIEUX, lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CHIROLANS (LE), ruiss., affl. de la Longevavre.
- CHIROLANS, étang, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *L'estang de Chirolans*, 1520 (arch. du Rhône, titres de Poleteins).
- CHISSANOVA, localité disparue, à ou près Civrieux.
- *Chissanova*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 85).
- CHOIN, grange, c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- CHOIN, écart, c<sup>ne</sup> de La Peyrouse. — *Choin*, 1683 (arch. de l'Ain, E 507).
- Choin était originairement un fief sans justice, démembré de la Terre de Villars, en 1301, par Humbert V de Thoire-Villars. En 1789, c'était une seigneurie du bailliage de Bourg. — *Seigneurie de Choin*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 420).
- CHOISY, écart, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- CHOLIERE, f., c<sup>ne</sup> de La Peyrouse.
- CHOMETTES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Chaumette*, 1841 (État-Major). — *Chaumettes*, 1847 (stat. post.).
- CHOMEYROUX, grange, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- CHONGNE, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey. — *Chongny*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 110 r°).
- CHOREL, écart, c<sup>ne</sup> de Treffort.
- CHOSAZ, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Seillonas. — *Chosax*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 15 r°). — *Chosax*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHOSSON, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Chosson. — Voir CHAUCON.
- CHOU DANNE, écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CHOU DANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. — *Choudens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CHOU GEAT, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Chougia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 80 v°).
- *Choulgia*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 30). — *Sougea*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 41 v°). — *Apud Chaugiacum*, 1483 (*ibid.*, B 823, f° 318 r°). — *Chougiaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f° 174 r°). — *Chaugiaz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 191 r°). — *Chaugeaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Chaugiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Chaugeat*, 1808 (Stat. Bossi). — *Chougeat*, 1847 (stat. post.).
- CHOUIL, anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Peyrouse.
- An XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fief était une dépendance de la seigneurie de Glareins.
- CHURLES, h., c<sup>ne</sup> de Meillonas.
- CIBEINS, h., anc. fief de Dombes et châtel., c<sup>ne</sup> de Mirzérier. — *Sibens*, 1296-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 29 r°). — *Sybens*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 40 r°). — *Civins*, 1356 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 665). — *De Civinis*, 1360 env. (*ibid.*, p. 659). — *Cibeins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Cibeins était une seigneurie en toute justice mentionnée dès l'an 1097; acquise, en 1228, par l'église métropolitaine de Lyon, elle passa en 1331 à Guichard VIII, sire de Beaujeu, qui l'aliéna, vers 1386, aux Cholier dont les descendants la possédèrent jusqu'à la Révolution. Cette terre,



- dont dépendaient les paroisses de Mizérieux et de Sainte-Euphémie, fut érigée en comté par le prince de Dombes, en 1721.
- CIBEINS (LE-RUISSEAU-DE-), ruiss., affl. du Formans.
- CILIA, c<sup>ne</sup> de Feillens.— *Cilia*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13).
- CILIMA, anc. nom d'une montagne, à ou près Villebois.— *In monte Cilima*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315).
- CILLEI, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bressolles. — *In parochia de Breissolla, condamina de Cillei*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 92).
- CIMANDRES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Mansus de Cimandres*, 1262 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 156).
- Cimandres était originairement du fief des seigneurs d'Anthon, de qui il passa aux seigneurs de Roussiilon puis, en 1262, aux sires de Beaujeu.
- \*CIMANDRES, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *In agro Valloniacense, in villa qui dicitur Batesiamasma, in locum qui dicitur Cimandrias*, 970 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1281).
- CINIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- CINQ-SAULES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Laiz.
- CINQ-VERNES (LES), h., cne de Saint-Étienne-du-Bois.
- \*CIONIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En les Cioneres*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13). — *En les Cionires*, 1325 env. (*ibid.*).
- CIRIEU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- CIRIEZ, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Cyria*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 103). — *Ciriez*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 49). — *La maison de Ciries, dans le bourg de Cerdon*, 1650 (*ibid.*).
- CISSETTES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Les Cisetes*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>).
- CITADELLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- CITE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Gex.
- CITERNE (LA), ruiss., affl. de Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Cras.
- CITERNE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- \*CITEIS, localité détruite, à ou près Villeneuve, sur la route de Saint-Trivier à Villefranche. — *Graingia de Cyteys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Cyteis versus Villam Francham*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>).
- CIVRIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Sivriacus*, 984 (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Syvreu*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Syvriacus*, 1268 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 130). — *Sivreu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 121). — *Sivrieu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 192). — *Civrieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>). — *Civrieux*, an X (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Civrieux était une communauté du Francs-Lyonnais, élection et sénéchaussée de Lyon, bien que les trois quarts de son territoire fussent de Dombes ou de Bresse.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Denis et Blaise; le chapitre métropolitain de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Sivriaco*, 984 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9); 1095 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3693).
- En tant que fief, Civrieux dépendait, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, du domaine de l'église métropolitaine de Lyon; la justice s'exerçait à Genay.
- A l'époque intermédiaire, Civrieux formait avec Bernoud une municipalité du canton et district de Trévoux.
- CIVRIEUX (LE-RUISSEAU-DE-), ruiss., affl. du Grand-Birieux.
- CIZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Sici*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Sisi*, 1365 env. (bibl. nat., lat., 10031, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Size*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 231 r<sup>o</sup>). — *Cize*, 1670 (enquête Bouchu).
- Avant 1790, Cize était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villereversure.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était dédiée à l'Assomption; l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Syliniaco cum capella Sancte Marie Desien* (lis. de *Sicia*), 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia de Sici*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>, addition du XIV<sup>e</sup> siècle). — *Size; vocable : l'Assomption*, 1654-1655 (visites pastorales).
- Cize dépendait de la baronnie de Buenc, laquelle passa au XIII<sup>e</sup> siècle de la suzeraineté des sires de Coligny sous celle des sires de Thoire.
- A l'époque intermédiaire, Cize était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- CIZIEU, lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- CIZOD, h., c<sup>ne</sup> de Challes-la-Montagne. — *Villa de Cysos*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Cisos*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>). — *Cizoz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 143 r<sup>o</sup>). — *Cizot*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Cizod était un village de la paroisse de Challes-la-Montagne et relevait comme elle des

- baronnies de Cerdon et de Poncin. Le premier degré de juridiction s'exerçait à Challes.
- CLAIE (LA), H, c<sup>no</sup> de Lent. — *La Clay, parrochie Longi Campi*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f<sup>o</sup> 307 r<sup>o</sup>).
- CLAIE (LA), H, c<sup>no</sup> de Pérouges. — *Trevium de la Gray*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- CLAIE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *La Cleya*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>).
- CLAIE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Villars. — *La Claye*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*CLAIES (LES), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> d'Ozan. — *In villa Osanno unum pratum quem vocant ad Cledas*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, 2282).
- CLAIR (LE), ruiss., affl. de l'Irance.
- CLAIRE-COMBE (LA), c<sup>on</sup> isol., c<sup>no</sup> de Tramoyes.
- CLAIREFONT, localité disparue, à ou près Confort. — *Clarafons*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f<sup>o</sup> 810 r<sup>o</sup>).
- \*CLAIREFONT, localité disparue, à ou près Miribel. — *De Claro Fonte*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 24). — *Johanz de Clarafont*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 97).
- CLAIRE-FONTAINE, source abondante et h., c<sup>no</sup> de Virieu-le-Grand.
- CLAISON (LA), H, c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *La Clayson*, 1512 (arch. de l'Ain, H 920, f<sup>o</sup> 154 r<sup>o</sup>).
- CLAPIER (LE), écart, c<sup>no</sup> de Bourg.
- CLAPIERS (LES), h., c<sup>no</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Usque ad cortem des Clappiers*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Ad locum dictum lo Clapiz*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 240). — *Le Clappier*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 594, f<sup>o</sup> 595 r<sup>o</sup>). — *Les Clapiers*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CLARETIERES (LES), h., c<sup>no</sup> de Druillat.
- CLAUSETTES (LES), écart, c<sup>no</sup> de Forens.
- CLAVAGE, anc. maison forte, c<sup>no</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- CLAVEAU (LE), écart, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-de-Niort.
- CLAVELIERE (LA), fermes, c<sup>no</sup> d'Hotonnes.
- CLAYARDS (LES), h., c<sup>no</sup> d'Illiat.
- CLAYES (LES), h., c<sup>no</sup> de Vonnas.
- CLAYETTE (LA), anc. lieu-dit, c<sup>no</sup> de Buellas. — *La Clayeta*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f<sup>o</sup> 161 r<sup>o</sup>).
- CLEF-GERMAIN (LA), h., c<sup>no</sup> de Mizérieux.
- CLEFS OU CLES (LES), h., c<sup>no</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Les Cles*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 592, f<sup>o</sup> 373 r<sup>o</sup>).
- CLEMENCIAT, section de la commune de l'Abbergement-Clémenciat. — *In agro Clemenciacense, in ipsa villa*, 957 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1026).
- *Clemencie*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Clemenciacus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Clemencia*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Clemencia en Bresse*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 94). — *Clémentia*, 1808 (Stat. Bossi, p. 163). — *Clémentiat*, 1841 (État-Major).
- Avant 1790, Clémenciat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était dédiée aux saints Clair et Didier; le prieur de Neuville présentait à la cure au nom de l'abbé de Saint-Claude. — *Ecclesia de Clemenciaco*, 1174 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69).
- En tant que seigneurie, Clémenciat appartient, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, à des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Dominas Pontius de Clemencia, miles*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). Au XIII<sup>e</sup> siècle, Clémenciat était divisé entre deux seigneuries : le clocher et partie de la paroisse dépendait de la baronnie de l'Abbergement, laquelle relevait du comté de Montrevel, le reste dépendait du comté de Béreins.
- A l'époque intermédiaire, Clémenciat était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- CLEMENFREY, anc. mas., c<sup>no</sup> de Polliat.
- CLEMENT, écart, c<sup>no</sup> de Romans.
- CLEMOZ, localité disparue, à ou près Collonges. — *Clemoz*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>).
- CLENCHIERE (LA), anc. mas., à ou près Birieux. — *Mansus de la Clenchieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).
- CLEON, h., c<sup>no</sup> de Corcelles. — *De cloion usque ad fagum de Corller*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).
- *Cloons*, 1240 (arch. de l'Ain, H 368). — *Cleon*, 1245 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 174).
- Il y avait, au moyen âge, à Cléon, un prieuré rural dépendant du monastère de Blyes. — *Ecclesia de Cloyon, monialium pri.*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- CLERDAN (GRAND- et PETIT-), hameaux et anc. fief, c<sup>no</sup> de Romans. — *La seigneurie de Clerdan dite du Châtelard*, 1754 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 203). — *Petit et Grand Clerdent*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Clerdan*, 1847 (stat. post.).

- Clerdan fut érigé en fief, en 1726, par le duc du Maine, souverain de Dombes; ce fief consistait en une maison située au hameau de Clerdan, paroisse de Romans et en domaines ruraux situés dans la paroisse de la Chapelle, le tout dépendant de la seigneurie du Châtelard. La même année, le prince unit les ruines du château du Châtelard au fief de Clerdan qu'il érigea en comté sous le nom du Châtelard.
- \*CLERJONS (LA TERRE-AUX-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra auz Clerzons*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 86).
- CLERMONT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *De Claromonte*, 1236 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 16). — *Clarmont*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- En tant que fief, Clermont relevait de la sirie de Bâgé; il était possédé aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Dominus A. de Claromonte*, 1337 (Guichenon, Savoie, pr., p. 167).
- CLERMONT (LES), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Clarmont*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Clermont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CLEY, ancien nom d'une montagne située entre Apremont et Oyonnax. — *La montagny de Cley*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 251).
- CLEYRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Salavre. — *Cleyria*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis). — *Cleyriat*, 1836 (cadastre).
- CLEYZIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Cleiseu*, 1223 (arch. de l'Ain, H 307). — *Clayseu*, 1289 (*ibid.*, H 272). — *Cleyseu*, 1339 (*ibid.*, H 222). — *Cleyssiacus*, 1369 (*ibid.*, H 1). — *Cleisiou*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 887). — *Cleseu*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 29 v<sup>o</sup>). — *Cleyssiacus*, 1508 (arch. de la Côte-d'Or, B 792, f<sup>o</sup> 379 r<sup>o</sup>). — *Cleysiou*, 1508 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Cley sieu*, mandement de Saint Rambert en Beugeys, 1553 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Clezieu en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *Clezieu*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 13). — *Cleyzieu*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne). — *Clézieux*, an x (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Cleyzieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert et justice du marquisat de même nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à Saint Martin; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Martini de Cleysieu* (lis. *Cley seu*), 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234).
- Originellement, Cleyzieu était du fief des sires de Coligny de qui il passa, vers 1200, aux sires de la Tour-du-Pin, depuis dauphins de Viennois, puis, en 1336, aux comtes de Savoie. En 1576, Cleyzieu fut compris dans le marquisat de Saint-Rambert.
- A l'époque intermédiaire, Cleyzieu était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.
- CLOCHE-ÉTANG (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- \*CLOON ou CLEON, localité disparue qui était située entre Bénonces et Blyes. — *Domus de Cloun in Meria*, 1266 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 127).
- CLOS-D'ARBONA (LE), ancien domaine, c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Sa maison de Poncins appelée clos d'Arbona*, 1393 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 381).
- CLOS-DE-BOCARNOZ (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Vinea sive clausum predictae domus de Bocarno, vocatum Clos de Bocarno*, 1425 (extent, de Bocarnoz).
- CLOS-DE-VILLARS (LE), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Apud Raireu, clausum de Villars*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 139).
- CLOSEL, f., c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Clozel*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 32).
- CLOSETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Forens.
- CLOSURE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Loco dicto en la Girardiri, seu en la Clausura*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 22).
- CLOSURE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Renon.
- CLOSORE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de Clausura*, 1248 et 1260 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 150 et 155).
- CLOSURES-AUX-BOURDONNS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Feil-lens. — *Les closures als Bordonns*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 8).
- CLOUX, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles.
- CLUSE (LA), c<sup>ne</sup> de Collonges, très ancienne paroisse depuis longtemps supprimée. — *In pago Gebennensi, ecclesia de Clusia*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Villarum de Clusa*, 1225 (Biblioth. Sebus., p. 75). — *In clusa de Gayo*, 1286 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 37). — Voir FORT-DE-L'ÉCLUSE.
- CLUSE (LA), village dépendant pour une partie de Nantua et pour l'autre de Montréal. — *La Maladiere de la Clusa*, 1356 (Docum. linguist. de l'Ain,

- p. 137). — *Via tendens de Clusa versus Senoches*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 13 r°).  
 CLUSEUX, localité disparue, à ou près Montanay. — *Apud Cluseuz*, 1262 (Cart. lyonnais, t. II, n° 591).
- COBERTHOUD, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Corbertout*, 1283 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 13). — *Corbertout*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f° 249 r°). — *De Corbertodo*, 1401-1404 (*ibid.*, B 564, 3). — *Corbertout*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 757 c°). — *Cobertod*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Coberthoud*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 222 r°). — *Coberthod*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56).
- Coberthoud était une seigneurie avec poype et maison forte relevant originairement des sires de Bâgé; son plus ancien possesseur connu est Guillaume de Coberthoud qui vivait de 1230 à 1250 et dont les deux filles firent hommage de la terre de Coberthoud à Amédée V de Savoie, en 1272. — *Domus fortis de Corbertout*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Poypia fortis de Corbertout*, 1272 (*ibid.*, p. 15). — *Le seigneur de Coberthoud*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 356 r°).
- COCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière. — *La Cochéri*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 14 r°). — *La Cochiri*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 3 v°). — *Apud Cocheriam*, 1495 (arch. du Rhône, titres des Feuilletts).
- COCHATTIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *La Cochattiry*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 230).
- COCHATTIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *La Cochatire*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-M., f° 183).
- COCHOLIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- COCIACUS VILLA, localité depuis longtemps détruite qui devait être située dans le voisinage de Lurcy. — *Itemque Luperciaco et Cociaco*, 850 (Diplôme de l'empereur Lothaire pour l'église de Lyon, dans D. Bouquet, t. VIII, p. 390). — *Vicumque Ambariacum atque Belliniacum* (corr. *Bulliniacutn*), *Luperciacum etiam et Cotiacum*, 885 (dipl. de Charles le Gros pour l'église de Lyon, *ibid.*, t. IX, 339). — *Lupertiacum etiam et Cocciacum*, 892 (Dipl. de Louis l'Aveugle, *ibid.*, t. IX, p. 674).
- COCIEU, c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — *Cocie*, 1219 (Cart. lyonnais, t. I, n° 161). — *Coce*, 1233 (Guigue, Topogr., p. 107). — *Coceu*, 1247 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 121). — *Cociou*, 1324 (arch. du Rhône, titres des Feuillées : titres communs, chap. II, n° 1). — *Cossieu en Bresse, près Mi-rebel*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem possédaient une maison à Cocieu, longtemps avant la suppression de l'ordre des Templiers; cette maison était membre de la commanderie des Feuilletts ou Feuillées. — *Cocceus, hospital*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Preceptor Foliarum et de Cocieu*, 1324 (arch. du Rhône : fonds de Malte, titres des Feuillées). — *Le membre de Cossieux*, 1783 (les Feuillées, titres communs, n° 1).
- La chapelle de l'hôpital de Cocieu était dédiée à Notre-Dame et à saint Jean-Baptiste.
- COCOGNE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *\*Cosconia*. — *In pago Lugdunensi : Cosconacum cum ecclesia*, 930 env. (Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon, p. 288). — *In potestate Cosconaci*, 930 env. (*ibid.*). — *Quoquonyes, parrochie Sancti Genesii*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 584 r°). — *Coquognies*, 1494 (*ibid.*, H 797, f° 381 r°). — *Apud Cocognes*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 1 r°). — *Cocogne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- COCOLANNAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.
- \*COCONNIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *La Coconiry*, 1734 (les Feuillées, c. 12).
- COHOT, anc. mas, à ou près Lurcy. — *Mansus de Cohot*, 1096 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3703). — Var. de B : *Cohot* (*ibid.*, note 3).
- \*COILLARDIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *La Coillardiri*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 35 r°).
- COINTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Guéreins. — *Le Cointy*, 1847 (stat. post.).
- COINTIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- COIRON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Coyron*, 1437 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 244).
- Coiron, f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- COIRON, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *Coyron*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- COISELET, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Coheysel*, 1387 (censier d'Arbent, f° 26 r°). — *Coeyssel*, 1387 (*ibid.*, f° 25 r°). — *Coysel*, 1387 (*ibid.*, f° 22 v°). — *Coiselet*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 50). Dans l'ordre féodal, Coiselet était une seigneurie en toute justice et avec maison forte, du fief des sires de Thoire. En 1789, c'était une seigneurie ressortissante au bailliage de Belley. — *Domus fortis de Coysello*, 1415 (censier d'Arbent, f° 69 v°). — *Le fief de Coyselet, à cause de Matafelon en Bugey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

COLANDS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.  
 — *Colens*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>).  
 COL-DE-CROSET (LE), col du Mont-Jura, sur la c<sup>ne</sup> de Croset.  
 COL-DE-LA-FAUCILLE (LE), col du Mont-Jura, à 1,323 mètres d'altitude, sur la c<sup>ne</sup> de Gex.  
 COL-DE-POIX (LE), montagne qui domine Nantua de la hauteur de 1,048 mètres. Elle est plus particulièrement connue sous le nom évidemment déformé de *Mont d'Ain*.  
 COLIGNY, ch. l. de c<sup>ne</sup> de l'arrond. de Bourg. — *Coloniacus*, 1188 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 248); 1304 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 82); 1556 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 97). — *Colonheu*, 1228 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 89). — *Colonia*, 1228 (Dubouchet, ouvr. cité, p. 45). — *Coloniou*, 1238 (Cart. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 321). — *Colognie*, 1246 (*ibid.*, p. 63); 1434 (*ibid.*, p. 163). — *Cognia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Cogniacus*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226); 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>). — *Coloygniacus*, 1284 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 789). — *Coloigne*, 1284 (Dubouchet, *ibid.*, p. 94); 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 199); 1434 (Dubouchet, *ibid.*, p. 162). — *Castrum de Coloigneio*, 1285 (*ibid.*, p. 19). — *Colungne*, 1285 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 204). — *Cologne*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 58). — *De Coloneiaco*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 238). — *Colognacus*, 1302 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 17). — *Cologna*, 1304 (Dubouchet, *ibid.*, p. 98); 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 198). — *Colloigniacus*, 1325 (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Colonier*, 1369 (Dubouchet, *ibid.*, p. 118). — *Mensura Colegniaci*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Colegnia*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Collignia*, 1430 (Dubouchet, *ibid.*, p. 186); 1550 env. (cens. d'Esguérande, f<sup>o</sup> 1). — *Colleignia*, 1457 (*ibid.*, p. 216). — *Cologna en Bresse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 56). — *Collognia*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup>). — *Collogny*, 1563 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 200 r<sup>o</sup>). — *Colligny*, 1670 (enquête Bouchu). — *Collogniat*, 1674 (les Feuillées, titres communs, n<sup>o</sup> 18, f<sup>o</sup> 22). — *Coligny: Nant-Coteau*, 1793 (Index des noms révolution.). — *Coulogna*, patois actuel (Revue des patois, 1<sup>ère</sup> année, p. 161), ou plutôt *Coulegna*.

Sous l'ancien régime, Coligny était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

Dans l'ordre ecclésiastique, Coligny était le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Lyon. Son église paroissiale, dédiée à saint Martin, était à la collation de l'abbé de Saint-Claude. Les religieux de cette abbaye possédaient, à Coligny, un prieuré également dédié à saint Martin, et qui leur fut confirmé, ainsi que l'église paroissiale, par l'empereur Frédéric Barberousse, en 1184. — *Guido, aschipsbyter Coloniaci*, 1090 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 34). — *Ecclesia de Coloniaco, cum prioratu et capella de Petrayor*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Colligny: patron du lieu : S. Martin*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 183).

La seigneurie de Coligny était possédée, dès le commencement du X<sup>e</sup> siècle, par une famille qui en portait le nom, sous la suzeraineté des comtes de Bourgogne. — *Apud castrum quod vocatur Coloniacum*, 974 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 32). — *Manasses [VI] dominus de Coloniaco quondam, pro remedio animae suae, patris sui Manassis [V] et antecessorum suorum*, 1090 (*ibid.*, p. 34). — *Humbertus [I], dominus de Coloniaco*, 1090 (*ibid.*). — *Guerricus de Coloniaco*, 1158 (*ibid.*, p. 38). — *Humbertus [III] de Coloniaco*, 1161-1190 (Guigue, Topogr. histor., p. 156). — *Ayme [II] de Coloniaco*, 1188 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 131). — *Hugo de Coloniaco*, 1194 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Hugo Coloniaci Hierosolymam petens*, 1202 (Dubouchet, *ibid.*, p. 42). — *Willelmus de Coloniaco*, 1209 (*ibid.*). — *N'Ayme [II] de Coloniaco*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 2). — *Willelmus [III] de Coloniaco Vetere*, mort avant 1275 (Guichenon, Bresse, p. 43). — *Stephanus [III] de Coloniaco [vetere]*, 1283 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 105).

La terre de Coligny. — *Mandamentum et tota terra de Colonia*, 1228 (Dubouchet, Maison de Bourg, p. 45). — *Feudum Coloniaci*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3), — nous apparaît dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle divisée en deux : Coligny-le-Vieux et Coligny-le-Neuf. — *Coloniacus novus*, 1206 (Dubouchet, *ibid.*, p. 41). — *Coloigniaci veteris*, 1397 (*ibid.*, p. 146). — *En la cour de Colognie le vieix*, 1434 (*ibid.*, p. 169). — *La communauté de Cologna le neuf*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43).

Guillaume II, seigneur de Coligny-le-Vieux, ne laissa qu'une fille, Marguerite, — *Margarita domina Cologniaci*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 456), — qui porta la terre de

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

121

Coligny-le-Vieux en dot à Guy de Montluel. En 1331, Jean, fils de ce dernier, donna cette terre à Étienne II de Coligny, seigneur d'Andelot et tige de la célèbre maison de Coligny.

Vers 1210, la seigneurie de Coligny-le-Neuf fut portée en dot à Albert II, sire de la Tour-du-Pin, par Béatrix, fille aînée d'Hugues de Coligny. — *Albertus de Turre, dominus de Cologniaco, 1228* (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 72). — *Beatrix de Coloniaco [inovo], 1238* (Cartul. lyonnais, t. I, n° 321). — *Dominium de la Tor et de Coloniou, 1238* (*ibid.*, t. I, n° 321). — *Humbertus conto d'Albon. . . seignorde la Tor et de Colungne, 1285* (Arch.nat., P 1366, cote 1489).

Des sires de la Tour-du-Pin, Coligny-le-Neuf passa successivement à Robert, duc et comte de Bourgogne (1285), puis à Amédée V, comte de Savoie (1289). En 1337, Aymon, comte de Savoie, inféoda Coligny-le-Neuf à Edouard I<sup>er</sup>, sire de Beaujeu, dans la postérité duquel il resta jusqu'en 1529 qu'il fut vendu au duc Charles de Savoie, lequel l'aliéna peu après, sous la réserve du rachat perpétuel. En 1563, le duc Emmanuel-Philibert céda cette faculté de rachat à Gaspard de Coligny, amiral de France, qui réunit la seigneurie de Coligny-le-Neuf à celle de Coligny-le-Vieux, sous le titre de comté. Charles de Coligny, fils de l'amiral, vendit Coligny-le-Vieux, en 1629, et transmit Coligny-le-Neuf à son fils Gaspard II qui mourut en 1646, laissant comme unique héritière sa fille Anne, femme de Georges, duc de Wurtemberg et de Teck, dont les descendants reprirent le fief de Coligny en 1772. Les dépendances de cette terre étaient Coligny-le-Neuf, Courmangoux, Saint-Remy-du-Mont, Beaupont, Chevignat, la Corbatière, Poisoux, Roissiat, Belvey et Montjuif.

A l'époque intermédiaire, Coligny était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Bourg.

COLIGNY-LE-BAS et COLIGNY-LE-HAUT, quartiers du  
bourg de Coligny.

COLLADANCHE (EN), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Perronas. —

*En Colladanchy, 1734* (les Feuillées, c. 13).

COLLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

COLLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanges.

COLLIARD (LE-RUISSEAU-DE-), affl. de la Doye-des-Neyrolles, coule sur le territoire des Neyrolles.

COLLIARD (SUR), granges, c<sup>ne</sup> des Neyrolles.

\*COLLIE (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

— *En Colli, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 123 r°).

COLLIONNAS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Villemotier. — *Collionnas, village de la paroisse de Villemotier, 1734* (Descript. de Bourgogne).

Avant 1790, Collionnas était un village de la paroisse de Villemotier, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.

Dans l'ordre féodal, c'était une dépendance du marquisat de Treffort.

COLLIOURE (LE), ruiss., affl. du Poinaret.

\*COLLIOUROSA, anc. nom de vallée et de montagne, à ou près Brénod. — *Vallis Coliurosa, 1136* (arch. de Brenod). — *Mons Collourosa, 1165 env.* (arch. de l'Ain, H 359).

COLLONGE (LE BIEZ-DE-), ruiss., affl. de l'Appeum.

COLLONGE (LE BIEZ-DE-), ruiss., affl. du Moine.

COLLONGE, h., c<sup>ne</sup> de Francheleins. — *Colongia, 1325* (Guigue, Docum. de Dombes, p. 303).

COLLONGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Apud Colunges, 1439* (arch. de l'Ain, H 792, f° 659 r°). — *Colonges, 1443* (*ibid.*, H 793, f° 588 r°).

COLLONGE (LA), c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *La Collonge, à Illiat, XVIII<sup>e</sup> s.* (Aubret, Mémoires Dombes, t. II, p. 429).

COLLONGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

COLLONGE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *La Collonge, 1575* (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f° 17). — *La Collongi, 1575* (*ibid.*, f° 67).

COLLONGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Colonge, 1736* (arch. de l'Ain, H 956, f° 4 r°).

COLLONGES (LE BIEZ-DE-), ruiss., affl. de la Calonne, c<sup>ne</sup> de Chaneins et de Saint-Trivier.

COLLONGES, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arrond. de Gex. — *Collonges, 1401* (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 168 r°). — *Collunges, 1441* (*ibid.*, B 1101, f° 245 r°). — *Colonges, 1460* (*ibid.*, B 769-bis, f° 5 r°). — *Collonge, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).

En 1789, Collonges était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, annexe de Farges, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était dédiée à saint Théodule; le droit de présentation à la cure, qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'abbé d'Ainay, était passé depuis au prieur de Nantua.

Dans l'ordre féodal, Collonges était une dépendance de la baronnie de la Pierre.

A l'époque intermédiaire, Collonges était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Gex.

COLLONGES, écart, c<sup>ne</sup> de Dommartin.

COLLONNES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

COLLONGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Monlhon.

- *Colonges* et *Collonges*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).
- COLLONGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- COLOBRIUS, anc. villa, au nord-ouest du département.  
— *In pago Lugdunense, in villa Colobrio*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 333).
- COLOGNAT, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Aranc.
- COLOGNIEU (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.  
— *En Colognieu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 22 r°).
- COLOMBAN, écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.
- COLOMBE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *La Columba de Cormaczuyna*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 4 r°).
- COLOMBENCHES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Colombenches*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 15 v°).
- COLOMBIER (LE), ruiss., affl. de la Sane.
- COLOMBIER (CHAÎNE-DU-GRAND) OU DU VALROMEY, second chaînon du Jura, dans le département de l'Ain.
- COLOMBIER (LE-GRAND), mont. de 1,534 mètres d'altitude, au-dessus de Culoz. — *En Colombiers*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402). — *Granges du Colombier*, 1750 (*ibid.*, H 407).
- COLOMBIER-DE-GEX (LE), mont, de 1,691 mètres d'altitude, dans la chaîne du mont Jura, sur les communes de Gex et d'Échenevex. — *Colomby-de-Gex*, 1844 (État-Major).
- COLOMBIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.
- COLOMBIER, h., c<sup>ne</sup> de Brens.
- COLOMBIER, h., c<sup>ne</sup> de Courtes. — *Apud Colomberium*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f° 609 r°).
- COLOMBIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montracol.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reysouze.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reysouze.
- COLOMBIER, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.
- COLOMBIER (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le Désert.
- Le Colombier était un petit fief de Dombes.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- COLOMBIER (LE), anc. fief sans justice, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- COLOMBIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- COLOMBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- COLOMBIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- \*COLOMBIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *La Columberi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 37).
- COLOMBIERE (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Savigneux. Ce petit fief, sans justice, se composait d'une maison et d'un domaine.
- COLOMBS (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Cormoz.  
— *Apud Domos Colomborum*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 445 r°).
- COLOMIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Villa de Colomiaco*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 136 r°).  
— *Colomiou*, 2354 (*ibid.*). — *Colomeu*, 1359 (*ibid.*, B 844, f° 119 r°). — *Colomiacus*, 1433 (*ibid.*, B 848, f° 18 v°). — *Colomyou*, 1498 (*ibid.*, B 794, f° 155 r°). — *Collomieu*, 1640 env. (arch. de l'Ain, G 144). — *Colomieu*, 1670 (enquête Bouchu); 1807 (Stat. Bossi); 1876 (Ann. de l'Ain). — *Colomieux*, an X (*ibid.*).
- En 1789, Colomieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était dédiée à saint Appollinaire; l'évêque de Belley en était collateur. — *Capellanus do Colomiaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°). — *Ecclesia de Coullomieu, sub vocabulo Sancti Appollinaris*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Colomieu dépendait du comté de Rossillon.
- A l'époque intermédiaire, Colomieu était une municipalité du canton et district de Belley.
- COLOMIEU, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Yzenave.
- COLONGE (LA), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *La Colungi*, 1392 (arch. de la Côte-d'Or, B 887).
- COLONGE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de La Boisse. — *La Colungi*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).
- COLONGE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Colongia*, 1325 (Biblioth. Dumb., t.I, p. 94). — *La Colonge*, 1662 (Guichenon, Dombes, t.I, p. 66).
- La Colonge était une seigneurie de Dombes, en toute justice et avec château, possédée au XIV<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom; par la suite, cette seigneurie fut érigée en baronnie. En 1789, la Colonge ressortissait à la sénéchaussée de Trévoux. — *Le fief de la maison de la Colonges*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 83).
- COLONGES, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Apud Colongias*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table).
- COLONGES (LES), c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Les Colonges*, 1285 (Polypt. de Saint Paul de Lyon, p. 51).
- COLONGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

- *Villagium de Colongiis Essars*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 100). — *Colunges*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- En 1789, Colonges était un village de la paroisse de Saint-Étienne-sur-Chalaronne, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoisse.
- Dans l'ordre féodal, Colonges était une seigneurie avec château fort de la mouvance des sires de Bâgé à qui Guillaume de Francheleins en fit hommage, en 1303; dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, cette terre passa on ne sait comment sous la suzeraineté des sires de Beaujeu, souverains de Dombes.— *La seigneurie de Colonges, près Besenins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 304).
- COLONGES, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- Colonges était une seigneurie avec poype et maison forte de la mouvance des sires de Bâgé. — *La maison forte de Colonges, en la paroisse de S. Genys sur Menthon*, 1655 (Guichenon, Bresse, p. 44).
- COLONGETTES (LES), localité disparue, à ou près Lagnieu. — *Molare de Colungetes*, 1266-1267 (arch. de l'Ain, H 287).
- COLONNE (LA), bois, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- COLONNE-QU'ON-LACHE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- COLONNES (LES), territoire, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *In fine de les Colannes*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).
- C'est le territoire où se dressent encore les colonnes de l'ancien temple gallo-romain d'Isarnodurum.
- COLOUR (LE), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Al Colour*, 1271 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 173).
- COMARIN (LE), ruiss., affl. du Borrey.
- COMARIN, grange, c<sup>ne</sup> de Corcelles.
- COMBABONNE, h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- COMBADENS (EN), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En Combadens*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 261 r<sup>o</sup>).
- COMBE (LA), ruiss., affl. de la Reyssouze.
- COMBE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- COMBE (LA), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *La Comba*, 1247 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 118).
- COMBE (LA), c<sup>ne</sup> de Farges. — *In territorio de Heyrens, loco dicto en laz Combaz*, 1497 (arch. de la COTE-D'OR, B 1125, f<sup>o</sup> 99 v<sup>o</sup>).
- COMBE (LA), h., c<sup>ne</sup> D'INNIMONT.
- COMBE (LA), h., c<sup>ne</sup> DE JUJURIEUX. — *LA COMBA*, 1611 (ARCH. DE JUJURIEUX).
- En 1789, la Combe était un fief, sans justice, du bailliage de Belley.
- COMBE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En la Combaz*, 1734 (les Feuillées, c. 11).
- COMBE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- COMBE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- COMBE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Souclin.
- COMBE-A-LA-DONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Combas à la Donne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- COMBE-AU-LOUP (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- COMBE-AU-LOUP (LA), c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *La Comba ou lou*, 1356 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- COMBE-AU-LOUP (LA), c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.
- La Combe au loup*, 1759 (titres de la fam. Bonnet).
- COMBE-AU-ROI (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- COMBE-AU-ROI (LA), c<sup>ne</sup> de Neyron. — *A Neyron, lieu appelle en la Combe au Rey*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f<sup>o</sup> 348 r<sup>o</sup>).
- COMBE-AUX-ARCHERS (LA), bois, c<sup>nes</sup> de Bénonces et d'Arandaz.
- COMBE-AUX-MOINES (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny.
- COMBE-BANDIER (LA), c<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- \*COMBE-BENEYTE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En la Comba Beneytan*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 776, f<sup>o</sup> 65 r<sup>o</sup>).
- COMBE-BREISSOLE (LA), c<sup>ne</sup> de Bressolles. — *La Comba de Breissolan*, 1300-1325 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 91). — *En Breissolan*, 1300-1325 (*ibid.*).
- COMBE-CHAZUEE (LA), ruiss., affl. du Messeson, c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- COMBE-DE-L'ORME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chevillard.
- COMBE-DES-FOSSES (LA), c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Comba de les fosses*, 1300 (arch. de l'Ain, H 368).
- COMBE-DE-VAUX (LA), ruiss., affl. de l'Oignin.
- COMBE-DE-VAUX (LA), ruiss., affl. du Vondru.
- COMBE-DE-VAUX (LA), c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.— *Au terroir de Ardon. en la Combaz de Vaulx*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- COMBE-DE-VAUX (LA), granges, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.
- COMBE-D'ÉVUAZ (LA), section de la c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- COMBE-DINAN (LA), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- COMBE-DU-BORRAY (LA), à Oissellaz, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Campus de Comba de riu Borrey*, 1288 (arch. de l'Ain, H 368).
- COMBE-DU-ROY (LA), c<sup>ne</sup> de Chazey. — *Cumba Regis*



- ex parte de Chasei*, 1212 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 54).
- COMBE-DU-SAULE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Poncin.
- COMBE-DD-VAL (LA), vallée du Borrey, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne et de Maillat. — *La vallée du Borrey, appelée la Combe du Val*, 1885 (Géogr. de l'Ain, p. 55).
- COMBE-DU-VERNEIL (LA), c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Comba del Verneil*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>).
- COMBE-FONTENAY (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- COMBE-LAVAL (LA), ruiss., affl. du Solnan, coule sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Courmangoux.
- \*COMBE-LERESSE (LA), à ou près Miribel. — *Fons de Cumba Luereci*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 25). — *Combalereci*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 7). — *Combalurici*, 1433 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 87). — *Combaleressi*, 1433 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 99).
- COMBE-SAINT-BERNARD (LA), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Comba Sancti Bernardi*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 480 r<sup>o</sup>).
- COMBE-SAINT-MARIE (LA), c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Comba Sancte Marie*, 1314 (arch. de la Côte-d'Or, B 925).
- COMBE SAINT-MARTIN (LA), vallée, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel. — *Comba Sancti Martini*, 1200 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 314).
- COMBERGIN, f., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- COMBERT (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montanges.
- COMBES (LES), ruiss. affl. du Moignans.
- COMBES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Apud les Combès*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243). — *De Combis, parrochie Saisiriaci*, 1482 (arch. de l'Ain, E 435).
- COMBES (LES), c<sup>ne</sup> de Druillat. — *En les Combès*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>).
- COMBES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- COMBES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Gex. — *Comba Gaii*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 1101, f<sup>o</sup> 441 r<sup>o</sup>).
- COMBES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *Apud Combas, mandamenti Jasseronis*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 699).
- COMBES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Massieux.
- COMBES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Mizérioux.
- COMBES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.
- COMBES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- COMBES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- COMBES-DE-BERMONT (LES), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Les combes de Bermont*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).
- COMBES-DU-GUÉ (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Les combes du ga*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- COMBET (LE), ruiss. affl. de la Semine.
- COMBET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- COMBETTE (LA), c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *La Combetaz*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).
- COMBETTE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- COMBETTES (LES), ruiss., c<sup>ne</sup> de Souclin.
- COMBETTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Pré des Combettes*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Pré de la petite Combette*, 1612 (*ibid.*, p. 523).
- C'est dans le pré des Combettes que se trouve la source du bief d'Avanon qui servait autrefois de limite à la Bresse et à la Dombes, et qui sépare aujourd'hui l'arrondissement de Bourg de celui de Trévoux.
- COMBOZ (LE), ruiss. affl. de la Serra.
- COMBOZ, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- COMBOZ, écart, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *En Conbouz*, 1264 (Guigue, Topogr., p. 111).
- COMBRIEU, loc. disparue, entre Lagnieu et Saint-Rambert. — *Illi de Balma de Combrieu*, 1242 (arch. de l'Ain, H 270).
- COMBUSE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- COMELLIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- COMIRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Reyssouze. — *Les Comières* (cadastre).
- COMMANDERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Brens. — Voir ACOYEU.
- COMMANDERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — Voir LES FEUILLETS.
- COMMANDERIE (LA), commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, c<sup>ne</sup> de Crottet (Cassin).
- COMMANDERIE (LA), c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — Voir COCIEU.
- COMMUNAL, écart, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Retro lo Chatellart de Comonal*, 1407 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*22 v<sup>o</sup>).
- COMMUNAL, h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Loyes.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- COMMUNAUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.
- COMMUNAUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.
- COMMUNAUX (GRANDS- et PETITS-), ham<sup>s</sup>, c<sup>ne</sup> de Villars.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- COMMUNAUX-DE-JUIS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- COMMUNE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bey.
- COMMUNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lent.
- COMMUNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- COMMUNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- COMMUNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vescours.

- COMMUNION (LE BIEZ-DE-), ruiss. affl. du Gaz, coule à limite des communes de Crottet et de Replonges.
- COMPAGNIE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- COMPENDIENSIS VILLA, loc. détruite qui était située à ou près Montceaux. — *In agro Betenense, in villa Compendiensi*, 987-994 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 1748).
- COMTE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- COMTE-DE-SAVONNIERE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- CONAND, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Ab aquilone [Portarum] Calnantum*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Quaunant*, 1229 (*ibid.*, H 311). — *De Cano Monte*, 1230 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 266). — *Illi de Cauno monte*, 1242 (arch. de l'Ain, H 270). — *De Caunanto*, 1244 (Cartul. lyonnais, I, I, n° 379). — *Chaunant*, 1289 (*ibid.*, t. II, n° 821). — *Conan*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f° 313 v°). — *Caunand*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 271). — *Conand*, grange, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218 : vue cavalière de la chartreuse de Portes). — *Caunant*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 40). — *Conan*, 1811 (cadastre).
- En 1789, Conand était un village de la paroisse d'Arandas, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert.
- Conand fut érigé en paroisse, sous le vocable de saint Domitien, le 31 mars 1837, puis en commune, par décret du 6 septembre 1865.
- Dans l'ordre féodal, Conand était, à l'origine, une dépendance de la terre de Saint-Rambert.
- CONAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CONCHE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- CONCHE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Pratum de Conchi*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363).
- CONCHE (LA), anc. quartier de Miribel. — *La Conchi*, 1320 env. (Docum. linguist de l'Ain, p. 98). — *La Concha*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 1 r°). — *Conchia Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 3).
- CONCHE-DE-VANCIA (LA), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *La Conchi d'Avancia*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 132).
- CONCHES (LES), ermitage et chapelle, c<sup>ne</sup> de Ramasse. — *Notre-Dame-des-Conches*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CONCHIERE (LA), anc. grange, à ou près Tossiat. — *Grangia de la Concheyra*, 1249 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 124).
- Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette grange était une dépendance de la commanderie des Feuilletts.
- CONDAMINE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Malafretaz; en patois *La Condamina*.
- CONDAMINE (LA), c<sup>ne</sup> d'Ars. — *La condamina d'Arz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 8 v°).
- CONDAMINE, anc. territoire à ou près Bénonces. — *Apud Chalona, in territorio de Condamina*, 1280 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 764).
- CONDAMINE, h., c<sup>ne</sup> de Luthézieu. — *Condamina*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).
- En 1789, Condamine était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Valromey et de la justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint Étienne; c'était une « filleule » de celle de Luthézieu; elle avait déjà disparu en 1734.
- Dans l'ordre féodal, Condamine était une dépendance de la seigneurie des abbés de Saint-Sulpice, laquelle ressortissait au bailliage de Belley.
- CONDAMINE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Condamina*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 36 r°).
- CONDAMINE-DE-FAY (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In territorio de Arbenco, vocato en la Condamina de Fay*, 1421 (censier d'Arbent, f° 13 r°).
- CONDAMINE-LA-BELLOIRE, h., c<sup>ne</sup> de Samognat. — *Apud Condamina*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 81 r°). — *Carrerria publica tendens de Condamina versus Ysernorum*, 1419 (*ibid.*, f° 23 v°).
- *Contamina*, 1419 (*ibid.*, f° 23 v°). — *Condamina Belloyrie*, 1483 (*ibid.*, B 823, f° 152 r°).
- *Condamina de laz Belloyriz*, 1484 (*ibid.*, f° 151 r°). — *Condaminaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f° 95 r°). — *Contaminaz Bellorie*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 692 r°). — *Condaminaz et la Belloire*, 1670 (enquête Bouchu). — *Condamine de la Belloire*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Condamine-la-Belloie*, en français local.
- CONDAMINE-LA-DOYE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Condamina*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368). — *Condamina de la Doys*, 1276 (*ibid.*, H 370). — *Contamina de la Duys*, 1305 (*ibid.*, H 371). — *Condamine la Doys*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 8). — *Condamina de la Duys*, 1404 (arch. de l'Ain, H 359). — *Communitas Condamine Ducis*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, f° 387 r°). — *Condaminaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f° 282 r°). — *Condamine de la Doy*, 1627 (arch. de l'Ain, H 369). — *Condamine-la-Doy*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne).
- En 1789, Condamine-la-Doye était une communauté de l'élection et du bailliage de Belley, sub-

délégation de Nantua, mandement de Saint-Rambert.

Dans l'ordre ecclésiastique, Condamine, qui avait peut-être été paroisse au XIII<sup>e</sup> siècle, n'était plus, au XV<sup>e</sup> qu'un village de la paroisse de Vieu-d'Izenave, diocèse de Lyon, archiprêtré d'Ambronnay. — *In parochialibus... et de Condamina de la Doys*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370). — *De Balmeto et de Contamina, parrochie de Viuz*, 1433 (arch. de l'Ain, H 357). Entre 1734, et 1743, Condamine fut érigée en paroisse annexe de Vieu-d'Izenave. — *Condamine, annexe de Vieux-d'Izenave*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 66).

En tant que fief, Condamine appartenait primitivement aux seigneurs du Balme, probablement sous la suzeraineté des abbés de Saint-Rambert; ces seigneurs cédèrent successivement leurs droits aux religieux de Meyriat et à ceux de Nantua. Ces derniers placèrent leurs possessions sous la garde des sires de Thoire, qui finirent par s'arroger la suzeraineté sur Condamine qu'ils unirent à leur châtellenie de Saint-Martin-du-Frêne. Les droits des sires de Thoire passèrent, en 1424, aux comtes de Savoie.

A l'époque intermédiaire, Condamine-la-Doye était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

CONDAMINE-SAINT-JEAN (LA), c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Condamina Sancti Johannis que est in parochia de Bisiaco*, 1227 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 86).

CONDAMINES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Les Condamines*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

CONDAMINIERS (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Condamyniers*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Mont, f<sup>o</sup> 119).

CONDEMNANS, anc. nom de ruiss., à ou près Saint-Rambert. — *Juxta fontem qui dicitur (ad) Condemnans*, VI<sup>e</sup> s. (*Vita Domitiani*, AA. SS., 1 jul.).

CONDEYSSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>non</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *In Condesceaco (lire Condosceaco) villa*, 917 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 205). — *Condosseu*, 1157 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 37). — *Condosyacus*, 1245 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n<sup>o</sup> 2). — *Conduxiacus* et *Conduxia*, 1251 (*ibid.*, vol. 14, n<sup>o</sup> 3 et 4). — *Condoysia*, 1282 (*ibid.*, vol. 14, n<sup>o</sup> 8). — *Conduissya*, 1284 (Bibl. Dumb. t. II, p. 223). — *Condoysiacus*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 231). — *Conduyssia*, 1285 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n<sup>o</sup> 21 joint). — *Condoissia*, 1287 (*ibid.*, vol. 14, n<sup>o</sup> 22). — *Condeissia*, 1299-1369 (arch.

de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Condesiacus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Condeyssia*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 87 r<sup>o</sup>). — *Condeissie*, 1416 (Registres consul. de Lyon, p. 3). — *Condeyssie*, 1417 (*ibid.*, p. 42). — *Condeyssiacus*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 323 v<sup>o</sup>). — *Condeyssiaz*, 1688 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n<sup>o</sup> 17). — *Condeyssiat*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 592, f<sup>o</sup> 503 r<sup>o</sup>). — *Condessia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 29). — *Condeyssia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Condessiat*, 1811 (cadastre). — *Condeissiat*, 1876 (Ann. de l'Ain).

Avant 1790, Condeyssiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villars.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était dédiée aux saints Julien et Laurent; le droit de présentation à la cure appartenait au prieur de la Platière, à Lyon, dont les religieux possédaient un prieuré à Condeyssiat. — *Ecclesia Sancti Juliani fundata in territorio quod dicitur Condoiseu*, 1092 (Cartul. Lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 11). — *Ecclesia de Condoisias (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Juliani de Conduissya*, 1284 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 228).

Dans l'ordre féodal, Condeyssiat dépendait de la baronnie d'Haüvet, sauf le village de la Buissonnière qui était de la justice du roi, laquelle s'exerçait au bailliage de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Condeyssiat était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.

CONDIÈRE, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Léaz.

CONDIEU, loc. disparue, à ou près Seyssel. — *Condiouz*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f 186 V).

CONDON, section de la c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon. — *Apud Condons*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 74 r<sup>o</sup>). — *Apud Condonem*, 1433 (*ibid.*, B 848, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).

En 1789, Condon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Andert, diocèse et archiprêtré de Belley, était dédiée à saint Théodule. Elle est aujourd'hui l'église paroissiale d'Andert-Condon, par suite de l'abandon de l'église d'Andert, en 1822. — *Ecclesia de Condon, sub vocabulo Sancti Theoduli*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Dans l'ordre féodal, Condon dépendait du comté de Rossillon.

A l'époque intermédiaire, Condon formait avec Andert une municipalité du canton et district de Belley.

CONDONAZ (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Argis.

CONE (LE), ruiss. affl. de la Veyle, c<sup>nes</sup> de Bourg, de Saint-Denis-le-Ceyzériat et de Saint-Remi—*Ripperia de Conno*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 625). — *Aqua dou Cono*, 1411 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 124). — *Aqua Cogni*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f° 201 r°). — *Aqua Coni*, 1429 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 174). — *Le Cono*, 1543 (Mém. histor., t. I, p. 121).

CONFIGNON, écart, c<sup>ne</sup> de Chalex.

CONFLENS, bois, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Cumba de Confiens ubi confluunt due aque*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).

CONFLENS, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Versus la planchi de Conflens*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 r°).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Conflens était un petit fief, avec poype, qui devait être assis au confluent du Menthon et du ruisseau de Menthon.

CONFLENS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice d'Échazaux, au confluent du Sançon et de l'Ain. — *Garda de Conflens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 90 r°). — *Conflans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant 1790, Conflens était un village de la paroisse de Corveissiat, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montdidier.

Dans l'ordre féodal, Conflens était une seigneurie en toute justice, et avec château fort, possédée, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, sous la suzeraineté du comte de Bourgogne. En 1789, c'était une seigneurie du bailliage de Bourg.

CONFORT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Castra Balonis et Grandisconfort*, 1337 (Chevalier, Invent. des dauphins, p. 175, n° 994). — *Confort*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f° 824 v°). — *Grand-Confort*, 1650 (Guichenon, Généal. de Bugey, p. 227).

Il y avait à Confort une chapelle rurale dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, fondée, dit-on, par saint Roland, abbé de Chézery, mort vers 1200. Cette chapelle est aujourd'hui l'église paroissiale de Confort.

Le château de Confort était possédé, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, par les sires de Thoire-Villars, sous l'hommage des dauphins de Viennois.

Il fut remis, en 1337, à Aimon, comte de Savoie, par Humbert, dauphin, qui inféoda, en échange au sire de Thoire la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

D'abord simple hameau de Lancrans, Confort fut érigé en commune vers 1857.

CONFRANCHESSE, h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.

CONFRANCHESSE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.—*Confrancheschi*, 1287 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 816). — *Confrancechi*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f° 11 r°). — *Confranchechy, parrochie Sancti Martini*, 1495) env. (arch. de l'Ain, terr. de Saint-Martin, f° 18 r°). — *Confrancechy*, 1495 (*ibid.*, f° 31 v°). — *Confranseiche*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 132 v°).

— *Confranchesse*, 1677 (*ibid.*, f° 23 v°).

CONFRANCHETTE-D'EN-BAS et D'EN-HAUT, hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Confrancheschat*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 20 r°). — *Confranchetes*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Confranchettes*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 401 r°). — *Confranchette*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CONFRANÇON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *In pago Lugdunense, in agro Cosconiense, in villa qui dicitur Curte Francione*, 997-1031 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 2411). — *In agro Cosconiense, in villa qui nuncupatur Corfrancione*, 1733 (*ibid.*, t. III, n° 2495). — *Villa Corte Francionis*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 434).

— *Corfrançons*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Confranzon*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *Confranson*, 1563 (arch. de l'Ain, H 992, f° 600 v°). — *Confrançon*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 18 r°).

En 1789, Confrançon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était dédiée à saint Pierre; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon en était colateur. — *In pago Lugdunensi, villam Curti francionis, cum ecclesia Beati Petri*, 930 env. (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 496). — *Parrochia Confranzonis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 637 v°).

La paroisse de Confrançon était divisée entre plusieurs seigneuries : la seigneurie de Confrançon proprement dite et les seigneuries d'Anières-les-Bois, de Montburon et de Montfalconnet. — *Confrançon, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 53).

- A l'époque intermédiaire, Confrançon était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.
- CONFRENOZ, anc. bois, à ou près Saint-Rambert. — *Le bois de Confrenoz*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).
- CONG, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Nemus de Cong*, 1256 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 529).
- CONJOCLE, h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CONNICLE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lancrans.
- CONORCEL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Conorcel*, 1279 (Bibl. Dumb., t. II, p. 209).
- CONSIEUX (Sous), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- CONSTANTINIÈRE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *La Conslantinière*, 1575 (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f° 41).
- CONSTANTINIÈRE (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *La Constantiniri*, 1443 (arch. de l'Ain, H 795, f° 248 r°).
- CONTAMENAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- CONTAMINE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- CONTAMINE, h., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Contamina*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 916, f° 721 r°). — *Contaminaz*, 1724 (arch. du Rhône, H 358, table).
- CONTENT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- CONTENTINIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Manssus a la Contantinieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 r°).
- CONTORS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Talissieu. — *Contors, in territorio de Amaysiaco*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 146).
- CONTREVOZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *De Contrevo*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Contrevo*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 25 r°). — *Apud Contrevo*, 1354 (*ibid.*, f° 41 r°). — *Contrevoz*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).
- Avant 1790, Contrevoz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Romain; l'évêque de Belley nommait à la cure. — *Ecclesia de Contrevoz, sub vocabulo Sancti Romani*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Contrevoz relevait du comté de Rossillon.
- A l'époque intermédiaire, Contrevoz était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.
- CONVERT (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- CONZIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Conzeu*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 146). — *Conziacus*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°).
- *Conziacus*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 127 v°). — *Conziou*, 1385 (*ibid.*, f° 120 r°). — *Consieu*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 57). — *Conzieu*, 1580, *ibid.*, pr., p. 196).
- Sous l'ancien régime, Conzieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de saint Sébastien; le prieur du lieu présentait à la cure. Cette église avait été donnée à l'abbaye de Cluny, vers l'an 1100, par l'évêque de Belley Ponce 1<sup>er</sup>.
- *Ecclesia de Conziaco, sub vocabulo Sancii Sebastiani*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).
- Les religieux de Cluny possédaient, à Conzieu, un prieuré, sous le vocable de saint Pierre; les prieurs avaient la justice haute, moyenne et basse sur les hommes de ce prieuré. — *Prior Conziaci*, 1246 (Bibl. Sebus., p. 420). — *Ecclesia prioratus Conziaci*, 1343 (Guichenon, Savoie, pr., p. 173).
- A l'époque intermédiaire, Conzieu était une municipalité du canton de Saint-Benoît, district de Belley.
- COPET (LE), ruiss. affl. du Rhône.
- COPIN (LE), ruiss. affl. de la Blanche.
- COQUILLON, h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- CORALIN, f., c<sup>ne</sup> de Relevans. — *Corellins*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- CORAND, étang, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- CORBATIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- CORBEILLE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- CORBEREAU (LE), autre nom de l'Anversin, affl. du Borrey.
- CORBET (SUR), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- CORBET, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Laiz.
- CORBET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- CORBIE, f., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- CORBIER, étang, c<sup>ne</sup> de Certines.
- CORBIÈRE (LA), anc. châ. fort, c<sup>ne</sup> de Chalex. — *Castrum Corberie*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 114). — Ce château, qui relevait des comtes de Genève, fut pris et rasé, en 1320, par le comte Amédée V de Savoie.
- CORBIÈRE (LA) m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.
- CORBIÈRE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Villette.
- CORBIN, f., c<sup>ne</sup> de Vandains.
- CORBINE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- CORBONOD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Seyssel. — *Corbonou*, 1365

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

129

env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 r°). — *Corbonot*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 38 r°). — *Corbono*, 1413 (*ibid.*, B 904, f° 81 r°). — *Corbonous*, 1437 (*ibid.*, B 815, f° 450 r°). — *Courbonod*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 55 r°). — *La communauté de Corbonoz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Corbonod*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Corbonod était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, et de la châtellenie et mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était sous le vocable de saint Maurice; l'évêque de Genève en était collateur. — *Cura de Corbonot*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève).

Au point de vue féodal, Corbonod était une dépendance de la seigneurie de Seyssel, laquelle passa, en 1601, du domaine ducal de Savoie dans le domaine de la couronne de France.

A l'époque intermédiaire, Corbonod était une municipalité du canton de Seyssel, district de Belley.

CORBORGOLT, anc. villa, à ou près Chanoz-Châtenay.

— *In agro Casniacense, in villa Corborgolt*, 942-954 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 601).

CORBOZ, écart, c<sup>no</sup> de Saint-Marcel.

CORRUCHIN, h., c<sup>no</sup> de Chanoz-Châtenay.

CORBY, écart, c<sup>no</sup> de Péronnas.

CORCELETTE, h., c<sup>no</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Corcelletes*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, f° 341 r°).

Ce petit village avait été donné, en 1368, par Humbert, sire de Thoire-Viliars, au seigneur de la Cueille, en augmentation de fief.

CORCELLE, écart, c<sup>no</sup> de Pont-de-Vaux.

CORCELLES, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Villa que Corcelez nuncupatur*, 1217 (Cart. lyonnais, t. I, n° 147). — *Corcelles*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363). — *Corceles*, 1234 (*ibid.*, H 363). — *De Corcellis Gebennensis diocesis*, 1343 (*ibid.*, H 364). — *Communitas Corcellarum*, 1489 (*ibid.*, H 365).

En 1789, Corcelles était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de l'archiprêtré de Chandore, diocèse de Genève, était sous le vocable de saint Martin; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Ecclesia [de] Corcelles*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376). — *Vicariat de Corcellis*, 1290 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 825).

AIN.

Corcelles paraît avoir fait originairement partie de la terre de Saint-Rambert, à la possession de laquelle les abbés du lieu associèrent, en 1096, les comtes de Maurienne, plus tard comtes de Savoie. En 1355, Amédée VI dit le Comte Vert, céda ses droits à Humbert VI de Thoire-Viliars, à la réserve de l'hommage. En 1424, à la mort d'Humbert VII de Thoire-Villars, la suzeraineté immédiate de Corcelles fit retour à la maison de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Corcelles était l'un des membres du marquisat de Rougemont, lequel ressortissait au bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, Corcelles était une municipalité du canton de Brénod, district de Nantua.

CORCELLES, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>no</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

— *In pago Lugdunense, in villa Cortocellas* (lire *Corticellas*), 886-927 (Cartul. de Saint-Vincent, n° 320). — *In pago Lugdunensi, in villa Corcellis, in fluvio Resosia*, 954-986 (*ibid.*, n° 321).

CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Chavannes-sur-Suran.

A l'époque intermédiaire, Corcelles était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

CORCELLES, loc. détruite qui a donné son nom à l'étang de Corcelles, c<sup>no</sup> de Crans. — *Unum mansum in Corcellas*, 1049-1109 (Bec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).

CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Foissiat.

CORCELLES, écart, c<sup>no</sup> de Genouilleux et ancien fief de Dombes. — *Domus fortis de Courcellis*, 1361 (Bibl. du Lyonnais, p. 466). — *Cl. Champier, seigneur de la Bastie et Corcelles*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 477).

CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Grièges. — *De Corcellis*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, S 27). — *Corcelle, paroisse de Griège*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 38 r°).

CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Matafelon. — *Corselles*, 1421 (censier d'Arbent, f° 83 r°).

CORCELLES, loc. détruite, à ou près Messimy. — *Iter tendens de Meyssimiaco ad mansum de Corcelles*, 1538 (terr. des Messimy, f° 7).

CORCELLES, loc. détruite, c<sup>no</sup> de Monthieux. — *Grangia de Corcelles*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 267).

CORCELLES, loc. détruite, à ou près Romans. — *Decima de Curcellis*, 1143 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 34).

CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

CORCELLES-EN-ALBON, h., c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Corcelles*, 1344 (arch. de la Côte-

- d'Or, B 552, f° 4 v°). — *Corcelles en Albon*, 1401 (*ibid.*, B 556, f° 33 r°); 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 299 r°). — *Corcellae en Arbon, parrochie Sancti Stephani supra Reyssosam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 237 v°). — *Corcelle en Albon*, 1847 (stat. post.).
- CORCELLES, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Decima de Curcellis*, 1143 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 34). — *Apud Corcelles, in parrochia Sancti Marcelli*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 116). — *Mansus de Corcelles*, 1530 (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f° 10).
- CORCELLES, chât. et h., c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Corcelles*, 1100 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *Vercheria de Corcellis*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 159). — *Grangia de Corcelles*, 1304 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53, n° 1).
- CORCELLES, loc. disparue qui a laissé son nom à un étang de la commune de Versailleux. — *Etang Corcelles*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f<sup>11e</sup> 9).
- CORCY. — Voir SAINT-ANDRE-DE-CORCY.
- CORDANS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Cordans*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 141).
- CORDEAU (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reys-souze.
- CORDELIÈRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Les Cordelleres*, 1285 (chartular. Sabaudiaæ, f° 126).
- CORDENNE, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Mansus de Cordeyno*, 1261 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 152). — *Cordenno, in parrochia de Syvreu*, 1279 (*ibid.*, p. 213).
- CORDIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- CORDIEU, anc. fief de la châtellenie de Bâgé. — *Le fief d'une grange appelée Cordieu, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 5). —
- CORDIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Corzeu*, 1255 (Bibl. Dumb., t. II, p. 133). — *Corzeu in Bressia*, 1371 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 185). — *Corzeu et Corzieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19). — *Corzie*, 1330 (Du Chesne, Dauph. de Viennois, pr., p. 47). — *Corziacus villa*, 1550 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 r°). — *Cordiacus*, 1450 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 71). — *Cordieu la Ville*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- Sous l'ancien régime, Cordieux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villars.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de saint Romain; le prieur de Birieux présentait à la cure. — *In archipresbyteratu Calomontis, ecclesia de Corzeu*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Parrochia Corziaci Ville*, 1297 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 246). — *Cordieu: patron du lieu: saint Romain*, 1654-1655 (visites pastorales, f° 31).
- Cordieux dépendait originairement du fief de Villars. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le seigneur du Montellier et celui de Sure s'en disputaient la moyenne et basse justice, ainsi que les droits honorifiques; la haute justice appartenait au roi.
- A l'époque intermédiaire, Cordieux était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.
- CORDON, section de la c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon. — *De Cordone*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 153). — *Cordun*, 1269 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 675). — *Cordon*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 147).
- En 1789, Cordon était un village de la paroisse de Brégnier, du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Il y avait à Cordon une chapelle rurale qui faisait partie des dotations du prieuré de Saint-Benoît de Cessieu. — *Capella de Cordono* (lire *Cordone*), 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50).
- Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Cordon, en tant que fief, était possédé par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Ismido de Cordone*, 1297 (Cartul. de Saint-André-le-Bas, p. 309). — *Castrum Cordonis*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f° 367 r°). — *Le fief de Cordon, a cause de S. Genys*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- Le château de Cordon était le chef-lieu d'un des plus anciens mandements du Bugey; les comtes de Savoie en possédaient la suzeraineté dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle; c'était alors une dépendance de leur Terre de Viennois. Cordon fut remis, en même temps que le Valromey, à Humbert III de Beaujeu pour former la dot de sa femme Auxilie de Savoie. H rentra, en 1366, dans le domaine direct des comtes de Savoie. La seigneurie de Cordon avait comme dépendances Brégnier, Évieu et Pluvy; elle était en toute justice, y compris le dernier supplice, à charge d'appel au bailliage de Belley. — *Mandamentum de Cordon versus Bellicium*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320).
- A l'époque intermédiaire, Cordon formait avec

- Brégner une municipalité du canton de Saint-Benoît, district de Belley.
- CORDONNES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>on</sup>e de Montluel.
- CORENT, anc. fief, c<sup>on</sup>e de Chaveyriat. — *Hugo de Corens, domicellus, 1328* (Cartul. lyonnais, t. I, n° 325).
- Corent était une seigneurie, avec château et avec moyenne et basse justice, de l'ancien fief des sires de Bâgé.
- CORENT, h., c<sup>on</sup>e de Genouilleux. — *Corent, 1480 env.* (Bibl. Dumb., t. II, p. 71).
- CORENT (GRAND-), c<sup>on</sup>e de Cezériat. — Voir GRAND-CORENT.
- CORENT (PETIT-), h., c<sup>on</sup>e de Simandre-sur-Suran. — *Corent la Ville, 1276* (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89). — *Petit Coran, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- CORFEROU, f., c<sup>on</sup>e de Saint-Genis-sur Menthon. — *Villagium de Corferiou, parrochie Sancti Genesii supra Menthonem, 1533* (arch. de l'Ain, H 803, f° 201 v°).
- CORGENON (LE GRAND- et LE PETIT-), hameaux, c<sup>on</sup>e de Buellas. — *Corgenon, 1212* (arch. de l'Ain, H 307). — *Corjonon, 1249* (arch. de la Côte-d'Or, B 564). — *De Corgenone, 1299-1369* (*ibid.*, B 10455, f° 5 r°).
- Au X<sup>e</sup> siècle, Corgenon était le chef-lieu d'une poesté du pagus de Lyon. — *Potestas una quae vacatur Curte Genono, 994* (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 2265).
- En 1789, c'était un village de la paroisse de Buellaz, bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- En tant que fief, Corgenon était une seigneurie, en toute justice et avec château, de la mouvance des anciens sires de Bâgé, qui fut inféodée, vers 1285, à Guichard de Chaumont, par Amédée V de Savoie, mari de Sibille de Bâgé. La terre de Corgenon fut érigée en baronnie du bailliage de Bourg au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle avec, comme dépendances, Corgenon, Buellaz, Montracol, Saint-Remy près Bourg, Servas et partie de Saint-André-le-Panoux. — *Capella de castra Corgenonis, 1119* (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400). — *Castrum et mandamentum Corgenonis, 1402* (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f° 19 r°). — *Le fief de Corgenon, a cause de Bourg, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- CORCENT, h. et anc. fief de Bresse, c<sup>on</sup>e de Jayat. — *G. de Corcent, 1285* (Cartul. lyonnais, t. II, n° 803).
- CORGENTIN, h., c<sup>on</sup>e de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *In Lugdunemi pago, in villa Curte Vientine situs, 1031-1062* (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 443). — *Corgenteyn, 1401* (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 25 r°). — *In parrochia Sancti Stephani supra Reyssosam, apud Corgentein, 1533* (arch. de l'Ain, H 803, f° 630 r°). — *Corgentin, 1636* (*ibid.*, H 863, f° 293 r°).
- CORIAN (LE), ruiss. affl. du Menthon, coule sur le territoire de la c<sup>on</sup>e de Confrançon.
- CORIAT (LA), lieu dit, c<sup>on</sup>e d'Ambronay.
- CORIAT (LA), lieu dit, c<sup>on</sup>e de Briord.
- \*CORILLE (LA), anc. nom de l'un des ruisseaux qui prennent leur source sur le territoire de la c<sup>on</sup>e de Bénonces. — *Fans Corily, 1200* (Gall. christ., t. XV, instr., c. 315).
- CORLEYSEIS, anc. lieu dit, c<sup>on</sup>e de Manziat. — *En Corleyseis, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 58 r°).
- CORLEYSON, anc. fief, c<sup>on</sup>e de Chaveyriat. — *Domus de Corleyson, cum fortalitiis, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *La tour et seigneurie de Corleyson, 1563* (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 220 r°).
- Corleyson était un fief avec maison forte, mais sans justice, de la terre de Bâgé, possédé, en 1250, par un gentilhomme qui en portait le nom; au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fief ressortissait au bailliage de Bourg.
- CORLIER, c<sup>on</sup>e du c<sup>on</sup>e d'Hauteville. — *Corler, 1213* (arch. de l'Ain, H 357). — *Corliers, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°). — *Apud Corlier, 1299-1869* (*ibid.*, f° 84 r°). — *De Corlerio, 1299-1369* (*ibid.*, f° 112 v°). — *Corlieu, 1330* (Guichenon, Bresse et Bugey, part. 1. p. 64). — *De Corliaco, 1394* (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f° 7).
- En 1789, Corlier était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert.
- Son église paroissiale, annexe d'Aranc, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de sainte Agathe; elle apparaît, pour la première fois, au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Courlieu, annexe de Haranc; patronne du lieu : sainte Agathe, 1655* (visites pastorales, f° 80).
- Corlier était une seigneurie en toute justice et avec château, du domaine primitif des abbés de Saint-Rambert qui s'associèrent en pariage les comtes de Savoie, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, Corlier était possédé par les seigneurs de Rougemont, sous la suzeraineté de la maison de Savoie, laquelle céda, en 1304, tous les droits qu'elle avait sur cette terre aux sires de Thoire-Villars, à la réserve de l'hommage.



*Domus fortis de Corlerio*, 1334 (ardi de la Côte-d'Or, B 10454, f° 14 r°). — *Corlier, justice de Rougemont*, 1784 (titres de la fam. Bonnet).

A l'époque intermédiaire, Corlier était une municipalité du canton d'Aranc, district de Saint-Rambert.

CORLIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Évosges.

CORLONGE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

CORMACLANCHE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Cormaclanche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CORMAGNIOD, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Cormagniot, parrochie Sancti Desidera Ouciaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 671 v°). — *Mombarbon et Cormagniod*, 1533 (*ibid.*, H 803, f° 244 r°). — *Cormagnod*, 1636 (*ibid.*, H 863, répert.).

CORMANECHÉ, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Cormanechi, parrochie Sancti Desiderii Ouciaci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 77 r°).

CORMARANCHE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Hauteville. — *In eodem pago Genevense, in villa quae dicitur Cormarinca*, 1055 (Gall. christ., t. IV, instrum., col. 79). — *Cormarenchi*, 1142 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 18). — *Cormarenchia*, 1146 env. (Gall. christ., t. XV, instr., c. 308). — *Cormarenchi in Valromesio*, 1222 (Du Cange, s.v. *Collia*). — *Cormarenche*, 1670 (enquête Bouchu).

Avant la Révolution, Cormaranche était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Hauteville, diocèse de Genève, archiprêtré de Champdor, était sous le vocable de saint Martin. — *Cormaranche, succursale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Cormaranche était unie à la seigneurie de Valromey qui appartenait alors aux sires de Beaujeu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, Cormaranche était une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.

CORMARESCHÉ, loc. détruite, à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Cormareschia*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 435 r°). — *Cormaresche*, 1763 (*ibid.*, H 899, f° 412 r°).

\*CORMASSENCHÉ, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus de Cormassenchi*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 23 r°).

CORMASSINE, h., c<sup>ne</sup> de Cintafond. — *In pago Ludunense, in agro Cosconiacense, in villa qui dicitur Cormaciono*, 926 (Rec. des chartes de Cluny, I, I,

n° 255). — *Cormaquina*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f° 23 v°). — *Cormaczuinaz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3).

— *Cormazuyna, in parrochia Cortoffontis*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 373 r°). — *Cormazuyna*, 1496 (*ibid.*, f° 375 r°). — *Cormassuyne*, 1675 (*ibid.*, H 862, f° 112 r°). — *Cormassina*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CORMOMBLE, h., c<sup>ne</sup> de Boissey. — *Cormombloz* 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f° 81 r°). — *Cormoble, parrochie de Boissey*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 346 r°). — *Cormonble*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Cormombre*, 1845 (État-Major).

Cormoble était un ancien fief de la Bresse.

— *Stephanus et Otgerius de Corimmblo* (lire *Cortimomblo*), *milites*, 1107-1124 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 556).

CORMORAN, h., c<sup>ne</sup> de Villereversure. — *De Cormoranco*, 1505 (titres du châ. de Bohas). — *Cormoran*, 1655 (visites pastorales, f° 217).

CORMORANCHE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> du Pont-de-Veyle. — *In Cormolingias villa*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 27). — *Villa Cormarenchia*, 1023 env. (*ibid.*, n° 517). — *Cormerenchia*, 1096-1194 (*ibid.*, p. 356). — *Cormarenc*, 1173 (Gall. christ., t. XVI, instr., c. 37). — *Cormarenchi*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 21); 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 26 v°). — *Cormarenchia*, 1288 (arch. de la Côte-d'Or, B 795). — *Cormarenchy*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Cormarenche*, 1560 (Guichenon, Bresse, p. 75). — *Cormoranches*, 1656 (visites pastorales, f° 388). — *Cormaranches*, 1670 (enquête Bouchu). — *Cormaranche*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 588 r°); 1790 (dénombr. de Bourgogne). — *Cormoranche*, an X (Ann. de l'Ain).

Avant 1790, Cormoranche était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Didier; l'abbesse de Saint-André-le-Haut de Vienne présentait à la cure jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, époque où ce droit passa au chapitre de Bourg. — *In Lugdunensi episcopatu, ecclesia Sancti Desiderii de Cormarenc*, 1173 (Gall. christ., t. XVI, instr., c. 37). — *Prior de Cormarenchi*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°). — *Cormaranche ; patron : Saint Didier*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Cormoranche relevait du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Cormoranche était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

CORMORAND, loc. détruite qui a laissé son nom à un étang de la commune de Châtenay.

CORMOREY, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Cormorey*, 1834 (cadastre).

CORMOZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Cormoz*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Cormouz*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Cormo*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>). — *Cormosius*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f<sup>o</sup> 416 r<sup>o</sup>). — *Cormos*, 1506 (pancarte des droits de cire); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Cormoz*, 1782 (arch. de l'Ain, E 507).

En 1789, Cormoz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier et justice d'appel du comté de même nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, était sous le vocable de saint Pancrace; l'archiprêtre de Coligny présentait à la cure. — *Parrochiatu de Cormo*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 103).

Le clocher et la plus grande partie de la paroisse relevaient du comté de Saint-Trivier; le reste dépendait de la seigneurie de Montjouvant.

A l'époque intermédiaire, Cormoz était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Pont-de-Vaux.

CORMOZ, h., c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard. — *Illi de Cormou*, 1289 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 821). — *Cormoz, mandamenti Castri Galliard*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>).

Les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem avaient une maison à Cormoz. — *Le membre de Cormouz*, 1615 (les Feuillées : titres communs, n<sup>o</sup> 2).

On a découvert, en 1862, à Cormoz, un grand nombre de sépultures antiques; les corps, «simplement inhumés ou imparfaitement incinérés», reposaient au centre d'un cercle de gros cailloux. On a recueilli dans ces tombeaux des armes et des bijoux en bronze, ainsi que des perles en émail (Guigue, Topogr. histor., p. 120).

CORMOZ (HAUT- et BAS-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Clézieu.

CORMOZ, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.

CORNALIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Boissey.

CORNALLOUP, écart, c<sup>ne</sup> de Villereversure. — *Cornelou*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).

— *La rente appelle Cornaloup en Bresse*, 1563 (*ibid.*, B 10445, f<sup>o</sup> 158 v<sup>o</sup>).

CORNANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Apud Cornant et Sanctum Stephanum*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>).

CORNATEE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Reyssouze.

CORNATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.

CORNATON, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Cornaton, par rochie de Confranzon*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 57 v<sup>o</sup>).

En tant que fief, Cornaton était une seigneurie avec justice moyenne et basse et avec château fort, de l'ancien fief de Bâgé, possédée, au XIII<sup>e</sup> s., par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *H. Miles de Cornatum*, 1219 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 3). — *Dominus Cornatonis*, 1501 (*ibid.*, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 3, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup>).

CORNATON, h., c<sup>ne</sup> de Montcet.

CORNAVES (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *En Cornaves*, 1317 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 83).

CORNAVIN, grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

CORNEILLAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

CORNEILLE, petit h. de la c<sup>ne</sup> de Boyeux Saint-Jérôme qui a donné son nom à Châtillon-de-Corneille. — *Cornelia. —Baronia Castellionis de Cornelia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>).

— *Corneille*, 1655 (visites pastorales). — *Cornette*, an XII (titres de fam.); 1847 (stat. post.).

CORNEILLES (LES), écart et triage, c<sup>ne</sup> de Boissey.

CORNELLAZ, grange, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.

CORNES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

CORNET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.

CORNIGES, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Corniges*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>).

CORNILLON, anc. château fort, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

— *Castrum quod dicitur Curnillionis*, 1196 (Guigue, Topogr., p. 120). — *Cornilons*, 1196 (arch. de l'Ain, H 1, copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Castrum quod dicitur Cornillions*, 1293 (*ibid.*, H 1). — *Castrum quod dicitur Curnillions*, 1465 (arch. de la Côte-d'Or, B 795).

Le château fort de Cornillon, qui dominait autrefois la petite ville de Saint-Rambert, resta au pouvoir des religieux de cette ville jusqu'en 1196 que l'abbé Régnier le donna à Thomas, comte de Maurienne et de Savoie; Amédée IV le remit en apanage, en 1252, à son frère Guillaume qui le légua, en 1258, à sa fille Béatrix, femme du dauphin de Viennois. A la mort de

- Béatrix, il fit retour au domaine des comtes de Savoie dont il ne sortit plus. C'est un de ceux qui furent démantelés par Biron, en 1595.
- CORNIOLE-BERNARD (LA), défilé entre Parves et Massignieu. — *Goletus de Rorret, alias Rupis de Corniola Bernart, 1361* (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- CORNOISEL, anc. nom d'une forêt située à Bénonces. — *Nemus de Cornoisel, 1275* (arch. de l'Ain, H 323).
- CORNON, anc. fief de Dombes, au mandement de Lent. — *De Cornane, 1441* (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f° 173 r°). — *Dominus de Cornon, 1466* (*ibid.*, B 10488, f° 3 r°).
- CORNUAZ (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- CORNUS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marloz.
- CORNUT, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- CORNUTIEN, écart, c<sup>ne</sup> de Boisse.
- COROBERT (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Laiz (cadastre).
- CORON, h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *Coronae villa, 861* (D. Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Corons, 1343* (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 26 r°). — *Villa de Corone, 1361* (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Castellanus Coronis, 1361* (*ibid.*, c. 328). — *Coron, 1361* (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- CORPETRUS VILLA, loc. depuis longtemps disparue qui paraît avoir été située sur le territoire de la commune de Chaveyriat. — *In pago Lugdunensi, in villa Corpetro, 994-1032* (Rec. des chartes de Cluny, t. II, 2983).
- CORRATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- CORRERIE (LA), anc. ferme de la chartreuse de Montmerle, c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *La Correrie, maison, 1842* (cadastre).
- CORRERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Domus parvi Seillionis dicta la Correrie, 1341* (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 33).
- CORRERIE (LA), m<sup>on</sup> is. près des ruines de la chartreuse de Meyriat, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Correrie, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- CORREY, f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- CORRIAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CORRIAZ (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arane.
- CORRIDOR (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- CORROBERT, h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *De quodam inanso quod nominatnr Curtriberto* (corr. *Curtroberto*), *sito in pago Lugdunensi, in loco qui vocatur Casnus, 993-1048* (Rec. des chartes de Cluny, t. III, 2210). — *In pago Lugdunense, in agro Casnensi, in villa Curt Ruberti, 1000* env. (*ibid.*, t. III, n° 2507). — *Corrobert, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 47).
- Corrobert dépendait, en 1789, de la paroisse de Chanoz-Châtenay, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice du fief des sires de Bâgé, possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Corrobert était une seigneurie du bailliage de Bourg. — *Dominus Guichardus de Corobert, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- CORROBERT, h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- CORROBERT, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Mansus de Corrobert, in baronia de Monteouz, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 r°).
- CORROGE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bény. — *La Corroge, 1512* (arch. de l'Ain, H 920, f° 107 r°).
- \* CORROMANECHÉ, loc. détruite de l'ager de Chanoz-Châtenay. — *In agro Casniacence, in villa Corteromanisca, 954-994* (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 957).
- CORROMANÈCHE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Apud Corrumaneschi, in parrochia Sancti Desiderii d'Aucia, 1277* (Cartul. lyonnais, t. II, n° 730).
- CORRION ou CORRON, ruiss. affl. de la Veyle. — *Ad locum quo in dicta ripparia Vele intrat becium vulgariter appellatum de Corion, 1440* env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 3 r°). — *Becium de Corron, 1440* env. (*ibid.*, f° 15 r°). — *La rivière de Coron, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 96).
- CORS, loc. disparue de la châtellenie de Groslée. — *Apud Cors, 1355* (arch. de la Côte-d'Or, B 796; f° 49 r°).
- CORSANDON, nom primitif du château de la Brosse, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Nobilis Claudius de Corsanduno, alias de la Brosse, 1497* (terr. des Chabeu, f° 84). — *Nobilis Cl. de Corsandon, 1497* (*ibid.*, f° 69).
- CORSANT, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Perrex. — *Corsan, 1248* (Cartul. lyonnais, t. I, n° 431). — *Corzans, 1294* (Guigue, Topogr., p. 121). — *Corsant, parrochie de Peres, 1492* (arch. de l'Ain, H 794, f° 349 r°). — *Coursant, 1630* env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 73). — *Corsan, 1752* (arch. de l'Ain, E 113).
- En 1789, Corsant était un village de la paroisse de Perrex.
- Dans l'ordre féodal, c'était, à l'origine, un fief sans justice de la mouvance des sires de Bâgé; en

1306, Perraud de Corsant obtint d'Édouard de Savoie, sire de Bâgé, la justice moyenne et basse. La concession de la haute justice eut lieu en 1421. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Corsant était une baronnie en toute justice du bailliage de Bourg. — *Henricus de Corsant*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Bornas fortis de Corsant*, 1421 (*ibid.*, pr., p. 99).

CORSENDON, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Crans. — *Mansus de Corsendon*, 1340 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 62).

CORSIN, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. CORTADAM, loc. disparue, à ou près Viriat. — *Cortadam*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).

\*CORTAISON, anc. villa qui paraît avoir été située près de Viriat. — *In agro Marliacense* (corr. *Mariliacense*), *in villa Cortasione*. . . terminat a mane fluvio Resciosa, 996-1018 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 391).

CORTRABLEINS, loc. disparue, qui était située dans la châtellenie de Bourg. — *Cortrablens*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>). — *Cortrableins*, 1378 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup>).

CORVANGEL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *De Corvanelo*, 1238 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. 1). — *In parochia Sancti Martini Castri, in villa de Corvanello*, 1277 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 730). — *De Curvanduolo*, 1314 (arch. du Rhône, titres de Laumusse: Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 5). — *Corvanellos*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>). — *Corvangelos*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Corvangel*, 1847 (stat. post.).

CORVEISSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Curveysia*, 1258 (Guigue, Topogr., p. 121). — *Corveyssia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Corvayssiat*, 1670 (enquête Bouchu). — *Corveissiat, succ*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant 1790, Corveissiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montdidier.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, était sous le vocable de saint Georges; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. — *Courveissia, annexe de Saint-Maurice de Chaza: patron du lieu: Saint Georges*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 204).

En tant que fief, Corveissiat relevait originellement des sires de Thoire-Villars; les Chambut, qui en sont les plus anciens seigneurs connus, reçurent concession de ces dynastes de la moyenne et basse justice, en 1307, et de la haute justice, en 1362. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Corveissiat était divisé

entre la seigneurie de Corsant et celle de Conflens.

A l'époque intermédiaire, Corveyssiat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

COSANCIN (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — \* *Cosantianum*. — *In praeria Ambroniaci, loco dicta en Cosancin*, 1430 (arch. de l'Ain, H 141). — Ce territoire a emprunté son nom à la Cousance, affl. de l'Ain.

COSSARD, écart, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.

COSSIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Cocieu*, 1605 (arch. de Jujurieux). — *Cocieux*, 1758 (titres de la fam. Bonnet). — *Cossieux*, 1826 (cadastre).

— *Le Pittion*, 1847 (stat. post.).

COSSIEUX, f., c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Coceu*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 120).

COSSONOD, h., c<sup>ne</sup> de Fitignieu. — *Cossonot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Cossono*, 1545 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 85 v<sup>o</sup>). — *Cossonod*, 1563 (arch. de la Côte d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).

COSSY (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lurey. — *En Cossy*, 1536 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 47).

COSTAIGNOLE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Escotai, en la Costaigniola*, 1344 (*ibid.*, B 552, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

COSTAL, (LE), f., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.

COSTARGE, anc. maison forte et fief près de Corgenon, c<sup>ne</sup> de Buellas. — *Domus de Costargio*, 1436 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 233).

COSTES, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Seyssel.

COTARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Montcey. — *Du Cotel, parrochie de Moncelx*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 687 r<sup>o</sup>).

COTARES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *En Cotares*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

COTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.

COTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Bourg.

COTE (LA GRAND-), vignoble, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Costo de Cerdone*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>).

COTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Coligny.

COTE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

COTE (LA GRANDE- et LA PETITE-), h., c<sup>ne</sup> de Lancrans.

COTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lent. — *Costa, parrochie Longi Campi*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f<sup>o</sup> 160 r<sup>o</sup>).

COTE (LA), h. c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Costa*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).

COTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Meximieux.

COTE (LA PETITE-), h., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Costa Miribelli*, 1229 (Masures de l'île-Barbe, t. I,

- p. 143). — *Costa Sancti Desiderii Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 2).
- COTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- COTE (GRANDE-et-PETITE-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Neyron. — *Costa de Neyrone*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 60).
- COTE (SOUS-LA-), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.
- COTEAUGNON (LE), ruiss., affl. du Lion.
- COTEAUGNON, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.
- COTEAUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- COTE-DES-FOUGES (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *Nemus de Costa de les Foges*, 1328 (Guigue, Cartulaire de Saint-Sulpice, p. 161).
- COTE-DRUET (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Échalhon.
- COTENAN, anc. mas, à ou près Chaleins. — *Mansus de Cothenan et mansus de Cotonan*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 51 v°).
- COTE-SAINT-DIDIER (LA), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Costa Sancti Desiderii Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 65).
- COTE SAINT-GERMAIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beynost. — *Costa Sancti Germani*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).
- COTER, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- COTES (LES), territoire, c<sup>ne</sup> d'Ars. — *Boscum in costis d'An*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 9 r°).
- COTES (LES), territoire, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Duas vineas sitas in costis de Cerdonc*, 1299-1369 (arch. de Côte-d'Or, B 10455, f° 84 r°).
- COTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- COTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *En les Costes, parroisse de Saint Denis*, 1734 (les Feuillées, carte 5).
- COTE-SAVIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- COTES-ROTIES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Échalhon.
- COTE-TOMBE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.
- COTE-VOVANT (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Faramans.
- COTEY (LE), ruiss., naît sur le finage de Faramans, coule sur les confins de Pizay et de Bressolles, traverse Dagneux et se jette dans un bras du Rhône, à Niévroz. — *Cursus aque de Cotay*, 1283 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 224).
- COTEY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *In decima de Cotay*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- COTIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra de la Cotieri, in parochia de Syvreu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 31 v°).
- COTIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- COTON, écart, c<sup>ne</sup> de Chatillon-sur-Chalaronne.
- COTONENX, anc. villa qui était située dans l'ager de Boisse. — *In page Lugdunensi, in agro Busciacense, in villa Cotonenx*, 946 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 674).
- COTTEY, h., c<sup>ne</sup> de Bey.
- COTTIERE (LA), ruiss. affl. du Moignans.
- COTTIERE (LA), anc. fief, dans les c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châlelard et de Saint-Germain-sur-Renon. — *La Cottière*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 68). — *Le fief de la Cottière*, 1679 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 207).
- COTTON (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- COTTON, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- COTTONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- COCARDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Les Cuardes, parrochie Marbosii*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 395 v°).
- COUARLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- COUARLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Les Coirles*, 1834 (cadastre).
- COUBERTOUX, dom., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- COUBLANC (LE), ruiss. affl. de l'Arvière.
- COUCHOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- COUCHOUX, écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *Couchoud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*COUCIAT, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *De Couciaco parrochie Sancti Desiderii Ouciaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 672 v°). — *Coucia*, 1439 (*ibid.*, f° 675 v°).
- COUCOUAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vaux.
- COUD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- COUDE (LE), ruiss. affl. du Lion.
- COUDIERE (LA), ruiss. affl. du Rhône.
- COUEN, f., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.
- COUILLONNAT, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Courmangoux. — *Couillonat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- COULAIN (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lélex.
- COULEY (LE), ruiss. affl. du Seran, c<sup>ne</sup> de Songieu.
- COULOVRETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Talissieu.
- COUPE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- COUPEES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- COUPEES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- COUPY, h., c<sup>ne</sup> de Vanchy.
- COUR (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Frans.
- COUR (LA), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- COURBASSANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- COURBASSE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- COURBASSES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reysouze.
- COURBATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux. — *Iter publicum tendens de Carbateriam apud Corman-*

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

137

*gonem*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 374 r°).

Avant la Révolution, la Courbatière était un village de la paroisse de Courmangoux, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny. Ce village relevait du comté de Coligny pour la haute justice, et de la baronnie de Verjon pour la moyenne et la basse.

COURBATIÈRE (LA), quartier de la c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *La Courbatière*, 1655 (visites pastorales).

COURBATIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bignieux-le-Franc. — *Terra de la Corbaterie*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 34).

COURBE (LA), ruiss. affl. de l'Ange.

COURBE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In territorio de Arbenco, in loco vocato la Corba*, 1405 (censier d'Arbent, f° 3 r°).

COURBE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Locus qui dicitur Corba*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363).

COURBIÈRE (LA), ruiss. affl. de la Sereine.

COURBON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

COUR-DE-BION (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

COURJOL, f., c<sup>ne</sup> de Villes.

COURLANDON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

COURMANGOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Cormangons*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Cormangon*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°).

— *Cormengoux*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis, f° 1 r°). — *Apud Cormangonem*, 1416 (*ibid.*, B 743, f° 374 r°). — *Cormangout*, 1416 (*ibid.*, B 743, f° 1 r°). — *Cormangos*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Cormangoud*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 17 r°). — *Courmengoz*, 1654; 1655 (visites pastorales, f° 191). — *Cormangoux*, 1670 (enq. Bouchu). — *Courmangoux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant 1790, Courmangoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Coligny, était sous le vocable de saint Oyen; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure.

— *Ecclesia de Cormongon*, lire *Cormangon*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Cormangoux ; église paroissiale : S. Ouyan*, 1613 (visites pastorales, f° 171 v°).

Dans l'ordre féodal, Courmangoux était une dépendance de Coligny-le-Neuf.

A l'époque intermédiaire, Courmangoux était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.

COURNON, anc. fief de Dombes, châtellenie de Lent.

Cournon était une seigneurie, avec maison forte, possédée, en 1336, par Jean de Cournon.

COUROUGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bény.

COURRERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bénonces.

COURRERIE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.

COURS, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In pago Lugdunense, in agro Balgiacense, in villa que vocatur Curte*, 971-977 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 330). — *In ipso comitatu [Lugdunensi], in villa Curtis*, 987-988 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 1744). — *In fine Balgiacensi, in Curti*, 1031-1061 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 110). — *Cort, parrochie Baugiaci ville*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 59 r°). — *Court*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 383). — *Cours*, 1847 (stat. post.).

COURS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dictus es Travers et nunc dicitur en les Curtes*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 180).

COURS, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

COURSON, grange, c<sup>ne</sup> de Thoiry.

COURS-VIEILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Crottet.

COURT, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

COURTELOUP, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.

COURTE-RAY (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Laiz. — *En la Curtaz Rey*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 278 r°).

COURTES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Cortos*, 1255 (arch. de la Côte-d'Or, B 564). — *Curtos*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Cortoz*, 1272 (*ibid.*, p. 18). — *Cortoux*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 78 v°). — *Courtoux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 131 r°). — *Courtouz*, 1416 (*ibid.*, B 717 passim). — *Curies*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 34 r°). — *Villaige de Curtoux, en la chastellenie de Saint-Trivier*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 298 v°). — *Courtoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassin). — *Courtes*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Courtes ou Courtoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Saint-Trivier-de-Courtes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était sous le vocable de saint Hilaire; le grand custode de Saint-Jean de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Cortoux*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°).

Dans l'ordre féodal, Courtes était une dépendance du comté de Saint-Trivier.

A l'époque intermédiaire, Courtes était une

- municipalité du canton de Saint-Trivrier, district de Pont-de-Vaux.
- COURTI-DE-SENEVE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champfromier. — En patois : li *corti de çenèvo*.
- COURTIL-ROBIN (LE), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Courty-Robin* (cadastre).
- COURTIOUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- COURTIOUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- COURTOUPHLE, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Corthoflo*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Villa de Cortoflo*, 1337 (*ibid.*, B 10454, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Cortofloz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 298 r<sup>o</sup>), 1670 (enquête Bouchu). — *La commune de Cortofle*, 1582 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 98). — *Cortophle*, 1847 (stat. post.).
- COURZIEU, loc. disp., c<sup>ne</sup> de La Boisse. — *Trivium de Curzeu*, 1266 (Guigue, Voies antiques, p. 133).
- COUSANCE (LA), ruiss., prend naissance sur le territoire d'Ambronay et tombe dans le Seynard à Douvres. — *Rivus qui Cosantia nuncupatur*, 1137 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 36). — *Per Lusandrias usque ad fontem ubi oritur Cosantia*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Locus ubi oritur Quusanci et inde per Quusanci quousque Quusanci intrat in Henz*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Rivus Cusancie*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).
- COUSSEVAISSE (LE), ruiss., affl. de la Reyssoise.
- COUTELIEO, h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Coteilleu*, 1280 (arch. de l'Ain, H 94). — *Cotellyu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>). — *Cotelliou*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 157 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Cotelliaco apud Douvres*, 1390 (arch. de l'Ain, H 94). — *Cottelieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Cottelieux*, 1755 (titres de la fam. Bonnet).
- COUTEUL (LE), f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- COUVENT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- COUVENT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Romans.
- COUVETS (LES), ruiss., affl. du Lapeyrouse.
- COUVETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *En la Couveta*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 650 r<sup>o</sup>). — *Les Couvets, paroisse de Saint-Didier d'Auciat*, 1753 (*ibid.*, H 899, f<sup>o</sup> 336 r<sup>o</sup>).
- COVA (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- COVES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssoise.
- COVERNOS, localité disparue qui paraît avoir été située sur les confins de Belley et de Chazey-Bons. — *Usque ad bachatum de Covernos*, 1290 (Gall. Chr., t. XV, instr., c. 320).
- Le Gallia Christiana, qui reproduit le texte de Guichenon, écrit, à tort, *Covernes*.
- COVET, chât., c<sup>ne</sup> de Groissiat.
- Coux (LA), ruiss., affl. du Séran.
- Coux, h., c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *In territorio quod dicitur Cotis*, 1117 env. (Cart. lyonnais, t. 1, n<sup>o</sup> 19). — *La grange de Coux*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218). — *Cou*, 1847 (stat. post.).
- Coz (SOURCE DE), source qui se jette dans la Semine à Montanges.
- Coz (LE), ruiss., affl. de la Valserine.
- COZANCE, riv. et m<sup>in</sup>. — Voir COUSANCE.
- COZON (LE), ruiss., affl. du Furans.
- CRAMANS (LE), ruiss., affl. de la Fontaine.
- CRAMANS, écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Loyssard. — *Cramanc*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>).
- CRAMEIEUX, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Les communaux de Cramieux*, 1755 (titr. de fam.).
- CRANGEAT, h., c<sup>ne</sup> d'Attignat. — *Crangia*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Apud Crangiacum*, 1335 env. (*ibid.*). — *Crangiat* et *Crangiac*, 1554 (arch. de la Côte-d'Or, B 595, f<sup>o</sup> 167 et 177). — *Crangeat*, 1670 (enquête Bouchu).
- Avant 1790, Crangeat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Au spirituel, c'était une dépendance de la paroisse d'Attignat.
- Crangeat était, à l'origine, un fief sans justice de la mouvance des sires de Bâgé; en 1306, Amédée V, comte de Savoie, en concéda la moyenne et basse justice à Oger de Crangeat; l'attribution de la haute justice aux seigneurs de Crangeat ne date que de 1644. — *J. de Crangiac, baillivus Montis lupelli*, 1397 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 351). — *Le fief de Crangiac, à cause de Bourg*, 1535 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 49).
- A l'époque intermédiaire, Crangeat était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.
- CRANS (LE), ruiss., affl. de l'Armaille.
- CRANS (LE), ruiss., affl. du Rhône.
- CRANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Crans*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141). — *Crant*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Cran*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654).
- En 1789, Crans était une communauté située partie en Bresse et partie en Dombes; la partie de Bresse dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Loyes; la partie située en Dombes ressortissait à la sénéchaussée de Trévoux.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de

l'Assomption; l'abbé d'Ambronay présentait à la cure. — *Ecclesia de Crant: diruta*, 1259 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Crans. Église parochiale : Nostre Dame*, 1613 (visites pastorales, f° 81 v°). — C'est dans cette paroisse que les sires de Villars avaient fondé l'abbaye de la Chassagne.

La partie située en Bresse, et notamment le clocher, était du fief des seigneurs de Châtillon-la-Palud; en 1723, le duc du Maine, souverain de Dombes, céda la justice haute, moyenne et basse de la partie située en Dombes aux seigneurs de Châtillon qui la rétrocédèrent aux religieux de la Chassagne.

A l'époque intermédiaire, Crans était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

CRAPEOU, h., c<sup>ne</sup> de Conzieu. — *Crapayeu et Conzeu*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 118 v°). — *Crapayou*, 1385 (*ibid.*, 845, f° 142 r°).

— *Crapeyacus*, 1429 (*ibid.*, B 847, f° 58 v°).

— *Crappeu*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 92 r°). — *Crappeou*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52).

Crapéou était un fief de Bugey, en toute justice, mais sans château.

CRAPIER, f., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

CRAS (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Farges. — *Subtus Heyrens, loco dicto en laz Cra*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 90 r°).

CRAS (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Niévroz. — *La Cra*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 61). — *La Cras*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 48).

La Cras était une seigneurie avec maison forte possédée au XIII<sup>e</sup> siècle par des seigneurs qui en portaient le nom. C'était une dépendance de la seigneurie de Montluel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle La Cras ressortissait au bailliage de Bourg. — *Domus fortis de la Craz sita in villagio de Nievro, mandamenti Montislupelli*, 1350 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f° 12 r°). — *Le fief de la Cra, à cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

CRAS (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Nuces de la Cra*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 142).

CRAS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Terra sita en Cra*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 29 r°).

CRAS-DE-BULLART (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *In loco qui dicitur Cra de Bullart*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 117).

CRAS OU CRAS-SUR-REYSSOUZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *De Crasso*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Cras*, 1355 env. (terr. de

Teyssonge, f° 23 v°). — *Craz*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 597, passim). — *Cras*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 61). — *Craz*, an x (Ann. de l'Ain).

Avant 1790, Cras-sur-Reyssouze était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Lange.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon présentait à la cure. — *Ecclesia de Cra*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°).

En tant que fief, Cras dépendait originairement de la terre de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre de la baronnie de Langes.

A l'époque intermédiaire, Cras-sur-Reyssouze était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.

CRASSY, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Vesenex-Crassy. — *Cracie*, 1238 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 26). — *Creysie*, 1234 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Craciacus* et *Cracier*, 1437 (*ibid.*, B 1100, f° 512 et 554). — *Crassy*, 1670 (enquête Bouchu). — *Crassier, hameau de Vesenex-Crassy*, 1887 (stat. post.).

En 1789, Crassy était un village de la paroisse de Divonne, bailliage et subdélégation de Gex, élection de Belley. — *Crassy, paroisse de Divonne*, 1734 (Descr. de Bourgogne), mais aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, c'était une paroisse. — *Cura de Cracier*, 1344 env. (pouillé de Genève). — *Parrochia Craciaci, apud Visinay*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f° 512 r°).

En tant que fief, Crassy était possédé dès le XII<sup>e</sup> siècle, sans doute sous la suzeraineté des sires de Gex, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Terra de Cracie*, 1255 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 34). — *La seigneurie de Crassier, au bailliage de Gex*, 1642 (Baux, Nobil. de Bugey et Gex, p. 115).

A l'époque intermédiaire, Crassy formait avec Vesenex une municipalité du canton et district de Gex.

CRAVET, h., c<sup>ne</sup> de Vandeins.

CRAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Certines.

CRAZ (SOUS-), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.

CRAZ (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In vinoblio Culi, loco dicto en la Craz*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 17).

CRAZ (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *La Cra*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40).

CRAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.



CRAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sauverny.

CRAZ OU CRAZ-EN-MICHAILLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Craz*, 1365 env. (Bibl. nation., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Cra*, 1461 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f<sup>o</sup> 422 r<sup>o</sup>). — *Craz en MichtaiUe*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

En 1789, Craz était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Maurice, après avoir été sous celui de saint Eusèbe; le droit de présentation à la cure, qui appartenait au XIII<sup>e</sup> siècle à l'abbé de Saint-Claude, passa par la suite au prieur de Nantua. — *Cura de Craz*, 1344 env. (pouillé de Genève).

En tant que fief, Craz dépendait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie de Genissiat.

A l'époque intermédiaire, Craz-en-Michaille était une municipalité du canton de Billiat, district de Nantua.

CRE (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

CREDO (LE GRAND-), 1,608 mètres d'altitude, montagne de la chaîne du mont Jura. Son nom actuel est une déformation populaire de Crêt-d'Eau. Le Crédo appartient aux communes de Collonges, Léaz, Confort et Lancrans. — *Le long de la montagne appelée Grand Crédo*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549).

CREDO (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Lancrans.

CREDO (LE), h., c<sup>ne</sup> de Léaz.

CRE-DE-CHALAME (SOUS-LE-), écart, c<sup>ne</sup> de Forens.

CREFFION, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

CREZIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conzieu.

CREMARDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

CREMIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Aranc.

CRENANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. —

*Le moulin de Crénan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubry, Mémoires, t. II, p. 463).

CRENETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.

CREPES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

CREPIAT, h., c<sup>ne</sup> de Mornay. — *Crepiat*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 17). — *Crepiacus*,

1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 139 r<sup>o</sup>).

— *Crepiat*, 1503 (arch. de la Côte-d'Or, B 829, f<sup>o</sup> 674 r<sup>o</sup>). — *Crépiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CREPIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Rillieux. — *Crispiacus*, 1183 (Masures de l'Île Barbe, t. I, p. 116). — *Crespieu*, 1665 (*ibid.*, t. I, p. 200).

Il y avait, au moyen âge, à Crépieux, une église paroissiale dont la collation appartenait

aux abbés de l'Île-Barbe. — *Ecclesia de Crispiaco*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116).

CREPIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Crespignia*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 112 r<sup>o</sup>). — *Crepiagniaz, paroisse de Fleyriaz*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 595, f<sup>o</sup> 218 r<sup>o</sup>).

CREPT, h., c<sup>ne</sup> de Seillonas. — *Villula Crepti*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225). — *Crept*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Creyp*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>). — *Cret*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Crept*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CRÉSANÇON (LE), ruiss., affl. du Renon, c<sup>ne</sup> du Plan-tay.

CRESSIA, localité disparue, à ou près Miribel. — *Cressia*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).

CRESSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *Villula Cressiaci*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225). — *Villa Craciacus*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 182). — *Craysiou*, 1288 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Creyssiacus*, 1293 (arch. de l'Ain, H 1). — *Creyssiou*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 141 v<sup>o</sup>), 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 272 v<sup>o</sup>). — *Creyssieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52). — *Cressieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Cressieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 123).

En 1789, Cressieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, annexe de Bons, diocèse et archiprêtre de Belley, était sous le vocable de la Sainte Vierge; l'évêque de Belley en était collateur. — *Ecclesia de Cressieu, sub vocabulo Beate Marie*, 1400 env. (pouillé de Belley).

Au XII<sup>e</sup> siècle, Cressieu, en tant que fief, appartenait à des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Domnus Hugo de Creycaco*, 1136 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 22). — Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, Cressieu appartenait au domaine des comtes de Savoie; il en fut détaché, en 1343, pour être inféodé, en toute justice, à Sortel de Montbréon. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple seigneurie relevant directement du roi.

CRESSIEUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agne-reins. — *Cressieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CRESSIN, section de la c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort. — *De Creysino*, 1157 (Gall. chr., t. XV, instr., c; 311). — *Creysins*, 1343 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 69). — *Creyssins*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>). — *Apud Creys-*

- sinum*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 392 r°). — *Cressin*, 1670 (enquête Bouchu).
- Avant la Révolution, Cressin était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était sous le vocable de Saint Etienne; c'était une annexe de celle de Pollieu. — *Cressin, annexe de Pollieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Archiprêtré de Flacieu : Pollieu et Cressin*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 399).
- En tant que fief, Cressin relevait, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de la seigneurie de Rochefort, mais au moyen âge c'était une dépendance de la seigneurie de Belley.
- A l'époque intermédiaire, Cressin était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.
- CRESSIN-ROCHEFORT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Cressin*, an X (Ann. de l'Ain). — *Cressin, hameaux Rochefort et Parcieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 123). — *Cressin-Rochefort*, 1846 (Ann. de l'Ain).
- CREST (LE), f., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- CRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- CRET (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon. — *De Cresto, parochie Eschalonis*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).
- CRET (LE), mont., c<sup>ne</sup> d'Hautecourt.
- CRET (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- CRET (LE), c<sup>ne</sup> de Martignat. — *El Crest de Martignia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 80 v°).
- CRET (LE), m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Peron. — *Crest*, 1554 (arch. de la Côte-d'Or, B 1199, f° 452 r°).
- CRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pougny. — *Villa Crete*, 912 (Hist. patr. monum., t. II, chart., p. 111). — *Pougnier et Cret*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 146). — *Via publica tendens de Cresto versus Challex*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 150 v°).
- CRET (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mansus del Crest*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 31).
- CRET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sergy. — *De Cresto de Sergier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 158 r°).
- CRET-AU-MERLE (LE), pic du Mont-Jura, de 1450 mètres d'altitude, à la limite des c<sup>nes</sup> de Forens et de Haute-Molune (Jura).
- CRET-DE-BEAUREGARD (LE), mont de 1,252 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> du Poizat et de Vouvray.
- CRET-DE-CHALAME (LE), pic de 1,548 mètres d'altitude, dans la chaîne du Grand-Colombier. — *Le Gré de Chalame*, 1847 (stat. post. v° Forens).
- CRET-DE-LA GOUTTE (LE), pic de 1,624 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> de Lancrans.
- CRET-DE-LA-NEIGE (LE), pic de 1,728 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> de Lélex et de Thoiry.
- CRET-DE-MARS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- CRET-DE-PONT (LE), montagne, c<sup>ne</sup> de Souclin.
- CRET-DES-FOURCHES (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *In crestio de forchis*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 2 v°).
- CRET-DES-ORDIERES (LE), pic du Mont Jura, de 1,158 mètres d'altitude, sur la c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CRET-DE-SURAN (LE), montagne, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- CRET-DU-CROCHET (LE), à ou près Lochieu. — *Le cret de la montaigne du Crochet*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 403).
- CRET-DU-MONT (LE), pic du MontJura, de 1,380 mètres d'altitude, c<sup>nes</sup> de Champfromier et de Forens.
- CRET-DU-NU (LE), pic de 1,555 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- CRET-DU-PERTUIS (LE), mont, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *In crestio dou pertuys*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 8 v°).
- CRET-MATHIEU (LE), pic du MontJura, de 1,275 mètres d'altitude, c<sup>nes</sup> de Belleydoux et de Champfromier.
- CRET-SUR-L'AUGER (LE), pic du Mont Jura, de 1,262 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- CRETA (LA), c<sup>ne</sup> de Forens.
- CRETAN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard.
- CRETE (LA), ruiss., affl. du Jugnon.
- CRETE-BARBIER (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.
- CRETE-PELEE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Créta-Pela*, 1837 (cadastre).
- CRETES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- CRETET (LE), h. c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- CRETIN, écart, c<sup>ne</sup> de Neyron.
- CRETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- CRETS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *In cretis de Viria*, 1335 env.(terr. de Teyssonge, f° 17 r°).
- CREUSE (LA), ruiss., affl. de l'Irance.
- CREUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Frans. — *De Croza*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 189).
- CREUSE (LA), f°, c<sup>ne</sup> de Versailles.
- CREUSE-BONNET (LA), ruiss. affl. du Rhône.
- CREUSES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- CREUSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- CREUSES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

- CREUSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- CREUSETTES (LES), châ. et étang, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard.
- CREUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Terra Sancti Petri ex Crotula, in pago Lugdunense, in agro Spinacense, in villa Rinplongio (lis. Ruiplongio)*, X<sup>e</sup> s. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 371).
- CREUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- CREUX-DE-L'ALAINIER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor. — *Le Cros de l'Alaignier*, 1837 (cadastre).
- CREUX-DE-LA-REINE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tenay.
- CREUX-DU-BATTOIR (LE), ruiss. affl. de l'Albarine.
- CREUX-DU-LOUP (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.
- CREUX-DU-LOUP (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- CREUX-DU-NANT (LE), f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- CREUX-DU-NANT (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- CREUX-DURANT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chavornay.
- CREUX-GUILLON (LE), châ., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- CREUX-MARNANT (LE) écart, c<sup>ne</sup> de Forens.
- CREUX-PERRET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- CREUZAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Frans.
- CREUZES (LES), f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- CREUZET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Tenementum de Crosa*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 126).
- CREUZETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- CREVELLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- CREVE-POURCEAU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *En Creva porcel*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 121).
- CRIBLE, grange, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- CRIC (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Apremont.
- CROCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât. — *Via vicinalis tendens apud Crochiere*, (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- CROCHES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Les Croches*, 1441 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 33).
- CROCHIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Crochiri*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- CROCU, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- CROIBIET (LE BIEF-DE), c<sup>ne</sup> de Montenay.
- CROISEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- CROISEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé.
- CROISETTE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Ad Crucetam, in parrochia de Genay*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 126).
- CROISETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Loyes.
- CHOISETTES (LES), ruiss. affl. de la Veyle.
- CROISSIEUX, localité détruite qui a légué son nom à un étang de la commune de Versailleux. — *Étang Croissieux*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f<sup>le</sup> 8).
- CROIX (LA), ruiss., affl. de l'Irance.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *Le Curtil de la Croix* (cadastre).
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- CROIX (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Mansus de Cruce, in parrochia Messimiaci*, 1499 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Le mas de la Croix*, 1532 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 29). — *De cruce Ramisparmarum Meyssimiaci*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 24).
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.
- CROIX (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neyron.
- CROIX (SOUS-LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- CROIX (LA), châ. et f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux. — *Juxta viam Crucis*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, 82).
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *P. de Cruce*, 1237 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 314).
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- CROIX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Vandeins.
- CROIX (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- CROIX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- CROIX (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux. — *Mansus del Cruces, in parrochia de Rigniaco*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 186).
- CROIX-BENITE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- CROIX-BLANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- CROIX-BLANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montenay.
- CROIX-BLANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- CROIX-BLANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- CROIX-CARRON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- CROIX-CHALON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Geovreissiat.
- CROIX-COLLIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *In vico de Cruce*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup>). — *De Cruce, parrochie Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 263 v<sup>o</sup>). — *La Croix Colin, paroisse de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f<sup>o</sup> 183 r<sup>o</sup>).
- CROIX-CORDEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- CROIX-D'ARGENT (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

- CROIX-DE-BOIS (LA), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- CROIX-DE-LA-DENT (LA), signal, à la limite des c<sup>nes</sup> de Rignat et de Saint-Martin-du-Mont.
- CROIX-DE-LA-POTENCE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- CROIX-DE-MISSION (LA), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- CROIX-DE-MISSION (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- CROIX-DE-PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Apud la Croys*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 697 v<sup>o</sup>). — *Croix de Pierre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CROIX-DE-PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- CROIX DE SAINT-CLAUDE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- CROIX-DES-MADADES (LA), c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Audit Crottet, lieu dit vers la Croix des Malades ou vers les Monceaux, autrement en la Costa, a present vers l'Homme de Bagé*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 261 v<sup>o</sup>).
- CROIX-DOREE (LA), locaterie, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- CROIX-D'OUSSIAT (LA), c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Iter tendens de cruce Auciaci ad ecclesiam ipsius loci*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801).
- CROIX-DU-CHATELAN (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Torcieu.
- CROIX-GUERIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Crottet.
- CROIX-JEAN-JACQUES (SOUS et SUR LA), f<sup>es</sup>, c<sup>nes</sup> de Vouvray et d'Ochiaz.
- CROIX-LE-MOINE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lurcy.
- CROIX-PELUE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Confrançon.
- CROIX-RAMEAU (LA), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- CROIX-ROUGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- CROIX-SAINT-AMBROISE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- CROIX-SORLIN (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- CROIX-TIANDON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- CROIX-VERTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- CROIX-VERTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Crois Verte, paroisse de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f<sup>o</sup> 258 r<sup>o</sup>).
- CROIX-VIEILLES (LES), h., de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- CRONANT, vignoble, c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain. — *Vignobium de Cronant de Milpays*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>).
- CROPET, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Beaupont.
- CROPET, h., c<sup>ne</sup> de Neyron. — *Cropet*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 47). — *Croppet*, 1597-1643 (Bibl. Dumb., t. II, p. 72).
- CROPET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- CROPETET, h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Corpeteil*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Cropeteil*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>). — *Cropeté*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CROSAT (LE), c<sup>ne</sup> de Souclin. — *Al Crosat*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- CROSE (LA), ruiss. affl. de l'Ousson.
- CROSE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Étrez. — *Crosa, parrochie d'Estres*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 211 r<sup>o</sup>).
- CROSE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Crosa*, 1257 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 141). — *Mansus de Crosa*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f<sup>o</sup> 7).
- CROSE (LA), c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *La Crosaz, parrochie de Pirajoux*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 534 r<sup>o</sup>).
- CROSES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Loco dicto es Croses*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f<sup>o</sup> 570).
- CROSES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- CROSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Peysieux.
- CROSETTE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Martignat. — *De Croseta, in parrochiato de Martignaco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 85 v<sup>o</sup>).
- CROSETS (LES), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Stagnum des Crosez*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).
- CROTELLE (LAC DE), c<sup>ne</sup> de Groslée.
- CROTPANS, anc. lieu dit, à la limite de Châteauneuf et de Lompnes. — *Crotfans*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).
- CROTS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Replonges (Cassini).
- CROTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Ornex.
- CROTTE-AU-LOUP (LA), bois, sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Vesancy.
- CROTTET, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *In Crotel, in pago Lugdunense, in agro Turniaco*, 892-927 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 337). — *In agro Tromacensi (corr. Tornacensi), in villa Croteldi*, 1018-1030 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 464). — *Crotel*, 1229 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 254). — *Crotez*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Croteil*, 1276 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 24). — *Croteyl*, 1337 (*ibid.*, terr. de Sermoyer, S 46). — *De Crotellio*, 1350 (*ibid.*). — *Crottet*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>). — *Crotez*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 32).
- Avant 1790, Crottet était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Paul; le chapitre de Saint-Paul de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Crotel*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143).

En tant que fief, Crottet paraît avoir appartenu, au XII<sup>e</sup> siècle, à des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Vuilelmus de Croteil*, 1190 env. (Cart, lyonnais, t. I, n° 61). — Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Crottet était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

CROTY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Chez Crotti*, 1847 (stat. post.).

CROUFFE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.

CROUPOUTY (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze.

CROUPOUTY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.

CROUSET, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Crozat*, 1281 (Bibl. Dumb., t. II, p. 211).

CROUTE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Charix. — *Pré de la Crote*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CROVELU, écart, c<sup>ne</sup> de Songieu.

CROYAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Croyat, paroisse de Saint-Jean des Aventures*, 1573 (arch. de l'Ain, H 814, f° 561 r°).

CROZ (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Guéreins.

CROZ (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Replonges.

CROZAT (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

CROZAT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Confort.

CROZATS (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lélex.

CROZE (LA), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Belley. — *La maison de la Croze en Bugey*, 1665 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 35).

CROZE (GRANDE- et PETITE-), f<sup>bs</sup>, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Apud Crosam*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173).

CROZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

CROZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *St. de Crosa*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 108).

CROZENÇON (LE), ruiss., affl. de la Saône.

CROZES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalonne.

CROZET (LE), ruiss. affl. du London.

CROZET, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Crozet*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 2 v°). — *Apud Croselum*, 1437 (*ibid.*, B 1100, f° 375 r°). — *Crozet*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Crozet était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable des saints Jacques et Philippe.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers possédaient à Crozet une maison qui, après la suppression de leur ordre, passa aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Cette maison qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, était mem-

bre de la commanderie de la Chaux-en-Vaud, fut unie, au siècle suivant, à celle des Feuillées. — *Crozet et Maconex, membres dépendant de la commanderie de la Chaux en Vaud*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383). — *Visite du Crozet : il n'y a aucun catholique à Crozet ni aux environs*, 1616 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Membres de Crozet et Maconay, dépendant de la dicte commanderie des Feuilles*, 1689 (*ibid.*).

Entant que fief, Crozet relevait de la baronnie de Gex.

A l'époque intermédiaire, Crozet était une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.

CROZET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

CROZET, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *De Croseto*, 1425 (arch. du Rhône, S. Jean, arm. Lévy, vol. 42, n° 1, f° 20 r°). — *Crozet, paroisse de Polliac*, 1558 (*ibid.*, vol. 43, n° 1, f° 32 r°).

CROZET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Boys. — *Le Crozet, paroisse de Saint-Buet*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 308 r°).

CROZETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Certines.

CROZEVENS, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Crozevens, parochie de Cueil*, 1440 env. (terr. de Saint-Martin, f° 99 r°).

CRUETS (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Bignieux-le-Franc. — *Mansus del Crues, in parrochia de Rigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 30). — *Mansus del Cruveys*, 1285 (*ibid.*, p. 107).

CROETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Les Crues*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 17).

CRUIES (LE-BIEZ-DES-), affl. de droite du Furans.

CRUIX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Druillat.

CRUIZA (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

CRUZA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chanay.

CRUZILE (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pressiat.

CRUZILLES ou CRUZILLES-LES-MÉPILLAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *In agro Beto, in villa Crusilias*, 968 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1233).

— *Cruisilles*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Crusilles*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8).

— *Crusilliez*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 474 r°). — *Crusillies*, 1492 (*ibid.*, H 794, f° 8 r°). — *Cruzilles*, 1656 (visites pastorales, f° 391). — *Crozilles*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 41). — *Cruzille*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 580 v°). — *Crusilles*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Cruzilles-les-Mépillat*, 1876 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Cruzilles était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Denis ; l'abbé de Cluny présentait à la cure. — *Est autem ecclesia in honore beati Dyonisii consecrata, de qua dono quartam partem, in villa Cruxillis, et est sita in pago Lugdunensi*, 923-936 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 239). — *Ecclesia que est in pago Lugdunensi, in honore beati Dionisii dedicata, in villa que dicitur Crusillas*, 993-1032 (*ibid.*, t. III, n° 1996). — *Parrochia de Crusilles*, 1274 (Bibl. Dumb, t. II, p. 188). — *Saint Denis de Cruzilles*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Cruzilles était une dépendance du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Cruzilles était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

CRUZILLES, c<sup>ne</sup> de Groslée. — *Dez la croix de Cruzilles qu'est du mandement du sieur de Groslée*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).

CUARDES (LES), anc. lieu dit, à ou près Bâgé-la-Ville. — *En les Cuardes*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 25 r°). — *En la Cuarda*, 1538 (Censier de la Vavreite, f° 355).

CUBLAISE, f., c<sup>ne</sup> de La Balme-Sappel.

CUBLOND, écart, c<sup>ne</sup> de Belley.

CUCHART (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Groslée. — *Rivus de Cuchart*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 12 r°).

CUCHET, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *Cuchet*, 1283 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).

CUCHET, h., c<sup>ne</sup> de Murs-Gélinieu.

CUCHET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

CUCHET, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Poncius de Cuchet*, 1213 (arch. de l'Ain, H 289). — *Perronelus de Cucheto, domicellus*, 1334 (Chevalier, Invent. des dauphins, n° 1074). — *Castrum de Cucheto*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350). — *Le château de Cuchet, démoli et détruit depuis plusieurs siècles*, 1528 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 80).

Cuchet était une seigneurie, avec château fort, possédée originellement par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des sires de Coligny, puis sous celle des sires de la Tour-du-Pin. En 1355, l'hommage en passa aux comtes de Savoie. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Cuchet relevait du marquisat de Saint-Sorlin.

CUCHET, localité disparue, à ou près Segny. — *Territorium de Cuchet*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 63 r°).

CUCHON (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

CUCUEN, h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Cucuens*, 1606 et 1607 (arch. de Jujurieux). — *Cuquens*, 1672 (*ibid.*) — *Cuquen*, 1791 (titres de la fam. Bonnet).

— *Cucuen*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Cucoin*, 1826 (cadastre).

CUEGRE, h., c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Cuegro*, 1335 env.

(terr. de Teyssonge, f° 4 v°). — *Cogro*, 1335 env. (*ibid.*, f° 28 v°).

Cuègre était un fief de Bresse. — *Dominus de Cuegro*, 1425 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 159).

CUEILLE (SUR-LA), f., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Sus la Cuoli*,

1405 (censier d'Arbent, f° 5 r°).

CUEILLE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Domus de la Cuoli et villa de la Cuoli*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 16 v°). — *La Coly*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 73).

— *La Colly*, 1465-1466 (*ibid.*) — *La Cuyllie*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 98 r°).

— *La Cueille*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Le château de la Cueille (*\*Collia*) est situé sur une colline qui domine l'Ain.

En 1789, la Cueille était un village de la paroisse de Poncin.

Dans l'ordre féodal, c'était une baronnie, en toute justice et avec château fort, du fief des sires de Thoire, possédée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Coligny-le-Vieux qui la vendirent, en 1299, à Humbert de Luyrieux, lequel eut inféodation de la justice haute, moyenne et basse d'Humbert V de Thoire-Villars, en 1304. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Cueille ressortissait au bailliage de Belley. — *G. de Luyriaco, dominus Cuillie*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 r°). — *Le seigneur de la Cueille*, XV<sup>e</sup> s. (Olivier de la Marche, Mém. IV, l. I, chap. 12).

CUEILLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

CUERGUE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vaux.

CUERLA (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

CUERNE (LE SIGNAL-DE-LA), mont, de 1,446 mètres d'altitude qui domine Culoz.

CUERS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Sergy. — *Cuers*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 52).

CUËT, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Cuel*, 1252 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Epaisse, chap. 1, n° 8). — *Cuyt*, 1315 (*ibid.*, Teyssonge, chap. 1, n° 5). — *Cueil*, 1345 (*ibid.*, terr. de Saint-Martin, 1, f° 21 r°). — *Cuyel*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Cuer*, 1495 env. (*ibid.*, f° 31 r°). — *Cuet*, 1650 (Guichenon, Bresse,

p. 107). — *Cuet-les-Montrevel*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 38).

Avant 1790, Cuët était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était sous le vocable de saint Oyen; le droit de présentation à la cure, qui appartenait primitivement à l'abbé de Saint-Claude, passa au XVII<sup>e</sup> siècle à l'archevêque de Lyon. — *Prioratus de Kues*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Parrochia de Cueil*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 19 v°).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Cuët dépendait de la seigneurie de Biolières, laquelle relevait directement du bailliage de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Cuët était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg. CUËT, ancien fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chaleins.

Ce petit fief qui ne consistait, au XIV<sup>e</sup> siècle, qu'en un moulin et ses dépendances, prit, par la suite, le nom de Novet et fut uni, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au comté de Messimy.

CUËTANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Cuetan*,

1630 (arch. de l'Ain, H 816).

CUFFIGNES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *En Cuffignes*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 284 v°).

CUFFIN, anc. bois, à ou près Souclin. — *Nemus de*

*Cufin*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Cuffin*,

1275 (*ibid.*, H 222).

\*CUGNISSIEU, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Cugniou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 9 r°).

CUIRIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

CUIRON, h., c<sup>ne</sup> de Bourg.

CUIRS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

CUISSET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *vuage de Cuysiac, paroisse de Saint-André le Panoux*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 592, f° 168 r°).

CUISIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Cuisiacus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Cuysiacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, 34 r°). — *Cuysia*, 1325 env. (pouillé ms, de Lyon, f° 9). — *Cuisiaz*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 93 r°). — *Cuisia*, 1670 (enquête Bouchu). — *Cuizia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 291). — *Cuiziat*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Cuisiat*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Cuisiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg,

mandement de Treffort et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Coligny, était sous le vocable de saint Clément, pape; le prieur de Gigny présentait à la cure. — *Ecclesia de Cuysia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 r°).

Le clocher et partie de la paroisse dépendaient du marquisat de Treffort; le reste relevait de la seigneurie de la Motte et de celle de Montfort.

A l'époque intermédiaire, Cuisiat était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.

CUISIAT (LE BIEZ-DE-), ruiss. affl. du Solnan. CUISSONNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Cormaranche.

CULACHON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

CULARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.

CULATTE (LA), domaine, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.

CULAZ (LA), territoire, c<sup>ne</sup> de Farges. — *Las*

*Culaz*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 90 v°).

CULAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Terra de la Cula*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 25).

CULAZ (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey.

CUL-DE-LARY, f., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Cudelary*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

CUL OU CREU DE LA MAY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.

CULES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lantenay. — *En les Cules*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 82 v°).

CULES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *En les Cules*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 308 r°).

CULOZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Sesysel. — *De Cullo*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400 : copie de 1653). — *De Culo*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 176 r°). — *Habitator Culi*, 1493 (*ibid.*, B 859, f° 8). — *Culoz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 100 r°). — *Cule*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402). — *Culos et Cule*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Culle*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 400). — *Culoz*, an x (Ann. de l'Ain). — *Culloz*, 1846 (*ibid.*).

L'inscription suivante se lit sur un autel de 2<sup>m</sup> 75 sur 0<sup>m</sup> 60 trouvé à Culoz : N. AUG. DEO MARTI SEGOMONI DUNATI CASSIA SATURNINA EX VOTO V. S. L. M. (C.I.L., XIII, 2532).

Avant la Révolution, Culoz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, annexe de celle de Béon, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était sous le vocable de saint Martin; le prieur d'Angle

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

147

fort présentait à la cure. — *Parrochia Culi*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 70).

Culoz dépendait originairement du comté de Genève; compris dans la dot de Jeanne de Genève, il entra, vers 1070, dans la maison des comtes de Maurienne, plus tard comtes de Savoie. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Culoz était unie à la seigneurie de Valromey, laquelle appartenait alors aux sires de Beaujeu; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple seigneurie du bailliage de Bugey. — *Castrum Culi*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 175 r°). — *Le fief du château de Culoz à cause de Seyssel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).

A l'époque intermédiaire, Culoz était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.

CUNCISSES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Les Cuncisses*, 1265 (Cartul. lyonn., t. II, n° 639).

CUNIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

CUMULES (LES), localité disparue, à ou près Lompnes. — *Fons de Cunillas*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).

CONILLIERE (LA), anc. territ., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Cuniliri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 1 v°).

CUNILLIERES (LES), lieu dit, cc<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Les Cunilleres*, 1247 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 119).

CUNISSIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Clezyieu.

CUNISSIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin.

CURBILLIAT, localité depuis longtemps détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *En Curbilliat*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 60 r°).

CURCIAT-DONGALON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *In pago Lugdunensi, in agro Romanaco, in villa Curtiaco*, 950 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 776). — Au dos du même acte : *In Curtiaco, Lucduno* (*ibid.*). — *Cursia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *Curtia*, 1365 env. (Bibl. nation., lat. 10031, f° 21 v°). — *Curciaz*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, f° 344 r°).

— *Curcia*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 298 r°). — *Curtiat*, 1656 (visites pastorales, f° 339). — *Curtiat Domgallon*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Curciat-Dongalon*, 1808 (Stat. Bossi, p. 96); 1876 (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Curciat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était dédiée à saint Laurent; le

prévôt de Saint-Pierre de Mâcon en était collateur.

— *Ecclesia de Curtia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Prior de Curtia*, 1350 env. (*ibid.*, f° 16 r°). — *Ecclesia Sancti Laurentii de Curcia*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 17 v°).

Dans l'ordre féodal, Curciat dépendait originairement du fief des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du comté de Saint-Trivier.

A l'époque intermédiaire, Curciat-Dongalon était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Pont-de-Vaux.

CURE (LA), ruiss., affl. de la Gravière.

CURE (LA), ruiss., affl. de la Sane-Vive.

CURFIN, h., c<sup>ne</sup> de Villereversure.

CURLAISON. - Voir CORLAISON.

CURLIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Curleyn*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 81 r°). — *Curlein*, 1495 env. (*ibid.*, f° 25 v°). — *Curlens*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856). — *Curlin*, 1675 (*ibid.*, H 862, f° 91 r°). — *Curlins*, 1677 (*ibid.*, H 863, f° 96 r°).

CURNILLATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.

CURON, anc. mas, à ou près Chalamont. — *Mansus de Curon*, 1049-1109 (Bec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).

CORSINS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Segny. — *Cursins*, 1573 (arch. du Rhône, H 2283, f° 214 r°).

CURTABAN, h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. — *Curtaban*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

*Curtaban* (Curtis Abbanis) est un exemple intéressant de l'emploi, dans nos régions, des formes burgondes faibles en *a*, *an*; en regard des formes franques en *o*, *on*.

CURTABLANC, h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.

CURTABLANC, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

— *Cortablens*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 67). — *Curtablens*, 1564 (*ibid.*, B 592, f° 393 r°).

CURTAFOND, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *In pago Lugdunense, in fine Cosconacense, in villa Cortefredone*, 923-927 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 314). — *Cortefont*, 1248 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n° 5). — *Cortafonz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°).

— *De Cortafonte*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 20 v°). — *Curtafont*, 1335 env. (*ibid.*, f° 6 r°).

— *Cortaffon*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f° 24 v°). — *De Curtoffonte*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 71 v°). — *Curtaffon*, 1670 (*ibid.*, H 852, f° 71 r°). — *Curtaffond*, 1763 (*ibid.*, H 889, f° 243 r°). — *Curtafon*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 38).



- En 1789, Curtafond était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était sous le vocable de l'Assomption : le droit de présentation à la cure qui appartenait primitivement à l'archevêque de Lyon, passa, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, au chapitre de Saint-Nizier de Lyon. — *Curatus de Curtafonz*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).
- Curtafond était une seigneurie avec château fort qui dépendait originairement du fief des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, il relevait, pour une partie, du marquisat de Saint-Martin-le-Châtel et pour l'autre de la seigneurie de Biolières. — *Donjo et fortalitia de Curtofonte*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- A l'époque intermédiaire, Curtafond était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.
- CURTAFRAY, h., c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Curtafrey*, 1425 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 159). — *Curtafey*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 24).
- Curtafray était une seigneurie avec maison forte, située aux portes de Bourg; son plus ancien seigneur connu est Galois de la Baume, grand-maître des Arbalétriers de France. Elle passa, vers l'an 1400, dans la famille de Bouvens dont elle prit le nom.
- CURTAFREY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Levet, seigneur de Malaval et de Curtafrey*, 1773 (titres de la famille Bonnet).
- CURTALINS, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Cortelins*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Cortallin, parrochie Mayseriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 658 r<sup>o</sup>). — *Curtallins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- CURTARINGES, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Cortarenges*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 691). — *Corterenges*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 371 v<sup>o</sup>). — *Cartaranges*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 10).
- Les Templiers possédaient à Curtaranges une maison dont on ne trouve plus trace après la suppression de leur ordre; cette maison dépendait de la préceptorerie de Laumusse. — *Maison du Temple de Curtaranges*, 1627 (invent. de Laumusse, d'après un acte de 1233).
- CURTAVON, f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- CURTELET, anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard. — *Curtalet*, 1665 (Mesures de l'île-Barbe, t. II, p. 416).
- CURTELET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.
- CURTELETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- CURTETRELLE, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *In pago Lugdunensi, in villa Givrosio... et in alia villa vocabulo Curtestrilo*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2282). — *Cortetriloz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f<sup>o</sup> 306 r<sup>o</sup>). — *Curtetrelloz* (Cassini).
- CURTIEUX (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En les Chienevieres, alias es Curtieux*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 67).
- CURTIL (LE BIEZ-DE-), ruiss., affl. de l'Oignin.
- CORTIL, localité disparue, à ou près Mézériat. — *Ad Curtilis villam*, 910-927 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 149).
- CURTIL, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Samognat. — *De Curtilibus, parrochie de Samonia*, 1388 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>).
- CURTIL, écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- \*CURTILAGE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *El Curtilajo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 35).
- CURTILARS (LES), localité détruite qui était située à ou près Neuville-sur-Renon. — *Homines del Curtilars*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Aymo de Curtilars*, 1272 (*ibid.*). En tant que fief, les Curtilars relevaient des sires de Bâgé.
- CURTIL-BLANC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- CURTIL-BOISSET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- CURTIL-BOURDON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- CURTIL-FROMENT (LE), c<sup>ne</sup> de Mantenay. — *Au curtil Fromint*, 1745 (titres de la famille Philipon).
- CURTIL-JAMBON (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- CURTIL-JOLY (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.
- CURTILIS-MARIANUS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Villa Curtilis Mariani*, 937-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59).
- CURTILLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Villa de la Curtiliri*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *La Curtilliri*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>). — *Curtellieria*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Village de la Curtelliere, parroisse de Cuet*, 1677 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- CURTILLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Curtellieres, parrochie Sancti Triverii de Curtoux*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>).
- CURTILLIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Servignat. — *Curtillieres*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table).

CURTIL-MASSIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vescours.  
 CURTIL-RIPPE (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.  
 CURTILS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Village de Curtil, paroisse de Cuel*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>). — *Village des Curtils*, 1763 (*ibid.*, H 899, f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>).  
 CURTIL-VIEUX (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto ou Verneys, et nunc dicitur ou Curtil vioux*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 117).  
 CURTIOUX, fermes, c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Curtious*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 108 r<sup>o</sup>). — *Courtioux*, 1417 (*ibid.*, B 626, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Curtieulx*, 1447 (*ibid.*, B 10443, p. 67).  
 CURTIOUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Es Curtioux*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 45).  
 CURTIS MORLINGUS, localité détruite qui paraît avoir été située près de Chavannes-sur-Reyssouze. — *In Lucdunense, in vila que vocatur Salmogiuco, et in Cavannas seu in Curte Morlingo*, 920 (Rec. des chartes de Cluny, t.I, n<sup>o</sup> 222).  
 CURTIS WALDONISCA, anc. villa qui était située au nord-ouest du département de l'Ain. — *In pago Lugdunensi, in villa que dicitur Curtis Waldonisca*, 968-971 (Cart. de Saint-Vincent, n<sup>o</sup> 325).  
 CURVEURS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.  
 CURVILLE, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Curville*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Corville*, 1847 (stat. post.).  
 CUSIN, écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.  
 CUSSET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

CUTELARD, écart, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.  
 \* CUTIFIÈRE (LA) anc. mas, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Mansus de la Cutiffiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>).  
 CUVERGNAT, h., c<sup>ne</sup> d'Arnans. — *Cuvernina*, 1227 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 229).  
 CUVERRY, fermes, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.  
 CUVILLAC (LE), ruiss., affl. du Seran.  
 CUZENARDS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.  
 CUZIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Cussieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 108 r<sup>o</sup>). — *Cusiacus*, 1439 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 159 r<sup>o</sup>). — *Cuzieu*, XVII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1850 (Ann. de l'Ain). — *Cuzieux*, an x (*ibid.*).

Avant la Révolution, Cuzieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était sous le vocable de saint Oven ; le doyen du chapitre de Belley présentait à la cure.

— *Rector ecclesiae de Cuisia, Bellicensis diocesis*, 1258 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 318). — *Ecclesia de Cusieu sub vocabulo Sancti Eugendi*, 1400 env. (pouillé de Belley).

Dans l'ordre féodal, Cuzieu dépendait du comté de Rossillon.

À l'époque intermédiaire, Cuzieu était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

## D

DADAIN (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *Dadain*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
 DAGALLIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Village des Dagalliers, paroisse de Crottet*, 1757 (*arch.de l'Ain*, H 839, f<sup>o</sup> 47 v<sup>o</sup>).  
 DAGNEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Dagniacus*, 892 (D. Bouquet, t. IX, p. 674). — *Danniacus*, 1103 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 29). — *Daignius*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Dagnieu*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 149). — *Danneu*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Dagneu*, 1250 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 450). — *Daigneu*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 133). — *Daigniacus*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 617). — *Dagnieu près Montluel*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 19). — *Dagnieux*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 51). — *Daigneux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Dagneux était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était dédiée à saint Nizier, après l'avoir été à saint Martin; le chapitre de Saint-Paul de Lyon présentait à la cure. — *Dagniacum etiam habentem capellam*, 885 (Dipl. de Charles le Gros pour l'église de Lyon, dans D. Bouquet, t. IX, p. 339). — *Ecclesia de Dagniaco*, 1103 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 39.) — *Ecclesia Sancti Martini de Dagnieu*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 149). — *Dagnieu: Église parochiale, Saint-Nizier*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 68 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Dagneux était une dépendance de la seigneurie de Montluel. — *Cl. Bal a fait le fief de sa maison de Dagnieu, à cause de*

*Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

A l'époque intermédiaire, Dagneux était une municipalité du canton et district de Montluel.

DAGNIERE (LA), LOC. disparue, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *La Dagniri*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Ser-moyer, S 31).

DAGNINS, loc. disparue qui paraît avoir été située dans le canton de Belley. — \**Dannianus*. — *Daignins*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237).

DAGNINS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Maxus as Dagnins*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 6 v°).

DAGNON, h. et domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Dagnon*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Daignon*, 1847 (stat. post.).

DALVOY, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey. — *Usque ad montem qui supereminet oppido qui dicitur Dal...* 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Dalvoy*, 1615 (arch. de Jujurieux). — *Dalvoy*, 1811 (titres de la famille Bonnet).

DALLE, h., c<sup>ne</sup> de Pouillat.

A l'époque intermédiaire, Dalle était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

DALLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.

DALLOY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Alloy*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

DAMAGNE, f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.

DAMAIZE (LA), ruiss. affl. du ruiss. de Montrillon.

DAMES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En Us Dames*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 164 r°).

DAMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

DAMIENS (LES), anc. f., c<sup>ne</sup> de Montrevel (Cassini).

DAMPIERRE, étang, c<sup>ne</sup> de Versailleux.

DANENCHES, f., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Dananches*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 15 r°); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 49). — *Dananche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 269).

En 1789, Dananches était un village de la paroisse de Bény, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie avec maison forte, moyenne et basse justice, de l'ancien fief des sires de Coligny-le-Neuf, possédée au XIII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dananches était une dépendance du comté de Montrevel, ainsi que Bény. DANGEREUSE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.

DANGEREUSE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lagnieu. DARAISE-DE-LA-FOUGERE, anc. nom d'une montagne située à ou près la Burbanche. — *Rupes que vocatur Daraysi de la Feugeri*, 1239 (arch. de l'Ain, H 243).

DARANCHE, h., c<sup>ne</sup> de Bolozon.

DARBON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.

DARBON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

DARBONNAY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronnay. — *Loco dicto Darbonay*, 1424 (arch. de l'Ain, H 94).

DARBONNE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de la Boisse.

DARBONNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — Patois : *Le Darbonne*, f., pl.

DARBONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiariat.

DARBUIRE (LA), loc. disparue, à ou près Ambérieu-en-Bugey. — *Iter de la Darbuyri tendens versus Ambeyriacum*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 765).

DARBAINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bagé-la-Ville.

DARDET (LE), ruiss. affl. de l'Ange.

DARDILIA, nom primitif de Dompierre-de-Chalamont. — *In parochia de Domno Petro et de Dardilia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°).

DARIZOLE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Verjon. — *Arizole*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

DAUJATIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Villemotier.

DAUJATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

DAUPHINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

DAUPHINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.

DAVALLEYNS, anc. mas, à ou près Cordieux. — *Manus Davalleyns*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10445, f° 13 v°).

DAVANOD, h., c<sup>ne</sup> de Billiat. — *Davanoz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 25 r°). — *Davanod*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

DAVROLS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Aisne. — *Les Davroux*, 1847 (stat. post.).

DAZIN, h., c<sup>ne</sup> de Chavornay. — *Dasinz*, 1422 (Guigue, Topogr., p. 131). — *Dassin*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 64). — *Dazin*, 1670 (enquête Bouchu). — *Dasin*, 1843 (État-Major).

DEAU (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Mogneneins. — *Le Deaulx*, 1478 (Bibl. Dumb., compl<sup>t</sup>, p. 97). — *Le Deau*, 1567 (*ibid.*, t. I, p. 657). — *Le Daulx*, 1789 (Alman. de Lyon). — *Les Deaux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Deaux*, 1841 (État-Major).

En 1789, le Deau ou Daulx était un village de la paroisse de Saint-Didier-de-Vallin, principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoisy. Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

151

- toute justice et avec château, de la mouvance des sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *La maison forte du Deau près Thoissey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, f<sup>o</sup> 294). — *La terre du Daulx, paroisse de Saint-Didier-de-Valin*, 1755 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, |). 208).
- DEAU (LA TOUR-DU), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Revonnas. — *La Tour du Deau de Revona*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 245 r<sup>o</sup>).
- DEBONNE (LA), écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- DEBOST (LES), h., c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- DECHAMPS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *G. de Campis*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 558 r<sup>o</sup>). — *Deschamps*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f<sup>o</sup> 184).
- DECHARGIA, loc. disparue, à ou près Bâgé-La-Ville. — *Subtus Dechargia coram Baugiaccum*, 1344 (arch. de la Côte d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- DECOURONNEE (LA), ruiss. affl. du Thoissey.
- DEFENS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montmerle. — *Terre del Deffens*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- DEGLETAGNE, h., c<sup>ne</sup> de Biziât. — *Gletaigne*, 1331 (Juénin, Nouv. hist. de Tournus, pr., p. 244). — *Degletagne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DEGOTET (LE), anc. nom de ruisseau, c<sup>ne</sup> de Seillonas. — *Finis del Degotet ubi intrat rivum qui dicitur Silaona*, 1209 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 45).
- DEGOTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Le Dégotet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DEGUERIA (LA), f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- DENERIOUZ, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive. — *En Deneriouz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).
- DENIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.
- DENIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- DENTELIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- DENTINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- DEPENITOUAZ, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- DERGIS (LE GRAND-), h., c<sup>ne</sup> de Longecombe. — *Grand-Dergil*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DERGIS-MICHAUD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Longecombe. — *Dergil-Michaud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DERGIS-SAINTE-ANNE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Longecombe.
- DERONZIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Relevans.
- DERRIERE-LA-TOUR, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hautecourt.
- DESCORHIA, anc. porte de Montluel. — *Porta Descorhia*, 1276 (Bibl. Dumb., t. II, p. 203).
- DESERT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- DESERT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Priay.
- DESERTE (LA), étang et anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *La rente de la Déserte*, 1395 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 355).
- DESERTE (LA), c<sup>ne</sup> de Genay. — *Terra de la Deserta, sita in parrochia de Genay*, 1267 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 161).
- DESERTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- DESERTES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Due vercherie dicte de les Desertes*, 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 231).
- DESERTEY (LE), loc. disparue, à ou près Péronnas. — *Au Désertey*, 1734 (les Feuillées, carte 10).
- DESIRS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Desir*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Deserts*, 1847 (stat. post.).
- DEVANT-LES-PORTES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- DEVAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- DEVAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin. — *Devet*, 1847 (stat. post.).
- DEVENS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Le Devens*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table).
- DEVENS (LE), c<sup>ne</sup> d'Ornex. — *Au Devens, soubz la vellaz de Macconnay*, 1691-1695 (arch. du Rhône, H 2192, f<sup>o</sup> 200 r<sup>o</sup>).
- DEVENT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Versus Boveyn, subtus Deveyen*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- DEVETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- DEVEYNS, anc. bois, à ou près Brens. — *Nemus de Deveyens*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 161).
- DEVENS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Une poype fosaliée située audict Debvens*, var. *Devens, mandement de Marboz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 258 r<sup>o</sup>). — *Le Devens*, 1363 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 322 v<sup>o</sup>). — *Devins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DEVICES (LES G BANDES- et LES PETITES-), fermes, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mansus de les Devises*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 53).
- DEVORA (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- DEVORAS, f., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- DHUISSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In agro Cavarriaco, in villa Dunsiaco*, corr. *Duisiaco*, 996-1030 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2317). — *Duysia, parrochie Chaveyriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 624 v<sup>o</sup>). — *Duyssia*, 1492 (*ibid.*, H 794, f<sup>o</sup> 326 v<sup>o</sup>). — *Dhuisiaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, table). — *Dhuisiat*, 1841 (État-Major).
- DHUY (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- DHUYS (LA), fontaine et ruiss., c<sup>ne</sup> de Simandre.
- DHUYS, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suram. — *Duys*,

- au mandement de *Treffort*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 122 r°). — *Dhuy*, 1844 (État-Major).
- A l'époque intermédiaire, Dhuis était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- DIDELIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *La maison de la Didelière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 307).
- DIDONNE, écart, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- DIERS (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chamfromier.
- DIEU-LE-FIT, f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Dieu-le-Fils*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DIGNETIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *La Dignettiri*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 55 r°).
- DIGNIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *La Digneri, in parochia de Marlieu*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 20 r°). — *La Digniri*, 1320 (Bibl. Dumb., compl<sup>t</sup>, p. 81).
- DIME (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.
- DIMES (LES), ruiss., aff. du Dévora.
- DIMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- DIMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Laiz.
- DIMES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- DIMIERE (LA GRANGE-), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Virignin. — *Grangia Dimiery*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- DIMOS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- DINGIER, h., c<sup>ne</sup> de Salavre. — *Dengier*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 379 r°). — *Dinger*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- A l'époque intermédiaire, Dingier était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.
- DIOTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- DIOTTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- DISSE, forêt de sapins, c<sup>ne</sup> de Gex.
- DIVONNE (LA), source puissante et d'une admirable pureté qui a donné son nom à la commune où elle sourd et qui forme la rivière de Versoix.
- DIVONNE (LA), anc. nom de la Versoix.
- DIVONNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Divonna*, 1137 env. (Mém. Suisse Rom., t. XX, p. 193). — *Divona*, 1164 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV p. 10) ; 1269 (*ibid.*, p. 106) ; 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 158). — *Dyvona*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 1322,7). — *Dyvone, de la diocese de Geneve*, 1398 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 357). — *Dyvonne*, 1509 (Guichenon, Savoie, pr., p. 492). — *Divonne*, 1676 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).
- Avant la Révolution, Divonne était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex et de l'élection de Belley.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était dédiée à Saint-Étienne; le droit de présentation à la cure appartenait aux abbés de Saint-Claude à qui l'évêque de Genève l'avait concédé, en 1101. Il y avait à Divonne un prieuré sous le vocable de Saint-Anastase, fondé au XII<sup>e</sup> siècle par les religieux de Saint-Claude. — *Ecclesia Divonae*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 182). — *Ecclesia de Divona cum prioratu*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Jacobus prior de Divona, monachus Sancti Eugendi Jurensis*, 1234 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229).
- En tant que fief, Divonne était une dépendance de la baronnie de Gex. — *Feudum de Divona*, 1225 (Bibl. Sebus., p. 75). — *Castrum de Divona*, 1285 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Ludovicus de Jenvilla, dominus Divone*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 26 r°).
- A l'époque intermédiaire, Divonne était une municipalité du canton et district de Gex.
- DOBERGE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat (Cassini).
- DOCHET (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- DOLOGNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- DOM (LE), mont., c<sup>nes</sup> de Nantua et de Saint-Martin-du-Fresne. — *La montagne de Dom*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 251).
- DOMAINE-DU-CHATEAU (LE), f., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- DOMAINE-NOVEL (LE), f., c<sup>ne</sup> de Lurcy.
- DOMAINE-VIEUX (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- DOMANGE (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- DOMBEIS, anc. nom des habitants de la Dombe. — *Franciscus Donbeis*, 1282 (Cart. lyonnais, t. II, n° 776). — *Martinus Dombeyis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 366 r°).
- DOMBES (LA OU LES), anc. pays situé sur la rive gauche de la Saône, dans l'arrondissement actuel de Trévoux. — *Duo pueruli de pago Dumbensi, ubi Briscia dicitur, juxta fluvium Araris sive Sargonnae*, VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> s. (AA. SS. januar. II, 33). — *Marchia Dombarum*, 1325 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 302). — *Terra de Dombis*, 1365 (*ibid.*, p. 348). — *Patria Dombarum*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 1 r°). — *Du côté de Dombes*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 519). — *La Dombes*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 103). — *La Dombes occidentale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 412). — *Monseigneur vint en*

*Dombes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 399). — *Histoire de Dombes*, 1808 (Stat. Bossi, p. 360).

La Dombes correspondait aux deux seuls archiprêtres de Dombes et de Sandrans; l'archiprêtre de Chalamont n'en faisait pas partie, aussi la terre de la Valbonne, qui était comprise dans cet archiprêtre, est-elle nettement opposée à la Dombes dans les textes officiels. — *Patria Breysisiae, ReveLrsimontis, Dumbarum et Vallisbonae*, 1443 (Brossard, Cartul. de Bourg, n° 100). — Ce n'est qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle que l'habitude se prit de donner le nom de Dombes ou de Dombes Orientale à la portion de l'archiprêtre de Chalamont que les sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes, avaient acquise au XIII<sup>e</sup> siècle. — *La seigneurie de Chalamont, au pays de Dombes*, 1523 (Aubret, Mémoires, t. III, p. 225). — *La Dombes orientale*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, t. II, p. 412).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la Dombes appartenait à quatre seigneurs différents : les comtes de Savoie, sires de Bâgé, dominaient sur le canton actuel de «Chatillon-de-Dombes» ; les sires de Beaujeu possédaient Thoisse, Montmerle, Beauregard, Saint-Trivier-en-Dombes, Chalamont, Marlieux, Lent et leurs mandements; les sires de Thoire-Villars, Trévoux, Ambérieux-en-Dombes, La Chapelle-du-Châtelard, Villars, Villeneuve, Bouligneux, Saint-André-de-Corcy et leurs mandements; enfin, le petit pays connu sous le nom de Franc-Lyonnais appartenait à l'Église métropolitaine de Lyon.

Dans les actes officiels du XV<sup>e</sup> siècle, la Dombes de Bâgé, qui correspondait au canton actuel de Châtillon-sur-Chalaronne, est nettement distinguée et de la Bresse propre et de la Dombes de Villars — *Judex Breysisiae, Dumbarum et Vallisbonae ac citra Indis fluvium*, 1404 (Brossard, Cartul. de Bourg, n° 46). — *Judex Breysisiae, Dumbarum et Vallisbonae baroniaeque de Villariis ac citra Yndis fluvium*, 1427 (*ibid.*, n° 69). — Par contre, à la même époque, la chancellerie des comtes de Bourbon donne parfois le nom de Bresse à la Dombes de Beaujeu et à celle de Villars. — *Le prince pourvut Dalmais de Challes de l'office de maître des eaux et forêts de ses pays de Beaujolois, tant au côté du royaume, comme en son pays de Bresse*, 1463 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. III, p. 43). — *Ambérieux-en-Bresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 63, d'après un acte de 1466). Mais au siècle suivant l'usage s'établit de désigner sous le nom de Bresse la portion de la Dombes qui était soumise à la maison de Savoie, et, sous

celui de Dombes, les pays que les comtes de Bourbon possédaient à l'orient de la Saône. Cela n'empêcha pas, d'ailleurs, la capitale de l'ancienne Dombes de Bâgé de conserver jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le nom de «Châtillon-en-Dombes» ou «de Dombes». — *Chastellio in Dumbis*, 1251 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 128). — *Castellio Dumbarum*, 1362 (*ibid.*, p. 346). — *Chastillon en Dombes*, 1402 (Bibl.Dumb., t. I, p. 330). — *Châtillon de Dombes*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 29); XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 529).

A dater du XVI<sup>e</sup> siècle, le nom de souveraineté de Dombes, ou simplement celui de Dombes, remplaça ceux de «Beaujolois ou de Bourbonnais à la part de l'empire», qui désignaient, à l'origine, la portion de l'ancien *pagus Dumbensis* soumise à l'autorité des sires de Beaujeu, ou de leurs successeurs les comtes de Bourbon. — *Le pays de Beaujolois à la part de l'empire*, 1494 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. III, p. 124). — *Dominium Borbonii, a parte imperii*, 1515 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 79). — *Principatus Dumbarum*, 1728 (arch. de l'Ain, G 27). — *La souveraineté de Dombes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. III, p. 56).

Les sires de Beaujeu n'avaient qu'un seul bailli pour administrer leurs états des deux rives de la Saône, cet officier portait le titre de bailli de Beaujolois et Dombes, ou simplement de bailli de Beaujolois. — *Bailli de Beaujolois*, 1375 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 316). — *Bailli de Beaujolois et Dombes*, 1409 (*ibid.*, p. 453). — *Bailli du Beaujolois à la part du royaume et de l'empire*, 1499 (*ibid.*, t. III, p. 140). La justice était rendue par un juge ordinaire et par un juge des appellations, sous le ressort du grand conseil de Moulins. — *Juge d'appel du Beaujolois*, 1425 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 507). — *Juge ordinaire de Beaujolois et Dombes*, 1461 (*ibid.*, t. III, p. 36). Ces magistrats jugeaient suivant le droit romain. — En 1523, François I<sup>er</sup> créa le Parlement de Dombes qui remplaça, comme cour suprême, le Grand Conseil de Moulins. — *Supremum Parliamentum Dumbarum*, 1523 (Lettres de François I<sup>er</sup>). Ce parlement fut supprimé en 1771 et remplacé par une sénéchaussée, séant à Trévoux, sous le ressort du Parlement de Bourgogne.

Les villes qui députaient aux États de Dombes étaient Chalamont, Lent, le Châtelard, Thoisse, Beauregard, Montmerle, Villeneuve, Trévoux-

Ambérieux, Lignieu et Saint-Trivier, 1485 (Aubret, Mémoires, t. III, p. 105).

DOMBES (ARCHIPRÊTRÉ DE), archiprêtre de l'ancien diocèse de Lyon. — *Archipresbiter Dumbarum*, 1217 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 77).

DOMBESIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.

DOMBISTE, habitant de la Dombes. — *Les Dombistes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 436). — *Chansons patoises bressannes et dombistes*, 1881 (éd. Leduc).

DOMENAS, loc. disparue, à ou près Tramoyes. — *Domenas*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73).

DOMENGE (LE BOIS-), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Versus Bos Domenjo*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).

DOMENGIER (LE PRE-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Pratum Domengyer*, 1304 (arch. de l'Ain, II 371).

DOMEZES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

DOMMARTIN ou DOMMARTIN-DE-LARENAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *De Donno Martino*, 1100 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3744). — *Domnus Martinus de Larona*, 1272 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Teyssonge, chap. II, n<sup>o</sup> 1). — *Parrochia de Donno-Martino*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Domnus Martinus de Larrenaco*, 1284 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. 1, n<sup>o</sup> 14). — *Sanctus Martinus Larena*, 1365 env. (Bibl.nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>). — *Apud Dompnum Martinum*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f<sup>o</sup> 278 r<sup>o</sup>). — *Dompnus Martinus de Larena*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Sanctus Martinus de Larenay*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Dommartin de Larrenay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 41). — *Dommartin-de-Larnay*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 33).

En 1789, Dommartin était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé. Il y avait contestation sur le point de savoir si la justice ordinaire de Dommartin ressortissait à la justice d'appel du marquisat de Bâgé ou au bailliage de Bourg.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, qui était à l'origine sous le vocable de saint Martin, passa sous celui de saint Blaise ; le droit de présentation à la cure, qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, aux religieux de Saint-Pierre de Mâcon, arriva par la suite au prieur de Nantua. — *Medietas cujusdam ecclesiae in honore beati Martini dicatae, in Lugdunensi episcopatu sitae, in* /

*pilla quae vocatur Domnus Martinus constructae*, 1029-1030 (Bec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 2820). — *Ecclesia Sancti Martini de Larena (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Dommartin dépendait de la seigneurie de la Pérouse; c'était un ancien fief des sires de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Dommartin était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

DOMPIERRE, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Apud Damperro*, 1242 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 3). — *Apud Dompino*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 126 r<sup>o</sup>). — *Chastellanus de Dompno Petro, parrochie Poilliaci*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>). DOMPIERRE, f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Vescours. — *In loco qui dicitur Dompera, lire Dompero*, 1131 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4020). — *Apud Domperro*, 1242 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 375).

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *De Donno Petro*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Apud Domperro*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 94). — *De Don Pero*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>). — *Dampero*, 1276 (Arch. nat., P 1391, cote 544). — *Dont Piero*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Dompiero*, 1341 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *Parrochia de Dompierre*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 297 v<sup>o</sup>). — *De Dompnopetro*, 1446 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 304). — *Dompierre de Chalamont*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 14). — *Dompierre en Dombes*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Dompierre*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). En 1789, Dompierre-de-Chalamont était une communauté de l'élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et de la châtellenie de Chalamont. Cette communauté était située partie en Bresse, partie en Dombes : la partie de Bresse ressortissait au bailliage de Bourg et la partie de Dombes, à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable des saints Pierre et Maurice. L'abbé d'Ambronay présentait à la cure ; les religieux d'Ambronay possédaient un prieuré à Dompierre. — *In pago Lugdunense atque parrochia de capella que est beati Petri*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 511). — *Capella de Donno Petro*, 1136 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 91). — *Ecclesia de Donno Petro*, 1153 (*ibid.*, t. I, p. 50). — *Dompierre* :

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

155

*Église paroissiale, Sainct Pierre, 1613* (visites pastorales, f° 88 v°). — *Dompierre : Patrons du lieu, saint Pierre et saint Maurice, 1655* (visites pastorales, f° 75).

Dans l'ordre féodal, la partie de Dompierre située à l'Ouest de la Veyle relevait anciennement des sires de Villars; celle située à l'Est de cette rivière était du fief des souverains de Dombes. Cette dernière était une dépendance de la baronnie de Belvey que Louis, sire de Beaujeu, inféoda à Guillaume de Juis, en 1276.

A l'époque intermédiaire, Dompierre était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey.

— *Dumpero, 1259* (Guigue, Docum. de Dombes, p. 148). — *Don Pero, 1324* (terr. de Peyzieux).

— *Donnus Petrus, 1325* env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Dompero, 1350* env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Dompierre, 1655* (visites pastorales, f° 46). — *Dompierre-de-Chalaronne, 1789* (Pouillé de Lyon, p. 69).

Avant la Révolution, Dompierre-de-Chalaronne était une communauté située partie en Bresse et partie en Dombes; la partie de Bresse dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes; la partie de Dombes ressortissait à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église de Dompierre-sur-Chalaronne, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Georges, après avoir été sous celui de saint Pierre; le droit de collation à la cure, qui appartenait primitivement au chapitre de l'église métropolitaine, passa, postérieurement au XV<sup>e</sup> siècle, à l'abbé d'Ainay qui en était en possession à l'époque de la Révolution. — *Ecclesia de Donno Petro, 1250* env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°).

En tant que fief, Dompierre relevait pour la plus grande partie du comté de Baneins, on Bresse; l'église et la maison curiale appartenaient à la Dombes et relevaient de la seigneurie de Chazelles en Dombes.

A l'époque intermédiaire, Dompierre-sur-Chalaronne était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux. DOMPIERRE-SUR-VEYLE. — Voir DOMPIERRE-DE-CHALARONNE.

DOMPLOMB, f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

DOMSURE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Donceres, 1250* env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Doncieur, 1325* env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *De*

*Donczuerro, 1365* env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 20 r°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 32 v°). — *De Domsuero, 1391* (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f° 185). — *De Donceurio, 1408* (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 159). — *Donseuro, 1587* (pouillé de Lyon, f° 17 r°). — *Domseure, 1570* (enquête Bouchu). — *Dompseure, 1789* (pouillé de Lyon, p. 39). — *Donsueroz, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Domsure, 1790* (Dénomb. de Bourgogne).

Domsure faisait partie, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier-de-Courtes et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, était sous le vocable de saint Théodore; les moines de Gigny, qui possédaient un prieuré à Domsure, présentaient à la cure. — *Prior de Donczuerro, 1325* env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Ecclesia de Donczuerro, 1350* env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Donczuerro* pour \**Don Cuerdo* remonte à *Dominus \*Theodorus*.

Dans l'ordre féodal, Domsure était une seigneurie avec moyenne et basse justice, du fief des prieurs du lieu; la haute justice appartenait au roi qui la faisait exercer par les officiers du bailliage de Bresse. Primitivement, Domsure était une dépendance de la sirie de Coligny.

A l'époque intermédiaire, Domsure était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

DON (LE MOLARD-DE-), montagne sur le territoire des communes d'Innimont, de Contrevoz et de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Le Molart de Dons, 1580* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196). — *Molard Dedon* (État-Major).

DON, h., c<sup>ne</sup> de Vieu. — *Apud Dauns, 1170* env. (Guigue, Topogr., p. 134, d'après un titre de la fabrique de Vieu). — *Dons, 1267* (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 130). — *Dons in Verromesio, 1441* (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f° 3 r°). — *Don, 1808* (Stat. Bossi).

DONALECHE, h., c<sup>ne</sup> de Cuzieu.

DONCHERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.

DONCHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.

DONCHET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.

DONCHET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.

DONDALIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

DONINCHE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.

DONNIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.



DONSIEUX (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.

DONSONNAZ, h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière. — *Villa que dicitur Donzona*, 1267 (Bibl.Dumb., t. II, p. 163).

— *Donzona*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Donzona*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Donzonna*, 1350 env. (*ibid.*). — *Apud Donzonas*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 282 r<sup>o</sup>).

— *Donsonnaz*, 1808 (Stat. Bossi).

Donsonnaz relevait de la seigneurie de Varambon.

DONSUERE, écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Donzueroz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Onsuéroz*, 1841 (Etat-Major). — *Grand Onzuère* et *Petit Onzuère*, 1847 (stat. post.).

DORANCHE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Bolozon.

DORCHE (LA), affl. du Rhône, coule à la limite des communes de Corbonod et de Chanay. — *Aqua Dorchie*, 1461 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>),

DORCHE, h., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Dorchia*, 1116 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 200), 1370 (*ibid.*, pr., p. 184). — *De Dorchi(s)*, 1116 (arch. de l'Ain, H 355, d'après un vidimus de 1433).

— *Dulchi*, 1269 (Menestrier, Hist. Consulaire De bell, et indue, p. 3). — *Durchi*, 1364 (arch. de la ville de Lyon, BB 367). — *Dorchia parrochie de Chaney*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 916, f<sup>o</sup> 787 v<sup>o</sup>). — *Dorches*, 1650 (arch. du Rhône, H 4242, table).

En 1789, Dorche n'était plus depuis longtemps qu'un village de la paroisse de Chanay, mais il y avait eu anciennement dans ce village une église paroissiale, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et à la collation du prieur de Nantua. — *Ecclesia Doche*, corr. *Dorche*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375).

Dans l'ordre féodal, Dorche était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, par une branche de la famille du Balmey qui en fit hommage à Pierre II, comte de Savoie, en 1257. — *Willelmus dominus Dorchiae, miles*, 1116 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 306). — *Castrum de Dorchia*, 1286 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 37). — *Castellania Seysselli et Dorchie*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>).

DORIER (LE), h. c<sup>ne</sup> de Massieux.

DORNIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Briord. — *Durniu*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 631 r<sup>o</sup>).

DORTE (LA), ruiss. affl. de la Semine.

DORTAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Cellam Dortincum*,

854 (Dipl. de Lothaire pour Saint-Oyend-de-Joux, apud D. Bouquet, t. VIII, p. 394). — *Dortene* 1205 (arch. de l'Ain, H 368); 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8); 1427 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 445). — *De Dortinco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455 (f<sup>os</sup> 87 r<sup>o</sup>, 98 r<sup>o</sup>, etc.)). — *De Dorthinco*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 80 v<sup>o</sup>).

— *De Dortenco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 79 r<sup>o</sup>); 1369 (*ibid.*, B 925); 1400 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>); 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 771, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>); 1536 (*ibid.*, B 767, *passim*). — *Dortans*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41); 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 137 v<sup>o</sup>); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 54); 1671 (Bénéficia dioc. lugdun., p. 254). — *Dortanc*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 114 r<sup>o</sup>). — *Dortan*, 1563 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>); 1670 (enquête Bouchu). — *Dortant*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi). — *Dortan*, an x (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Dortan était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.

Son église paroissiale avait appartenu au diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, jusqu'en 1742 qu'elle fut cédée au diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée à Saint-Martin; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. — *Ecclesia de Dordingo*, lis. *Dortingo*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan. t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia de Dortenco et Montecuyssello*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Dortan était possédée, sous la suzeraineté des sires de Thoire, par des gentilshommes qui en portaient le nom et dans la postérité desquels elle resta jusqu'en 1708 qu'elle fut vendue à Pierre Gauthier, trésorier de France, à Lyon. — *Lambertus miles de Dortenc*, 1215 (arch. de l'Ain, H 368).

— *Domus fortis de Dortenco*, 1373 (arch. de la Côte d'Or, B 925).

A l'époque intermédiaire, Dortan était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

DORTAN (LE BOIS-), c<sup>ne</sup> de Bény. — Bois *Dortant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

DORVANT, h., c<sup>ne</sup> de Torcieu. — *Dorvand*, 1602

(Baux, Nobil. de Bugey, p. 57).

Ce village dépendait en partie de la seigneurie de Montferrand.

DOUAI (LA), ruiss. affl. de l'Albarine.

DOUAI (LA), granges, c<sup>ne</sup> d'Argis (cadastre).

- DOUCELLE, c<sup>ne</sup> de Parves. — *Pertuisium de Doucella*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- DOUCET, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- DOUCHAIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- DOURS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- DOUSE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Luthézieu.
- DOUVIERE (LA), loc. disparue, à ou près Saint-Didier d'Aussiat. — *La Douviri*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- DOUVRE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Certines. — *Ou Douvroz*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- DOUVRE (LE), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Praeria vocata du Douvre*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Loco dicto ou Douvro*, 1425 (*ibid.*).
- DOUVRE (LE), c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Le Douvroz de Mespelliaz*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 85 v<sup>o</sup>).
- DOUVRES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Villa de Dolvres*, 1227 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 43). — *Dolvres*, 1280 (arch. de l'Ain, H 94); 1316 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 40). — *De Dovris*, 1323 (*ibid.*, p. 51). — *Dovres*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>). — *Dovres*, 1390 (arch. de l'Ain, H 94). — *Dolvres ou Douvres en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55).
- En 1789, Douvres était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.
- Son église paroissiale, annexe de celle d'Ambronay, diocèse de Lyon, était sous le vocable des saints Pierre et Paul. — *Dolvres*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Petri de Dovres*, 1422 (arch. de l'Ain, G 32). — *Douvres, annexe d'Ambournay*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 13).
- En 1200, la seigneurie de Douvres était possédée par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des abbés d'Ambronay ; de ces gentilshommes, elle passa aux d'Oncieux qui obtinrent des abbés d'Ambronay, en 1346, concession de la justice haute, moyenne et basse. — *Stephanus d'Onceu, dominus de Dovres*, 1360 env. (Grand cartul. d'Ainay, t.I, p. 658).
- A l'époque intermédiaire, Douvres était une municipalité du canton d'Ambronay, district de Saint-Rambert.
- DOUVRES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- DOUVRES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénay.
- DOUVRES (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Charancins. — *En Douvres*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 83 r<sup>o</sup>).
- DOUVRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat. — *Douvres*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Douvre*, 1844 (État-Major).
- DOUVRES, sur les confins de Lompnes et de Songieu. — *Goletum de Dovres*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).
- DOUVRES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Exceptis mansis de Dovres et de Sinicia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- Doux (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- DOVAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Reyssouze.
- DOYS (LA), ruiss. affl. du London.
- DOYS (LA), ruiss. affl. de la Semine.
- DOYS (LA), ruiss. affl. du Solnan, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- DOYS (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Montanges. — *Versus la doys*, 1390 (arch. de l'Ain, H 53).
- DOYS (SUR LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Dortan.
- DOYS (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- DOYS (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *En la Doys*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>). — *Ou monteyn de la Doys*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).
- DOYS-DE-CONDAMINE (LA), ruiss. affl. du Valcy, coule sur le territoire de Condamine. — *La Doys*, 1278 (arch. de l'Ain, H 370). — *Ripparia de la Doys de Condamina*, 1291 (*ibid.*, H 370). — *La Duys de Condamina*, 1404 (*ibid.*, H 359). — *Apud Condamina Ducis*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, f<sup>o</sup> 387 r<sup>o</sup>). — *La Day*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- DOYS-DE-LA-PANIERE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Geovresset. — *In territorio de Gevreysseto, supra la doua de la fontana de la Paneri*, 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>).
- DOYS-DE-MERLOZ (LA), ruiss. affl. du lac de Nantua. — *Li Doys des Merloz*, 1875 (tabl. alph.).
- DOYS-DE-SEMANETTE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Samognal. — *Li dois de Semaneta*, 1158 (arch. de l'Ain, H 51).
- DOYS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- DRACHIAZ, f., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- DRAYS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Polliat.
- DRENOUILLES, écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *De Dre-noillies*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Dronoillies*, 1401 (*ibid.*, B 557, f<sup>o</sup> 362 r<sup>o</sup>). — *Drenollies, parrochie Caprosii*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 295).
- DRILLERET (LE), F., c<sup>ne</sup> de Birieux.
- DROGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Parves.
- DROISIN, loc. disparue, à ou près Ordonnas. — En

- Droysins*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 132 v°).
- DROIZELLE h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Droiselle*, 1845 (État-Major).
- DROJAT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Songieu.
- DROM, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Droin*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 121). — *Druyn*, 1325 env. (pouillé de Lyon, f° 9); 1587 (pouillé de Lyon, f° 16 r°). — *Drun*, 1350 env. (*ibid.*, f° 14 v°). — *Dron*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 11 r°). — *De Drunco*, 1482 (arch. de l'Ain, E 435). — *La communauté de Drunc*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 5 2). — *La chapelle de Drons*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 6 v°). — *Drunt*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 262 r°). — *Droum*, 1655 (visites pastor.). — *Drum*, 1670 (enquête Bouchu).  
En 1789, Drom était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Treffort.  
Son église paroissiale avait fait partie du diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, jusqu'en 1742 qu'elle avait été cédée au diocèse de Saint-Claude ; elle était sous le vocable de saint Thyrsé et à la collation de l'abbé de Saint-Claude. — *Ecclesia Sancti Thirsi de Dron*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t.I, pr., p. 69).  
En tant que fief, Drom dépendait originai-  
rement de la sirie de Coligny; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du marquisat de Treffort.  
A l'époque intermédiaire, Drom était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.
- DROMIOZ, territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- DROUVIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- DRUGEY (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- DRUILLAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Durlies*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *De Durlia*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 16). — *Durllies*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *De Drulia*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *De Druliaz*, 1350 env. (*ibid.*). — *Druillies*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 19 r°). — *Druylles*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Drulliaz*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f° 1 r°). — *Druillaz, mandement de Varambon, en Bresse*, 1642 (*ibid.*, H 801). — *Drouillat*, 1655 (visites pastorales, f° 104). — *Drullia*, 1671 (Beneficia dioc. Lugd., p. 257). — *Drulliat*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 83).  
Avant 1790, Druillat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Varambon et justice d'appel du marquisat de ce nom.  
Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Georges et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *En la parrochi de Durlia*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 25 v°).  
Il y avait, à Druillat, un prieuré fondé par les religieux d'Ambronay. Dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers possédaient dans cette paroisse une maison connue sous le nom de Temple de Mollissole, qui passa aux chevaliers de l'ordre de Malte après la suppression de l'ordre du Temple. C'était un des membres de la commanderie des Feuillées.  
Druillat faisait originai-  
rement partie de la Terre de Coligny, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du marquisat de Varambon. La justice seigneuriale s'exerçait à Pont-d'Ain.  
A l'époque intermédiaire, Druillat était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.
- DRUILLET (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *El Drulliez*, 1335 env. (terr. de Teissonge, f° 26 r°).
- DRUILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Apud lo Drulliey*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 63 r°). — *Le Drulley, parrochie Sancti Cirici*, 1493 (*ibid.*, H 796, f° 1 r°). — *Druillay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DRUILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *li Drulley*, 1306 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonges, ch. I, n° 5). — *Apud luz Drulliey*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 124 r°). — *Drulliey, in parrochia Chavaigniaci supra Velam* 1532 (arch. de l'Ain, H 802, f° 511 r°). — *Druillay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- DRUILLOUT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *En Drulliot*, 1292 (arch. de l'Ain, H 123).
- DRUTS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renom.
- DUBRY, f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- DUCHIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *En les Duchires*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 723 r°).
- Ducs (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- DUET (LA), ruiss. affl. du Rimai.
- DUIGRACOS, loc. disparue, à ou près Songieu. — *Molare de Duigracos*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).
- DURA FOESCI, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Pratum de Dura Foesci*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 119).
- DURAND (LE MAS-), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.

DURANDIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.

— *Durandieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>).

DUBANDIERE (LA), h. et château, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. En tant que fief, la Durandière relevait du marquisat de Saint-Sorlin. — *La maison-forte de Buis de la Durandière*, 1602 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 18).

DURESTAIN, anc. fief de Bâgé, à ou près Courtes. — *Domus de Durestain*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

DURLANDE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

DURLET (LE), ruiss. affl. de l'Ain, coule sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Druillat.

DURLIVANS (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Baneins. — *Riperia de Durlivant*, 1295 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 245).

DUYS (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

DUYS (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mérignat.

DUYS-DE-MARCHON (LA), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Johannes de la Duys de Marchon*, 1407 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>).

## E

ÉCAILLER, h., c<sup>ne</sup> d'Hautecour.

ECASSARS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Belley.

ÉCASSIERES (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Proulieu.

ECHAGNIEU, loc. disparue, à ou près Saint-Rambert. — *Eschanieu*, 1288 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 142). — *Eschagneu et Eschagnieu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Echagniou*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 65 r<sup>o</sup>).

ÉCHAILLER, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Villars.

ÉCHALLON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Villa Escalone nuncupata*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *De Eschalone*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>). — *Eschalon*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 426). — *Apud Eschallonem*, 1362 (arch. de l'Ain, H 53). — *Echalon*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 88). — *Eschallon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 54).

En 1789, Échallon était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de Saint-Maurice; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Presbiter de Escalone*, 1158 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 38). — *Parrochia Eschalonis*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).

Dans l'ordre féodal, Échallon était une dépendance de la baronnie de Nantua, laquelle appartenait aux religieux du lieu; il ressortissait à la justice de la mense conventuelle dont les appels se relevaient au bailliage de Belley. — *Prepositus de Eschallone*, 1322 (arch. de l'Ain, H 53).

Il y avait, à Échallon, une seigneurie avec maison forte qui relevait des prieurs de Nantua. — *Domus fortis de Eschallone*, 1362 (arch. de l'Ain, H 53). — *Il y a une maison forte, laquelle porte*

*le nom d'Eschallon*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55).

A l'époque intermédiaire, Échallon était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

ÉCHANAUX (LES), ruiss. affl. de l'Ain.

ÉCHANAUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — *Les Chanauz*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 86). — *Commanderie des Feuillettes... Cossieu et les Chanauz, membre troisième*, 1674 (les Feuillées, titres com., n<sup>o</sup> 18). — *Domaine des Echaneaux*, 1783 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 1).

ÉCHARMELLES (LES), grange, c<sup>ne</sup> de Chavornay.

ÉCHARNAGE (L'), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

ÉCHAUD (L'), mont., c<sup>ne</sup> d'Ambronay et de l'Abergement-de-Varey.

ÉCHAUD (LE GRAND), affl. du Rhône; coule à la limite des communes de Collonges et de Pouigny.

ÉCHAUD (L'), f., c<sup>ne</sup> de Sutrieu.

ÉCHAY (L'), ruiss., c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Aqua del Echay*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).

ÉCHAZEAUX, h., c<sup>ne</sup> de Montanges.

ÉCHELA, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Lescheria d'Echelan*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573). — *Échelan* est le cas obl. (*d'Échela*).

ÉCHELLES (LES), châ. et anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *La poypi Guillelmi de Scalis, domicelli*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>). — *Iter per quod itur de Scalis ad Varellias*, 1392 (*ibid.*, B 887). — *Les Eschieles*, 1392 (*ibid.*). — *La maison des Eschelles, sur le chemin d'Ambérieu à S. Rambert*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56).

ÉCHELLES (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *De Scalis*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or,

B 10455, f° 92 r°). — *De les Eschieles*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 92 v°). — *Les Eschelles, en la paroisse de Jusurieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55). — *La tour de Jujurieux ou des Échelles*, 1789 (Alman. de Lyon).

Ce fief était possédé, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes du nom et armes des Échelles de qui il passa, par mariage, en 1330, dans la maison de Moyria. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Châtillon-de-Corneille. Le fief des Echelles comprenait une partie des paroisses de Jujurieux et de Saint-Jean-le-Vieux.

ÉCHELLES (LES), loc. disparue, à ou près Montréal.

— *Les Eschieles*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 92 v°).

ÉCHENEVEY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Eschenevay*, 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1094, f° 117). — *Exchenevay*, 1497 (*ibid.*, B 1124, f° 209 r°) — *Eychenevay*, 1497 (*ibid.*, répert<sup>vo</sup>). — *Exchenevex*, 1528 (*ibid.*, B 1160, f° 484 r°). — *Echevenai (sic)*, 1730 (Carte de Chopy). — *Eschenevex*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

En 1789, Échenevex n'était qu'un village de la paroisse de Cessy, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex.

ÉCHEROLLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Les Eschiroles*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 81). — *L'Escheroles*, 1288 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 235). — *Apud Leschieroles*, 1299-1369 (arch. de la Côte d'Or, B 10455, f° 30 r°).

ÉCHESSERON, m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.

ÉCHETS (LE RUISSEAU-DES), affl. de la Saône. — *Las la riveiri d'Eschays*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80). — *Aqua d'Escheys*, 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 230). — *Aqua d'Eschays*, 1288 (*ibid.*, p. 231).

ÉCHETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chanay.

ÉCHETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Eschais*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80). — *Eschays*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 21). — *La vila de las Echais*, 1317 (*ibid.*, p. 83). — *Locus d'Esches*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 78).

ÉCHETS (LES), marais, c<sup>ne</sup> de Tramoyes. — *Unus piscator in Eschais*, 1235 (Bibl. Sebus., p. 417). — *L'Esches*, 1238 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 127). — *Lacus d'Eschex*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 139 r°). — *L'estang d'Eschechs*, 1535 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40). — *Lacus Escarrorum, seu ut vulgo dicitur les Eschets, patriae Bressiae*, 1561 (*ibid.*, pr., p. 134). — *Le*

*lac d'Echets*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 231).

Le vaste marais des Echets était une dépendance de la seigneurie de Miribel; en 1325, Guichard de Beaujeu et le dauphin de Viennois s'en partagent la propriété et la juridiction. Les comtes de Savoie, devenus seigneurs des Echets en suite du traité de Paris de 1355, entreprirent le dessèchement de cet étang, mais cette entreprise échoua à peu près complètement. En 1592, le duc de Savoie érigea les Echets en seigneurie.

ÉCHUDES (LES), ruiss. affl. du ruiss. de Thoissy, coule sur la c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

— *La rivière des Echiers*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 463).

ÉCLAIS (L'), ruiss. affl. de l'Irance.

ÉCLATS (LES), m<sup>on</sup> is., et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Cheignieux-la-Balme. — *Les Eclaz*, 1844 (État-Major).

ÉCLUSE (L'), c<sup>ne</sup> de Léaz. — Voir FORT-L'ÉCLUSE.

ÉCOCHARDS (LES), village, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

ÉCOFFIER, h., c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Escofferi*, 1233 (Bibl. Dumb., t. II, p. 97).

ÉCOLE (L'), ruiss. affl. de l'Ange.

ÉCOLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *En Ecola*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46).

ÉCONANS, anc. lieu dit, à ou près Sandrans. — *Cumba d'Esconant*, 1233 (Bibl. Dumb., t. II, p. 97).

ÉCOPET (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

— *L'Escopez*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 20 r°).

ÉCOPET, h., c<sup>ne</sup> de Vernoux. — *Escopay*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table). — *Escopey*, 1716 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, ch. IV). — *Écopay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Escopets*, 1845 (État-Major). — *Écopets*, 1847 (stat. post.).

Les Templiers, auxquels succédèrent les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, possédaient une maison à Ecopet. — *Domus milicie Templi d'Escopay*, 1227 (Guigue, Topogr., p. 142). — *Preceptor domus de Escopay*, 1268 (Cart. lyonnais, t. II, n° 671);

ÉCORANS, h., c<sup>ne</sup> de Collonges. — *Escorenz*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Escorens*, 1401 (*ibid.*, B 1097, f° 138 r°); 1479 (*ibid.*, B 1232, 6); 1650 (Guichenon, Brosse et Bugey, part. III, 1). — *Excorens*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 126 r°); 1554 (*ibid.*, B 1199, f° 492 r°). — *Écorans*, 1847 (stat. post.).

En tant que fief, Écorans était une seigneurie, avec château-fort, possédée en 1278 par Léonète, dame de Gex, sous la suzeraineté de Béatrix de

Faucigny. — *Castrum de Escorenz*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229).

ÉCORCHEBOEUF, f., c<sup>ne</sup> de Collonges.

ÉCORCHELOUP, c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Domus milicie Templi d'Escorchelo*, 1271 (Guigue, Topogr., p. 139). — *Domus templi de Corchylou*, 1283 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 224).

Après la suppression de l'ordre des Templiers, la maison d'Écorcheloup fut donnée par les comtes de Savoie aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui l'unirent à leur commanderie des Fouillées. — *Domus d'Escorchiloup*, 1431 (arch. de l'Ain, H 801). — *Commanderie des Feuilletz : Escorcheloup, membre quatrième*, 1674 (les Feuillées : titres communs, n° 18). — *Le membre de Montluel, autrement d'Ecorcheloup*, 1783 (les Feuillées, titres communs n° 1).

ÉCORJOLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vouvray.

ÉCOTAY (L), ruiss. affl. de l'Ain, coule sur le territoire de Injurieux et de Mérignat.

ÉCOTAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au lieu appelé en Ecotey*, 1738 (titres de la famille Bonnet).

ÉCOTAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mérignat. — *In vinnio-blio Miriniaci, loco dicto en Escotay*, 1410 (arch. de l'Ain, E 480).

ÉCOTAY (L), ruiss. affl. de l'Albarine, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Torrens d'Escotay*, 1251 (arch. de l'Ain, H 359). — *Becium d'Escotay*, XV<sup>e</sup> s. (*ibid.*).

ÉCOTAY (L), ruiss., c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Riparia d'Ecotay*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22 f° 2). — *Ripperia d'Escotay*, 1386 (*ibid.*, H 29).

ÉCOTAY, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *De Escotaco*, 1186 (Bibl. Dumb., p. 52). — *Escotai*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 7 v°). — *Escotay*, 1399 (*ibid.*, B 554, f° 143 r°). — *Apud Escotey, in parrochia Baugiaci ville*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 297 r°). — *Escottay*, 1572 (*ibid.*, H 813, f° 505 r°). — *Ecotey*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 439 v°).

ÉCOTAY (L), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

ÉCOTOUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Reyssouze.

ÉCOTS (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chanay.

ÉCOUELS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

ÉCRIVIEUX (GRAND-ET-PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives. — *Escruviacus*, 1318 (arch. de la Côte-d'Or, B 795). — *Escrivyou*, 1343 (*ibid.*, B 837, f° 77 v°). — *Escriviacus*, 1346 (*ibid.*, B 841, f° 59 r°). — *Excriviacus*, 1409 (*ibid.*, B 842). — *Escrivieux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Escrivieux de Bugey*, 1662 (Guichenon. Dombes, t. 1, p. 76). — *Ecrivieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Écrivieux était un village de la paroisse de Massignieu, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Au XV<sup>e</sup> siècle, il y avait à Écrivieux une église paroissiale, sous le vocable de saint Pierre et à la collation du chapitre de Belley; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette église n'était plus qu'une succursale de celle de Massignieu. — *Ecclesia d'Escrivieu, sub vocabulo sancti Petri*, 1400 env. (Pouillé de Belley). — *Ecrivieu, succursale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, Ecrivieux était une seigneurie en toute justice possédée dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom; au xviii<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Rochefort. — *Lancelottus de Escruviaco*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).

A l'époque intermédiaire, Écrivieux et Massignieu formaient une municipalité du canton et district de Belley.

ÉCROSES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Les Ecroses*, 1590 (arch. de l'Ain, H 13).

ÉCULAZ (L), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

ÉCULAZ (L), f., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

ÉCUVILLON, h., c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Escuvillon*, 1563

(arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 143 r°).

ÉCUVILLONS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Au terroir de Brens, lieu dict aux Escuvillions*, 1645 (arch. de l'Ain, H 873, f° 221 r°).

ÉFFONDRAZ (L), h., c<sup>ne</sup> de Confrançon.

En 1789, Effondras était un village de la paroisse de Confrançon, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'apud de Bâgé. C'était une dépendance du marquisat de Bâgé.

ÉGASSIEUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiariat.

ÉGEY, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Eysieys*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 152 r°). — *Eysieys, parrochie Inflafolli*, 1510 (*ibid.*, B 917, f° 147 r°).

— *Eysier*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 400). — *Egey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Il y avait à Egey une chapelle rurale sous le vocable de Saint-Symphorien (Cassini).

EGIEU, h., c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *De Egiaco* 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 10 v°). — *Egeu*, 1359 (*ibid.*, f° 11 r°). — *Egiou*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 65 r°); 1400 env. (*ibid.*, B 770). — *Apud Nyvoletum et Egion*, corr. *Egiou, supra Rossillionem*, 1386 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 331). — *Egiouz*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 141 r°). — *Egiou*,

XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Egieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 151).

ÉGLETAIGNE (L'), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

ÉGLETIN, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

ÉGLISE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.

ÉGLISE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.

ÉGLISE (L'), village, c<sup>ne</sup> de Parcieux.

ÉGLISE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

ÉGLISES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Mansus de les Egleses*, 1268 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 130).

ÉGLISETTE (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

ÉGRELEY, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Illiat (Cassini).

EGRELLES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

ÉGRELOS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *En Egrelos*, 1734 (les Feuillées, carte 35).

ÉGUERANDE, f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In pago Lucdu-nense, in agro Casnemse, in villa qui dicitur Yvueranda*, 959-992 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 1077). — *Esguerenda*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 634 r<sup>o</sup>). — *Esgierenda*, 1492 (*ibid.*, H 794, f<sup>o</sup> 328 v<sup>o</sup>). — *Eguirenda, parrochie Chaveyriaci*, 1497 (terr. des Chabeu, f<sup>o</sup> 68). — *Esguerande*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40). — *Eguerande*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Guérandes*, 1841 (État-Major).

Il y avait, à Éguérande, une chapelle rurale dédiée à la Vierge, — *Capella Beate Marie Virginis vacata d'Eguirenda*, 1497 (terr. des Chabeu, f<sup>o</sup> 78).

La seigneurie d'Éguérande n'apparaît pas avant le commencement du XV<sup>e</sup> siècle; elle ressortissait au bailliage de Bourg. — *Huguette de Bertonde, dame d'Esguerande*, 1450 (Guichenon, Bresse, p. 50). — *Le fief d'Esguirende ou d'Esguerende, à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

\* ÉGUERANDE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *In finibus Podiniacense, Emuranda* (corr. *Evuiranda*), 954-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 317).

ÉGUETS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

EILLOUX, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Eliouz*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>). — *Esliou*, 1413 (*ibid.*, B 904, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>). — *Eyliouz, parrochie Corbonodi*, 1504 (*ibid.*, B 916, f<sup>o</sup> 355 r<sup>o</sup>). — *Ailloux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

ELAN (SUR L'), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

ÉLECTION DE BELLEY.

Le Bugey qui, avant son annexion définitive à la France, était pays d'États, fut transformé en pays d'Élection par l'édit de mars 1601, dans les

mêmes conditions et sous le même ressort que la Bresse. L'élection de Bugey comprenait les deux arrondissements actuels de Belley et de Nantua. En 1636, un édit réunit les élections de Bugey et de Gex en une seule, sous le nom d'Élection de Belley. — *L'Élection de Bugey et Gex*, 1650 (GUICHENON, BUGEY, p. 49).

ÉLECTION DE BOURG.

L'annexion à la France lit perdre à la Bresse la situation de pays d'États dont elle avait joui sous les comtes, puis ducs de Savoie; un édit de mars 1601 créa l'Élection de Bourg, avec, comme ressort, les arrondissements actuels de Bourg et de Trévoux, moins la souveraineté de Dombes. Placée à l'origine sous le ressort de la Généralité de Lyon, l'élection de Bourg passa, par la suite, sous le ressort de la Généralité d'Autun et enfin, en 1630, sous celui du Parlement de Dijon, faisant fonctions de Cour des Aides. Après l'annexion de la souveraineté de Dombes à la France, un arrêt du Conseil d'État, en date du 1<sup>er</sup> juin 1781, unit à l'élection de Bourg l'ancienne Intendance de Trévoux.

ÉLECTION DE GEX.

Sous le gouvernement de la maison de Savoie, le pays de Gex, comme ceux de Bresse et de Bugey, était pays d'États; le gouvernement français le réduisit à la situation de pays d'Élection, sous le ressort de la généralité de Lyon, puis sous celui du Parlement de Bourgogne. L'édit de 1636, qui unit l'élection de Gex à celle de Bugey, décida en même temps que le pays de Gex payerait la dixième partie des impositions qui seraient faites sur l'élection de Belley.

EMBAS, h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

EMBIER (L'), ruiss. affl. de la Reyssouze.

EMBOUCHUS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

EMBOUTEILLEU (L'), M<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *L'Embo-*

*tellieur*, 1406 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>).

ÉMIR (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain.

ÉMONDAUX, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *De Monda*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>). — *Esmondaux*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Emondau*, 1844 (État-Major).

En 1789, Émondaux était un village de la paroisse de Dortan. Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie de l'ancien fief de Thoire et du ressort du bailliage de Belley.

EMONNETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Les Emnets*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

EMPIRE (L'), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Romans.

ENCURA (LA CROIX-DE-L'), c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Ad*

- crucem vulgariter appellatam de lencura*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243).
- ENDRAYE (L), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- ENFER (L), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- ENFER (L), ruiss. affl. du Salençon.
- ENFER (L), écart, c<sup>ne</sup> de Magnieu.
- ENFER (L), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- ENFER (L), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- ENFONDRE-VAISSEL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *En Enfondra vaisseil*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Enfondra vaisseil*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>).
- ENGIGNES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Brotellus d'Engignes*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- ENGORGIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Vinea de les Engorgières*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243).
- ENNE (L), torrent, affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Pougny. (Guigue, Topogr., p. 140, cite les formes anciennes *Eynaz, Ennaz, Heynaz, Heyne* et *Henne*).
- ENTRE-ROCHE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Murs-Géligneiu.
- ENVERSAIN (L), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Maillat.
- ENVERSI (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Es Enversis*, 1341, (arch. de la Côte-d'Or, B 765, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).
- ENVERSI (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- ENVERSI (L), c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *En l' Enversis*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- ENVERSI (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- ENVERSI (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vieud'Izenave. — *Locus de Balmeto, terra vocata les Enversis*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 369).
- ÉPAISSE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Espeissi*, 1192 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 56). — *Es pesi*, 1198 (Bibl. Dumb., t. II, p. 61). — *Es peisi*, 1235 (arch. du Rhône, Laumusse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Espeissia*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 640). — *Espeyssi*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 8). — *Espeysse*, 1350 env. (arch. du Rhône, fonds de Malte). — *Espeyssia*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>). — *Expeyssi*, 1399 (*ibid.*, B 554, f<sup>o</sup> 160 r<sup>o</sup>). — *Expeissia*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>). — *Epeysse*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 324 v<sup>o</sup>).
- Il y avait à Épaisse, dès 1171, une maison de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. — *Domus hospitalis Jerosolimitani d'Espeisi*, 1171 (Guigue, Topogr., p. 140). — *Preceptor domus de Espeyssia hospitalis Sancti Johannis Jherosolimitani*, 1271 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 684). — *Reygnautz de Fay, comandours de la Muci et de Espeysse*, 1343-1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65).
- La chapelle d'Épaisse était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; un acte du XIV<sup>e</sup> siècle lui donne le titre de paroissiale. — *Parroche de Espeisse*, 1304 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 83).
- ÉPENEUX (L), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Crozet.
- ÉPERON (L), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.
- ÉPERRY, h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- ÉPESSAULE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Attignat (Cassini).
- ÉPEY, écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Apud Espeys*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — *Espey*, 1463-1468 (arch. de l'Ain, H 846, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>). — *Epey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En tant que fief, Épey était une seigneurie, avec château-fort, mouvant de la sirie de Bâgé; son plus ancien seigneur connu, Péronin d'Estrées, vivait en 1350. — *Chateau et maison forte d'Espey*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 282 r<sup>o</sup>). — *G. d'Urfé, seigneur d'Espey*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81).
- ÉPEYA (L), ruiss. affl. de la Chalaronne. — *Ripparia d'Espeya*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 537 r<sup>o</sup>).
- ÉPEYS, écart, c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- ÉPEYSSOLARD, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Epeissolard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ÉPEYSSOLLES, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Espisola*, 1289 (Guigue, Topogr., p. 141). — *Espeissola*, 1335 env. (terr. de Teissonge f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>). — *Epeyssola*, 1503 (arch. de l'Ain, E 425). — *Espeyssoles*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 51); 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 477). — *Epeyssolles, paroisse de Vonnaz*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 447). — *Epeissoles, en Bresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 9).
- Épeyssoles était une seigneurie avec moyenne et basse justice et maison forte, du fief des sires de Bâgé, possédée originellement par des gentils-hommes qui en portaient le nom et qui en reprirent le fief de Sibille de Bâgé, en 1289; au XVIII<sup>e</sup> siècle, Épeyssoles ressortissait au bailliage de Bourg. — *Le fief d'Espeyssolles a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- ÉPI-D'OR. — Voir BOURG-EN-BRESSE.
- ÉPI-D'OR, f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- ÉPIERRE, ch. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Territorium quondam nemorosum Esperiarum* 1235 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 39). — *Vinea d'Eypieres*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or



- B 10455, f° 91 r°). — *Eypierre*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f° 3 v°). — *En Esperes*, 1847 (arch. de l'Ain, H 359).
- Le territoire d'Epierrre dépendait originaiement de la terre de Coligny. — *Le fief d'Epierrre aux chartreux de Meyriat*, 1789 (Alman. de Lyon).
- ÉPINE (LE BOIS-DE-L'), anc. bois, sur la rive gauche de la Saône, au nord de la Veyle. — *Tertia pars de Bosco Captiva et de Spina*, 1182 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâron, n° 508).
- ÉPINE (L'), anc. mas, c<sup>ne</sup> de La Boisse. — *Mansus de l'Espina*, 1347 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 119)
- ÉPINE (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- ÉPINEUX (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Crozet.
- ÉPINEY (L'), f., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Beyssouse. — *L'Epinay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ÉPINEY (L'), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Cbalaronne. — *Le sieur de l'Epinay*, 1567 (Bibi. Dumb., t. I, p. 483).
- L'Épiney était un petit fief de Dombes, avec basse justice et maison-forte.
- ÉPINEY (L'), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Mansus de l'Espiney*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 25 r°).
- ÉPINOUX (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Dove. — *Campus Spinus*, 1295 (arch. de l'Ain, H 370).
- ÉPINOUX, h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *In fine Spinacensi, in ipsa villa Spinaco*, 1004 env. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 49). — *Espinous*, 1277 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 12). — *Epinoux* (Cassini).
- En tant que fief, Épinoux était une seigneurie avec maison-forte, relevant des sires de Bâgé. — *Guida d'Espinous, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Domus d'Espinoux*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 17).
- ÉPINOUX (L'), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *L'Espinous*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).
- ÉPINOUSA (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- ÉPIANTAZ (LES), écart et chat., c<sup>ne</sup> de Belley.
- ÉPPICIER (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Juxta crucem vocatam a l'Eppicier*, 1408 (censier d'Arbent, f° 11 r°).
- ÉQUAIKES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Loco dicto es Equarios*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 73 v°).
- ÉRBEPIN (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Priay.
- ÉRMILANT (L'), f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- ÉRU (L'), riv. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Nattages.
- ÉRUTS (LES), ferme abandonnée, c<sup>ne</sup> de Marignieu.
- ESCHALIER DE BALME (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Al eschaliere de Balma*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 91 r°).
- ESCHALON (L'), loc. disparue, à ou près Bénonces. — *Qua semita ab eodem chimino romane ascendit versus l'Eschaloun*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- ESCALONES (LES), anc. lieu dit, à ou près Poncin. — *En Eschalones*, 1299-1309 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 49 v°).
- ESCHANIERS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Apud Eschaners*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46, f° 7 v°).
- ESCHAUD (L'), f., c<sup>ne</sup> de Songieu.
- ESCHENAUX (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Argis (cadastre).
- ESCLOUS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En Esclois*, 132.5 env. (terr. de Bâgé, f° 13).
- ESCOCIER, loc. disparue, à ou près Serrières-de-Briord. — *Pascua d'Escocier*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226).
- ESCOFFIER (L'), h. c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- ESCORCHIA, ancienne porte de Montluel. — *Porte d'Escorchia*, 1443 (Bibl. Dumb., compl<sup>t</sup>, p. 90).
- \*ESCRIGNE, loc. disparue, à ou près Pollieu. — *Molare vocatum de Escrini*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr. c. 327). — *Nemus d'Escrigni*, 1361 (*ibid.*).
- ESCRILLE, loc. détruite, à ou près Matafelon. — *Escrilli*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°).
- ESCRIVIEUX. — Voir ÉCRIVIEUX.
- ESCUILLIEU, loc. disparue, à ou près Souclin. — *Escuilleu*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Escuilleu*, 1275 (*ibid.*, H 322).
- ESCULAZ (L'), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.
- ESCUPIE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *A la cruys de Escupie*, 1410 (censier d'Arbent, f° 51 v°). — *En Escopia*, 1410 (*ibid.*, f° 58 v°).
- ESPANIA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *En Espania*, 1410 (censier d'Arbent, f° 34 v°).
- ESPARONNIERE (L'), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Domus de l'Esparroneri*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n° 691).
- ESPIERRES, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Conand. — *Rivulus d'Eperes, usque ad locum ubi idem rivulus intrat Calonam*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Espierres*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ESPINASSE (L'), anc. nom de montagne, à ou près Bénonces. — *Mons Espinacii*, 1171 (arch. de l'Ain, H 219). — *Crista de Espinacio*, 1228 (*ibid.*, H 225).
- ESPINASSE (L'), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- ESPINASSES (LES), c<sup>ne</sup> de Genay. — *Apud Genay, in territorio de les Espinaces*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f° 4).
- ESSAILLANTS (LES), usine, c<sup>ne</sup> de Chaley.

- ESSARDS (LES), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- ESSARRET (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- ESSARION (L'), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> de Longecombe et d'Hauteville.
- ESSART (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- ESSARTIUIZ, loc. disparue, à ou près Serrières-sur-Ain. — *Apud Essartiuz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>).
- ESSARTS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- ESSARTS (LES), f<sup>o</sup> c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- ESSARTS (LES), écart. c<sup>ne</sup> de Polliat.
- ESSARTS (LES), locaterie, c<sup>ne</sup> de Relevans.
- ESSARTS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- ESSERT (SUR L'), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lélex.
- ESSERTINES. — Voir CERTINES.
- ESSERTINES, loc. disparue, à ou près Conand. — *Costa d'Essertines*, 1228 (arch. de l'Ain, H 325).
- ESSERTS (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- ESSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Ayssieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>). — *De Ayssiaco*, 1359 (*ibid.*, B 844, f<sup>o</sup> 69 r<sup>o</sup>). — *Aysseu*, 1359 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 86 v<sup>o</sup>). — *Ayssiou*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 196 v<sup>o</sup>). — *Eyssieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Essieux*, 1847 (stat. post.).
- ESTELIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- ESTERP, anc. nom de forêt, à ou près Marcillieux, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas. — *Nemus de Esterp*, 1212 (arch. de l'Ain, H 938).
- ESTRA (SOUS L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arhent. — *Loco dicto subtus Vestra*, 1406 (censier d'Arhent, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- ESTRA (L'), voie antique, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra sita a l'Estra*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 85).
- ESTRA (L'), voie antique, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Via del estra*, 1276 (arch. de l'Ain, H 370).
- ESTRA (LE MOULIN-DE-L'), c<sup>ne</sup> de Massieux. — *Pro molendino de l'Estra sito in parrochia de Maczeu, juxta rivum dicti loci*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>).
- ÉTABLES, h., c<sup>ne</sup> de Ceignes. — *De Stabulis*, 1225 env. (Guigue, Topogr., p. 143). — *Estrablos*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Estrables*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 84 r<sup>o</sup>). — *Etables*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>). — *Estrablos*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f<sup>o</sup> 99 r<sup>o</sup>). — *Establoz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Elables*, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore, 1876 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Étables était une communauté de l'élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Poncin, justice de Saint-Rambert.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de Saint-Laurent; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Ecclesia d'Étables*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Étable était une dépendance de la baronnie de Poncin.
- A l'époque intermédiaire, Étables était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.
- ÉTABLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Virignin.
- ÉTANCHE (L'), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.
- ÉTANCHE (L'), f., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- ÉTANG (L'), ruiss. affl. de l'Albarine.
- ÉTANG (LE GRAND-), ruiss. affl. du Porcelet.
- ÉTANG (L'), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Boissey.
- ÉTANG (L'), f., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- ÉTANG (L'), h., c<sup>on</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- ÉTANG (L'), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- ÉTANG (LE GRAND-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- ÉTANG (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- ÉTANG-ABRAHAM (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Lent.
- ÉTANG-ANSEBME (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- ÉTANG-BALANCEY, (L'), étang de 45 hectares, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- ÉTANG-BARAILLE (L'), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Stagnum Bailli de Genay*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 614).
- ÉTANG-BASSINAN (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panou.
- ÉTANG-GRAND-BATAILLARD (L'), c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax, l'un des plus grands étangs de la Dombes.
- ÉTANG-BEAUJEU (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Romans.
- ÉTANG-BERNAN (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- ÉTANG-BESENAN (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Renon.
- ÉTANG-BESSON (L'), vaste territoire, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- ÉTANG-BISEUX (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Birieux.
- ÉTANG-BONNET (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- ÉTANG-BOSELANGE (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Bigneux-le-Franc.
- ÉTANG-BOSELAN (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- ÉTANG-BOUFFLERS (L'), étang, sur les communes de Civrieux et de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- ÉTANG-COCAGNE (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- ÉTANG-COBLUZON (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.
- ÉTANG-CORMORAN (L'), étang, c<sup>ne</sup> de Châtenay.

- ÉTANG-CORROBERT (L), étang, c<sup>no</sup> de Neuville-sur-Renon.
- ÉTANG-CROISSEUX (L), étang, c<sup>no</sup> de Versailleux.
- ÉTANG-CURTIL (L), écart, c<sup>no</sup> de Boissey.
- ÉTANG-DAMPIERRE (L), écart, c<sup>no</sup> de Versailleux.
- ÉTANG-D'AN (L), f., c<sup>no</sup> de Civrieux.
- ÉTANG-DE-BAGE (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Juxta stagnum Baugiaci*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-BOURG (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Bourg. — *Terra in Cauda stanni Burgi*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-CHALAVRONDINE (L), anc. étang à ou près Bâgé-la-Ville. — *Stangnum de Chalavrondina*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-CHATONNAX (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Veyziat. — *In stagno de Chatona*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-CHEVROUX (L), anc. étang, auj. desséché, c<sup>no</sup> de Chevroux.  
En 1808, cet étang couvrait 68 hectares et s'empoisonnait de 11,000 à 12,000 alevins, à deux ans.
- ÉTANG-DE-CHOUCIOGNE (L), anc. étang, à ou près Saint-André-de-Corcy. — *Juxta stagnum de Chouciogny*, 1999-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455l, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-CONESIEU (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Chalamont. — *Étang Conesieu*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 653).
- ÉTANG-DE-CROSET (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Stangnum domus Templi vocatum de Croset*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 241 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-FENILLES (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Stangnum de Fenillies*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-FLANCHELARD (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Villars. — *Stangnum de Flanchelard*, 1377 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 533).
- ÉTANG-DE-JASSANS (L), aujourd'hui desséché, c<sup>no</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- ÉTANG-DE-LA-BLAREISE (L), étang, c<sup>no</sup> du Montellier. — *Stannum de la Blareysi*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-LA-CROIX (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Viriat. — *Stangnum cruris de Fluyria*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-LA-DOUVIERE (L), étang, c<sup>no</sup> de Lent.
- ÉTANG-DE-LA-DROYERE (L), étang, c<sup>no</sup> de Marlieux.
- ÉTANG-DE-LA-FAY (L), étang, c<sup>no</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Stangnum vocatum de la Fay, in parochia Sancti Andree de Cordyeu*, 1353 (arch. du Rhône, titres des Feuillées : litres communs, chap. II, n<sup>o</sup> 5).
- ÉTANG-DE-LA-JUIVE (L), étang, c<sup>no</sup> de Villars. — *Stangnum de Jueria*, 1377 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 533).
- ÉTANG-DE-LA-LECHERE (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Mionnay. — *Terra in qua solebat esse stangnum de la Lescheri*, 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 230).
- ÉTANG-DE-LA-LECHERE-D'ARMONDES, anc. étang, c<sup>no</sup> de Chalamont. — *Super quodam stanno sito in Castellama Calomontis, vocato de la Lechieri d'Armondes*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141).
- ÉTANG-DE-LA-LAGNIA (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Curtafond. — *In stagno de la Lagnia*, 1490 (terr. des Chabeu, f<sup>o</sup> 58).
- ÉTANG-DE-LA-PETITE-LÉCHÈRE (L), étang desséché, c<sup>no</sup> de Sainte-Croix. — *L'estang de la Petite-Léchère*, 1783 (Les Feuillées : titres comm., n<sup>o</sup> 1).
- ÉTANG-DE-LA-POEPE (L), étang, c<sup>no</sup> de Villette.
- ÉTANG-DE-LA-POTIERE (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *Stangnum de Poteria*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *Stangnum de la Potiery*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 79 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-LA-POYPE (L), étang, c<sup>no</sup> de Sandrans.
- ÉTANG-DE-LA-ROUSSIERE (L), l'un des grands étangs de la Dombes, c<sup>no</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- ÉTANG-DE-LA-VAL (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Foissiat. — *Stangnum dictum de la Val, juxta Foissiacum*, 1312 (Guichenon, Savoie, pr., p. 160).
- ÉTANG DE LA VAVRE (L), étang, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *Stangnum de la Vavra*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-LA-VICTOIRE (L), étang, c<sup>no</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- ÉTANG-DE-L'ORSIERE (L), étang, à ou près Veyziat. — *Iter per quod itur de Monte versus stangnum de Lorseri*, 1412 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>).
- ÉTANG-DE-MACONOD (L), étang, c<sup>no</sup> de Brénod. — *Stangnum de Macono*, 1212 (arch. de l'Ain, H 359).
- ÉTANG-DE-MONTERNOZ (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Péronnas. — *Stangnum de Monternaus*, 1487 (Brossard, Cartul. de Bourg, pr 524). — *L'étang de Monternod*, 1734 (les Feuillées, carte 11).
- ÉTANG-DE-MONTHIEUX (L), écart, c<sup>no</sup> de Monthieux. — *Étang de Montieu*, 1699g (Bibl. Dumb., t. I, p. 653).
- ÉTANG-DE-POISIEUX (L), écart, c<sup>no</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- ÉTANG-DE-POLLETEINS (L), anc. étang, c<sup>no</sup> de Mionnay. — *De las l'estanc de Peloteas*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78).

- Étang-de-Poussey (L), étang, sur les c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy et de Mionnay. — *Stagnum de Puczay*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 15455, f° 35 r°).
- Étang-des-Pres-Lyobard (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes. — *L'estang de praz Lyobard*, 1575 (arch, du Rhône, terr. de Bussiges, f° 33).
- Étang-de-Saillard (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Juxta rivum fluentem a stagno de Saillard versus stagnum de Pelotens*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 37 r°). Cet étang est aujourd'hui un bois.
- Étang-de-Sainte-Euphémie (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie. — *Stagnum Sancte Euphemie*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 40 r°).
- Étang-de-Sainte-Olive (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive. — *Iter tendens de stanno Sancti Ylidii versus nemus de Ambayriaco*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 49 r°).
- Étang-de-Saint-Vérand (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- Étang-des-Brevonnes (L), étang, c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Stagnum de la Brevonnaz*, 1530 (arch, du Rhône, terr. de Bussiges, f° 5). — *L'estang des Brevonnes*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 653). Cet étang couvrait 148 hectares, en 1808.
- Étang-des-Celles, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Peronnas. — *Stagnum des Celles*, 1487 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 525).
- Étang-des-Conches (L), anc. étang, à ou près Saint-André-de-Corcy. — *Stagnum de Cunches*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 36 r°).
- Étang-des-Éndonnières (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Etang des Endonnières*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 653).
- Étang-des-Fourches (L), étang, c<sup>ne</sup> de Dompierre. — *Etang des Fourches*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 653).
- Étang-des-Granges (L), anc. étang et anc. fief de Bresse, à ou près Montluel. — *Le fief de l'estang des Granges, à cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- Étang-des-Mares (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Stagnum des Mares*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 70 v°).
- Étang-de-Sothonnay (L), étang, sur les communes du Plantay et de Chalamont.
- Étang-des-Rages (L), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- Étang-des-Renardières (L), étang, c<sup>ne</sup> de Meillonas.
- Étang-des-Thios (L), étang, c<sup>ne</sup> de Montracol.
- Étang-des-Thous (L), étang, c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.
- Étang-des-Suétudes (L), étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- Étang-des-Vavres (L), étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux. Cet étang couvrait 105 hectares en 1808.
- Étang-de-Vercel (L), étang aujourd'hui desséché, sur les c<sup>ne</sup> de Cormoz et de Curciat-Dongalon.
- Étang-de-Verne (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Calcaria stanni de Verno*, 1262 (arch. de l'Ain, H 287).
- Étang-de-Bochet (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Etang situé a Rossettes, lieu dit au Bochet, autrement l'étang du Bochet*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 13 r°).
- Étang-de-Grand-Birieux (L), étang, c<sup>ne</sup> de Birieux. C'est le plus grand étang de la Dombes; sa contenance était, en 1808, de 316 hectares (stat. Bossi, p. 514); il semait 890 hectolitres d'avoine.
- Étang-de-Grand-Genoud (L), étang, c<sup>ne</sup> de Certines. Cet étang est à peu près entièrement desséché.
- Étang-du-Grand-Glareins (L), c<sup>ne</sup> de la Peyrouse. Cet étang mesurait 237 hectares en 1808; il semait 667 hectolitres d'avoine et s'empoisonnait de 30,000 alevins, à deux ans.
- Étang-du-Grand-Maraix (L), étang, c<sup>ne</sup> de Dompierre. Cet étang mesurait 82 hectares en 1808.
- Étang-du-Jonchet (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Birieux. — *L'estang du Jonchey, paroisse de Birieu*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 418).
- Étang-de-Moulin (L), c<sup>ne</sup> de Courmangoux. — *L'estang du molin de Cormengoux*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis, f° 6 r°).
- Étang-du-Sapey (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Montluel.
- Étang-Flamarens (L), étang, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- Étang-Foret (L), étang de 79 hectares, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- Étang-Giroud (L), m<sup>an</sup> is., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- Étang-Grand-Carlet (L), étang de 72 hectares, c<sup>nes</sup> de Saint-Germain-de-Benon et de Marlieux.
- Étang-Grand-Pouilleux (L), étang, c<sup>ne</sup> de Ville-neuve.
- Étang-Grand-Richagneux (L), étang, c<sup>ne</sup> de la Peyrouse.
- Étang-La-Poype (L), étang, c<sup>ne</sup> de Priay.
- Étang-Lauzun (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Cordieux.
- Étang-Louvre (L), étang, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- Étang-Luisandres (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Peronnas.
- Étang-Magneux (L), étang, c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- Étang-Mareins (L), étang, c<sup>ne</sup> de la Peyrouse.

- ÉTANG-MEPILLAT (L), anc. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- ÉTANG-MORELAN (L), étang, c<sup>ne</sup> de la Peyrouze.
- ÉTANG-MOYOGNE (L), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- ÉTANG-NEUF-DE-POISIEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- ÉTANG-NEYRIEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- ÉTANG-PAGNEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- ÉTANG-POUILLEUX (GRAND et PETIT), étangs, c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agnereins.
- ÉTANG-PRÉPINEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> de Faramans.
- ÉTANG-PROVANDINIÈRE (L), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- ÉTANG-QUINCIEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- ÉTANG-ROMANENS (L), étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- ÉTANGS (LES), ruiss. affl. du Bourdon.
- ÉTANG-SAINT-AUBIN (L), étang, c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- ÉTANG-SAINT-BARTHELEMY (L), étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- ÉTANG-SAINT-DIDIER (L), étang, c<sup>ne</sup> du Plantay.
- ÉTANG-SAINT-NIZIEU, f<sup>s</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- ÉTANG-SALARIEUX (L), étang, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- ÉTANG-SOTHONNAY (L), étang, c<sup>ne</sup> du Plantay.
- ÉTANG-VARAMBONNET (L), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- ÉTANG-VERNAGE (L), étang, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- ÉTANG-VERNANGE (L), étang, c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- ÉTANG-VERNOZAN (L), étang, c<sup>ne</sup> de Villars.
- ÉTANG-VERPILLIÈRE (L), étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- ÉTEPPES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- ÉTERS (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Apremont.
- ÉTOILE (L), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- ÉTOURNEAUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.
- ÉTOURNEL (L), h., c<sup>ne</sup> de Pougny. — *L'Estornel*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>). — *L'Estornel*, 1738 (arch. du Rhône, H 2628, - f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).
- ÉTOURNELLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- ÉTRA (SOUS-L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coudamine-la-Doye.
- ÉTRABLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- ÉTRAIX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Forens.
- ÉTRANGINAZ, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- ÉTRAZ (L), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Bugey.
- ÉTRAZ (L), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Etraz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ÉTRAZ (L), f., c<sup>ne</sup> de Montanges.
- ÉTRE (L), nom donné au cours inférieur de la Loutre, affl. de la Veyle.
- ÉTRETS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- ÉTREZ (LES), ruiss. affl. de la Gravière.
- ÉTREZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — \**Stralas*. — *Estres*, 1256 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teysonge, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Estrees*, 1292 (*ibid.*). — *Estrez*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f<sup>o</sup> 659 r<sup>o</sup>). — *Estré*, 1564 (*ibid.*, B 597, f<sup>o</sup> 411 r<sup>o</sup>). — *Estrees*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 289). — *Etrée*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Étrez était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Lange.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était dédiée à saint Martin; le prieur de Gigny en était collateur. — *Parrochia d'Estres*, 1253 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 487). — *Estrez : église paroissiale, saint Martin le Bouchoux d'Estre*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 178 v<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Étrez était une dépendance de la baronnie de Lange.
- A l'époque intermédiaire, Étrez était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.
- ÉTRÉZ, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Estres, parrochie de Leslieroux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 259 r<sup>o</sup>).
- ÉTREZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- ÉTREZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.
- ÉTROUBLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- ÉVIEU, h., château et forêt, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit. — *Fons de Evouz*, 1199 (arch. de l'Ain, H. 237). — *Evoux*, 1220 (*ibid.*, H 307). — *Apud Eviu*, 1272 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 144). — *Foresta de Eviu*, 1287 (*ibid.*, t. I, p. 101). — *Evieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Evieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 135).
- En 1789, Évieu était un village de la paroisse de Saint-Benoit-de-Cessieu, bailliage, élection et Subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- En tant que fief, Évieu était une seigneurie en toute justice, unie dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la seigneurie de Cordon dont elle suivait encore le sort au XVIII<sup>e</sup>. De même que Cordon, Évieu était une ancienne dépendance du Viennois Savoyard.
- ÉVIEUX, loc. détruite, auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- ÉVOGERES (LES), lieu-dit, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- ÉVORINS, anc. nom de source, à ou près Brens. — *Fons de Evorins*, 1361 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 327).
- ÉVOGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Villa que Evoge dicitur*, 1137 (Guigue, Cartul. de Saint-

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

169

Sulpice, p. 36). — *Evogge*, 1169 (arch. de l'Ain, H. 355). — *De Evogiis*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *La terra Peron de Voges*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 22 v°). — *Evogii*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 100 v°). — *Evosges*, 1730 (arch. de l'Ain, G 279). — *Evoge*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Evoges*, 1808 (Stat. Bossi, p. 144). — *Evosge*, an X (Ann. de l'Ain).

En 1789, Évoges était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement et justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de l'Assomption, après avoir été sous celui des saints Martin et Théodule; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia Saneti Martini de Vaugiis* (corr. de *Evogiis*), 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Ecclesiad'Evoges, sub vocabulo sancti Martini et sancti Theoduli*,

1400 env. (pouillé du dioc. de Belley). — *L'église S. Martin d'Evoge*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1).

Dans l'ordre féodal, Évoges dépendait originellement de la Terre de Saint-Rambert; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du marquisat du même nom.

A l'époque intermédiaire, Évoges était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.

ÈVREUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.

ÈVRON, h., c<sup>ne</sup> de Martignat. — *Evron*, 1299-1369

(arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 89 v°). —

*Apud Yvrom*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 90 v°). —

*Evrom*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 18).

ÈVOUES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Les Evoués*

et les Evouais (cadastre).

ÈVOUAZ (L), ruiss. affl. de l'Oignin, c<sup>ne</sup> de Mornay.

ÈVUAZ, vill., c<sup>ne</sup> de Champfromier. — *Combe d'Evouz*

1844 (État-Major). — *La Combe d'Evouz* 1847

(stat. post.).

## F

FAGET, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

FAGET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Jasseron.

FAGNE (GRANDE et PETITE), fermes, c<sup>ne</sup> de Civrieux.

FAGOT, f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.

FAGOT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Parcieux.

FAIA, localité disparue qui dépendait du fisc de Romans. — *Fiscus Romanis cum villulis bis nominibus Nerviniacus, Faia*, 917 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 205).

FAISANDIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.

FAISSES (LES), ruiss. affl. de la Reyssouze.

FAISSES (LES), granges, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Les Granges de Feysse*, 1847 (stat. post.).

FAISSES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *In Fayssiis de Bassiaco*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 17 v°). — *In les Faysses de Bassiou*, 1345 (*idem*, f° 18 r°).

FAISSOLES, h., c<sup>ne</sup> de Courtes. — *Fayssolles, parrochie de Courtoux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 162 r°). — *Feyssoles*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f° 356 r°).

FALAVES (LES), lieu dit, c<sup>on</sup> d'Ambutrix.

FALAVIER, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lochieu.

FALCONNET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.

FALCONNIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud (Cassini).

FALCONNIERE (LA), h. et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiariat. — *Falconeria*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f° 116 r°). — *La Falconnière*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).

En 1789, la Falconnière était un village de la paroisse de Saint-André-d'Huiariat. Dans l'ordre féodal c'était une seigneurie avec maison forte de l'ancien fief des sires de Thoire-Villars qui en reçurent l'hommage, en 1324, de Guillaume de Tanay. — *Domus fortis de Falconeria in castellania Pontisvele*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10143, p. 145).

FALGUES (LES), anc. chemin, c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Chemin*

*appelé des Falgues*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).

FALLOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mionnay.

FALQUET, f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât. — *Farquet*, 1841

(État-Major).

FALQUET, h., c<sup>ne</sup> de Vilette.

FANGE (LA), ruiss. affl. de l'Ange.

FANGE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

FANIERES, c<sup>ne</sup> de Poncins. — *Costa de Fanieres*,

1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 94 v°).

FAOU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.

FARABOUT (LE), ruiss. affl. du Furens.

FARABOUT, écart, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.

FARAMANDE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Eloy.

FARAMANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Faramans*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n° 83). — *Pharamanz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Faramantz*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Faramanz*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22). — *Faramanz*, 1365 env. (Bibl.nat., lat. 10031, f° 14 v°).

En 1789, Faramans était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pérouge.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Vincent; le droit de collation à la cure appartenait à l'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux dès 1191, époque à laquelle il lui fut confirmé par le pape Célestin III. — *Cella Sancti Vincentii de Faramans*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pp., p. 234). — *Ecclesia de Faramanz*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 r°). — *Faramans : Eglise parochiale, Saint Vincent*, 1613 (visites pastorales, f° 74 r°).

Dans l'ordre féodal, Faramans dépendait originellement de la seigneurie de Meximieux; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie du Bourg-Saint-Christophe; la justice ordinaire s'exerçait à Montluel.

A l'époque intermédiaire, Faramans était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

FARAMBON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.

FARAVELLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.

FARCERV, écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.

FARDELLAN, ruiss., c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *Fons de Fardellam*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222).

FAREINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *Farenx*, 943 (Bec. des chartes de Cluny, t. I, n° 621). — *Farencus*, 998 (*ibid.*, t. III, n° 2466).

— *Farens*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143); 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°); 1365 env. (Bibl.nat., lat. 10031, f° 16 v°). — *Fareins* 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478).

Avant la Révolution, Fareins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Beauregard.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le triple vocable de l'Assomption, de Saint-Denis et de Saint-Martin; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia in honore beatissime Virginie Marie Dei genitricis dicata, cum omni suo presbiteratu et parochia... Est sita ipsa ecclesia in comitatu Lugdunense, in villa et agro*

*que dicitur Farenx*, 943 (Bec. des chartes de Cluny, t. I, n° 621). — *Ecclesia de Farens*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Farin; patron du lieu : la Sainte Vierge, Saint Denis et Saint Martin*, 1719 (visites pastorales).

Fareins était une seigneurie en toute justice du ressort de la sénéchaussée de Trévoux.

A l'époque intermédiaire, Fareins était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

FAREINS-LEZ-BEAUREGARD, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.

FARGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.

\*FARGE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Juxta*

*Fabricam*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 178).

FARGE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Mentbon. — *In parochia Sancti Cirici, en la Fargi*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f° 77 r°). — *La Farge*, 1630 env. (terr. de St-Cyr-sur-M., f° 27).

FARGE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *La Fargi*, 1285 (Polypt. de St-Paul, p. 123).

FARGEONNIERE (LA GRANDE et LA PETITE), fermes, c<sup>ne</sup> du Rancé.

FARGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Apud Farges*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 1299). — *De Fargiis*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 44). — *Mensura de Farges*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, R 1135, f° 91 r°).

En 1789, Farges était une communauté du bailliage et de la subdélégation de Gex, et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était sous le vocable de saint François, après avoir été sous celui de saint Brice; le chamARRIER de Nantua présentait à la cure. — *Parochia de Farges*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 141 r°).

Farges était une dépendance de la baronnie de la Pierre.

A l'époque intermédiaire, Farges était une municipalité du canton de Collonges, district de Gex.

FARGES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Les Farges*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 16 r°).

FARGET, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Farget*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, f° 55 v°).

FARGET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.

FARLEINS, anç. mas, c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Farlins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 58).

- FATIER, h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux. — *Iter per quod itur de Fater apud ecclesiam de Payse*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- FATY, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- FAU, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Villette.
- FAUBOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Charix.
- FAUBOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Flaxieu.
- FAUBOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- FAUBOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Nattage.
- FAUBOURG (GRAND et PETIT), c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Au grand feaubourg de Pont de Veyle*, 1757 (arch. de l'Ain, H 889, f<sup>o</sup> 73 v<sup>o</sup>).
- FAUBOURG-DES-GRANGES (GRAND et PETIT), c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.
- FAUCILLE (LA), col et h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- FAVERGE (LA), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In loco dicto la Favergi*, 1407 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*20 v<sup>o</sup>).
- FAVERGE (LA), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Champagne.
- FAVERGE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye.
- FAVERGE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- FAVERGE (LA), m<sup>on</sup> is. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Parves-Nattage.
- C'était une seigneurie en toute justice et avec maison noble, du ressort du bailliage de Belley.
- FAVIENS (LE), ruiss., affl. du Fombleins.
- FAVIER (LE), ruiss., affl. du Taroz ou Tard.
- FAVIER (LE), f., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- FAVIÈRE (LA), territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- FAVILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- FAVRES, écart, c<sup>ne</sup> de Biziât.
- FAY (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *La ripa de la Fay*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Li buec de la Fay*, 1341 env. (*idem*, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).
- FAY (LE), localité disparue, à ou près Arbent. — *Versus Fay*, 1408 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> \*6 v<sup>o</sup>).
- FAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de la Burbanche.
- FAY (LE), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Mansus del Fay*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- FAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Fay, parrochie Mayseriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 993, f<sup>o</sup> 654 v<sup>o</sup>).
- FAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanges.
- FAY (LE), f., c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Mamus del Fay*, 1226 (Bibl. Dumb., t. II, p. 86).
- FAY, h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux. — *Fay, parrochie Peyriaci*, 1.444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>).
- FAY (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Nemus del Fay, in parrochia Sancti Andree*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>).
- FAY, h., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *In montibus supra sanc-*  
*lum Saturninum, in parrochia de Vilabois, quod-*  
*dam territorium quod dicitur Fai*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Pratum situm in territorio de Fay, juxta pratum ecclesie de Souclin*, 1253 (arch. de l'Ain, H 307). — *In loco qui Fagum sive Nemus del Fayey vulgariter appellatur*, 1256 (arch. de l'Ain, H 307).
- FAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- FAYARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clementiat.
- FAYARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- FAYAT, bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- FAYE (LA), anc. mas., à ou près Cbâtenay. — *Mansus de Faye*, 1246 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 118).
- FAYET (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville (Cassini).
- FAYET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- FAYET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- FAYETTE (LA), bois, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- FAYEUX (LE), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.
- FAYOLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Beynost. — *En Fayolan(s)*, 1285 (Polypt. de S<sup>t</sup> Paul, p. 91).
- FAYOLE, bois, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Nemus de Fayolan*, 1271 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 179).
- FAYOLE, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Fayola*, 1310 (Bibl. Dumb., t. I, p. 225).
- FAYOLE, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Apud Fayolaz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f<sup>o</sup> 370 r<sup>o</sup>). — *Carrerria publica tendens a villagio de Feola ad ecclesiam Caprosii*, (*ibid.*, B 573).
- FAYOLE (LA), ruiss., affl. du Toison.
- FAYOLLET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- FAYSENS, localité détruite, à ou près de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Faysens*, 1173 (Bibl. Sebus., p. 77).
- FEGERES, h., c<sup>ne</sup> de Peron. — *In villa Felgerias*, 912 (Hist. patr. monum., Chart., t. II, p. 3). — *Villa de Feygeres*, 1289 (Mém. Soc. d'hist. do Genève, t. XIV, p. 218). — *Feygieres*, 1554 (arch. de la Côte-d'Or, B 1200, f<sup>o</sup> 173 r<sup>o</sup>).
- FEIGHER (LE), c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *In territorio de Fleyer, loco dicto ou Feygier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f<sup>o</sup> 174 r<sup>o</sup>).
- FEIGNOUX, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Fenioux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- FEILLENS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *In pago Lugdunense, in fine Spinacense, in villa Felins*, 996-1018 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 324). — *Felins*, 1186-1198 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 52); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>). — *Felinz*, 1206 (archiv. du Rhône, litres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 2); 1325



- env. (terr. de Bâgé, f° 8); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 7 v°). — *Feliens*, 1343-1358 (Doc. linguist. de l'Ain, p. 65). — *Felliens*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 564). — *Fellens*, 1399 (*ibid.*, B 554, f° 243 r°). — *Felliens*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f° 14 r°); 1538 (cens. de la Vavrette, f° 39). — *Feliens*, 1412 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 125). — *De Felenis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 260 r°). — *Feilliens*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 573). — *Feilliens*, 1497 (terrier des Chabeu, f° 75); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 52).
- Sous l'ancien régime, Feillens était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Rambert, après avoir été sous celui de Notre-Dame; le prévôt de Saint-Pierre-de-Mâcon nommait à la cure. — *Aimo, presbiter de Félinis*, 1096-1120 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 576). — *Ecclesia de Félinis, (pri.)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 r°).
- Feillens était une seigneurie en toute justice de l'ancien fief des sires de Bâgé, possédée, vers l'an 1100, par Gauthier de Feillens, dans la postérité duquel elle resta jusqu'à la Révolution. — *Galterius de Félinis*, 1082 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3592). — *Domus fortis de Felliens*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 5). — *Le fief de Felliens a cause de Baugé*, 1506 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- A l'époque intermédiaire, Feillens était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.
- FELIENS-CHABEU**, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- C'était une seigneurie avec château, moyenne et basse justice, démembrée, au XIII<sup>e</sup> siècle, de celle de Feillens; son surnom lui vient des Chabeu qui la possédèrent de 1426 à 1587. — *Feillens-Chabeu*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 52).
- FELILETS**, h., c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- FELICIAT**, f. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *J. de Feliciaco*, 1275 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n°9). — *Felicia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- FELICIEUX**, localité détruite, à ou près Rignieux-le-Franc. — *St. de Feliceu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 31).
- FELIE** (LA), f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- FELIVOLT**, localité disparue, à ou près Sermoyer. — *Décima de Felivolt*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t.I, n° 61).
- FELON** (LE), affl. du Borrey, c<sup>ne</sup> d'Outriaz et de Vieux-Izenave.
- FEMILLE** (LA), ruiss., affl. de la Veyle.
- FENE**, h., c<sup>ne</sup> de Cuzieu. — *Faine*, 1847 (stat. post.).
- FENESTRA**, localité disparue ou nom de montagne, à ou près Parves. — *Rupes de Fenestra*, 1361 (Gall. chris., t. XV, instr., c. 327).
- FENIERES**, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry. — *Feneres*, 1410 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 17 r°). — *Fenieres*, 1554 (*ibid.*, B 1200, f° 892 r°). — *Fenyres*, 1571 (arch. du Rhône, H 2191, f° 223 e°).
- FENILLE**, châ. et f., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- *Fenilles*, 1234 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 7). — *Fenillies*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 6 r°). — *Village de Fenille*, 1675 (arch. de l'Ain, H 863, f° 71 r°).
- FENONNIERE** (LA), écart, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Fenonnières*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 r°).
- FENOUILLETES** (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.
- FEOLE** (LA), f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Iter per quod itur de la Fayola apud Clemencia*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *La Feole*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 v°). — *La Fiolle*, 1847 (stat. post.).
- En tant que fief, la Féole était une seigneurie, avec château-fort, possédée en 1272 par Jacques de la Féole, sous la suzeraineté des sires de Bâgé; l'hommage en arriva, on ne sait comment, aux d'Antigny qui le cédèrent, en 1307, aux sires de Thoire-Villars. — *Dominus Jacobus de Fayola, miles*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Le fief de la Fyole*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- FERAND** (LE), ruiss., affl. du Loeze.
- FEREGNEN**, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-Pouilly.
- FERIN** (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- FERNEY-VOLTAIRE**, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Gex.
- *Fernay*, 1236 (Hist. de Genève, t. II, p. 54); 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 251 r°); 1436 (*ibid.*, B 1098, f° 512 r°). — *Ferney*, 1526 (arch. de la Côte-d'Or, B 1148, f° 313 r°); 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 705 v°).
- *Fernex*, 1670 (enquête Bouchu). — *Ferney-Ferney-Voltaire*, 1793 (Index des noms révolution.). — *Ferney*, 1846, 1859, 1876 (Ann. de l'Ain). — *Ferney-Voltaire*, 1881 (*ibid.*).
- En 1789, Ferney ou Fernex était une commu-

- nauté du bailliage et de la subdélégation de Gex, élection de Belley.
- Son église paroissiale dépendait du diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex. — *Cura de Fernay*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève). Vers 1760, Voltaire la fit démolir et la remplaça par une chapelle, avec cette inscription : *Deo erexit Voltaire*.
- Ferney était une seigneurie en toute justice possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom; la justice s'exerçait à Gex. — *Humbertus de Fernay, miles*, 1251 (Guichenon, Savoie, pr., p. 78).
- A l'époque intermédiaire, Ferney était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Gex.
- FERNEY, f., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat. — *Fernay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- FERRAGES, écart, c<sup>ne</sup> de Challex.
- FERRANDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- FERRANDIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- FERRANDIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Perrex.
- FERRANDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- FERRARY, h., c<sup>ne</sup> de Guéreins.
- FERRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Apud Ferrerianam*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Ferrières*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9).
- FERRIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.
- FERRIERES, h., c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *In Ferreria*, 1165 env. (arch. de l'Ain, H 359). — *Versus Ferrerias*, 130 (*ibid.*, H 53). — *Fereres*, 1249 (*ibid.*, H 363). — *Ferreres*, 1256 (*ibid.*, H 363); (*ibid.*, H 364). — *Ferrenes*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- FERROLIERE (LA), localité disparue, à ou près Curtafond. — *Ferrollieria*, 1335 env. (terr. de Teysonge, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Ferolyeria, in parochia Cortoffontis*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 25).
- FERROLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pressiat. — *La Ferroliry*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Preissiaco apud Ferroleriam*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).
- FERRAZ, f., c<sup>ne</sup> de Farges.
- FERTE (LA), localité disparue, à ou près Montrevel. — *La Ferta*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).
- FERTES (LES), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Manssus de les Fertes, in parochia de Bulligneu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>).
- FESCHIEU, localité disparue, à ou près Versailleux.
- *Feschieu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 108).
- FESSENS, localité disparue, à ou près Romans. — *Decima de Fesens*, 1143 (Guigue. Docum. de Dombes, p. 34).
- FETANS, châ., f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Festans*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 54). — *Festan*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 63). — *Fetans*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 114 v<sup>o</sup>); 1550 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 72).
- En tant que fief, Fétans relevait originellement de la sirie de Villars. — *La sei de Feitans*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B -----, f<sup>o</sup> 306 r<sup>o</sup>).
- FETANS, châ. et f., c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Fetans*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 114 v<sup>o</sup>); 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42); XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mém., t. II, p. 511).
- Il existait à Fétans, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une maison-forte en roture qui fut érigée en fief, avec basse justice, en 1601, par Henri de Bourbon Montpensier, souverain de Dombes. — *Fief, terre et seigneurie de Fetan*, 1678 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, n<sup>o</sup> 211).
- FEUGIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *La Feugeri*, 1295 (arch. de l'Ain, H 370).
- FEUGIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Montréal. — *La Feugieri*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- FEUGIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *La Feugeri*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>).
- FEUGIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Conand. — *Les Feugieres*, 1315 (arch. de l'Ain, H 275).
- FEUILLASSES (LES), f. et anc. châ., c<sup>ne</sup> de Divonne. — *Château des Feuillasses*, 1769 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).
- FEUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Foillets*, 1847 (stat. post.).
- FEUILLES (LES), écart. c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud les Foillies*, 1366 (arch. de la Côte d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- FEUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- FEUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villereversure.
- En tant que fief, ce village relevait originellement de la sirie de Coligny; c'était une seigneurie en toute justice qui, depuis 1569, était unie à la seigneurie de Chateauvieux. — *La seigneurie des Feuilles*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 53).
- FEUILLES ou FEUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Les Follies*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 98). — *Castellania et mandamentum Calo-*

*month et Foliarum*, 1434 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 12 r°). — *Apud Foliās*, 1440 env. (*ibid.*, f° 5 r°). — Patois: *Le Foliè*. — Franc, local : *Les Feuilletts*.

Sous l'ancien régime, les Feuilles étaient une communauté du bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux et mandement de Varambon.

Il y avait dans ce village une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste et desservie par le curé de Châtenay; cette chapelle tenait lieu d'église paroissiale.

Les Feuilles étaient le siège d'une anc. commanderie de Malte. — *Domus hospitalis Jerosolimitani de les Foillies*, 1246 (arch. du Rhône, titres des Feuillées, chap. I, n° 1). — *Preceptor de Foilliis*, 1273 (arch. du Rhône, titr. des Feuillées: chap. II, n° 2). — *Domus Foylliarum*, 1319, (arch. de l'Ain, H 299). — *Preceptor Foliarum*, 1324 (arch. du Rhône, titres des Feuillées : titr. comm., chap. II, n° 1). — *La maison del hospital de les Follies*, 1431 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 14 r°). — *Les Feuilletts*, 1463-1468 (arch. de l'Ain, H 846). — *La Commanderie des Follies*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 84 v°). — *Le Feuilies en Bresse*, 1616 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Commandeur des Feuilles* (arch. du Rhône, titres des Feuillées : La Chau en Vaud, chap. III, n° 5). — *Les Fueillées*, 1650 (Guichenon, *Bresse*, p. 55). — *La commanderie des Feuilletts en Bresse*, 1692 (arch. du Rhône, titres des Feuillées: La Chau en Vaud, chap. III, n° 5). Contrairement à ce qu'avance Guichenon, la maison des Feuillées appartenait aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, près d'un siècle avant la suppression de l'ordre du Temple.

Cette maison devint le chef-lieu d'une commanderie qui comprenait six membres : les Feuillées, membre premier, la Chau en Vaud, membre second, Cocieu et les Chanoux, membre troisième, Escorcheloup, membre quatrième, le Temple de Molisolle, membre cinquième et le Temple de Villars, membre sixième (arch. du Rhône; les Feuillées, titres communs, 1<sup>er</sup> carton, n° 18).

FEULION (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.

FEU-PERCE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Échallon. — *Terra sita in loco vocato ou Fua Percia*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).

FEVROUX, h., c<sup>ne</sup> de Vaux.

FLAGEOLET, f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

FLANCE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

FICHIN, h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.

FIEUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Terra vocata los Fioux*, 1390 (terr. des Messimy).

FILIAT, h., c<sup>ne</sup> de Montanay.

FILJOLY, h., c<sup>ne</sup> de Villars.

FIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pougny.

FIOLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.

FIOLET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

FIOUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

FISCALS VILLA, localité détruite, à ou près Chalamont.

— *Duos mansos in villa Fiscals qui fuerunt Stephani de Calamunt*, 1049-1109 (Bec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).

FITIGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Champagne. — \**Fustiniacus*.

— *Futignyou*, 1345 (archiv. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Fitigniicus*, 1345 (*ibid.*, f° 86 r°). — *Fittigneou*, 1345 (*ibid.*, f° 86 v°). — *Fitignioui*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 217 v°).

— *Fitignieu*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f° 46 r°). — *Fitignieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Fitigneux*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Fitignieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Valromey et de la justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint André; c'était une annexe de celle de Champagne.

Dans l'ordre féodal, Fitignieu était une dépendance du marquisat de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Fitignieu, était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

FIVOLLES, f., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Fivolles, grange*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402).

FLACIACUS, anc. villa gallo-romaine depuis longtemps détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *In agro Tromacensi* (corr. *Tornacensi*), *in villa Croteldis et in villa Flaciaco*, 1018-1030 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 464). — *In pago Lugdunensi, in agro Torniacensi, in villa Flaciaci*, 1060-1108 (*ibid.*, n° 37). — *Mansus de Flaciaco, situs in parrochiato Chavaigniaci*, 1287 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 19).

FLAGEOLIERE (LA), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *La Flajolery*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 67).

FLAGIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Belley.

FLAMARENS, localité depuis longtemps détruite qui a légué son nom à un étang de la commune de Bouligneux. — *Étang Flamarens*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, feuille 8).

FLAMENS, h., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Flamins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Flamains*, 1847 (stat. post.).

FLANDRE (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

FLANDRINE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.

FLANDRINE, localité disparue ou anc. lieu dit, à ou près Izenave. — *En Flandrinan*, 1467 (arch. de l'Ain, E 108).

FLACELLIERE, localité détruite, à ou près Bénonces. — *Flacilleria*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).

FLACELLIERES, localité détruite, à ou près Chalamont. — *Iter publicum de Culomonte versus Flacellieres*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141).

FLACHERE (LA), localité disparue, à ou près Arandas. — *Li Flacheri*, 1332 (arch. de l'Ain, H 312).

FLAXIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Flaceu*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Flaceou*, 1346 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>). — *Flaciou*, 1346 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>). — *Flaciacus*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 407 v<sup>o</sup>). — *Flaxiacus*, 1495 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 194). — *Flaxieu* et *Flaccieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 57). — *Flaxieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant la Révolution Flaxieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Flaxieu était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Genève; son église paroissiale était dédiée à saint Maurice.

La terre de Flaxieu dépendait de l'ancienne seigneurie de Bugey. Possédée, à l'origine, par des gentilshommes qui en portaient le nom, elle fut érigée en baronnie, en 1496, par Philippe, duc de Savoie, avec, comme dépendances, Marignieu et Billieu. — *Le chasteau et maison forte de Flaxieu*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10553, f<sup>o</sup> 126 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Flaxieu était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.

FLAVIES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.

FLECHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — *La Fléchère*, 1847 (stat. post.).

FLECHERES, chât., c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Flacheria*, 1390 (terr. des Messimy). — *Flachiri*, 1401 (*ibid.*). — *Fleschère*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478). — *Fléchères*, 1699 (*ibid.*, p. 657).

Il y avait dans le château de Fléchères une chapelle sous le vocable de saint Bernard où l'on administrait les sacrements et qui avait, au XVII<sup>e</sup> siècle, le titre d'église paroissiale. Cette chapelle fut, par la suite, unie à l'église de Saint-

Olive. — *Il y a paroisse à Fléchères*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 80). — *Saint-Bernard de la Flaschiere, aujourd'hui Fleschere et Sainte Olive*, 1665 (Masuresdo l'Île-Barbe, t. II, p. 479).

Fléchères était une baronnie de Dombes en toute justice et avec château-fort. Ses plus anciens seigneurs connus sont les palatins de Riottiers, seigneurs de Saint-Olive, qui la possédaient dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Fléchères fut érigé en baronnie, à une date inconnue, mais antérieure à 1550. — *Domus fortis de Flacheres*, 1298 (Bibl. Dumb., t. II, p. 242). — *Seigneuries de Fléchères et Sainte Olive*, 1540 (Baux, Nobil. de Bresse et de Dombes, p. 212).

FLESCHANGES OU FESCLANGES, ancienne villa qui paraît avoir été située non loin de Civrieux. — *Fieschanges*, var. *Fesclanges villa quam Artaudus cornes dedit Sancto Stephano [Lugdunensi]*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9).

FLEURIEUX, vill., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Floriacus*, 1118 (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, p. 343). — *De Fluire*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Fluïres*, cas. suj. XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>, add<sup>on</sup>). — *Fluyreu*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Fluyriacus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Fluyrieu*, 1463-1468 (arch. de l'Ain, H 846, f<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>). — *Floyriacus*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Floiriacus*, 1548 (*ibid.*). — *En la parroisse de Flurieue, proche la ville de Chastillon-les-Dombes*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 51). — *Fleurieu*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 281). — *Fleurieux-en-Dombes*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 41).

En 1789, Fleurieux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Châtillon-les-Dombes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Laurent et Didier; les chanoines de Saint-Just de Lyon en furent collateurs jusqu'en 1652 qu'elle fut unie au chapitre de Châtillon. — *Ecclesia de Floriaco*, 1096-1120 (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, p. 344). — *Parrochia de Fluyria*, (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Fleurieux était un des membres du comté de Châtillon-les-Dombes.

A l'époque intermédiaire, Fleurieux était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

FLEURIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Mognencins. — *Flureu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>).

— *Fluyreu*, in *parrochia de Mogninens*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Flurieu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 108). — *Fleurie*, 1662 (*ibid.*, t. I, p. 124). — *Fleurieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 410). — *Flurieux*, 1847 (stat. post.).

FLEURVILLE (LE PONT-DE-), pont sur la Saône qui relie Pont-de-Vaux à Fleurville, c<sup>ne</sup> de Verizet, Saône-et-Loire.

FLEUTRON, f., c<sup>ne</sup> de Divonne.

FLEHED, h., c<sup>ne</sup> de Briord. — *Flayviou*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 625 r<sup>o</sup>). — *Flévioux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 135).

FLEURIAT, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Flories*, c. suj. 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Floyriacus*, 1312 (arch. du Rhône, titres de Laumusse Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 8). — *Floyria*, c. rég. 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>). — *Floiria*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Fluiria*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Fluyreu*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>). — *Fluyria*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>), 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>).

— *Fluriacus*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Fleyriacus*, 1464 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 360). — *De Fleyriaz*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 219 v<sup>o</sup>). — *Fleuria*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Fleiria*, 1650 (Guichenon, *Bresse*, p. 98). — *Fleyria*, 1670 (enquête Bouchu). — *Fleyriat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 65). — *Flériat*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Fleyriat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Sou église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de la Translation de saint Martin, c'était une annexe de Viriat; le droit de nomination à la cure appartenait à l'abbé de Saint-Claude qui, à dater du XV<sup>e</sup> siècle, le délégua au prieur de Jasseron. — *Ecclesia de Flariaco*, lis. *Floriaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr. p. 69). — *Ecclesia de Fleiria*, XVI<sup>e</sup> s. (pouillé de l'abbaye de Saint-Claude, *ibid.*, t. I, p. LXXIV). — *Fleyria : Eglise parochiale, Saint-Martin*, 161 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 94 r<sup>o</sup>). — *Fleyria, annexe de Viria*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 323).

Dans l'ordre féodal, Fleyriat dépendait anciennement du fief des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Fleyriat était unie à celle de Viriat.

A l'époque intermédiaire, Fleyriat était une municipalité du canton et district de Bourg.

FLIES, écart, c<sup>ne</sup> de Crozet.

FLIES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-Pouilly. — *Fleye*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Fleyer*, 1314 (*ibid.*); 1437 (*ibid.*, B 1100, f<sup>o</sup> 267 r<sup>o</sup>); 1528 (*ibid.*, B 1167, f<sup>o</sup> 113 r<sup>o</sup>). — *Flyez et Flyer*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f<sup>o</sup> 715 et 826).

— *Flye*, 1744-17650 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

Flies était une seigneurie avec château-fort possédée originairement par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Gex qui, en 1278, la prirent en fief de Béatrice de Faucigny, comtesse douairière de Viennois. — *Lyoneta domina de Jas recognovit se tenere in feudum a domina Beatrice dominium castri de Fleye*, 1278 (Chevalier, Invent. des Dauphins, n<sup>o</sup> 1648).

FLON (LE), ruiss., affl. du Borrey, c<sup>ne</sup> d'Aranc et d'Izenave.

FLON (LE), ruiss., affl. de la Brivaz, coule sur le territoire d'Innimond. — *Rivus de Fions*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>).

FLON (LE), ruiss., affl. du Seran, coule sur le territoire de Belmont et d'Artemare.

FLON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Vesancv. — *Aquadouz Fions*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 63 r<sup>o</sup>).

FLORENCE, f., c<sup>ne</sup> de Brénod.

FLORENCE (LE MOULIN-DE-), c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Moulin-de-Floranche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

FLORMONT, anc. château-fort, auj. simple lieu dit, c<sup>o</sup>\* de Gex. — *Castra de Gayo et de Florido Monte*, 1353 (Chevalier, Invent. des dauphins, n<sup>o</sup> 1461).

FLOUGET (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Gex. — *Aqua de Flougez*, 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1094, f<sup>o</sup> 282 r<sup>o</sup>).

FLUAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.

FLUIGEAU (LE), ruiss., affl. du Grand-Rieux.

FLUIVEL (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat. —

— *Ou Fluyvel*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

FLUMET, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Maillet.

FLUVON, f., c<sup>ne</sup> de Lhopital.

FOISSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *In pago Lucdunense, in fine Blaniacense, in quarta Fulciacense*, lis. *Fusciacense*, 925 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 251, d'après une copie). — *Foyssiacus*, 1268 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Foissiacus*, 1312 (Guichenon, Savoie, pr., p. 160). — *Foyssiacus*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>).

— *Foissiacus*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>). — *Foyssiacus in Bressia*, 1355 (Guichenon, Bresse

et Bugey; pr., p. 104). — *Foyssia*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 29 v°). — *Foissia*, 1535 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 34). — *Foysies*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Foissiac*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f° 433 r°). — *Foissiaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° la v°); 1789 (pouillé de Lyon, p. 39). — *Foyssiat*, 1656 (visites pastorales, f° 324). — *Foissia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 296). — *Foissiat*, an X (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Foissiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était dédiée aux saints Denis et Didier; le prieur de Gigny en était collateur. — *Ecclesia de Foissia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Foissiaz. Eglise parochiale: Saint Denys et Saint Didier*, 1613 (visites pastorales, f° 180 r°).

Dans l'ordre féodal, Foissiat était une seigneurie en toute justice, du fief de Bâgé. Possédée au XIII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes de mêmes nom et armes, cette seigneurie fut donnée, en 1355, par Ame V, comte de Savoie, à Guillaume de la Baume, dont la postérité en jouissait encore en 1789, en titre de baronnie et comme membre du comté de Montrevel. — *Castrum Foyssiaci*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 2).

A l'époque intermédiaire, Foissiat était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.

FOLATIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Curtafond.  
— *Apud la Foulatiry*, 1490 (terr. des Chabeus, P 57). — *Foulateria*, 1490 (*ibid.*).

FOLATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.  
FOLATIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *En la Foulatiri*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 17 r°).

— *In Foulateria*, 1335 env. (*ibid.*).

FOLATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Virignin.

FOL-ESSERT (EN), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

FOLLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.

FOLLE (LA), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Crottet.

FOLLE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

FOLLET, chat., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

FOLIOUSE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Montréal. — *Becium de Foliouza*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 21 v°). — *Becium de Folliousa*, 1437 (*ibid.*, f° 249 r°).

FOLLATIERE (LA), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Le*

*mas de la Follatiere, à Montanay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 58).

FOLLIET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Crans. — *Folliet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

FOLLIET, anc. maison-forte, c<sup>ne</sup> de Peron. — *Domus fortis de Folliet sita supra Logra*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 93 r°).

FOMBLEINS (LE), ruiss. — Voir FONT-BLEINS.

FOND (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Evoges.

FONTAINE (LA), ruiss. affl. de l'Ain.

FONTAINE (LA), ruiss., affl. du Fombleins.

FONTAINE (LA), ruiss., affl. de la Reyssouze.

FONTAINE (LA), ruiss., affl. de la Saône.

FONTAINE (LA), ruiss., affl. du Solnan.

FONTAINE (LA GRANDE), ruiss., affluent du Rhône, c<sup>ne</sup> de Cuioz.

FONTAINE (LA MERE), ruiss., affl. de l'Arvière.

FONTAINE (LA SAINTE), fontaine abondante, c<sup>ne</sup> de Flaxieu (Stat. Bossi, p. 150).

FONTAINE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. — *Fontana, in parochia de Condoysia*, 1282 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n° 8).

FONTAINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Corbonod.

FONTAINE (LA), vill., c<sup>ne</sup> de Parcieux.

FONTAINE (LA), h. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Rancé. — *Le fief de la Fontaine*, 1662 (Guicliéron, Dombes, t. I, p. 74). — *La Fontaine-en-Bresse*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 342).

FONTAINE (LA), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Relevans.

FONTAINE (LA), c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Fontanna*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f° 17 r°).

FONTAINE (LA), anc. fief assis à Collonge, faubourg de Saint-Sorlin. — *Apud la Fontana*, 1213 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 120).

La Fontaine était une seigneurie avec maison forte, possédée, du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom et dont l'hommage passa successivement des sires de Coligny aux sires de la Tour-du-Pin, aux dauphins de Viennois et enfin, en 1355, aux comtes de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Fontaine relevait du marquisat de Saint-Sorlin. — *Artoldus de Fonte*, 1141 (Gall. Christ., t. IV, instr., c. 16). — *G. de Fonte, miles de Sancto Saturnino*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315). — *Guiffredus de la Fontana*, 1262 (*ibid.*, H. 287).

FONTAINE (DERRIERE-LA), écart, c<sup>no</sup> de Saint-Sorlin.

FONTAINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

FONTAINE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sergy.

FONTAINE-A-L'OURS (LA), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.

FONTAINE-AU-LOUP (LA), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

FONTAINE-BENITE (LA), ruiss., affl. de la Valserine.

- FONTAINE-BENITE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- FONTAINE-BENITE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- FONTAINE-CISE (LA), source, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- FONTAINE-DE-FER (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- FONTAINE-DE-PINACOU (LA), affl. du Veyron, coule sur le territoire de Mérignat.
- FONTAINE-DES-MARVELLES (LA), ruiss., affl. du Rhône.
- FONTAINE-DE-TORSIN (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Fontana de Torsin*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 283 v<sup>o</sup>).
- FONTAINE-D'OR (LA), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- FONTAINE-DU-FER (LA), lieu-dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- FONTAINE-DU-BERNARD (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- FONTAINE-MANON (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Vanchy.
- FONTAINE-NOIRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.
- FONTAINE-NOIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- FONTAINE-REINE (LA), source, c<sup>ne</sup> de La-Balme-Sappel.
- FONTAINES (LES), ruiss., affl. des Leschères.
- FONTAINES, h., c<sup>ne</sup> de Certines. — *Fontanes*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Fontannes*, 1341 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).
- FONTAINES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *In parochia de Chastaneis, mansus dictus de Fontanis*, 1249 (Bibl. Dumb., t. II, p. 122).
- FONTAINES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- FONTAINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Fontanes*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>).
- FONTAINES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- FONTAINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- FONTAINE-SALEE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villereversure.
- FONTAINES-BARON (LES), ruiss., affl. du Rhône, coule sur le territoire d'Injoux.
- FONTAINE-TIEDE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.
- FONTANEIS, ancienne grange, c<sup>ne</sup> de Charix (Cassini).
- FONTANELLE, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Curtalond. — *Fontanella*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *La Fontanna de Fontanellan*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *La martz de Fotanellan*, 1410 env. (arch. de l'Ain, terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>).
- FONTANELLE, f. et châ., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- FONTANELLES (LES), ruiss., affl. du Solnan.
- FONTANELLES, écart, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes. — *De Fontanellis*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 250). — *Fontaneles*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555). — *Fontanelles*, 1334. (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 194). — *Fontanelle*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482).
- Fontanelles, anciennement la Maison Bouquet, était une seigneurie de l'ancien fief de Villars, possédée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes qui en portaient le nom. — *Dominus Albertus de Fontanellis*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 319). — *La maison de Bocquet de Laye, appelée Fontanelle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 510).
- FONTANELLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *En la paroisse de Marssona, lieu dit ez Fontanelles*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, P 187 r<sup>o</sup>).
- FONTANESSE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Charix.
- FONTANET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- FONTANETTE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- FONTANIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- FONTANILLES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Bugey. — *Fontanilles*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 35 r<sup>o</sup>).
- FONTARAMIEL, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Apud Fontem mellis, parrochie da Lescheroux*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Fontaramie*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Fontalamier*, 1845 (État-Major).
- FONT-BERNALLIN (LA), ruiss., affl. de la Saône, coule sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- FONT-BLEINS (LE), ruiss., affl. du Formans, c<sup>ne</sup> de Savigneux, Mizérieux et Sainte-Euphémie. — *La rivière des verneis d'Ars appelée de Fontblein*, XVIII<sup>e</sup> s (Aubret, Mémoires, t. II, p. 510).
- FONT-BLEINS, h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- FONT-DU-GORS (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo violet tendent de Rossetes vers la Font del Gors*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 35 r<sup>o</sup>).
- FONTENAILLE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Pressiat.
- FORAYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- FORAYS ou FOBEYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- FORCE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Vanchy.
- FORENS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Forans*, 1670 (enquête Bouchu).
- En 1789, Forens était un village de la paroisse de Chézery, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Seysel.
- Forens fut érigé en paroisse, sous le vocable de saint Laurent, le 28 août 1808.
- À la différence de Chézery qui resta à la Savoie jusqu'au traité de Turin de 1760, Forens fut réuni à la France par le traité de Lyon, en 1601.
- Dans l'ordre féodal, ce village était une dépen-

- dance de la seigneurie de Chézery qui appartenait à l'abbé du lieu.
- A l'époque intermédiaire, Forens et Champfornier formaient une municipalité du canton de Châtillon-de-Michailie, district de Nantua.
- FOREST (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- FORESTY (LE), anc. grange à ou près Lochieu. — *Grange du Forestey*, 1609 (arch. de l'Ain, H 402).
- FORESTIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- FORET (LA), ruiss., affl. du Solnan.
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Arbignieu.
- FORET (LA), f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Foresta*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *Mansus de la Forest*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).
- FORET (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Foresta, parrochie Chaveyriaci*, 1490 (arch. de l'Ain, H 879 bis, f<sup>o</sup> 82 v<sup>o</sup>). — *La Forez*, 1497 (Terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 78). — *Forêt*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche. — *Mansus de Foresta, in parrochia de Cormarenchi*, 1279 (Guichenon, Bresse et Buguey, pr., p. 21).
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courtes. — *Foresta, parrochie de Courtoux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 172 v<sup>o</sup>). — *Forest*, 1441 (*ibid.*, B 724, f<sup>o</sup> 214 r<sup>o</sup>).
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Apud Forestam*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz. — *De Foresta*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *La Foreste*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- FORET (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *La Forest*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 322 v<sup>o</sup>).
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Foresta*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 93 v<sup>o</sup>). — *La Forest, paroisse de Marsonna*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>).
- FORET (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.
- FORET (LA), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Peyrieu.
- FORET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- FORET (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-aux-Renon.
- FORET (LA), locaterie, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- FORET (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.
- FORET-D'ARVIÈRES (LA), forêt domaniale, conservation de Mâcon, inspection de Belley, cantonnement d'Artemare. Cette forêt qui mesure un peu plus de 378 hectares est peuplée de feuillus et résineux; antérieurement au décret de 1789, elle appartenait aux chartreux d'Arvières. La forêt d'Arvières s'étend sur les communes de Lochieu et de Brénaz.
- FORET-DE-GENEVRAIS (LA), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- FORET-DE-JAILLOUX (LA), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- FORET-DE-LARENAS (LA), forêt domaniale de feuillus, c<sup>ne</sup> de Certines. — *La Forest de Larina*, 1536 (Guichenon, Bresse et Buguey, pr., p. 51).
- FORET-DE-MEYRIAT (LA), forêt domaniale, conservation de Mâcon, inspection et cantonnement de Nantua. Cette forêt couvre 531 hectares et est entièrement peuplée de résineux; elle a passé du domaine des chartreux de Meyriat dans celui de l'État, en vertu du décret du 2 novembre 1789. La forêt de Meyriat est située sur les com 179 de Vieud'Izenave et de Condamine-la-Doye.
- FORET-DE-MONTREAL (LA), forêt communale peuplée de résineux. — *Nemora Montis regalis*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 315, f<sup>o</sup> 249 r<sup>o</sup>).
- FORET-DE-PORTES (LA), forêt domaniale, conservation de Mâcon, inspection de Belley, cantonnement d'Ambérieux-en-Dombes. Cette forêt, qui couvre 378 hectares, est peuplée de feuillus purs ou mélangés; elle est redevable de son nom à la Chartreuse de Portes qui en resta propriétaire jusqu'au décret du 2 novembre 1789 portant suppression des bénéfices ecclésiastiques.
- FORET-DE-PUTOD (LA), forêt de sapins, sur les c<sup>ne</sup> d'Apremont et d'Echallon.
- FORET-DE-BOSSILLON (LA), forêt, c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Foresta*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 208).
- Le fief de la forêt de Rossillon relevait de la seigneurie de Grammont.
- FORET-DE-SAINT-JEAN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- FORET-DE-SAINT-MARTIN (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Curtafond.
- FORET DE SEILLON (LA), forêt domaniale, conservation de Mâcon, sous-inspection et cantonnement de Bourg.
- Cette forêt s'étend sur 614 hectares, qu'elle emprunte aux communes de Péronnas et de Montagnat; elle est entièrement peuplée de feuillus mélangés. Antérieurement au décret du 2 novembre 1789, la forêt de Seillon appartenait à la Chartreuse de ce nom. — *Nemus Seillonis*, 1378 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 49). — *En la forest de Seillon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 107).
- FORET-SAINT-JEAN (LA), anc. forêt, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.



FORÊT-SAINTE-MARIE (L<sup>A</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condeys-siat.

FORÊT-DES-MOUSSIÈRES (L<sup>A</sup>), forêt de sapins, de Brénod et du Petit-Abergement.

FORÊT-DES-OIES (L<sup>A</sup>), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *La forêt des Oies*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 429).

FORÊT-DU-FORT-DE-L'ÉCLUSE (L<sup>A</sup>), forêt domaniale, conservation de Mâcon, inspection de Nantua, cantonnement de Châtillon-de-Michaille. Cette forêt, qui ne mesure pas plus de 37 hectares, est entrée dans le domaine de l'État par suite d'acquisitions et de legs récents; elle est peuplée de feuillus mélangés.

Forge (L<sup>A</sup>), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

FORGE (L<sup>A</sup>), h., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

FORJATTIÈRES (L<sup>ES</sup>), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *En les Forjattires*, 1734 (les Feuillées, carte à).

FORMANS (L<sup>E</sup>), rivière, naît à Ars, traverse Mizérioux, Sainte-Euphémie et Saint-Didier et va se jeter dans la Saône, entre Saint-Bernard et Trévoux, après un cours de 6500 mètres. — *In ipsa villa [Artis] unum mulnarium quod est super aqua Folmoda volvente*, 980 env. (Petit cartul. d'Ainay, n<sup>o</sup> 181). — \*Formoans, XIII<sup>e</sup> s. et au cas obl., *Rivus de Formoan*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 163); 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 268). — *Formans*, 1300 (*ibid.*, p. 259). — *La rivière de Formans*, 1662 (Guichenon, Dombes, I, p. 77).

*Formoans*, auj. *Formans*, remonte à \**Folmod-incu-s*, dérivé de *Folmoda*, au moyen du suffixe *-inco*.

FORMARECHE (L<sup>A</sup>), anc. Heu dit, à ou près Thézillien. — *La Formareschi*, 1264 (arch. de l'Ain, H 400).

FORNACHEREL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *En Fornacherel*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).

FORNERIE (L<sup>A</sup>), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Belley.

FORNET (L<sup>E</sup>), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.

FORT (L<sup>E</sup>), ruiss., affl. du Raillet.

FORT (L<sup>E</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.

FORT (SOUS-LE<sup>R</sup>), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tenay.

FORT-BARAT (L<sup>E</sup>), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.

FORT-DE-PIERRE-CHATEL (L<sup>E</sup>), fort, c<sup>ne</sup> de Virignin.

FORT-DE-ROSSETTES (L<sup>E</sup>), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Li fort de Rossettes*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissolle, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>).

FORT-DES-BANCS (L<sup>E</sup>), fort, c<sup>ne</sup> de Virignin.

FORT-DE-VANCIA (L<sup>E</sup>), fort, c<sup>ne</sup> de Miribel.

Ce fort fait partie de la nouvelle enceinte fortifiée de Lyon.

FORTIÈRE (L<sup>A</sup>), anc. fief, à ou près Lagnieu. — *Petrus Fortis quondam dominus domus fortis de la Forteri*, 1329 (arch. de l'Ain, H 300).

FORT-JANOT (L<sup>E</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.

FORT-L'ÉCLUSE (L<sup>E</sup>), fort, c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Castrum de Clusa*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Clusa de Gayo*, 1286 (Chevalier, Invent, des dauphins, n<sup>o</sup> 1605). — *La Cluse de Gaz*, 1292 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Domus fortis de Clusa de Gao*, 1305 (Chevalier, Invent, des dauphins, n<sup>o</sup> 1567).

Le Pas-de-l'Écluse, que domine le fort du même nom, a été décrit avec une grande précision par César : «*Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent [ Helvetii ] : unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, vix qua singuli carri ducerentur, mons autem altissimus impendebat, ut facile perpauci prohibere possent* (B. G., I, 6, 1, éd<sup>on</sup> Kübler).

Il y avait un péage au Pas-de-l'Écluse. — *Li piages de la cluse de Gaz*, 1292 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237).

Le village de la Cluse appartenait, au XII<sup>e</sup> siècle, aux religieux de Saint-Claude qui en avaient reçu confirmation, en 1184, de l'empereur Frédéric-Barbarousse; c'était une dépendance du comté de Genève. Cédé, en 1225, par l'abbaye de Saint-Claude à Amédée II, sire de Gex, qui y fit construire une maison-forte, il fut hommage, en 1278, à Béatrix, dame de Faucigny, par Lionette, dame de Gex; en 1296, Guillaume de Joinville, sire de Gex, le vendit à Amédée V, comte de Savoie.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le «Fort-de-la-Cluse» était le siège d'un gouvernement particulier, avec garnison, dans la lieutenance générale de Bresse et Bugey.

FORT-SARRAZIN (L<sup>E</sup>), c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

On donne ce nom aux vestiges de terrassements qui subsistent encore dans la plaine d'Ambronay, non loin de la gare du chemin de fer de Paris à Genève. Ces terrassements sont sans doute ceux que firent faire, au XIV<sup>e</sup> siècle, les dauphins de Viennois, alors maîtres du pays. — *En faisant foucés et terraux grands au plan d'Ambronay, dez Ambronay jusqu'à la rivière d'Enz*, 1330 (Du Chesne, Dauphins de Viennois, pr., p. 47). — *Fort Sarasin, razé*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *La*

- Motte Sarrasin, ancien fort ruiné*, 1843 (État-Major).
- FORTUNE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lent.
- FORT-VIEIL, h., c<sup>ne</sup> de Flaxieu.
- FOSSET, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Foset*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 511 r<sup>o</sup>).
- FOSSARD (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Lare-nay. — *Nemus dou Fossart*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, D 570).
- FOSSEAU (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- FOSSE-AU-LOUP (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- FOSSEBRUNE, c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *A fossatis Castris usque ad fossala de Fossebrune*, 1300 (Bibl. Dumbensis, t. I, p. 69).
- FOSSE-DES-ÉCHETS (GRAND), fossé qui traverse le Grand-Marais-des-Échets, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- FOSSE-DES-PRAIRIES-BERNALIN (LE), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- FOSSE-NOIR (LE), ruiss., affl. de la Grande-Veyle.
- FOSSENS, anc. maison-forte, c<sup>e</sup> de Relevans. — *Sa-maison de Fossens sise dans la paroisse de Saint-Cire, près Châtillon*, 1344 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 253).
- FOSSES (LES), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Rivulus de Fossas*, 1324 (terr. de Peyrieux).
- FOSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- FOSSEU, h., c<sup>ne</sup> de Charancins. — *Fossiou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 82 v<sup>o</sup>). — *Fossieux*, 1847 (stat. post.).
- FOSSY, écart, c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- FOU (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de L'Hôpital.
- FOUGE (LA), ruiss., affl. du Marlieu.
- FOUGE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Arhent. — *La Fogi*, 1407 (censier d'Arhent, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>). — *Iter per quod itur de Monte apud Fogiam*, 1412 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 64 v<sup>o</sup>).
- FOUGE (LA), cascade, c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- FOUGE (LA), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Nemora de Fougé*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- FOUGE (LA), c<sup>ne</sup> de Dortan. — *La Fogé*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 161 r<sup>o</sup>).
- FOUGE (LA), localité disparue ou mont., c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Molare de la Fogy*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>).
- FOUGEMAGNE, étang et bois, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Nemora de Foucimagne*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Fougimagni*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- FOUGERE (LA), ruiss., affl. de l'France.
- FOUGERE (LA), m<sup>on</sup> is. et anc. fief de Bresse, sans justice, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *La Fougere*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).
- FOUGERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *En la Fyougery*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>). — *En la Fyugeri*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).
- FOUGERE-DU-PERERAT (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Li Fougery del Pererat*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 639).
- FOUGERES (LES), c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Les Feougires et les Fugires*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *De Fougieriis*, 1335 env. (*ibid.*).
- FOUGERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En les Fougires*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>). 181
- FOUGERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Just.
- FOUILLAND, écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- FOUILLOUSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tramoyes. — *La Foillouse et la Follieuse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 45).
- FOUILLOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- FOUINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- FOULAINE (LA), locaterie, c<sup>ne</sup> de Villette.
- FOULON (LE), f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Laiz.
- FOULON (LE), usine, c<sup>ne</sup> de Nantua.
- FOULON (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- FOUR (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- FOUR-À-CHAUX (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- FOURCHES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- FOURCHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- FOURCHES (LES), anc. lieu dit, à ou près Bâgé-la-Ville. — *Versus Furchas*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).
- FOURCHES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Le mas des Fourches, dans la paroisse de Bonlignieu*, 1314 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 148).
- FOURCHES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- FOURCHES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.
- FOURCHES (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- FOURCHES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- FOURCHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.
- FOURCHES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Terra de Furchis*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173).
- FOURCHES (LES), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Prope ecclesiam Sancti Martini Miribelli, in loco dicto les Forches*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 90).
- FOURCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- FOURCHES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- FOURCHES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Terra de les Forches*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).
- FOURCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

- FOURCHES (LES), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- FOUR-DE-BAGE (LE), anc. four, c<sup>no</sup> de Bourg. — *Le four de Baugie*, 1423 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 153).
- FOURMIS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- FOURNACHE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *La Fornachi*, 1344 (arch. de la Côte d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Furnachia*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Joh. de Fornachia de Ambeyriaco*, 1401 (*ibid.*, B 765).
- FOURNACHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Versus la Fornachi*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>).
- FOURNACHES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- FOURNIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Le chemin de Fournieu a Fareins*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 79).
- FOURS (LES), m<sup>on</sup> et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- FORQUEVAUX, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Trévoux et de Saint-Didier-de-Formans. — *Le sieur de Forquevaux*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482).
- Seigneurie en toute justice et avec château, du domaine des sires de Thoire-Villars. Cette seigneurie ne consistait, au XIV<sup>e</sup> siècle, qu'en un moulin appelé successivement le Moulin-Bataillard et le Moulin-Blanc: vers 1415, Isabelle d'Harcourt, femme de Humbert VII de Thoire et de Villars, fit bâtir, près du moulin, un château, que Charles de Bourbon, seigneur de Dombes, donna en fief, en 1443, au lombard Simon de Boverdi. Celui-ci le légua à son parent, François de Roverdi, seigneur de Fourquevaux, en Toulousain, qui lui donna son nom.
- FOURVIERE, h., c<sup>ne</sup> de Frans.
- FOUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- FOUZAT, écart, c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- FOYARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- FOYON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- FOZ, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Village de Foz, paroisse de Cruzilles*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 261 v<sup>o</sup>).
- FRAICHE-FONTAINE (LA), ruiss., affl. du Suran.
- FRAIRY (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- FRAISSIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- FRANCE, h., c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- FRANCE, écart, c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- FRANCE, h., c<sup>ne</sup> de Meillonas.
- FRANCALIS TERRA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *In villa Rinplongio* (lis. *Ruiplogio*)... *a cercio terra Francalis*, X<sup>e</sup> s. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 371).
- FRANCEIS, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Stagnum dictum Franceis*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, C 552, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>).
- FRANCHELEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Franchelens*, 1147 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 360); 1878 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Franchilens*, 1150 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 4); 1390 (terr. des Messimy). — *Francheleyens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Franchileyns*, 1299-1369 (*ibid.*). — *Francheleins*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 13). — *Franchelleins*, 1365 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 348). — *Franchilleyns*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 501 r<sup>o</sup>). — *Franchelins*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81); 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Francheleins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Montmerle.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Martin; l'abbaye de l'Île-Barbe jouit du droit de présentation à la cure jusqu'à sa sécularisation, époque à laquelle ce droit passa aux archevêques de Lyon. — *Prior de Franchelins*, 1168 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 111). — *Ecclesia de Franchinens*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Franchelins en Dombes : Patron du lieu, S. Martin*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 22).
- En tant que fief, Francheleins était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des seigneurs de Saint-Trivier, lesquels étaient vassaux des sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *B. de Franchelens, miles*, 1237 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 110). — *Bastita de Franchelleins*, 1365 (*ibid.*, p. 348).
- A l'époque intermédiaire, Francheleins était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.
- FRANCHISE (LA), f. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Mansus de la Franchise*, 1434 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Seigneurie de la Franchise*, 1539 (Baux, Nobil de Bresse et Dombes, p. 215).
- FRANCHISES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.

- FRANCLIEU, h., c<sup>no</sup> de Marboz. — *Fran-lieu*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).  
 Au point de vue féodal, Franclieu était une seigneurie avec maison forte, de la justice de Marboz. — *La maison forte de Franclieu*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 54).
- FRANCORUM (TERRA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> d'Asnières, par opposition à *Terra servorum*. — *In villa Asneras, a mane terra Francorum*, x<sup>e</sup> s. (Cart. Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 504).
- FRANDELIÈRE (LA), f., c<sup>no</sup> de Vandéins.
- FRANLY (LE), ruiss., affl. du Rhône.
- FRANS, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Frents*, lisez *Frencs*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Frais*, 1177 (Bibl. Sebus, p. 77); 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Frenz*, 1225 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 85). — *Freyns*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Freins*, 1331 (Bibl. Dumb., t. I, p. 287). — *Freings*, 1363 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 291). — *Frans*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478). — *Frenes*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 17).  
 Avant la Révolution, Frans était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Beauregard.  
 Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Etienne et à la collation du chapitre métropolitain de Lyon. — *Ecclesia de Frenz*, 1231 (Guigue, docum. de Dombes, p. 94). — *Frans : patron du lieu, Saint Estienne*, 1719 (visites pastorales).  
 Au point de vue féodal, Frans était une seigneurie en toute justice avec château-fort, possédée, dès le XI<sup>e</sup> siècle, sous l'hommage des sires de Villars, par des gentilshommes du nom et armes de Frans. Le domaine utile de cette terre passa par vente, en 1325, aux sires de Beaujeu, qui en acquièrent l'hommage, en 1402, du dernier sire de Thoire-Villars. — *Aczo de Frens*, 1186 (Masures de l'Île Barbe, t. I, p. 124).  
 A l'époque intermédiaire, Frans était une municipalité du canton et district de Trévoux.
- FRANS (LE BIEZ-DE\*), ruiss. affl. de la Saône.
- FRAPTERGIA, localité détruite, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *In parrochia de Chavaigniac supra Vellam, in loco qui vocatur Fraptergia*, 1251 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 453).
- FRARIE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- FRARIE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> d'Izernore. — *La Frary* (cadastre).
- FRASE (LA), f., c<sup>no</sup> de Baneins.
- FRASSE (LA), f., c<sup>no</sup> de Giron.
- FRASSES (LES), fermes, c<sup>no</sup> d'Ochiaz.
- FRASSES (LES GRANDES\*), grange, c<sup>no</sup> du Petit-Abergement. — *Les Fraisses*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).
- FRAYTE (LA), localité disparue, c<sup>no</sup> d'Asnières. — *La Frayti*, 1325 env. (terr. de Bé...
- FRAZIL (LE), localité disparue, c<sup>no</sup> de la Chapelle du-Châtelard). — *Frazil*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 655).
- FRÉAN (LE), ruiss., affl. du Veyron.
- FRÉBUGE, écart, c<sup>no</sup> de Saint-Germain-de-Joux.
- FRÉIDAIGUE, h., c<sup>no</sup> de Bény. — *Frigida aqua, par rochie de Begny*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 520 v<sup>o</sup>). — *Freydegue*, 1563 (arch. De l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>).
- FRÉMONÉ, h., c<sup>no</sup> de Marboz.
- FRÉNE (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze.
- FRÉNE (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Confrançon.  
 — *Campo denominato Franno*, lis. *Fraino*, 999-1032 (Bec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2495).
- FRÉNE (LE), localité disparue, c<sup>no</sup> de Corcelles.—  
 — *Campus de Fraino*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363).
- FRÉNE (LE), f., c<sup>no</sup> de Mantenay-Montlin.
- FRÉNELIÈRES (LES), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En les Freynellires*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- FRÉNEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Corcelles. — *Li Freinei*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363). — *El Freyney*, 1249 (*ibid.*).
- FRÉSSIEU, lieu dit, c<sup>no</sup> de Belley.
- FRÉTAY, m<sup>no</sup> is., c<sup>no</sup> de Birieux.
- FRÉTAZ (LA), h., c<sup>no</sup> de Mionnay.
- FRÉTAZ (LA), m<sup>no</sup>, c<sup>no</sup> de Péronnas.
- FRÉTIÈRE (LA), f. et anc. fief de Bresse, c<sup>no</sup> de Curciat-Dongalon.
- \*FRÉALLIÈRES, localité disparue, à ou près Bénonces.  
 — *Molare de Frialleriis*, 1276 (arch. de l'Ain, H 222).
- FRÉLLAGE (LE), h., c<sup>no</sup> de Béréziat.
- FRÉIDE-FONTAINE, anc. lieu dit, c<sup>no</sup> d'Izernore. — *Comba de Fontana Freyda*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>).
- FRÉIDIÈRE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Chalamont. — *La Frédière*, 1847 (stat. post.).
- FRÉOMARECHE, localité disparue, à ou près Loyes. — *Apud Fromareschi*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- FRÉOMENTAL (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze.

FROMENTAL, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Fromental*, 1350, (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).  
 FROMENTAL, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Ou Fromental*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>).  
 FROMENTAL, écart, c<sup>ne</sup> de Romans.  
 FROMENTAUX (LES), c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Es Fromentaz de Crotel*, 1350 (arch. du Rhône, terrier de Ser-moyer).  
 FROMENTAUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Ou Fromentaz*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>). — *En Fromentalles*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>). — *Fromentalia*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 335 r<sup>o</sup>).  
 FROMENTES, h., m<sup>in</sup> et tour en ruines, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Fromentes*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Bourg de Fromentes*, 1733 (*ibid.*, H 917, f<sup>o</sup> 111 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Fromentes était une baronnie en toute justice et avec château-fort, relevant originairement de la seigneurie de Revermont. La souveraineté et le ressort de cette terre passèrent successivement aux sires de la Tour du Pin (vers 1230), à Robert, duc de Bourgogne (1285) et enfin à Amédée V, comte de Savoie (1289). Le domaine utile de Fromentes passa en 1436 de la maison de la Baume à celle de Coligny-le-Vieux; en 1538, Louise de Montmorency, veuve de Gaspard de Coligny, vendit la seigneurie de Fromentes aux seigneurs de Châteaueux et de Verjon qui l'unirent à leur terre de Châteaueux, dont elle suivit dès lors le sort. — *Humbertus de*

*Balma, dominus Fromentarum*, 1383 (Guichenon, Savoie, pr., p. 220). — *Baronie de Fromentes*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>). — *Les seigneuries de Buenc et de Fromentes*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 238).

FROMENTIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Buenans. — *En la Fromentieri, in parochia de Buenens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 11 r<sup>n</sup>).

FRONVILLE, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.

FRUITIERE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran (Cassini).

FUMEE, h., c<sup>ne</sup> de Polliat.

FURENS ou FURANS (LE), affl. du Rhône, naît dans la combe des Hôpitaux, traverse la Burbanche, Rossillon, Contrevoz, Pugieu, Chazey-Bons et Andert-Condom, limite, à l'ouest, la commune de Belley et va se mêler au Rhône, sur le finage de la commune de Brens, après avoir parcouru plus de 30 kilomètres. — *Aqua mater de Furans*, 1290 (Gall. Christ., t. XV, instr., c. 320). — *Aqua de Furans*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Aqua de Furan*, 1399 (*ibid.*, B 767 *ter*, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *La rivière de Furan*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 108). — *Le Furans*, 1844 (État-Major). — *Le Furens*, 1887 (stat. post.).

FURANS, h., c<sup>ne</sup> de Brens. — *A Champetel et Furans*,

1579 (arch. de l'Ain, H 871, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

FURCHE (LA), ruiss., affl. du Rhône.

FYOUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

## G

CABARET, écart, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *En Gabarel*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Castro novo versus montem de Gabarel*, 1346 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>).

GABET (LE), locaterie, c<sup>ne</sup> de Montluel.

GABONNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Aux Gabonnières près Pont de Veyle, paroisse de Laix*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>).

GABOURREAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.

GABOURREAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas. — *Le village appelé les Gabourreaux*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 180 r<sup>o</sup>).

GACHET (LE), ruiss. affl. du Pomaret.

GACHET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Apud Pra Gachet*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792 f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>).

— *En Gachet*, 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f<sup>o</sup> 97 r<sup>o</sup>).

GADERAN (LE), ruiss. affl. du Solnan.

GADILLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.

GADINIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

GADIOLES (VERS), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chevroux.

GADROSSON, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle (Cass.).

GAGERE (LA), anc. mas, à ou près Dompierre-de-

Chalamont. — *Li mas de la Gajeri*, 1341 env.

(terr. du Temple de Molissole, f<sup>o</sup> 30 v<sup>o</sup>). — *Ceuz*

*de la Gajeri*, 1341 env. (*ibid.*).

GAGERE (LA), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *La Gagiri*, 1410

env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

GAGERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En*

- les Gagires*, 1314 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 17 r°).
- GAGERE-SARRAZIN (LA), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Gageria quam tenet uxor Jocerandi Sarraceni*, 1206 (Cart. lyonnais, t. I, n° 99).
- GAGERE-VALET (LA), anc. domaine, à ou près Replonges. — *Gageria de Valet*, 1219 (Cart. lyonnais, t. I, n° 163).
- GAILLAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- GAILLANNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- GAILLARDDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- GAILLARDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Mansus de la Gailliardieriz*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 5 r°).
- GAILLARDIN, h., c<sup>ne</sup> de Challex.
- GAILLARDON, écart, c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- GAILLARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- GAILLATS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- GAILLEBEAU (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Gail-Jebot*, 1872 (Dénombr.).
- GAILLOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- GAINES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- GAITE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Romans.
- GALAS (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Gex.
- GALERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- GALSIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- GALLETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- GALIZE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- GALLANCHONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Les Gallanchons*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- GALLIEU, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat (Cassini).
- GALLIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Bohas. — *En la Gallipiere*, 1563 (titres du châ, de Bohas).
- GALOPPE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.
- GALOS (LE), anc. fief de Bâgé, situé à ou près Marsonnas. — *Feodum dictum lo Galos*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).
- GAMBY (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Noel Guemby, laboureur du village de Tornaz*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 20 et *passim*). — *Pierre Guemby de Tornaz*, 1630 env. (*ibid.*, f° 24). — *Gambis*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Les Gamby*, 1847 (stat. post.).
- GANDAMARES, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *En la marz de Gandamares*, 1335 env. (terr. de Teisonge, f° 20 r°).
- GANDELMODIS TERRA, localité disparue à ou près Bénonces. — *Terra Vandelmolis quam dicunt etiam Cultes*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Terra Gandelmodis*, 1141 (même titre, publié par Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 222, d'après le Cartulaire de Portes).
- GARAMBOUDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Mansus de la Garamboudieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 v°).
- GARAMBOURG, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- GARAMBOZ, écart, c<sup>ne</sup> de Birieux.
- GARAUDIERE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon (Cassini).
- GARAVAND, h., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Garavant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- GARDE (LA), châ. et f., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- GARDE (LA), écart, c<sup>os</sup> de Cordieux. — *La Garde*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).
- GARDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- GARDE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- GARDES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Ars.
- GARDINIERE (LA), local, disparue, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Gardiniri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 38 r°).
- GARDON (LE), ruisseau affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Mollon.
- GARDON (LE), ruisseau affl. de l'Albarine. — *Aqua Gardonis*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f° 309 r°).
- GARDON, h., c<sup>ne</sup> de Mollon.
- GARE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- GARE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Culoz.
- GAREMBOZ (LE), ruisseau affl. de la Petite-Chalarnonne.
- GABENNE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- GARENNE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Groslée.
- GARENNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- GARGASSON, h., c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Guargacson, par rochie Jayaci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 98 v°). — *Gargasson*, 1410 env. (*ibid.*, f° 1 v°).
- GARIANNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- GARIANNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- GARIN, f., c<sup>ne</sup> de Joyeux. — *Grange-Garin*, 1847 (stat. post.).
- GARNERANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Thoissey. — *Guarnerens*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 188). — *Garnerens*, 1388 (arch. de la Côte-d'Or, B 795); 1324 (terr. de Peyzieux); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 56). — *Garnereins*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Garneran*, 1743 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 42). — *Garnerans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 5).
- Avant la Révolution, Garnerans était une communauté de la principauté de Dombes, élection

de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.

La paroisse de Garnerans ne fut érigée qu'en 1700 avec, comme circonscription, la partie du territoire de Bey située en Dombes; l'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; le seigneur du lieu présentait à la cure. — *Saint Jean Baptiste de Garnerans*, 1719 (visites pastorales).

La seigneurie de Garnerans était en toute justice et avec château fort; elle était à cheval sur l'Avanon, affluent de la Saône qui servait de limite à la Dombes et à la Bresse, et c'est dans ce dernier pays qu'était situé le château. Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la terre de Garnerans était possédée par des gentilshommes de mêmes nom et armes; en 1315, Hugues de Garnerans reconnu que sa seigneurie relevait de toute ancienneté des sires de Beaujeu. La terre de Garnerans fut érigée en comté, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — *Dominus Guigo de Garnerans*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

A l'époque intermédiaire, Garnerans était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux.

GAS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.

GASPARD (LE), ruisseau affl. du Moignans.

GASSE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de la Tranclière.

GASSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.

GAUMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

GAUTHIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.

GAUTHIER, écart, c<sup>ne</sup> de Servas.

GAUTHIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Billiat.

GAVANT, h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.

GAVILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Cormoranche.

GAZ (LE), ruisseau affl. de la Grande-Veyle.

GAZ (LE), grange, c<sup>ne</sup> d'Apremont.

GAZ (LE), h., c<sup>ne</sup> de Niévroz.

GAZ (LE), gué, c<sup>ne</sup> de Peyzieu. — *Le chemin public tendant au ga de Peyzieu*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 186 r<sup>o</sup>).

GAZAGNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

GAZ-AL-LOUP (LE), lieu dit, c<sup>ue</sup> de Bohas. — *Loco dicta ou gaz au loup*, 1506 (titres du châ. de Bohas).

GAZ-DE-BANC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

GAZ-DE-THUET (LE), gué, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Jouxte la charriere tendant du gad de Thuer au molin de Marliat*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Marliat, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>).

GEAI (LE), ruisseau affl. de l'Ouroux.

GEAY O U GEY, grange, c<sup>ne</sup> de Charix.

IGEAI (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chatenay.

GEFFE, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

GEILLE, h., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Locus de Giero*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *lier tendens de Oyonna en Geilio*, 1437 (*ibid.*, B 815, f<sup>o</sup> 285 r<sup>o</sup>). — *Apud Gyelo*, 1447 (*ibid.*, B 771, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).

GELIERE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Apud Geleriam*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *La Gelière, entre les deux rivières de Solenan et de Sevron*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9).

GELIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *La Gellièrè*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GELIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Gelleria*, 1327 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 9). — *Geleria*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>). — *La Gelière*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 55).

La Gelière était une seigneurie, avec moyenne et basse justice, de l'ancien fief de Bâgé, possédée, dès 1260, par des gentilshommes qui en portaient le nom; au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle ressortissait directement au bailliage de Bourg. — *Domus fortis de Gelleria*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 41). — *Le fief de la Gelière, à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

GELIERES (LES), loc. disp., à ou près de Bourg. — *Versus domos nuncupatos de les Gellieres*, 1420 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 142).

GELIGNIEU, village, c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu. — *Julinneu*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 11).

— *Julyniacus*, 1200 (*ibid.*, t. I, p. 11). — *Jullignieu*, 1292 (*ibid.*, t. II, p. 207). — *Julligniacus*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 347 r<sup>o</sup>). — *Gilligniacus*, 1498 (*ibid.*, B 794, f<sup>o</sup> 296 r<sup>o</sup>). — *Gellignieu*, 1640 env. (arch. de l'Ain, G 144).

— *Gelignieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 75). — *Gilignieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Gellignieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Gelignieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Geligneux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 125).

On a trouvé à Geligneux le monument funéraire de M. Rulius Catullus, *curator natorum Rhodanicorum* (C. I. L., XIII, 2494).

En 1789, Geligneux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillou.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de saint Sylvestre; le prieur de Saint-Benoît de Cessieu

présentait à la cure au nom de l'abbé d'Ainay. — *Ecclesia de Gelinaco*, 1153 (Grand Cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Ecclesia de Gilignieu, sub vocabulo Sancti Sylvestri*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Dans l'ordre féodal, Géligneux était à l'origine une dépendance du Viennois savoyard, mandement de Cordon; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre de la seigneurie de Mur.

A l'époque intermédiaire, Géligneux et Mur formaient une municipalité du canton de Saint-Benoit, district de Belley.  
GELINE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In monte, loco vocato en la Gellena*, 1388 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>).

GELINIÈRE (LA), anc. mas et étang,auj. lieu dit, c<sup>o</sup> de Sandrans. — *Le mas de la Giliniry*, 1308 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 136).

— *L'étang de la Geliniri*, 1396 (*ibid.*, p. 356).

GEMELLIS VILLA, loc. détr. qui était située dans l'*ager* de Genay. — *Inagro Gasniacense, in villa Gemellis*,

958 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1051).

GENALLIUX, loc. détr., à ou près Polliat. — *Genal-lioux*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 132 r<sup>o</sup>).

GENAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de la Burbanche.

GENARDIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.

GENAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — \**Gaiennacus* ou

*Gaiénacus*, de *Gaiennus* ou *Gaiénus*, III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s.

— *Jaennacus*, 1186 (Mesures de l'Île Barbe, t. I, p. 124). — *Gehenai*, 1225 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 214). — *Gainai*, 1231 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 94). — *Gehennay*, 1250 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 55); 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 119). — *Gennay*, 1253 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 130). — *Gennai*, 1257 (Bibl. Dumb., t. II, p. 142). — *Geenay*, 1267 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 68). — *Geynay*, 1280 (Bibl. Dumb., t. I, p. 178). — *Genay*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 125).

— *Jaynay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).

On trouve de temps à autre, à Genay, des médailles et des objets gallo-romains, et c'est dans cette localité, que M.-C. Guigue a découvert, en 1863, le cippe portant une inscription bilingue, grecque et latine.

Aux temps rodolphiens, Genay était le chef-lieu de l'*ager Ganiacensis* ou *Janiacensis*.

En 1789, Genay était la capitale du Franc-Lyonnais; il faisait partie, de l'élection et de la subdélégation de Lyon et ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée et siège présidial de

cette ville, dont les appels se relevaient au parlement de Paris.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, fut d'abord sous le vocable de saint Bonnet; elle passa, par la suite, sous celui de sainte Marie-Madeleine. Les chanoines-comtes de Lyon en étaient collateurs. — *Ecclesia de Jaeniaco*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9).

En tant que fief, Genay était une seigneurie en toute justice possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, — *St. de Geenay, miles*, 1300 (Mesures de l'Île Barbe, t. I, p. 130), — sous la suzeraineté des sires de Villars. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Genay tenait aux chanoines-comtes de Lyon; elle fut érigée en baronnie, vers 1750.

A l'époque intermédiaire, Genay était une municipalité du canton et district de Trévoux.

GENDONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.

GENETAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Mansus del Genestey*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 108).

GENETÉY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Au Genetey*, 1538 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 14).

GENETÉY, anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Mansus de Genetey..., in parrochia de Montracol*, 1379 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Louis de la Baume, seigneur de Genetey*, 1455 (*ibid.*, part. I, p. 81).

GENETIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Massieux.

GENETS (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.

GENETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.

GENETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vandeins.

GENETTES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Viriat.

GENEVAY, grange, c<sup>ne</sup> de Bény.

GENÈVE (LA), ruisseau affl. de la Chalaronne.

GENÈVE, étang de 34 hectares, sur les communes de Bouligneux, Sandrans et la Chapelle-du-Châtelard. — *Gebenna*, 1407 (Guigue, Topogr., p. 162).

GENÈVEVE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Territorium de Geneveva*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 24).

GESEVONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.

GENÈVREY, écart, c<sup>ne</sup> de Niévroz.

GENÈVREY, h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

GENÈVRIÈRE (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *La Genevrière*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f<sup>o</sup> 195).

GENICIERES (LES), usine, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand.

GENIN (LAC). — Voir LAC GENIN.

GENISSIAT, h., c<sup>ne</sup> d'Injoux. — *Gignissiacus*, 1440 (arch. de l'Ain, H 401). — *Ginissie*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, R 10453, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>). — *Ginis-*



*siaz*, 1563 (*ibid.*, f° 132 r°). — *Genissia*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 57). — *Genissiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant la Révolution, Genissiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Injoux, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était sous le vocable de saint Martin.

Comme seigneurie, Genissiat n'apparaît pas avant le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle; cette seigneurie appartenait alors à des gentilshommes de mêmes nom et armes; elle était en toute justice et avec maison forte. — *Le fief de Genissia, a cause de Seyssel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

GENOD, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Genos*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141); 1376 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. 1, n° 2).

— *Genox*, 1351 (*ibid.*, chap. I, n° 5). — *De Genosco*, 1350 (*ibid.*, terr. de Sermoyer). — *Genost*, 1486 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 v°). — *Genod*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 56).

— *Genoud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Genod ou Genoud était une seigneurie de l'ancien fief des sires de Bâgé, à qui elle fut homagée, en 1272; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie ressortissait nûment au bailliage de Bourg. — *Umbertus de Genos, miles*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141). — *Le fief de Genost, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

GENOUD (L<sup>e</sup>), ruisseau affl. de la Leschère.

GENOUD, h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Genoz*, 1361 (arch. de l'Ain, H 15). — *Genos*, 1410 (*ibid.*, H 4). — *Genost*, 1410 (*ibid.*). — *Genoud*, 1670 (enquête Bouchu); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GENOUD, écart et châ., c<sup>ne</sup> de Certines. — *Genos*, 1311 env. (terr. du Temple de Mollissolo, f° 14 r°).

— *Genost*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 56). — *Genoud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.); 1843 (État-Major).

Genod ou Genoud était une seigneurie en toute justice et avec château, de l'ancien fief des sires de Coligny; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la justice de Genod ressortissait nûment au bailliage de Bourg.

GENOUILLET, fermes, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.

GENOUILLEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Decimae de Genoliaco*, 868 (Cart. lyonnais, t. I, n° 3). — *Genoliacum quoque villam cum portu et mercato habentem capellam et mansos inter absos et vestitos triginta tres*, 885 (Dipl. de Charles le Gros, apud D. Bouquet, t. IX, p. 339); 892 (Dipl. de Louis l'Aveugle, *ibid.*, t. IX, p. 674). — *Ge-*

*noilleux*, c. suj. 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°). — *Genoilleu*, c. rég. 1290 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 238). — *Ginulliacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 8 v°). — *Ginulleu*, 1317-1318 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 84). — *Genolleu*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Genolhieu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Genoylleu*, 1350 env. (*ibid.*, f° 12 r°). — *Genouilleu*, 1665 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 35). — *Genoillieu*, 1660 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 581). — *Genouilleux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Genouilleux était une communauté de l'élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable des saints Pierre et Paul; le chapitre de Saint-Just de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Genoilleu*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *La paroisse de saint Pierre de Genolleu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 63). — *Genouilleux : Patrons du lieu, saint Pierre et saint Paul*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Genouilleux était une dépendance de la seigneurie de Chavagneux.

A l'époque intermédiaire, Genouilleux était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

GENTILLE (L<sup>a</sup>), châ. et ferme, c<sup>ne</sup> de Montluel.

GENVAIS, h., c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *La grange de Janvaix*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218).

GEOFFRAYS (L<sup>es</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Vandains.

GEORGES (L<sup>es</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *Jordes*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table); XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Geordes*, 1845 (État-Major).

GEORGETTE (L<sup>a</sup>), ruisseau affl. du Seran.

GEOVRESSET, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Jevreysset*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 93 v°). — *De Gevreysetto*, 1410 (cens. d'Arbent, f° \*42 v°). — *Gevreysetum*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 45 r°). — *Gevreysset*, 1447 (*ibid.*, B 771, f° 1 r°). — *Apud Gevreysetum*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 178 r°). — *Gevresset*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Gevreysset*, 1808 (Stat. Bossi, p. 116). — *Geovreysset*, an X (Ann. de l'Ain).

En 1789, Geovresset était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Montréal.

Son église paroissiale, dont la fondation ne paraît pas remonter au delà du XVII<sup>e</sup> siècle, appar-

tint au diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, jusqu'en 1742, qu'elle fut cédée au diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée à saint Jean-Baptiste; l'aumônier de Nantua en était collateur.

A l'époque intermédiaire, Géovreisset était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.

GEVREISSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Gevreissia*, 1210 (arch. de l'Ain, H 355). — *Gevressiacus*, 1211 (*ibid.*, H 356). — *Gevreyssiacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 84 v<sup>o</sup>). — *Gevreyssia*, 1396 (*ibid.*, B 10454, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>). — *Gyvreyssia*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>). — *Gevresia*, 1304 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 3). — *Gevresya*, 1394 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7). — *Gevreissiacus*, 1483 (*ibid.*, B 823, f<sup>o</sup> 184 r<sup>o</sup>). — *Gyvreyssia*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 29 v<sup>o</sup>). — *Gevreyssiaz*, 1503 (arch. de la Côte-d'Or B 828, f<sup>o</sup> 659 r<sup>o</sup>). — *Givrissia*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 218). — *Gevressiat*, 1670 (enquête Bouchu). — *Gevreissiat*, 1734 (Descript. de Bourgogne). — *Gevressiat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 102); 1876 (Ann. de l'Ain). — *Geovreysiat*, an x (*ibid.*).

En 1789, Geovreissiat était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre du Nantua, était sous le vocable de saint Martin; elle faisait originairement partie du patrimoine de l'Eglise de Belley, qui en reçut confirmation du pape Innocent II, en 1142. Le droit de présentation à la cure passa, on ne sait comment, au XIII<sup>e</sup> siècle, au prieur de Nantua. La paroisse de Geovreissiat est une de celles qui furent détachées, en 1742, du diocèse de Lyon, pour former le diocèse de Saint-Claude. — *Curatus de Gevreyssia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Gevreyssset d'Alongeon* (corr. *Gevreyssia*), annexe d'Yzernoron, sous le vocable de S. Martin, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Geovreissiat était possédé au XIII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Thoire; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la harronnie de Brion. — *W. de Gevreissia*, 1211 (arch. de l'Ain, H 357).

A l'époque intermédiaire, Géovreissiat était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

GERBET, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Gerbaïs, seigneurie*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey,

part. I, p. 81). — *Gerbasii*, 1521 (*ibid.*, pr., p. 128).

GERINS (LE), ruisseau affl. du Rhône.

GERLANS, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.

GERMAGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Germaniacus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Germaignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Germantes*, c. suj., 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Germaniat*, 1600 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 218). — *Germagnat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Germagnat était une communauté du comté de Bourgogne.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, est une de celles qui entrèrent, en 1742, dans la composition du diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée à saint Germain; le prieur de Gigny présentait à la cure. — *Ecclesia Germanies [de] Tolongion*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Germania de Tholojone*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Germagnat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

GERMAIN, h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

GERMANY, h., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.

GERMONIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Just.

GERMOLE, loc. disp., à ou près Bâgé-la-Ville. — *Jarmola*, 1255 (arch. du Rhône, titres de Laumusse).

GERONVILLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Poncin.

GERS (SUR-LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Montanges.

GERVAIS, écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Prope villam Latiniaci, supra territorium quod dicitur Gerveis*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 117). — *Apud Gerveil*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Gervel*, 1264 (*ibid.*, H 289). — *Domus de Gerveyl*, 1266-1267 (*ibid.*, H 287). — *Gerveyl*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 129 v<sup>o</sup>). — *Gervais* XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GERVAIS (LA PORTE-DE-), anc. porte du bourg de Lagnieu. — *Porta de Gervel*, 1264 (arch. de l'Ain, H 289).

GERVAIS, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Mas des Gervays, paroisse de Polliac*, 1558 (arch. du Rhône. Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>). — *Jean Gervais, cuthurier des Gervais, a présent demeurant à Corgenon*, 1559 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).

GERVAIS, section cadastrale de la c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

GEVRIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud. — *Gevrius*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843). — *De Gevriuo*, 1354 (*ibid.*). — *Communitas de Gevriaco*, 1443 (Guigue, Topogr., p. 164).

GEVRIN, h., c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon. — *\*Gabrianus*.—

*Gevrins*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 80 v°); 1429 (*ibid.*, B 847, f° 177 v°). — *De Gevrino*, 1385 (*ibid.*; B 845, f° 232 r°).

Le hameau de Gevrin, qui faisait autrefois partie de la commune de Pugieu, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand, a été rattaché à la commune d'Àndert-Condon par la loi du 13 juillet 1886.

GEVRIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conzieu.

GEX, ch.-l. d'arrond. du départ. de l'Ain. — *De Gayo*, 1124 (Hist. de Genève, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 5); 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237); 1497 (*ibid.*, B 1125, f° 148 v°). — *Gaz*, 1228 env. (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. II, part. 2, p. 24); 1292 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Gaix*, 1137 (Mém. Suisse Rom., t. XX, p. 193); 1296 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 253). — *Jaz*, 1160 env. (*ibid.*, t. XIV, p. 379); 1296 (*ibid.*, p. 259).

— *Jas*, 1225 (Bibl. Sebus., p. 75). — *Gez*, 1227 (arch. de la Côte-d'Or, B 564); 1397 (*ibid.*, B 1095, f° 23 r°); 1575 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 69); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 53). — *Jayz*, 1234 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 24) — *Jay*, 1236 (Hist. de Genève, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 53). — *Jaiz*, 1251 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Jax*, 1260 (arch. de la Côte-d'Or, B 573). — *Jais*, 1267 (Gall. christ., t. XV, c. 157). — *Jays*, 1276 (Bibl. Sebus., p. 82). — *Jacium*, 1278 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 406). — *Geyz*, 128g (*ibid.*, t. XIV, p. 213). — *Jez*, 1293 (*ibid.*, t. XIV, p. 235). — *De Gain*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 122g). — *Ges*, 1416 (Beg. consul, de Lyon, p. 35). — *Gex*, 1559 (Guichenon, Savoie, pr., p. 511). — *Gey*, 1589 (Le Cruel Assiégement). — *Gais*, 1594 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 157).

Au temps de l'empire romain, Gex était une des stations militaires de la voie qui contournait, au nord, le lac Léman; on a, en effet, trouvé dans cette ville, une pierre portant cette inscription :

STATIO MILITUM.

En 1789, Gex était la ville principale du pays du même nom ; c'était une communauté de l'élection de Belley. — *Election de Bugey et Gex*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 45) — et le siège du dixième bailliage principal du Parlement de Dijon, où ce bailliage ressortissait et au premier chef, au Présidial de Bourg. — *La baronnie ou bailliage de Gex*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549).

— *Bailliage de Ges*, 1616 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

Il y avait à Gex une châtelainie royale dont le pouvoir était restreint aux cas marqués par les Statuts de Savoie, — le bailliage connaissant, en première instance, des affaires contentieuses, — et une mairie qui avait la police. Gex formait un gouvernement particulier dans la Lieutenance générale de Bresse, Bugey et Gex.

Cette ville, qui dépendait, au XIV<sup>e</sup> siècle, du doyenné d'Aubonne, au diocèse de Genève, devint par la suite le chef-lieu de l'archiprêtré du Haut-Gex, qui comprenait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, vingt-et-une paroisses ou succursales. Son église paroissiale était sous le vocable de saint Pierre-aux-Liens. — *Curatus de Gez*, 1360 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88). — *Ecclesia Gaii*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 247 r°).

Possédée, au XII<sup>e</sup> siècle, par dos gentilshommes qui en portaient le nom. — *Dalmatius de Gayo*, 1124 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 149). — *Beatrix de Jaz*, vers 1160 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 379), — la seigneurie de Gex,

— *Castrum de Jas*, 1225 (Bibl. Sebus., p. 76).

— *Feodum de Jucio*, 1308 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 141). — *Mandamentum et ressortant, Castri Gaii*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 1 r°), — arriva on ne sait comment aux comtes de Genevois, vers 1188. — *Amedeus [de Geneva], dominus de Jas*, 1226 (Bibl. Sebus., p. 75). En 1252, Léonette, petite-fille d'Amédée de Genève, la porta en dot à Simon de Joinville, — *Symon de Jonvila, dominas de Jaz*, 1264 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Leoneta domina de Jays*, 1276 (Bibl. Sebus., p. 82), — dans la famille duquel elle resta jusqu'en 1344 qu'elle fut léguée par Hugard de Gex à Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, — *Guillaume de Joinville, sire de Jayz*, 1300 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). Amédée VI de Savoie s'en empara de vive force, en 1353, et prit le titre de baron de Gex. Vendue, en 1455, par le duc Louis de Savoie à Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois, elle fut rachetée, en 1486, par Amédée IX. Le duc Charles l'érigea en marquisat en 1515.

Tour à tour prise, perdue et reprise par les Bernois et les Genevois, dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville de Gex était au pouvoir de ces derniers, à l'époque où le traité de Lyon l'annexa à la France.

A l'époque intermédiaire, Gex était une municipalité du c<sup>ne</sup> et district de Gex. GEX-LA-VILLE, quartier de la ville de Gex. — *De Gaio villa*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229).

— *Gez la villa*, 1342 (*ibid.*). — *Gez la vela*, 1390 (*ibid.*, B 1094, f° 301 r°). — *Gez lavillaz*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 96 r°). — *Gey, Gey, Sugey et Gey la vella*, 1589 (Le Cruel Assiègement). — *Gex la ville*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GEX-LE-CHATEAU OU LE-BOUBG, quartier principal de la ville de Gex. — *Burgum Gaii*, 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1099, f° 299 r°). — *Castrum Gaii*, 1390 (*ibid.*, f° 36 r°). — *Porta Gaii a lacu*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 96 r°). — *Burgum novum Gaii*, 1400 env. (*ibid.*, B 1229). — *Gex-le-Château*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GIBOLLONNIERE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Gebeliniri*, xv<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 165). — *La Gibollonniere, paroisse de Saint-Martin-le-Chastel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899; f° 342 v°).

GIBET (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> de Lhuis.

GICLERANS, lieu dit, c<sup>no</sup> de Farges. — *En Gielerans*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 101 r°).

GIER (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> de Vaux.

GIEY-DE-LA-BATAILLE (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> d'Anglefort.

GIGNEUX, écart, c<sup>no</sup> de Reyrieux.

GIGNEZ, h. et m<sup>no</sup>, c<sup>no</sup> de Corbonod. — *Gignieys et Gignez*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 82 r°). — *Gigneys, parrochie Corbonodi*, 1504 (*ibid.*, B 916, f° 1 r°). — *Gignay*, 1670 (enquête Bouchu). — *Gigney*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

GIGNOSE (LA), fontaine, c<sup>no</sup> de Pont-d'Ain. — *La fontaine de Gignozan*, 1609 (arch. de l'Ain, H 914, f° 5 r°).

GIGNON (LE), ruisseau affl. de la Reyssouze, c<sup>no</sup> de Viriat. — *Riparia de Gignion*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 14 v°).

GILIERE (LA), ruisseau affl. du Junion.

GILIEUX, lieu dit, c<sup>no</sup> de Seillonnas.

GILOTIÈRE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Messimy.

GION, h., c<sup>no</sup> de Grièges. — *Gions, parrochie Chiaciaci*, 1492 (arch. de l'Ain H 794, f° 63 r°).

GIRARDIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Curtafond. — *La Girardiri*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 22).

GIRAUD (LE), f., c<sup>no</sup> de Rignieux-le-Franc.

GIRARDIERE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Romans.

GIRAVIER (LE), ruisseau affl. du Solnan.

GIRIAT, h., c<sup>no</sup> de Peyriat. — *Ciriacus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Giria*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 17).

Avant la Révolution, Giriat était une communauté de l'élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Montréal et justice du comté de ce nom.

Giriat possédait, au XIII<sup>e</sup> siècle, une église paroissiale qui était à la collation de l'abbé de

Saint-Claude; cette église fut supprimée au siècle suivant et Giriat rattaché à la paroisse de Volognat. — *Ciriacus : abbas S. Eugendi*, XIII<sup>e</sup> s. (pouillé de Lyon, f° 15 r°).

Dans l'ordre féodal, Giriat dépendait de la seigneurie de Volognat, laquelle relevait du comté de Montréal.

GIRIEU, loc. détr., c<sup>no</sup> de la Boisse. — *Giriacus*, 1093 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 11); 1173 (Menestrier, De bell. et induc, p. 37); 1334 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 252). — *Gireu*, 1206 (Cart. lyonnais, t. I, n° 97). — *Gyreu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul p. 46). — *Girieu*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 56).

Le château fort et le village de Girieu étaient possédés, en 1173, par la maison Le Déchaux, sous la suzeraineté du comte de Forez, dont les droits passèrent cette année-là aux archevêques de Lyon. En 1350 le dauphin de Viennois s'empara de vive force du château et le détruisit de fond en comble; il ne reste plus trace aujourd'hui ni du village, ni du château. — *H. li Dechaux, dominus de Gireu*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 119). — *Castrum de Gyriaco, situm prope Montemplupellum*, 1304 (*ibid.*, p. 272). — *Le chastel et mandement de Girieu*, XIV<sup>e</sup> s. (Duchesne, Hist. des Dauphins, pr., p. 51).

Girieu était une très ancienne chapellenie rurale, considérée, au XIV<sup>e</sup> siècle, comme paroisse annexe de la Boisse. — *Capella de Giriaco*, 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n° 11). — *Ecclesia de Buxa, cum duabus capellis appendentibus, scilicet Montislupelli et Giriaci*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°).

GIRIEUX, écart, c<sup>no</sup> de Groslée.

GIRODIÈRE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Les Girouderes*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Apud Girouderias, parrochie Sancti Andree Baugiaci*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 102 r°). — *Les Giroudires*, 1439 (arch. de l'Ain, II 792, f° 49). — *Les Giraudières*, 1572 (*ibid.*, H 813, f° 11 r°). — *Les Giraudires*, 1572 (*ibid.*, répert.). — *La Giraudière*, 1572 (*ibid.*, f° 103 v°). — *La Giraudière*, 1716 (arch. du Rhône, titres de Laurmusse, chap. IV).

GIRON (LE MABAIS-DE), affl. de l'Ain.

GIRON, c<sup>no</sup> du c<sup>no</sup> de Châtillon-de-Michaille.

En 178g, Giron était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua. Son église paroissiale, annexe de l'archiprêtré de Champfromier,

- au diocèse de Genève, était sous de vocable de l'Assomption. — *Giron, succursale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Giron dépendait de la Terre de Nantua : Giron-devant où était l'église était de la justice du prieur de Nantua, tandis que Giron-derrrière ressortissait à la justice de la mense conventuelle.
- A l'époque intermédiaire, Giron était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.
- GIROU, écart, c<sup>ne</sup> de Charnoz.
- GIROU, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Brotellum de Giron*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- GIROU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- GIROUD (LE), h. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Le fief du Giroud*, 1307 (Mémoires, t. II, p. 127).
- GIROUDIÈRE (LA), loc. disp., à ou près Trévoux. — *Girouderia*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 159).
- GIROUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- GIROUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.
- GLAIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *La Claie*, 1341 (État-Major).
- GLAINIEU, loc. disp., à ou près Miribel. — *Morrellus de Glayneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul p. 22). — *Gleneu*, 1414 (arch. de l'Ain, H 802).
- GLAND (LE), torrent, se forme à Conzieu par la réunion de l'Agnens et du Setrin, traverse Saint-Bois et Premeyzel, forme les belles cascades de Glandieu et va se jeter à Saint-Benoît, dans un ancien lit du Rhône, après un parcours de 14 kilomètres. — *Terra sita ultra Glan*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, 162). — *In parochia Sancti Benedicti de SAYSSEU, a rivo de Glandiu*, 1272 (*ibid.*, t. II, p. 145).
- GLANDIEU, h., à cheval sur les c<sup>nes</sup> de Brégny-Cordon et de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Glandeu*, 1214 (Grandcartul. d'Ainay, t. I, p. 111). — *Glandiu*, 1272 (*ibid.*, t. II, p. 145). — *Glandiacus*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Glandiouz*, 1498 (*ibid.*, B 794, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Glandieu*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).
- GLANDON, anc. mas, à ou près Châtillon-sur-Chalaronne. — *Mansus de Glandon*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).
- GLANDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- GLANNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel.
- GLANNES, loc. disp. qui était située au pays de Gex. — *In comitatu Equestrico, in villa Glannis*, 994-1049 (Mallet, Chartes inédites, n<sup>o</sup> 4).
- GLAREINS (LE GRAND-), ruiss. affl. de la Chalaronne.
- GLAREINS, h. et châ., c<sup>ne</sup> de la Peyrouse. — *In pago Lugdunense, in agro Priciacense, in villa Liereco*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 312). — *In villa de Licrans*, lis. : *Lierans*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4140). — *Liarens*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 250). — *Lyarenz*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Lyarens*, 1377 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 533). — *Glarens*, 1482 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f<sup>o</sup> 8). — *Lyarens* ou *Glarens*, 1640 (Guichenon, Bresse, p. 66). — *Liareins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 428). — *Glarins*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, t. II, p. 348).
- En 1789, Glareins était un village de la paroisse de la Peyrouse, bailliage et élection de Bourg, mandement de Villars.
- Dans l'ordre féodal, Glareins était une seigneurie, en toute justice et avec maison forte, possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Villars. — *Hommagium domini de Lyarens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- GLAREINS, f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- GLARGIN, h., à cheval sur les c<sup>nes</sup> de Belmont et de Luthézieu. — *Clargins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Glargins*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 86 v<sup>o</sup>).
- GLECTES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En les Glectes*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 57).
- GLENANS (LE), ruisseau affl. du Rhône. — *Inter domum milicie Templi de Escorchebo et riperiam de Glenans*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 178). — *Inter Rodanum et riperiam dictam Glenans*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 183).
- GLENNE (LA), ruisseau affl. de la Chalaronne.
- GLETAGIN, loc. détr., à ou près Chaveyriat. — *Cletagin* et *Gletagin*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 77).
- GLETAGNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- GLETEINS, h., c<sup>ne</sup> de Jassans. — *De Gleten*, 1066 (Chevalier, Cartul. de Saint-Bernard, n<sup>o</sup> 139). — *Gletens*, 1208 (Bibl. Dumb., t. II, p. 145); 1373 (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Gleteins*, 1274 (Arch. nat., f<sup>o</sup> 1366, c. 1481). — *Gleytens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 80 v<sup>o</sup>).
- *Gletans*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 94). — *Gleteyns*, 1394 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f<sup>o</sup> 8). — *Glettens*, 1491 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *Glectains*, 1523 (Bibl. Dumb., t. I, p. 433). — *Glettins*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Gletteins*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II,

- p. 359). — *Gletins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 199).
- Très ancien fief, avec château fort, mais sans justice, de l'ancien domaine des sires de Villars. Son plus ancien seigneur connu est Nicard de Gleteins qui vivait en 1066. La seigneurie de Gleteins fut comprise dans la vente qu'Humbert VII de Thoire-Villars fit à Louis II de Bourbon de la portion occidentale de ses terres de Dombes, le 11 août 1402. — *Li chastels de Gleytens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 80 v<sup>o</sup>). — *Dominus Thomas de Gletens*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).
- GLETIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- GLETTARD, anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Glettard, ou village d'Ambérieu*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- GLETTIN, m<sup>ne</sup> is. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- Ce petit fief, anciennement avec château, dépendait de la seigneurie de Miribel. — *Glettins, a cause de Miribel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- GUERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord.
- GLIRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *La Glière*, 1843 (État-Major).
- GORE (LA), ruisseau affl. du Lavecul.
- GOBET, h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- GOBELLETTIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corey. — *Johanneta filia quondam Petri Gobeleti pro manso suo de la Gobelleteri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>). — *Gobelleria*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>).
- Godimus (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- GOHON, loc. disp., à ou près Replonges. — *Gulermus de Gohon*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 639).
- GOIFFONNIERE (LA), ruiss. affl. du Salençon.
- GOILLE (LA), ruiss. affl. du Tréjon.
- GOIRE (LA), ruiss. affl. du Petit-Loëze, c<sup>ne</sup> de Beplonges. — *Apud Mons, ab aqua quae dicitur Goyri usque apud Baugiacum*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).
- GOJATIÈRE (LA), c<sup>ne</sup> de Neyron. — *En la Gojatiere*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f<sup>o</sup> 355 r<sup>o</sup>).
- GOLET-DE-LA-GORGE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conand. — *In comba el Golet de la Gorgi*, 1287 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 815).
- GOLET-DES-MURS (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- GOLET-DE-RORRET (LE), défilé entre Parves et Massignieu. — *Goletus del Borret, alias Bupis de Corniola Bernart*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- GOLLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- GOLLET-AU-LOUP (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- GOLLETA (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Apremont.
- GOLLIAT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.
- GOLLIES (LES), étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- GOMANDRY, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- GONDRAN, étang, c<sup>ne</sup> de Servas.
- GONDURANS, anc. nom d'un ruisseau de la commune de Condamine-la-Doye. — *Pratum dictum de Gonduran*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370). — *Fons de Gondurans*, 1300 (*ibid.*, H 368). — *La gorgi de Gondurans*, 1300 (*ibid.*).
- GONÉNIÈRES, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Iter tendens de Goneneres versus Sanctum Triverium*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- GONENS, loc. disp. qui était située dans la châtellenie de Groslée. — *Apud Gonenz*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).
- GONISSIAT (LE), ruiss. affl. du Rhône.
- GONVILLE. — Voir SAINT-JEAN-DE-GONVILLE.
- GORDANS, loc. disp., auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Gordans*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f<sup>o</sup> 10). — *Gardant* (cadastre).
- GORGES (LES), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Vanchy.
- GORGES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Vouvray.
- GORGIN (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- GORGOLLION (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Niévroz.
- GORGOLLION (LE), pâtures et prés, c<sup>ne</sup> de Conand.
- GORGONS, anc. lieu dit, à ou près Montluel. — *Terra de Gorgons*, 1250 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 450).
- GORINE-EN-GALERIE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- GORLAND, étang, c<sup>ne</sup> de Villars.
- GORMOS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *Cormoz* (État-Major).
- GORREVOD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Terra de Correvoldo*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 574). — *Gorrevolt*, 1170 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 42). — *Gorrevout*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 10). — *De Gorrevodo*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Gorrevod*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f<sup>o</sup> 734 r<sup>o</sup>). — *Gorrevoud*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- En 1789, Gorrevod était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Pont-de-Vaux.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était dédiée aux saints Pierre et Paul; le prieur de Saint-Pierre de Mâcon en fut collateur jusqu'en 1566 qu'elle fut unie au chapitre de Pont-de-Vaux. — *Ecclesia de Gorrevot*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

- *Parrochia Gorrevodi*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 104 v°).
- Gorrevod était une seigneurie, en toute justice et avec château, de l'ancien fief des sires de Bâgé; possédée au XII<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes de mêmes nom et armes, cette terre fut unie, en 1521, au comté du Pont-de-Vaux érigé en faveur de Laurent de Gorrevod par Charles, duc de Savoie; en 1623, le comté de Pont-de-Vaux ayant été érigé en duché, la seigneurie de Gorrevod lui fut unie eu titre de baronnie. — *G. de Gorrevolt*, 1170 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 4a). — *Domus fortis de Gourrevoud*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 89).
- A l'époque intermédiaire, Gorrevod était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.
- GORS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Pratum dictum de Gors*, 1300 (arch. de l'Ain, H 368).
- GOTET (L<sup>e</sup>), ruiss., à ou près Souclin. — *Fons de Gotet*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- GOTEY (L<sup>e</sup>), anc. mas, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Mansus del Gotey*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 62 r°).
- GOTRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Brens.
- GOTTE (L<sup>a</sup>), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bignieux-le-Franc. — *Mansus dictus de Gota*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 32).
- GOTTES (L<sup>es</sup>), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Riparia de les Gotes*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 57 r°).
- GOTTES (L<sup>es</sup>), anc. bois, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Nemus de les Gotes*, 1404 (arch. de l'Ain, H 94).
- GOTTES (L<sup>es</sup>), lieu dit et étang, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra de la Gota*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 83).
- GOTTES (L<sup>es</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Johannetus des Gotes, parrochie Sancti Desiderii Ouciaci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 77 v°). — *De Gottez*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 637 r°). — *Les Gottets*, 1845 (État-Major). — Patois bressan: *lè Gotté*, plur. fém.
- GOTTETAZ (L<sup>a</sup>), h., c<sup>ne</sup> d'Apremont.
- GOTTE (L<sup>e</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Priay.
- GOUCHERONNE (L<sup>a</sup>), ruiss. affl. du Glenans.
- GOUILLE (L<sup>a</sup>), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Goillia*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f° 18 r°). — *La Golly*, 1402 (*ibid.*). — *La Golly*, 1402 (*ibid.*, f° 26 r°). — *Les Gollies*, 1538 (cens. de la Vavrette, f° 355).
- GOUILLE (L<sup>a</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Brénod.
- GOUILLE (LA GRANDE et LA PETITE), écarts, c<sup>ne</sup> de Gex.
- GOUILLE (L<sup>a</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.
- GOUILLE (L<sup>a</sup>), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé.
- GOUVRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- GOULET-AUX-LOUPS (L<sup>e</sup>), c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Antra luporum*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400). — *Antra luporum, vulgairement le Goulet aux Loups*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 400).
- GOULU (L<sup>e</sup>), écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.
- \*GOUPIILLONS, loc. disp., à ou près Montcey. — *Iter tendens de Moncellis es Vulpillions*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 186 r°).
- GOUPIRON, h., c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Via tendens de Montracol a Corpiron*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f° 25 r°). — *Courpiron*, 1847 (stat. post.).
- GOUR (L<sup>e</sup>), ruiss. affl. du Borrey.
- GOUR (L<sup>e</sup>), ruiss. affl. du Fombleins.
- GOURD (L<sup>e</sup>), grange, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- GOURDANS, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost. — *Porta major burgi de Gordans*, 1286 (Bibl. Dumb., t. II, p. 226). — *Le chastel de Gordans*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 65). — *De Gordanis*, 1502 (*ibid.*, pr., p. 170). — *Gordans*, 1670 (enquête Bouchu). — *Gourdan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 484).
- En 1789, Gourdans dépendait du bailliage et élection de Bourg; c'était le chef-lieu d'un petit mandement de Bresse qui comprenait Saint-Maurice, Gourdans et Charnoz.
- Au XII<sup>e</sup> siècle, il y avait à Gourdans une église paroissiale sous le vocable de saint Jean-Baptiste; cette église, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était unie à celle de Saint-Jean-de-Niost; le prieur de Niost présentait à la cure, au nom de l'abbé de file-Barbe. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, Gourdans n'est plus qu'un village de la paroisse de Saint-Jean-de-Niost. — *Ecclesiae de Noyosco et de Gordanis*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Curatus de Noyosco et Gordans*, 1325 env. (pouillé manuscrit de Lyon, f° 7). — *Ecclesia de Gordans et de Neosco*, 1587 (*ibid.*, f° 11 r°).
- Dans l'ordre féodal, Gourdans était une dépendance du Viennois Savoyard; cette terre fut détachée, vers 1270, du domaine des comtes de Savoie pour former l'apanage de Thomas III de Savoie qui l'inféoda, en toute justice, à Guichard, seigneur d'Anthon en Dauphiné; elle passa, par vente, aux dauphins de Viennois, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Comprise dans la cession du

Dauphiné à la France, la seigneurie de Gourdans fut rétrocedée aux comtes de Savoie par le roi Jean et son fils Charles, le 5 janvier 1355. Elle fut érigée en baronnie, en 1497, par le duc Philibert. La terre de Gourdans comprenait les trois paroisses de Saint-Jean-de-Niost, de Saint-Maurice-de-Gourdans et de Charnoz. — *Aalardus, prepositus de Gordans*, 1194 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Castrum de Gordans, Lugdunensis diocesis*, 1383-1391 (Guichenon, Savoie, pr., p. 251).

GOURGOULLON (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

GOURLAS, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.

GOUTRUY (LES), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.

— *Les Goutruy, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f<sup>o</sup> 548 r<sup>o</sup>).

\*GOUTTAILLIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.

— *En les Gotailliers*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 59 v<sup>o</sup>).

GOUTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.

GOUTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.

GOUTTELETTE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.

— *Rivulus qui Guttula dicitur*, 1150 env.

(Guigue, Topogr., p. 169).

GOUTTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

GOUTTE-SAINTE-ROMAIN (LA), ruiss. affl. de la Saône.

— *La goûte Saint-Romain*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 410).

GOUTTET (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *La fontaine de Guttet*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218).

— *Le goulet d'Ars*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*).

GOYARD, écart, c<sup>ne</sup> de Montagnat.

GOYARDE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

GRABERET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.

GRAROST, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

GRAILLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

GRAMMA (LE), ruiss. affl. du Rhône.

GRAMMONT, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Oppidum quod vocatur Grandismons*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400; copie de 1633). — *De Grandimonte*, 1220 env. (*ibid.*, H. 315). — *Gramont*, 1343-1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65). — *Grantmont*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 268 v<sup>o</sup>).

En 178g, Grammont était un village de la paroisse de Ceyzérieu, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Dans l'ordre féodal, Grammont était une seigneurie en toute justice et avec château-fort possédée, au XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de

même nom, sous la suzeraineté des comtes de Maurienne, successeurs des comtes de Genève. — *Humbertus de Grandi Monte*, 1100 env. (Cartul. de Saint-André-le-Bas, p. 278). — *Castrum Grandimontis*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 149). — *Castellanus Grandimontis*, 1492 (arch. de l'Ain, H 35g). — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Belley qui avait comme dépendance la forêt de Rossillon.

GRAMMONT, anc. seigneurie, c<sup>ne</sup> de Cuisiat. — *Le fief de Grammont, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

GRAMMONT, écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans.

GRANCIA (LE), ruiss. affl. du Rhône.

GRAND-ABERGEMENT (LE), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Alberjament*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375). — *De Aberjamento*, 1198 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 4376). — *De Albergamento*, 1259 (arch. de l'Ain, H 35g). — *Albergamentum Magnum*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 776, table). — *Albergement*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — *Abergement le Grand*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Le Grand Abbergement*, 1670 (enquête Bouchu).

Sous l'ancien régime, le Grand-Abergement était une communauté du Valromey, élection de Belley, subdélégation de Nantua, justice d'appel du marquisat de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Valromey, était dédiée à saint Amand. Le droit de présentation à la cure qui appartenait au XII<sup>e</sup> siècle au prieuré de Nantua, passa, par la suite, au doyen de Ceyzérieu, puis, en 1606, à l'évêque de Belley. — *Ecclesia Albergamenti*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300).

A l'époque intermédiaire, le Grand-Abergement était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua.

GRAND-AVIGNON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.

GRAND-BADIAN (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Thoiry.

GRAND-BEL-AIR, écart, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.

GRAND-BERNOUD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Civrieux.

GRAND-BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

GRAND-BUCHU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyes.

GRAND-BUYA (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost.

GRAND-CHALLES (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bourg-en-Bresse.

GRAND-CHAMP (LE), f. et anc. fief sans justice, c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Grand Champ*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).

GRAND-CHAMP (LE), f., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Grandis Campus*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 188).



- GRAND-CHARREINS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Servignat.
- GRAND-CHARSY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- GRAND-CHEMIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Charlaronne.
- GRAND-CHEMIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- GRAND-CHEMIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vandains.
- GRAND-COLLONGES, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.
- GRAND-CORENT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Cezériat. — *Corens*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Corent*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>). — *Carenc*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Coran*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 83). — *Grand Coran*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Grand-Corent était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Léger; l'archevêque de Lyon nommait à la cure. — *Ecclesia de Corent*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Corent : patron du lieu, S. Léger*, 1654-1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 241).
- Dans l'ordre féodal, Grand-Corent était une dépendance de l'ancienne sirerie de Coligny. — *Rainaldus et Gaucerannus de Corent, milites*, 1116 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 34).
- A l'époque intermédiaire, Grand-Corent était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- GRAND-CÔTE (LA), vignoble, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *In Costa de Cerdone*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>).
- GRAND-CUER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- GRAND-DERGIT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Longecombe. — *Grand Dergit*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- GRANDE-BELLE-VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- GRANDE-CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Genay.
- GRANDE-CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.
- GRANDE-CHARRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- GRANDE-CROZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Loyes.
- GRANDE-ROUTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- GRANDES-BAIES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- GRAND-ESSEERT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chézery. — *Le Grand Essert*, 1675 (arch. de l'Ain, H 208). — *Le Grand Excert, paroisse de Cheiseri*, 1680 (*ibid.*).
- GRANDETTE (LA), ruiss. affl. du Brevon.
- GRAND-FONTAINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Versus la Grand Fontanna*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- GRAND-GUILLAUME (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- GRAND-MAISON (LA), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.
- GRAND-MATRIGNA (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- GRAND-MONTILLET (LE), faubourg, c<sup>ne</sup> de Belley.
- GRAND-MORTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- GRAND-MOULIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Maillat.
- GRAND-PEUPLIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beynost.
- GRAND-PONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montréal.
- GRAND-PORT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- GRAND-PRE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bohas. — Au lieu dit *Grand Pra*, 1543 (titres du châ, de Bohas).
- GRAND-PRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- GRAND-BEY (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — En *la Grand Rey*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 179).
- GRAND-RIEUX (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- GRAND-RIVOLLET (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- GRAND-RONGEON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- GRANDS-CHARRENTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- GRANDS-CHARRENTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Servignat.
- GRANDS-COMMUNAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villars.
- GRANDS-COURS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- GRANDS-MOULINS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.
- GRAND-SONVILLE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- GRANDS-PRALIES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Vesenex-Crassy.
- GRAND-TARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de la Burbanche.
- GRAND-VAILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Apremont. — *Grand-Vaillon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- GRANDVAL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Apud Grandem Vallem*, 1373 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *De Grandvalle, parochie Sancti Triverii de Curtoux*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 7322 f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>).
- En 1789, Grandval était un village de la paroisse de Saint-Trivier, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Saint-Trivier.
- GRAND-VIANERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- GRAND-VIGNE (LA), anc. territ., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Grant Vigni*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>).
- GRAND-VILLARD, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Grand-Villars*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Avant la Révolution, Grand-Villard était un village de la paroisse de Lescheroux, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier-de-Courtes.
- Dans l'ordre féodal, c'était une dépendance du comté de Saint-Trivier.
- A l'époque intermédiaire, Grand-Villard était

une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

GRAND-VILLARS (h.), c<sup>ne</sup> de Treffort.

GRANGE (LA), ruiss. affl. de la Sereine.

GRANGE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Arlod.

GRANGE (LA), anc. domaine rural, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.

*Li Grangi*, 1242 (arch. de l'Ain, H 400).

GRANGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

GRANGE (LA), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Courtes. —

*Grangia de Courtoz*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 205 r<sup>o</sup>).

GRANGE (LA), c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Li grangi de Ysi-*

*nava*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>).

GRANGE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Montcet. — *Grangi de Montcellis*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 186 r<sup>o</sup>).

GRANGE-A-L'OURS (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Port.

GRANGEAT (LE), ruiss. affl. du Sevron.

GRANGE-AUX-MOINES (LA), h., c<sup>ne</sup> de Songieu.

GRANGE-BEGNE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Druillat.

GRANGE-BILLARD (LA), domaine, c<sup>ne</sup> de Lompnes.

GRANGE-BLANCHE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Parcieux.

GRANGE-BOULE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Dagneux.

GRANGE-BOUQUET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

GRANGE-CAPON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lompnes.

GRANGE-D'ARBON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lompnes.

GRANGE-DE-BEAUJEU (LA), anc. grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Une grange appelée de Bejuaz, sise en la paroisse de Berens*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 170 v<sup>o</sup>).

GRANGE-DE-BEOST (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Illiat.

GRANGE-DE-L'ABBE (LA), anc. domaine rural, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Grangia Abbatis quai sita est in casta Miribelli*, 1229 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 143).

GRANGE-DE-LA-FIVOLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit.

GRANGE-DE-LA-TOUR (LA), f., c<sup>ne</sup> de Corbonod.

GRANGE-DE-LA-TOUR (LA), f., c<sup>ne</sup> de Loyes.

GRANGE-DE-MIRIBEL (LA), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Grangia de Miribello*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73).

GRANGE-DE-MONTLUEL (LA), c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Grangia de Monte Lupelli*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73).

GRANGE-DE-PORTES (LA), anc. grange, à ou près Villebois. — *Iter de Villabuxo ad grangiam Portarum*, 1381 (arch. de la Côte-d'Or, B 1287).

GRANGE-DES-BOIS (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux.

GRANGE-DU-FELY (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Hauteville.

GRANGE-DU-LANCIEU (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.

GRANGE-DE-LOOD (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Cormaranche.

GRANGE-DU-MONT (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Chevillard. — *In ieritorio grangie Montis Chivilliaci*, 1294 (arch. de l'Ain, H 374).

GRANGE-GARIN (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Joyeux.

GRANGE-JEAN-BAL (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de La Peyrouse. — *G. de Nancuysia, dominus Grangie*, 1505 (titres du châ. de Bohas). — *La Grange ou la Grange Jean Bal*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 61).

Ce fief, qui n'avait que la basse justice, tirait son nom de son premier possesseur, Jean Bal, qui le tenait d'Humbert V de Thoire-Villars. GRANGE-MAMAN (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Les homes de Maman*, 1414 (Brossard, Gartul. de Bourg, p. 128). — *Une grange sise au territoire de Saint Denys de Saisiria, près Bourg, appelée Maman*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 270 r<sup>o</sup>).

GRANGE-MEUNIER (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.

GRANGE-MIDAN (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

GRANGE-NEUVE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

GRANGE-NEUVE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Marboz.

GRANGE-NEUVE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.

GRANGEON (LE), petit bâtiment rural, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

GRANGEON (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

GRANGE-PATARD (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Le domaine Patard, commune de Guet*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 184 r<sup>o</sup>).

GRANGE-PICHOD (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

GRANGERIE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.

GRANGE-BOUGE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

GRANGE-ROUEMONT (LA), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.

GRANGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Granges*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Grainges*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 30). — *De Grangiis*, 1419 (*ibid.*, B 807, f<sup>o</sup> 80 r<sup>o</sup>). — *Grangia*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 123).

En 1789, Granges était une communauté de l'élection et bailliage de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Matafelon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, est une de celles qui entrèrent, en 1742, dans la composition du diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Antoine; l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Granges*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Granges était une municipalité du canton de Sonthonnax, district de Nantua.

GRANGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

GRANGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.  
 GRANGES (LES), anc. hameau de Bourg. — *De Grangis*, 1378 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 50).  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.  
 GRANGES (LES), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Iter per quod itur de Fluyreu apud les Granges*, 1324 (terr. de Peyzieux).  
 GRANGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *De grangia, parochie Chaveyriaci*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 93).  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dagneux.  
 GRANGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Faramans.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Meximieux.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnieu.  
 GRANGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Ordonnas.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Grangia*, 1409 (Guigue, Topogr., p. 172).  
 GRANGES (LES), faubourg de Pont-de-Vaux. — *Grangiae Pontis vallium*, 1494 (arch. de l'Ain, f<sup>o</sup> 179 r<sup>o</sup>).  
 En 1789, les Granges étaient un village de la paroisse de Pont-de-Vaux, bailliage, élection et subdélégation de Bourg et justice du duché de Pont-de-Vaux.  
 GRINGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.  
 GRANGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Viriat.  
 GRANGES-BESSON (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Jasseron.  
 GRANGES-DE-DALVOY (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.  
 GRANGES-DE-LUIZET (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.  
 GRANGES-DES-BOIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Meillonas.  
 GRANGE-SIZE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Francheleins. — *Le fief de la Grange-Size dans la paroisse de Franchelins*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 188).  
 GRANGES-LA-TOUR (LES), h., c<sup>ne</sup> de Nantua.  
 GRANGES-MALEVAL (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Aranc.  
 GRANGES-MARGUIN (LES), h., c<sup>ne</sup> de Servas.  
 GRANGES-MOLORON (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Hauteville.  
 GRANGES-NEUVES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat.  
 GRANGES-NOIRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.  
 GRANGES-PIRON (LES), écart, c<sup>ne</sup> du Montellier.  
 GRANGES-ROBERT (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.  
 GRANGES-ROUGES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cerdon.  
 GRANGES-SUR-VEYLE (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.  
 GRANGE-TABORET (LA), anc. domaine rural, c<sup>on</sup> de l'Abergement-de-Varey. — *La Grange Taboret*, xviii<sup>e</sup> s. (titres de la famille Bonnet).

GRANGETIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Grangitiry*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 122).  
 GRANGINGE, h., c<sup>ne</sup> de Lochieu.  
 GRANIAZ, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Billiat.  
 GRAPILLON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Perrex.  
 GRAPILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vandeins.  
 GRASSE-VACHE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Usque ad molare de Grassa Vachi*, 1201 (Cari, lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83).  
 GRASSIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.  
 GRATENEINS, h., c<sup>ne</sup> d'Amareins.  
 GRATTES (LES), h., c<sup>ne</sup> du Sault-Brénez.  
 GRATTOUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *De Gratorio*, 1481 (arch. de l'Ain, H 45). — *Gratou*, 1770 (*ibid.*, H 1). — *Gratoux*, xvii<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 42).  
 GRAVAGNEUX, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villette. — *Mansus de Grivignieu*, 1250 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 65).  
 Le hameau de Gravagnieu dépendait anciennement de la Terre de Villars.  
 GRAVEINS, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Gravens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>). — *Graveins*, 1325 (Bibl. Dumb., t. I, p. 94). — *Gravains*, 1663 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 82). — *Gravins*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 229).  
 Graveins était une seigneurie en toute justice et avec château qui passa, en 1402, de la suzeraineté des sires de Thoire-Villars sous celle des sires de Beaujeu, souverains de Dombes. Son plus ancien seigneur connu est Jean de Graveins qui collabora, en 1325, à la rédaction des coutumes de Dombes. La terre de Graveins fut érigée en comté, sous le nom de Sève, en 1703.  
 GRAVELENS, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.  
 GRAVELLE, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Grangia de Gravelle*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul p. 23).  
 GRAVELLES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Gravelles*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *De Gravelis*, 1351 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 340).  
 En 1789, Gravelles était un village de la paroisse de Saint-Martin-du-Mont.  
 Dans l'ordre féodal, Gravelles appartenait, au xiii<sup>e</sup> siècle, aux sires de Thoire-Villars qui l'avaient sans doute acquis des sires de Coligny. Au xviii<sup>e</sup> siècle, la terre de Gravelles dépendait du comté de Châteauevieux.  
 A l'époque intermédiaire, Gravelles était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

- GRAVES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- GRAVET (LE), ruiss. affl. du Malivert.
- GRAVET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- GRAVIER, f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Peyrouze.  
 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Gravier était une dépendance de la seigneurie de Glareins et ressortissait comme elle.
- GRAVURE (LA), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- GRAVIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- GRAVILLONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- GRAYAZ (LA), granges, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys.
- GRAVE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- GREBELLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- GREFFETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Beaupont.
- GREFFETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- GREFFETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat.
- GREFFETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- GREFFIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Cuzieu.
- GRELONGE, f., c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Gravilonga*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 45). — *Grielungi*, 1195 env. (*ibid.*, p. 60). — *Grielongi*, 1233 (Bibl. Lumb., I, II, p. 97). — *Iter tendens de Mayssimiaco versus Gravilongam*, 1389 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>). — *Grilonge*, 1536 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 60). — *Grelonge*, 1536 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 73).
- Le monastère de Grelonges, fondé au XII<sup>e</sup> siècle, par les sires de Beaujeu, était primitivement situé dans une île de la Saône ; cette île ayant été emportée par une inondation, en 1268, les religieuses transférèrent leur couvent sur le territoire de la commune actuelle de Fareins. — *Domus de Gravilonga*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 45). — *Ecclesia de Gravilonga*, 1231 (Bibl. Dumb., t. II, p. 94). — *Moniales de Grielongi*, 1233 (*ibid.*, p. 97).
- GREMAZ, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- GRENALON, h., c<sup>ne</sup> de Treffort.
- GRENOBLE, écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- GRENOUILLIÈRE (LA), ruiss. affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Bourg.
- GRENOUILLIÈRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *In loco vocato la Granolliery*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 872, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- GRENY, h., c<sup>ne</sup> de Peron. — *Grignier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 93 r<sup>o</sup>); 1554 (*ibid.*, B 1200, f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>). — *Greny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Il y avait à Greny une chapelle rurale, dédiée à saint Louis, après l'avoir été à saint Étienne.
- En tant que fief, Greny était une seigneurie du bailliage de Gex.
- GHEPELIN, h., c<sup>ne</sup> du Poizat.
- GREPILLON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Servignat.
- GRESIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- GRESIN, h., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Grissins*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f<sup>o</sup> 351 r<sup>o</sup>). — *Grissin*, 14460 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>). — *Grisin*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f<sup>o</sup> 514 r<sup>o</sup>).
- GRETE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- GREVELIÈRE (LA), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Confrançon.  
 — *Le fief de la Grivelière, a cause de Bauge*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).  
 — *La Grivillière*, 1650 (*ibid.*, Bresse, p. 61).
- GREVET (LE), ruiss. affl. du Fombleins.
- GREVILLI, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.
- GREZ, hospice et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *GreZ*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 58). — *GreZ*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- GreZ était un fief avec maison forte possédée, à l'origine, par les seigneurs de Châtillon-de-Michaille.
- GREZIERAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Greyseriacus, parrochie Sancti Jullini supra Beyssozam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f<sup>o</sup> 268 r<sup>o</sup>).  
 — *Greysiriacus*, 1533 (*ibid.*, H 803, f<sup>o</sup> 573 r<sup>o</sup>).
- GREZIAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Grassiacus*, 1119 (Juenin, Nouv. hist. de Tournus, pr., p. 145). — *Greisia, c. rég.* 1372 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Graysiacus*, 1273 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 21). — *Greysuicus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Graysies*, ci suj. 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Greysiacus*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 63 r<sup>o</sup>). — *Greysieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 1003, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Greisiacus*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 106 r<sup>o</sup>).  
 — *Greysiaz*, 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f<sup>o</sup> 610 r<sup>o</sup>). — *Greysia*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 387). — *Grezyieu*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251). — *Grezyiat*, 1670 (enquête Bouchu). — *Grésiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Gréziat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Bâgé.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était dédiée aux saints Jacques et Philippe; l'abbé de Tournus en était colateur. — *Ecclesia Sancti Jacobi de Grassiaco*, 1119 (Juenin, Nouv. hist. de Tournus, pr., p. 145). — *Ecclesia de Grayssiaco*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Gréziat dépendait du marquisat de Bâgé.
- GRIEGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *In pago*

*Lugdunensi, in villa Gregio*, 997-1015 (Cart. Saint-Vincent de Maçon, n° 471). — *Gregium*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18); 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 490 r°). — *Grege*, 1570 (*ibid.*, H 807, f° 233 r°). — *Griega*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 123 bis). — *Greige*, 1656 (visites pastorales, f° 389).

En 1789, Grièges était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était dédiée à saint Martin; le chapitre de Fourvière nommait à la cure. — *In parochia de Gregio*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Ecclesia de Chilla, alias de Greche*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. 252). — *Griega : Patron Saint Martin*, 1719 (visites pastorales). — Voir CHILLIA.

Dans l'ordre féodal, Grièges était membre du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Grièges était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes. GRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. GRIFFON, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.

GRIFFONNIERE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

GRIFFONNIERE (LA), anc. fief avec moyenne et basse justice, c<sup>ne</sup> de Villemotier.

GRIILLATIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Mansus de la Grillateri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°).

GRIILLE (LA), écart, c de Cormoz.

GRIILLERIN, châ., et f., c<sup>ne</sup> de Revonnas.

GRIILLET (LE), ruiss. affl. de la Calonne, c<sup>ne</sup> de Cesseins.

GRIILLET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Grilly.

GRIILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.

GRIILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.

GRIILLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bény.

GRIILLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Lent.

GRIILLETZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

GRIILLIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In vinoblio Culi, loco dicta en la Griiliery*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 11).

GRIILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Montracol.

GRIILLY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Graliacus*, 1271 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Grelie*, 1332 (*ibid.*, B 1089, table). — *Greillier*, 1332 (*ibid.*, f° 35 v°). — *Greylle*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, C 89 r°). — *Greyllier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 25 r°). — *Greylliacus*, 1397

*ibid.*, f° 115 r°). — *Grihier*, 1390 (*ibid.*, B 1094, f° 270 r°). — *Greylleiz*, 1575 (arch. du Rhône, H 2393, f° 682 r°). — *Greilly*, 1660 (Bibl. Sebus., p. 65). — *Grilly*, 1691-1696 (arch. du Rhône, H 2192, f° 304 r°).

Grilly dépendait, en 1789, du bailliage et subdélégation de Gex, élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Benoît; l'abbé d'Ainay présentait à la cure.

— *Cura de Greiller*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève). — *In parochia Greyliaci, apud Greylier*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f° 617 r°).

En tant que fief, Grilly relevait originellement des comtes de Genevois, de qui il passa aux sires de Gex. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la justice de Grilly s'exerçait à Gex. — *N'Antelmus de Graillie*, 1126 (Bibl. Sebus., p. 65). — *Castrum de Grellie*, 1277 (arch. de la Côte d'Or, B 1229). — *Gaston de Foy, dominus de Greyliaco*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 101 r°).

A l'époque intermédiaire, Grilly était une municipalité du canton et district de Gex. GRIMARDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

GRIMONT, anc. péage, à ou près Faramans. — *Pedagium de Grimont*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 231).

GRINGERBIA, anc. nom de rocher, à ou près Lompnes.

— *Usque ad petram Gringerbiam*, 1381 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).

GRISARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Etrez.

GRISEMBO, écart, c<sup>ne</sup> de Birieux.

GRISIEUX, triage, c<sup>ne</sup> de Villebois.

GRIVAUDIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

GRIVEYRINS, loc. détr., à ou près Polliou. — *Locus de Griveyrins*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 337). — *Rupis de Griveyrins*, 1361 (*ibid.*).

GROBE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Priay.

GROBEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *ЛII Grobey*, 1734 (les Feuillées, carte 32).

GROBOS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

GROGNIEX, écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel.

GROIN ou GROUIN (LE), affl. de l'Arvière.

GROIN ou GROUIN (LE), source intermittente, affl. de la Brivaz, sur le territoire de Marchamp.

GROISE (LA), affl. de l'Annaz, c<sup>ne</sup> de Peron, de Challex et de Farges. — *Amnis qui dicitur Grosia*, 1143 env. (Guigue, Topogr., p. 176).

GROISSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Groisyta*, 1394

(arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 5). — *Gruisia*, 1394 (*ibid.*, f° 12). — *Groyssiacus*, 1483 (*ibid.*, B 823, f° 444 r°). — *Groissiaz*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 274 r°). — *Groissia*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 67). — *Groissiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Casini); 1850 (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Groissiat était une communauté de l'élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement et justice de Montréal.

Son église paroissiale, annexe de Martignat, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de Notre-Dame; le curé de Dortan, au nom de l'abbé de Saint-Claude, présentait à la cure. — *Ecclesia de Martiniaco cum capella de Grossiaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Groissia, annexe de Martigniat, sous le patronage de Notre Dame*, 1655 (visites pastorales, f° 36).

Dans l'ordre féodal, Groissiat dépendait du fief des sires de Thoire-Villars, qui l'unirent, en 1368, à la seigneurie de Martignat. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre du comté de Montréal.

A l'époque intermédiaire, Groissiat était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

GROS-BOIS (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Pro nemore dicto Gros Buec*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 87).

GROSBOU, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

GROSBOZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

GROSBOZ, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villemotier. — *Grosbos-la-Tournelle*, 1727 (Baux. Nobil. de Bresse, p. 68).

GROS-CHENE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Crottet.

GROS-JEAN, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

GROSLEE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Grolea*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 141); 1353 (arch. de la Côte-d'Or, B 800); 1438 (*ibid.*, B 799). — *Grollea*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 95). — *Groleya*, 1287 (*ibid.*, p. 103); 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 1 r°).

— *Grolée*, 1431 (Bibl. Dumb., t. I, p. 344). — *Groslée*, 1670 (enquête Bouchu).

En 1789, Groslée était une communauté de la justice du comté de ce nom, de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambornay, était sous le vocable de saint Cyriaque; le prieur de Saint-Benoît-de-Cessieu présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Cirici Uliaci*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 r°).

— *Eglise parochiale Saint Syriaque de Grolée*, 1624 (arch. de l'Ain, G 37).

La commune de Groslée est redevable de son nom au château fort que Jacques de Groslée, sénéchal de Lyon, fit bâtir, vers 1180, dans la paroisse d'Huilieux.

En tant que seigneurie, Groslée était du fief des sires de la Tour-du-Pin, antérieurement à l'alliance de cette maison avec celle de Coligny. Des sires de la Tour-du-Pin, dauphins de Viennois, la terre de Groslée passa, en 1355, aux comtes de Savoie; elle fut érigée en comté, en 1580, par le duc Charles-Emmanuel, avec, comme dépendances, Groslée, Lhuis, Lompnas, Marchamp, Innimond, Ordonnas et la baronnie de Nérieu. Le comte de Groslée possédait les deux degrés de juridiction; sa justice d'appel ressortissait miment au parlement de Dijon et au premier chef de l'Édit, au présidial de Bourg. — *Jacelino de Groleya, chivaler*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 96). — *Le fief de Grolée, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

A l'époque intermédiaire, Groslée était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

GROS-LOUP (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Grosloup, paroisse de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain,

H 807, f° 602 r°).

GROS-PERPUIS (LE), ruiss. affl. de la Brivaz.

GROS-PLANE (LE), grange, c<sup>ne</sup> de Belleydoux.

GROSSE-PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

GROSSEY, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

GROSSY, châ., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Bives.

GROTTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. —

*Loco dicto en la Crotte*, 1532 (terr. des Messimy, f° 22).

GRUAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Beaupont.

GRUMER, anc. bois, à ou près Tramoyes. — *Nemus*

*Grimer*, 1200 (Guigue. Docum. de Dombes,

p. 73).

GRUSSILLON, loc. disp., à ou près Lochieu. — *Cumba Grussillonis*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400).

GRUYERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *Apud Gruerias*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table).

GRUYERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

GRUYERE (LA), anc. maison noble, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.

GUE-DE-RENON (LE), c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Juxta gacyum seu gaz de Ruennon, de Sancto Desiderio*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 r°).

GUE-DE-TEMPIER (LE), c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Via qua*

- venitur a territorio de VeRnio ad domum de Gerveyl, per vadum de Tempier, 1266-1267* (arch. de l'Ain, H 387).
- GUÉ-DE-THUEL (LE), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Iter tendens a loco Polliaci ad gadum de Thuet, 1425* (arch. du Rhône, Saint-Jean, armoire Lévy, vol. 42, n° 1, f° 17 v°). — *Le gas de Tuel, 1559* (*ibid.*, vol. 43, f° 3 v°).
- GUEDON (LE), ruiss. affl. du Sevron.
- GUÉ-DU-BORGEIL (LE), c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *El ga del Borgeil, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 32 r°). — *Versus lo ga del Borgez 1344* (*ibid.*).
- GUELIN, h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- GUENETTE, écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- GUENONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.
- GUERANDES (LES), ruiss. affl. de la Veyle.
- GUERANDES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — Voir ÉGUERANDES.
- GUERCY, h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- GUERE (RUISSEAU-DE), affl. de gauche du Virollet, c\* de Replonges. — *Versus planchiam de Goyri, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 37 v°).
- GUEREINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoisse. — *Guirrenz, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 61). — *Guirrens, 1285* (*ibid.*, p. 62). — *Guierrens, 1350* env. (pouillié de Lyon, f° 12 r°). — *Guierrens, 1418* (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f° 452 r°). — *Guerrans, 1492* (pouillié de Lyon, f° 27 v°). — *Guerrins, 1662* (Guichenon, Dombes, t. I, p. 35). — *Guereins, 1693* (Bibl. Dumb., t. I, p. 599); 1850 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Guérens était une communauté de l'élection de Bourg, subdélégation et sénéchaussée de Trévoux, châtelainie de Montmerle.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Marcelin et à la collation de l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon. — *Parrochia de Guirrens, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 64). — *Guereins : Patron du lieu, S. Marcelin, 1655* (visites pastorales, f° 30).
- En tant que fief, Guérens dépendait du comté de la Bâtie.
- A l'époque intermédiaire, Guérens était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.
- GUERRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Priay. — *Chez-les-Guers, 1843* (État-Major).
- GUERRETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- GUERRI, anc. fief, à ou près Vonnas, mouvanf de la Terre de Villars. — *Feodum de Guerri et de Sarchins, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 5 r°).
- GUETANT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Cuetan, paroisse de Saint-Jean des Aventures, 1573* (arch. de l'Ain, H 814, f° 609 r°). — *Cuetan, 17567* (*ibid.*, H 839, f° 313 r°).
- GUE-VERGER (LE), gué, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Li gas Verger, 1424* (arch. de l'Ain, H 94).
- GUICHARDAN (LE MAS), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Mansus Guichardan, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 61).
- GUICHARDETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *De Guicherderia, 1410* env. (terr. de Saint-Martin, f° 4 r°). — *Au village des Guichardet, paroisse de Saint Didier d'Auciat, 1763* (arch. de l'Ain, H 899, f° 317 r°).
- Guichon, h., c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.
- GUIGARDS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- GUIGNEBOIS, h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- GUIGNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Guinières, 1847* (stat. post.).
- GUILLAME, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- GUILLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- GUILLARDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- GUILLARDON, écart, c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- GUILLAUMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- GUILLEMIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- GUILLEMOTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reysouze.
- GUILLEMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- GUILLEMETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- GULLERMIN, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- GUILLERMOT (LE), ruiss. affl. du Moignans.
- GUILLETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- GUILLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- GUILLO (LE), h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- GUILLONNES (LES), ruiss. affl. du Malivert.
- GUILLOT (LE), ruiss. affl. du Menthon.
- GUILLOTIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Guérens.
- GUILLOTIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- GUILLOTIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- GUINGUETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- GUIRONNIERES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Guironeres, 1260* (Bibl. Dumb., t. I, p. 155).
- GUNIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- GURTATIS, loc. détr. qui paraît avoir été située à ou près Arandas. — *Fons Gurtatis, mom Espinacii, 1171* (arch. de l'Ain, H 219).
- GUTTACH (FONS), source, à ou près Bénonces. —

*Fons Guttacii*, 1124 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 223).  
 GUY (LE), ruiss. affl. de l'rance.  
 GUYENNARDS (LES), h., c<sup>no</sup> de Mézériat.  
 GUYRON (LE), ruiss. affl. de la Petite-Veyle.

GUVOTS (LES), h., c<sup>no</sup> de Montrevel.  
 GUYOTTES (LES), écart, c<sup>no</sup> de Coligny.  
 Gy, anc. fief, c<sup>no</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — Gy, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 59).

## H

HAIÈS (LES GRANDES<sup>\*)</sup>, ruiss. affl. de la Grande-Planche.  
 HAIES (LES), h., c<sup>no</sup> de Saint-Elienne-du-Bois.  
 HAIRANS, h., c<sup>no</sup> de Farges. — *Eyrens* et *Heyrens*, 1738 (arch. du Rhône, H 2628, f<sup>o</sup> 86 r<sup>o</sup>). — Voir AIRANS.  
 HARDIES (LES), h. et châ., c<sup>no</sup> de Genouilleux.  
 HARENS, loc. détr., à ou près Genay. — *Harens*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249).  
 HAUT-DU-MONT (LE), écart, c<sup>no</sup> de Sandrans.  
 HAUTE-CHANAL, anc. fief, c<sup>no</sup> de Chaleins.  
 HAUTE-CHANÉE, h., c<sup>no</sup> de Courtes. — *Haute-Chanea*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
 HAUTES-CHAVES, écart, c<sup>no</sup> de Savigneux.  
 HAUTECOUR, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Alta Curia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 103 v<sup>o</sup>). — *Artacourt*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 178). — *Autacort*, 1304 (arch. de l'Ain, H 371). — *Hautecour*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 211). — *Autecour*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 81). — *Hautecour*, an X (Ann. de l'Ain); 1867 (*ibid.*).  
 En 178g, Hautecour était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villereversure.  
 Au XIII<sup>e</sup> siècle, Hautecour dépendait, pour le spirituel, de la paroisse de Bohan, dont le chef-lieu paraît avoir été transféré dans la première de ces localités au xv<sup>e</sup> siècle. L'église était sous le vocable de saint Laurent; le chapitre de Mâcon et le prieur de Nantua s'en disputèrent longtemps la collation, qui finit par rester à ce dernier. — *Curatus de Alta Curia et de Buenc*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Ecclesia de Buenco, alias de Alta Curia*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Parochia Altae Curiae*, 1417 (titres du châ. de Bohas). — *Ecclesia de Buenco alias Alte Curie*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *S. Laurens de Hautecour*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 211).  
 Hautecour relevait de la baronie de Bohan.

A l'époque intermédiaire, Hautecour était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.  
 HAUTE-PIERRE, anc. fief sans justice, c<sup>no</sup> de Montluel. — *Haute Pierre, a cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).  
 HAUTE-PLUME (LA), h., c de Bourg.  
 HAUTERIVE, h., c<sup>no</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Villa Altae Ripae*, 1268 (Bibl. Sebus., p. 347). — *Apud Altam Rippam*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>). — *Village d'Aulterive*, 1589 (titres de la famille Bonnet).  
 Hauterive était une dépendance de la seigneurie de Château-Gaillard. — *Johachinus de Claromonte, miles, dominus de Surgeres, Castri Galliard et Alte Rippe*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 379 v<sup>o</sup>). — *Johachin de Claromonte, sire d'Aute Rive*, 1385 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 281 r<sup>o</sup>).  
 HAUTES-CORCELLES, h., c<sup>no</sup> de Grièges.  
 HAUTE-SERVE, h., c<sup>no</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.  
 HAUTE-SERVE, h., c<sup>no</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Alta Serva*, 1410 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Haulte-Serve*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f<sup>o</sup> 298 v<sup>o</sup>).  
 HAUTEVILLE, ch.-l. de c<sup>no</sup> de l'arrond. de Belley. — *Alta villa*, 1137 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 36); 1213 (arch. de l'Ain, H 357). — *Silva que est inter Altam Villam et Candobrum*, 1169 (*ibid.*, H 355). — *Aute Ville*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>).  
 En 1789, Hauteville était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.  
 Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champdor, était sous le vocable de Notre-Dame; l'évêque de Genève, succédant à l'abbé de Saint-Sulpice, en était collateur.  
 Dans l'ordre féodal, Hauteville relevait de la seigneurie de Lompnes.  
 A l'époque intermédiaire, Hauteville était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.



- HAUTEVILLE-DE-BONS, loc. détr., à ou près Peron. — *Altavilla de Bonis*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 93 r°).
- HAUT-GEY, archiprêtre de l'ancien diocèse de Genève. Cet archiprêtre, démembré au XVI<sup>e</sup> siècle, du doyenné d'Aubonne, comprenait 21 paroisses ou succursales.
- HAUT-VALROMEY, archiprêtre de l'ancien diocèse de Genève. Cet archiprêtre, démembré du doyenné de Ceyzérieu, comprenait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 8 paroisses ou succursales.
- HAUVET, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Condeissiat. — *Hametum*, 1469 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 159). — *Haüuet*, 1536 (*ibid.*, p. 51). — *Ahuuet*, 1584 (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n° 31). — *Hauvet*, 1642 (arch. de l'Ain, H 801).
- Hauvet était une seigneurie, en toute justice et avec château, de l'ancien fief des sires de Bâgé. Cette terre resta unie au comté, puis marquisat de Villars, de 1450 à 1666 qu'elle en fut distraite en titre de baronnie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la baronnie d'Hauvet avait, comme dépendances, Hauvet et partie de Condeyssiat, Polliat et Montcel.
- HAIÈS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- HERBAGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *Uli de Albarges*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 135). — *Albarges*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f° 16).
- HERBEVACHE, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Alba Vacca*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 180).
- HERMITAGE (L), f. c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.
- HEURES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Meillonas.
- HEYRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Sonthonnax-la-Montagne. — *Ayria*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 87 r°). — *Eyria*, 1399-1369 (*ibid.*, f° 89 r°). — *Eyriacus*, 1299-1369, (*ibid.*, f° 94 v°). — *Eria*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 17). — *Heyria*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53). — *Eyriaz*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 105 r°). — *Heyriacus*, 1000 (*ibid.*, B 810, f° 245 r°). — *Heyriaz*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 679 r°). — *Erya*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55). — *Heinas*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Heiriât*, XVIII<sup>e</sup> s. (Casini).
- Avant la Révolution, Heyriat était un village de la paroisse de Napt, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château, mouvant anciennement des sires de Thoire; Sonthonnax-la-Montagne en dépendait. — *Dominus Eyriaci*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 165 r°). — *Castrum Heyriaci*, 1447 (*ibid.*, B 10433, p. 167).
- HEYRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.
- HIVERNAGE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *En Yvernajo*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 15 r°).
- HIVERNIERES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Paul-de-Varax. — *Mansus de Yverneres*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150). — *Mansus de les Iverneres*, 1260 (*ibid.*, p. 155).
- HOBERTIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Les Hoberteres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 108).
- HONCHETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalarnonne.
- HOLIFERNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.
- HOPITAL (L'), ruiss. affl. de la Gravière.
- HOPITAL (L'), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Hospitale de Chanei*, 1190 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 59). — *Hospitale de Chanay*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 r°). — *Hospitale*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 916, f° 838 r°). — *L'Hospital*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 55 r°). — *Le village de l'Hospital*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44). — *L'Hospital de Dorches*, 1724 (arch. du Rhône, H 258, table). — *L'Hôpital sur Dorches*, 1789 (arch. de l'Ain, C 425).
- Avant la Révolution, l'Hôpital était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste et à la collation du commandeur de Compezière en Genevois; au XVII<sup>e</sup> siècle, elle était desservie par le curé de Craz. — *L'hospital, paroisse du diocèse de Genève*, 1734 (Descr. de Bourgogne). La paroisse de l'Hôpital doit son origine et son nom à une maison des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem mentionnée dès le XII<sup>e</sup> siècle et qui était membre de la commanderie de Genevois. — *Hospitalarius de Chanay*, 1265 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 95 r°). — *Maison et hospital de Dorches, membre dépendant de la commanderie de Genevois et Compezières*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- En tant que fief, l'Hôpital relevait de la seigneurie de Chanay.
- HOPITAL (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bény.
- HOPITAL (L'), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chanay.
- HOPITAL (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard.
- HOPITAL (L'), h., c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain. — *Inter*

- hospitalis et. cruce[m] que est ex parte fluminis qui dicitur Enz*, 1212 (arch. de l'Ain, H 2 38). — *In parrochia de Chaseto super Yndim, juxta viam Hospitalis*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 76).
- *Apud Chasetum, in territorio de Hospitali, juxta viam tendentem de Loyes versus Ambroniacum*, 1365 (arch. de l'Ain, H 939, f° 47 r°).
- HOPITAL (L'), f., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- HOPITAL (L'), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Hospitalis, juxta iter publicum tendens de Sancto Martino Castris apud Peloset*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 131 r°).
- HOPITAL (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Prémillieu.
- HOPITAL (L'), c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Versus hospitalis Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 799, f° 359 v°).
- HOPITAL (L'), c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Via Hospitalis*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81). — *Hospitalis de Chassagnuel*, 1285 (*ibid.*, p. 87).
- HOPITAL (L'), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie. — *Hospitalis Sancte Julite*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *L'Hospital*, 1544 (arch. de la Côte-d'Or, B 788, f° 281 r°).
- Ce hameau est redevable de son nom à la maison qu'y possédaient, dès le XII<sup>e</sup> siècle, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — *Ecclesia Sanctae Mariae de Hospitalari*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Fratres hospitalarii Sancte Julite*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Hospitalis Sancte Julite*, 1222 (Cart. lyonnais, t. I, n° 187). L'hôpital de Sainte-Julie se confond probablement avec l'hôpital Aymin.
- HOPITAL (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Versus locum dictum l'Ospital, juxta buxum de Mollisuola*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 49 v°). — *Davant l'ospital*, 1365 (Compte du prévôt de Juis, S 16).
- HOPITAL (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *L'Espilai*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 16 r°).
- HOPITAL-D'AMBERIEU (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Hospitalis fabrice Ambeyriaci*, 1381 (Guigue, Voies antiques, p. 82, n. 5).
- HOPITAL-D'AMBRONAY (L'), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Hospitalis Ambroniaci*, 1321 (*ibid.*, p. 83, n. 8).
- HOPITAL-D'ARBENT (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Hospitalis de Arbenco*, 1423 (Guigue, Voies antiques, p. 84, n. 20).
- HOPITAL-DE-BAGE (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *Hospitalis Baugiaci*, 1250 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 65).
- HOPITAL-DE-BOCARNOZ (L'), septième membre de la romanderie de Laumusse, c<sup>ne</sup> de Coligny.
- HOPITAL-DE-CBALAMONT (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Hospitalis Calomontis*, 1395 (Guigue, Voies antiques, p. 88, n. 44).
- HOPITAL-LE-CHANOZ (L'), anc. léproserie, c<sup>ne</sup> de Bélineux. — *Hospitalis de Chaasno*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 47). — *Hospitalis de Chasno*, 1226 (Guigue, Obiit. lugd. eccles., p. 204). — *H. monachus Sancti Sulpitii, magister domus de Channo*, 1269 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 169).
- HOPITAL-DE-CHASSAGNOL (L'), c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Hospitalis de Chassaigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 82). — *Hospitalis de Chassagnuel*, 1285 (*ibid.*, p. 87).
- HOPITAL-DE-CHATILLOM (L'), c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Beata Maria hospitalis Castellionis*, 1374 (Guigue, Voies antiques, p. 90, n. 57).
- HOPITAL-DE-CHAUCON (L'), anc. léproserie, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Chausson. — *Leprosi de Chauzon*, 1226 (Guigue, Obiit. lugd. eccles., p. 204). — *Domus leprosorium de Chanzons*, 1235 (arch. de l'Ain, titre de Portes).
- HOPITAL-DE-CHAZEY (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain. — *Domum suam... sitam apud Chasetum, legat pro faciendo unum hospitalis pro hospitando Christi pauperes hic intervenientes*, 1394 (Guigue, Voies antiques, p. 92, n° 69).
- HOPITAL-DE-COLIGNY (L'), anc. maison de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — *Hospitalis Colegniaci, unus ex membris Giniaci*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f° 3 v°).
- HOPITAL-DE-LAUMUSSE (L'), anc. ch.-l. de la commanderie de Laumusse. — *Hospitalis de la Muci*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°).
- HOPITAL-DE-LA-VARETTE (L'), anc. maison de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — *Domus hospitalis Vavrete*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 20 r°).
- HOPITAL-DE-LOYES (L'), anc. maison des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — *Hospitalis de Loies*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Hospitalis de Loyes*, 1364 (arch. de l'Ain, II 939, f° 68 r°).
- HOPITAL-DE-MACONNEX (L'), anc. maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, c<sup>ne</sup> d'Ornoy.
- Cette maison qui avait appartenu primitivement aux Templiers entra dans le patrimoine des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, après la suppression de l'ordre du Temple; d'abord rattachée à la commanderie de la Chau-en-Vaud, elle passa, par la suite, à la commanderie des Feuillées. — *Frater Hugo, preceptor domus de*

- Maconay*, 1277 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 156). — *Hospital de Maconnay*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Preceptor de Maconex*, 1433 (arch. du Rhône, titres des Feuillées: la Chaux-en-Vaud, chap. II, n° 2). — *Croset et Maconex membres dépendant de la commanderie de la Chaux en Vaud*, 1573 (*ibid.*, H 2383). — *Membres de Croset et Maconay, dépendants de ladite commanderie des Feuilles*, 1689 (arch. Rhône : titres des Feuillées).
- HOPITAL-DE-MIRIBEL (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Rector hospitalis Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 81).
- HOPITAL-DE-MONTLUEL (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Charitas Montis lupelli*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 149). — *Hospitale Montis lupelli et recluseria ejusdem loci*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 458). — *Hostel Dieu de Montluel*, 1613 (visites pastorales, f° 71 r°).
- HOPITAL-DE-MONTREAL (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Montréal. — *Hospitale Montis regalis*, 1425 (Guigue, Voies antiques, p. 99, n° 117).
- HOPITAL-DE-MONTREVEL (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Hospitale Montis Revelli*, 1437 (Guigue, Voies antiques, n° 117 bis).
- HOPITAL-DE-MUSINENS (L), anc. maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, membre de la commanderie de Genève ou de Compesière.
- HOPITAL-DE-NANTUA (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *Hospitale Nantuaci*, 1399 (Guigue, Voies antiques, p. 99, n° 120).
- HOPITAL-D'ÉPAILLE (L), maison de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Domus hospitalis d'Epeisi*, 1236 (Cart. lyonnais, t. I, n° 310). — *Fratres hospitalis d'Epeissi*, 1238 (*ibid.*, t. I, n° 325). — *Domus hospitalis Expeissie*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 94 v°). C'est à cette maison qu'avaient été remises, en 1312, les possessions de l'ancien temple de Laumusse. — *J. de Ferrariis, baillivus et judex, in Terra Baugiaci... mandamus quatenus omnes domos et grangias que quondam fuerunt de ordine militie Templi Guillelmo de Ulmo, preceptoris domus Hospitalis de Espeissia deliberetis*, 19 nov. 1312 (arch. du Rhône, fonds de Malte, H 25).
- HOPITAL-DE-PONCIN (L), anc. hôpital. — *Maladeria de Poncins*, 1334 (arch. de la Côte-d'Or, f° 14 v°). — *Hospitale de Poncins*, 1369 (Bibl. Dumb., t. I, p. 304).
- HOPITAL-DE-PONT-DE-VAUX (L), hôpital, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux. — *Hospitale Pontis Vallium*, 1394 (Guigue, Voies antiques, p. 102, n° 139).
- HOPITAL-DE-REPLONGES (L), anc. maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — *Hospitalarii de Replonge*, 1286 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 19).
- HOPITAL-DE-REVOIRE (L), anc. maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Domus sive grangia dicta de la Revoyri, sita prope castrum de Perogiis*, 1282 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Hospitalis de Revoyri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 54).
- HOPITAL-DE-SAINT-LAURENT (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Saint-Laurent-les-Mâcon. — *Hospitale beati Laurentii prope Matisconem*, 1361 (Guigue, Voies antiques, p. 112, n° 201).
- HOPITAL-DE-SAINT-JULIEN (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Hospitale Sancti Juliani super Royssosam*, 1431 (Guigue, Voies antiques, n° 200).
- HOPITAL-DE-SAINT-RAMBERT (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert-en-Bugey. — *Juxta viam hospitium parvulum propter pauperes*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 1,6, AA. SS., 1 jul.I, p. 50).
- Dès le XIII<sup>e</sup> siècle cet hôpital n'est plus qualifié que de recluserie. — *Luminaria beate Marie Magdalene existentis in recluseria Sancti Ragneberti*, 1431 (Guigue, Voies antiques, p. 113, n<sup>os</sup> 207 et 205).
- HOPITAL-DE-SAINT-REMY-DU-MONT (L), c<sup>ne</sup> de Salavre. — *Ecclesia beatae Mariae de hospitali de Monte Sancti Remigii*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 457).
- HOPITAL-DE-SAINT-ROMAIN (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *L'Hospital de Miribel*, 1319 (Guigue, Voies antiques, p. 114, n° 210). — *Rector hospitalis Sancti Romani*, 1455 (*ibid.*, n° 211).
- HOPITAL-DE-SAINT-TRIVIER (L), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- Cet hôpital est mentionné dans un acte de 1292 (Guigue, Voies antiques, p. 33).
- HOPITAL-DES-FEUILLES OU FEULLETS (L), anc. ch.-l. d'une commanderie de l'ordre de Malte, c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Domus hospitalis Jerosolimitani de les Foillies*, 1426 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 118). — *St., preceptor hospitalis de Foliis*, 1288 (Cart. lyonnais, t. II, n° 817).
- HOPITAL-DE-TEYSSONGE (L), c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-du-Bois, anc. maison de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, cinquième membre de la commanderie de Laumusse. — *Johannes de Genos, administrator domus Jherosolimitani hospitalis de Teyssongia*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n° 691). — *Domus hospitalis Jerosolimitani de Teyssongia*,

- 1292 (*ibid.*, t. II, n° 836). — *Theissonge, membre dépendant de la commanderie de la Musse*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 689 r°).
- HOPITAL-DE-TOSSIAT (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Hospitale Tociaci*, 1409 (Guigue, Voies antiques, p. 117).
- HOPITAL-DE-TREVOUX (L'), c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Domum suam sitam apud Trevox dictus testator dat pro hospitali ibi faciendo*, 1391 (Guigue, Voies antiques, p. 117, n° 231).
- HOPITAL-NÉMY-ET-TANAY (L'), maison des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain. — *Hospitale Aymini*, 1266 (arch. de l'Ain, H 287). — *Domus de Tanaies*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73). — *Domus Hospitalis n'Aymini et de Loyes*, 1364 (*ibid.*, H 939, f° 68 v°). — *Les Hospitaliers de Nemy Taney, rière le Bugey*, 1736 (*ibid.*, H 956, f° 140 r°).
- Cette maison était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'un des membres de la commanderie de Saint-Georges de Lyon ; elle comprenait, avec les anciennes possessions de l'hôpital Aymin, celles de l'hôpital de Loyes, ainsi que les biens qui avaient appartenu à l'ancien temple de Tanay (voir ce nom), sur les communes de Chazey, de Blyes et de Loyes.
- HOPITAL-NOTRE-DAME (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Bourgen-Bresse. — *Hospitale beate Marie de Burgo*, 1360 (Guigue, Voies antiques, p. 87, n° 39).
- HOPITAL-NOTRE-DAME (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Hospitalis beate Marie Coloigniaci*, 1316 (Guigue, Voies antiques, p. 92, n° 70).
- HOPITAL-NOTRE-DAME (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Treford. — *Hospitale beate Marie de Trefforcio*, 1361 (Guigue, Voies antiques, p. 117, n° 230).
- HOPITAL-SAINTE-CATHERINE (L'), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Hospitale Sancti Triverii Dombarum*, 1393 (Guigue, Voies antiques, p. 115, n° 217). — *Capella beate Catherine Virginis hospitalis Sancti Triverii*, 1395 (*ibid.*, n° 218).
- HOPITAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de la Burbanche. — *Inde, ad chimum Romanum supra hospitale vetus*, 1228 (arch. de l'Ain, titre des Portes). — *Hospitale*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 89 v°). — *Roche et montagne des Hôpitaux*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).
- Cette localité, qui est située sur l'ancienne voie romaine de Lyon à Genève, est redevable de son nom à deux maisons de secours qui existaient déjà au XIII<sup>e</sup> siècle.
- En tant que fief, c'était une seigneurie en toute justice, démembrée, en 1773, du comté de Rossillon.
- HORMET (L), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- HOSTEL, écart et anc. seigneurie, c<sup>ne</sup> de Belmont-en-Valromey. — *Ostel*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Domus fortis de Hostello*, 1447 (*ibid.*, B 10433, p. 137). — *Le chasteau d'Hostel en Valromey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 59).
- Primitivement, Hostel était une dépendance de la seigneurie de Belmont-en-Valromey. Cette seigneurie, bien que située en Valromey, ressortissait au bailliage de Belley.
- HOSTIAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *In villa Hostias*, 1120 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 13). — *Territorium Hostiarum*, 1130 env. (*ibid.*, p. 5).
- En 1789, Hostiaz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe de Longcombe, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint André; l'évêque de Belley nommait à la cure. — *Ecclesia parrochialis apud Hostias*, 1242 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 85). — *Ecclesia d'Ottiaz, sub vocabulo Sancti Andree*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).
- En tant que fief, Hostiaz fut donné, en 1130, par Amédée III, comte de Maurienne, à l'abbaye de Saint-Sulpice qu'il venait de fonder; c'était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une seigneurie en toute justice du ressort du bailliage de Belley.
- A l'époque intermédiaire, Hostiaz était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.
- HOTAUX (LES), ruiss. affl. du Furens.
- HOTEAUX (LES), grotte habitée à l'époque néolithique, c<sup>ne</sup> de Rossillon.
- HOTONNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Osthona*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Ostona*, 1345 (*ibid.*, f° 18 v°). — *Hostonaz*, 1387 (*ibid.*, B 802). — *Otona*, 1399 (arch. de l'Ain, H 94). — *Othtona*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 112 v°). — *Hostona*, 1413 (*ibid.*, f° 69 r°). — *Hostonne*, 1556 (*ibid.*, B 802). — *Hotonne*, 1734 (Descr. de Bourgogne; XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini)).
- En 1789, Hotonne était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Valromey, était sous le vocable de saint Romain; l'évêque de Belley succédant au doyen de Ceyzérieu, en était collateur. — Cura

de *Othona*, 1354 env. (pouillé du dioc. de Genève).

En tant que fief, Hotonne suivit le sort de la seigneurie de Valromey, dont il ne cessa jamais de faire partie.

A l'époque intermédiaire, Hotonne était une municipalité du canton du Grand-Abergement, district de Nantua.

HOTTAUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lompnes.

HOUSSON (L), ruiss. affl. du Rhône.

HUCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé.— *Apud Monz et les Uches*, 1214 (Cart. lyonnais, t. I, n° 122). — *Locus de les Huches*, 1339, (arch. de l'Ain, H 792, f° 42 r°).

HUEMOZ, loc. disp., à ou près Lochieu. — *Dixmes d'Huemoz*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 402). — *Territoire d'Oymoz*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 409).

HUGONNIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Louis des Hugonnières*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 154).

HUGENOTS (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

HUILIEU, h., c<sup>ne</sup> de Groslée. — \**Ulliacus*, III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. — *In episcopatu lugdunensi... in potestate sanctae Olivae, ecclesia de Oleiaco*, XI<sup>e</sup> s. (Estiennot, *Antiquitates*, p. 123, 124, 418). — *Apud Aulleu*, lisez: *Oulleu*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 145). — *Apud Uliacum subtus Grolea*, 1469 (visites pastorales). — *Ullieu*, 1438 (arch. de la Côte-d'Or, B 799).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archi-

prêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Cyriaque; le prieur de Saint-Benoît de Cessieu présentait à la cure, au nom de l'abbé d'Ainay. Il paraît, d'après une charte notice du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, que l'église d'Huilieux était à cette époque du patrimoine de l'église de Belley. — *Ecclesia Sancti Cirici Uliaci*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 r°). — *Saint Cire d'Uliac*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 255).

Huilieux est le nom primitif de la paroisse et communauté de Groslée; c'était celui d'une ancienne villa gallo-romaine. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce nom fit place à celui de Groslée, qui jusqu'alors ne s'était appliqué qu'au château-fort construit, en 1180, par Jacques de Groslée, sénéchal de Lyon.

Dans l'ordre féodal, Huilieux faisait originellement partie des possessions des sires de la Tour-du-Pin, sur la rive droite du Rhône. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie de Groslée.

HUIRIAT, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Apud Huriacum*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 625). — *Huria*, 1378 (*ibid.*).

HUIRIAT, nom primitif de Saint-André-d'Huiriat.

HUMBERTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

HUPPE (L), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.

HUTAINS, écart, c<sup>ne</sup> de Priay.

HYRIGNAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran.

## I

IBLENS, anc. mas, à ou près Chaleins. — *Mansus de Iblenis*, 1149 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4140), var. : *de Iblens* (Guichenon, Bibl. Sebus., Lyon, 1660, p. 320).

IDOLAS, anc. villa, à ou près Chanoz-Châtenay.— *In pago Lugdunensi... in villa que vocatur Idolas*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3167).

\*IGIAT, loc. détr., à ou près Bâgé. — *Ugo de Igiaco*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141).

IGON, ruiss., c<sup>ne</sup> de Gorrevod. — *Inter aquam de Igon et aquam de Reyssusa*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19).

IJEAN, h., c<sup>ne</sup> de Groissiat. — *Yjant*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 3). — *Isjan*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 403 r°).

ILARS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Dou*

*verney douz Ylars*, 1365 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 101). — *In parochia Meyssimiaci, loco dicto en les Yllars*, 1499 (terrier des Messimy, f° 20 r°).

ILAGE-DE-CHAMBARIN, île du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

ILAGE-DEVANT-BOURSIN, île du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

ÎLE (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Iter per quod itur de villa de Chauczon en Yla*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 7 r°). — *En Yla, juxta communitatem ville Sancti Germani*, 1344 (*ibid.*, f° 18 r°). — *In Insula Arbarone*, 1385 (*ibid.*, f° 11 r°). — *In Insula, loco dicto en Combadens*, 1422 (*ibid.*, B 875, f° 261 r°).

ÎLE (L), châ., c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *L'Isle*, 1570 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 179).

ÎLE (L), c<sup>ne</sup> de Martignat. — *Li maison de l'Îla de*

*Martignia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°). — *Domus fortis de Insula de Martigniaco*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 97 r°). — *Villa de l'Ilia*, 1337 (*ibid.*, B 10454, f° 21 r°). — *Apud Martigniacum Insule*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 310 r°). — *L'Isle, seigneurie au ressort de Montreal*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58).

ÎLE (L), c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Apud Insulam, in parochia Sancti Curici*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 r°).

ÎLE (L), h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Insula*, 1281 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 13).

En tant que fief, l'île était possédée, au XI<sup>e</sup> siècle, sous la suzeraineté des sires de Bâgé, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Bernardus de Insula*, 1007-1037 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 341).

ÎLE-BERNARD-SARRAZIN (L), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *In alio prato quod dicitur Insula Bernardi Sarraceni*, 1215 (arch. de l'Ain, H 330).

ÎLE-DE-BEARD (L), h., c<sup>ne</sup> de Cressin-Bochefort.

ÎLE-DE-LA-BATAILLE (L), île, c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.

ÎLE-DES-SABLES (L), h., c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.

ÎLES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

ÎLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.

ÎLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Collonges. — *Via publica tendens de Pognier versus Insulas*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 188 r°).

ÎLES-SOUS-QUIRIEU (L), c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord.

Il y avait, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans cette localité, un prieuré de l'ordre de Saint-Ruf, sous le vocable de Notre-Dame, dont la fondation remontait, au moins, au II<sup>e</sup> siècle. — *Domus Insule subtus Quiriacuini*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 30 r°).

ÎLETTES (LES), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicta en les Yletes, juxta rippariam de Reyssouset*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f° 15 v°).

ÎLETTES (LES), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Injoux.

ILLIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Yllia*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 231). — *Illiatus*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 16 v°). — *Yllies*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Village d'Illiat*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Illia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 62). — *Illiaz*, 1655 (visites pastorales, f° 38). — *Illiat*, an X (Ann. de l'Ain); 1850 (*ibid.*).

En 1789, Illiat était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Symphorien et à la collation de l'archevêque de Lyon. Il y avait, en outre, à Illiat, une chapelle considérée comme annexe de l'église paroissiale, au XV<sup>e</sup> siècle, et qui était dédiée à saint Loup. — *Ecclesia d'Illie*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 r°). — *Curatus de Illia*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Saint Symphorien d'Illiac, en Dombes, congrégation de Toissay*, 1719 (visites pastorales).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Illiat était partagé entre le fief des seigneurs de Saint-Trivier-en-Dombes et celui des sires de Bâgé. En 1789, Illiat était une seigneurie de Dombes en toute justice.

A l'époque intermédiaire, Illiat était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux.

ILLONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.

ILON, écart, c<sup>ne</sup> de Montcet.

INDRIEU, h., c<sup>ne</sup> d'Arandas.

INDRIZET, h., c<sup>ne</sup> d'Argis.

INJOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Ingiou*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 r°).

— *Villaige d'Ingiouz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 25 r°). — *Injoux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Injoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable des saints Laurent et Didier; le prieur de Villes, au nom des religieux de Nantua, présentait à la cure. — *Ecclesia Ingiaci*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300). — *Cura de Ingiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

A l'époque intermédiaire, Injoux était une municipalité du canton de Billiat, district de Nantua.

INNIMONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Mons Inimontis*, 1105 env. (Gall. christ., t. XV, instr., c. 306).

— *Territorium Hynimontis*, 1212 (arch. de l'Ain, H 243). — *De Ynimonte*, 1339 (*ibid.*, H 222).

— *Ynimont*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 57). — *Inimont*, 1580 (*ibid.*, pr., p. 196). — *Innimond*, 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 191 r°); 1850; 1876 (Ann. de l'Ain).

— *Ennemond*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Inimond*, an X (Ann. de l'Ain).

En 1789, Innimont était une communauté de

l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice du comté de Groslée.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Laurent, après avoir été successivement sous ceux de saint Symphorien et de saint Pierre. Le prieur du lieu présentait à la cure. — *Sanctus Petrus Inimontis*, 1112 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 31). — *Ecclesia Inimontis*, 1202 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4407). — *Mons qui Inimons antiquitus appellatur, cum ecclesia quae in eo in honore beati Symphoriani Martyris constructa fuerat*, XIII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 197). — *Ecclesia de Inimonte, vulgo Inimont, sub vocabulo Sancti Pétri*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Il y avait à Innimont un prieuré bénédictin fondé antérieurement au XII<sup>e</sup> siècle, par les moines de Cluny, et auquel fut uni, vers 1160, le prieuré de la Burbanche qui avait été créé par les moines de Savigny. — *Domus Ynimontis*, 1200 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 35). — *Olim, tempore Guidonis de Coloniaco, tunc prioris Ynimontis*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 82).

— *St. prior Ynimontis, ordinis Cluniacensis*, 1239 (arch. de l'Ain, H 243).

En tant que seigneurie, Innimont passa des seigneurs de Briord aux prieurs du lieu à qui Amédée VI, comte de Savoie, concéda, en 1382, la justice haute, moyenne et basse sur la paroisse; en 1580, cette justice fut unie au comté de Groslée.

— *Girardus de Briort, olim dominus Inimontis*, 1200 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 314).

A l'époque intermédiaire, Innimont était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

INTRIAT, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Heyntriacus*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 11 r°).

— *Elntrya*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 18). — *Yntria*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 36 v°). — *Iter publicum tendens de Ysernoro apud Eynlriacum*, 1419 (*ibid.*, f° 36 v°). — *Entria*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 209). — *De Entriaco*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 833, f° 138 r°). — *Entriax*, 1503 (*ibid.*, B 829, f° 668 r°). — *Intria*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

IRAGNON (L), ruiss. affl. de la Veyle. — *Juxta becium de Iregnion*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 134 r°).

IRAIGNE (L), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

IRANCE (L), rivière, affl. de la Veyle. — *Ripparia Herencie*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 492 r°).

IRANDES (LES), c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Pratum de Liranda*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 114).

ISERABLE (L), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. —

*Pratum de Laiserablo*, lisez : *del aiserablo*, 1247

(Bibl. Dumb., t. II, p. 119).

ISERABLE (L), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Curtafond. —

*L'Yserable*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 6 v°).

ISERABLE (L), c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *En l'Yserablu*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 8 v°). — *En l'Eysirablo*, 1397 (*ibid.*, f° 201 R°).

ISERABLE (L), c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Juxta l'AYserablo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 34).

ISERABLE (L), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ruffieu. — *En l'Yserablo*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 45 r°).

ISERON (L), anc. nom du ruisseau des Prades, affl. du Formans. — *Ad medio die Iserone percurrente*, 918 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 212).

ISEUX, anc. villa gallo-romaine, auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> du Sault-Brenaz. — *\*Isiacus*.

ISLE (L), écart, c<sup>ne</sup> d'Oncieu.

ITORNE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.

IVREUX, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.

IVROUX, h., c<sup>ne</sup> de Virignin.

IVUERLE, loc. disp., à ou près Brion. — *Hivuerlo*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 2 v°).

IZELET, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Belley. — *Oyselet*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 79 r°).

IZENA, grange, c<sup>ne</sup> de Chavornay.

IZENAVE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Ysinava*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°). — *Isinava*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 78 r°). — *Ysinava*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f° 7 v°). — *Yssinava*, 1463 (arch. de l'Ain, G 40). — *Apud Ysinavaz*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, f° 244 r°). — *Le villaige d'Isinava*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 231 r°). — *Isinave*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 52). — *Yzenave*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 18).

Avant la Révolution, Izenave était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de celle de Lantenay, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste. — *Parochia de Ysinava*, 1258 (arch. de l'Ain, H 182). — *Isenave, annexe de Lantenay*, 1655 (visites pastorales, f° 83).

Les sires de Coligny passent pour les plus an-

ciens seigneurs d'Izenave; leurs droits arrivèrent, au XII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Thoire.

A l'époque intermédiaire, Izenave était une municipalité du canton de Brénod, district de Nantua.

IZERNORE, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Nantua. — *\*Isarno-durum* « la forteresse d'Isarnos ». — *Ortus nempe est [Eugendus] hand longe a vico, cui vetusta paraganitas ob celebritatem clausuramque fortissimum superstitiosissimi templi gallica lingua Isarnodori, id est ferrei hostii, indidit nomen*, VIII<sup>e</sup> s. ( Monumenta Germanica historica, t. III; Scriptores rerum Merovingicarum, p. 154 et note 3). — *De Ysarnodero*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 81 v<sup>o</sup>). — *De Ysarnodero*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>). — *Yzernore*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Apud Ysarnodorum*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>). — *Apud Ysarnorum*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 304 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Isarnorum*, 1587 (Pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Ysarnoro*, 1606 (arch. de Jujurieux). — *D'Izernoron*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 130 r<sup>o</sup>). — *Isarnore*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 67). — *Izarnore*, 1780 (arch. de l'Ain, C 420). — *Izernore*, an X (ann. de l'Ain); 1850 (*ibid.*).

Izernore, dont la fondation remonte à l'époque celtique, paraît avoir eu, sous la domination romaine, une assez grande importance. On y voit encore les ruines d'un temple de Mercure. A l'époque mérovingienne, Izernore avait un atelier monétaire. Au moyen âge, cette petite ville était le point de convergence d'un grand nombre de routes. — *Iter publicum tendens de Ysarnoro apud Eyntriacum*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Ysarnoro apud Yvuerlo*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Ysarnodero apud Condamina*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendens de Ysarnodero apud Arbencum*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendens de Ysarnoro versus Sanctum Germanum de Beart*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendens de Ysarnoro apud Mathafellon*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Veysiaco apud Ysarnodoron*, 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>).

En 1789, Izernore était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Matafelon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, à l'évêché de Saint - Claude ;

elle était sous le vocable de l'Assomption. Dès l'an 1050, le droit de collation à la cure appartenait à l'évêque de Belley, qui en reçut confirmation, en 1142, du pape Innocent II; ce droit est un des derniers vestiges du temps où le diocèse de Belley allait rejoindre, au nord, le diocèse métropolitain de Besançon. — *In Lugdunensi episcopatu, ecclesia de Ysarnovo* (corr. : *Ysarnoro*), 1142 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 307). — *Prior de Ysarnorent*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Ysarnorum*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>). — *Decima Isarnori*, 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 154). — *Izernore : Eglise parrechiate, Notre-Dame. L'église Notre-Dame reçoit les villages d'Inctria, Parrigna, Vuerloz, Tigna, Ceyssia, Charbillia, Bussy*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *Izernore; église sous le vocable de l'Assomption Nostre Dame*, 1655 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 128).

Izernore relevait, au moyen âge, de la seigneurie de Bussi.

À l'époque intermédiaire, Izernore était une municipalité du canton de Sonthonnax, district de Nantua.

IZIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Isiacus*, 1125 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 30). — *Yssiacus*, 1287 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 105). — *Egieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *Ysiacus*, 1444 (*ibid.*, B 793, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>). — *Yssiou*, 1498 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 155 r<sup>o</sup>). — *Eysieu*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Izieu*, 1670 (enquête Bouchu).

En 1789, Izieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de saint Maurice et à la collation du prieur de Saint-Benoit de Cessieu. — *Ecclesia de Ysiaco*, 1152 (Bibl. Dumb., t. II, p. 37). — *Capellanus de Ysseu, Bellicensis diocesis*, 1292 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 206). — *Ecclesia d'Ezieu, sub vocabulo Sancti Mauricii*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Izieu paraît avoir fait primitivement partie de la seigneurie de Briord, laquelle était, dès le XII<sup>e</sup> siècle, du fief des sires de la Tour-du-Pin. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie, en toute justice, du ressort du bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, Izieu était une municipalité du canton de Saint-Benoit, district de Belley.



## J

JACLIÈRE (LA), c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Domus de la Jasderi*, (corr. *Jascleri*), *cum receptaculo et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *La maison forte et poype de la Jaclière*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 61). — *La Jaclière, en Bresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 278).

La Jaclière était un fief avec poype et maison forte de la mouvance des sires de Bâgé.

JACOBEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.

JACOMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Jacquemoz*,

XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

JACQUEMINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

JACQUES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.

JACQUETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bény.

JACTUS, loc. détr., à ou près Saint-Sorlin. — *Per viam tendentem ad locum qui dicitur Jactus*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 117).

JAILLARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

JAILLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bey et de Cormaranche.

JAILLEUX, h., c<sup>ne</sup> de Montluel. — *De Jalleyo*, 1168 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 111). — *Apud Jailleu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 113). — *Jailleu*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 457). — *Jaylleu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *De Jalliaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 14 v°). — *Jallieu*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Jailleu proche Montluel*, 1674 (les Feuillées, titres communs, n° 18, f° 84). — *Jallieux*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 34).

Jailleux dépendait, en 1789, du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Barthélémy, après avoir été sous celui de saint Vincent; le chamarier de l'Île-Barbe présentait à la cure. Il y avait, à Jailleux, un prieuré uni à la prévôté du chapitre de l'Île-Barbe. — *In Jalliaco, ecclesia Sancti Vincentii*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Ecclesia de Jailleu*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°).

Dans l'ordre féodal, Jailleux faisait partie de la terre domaniale de Montluel.

JALAMONDE, h., c<sup>ne</sup> d'Attignat. — *Jalamondes* 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 199).

Jalamonde était une seigneurie avec château

fort, du fief des sires de Bâgé, possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par la famille de Châtillon-les-Dombes.

— *Maison forte de Gilamondes*, 1427 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 445).

JALINARD, h., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.

JANEINS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. (Cassini).

JANET (LE), ruiss. affl. de l'Ain.

JANGLE, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Loyes. — *In Janglo*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 177).

JARANCIEU, loc. disp., à ou près Saint-Jean-le-Vieux.

— *Iter publicum tendens de Vico en Jarancieu*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 252 v°).

JARBONNEL (ROCHERS-DE-), montagne, c<sup>ne</sup> de Cize.

JARBONNET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dompierre.

JARDIN, écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

JARGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Martignat. — *Apud Jargia*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 90 v°).

JARGIN, loc. disp., châtellenie de Châteauneuf-en-Valromey. — *Jargins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).

JARJONOD, fontaine, c<sup>ne</sup> de Champagne-en-Valromey.

JARMOLLIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Bey. — *Campus de les Jarmoleres, in parochia de Bey*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 193).

JARMOLLIEUX, c<sup>ne</sup> d'Ambléon.

JARRIERE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *En la Jarreyri*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 3 v°). — *En la Jareri*, 1380 (*ibid.*).

JASSANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Jassans*, 1389 (*ibid.*, f° 13 r°). — *Jassens*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 42).

En 1789, Jassans était une communauté de l'élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Beauregard.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de l'Assomption et à la collation du trésorier de Saint-Jean de Lyon; c'était une annexe de celle de Frans. — *In parochia de Jassens*, 1491 (terrier des Messimy, f° 25 r°). — *Jassens, annexe de Frans*, 1655 (visites pastorales, f° 22). — *Jassans, annexe de Frans; patron: l'Assomption de Notre Dame*, 1719 (*ibid.*).

Jassans était une seigneurie de Dombes, en toute justice, qui relevait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la baronnie de Fléchières.

A l'époque intermédiaire, Jassans était une municipalité du canton et district de Trévoux.

JASSANS, h., c<sup>no</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.

JASSERON, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Silva Jasseronis*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92).

— *Jasseron*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>). — *Parrochia Jasseronis*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 699). — *La communauté de Jasseron*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

En 1789, Jasseron était une communauté chef-lieu de mandement, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, justice d'appel du marquisat de Treffort, laquelle s'exerçait à Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste, après avoir été sous celui de saint Julien, et à la collation de l'abbé de Saint-Claude; c'est une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude. Il y avait à Jasseron un prieuré de l'ordre de Saint-Benoit uni à l'abbaye de Saint-Claude. — *Ecclesia de Jasseron*, 1318 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 106). — *Ecclesia de Sancto Juliano de Jasseron*, 1515 (pancarte des droits de cire). — *Jasseron. Eglise paroissiale : Saint Jean Baptiste*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 106 r<sup>o</sup>).

Jasseron était une seigneurie en toute justice et avec château fort, de la mouvance des sires de Coligny; en 1307, Etienne de Coligny le vendit à Amédée V, comte de Savoie. — *Amedeus dominus de Coloniaco et Jasseronis*, 1230 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 59). — *Casttrum de Jasserone*, 1283 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 105). — *Castellanas Jasseronis*, 1319 (arch. de l'Ain, E 432). — *Mandamentum Jasseronis*, 1397 (Cartul. de Bourg, n<sup>o</sup> 37). — *Prepositura Jasseronis*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 67). — *La chastellainie de Jasseron et Ceziriaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40).

A l'époque intermédiaire, Jasseron était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

JASSERON, m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Villefranche.

JASSERONNIERE (LA), loc. disp., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En la Jasseroniry*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 182 r<sup>o</sup>).

JAUNER, loc. disparue, à ou près Rignieux-le-Franc.

— *Fons de Jauner*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 32).

JAVORNOZ, II, c<sup>no</sup> de Saint-Rambert. — *Javornoz*,

XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 42). — *Javornod* (cadastre).

JAYAT, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *In villa de Jaya*, 1210 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 45).

— *Jeia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

— *Geya*, 1371 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 684).

— *Jayacus*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 98 v<sup>o</sup>). — *Geyacus*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 304 v<sup>o</sup>). — *Jayes*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Jaya*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 62). — *Gayat*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 331); an X (Ann. de l'Ain).

En 1789, Jayat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel, et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de l'Assomption; les prévôts de Saint-Pierre de Mâcon jouissaient du droit de collation à la cure, qui leur avait été cédé, vers 1080, par l'archevêque de Lyon. Quelques années après cette cession, les religieux de Saint-Pierre de Mâcon avaient établi un prieuré à Jayat. — *In parrochiis de Geia et de Cuel*, 1252 (Cart. lyonnais, I, I, n<sup>o</sup> 486). — *Ecclesia de Jaya*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Prior de Jaya*, 1350 env. (*ibid.*).

En tant que seigneurie, Jayat appartenait originellement, pour la plus grande part, sous la suzeraineté des sires de Bâgé, à des seigneurs qui en portaient le nom. — *Per consilium hominum ipsius Udulrici [de Balgiaco], scilicet... Bernardi de Jaiaco*, 1074-1096 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 456).

A l'époque intermédiaire, Jayat était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

JAYERE, étang, c<sup>no</sup> de Villars. — *Stannum de la Jaery*, 1324 (arch. du Rhône, fonds de Malte, titre des Feuillées).

JAYRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Crottet. — *Loco dicto en la Jayri*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, f<sup>o</sup> 27).

JAYRE (LA), h., c<sup>no</sup> de Montagnat.

JAYSSIÈRES (Les), loc. disp., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Apud Carvanello, loco dicto en les Jayssieres*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>).

JEAN-BICHARD, loc. détr., à ou près Biziat. — *Jean Richard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

JEAN-DE-PARIS, h., c<sup>no</sup> d'Ambérieu-en-Bugey

- JEANNET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Chez Jannet*, 1847 (stat. post.).
- JERMY, écart, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- JERUSALEM, f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- JEU-DE-L'ARC (LE), c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.
- JOLIONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- JOLY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- JOLYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- JOMIER (LE MAS-), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Mansus dictus Jomier*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 189).
- JONC (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- JONC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- JONCHERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *De Joncheria*, 1359, (arch. de l'Ain, H 862, f° 2 r°). — *En la Jonchiri*, 1359 (*ibid.*).
- JONCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Frans.
- JONCHERES, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Genay. — *Terra de Joncheres*, 1259 (Cart. Lyonnais, t. II, n° 555).
- JONCHERES (LES), c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Pratum en Jonchires*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 14 v°).
- JONCHERY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Montlin. — *Becium dou Joncherey*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f° 101 r°).
- JONCHEROLLES, c<sup>ne</sup> de Neyron. — *En Jonchirrolles*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 354 r°).
- JONCHEY, h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- JONCHEY, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Pouilly. — *Apud Jonchey*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 206 r°).
- JONCHEYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalarnonne.
- JONCIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- JORAT (LE), montagne, c<sup>nes</sup> de Lompnes et de Champdor. — *Usque ad Jorat que est inter Altam Villam et Candolbrium*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).
- JORAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- JORAT-DE-CHATILLONNET (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Le Jorat de Chastellionet, an terriroire du Balmey*, 1627 (arch. de l'Ain, H 369).
- JORDES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- JORJON (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- JOUBERTS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- JOUDAIN, h., c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- JOUE, écart, c<sup>ne</sup> du Monteiller (État-Major).
- JOURDANS (LE), affl. du Rhône; coule sur le territoire de Culoz. — *A meridie Jordanis*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400 : copie de 1653). — *Jordan*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 402). — *Le Jordan, grosse fontaine qui sort sur Culle*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 400).
- JOURNANS (LE), torrent qui naît au pied du Turet, à 1371 mètres, traverse Gex et va se perdre dans le Lion à Pouilly-Saint-Genis. — *Aqua de Jorjan*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 96 r°). — *Le Jorjan*, 1730 (Carte de Chopy).
- JOURNANS, h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- JOURNANS (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- JOURNANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Jornens*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96). — *Journens*, 1670 (enquête Bouchu).
- Sous l'ancien régime, Journans était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Valérien ; c'était une annexe de Revonnas. — *Jornant. Eglise parrochiale : Saint Valérien*, 1613 (visites pastorales, f° 110 r°). — *Journens, annexe de Revonnaz*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 83).
- Dans l'ordre féodal, Journans était une dépendance de la seigneurie de Tossiat. — *La Tour de Journens*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 47).
- A l'époque intermédiaire, Journans était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.
- Joux, nom donné au Jura. — *Devers Joux*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 25 r°). — *Saint-Germain-de-Joux*, 1881 (Ann. de l'Ain).
- Joux, forêt, c<sup>ne</sup> de la Burbanche. — *Loci nemorosi que Jugum vulgaliter vocantur*, 1239 (arch. de l'Ain, H 243).
- Joux (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- JOUX-NOIRES (LES), montagnes, c<sup>nes</sup> de Vieu-d'Izenave et de Brénod. — *Es jous noirs sur Meyria*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 50).
- JOUX-VERTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- JOYAUMOUX (LE), ruiss. affl. du Buis.
- JOYEUX (LE), ruiss. affl. de la Chalarnonne.
- JOYEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Joiacus*, 1070-1090 (Cartul. de Beaujeu, p. 21). — *De Joiaco*, 1212 (arch. de l'Ain, H 307). — *Joyacus*, 1250 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 639). — *Joyeu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 81). — *Joye*, 1300 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 261). — *Joiouz*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Joyeu*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 82 r°). — *Joyou*, 1376 (*ibid.*, B 687, f° 130 r°). — *Joyuz*, 1447 (*ibid.*, B 691, f° 476 r°). — *Joyeu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 2). — *Joyeux*, an X (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Joyeux était une communauté du bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Villars.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Martin (aujourd'hui de l'Assomption); le chapitre de Saint-Nizier de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Joieu*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°). — *Joyeux. Patron du lieu : Saint-Martin*, 1655 (visites pastorales, f° 84).

En tant que fief, Joyeux relevait, au moyen âge, des sires de Villars; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie du Montellier.

A l'époque intermédiaire, Joyeux était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

JUGNON ou JUNION (LE), ruiss., naît à Jasseron et se jette dans la Reyssouze à Attignat. — *In villa Corlacione, a circio fontana Janina* (corr. : *Juniona*), *a mane fluvio Resciosa*, 996-1018 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 331).

JUIFS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Lurcy.

JUIRE (LA), anc. fief, avec poype, c<sup>ne</sup> de Villars.

La poype de la Juire est au milieu d'un étang.

Juis (LE), ruiss. affl. du Fombleins.

Juis, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Savigneux. — *In villa quae dicitur Judaeis*, 969-970 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n° 1272). — *Illa terra in Judaeis et in Artis villam sita* (*ibid.*). — *Ecclesia ad Judeos*, 1149-1156 (*ibid.*, n° 4143). — *Juex*, 1278 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Jueys*, 1283 (Cart. lyonnais, t. II, n° 779). — *Juey*, 1289 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 237).

— *Juyes*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 53 v°). — *Juys*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 197). — *Juis*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478). — *Juifs*, 1567 (*ibid.*, t. I, p. 480).

— *Jués*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 77).

— *Juifs*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 25).

En 1789, Juis était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie d'Ambérieux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Remy; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia de Judeis*, 1095 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3693). — *Juif, annexe de Savignieu*, 1655 (visites pastorales, f° 16). — *S. Remy de Juisse, annexe de Savigneux*, 1719 (visites pastorales).

Juis était une seigneurie en toute justice et avec château, possédée, dès le XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des sires de Villars. Au XVI<sup>e</sup> siècle,

la seigneurie de Juis fut érigée en baronnie. — *Signum Stephani de Judeis*, 1074-1096 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 548). — *Ugo de Jueis*, 1100 env. (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *G. de Jueis, miles*, 1276 (Bibl. Dumb., t. I, p. 172). — *Castrum de Juys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 118 r°).

— *Del chatel de Jueys*, 1365 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 101).

JUJURIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Poncin. — *Jusireus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 r°). — *Jusireu*, 1325 env. (*ibid.*, f° 8). — *Jusiria*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 18 v°); 1492 de (pouillé du dioc. de Lyon, f° 29 v°). — *Jusuriacus*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 251 v°).

— *Iter publicum tendens de loco Jusuriaci apud Chaux*, 1520 (*ibid.*, B 886). — *Jusuriacus, mandamenti de Varey*, 1529 (arch. de l'Ain, G 31). — *Jusurie*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 70). — *Juserieu en Bugey*, 1660 (titres de fam.).

— *Juzurie*, 1660 (*ibid.*). — *Jusurieux*, 1668 (*ibid.*). — *Jussurie*, 1670 (enquête Bouchu). — *Jusurie in Beugesio*, 1695 (titres de la fam. Bonnet). — *Jujurieu*, 1738 (*ibid.*). — *Jujurieux, subdélégation de Belley*, 1767 (arch. de l'Ain, C 421).

— *Jusurie en Bugey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Gall. christ., t. IV, col. 217). — *Jujurieux, arrondissement de Belley*, an XIII (Ann. de l'Ain). — *Jujurieux, arrondissement de Nantua*, 1808 (Stat. Bossi). — Patois: *Digereu*.

Sous l'ancien régime, Jujurieux était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement d'Ambérieu.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Étienne et à la collation de l'abbé d'Ambronay. Il y avait, à Jujurieux, un prieuré de l'ordre de saint Benoît fondé, au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, par les religieux d'Ambronay. — *Ecclesia S. Stephani Gisiriaci*, X<sup>e</sup> s. (Gall. christ., t. IV, col. 217).

— *Prior Jusiriaci*, 115 env. (arch. de l'Ain, H 218). — *Parrochialis ecclesia Jusiriaci*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 201). — *Sancti Stephani Juseriaci*, 1515 (Bulle de Léon X, apud Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 80).

— *Juzurie : maître autel sous le vocable de S. Etienne*, 1655 (visites pastorales, f° 110).

Dans l'ordre féodal, Jujurieux était une dépendance de la seigneurie de Varey à laquelle il avait été uni en 1410. — *Philippe de Peroges, seigneur de Jusurie*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 118 r°).

A l'époque intermédiaire, Jujurieux était une municipalité du canton de Poncin, district de Saint-Rambert.

JULENY, domaine, c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Juleny, parroisse de Chastaney*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 122 r<sup>o</sup>).

JULLIENAN (LE CHAMP-), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Campus Jullienan*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>).

JUOZ, anc. nom de ruisseau, c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *Le rieu de Juoz*, 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>).

JURA (LE), chaîne de montagnes. — *Monte Jura altissimo, qui est inter Sequanos et Helvitiis* 52 av. J.-C. (Caesar, B. G. 1, 2, 3). — *Per quoddam desertum in confinio videlicet Lugdunensis territorii Jurae vicino*, VIII<sup>e</sup> s. (Passio Sancti Ragneberti, apud Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 233).

JURANCIEUX, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

JURANGE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbignv.

JUSSIEU (LE), ruiss. affl. de la Sereine.

JUSTICES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

JUSTICES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

JUTANE (LA), ruiss. affl. du Porcelet, c<sup>nes</sup> de Boz et d'Ozan. — *In pago Lucdunensi, in villa Givrosio...unum curtilem qui terminat a medio die aqua Justana*, 994-1032 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2282).

JUTANE (LA), écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Ozan. — *La Jutane* (cadastre). — *La Jutane*, 1847 (stat. post.).

En 1789, la Jutane était un petit fief du duché de Pont-de-Vaux.

JUVINIACUS, nom primitif de Sainte-Euphémie. — *Ecclesia Sancte Euphemie de Juviniaco*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 116).

## L

LABORIERES (LES), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *G. de les Laborires*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).

LAC-D'AMBLEON (LE), petit lac, c<sup>ne</sup> d'Ambléon.

LAC-D'ARBOREAS (LE), petit lac, c<sup>nes</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses et de Collomieu.

LAC-DE-BARTERANS OU DE-LEYSIEU (LE), petit lac, c<sup>ne</sup> de Pollieu. — *Supra lacum de Leysieu*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 327).

LAC-DES-BOVIERES (LE), c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *Lacus de Boveriis*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226).

LAC-DE-CHAVOLLEY (LE), lac, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.

LAC-DE-CROTEL (LE), petit lac, c<sup>ne</sup> de Groslée.

LAC-DE-NANTUA (LE), mesure 2,500 m. de long sur 500 à 600 de large et couvre une superficie de 2,680 hect.; sa plus grande profondeur est de 4 m. 650; situé à une altitude de 475 m. il est dominé de tous côtés par des escarpements à pic de 300 à 500 m. qui lui donnent un aspect lugubre.

LAC-DE-MEYRIAT (LE), c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.

Ce lac qui couvrait, en 1808, 950 hect. est à peu près entièrement desséché.

LAC-DE-MILLIEU (LE), auj. lac de Lhuis. — *Lacus de Milieu*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>).

LAC-DE-PLUVIS (LE), lac, c<sup>ne</sup> d'Izieu.

LAC-DES-ÉCHETS (LE), anc. lac, c<sup>ne</sup> de Tramoyes. —

*Las lo lau d'Eschais*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80). — *Iter tendens de Miribello versus lacum d'Esches*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f<sup>o</sup> 64). — *Le lac d'Eschecs*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 61).

Le lac des Échets n'est plus aujourd'hui qu'un vaste marais. — Voir LES ÉCHETS.

LAC-DE-SILANS (LE), lac de 1640 hect. situé à 595 m. d'altitude, à la limite des communes de Charix, Lalleyriat et le Poizat. — *Lacus Silani*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51 : copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Sylan*, 1843 (État-Major). — *Sillans*, 1847 (stat. post.).

LAC-GENIN (LE), lac de 589 hectares, sur les communes d'Échallon, Oyonnax et Apremont. — *Le lay de Genin*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 251). — *Vers lo lay de Pra Genin*, 1356 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 138).

LACHAT, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Premeysel.

LACOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Hauteville. — *Villa cui nomen est Cotis*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *La Cou*, 1213 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 67). — *Ad locum qui Cotis sive Li Cous appellatur*, 1213 (*ibid.*, p. 68). — *Ab ipsa Cote*, 1213 (*ibid.*, p. 68). — *Via carreracia que tendit a grangia de Couz versus Sapetum*, 1270 (arch. de l'Ain, H 271). — *De laz Couz*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, f<sup>o</sup> 568 r<sup>o</sup>). — *Lacou*, 1650

(Guichenon, Bugey, p. 52). — *La Cous*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Lacoux*, 1850 (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, la Cous ou Lacoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Étienne; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia de la Couz, sub vocabulo Sancti Stephani*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Lacoux était une seigneurie en toute justice qui paraît avoir fait partie, à l'origine, de la Terre de Saint-Rambert. — *W. de Cou*, 1212 (arch. de l'Ain, H 359). — *Amé de Villette, seigneur de la Cous*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81).

À l'époque intermédiaire, Lacoux était une municipalité du canton d'Aranc, district de Saint-Rambert.

LAC-SAINT-LEGER (LE), lac, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *Lacus Sancti Leodegarii*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226).

LACS-DES-HOPITAUX (LES), doux petits lacs, c<sup>ne</sup> d'Hos-tiaz.

LADES (LES), ruiss., c<sup>ne</sup> de Vouvray.

LADES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Billiat.

LADES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vouvray.

LAFAYETTE (LE), ruiss. affl. du Virolet.

LAFERRAND (LE), ruiss. affl. de la Loëze.

LAGNIAT, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *\*Latiniacus*. — *Ladunacus*, lis. : *Ladiniacus*, 954-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 326). — *Lagniacus*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, G 41). — *Lagnia*, 1393 (*ibid.*, G 37). — *Lagniaz*, 1492 (arch. de l'Ain, H, f° 91 r°).

Au X<sup>e</sup> siècle, Lagniat était le chef-lieu d'un ager qui comprenait, entre autres localités, Mépillat et Montgoïn (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, ch. 313 et 326).

En 1789, ce n'était plus qu'un village de la paroisse de Mépillat. — *Lagnat, paroisse de Mespillat*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 602 r°).

LAGNIEU, ch.-l. de canton de l'arrondissement de Belley. — *Erat praeterea quidam vir Latinus (corr. Latinius) nomine. . . in praedio suo quod dicebatur pridem Calonna a fonte qui Calonna vocabatur trahens vocabulum; sed hic vir, cum esset potens et irclytus, voluit a nomine suo, fonti et villae trahi vocabulum, id est, a Latino (corr. Latinio) fons Lalinus (corr. Latinius), inde et villa Latiniacus, quae nomina usque in hodiernum diem et fins et villa retinent, VII<sup>e</sup> s.* (Légende de saint Domitien,

apud Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 230 = Vita Domitiani, 2, 10, AA. SS. 1 jul. I, p. 51 F).

— *Laaniocus*, corr. *Laaniacus*, 1128 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 224). — *Latiniacus*, 1149 (Gall. christ., t. XV, inst., c. 309); 1213 (arch. de l'Ain, H 289). — *Villa Latiniaci*, 1267 (arch. de l'Ain, H 287). — *Laanieu*, 1213 (*ibid.*, H 289). — *Laigneu*, 1235 (Cart. lyonnais, t. I, n° 295). — *Lannyacus*, 1238 (*ibid.*, t. I, n° 327). — *Laniacus*, 1242 (arch. de l'Ain, H 226). — *Lanyeu*, 1247 (*ibid.*, H 287). — *Laigniacus*, 1250 env. (Pouillé de Lyon, f° 15 v°).

— *Laigneu*, 1250 env. (*ibid.*, f° 15 v°). — *Lanieu*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n° 621). — *Lagniacus*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222); 1448 (*ibid.*, H 288); 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 802). — *Laigneu*, 1289 (arch. de l'Ain, H 289). — *Laygniacus*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350). — *Latigniacus*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Laigneu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 18 v°).

— *Lagneu*, 1390 (arch. de l'Ain, H 299). — *Lagnieu*, 1578 (arch. de la Côte-d'Or, B 802).

— *Laignieu*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 15 r°).

— *Les fossez de la ville de Laignieu*, 1609 (arch. de la Côte-d'Or, B 802). — *Lanieu en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. 1, p. 98). — *Lagnieux*, 1743 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 17).

— *Lagnieu : Fontaine d'Or*, 1793 (Index des noms révolut.).

Avant la Révolution, Lagnieu était une Ville de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Saint-Sorlin et de la justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; elle faisait partie du patrimoine primitif de l'Eglise de Lyon, qui en reçut confirmation, en 910, du pape Sergius III; mais, dès le XII<sup>e</sup> siècle, elle appartenait aux moines d'Ambronay, qui présentaient à la cure et avaient un prieuré dans la paroisse. — *Capellanus de Laignieu*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 120). — *Parrochia Latiniaci*, 1259 (*ibid.*, t. II, n° 557).

— *P. prior Latiniaci et monachus Ambroniensis*, 1263 (arch. de l'Ain, H 289). — *Ecclesia S. Joannis oppidi de Lagniac, Lugdunensis dioecesis*, 1476 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 197). L'église de Lagnieu fut érigée en collégiale, en 1476, par le pape Sixte IV.

Lagnieu dépendait originairement de la Terre do Coligny; il fut porté en dot, vers 1210, par

Alix de Coligny à Albert, sire de la Tour-du-Pin ; c'est une des seigneuries qui furent cédées, en 1355, par les dauphins de Viennois aux comtes de Savoie, en échange des terres que ces derniers possédaient en Viennois. — *Nostre ville de Lagnieu, en nostre marquisat de Saint Sorlin*, 1578 (arch. de la Côte-d'Or, B 802).

A l'époque intermédiaire, Lagnieu était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.

LAISSARD, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *L'Eyssart*, 1283

(arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 13). — *Leyssart, in parochia Domni Martini de Larrenaco*, 1284 (*ibid.*, chap. I, n° 14). — *Laysart*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 33 r°). — *Apud Exertum*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f° 198 r°). — *L'Exart*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792 f° 755 r°). — *Leyxart*, 1493 (*ibid.*, H 796, f° 373 r°). — *Laissart*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 215 v°).

LAIZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *Lais*, 1152 (Bibl. Dumb., t. II, p. 37). — *Layz*, 1186 (*ibid.*, compl., p. 11). — *Laz*, 1238 (arch. du Rhône, titres de taumusse, chap. I). — *Lays*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 9). — *Laiz*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 141 v°). — *Leiz*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Lay*, 1521 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 128). — *Lez*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 226 r°). — *Laix*, 1656 (visites pastorales, f° 383). — *Laiz*, 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Laiz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Pont-de-Veyle.

Son église paroissiale, qui existait déjà au XII<sup>e</sup> siècle, n'était plus qu'une annexe de celle de Pont-de-Veyle, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes; elle était sous le vocable de saint Laurent et de Notre-Dame; l'abbé d'Ainay présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Laurentii de Lai*, 1119-1128 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 31). — *Capella Sancti Laurentii de Laz*, 1136 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 91). — *Parochia de Lez et Pontisveyle*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 324 r°). — *Lays, annexe de Pont-de-Veyle*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 72).

Au point de vue féodal, Laiz était une dépendance du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Laiz était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

LAIZ, h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.

LAJOINE (LE), ruiss. affl. du London.

LALLEYRIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Aloyria*, (lis. *Aleyria*), 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88 v°). — *Alleriacus*, 1492 (arch. de l'Ain, H 359). — *Alleyrias*, XV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 193). — *Laleyriat, subdélégation de Belley*, 1768 (arch. de l'Ain, C 422). — *Lalleyriat, subdélégation de Nantua*, 1780 (*ibid.*). — *L'Alleyriat*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Lalleyriaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant la Révolution, Lalleyriat était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et du mandement de Nantua.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était sous le vocable de saint Biaise et à la collation du prieur de Nantua. — *Cura de Alleyria*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que fief, Lalleyriat dépendait de la Terre de Nantua.

A l'époque intermédiaire, Lalleyriat était une municipalité du canton et district de Nantua.

LALLEYRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Servas. — Voir ALLEYRIAT (L').

LALUISIEUX, écart, c<sup>ne</sup> de Belley.

LAMBOUET, écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

LAMBOYAT, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.

LAMEREYS (LA), anc. étang, à ou près Châtenay. — *Stagnum de la Lamereys*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 2 v°).

LAMERIEDX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

LANCHE (LA), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Peyrieu.

LANCHET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — *Nemus situm au Lanchet*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 32).

LANCIAT (LE), ruiss. affl. des Anconnans.

LANCIEUX (LE), grange, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.

LANCRANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Lancrenz*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88 v°). — *Lanrans*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 *bis*, f° 265 r°). — *Lanran*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549). — *Lanrens*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Lanrans était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex, et de l'élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Amand; le droit de présentation à la cure appartenait au seigneur de Balan, qui l'avait acquis, vers 1670, du sacristain de Nantua. — *Cura de Lancrenz*, 1344 v. (Pouillé du dioc. de Genève).

Lancrans est l'une des paroisses du pays de Gex que le traité de Lyon réservait aux ducs de Savoie; sa réunion à la France ne date que du traité de Turin (1760).

A l'époque intermédiaire, Lancrans était une municipalité du canton de Collonges, district de Gex.

LANDAIZE, h., c<sup>ne</sup> de Culoz. — *Apud Landeysiam*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f<sup>o</sup> 116 v<sup>o</sup>).

— *Landesia*, 1493 (*ibid.*, B 859, f<sup>o</sup> 149). — *Landeysi*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 102 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Landaise et le Châtel-de-Culoz formaient une seigneurie du bailliage de Belley.

LANDENETTES, écart, c<sup>ne</sup> de Tossiat.

LANDES (LES), ruiss. affl. de la Veyle.

LANDES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en les Verchires, alias en les Landes*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 128).

LANDEVERT, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

LANDEYRON (LE), ruiss. affl. de l'Ange, c<sup>ne</sup> de Montréal. — *L'eguy de Landeyrons*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 251). — *Landeyron*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 251).

LANDEYRON, h., c<sup>ne</sup> de Montréal. — *Loco dicto en Landeyron*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>).

LANDON (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze. — *Riparia de Landon*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>). — *Becium de Landon*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 40 v<sup>o</sup>). — *Lendon*, 1495 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).

\*LANDROILLERE, anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Perrex. — *Quoddam mansum situm apud Corsant, in parrochia de Peres, qui dicitur mansus de Landroileri*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).

LANGE, écart, c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.

En 1789, Lange était le chef-lieu d'un mandement du bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

En tant que fief, c'était une seigneurie en toute justice qui fut érigée en baronnie, en 1583, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Ses dépendances étaient Cras et Étrez.

LANGES, loc. disp., à ou près Saint-Alban. — *Costa de Langes, a parte Sancti Albani*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>).

LANGES, chât., et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice. — *Jocerannus de Langes*, 1202 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4407). — *Nobilis Humbertus de Langiis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 162 r<sup>o</sup>).

— *Le fief de Langes, a cause de Baugé*, 1536

(Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La maison forte de Langes, en la paroisse de Saint Sulpis*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 286 r<sup>o</sup>).

Langes était une seigneurie, avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé.

LANGES ou MONT-DE-LANGE, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Torcieu. — *De Langiis*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357); — 1472 (*ibid.*, H 4). — *Apud Langias*, 1223 (*ibid.*, H 307). — *Langes*, 1920 (*ibid.*, H 237). — *Langes en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 116). — *Mont de Lange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Langes ou Mont-de-Lange était un village de la paroisse de Torcieu. Il y eut à Langes, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, une église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, sous le vocable de saint Maurice; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Mauritii de Langiis*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Capellanus de Langiis*, 1223 (arch. de l'Ain, H 307).

Dans l'ordre féodal, Langes était une seigneurie en toute justice, possédée, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des abbés de Saint-Rambert, puis des comtes de Savoie. — *Arthaudus de Langiis 1210* (Gall. christ., instr., c. 316). — *Domini de Langes et de Mont Ferant*, 1260 (arch. de l'Ain, H 971).

LANGINIEUX, granges, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

LANGRIS, h., c<sup>ne</sup> de Lent.

LANTAY, étang, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

LANTENAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Lentenai*, 1305 (arch. de l'Ain, H 368). — *Lentenais*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Lentenay*, 1265 (arch. de l'Ain, H 368); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 62). — *Lenthenay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 96 r<sup>o</sup>). — *Lentheney*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 209). — *Lenteney*, 1696 (arch. de l'Ain, G 223, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Lantenay*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Lantenay était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de l'Assomption et à la collation de l'abbé d'Ambronay. Il y avait anciennement, à Lantenay, un prieuré bénédictin fondé par les moines d'Ambronay. — *Capellanus de Lentenai*, 1205 (arch. de l'Ain,



- H 368). — *Ecclesia Beate Marie de Lenteney*, 1358 (*ibid.*, G 40). — *Lentenay; sous le patronage de Notre Dame*, 1655 (visites pastorales, f° 84).
- Au point de vue féodal, Lentenay était une seigneurie, en toute justice et avec maison forte, possédée originellement par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des sires de Thoire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du marquisat de Rougemont. — *Domus fortis de Lentenay*, 1317 (arch. de la Côte-d'Or, B 802).
- A l'époque intermédiaire, Lentenay était une municipalité du canton de Brénod, district de Nantua.
- LANTERNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Romans.
- LANTOUILLY, étang, c<sup>ne</sup> de Birieux.
- LANZARDIERE (LA), ruiss. affl. du Longevans, c<sup>ne</sup> de Saint-Éloy.
- LAPPE, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- LARENAY, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *De Laronai*, 1239 (Cart. lyonnais, t. I, n° 344). — *De Larrenaco*, 1284 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 14). — *Laronay*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3). — *Larrenay*, 1401 (*ibid.*, B 557, f° 240 r°). — *La Renay, parrochie Dompni Martini*, 1430 (arch. de l'Ain, H 792, f° 754 r°). — *Larenay*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).
- LARENAZ, f., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Larenal, parrochie Longi Campi*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 253 r°).
- LARGIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. — *Mansus de la Largeri, in parruchia de Condeissia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 4 r°).
- LARIS (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Ou Lariz*, 1410 (censier d'Arbent, f° 37 v°).
- LARMISSIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Virignin. — *Salicetum vocatum de la Larmissiery*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- LARNIN, h., c<sup>ne</sup> de Brénaz. — *Larnins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 106 r°); 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 215 r°). — *Larnyns*, 1345 (*ibid.*, B 775, table). — *Apud Larnianum*, 1502 (*ibid.*, B 782, f° 514 v°).
- LASNINCUS, nom de deux localités disparues qui faisaient partie du fisc de Romans. — *Fiscus Romanis cum villulis his nominibus... Lasnincus et quicquid in alio Lasnincus habemus*, 917 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 205).
- LASSAGNE (LA), ruiss. affl. du Menthon.
- \*LASSIEU, loc. déjà détruite au XII<sup>e</sup> siècle, à ou près Bénonces. — \**Lassiacus*. — *Lasseu*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).
- LASSIEU, écart, c<sup>ne</sup> de Peyrieu. — *Lassieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post.).
- LASSIGNIEU, h., c<sup>ne</sup> de Virignin. — *Lacigniou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 22 r°). — *Lassigniacus*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 328). — *Lassigneux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 126). — *Lassigneu*, 1847 (stat. post.).
- En 1789, Lassignieu était un village de la paroisse de Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel, justice de l'évêché de Belley.
- LASSURANGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- LATTES (LES), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Dortan.
- LATTETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Echallon. — *In loco vocato la Latetta*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).
- LAUDOENS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *In manso Laudoens, apud Miribellum*, 1235 (Bibl. Sebus., p. 355).
- LAUMUSSE, châtel, et anc. commanderie de Malte, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Mucia*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141); 1213 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Saint-Martin, chap. II, n° 1); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552), f° 4 v°. — *La Muce*, 1219 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 3); 1260 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 16). — *La Muci*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°); 1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65). — *Lamuci*, 1266 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 10). — *Muscia*, 1281 (arch. de Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 13). — *La Mucy*, 1283 (Bibl. Dumb., t. II, p. 220). — *Mussia*, 1412 (Brossard, Cartul. de Bourg., p. 125); 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f° 338 r°); 1538 (*ibid.*, H 896). — *La Musse*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f° 6 r°); 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f° 10 r°); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 84). — *Musia*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 12 r°). — *Laumusse*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 20); 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 35 r°); 1763 (*ibid.*, H 899, f° 288 r°).
- Laumusse, ou mieux la Muce, était le principal établissement des Templiers en Bresse. Cette maison existait déjà vers 1180. — *Ad sepulturam domni Raynaldi Balgiacensis, in Mucia conveniscent*, 1167-1184 (Cart. de Saint-Vincent de Mâçon, n° 622, n. 1). — *Fratres de Mucia*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141). — *Fratres militie Templi Jerosolomitani de Mucia*, 1240 (arch. de l'Ain, H 789). — *La mayson de la chevalleri del Templo*

de la Muce, 1265 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 16). — *Templarii de Mucia*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n° 639). — *Preceptor domus de Lamucy et de Corchylou*, 1283 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 225). — *Domus milicie Templi de Mucia et de Bella Villa*, 1287 (Cart. lyonnais, t. II, n° 816).

La chapelle de Laumusse était dédiée à Notre-Dame, — *Beata Maria et domus Templi*, 1237 (Cart. lyonnais, t. I, n° 314), — et desservie par un prêtre de l'ordre, — *Petrus, capellanus de Mucia (co)*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 142). — *Frater Martinus, sacerdos de Mucia*, 1213 (*ibid.*, t. I, n° 121).

Après la suppression de l'ordre du Temple, la maison de Laumusse, avec ses dépendances, entra dans le patrimoine des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en vertu d'une ordonnance du bailli et juge de la Terre de Bâgé, — *Mandamus quatenus omnes domos et grangias que quondam fuerunt de ordine militie Templi. . . Guillelmo de Ulmo, preceptor domus Hospitalis de Espeysia. . . deliberetis*, 1312 (arch. du Rhône, fonds de Malte, H 25). — *Reynautz de Fay, commandours de la Muci et d'Espeysse*, 1343-1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65). — *La commanderie de la Musse*, 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f° 10 r°). — *Laumusse, commanderie*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). On continua néanmoins à lui donner parfois le titre de préceptorie, — *Anthonius de Moncuc, preceptor domus Mucie ordinis milicie Sancti Johannis Jherusalem*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 12 r°). — *Preceptoría Mussie*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 1). — *Praeceptoría de la Musse*, 1670 (Beneficia dioc. lugd., p. 261).

La commanderie de Laumusse comptait neuf membres : *Laumusse, Vavrette, Espeysse, le Temple Saint Martin, Theyssonges, Semnoz, Bocarnos ou Coloigniac, Escopez, Escole*, 1674 (arch. du Rhône, H 2248, f° 2 r°).

Laumusse était une seigneurie en toute justice du bailliage de Bourg.

LAUMUSSE, h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

LAURAS, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montluel.

LAURENDIERE (LA), ruiss. affl. du Durllet, c<sup>ne</sup> de Varambon.

LAURENDIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Varambon. — *Almas de Lauranderi*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 30 v°).

LAURENTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.

LAURETTE (LA CHAPELLE-DE-), chapelle et triage, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

LAUZAN, étang, c<sup>ne</sup> de Cordieux.  
LAUZANNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varcy.

LAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Laval*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 22 r°). — *De Valle, parrochie Baugiaci ville*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 175 r°).

LAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *De Valle in Foissiac*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 26 r°).

LAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *De Valle, parrochie de Vonna*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 628 r°).

LAVANCHE, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Lavanches*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 133 r°). — *Lavanches, parrochie Inflatfolli*, 1510 (*ibid.*, B 971, f° 218 r°).

LAVANCHE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chavornay. — *Lavanchia*, XII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 197).

LAVANCHE (LA), loc. disp., à ou près Lacoux. — *Locus qui dicitur la Lavanchi*, 1270 (arch. de l'Ain, H 271).

LAVANCHES ou LAVANCHE, loc. détr., à ou près Bâgé-la-Ville. — *P. de Lavanches*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 1 v°). — *P. de Lavanchia*, 1344 (*ibid.*, f° 3 r°).

LAVANS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Serrières.

LAVANS, h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

LAVAR, h., c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *La Val, parroise de Montagniat*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 35 v°).

LAVARET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Belley.

LAVE-CUL (LE), ruiss. affl. du Vengeron.

LAVENS, h., c<sup>ne</sup> de Longecombe.

LAVILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Corveissiat. — *La Villiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

LAVOURS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Lavatorium*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1653). — *Villa de Lavour*, 1345 (*ibid.*, H 400). — *Lavors*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f° 47 r°); 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 107 r°). — *Apud Lavorum*, 1460 (*ibid.*, B 769 bis, f° 22 r°). — *Lavour*, 1670 (enquête Bouchu).

En 1789, Lavours était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Pierre, le droit de présentation à la cure appartenait aux chanoines de Belley, qui l'avaient acquis de l'évêque de Genève, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Lavours appar-

tenait aux abbés d'Hautecombe, en Savoie; elle ressortissait au bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, Lavours était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.

LAVOUR (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

— *Pratum situm al Lavor*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 34).

LAVOOX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Le Lavoux*, 1847 (stat. post.).

LAVOUX (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Loco dicto du Lavoux*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801).

LAYA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Terra dicta de Layam*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>).

LAYA, loc. disp. qui paraît avoir été située non loin d'Izenave. — *Li feus est cil de Laya de Ysinava*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).

LAYA, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

— *Nemus de Laya*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 85).

LAYA, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Mansus de Laya, in parochia Sancti Marcelli*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).

LAYAT, h., c<sup>ne</sup> de Boisse. — *Layacus*, 1356 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer); 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 264 v<sup>o</sup>). — *Layat*, 1847 (stat. post.).

LAVE, anc. fief, à ou près Messimy. — *Philippus de Laya, domicellus*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 69). — *Huguenin de Laye, seigneur de Maximieu*, 1398 (Bibl. Dumb., t. I, p. 322).

LAYE, domaine, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Laya*, 1325 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 303). — *Laye*, 1398 (*ibid.*, p. 353). — *Laya*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 1).

LAYE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Laya*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 72 v<sup>o</sup>).

LAYE, h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

LAYERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.

LAYRIAT, m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Montanges.

LAYSSENS, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

Ce fief, avec poype, était de la mouvance des seigneurs de Bresse.

LEAL, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne. — *Domus de Laya cum fortalitiis et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19). — *Dominus de Laya*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Domus fortis de Layaco, mandamenti Pontisvallium*, 1447 (*ibid.*, B 10443,

p. 85). — *Leal*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).

En 1789, Léal était un village de la paroisse de Saint-Bénigne. Au point de vue féodal, c'était une seigneurie avec maison forte, moyenne et basse justice, dont Renaud de Léal fit hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie, sire de Bâgé.

— *Ogerius de Leia*, 1214 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 122).

LEAL, écart, c<sup>ne</sup> de Vonnas.

LEAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Leya*, 1272 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Laya*, 1285 (*ibid.*, B 1229). — *Aya*, 1441 (*ibid.*, B 1101, f<sup>o</sup> 432 r<sup>o</sup>); 1460 (*ibid.*, B 769 bis, f<sup>o</sup> 331 r<sup>o</sup>).

— *Lyaz*, 1553 (*ibid.*, B 769, f<sup>o</sup> 382 r<sup>o</sup>). — *Les murailles du bourg de Lya*, 1553 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 350 r<sup>o</sup>).

— *Leal en Savoye*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 101). — *Léaz*, 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Léaz était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex, élection de Belley.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était dédiée à saint Amand; les abbés de Payerne présentaient à la cure. Il y avait à Léaz un prieuré fondé par les religieux de Payerne. — *Parrochia ville de Laya*, 1272 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Curatus de Laya*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Prioratus Aye*, 1460 (*ibid.*, B 769 bis, f<sup>o</sup> 144 r<sup>o</sup>).

— *Le prieur de Lya*, 1553 (*ibid.*, B 769, f<sup>o</sup> 678 v<sup>o</sup>).

En tant que seigneurie, Léaz appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, aux seigneurs de Balon qui le vendirent, en 1272, à Simon de Joinville, sire de Gex, dont le successeur le prit en fief d'Amédée V de Savoie, en 1286. — *Castrum de Laya*, 1285 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Le fief de Leal, a cause d'Yenne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

Léaz est l'une des paroisses du pays de Gex que le traité de Lyon réservait aux ducs de Savoie; sa réunion à la France ne date que du traité de Turin (1760).

A l'époque intermédiaire, Léaz était une municipalité du canton de Collonges, district de Gex.

LEAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Brénaz. — *La grange de Laya*, 1843 (État-Major).

LEAZ-SUR-ÉCRIVIEU, anc. seigneurie du bailliage de Belley, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives. — *Domina del Laya*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 117).

LEBE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

LECHAUD, h., c<sup>ne</sup> de Belley.

LECHERE (LA), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

- *A la Lechieri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 136 r°).
- LECHERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Brénod. — *La Lescheri*, 1259 (arch. de l'Ain, H 363).
- LECHERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- LECHERE (LA), c<sup>ne</sup> de Chézery. — *La Lechere*, 1680 (arch. de l'Ain, H 208).
- LECHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curtafond.
- LECHERE (LA), ham. c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Mansus Girardi de Lescheria, situs in parrochia de Marzonay*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *La Lechiri*, 1345 (arch. du Rhône, terrier de Saint-Martin, I, f° 1 v°). — *La Lechiry*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 149 r°).
- LECHERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *La Lescheri*, 1288 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 235).
- LECHERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Peyrouze. — *La Leschieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 45 r°).
- LECHERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *Territorium de Leschieriy*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 195 r°).
- LECHERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châlel. — *La Lechiri*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 44 r°). — *La Leschere*, 1495 env. (*ibid.*, f° 2 r°).
- LECHERE-D'ARMONDES (LA), c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *La Lechieri d'Armondes*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141).
- LECHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Les Leschieres d'Yzernore*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 37 v°).
- LECHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *In territorio de les Leschierres, juxta villam que dicitur Donçona*, 1267 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 163).
- LECHERETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Leschereta, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f° 608 r°).
- LECHEROLLES (LES), loc. disp., à ou près Reyrieux. — *Apud Leschiroles*, 1231 (Docum. de Dombes, p. 95).
- LECHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Évoges. — *Ad leschas de Evogiis*, 1213 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 68).
- LECHES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Lesches*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).
- LEFONDRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *L'Effondras*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LEGNEU, loc. depuis longtemps disparue qui a légué son nom à un étang de la commune du Plantay.
- *Etang Legneu*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, feuille 8).
- LEGNEUX, f. et étang, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- LELEX, cne du con de Gex.
- En 1789, Lélex était une communauté du bailliage et subdélégation de Gex, élection de Belley.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Chézery, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Michel; l'abbé de Chézery présentait à la cure.
- Au point de vue féodal, Lélex dépendait de la Terre de Chézery. Sa réunion à la France date du traité de Turin (1760).
- A l'époque intermédiaire, Lélex était une municipalité du canton et district de Gex.
- LELINAZ, h., c<sup>ne</sup> d'Izieu.
- LEMPINET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Lespiney*, XVII<sup>e</sup> s. (titres de la famille Bonnet).
- LENT, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Bourg. — *In comitatu Lugdunensi, Lentis villam*, 853 env. (Diplôme de l'empereur Lothaire pour l'Église de Lyon, apud D. Bouquet, t. VII, p. 391). — *Ecclesia de Lentis*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n° 9). — *De Lent*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 35). — *Fossati ville de Lent*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 188). — *Villa de Lentz*, 1337 (Guichenon, Savoie, pr., p. 162). — *Lent en Dombes*, 1655 (visites pastorales, f° 249).
- En 1789, Lent était une communauté chef-lieu de châtelainie, de la principauté de Dombes, — *Chastellenie de Lent*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478); — élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Germain; le chapitre métropolitain de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Lent*, 1250 env. (Pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Vicayros de Lent*, 1276 (Arch. nat., P 1391, cote 572). — *Lent: Eglise parrochiale, Saint Germain*, 1613 (visites pastorales, f° 90 r°).
- Lent appartenait, au X<sup>e</sup> siècle, à des gentils-hommes dont les droits passèrent, au XIII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Beaujeu. Depuis lors, Lent resta toujours uni au domaine des souverains de Dombes. — *Rainardus de Lent*, 1100 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3744). — *Castrum de Lent*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 41 r°).
- A l'époque intermédiaire, Lent-en-Dombes

- était une municipalité du canton et district de Bourg.
- LENT, h., c<sup>ne</sup> de Villette. — *De Lento*, 1230 (Bibl. Dumb., t. II, p. 93).
- LENT, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bressolles. — *Campus de Lento*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 93).
- LENTET (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Riperia de Lenteto, in parochia de Lent*, 1274 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 193).
- LENTET, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- LEPINE, h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- LEPINAY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze. — *Lepiney*, 1444 (Guigue, Topogr., p. 199). — *Seigneur de Lepiney*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 63).
- Ce fief, avec maison forte, avait été démembré, en 1444, de la seigneurie d'Attignat.
- LERIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- LESCHAU, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- LESCHERE (LA), ruiss. affl. de la Reyssouze, coule sur les c<sup>nes</sup> de Certines et de Tossiat.
- LESCHERES (LES), ruiss. affl. de la Valserine.
- LESCHERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- LESCHEROUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- *Lescherous*, 1231 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 12.) — *Lescheroux*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Lescerous*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Lecheroux*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 40).
- Avant la Révolution, Lescheroux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Saint-Trivier.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint André et à la collation de l'archevêque de Lyon.
- *Parochia de Lescherous*, 1242 (bibl. du Lyon nais, p. 463). — *Lescheroux : Eglise parochiale, S. André*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 181 v<sup>o</sup>).
- Au point de vue féodal, Lescheroux était de la mouvance des sires de Bâgé.
- A l'époque intermédiaire, Lescheroux était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.
- LESERNA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *En Lesernan*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- LEUDES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- LEUDON ou LUIDON, f., c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- LEUYES, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- LEUZIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Loseria*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *La Losiery*, 1439 (*ibid.*, B 722, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).
- LEVEE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Pratum de la Leva*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 119). — *Pons Levate*, 1263 (*ibid.*, p. 159).
- LEVEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Ceignes. — *Johannes de la leva*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>).
- LEVEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Levata, parochie Replongii*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f<sup>o</sup> 313 r<sup>o</sup>). — *La Leva*, 1570 (*ibid.*, H 807, f<sup>o</sup> 233 r<sup>o</sup>).
- LEVEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière.
- LEVELTRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- LEVENS, loc. détr., à ou près Contrevoz. — *Levens*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>).
- LEVORET, loc. disp., à ou près Lochieu. — *Levoret, terres de là le pont d'Osan*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 400).
- LEVRY, h., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Chez-Levri*, 1847 (stat. post.).
- LEYMEN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- LEYMENT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Lemencium*, 1115 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 222). — *Leimenz*, 1212 (arch. de l'Ain, H 238). — *Leimen*, c. obl. 1222 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 187). — *Leement*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 238). — *Villa de Leimenz*, 1225 env. (*ibid.*, H 237). — *Lemenz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Leymenz*, 1256 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 531). — *Castra Sancti Germani et de Laymenco*, 1314 (Guichenon, Savoie., pr., p. 142). — *De Leyment*, 2325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Leymentz*, 1350 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Leymen*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 287 r<sup>o</sup>). — *Leymens* et *Leymenz*, 1617 (arch. de l'Ain, G 41).
- Avant la Révolution, Leyment était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Jean-Baptiste; l'abbé d'Ambronay présentait à la cure. Il y avait, dès le XII<sup>e</sup> siècle, à Leyment, un prieuré des moines d'Ambronay. — *Lemenz (prioratus)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *En l'église Saint Jean Batiste de Leymen*, 1422 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 382).

- Leyment était une dépendance de la seigneurie de la Servette.
- A l'époque intermédiaire, Leyment était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.
- LEYMIAT, village, c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Leymiacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>); 1419 (arch. de l'Ain, E 480). — *Leymiaz*, 1604 (arch. de Jujurieux).
- En 1789, Leymiat était un village de la paroisse de Poncin et dépendait, au point de vue féodal, de la baronnie de la Cueille.
- LEYNARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- \*LEYPIEUX, loc. détr., à ou près Miribel. — *Leypeu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 25).
- LEYRIAT, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Montanges. — \**Lariacus*. — *Layriat*, 1847 (stat. post.).
- LEYRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye.
- LEYRIN, loc. disp., à ou près Sutrieu. — \**Larianus*. — *En Leyrins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>).
- LEYSSARD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Leyssart*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- *De Essart*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *De exarto de Chapia*, 1356 (arch. de l'Ain, H 53). — *Lessart*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *L'Essart*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 254). — *Leyssard en Bugey, subdélégation de Belley*, 1764 (arch. de l'Ain, C 424). — *Laissard*, 1850 (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Leyssard était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Poncin.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de l'Assomption; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Leyssart*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Leysart et de Chapia*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Curatus de Exarto de Chapia*, 1356 (arch. de l'Ain, H 53).
- Dans l'ordre féodal, Leyssard dépendait de la baronnie de Poncin.
- A l'époque intermédiaire, Leyssard était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua.
- LEYZIEU, h., c<sup>ne</sup> de Polliou. — \**Lesiacus*. — *Leysiou*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>); 1409 (*ibid.*, B 842, f<sup>o</sup> 69 r<sup>o</sup>). — *Laysieu*, 1361 (Gall. christ. t. XV, instr., c. 326). — *Apud Laysiacum*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 609). — *Lézieu*, 1844 (État-Major).
- LEZIEUX (LE GRAND et LE PETIT), écarts, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Lasiacus*, 1103-1104 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3821). — *Laysiacus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>). — *Lezieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Lezieux*, 1841 (État-Major).
- Lézieux, en tant que fief, était possédé, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, sous l'hommage des sires de Villars, puis sous celui de l'Église de Lyon, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Artaudus de Layseu, miles*, 1237 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 110). — *G. et St. de Lalysseu, milites*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 132).
- LEZINE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Billiat.
- LHUIS, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arrondissement de Belley.
- *Villula Lohios* (corr. : *Lohios* ?), 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225). — *Lueys*, 1191 (*ibid.*, pr., p. 234); 1299 (arch. de l'Ain, H 46); 1339 (*ibid.*, H 222). — *Lueis*, 1202 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4407, ms. D). — *Lues*, 1209 (arch. de l'Ain, H 243).
- *Luyeis*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- *Burgum novum et burgum vetus de Lueys*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46). — *Loys*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup> et *passim*).
- *Luys*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>); 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>).
- *L'Huis*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 1). — *Lhuis*, 1670 (enquête Bouchu).
- Avant 1790, Lhuis était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice du comté de Groslée.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré d'Ambronay, était sous le vocable de l'Assomption et à la collation de l'abbé de Saint-Rambert. Les religieux de cette abbaye avaient fondé à Lhuis un prieuré de leur ordre. — *Cella Sanctae Mariae de Lueys*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Parrochia de Lueis*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 146). — *Prioratus de Lueys*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46). — *Luis, sous le patronage de l'Assomption de Notre Dame*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 65).
- En tant que seigneurie, Lhuis était de l'ancien domaine des sires de la Tour-du-Pin, plus tard dauphins de Viennois. Le traité de Paris de 1355 attribua Lhuis aux comtes de Savoie. — *Castrum, villa et mandamentum de Luys*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 113). — *Le fief de Luys, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- A l'époque intermédiaire, Lhuis était la mu-

- nicipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.
- LIACES (LES), anc. mas, à ou près Dompierre-de-Chalamont. — *Mansus de les Lyaces*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°).
- LIANDON, écart, c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- LIARDET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- LIATTES (LES), étang, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra dicta de la Lyata*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 82).
- LICES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En les Lices*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 552, f° 38 v°).
- LICIAT, section cadastrale de la c<sup>ne</sup> de Veyziat. — \**Lissiacus*. — *Juxta terras de Lissiaco*, 1410 (censier d'Arbent, f°s 40 r° et 68 v°). — *Iter per quod itur de Veysia versus Lissia*, 1410 (*ibid.*, f° 59 v°).
- LICIEU, loc. détr., à ou près la Burbanche. — \**Liciacus*. — *Rupis de Liceu que est super Vulbenchias*, 1130 env. (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 5). — *De Liceo*, 1142 (*ibid.*, p. 19). — *Liciou*, 1385 (arch, de la Côte-d'Or, B 845, f° 87 v°).
- LIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- LIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Ly, parrochie Replongii*, 1439 (arch, de l'Ain, H 792, f° 213 r°). — *La Ly*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LIE-BERMONT (LA), c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Ly Bermont, parrochie Replongii*, 1439 (arch, de l'Ain, H 792, f° 387 v°).
- LIE-BOLLIOUX (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En la Ly Bollieux*, 1538 (Censier de la Vavrette, p. 123).
- LIE-COLORONCE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Feillens. — *La Li Coloronce*, 1325 (terrier de Bâgé, f° 13).
- LIE-LONGE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Pascua communia de Li Longi*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 552, f° 19 r°). — *En la Ly Longe*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 246).
- LIE-MOCCOUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Li mocousa*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 552, f° 36 r°). — *Apud Lyam nuncupatam la Ly Mocousa, parrochie Replongii*, 1439 (arch, de l'Ain, H 792, f°s 248 v° et 269 r°).
- LIES (LES), c<sup>ne</sup> de Boissey. — *Terra appellata de les Lies*, 1475 (arch, de la Côte-d'Or, B 573).
- LIEVRES (CHEZ-LES-), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- LIGNIERES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Ligneres*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 189).
- LIGNEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *De Ligneio*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124). — *Ligniatus*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 260). — *Lineu*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249). — *Linheu*, 1226 (Masures de l'Île Barbe, t. I, p. 140). — *Lignieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 16 r°). — *Ligneu*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 4).
- En 1789, Ligneux était le chef-lieu d'une châtellenie de Dombes qui comprenait, avec le chef-lieu, Herbages, Limandas, Rancé et Saint-Jean-de-Thurigneux. — *La châtellenie de Lignieu*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478).
- Le château fort de Ligneux appartenait, vers 1100, à Adalard de Villars, dont le fils Ulric le vendit à son cousin Étienne II, sire de Villars. *Castellum de Ligniaco*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124).
- Les religieux de l'Île-Barbe avaient établi à Ligneux un prieuré de leur ordre. — *Prior de Ligniaco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 50 r°).
- LIGNEUX, f., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- LILETTE (LA), ruiss. affl. de la Versoix, c<sup>ne</sup> de Versonnex.
- LILIGNOD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Lignynot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Lygnino*, 1345 (*ibid.*, f° 93 r°). — *Apud Lilignodum*, 1502 (*ibid.*, B 782, f° 600 r°). — *Lilignod*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f 12 r°).
- En 1789, Lilignod était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Songieu, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Valromey, était sous le vocable de saint Maurice.
- Lilignod était une seigneurie de la mouvance des seigneurs de Valromey.
- A l'époque intermédiaire, Lilignod était une municipalité du cantondeSongieu, district de Belley.
- LILLE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *L'isle*, 1847 (stat. post.).
- LILLIAT, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Lillia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 92 r°). — *Lilia*, 1337 (*ibid.*, B 10454, f° 21 r°). — *Liliaz*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 191 r°); 1670 (enquête Bouchu).
- LIMAGNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *La Lymagni*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 704 v°).
- LIMAGNES (LES), territoire, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Terre de les Limagnies*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 25 r°)

- LIMANDAS, h., c<sup>ne</sup> de Rancé. — *Limandas*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249). — *Lymandas*, 1365 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 105). — *Lymanda*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Sous l'ancien régime, Limandas était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtelainie de Ligneux.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de Notre-Dame; cette église perdit de bonne heure son titre de paroissiale; au XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'une chapelle rurale. — *Parrochia de Limandas*, 1186 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124). — *Chapelle de Notre Dame, au lieu de Limanda*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 62). — *Notre-Dame-de-Limandas*, 1847 (stat. post.).
- Limandas, qui dépendait, à l'origine, du fief de Villars, passa, en 1402, sous la seigneurie des sires de Beaujeu.
- LIMANS, anc. bois, à ou près Aranc. — *Le bois ou saut (saltus) de Limans*, 1384 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 320).
- \*LIMANS, loc. disp. qui a laissé son nom à un étang de la commune de Dompierre-de-Chalamont. — *J. de Liman*, 1299 (Bibl. Dumb., t. I, p. 208).
- LIMEROL, h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- LIMITE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Ferney-Voltaire.
- LINGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Lingia*, 1335 env. (terrier de Teyssonges, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Lingiacus*, 1335 env. (*ibid.*); 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 366 v<sup>o</sup>). — *Lingiaz*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 351 v<sup>o</sup>). — *Lingiatz*, 1564 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>). — *Lingiat*, 1564 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 58 v<sup>o</sup>).
- LINGENS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Lingens*, 1228 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 10); 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>).
- *Lingens, parrochie Chavagniaci supra Velam*, 1493 (*ibid.*, H 796, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>). — *Lingent*, 1757 (*ibid.*, H 839, f<sup>o</sup> 244 r<sup>o</sup>). — *Lingens, parroisse de Saint-Jean-sur-Veyle*, 1757 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 313 r<sup>o</sup>).
- LINGIAZ, h., c<sup>ne</sup> de Craz-en-Michaille. — *Lingiaz*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>).
- *Lingia, parrochie de Craz*, 1413 (*ibid.*, B 904, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>). — *Apud Lingie*, 1455 (*ibid.*, B 908, f<sup>o</sup> 434 r<sup>o</sup>). — *Lingiaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LINIÈRES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- LINOD, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey. — *Apud Lin-nouz*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 107 v<sup>o</sup>).
- LINTILLIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- LINTOYES, h. et ancien fief, c<sup>ne</sup> de Pressiat. — *Illi de Lintoyes*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Lintoye*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LIORBARDIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Proulieu. — *La maison de la Liobardiere, acquise par George de Liobard, seigneur du Châtelard et de Ruffieu*, 1578 (Baux. Nobil. de Bugey, p. 80).
- Le fief de la Liobardière, avec maison forte, relevait de la seigneurie de Ruffieu.
- LIOCHER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- LION (LE), torrent, naît sur le territoire de Segny et se jette dans le London, à Pouilly-Saint-Genis.
- LIONNIERES, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *W. de Leunerias*, 1131 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4020). — *Lioneres*, 1157 env. (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 37). — *Lianneres*, 1200 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 130). — *Lionneres*, 1250 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 2). — *P. de Lyanneriis*, 1277 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 25).
- *Lianeres*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Lionnieres*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141). — *Lyonnieres*, 1443 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 390). — *Lionnieres*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 414 r<sup>o</sup>).
- En 1789, Lionnières était un village de Meillonas. — *Lyonnieres, parroisse de Melliona*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 414 r<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château fort, de l'ancien fief de Bâgé; de 1200 à 1370, cette terre fut possédée par des gentishommes qui en portaient le nom. — *Dominus Berardus de Lyonnières*, 1373 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Chateau de Lyonniere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- A l'époque intermédiaire, Lionnières était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.
- LIoux (LES), ruiss. affl. du Ruisseau-de-Loëze, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice. — *Ruisseau-des-Lioux*, 1845 (État-Major). — *Bief-des-Lioux*, 1887 (stat. post.).
- LIPIACUS, anc. villa gallo-romaine de l'ager *Baiodacensis*. — *In agro Baiodacense, in villa Lipiaco*, 892-927 (Cart. Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 337).
- LIRIACUS, anc. mas, à ou près Chalamont. — *Mansus de Liriaco*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031).
- LIRIACUS, anc. fief de Bresse, dont la situation est inconnue. — *P. dominus Liriaci*, 1352 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 38).
- LISCA, loc. détr., à ou près Chalamont. — *Et quic quid habet Artaldus de Lisca*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031).



LISSACUS, loc. détr., à ou près Bénonces. — *Finis Lissiaci*, 1225 (arch. de l'Ain, H 262).

LIVE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

LIVION, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

LIVRON, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Collonges. — *Rodulfus de Livrone*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Lyvron*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f<sup>o</sup> 148 r<sup>o</sup>).

La seigneurie de Livron était possédée, dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, sous la suzeraineté des sires de Gex, par des gentilshommes qui en portaient le nom; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de la Pierre.

LOCEL, écart, c<sup>ne</sup> de Vescours.

LOCHIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Champagne. — *Lochiacus*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400); 1502 (arch. de la Côte-d'Or, B 752, f<sup>o</sup> 514 v<sup>o</sup>). — *Lochiou*, 1345 (*ibid.*, B 775, table). — *Lochyou*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>). — *Lochieu en Verromeys*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 177 r<sup>o</sup>).

En 1789, Lochieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, était sous le vocable de Notre-Dame; le droit de collation à la cure appartenait à l'évêque de Belley, qui y avait remplacé, en 1606, le doyen de Ceyzérieu. — *Cura de Lochiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que seigneurie, Lochieu, qui dépendait originellement de la Terre de Valromey, en fut démembré, on ne sait à quelle date. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple seigneurie du bailliage de Belley. C'est dans cette paroisse que fut établie, vers 1136, la chartreuse d'Arvière.

A l'époque intermédiaire, Lochieu était une municipalité du canton de Songieu, district de Belley.

LOCTAVE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villebois. — *Loctave, au village de Villebois*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 62).

Loctave était un fief, avec maison forte, relevant de la terre de Saint-André-de-Briord.

LOËZE (LA), ruiss. affl. du ruisseau de Manziat; c<sup>nes</sup> de Dommartin, Bâgé-la-Ville, Manziat et Feillens. — *Juxta Luaisiam, pontem d'Ongers*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>).

— *Versus Luayssan*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>).

— *Luaysia*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7 v<sup>o</sup>). — *Ripparia de Luayse*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 358).

— *Rectum de Luayse*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 358).

— *Loise, riv.*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

LOËZE (LA PETITE-), ruiss. affl. du Virollet, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé, Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Replonges et Feillens.

LOËZE (LE RUISSEAU-DE-), affl. du Lapérouse, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Ripparia d'Oysi*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Monbarbon ad prata d'Oysi*, 1359 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>).

LOËZE (GRAND- et PETIT-), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

— *Loasi*, 1023 env. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 517). — *Loasia*, 1151 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 617). — *Loaisia*, 1167-1184 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 622).

— *Luase*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 79) — *Loisi*, 1213 (*ibid.*, t. I, n<sup>o</sup> 121).

— *Loisie*, 1223 (arch. du Rhône, titres de Laumnsse : Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 2). — *Luasi*, 1238 (*ibid.*, Épaisse, chap. III, n<sup>o</sup> 1). — *Louayse*, 1251 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 468).

— *Luaysi*, 1255 (arch. de la Côte-d'Or, B 564); 1366 (*ibid.*, B 553, f<sup>o</sup> 35 r<sup>o</sup>). — *Luaisi*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Luaisia*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Loysy*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 199). — *Luyasi*, 1355 (arch. de l'Ain, série E : compte de Montrevel).

— *Luesy*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 156 r<sup>o</sup>). — *Luyasia*, 1442 (arch. de l'Ain, E 290). — *Loyse*, 1466 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 426). — *Loese ou Luaise*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 64). — *Grand- et Petit-Loise*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Grand- et Petit-Loëse*, 1845 (État-Major).

Dans l'ordre féodal, Loëze était une seigneurie avec maison forte, moyenne et basse justice, de la mouvance des sires de Bâgé, possédée du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom. Le fief de Loëze fut uni, par la suite, au marquisat de Bâgé. — *S. Hugonis de Loasia*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 555). — *Pontius de Loasia*, 1151 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 617). — *Hugo de Luaysi, miles*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Le fief de Loese, à cause de Baugé*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 51).

LOËZE, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Loyse*, 1414

(Brossard, Cart. de Bourg, p. 128).

LOËZE (LA), h., châtel, et f., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.

LOËZE, territoire sur les bords de la Loëze, c<sup>ne</sup> de Vésines. — *En Luaysi*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 10).

LOËZES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En*

- les praières de les Luayses*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 12).
- LOGES (LES), c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Loco dicto en les Loges*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 94).
- LOGES (LES), h., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- LOGIS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Guéreins.
- LOGIS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- LOGIS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- LOGIS-DE-BRESSE (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- LOGIS-DE-DOBES (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- LOGIS-DES-TROIS-MOINEACX (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- LOGIS-NEUF (LE), h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Le Logis Neuf*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LOGRAS, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Peron. — *In Logratis villam*, 912 (Hist. patr. monum., Chart., t. II, p. 3). — *La meyson fort de Lograz*, 1310 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *La maison fort Dardel de Folliet, assise à Lograz*, 1319 (*ibid.*, B 1229). — *Supra Logra*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 93 r°). — *Logras*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- LOISIAT, loc. détr., à ou près Druillat. — *Loisia*, 1341 (terrier du Temple de Mollissolle, f° 2 v°).
- LOIZARDES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- LOIZMES (LE) ruiss. affl. du Vondru, bassin de l'Ain.
- LOMBARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- LOMBARDIE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- LOMBARDIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- \*LOMBARDIERES (LES), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Apud les Lombardires*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 182 r°).
- LOMBARDIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- LOMBARDS (LES), loc. disp., c<sup>ne</sup> d'Attignat (Cass.).
- LOMPNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Lonnax*, 1141 (Gall. christ., t. IV, instr., c. 16); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 94). — *Lonnas*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226); 1339 (*ibid.*, H 223). — *Lonnaz*, 1339 (*ibid.*, H 222); 1670 (enquête Bouchu). — *Lompnacus*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847 f° 13 r°). — *Lompnax*, 1429 (*ibid.*, f°s 83 et 84); 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 91 r°). — *Lompnas*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847 f° 84); 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 1 r°); 1850 (Ann. de l'Ain). — *Lonnas, mandement de Luys*, 1563 (arch. de la Côte d'Or, B 10453, f° 92 r°). — *Lomnas*, 1743 (Descr. de Bourgogne).
- Sous l'ancien régime, Lompnas était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Rossillon et de la justice du comté de Groslée.
- Son église paroissiale, annexe de Marchand, diocèse de Lyon, archiprêtré d'Ambronay, était sous le vocable de saint Jacques; le prieur de Saint-Benoît-de-Cessieu, au nom de l'abbé d'Ainay, présentait à la cure. — *Parrochia de Lonnas*, 1148-1152 (Cart lyonnais, t. I, n° 30). — *Ecclesia de Lomniaco*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Lompnax, annexe de Marchand*, 1655 (visites pastorales, f° 67).
- Au point de vue féodal, Lompnas était une dépendance du comté de Groslée. — *Bastida de Lonnaz*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350).
- A l'époque intermédiaire, Lompnas était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.
- LOMPNES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Hauteville. — *Lomnes*, 1268 (Guichenon, Savoie, pr., p. 75). — *Castellum Lonnarum*, 1277 (arch. de l'Ain, H 271). — *Castrum Lompnarum*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187). — *Lompnes*, 1281 (*ibid.*).
- *Lomnis*, 1286 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 37). — *De Lomgnis*, 1313 (Guigues, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 149). — *De Lumpnis*, 1318 (arch. de l'Ain, H 364). — *Longnes*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).
- *Longnes*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 v°). — *Lompnes*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 62); 1800 (Aun. de l'Ain).
- En 1789, Lompnes était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champdor, était sous le vocable de saint Pierre; c'était une annexe de l'église d'Hauteville. — *Curatus Longnarum*, 1313 (Guigues, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 149).
- Lompnes, qui relevait originellement des comtes de Genevois, fut compris dans la dot apportée par Jeanne de Genève à Amédée II, comte de Maurienne, vers 1070. Le château de Lompnes, l'un des plus beaux du Bugey, fut pris et démantelé par les troupes de Biron. — *Castra Sancti Raneberti et de Lomnes*, 1268 (Guichenon, Savoie, pr., p. 75). — *Castrum de Lonnes dictae Gebennensis diocesis*, 1383-1391 (*ibid.*, pr., p. 251). — *Le fief de Lompnes, à cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, Lompnes était le chef-lieu d'une châtellenie domaniale. — *Castellanus Lonnarum*, 1282 (Cart. lyonnais, t. II, n° 776); 1316 (arch. de l'Ain, H 368).

A l'époque intermédiaire, Lompnes était une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.

LOMPNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>en</sup> de Champagne. — *Logniou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Longniou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Apud Longniacum*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>). — *Lognyou*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — *Lompniacus*, 1520 (arch. de la Côte-d'Or, B 886). — *Lompnieu*, 1542 (*ibid.*, B 863). — *Lomnieu*, 1743 (Desc. de Bourgogne).

En 1789, Lompnieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Valromey, était sous le vocable de saint Michel; l'évêque de Belley présentait à la cure depuis 1606; auparavant ce droit appartenait au doyen de Ceyzérieu. — *Parrochia de Longniou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Longniaco*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Lompnieu était une dépendance de la Terre de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Lompnieu était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

LOMY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

LONDON (LA), rivière qui forme pendant une petite partie de son cours la frontière franco-suisse, entre dans le canton de Genève et se jette dans le Rhône à Russin, après avoir parcouru 29 kilomètres — *Aqua de Alandons*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 203 r<sup>o</sup>). — *La London*, riv., 1730 (Carte de Chopy).

LONE-DE-CONTENT (LA), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans et de Balan.

LONGBUET, h., c<sup>ne</sup> de Monthieux.

LONGCHAMP, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lent. — *Es pasquers communaux vers Lung Champ*, 1285 (Arch. nat., P 1366, cote 1489). — *Vers Lonc Champ*, 1285 (*ibid.*). — *Longo Campo*, 1335 env. (terrier de Teysongne, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Long Champ*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 594, f<sup>o</sup> 145 r<sup>o</sup>). — *Long Champ*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 521).

En 1789, Longchamp était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de l'Assomption et de saint Laurent; le chapitre de Saint-Pierre de Mâcon présentait à la cure. —

*Ecclesia Longi Campi*, 1250 env. (Pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia et prior de Longo Campo*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Longchamp: Eglise paroissiale, Saint Laurent*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>).

Au point de vue féodal, Longchamp était une dépendance de la Terre de Bâgé depuis 1235, date à laquelle les religieux de Saint-Pierre de Mâcon, qui en étaient seigneurs, s'associèrent en pariage Renaud, sire de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Longchamp était une municipalité du canton et district de Bourg. LONGCHAMP, anc. villa de l'ager de Cocogne. — *In agro Cosconiacense, in villa Longo Campo*, 946-991 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 695; II, n<sup>o</sup> 1054). — *In villa Longum Campum*, 967 env. (*ibid.*, t. II, n<sup>o</sup> 1225).

LONGECOMBE, c<sup>ne</sup> du c<sup>en</sup> d'Hauteville. — *Villa que dicitur Longa Cumba*, 1130 env. (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 5). — *Longa Cumba*, 1222 (arch. de l'Ain, H 330). — *Longecomba*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>). — *Longacomba*, 1433 (*ibid.*, B 848, f<sup>o</sup> 106 r<sup>o</sup>).

En 1789, Longecombe était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'évêque de Belley. Au XII<sup>e</sup> siècle, c'était une des églises de l'obédience diocésaine de Valromey. — *Capellanus de Longa Comba*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Longa Comba sub vocabulo Sancti Petri*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Longecombe, qui faisait primitivement partie du comté de Belley, appartenait, au XII<sup>e</sup> siècle, pour une partie aux seigneurs de Grammont et pour l'autre à des seigneurs du nom de Nucey, sous la suzeraineté des comtes de Savoie. Cette terre de Longecombe n'était, à l'origine, qu'un simple fief, sans justice; Amédée VIII, duc de Savoie, en céda la justice haute, moyenne et basse à Jean de Longecombe, dans la famille duquel la seigneurie de Longecombe se trouvait encore en 1789. — *Jean, seigneur de Longecombe*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Le fief de Longecombe, a cause de Rossillon*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 59).

A l'époque intermédiaire, Longecombe était une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.

LONGECOURT, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *Longa Curtis*,

- 920 env. (Guigue, Topogr., p. 206). — *Villa de Lunga Curia*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 33 r°). — *Longycort*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, table). — *Longecort*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, table).
- LONGE-COURT, loc. disp., qui dépendait du fisc de Romains. — *Longam Curtem*, 917 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 205).
- LONGEDAN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En Longidan*, 1734 (Les Feuillées, carte 12).
- LONGEFAN, loc. détr., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Apud locum Alemorum, in loco qui appellatur Longifan*, 1529 (arch. de l'Ain, G 31).
- LONGEFAN, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain. — *Campus de Longi Fan*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 77).
- LONGEFAN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'izernore. — *En Longifan*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 36 v°).
- LONGEFAN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux.
- LONGEON (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Apud Dalonjons*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 318 r°).
- LONGERAY, h., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Longy Reys*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f° 145 r°). — *Langirey*, 1553 (*ibid.*, B 769, 4, f° 327 r°).
- En 1789, Longeray était un village de la paroisse de Léaz, bailliage et élection de Belley, mandement de Seyssel. Tandis que le traité de Lyon réservait au duc de Savoie le chef-lieu de la paroisse, Longeray fut compris au nombre des localités du pays de Gex cédées à la France.
- Il y avait à Longeray une chapelle rurale, sous le vocable de saint Biaise.
- Dans l'ordre féodal, ce village était une dépendance de la seigneurie de Ballon.
- LONGE-REY (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix. — *In territorio d'Ambutrix, loco dicto en la Longy Reys*, 1496 (arch. de l'Ain, H 4).
- LONGE-REY (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto la Longy Rey*, 1538 (Censier de la Vavrette, f° 38).
- LONGE-REY (LA), c<sup>ne</sup> de Pouilly. — *En la Longy Rey*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1090, f° 208 r°).
- LONGES, châ, et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Domus fortis de Longua*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — *Longes*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 64).
- Longes était une seigneurie, avec maison forte, qui avait comme dépendances Longes, les Rebutins et partie de Sulignat. La seigneurie de Longes relevait originellement de la Terre de Bâgé; elle était possédée, en 1240, par Barthélémy de Saint-Cyr, dont le fils en fit hommage, en 1288, à Amédée V, comte de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie ressortissait nûment au bailliage de Bourg.
- LONGEVAL, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *In monte vocato de Longival*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f°).
- LONGEVANS, ruiss. affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Ripparia de Lungevans*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 17 v°). — *Ripparia de Longevans*, 1376 (*ibid.*, B 688, f° 2 v°).
- LONGEVAVRE (LA), ruiss. affl. du Glenans.
- LONGEVAVRE, étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Longivavra*, 1407 (Guigue, Topogr., p. 207).
- LONGEVILLE, h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *De Longa Villa*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 239 v°). — *Longueville*, 1670 (enquête Bouchu).
- LONGEVILLE, f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In agro Casnense, in villa que nominatur Longavilla*, 1001-1029 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2548). — *In pago Lugdunensi, in Longavilla*, 1049-1109 (*ibid.*, t. IV, n° 3167). — *Longavilla, parrochie Chaveyriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 637 r°).
- LONGEVOY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Sergy. — *A Juria fluit aqua de Longevoy*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 45 r°). — *Juxta nantum de Longevum*, 1397 (*ibid.*, f° 66 r°).
- LONGILEAZ, loc. disp., à ou près Culoz. — *Via de Longileaz*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 147).
- LONGMONT, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran. — *Ecclesia de Cavannis, cum prioratu et capella de Longomonte*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69).
- LONGRIS, h. et ancien fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Lent. — *Longris*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 95). — *Rente noble de Longris*, 1733 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 220). — *Mas Longry*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*LONGSAUT, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bey. — *In parrochia de Bey, terra de Longo Saltu*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 193).
- LOOD, grange, c<sup>ne</sup> de Cormaranche. — *Laod*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.).
- LORDRE, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Lordre*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *La maison de l'Ordre de Dombes*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 520). — *L'Ordre Vacheresse*, 1612 (*ibid.*). — *Lordres*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 64). — *L'Ordre*

- en Bresse, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 409).  
 Lordre était une seigneurie en toute justice et avec maison-forte de la mouvance des sires de Bâgé; cette seigneurie était située dans la paroisse de Clémenciat et ressortissait au bailliage de Bourg. — *Le fief de Lordres, à cause de Chastillon, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 49).
- LORETTE, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- LORETTE (LA CROIX-DE-), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- LORIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain.
- LORIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Virignin.
- LORIOU, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Loriol, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Asnières ou Loriol, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- Loriol était une seigneurie avec château, érigée en comté en 1743. — Voir ASNIERES-LES-BOIS.
- LORNAY, loc. disp. qui a laissé son nom à un étang de la commune de Birieux. — *Jehan de Lornay, 1441* (Bibl. Dumb., t. I, p. 374).
- LOUISES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- LOUPE (LA), ruiss. affl. de la Versoix.
- Loups (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *In loco qui vocatur es lous, XIII<sup>e</sup> s.* (arch. de l'Ain, H 355).
- LOURRE (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Becium de Louroz, 1468* (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 266 r<sup>o</sup>).
- LOUSSON, ruiss., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Ripparia de Louczon, 1425* (arch. du Rhône, H 2759). — *La vielle et la nouvelle rivière de Lousson, 1675* (*ibid.*, H 2238, f<sup>os</sup> 37 et 38).
- LOUTRE (LA), ruiss. affl. de la Veyle.
- LOUVAT (LE), anc. fief de Bugey. — *Seigneurie du Louvat, 1665* (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 416).
- LOUVATIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- LOUVATIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Terra de la Lovatery, 1285* (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 33).
- LOUVIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *In manso vocato de la Loveria, 1341* (arch. de l'Ain, H 802).
- LOUVIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- LOUYAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Raynaudus dou Luyat, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- LOVARECE, loc. disp., à ou près Brénod. — *A stagno [de Maconol] usque ad vadum de Lovareci, 1212* (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 59).
- <sup>2</sup>*dictae du Lovenant, 1437* (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 244).
- LOVETANIA, loc. détr., à ou près Saint-Genis-sur-Menthon. — *In agro Cosconiaco, in villa Brociaco : est unus [mansus] in Lovetania, 974* (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1356).
- LOYAT (LE), h. et chât., c<sup>ne</sup> de Charnoz.
- LOYAT (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.  
 — *Le Loyat, 1533* (arch. de l'Ain, H 803, f<sup>o</sup> 185 r<sup>o</sup>).
- LOYAT-GUINANT (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Apud lo Loiat Guinant, 1214* (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 72).
- LOYDELIERE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En Loydeliri, 1344* (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).
- LOYDON, ruiss., c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *Le biez de Loydon, 1703* (arch. de l'Ain, E 106, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- LOYE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- LOYE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Thoisy. — *Pré de Loye ou du bailly, 1699* (Bibl. Dumb., t. I, p. 656).
- LOYERES, loc. disp., à ou près Boyeux-Saint-Jérôme.  
 — *A via d'Argilleires usque ad Loieres, 1213* (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 66).
- LOYES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Lois, 1145 env.* (Guigue, Doc. de Dombes, p. 35). — *Loiarum, 1145 env.* (*ibid.*, p. 36). — *Loyes, 1170 env.* (Gall. christ., instr., c. 21). — *Loies, 1199* (arch. de l'Ain, H 237); *1225* (*ibid.*, H 238).  
 — *Burgum de Loyes, 1271* (Guigue, Doc. de Dombes, p. 177). — *Mensura de Loyes, 1285* (*ibid.*, p. 55). — *Le fossé de la ville de Loyes, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 89).
- En 1789, Loyes était une communauté du Pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg. — *La communauté de Loyes, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — C'était le chef-lieu d'un mandement qui comprenait Châtillon-la-Palud, Crans, Loyes, Rignieux-le-Franc, Villelte-de-Loyes et Villette-de-Richemont. — *Mandamentum de Loyes, 1285* (Polypt. de Saint-Paul, p. 91).
- Il n'y avait tout d'abord à Loyes qu'une chapelle rurale dédiée à sainte Madeleine, dont la possession fut confirmée, en 1191, à l'abbaye de Saint-Rambert, par le pape Célestin III. Au XIV<sup>e</sup> siècle, cette chapelle fut érigée en église paroissiale; c'était une annexe de celle de Villieu; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. La paroisse de Loyes dépendait du diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont. — *Ecclesia de Villeu et de Loyes, 1350 env.* (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).
- *Prior de Villeu, 1350 env.* (*ibid.*). — *La chapelle de Sainte Marie Madeleine de Loyes, XVIII<sup>e</sup> s.* (arch. de l'Ain, H 1). — *Loyes, annexe de Villieu, 1789* (Pouillé de Lyon, p. 53).

Loyes était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des sires de Villars. — *Berardus de loyes*, 1174-1176 (Bibl. Sebus., p. 351). — *Castrum de Loyes*, 1271 (Bibl. Dumb., t. I, p. 170). — *Hommagium Beraudi de Loyes*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 r°). — *Le fié du chastel et du bourc de Loes*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 65). En 1424, à la mort du dernier sire de Thoire-Villars, la terre de Loyes passa sous la suzeraineté des comtes de Savoie qui l'érigèrent en baronnie : elle comprenait Loyes et Saint-Éloi et s'étendait sur la rive gauche de l'Ain, jusqu'aux terres de la Servette, de Château-Gaillard et de Chazey.

A l'époque intermédiaire, Loyes était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

LOYETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *La Loyetta* 1837 (cadastre).

LOYETTES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Loietes*, 1222 (Cart. lyonnais, t. I, n° 187). — *Loetes*, 1230 (*ibid.*, t. I, n° 263). — *Loyetes*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Loyetas*, 1475 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 475). — *Loyettes*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 443). — *La communauté de Loyettes*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *Loyettez*, 1655 (visites pastorales, f° 45). — *Loyelte*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 15).

Avant la Révolution, Loyettes était un bourg du pays de Bugey, bailliage, élection et Subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable des saints Jacques et Christophe. L'abbé d'Ambronay présentait à la cure. Les religieux de cette abbaye avaient fondé un prieuré à Loyettes. — *Loyettes (prior.)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 v°). — *Prior de Loyetes*, 1325 env. (*ibid.*, f° 1). — *Ecclesia de Loyetes*, 1350 env. (*ibid.*, f° 13 r°).

En tant que fief, Loyettes dépendait originellement du domaine de l'abbaye d'Ambronay, qui l'inféoda, en toute justice, vers 1200, à la famille d'Anthon; cette terre fit retour, vers 1350, aux abbés d'Ambronay, qui la cédèrent, en 1371, à Amédée VI, comte de Savoie. De 1579 à 1738, la seigneurie de Loyettes, érigée en baronnie, fut unie au marquisat de Miribel; elle avait comme dépendance la paroisse de Saint-Vulbas. — *Le*

AIN

*chasteau et viltaiqe de Loyetes*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 180 r°).

A l'époque intermédiaire, Loyettes était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.

LOYON, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Mansus de Loyon*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 52).

LOYONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Les Loyons*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

LOYPE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *In parrochia de Croteil, loco dicta versus Loypi*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f° 219 r°).

LOZIER (LE), f. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssousc. — *Lozier*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 65).

Dans l'ordre féodal, Lozier était une seigneurie, en toute justice et avec maison-forte, de l'ancien fief de Bâgé. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la justice de Lozier fut aliénée à Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux. Le fief de Lozier portait anciennement le nom de Montrichier.

LOZIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

LUAGE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.

LUCAIN, écart, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Luquins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

LUCY, ile du Rhône, c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort.

LUCINGE, h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

LUCY, h., c<sup>ne</sup> de Montracol.

LUENAZ (LA), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Niévroz.

LUEPE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

LUGNY, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Vescours. — *Apud Lugniacum*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19). — *Domus de Loignie*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 15). — *Lugny*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 42).

Lugny était une seigneurie, avec maison-forte, possédée, en 1272, par Guillaume de Feillens, sous la suzeraineté de Hugues de Châtillon; c'était un arrière-fief de la Terre de Bâgé.

LUGRIN, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Sergy. — *De Lugrino du Sergier*, 1529 (arch. de la Côte-d'Or, B 1169, f° 13 r°).

LUIDE, bois, c<sup>ne</sup> de Seillonas.

LUIDON, grange, c<sup>ne</sup> de Lompnas.

LUIGNEUX, anc. villa gallo-romaine, auj. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée. — *Ruppis de Luyneu*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 9 r°).

LOILLIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.

LUINIACUS pour \*LUVINIACUS VILLA, loc. détr. qui paraît avoir été située près de Thoissy. — *In episcopatu Lugdunensi... Luiniucum, Tussiacum*, 998 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2466).

LUISANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.

- En tant que fief, Luisandre n'apparaît pas avant le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle; c'était une seigneurie du bailliage de Bourg.
- LUISANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- LUISANDRES, montagne de 809 mètres d'altitude, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Per Lusandrias usque ad fontem ubi oritur Cosantia*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Mons qui dicitur Luisandres*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Jusque a la Tille de Luysandre*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 50). — *Il ne reste rien du chateau de Luisandres qu'une grande tour; elle est sur une fort haute montagne, dans la paroisse de Saint-Rambert*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 65). — *Luisandre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 320).
- LUISANDRE h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Locus Luy-sandrie*, 1314 (chartular. Sabaudiae, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Luysandres*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 479 v<sup>o</sup>). — *Luisandre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *En Luisendre*, 1811 (cadastre). Luisandres était une seigneurie, en toute justice et avec château, dépendant anciennement de la Terre de Saint-Rambert. — *Castrum de Luy-sandres*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350). — *Le fief de Luisandres a cause de S. Rambert en Bugey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La seigneurie de Luisandres*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 65).
- LUISANDRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- LUISARD, m<sup>in</sup> et m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain.
- \*LUISARDIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Vinea de la Loysardieri*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- LUISSET, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- LUISIEU, h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *In comitatu Blicensi, in Lutiaco*, 861 (Dom Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Ecclesia de Luziaco*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234).
- LUISIEUX, anc. villa gallo-romaine, auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- LUISSARD-NANCELIN (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Garnerans. — *Lieu appelé au Luissard Nancelin*, 1407 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 435).
- LUIZAN, h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- LUIZARD (LE), ruiss. affl. de l'Ain.
- LUIZARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- LUMINAIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Argis.
- LUMINAIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Terra dicta la Luminaire*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- LUMINAIRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Pratum luminarie ecclesie Condeysiaci*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 318 r<sup>o</sup>).
- LUMINAIRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Courtes.
- LUMINAIRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Montenay-Montlin.
- LUMINAIRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- LUMINAIRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- LUMINAIRES (LES), grange, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- LUNANS (LE), ruiss. affl. du Sevron.
- LUNES, h., c<sup>ne</sup> d'Hauteville. — *Lunes*, 1670 (enquête Bouchu). — En 1789, Lunes était un village de la paroisse et justice d'Hauteville.
- LUPIEU, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Lopiacus*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 479 v<sup>o</sup>).
- LUPONAS, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — \**Lupponatis*, III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. — *Lupiniacus*, lis. *Luponacus*, 843 (diplôme de l'empereur Lothaire, ap. Dom Bouquet, t. VIII, p. 379). — *Loponas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *De Lopona*, 1325 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7). — *De Loppona*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 623 r<sup>o</sup>). — *Luppona*, 1492 (*ibid.*, H 794, f<sup>o</sup> 373 r<sup>o</sup>). — *Lupponas*, 1670 (enquête Bouchu). — *Luponas*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251). — *Luponaz*, 1745 (arch. de l'Ain, E 113). — *Luponas sur Veyle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — En 1789, Luponas était une communauté de l'élection, bailliage et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé. — Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia de Loponas*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Luponaz*, vocable : *Saint Pierre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1021). — En tant que fief, Luponas relevait de la baronnie de Béost. — A l'époque intermédiaire, Luponas était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- LURCY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Luperciacus*, 853 env. (Dom Bouquet, t. VIII, p. 390). — *In pago Lugdunensi... Ambariacum... Luperciacum etiam*, 885 (*ibid.*, t. IX, p. 339). — *Lupertiacus*, 892 (*ibid.*, t. IX, p. 674). — *la villa Luherciaco*, 1096 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3703). — *Villa de Lurciaco*, 1149 (*ibid.*, t. V, n<sup>o</sup> 4140). — *De Lurce*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *De Lurceu*, 1267 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 69); 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Lurceus*, c. suj.

1300 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°, addit.).

— *De Lurcieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 17 r°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 28 r°). — *De Lurcie*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f° 451 v°). — *Lurey*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 480). — *Leurey*, 1655 (visites pastorales, f° 26).

En 1789, Lurcy était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Étienne et à la collation de l'abbé de Cluny. Il y avait à Lurcy un prieuré clunisien. — *Ecclesia de Lurce*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 r°). — *Prior de Lurcieu et de Valens*, 1350 env. (*ibid.*, f° 12 v°). — *Parrochia Lurciaci*, 1536 (terrier des Messimy, f° 417). — *Lurcy ; patron : S. Étienne*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Lurcy était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, du patrimoine primitif de l'église métropolitaine de Lyon ; la suzeraineté en passa, par la suite, aux sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *Domus fortis de Lurciaco*, 1312 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 289). — *Fossata castris de Lurcie*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f° 451 v°).

À l'époque intermédiaire, Lurcy était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

LURIEUX, anc. villa gallo-romaine, auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

LUSCIA, anc. nom d'une forêt située à Neuville-sur-Renom. — *Sylva Luscia*, 1009 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 124).

LUSIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Lusignia*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 18). — *Lusigniacus*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 5 v°). — *Lusigniacus, parrochie Caprosii*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f° 361 r°). — *Lusigniaz*, 1538 (Censier de la Vavrette, f° 462). — *Lusignat*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 21).

LUTHEZIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Autasiou*, 1239 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 84).

— *Autaysieu*, 1258 (*ibid.*, p. 112). — *Outaysiou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).

— *Outaysiacus*, 1345 (*ibid.*, f° 86 v°). — *Ottesiou*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 v°).

— *Theisieu* ou *Uthesieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 107). — *Le Theisieu*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Teisieu*, 1734 (Descript. de Bourgogne). — *Luteyzieu*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Luthézieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey, justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable des saints Antoine et Maurice ; le droit de collation à la cure, qui appartenait primitivement au doyen de Ceyzérieu, passa, en 1606, à l'évêque de Belley. — *Cura de Othesiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que fief, Luthézieu fut possédé de 1150 à 1550 environ, sous la suzeraineté des seigneurs de Valromey, par une famille qui en portait le nom. — *G. d'Autasiou, miles*, 1239 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 84).

À l'époque intermédiaire, Luthézieu était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

LUTZ, loc. détr., à ou près Saint-Didier-d'Aussiat.

— *Versus Lutz*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 75 v°).

LUYAT, loc. détr., qui paraît avoir été située près de Bâgé. — *Guigo de Luiat*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 79). — *Aymo du Luyat*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 v°). — *Le Luyat*, 1399 (*ibid.*, B 554, f° 97 r°).

LUYAT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Loco dicta en Luyat*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 45).

LUYAT (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Nemus del Luyat*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 20 r°).

LUYRE, h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *D'Argilleires usque ad Loï(e)res et de Loires vadit per turrem de Vareï*, 1213 (arch. de l'Ain, H 857). — *Le Chastelard de Luyres en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115). — *Louyre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Luyre*, 1808 (Stat. Bossi, p. 120).

LUYRIEUX, section de la c<sup>ne</sup> de Béon. — *Luriacus*, 1050 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 27); 1244 (arch. de l'Ain, H 360); 1427 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 124).

— *Luyriacus*, XI<sup>e</sup> s. (*ibid.*, pr., p. 178); 1294 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 242); 1355 (arch. de l'Ain, H 1); 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 r°). — *Luireu*, 1213 (arch. de l'Ain, H 289). — *Luriacus*, 1215 (*ibid.*, H 368); 1393 (chartul. Sabaudiae, f° 169 v°). — *Luyreu*, 1220 (arch. de l'Ain,



H 307); 1313 (*ibid.*, H 364). — *Luyrieu*, 1350 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 96 r°); 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 835 r°); 1670 (enquête Bouchu). — *Luyrieu*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 374). — *Luyrieux*, 1454 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 28). — *Luyrieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 402).

Dans l'ordre féodal, Luyrieux était une seigneurie de Bugey, — *Le fief de Luyrieu, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60), — en toute justice et avec château-fort. — *Ex castro Luriaco*, 1050 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 27); — possédée du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, par une famille qui en portait le nom, — *Aylardus de Luyriaco*, 1100 env. (Nérol. de Nantua). — *H. de Luyreu, miles*, 1313 (arch. de l'Ain, H 364). — *Le seigneur de Luyrieux*, XV<sup>e</sup> s. (Olivier de la Marche, Mém., l. I, chap. 22).

LUYSEIS, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Luyseis, in villa Baugiaci*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 8 v°).

LUYSEIS, localité depuis longtemps détruite et anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Berardus dominus de Luseiaco*, 1103-1104 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3821). — *Poypisa sita desuper ecclesiam de Luyseis, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Terra de*

*Luseys*, 1272 (*ibid.*). — *Luyseiz*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 212).

L'église de Luyseis, qui était sans doute la mère église de Neuville, était déjà détruite vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, — *Ecclesia de S. Andrea lo Boschos: ecclesia de Lu[yseis], hermos: ecclesia de S. Georgio*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°). Au milieu du siècle suivant, ce n'était plus qu'une chapelle rurale, sous le vocable des saints Jacques et Maurice. Quant au château-fort, les ruines s'en voyaient encore, au temps de Guichenon, au lieu appelé *la Poype de Luseys*, 1650 (Bibl. sebus., p. 265). Cette poype existe toujours; on l'appelle *la Poype de Saint-Jacques*; c'est tout ce qui subsiste de l'ancienne paroisse et de l'ancien château de Luyseis. Luzi, loc. disp., à ou près Villars. — *Concedimus in dicta platea de Luzi stannum facere seu construere*, 1324 (Guigue, Docum. de Dombes, P. 299).

LUZY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

LYAUEINS. — Voir GLAREINS.

LYE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

LYMANS, loc. disp. qui paraît avoir été située non loin d'Aranc. — *Le bois de Lymans*, 1355 (acte cité par Guichenon, Bugey, p. 50).

LIMEINS, loc. détr., à ou près Saint-Didier-sur-Cha-

laronne. — *Lymeins*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 193).

## M

MACHARD (LE), ruiss. affl. du Reyssouzet.

MACHARD (LE), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.

MACHARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.

MACHARD (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.

— *Maschard*, 1592 (Guigue, Fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux, p. 151). — *Rente noble appelée Notre-Dame-de-Grace, dite du Machard*, 1743 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 205).

Petit fief de Dombes qui ne consistait qu'en une grange et une rente noble.

MACHARDES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Tossiat.

MACHARDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bège-la-Ville.

— *Mansum de la Mascharderi situm in parrochia*

*de Raugiaco villa*, 1244 (Cart. lyon., t. I, n° 393).

MACHEREL, loc. disp., à ou près Frans. — *Inter Broces et Macherel*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 161). — *Mascherel*, 1264 (*ibid.*).

MACHURAZ, chât., c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey. — *Maschiraz*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 113). — *Mascheras*, 1367 (*ibid.*, p. 130). — *Grangia de Machiraz*, 1313 (*ibid.*, p. 152). — *Domus fortis Machurati*, XV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 213). — *Le chasteau de Macheras*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*).

MACHURIEUX, fermes, c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Macherieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MACLAIR, écart, c<sup>ne</sup> de Confort.

MACLENEX, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *In Maclenex, in fine de Pirignien*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 23 v°).

MACOGNIN, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *\*Macconianus*. — *Macognins*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f° 3 v°). — *Macognin*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 66).

Ce fief possédé, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par

- des gentilshommes qui en portaient le nom, relevait de la seigneurie de Valromey.
- MACONNAIS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.
- MACONNETTE (LA), loc. disp., à ou près Bourg-en-Bresse. — *Fons de la Maconeta*, 1411 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 124).
- MACONNEX, h., c<sup>ne</sup> d'Ornex. — *Maconay*, 1277 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 156). — *Hospital de Maconay*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Maconex*, 1528 (*ibid.*, B 1160, f<sup>o</sup> 226 r<sup>o</sup>). — *La vella de Macconnay*, 1691 (arch. du Rhône, H 3192, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>). — *Maconnex*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Maconnex était un village de la paroisse d'Ornex, bailliage et subdélégation de Gex, élection de Belley. Il y avait dans ce village une chapelle rurale dédiée à sainte Madeleine, et une maison de Templiers, mentionnée en 1181, qui passa à l'ordre des hospitaliers de Malte après la suppression de celui du Temple. — Voir L'HÔPITAL-DE-MACONNEX. — *La chapelle de Sainte Marie Magdeleine de Maconnex*, 1644 (arch. du Rhône, titres des Feuillées : la Chaux-en-Vaud, chap. III, n<sup>o</sup> 4).
- MACONOLET, loc. disp., à ou près Vieu-d'Izenave. — *Roca de Maconoleto*, 1116 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 200).
- MACONOD, h., c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Rocca de Macostono*, 1116 (arch. de l'Ain, H 355, d'après un vidimus de 1433). — *Macono*, 1212 (Guigue, Topogr., p. 214). — *Masconoz*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53). — *De Maconodo*, 1501 (*ibid.*, H 357, d'après une copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Masconod*, XVI<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 53). — *Maconod*, 1670 (enquête Bouchu).
- En 1789, Maconod était un village de la paroisse de Brénod, élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom. Il y avait à Maconod une chapelle rurale sous le vocable de saint Bernard de Menthon.
- MADELEINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- MADELEINE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Varambon. — *Iter tendens de Priel apud Magdalenam*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 288 r<sup>o</sup>). — *La Magdeleine-de-Varambon*, 1743 (Pouillé de Lyon p. 34).
- MAFFIEUX (LE), ruiss. affl. de la Magdeleine, bassin du Rhône.
- MAGDELEINE (LA), ruiss. affl. du Seran.
- MAGNEUX, loc. depuis longtemps détruite qui a laissé son nom à un étang de la commune de Monthieux. — *Andreas de Magniaco*, 1187 (Bibl. sebus., p. 261). — *Etang-Magneux*, 1857 (Carte hydr. de la Dombes, feuille 7).
- MAGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Maigneu*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 769). — *Magnieu*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320). — *Magnyou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837). — *Magniacus*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 236 v<sup>o</sup>).
- En 1789, Magnieu était une communauté du bailliage et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'évêque de Belley. — *Ecclesia de Magniaco, sub vocabulo Sancti Petri*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Magnieu était une dépendance de la seigneurie de Belley, laquelle appartenait à l'évêque.
- A l'époque intermédiaire, Magnieu était une municipalité du canton et district de Belley.
- MAGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Magnyns*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>).
- MAGNINS, h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *Magniens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 114 v<sup>o</sup>).
- MAGNY, h., c<sup>ne</sup> de Moëns. — *Magniacus*, 1250 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 29). — *Magniez*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 1098, f<sup>o</sup> 531 r<sup>o</sup>). — *Magny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Il y avait à Magny, très anciennement, une église paroissiale, à la collation de l'abbaye d'Airay, à qui ce droit fut confirmé, en 1153 et 1250, par les papes Eugène III et Innocent IV. — *Ecclesia de Mainniaco*, 1152 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 38).
- MAGOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- MAGRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Forens.
- MAHOLIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Mayothières*, 1811 (cadastre).
- MAHOLIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- MAHOLLIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Laiz.
- MAIGRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- MAILLARD, f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- MAILLARD, h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- MAILLARD, f. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Lent. — *Seigneur de Maillard*, 1539 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 220).
- MALLIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Mallia*, 1262 (arch. de l'Ain, H 370). — *Malliacus*, 1265 (*ibid.*, H 368); 1484 (arch. de la Côte-d'Or,

- B 824, f° 400 r°). — *Maillia*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 81 r°). — *De Malliaco, Lugdunensis diocesis*, 1343 (arch. de l'Ain, H 364). — *Mailliacus*, 1325 (*ibid.*, H 374). — *Mailla*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Malliaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 182 r°). — *Malliat*, 1602 (arch. de Jujurieux). — *Maillat*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 66).
- Avant la Révolution, Maillat était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de saint Irénée et à la collation du prieur de Nantua. — *Maillat. L'église paroissiale est filleule de celle de Saint Martin du Fresne*, 1613 (visites pastorales, f° 121 v°). — *Maillat, annexe de S. Martin; patron : S. Irénée*, 1655 (*ibid.*, f° 118). — *Maillat, paroisse*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 137).
- Dans l'ordre féodal, Maillat était une seigneurie en toute justice et avec château-fort de l'ancien fief des sires de Thoire ; de la famille de la Balme qui la possédait au XII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie passa, vers 1280, à la famille de Moyria qui en jouissait encore en 1789.
- À l'époque intermédiaire, Maillat était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.
- MAILLI, h., c<sup>ne</sup> de Domsure. — *Morannus de Maile*, 1100 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3744).
- \*MAILLIEU, loc. disp., sur le territoire de laquelle les chevaliers du Temple avaient fait construire l'église d'Acoyeu, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Campum de Malliaco, in quo ecclesia de Cohiaco*, 1149 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 309).
- MAILLISOLA, anc. maison de l'ordre du Temple, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo buec de Maillisola*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 16 v°). — Voir MOLLISOLE.
- MAILLISOLAN (LE BIEZ-DE-), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Li biez de Maillisolan*, 1341 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 45, 51, 53).
- MAILLOCHERE, écart, c<sup>ne</sup> de Villars.
- \*MAINILS (LES), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Los Mainiz*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 22 v°).
- \*MAINOLIERES (LES), loc. disp., à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Mainoleres*, 1248 et 1260 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150 et 155).
- \*MAISIERES, loc. détr. qui paraît avoir été située près de Brénod. — *Maserias, Brennodum*, 1144, d'après une copie du XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 51).
- MAISON-BERNALIN (LA), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- MAISON-BLANCHE (LA), f., c<sup>ne</sup> de la Peyrouze.
- MAISON-BLANCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- MAISON-BOUQUET (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- Ce fief prit par la suite le nom de Fontanelle: il était originairement de la mouvance des sires de Villars. — Voir FONTANELLE.
- MAISON-FORTE-DE-CHASSAGNE (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Domus de Chassaigni, cum fossatis et fortalitiis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- MAISON-FORTE-DE-CHATENAY (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay. — *Domum fortem de Chatonay* (corr. *Chatanay*), 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- MAISON-FORTE-DE-CORLAISON (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Domus de Corleyson, cum fortalitiis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- MAISON-FORTE-DE-LONGE (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Sulignat. — *Domus fortis de Longua*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).
- MAISON-FORTE-DE-MARMONT (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Domus de Marmont, cum tota forterescia, receptaculo et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- MAISON-FORTE-DE-RILLIEUX (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Rillieux. — *Maison forte de Rillieu, seigneurie du bailliage de Bourg*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 521).
- MAISON-FORTE-DE-SEZILLES (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Domus de Sesilles cum fortalitiis et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- MAISON-FORTE-DE-VERNEUIL (LA), c<sup>ne</sup> de Confrançon, anc. fief de Bâgé. — *Domus de Vernueil, in parochia de Confrançon, cum fossatis et fortalitia tota et curtilibus et les Ayes*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).
- MAISON-FORTE-DE-VONNAS (LA), anc. fief de Bâgé. — *Domus de Vonna cum fortalitiis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- MAISONNETTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.
- MAISONNETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- MAISON-NEUVE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Bereyziat.
- MAISON-NEUVE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Crans.
- MAISON-NOIRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-lo-Bouchoux. — *La Grange-Noire*, 1847 (Stat. post.).
- MAISON-ROUGE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

- MAISON-SASSOË (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Léaz.
- MAISONS-BRULÉES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- MAISONS-NEUVES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cesseins.
- MAISONS-NEUVES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- MAISONS-NEUVES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- MAISONS-ROUGES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- MAISSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — Voir MEYSSIAT.
- MAITRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- MAJORNAS, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Masorna*, 1304 (arch, du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap, I, n<sup>o</sup> 3). — *Majornacus, parrochia Fleyriaci*, 1464 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 366 et 867). — *Mazorna*, 1563 (arch, de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 744 r<sup>o</sup>). — *Majornó*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MALABRET, écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- MALABRONDE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Supra Malam Brondam*, 1492 (arch, de l'Ain, H 359).
- MALACHARD (LE), ruiss. affl. de la Veyle.
- MALACHARDS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *In manso veteri al Malachars*, 1290 (arch, de l'Ain, H 370).
- MALACLAY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Loco dicto en Malaclay*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 133 r<sup>o</sup>).
- MALACOUR, anc. villa, dans le voisinage de Bâgé-la-Ville. — *In villa Balgiaco. . . et in villa Malecurtis*, 1004-1019 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2605). — *Iter tendens de Sancto Andrea apud Malam Curiam*, 1359 (arch, de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>).
- MALACOUR, h., c<sup>ne</sup> de Douvres. — *Mansus de Malacort*, 1292 (arch, de l'Ain, H 123).
- MALADES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.
- MALADIERE (LE BIEZ-DE-LA-), c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc — *Rivus de Maladeria*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 55).
- MALADIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Li Maladiery*, 1385 (arch, de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 308 r<sup>o</sup>). — *Li Maladieri*, 1392 (*ibid.*, B 887).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- MALADIERE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Banneins. — *Maladière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bellignat. — *In teiritorio de la Maladière*, 1437 (arch, de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 385 r<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), pâture, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Bourg-en-Bresse. — *Maladeria Burgi*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 240).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme, section de Châtillon-de-Cornelle.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cize.
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Maladeria de Croteyl*, 1337 (arch, du Rhône, terrier de Sermoyer, c. 29).
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Crozet. — *Supra maladeriam de Croset*, 1397 (arch, de la Côte-d'Or, B 1095, f<sup>o</sup> 172 r<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Genay. — *Maladeria Gennay*, 1253 (Bibl. Dumb., t. II, p. 130).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex. — *Maladeria Gaii*, 1441 (arch, de la Côte-d'Or, B 1101, f<sup>o</sup> 528 r<sup>o</sup>). — *Les Maladières*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *En la Maladiery*, 1419 (arch, de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lancrans.
- MALADIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Maillat.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- MALADIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Loco dicto in Maladeria*, 1419 (arch, de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>).
- MALADIERE-DE-LA-CLUSE (LA), anc. hôpital, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *La Maladière de la Clusa*, 1356 (Docum. linguist, de l'Ain, p. 136).
- MALADIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Peron.
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En la Maladiere*, 1734 (les Feuillées, carte 29).
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Pougny. — *In Maladeria de Cresto*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 159 r<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En la Maladiri*, 1439 (arch, de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 409 v<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignat. — *Vinea sita in vinoblio Bigniaci, loco dicto en la Maladiere*, 1501 (titres du châ, de Bohas).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Loco dicto a la Maladieri*, 1385 (arch, de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Ad Maladeriam*, 1385 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 50 r<sup>o</sup>).
- MALADIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- MALADIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Maladeria de*

- Songiac*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 7 r°).
- MALADIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Vanchy. — *La Maladiere d'Avanchy*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f° 668 r°).
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Varainbon.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Voyziat.
- MALADIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villereversure.
- MALADIERES (LES), ruiss. affl. de l'Anconnans.
- MALADIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalarnonne.
- MALADIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dompierre.
- MALADIERES (LES), bois et vignes, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- MALADIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyssard.
- MALADIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- MALADIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- MALADIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Maladeriae de Reyreu*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 2).
- MALADIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- MALADIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- MALAFRETAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *Monlaferta*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°, addit. du XIV<sup>e</sup> s.). — *Montlaferta*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 20 r°). — *Apud Montera firmitatis*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 24 v°). — *Monlaferta*, 1410 env. (*ibid.*, f° 30 v°). — *De Montlaferta*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 33 r°). — *Malaferta*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 1 r°). — *Malaferta*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 17 v°). — *Malafretas*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 12). — *Malafretta*, 1656 (visites pastorales, f° 317).
- En 1789, Malafretaz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel et justice d'appel du comté de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Marc et à la collation de l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia Montis Firmitatis*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 16 r°).
- Dans l'ordre féodal, Malafretaz était une dépendance du comté de Montrevel.
- A l'époque intermédiaire, Malafretaz était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.
- MALAMARD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Matamard*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 210).
- MALAMPAN, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- MALAPALUS, étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- MALARAVIAZ (LA), ruiss. affl. de l'Arvière.
- MALATRAIT, h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Malatray*, XV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 215). — *Malatrait*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). Malatrait était un fief, avec maison-forte: la justice était celle de Marboz.
- MALATRAY, f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *En Malatray*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- MALATRAY, grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- MALATRAYT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villes-en-Michaille. — *Loco dicto en Malatreyt*, 1461 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f° 460 r°).
- MALAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Malaval*, 1277 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 12). — *De Malavalle*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 4 r°).
- En tant que fief, Malaval était une seigneurie avec château, de la haute justice de Marboz. — *Cl. de Malavalle, dominus dicti loci parrochie Marbosii*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 192 r°).
- MALAVAL, écart et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- MALAVAL, h., c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain.
- MALAVORE, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Bois de Malavore*, 1674 (les Feuillées : titres communs, n° 18, f° 84, d'après un acte de 1348).
- MAL-BREST, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Munnagium de Malbrest*, 1261 (arch. de l'Ain, H 370). — *In territorio de Condamina de la Doys, Mal Brest*, 1295 (Cart. lyonnais, t. II, n° 839).
- MALBREST (LE BIEZ-DE-), ruiss., c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Ripperia de Marbret, subtus Condamina*, 1340 (arch. de l'Ain, H 371). — *Aqua de Malbrez, subtus la duys de Condamina*, 1404 (*ibid.*, H 359).
- MALBRIET, loc. détr., à ou près Nattages. — *Ecclesia de Malbriet*, 1361 (Gall. christ., t. V, instr., c. 327).
- MALBUEC, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Iter per quod itur de Corellins apud Malbuec*, 1324 (terrier de Peyzieux).
- MALCOMBE, h., c<sup>ne</sup> de Divonne.
- MALEBRONDE, f., c<sup>ne</sup> des Neyrolles.
- MALEGARDE, loc. détr., à ou près Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Et quod habeo in Malagarda*, 1130 env. (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4014).
- MALETVERNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *Loco dicto in Malataberna*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 10). — *Malataverna* (patois).

- MALGARDE, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Juxta lobiez seu rivum labentem de Malgarda versus chauciata stagni de Faramanz*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22).
- MALIVERT, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Malivers*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 96). — *Manivert*, 1847 (stat. post.).
- MALIX, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Tenay. — *Villa de Malieys*, 1263 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 124). — *Molendinum et batiour de Malieys. . . in parochia de Tinnay*, 1263 (*ibid.*, p. 124). — *Malix*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, répertoire).
- MALLARIA, loc. disp., à ou près Souclin. — *Mallaria*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- MALLET, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon.
- MALLET (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- MALLEYS, loc. disp., à ou près Ars. — *Malleys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).
- MALMOLAR, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Mansus de Malmolar*, 1271 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 684).
- MALMONT, f., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Malmont*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 168 r<sup>o</sup>).
- MALPAS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Subtuz Malpas*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).
- MALPERTUIS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Fagus de Malpertuis*, 1200 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 315).
- MALPERTUIS (LE), c<sup>ne</sup> de Billat.  
On donne ce nom à une vaste cavité de rocher, où le Rhône s'engouffre.
- MALPERTUIS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Pra appella en Mal Pertuis*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- MALPERTUIS, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Malper-tuis*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 269).
- MALPERTUIS, écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel. — *Domus sita Seysselli en Malpertuis*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- MAL-TOL, loc. disp., à ou près Priay. — *Li pras de Mal Tol*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).
- \* MALVECHE, nom d'une anc. maison de Trévoux. — *La maison de Malveysche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 77).
- MALVERNAY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- MAL-VERNEIL (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra de Malverneyl*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>).
- MAMONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat.
- MANANS (LE), ruiss. affl. du Rhône, coule sur les territoires de Vouvray et de Bellegarde.
- MANAY, h., c<sup>ne</sup> de Domsure. — *A vado de Manaynaes(?) in aqua de Besançon*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Manay*, 1844 (État-major).
- MANCHE (LA), fermes, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- MANDORNE (LA), affl. de l'Albarine; coule sur les territoires d'Aranc et d'Oncieu. — *Aqua de Mandorna*, 1314 (arch. de l'Ain, H 3).
- MANEQUIN, loc. détr., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Manequin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MANGE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Au territoire de la Mange*, 1575 (arch. du Rhône, terrier de Bussiges, f<sup>o</sup> 22).
- MANGE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Mansus de la Mangi*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>).
- MANGETTES (LES), anc. bois, à ou près Jasseron. — *Sylva de les Mangettes*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92).
- MANGETTES (GRANDES- et PETITES-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *In villa de les Mangetes*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *Apud les Mangetes*, 1335 env. (*ibid.*). — *Le villaige des Mangetes*, 1563 (arch. de l'Ain, H 293, f<sup>o</sup> 550 r<sup>o</sup>).
- MANICLE, écart, c<sup>ne</sup> de Contrevoz.
- MANILLERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- MANILLIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Le mas des Mainglières*, lis. *Maniglières*, XIII<sup>e</sup> s. (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 29).
- MANINS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montcet.
- MANISSIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lhuiss.
- MANTENAY-MONTLIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *In pago Lugdunensi. . . in fine Mentoniacense*, 933-937 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 413). — *Tam in Curtiaco quam in Montanaco*, 996-1018 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 327). — *Bernardus de Mentenaco*, 1100 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3744). — *Mentonay*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Menthonay*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>). — *Mantenay*, 1670 (enquête Bouchu). — *La communauté de Manteny*, 1745 (titres de la famille Philipon). — *Manthenay*, 1782 (*ibid.*). — *Mantenay*, commune, an X (Ann. de l'Ain). — *Mantenay-Montlin*, 1880 (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Mantenay était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Julien et justice d'appel du duché de Pont-de-Vaux.

Son église paroissiale, annexe de Saint-Julien, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine ; le prieur de Saint-Pierre de Mâcon présentait à la cure. — *Parrochia de Menthonay*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18); 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 580 r°). — *Mantoney, annexe de Saint-Trivier ; patron : S<sup>te</sup> Madeleine*, 1656 (visites pastorales, f° 333). — *Mantenay, annexe de Saint-Julien*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 40).

Dans l'ordre féodal, Mantenay relevait anciennement des sires de Bâgé à qui il fut hommage en 1272; au XVII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Saint-Julien; au siècle suivant, la seigneurie de Mantenay fut unie, en titre de baronnie, au duché de Pont-de-Vaux. — *Le fief de Menthoney, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

A l'époque intermédiaire, Mantenay était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

MANTHENE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Iter tendens de Menteno apud ecclesiam Sancti Genesii*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 584 r°).

— *Menteno*, 1443 (*ibid.*, f° 586 r°). — *Menthenoz*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803). — *Manthene*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MANTIAT (GRAND et PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.

MANTOUX (LE), f., c<sup>ne</sup> de Confrançon.

MANUT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

MANZIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *In fine Respiciacense, in villa Manciacio*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 311). — *La praeri de Manzie*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 15).

— *Manziacus*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or,

B 552). — *Manzia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 16 r°). — *Mancziacus*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 17 r°). — *Mancia*, 1359 (*ibid.*, f° 30 r°). — *Mansiacus*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 73). — *Mansies*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Manziat*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, table); 1734 (Descript. de Bourgogne). — *Manzieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570). — *Mansiat*, 1716 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. IV).

En 1789, Manziat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était dédiée à saint Christophe;

le prieur de Saint-Pierre de Mâcon en était collateur. — *Capella Sancti Christophori, in villa Manciacio*, 937-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 70, p. 59). — *Ecclesia de Manzia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 r°).

La seigneurie de Manziat était membre du marquisat de Bâgé. — *Chacipullia Manziaci*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 58 r°).

A l'époque intermédiaire, Manziat était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

MARAGE, h., c<sup>ne</sup> de Monthieux.

MARAI (LE GRAND-), marais qui se déverse dans l'Irance.

MARAI (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Le Marest, parochie Marbosii*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 458 r°).

MARAI (LE), f., c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *Le Marais*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MARAI (LES), f., c<sup>ne</sup> de Peron.

MARAI-DE-CRESSIN (LE), marais situé sur le territoire de Cressin-Rochefort et de Massignieu.

MARAI-DE-CURSINS (LES), c<sup>ne</sup> de Segny. — *Es marestz de Coursins*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 208 r°).

MARAI-DE-LAVOURS (LE), vaste marais sur le territoire de Béon, Culoz, Ceyzérieu, Flaxieu, Polieu et Lavours.

MARAI-DE-MALBRONDE (LE), marais, c<sup>ne</sup> de Brénod.

MARAI-DE-POINTBOEUF (LE), marais, c<sup>ne</sup> de Brénod.

— *Marais de Poimboeuf*, 1837 (cadastre).

MARAI-DES-ÉCHETS (LE), marais, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.

MARAMBOR, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Rippa de Marambor*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin,

f° 131 v°).

MARAREAZ (LA FORET-DE-), c<sup>ne</sup> de Lhuis.

MARBON, anc. fief de la châtellenie de Miribel. —

*Le fief de Marbon, a cause de Miribel en Bresse*,

1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

MARBOSSON, loc. disp., qui était située en Michaille.

— *Marbosson*, 1545 (arch. de l'Ain, H 380).

MARBOZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Marbosium*, 974

(Dubouchet, Maison de Coligny, p. 32); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 1 r°); 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 24 r°); 1492 (arch. de l'Ain, E 425). — *De Marbo*, 1186 (Bibl. sebus., p. 142); 1224 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 41); 1335 env. (terrier de Teyssonges, f° 3 r°); 1587 (pouillé de Lyon, f° 17 v°). — *Marbos*, 1250 env. (*ibid.*, f° 14 v°); 1675 (arch. du Rhône, H 2238, f° 4 r°); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *De Marboysio*, 1285 (Dubouchet, Maison de Co-

ligny, p. 20). — *Marboz*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 374). — *De Marbosco*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 33 v°). — *Marbous*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Marbou*, 1594 env. (Revue de philologie française, t. IV, p. 216).

En 1789, Marboz était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Martin; le prieur du lieu, au nom du prieur de Gigny, présentait à la cure. Cette église avait été donnée, en 974, par Manassès de Coligny, aux religieux de Gigny qui fondèrent dans la paroisse un prieuré également dédié à saint Martin. — *Parrochia de Marbo*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Prior de Marbosio*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Marboz : Eglise paroissiale, S. Martin*, 1613 (visites pastorales, f° 176 v°).

Dès le X<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Marboz était possédée par les sires de Coligny, sous la suzeraineté des comtes de Bourgogne à qui Gueric de Coligny en fit hommage, en 1150; le domaine éminent de cette terre resta dans la maison de Coligny jusqu'en 1230 environ que Béatrix de Coligny, femme d'Albert II, sire de la Tour-du-Pin, le recueillit dans la succession d'un de ses oncles. En 1274, Othon, comte palatin de Bourgogne, força Humbert de la Tour à lui faire hommage des seigneuries de Marboz et de Trefort; quelque temps après, le comte Othon céda l'hommage de Marboz à Robert, duc de Bourgogne, qui acquit, en 1285, du même Humbert de la Tour la seigneurie directe de cette terre; quatre ans plus tard, Robert céda Marboz, par voie d'échange, aux comtes de Savoie qui le conservèrent uni à leur domaine jusqu'en 1359, qu'ils l'inféodèrent en toute justice aux de la Baume, lesquels l'unirent à leur comté de Montrevel et en jouirent, en titre de baronnie, jusqu'à la Révolution. — *Ida ducissa et domina de Marbo*, 1224 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 41). — *Castrum et villa de Marbo*, 1274 (arch. de la Côte-d'Or, B 10480). — *Dominus G. de Balma, miles, castellanus Marbosii*, 1353 (arch. de l'Ain, E 242).

A l'époque intermédiaire, Marboz était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

MARBOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

MARBOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Neuville-les-Dames.

MARBUIRE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

MARCAILLAT (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André d'Hui-riat.

MARCEL, h., châ, et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost.

\*MARCELLIERE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Li Marcelleri*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78).

MARCHAMP, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Villula Marchantiaci(?)*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225). — *Marchaant*, 1136 (Cart. lyonnais, t. I, n°22). — *Marchant*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307); 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 264 v°); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 94).

— *Marchiant*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 5 v°). — *Marchianz*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Marchanz*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Marchand*, 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 213 r°); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

— *Marchamp*, 1808 (Stat. Bossi, p. 135). Avant la Révolution, Marchamp était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon, justice du comté de Groslée.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à saint Maurice; le prieur de Saint-Benoît de Cessieu, au nom de l'abbé d'Ainay, présentait à la cure. — *Ecclesia de Marciant*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. 1, p. 50).

A l'époque intermédiaire, Marchamp était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

MARCHAMP, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses.

MARCHAN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En Marchan*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 41 r°).

MARCHANT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montanges. — *En Marchant*, 1390 (arch. de l'Ain, H 53).

MARCHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *In alia villa, vocabulo Curtestrilo, dono unum campum quem dicunt in Marcia*, 994-1032 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2282).

MARCHE (LA), anc. fief de Dombes, avec château-fort et poype, c<sup>ne</sup> de Thoissey. — *Hugo de Marchia*, 1149 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4140). — *Li Marchi*, 1200 (Bibl. Dumb., t. II, p. 73). — *Le péage de la Marche ou Thoissey*, XIV<sup>e</sup> s. (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 128). — *La Marche était un château-fort situé*



- au confluent de la Chalaronne, au bord de la Saône, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, t. II, p. 130).
- MARCHERIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Marchuriacus*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>).
- MARCHES (LES), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît. — *Inter prioratum Sancti Benedicti de Sayssirieu* (corr. *Sayssieu*) et *Marchias de Cordone*, 1352 (Guichenon, Savoie, pr., p. 187). — *Les Marches*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 66).
- Dans l'ordre féodal, le village des Marches était une seigneurie en toute justice et avec château, de l'ancienne seigneurie de Bugey; cette terre était possédée, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par Pierre de Cordon qui en reçut inféodation, en 1300, de Louis de Savoie, seigneur de Bugey. — *Le fief des Marches, a cause de S. Genys*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Seigneur de Cordon et des Marches*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 94 r<sup>o</sup>).
- MARCHON, h., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Marchion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>); 1447 (*ibid.*, B 771, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Marchon*, 1387 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>). — *De Marchone*, 1405 (*ibid.*, f<sup>o</sup> \*3 r<sup>o</sup>). — *De Marchione*, 1408 (*ibid.*, f<sup>o</sup> \*10 v<sup>o</sup>).+
- Il y avait à Marchon une chapelle rurale sous le vocable de saint Oyen. Ce village relevait anciennement du fief des sires de Thoire.
- MARCIAT, h., c<sup>ne</sup> de Vandains.— *De Marziaco*, 1325 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 303). — *Marsias*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En tant que fief, Marciat relevait anciennement des sires de Thoire-Villars. — *Thomas de Marziaco*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 2). — *Hugo de Marzia*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).
- MARCIEU, loc. disp., à ou près Arandaz. — *Usque ad quercum de Marceu, et inde usque ad fontem subtus rocharium de Parmilleu*, 1289 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 821).
- MARCHILLAT, loc. disp., à ou près Courtes. — *De Marcilliaco*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 217 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Marcillia apud Forest*, 1441 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 214 r<sup>o</sup>).
- MARCILLIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- MARCILLIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas. — *Molares qui dicuntur Coste de Murs sive Coste Marsiliaci*, 1222 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 187). — *Marselliou*, 1239 (arch. de l'Ain, H 238). — *Marsillia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Marcilliacus*, 1419 (arch. de l'Ain, E 480). — *Marsillacum*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 786).
- *Marcellie*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 180 r<sup>o</sup>).
- *Marcellieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Marcillieux est le nom primitif de la paroisse de Saint-Vulbas ; il y avait dans cette localité un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. — *Prior de Marcilliaco*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 1).
- MARCON, écart, c<sup>ne</sup> de Mornay.
- MARCUAZ, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- MARCY, h., c<sup>ne</sup> d'Ornex.
- MARDARET (LE), ruiss. affl. de l'Agnens.
- MARE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- MARE-DU-TEMPLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- MARECHAL (LE), ruiss. affl. de la Douai.
- MARECHAL, h., c<sup>ne</sup> de Crans.
- MARECHAL, h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- MAREILLER, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Et tenementum Mareillerii*, 1096-1120 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 576).
- MAREINS, localité depuis longtemps détruite qui a légué son nom à un étang de la commune de La Peyrouse. — *Etang Mareins*, 1857 (Carte hydr. de la Dombes, feuille 8).
- MARENS, écart, c<sup>ne</sup> de Jassans.
- MARERAIE (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Briord. — *La Mareraiaz*, 1840 (cadastre).
- MARES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- MARES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *In territorio de Cobertout, loco dicto ou Mares*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3).
- MARES (NOTRE-DAME-DES-), c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Ecclesia de Mares*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — Voir MONTLUEL.
- MARESTE, lac au territoire de Virieu-le-Petit. — *Mareste*, 1660 (Guichenon, Bugey, p. 64).
- MARESTE, anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Maresta*, 1440 (arch. de l'Ain, H 359). — *Mareste*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81).
- MARESTIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- MARETTE, écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- MARFONDIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- MARGARINE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *En Margarina*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 617 r<sup>o</sup>).
- MARGNOLAS, f., c<sup>ne</sup> de Beynost.
- MARGNOLAS, anc. châ., et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Tramoyes. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la terre de Tramoyes fut démembrée, en toute justice, du marquisat de Miribel pour former une seigneurie particulière sous le nom de Margnolas.
- MARGUERON (MONT-), montagne, c<sup>ne</sup> de Druillat.
- MARGUINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.

- MARICHERE, chap. rurale, c<sup>ne</sup> de Montanges. — *La Mareschère*, 1699 (Guigue, Topogr., p. 220).  
 Cette chapelle fut fondée par saint François de Salles.
- MARICOTIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicto en la Maricotieri*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- MARIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Gorrevod. — *Domus de Marignia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19).  
 En tant que fief, Marignat relevait anciennement des sires de Bâgé, à qui Ponce de Montrin fit hommage, en 1272, de ce qu'il tenait dans ce village.
- MARIGNEUX, localité depuis longtemps détruite, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Apud Faramant... pro manso de Marigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 120).
- MARIGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Marigniou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 77 r<sup>o</sup>).  
 — *Marrignyou*, 1346 (*ibid.*, B 841, f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>).  
 — *Villa de Marrigniao*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 326). — *Marigniacus*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 842, f<sup>o</sup> 242 r<sup>o</sup>). — *Marrinieue*, 1670 (enquête Bouchu).  
 En 1789, Marignieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.  
 Son église paroissiale, annexe de Vongne, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Pierre et de la sainte Vierge. *Marignieu, paroisse du diocèse de Genève*, 1734 (Descr. de Bourgogne).  
 Marignieu était une dépendance de la seigneurie de Flaxieu.  
 A l'époque intermédiaire, Marignieu était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.
- MARILLAT, f., c<sup>ne</sup> de Perrex.
- MARILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Marliaz, parrochie Sancti Cirici*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f<sup>o</sup> 77 r<sup>o</sup>). — *Marliat*, 1757 (*ibid.*, H 839, f<sup>o</sup> 407 r<sup>o</sup>).
- MARILLAT, h. et anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Marlia*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).  
 — *De Marliaco*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 307 r<sup>o</sup>). — *Marliaz, parroisse de Viriaz*, 1564 (*ibid.*, B 595, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>). — *Marlia ou Marrilia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 69).  
 — *Marillac*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MARINE (LA), ruiss. affl. du Renon.
- MARINET (LE), châ. et étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- MALEZAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- MARLIEU (LE), ruiss. affl. du Riez.
- MARLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Talissieu. — *Apud Marliacum*, 1180 (Guigue, Topogr., p. 220). — *Marleu*, 1356 (*ibid.*). — *Via publica que tendit de Artamara versus Marlieu*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 146). — *Marlieux*, 1847 (stat. post.).
- MARLIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Villars-les-Dombes. — *Ecclesia de Sancto Germano quae sita est intra ecclesiam de Capella et ecclesiam de Marlico*, lis. *Marliaco*, 1106 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3839).  
 — *Marliacus*, 1302 (Bibl. Dumb., t. I, p. 227); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Marleu*, 1320 (Bibl. Dumb., complém., p. 81). — *Marlia*, 1430 (Masures de l'île-Barbe, t. II, p. 403).  
 — *Marlies*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *Marlieu*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 247); 1789 (Pouillé de Lyon, p. 154). — *Marlieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).  
 En 1789, Marlieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, subdélégation et sénéchaussée de Trévoux, châtellenie du Châtelard.  
 Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Pierre-aux-Liens et à la collation des religieuses de Saint-Pierre de Lyon. — *Ecclesia de Marleu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).  
 En tant que fief, Marlieux relevait des sires de Thoire-Villars, de qui il passa, par vente, en 1402, aux sires de Beaujeu.  
 A l'époque intermédiaire, Marlieux était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Châtillon-les-Dombes.
- MARLIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost.
- MARMARAN (LA), ruiss. affl. de la Veyle. — *Marmaran*, riv., XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MARMOD, grange, c<sup>ne</sup> de Lalleuyriat.
- MARMONDIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- MARMONT (LE), ruiss. affl. de la Saône, coule sur le territoire de Frans et de Jassans.
- MARMONT (LE), ruiss. affl. du Sevron.
- MARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Bény. — *Le fief de la maison de Marmont, a cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Marmont en Revermont*, 1650 (*ibid.*, Bresse, p. 69).  
 Marmont était un fief de la mouvance des comtes de Bourgogne. Robert, duc et comte de Bourgogne, le vendit, en 1289, à Jean d'Andelot, dans la famille duquel il resta jusqu'en 1635.
- MARMONT, écart, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.

- MARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *In parrochia Sancti Andreae le Panos, de Malmonte*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Villa de Malmont*, 1272 (*ibid.*, p. 15).
- Marmont était un ancien fief de Bâgé qui fut repris, en 1272, d'Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse. — *Domus de Malmont, cum tota fortrescia, receptaculo et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).
- MARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Duo campi in loco qui dicitur in Malomonte siti*, 993-1048 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2215). — *Marmont*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 1 r°). — *De Marmonte, parrochie de Vonna*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 385 r°).
- Dans l'ordre féodal, Marmont était une seigneurie avec maison-forte, poype et fossés, de la mouvance des sires de Bâgé, possédée par des gentilshommes de même nom qui en firent hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse. Il y avait moyenne et basse justice; la haute dépendait du comté de Pont-de-Veyle. — *Jacobus de Marmont, dominus de Marmont*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 1). — *Domus fortis de Marmont sita in mandamento Pontis Vele*, 1447 (*ibid.*).
- MARMONT, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Marmont. . . parroisse de Curciaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 280 r°). — *Marmont-Curda*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 70).
- En tant que fief, Marmont-Curciat était une seigneurie de Bresse, possédée au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes du nom de Marmont, sous l'hommage des sires de Bâgé. — *Le fief de Marmont, a cause de S. Trivier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- MARMONT-VANDEINS, f. et anc. fief, sans justice, c<sup>ne</sup> de Vandains. — *Marmont-Vandains*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 70).
- MARMOTTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- MARNIER, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- MARNIX, h., c<sup>ne</sup> de Naltages. — *Marnyx*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 79 r°). — *Marniez*, 1447 (*ibid.*, B 834, f° 53 r°). — *Marnis*, 1447 (*ibid.*, f° 54 r°).
- MARNOD et SUR-MARNOD, fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux. — *Marnod*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f° 19 v°).
- MARONGY, h., c<sup>ne</sup> de Chalex. — *Nantum de Marongier*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 150 v°).
- MARONNIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- MARPHOZ, h., c<sup>ne</sup> du Bourg-Saint-Christophe. — *A Marfo, juxta stratam Lugduni*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 53). — *Marfoz*, 1841 (État-Major).
- MARPOZ, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- MARQUES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- MARS (LE CRET-DE-), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- MARS (LA VY-DE-), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- MARS (LES), c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Les Mars parrochie Dompni Martini*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 622 r°). — *In mardis de la Benda*, 1439 (*ibid.*, f° 755 r°).
- MARSAL, quartier de Bâgé-le-Châtel. — *In vico de Marsal*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 r°). — *Porta de Marsal*, 1344 (*ibid.*, f° 2 v°). — *In vico de Marsaut*, 1344 (*ibid.*, f° 10 r°).
- MARS-BURLET (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Audit Barmont, lieu dit en la mars Burlet*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 100 v°).
- MARS-DE-CLAYES (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *En la mars Giron ou en la mars de Clayes*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 177 r°).
- MARS-DE-LA-FONTANELLE (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *La Marz de la Fontanella*, 1337 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, 20).
- MARS-DU-BIEZ (LES), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *En les marz du Biz*, 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm Lévy, vol. 42, n° 1, f° 20 v°).
- MARS-DU-PASSEUR (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Dier-d'Aussiat. — *La mars du passour*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 135 r°).
- MARSEILLONNAS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- MARS-GOVIEL (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *La mars de Goviel*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 578 r°).
- MARSOLAS, f., c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Marzola*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 35 r°). — *Marsola*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 223). — *Marsolaz*, 1847 (stat. post.).
- Marsolas était une seigneurie, avec maison-forte, possédée, en 1308, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *Le fief et maison forte de Marzola*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 635).
- MARSONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *Masorna*, 1180 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 9). — *Masornai*, 1213 (arch. du Rhône, titres de Laurmusse, chap. II, n° 3). — *Marçonay*, 1250 (*ibid.*, n° 16). — *Marzonay*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Marzonacus*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 17). — *Marczonacus*, 1296 (arch. de la

Côte-d'Or, B 564, 18). — *Masorna*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 18 r°). — *Marczonnas*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 16 r°). — *Marzona*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 21 r°).

— *Marczonacus*, 1439 (arch. de l'Ain, H 793, f° 604 r°). — *Marczona*, 1443 (*ibid.*, H 793, f° 602 r°). — *Marsornaz*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 549 v°). — *Marczonaz*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 6 v°). — *Marsonnas*, 1535 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91). — *Marczonais*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Marsona*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 17 v°). — *Marsonnat*, 1677 (arch. de l'Ain, H 863, f° 107 v°). — *Marsona*, 1763 (*ibid.*, H 899 f° 187 r°). — *Marsonnaz*, 1790 (Dé-nombr. de Bourgogne).

En 1789, Marsonnas était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, était sous le vocable des saints Pierre et Paul; le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon en était collateur. — *Una ecclesia que sita est in pago Lugdunensi, in villa Marzoniaci, et est dicata in honore Sancti Pétri*, 942-954 (Recueil des chartes de Cluny, t. 1, n° 584). — *Parrochia de Marzonay*, 1236 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 16). — *Ecclesia de Marçonai, prioratus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 r°).

En tant que fief, Marsonnas relevait anciennement des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie de Bévy ou Beyviers qui ressortissait au juge d'appel du marquisat de Bâgé ou au bailliage de Bourg, y ayant contestation sur ce point. — *Jarentus de Masornaco*, 1100 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3744).

A l'époque intermédiaire, Marsonnas était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

MARTEL (LÈ), ruiss. affl. du Borrey.

MARTHÈRE (LA), f., c<sup>no</sup> de Billiat. — *Martheraz*, 1843 (État-Major).

MARTIGNAT, c<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Martiniacus*, 1176 (arch. de l'Ain, H 359). — *Martignia*, 1267 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 138); 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 21 r°). — *Martignya*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 7). — *Martinia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Martigniacus*, 1279 (arch. de l'Ain, H 374); 1503 (arch. de la Côte-d'Or, B 829, f° 310 r°).

— *Martigniaz*, 1437 (*ibid.*, B 815, f° 13 r°). — *Martigniat*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 67 r°). — *Martigna*, 1576 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 147). — *Martignat*, 1670 (enquête Bouchu).

Avant la Révolution, Martignat était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, fut cédée au diocèse de Saint-Claude, en 1742; elle était sous le vocable des saints Maurice et Blaise; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. — *Ecclesia de Martiniaco cum prioratu et capella de Grossiaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Martignat : Eglise paroissiale, Saint Blaise et Saint Maurice*, 1613 (visites pastorales, f° 123 v°). — *Martigniat : Patron, S. Maurice*, 1655 (*ibid.*, f° 136).

Dans l'ordre féodal, Martignat était une seigneurie, en toute justice et avec château, possédée à l'origine par des gentilshommes qui en portaient le nom, d'abord sous la suzeraineté des comtes de Bourgogne, puis sous celle des sires de Thoire; au XVII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple seigneurie relevant du comté de Montréal, sauf pour la justice qui ressortissait au bailliage de Belley. — *Evrardus de Martiniaco*, 1164 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 313). — *G. de Martiniaco, miles*, 1279 (arch. de l'Ain, H 380). — *Domus fortis Martigniaci*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 29).

— *Le chasteau et maison forte de Martigniac*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 126 r°).

A l'époque intermédiaire, Martignat était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

MARTIGNAT, lieu dit, c<sup>no</sup> de Domsure.

MARTIGNAT (GRANGE), f., c<sup>no</sup> de Mézériat. — *De Martigniaci de Mayseriaco*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 656 r°).

MARTIGNAT-SUR-L'ÎLE, anc. châ.-fort, c<sup>no</sup> de Martignat. — *Li maison de l'Isle de Martignia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°).

— *On appelle ce chasteau Martigna sur l'Isle a cause que le chasteau de l'Isle est au dessous*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 67).

MARTIGNES (LES), h., c<sup>no</sup> de Saint-André-de-Bâgé.

MARTIGNONNE, loc. disp., à ou près Miribel. — *Iter tendens de Miribello ad locum de Martignona*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 63).

MARTINAS, h., c<sup>no</sup> de Saint-Maurice-de-Remens. — *\*Martinatis*. — *Martyniacus*, 1339 (Chevalier,

- Invent, des dauphins, p. 198). — *Via tendens de Chaseto versus Martinas*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f° 68 r°). — *S. Maurice de Remens et Marti(g)na*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 120).
- Ce hameau fut uni, au XVI<sup>e</sup> siècle, au marquisat de Varambon.
- MARTIN-CRENETS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.
- MARTINECHES, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Martinesches*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 123). — *Mansus de Martineches*, 1337 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, Ç 13). — *Martineches, parrochia de Crotel*, 1350 (*ibid.*).
- MARTINET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Cessy.
- MARTINET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Charix.
- MARTINET (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.
- MARTINET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montréal.
- MARTINET (LE), usine, c<sup>ne</sup> de Peron.
- MARTINET (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Pugieu.
- MARTINET (LE), usine, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- MARTINET, scierie, c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- MARTINIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *In parrochia de Don Pero, mansus de la Martineri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, R 10455, f° 59 r°).
- MARUQUE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- MARVALLIERE (LA), nom d'une des anciennes portes de Montluel. — *Porta de la Marvallieri*, 1276 (Bibl. Dumb., t. II, p. 203).
- MARVAUX, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. *Marval* et *Marvaux*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f° 220 r°).
- MARVENT, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- MARY, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- MARZILLIAT, loc. détr., à ou près Bâgé-la-Ville. — *Iter tendens de Suligna versus Marzillia*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 16 r°).
- MAS-À-LA-JULIENNE (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Marlin-le-Châtel. — *Maxus a la Julliana*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 24 r°). — *Campus Jullienan*, 1410 env. (*ibid.*, f° 27 r°).
- MAS-AU-JULIARD (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Mansus dictus ou Juliar, apud Montem*, 1410 (censier d'Arbent, f° \*62 v°).
- MAS-AUX-CHATRONS (LE), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Jayat.  
— *Mansus as Chatrons*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- MAS-AUX-COINTES (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Confrançon.  
— *Apud Anieres, mansus as Cointoz*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- MAS-AUX-GIBELINS (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Confrançon.  
— *Apud Anieres, mansus as Gibelins*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- MAS-AUX-LOMBARDS (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus as Lombars*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 6 r°).
- MAS-AUX-MARTINEUX (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus as Martineus*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 5 r°).
- MAS-BALLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- MAS-BERTIN (LE), f., c<sup>ne</sup> de Villereversure.
- MAS-BLANC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- MAS-BLONDEL (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Crans.
- MAS-BOLLIAND (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *Mansus Boyllandi dou Tronchei, in parrochia de Bereysia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- MAS-BONNET (LE), domaine, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- MAS-BONNIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- MAS-BOVECE (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus Boveci*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 5 r°).
- MAS-BROCHET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost.
- MAS-CARRON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Villette.
- MASCHART, loc. disp., c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Campus de Maschort*, corr. *Maschart*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 230).
- MAS-COTIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Treffort.
- \*MAS-DE-CHASSONNE (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Mansus de Chassona*, 1389 (terrier des Messimy, f° 5 r°).
- MAS-DE-CLUNY (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *De manso de Clugna*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 60 r°).
- MAS-DE-LAVILERS (LE), anc. mas, à ou près Chalamont. — *Et mansum de Lavilers*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).
- MAS-DES-AILLOD (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au maz des Aillod*, 1738 (titres de la famille Bonnet).
- MAS-DES-PETITS (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parrochia Meyssimiaci, loco vulgariter appellato le mas des Petiz*, 1389 (terrier des Messimy, f° 23 r°).
- MAS-DIDIER (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Neyron. — *A Neyron, lieu appelle au maz Didier*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 430 r°).
- MAS-DU-CHENE (LE), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Mansum situm apud Thornna et dictum mansum de Quercu*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- MAS-DU-MORTIER (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-

- Franc. — *Mansus del Morter*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 32).
- MAS-FAYET (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus Fayet, situs in parrochia Baugiaci Ville*, 1251 (Cart. lyonnais, t. I, n° 453).
- MAS-FOLLINET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Crans
- MAS-GARNIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloy.
- MAS-GRANGER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- MAS-GRAS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Forens.
- MAS-GROBOZ (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.
- MAS-GUINOCHET (LE), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice. — *Mansum Guinochet, situm apud Sanctum Sulpitium*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- MAS-JANUS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- MAS-JOIGNY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- MAS-LURTY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mollon.
- MAS-MASSARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.
- MAS-MATHIEU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.
- MAS-MOIROUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- MASON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice. — *Dominus de Mason*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 v°). — *Mazon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MASONOD, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- MASORNAS, loc. dét., c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Masornaz*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92).
- MAS-PELÉ (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Mansus Pela de Leyssart*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°).
- MAS-PHILIPON (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Mansus Philipon*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 63 v°).
- MAS-PLOMB (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloy.
- MAS-PUGNES (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- MAS-RAVET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- MAS-RILLIER (LE), village, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Marreller*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 133). — *Mariller*, 1285 (*ibid.*, p. 23). — *Jota lo chimin publico tendent de la vila de Miribel vers la porta de Mariler*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 96). — *Versus Marillerium*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 1 v°). — *Juxta fossata antiqua seu clausuras loci du Marrellier*, 1405 (*ibid.*, B 660, f° 16 r°). — LOCUS du *Marrilier*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 61). — *Marillet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Mas-Rillier*, 1808 (Stat. Bossi, p. 173).
- MAS-ROY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- MAS-SAINT-ANDÉOL (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Dagneux.
- *Mansus de Sancto Andeolo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 115).
- MAS-SAINT-MARTIN (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- *Apud Raireu, mansus Sancti Martini*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 139).
- MASSEMY, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- MASSERAN, domaine, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- MASSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Villa de Massia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 81 v°). — *Massiaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f° 465 r°). — *Massia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Massiat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 116).
- MASSIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Maceu*, 1228 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 87); 1368 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 55, f° 3 r°). — *Maciacus*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 9). — *Maceu*, c. rég., 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *Ma(r)ceus*, c. suj., (*ibid.*, addition). — *De Maceu lo Veil*, 1259 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 555). — *Macezeu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 42 r°). — *Macieu*, 1449 (arch. du Rhône, arm. Jacob, vol. 55, f° 15 r°); 1671 (Benef. dioc. lugd., p. 254). — *Massiacus*, 1482 (arch. du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 20). — *Massieu*, 1768 (Bibl. Dumb., t. I, p. 745). — *Massieux*, an x (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Massieux était une communauté située partie en Dombes, partie en Franc-Lyonnais. La partie du Franc-Lyonnais dépendait de l'élection et subdélégation de Lyon et ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, dont les appels se relevaient au parlement de Paris; la partie de Dombes dépendait de l'élection de Bourg, de la subdélégation et mandement de Trévoux et de la sénéchaussée de la même ville, laquelle ressortissait au parlement de Dijon et, au premier chef, au présidial de Bourg.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était dédiée à saint Barthélemy, après l'avoir été à saint Martin; l'abbé d'Ainay présentait à la cure. — *Ecclesia de Marchiaco*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Parrochia de Maceu*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n° 555). — *Massieu: Patron du lieu, Saint Barthélemy*, 1655 (visites pastorales, f° 62).
- La seigneurie de Massieux, partie de Dombes, relevait des sires de Thoire-Villars de qui elle passa, en 1402, aux sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *Feudum Guichardi de Maceu*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 47).

En tant que fief, la partie du Franc-Lyonnais relevait des chanoines-comtes de Lyon.

Massieux était le chef-lieu d'une des obédiences de l'abbaye d'Ainay. — *Obedientiarius de Maceu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1).

A l'époque intermédiaire, Massieux était une municipalité du canton et district de Trévoux.

MASSIEUX (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Saône, appelé aujourd'hui le Grand-Ruisseau. — *Rivus de Maceu*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 269).

MASSIEUX (L'ANCIENNE-RIVIERE-DE-), anc. affl. de la Saône. — *Per rivum antiquum de Maceu*, 1304 (Bibl. Dumb., t. I, p. 237).

MASSIEUX (SUR-), c<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Surjoux.

MASSIGNEU, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — *Massignyou subtus Belmont*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 142 r°). — *Massigniou soubz la Balme*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 270 v°). — *Massigneux*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Massignieu était un village de la paroisse de Belmont-en-Valromey.

Il y avait anciennement, à Massignieu, une église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, sous le vocable de saint Oyen et à la collation de l'abbaye de Saint-Claude; unie à l'église de Belmont, l'église de Massignieu n'était plus, au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'une chapellenie rurale, sous le vocable de saint François. — *Ecclesia in honore Sancti Eugendi, in pago Verruiniensi (lis. Verrumensi) in villa Mazinaco (corr. Masiniaco) sita, cum capella castris adjacentis scilicet Bellimontis*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 182).

A l'origine, Massignieu était une dépendance du comté de Châteauneuf, dont il fut démembré, en 1586, pour être inféodé, en toute justice, à Pierre Gauthier qui l'annexa à sa seigneurie d'Hostel.

MASSIGNIEU-DE-RIVES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Massigney*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°). — *Massigniacus*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 842, f° 68 r°). — *Massignieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56). — *Massigneux-de-Rives*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Massignieu dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était sous le vocable de saint Martin et à la collation du chapitre de Belley. — *Ecclesia de Massignieu, sub vocabulo Sancti Martini*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Massignieu était possédée par les comtes de Rochefort.

A l'époque intermédiaire, Massignieu et Escrivieux formaient une municipalité du canton et district de Belley.

MASSILLEUX, m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu.

MASSINS, h., c<sup>ne</sup> de Vescours. — *De Masino*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 224).

MASSOLIERE (LA), triage, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

MASSONENS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jassans. — *In nomine de Maczonens, ad opus chalfagii domus de Riorterio*, 1263 (Bibl. Dumb., t. II, p. 157).

MASSONNEX, h., c<sup>ne</sup> de Thoiry.

MASSONNIERE (LA), domaine rural, c<sup>ne</sup> de Relevans.

MAS-TABORET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

MAS-TONDU (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Mansus Tondu, in parrochia de Chavagniaco super Velam*, 1244 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 387).

MAS-TRIBOLET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bettans.

MASURES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brens.

MAS-VERNON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.

MAS-VICARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Massieux.

MATAFAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Méridnat.

MATAFELON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Mathafelon*, 1291 (arch. de l'Ain, H 370). — *Apud Mathafelonem*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 81 r°). — *De Mattaffellone*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f° 9 r°). — *De Matafelone*, 1361 (Cartul. des fiefs de l'Église de Lyon, p. 91).

— *Mata Fellon*, 1386 (censier d'Arbent, f° 17 v°).

— *Mathafallon*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 30). — *Syndiques et eschevins de Matafelon*, 1414 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 258). — *Mathafellonis*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 1 r°). — *Mathafallon*, 1419 (*ibid.*, f° 20 v°). — *De Matafellone*, 1440 (arch. de l'Ain, H 359). — *Matafelon*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Matafelon en Bugey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

Avant la Révolution, Matafelon était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua; le mandement dont cette communauté était le chef-lieu comprenait Heyriat, Izernore, Matafelon, Samognat et Sonthonnax-la-Montagne. — *Chastellainie de Matafelon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 55). — *Mandement de Mataffellon, bailliage de Beugeys*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 190 r°).

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archi-

prêtre de Nantua, fut cédée, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée, au XVI<sup>e</sup> siècle, à saint Nazaire, au XVII<sup>e</sup> siècle, aux saints Cyr et Antoine, et, au siècle suivant, à saint Cyr et à saint Julitte; l'archevêque de Lyon en était colateur. — *Ecclesia de Matafelon*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Sancto Nazaro, alias Matafelon*, 1515 (pancarte des droits de cire). — *Matafelon : Eglise parochiale, Saint-Cire*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 127 v<sup>o</sup>).

— *Matafelon : Patrons du lieu, saints Cyr et Antoine*, 1655 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 130). — *Matafelon, vocable : SS. Cyr et Julitte*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1013).

Matafelon était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien domaine des sires de Thoire; en 1402, Humbert VII de Thoire-Villars le vendit, avec ses autres terres du bailliage de Montagne, à Amédée VIII de Savoie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Matafelon était en titre de baronnie et ressortissait au bailliage de Belley. — *Hugo de Mathafelone*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Apud Mathafellonem, subtus castrum dicti loci*, 1419 (*ibid.*, B 807, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Matafelon était une municipalité du canton de Sonthonnax, district de Nantua.

MATAPANT, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Foissiat (Cassini).

MATHIEU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.

MATHIEUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

— *Cl. Mathieu, laboureur et habitant du village des Mathieux, paroisse de Saint-Martin le Châtel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 262 r<sup>o</sup>).

MATHY (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.

MATIGNIN, h. et anc. chât., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. — *Mategnin*, 1730 (Carte de Chopy).

En 1789, Matignin était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex. Son église paroissiale, aujourd'hui supprimée, dépendait du diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex.

Matignin était une simple seigneurie du bailliage de Gex.

A l'époque intermédiaire, Matignin ou Mategnin était une municipalité du canton de Ferney, district de Gex.

MATONNAX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.

MATRAIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouse.

MATRE (LA), riv. affl. de la Saône, coule sur le territoire de Ville neuve-Agnereins, de Chaleins et de Messimy. — *Becium quod descendit de Castro de*

*Villion versus Mayssimieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>). — *Riparia de Martres*, 1390 (terrier des Messimy).

MATRIGNAT (GRAND- et PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Matrigniacus*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Matrigniacus Magnus*, 1416 (*ibid.*). — *Apud Matrigniacum Magnum et Parvum, parrochie Sancti Nicesii Nemorosi*, 1439 (*ibid.*, B 722, f<sup>o</sup> 271 r<sup>o</sup>). — *Matrignia*, 1439 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 276 r<sup>o</sup>).

MAUCLERC, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit.

Mauclerc était un arrière-fief de la seigneurie du Valromey, relevant des chartreux d'Arvières.

MAUILLE (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Bois de la Mouille*, 1826 (cadastre).

MAUILLES (LES), f., c<sup>ne</sup> du Plantay.

MAULE (LE), ruiss. affl. du Borrey.

MAULESSIA (LE GRAND- et LE PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Molessiat*, 1847 (stat. post.).

MAURIACUS VILLA, loc. disp. qui paraît avoir été située sur la rive gauche de la Saône, non loin de Mâcon. — *In pago Lugdunensi et in villa Mauriaco*, 996-1018 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 54).

MAUSSAN, h., c<sup>ne</sup> de Varambon. — *Mossan*, 1847 (stat. post.).

MAVRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vescours.

MAYEGO (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *El Mayego*, 1281 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 219).

MAYNAYS (LES), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Les Maynays*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 145).

MAYNIZ (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *Mansus del Mayniz*, 1298 (Bibl. Dumb., t. II, p. 243).

MAZANANS (LE), ruiss. affl. du Moignans.

MAZANANS, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.

MAZ-DURAND (LE), village, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.

MAZ-GRENALON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

MAZ-GUY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

MAZIERES, chapelle rurale et anc. grange, c<sup>ne</sup> d'Hauteville. — *Mazerias*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *Per viam veterem usque ad introitum de Massieres*, 1281 (*ibid.*, pr., p. 87).

MAZ-MAGNIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Châtenay.

MEAUX, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *J. del Meaux*, 1259 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555).

MECLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.



MEIGNIEUX, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Priay (Cassini).  
 MEILHEUX, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Montrevel (Cassini).

MEILLERECHE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. —  
*Meilleresse*, 1834 (cadastre).  
 MEILLANS, loc. disp., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Melians*, XVIII<sup>e</sup> s.  
 (Cassini).

MEILLONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Una colonia in villa Meloniaca sita*, 1004 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2594). — *Meyllona*, 1320 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 295). — *Mettono*, c. rég., 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Meillonas en Bresse*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 197). — *Melliona*, 1375 (arch. de la Côte-d'Or, B 769). — *Meilliona*, 1387 (*ibid.*, B 716). — *Meillona*, 1397 (Guichenon, Savoie, pr., p. 247). — *Burgum Meillonaci*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>). — *Meillonacus*, 1436 (arch. de l'Ain, série E, partie non invent.). — *Melionna*, 1439 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 657). — *Mellionax*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 49). — *Meillonas*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>); an X (Ann. de l'Ain). — *Meillonaz*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>). — *Meillonas*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 70). — *Mellionas*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 226); 1734 (Descript, de Bourgogne). — *Meillonna*, 1670 (enquête Bouchu). — *Meillonaz*, 1850 (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Meillonas était une communaute du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Jasseron.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, fut cédée, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée à saint Oyen; le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon présentait à la cure. Il y avait anciennement à Meillonas un prieuré des religieux de Saint-Pierre de Mâcon, sous le vocable de sainte Agathe. — *Mellionas, prioratus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Curat as de Meilliona*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).

Meillonas était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Coligny de qui cette terre passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, vers 1230, à Robert, duc de Bourgogne, en 1285, et à Amédée V, comte de Savoie, en 1289; elle resta unie au domaine comtal jusqu'en 1325. — *Dominus Joannes de Corgenon, dominus Mellionati*, 1383 (Guichenon, Savoie, pr., p. 220). — *Castrum Mellionaci*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 49). A l'époque intermédiaire, Meillonas était une

municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.

MELET (LE), ruiss. affl. de l'Albarine.

MELOGNE (LA), ruiss. affl. du Vondru, coule sur le territoire d'Hauteville et de Cormaranche.

MENESTRUEL, anc. prieuré et anc. collège congréganiste, c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Prioratus de Monestrol*, 1245 (Bulle d'Innocent IV, dans D. P. Benoit, Hist. de Saint-Claude, t. I, p. 646). — *Monestreuil, prioratus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Monestruel*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Monestruel*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 201). — *Monestruel*, 1587 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Monestruel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 69).

En 1789, il y avait à Ménestruel un prieuré de bénédictins sous le vocable de saint Pierre, dépendant de l'abbaye de Saint-Claude et fondé, croit-on, par les sires de Thoire qui en avaient le patronage, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Ce prieuré fut uni à l'église de Poncin par bulle du pape Félix V, au mois d'août 1440.

Sous la Restauration, les Frères de la Croix, appelés aussi Frères Taborin, du nom de leur fondateur, s'établirent dans les bâtiments de l'ancien prieuré qu'ils occupèrent jusqu'en 1904.

MENIL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Priay.

MENS, h., c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Mens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Mens, parrochie Exerti*, 1510 (*ibid.*, B 773, f<sup>o</sup> 202 r<sup>o</sup>).

MENTHENE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Menteno*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 589 r<sup>o</sup>). — *Manthène*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MENTHON (LE), riv., naît à Curtafond, traverse Saint-Genis, puis Saint-Cyr où il reçoit le ruisseau de Menthon, limite à l'Ouest la commune de Perrex et se jette dans la Veyle, après avoir parcouru 14 kilomètres. — *Rivolum, nomine Mentono*, 999-1032 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2495). — *Campi et silvae que sunt inter duos bedos qui vocantur Mentones*, 1004 env. (Cartul. Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 49). — *Riparia de Menton*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 60 v<sup>o</sup>). — *Supra Mentonem*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>). — *Supra Mentonem*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *La riviere de Menthon*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Manton*, 1670 (enquête Bouchu). — *Menthon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini, n<sup>o</sup> 117).

MENTHON (LE RUISSEAU-DE-), naît à Saint-Didier-d'Aus-

siat, traverse Saint-Genis et se jette dans le Menthon à Saint-Cyr. — *Ripparia paroi Mentonis*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 v°). — *Becium vocatum de Mentone*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 650 r°). — *Le by de Menthon*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 184).

MENTIERE, h., c<sup>nes</sup> de Chézery et de Confort. — *Menthières*, 1887 (stat. post.).

MENTIERE (LA COMBE-DE-), c<sup>ne</sup> de Chézery. — *Combe de Mentiere, petite partie du Bugey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MEPILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *In agro Ladinacense, in villa Mispiliaco*, 938-954 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 315). — *Mespillie*, 1277 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 12). — *Mispillia*, 1265 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 16). — *Mespillia*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 13). — *Mepillia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Ecclesia de Mespilleu*, 1350 env. (*ibid.*, f° 12 r°). — *Ecclesia de Mespillieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 17 r°). — *Mespiliacus*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, Ç 37). — *Mespelliaz*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 85 v°). — *Mespilla*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Mespilliat*, 1656 (visites pastorales, f° 391). — *Mespillat*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 602 r°). — *Mépilliat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Mépillat*, 1850-1860 (Ann. de l'Ain). — *Cruzilles-lès-Mépillat*, 1867-1868 (*ibid.*).

En 1789, Mépillat était une communauté de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Pont-de-Veyle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Marc; l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon présentait à la cure. — *Parrochia de Mespillie*, 1255 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 7). — *Saint Marc de Mépillat*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Mépillat existait déjà au XI<sup>e</sup> siècle; il était alors possédé par des gentils-hommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Bâgé. — *Ad heredes Mispiliaco... Signum : Mispiliaco*, 938-954 (Cartul. de Saint-Vincent de Macon, n° 315). — *Per consilium hominum ipsius Udulrici [de Balgiaco], scilicet... Berardi de Mespiliaco*, 1074-1096 (Cartul. de Saint-Vincent de Macon, n° 456). — *Gauscerannus de Mispiliaco*, 1096-1124 (*ibid.*, n° 569). — *Hugo de Mespillie*, 1200 env. (Cartul. lyonnais, t. I,

n° 79). Au XVIII<sup>e</sup> siècle la seigneurie de Mépillat était membre du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Mépillat était une municipalité du district de Châtillon-les-Dombes, canton de Pont-de-Veyle. La réorganisation de l'an VII en fit une commune de l'arrondissement de Bourg, canton de Pont-de-Veyle. A la fin du second empire, cette commune fut supprimée et son territoire réuni à la commune de Cruzilles qui prit le nom de Cruzilles-lès-Mépillat. MEPILLAT (GRAND- et PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Mespiliacus*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Mespillia, parrochie Sancti Nicesii Nemorosi*, 1439 (*ibid.*, B 722, f° 829 r°). — *Mespilliaz*, 1439 (*ibid.*, f° 14 r°).

MEPILLAT (LE RUISSEAU-DE-), ruiss. affl. de la Sane-Morte.

MEPLIER (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *La terra del Mespler*, 1270-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80).

MEPOLIER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.

MERAGES, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne. — *Merages*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

Ce petit fief, avec maison-forte, fut uni, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au duché de Pont-de-Vaux.

MERALEAZ, h., c<sup>ne</sup> de Brénaz. — *Melerea*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Meraleaz*, 1502 (*ibid.*, B 782, f° 514 v°). — *Merallee*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f° 83 r°).

En 1789, Méraléaz était un village de la paroisse de Brénaz, élection et subdélégation de Belley, mandement et justice de Valromey.

Il y avait à Méraléaz, au XII<sup>e</sup> siècle, une église paroissiale dédiée à saint Vincent et dépendant du siège épiscopal de Belley. Cette église fut remplacée, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, par celle de Brénaz. — *Parrochia de Melavera*, 1150 env. (Gall. christ., t. XV, instr., c. 310).

Méraléaz était une dépendance de la seigneurie de Valromey.

MERANDE, m<sup>ns</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lancrans.

MERAUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Crans.

MERCIERE-CHOMET (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *En la mercery Chomet*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 93).

MERCIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Rillieux.

MERCIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Viriat.

MERCOUR, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Balan.

Ce nom est donné à une petite colline, où l'on a recueilli, à diverses époques, au dire de M.-C. Guigue, des médailles antiques.

- MERCURE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- MERCURIE, h., c<sup>ne</sup> de Condeissiat.
- MERDAÇON, anc. étang, à ou près Ambronay. — *In stagne de Merdaczon, 1424* (arch. de l'Ain, H 94).
- MERDANÇON ou MERDAÇON (LE), ruiss. affl. de la Bienné, coule sur le territoire de Dortan. — *Merdanson, riv., XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- MERDANÇON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Ruffieu. — *Merdanczon, 1345* (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>).
- MERDANSON (LE), ruiss. affl. du lac de Nantua.
- MERDANSON (LE), ruiss. affl. du Ravinet.
- MERDANSON (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- MERDARET (LE), ruiss. affl. de l'Albarine, coule sur le territoire de Longecombe.
- MERDEIÇON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran. — *Juxta beycium de Merdeyczon, 1401* (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>).
- MERDELON (LE), ruiss. affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- MERE-FONTAINE, fontaine, c<sup>ne</sup> de Lochieu.
- MEREGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *In agro Tosiacensi. . . in villa que dicitur Merges, 960-961* (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1097). — *In villa Mergus, 952-953 (ibid., t. I, n<sup>o</sup> 835).* — *Meresges, 1567* (Bibl. Dumb., t. I, p. 479). — *Mérages en Dombes, 1724* (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 104). — *Meresges, XVIII<sup>e</sup> s.* (Aubret, Mémoires, t. II, p. 83). — *Merege, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- En 1789, Méréges était un village, de la paroisse de Saint-Didier-sur-Chalaronne, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoisy.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie avec maison-forte et poype, possédée primitivement en franc-alleu; en 1304, son possesseur, Guignonet de Misériat, la prit en fief du prieur de Saint-Pierre de Mâcon. Cette terre passa, par la suite, sous la suzeraineté des seigneurs de Dombes; elle était en toute justice, sous le ressort de la sénéchaussée de Trévoux. — *Terre et seigneurie de Méréges, 1708* (Baux, Nobil. de Bresse, p. 224).
- MERERAI (LE), ruiss. affl. du Renon.
- MERGILLIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- MERIBEL, h., c<sup>ne</sup> de Gex. — *De Miribello de Gez, 1397* (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 263 v<sup>o</sup>).
- MERIEUX (LE), ruiss. affl. du Rhône.
- MERIGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Poncin. — *Mirignia, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- *Mirineu, 1212* (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 50). — *Mirigniacus, 1306* (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Miriniacus, 1410* (arch. de l'Ain, E 480). — *Mirigna, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Mirignat, 1670* (enq. Bouchu); 1774 (titres de la fam. Bonnet). — *Mérignat, 1850* (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Mérégnat était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Poncin.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de saint Éloi; c'était une annexe de l'église collégiale de Cerdon. — *Mérigniat, annexe de Cerdon, 1789* (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 127).
- Dans l'ordre féodal, Mérégnat était une seigneurie en toute justice et avec château-fort de l'ancien fief des sires de Thoire; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la justice s'exerçait à Nantua. — *A. de Mirineu, miles, 1212* (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 42). — *Le fief de Mirigna, a cause de Cerdon, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- *Juge ordinaire civil et criminel de la terre de Mérégnat, 1774* (titres de la famille Bonnet).
- A l'époque intermédiaire, Mérégnat était une municipalité du canton de Poncin, district de Saint-Rambert.
- MERIGNAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- MERILLAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villereversure.
- MERINGE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- MERION (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- MERLAN, étang sur les communes de Birieux et de Cordieux.
- MERLAND, h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Collis supereminens Marnanto, 1169* (arch. de l'Ain, H 355).
- *Mons super Marnant, 1213* (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 68). — *Super Marnantum, 1215* (arch. de l'Ain, H 357). — *Merlan, 1670* (enquête Bouchu).
- Merland était anciennement le siège d'un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ambronay. — *Prior de Mariant, 1259* (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 564). — *Decanus de Mariant, 1350 env.* (Pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Nemus prioris de Mariant, 1441* (arch. de la Côte-d'Or, B 765, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- MERLANDIERE (LA), c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- MERLE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- MERLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Loco dicto en Merloz, 1419* (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 29 v<sup>o</sup>).
- MERLE, anc. rente noble à Chalamont. — *La rente*

- de *Merle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 355).
- MERLET (LE), ruiss. affl. du Borrey, c<sup>nes</sup> d'Aranc et d'Izenave.
- MERLET (LE), torrent, affl. du Veyron, c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- MERLET, h., c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Merlerium*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, table).
- MERLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *En Merleri*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>).
- MERLOGNE, f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- MERLORE (LE), ruiss. affl. du Rhône.
- MERLOZ (LE) ou LA DOYE-DE-MERLOZ, ruiss. affl. du lac de Nantua. — *Versus aquam sive ripariam dictam Merlo*, 1324 (arch. de l'Ain, H 53). — *Le Merlod*, 1875 (tableau alphabet.).
- MERLOZ (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Tramoyes. — *Rivus de Merlo*, 1436 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f<sup>o</sup> 133).
- MERLOZ, h., c<sup>ne</sup> d'Hautecourt. — *Molendinum de Merlou*, 1334 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Merlo*, 1334 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Merlod*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- Le village de Merloz relevait anciennement du fief des sires de Thoire-Villars.
- MERMANT (LE), h. c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Le Mermand*, 1830 (cadastre).
- MERODE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- MERPUIS, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain. — *Apud Milpuys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>).
- En 1789, Merpuis était un village de la paroisse de Serrières-sur-Ain, relevant de la baronnie de Poncin. — *Apud Mylpuys, parrochie Serrieriarum*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 773, f<sup>o</sup> 342 r<sup>o</sup>).
- Il y avait eu anciennement dans ce village une église paroissiale, annexe de Serrières, qui était sous le vocable de saint Blaise.
- MERTENGE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- MESERANDIERE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel.
- *Curtilis de la Meseranderi, juxta fossata*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).
- MESERAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.
- MESNIL (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Priay.
- \*MESNIL-AUX-ODETS (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Druillat.
- *Josta lo maigniz auz Odez*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 35 r<sup>o</sup>).
- MESSERINE (LA), ruiss. affl. de la Morte, bassin de la Saône.
- MESSESSON (LE), ruiss. affl. du London, prend naissance sur le territoire de Saint-Jean-de-Gonville, sert de frontière à la France et va se jeter dans le London à Pessy (Suisse).
- MESSIEUX, territoire, c<sup>ne</sup> de Briord.
- MESSIGNEINS (LE), ruiss. affl. du Furens.
- MESSIMY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- *In page Lugdunensi, in villa Maximiaci*, 957 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1022). — *Maximiacus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>); 1505 env. (pancarte des droits de cire). — *Maximeu*, 1259 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555).
- *Maysimiacus*, 1266 (inscript. de l'église de Genay). — *Mayssimieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>). — *Mayssimiacus*, 1326 (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Meyssimiaeus*, 1389 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 2); 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14). — *Maximieu*, 1398 (Bibl. Dumb., t. I, p. 322). — *Meyssimie*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 451 v<sup>o</sup>). — *Messimieu*, 1420 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 524). — *Maissimieux en Dombes*, 1456 (*ibid.*, t. II, p. 403). — *Meyssimiacus in Dombis*, 1499 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>). — *Messimy*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478). — *Meximieux en Dombes*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 10). — *Maissimieu et Maissimieux*, 1651 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 401 et 402). — *Messimieux*, 1651 (*ibid.*, p. 401). — *Messimy*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne); 1850 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Messimy était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Beauregard.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'abbé d'Ainay. — *Ecclesia de Maximiaci*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Messimy, congrégation de Farins; patron du lieu : S. Pierre*, 1719 (visites pastorales).
- En tant que seigneurie, Messimy apparaît dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; il était alors possédé par Etienne de Francheleins, sous la suzeraineté de la maison de Saint-Trivier-en-Dombes. Des Francheleins, cette terre passa à des seigneurs qui en portaient le nom et qui se reconnurent, en 1291, feudataires du sire de Thoire et de Villars; elle arriva ensuite aux de Laye, gentilshommes de Beaujolais, qui après l'avoir tenue quelque temps en franc-alleu, en firent hommage, vers 1302, à la maison de Beaujeu. La terre de Messimy fut érigée en comté, en 1699, par le duc du Maine.
- *H. de Laye, seigneur de Maximieu*, 1398

(Guigue, Docum. de Dombes, p. 353). — *Castrum Meyssimiaci*, 1499 (terrier des Messimy, f° 31 v°). — *Une maison que l'on appelle encore à présent le château de Maissimieux*, 1651 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 402).

A l'époque intermédiaire, Messimy était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

METINAN, loc. disp., c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes (Cassini).

METRATS (LES), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.

METRILLOTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *Métrellio*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Métrillot*, 1843 (État-Major).

METZ, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Metz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post.).

MEUILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Mulia*, 1387 (censier d'Arbent, f° 19 v°). — *Mullia*, 1387 (*ibid.*).

MEUJON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Dommartin.

MEULE-SARRAZIN (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.

MEUNIER, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu.

MEUROUX, écart, c<sup>ne</sup> de Crans.

MEXIMIEUX, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Trévoux. — *Maximiacus*, 1115 env. (arch. de l'Ain, H 218); 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 5 v°); 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 142). — *Meysimiacus*, 1201 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 83). — *Maysimiacus*, 1268 (*ibid.*, t. II, n° 670). — *Maximeu*, 1283 (Bibl. Dumb., t. I, p. 181). — *Messimiacus*, 1309-1337 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 321-333). — *Mayssimeu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Mayssimiacus*, 1325 env. (*ibid.*, f° 1). — *Meyssimiacus*, 1327 (Bibl. Dumb., t. I, p. 274). — *Meximiacus*, 1334 (Bibl. Sebus., p. 263); 1396 (arch. de l'Ain, H 801). — *Messimeu*, 1343 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 454). — *Maissime*, XIV<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. I, p. 183). — *Massimiacus*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 750, f° 9 r°). — *Maximiacus in Vallebona*, 1473 (*ibid.*, B 772). — *Meximieu*, 1544 (*ibid.*, B 788, f° 415 r°). — *Meissimiacus*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°). — *Meximieux en la Valbonne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 119). — *Messimieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 187). — *Meximieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, table). — *Meximieux, en Bresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 20).

Meximieux était, avant la Révolution, une communauté du pays de Bresse, mandement de Pé-

rouges: il faisait partie de l'élection et de la subdélégation de Bourg et ressortissait, pour la justice, au présidial de cette ville.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Appolinaire. Cette église avait été érigée en collégiale, en 1515, par le pape Léon X; son chapitre se composait d'un doyen, de six chanoines et de six prébendiers; il nommait à la cure. — *Ecclesia de Maximiaco*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Capellanus de Maximiaco*, 1266 (Cartul. lyonnais, t. 11, n°656).

L'abbaye d'Ambronay possédait un prieuré à Meximieux, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle. — *Prior Maximiaci*, 1115 env. (arch. de l'Ain, H 218). L'église de ce prieuré était dédiée à saint Jean-Baptiste; elle fut unie, au XVI<sup>e</sup> siècle, à la collégiale de Meximieux et parait lui avoir imposé son titre. — *Meximieu : Eglise parrochiale, Saint Jean Baptiste*, 1613 (visites pastorales, f° 76 r°).

Meximieux était, au XIII<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Lyon. — *Joannes archipresbyter de Maximiaco*, 1149 (Bibl. Sebus., p. 322). — Dès la première moitié du siècle suivant, cet archiprêtre se trouvait uni à celui de Chalamont. — *De archipresbyteratu de Chalamont : Ecclesia de Maximiaco juxta Peroges (prioratus)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 v°).

Dans l'ordre féodal, Meximieux était une terre de l'ancien domaine des archevêques de Lyon qui en tirent bâtir le château, vers 1170. L'archevêque Pierre de Tarentaise s'associa, en 1270, Louis, sire de Beaujeu, dans la possession de Meximieux. En 1308, Guichard VI de Beaujeu finit par obtenir de l'Église de Lyon l'abandon de tous ses droits sur la seigneurie de Meximieux, à la réserve de l'hommage. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Varey, en 1325, il fut obligé de céder cette seigneurie, pour sa rançon, aux dauphins de Viennois. Le traité de Paris, du 5 janvier 1355, fit passer Meximieux dans le domaine des comtes de Savoie qui l'inféodèrent, en 1368, à Guillaume de Chalamont. La terre de Meximieux fut érigée en titre de baronnie, le 14 août 1514, par Charles, duc de Savoie, puis en titre de marquisat, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, par le roi de France. Ses dépendances étaient Meximieux, la Valbonne et partie de Samans.

A l'époque intermédiaire, Meximieux était la

municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Montluel.

MEYRIAT; c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Mairia*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Mayriacus*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 190). — *Mayria*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Meyriacus*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 457). — *Meyriaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, table). — *Meyria*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 53). — *Meyriat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Meyriat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, était mère de celle de Rignat dont elle finit par n'être qu'une annexe ; elle était dédiée à saint Étienne ; l'archevêque de Lyon présentait à la cure. — *Curatus de Meyria*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Meyriat, annexe de Rignat*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 83).

Meyriat dépendait originairement de la seigneurie de Bevermont; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie, en toute justice, relevant du comté de Châteauneuf. — *Odo de Meria*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 237).

A l'époque intermédiaire, Meyriat était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

MEYRIAT, anc. chartreuse, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Apud Mairieu, in domo monachorum*, 1217 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 147). — *Fratres de Mairieu*, 1217 (*ibid.*). — *Domus de Mayriaco*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Domus Mairiaci*, 1268 (Guichenon, Savoie, pr., p. 76). — *Viri cartusienses de Meyria*, 1395 (arch. de l'Ain, H 357). — *Religiosi Meyriaci*, 1428 (*ibid.*, H 369). — *Couvent de Meyriat*, 1557 (*ibid.*, H 378). — *Chartreuse de Meyria*, 1651 (*ibid.*, H 358). — *Les priour et religieux de Meyriaz*, 1661 (*ibid.*, H 358). — *Meyria en Bugey*, 1722 (*ibid.*, H 358). — *Meyriat, chartreuse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

La chartreuse de Meyriat était la sixième de l'ordre; elle fut fondée, en 1116, sous le vocable de Notre-Dame, par Ponce du Balmey, chantre de l'église métropolitaine de Lyon, qui lui donna ce qu'il possédait dans la vallée de Meyriat. Ce nom de Meyriat (*\*Mariacus*) était celui d'une villa gallo-romaine, depuis longtemps disparue, mais qui existait encore au XIII<sup>e</sup> siècle.

La seigneurie de Meyriat, qui appartenait aux chartreux, ressortissait au bailliage de Belley.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les religieux de Meyriat imaginèrent de donner à leur maison, le nom de *Majoraevus*. — *Heremum Majorevi*, 1136 (arch. de l'Ain, H 355). — *Monasterium Sancte Marie Majorevi*, 1146 (*ibid.*, H 355). — *Prior Majorevi*, 1149 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 309). — *Fratres Majorevi*, 1164 (arch. de l'Ain, H 356, copie du XIV<sup>e</sup> s.). — *Domus Majorevi*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 45); 1433 (arch. de l'Ain, H 355). — *Clastrum Majorevi*, 1211 (*ibid.*, H 356). — *Prior predictus de Maireu asserebat predictas possessiones ad domum Majorevi pertinere*, 1234 (*ibid.*, H 363). — *Vallem Majorevi, alias a congerie arborum modo Maireu dictam*, XIII<sup>e</sup> s. (Vie de Ponce du Balmey, dans Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 6). — *Ecclesia Beate Marie Majorevi*, 1319 (arch. de l'Ain, H 374). — *Domus Majorevi. . . quod Meyrie vulgariter appellatur*, 1327 (Bibl. Sebus., p. 120). — *Domus Carthusie Majorevi*, 1433 (arch. de l'Ain, H 357). — *Muri veteres Meyriaci seu Majorevi*, 1492 (*ibid.*, H 359). — *Religiosi Beate Marie Majorevi*, 1523 (*ibid.*, H 357).

MEYRIAT, m<sup>on</sup> forestière, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.

MEYRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieu.

MEYRIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses. — *Maireu*, 1238 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 328). — *Mayreu*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 88 v<sup>o</sup>). — *Meyriacus*, 1385 (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 185 r<sup>o</sup>). — *Meyriou*, 1385 (*ibid.*). — *Mayriou*, 1385 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 195 v<sup>o</sup>). — *Meyrieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Meyrieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Ce village dépendait de la seigneurie de Saint-Germain-les-Paroisses.

MEYSINS, loc. disp. de la châtellenie de Groslée. — *Apud Meysins*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).

MEYSSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Meyssia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Meyssiacus*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 101 v<sup>o</sup>). — *Messia*, 1394 (*ibid.*, B 813, f<sup>o</sup> 23). — *Meysiaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 454 r<sup>o</sup>). — *Maissia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Maissiat*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Meyssiats était un village de la paroisse de Dortan. Il y avait eu anciennement dans ce village une église paroissiale sous le vocable de saint Pierre, réduite, par la suite, à l'état de simple chapelle rurale. — *Ecclesia Je Meissia*, XII<sup>e</sup> s. env. (Pouillé de l'abbaye de Saint-Claude, dans Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 74).

Meysiat était une seigneurie avec maison-forte, de la mouvance des sires de Thoire-Villars. — *G. de Meysiac, le Chastellet*, 1410 (censier d'Arrent, f° 43 v°).

MEYSSIAT (LE BIEZ-DE-), ruiss., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Becium de Vermans*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 8 r°).

MEZERIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *In comitatu Lugdunensi, in agro Cosconiaci, in villa Masiriaco*, 927-942 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 306). — *Apud Maseriacum insulam unam*, 1049-1109 (*ibid.*, t. IV, n° 3136). — *Maisiriacus*, 1074-1096 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 548). — *Meseriacus*, 1074-1096 (*ibid.*, n° 456). — *Meisire*, 1224 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 207). — *Maysiriacus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Mayseriacus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Maysiria*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 15 v°). — *Meysiriacus*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 623 r°). — *Meysiriacus*, 1492 (*ibid.*, H 794, f° 298 r°). — *Meyseria*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 25 r°); 1587 (*ibid.*, f° 12 r°). — *Meysseriacus*, 1497 (terrier des Chabeu, f° 83 bis). — *Mesiriaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 49). — *Meyseriaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, table). — *Mezeriat*, 1656 (visites pastorales, f°304). — *Meizériat*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 95). — *Meyseria*, 1665 (Mesures de l'Île-Barbe, t. II, p. 336). — *Meziriat*, 1670 (enq. Bouchu). — *Méseiriat*, 1734 (Descript. de Bourgogne). — *Mezeriat-Montfalcon*, an x (Ann. de l'Ain). — *Meyseriat*, 1850 (*ibid.*).

En 1789, Mézériat était une communauté de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable des saints Christophe et André et à la collation de l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia de medietate de Maisiriaco*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).

Mézériat est une des plus anciennes seigneuries de la Terre de Bâgé. — *Per consilium hominum ipsius Udulrici de Balgiaco, scilicet... Joffredi de Meseriaco*, 1074-1096 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 456). — *Stephanus de Masiriaco*, 1100 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3744). Cette seigneurie, qui était avec maison forte poype et fossés, fut reprise, en 1272, d'Amédée V de Savoie, sire de Bâgé, par Étienne de Chandée.

Mézériat, qui n'eut jamais que moyenne et basse justice, relevait, pour la haute, du marquisat de Bâgé. — *Le fief de Mesiriaz, du ressort de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 49).

A l'époque intermédiaire, Mézériat était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

MEZERIAT, f., c<sup>ne</sup> de Certines. — *La Grange Meyzeria*, 1847 (stat. post.). — *Domaine Mezeyrias*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, feuille 3).

MEZERINE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Biziat.

MEZIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> du Plantay.

MIARDS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Villemotier.

MIAUDIERE (LA), ruiss. affl. de la Sereine.

MICHAILLE (LA), région naturelle limitée à l'est par le Rhône, à l'ouest par la chaîne jurassique qui continue, au nord, celle du Grand-Colombier, au sud par la Dorche, affluent du Rhône, au nord par la Semine et la Valserine. — *Le mandement de Michaille limitrophe de la Savoie et du Comté de Bourgogne comprend tout ce petit pays qui est entre le Rhône, la Vauserine, le Mandement de Seyssel, le Valromey et la Terre de Nantua*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 48).

Cette région comprend dans ses limites les communes actuelles d'Arlod, Billiat, Chanay, Châtillon-de-Michaille, Craz, l'Hôpital-sur-Dorches, Injoux, Musinens-Bellegarde, Ochiaz, Surjoux, Villes et Vouvray. — *Villa in Michalia*, 1144, d'après une copie du XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 51). — *Michellia*, 1135 env. (*ibid.*, H 400 : copie de 1653). — *Castrum de Castellione in Michallia*, 1377 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229).

— *In tuta Michallia*, 1277 (*ibid.*). — *Michaylia*, 1285 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 95).

— *Ardon en Michaille*, 1414 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 258). — *Michallia*, 1455 (arch. de la Côte-d'Or, B 915, f° 438 r°). — *Musinens en Michaille*, 1602 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 26).

— *Le prieuré de Ville est en Michaille*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 111). — *Seigneurie de Chanay en Michaille, près de Dorches*, 1650 (*ibid.*, p. 44).

— *Chastillon de Michaille*, 1650 (*ibid.*, p. 48).

— *La Chapelle en Michaille*, [c<sup>ne</sup> de Surjoux], 1677 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 23). — *La Michaille, en Bugey*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

Dans l'ordre féodal, ce petit pays relevait de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille qui passa successivement de la suzeraineté des comtes de Genevois sous celle des sires de Gex, des ducs de Viennois et enfin des comtes de Savoie

- (1355). — *Johannes, dominus Castellionis in Michalia*, 1387 (censier d'Arbent, f° 5 r°).
- MICHAILLE (LA HAUTE-), nom improprement donné à la partie du canton actuel de Châtillon-de-Michaille située au nord de la Semine et du Combet, c'est-à-dire à la région formée par les communes de Montanges, Champfromier, Saint-Germain-de-Joux et Piagne.
- MIDORT, anc. grange, c<sup>ne</sup> de Charix (Cassini).
- MIÉMONT, mont, c<sup>ne</sup> de Pollieu. — *Introitus rochacii seu montis vocati de Myeimont*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 326).
- MIERE (LA), vaste territoire, à usage de pâture, limité au sud par le Rhône, au nord par l'Albarine, à l'ouest par l'Ain et à l'est par les monts de Saint-Sorlin. — *Terra que appellatur Meria, aquercu Vialeis usque ad territorium Hospitalis de Loies*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Pascua de Meri que protenduntur a Rodano usque ad Albaronam et a montibus Sancti Saturnini usque ad fluvium qui dicitur Innis*, 1212 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 52). — *Pascua Merie*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Per totam Meriam*, 1225 env. (*ibid.*, H 237). — *Domus Portarum pascua per Meriam habet*, 1251 (*ibid.*, H 226). — *Meria*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 87, f° 17 r°).
- MIERE (LA), triage, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.  
Ce triage n'est qu'une faible portion du pâturage de la Miere dont il vient d'être parlé.
- MIERE (LA PETITE-), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.
- MIEUGEUX (LE), ruiss. affl. de la Calonne,
- MIEUGEUX, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- MIEUGY, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Meugie*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 143 r°). — *Meugiez*, 1413 (*ibid.*, f° 145 r°). — *Meugier, parrochie Inflatfolli*, 1510 (*ibid.*, B 917, f° 488 r°). — *Mieugy*, XVII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Mieugi*, 1847 (stat. post.).
- MI-FAVRE, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mifavre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MIGELEINE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- MIGIEU, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Miougou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 77 v°). — *Migieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).  
En tant que fief, Migieu était une seigneurie en toute justice, démembrée, au XVI<sup>e</sup> siècle, de celle de Nattages ; cette terre fut acquise, en 1654, par les chartreux de Pierre-Châtel qui la conservèrent jusqu'à la Révolution.
- MIGNOTIERE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Li Migniotiry*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 85 v°).
- MIGNOTIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Genay. — *Iter tendens de les Mignotieres ad ecclesiam de Genay*, 1480 (arch. du Rhône: terrier de Genay, f° 6).
- MIJOUX, h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- MILANCAZE, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- MILGIACUS, anc. mas, à ou près Chalamont. — *Mansus de Milgiaco*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).
- MILLATIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Châtenay.
- MILIEU, h., c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- MILLERAT, écart, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- MILLERY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Perrex.
- MILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- MILLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Les Milliets*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MILLIANES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *En les Millanes*, 1734 (les Feuillées, carte 24).
- MILLIERANCHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Granges. — *Costa de la Millierenchy*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, R 807, f° 88 r°).
- MILLIERENS, loc. disp., à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Versus Millierens*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 104 v°).
- MILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Villula Milliacy*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 225). — *Milieu*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 60 r°). — *Milliou*, 1429 (*ibid.*, B 847, f° 38 r°). — *Milliacus*, 1429 (*ibid.*, f° 53 v°). — *Millieu*, 1438 (*ibid.*, B 799).
- MIMOREYN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In territorio de Tornoux, loco dicta en Mimoreyn*, 1497 (terrier des Chabeu, f° 67).
- MINDELLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- MINGEA, h., c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- MINIMES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- MIONNAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Meunais*, c. suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°). — *Meunay*, 1268 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 130). — *Mieunay*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel). — *Meonay*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 77). — *Mionnay*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 27 v°). — *Mionay*, 1655 (visites pastorales, f° 10); 1850 (Ann. de l'Ain).  
En 1789, Mionnay était une communauté du pays de Bresse, mandement de Montannay; il faisait partie de l'élection de Bourg et de la subdélégation de Trévoux et ressortissait, pour la justice, au bailliage de Bresse.  
Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Les dames de Saint-Pierre de Lyon présentaient à la cure; elles possédaient en outre,



à Mionnay, un prieuré qui leur fut confirmé, en 1245, par le pape Innocent IV. — *Parrochia de Meunay*, 1263 (Arch. nat., P 1366, c. 1487). — *Li Prioras de Meunay*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 79). C'est dans la paroisse de Mionnay qu'avait été fondée, au XIII<sup>e</sup> siècle, la chartreuse de Poletains.

Au point de vue féodal, Mionnay dépendit de la seigneurie de Miribel jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle date à laquelle il passa, par vente, au marquisat de Neuville-sur-Saône.

A l'époque intermédiaire, Mionnay était une municipalité du canton et district de Trévoux.

MIONNAZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Maillat.

MIONS, f. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

— *Villa de Mionz*, 1164 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 312). — *Meuns*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 115). — *Meons*, 1304 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53, n<sup>o</sup> 1). — *Meons, paroisse de Monteux*, 1442 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 495). — *La seigneurie de Mions*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 103). — *Méon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 83). — *Mion*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MIRANDE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mogneneins. — *Terrae en Miranda*, 1324 (terrier de Peyzieux).

MIREVOL (LE), ruiss. affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Mollon.

MIRIBEL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *De Mirebello*, 1191 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 54). — *De Myrebello*, 1191 ( *ibid.* ). — *Oppidum Miribelli*, 1218 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 10). — *Apud Miribellum*, 1226 (Arch. nat., P 1390, c. 475). — *La mesura de Miribel*, 1300-1325 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 88). — *Terralia antiqua ville Miribelli*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Burgum antiquum Miribelli*, 1380 (*ibid.*, B 659, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Burgum inferior Miribelli*, 1405 (*ibid.*, B 660, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>). — *Castellanus Meribelli*, 1420 (Bibl. Dumb., t. I, p. 342). — *Mirebel*, 1499 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Miribel); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 57).

Sous l'ancien régime, Miribel était un bourg du pays de Bresse, élection de Bourg, subdélégation de Trévoux; le mandement auquel ce bourg avait donné son nom comprenait Caluire, Miribel, Neyron, Rillieux, Sathonay, Thil et Tramoyes. — *Castrum et mandamentum Miribelli*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *La chastelainie de Miribel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40). — *Mandement de Miribel*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f<sup>o</sup> 305 r<sup>o</sup>).

Il y avait à Miribel deux églises paroissiales, l'une dédiée à saint Martin qui existe encore, — *Capella de Miribello*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Ecclesia Sancti Martini de Miribel*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Paroisse de Saint Martin de Miribel*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f<sup>o</sup> 305 v<sup>o</sup>), — et l'autre dédiée à saint Romain. Cette dernière devait son origine à un prieuré fondé par les religieux de l'Île-Barbe, — *Prior de Miribello*, 1168 (Masures, de l'Île-Barbe, t. I, p. 111). — *Curatus Sancti Romani de Miribello*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Prioratus Sancti Romain de Miribello*, 1375 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 214). Le droit de présentation à la cure appartenait, pour la première, au chapitre de Saint-Nizier de Lyon, et, pour la seconde, à l'archevêque. Les paroisses de Miribel faisaient partie de l'archiprêtré de Chalamont, au diocèse de Lyon.

La seigneurie de Miribel était possédée, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des comtes de Mâconnet de Châlon; elle entra dans la famille de Bâgé, vers 1180, en suite du mariage d'Ulrich de Bâgé avec la fille du comte Guillaume; Marguerite, petite-fille d'Ulric, la porta en dot, en 1218, à Humbert V, sire de Beaujeu. — *Signum Vidonis de Mirebello, in Lugdunensi pago*, 1097 (Guichenon, Savoie, pr., p. 27). — *Guigo de Balgiaco, dominus Miribelli*, 1229 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 143). — *Castellum Miribelli*, 1222 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 11).

Guichard VI ayant été fait prisonnier à la bataille de Varey, par le dauphin de Viennois, fut obligé, en 1327, pour prix de sa rançon, de lui faire hommage de la seigneurie de Miribel.

Quelques années plus tard, le dauphin Humbert II s'empara de Miribel sur Edouard 1<sup>er</sup> qui lui en avait dénié l'hommage et unit cette terre à son domaine (1348). Comprise dans la cession du Dauphiné à la France, la terre de Miribel fut rétrocédée aux comtes de Savoie par le roi Jean et son fils Charles, le 5 janvier 1355. Cette seigneurie avait comme dépendances Caluire, les Échets, Mionnay, Neyron, Rillieux, Thil (en partie), Sathonay et Tramoyes.

Le 6 mars 1594, Miribel tomba au pouvoir des troupes de Henri IV qui en démantelèrent le château. Le duc Emmanuel-Philibert avait érigé la terre de Miribel en baronnie, puis en marquisat (1579). Ce marquisat comprenait, on 1789, Miribel, et une partie de Thil; il y avait justice

ordinaire et justice d'appel; cette dernière ressortissant nûment au parlement de Bourgogne et, au premier chef, au présidial de Bourg.

Le château-fort de Miribel était construit sur une poype, — *Poypia castri Miribelli*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 47 r°). — Il y avait en outre, à Miribel, une poype plus petite, surmontée, d'une tour carrée, — *Turris quadratus cum poypia parva in qua sita est dicta turris*, 1327 (Guigue, Topogr., p. 235).

A l'époque intermédiaire, Miribel était une municipalité du canton et district de Montluel.

MIRIBEL, village, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> d'Échallon.

MISEREY (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Saône. — *A rivo de Miserey, dicto trevo d'Art, usque ad Sagonam*, 1304 (Bibl. Dumb., t. I, p. 237).

C'est probablement le ruisseau appelé aujourd'hui le ruisseau d'Ars.

MISÉRIAT (HAUT-et BAS-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Miseriacus*, 910-927 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 149). — *In pago Lucdunense, in villa Misiriaco*, 1002 (*ibid.*, t. III, n° 2554). — *Meseriacus*, 1077 env. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 13). — *Meyserieu et Meserieu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 110 et 111). — *La poype de Mezirieux ou Mezirieu*, 1662 (*ibid.*, t. I, p. 123 et 124). — *Bas et Haut Meseriac*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Miséria, paroisse de Saint-Didier de Chalaronne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 307). — *Mézeriat*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, t. II, p. 435). — *Haut et Bas Misériat*, 1841 (État-Major).

En tant que fief, Misériat était une seigneurie en toute justice et avec maison forte, poype et fossés, possédée, en franc-alleu, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom; cette terre passa, en 1284, aux religieux de Saint-Pierre de Mâcon qui en reconquirent, en 1313, au sire de Beaujeu, la souveraineté et le ressort. — *Berardus de Misiriaco*, 1082 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3592).

MISERY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Juxta quamdam morenam vocatam du Misery*, 1410 (Censier d'Arbent, f° \*28 v°). — *Subtus le Miserey*, 1410 (*ibid.*, f° 33 v°).

MISINGUS, loc. depuis longtemps détruite, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Iter tendens de Misingo versus Samans*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 2 r°). — *Juxta vicum per quod itur de Misingo versus burgum [Perogiarum]*, 1376 (*ibid.*, f° 7 r°).

MITANNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

MIZERIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Misiriacus*, var. *Missiriacus* et *Miseriacus*, 984 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 9). — *Meyseriacus* et *Meiseriacus*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 259 et 260). — *Miseriacus*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249). — *Misereu*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 140). — *Misirieu*, c. rég., 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 r°). — *Misereus*, c. suj., XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, f° 13 v°, addit.). — *Misereu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 53 v°). — *Miserieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 17 r°). — *Misirieu*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 27 v°). — *Mezerieu*, 1655 (visites pastorales, f° 59). — *Meyserieu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 16). — *Mizerieu*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 73). — *Mizerieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Mizérieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Villeneuve.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Martin et Sébastien et à la collation du chapitre métropolitain de Lyon. — *Ecclesia de Misiriaco*, 984 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 9). — *Parochia de Misiriaco*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124). — *Misserieu : Patrons, S. Martin et S. Sebastien*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Mizérieux fut compris, en 1402, dans la vente qu'Humbert VII de Thoire-Villars fit aux sires de Beaujeu de la portion occidentale de la sirie de Villars. En 1789, c'était une dépendance du comté de Cibeins.

A l'époque intermédiaire, Mizérieux était une municipalité du canton et district de Trévoux. MOËNS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Moyns*, 1211 (Guigue, Topogr., p. 236). — *Villa de Moinx*, 1236 (Hist. de Genève, t. II, p. 54). — *Mouins*, 1267 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 95). — *Apud Moynum*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 1098, f° 536 r°). — *Moyne*, 1526 (*ibid.*, B 1148, f° 182 r°). — *Moingz*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 661 r°).

En 1789, Moëns était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste. — *Cura de Moyns*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

Moëns était une seigneurie de la baronnie de Gex.

- A l'époque intermédiaire, Moëns était une municipalité du canton de Ferney, district de Gex.
- MOGNENEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Monianencus. Villa Moianinca*, lis. *Monianinca*, 923-936 (Recueil des chartes de Cluny, t.I, n° 240). — *In pago Lugdunensi, in agro Patiense* (corr. *Patiacense*), in *villa Magunense* (corr. *Mogninense*), 1049-1109 (*ibid.*, t. IV, n° 3248). — *Mouiine[n]s*, lis. *Moniinens*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Mongnenens*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, f° 13 v°, addit.). — *Monenens*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 v°). — *Mogninens*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Moigninens*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Mognenens*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 17 r°). — *Moignynens*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 231 v°). — *Moigneneins*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 480). — *Mognenins* et *Moignenins*, 1665 (Mesures de l'île-Barbe, t. I, p. 426-427). — *Mogneneins*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t.I, p. 107); 1850 (Ann. de l'Ain). — *Moignerins*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Moignenins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 200). — *Mognenins*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 409).
- Avant la Révolution, Mogneneins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Vincent; l'archevêque de Lyon en était collateur.
- *Ecclesia de Mogninens*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°). — *Mognenains : Patron du lieu, S. Vincent*, 1655 (visites pastorales, f° 33).
- Mogneneins était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes. Cette terre était possédée, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom. Le hameau de Fleurieux en dépendait.
- A l'époque intermédiaire, Mogneneins était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux.
- MOGNET, étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- MOIGNANS (LE), rivière, naît sur les confins de Ville-neuve et de Saint-Trivier, traverse cette dernière commune, puis celle de Baneins et gagne la Chalaronne à Dompierre, après 12,500 mètres de cours. — *Rivulus qui dicitur Monienta*, lis. *Monienca* et corr. *Moniencus*, IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> s. (Vita Treverii, 1,3 AA. SS. 16 janv., II, p. 33, d'après des copies). — *La rivière de Moignans*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Monian*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 4). — *La riviere de Moignan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 603). — *Mognand*, 1808 (Stat. Bossi, p. 178).
- MOINANS, h., c<sup>ne</sup> de Meyriat. — *Moynens*, 1555 (titres du chât. de Bohas). — *Moinant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Moynans*, 1808 (Stat. Bossi, p. 70). — *Moinans*, 1847 (stat. post.).
- MOINE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Iter tendens de Perogii versus la Moyni*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 7 r°).
- MOINE (LE), ruiss. affl. de la Chalaronne.
- MOINE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- MOINE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- MOINE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Les Moines*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montluel.
- MOIRET, h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *Fons fagi de Moiret*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1653). — *Le fayard de Moiret*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 402).
- MOIROUDIÈRE (LA), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En la Moyroudiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 43 v°).
- MOIROUX, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- MOIROUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vandains.
- MOISSIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pressiat.
- MOISSONNEY (LE), anc. mas, à ou près Dompierre-de-Chalamont. — *Mansus del Moissonney*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°).
- MOISSONNIERS (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Villagium Meyssonnerorium*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 324 r°). — *Villagium Meissonnerorium*, 1442 (*ibid.*, B 726, f° 250 r°).
- MOJELAS, village, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- MOLARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Béreyziat.
- MOLARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- MOLARD (LE), fermes, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Le Molard de l'Orge*, 1847 (stat. post.).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brion.
- MOLARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reys-souze.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Courtes.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Mansus de Molari*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 114).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

- MOLARD (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Le fief du Molard*, 1789 (Almanach de Lyon).  
C'était un petit fief du Franc-Lyonnais, avec maison forte, possédé au XVI<sup>e</sup> siècle par les cadets de la maison de Genay.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Izieu.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lantenay. — *Li feus est sa maysons fors del Molard*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *De Molari*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 107 r<sup>o</sup>).  
En tant que fief, le Molard était une seigneurie avec maison forte, mouvant anciennement des sires de Thoire-Villars qui en firent hommage, en 1375, aux comtes de Savoie.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *De Mollano*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f<sup>o</sup> 333 r<sup>o</sup>). — *Au Mollar*, 1553 (*ibid.*, B 769, f<sup>o</sup> 289 r<sup>o</sup>).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- MOLARD (LE), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Versus lo Molard*, 1433 (arch. du Rhône : terrier de Miribel, f<sup>o</sup> 3).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Apud Molarium*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *El molar de la Chanaveta*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 17).  
— *Apud Molare Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 331 r<sup>o</sup>). — *Correria tendens du Molart apud Croteil*, 1492 (*ibid.*, H 795, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).  
— *Le Mollar*, 1570 (*ibid.*, H 807, f<sup>o</sup> 319 v<sup>o</sup>).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- MOLARD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Le Molard*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *De Molario*, 1550 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 72).  
En tant que fief, le Molard était une seigneurie avec maison forte de la mouvance des sires de Bâgé, relevant, au XVII<sup>e</sup> siècle, du comté de Pont-de-Veyle.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Humbert du Molard*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Fouillées).  
En tant que fief, ce village était une dépendance du marquisat de Varambon.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- MOLARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *Ou Molard de Sermoyz*, 1397 (arch. du Rhône : terrier de Sermoyer, c. 6).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Surjoux. — *Le Molard du Barrio de Sourgioux*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).
- MOLARD (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Varambon. — *De Molario de Varambon*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- MOLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Virignin.  
C'était, en 1789, un village de la paroisse de Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel, justice de l'évêque de Belley.
- MOLARD-CHANIN (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Versus Molar Chanin*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).
- MOLARD-D'ARMONT (LE), mont, du massif de Chamoise, c<sup>ne</sup> de Pollieu et de Cressin-Rochefort. — *Molare d'Armont*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- MOLARD-DE-BUCHEFER (LE), mont, à ou près Proulieu.  
— *Ecclesia de Rufe et inde prout tendit ad molare de Buchifer*, 1266-1267 (arch. de l'Ain, H 287).
- MOLARD-DE-CLEYSIEU (LE), c<sup>ne</sup> de Cleysieu. — *Crista molaris de Clayseu*, 1289 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 821).
- MOLARD-DE-COLONGETTES (LE), c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Summitas molaris de Colungetes*, 1266-1267 (arch. de l'Ain, H 287).
- MOLARD-DE-CORLIER (LE), anc. village, c<sup>ne</sup> de Corlier.  
— *In Molari de Corlerio*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>).
- MOLARD-D'ÉDON ou DEDON (LE), mont., c<sup>ne</sup> d'Innimond et de Contrevoz.
- MOLARD-DE-LA-CROIX (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Molare crucis de Chaysseu*, 1267 (arch. de l'Ain, H 287).
- MOLARD-DE-LA-FOUGE (LE), rocher, c<sup>ne</sup> de Songieu.  
— *Molare de la Fogy*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>).
- MOLARD-DE-L'AIGUYLLERON (LE), mont. à ou près Lagnieu. — *Subtus molare de l'Aguylleron*, 1266-1267 (arch. de l'Ain, H 287).
- MOLARD-DE-L'ORGE (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Viou-d'Izenave. — *Molard de Lorge*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOLARD-DE-MONTCUCHE (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Veyziat.  
— *Juxta molarem de Moncuchet*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- MOLARD-DE-PANISSIÈRE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au lieu appelé au Molard de Panissière*, 1738 (titres de la famille Bonnet).
- MOLARD-DE-PORT (LE), c<sup>ne</sup> de Port. — *In molari de Portu*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 428).
- MOLARD-DE-RIOUQUE (LE), mont, à l'est d'Innimond, probablement l'une de celles qui forment le Mo-

- lard-Dedon. — *Subtus molare de Riouquo*, 1200 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 315).
- MOLARD-DE-ROMENAS (LE), mont., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *In molari de Ramenas*, 1344 (arch. de Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- MOLARD-D'ESCRIGNE (LE), mont., à ou près Pollien. — *Molare vocatum de Escrini situm juxta cosladium de Chamoisi*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Nemus d'Escrigni*, 1361 (*ibid.*).
- MOLARD-DES-EVOYS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- MOLARD-DES-FOURCHES (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.
- MOLARD-DES-FOURCHES (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.
- MOLARD-DES-ÛRES (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- MOLARD-D'ÉVIEU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.
- MOLARD-DU-BIOLEY (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Vieud'Ize-nave. — *A summitate molaris Biolei*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368).
- MOLARDOURY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- MOLET, h., c<sup>ne</sup> d'Argis.
- MOLEZE, f., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- \*MOLIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin. — *En les Moleyres*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 104 v<sup>o</sup>).
- MOLLAND, b., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.
- Bien qu'appartenant à une commune de Bresse, ce hameau est situé sur la rive gauche de l'Ain.
- MOLLAT, écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- MOLLIE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Li Molly*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 36).
- MOLLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Praia de Molleres*, 1257 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 141). — *En Mollires*, 1480 (arch. du Rhône, terrier de Genay, f<sup>o</sup> 5).
- MOLLIES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pougny. — *En les Mollies*, 1410 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>).
- MOLLINET (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Neyron.
- MOLLISSOLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *A domo hospitalis Vavrele en Moillisola*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *En Molisola*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Mollysolla*, 1402 (*ibid.*, H 928, f<sup>o</sup> 36 r<sup>o</sup>).
- MOLLISSOLE, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Moillisola*, 1223 (arch. de l'Ain, H 807). — *Mollysola*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 95). — *Maillisola*, 1341 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 46, 48, 52 et *passim*). — *Mallisola*, 1341 env. (*ibid.*, p. 51). — *La maison de Maillisola*, 1341 env. (*ibid.*, p. 55). — *Li clodels de Maillisolan*, 1341 env. (*ibid.*, p. 54). — *En Maillisolan*, 1341 (*ibid.*).
- *Molisola*, 1350 env. (arch. du Rhône : titres des Feuillées). — *Domus de Molyssola*, 1396 (arch. de l'Ain, H 801). — *Mollisola*, 1443 (*ibid.*, H 801). — *Mollissole*, 1554 (*ibid.*, H 912, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Molisoole*, 1674 (arch. du Rhône, Les Feuillées, titres communs, n<sup>o</sup> 18, f<sup>o</sup> 100).
- Dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers possédaient à Mollissole une maison de leur ordre qui passa, après leur suppression, aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Mollissole était l'un des membres de la commanderie des Feuillées. La chapelle du Temple de Mollissole était dédiée à saint Barthélémy. — *Li maisons de Maillisola*, 1341 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 55). — *Per los seignors de Maillisola*, 1341 env. (*ibid.*, p. 69). — *Domus Templi Molisoole*, 1350 env. (arch. du Rhône : titres des Feuillées).
- *Le Temple de Mollissole*, 1700 env. (les Feuillées, carte sans numéro).
- MOLLON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Molon*, 1149 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4140). — *Molons*, c. suj., 1257 (Grand cartul. d'Ainay, 1.1, p. 188). — *De Molon*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 134). — *De Molone*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>). — *Molon*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 27); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Mollon*, an X (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Mollon était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Varambon.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Laurent et à la collation des abbés d'Ambronay qui possédaient, dès le XII<sup>e</sup> siècle, un prieuré dans la paroisse, prieuré réduit, par la suite, en simple doyenné. — *Ecclesia de Molon*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- Après avoir été possédée en franc-alleu par des gentilshommes qui en portaient le nom, la seigneurie de Molon tomba, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sous la suzeraineté des la Palud. — *Raymondus de Molon*, 1149 (Bibl. Sebus., p. 322).
- *A. de Molon, domicellus*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243). Ceux-ci en firent hommage, en 1255, aux sires de Beaujeu, desquels la suzeraineté de Mollon passa successivement aux dauphins de Viennois (1327), à la France (1343) et enfin à la Savoie (1355). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Mollon relevait de la baronnie de Châtillon-la-Palud.
- A l'époque intermédiaire, Mollon était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.
- MOLON (SUR-), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.

MOMENT, h., c<sup>ne</sup> d'Oncieu.

MONARD (LE), ruis. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Injoux.

MONCEAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

MONCET. --- Voir MONTCET.

MONDAIN (LE), mont, de 1,031 mètres qui domine Nantua et qu'on appelle aussi *le Col de Poix*. — *In monte dicta Mondeinz supra Nantuacum*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 38 r°). — *Les Montdains*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Mont-d'Ain*, 1808 (Stat. Rossi, p. 8). — *Sur les Montains et Sur les Montdains*, 1810 (cadastre). — *Les Monts d'Ain*, 1843 (État-Major).

MONDEMANGE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *De Mondemango*, 1390 (terrier des Messimy). — *Monde-mang*, 1445 (Bibl. Dumb., t. I, p. 378). — *Mondemangue*, 1462 (*ibid.*, p. 381). — *Monde-mange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONDEROST, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Le mas de Monderost, a Chalamont*, 1381 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 334).

MONESTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

MONET, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Monei*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 r°). — *Mansus de Monei*, 1344 (*ibid.*, f° 3 v°). — *Monet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONETAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Le Monestay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 118). — *Le Monestay*, 1847 (stat. post.).

Il y avait anciennement, dans ce village, une église paroissiale, mère puis annexe de celle de Treffort; cette église, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation du prieur de Nantua. — *Le Monestay, église succursale de Treffort*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 83).

MONETIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

MONÉTROU, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost.

MONGNING, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bey. — *In parrochia de Bey... Mongning*, 1274 (Guigüe, Docum. de Dombes, p. 192).

MONGONOD, h., c<sup>ne</sup> de Sutrieu. — *Mongonot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Montgonot*, 1345 (*ibid.*, f° 6 r°).

Il y avait autrefois, à Mongonod, une chapelle rurale sous le vocable de Notre-Dame.

MONJAYON, écart, c<sup>ne</sup> de Villette.

MONJOC, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Per sa pia de Monjoc*, 1300 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 87).

MONPLAISIR, h., c<sup>ne</sup> de Gesseins.

MONPORTAIL, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cormoranche.

MONS, h., c<sup>ne</sup> de Laiz. — *In pago Lugdunensi, in*

*agro Torniacensi, in villa Montis*, 1060-1108

(Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 31). — *In terragio de Monz, in parrochia de Laz*, 1236 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 307). — *Territorium de Mont*, 1238 (Guigüe, Docum. de Dombes, p. 11a). — *De Monte*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 414 r°). — *Villagium de Mons*, 1492 (*ibid.*, H 794, f° 155 r°).

MONS, anc. chap. rurale, sous le vocable de saint Michel, c<sup>ne</sup> de Matafelon.

MONS, h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *In pago Lugdunensi in fine Respiaciensi, in villa Montis*, 878 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 61). — *In pago Lugdunensi, in fine Balgiaciensi, in villa Montis*, 1031-1061 (*ibid.*, n° 110). — *Udulricus de Balgiaco remittit consuetudines in villa de Monte*, 1074-1096 (*ibid.*, n° 456). — *Villa que dicitur Montis*, 1074-1096 (*ibid.*, n° 545). — *Apud Monz*, 1214 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 122). — *Apud Mons*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).

— *Mansus del Mont*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 38 r°). — *Mons, villaige parrosien de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f° 550 r°).

MONS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *In villa de Monte*, XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 8).

MONS, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *In Lupertiaco mansos tres...*, in *Monte mansos duos*, 885 (Dipl. de Charles le Gros pour l'Église de Lyon, dans Dom Bouquet, t. IX, p. 339). — *Monz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 20 r°). — *Mons*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).

MONS, h., c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Villa de Monz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 81 v°).

— *De Mont*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 18). — *Apud Montem*, 1410 (censier d'Arbent, f° 62 v°). — *Mont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Mons relevait, au moyen âge, des sires de Thoire-Villars.

MONS-CHIVILLIACUS, nom primitif de Chevillard. — *Apud Montem Chivilliacum*, 1212 (arch. de l'Ain,

H 374, vidimus de 1322).

MONSPEY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bey. — *Antoine de Monspeys*, 1397 (Guichenon, Savoie, pr., p. 247).

— *Moncepey*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 254 r°). — *Monspey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Monsepey*, 1847 (stat. post.).

Monspey était une seigneurie, avec château, de l'ancien fief de Bâgé, possédée, au XV<sup>e</sup> siècle,

par des gentilshommes de même nom ; cette terre arriva, en 1543, à Pierre Uchard, bourgeois de Pont-de-Veyle, père de Bernardin Uchard, l'auteur de *la Piedmontoize*, en vers bressans, et du *Guemen d'on povro labory de Breissi*. — *Bernardin Uchard, sieur de Monspay*, 1615 (Les Lamentations, p. 3, édit. Philipon).

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Belmont.

MONT (LE), ruiss. affl. du Morbier.

MONT (LE), ruiss. affl. du Solnan.

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Belmont.

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Apud loz Mont*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f° 382).

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Mont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONT (LE), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Genay. — *Apud Jaisnai, in manso de Monte*, 1176 env. (Guigue, *Docum. de Dombes*, p. 44).

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *De Monte de Chimilia, uno anno parrochie de Lescheroux et alio anno parrochie Sancti Nicesii Nemorosii*, 1432 (arch. de la Côte-d'Or, B 732, f° 372 v°).

MONT (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parrochia Meyssimiaci, loco dicto en Mont, olim vocato Perraudiere*, 1389 (terrier des Messimy, f° 32 r°).

— *Au Mont, sen en les Perroudières*, 1538 (*ibid.*, f° 13).

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Le Mont*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 592, f° 617 v°).

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vescours.

MONTAFAN, loc. détr., à ou près Manziat. — *Es verneis de Montafan*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 62 r°).

MONTAGLAY, loc. détr., à ou près Dompierre-de-Chalamont. — *Montaglay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°).

MONTAGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Villa Muntaniacus*, 1013 (Chifflet, *Hist. de l'abb. de Tournus*, p. 297). — *Montannyes*, c. suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Montagnia*, c. rég., 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 136). — *Monteignia prope Burgum*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 19 v°). — *Montagnia*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 16 r°). — *Montagniacus*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 280 r°). — *Montaigniacus*, 1467 (*ibid.*, B 585, f° 140 r°).

— *Montegnia*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 31 v°).

— *Montagniat*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 35 v°). — *Montagnia et Montagnac*, 1564

(arch. de la Côte-d'Or, B 593, f° 1 r°). — *Montagniaz*, 1564 (*ibid.*, f° 143 v°). — *Montagnat-en-Bresse*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 83).

En 1789, Montagnat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Pierre; l'abbé d'Ambronay en fut collateur jusqu'à la création de l'évêché de Bourg; après la suppression de cet évêché, l'église de Montagnat resta unie au chapitre de la collégiale de Bourg. — *Ecclesia de Montagniaco prope Burgum*, 1515 (pancarte des droits de cire).

Montagnat dépendait originairement de la sirene de Coligny; il passa, en 1289, à la maison de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le clocher et partie de la paroisse relevaient de la seigneurie et justice de Rivoire; le reste était divisé entre le roi et les chartreux de Seillon qui n'avaient que la moyenne et basse justice sur leur portion, la haute appartenant au roi.

A l'époque intermédiaire, Montagnat était une municipalité du canton et district de Bourg.

MONTAGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Feiliens. — *In villa Montaniaco*, 994 (Recueil des chartes de Cluny, t. III, n° 2265). — *Montagnie*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 15). — *Montagnac*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONTAGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Mansus de Montarne*, 1230 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 262).

— *Montaigniacus, patrochie Sancti Johannis Chavagniaci supra Velam*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 297 v°). — *Montagnia*, 1443 (*ibid.*, f° 278 r°). — *Montagniaz*, 1532 (*ibid.*, H 802, f° 161 r°). — *Montaignaz*, 1572 (*ibid.*, H 813, f° 602 r°). — *Montagnat*, 1752 (*ibid.*, H 839, f° 287 r°).

MONTAGNES-NOIRES (LES), c<sup>ne</sup> de Vieux-d'Izenave. — *Les Montagnes noires, sur Meyria*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, *Mémoires*, t. II, p. 320).

MONTAGNEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *Villa Montaniacus*, 944 (Bibl. Dumb., t. II, p. 5). — *In agro Perliaco, in villa Montaniaco*, 970 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n° 1376).

— *Montaigneu*, 1238 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 326). — *Montaigniacus*, 1244 (*ibid.*, t. I, n° 392). — *Montaneus*, c. suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Montagniacus prope Sanctum Triverium in Dombis*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 45 r°). — *Montagneu*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Montagny*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 480). — *Montaigneu*, près

*Saint Trivier en Dombes*, x<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. H, p. 160).

En 1789, Montagneux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Saint-Trivier.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Martin et à la collation de l'abbé de Cluny. — *AEcclesia in honore beati Martini, sita in comitatu Lucdunensi, in villa Montaniaco*, 944 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 657). — *Ecclesia Montaigniaci et de Chantens*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Montagnieu: Patron du lieu, S. Martin*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 52).

En tant que fief, Montagneux était possédé, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des sires de Thoire-Villars. — *Bernardus de Montagniaco*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 261). — *Guicherdus de Montagniaco, domicellus*, 1257 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 540). MONTAGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Montanneu*, 122 (arch. de l'Ain, H 307). — *Montaigniacus*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

— *Montaigneu*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 76).

En 1789, Montagnieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambornay, était sous le vocable de saint Didier et à la collation du prieur d'Innimont. — *Ecclesia Sancti Desiderii*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Ecclesia Sancti Desiderii Montagniaci*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Montagnieu relevait, au XIII<sup>e</sup> siècle, des seigneurs de Briord, sous la suzeraineté des sires de la Tour-du-Pin, dont les droits passèrent, en 1355, à la maison de Savoie.

A l'époque intermédiaire, Montagnieu était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

MONTAIGRE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Vieu-en-Valromey.

Montaigre était une seigneurie avec château fort, démembrée, au XV<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie de la Balme-en-Valromey.

MONTAILLOUX-DE-BISE et DE-VENT, hameaux, c<sup>ne</sup> de Carbonod. — *Apud Montent Alliodum*, 1455 (arch. de la Côte-d'Or, B 908, f<sup>o</sup> 300 r<sup>o</sup>).

— *Apud Montent Alliodi*, 1504 (*ibid.*, B 916, f<sup>o</sup> 415 r<sup>o</sup>). — *Montaliou*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Montailloux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONTAINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

MONTAINES (LES), ruiss. affl. du Manans, coule sur le territoire de Vouvray. — *Bief-des-Montaines*, 1843 (État-Major).

MONTALAPIAZ, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Le Mont a la piazz, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f<sup>o</sup> 419 r<sup>o</sup>).

MONTALIBORD (LE), ruiss. affl. de la Sane.

MONTALIBORD, f., c<sup>ne</sup> de Vescours.

En tant que fief, Montalibord était une seigneurie du bailliage de Bourg démembrée de la terre de Saint-Trivier.

MONTALIEGRE, f., c<sup>ne</sup> de Servignat. — *Montalègre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONTANAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Montanesium*, 1173 (Ménéstrier, De bell. et induc, p. 37). — *Montaneys*, 1201 (Bibl. Dumb., t. II, p. 74); 1325 (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7); 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup>). — *Montaneiz*, 1201 (Guigue, Docum. de Dombes). — *Montaneis*, 1225 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 214); 1506 (pancarte des droits de cire). — *Montaney*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43); XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Montanay*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

En 1789, Montanay était une communauté du bailliage et élection de Bourg et de la subdélégation de Trévoux. Le mandement de Bresse auquel il avait donné son nom comprenait Mionnay, Montanay et Romanèche.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Pierre; le droit de présentation à la cure, qui appartenait primitivement à l'abbaye de l'Île-Barbe, passa aux archevêques de Lyon, à l'époque de la sécularisation de cette abbaye; vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'archevêque Camille de Neuville unit ce droit à sa seigneurie de Neuville-sur-Saône; en 1789, la duchesse de Boufflers en était en possession. — *Ecclesia Sancti Petri in Montaneisio sita*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans Dom Bourquet, t. IX, p. 702, d'après les Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64). — *Parrochia de Montaneis*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 127).

En tant que fief, Montanay était une seigneurie en toute justice, de l'ancien patrimoine des comtes de Forez et de Lyon, de qui il passa, au XII<sup>e</sup> siècle, aux archevêques de Lyon qui l'inféodèrent aux sires de Beaujeu. La suzeraineté de cette terre arriva, sans doute en 1355, aux comtes de Savoie; Charles III, duc de Savoie, l'érigea en baronnie, vers 1510, et l'unit au comté de Pont-de-Vaux,



- en faveur de Laurent de Gorrevod. L'archevêque Camille de Neuville de Villeroy acquit la seigneurie de Montanay en 1631, et la fit annexer à son marquisat de Neuville, dont elle faisait encore partie en 1789. — *Castrum de Montaneys*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 136). — *Baronia Montanesii*, 1522 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 130). — *La seigneurie de Montanay en Bresse*, 166a (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 51).
- A l'époque intermédiaire, Montanay était une municipalité du canton et district de Trévoux.
- MONTANET, h., c<sup>ne</sup> de Perrex. — *Montaneys*, 1187 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 9). — *In parrochia de Peres, apud Montaneis*, 1223 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 2). — *Montaneys*, 1403 (arch. de la Côte-d'Or, B 558, f° 272 v°). — *Montaney*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 644 r°). — *Montanay*, 1670 (enquête Bouchu).
- Le hameau de Montaney formait, au xv<sup>e</sup> siècle, un fief du bailliage de Bresse.
- MONTANIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montluel.
- Ce petit fief fut uni, en 1692, au marquisat de Neuville-sur-Saône.
- MONTANGE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *De Montangio*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 84 v°). — *Montange*, 1670 (enquête Bouchu). — *Montanges*, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Montange était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint André; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Cura de Montangio*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *De Montangio, Gebennensis diocesis*, 1389 (arch. de l'Ain, H 53).
- Montange était une dépendance de la Terre de Nantua et ressortissait à la justice du prieur de cette ville, mais la garde en appartenait, au xiv<sup>e</sup> siècle, aux sires de Thoire-Villars. — *Hommagium Humberti de Montangio*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 1 v°). — *Castellanus Montangii*, 1329 (arch. de l'Ain, H 53).
- A l'époque intermédiaire, Montange était une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille, district de Nantua.
- MONTANIERE (LA), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montluel.
- MONTANIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *La Montanière, paroisse de Saint-Martin-le-Châtel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 80 r°).
- MONTANIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Loco dicto en les Montanires*, 1425 (extentes de Bocamoz, f° 5 r°).
- MONTAPLAN, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-du-Bois.
- MONTAPLAN, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- MONTAREIRES, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *In parrochia de Chastaneis... mansus dictus li Montareires vulgariter: vel alio nomine de Fontanis*, 1249 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 133).
- MONTARIEUX, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.
- MONTARFIER, h., châtel, et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Virignin.
- Dans l'ordre féodal, Montarfier était une seigneurie, en toute justice, du bailliage de Belley.
- *Montarfier, au ressort de Belley*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58).
- MONTARNOL, loc. disp., à ou près Bourg. — *Grangia de Montarnol*, 1341 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 34).
- MONTARQUIS, écart, c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- MONTATIN, h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze. — *Montatin, parrochie de Cra*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 118 r°).
- MONTATRAY, h., c<sup>ne</sup> d'Ars.
- MONTAUBAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- MONT-AUX-CROSAZ (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Replonges.
- *Mansus de Monte ez Crosaz*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 38 r°).
- MONTRARBON, loc. dét., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Anssiat.
- *De Monbarbon*, 1359 (arch. de l'Ain, H 86a, f° 40 r°). — *Montbarbon*, 1401 (*ibid.*, B 564,3).
- *De Montebarbone*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 72 v°). — *Monbarbon, parrochie Sancti Desiderii Auciaci*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 410 r°). — *Mombarbon*, 1496 (*ibid.*, f° 420 r°).
- MONT-BARDON (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Ad Montem Bardonem*, 1116 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 306).
- MONTBEGUE, h., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Pieros de Montbeggo*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 35 v°). — *Vers Montbeggo*, 1341 env. (*ibid.*, f° 26 v°). — *Apud Montbegoz*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 242 r°). — *Montbegos*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MONTBELAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- \*MONT-BELLAT, anc. nom de montagne, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *De Monte bellato*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53).
- MONT-BELLIARD anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin. — *En Mont Belliard*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 102 r°).

MONT-BERARD , écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reys-souze.

MONT-BERNARD , loc. détr., à ou près Romans. — *Montem Bernardi villulam*, 917 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 205).

MONT-BERNON (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Vieud'Izenave. — *De Monte Bernon*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 359).

MONTBERNON , f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.

Montbernon était un petit fief, sans justice, de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes : il consistait en un domaine rural. — *Le sieur de Montbernon*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 483).

MONT-BERTAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En Monbertan*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 15).

MONT-BERTHOD, anc. fief, sans justice, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.

MONT-BERTHOD , anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villereversure. — *Mont-Berthaud, châ., ruiné*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Montberthod était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Coligny, de qui elle passa, vers 1230 aux sires de la Tour-du-Pin, puis, en 1280, aux comtes de Savoie; cette terre fut acquise, en 1665, par Barthélémy Gueston qui la fit unir à son comté de Châteaueuvilleux.

MONT-BERTHOUD, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Lent.

MONT-BERTHOUD, h., c<sup>ne</sup> de Savigneux. — *Montbertolt*, 1100 env. (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *De Monte Bertaldo*, 1103-1104 (*ibid.*, t. V, n° 3821). — *De Monte Bertol*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143). — *Apud Montem Bertoldi*, 1149-1156 (*ibid.*). — *Montbertot*, 1221 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 97, note 2).

— *Montbertout*, 1226 (Bibl. Dumb., t. II, p. 86). *Domus Montis Berthoudi*, 1260 (Arch. nat., P 1391, c. 539). — *In campo montis Berthodi*, 1324 (terrier de Poyzieux). — *Ecclesia Montis Bertoudi*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°).

— *Montbertoud*, 1414 (arch. de l'Ain, E 435).

— *Montberthod*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 76).

— *Montbertod*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 253).

En 1789, Montberthoud était un village de la paroisse de Savigneux, principauté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie d'Ambérioux.

Il y avait, anciennement, à Montberthoud, une église paroissiale, sous le vocable de sainte Catherine. — *Ecclesia de Monte Bertoldi*, 1149-1156 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4143). —

*Ecclesia quae dicitur Montis Berthodi prope Lugdunum*, 1337 (Bibl. Sebus., p. 102). — *Curatus Montisberthodi*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, p. 8).

Les religieux de Cluny possédaient dans ce village un important doyenné, sous la sauvegarde des sires de Beaujeu, qui s'emparèrent de la justice haute et moyenne, ne laissant aux abbés de Cluny que la basse justice. — *Prior de Monte Bertaldi*, 1096 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 3703). — *Decania de Monte Bertoldi*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143). — *Domus de Montbertout*, 1226 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 86).

MONTBLAT, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Montbiez*, 1847 (stat. post.).

MONTBLANC, écart, c<sup>ne</sup> de Villars.

MONTBOZOL , loc. détr., à ou près Chalamont. — *Alius mansus quem tenet Durandus de Montbozol*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).

MONTBREYSIEU, h., c<sup>ne</sup> de Contrevoz. — *Montbreysieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 54 r°).

— *Montbraysieu*, 1359 (*ibid.*, B 844, f° 61 r°).

— *Apud Montbreysiacum*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 200 r°). — *Montbreysiou*, 1385 (*ibid.*). — *Apud Montembrisiacum*, 1433 (*ibid.*, B 848, f° 7 v°). — *Monbresieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Montbreysieu*, 1844 (État-Major).

MONTBRIAND, anc. châ., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Montbrian*, 1766 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 229). — *Montbriant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Château de Montbrillant*, 1841 (État-Major). — *Montbrian*, 1847 (stat. post.).

Le château de Montbriand était le chef-lieu d'un comté érigé, en 1756, par le prince de Dombes, en faveur de Louis Leviste de Briandas. Ce comté, en toute justice, comprenait les seigneuries de Briandas, Chaleins, Ouroux, Montdemangue et Chavagneux, ainsi que la plus grande partie des paroisses de Messimy, Fareins et Agnereins.

MONTBRISON, écart, c<sup>ne</sup> de Challex.

MONTBUISSON, h., c<sup>ne</sup> de Crans.

MONTBURON, h., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Montbuyron*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 10 r°); 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 80 v°).

— *Montbouyron*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f° 59 v°). — *Montboyron*, 1370 (*ibid.*).

— *Montburon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 77). En tant que fief, Montburon était une seigneurie, avec château-fort, moyenne et basse jus-

tice, de l'ancien fief des sires de Bâgé, ressortissant au bailliage de Bourg. — *Montburon, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

MONTCEAUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoisse. — *In villa Moncellis*, 943 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 625). — *Munceals*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143). — *Moncelz*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Monceuz*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 67). — *Monceuz*, 1266 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 9). — *Moncez*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 8 r°). — *Moncelx*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 16 v°).

— *Monceaux*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 74).

En 1789, Montceaux était une communauté de la Principauté de Dombes, élection de Bourg, subdélégation et sénéchaussée de Trévoux, châtelainie de Montmerle.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Jacques et Philippe après avoir été sous celui de la sainte Vierge et de saint Andéol; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Alodus in comitatu Lucdunensi, in agro Pasiacho, in villa Moncellis, cum aeclesia in honore beate Dei genitricis Marie et Sancti Andeoli*, 943 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 625). — *Curatus de Moncellis*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Monceaux: Patrons du lieu, S. Jaques et S. Piti-lippe*, 1655 (visites pastorales, f° 28).

En tant que fief, Montceaux relevait du comté de la Bâtie.

A l'époque intermédiaire, Montceaux était une municipalité du canton de Montmerle, district de Trévoux.

MONTCEAUX (LES), c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Au dit Crottet, lieu dit vers la Croix des Malades ou vers les Monceaux*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 261 v°).

MONTCEL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Apud Moncellum Sancti Johannis*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 19 r°). — *Moncel*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Montcel*, 1847 (stat. post.).

MONTCEP, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Nemus de Moncep*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul p. 21). — *Vinea de Monte Cep*, 1286 (*ibid.*, p. 23).

MONTCET, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Monceuz*, c. obl. plur., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v° et 12 r°). — *De Moncellis*, 1283 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 105). — *Monceuz*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Montces*, 1436

(Brossard, Cartul. de Bourg, p. 233). — *Monces*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 665 r°). — *Moncelx*, 1443 (*ibid.*, f° 686 r°). — *Montcel*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 155). — *Montcet*, an x (Ann. de l'Ain); 1876 (*ibid.*).

Avant 1790, Montcet était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Martin; le droit de collation à la cure appartient aux archevêques de Lyon jusqu'en 1136 qu'il fut donné, par l'archevêque Pierre I<sup>er</sup>, aux religieux de Tonrnis. — *Curatus de Moncellis*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Paroisse de Moncel*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 245 v°).

Montcet dépendait originairement de la sirie de Bâgé; au xviii<sup>e</sup> siècle, le clocher et partie de la paroisse relevaient de la baronnie d'Hauvet, le reste relevait du roi.

A l'époque intermédiaire, Montcet était une municipalité du canton et district de Châtillonles-Dombes. La réorganisation de l'an VIII maintint Montcet dans ce même canton. Sous la Restauration, Montcet fut uni au canton de Bourg. MONTCET, h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *In moncello de Berisie*, 1248 (arch. du Rhône, litres de Laumusse, Épaisse, chap. I, n° 6). — *De Moncello*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 64 r°). — *Moncellum Bereysiaci*, 1401 (*ibid.*, B 667, f° 152 r°). — *Le Moncel de Bereysia*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 306 v°). — *Moncel*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

Le Montcel-de-Béreyziat était un arrière-fief de Bâgé.

MONTCETY, h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

\*MONT-CHANTUISON, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Mont Chantuisum*, 1286 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 114).

MONT-CHARRET, domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Domaine de Saint Juillien appelée du Chanay ou Montcharret*, 1745 (titres de la famille Philippon). — *La charrière tendante de Saint Juillien a Montcharvat*, 1745 (*ibid.*).

MONT-CHARVET (LE), mont., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey et de Saint-Rambert.

MONT-CHARVET (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Drom.

MONT-CHATEL, loc. détr., à ou près Dagneux. — *De Monte Castello*, 1280 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 114). — *Montchatel*, xiv<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. 1, p. 183).

- MONT-CHEMILLAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- MONCHO, loc. disp., c<sup>ne</sup> d'Ars. — *A Ars, au lieu appelé Moncho*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 30).
- MONTAINDROUX, h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- MONTCLAIR, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Moncler*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f° 452 v°).
- MONTCOIN, h., c<sup>ne</sup> de Perrex.
- MONTCOLON, anc. fief sans justice, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- MONTCORNET, anc. château-fort, situé près des Neyrolles et du fief des prieurs de Nantua. — *Mont-Curnil*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 247).
- MONTCORNET (LE), ruiss. affl. du lac de Nantua.
- MONTCROISSANT, f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villars.
- MONTCROZIER, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin. — *Versus Montera Croserii*, 1225 (arch. du Rhône, titres de Laumusse). — *Moncrosier, parrochie Dompni Martini*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 608). — *Moncrosier, parrochie Sancti Sulpicii*, 1494 (*ibid.*, H 797, f° 319 r°).
- MONTSD'AIN (LES), mont. — Voir MONDAIN.
- MONT-D'AIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.
- MONT-DE-LANGES, h., c<sup>ne</sup> de Torcieu. — *De Monte Langiarum*, 495 (arch. de la Côte-d'Or, B 893, f° 13 r°). — *Montdelange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MONT-DE-GORON (LE), montagne, c<sup>ne</sup> de Belley. — *Usque ad la boucheur del mont de Coron*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 397).
- MONT-DE-LA-CHAPELLE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Desoz lo buec del Mont de la Chapella*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 22 v°).
- MONT-DE-LA-CHAUX (LE), mont., c<sup>ne</sup> d'Arbent.
- MONT-DE-LA-RACOUSE, mont., c<sup>ne</sup> de Corveissiat.
- MONT-DE-LA-ROUSSE, mont, sur les confins des c<sup>ne</sup> de Meillonas et de Simandre.
- MONT-LDE-MARNAND, mont., c<sup>ne</sup> de Charix.
- MONTDESERT, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Apud Montem Desertum, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f° 508 r°).
- MONTDESERT, b., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- MONÏDIDIÈRE, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montracol. — *La terre de Montdidier en Bresse*, 1665 (Masures de l'Île Barbe, t. II, p. 481).
- \*MONT-D'OR, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Mansus dictus de Monte Aureo*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 172).
- MONTEE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Reyssouze.
- MONTEE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- MONTEFANTY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- MONTEIL, loc. disp., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Monteil*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 113 r°). — *Montel*, 1422 (*ibid.*, B 875, f° 257 r°). — *Montil*, 1422 (*ibid.*, f° 258 r°).
- MONTEIL (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Beynost. — *Vercheria del Monteil*, 1286 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 27).
- MONTEILLER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *Montelier*, 1847 (stat. post).
- MONTEILLER (LE), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Montelier*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 r°). — *Montellier*, 1221 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 82). — *Montelier*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 250). — *Montellier*, 1264 (arch. de l'Ain, H 239). — *Versus loz Montellier*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 47 r°). — *Apud Montislierum*, 1520 (arch. du Rhône, titres de Poletins). — *Le Montiller*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 202).
- En 1789, le Montellier était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Villars.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de sainte Madeleine; les archevêques de Lyon nommèrent à la cure jusqu'en 1305 qu'ils cédèrent ce droit au chapitre de Saint-Nizier de Lyon. — *Ecclesia de Montellier*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 v°). — *Le Montellier : Eglise paroissiale, Saint Laurent*, 1613 (visites pastorales, f° 82 v°).
- Dans l'ordre féodal, le Montellier était une seigneurie, en toute justice, avec poype et château-fort, de la mouvance des sires de Thoire-Villars; cette terre fut érigée en marquisat, en 1583, par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel. — *Bermondus de Montelier*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 261). — *Castrum del Montelier*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 57 v°). — *La seigneurie de Montellier*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 10 r°).
- A l'époque intermédiaire, le Montellier était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.
- MONTEILLER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- MONTEPIN, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Magnus et parvus mansus de Mont Espin*, 1273 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 21). — *Montepin*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 55a, f° 9 r°). — *Montespin*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).
- En tant que fief, Montépín était une seigneurie,

- avec maison forte, relevant des commandeurs de Laumusse.
- MONTERNOD (LE), ruiss. affl. de la Veyle.
- MONTERNOST, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *P. d'Onceu, alias de Monternout*, 1432 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f<sup>o</sup> 6). — *Domus fortis de Monternod*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10433, p. 9). — *Le fief de Monternost*, 1789 (Almanach de Lyon).
- MONTERNOZ, h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- MONTERNOZ, h., c<sup>ne</sup> de Servas. — *Paroisses de Peronaz et Servas: au mas de Monternod*, 1734 (les Feuillées, carte 10).
- MONT-EESCHARTON, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mont Escherton*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 189). — *Mont Eschalton*, 1282 (*ibid.*, t. II, p. 218). — *Res feudales quas tenet in feodum Bartholomeus de Mont Escharton, in parrochia de Sam Man*, 1280 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 231).
- MONTESSART (LE), ruiss. affl. du Menthon.
- MONTESSUY, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Super quodam prato vocato de Montessuit, sito in praeria Calomontis*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141).
- MONTESSUY, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- MONTESSUY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Loco dicto en Montessuit*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 57).
- MONTESSUY, h., c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- MONTESSUY, écart, c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- MONTESSUY, écart, c<sup>ne</sup> de Montluel.
- MONTESSUY, écart, c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- MONTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *Le Monteys*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Les Monteis, parrochie de Cormo*, 1439 (*ibid.*, B 722, f<sup>o</sup> 429 r<sup>o</sup>).
- MONTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- MONTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montluel. — *P. del Montel*, 1250 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 450). — *Mansus et homines del Montet*, 1313 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 291).
- MONTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Du Montet, parrochie Sancti Desiderii d'Oucia*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 80 r<sup>o</sup>). — *Au Montel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 307 r<sup>o</sup>).
- MONTET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *J. du Monteil*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 272 r<sup>o</sup>).
- MONTEZAN, écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- Montezan était un fief de Dombes en toute justice, démembré, au xvi<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie de Pionneins.
- MONTFALCON, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Apud Montemfalconem*, 1455 (arch. de la Côte-d'Or, B 908, f<sup>o</sup> 311 r<sup>o</sup>).
- MONTFALCON, h., c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *De Monte Falconis*, 1281 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 219).
- *Monfalcon*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Montfalcon*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Domus de Montefalcone*, 1495 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 194).
- En 1789, Montfalcon était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Hilaire, après avoir été sous celui de saint Saturnin; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon présentait à la cure. — *Ecclesia de Montefalconis*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).
- Dans l'ordre féodal, Montfalcon était une seigneurie, en toute justice et avec château, de l'ancien fief des sires de Bâgé; cette terre fut érigée en baronnie, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; ses dépendances étaient Montfalcon et partie de Mézériat.
- *Vilelmus, miles de Monte Falconis*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400).
- A l'époque intermédiaire, Montfalcon était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- MONTFALCON, mont., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *Summitas Montis Falcon*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Crista do Monte Falcon*, 1275 (*ibid.*, H 222).
- MONTFALCONNET, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *De Montefalconeti*, 1288 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Saint-Martin, chap. 1). — *De Montefalconeto*, 1501 (*ibid.*, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 3, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Monfalconnet*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481).
- En 1789, Montfalconnet était un village de la paroisse de Polliat. — *De Montefalconeto, parrochie de Poilliaco*, 1286 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 4).
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée dès la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, sous l'hommage des sires de Bâgé, par des gentilshommes de même nom et armes; cette terre fut érigée en baronnie, au xv<sup>e</sup> siècle, par Charles, duc de Savoie; les dépendances étaient Montfalconnet et partie de Confrançon. — *Margarita de Monte Falconeto*, 1270 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 681).
- MONTFARGET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi.
- MONTFAVREY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Monasterium Montis Fabritii*, 1158 (Guigue, Do-

cum. de Dombes, p. 62). — *Montfavreys*, 1281 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 189). — *Prior de Montfavreys*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Ecclesia de Montfavrey*, 1587 (*ibid.*, f° 12 r°).

Cette localité a donné son nom à un très ancien prieuré de l'ordre de Saint-Benoit qui fut confirmé, en 1116, à l'abbaye de la Chaise-Dieu, par Gauceran, archevêque de Lyon; des abbés de la Chaise-Dieu, ce prieuré passa aux abbés d'Ambronay, puis à l'Eglise de Lyon; au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'en restait plus que des ruines. Le village de Montfavrey était, au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la garde des seigneurs de Chalamont. Les sires de Beaujeu et ceux de Villars se disputèrent, au commencement du siècle suivant, la seigneurie du prieuré et du village qui finit par rester aux premiers à condition qu'ils ne bâtiraient aucune forteresse à Montfavrey.

L'église du prieuré de Montfavrey était dédiée à saint Clair; au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'une chapelle rurale.

MONT-FEE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mornay.

MONTFERRAND, anc. m<sup>on</sup> forte, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

MONTFERRAND, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *De Monte Ferrandi*, 1400 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 70).

MONTFERRAND, village et m<sup>on</sup>, c<sup>ne</sup> de Torcieu. — *Mont Ferrant*, 1260 (arch. de l'Ain, H 371). — *De Monte Ferrando*, 1288 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 235). — *Montferrant*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 9 v°). — *De Monteferrando*, 1385 (*ibid.*, B 871, f° 8 r°).

En tant que fief, Montferrand était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes qui en portaient le nom, sous l'hommage des abbés de Saint-Rambert, puis des comtes de Savoie. — *Berlio de Monte Ferrant, miles*, 1223 (arch. de l'Ain, H 307). — *Le fief de Montferrand, a cause de S. Rambert*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *La maison forte de Montferrand en Beugeys*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 191 r°).

MONT-FERRAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

MONTFINET, écart, c<sup>ne</sup> de Mollon.

MONT-FLEURY, anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Péronnas.

MONT-FOLLET, h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.

MONTFORT, f. et tour en ruines, c<sup>ne</sup> de Cuisiat. — *De Monte Forti*, 1492 (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Montfort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).

En 1789, Montfort était un village de la paroisse de Cuisiat. Ce village était le siège d'un ancien prieuré dédié à Notre-Dame et dépendant du monastère de Gigny. L'église de ce prieuré était la mère église de celle de Cuisiat; au XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'une chapelle rurale. — [*Ecclesia*] *Mons Fortis, prioratus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Prior de Monteforti*, 1587 (*ibid.*, f° 16 v°).

En tant que fief, Montfort dépendait originellement de la seigneurie de Revermont; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Rourg. — *Hugo de Montfort*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).

MONTFRASE, f., c<sup>ne</sup> de Pirajoux. — *Montraize*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONTFRASE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Montfrasa*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONTGEFFON, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *La maison de Mongeffon*, 1772 (titres de la famille Bonnet).

MONTGELAS, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *De Monte Gela*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120). — *Mansus de Montgela*, 1282 (Bibl. Dumb., t. I, p. 192). — *Montgelas*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 22).

MONTGELY OU MONTJOLLY, montagne de la chaîne du Revermont qui a donné son nom à un hameau de Ceyzériat. — *Ad ulmum de Mongely*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243). — *Villagium de Mongelier parrochie Saisiriaci*, 1482 (arch. de l'Ain, E 435). — *Montjully, parroisse de Ceyseria*, 1563 (*ibid.*, H 923, f° 65 r°). — *Extat non procul ad Mentis Reversi radiées Caesarea, a Julii Caesaris transitu (qui eo loco contra Helvetios Galliae inhiantes castrametatus est) nuncupata. Cohaeret ab alio latere monti paulo submissiori, qui ea de re Julii Mons in hodiernum usque diem nomen retinet* (Delexius, Chorographia Sabaudiae). — *Le village de Mont-Juli... ainsi nommé quasi Mons Julii*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 30). — *Mont July*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cass.). — *Le Mont Juli*, 1808 (Stat. Bossi, p. 68). — *Mont July*, 1843 (État-Major).

Le nom de *Mont-July* qu'on donne habituellement à ce hameau lui vient de ce qu'au XVI<sup>e</sup> siècle certains érudits, suivis par Guichenon, ont voulu voir dans Mongely qu'ils ont traduit par *Mons Julii*, le nom du conquérant des Gaules. C'est à une illusion du même ordre qu'on doit le changement de *Sézériat*, au moyen âge *Saisiriacum* (= \**Saxariacum*), en *Césiria* (Guichenon), puis en *Ceyzériat*.

MONTGERBET, b., c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *De Montgiberto*, 1096-1124 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 536). — *De Monte-girbert*, 1170 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 42). — *Montegilbert*, XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 8). — *De Montegilberto*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 55a, f° 13 v°).

Montgerbet était un des plus anciens fiefs de Bâgé; dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, il était, à ce titre, possédé par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Gaucerannus de Monte Girbert*, 1007-1037 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 341). — *Bernardus de Monte Girberti*, 1167-1184 (*ibid.*, n° 622). — *Hugo de Monte-gilbert, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).

MONTGEY, h. et anc. fief de Bâgé, c<sup>no</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Mon Jay*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 19 r°). — *Monjay*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 41 r°). — *Monjay*, 1366 (*ibid.*). — *J. de Buxi, dominus de Monjay*, 1441 (*ibid.*, B 734, f° 150 r°). — *Montgey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Montjay*, 1847 (stat. post.).

MONTGIBROUD, loc. détr., c<sup>no</sup> de Montanay. — *In parrochia de Montaneys, ad rivum de Monte Giroudi*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 138).

MONTGIZON, h., c<sup>no</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

MONTGLAVALIRE, m<sup>no</sup> is., c<sup>no</sup> de Belley.

MONTGOIN, h. et châ., c<sup>no</sup> de Garnerans. — *Villa Monsguidinis*, 937-963 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59). — *In pago Lugdunensi, in villa Montis Gudini*, 930 env. (*ibid.*, n° 496).

— *In villa Monte Gudini*, 941 env. (*ibid.*, n° 488).

— *Montguin en Dombes*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 478). — *Montgoin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 638).

Avant 1790, le village de Montgoin appartenait presque entièrement à l'église cathédrale de Mâcon; ce village ressortissait à la justice de Thoissey. MONTGRIFFON, village, c<sup>no</sup> de Nivollet-Montgriffon. — *Montgriffon*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 71).

Avant la Révolution, Montgriffon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Aranc, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de sainte Anne. — *Mongriffon, annexe de Aranc*, 1655 (visites pastorales, f°80).

En tant que fief, Montgriffon était une seigneurie en toute justice, de l'ancien fief des abbés de Saint-Rambert. En 1789, cette terre était une dépendance de la baronnie de Châtillon-de-Cor-

neille, à la justice d'appel de laquelle elle ressortissait. — *Le fief de Montgriffon, à cause de S. Bamber*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

A l'époque intermédiaire, Montgriffon était une municipalité du canton d'Aranc, district de Saint-Rambert.

MONTGRILLET, écart et anc. fief avec château, c<sup>no</sup> de Lagnieu.

MONTGRILLET, rente noble sise dans la châtellenie de Montluel. — *Pour une rente appelée de Bourg, alias de Montgrillet, a cause de Montluel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

MONTGRIMOUX, h., c<sup>no</sup> de Feillens. — *Montgrimont*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 12). — *Montgrimont*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f° 17 r°).

MONTHEUX, c<sup>no</sup> du c<sup>no</sup> de Villars-les-Dombes. — *Montel*, 1225 (arch. de l'Ain, H 237). — *Monteu*, 1234 (*ibid.*, fonds de Portes). — *Monteouz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°, 11 r°, 19 r°, etc.). — *Monteux*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Monteux*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Montieu*, 1575 (arch. du Rhône, terrier de Bussiges, f° 32). — *Montiou*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Monthieu*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 155).

En 1789, Monthieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie d'Ambérieux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Pierre; les dames de Saint-Pierre de Lyon présentaient à la cure. Ces religieuses possédaient, à Monthieux, un ancien prieuré. — *Parrochia de Monteus*, 1237 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 109).

En tant que fief, Monthieux était une seigneurie, en toute justice, de la mouvance des sires de Villars; vendue, en 1402, aux sires de Beaujeu par Humbert VII de Thoire-Villars, cette terre resta unie au domaine des seigneurs de Dombes jusqu'en 1595 qu'Henri de Bourbon-Montpensier l'aliéna, avec toute sa justice, à Philibert de Gaspard. — *Castrum de Monteus et poypia*, 1271 (Bibl. Dumb., t. I, p. 170). — *Baronia de Monteouz*, 1299-1369 (fiefs de Villars: arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 r°).

A l'époque intermédiaire, Monthieux était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.

MONTHOLON, h., c<sup>no</sup> de Bourg.

MONTHOLON, anc. fief de Dombes sans justice, *c<sup>ne</sup>* de Chalamont. — *Montolon*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 99). — *Le fief de Montholon*, 1682 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 192).

MONTHUGON, *c<sup>ne</sup>* de Dompierre-de-Chalamont. — *De Monte Hugonis*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 64). — *Mont Hugon*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 35 v°).

La terre de Monthugon fut concédée on franc-alleu, en 1171, par Etienne, sire de Villars, aux abbés de la Chassagne qui la possédèrent jusqu'à la Révolution; en 1368, les sires de Thoire-Villars concédèrent aux religieux de la Chassagne la haute, moyenne et basse justice et le droit de construire une maison-forte. La suzeraineté de Monthugon passa, en 1402, des sires de Thoire-Villars aux sires de Beaujeu, souverains de Dombes.

MONTHUY, écart, *c<sup>ne</sup>* du Montellier.

MONTIERNOZ, h., *c<sup>ne</sup>* de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *Montiernoz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 110 r°). — *Montiernos*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 80).

En tant que fief, Montiernoz était une seigneurie avec moyenne et basse justice et avec château, relevant originairement des sires de Bâgé et possédée par des gentilshommes qui en portaient le nom; en 1567, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, concéda la haute justice à cette terre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Montiernoz était un comté du bailliage de Bourg. — *Le fief de Montiernoz a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

MONTILLET, anc. fief, *c<sup>ne</sup>* de Matafelon. — *Domus fortis Montillieri*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 29). — *Le chasteau et maison forte de Monthellier*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 127 r°). — *Montillet*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 71).

Montillet était une seigneurie avec maison forte, mais sans justice, relevant originairement des sires de Thoire-Villars.

MONTILLIACUS, anc. villa gallo-romaine, à ou près Chaveyriat. — *Dono Sancto Johanni, precursori Domini, Chavariacensi, campum in loco qui dicitur Montiliacus situm*, 971-972 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n° 1308).

\*MONTILLIAT, localité disparue, *c<sup>ne</sup>* de Replonges. — *Montilliacus*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 54 r°). — *Montillia*, 1344 (*ibid.*, f° 43 r°).

MONTILLON (LE), écart, *c<sup>ne</sup>* de Vernoux. MONTIOU (LE), mont, du Revermont, sur les confins de Ramasse et de Viilereversure.

MONTJANGLOUR, loc. disp., *c<sup>ne</sup>* de Sermoyor. — *Monjanglour*, 1397 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyor, f° 3). — *Carrerria tendens de ecclesia Sermoyaci, apud Monjangleur*, 1448 (*ibid.*, f° 14).

MONTJANGLoux, f., *c<sup>ne</sup>* de Saint-Paul-de-Varax.

MONTJOLY, h., *c<sup>ne</sup>* de Sulignat.

MONT-JOUVENT, châ., *c<sup>ne</sup>* de Bohas. — *Noble Claude de Montjoveut*, 1563 (titres du châ., de Bohas).

MONT-JOUVENT, h., *c<sup>ne</sup>* de Chevroux. — *Mont-Jovent*, 1398 (Bibl. Dumb., t. I, p. 322). — *Montjovent*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 53). — *Montjovant*, 1763 (*ibid.*, H 899, f° 288 r°).

MONT-JOUX (LE), nom local du Mont-Jura. — *A parte montis Juris*, 1278 (arch. de la Côte-d'Or, B 1287).

— *Saint-Germain-de-Joux*, *c<sup>ne</sup>* du *c<sup>on</sup>* de Châtillon-de-Michaille.

MONTJUE ou MONTIUIF, anc. étang, *c<sup>ne</sup>* de Jasseron.

— *Stagnum de Montjue*, 1265 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 69).

MONTJUIF, h., *c<sup>ne</sup>* de Marboz. — *La ville de Montjueur qui siet dessous Coloigne*, 1304 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 83). — *Mont-Juifs*, 1509 (*ibid.* p. 190). — *Mont-Juif*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Montjuif était une seigneurie du fief de Bâgé, qui fut cédée, en 1307, à Etienne de Coligny par Amé IV de Savoie, pour être unie à la baronnie de Beaupont dont elle suivit dès lors le sort.

MONT-JULY. -- Voir MONTGELY.

MONT-LAINAIS (LE), mont., *c<sup>ne</sup>* de Saint-Sorlin. — *Mons qui dicitur Mons Lainais*, 1213 (arch. de l'Ain, H 389).

MONTLARDON, h., *c<sup>ne</sup>* de Vonnas.

MONTLEGER, h., *c<sup>ne</sup>* de Mantenay-Montlin. — *In pago Lugdunensi, in villa quae dicitur Mons Ledgardi, in fine Mentoniacense*, 933-937 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 413). — *De Monte Lijardo, parrochie Sancti Juliani*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 334 v°). — *Apud Montem li Jardum*, 1442 (*ibid.*, B 726, f° 219 r°). — *Montligier*, 1745 (titres de la famille Philipon).

— *Montliger*, 1808 (Stat. Bossi, p. 98). — *Montlézar*, 1847 (stat. post.).

Au XV<sup>e</sup> siècle, ce village dépendait de la seigneurie de Marmont-Curciat.

En 1789, Montléger appartenait à la paroisse de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

A l'époque intermédiaire, il fut attribué à la municipalité de Montlin.

MONTLIN, section de la commune de Mantenay-Montlin. — *Montlayn*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, table). — *Montluyn, parrochie Sancti Juliani supra Ruysosam*, 1442 (arch. de la Côte-



d'Or, B 726, f° 191 r°). — *Montlin*, 1670 (enquête Bouchu). — *Mondain*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Montlins*, 1808 (Stat. Bossi, p. 98).

En 1789, Montlin était un village de la paroisse et mandement de Saint-Julien-sur-Reysouze, justice de Pont-de-Vaux. L'organisation de l'an m en fit une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Pont-de-Vaux. Un décret impérial du 6 janvier 1807 le rattacha à la commune de Mantenay qui prit le nom de Mantenay-Montlin.

MONTLUEDE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *In campo de Monluer*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 161). — *Maison noble de Montluède*, 1673 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 181).

MONTLUEL, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arrond. de Trévoux.

— *De Monte Loelli*, 1173 (Ménéstrier, De bell, et induc, p. 37). — *De Monte Lupelli*, 1200 (Bibl. Dumb., t. II, p. 73). — *Apud Montem Lupellum*, 1980 (Guigüe, Docum. de Dombes, p. 99). — *Mont Luel*, 1247 (arch. de l'Ain, H 370). — *De Montelupello*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 19 r°). — *Montluel*, 1304 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 83). — *La ville de Montluel en Bresse*, 1758 (arch. du Rhône, titres de S. Paul, obéance de Dagneux).

Avant la Révolution, Montluel était une ville du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux. C'était le chef-lieu d'un mandement et le siège d'une châtellenie royale dont le pouvoir était limité aux cas marqués par les statuts de Savoie. — *Castellania Montislupelli*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 61).

Il y avait à Montluel trois églises paroissiales : 1° celle de Saint-Étienne, ancienne chapelle du prieuré de la Boisse, érigée en paroissiale en 1518, par le pape Léon X, — *Ecclesia de Buxa, cum duabus capellis appendentibus, scilicet Montislupelli*, 1950 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°).

— *Capella de Montloel*, 1250 env. (*ibid.*). — *Eglise Saint-Etienne de la ville de Montluel*, 1613 (visites pastorales, f° 69 r°). — *Saint-Etienne de Montluel, annexe de la Boisse*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 52); 2° celle de Saint-Barthélemy, ancienne chapelle du château. — *Capella de Monte Loello*, 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n° 11). — *Capella Sancti Bartholomei de Montelupello*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 150). — *Curatus Sancti Bartholomei de Montelupello*, 1325 env. (pouillé ms. du diocèse de Lyon, f° 7). — *Eglise parochiale : Saint-Barthélemy de Montluel*, 1613 (visites pasto-

rales, f° 79 v°); 3° celle de Notre-Dame-des-Marais ou Notre-Dame-de-Bresse qui fut érigée en collégiale, en 1530, par le pape Clément VII — *Ecclesia Beate Marie de Mares*, 1451 (arch. du Rhône, G 424). — *Eglise collegiale : Nostre Dame des Mares de Montluel* 1613 (visites pastorales, 1° 70 r°). — *Notre-Dame de Montluel : chapitre composé d'un doyen-curé, à la présentation du chapitre et de 5 chanoines à leur collation*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 55). — Ces églises dépendaient de l'archiprêtré de Chalamont.

En tant que seigneurie, Montluel appartenait dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à la famille qui en portait le nom. Cette seigneurie passa on ne sait comment ni à quelle époque sous l'hommage des comtes de Savoie. — *Castrum quoddam Monloelli*, XII<sup>e</sup> s. (Légende de Saint-Taurin, citée par Guichenon, Bresse, p. 81). — *Humbertus de Montelupello*, 1196 (Guichenon, Savoie, pr., p. 46). — *Humbertus dominus Montis Lupelli*, 1285 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 464). — *Guido de Montelupello*, 1289 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 77). — *Johannes dominus Montis Lupelli*, 1317 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 465).

Entrée par donation, en 1326, dans le domaine des dauphins de Viennois, la terre de Montluel passa successivement à la France, en 1343, puis à la Savoie, en 1355.

MONT-MAIN, h., c<sup>ne</sup> de Servignat. — *Montmeyn, parochie Servigniaci*, 1442 (arch. de la Côte-d'Or, B 726, f° 613 r°). — *Villaige de Montmain*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 302 r°).

MONT-MARGUERON (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Druillat.

MONTMEILLAN f., c<sup>ne</sup> de la Burbanche.

MONTMERLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *In pago Lugdunensi, Castrum qui vocatur Mons Meruli*, 1039 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 2925).

— *Castrum quod Mons Merlus vocatur*, 1080 env. (*ibid.*, t. IV, n° 3577). — *De Muntmerlo*, 1195 env. (Cartul. de Beaujeu, p. 51). — *De Monte Meruli*, 1249 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 434). — *De Montmerlo*, 1807 (Bibl. Dumb., t. I, p. 243).

— *De Montemerulo*, 1324 (terrier de Peyzieux).

— *Montmerle*, 1407 (Bibl. Dumb., t. I, p. 340).

Avant la Révolution, Montmerle était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux. C'était, depuis l'an 1400, le chef-lieu d'une châtellenie. — *Chastel et mandement de Montmerle*, 1407 (Bibl. Dumb., t. I, p. 340).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait à Montmerle deux églises paroissiales ; celle de Saint-Nicolas et celle

de Notre-Dame-de-Bon-Secours, située au bas du château; cette dernière n'avait plus que le titre de chapelle au XIV<sup>e</sup> siècle; elle devint, en 1605, la chapelle des PP. Minimes de la province de Lyon qu'Henri de Bourbon Montpensier venait d'appeler à Montmerle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale de Montmerle, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était toujours sous le vocable de saint Nicolas (aujourd'hui saint Vincent); l'abbé de Cluny présentait à la cure. — *Ecclesia de Monte Merulo*, 1149-1156 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143). — *In parochiis Montismeruli et Sancii Nicolai de Montemerulo*, 1283 (Bibl. Dumb., t. I, p. 198). — *Curatus Sancti Nicholay*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Montmerle : Patron S. Nicolas*, 1719 (visites pastorales).

En tant que seigneurie, Montmerle existait dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle; il était alors possédé en franc-alleu par des gentilshommes qu'on croit avoir appartenu à la famille des Enchaînés et qui reconnurent, en 1101, la suzeraineté des sires de Beaujeu. A une époque inconnue, cette terre arriva par droit de fief à la maison de Beaujeu qui la réunit à son domaine. — *Acardus, miles de castro quod vocant Montera Merulum*, 1096 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3703). — *Aicardus de Montemerulo*, 1149 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 4140).

A l'époque intermédiaire, Montmerle était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Trévoux.

MONTMERLE, anc. chartreuse, c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Ūomus Sanctae Mariae Montismerule*, XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 8). — *Conventus Montismerule*, 1211 (*ibid.*, pr., p. 121). — *Domus Vallis Sancti Stephani Carthusiensis ordinis, quam Montmerle vocari consuevit*, 1231 (*ibid.*, pr., p. 12). — *Prior Montis Meruli*, 1252 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 486). — *Domus Montismerule, cartusiensis ordinis*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 10). — *De Montmerlo*, 1323 (Mesures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 457). — *Montmerle, chartreuse*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

La chartreuse de Montmerle était la trente-sixième maison de l'ordre; elle était dédiée à Notre-Dame; ce n'était, à l'origine, qu'un prieuré de bénédictins soumis à celui de Seillon, sous le nom de Maison du Val-Saint-Etienne; ce prieuré prit la règle des chartreux, en 1210.

MONTMERLE, h., c<sup>ne</sup> de Treffort.

MONTMOUR, châ. et f., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Guillelmus del Monmor*, 1285 (Arch. nat., P 1366, cote 1489).

MONT-MYEIMONT (LE), mont, du massif de Parves. — *Mons vocatus de Myeimont*, 1361 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 327).

MONT-NIVIGNE (LE), mont, du Revermont. MONT-NOYEL, loc. disp., à ou près Romans. — *S. de Mont Noyel*, 1324 (terrier de Peyzieux).

MONT-OISSEL (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Mons Oiselli*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53).

MONTOISSEY (LE), pic du Mont-Jura, c<sup>ne</sup> de Crozet.

MONT-OLIVET (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain.

MONT-OLIVET, anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

\*MONTONNIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-Mépillat. — *Loco dicto en la Montonyri*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 511).

MONTOUX, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

MONTOZ, h., et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Mansus de Monte Aureo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 30). — *Mansus de Montor*, 1285 (*ibid.*).

— *Le fié de Montouzen Bresse*, 1330 (Guichenon, Bresse et Rugey, part. 1, p. 65). — *Montoz*, 1841 (État-Major). — *Monthoz*, 1847 (stat. post.).

MONTPASU (LE), ruis., aff. du Solnan.

MONTELLAS, h., c<sup>ne</sup> de Parves.

MONTPELLIER, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran.

MONTPERTUIS, écart, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.

MONTPLAISANT, châ. et h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.

MONTPLAISANT, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

MONTPLAISIR, anc. fief du mandement de Bâgé. — *Montplaisir, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

MONTPOPIER, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalarnonne.

MONTPREVAL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

MONTRACHY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Monrachier, parrochie Sancti Nicesii Nemorosi*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f<sup>o</sup> 359 r<sup>o</sup>).

— *Monrachier*, 1536 (Guichenon, Brosse et Bugey, pr., p. 41).

Montrachy était une seigneurie, avec château, du ressort du bailliage de Bresse. MONTRACOL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Ecclesia de Monte Raculfo*, 1119 (Chifflet, Hist. de Tournus, p. 400). — *Monracol*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,9). — *Monracol*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Monranclol*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Monracoz*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Mont Racol*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 635).

— *Apud Montera Raçollum*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 626). — *Mont Racoul*, 1447 (*ibid.*, B 10443, p. 67). — *Morancol*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>).

En 1789, Montracol était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de Saint-Didier; l'abbé de Tournus présentait à la cure. — *Ecclesia Montis Racol: hermos*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *En la parnisse de Montracol*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 55).

Montracol dépendait anciennement de la Terre de Bâgé; au XVII<sup>e</sup> siècle, il relevait de la baronnie de Corgenon.

A l'époque intermédiaire, Montracol était une municipalité du canton et district de Bourg. MONTREAL (LE), ruiss., aff. de l'Irance. MONTREAL, C<sup>ne</sup> du C<sup>on</sup> de Nantua. — *De Monteregali*, 1280 (arch. de l'Ain, H 272). — *Apud Montem Regalem*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, F° 90 r°). — *La vi de Montreal*, 1412 (cens. d'Arbent, f° 67 r°). — *In burgo Montisregalis, juxta fossalia ville*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 65 r°). — *Montréal : Delilia-de-Croise*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Sous l'ancien régime, Montréal était un bourg chef-lieu de mandement du pays de Bugey, élection de Belley, subdélégation de Nantua et justice de Montréal. — *Castellania et mandamentum Montisregalis*, 1487 (arch. de la Côte-d'Or, B 85, P 248 r°). — *Mandamentum castris Montisregalis et resorti ejusdem*, 1483 (*ibid.*, B 823, F° 1 r°). — *Chatellenie de Montréal*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 815 cote).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Septmoncel, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Maurice (aujourd'hui de l'Assomption), le prieur de Nantua présentait à la cure. Cette église avait remplacé, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ancienne église paroissiale de Sénoches. — *Curatus de Montreal et de Senoches*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Ecclesia de Senoches et de Monte Regali*, 1365 env. (Bibl. nat. lat., 10031, f° 17 v°). — *Montréal : Eglise parochiale, Saint-Maurix*, 1613 (visites pastorales, f° 126 r°).

La commune de Montréal est redevable de son nom au château-fort qu'Étienne II de Thoire-Villars fit construire, vers 1245, sur le territoire de l'ancienne paroisse de Sénoches. Les sires de Thoire-Villars firent de Montréal le chef-lieu de leur bailliage de Montagne. — *Clericus Montis Regalis*,

1300 (arch. de l'Ain, H 368). — *Juxta violum tendens a villa Montisregalis ad castrum ejusdem vici*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 249 r°). — *Le bailliage de Montréal ou le Bailliage des terres de Montagne*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 72). En 1402, Humbert VII vendit à Amédée VIII de Savoie Montréal et son mandement dont Philippe, duc et comte de Bourgogne, venait de faire prononcer la confiscation pour déni d'hommage par le Parlement de Dole. Amédée VIII ne put entrer en possession de cette terre qu'en 1414; elle resta unie au domaine de Savoie jusqu'en 1566 qu'elle fut aliénée à Louis Odinet, seigneur de Montfort, qui la fit ériger en comté en 1570.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle le comté de Montréal avait comme dépendances Montréal, Bellignat, Groissiat, Oyonnax, Saint-Martin-du-Frêne, Volognat et les villages de Gariat et de Peyriat; il y avait justice mage et justice d'appel; cette dernière ressortissait nûment au parlement de Bourgogne et, au premier chef, au présidial de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Montréal était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua. MONTREAL, lieu dit, C<sup>ne</sup> d'Aranc. MONTREVEL, ch.-l. de C<sup>ne</sup> de l'arrond. de Bourg. — *Montrivel*, 1198 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 6,1). — *Villa Montisrevelli*, 1414 (arch. de l'Ain, E 475). — *Montrevel*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1850 (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Montrevel était un chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

Jusqu'au décret du 28 août 1808 qui érigea Montrevel en paroisse, sous le vocable de Saint-Barthélemy, cette ville avait dépendu, au spirituel, de la paroisse de Cuet. Il y avait dans le château une chapelle desservie par sept chapelains, à laquelle on donnait parfois le titre de succursale. — *Mont-revel, succurs.*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En tant que seigneurie, Montrevel était possédé, en 1250, par les seigneurs de Châtillon-les-Dombes, sous la suzeraineté des sires de Bâgé; vers 1320, Alix de Châtillon porta cette terre, en dot, à Galois de la Baume, dans la postérité duquel elle resta jusqu'à la Révolution. Le petit-fils de Galois la fit ériger en baronnie, puis en comté par Amédée VIII, premier duc de Savoie, en 1427. — *Castrum Montisrevelli*, 1314 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 123). — *Claude de la Baume, comte de Mont-Revel*, 1452 (Guichenon, Savoie, Savoie, pr., p. 406). — *Cornes*

*Montisrevelli*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 r°). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le comté de Montrevel avait comme dépendances Montrevel, Foissiat, Marboz, l'Abergement, Aisne, Asnières, Bény, Jayat, Malafretaz, Lingeat et partie de Clémenciat, de Saint-Étienne-du-Bois, de Sulignat et de Dompierre-de-Chalaronne. Il y avait justice ordinaire et justice d'appel; le comte de Montrevel prétendait que sa justice d'appel ressortissait nûment au parlement de Dijon; les officiers du bailliage de Bresse soutenaient le contraire.

A l'époque intermédiaire, Montrevel était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Bourg.

MONTREVEL, écart, c<sup>ne</sup> d'Illiat.

MONTRIBLOU, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Gorc. — *Montriblout*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 35 r°). — *Castrum de Mntriblod*, 1368 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 151). — *Castrum de Montriblost*, 1480 (arch. du Rhône, terrier de Genay, f° 26). — *Burgum Montisriblodi*, 1530 (arch. du Rhône, terrier de Bussiges, f° 7). — *Montriblout*, 1575 (*ibid.*, f° 45).

Montriblout était une seigneurie en toute justice de l'ancien fief des sires de Thoire-Villars qui en firent construire, le château sur une large poype; cette terre passa aux comtes de Savoie en 1402 et fut érigée en baronnie au XVI<sup>e</sup> siècle.

MONTRICHARD, h., c<sup>ne</sup> de Vernoux. — *Apud Montem Richardum*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table). — *Montrichard*, 1521 (*ibid.*, B 728, f° 303 r°).

MONTRICHIER, anc. seigneurie située dans la paroisse de Chavannes-sur-Reyssouze. Au XV<sup>e</sup> siècle cette terre arriva à la famille de Lozier dont elle prit le nom. — *Montrichier*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 65).

MONTRILLON (LE), ruiss., affl. du Porcelet.

MONTRILLON, h., c<sup>ne</sup> de Boz.x<sup>e</sup>

MONTRIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benigne. — *Anserius de Monte Rinno* ou *Ruino*, 1074-1096 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 329). — *Montruin*, 1213 (arch. du Rhône, titres de Laumusse: Saint-Martin, chap. II, n° 1). — *Gaufridus de Monte Ruini miles*, 1230 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 156). — *De Monteruino*, 1236 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 16).

Montrin était un ancien fief de la Terre de Bâgé, possédé, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom.

MONTROND (LE), pic du Mont-Jura.

MONTRONZARD, f., c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Mont-Ronsard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

MONT-ROSSET (LE), mont. du Revermont, c<sup>ne</sup> d'Hautecour et de Grand-Corent.

MONTROZAT, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Montronzart*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, R 10455, f° 119 v°). — *Montronzart*, 1382 (*ibid.*, B 924). — *Montrozart*, 1384 (Bibl. Dumb., t. I, p. 310). — *De Monterosardo*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f° 274 r°). — *Montrosat*, 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 156). — *Monrouzart*, 1431 (Bibl. Dumb., t. I, p. 347). — *Monrozart*, 1501 (arch. de l'Ain, H 802). — *Montrousart*, 1502 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 170). — *Montrozat*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 48a). — *Montrosat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 638). — *Montronzard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Montrozat ou Montrosard était une seigneurie, avec maison forte mais sans justice, de l'ancien fief des sires de Thoire-Villars. Cette terre ressortissait à la justice du Châtelard; elle passa, en 1402, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu. — *Johannes de Montronzart*, 1299-1369 (fiefs de Villars: arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 4 v°).

MONT-SAINT-REMY. — Voir SAINT-REMY-DU-MONT.

MONT-SEVELIN, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.

MONT-SIMON, chât. et f., c<sup>ne</sup> de Vescours. — *Mont-Symond*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 83).

Mont-Simon était une seigneurie, en toute justice et avec maison forte, démembrée de celle de Saint-Trivier-de-Courtes, en 1563.x<sup>e</sup>

MONTSION, h., c<sup>ne</sup> de Mionnay.

MONTSOUGE, h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

\*MONTSURE, loc. disp., à ou près Souclin. — *Crista de Montseuros*, 1328 (arch. de l'Ain, H 225).

MONT-TENIERE (LE), mont., c<sup>ne</sup> de Napt.

MONTVAL-BUYAT, chât., f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Fief et maison dite anciennement Buyat et à présent Montval*, 1777 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 231).

MONT-VALEIS (LE), mont, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Montem Valesium*, 1116 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 200).

MONT-VAREIL (LE), mont, à ou près Bénonces. — *Mons Varelli*, 1171 (arch. de l'Ain, H. 219). — *Montem Varellum*, 1225 (*ibid.*, H 362).

MONTVERAN, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *Castrum Montisverani*, 1433 (arch. de la Côte-d'Or, B 848, f° 99 r°). — *Georges de Luyrieux, seigneur de Montveran*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. 1, p. 81). — *Montverant*, 1493 (arch. de

- la Côte-d'Or, B 859, f° 5). — *Le fief de Montveran, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Le chasteau de Montveran, en la parroisse de Cule*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 72). — *Montveran en Bugey*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 52).
- La seigneurie de Montvéran était avec château et en toute justice, y compris le dernier supplice; elle avait été démembrée, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, de celle de Culoz pour servir d'apanage aux cadets de la famille de Luyrieux.
- MONTVERNIER, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Mont Varnier*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 106 r°). — *Apud Montem Vuarnerium*, 1455 (*ibid.*, B 908, f° 184 r°).
- MONTVERT (LA TOUR-DE-), anc. seigneurie, du fief des abbés d'Ambronay, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- MORAINE (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Argis (cadastre).
- MORALY, h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- \*MORANDIERES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Les Morandires*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 35 v°).
- MORAN (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Francheleins. — *La rivière de Moran*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 188).
- MORANNA (LA), torrent, affl. du Veyron, c<sup>ne</sup> de Corndon.
- MORATIER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux Saint-Jérôme. — *Mandement de Chastillon de Cornelle, lieu dict au Chaney, autrement en Montrattier*, 1696 (arch. de l'Ain, G. 223, f° 3 v°).
- MORATIER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- MORBIER (LE), ruiss., affl. de la Veyle.
- MORBIER (LE), ruiss., affl. du Formans.
- MOREAU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.
- MOREL (LE), ruiss., affl. de La Seille.
- MORELLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- MORELLIERE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Li Moreliri*, 1345 (arch. du Rhône, terrier de Saint-Martin, I, f° 23 v°). — *In parrochia de Cueil, loco dicta en la Moreliri*, 1410 env. (arch. de l'Ain, terrier de Saint-Martin, f° 77 v°). — *La Moreliry*, 1410 env. (*ibid.*, f° 19 r°). — *La Morelliry*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 2 r°). — *La terre de la maison du Temple appelé la Moreilliere*, 1675 (*ibid.*, H 862, f° 68 r°).
- MORESTEL, anc. châ. fort, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *De Morestelli, in Reversomonte*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 262).
- Le château de Morestel, qui relevait originaiement de la seigneurie de Revermont, fut cédé, en 1280, par Amédée V, comte de Savoie, à Humbert, sire de Thoire-Villars, qui l'inféoda à Humbert de Luyrieux, lequel fit construire un nouveau château à peu de distance de l'ancien; le gendre de cet Humbert de Luyrieux fit reconstruire l'ancien château de Morestel, auquel il donna le nom de Châteaueux pour le distinguer de celui construit par son beau-père.
- MOREYSE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Moreysi*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 16).
- MORET (VAUX-), h., c<sup>ne</sup> de Vieu.
- MORFLAN (LA), f., châ. et anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Artemare. — *Garin de la Morflan*, 1788 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 316).
- MORFONTAINE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *En Morfontana, deczai la riveri d'Ens*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 36 v°).
- MORGELAZ, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Morgelas*, 1688 (arch. de l'Ain, H 49).
- MORGNE, c<sup>nes</sup> de Lompnas et de Marchamp. — *Terra de Mornia*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Silva que dicitur Mornia*, 1150 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 33). — *Costa de Mornia*, 1261 (arch. de l'Ain, H 221).
- MORIENGES, anc. bois, à ou près Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Forest de Morienges*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- MORILLON, h., c<sup>ne</sup> de Rigneux le-Franc.
- MORION (LE), châ., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- MORLAN (LE), ruiss., affl. du Renon.
- MORNANS OU MORNENS, écart, c<sup>ne</sup> de Cuzieu.
- MORNAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *St. de Moornaco*, 1164 (arch. de l'Ain, H 356). — *Mornacus*, 1176 (*ibid.*, H 35g). — *Mornais*, c. suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Mornay*, c. rég., 1306 (arch. de la Côte-d'Or, H 10454, f° 4 r°). — *Morniacus*, 1515 (pancarte des droits de cire).
- Avant la Révolution, Mornay était une communauté du bailliage et élection de Belley, Subdélégation de Nantua, mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de saint Pierre; les religieux de Nantua qui avaient un prieuré dans la paroisse, présentaient à la cure, En 1742, l'église de Mornay fut attribuée au diocèse de Saint-Claude. — *Ecclesia de Mornay*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°).
- Dans l'ordre féodal, Mornay était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Thoire, les dépendances étaient Mornay, Nurieux, Napt pour la directe et la justice et Volognat pour la directe seulement,

- la justice appartenant au comté de Montréal. — *Castrum de Mornay*, 1246 (Bibl. Sebus, p. 421). — *Humberlus de Mornay*, 1299-1369 (fiefs de Villars : arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°).
- A l'époque intermédiaire, Mornay était une municipalité du canton de Sonthonnax-la-Montagne, district de Nantua.
- MORNAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Priay.
- MORNEX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. — *Mornex*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). En tant que fief, Mornex relevait, au XIII<sup>e</sup> siècle, de l'évêque de Genève.
- MORNIEU, h., c<sup>ne</sup> de Geyzérieu. — *Moriacus*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 142 r°). — *Mornyou*, 1359 (*ibid.*, f° 142 r°). — *Morniou*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 271 r°). — *Mornieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 53). — *Morgnieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 149).
- \*MORON, anc. lieu dit, à ou près Passins. — *Tenementum de Morono*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400).
- MORONS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *Mansus de Morons*, 1149 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4190).
- MORONZARD, f., c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Montrozard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MORTALITE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Terra sita à la Murtalita*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 33 r°).
- MORTAREY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. — *Mortarey*, 1356 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 78). — *Dominus du Mortarey*, 1467 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 451).
- En 1789, le Mortarey était un village de la paroisse de Saint-Alban, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Poncin.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château relevant originairement du fief des sires de Thoire-Villars ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie ressortissait, pour la justice, au bailliage de Belley. — *Le fief de Mortarey, a cause de Cerdon et Poncin*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58).
- MORTAVILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Treffort.
- MORTE (LA), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- MORTE-AUX-JONCS (LA), ruiss., affl. de l'Ain.
- MORTE-FANGEE (LA), ruiss. affl. du Seynard.
- MORTELLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Boz.
- MORTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Argis.
- MORTIER (GRAND et PETIT), hameaux, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- MORTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- MORTIER (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de la Peyrouze. — *Mansus del Mortier, in parrochia de Petrosa*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 4 v°).
- MORTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- MORTS (LES), ruiss., affl. de la Reyssoze.
- MOSSARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Varambon.
- MOSSEY, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne. — *Condamina de Mossey, in parrochia de Dumpero*, 1259 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 148).
- MOTAUX (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Asnières. — *Vers les Motaux*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 3).
- MOTIER (LE), chapelle rurale en ruines, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In territorio de Arbenco, in loco vocato super lo Motier*, 1405 (censier d'Arbent, f° 6 r°). — *Motier*, église ruinée, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOTIER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.
- MOTIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- MOTINA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Terra de Motinan*, 1222 (arch. de l'Ain, H 330).
- MOTADES (LA), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Feoduin domus dicte ly Motadays*, 1277 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 211). — *Castrum de la Motadès*, 1325 (Bibl. Dumb., t. I, p. 94). — *La Motade*, 1567 (*ibid.*, p. 482). — *La Motte-Adès*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 120). — *La Mottadet*, XVII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, t. I, p. 359). — *La Mottadais*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 22 g). — *La Motadet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- La Motadès était une seigneurie en toute justice et avec château fort, possédée à titre de franc-alleu, dès 1250, par les Déchaux, qui la prirent à foi et hommage des sires de Beaujeu, vers 1275. — *La seigneurie de la Moladest*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 15).
- MOTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- En tant que fief, la Motte était une seigneurie avec château, moyenne et basse justice, de l'ancien domaine des seigneurs de Revermont dont les droits passèrent, en 1289, aux comtes de Savoie. — *Le fief de la Molle, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- MOTTE-DE-NECUDAY (LA), c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *La motta de Noncuiday*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 37 v°).
- MOTTE-SARRAZIN (LA), vestiges de fortifications en terre, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Fort Sarasin razé*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Fort-Sarrazin*, 1827 (cadastre). — *La Motte-Sarasin, anc. fort ruiné*, 1843 (État-Major).
- MOUCHOUZ, loc. disp., à ou près Farges. — *De Mouchouz*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 81 r°).

- MOUILLE (LA), h, c<sup>ne</sup> de Dortan.
- MOUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Balan.
- MOUILLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Apud Moillias*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f<sup>o</sup> 359 r<sup>o</sup>).
- MOUILLES-VILLARS (LES), ruiss., affl. de la Versoix.
- \*MOUILLETTE (LA), anc. lieu dit, à ou près Prémillieu. — *Ad pirum de la Moilleta*, 1289 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 821).
- MOULIN (LE BIEZ-DU-), ruiss. affl. de la Leschère
- MOULIN-À-VENT (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Joyeux (Cassini).
- MOULIN-À-VENT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- MOULIN-BERARD (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Molendinum vocalum Bererd*, 1411 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 124). — *Molendinum Berardi, juxta aquam Rixose*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f<sup>o</sup> 238 r<sup>o</sup>).
- MOULIN-CHABAUD, h., c<sup>ne</sup> de Ceignes.
- MOULIN-CHANU (LE), auj. MOULIN-CARODIERE, c<sup>ne</sup> de Massieux. — *Per rivum antiquum de Maceu usque ad molendinum Chanu*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 268).
- MOULIN-CLAVEL (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *In molendino Clavelli et baratorio*, 1228 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 233).
- MOULIN-D'ANDERT (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon.
- MOULIN-D'ARMONT (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Molendinum de Armont*, 1364 (arch. de l'Ain, H 23). — *Molendinum d'Almont*, 1386 (*ibid.*, H 29).
- MOULIN-D'ARVIERES (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lochieu.
- MOULIN-D'ASSERANS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Farges. — *Molendinum de Asserens*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>).
- MOULIN-DE-BARTERANS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Polliou.
- MOULIN-DE-BEVEÏ (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Le moulin de Beauvoir*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9).
- MOULIN-DE-BOGNEIS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condon. — *Moulin de Bognens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOULIN-DE-BRENOD (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Molendinum de Brenno*, 1212 (arch. de l'Ain, H 359).
- MOULIN-DE-BRETENYE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix. — *Molendinum de Breteneye, apud Sanctam Crucem*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 133).
- MOULIN-DE-CHAMPANEL (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *In agro Tosiaeensi molinarium quod dicitur Campanel*, 960-961 (Recueil des chartes de Cluny, t. H, n<sup>o</sup> 1097).
- MOULIN-DE-CHARIX, écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lalleysriat.
- MOULIN-DE-CHATANS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Le moulin de Chatanz, assis sur la rivière de Veyle, paroisse de Saint-Jean*, 1716 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. IV).
- MOULIN-DE-CHTILLONNET (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys.
- MOULIN-DE-CHEMINANT (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Ambornay. — *Molendinum de Chiminant*, 1520 (arch. de la Côte-d'Or, B 886).
- MOULIN-DE-CHEYERE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Molendinum de Cheyeri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>).
- MOULIN-DE-CIZE (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Cize. — *Le Moulin de Size*, 1649 (titres du châ, de Bohas).
- MOULIN-DE-CORCELLES (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze. — *Mulinarium qui est situs in pago Lugdunensi, in villa Corcellis, in fluvio Resosia*, 954-986 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 321). — *De molendino Corcellis*, 1074-1096 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 329).
- MOULIN-DE-CORGENON (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Buellas. — *Molendinum de Corgenone*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- MOULIN-DE-CRETELLE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- MOULIN-BE-CREVECOEUR (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bourg.
- MOULIN-DE-CROPET (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Molendinum de Cropet*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102).
- MOULIN-DE-CUDET (LE), anc. m<sup>in</sup>, à ou près Messimy. — *Iter tendens a molendino de Cuët versus Orouers*, 1389 (terrier des Messimy).
- MOULIN-DE-DOMPIERRE (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vescours. — *Molendinarium quod est in loco qui dicitur Dompera*, corr. *Dompero*, 1131 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4020).
- MOULIN-DE-FROMENTES (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Molendinum Fromentarum*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801).
- MOULIN-DE-LA-BAROUCHE (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sauvigny. — *Moulin de la Barousse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*MOULIN-DE-LA-BASSOLE, anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Roman. — *Molendinum de Baczola*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 326 v<sup>o</sup>).
- MOULIN-DE-LA-CHANAL (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agnereins. — *Iter tendens d'Agnynens versus molendinum de la Chanal*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>).
- MOULIN-DE-LA-CHAPELLE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Molendinum de Capella*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 38).
- MOULIN-DE-LA-CRAS (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Montagnat.

- *Molendinum de la Craz situm apud Montaigniacum*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 139 v°).
- MOULIN-DE-LA-DOYE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Molendinum de la Days de Contamina*, 1305 (arch. de l'Ain, H 371).
- MOULIN-DE-LA-SERRE (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.
- MOULIN-DE-L'ÉPERON (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Josta lo chimin per lo qual on vait de Chillou vers los pràs d'Esperon*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 6 v°).
- MOULIN-DE-L'ESTRA (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Massieux. — *Pro molendino de l'Estra, sito in parrochia de Maczeu, juxta rivum dicti loci*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 42 r°).
- MOULIN-DE-LEYSSARD (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Molendinus de Leyssart*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°).
- MOULIN-DE-LOMPNAZ (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- MOULIN-BE-LUYRE (LE), écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.
- MOULIN-DE-MANDORNE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Molendinum de Mandorna*, 1263 (arch. de l'Ain, H 3).
- MOULIN-DE-MARCHAMP (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-des-Paroisses.
- MOULIN-DE-MONS (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Molendinum de Montz*, 1538 (terrier des Messimy, f° 23).
- MOULIN-DE-MONTRIBLOUD (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Juxta rivum fluentem de molendino de Montrilout versus Maczeu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 30 r°).
- \*MOULIN-DE-NEIREFONT (LE), anc. m<sup>in</sup>, à ou près Bourg. — *Molendinum Nigrifontis*, 1341 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 34).
- MOULIN-DE-NEYRIEU (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Cessieu. — *Molendinum de Neyreu*, 1308 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 235).
- MOULIN BE NOVET (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Molendinum de Novet*, 1536 (terrier des Messimy, f° 56).
- MOULIN-DE-PERROZET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Boys.
- MOULIN-DE-POLEYSEE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Molendinum de Peloset*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 131 v°). — *Poleyzet*, 1808 (Stat. Bossi, p. 64).
- MOULIN-DE-ROMAGNE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Molendinum de Romagni*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 57 v°).
- MOULIN-DE-ROSIERES (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Molendinum de Rozieres*, 1420 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 1422). — *Molendinum de Roseris*, 1465 (*ibid.*, p. 388).
- MOULIN-DE-ROSSSETTES (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo terrail del molin de Rossetes*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 11 r°). — *Un moulin appelé de Rossette*, 1783 (les Fouillées : titres communs, n° 1).
- MOULIN-DE-RHOTHONOD (LE), m<sup>in</sup> sur le Furans, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *Via quae venit a molendino de Rotano Bellicium versus*, 1290 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 320).
- MOULIN-DE-SAINT-BERNARD (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Molendinum situm apud Sanctum Bernardum*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).
- MOULIN-DE-SAINT-JEAN (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. — *Molendinum Sancti Johannis*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1080, f° 35 r°).
- MOULIN-DES-BOLENCHEIERS (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Molarium Bolencheriorum, parrochie de Marczona*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 96 v°).
- MOULIN-DES-BOURBONS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vescours. — *Becius existens in dicto campo Martinodi per quod labitur aqua molendini des Bordons*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 404).
- MOULIN-DES-BURANGES (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Manziat.
- MOULIN-DES-FONTAINES (LE), h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- MOULIN-DES-LOUPS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- MOULIN-DES-PONTS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- MOULIN-DES-PONTS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- MOULIN-DES-TROIS-PIGEONS (LE), écart, c<sup>ne</sup> de PEYZIEUX.
- MOULIN-DE-THOIRE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Apremont. — *Molendinum de Thoyri, apud Asperomontem*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 90 v°).
- MOULIN-DE-THOIRE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Mâtafeilon. — *Molendinum de Thoyri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 90 v°).
- MOULIN-DE-THOIRIA (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Le moulin de Thoiria*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- MOULIN-DE-THURIGNAT (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Iter tendens de Molari [Replongii] ad molendinum Thorogniaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 328 r°). — *Molendinum de Thorignia*, 1492 (arch. de l'Ain, H 790, f° 335 v°).
- MOULIN-DE-TONACHE (LE), anc. m<sup>in</sup>, à ou près Ars. — *Moulin de Tonache*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 7).
- MOULIN-DE-VILLIERS (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.



- Molendinum de Vigliers*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 58 r°). — *Molendinum de Villiers*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f° 5 r°). — *Villiers moulin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOULIN-D'ORDONNAZ (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Ordonnaz. — *Molendinum de Ordenas*, 1200 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 314).
- MOULIN-DU-FREYNEI (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Molendinum del Freynei*, 1318 (arch. de l'Ain, H 364).
- MOULINS-DU-FURANS (LES), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Les molins de Furans*, 1579 (arch. de l'Ain, H 870, f° 5 r°).
- MOULIN-DU-MARTINET (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sauverny. — *Moulin du Martinet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- MOULIN-DU-MEYVENT (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lantenay. — *Molendinum del Meytent*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 82 v°).
- MOULIN-DU-PONT (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Molendinum de Ponte*, 1292 (arch. de l'Ain, H 370). — *Molendinum situm in territorio de Condamina de la Duys, vocatum du Pont*, 1404 (arch. de l'Ain, H 359).
- \*MOULIN-DU-SAUGE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Juxta molendinum de Salice*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 37).
- MOULIN-DU-TEMPLE (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Pérourges. — *Molendinum du Templo*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 71 r°).
- MOULIN-GAREMBOURG (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- MOULIN-GUIGARD (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- MOULIN-JACQUET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Beaupont.
- MOULIN-JUGNON (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Viriat.
- MOULIN-LAVUIRE (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> du Grand-Abbergement.
- MOULIN-NEUF (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- MOULIN-NEUF (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- MOULIN-NIAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.
- MOULIN-PAMPIER (LE), c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Le molin de Pempiez*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 611 v°).
- MOULIN-PERRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- MOULIN-RENTHEZE (LE), m<sup>in</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Pérourges. — *La Rentaize*, 1847 (stat. post.).
- MOULIN-RIONDAZ (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Molendinum del Riondel*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 16 r°).
- MOULINS (LE RUISSEAU - DES-), affl. du ruiss. d'Arbigny.
- MOULINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- MOULINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- MOULINS, h., c<sup>ne</sup> d'Yon et de Talissieu. — *Mulins*, 1300 env. (Guigue, Topogr., p. 264).
- MOULINS-D'AMBRONAI (LES) m<sup>ins</sup>, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Molendini adportam ville Ambroniaci*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).
- MOULINS-DE-FLYES (LES), m<sup>ins</sup> c<sup>ne</sup> de Pouilly. — *Molendina de Fleyer*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 110 r°).
- MOULINS-NEUFS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- MOULINS-DE-PONCIN (LES), c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Molendina ville de Poncins*, 1334 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 14 v°).
- MOULIN-TALLARD (LE), m<sup>in</sup> et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Molendinum de Talart*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Moulin, appelé la lard*, 1708 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes).
- MOULIN-TRICAUD (LE), écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- MOULIN-TUET (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Molendinum de Tuet*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 328 v°).
- MOULIN-VERET (LE RUISSEAU-DU-), affl. de l'Angely.
- MOURUS (LES), b., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Lieu des Maures, paroisse de Saint-Jean-sur-Veyle*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 319 r°).
- MOUREX, h., c<sup>ne</sup> de Grilly. — *Morelz et Mourez*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 264).
- MOUSELIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys.
- MOUSSERON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- MOUSSIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Biziat. — *In parochia Bisiaci, in villagio de la Mosseri*, 1276 (Cart. lyonnais, t. H, n° 714). — *Mosseria*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 454 r°). — *Dans la paroisse de Biziat, au village de la Mossiere*, 1749 (arch. du Rhône, H 5, f° 390 v°).
- En tant que fief, la Moussière était une seigneurie, avec château, du bailliage de Bresse.
- MOUSSIÈRE (LA), loc. disp., à ou près Chézery. — *Petra de Mosseria*, 1329 (arch. de l'Ain, H 53).
- MOUSSIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abbergement.
- MOUTIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- MOUTONNIÈRE (LA), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Li Moutoneri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 61).
- MOUTONNIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Villette.
- En 1789, la Moutonnière était un fief sans justice, relevant de la seigneurie de Richemont.
- Moux, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *De Mou, parochie Mata Fellon*, 1387 (censier d'Arbent, f° 18 r°). — *De Mouz*, 1387 (*ibid.*). — *Iter per quod itur de Corselles apud Mou*, 1421 (*ibid.*, f° 93 r°). — *Chapelle au hameau de Moux, sous le vocable de Saint-Michel*, 1655 (visites pastorales, f° 130).
- MOÏFFON, loc. détr., à ou près Nievroz. — *Moyffon*,

- 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 12 v°).
- MOYNE, h., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- MOYOGÉ, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- MOYRENS, loc. disp., à ou près Poncin. — *Versus pontem de Moyrent*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 103 r°).
- MOYRIA, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Moyriacus*, 1299-169 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 89 v°). — *De Moyria*, 1292-1369 (*ibid.*, f° 81 v°). — *Moriacus*, 1361 (Cartul. des fiefs de l'église de Lyon, p. 90). — *Moyriaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 80 r°). — *Moiria*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 127).
- Moyria était une seigneurie en toute justice et avec château, relevant originairement des sires de Coligny, de qui elle passa successivement aux sires de Thoire, vers 1200, puis aux comtes de Savoie, en 1402. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, le domaine utile appartenait à des gentilshommes du nom de Moyria dans la postérité desquels il resta jusqu'à la Révolution. — *Hugues de Moyrie, chevaliers*, 1285 (Arch. nat., P 1366, cote 1489). — *André de Moyria, seigneur de Mailla*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Maison forte de Moiriaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B i 10453, f° 183 v°). — *Cl. de Moyriaz, seigneur de Chastellion*, 1602 (arch. de Jujurieux).
- MOZOLIERE, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Saint-Boys.
- MUCELLE, h., c<sup>ne</sup> de Challex.
- MUFFIEU, f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Luthézieu.
- MIIIIE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- MULATIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chatenay.
- MULATIERE (LA), h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Villagium Millaterie*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f° 11 v°). — *La Milatiere*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 73).
- MULATY, h., c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Chez-Mulati*, 1847 (stat. post.).
- MULAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Confort.
- MULET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- MULFIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- MUNAIRIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lélox.
- MUNET (LE), ruiss., affl. du Brançon, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Le By de Munet*, 1600 (Guichenon, Bugey, p. 64).
- MUNET (LE), ruiss., affl. de la Versoix.
- MUNET, h., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *De Mugneto*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 266).
- Mua (LE PORT-DE-), c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- MURANDE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grand-Corent.
- MURATTON, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- MURE (LA), m<sup>on</sup> isol. et anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.
- MURE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Giron.
- MURE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- MURES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- MURES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- MURES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- MURES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- MURES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- MURES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- MURGER (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- MURGER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- MURNAND, f., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- MURS (LES), ruiss., affl. du Rhône.
- MURS, village, ch-l. de la c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu.
- En 1789, Murs était un village de la paroisse de Gélignieu, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon. Ce n'est qu'en 1826 que ce village fut érigé en paroisse, sous le vocable de Saint-Sylvestre.
- Dans l'ordre féodal, Murs était une seigneurie, en toute justice, du bailliage de Belley; les dépendances étaient Murs et Gélignieu. — *La seigneurie de Murs*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 74).
- MURS-GÉLIGNIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley.
- A l'époque intermédiaire, Murs et Gélignieux formaient une municipalité du canton de Saint-Benoit, district de Belley.
- MURTY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Multy*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Multy*, 1847 (stat. post.).
- MURY, h., c<sup>ne</sup> d'Echenevex.
- MUSIN, h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Mutianus*. — *De Musingino*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 266).
- MUSINENS, h., c<sup>ne</sup> de Bellegarde. — *Musinens en Michaille*, 1602 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 26). — *Musinens*, commune, 1860 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Musinens était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable des saints Biaise et Gras, et à la collation du commandeur de Compezière.
- Les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem possédaient à Musinens une maison qui dépendait de la commanderie de Compezière en Genevois.
- En tant que fief, Musinens était une dépendance de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille. — *La seigneurie de Musinens*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 74).
- A l'époque intermédiaire, Musinens était une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille,

district de Nantua. Vers la fin du second empire, le chef-lieu de la commune fut transféré à Bellegarde qui n'était alors qu'un simple hameau. — *Bettegarde*, commune, 1867 (Ann. de l'Ain).

MUSSE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Tramoye.

Ce petit fief relevait du marquisat de Miribel.

MUSSEGAY, écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

MISSEL, h., châ, et anc. fief en toute justice, c<sup>ne</sup> d'Arlod. — *De Mucellis*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 267). — *Mucez*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*).

MUSSEL (LE BIEZ-DE-), affl. du Rhône.

MUSSIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Crottet.

MUSSIGNIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Colomieu.

MUZARD, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.

MUZATIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ordonnas.

MUZATIERES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Pérouges.

Muzin, h., c<sup>ne</sup> de Magnieu. — *In Mutiano*, 861

(D. Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Villa de Mursino*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 267).

## N

NABON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

NACARETAN (LE), ruiss. affl. du Sevron, c<sup>ne</sup> de Trefort. — *Nacaretan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

NACARETAN, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Treffort (Cassini).

NA GROSSA (LE MAS-DE-), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Crottet.

— *Mansus de na Grossa*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n°639). — *Domus dicte na Grossam*, 1265 (*ibid.*).

N'AMAUDRI GILANERT (LE MAS-), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Mansus Narnaudri Gilanert in parochia Bisiaci*, 1275 (Cart. lyonnais, t. II, n°714).

NALLIN, f., c<sup>ne</sup> de Mézériat.

NAMARY, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Village de Namary (N'Amary)*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 39920). — *Namary*, 1811 (cadastre).

NAMPHEE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montanges. — *Nanfay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *La Nanfay*, 1847 (stat. post.).

NANCES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Montcet.

NANCIAT (GRAND- et PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux. — *Nanciaz, parochie Sancti Nicesii Nemorosi*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 473 r°). — *Nancia*, 1439 (*ibid.* B. 723, f° 387 r°). — *Le Grand et le Petit Nancia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

NANCIN, f., c<sup>ne</sup> de Feillens.

NANT (LE), torrent, affl. du Jourdans.

NANT (LE), ruiss., affl. du Poë, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.

NANT (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Nattages.

NANT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

NANT (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Hugo de Nanto*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 47 r°). — *Peciavinee sita el Nant*, 1344 (*ibid.*). — *Le Grangeon du Nant*, 1827 (cadastre).

NANT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

NANT (SOUS-LE-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champfromier.

NANT (LE CREUX-DU-), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.

NANT ou CREUX-DU-NANT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Lhuis. —

*Via qua itur de Ansollino versus Nant*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 41 v°).

NANT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *Sus Nant*,

1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 40 r°). — *Au Plat du Nant*, 1703 (*ibid.* f°283 r°). — *Creux du Nant et Sur Nant*, 1840 (cadastre).

NANT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.

NANT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Nattages.

NANT (LE), mais. isol., c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.

NANT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> du Poizat. — *Prope Poysactum, juxta Nantum*, 1492 (arch. de l'Ain, II, 359).

NANT (LE), localité disparue, à ou près Pouilly. —

*Janinus de Nanto*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 28 r°).

NANT (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Songieu. —

*W. de Nanto de Songiaco*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 13 v°).

NANT (LE), localité disparue, à ou près Thézil-

lieu. — *Petrus del Nant*, 1264 (arch. de l'Ain, H 400).

NANT-ARNY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Gex. — *Juxta nantum dictum Arniez*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 35 r°).

NANT-BLANC (LE), affl. du Rhône, en Michaille.

NANT-BLANS (LE), scierie, c<sup>ne</sup> de Montanges.

NANT-DE-BEARD (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus de Bear*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 125,

f° 125 r°). — *Le Nant de Beard*, 1550 (*ibid.* B 1201, f° 1 r°).

NANT-DE-CBALAME (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

— *Per nantum qui descendit de molari dicto de Chalamo*, 1329 (arch. de l'Ain, H 53).

NANT-DE-COMBE-TALLIER (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Léaz. —

*Le nant de Combe Tuilier*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f° 336 r°).

\*NANT-DE-GRAND-CUAUX (LE), anc. nom d'un ruiss. Du

- canton de Collonges. — *Nantus de Magna Calce*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 20 r°).
- NANT-DE-GROISE (LE), nom donné au cours supérieur de la Groise, c<sup>ne</sup> de Peron et de Challex.
- NANT-DE-GRONIELLE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Seyssel. — *Nantus de Groniello*, 1400 (arch, de la Côte-d'Or, B 903, f° 6 r°).
- NANT-DE-GROSLEE (LE), affl. du Rhône.
- NANT-DE-LA-DRUNE (LE), ruiss. — *Nantus de laz Drunaz*, 1460 (arch, de la Côte-d'Or, B 769 bis, f° 108 r°).
- NANT-DE-LA-FONT-D'AIRES (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus fontis de Heyrens*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 91 r°).
- NANT-DE-LA-FONT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Pougny. — *Loco dicto supra fontem douz Rossey, juxta nantum de dicto fonte*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 151 v°).
- NANT-DE-L'AJON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Talissieu. — *A nanto de li jon*, 1461 (arch, de la Côte-d'Or, B 909, f° 5 r°).
- NANT-DE-MARONGY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Challex. — *Nantus de Marongier*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 150 r°).
- NANT-DE-MOLIERE (LE), ruiss., affl. de la Valserine.
- NANT-D'ÉPACHERE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Pougny. — *Nantus de Espacheroz*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 172 r°).
- NANT-DE-PEYSSIOUR (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Nantus de Peyssiour*, 1413 (arch, de la Côte-d'Or, B 904, f° 82 v°).
- NANT-DE-PLANCHETTE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus de Plancheta*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 90 v°).
- NANT-DE-POUCEYRIN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Nantus de Poaceyrin*, 1460 (arch, de la Côte-d'Or, B 769 BIS, f° 149 r°). — *Le nant de Pouceyrins*, 1553 (*ibid.*, B 769, f° 336 r°).
- NANT-DE-BUGEY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus de Rugez*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 124 v°).
- NANT-DE-SONDRINE (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus de Sondrinaz*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 148 r°).
- NANT-DE-SOUGIA (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Montanges. — *Nantus de Sougia*, 1390 (arch, de l'Ain, H 53).
- NANT-DES-VUAZ (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Farges. — *Nantus douz Vuaz*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 140 v°).
- NANT-DE-VILLES (LE), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Villes.
- NANT-DU-FOUR (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- NANT-DU-SAUGEY (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Nantus dou Sougey*, 1460 (arch, de la Côte-d'Or, B 769 bis, f° 149 r°).
- NANTTET, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Versus Nantetum*, 1385 (arch, de la Côte-d'Or, B 871, f° 290 r°). — *Juxta ruetam tendentem versus Nantet*, 1390 (arch, de l'Ain, H 94).
- NANTTET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- NANTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz.
- NANT-POË (LE), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- NANTS (ENTRE-LES-), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- NANTS (LES), territoire, c<sup>ne</sup> de Farges. — *In territorio appellato Nantos, juxta Nantos*, 1497 (arch, de la Côte-d'Or, B 1125, f° 180 r°).
- NANT-SEC (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Forens. 287
- NANT-TROEBLE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chanay.
- NANTHUY, écart, c<sup>ne</sup> de Premeysel. — *Nanthuy*, 1577 (arch, de l'Ain, H 869, f° 202 r°).
- NANTUA, ch.-l. d'arrond<sup>t</sup> du département de l'Ain. — *\*Nantuatis*. — *Nantuadenses monachi*, 829 (Agobardi archiep. Lugdunensis epist., dans D. Bouquet, t. VI, p. 364). — *Nantuadis*, 852 (D. Bouquet, t. VIII, p. 388). — *Nantoadis* (Ann. Bertin. ad ann. 877). — *Nantoade*, ablat. (Chrome. Viridunense, ad ann. 877, dans D. Bouquet, t. VI, p. 248). — *Nantoadense monasterium*, 878 (dipl. de Louis le Bègue, *ibid.*, IX, 412); 892 (dipl. de Louis l'Aveugle, *ibid.*, IX, 674). — *Nantuatus*, 1090 (Dubouchet, Maison de Coligny, p.34). — *Nantuacus*, 1100 (Gall. christ., t. IV, instr. c. 285); 1211 (arch, de l'Ain, H 356); 1302 (*ibid.*, H 374); 1437 (arch, de la Côte-d'Or, B 815, f° 454 r°); 1501 (arch, de l'Ain, H 357). — *Nantoacus*, 1136 (arch, de Brénod); 1165 env. (arch, de l'Ain, H 359). — *Nantuas*, c. obi. 1910 (*ibid.*, H 355); 1265 (arch, de la Côte-d'Or, B 573); 1356 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 137); 1492 (pouillé de Lyon, f° 28 r°). — *Nantoas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Nantuas*, c. suj. 1416 (Registres consulaires de Lyon, p. 5). — *Nantuax*, 1146 (*ibid.*, p. 3). — *Nantuaz*, xvi<sup>e</sup> s. (arch, de l'Ain, H 53); 1613 (visites pastorales, f° 195 v°); xvii<sup>e</sup> s. (arch, de la Côte-d'Or, B 10453, f° 207 r°); 1760 (arch, de l'Ain, C 38g). — *Nantua en Bugey*, 1723 (arch de l'Ain, C 382).
- Avant 178g, Nantua était une ville du bailliage et élection de Belley; — *Villa de Nantuas*, 1227 (Bibl. du Lyonn., p. 133); — c'était en outre le chef-lieu d'une subdélégation et d'un mandement qui portaient son nom. Démembrée en 1769 de la subdélégation de Belley,— *Nantua, Subdélégation*

de Belley, a juin 1768 (arch. de l'Ain, C 390).

— *Prost, subdélégué à Nantua de l'Intendant de Bourgogne*, 6 déc. 1770 (arch. de l'Ain, G 389).

— *Ville de Nantua, subdélégation de Nantua*, 1770 (*ibid.*, C 389), — la subdélégation de Nantua correspondait à l'arrondissement actuel de ce nom.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de saint Michel et à la collation du prieur du lieu. Détruite, en 1790, elle fut remplacée par l'église du prieuré dont le vocable fut changé en celui de saint Michel. — *Capella Sancti Michaelis*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51, copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Encuras de Nantuas*, 1365 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).

— *Ecclesia de Nantuas*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Nantua : Eglise paroissiale, Saint-Michel*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 133 v<sup>o</sup>).

Nantua était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Lyon, démembré de l'archiprêtre d'Ambronay, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet archiprêtre, qui comprenait à l'origine 32 paroisses ou annexes, fut réduit à 19 paroisses ou annexes par la création, en 1742, du diocèse de Saint-Claude.

L'abbaye de Nantua qui était sous le vocable de saint Pierre et suivait la règle de saint Benoît, apparaît pour la première fois dans un diplôme de Pépin le Bref, en date du 10 août 758; elle resta sous la domination directe des rois, puis des empereurs carolingiens, jusqu'en 853, époque à laquelle l'empereur Lothaire la céda à l'église de Lyon. *Postquam Nantuadense coenobium locis Jurensibus situm S. Stephano et Lugdunensi sacrae et primae Gallorum ecclesiae, cum suis omnibus ad illum pertinentibus... de jure nostro in jus dominationemque ejus transfudimus*, 853 env. (Diplôme de Lothaire, dans D. Bouquet, I. VIII, p. 391). — A une date inconnue, le monastère de Nantua fut soumis à l'abbaye de Cluny qui, en 1100, le fit réduire en simple prieuré par le pape Pascal II. Le prieuré de Nantua, qui était depuis longtemps en commande, fut sécularisé en 1788. — *Nantuadenses monachi*, 829 (Agobardi archiep. Lugdun. De insol. Judaeor., dans D. Bouquet, t. VI, p. 364). — *Monasteriolum sub invocatione beatissimi Petri jprincipis Apostolorum constructum, locis Jurensibus situm, quod Nantua-dis ab aquis e vicino emergentibus publice vocitatur*, 85a (Diplôme de l'empereur Lothaire pour l'Eglise de Lyon, dans D. Bouquet, t. VIII, p. 388). — *Nantuadense coenobium, locis Jurensibus situm,*

853 env. (*ibid.*, t. VIII, p. 391). — *In pago Lugdunensi, Nantoadense monasterium*, 878 et 893 (*ibid.*, t. IX, p. 412 et 674). — *Cella quaedam monachorum Lugdunensis episcopii quae Nantoadis dicitur*, IX<sup>e</sup> s. (Annal. Bertin. ad ann. 877). — *In finibus Lugdunensium... Nantoade in monasterio sanctorum Petri et Paoli*, IX<sup>e</sup> s. (ex Chron. Virdun. ad ann. 877). — *In monasterio apostolorum Petri et Pauli... loco qui dicitur Nantoade, a multitudine aquarum ibi confluentium*, IX<sup>e</sup> s. (ex Chron. S. Benigni Divion. dans D. Bouquet, t. VI, p. 231). — *In Burgundia, in quodam monasterio*, IX<sup>e</sup> s. (Ann. Fuldens. ad ann. 877). — *Fratres Nantuati*, logo (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 34). — *Fratres Nantoacenses*, 1136 (arch. de Brénod). — *Nantoacensis prior*, 1165 env. (arch. de l'Ain, H 359). — *Monasterium Nantuacense*, 1198 (Rec. des chart. de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375). — *Conventus Nantuaci*, 1246 (Biblioth. Sebus., p. 430). — *Nantoas, pri[loratus]*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Prioré de Nantuas*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 573). — *Ecclesia prioratus Sancti Petri Nantuaci*, 1492 (arch. de l'Ain, H 35 g).

La seigneurie de Nantua était partagée entre le prieur et les religieux; ses dépendances étaient Belleydoux, Brénod (en partie), Champfromier, Charix, Échallon, Giron-devant et Giron-d'arrière, Lalleysriat, Montanges, les Neyrolles, Port et Saint-Germain-de-Joux. Avant l'annexion du Bugey à la France, les appels de la justice de Nantua étaient portés par devant le juge des appellations de l'abbé de Cluny, sous le ressort du parlement de Paris; à dater de cette annexion, ils furent portés au bailliage de Belley, sous le ressort, suivant les cas, du parlement de Dijon ou du presidial de Bourg. — *Castra Nantuaci et Sancti Germani*, 12 46 (Biblioth. Sebus., p. 421). — *Judex et procurator in terra Nantuaci*, 1291 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 832). — *La Baronny de Nantuas*, 1336 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 137). — *Terra Sancti Petri Nantuaci*, 1389 (arch. de l'Ain, H 53). — *Prior et dominus Nantuaci*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 53).

A l'époque intermédiaire, Nantua était la municipalité chef-lieu du canton et district de Nantua.

NANTUY, h., c<sup>ne</sup> d'Hauteville. — *Nantuil*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

NAHTUY, h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.

NAPOLEON (FONTAINE-), ruiss., affl. du London.

NAPT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Apud Nat*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>);

- 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 202 r°). — *Nath*, 1500 (arch. de la Côte-d'Or, B 810, f° 91 r°). — *Napt*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Napt était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Martin et avait été, de tout temps, à la collation de l'évêque de Belley. — *In Lugdunensi episcopatu, ecclesia de Nato*, 1142 (Gall. christ. t. XV, instr., c. 307). — *Ecclesia de Nat*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Nats : Patron Saint-Martin*, 1655 (visites pastorales, f° 124).
- En tant que fief, Napt était possédé, au XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sans doute sous la suzeraineté des sires de Thoire. — *Wilhelmus de Nath, miles*, 1164 (Bibl. Sebus., p. 414; arch. de l'Ain, H 356, copie du XIV<sup>e</sup> s.). — *Guido de Nat*, 1176 (arch. de l'Ain, H 359). — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie de Mornay.
- A l'époque intermédiaire, Napt était une municipalité du canton de Sonthonnax, district de Nantua.
- NARANDE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hautecour.
- NARBON, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Pratum vucatum de Narbone*, 1464 (arch. du Rhône, S. Jean, arm. Lévy, vol. 42, n° 2, f° 12 r°).
- NARBON, anc. nom d'une source de la c<sup>ne</sup> de Seillonas. — *Fons appellala de Narbone*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 2 v°).
- NARBONNE, anc. nom d'un ruisseau affl. de la Bienne, qui coule sur le territoire d'Arbent. — *Juxta ripariam de Narbonan*, 1410 (censier d'Arbent, f° 49 v°). — *A salto riparie de Narbonam prope Fogiam*: — *Ad becium de Narbonam*, 1412 (*ibid.*, f° 66 v°).
- NARBONNE (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *In loco dicto en Narbonan*, 1412 (censier d'Arbent, f° 67 v°).
- NARBOREAZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- NARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- NARJOUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay (Cassini).
- NARMAND, h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- NARMONT, f., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- NATRAY (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Le Natray*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 657).
- NATTAGE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *De Natagio*, 1194 environ (arch. de l'Ain, H 237); 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f° 48 v°). — *De Natajo*, 1200 environ (arch. de l'Ain, H 238). — *Nattage*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 83); 1808 (Stat. Bossi, p. 125).
- En 1789, Nattage était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était dédiée à saint Martin, après l'avoir été à saint Vincent; le chapitre de Belley présentait à la cure. — *Capellanus de Natagio*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°).
- *Ecclesia de Nattage, sub vocabulo Sancti Vincentii*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).
- Dans l'ordre féodal, Nattage était une seigneurie en toute justice, possédée, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous la suzeraineté des comtes de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie de Pierre-Châtel, laquelle appartenait aux chartreux. — *Petrus de Natagio*, 1194 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Domus fortis de Natagio*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f° 48 v°). — *Le fief de Natage, à cause d'Yenne en Bugey*, 1336 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 69).
- Nattage qui n'était primitivement qu'une section de la commune de Parves, — *Parves-Nattages*, 1859 (Ann. de l'Ain), — a été érigé en commune par arrêté préfectoral du 25 mai 1872.
- NAVARCON, territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- NAVEISE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de la Naveisi*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150).
- NAY (LA), anc. nom d'un ruisseau de la c<sup>ne</sup> de Villars. — *A lo bez de la Nay, usque versus Tremplum de Vilars*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 r°).
- NAZ-DESSOUS, h., c<sup>ne</sup> de Chevry. — *Naz*, 1528 (arch. de la Côte-d'Or, B 1160, f° 625 r°).
- NAZ-DESSUS, h., c<sup>ne</sup> d'Echenevex. — *De Navis*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 243 r°). — *Territorium de Na*, 1397 (*ibid.*, f° 20 r°). — *Apud Naz*, 1497 (*ibid.*, B 1124, f° 49 r°). — *Nax et Naz*, 1691 (arch. du Rhône, H 297, f° 393 r°).
- NECUDEY, h., c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Nocuiday*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 35 v°). — *Noncuiday*, 1341 env. (*ibid.*). — *Illy de Necudey*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 5 v°).
- NECUDEY, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-

Menthon. — *Necuday*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Apud Sanctum Genisium et Necudey*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 45 r°).  
— *Necuday*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Necudey*, 1847 (stat. post.).  
Necudey était une seigneurie avec poype et maison-forte, mentionnée au terrier des arrière-fiefs de Bâgé. — *Nicudey, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).  
— *Domus fortis de Nycudey*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 117 r°).  
NEGREFEUILLE, h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.  
NEGRIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.  
NEIPRAT, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.  
NEISEIX, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.  
— *La forêt de Neiseix*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 429).  
NEISIEU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mérygnat.  
NEMARD, écart, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Neynard*, 1847 (stat. post.).  
NEPLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.  
NEPTOU (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze. — *Neptout*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
NERBANS (SUR-), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.  
NERBIER, f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.  
NERCIAT, h. et m<sup>on</sup>, c<sup>ne</sup> de Groissiat. — *Apud Nercia*, 1325 (arch. de l'Ain, H 374). — *Le Molin de Nercia*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 4).  
— *Apud Nerciacum*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 356 v°).  
La seigneurie de Nerciat passa, en 1402, des sires de Thoire-Villars aux comtes de Savoie.  
— *Le fief de Nercia*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).  
NEREIAZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.  
NERVAGNEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.  
NERVINIACUS, localité disparue dans le voisinage de Romans. — *Fiscus Romanis cum villulis his nominibus : Nerviniacus*, 917 (Rec. des Chartes de Cluny, t. I, n° 205).  
NESMES, f., c<sup>ne</sup> de Romans.  
NEUF (LE), ruiss., affl. de la Veyle.  
NEIVACHE, écart, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.  
NEUVE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Perrex. — *Ville-Neuve*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
NEUVES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.  
NEUVILLE-D'ORSIN (LE), affl. du Lapeyrouse.  
NEUVILLE-SUR-AIN, c<sup>e</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Novilla*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Noville*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 102 r°).  
— *Noville sus Ayns*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 115 r°). — *Neuville sur Ains*, 1650

(Guichenon, Bresse, p. 55). — *Neuville*, 1670 (enquête Bouchu). — *Neuville-sur-Ains*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Neuville-sur-Ain était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Martin; le droit de collation à la cure appartient à l'abbé de Saint-Claude jusqu'en 1440, qu'il fut uni au chapitre de Poncin. — *Ecclesia de Novavilla, in pago Lugdunensi, supra ripam fluvii qui dicitur Ignis sita*, 1112 (Charte de Gauceran, archevêque de Lyon, citée par Guichenon, Bresse, p. 99). — *Ecclesia Sancti Martini de Novavilla, cum capella Sancti Andree*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Neuville : Eglise parrochiale, Saint-Martin*, 1613 (visites pastorales, f° 113 v°).

Dans l'ordre féodal, Neuville relevait de la baronnie de Fromentes.

A l'époque intermédiaire, Neuville-sur-Ain était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

NEUVILLE-SUR-RENON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chaleroane. — *Novilla*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Novavilla*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *La communauté de Neuville-les-Moynes*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Novilla monialium*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Neuville-les-Moines*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 519). — *Neuville les Dames*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 36). — *Neuville-les-Nonnains*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. 1, p. 4). — *Neuville les Dames-Chanoinesses*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Neuville-les-Dames : Neuville-sur-Renon*, 1793 (Index des noms révolution.). — *Neuville-les-Dames*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Neuville-les-Dames était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Maurice; la prieure du lieu, au nom de l'abbé de Saint-Claude, présentait à la cure. — *De potestate Novavilla vocabulo, ubi est sita ecclesia in honore Sancti Mauricii*, 1009 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 124). — *Ecclesia Sancti Mauricii de Novavilla cum prioratu et capella de castro*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69,

arch. de l'Ain, H 684, copie de 1543). — *Ecclesia de Novavilla, pri[oratus]*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).

Il y avait à Neuville un prieuré de filles nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, fondé vers 1050 et dépendant de l'abbaye de Saint-Claude. La seigneurie du lieu appartenait à ce prieuré qui était administré par un prieur et dirigé par une prieure. — *Apud locum qui dicitur Novavilla, monasterium est sanctimonialium*, XII<sup>e</sup> s. (Légende manuscrite de la Translation du corps de saint Taurin, citée par Guichenon, Bresse, p. 85). — *Moniales Novillae in terra Baugiaci*, 1294 (Guichenon, Savoie, pr., p. 151). — *Prior de Novilla*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 105 v°). — *Prioratus conventualis monialium de Novella*, XV<sup>e</sup> s. (pouillé de l'abbaye de Saint-Claude, dans Dunod, Hist. des Sequan., t. I, p. LXXV). — *J. de Corsan, prieur de Neuville, à cause de Chastillon, a fait le fief*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *Couvent de Sainte Catherine de Neuville*, 1640 (arch. de l'Ain, H 751).

A l'époque intermédiaire, Neuville-les-Dames était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

NEVIGNE OU NIVIGNE, montagne du Revermont, 771 mètres d'altitude, au nord-est de Treffort.

NEY, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *En Ney*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f° 36 r°).

NEYREVAL, , miss, et m<sup>ns</sup> is., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *Ubi rivulum de Nigra Valle intrat eamdem Calonam*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).

NEYRIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — *Neyrieux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 449).

NEYRIEU, village de la commune de Saint-Benoît. — *Villula Neriaci*, 859 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 225). — *Aymo de Neyreio*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 261). — *Neyriacus*, 1302 (Roc. des Chart. de Cluny, t. V, n° 4407); 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 800). — *Neireu*, 1214 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 93); 1272 (*ibid.*, p. 145). — *Neyreu*, 1272 (*ibid.*, t. I, p. 95). — *Neyrieu*, 1365 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 100).

En tant que fief, Neyrieu était une dépendance du domaine primitif des sires de la Tour-du-Pin, au département actuel de l'Ain ; le traité de Paris du 5 janvier 1355 en attribua la suzeraineté aux comtes de Savoie. — *Castrum de Neyreu*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 141). — *Feudum Pétri de Neyreu*, 1272 (*ibid.*, p. 145). — *J. de Grolea, dominus Neyriaci*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 800).

NEYRIEU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens. — *Pré du Neyrieu* (cadastre).

NEYRIEUX (LE), ruiss. affl. de l'Ain.

NEYRIEUX, localité détruite qui a laissé son nom à un étang de la commune de Joyeux. — *Étang Neyrieux*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f° 8).

NEYRIEUX, f., c<sup>ne</sup> de Montluel.

NEYRINON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Becium de Neyrinon*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f° 3 r°).

NEYROLLES (LES), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *De Neyrollis*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53). — *In Neyrolis*, 1350 (*ibid.*, H 53). — *Nemora de les Neyroles*, XV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 359). — *Apud Neyrolles*, 1604 (*ibid.*, H 50).

Avant 1790, les Neyrolles étaient une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation et mandement de Nantua.

Son église paroissiale, annexe de colle de Nantua, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de Saint-Clair et à la collation des religieux de Nantua. — *Il y a une église à Lenerolles, sous le vocable de Saint-Cler*, 1655 (visites pastorales, f° 124). — *Les Neyrolles, annexe de Nantua*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 66).

En tant que fief, les Neyrolles dépendaient de la baronnie de Nantua.

A l'époque intermédiaire, les Neyrolles étaient une municipalité du canton et district de Nantua. NEYRON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Neyron*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 34 r°). — *De Neyrone*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, B 10460, f° 7 r°). — *Apud Sanctum Desiderium et apud Neyronem*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 43 et 75).

— *Iter antiquum tendens a Montelupello apud Neyronem*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 16). — *Saint Didier de Neyron, mandement de Miribel*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 325 r°). — *Neiron*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Néron*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 74).

Sous l'ancien régime, Neyron, qu'on appelait anciennement Saint-Didier-de-Miribel ou Saint-Didier-de-Rillieux, était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Miribel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de Saint-Didier; le droit de collation à la cure, qui appartenait primitivement à l'abbaye de l'Île-Barbe, était passé aux archevêques de Lyon, lors de la sécularisation de cette abbaye. L'église de Neyron était plus ancienne que celle de Rillieux, dont



elle n'était plus qu'une annexe au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia Sancti Desiderii de Rilliaco*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Desiderii de Miribello*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Néron est la vraie église paroissiale dont Rillieux n'est que l'annexe*, 1654 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 4). — *Néron, annexe de Rillieux*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 74).

Dans l'ordre féodal, Neyron était, originairement, une seigneurie avec maison-forte, relevant de la seigneurie de Miribel.

En 1789, Neyron ressortissait à la justice de Rilleux, laquelle s'exerçait à la Pape.

A l'époque intermédiaire, Neyron était une municipalité du canton et district de Montluel.

\*NEYRONNIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Li Neyroneyri*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).

NICLANS (LE), ruiss., affl. du ruisseau de Manziat.

NICODE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Gex.

NICOLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont.

NICUIDAZ, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel. — *Nicudas*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 268 v<sup>o</sup>). — *Nycudax*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 376 r<sup>o</sup>). — *Nycudas*, 1429 (*ibid.*). — *Nicuidaz*, 1844 (État-Major). — *Nicuiday*, 1847 (stat. post.).

NIDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

NIERME, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

NIERMONT, anc. h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Per consilium hominum ipsius Udulrici [de Balgiaco], scilicet... Andree de Nigro Monte*, 1074-1096 (cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 456). — *Niermont*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *De Nigromonte*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).

NIERMONT (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Loëze.

NIERMONT-LE-BAS, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Nigrum Montem Bassum*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *De Nigromonte basso, parrochie Baugiaci ville*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 376).

NIERMONT-LE-HAUT, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — 9 *Nigromontem altum*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).

NIEVRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Domsure.

NIEVRE, écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vaux. — *Niévre*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 50).

Il y a, à Nièvre, une très ancienne chapelle rurale, sous le vocable de Notre-Dame.

NIEVRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Boz.

NIEVRO (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Asnières. — *Es*

*Neyrros*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 2). — *Josta lo Neyvro*, 1325 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 3).

NIEVRO, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Neyrieux. — *Prata dicta de Nevro, juxta riperiam Sagone*, 1279 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 213).

NIEVROZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Nevro*, 1247 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 119); 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 457); 1365 env. (Bibl. nation., lat. 10031, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Nievro*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f<sup>o</sup> 195 r<sup>o</sup>); 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 142); 1587 (pouillé de Lyon, P<sup>o</sup> 1 1 r<sup>o</sup>). — *Nyevroz*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 61); 1536 (Guichenon, Bresse et Bugéy, pr., p. 43); XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>); an X (Ann. de l'Ain). — *Nievre*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>). — *Nievroz et Nievre*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 249).

En 178g, Niévroz était une communauté de Bresse, bailliage et élection de Bourg, sub-délégation de Trévoux, mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de l'Assomption ; le droit de collation à la cure appartenait à l'archevêque de Lyon jusqu'en 1510 qu'il passa au chapitre de l'église collégiale de Montluel, pour faire retour à l'archevêque, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia de Nevro*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *En la parroisse de Nievre, pres Montluel en la Valbonne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 49).

La terre de Niévroz était une dépendance de la seigneurie de Montluel ; en 178g, c'était une seigneurie sans justice ressortissant au bailliage de Bourg. — *Hugo de Nevro*, 1235 (Bibl. Sebus., p. 418).

A l'époque intermédiaire, Niévroz était une municipalité du canton et district de Montluel.

NIGDAT, h., c<sup>ne</sup> de Domsure. — *Le Niquedat*, 1844 (État-Major).

NIGER-FONS, anc. nom d'un ruisseau, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Usque ad fontem qui vocatur Niger fons*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugéy, pr., p. 92). — *Grangia Nigri Fontis*, 1487 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 523).

NIGLENES, m<sup>in</sup> détruit, c<sup>ne</sup> de Villereversure (Cassini).

NIOST, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost. — *Noioscus* (= \*Novioscus), 970 (D. Bouquet, t. IX, p. 703). — *Nayosus*, corr. *Noyosus*, 1130 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4014). — *Noyosc*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Neosus*, 1285 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 231); 1350

- (pouillé de Lyon, f° 10 v°); 1587 (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Noyoscus*, 1322 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 201). — *Neyoscus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Neyot*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *De Neo*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 65).
- *Nyost* : *Eglise paroissiale, Saint Jean de Neost*, 1613 (visites pastorales, f° 80 r°). — *Nios Jez Gourdan*, 1655 (visites pastorales, f° 53). — *Nyost en Bresse*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 201). — *Nyost-de-Gourdans*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 55). — *Prieuré de Nyost*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 202).
- Sous l'ancien régime, Nios ou Nios-les-Gourdans était un village de la paroisse de Saint-Jean-de-Nios. — Voir ce nom.
- NIRICHA, écart, c<sup>ne</sup> de Chanay. — *In cresto de Nerichal*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 52 r°). — *En Neyrichal*, 1400 (*ibid.*, f° 52 r°).
- NIRIGNEUX, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra dicta de Nyrigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 83).
- NIRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafalon.
- NISEREY (LE), ruiss., affl. de la Saône. — *Le ruisseau de Niserey appelé treyvo d'Ars*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 86).
- NISSON (LE), ruiss., affl. de la Chalaronne.
- NITARRE (LE MOLARD-DE-), mont., c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.
- NITRIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.
- NIVET, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Douvres (Cassini).
- NIVOLEY, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- NIVOLLET-MONTGRIFFON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> Saint-Rambert. — *Illi de Nivoletto*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357).
- *Villa de Nivoletto*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 21 r°). — *Nivolet*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 76 r°). — *Apud Nyvoletum*, 1429 (*ibid.*, B 867, f° 147 r°). — *Nivollet, hameau de Saint-Hierosme en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *Nivollet, communauté du bailiage de Belley*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Nivolet, hameau de Montgriffon*, 1808 (Stat. Bossi, p. 144). — *Nivollet, h. de Montgriffon*, 1881 (Ann. de l'Ain). — *Nivollet-Montgriffon*, 1887 (stat. post.); 1904 (Situation financ. des communes de l'Ain).
- En 1789, Nivolet était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Rambert.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Saint-Jérôme, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Léger; son érection date du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Nivolet, paroisse annexe de Saint-Jérôme*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- En tant que fief, Nivolet dépendait originairement de la Terre de Saint-Rambert; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Nivolet était partagée entre l'abbé de Saint-Sulpice, l'abbé d'Ambronay et le seigneur de Châtillon-de-Corneille; la justice s'exerçait à Saint-Jean-le-Vieux.
- NIVOLLET (LE TORRENT-DE-), affl. de l'Albarine. — *Torrens qui fluit apud Nivoletum versus sanctum Regnibertum*, 1288 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 141).
- NIVOLLET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- NIVOLLET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- NIVOLLET, h. c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Cresta del fao de Nyvolet*, 1288 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 141). — *Apud Nyvoletum et Egion*, lis. *Egiou, supra Bossillionem*, 1386 (Gall. christ., t. XV, instr. 331). — *Nivollet*, 1808 (Stat. Bossi, p. 151).
- NIVOLETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- NIVOLLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- NIZEREL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benigne.
- NIZERET, domaine et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Grangia de les Niseres*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 189). — *Le Mas de Nise(re)res*, 1308 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 137). — *Fief de Niseret*, 1675 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 233).
- NOALLIAT, h., c<sup>ne</sup> de Cormaranche. — *Humbertus de Noalliac*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,2). — *Nuella*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 498 v°). — *Nuallia*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 48 r°). — *Nuelliaz*, 1492 (*ibid.*, f° 59 r°). — *Hameau de Nualliat, paroisse de Cormaranche*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 626 v°).
- NOAREY (LE), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Ize-nave. — *Petrus del Noarei*, 1234 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 75). — *Petrus de Nuceto*, 1234 (*ibid.*, p. 76).
- NOBLENS, h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Villerever-sure. — *J. de Noblens*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f° 260 r°). — *H. de Noblent*, 1433 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 236). — *Fr. de Noblenco*, 1505 (titres du châ. de Bohas). — *Noblens*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° table). — *Noblens*, 1563 (*ibid.*, f° 405 r°). — *Noblans en Bresse*, 1774 (titres de la famille Bonnet).
- NOUCUIDAY, localité détruite, à ou près Beynost. —

- Juxta caminum qui tendit a Nocuidai*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 131).
- NOERIES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parochia Meyssimiaci, in loco dicta en les Noeries*, 1499 (terrier des Messimy, f° 32 v°).
- NOIRE (LA), ruiss., affl. de l'Albarine.
- NOIREGOMBE, h., c<sup>ne</sup> de Forens.
- NOIRE-FONTAINE (LA), ruiss., affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Serrières.
- NOIRE-FONTAINE, écart, c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- NONCES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Moncet.
- NONCIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- NONEDIS VILLA, localité détruite qui paraît avoir été située à ou près Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *In agro Tosiacensi, in villa Nonedis*, 960-961 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1097).
- NORMAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- NOTRE-DAME, chapelle rurale à Préaux, c<sup>tm</sup> de Cerdon.
- NOTRE-DAME, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- NOTRE-DAME, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Feillens (Cassini).
- NOTRE-DAME, anc. chapelle, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Au Pont d'Ain sont 3 chapelles..., l'autre dans la ville sous le vocable de Notre-Dame*, 1655 (visites pastorales, f° 102).
- NOTRE-DAME, anc. chapelle rurale à Mongonod.
- NOTRE-DAME-D'ACOURD, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Bellegarde. — *N.-D. d'Acourd*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-BIOLAY, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-BONNE-FONTAINE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-BRAILLE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Belley (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-CHALIX, chapelle rurale détruite, c<sup>ne</sup> de Journans (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-GRACE, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie. — *Rente noble appelée Notre-Dame-de-Grâce, dite du Machard*, 1743 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 205).
- NOTRE-DAME-DE-LA-COTE, anc. chapelle rurale, à Saint-Germain, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *Domus Insule subtus Quireu*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 r°).
- NOTRE-DAME-DE-LORETTE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie. — *En la paroisse de Sainte-Julie, lieu dit vers la chapelle de Laurettes*, 1736 (arch. de l'Ain, H 956, f° 114 r°).
- NOTRE-DAME-DE-LORETTE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Paroisses.
- NOTRE-DAME-DE-L'ORME, anc. chapelle rurale, c<sup>no</sup> de Saint-Martin-du-Mont.  
Cette chapelle a été construite autour d'un orme colossal qui portait une statue de la vierge et dont le tronc sert encore d'appui à l'autel.
- NOTRE-DAME-DE-MAZIERE, anc. chapelle, c<sup>ne</sup> d'Hauteville.
- NOTRE-DAME-DE-MONTFORT, chapelle rurale détruite, c<sup>no</sup> de Cuisiat (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-NIEVRE, anc. chapelle, c<sup>no</sup> de Vaux.  
— *Au-dessus de la ville de Vaux, il y a une chapelle appelée Nostre Dame de Nièvres, où il y a très grande dévotion*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 110).  
— *La chapelle Notre Dame de Nièvre*, 1680 (arch. de l'Ain, G 238).
- NOTRE-DAME-DE-PITIE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Murs.
- NOTRE-DAME-DE-POPULO, anc. chapelle rurale, à Don, c<sup>ne</sup> de Vien-en-Valromey.
- NOTRE-DAME-DE-RIANT-MONT, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Vesancy.
- NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, anc. chapelle, aujourd'hui détruite, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.
- NOTRE-DAME-DES-CONCHES, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Jasseron (Cassini).
- NOTRE-DAME-DES-MARES, DES MARAIS ou DE BRESSE, église paroissiale de Montluel. — *Ecclesia de Mares*, 1365 env. (Bibl. nat. lat. 10031, f° 15 r°).  
— Voir MONTLUEL.
- NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Maillat (Cassini).
- NOTRE-DAME-DE-TINET, anc. prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, c<sup>ne</sup> de Seyssel.  
Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Saint-Chef, en Dauphiné.
- NOTRE-DAME-DU-BOUCHET, anc. prieuré rural dépendant du monastère de Blyes, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Grangia del Bochet sub Varey*, 1245 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 174).
- NOTRE-DAME-DE-PAS, anc. chapelle rurale construite au XVII<sup>e</sup> s., près du fort de l'Écluse, c<sup>ne</sup> de Léaz.
- NOUVELLE-PAROISSE, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- NOVAGES, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- NOVET, h. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Li verney douz ylars de Novel*, 1365 (Compte du prévôt de Juis, § 3).  
Ce petit fief sans justice qui portait originairement le nom de Cuët, fut uni, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au comté de Messimy.
- NOYANDES, localité disparue, auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Juxta viam que tendit de Gerveyl apud Noyandes*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n° 621).

- NOYANT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- NOYELLE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex. — *La Noyella*, 1846 (Cadastré).
- NOYER (LE), ruis., sous-affluent du Fombleins.
- NOYER (LE), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bohas. — *Le Noyer, paroisse de Bohaz*, 1685 (titres du chât. de Bohas).
- NOYERAT (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambonay. — *Campus del Noyerat*, 1280 (arch. de l'Ain, H 94).
- NOYEREE-DE-VILLARS (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Juxta la Noyerea de Vilars*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 60).
- NOYTONNIERE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Vercheria de la Noytoneri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 37 r°).
- NUAISES (LES), ruiss., affl. du Manziat.
- NUGONS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- NUIÇONS, localité disparue, à ou près Lent. — *Nuiczonis*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 22 v°).
- NUISEIS (LE), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Nemus de Noyseiz*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 88). — *Nemus del Nuyseiz*, 1285 (*ibid.*).
- NURIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Mornay. — *Niruel*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 84 r°). — *Nyruel*, 1299-1369 (*ibid.*) — *Neyruel*, 1337 (*ibid.*, B 10454, f° 21 r°); 1503 (*ibid.*, B 829, f° 643 r°). — *Nuyriuel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 84). — *Nurieue*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
Le hameau de Nurieux dépendait du fief de la Tour de Nurieux.
- NUZARDES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- NUZILLET, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.
- OCHIAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Ochia*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f° 27 r°). — *Ochias*, 1734 (Doser, de Bourgogne). — *Ochiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
En 1789, Ochiaz était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.  
Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champromier, était sous le vocable de saint Étienne et à la collation du prieur de Nantua. — *Cura de Ochias*, 1344 env. (Pouillé du diocèse de Genève).  
Ochiaz dépendait originairement de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette communauté ressortissait, en première instance, à la justice de Villes-en-Michaille.  
A l'époque intermédiaire, Ochiaz était une municipalité du canton de Billiat, district de Nantua.
- OCTAVE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort. — *Loco dicto en Octavaz, in territorio Ruppis fortis*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 627).
- OCTAVE (L'), h., c<sup>ne</sup> de Villebois.
- ODREMARUS VILLA, nom primitif de Saint-André-d'Huiriat. — *In pago Lugdunensi Odremarum villam... Est ibi capella fundata in honore Sancti Andreae*, 878 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 61). — *Odremarus villa cura ecclesia Sancti Andreae et capella Sancti Johannis*, 937-962 (*ibid.*, n° 70, p. 59). — *Potestas Odremari et ecclesia Beati Andreae*, 1096-1124 (*ibid.*, n° 506).
- La chapelle Saint-Jean, dont il est parlé dans un des actes cités, devint par la suite l'église paroissiale de Chavagnat-sur-Veyle, qui était en effet à la collation du chapitre de Saint-Vincent-de-Mâcon (pouillé de Lyon de 1250 env., f° 14 v°). On voit par là que la seigneurie (*potestas*) d'Odremar s'étendait sur les paroisses de Saint-André d'Huiriat, de Laiz et de Saint-Jean-sur-Veyle.
- OERS, localité disparue de la châtellenie de Groslée. — *Apud Oers*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 43 r°).
- OFFANANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *In agro Tosiacense, in villa Offanengos*, 908-909 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 101). — *Villa Offanengas*, au titre de la même charte (*ibid.*). — *In comitatu Lugdunensi, in agro Tosiaciensi, in villa Offeningo*, 952-953 (*ibid.*, t. I, n° 835). — *Alodus qui est invilla Offenensi*, 954-994 (*ibid.*, t. II, n° 919). — *Alodus de Offeninco villa*, 954-994 (*ibid.*). — *Campus dictas de Onphanens* (lis. *Ouphanens*) *in parrochia Sancti Desidera de Chalarona*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 193). — *Aulfanans*, 1808 (Stat. Bossi, p. 176). — *Offanans*, 1841 (État-Major). — *Offanan*, 1847 (stat.post.) — *Auffanans*, 1875 (Guigue, Topogr. de l'Ain).

## O

OGNY (LA TOUR-D'), c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.

OIGNIN (L'), rivière, naît, sous le nom de Borrey, au-dessus de Rougemont, reçoit son nom définitif à Maillat, au confluent du Valey et du Borrey, traverse Saint-Martin-du-Fresne, Brion, Géovreissiat et Izernore, sert de commune limite à Samognat et à Matafelon, forme les belles cascades de Charmine et se jette dans l'Ain, par 284 mètres, au pied du vieux-château de Coiselet, après un parcours de 39 kilomètres. L'Oignin est l'unique cours d'eau du Bugey qui coule du sud au nord. — *Ultra fluvium d'Ognin*, 1421 (censier d'Arbent, f° 83 r°). — *Ripperivocata Ognym*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 17 v°). — *Ripperia de Ognins*, 1419 (*ibid.*, f° 36 v°). — *Ognin*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part I, p. 30).

OISELON (L'), affl. de l'Ain, naît sur le territoire de l'Abergement-de-Varey, et traverse la commune de Saint-Jean-le-Vieux. — *Oysellon*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 253 v°).

OISSE (L'), ruiss., affl. du Lapeyrouse, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Becium d'Oysse*, 1439 (arch. de l'Ain, H 692, f° 772 r°).

OISSEL, mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Summitas montis Oyselli*, 1136 (Cart. lyonnais, t. I, n° 22). — *Montera Oisellum*, 1160 environ (arch. de l'Ain, H 359). — *Mons Oiselli*, 1501 (*ibid.*, H 357).

OISSELLAZ, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Oissella*, 1214 (arch. de l'Ain, H 369). — *Oyssela*, 1288 (arch. de l'Ain, H 368). — *Oyssella*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 80 v°). — *Apud Oyssellaz*, 1484 (*ibid.*, B 824, f° 352 r°). — *Le village d'Oyssella*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 11).

Oissellaz était anciennement du fief des sires de Thoire-Villars; en 1377, Humbert VII de Thoire-Villars en inféoda la justice à Amblard de la Balme, à la réserve de la supériorité et du ressort. Cette terre était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une dépendance de la seigneurie de la Balme-sur-Cerdon.

OLIERS (LES),auj. LA TUILERIE, h., c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Terra sita auz Olers*, 1280 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 38).

ULLARDE (L'), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.

OLLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

ONCIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Onciacus*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 234); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 163 r°); 1495 (*ibid.*, B 894, table). — *Onceu*, 1245

(arch. de l'Ain, H 270); 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 27 v°). — *Uncius*, c. suj. 1263 (Cartul. lyon., t. II, n° 612). — *Oncyacus*, 1280 (arch. de l'Ain, H 94). — *Onzeu*, 1280 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 78). — *Unciou*, 1314 (arch. de l'Ain, H 3). — *Onciou*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 887). — *Philipos d'Onceu, chivalers*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 37 v°). — *Onciacus*, 1410 (arch. de l'Ain, H 4). — *Oncieux*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55).

Avant la Révolution, Oncieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Saint-Rambert et de la justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Évoges, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Joseph, après avoir été sous celui de saint Laurent; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Laurentii de Onciaco*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *L'église Saint-Laurent d'Oncieu*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1). — *Oncieu*, succ, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Oncieu dépendait primitivement de la seigneurie des abbés de Saint-Rambert; il fut compris en 1561, dans l'érection de cette terre en marquisat.

A l'époque intermédiaire, Oncieu était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.

ONCIEU, anc. fief de Bugey, c<sup>ne</sup> de Nattage. — *Petrus de Onciaco, mistralis Petrae Castri*, 1361 (Gall. chr., t. XV, instr. c. 329). — *Le fief d'Oncieu, à cause d'Yenne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *La maison forte d'Oncieu, en Bugey, mandement de Nattage*, 1602 (Baux, Nobil. de Bugey, p. 68).

ONCINS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Crans. — *Mansus d'Oncins, situs in parrochia de Crant*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 107).

ONCINS, localité détruite, à ou près Lochieu. — *Crista de Uncino*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1603).

ONCINS, anc. fief avec maison forte, c<sup>ne</sup> de Montagnieu,auj. simple lieu dit. — *Oncin* (cadastre).

Ce fief était une dépendance du comté de Groslée.

ONDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Collonges.

ONGLAS, h., c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Unglato*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Unglas*, 1190 env.

(Cart. lyonnais, t. I, n° 63); 1429 (arch. de la

- Côte-d'Or, B 847, f° 17 r°. — *De Onglatis*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237); 1220 env. (*ibid.*, H 315). — *De Unglatis*, 1220 env. (*ibid.*, H 315). — *Onglas*, 1242 (*ibid.*, H 270); 1419 (*ibid.*, H 265); 1808 (Stat. Bossi, p. 135) - *Ongl(e)az*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 267 r°).
- Possédé, au XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, le fief d'Onglas passa par la suite aux chartreux de Portes. — *Johannes de Onglalis*, 1199 (arch. de l'Ain, H 287).
- \*ONGREL., localité disparue, à ou près Bénonces. — *Regio medii Ungrelli*, 1275 (arch. de l'Ain, H 922).
- ONIRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- ONJARD (HAUT- et BAS-), h<sup>s</sup>, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Ongers*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 15); 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 4 r°). — *Hangers*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 15). — *Carriera publica tendens a villagio d'Ongers apud Manziacum*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- *Onjard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ONJARD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Villa Unjardis*, XII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 276).
- *Apud Unjars, in parrachiato Sancti Desiderii de Chalarona*, 1287 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 19).
- ONZUERE (GRAND- et PETIT-), f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- OPENACUS VILLA, localité disparue qui avait une église dédiée à sainte Marie et qui paraît avoir été située dans l'arrondissement de Trévoux. — *Ecclesia Sanctae Mariae in Openaco villamque univrsam*, 971 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64).
- ORBAGNOUX, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Orbanicus*, 1244 (arch. de l'Ain, H 360). — *Orbagniouz*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 93 v°).
- *Orbagniou*, 1455 (*ibid.*, B 908, f° 317 r°).
- *Orbagniouz*, 1504 (*ibid.*, B 916, f° 363 r°).
- *Orbagniouz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ORBEISIEU, localité détruite, à ou près Chalamont. — *Orbeisieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 14).
- ORBENANS (L'), ruiss., c<sup>ne</sup> de Relevans — *Orbenan*, 1612 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 519).
- ORCHALLIERES (LES), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Les Orchallieres, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f° 373 r°).
- ORCIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- ORDELIÈRE (L'), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus de Ordeleri*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- ORDONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Locus qui dicitur Ordinatus*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242); 1275 (*ibid.*, H 292); 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 7 r°). — *Colliculus de Ordenas*, 1200 (Gall, dir., t. XV, instr., c. 314). — *Ecclesia Ordinacii*, 1206 (Cart. lyonnais, t. I, n° 97). — *De Ordenato*, 1309 (arch. de l'Ain, H 944). — *De Ordenato*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 9 v°). — *Ordonaz*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 238 r°). — *Ordenaz*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°). — *Ordonas*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 57). — *Ordonax*, 1542 (arch. de la Côte-d'Or, B 863). — *Ordonax*, 1547 (arch. de l'Ain, H 317); 1746 (Gall, christ, t. XV, instr., c. 353). — *Ordonnas*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 84); 1850 (Ann. de l'Ain).
- *Ordonnaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Ordonats*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218).
- En 1789, Ordonnas était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice du comté de Groslée.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Rossillon, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Antoine et à la collation des religieux de Saint-Ruf qui possédaient un prieuré dans la paroisse. — *Ecclesia Ordinati*, 1141 (arch. de l'Ain, H 24a). — *Canonici de Ordinalo*, 1171 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 44).
- *Fulco, prier Ordinati*, 1309 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 47). — *Ecclesia de Ordenato, vulgo Ordonnas, sub vocabulo Sancti Antho-nii*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *Prioratus de Ordinato seu Ordonnaz*, 1400 env. (*ibid.*).
- Ordonnas dépendait, originairement, de la seigneurie de Bugey; en 1337, il était encore uni au domaine des comtes de Savoie qui accordèrent, cette année là, des franchises à ses habitants; par la suite, Ordonnas fut annexé au comté de Groslée. — *Castrimi et villa de Ordenas*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350).
- A l'époque intermédiaire, Ordonnas était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.
- ORDRE (L'), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat. — Voir LORDRE.
- ORGELIERES (LES), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Mas des Orgelieres*, 1613 (Bibl. Dumb., t. I, p. 522).
- ORGE MONT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyzieux. — *En Orgimont*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- ORGENS, source et h., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Font d'Orgens*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759). — *Orgent*, 1425 (*ibid.*, H 2759).

- ORSENT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Loco dicto en Orjent*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 34 r°).
- ORGERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex. — *En Orgeres*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 96 v°).
- ORGERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Songieu. — *A l'Orgiery de Songiaco*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 5 r°).
- ORGEVAUX, localité détruite, à ou près Oncieu. — *Terra sita apud Orgevauz*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n° 612).
- ORGIÈRE (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *En l'Orgiery*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 3 v°).
- \*ORJOL, anc. nom de montagne, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *In monte qui vocatur Oriolus*, 1150 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 27).
- ORME (L'), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- ORME (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- ORME (L'), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En l'Ormoz*, 1734 (les Fouillées, carte 8).
- ORME (L'), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- OHMES (LES), ruiss., affl. des Echets.
- ORMES (LE BIEF-DES-), sous-affl. du Fombleins.
- ORMET (L'), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *De Ulmo*, 1236 (arch. de l'Ain, H 255).
- ORNEX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Ornay*, 1286 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XVI, p. 190); 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 2 v°); 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 261 r°); 1479 (*ibid.*, B 1232, 8). — *Omex*, 1526 (arch. de la Côte-d'Or, B 1148, f° 415 r°); 1670 (enquête Bouchu); 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- Sous l'ancien régime, Ornex était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et sub-délégation de Gex.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Brice ; le prieur de Payerne présentait à la cure. — *Cura de Ornay*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).
- En tant que fief, Ornex était une seigneurie possédée, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles par une famille qui en portait le nom et à laquelle succédèrent les sires de Gex. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Ornex ressortissait à la justice du prieur de Prévessin, tandis que le village de Maconnex plaidait, en première instance, au bailliage de Gex.
- A l'époque intermédiaire, Ornex était une municipalité du canton de Ferney, district de Gex.
- ORSET (L'), ruiss. affl. du Vondru.
- ORSIÈRE, f., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Mansus d'Orseres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 107).
- ORSIÈRES (LES), localité détruite à ou près Miribel. — *St. de Orseres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 21).
- ORSIÈRES, localité détruite à ou près Polliat. — *Orsières*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 131 v°).
- ORVAZ-COMBE (L'), ruiss. affl. de la Semine.
- ORVAZ, h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- Ossv, h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Ossy*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Ussy, paroisse de Passins*, 1542 (*ibid.*, B 863).
- OUAT (L'), ruiss. affl. du Lion.
- ODBLIETTES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *In territorio dicti loci Foulaterie, loco dicto en les Oblietes*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 58).
- OUCHE (L'), ruiss. affl. de la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne; parcours : 6,475 mètres.
- OUCHE, h., c<sup>ne</sup> de Chavornay. — *Hosches*, 1265 (arch. de l'Ain, H 400). — *Oches*, 1307 (titre cité par Guichenon, Bugey, p. 64).
- OUCHES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Li Mercers de les Uches*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 79). — *Villaige d'Hoehes, paroisse de Saint Estienne sur Reyssouze*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 296 r°).
- ODAR (L'), torrent, affl. de la Versoix, coule sur le territoire de Gex, Cessy et Versonnex; — *Oudar*, riv., 1780 (Carte de Chopy). — *L'Oudar*, 1886 (*Generalkarte der Schweiz*, Blatt, III).
- OUILLE (L'), f., c<sup>ne</sup> de Brénod.
- OULES (LE PONT-DES-), pont sur la Valserine, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Le Pont-des-Oules*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 20).
- OURES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- OUROUX, II, et anc. paroisse, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *In pago atque in comitatu Lugdunensi : hoc est aeclesiam in honore Sancti Martini, in villa quam Oratorios vacant, cum parrochia et presbiteratu ac decimis*, 969-970 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1272). — *In villa quae vocatur Oratorio*, 969 970 (*ibid.*, t. II, n° 1272). — *Ecclesia quae dicitur de Oratorio*, 998 (*ibid.*, t. III, n° 2466). — *De tribus ecclesiis de Oratorio*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143). — *Orouz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 51 v°). — *Orouz*, 1299-1369 (*ibid.*).
- OUROUX (LE RUISSEAU-D'), ruiss. affl. de la Matre.
- OURS (L'), ruiss. affl. du lac de Nantua.
- OURS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

OUSSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Ilucies*, c. suj. 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Ouciacus*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, 1° 18 v°); 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 100 r°).

— *Oucia*, c. obl. 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 9); 1600 (Guichenon, Bresse, p. 92).

— *Ocies*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v° et 15 r°). — *Auciacus*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801). — *Ociat*, 1655 (visites pastorales, f° 102).

— *Ouciaz*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 310 r°). — *Oussiat-les-Pont-d'Ains*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Oussias-lez-Pont-d'Ain*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Oussiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain et justice d'appel du marquisat de Treffort.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Didier qui était celui d'un ancien prieuré dépendant du monastère de Gigny; le prieur de Nantua présentait à la cure. L'église d'Oussiat était la mère église de colle de Pont-d'Ain qui n'en était encore qu'une annexe au c<sup>ne</sup> siècle. — *Prior de Oucia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1).

— *Oucia: Eglise parrochiale, Saint Didier*, 1613 (visites pastorales, f° 114 v°). — *La paroisse du Pont d'Ains est à Oucia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 92). — *L'église de Saint-Didier d'Oussiat, paroissiale de Pont d'Ain*, 1655 (visites pastorales, f° 102).

Dans l'ordre féodal, Oussiat était une dépendance du marquisat de Treffort dont les justices ordinaire et d'appel s'exerçaient à Pont d'Ain.

OUSSON (L), affl. du Rhône; coule sur le finage des communes de Magnieu, Belley, Virignin et Brens.

OUSSON (L), ruiss. affl. du Solnan. — *Riparia de Louczon*, 1425 (extentes de Becarnoz, f° 3 v°) — *Ripparia d'Ouczon*, 1425 (*ibid.*, f° 10 v°). — *Ripparia vocata Louczon*, 1425 (*ibid.*, f° 7 v°).

OUTRE (L), ruiss. affl. de la Veyle.

OUTRIAZ, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Altriacus*, 855 (diplôme suspect de l'empereur Lothaire pour Saint Oyend, dans Dunod, t. I, p. 66). — *Outria*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°).

— *Outriacus*, 1417 (arch. de l'Ain, H 359). — *Outriaz*, 1433 (arch. de l'Ain, H 357); 1495 arch. de la Côte-d'Or, B 894, f° 590 v°); 1876 Ann. de l'Ain). — *Oultrya*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 144 r°).

En 1789, Outriaz était un village de la paroisse de Lantenay, bailliage et élection de Bel-

ley, subdélégation de Nantua et mandement de Saint-Rambert.

En tant que fief, Outriaz était une dépendance de la seigneurie de Lantenay.

Ovrour (L), localité détruite, à ou près Montceaux.

— *Aymo del Ovrour*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 66).

OYACUEL, anc. bois, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Nemus d'Oyacuel*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 706 r°).

OYONNAX, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond<sup>t</sup> de Nantua. — *\*Augendâtis*, var. *\*Eugendâtis*. — *Oenas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Oyena*, c. obl. 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B. 10455, f° 89 r°); 1394 (*ibid.*, B 813, f° 14); 1447 (*ibid.*, B. 771, f° 3 v°). — *Oyenna*, c. obl. 1313 (arch. de l'Ain, H 368); 1492 (pouillé de Lyon, f° 29 v°). — *Oyonas*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°).

— *Oyonnas* et *Oyonnaz*, 1356 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 138). — *Oyennacus*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 209 r°). — *Oyonnas*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58); 1613 (visites pastorales, f° 137 v°); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Oyonnas en Bugey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 104). — *Oionas*, 1655 (visites pastorales, f° 139). — *Oyonnaz*, 1670 (enquête Bouchu); 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 470 r°). — *Oyonnax*, XVIII<sup>e</sup> (Cassini); an x (Ann. de l'Ain); 1850 (*ibid.*)

Avant la Révolution, Oyonnax était une communauté de l'élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement et justice de Montréal.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, est une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude: elle était sous le vocable de saint Léger et à la collation de l'aumônier de Saint-Claude. — *Ecclesia de Oionaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquanais, t. I, pr., p. 69). — *Parrochia d'Oyena*, 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 4 v°).

En tant que fief, Oyonnax appartenait originellement aux sires de Thoire, sous l'hommage des comtes de Bourgogne; on 1402, il passa, avec toute la Terre de Montagne, sous la suzeraineté des comtes de Savoie; au XVII<sup>e</sup> siècle c'était une dépendance du comté de Montréal.

A l'époque intermédiaire, Oyonnax était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Nantua.

OYSARS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Un pra assis es Oysars, desoz Felinz*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 14).



OYSSE, terr., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *En la teppa d'Oyssi* (arch. de la Côte-d'Or, B 570).

OZAN, anc. lac ou étang, sur le territoire actuel des communes de Vésines et d'Asnières. — *Piscina que nuncupatur Osa*, 931 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 397). — *In Matisconensi page, tertia pars piscine cui vocabulum est Osa*, 939 (*ibid.*, t. I, n° 499). — *Tertiam nemoris partem juxta Ararim fluvium ab amne Vele usque ad Osani lacum*, 948948 env. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 99). — *In pago Lugdunense, super fluvium Ararim, silva et lacus qui vocantur Usa*, 968-971 (*ibid.*, n° 267). — *Apud Anires, ij seis, en Huesa, apeschier*, 1325 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 39). — *ij bocheres depescheri en Husa*, 1325 env. (*ibid.*). — *j sey a peschier vers lo molar d'Ousa*, env. (*ibid.*, p. 30). — *En Ossan*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 2). — *En Osan*, 1325 env. (*ibid.*). — *Piscatoria vocata Osa, alias d'Usye, prope Sagonam*, xv<sup>e</sup> s. (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 688, n. 3).

OZAN, anc. port sur la rive gauche de la Saône, non loin de Mâcon. — *Cum portu Osa*, 946 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 688). — *Juxta Osanum portum, Lugdunense*, 982 (*ibid.*, t. II, n° 1608). — *Portus de Osa*, 998 (*ibid.*, t. III, n° 2466). — *Usque ad portum Osam*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 356).

A la différence du lac ou étang d'Ozan qui était situé, en partie tout au moins, dans le *pagus Matisconensis*, c'est-à-dire sur le territoire de Vésine et d'Anières, le port d'Ozan appartenait au *pagus Lugdunensis*, c'est-à-dire à l'une des trois communes actuelles de Feillens, de Replonges ou de Crottet.

OZAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Villam Eniscum et Osam majorem, et boscum et villam Senosanam*, 946 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 688). — *In villa Osanno*, 994-1032 (*ibid.*, t. III, n° 2282). — *Osano, pago Lugdunensi* (*ibid.*, au dos de l'acte). — *Osan et mansos et silvas et aquas*, 1078 (*ibid.*, t. IV, n° 3528). — *Apud Ozan*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557, f° 368 r°).

En 1789, cette localité n'était encore qu'un village de la paroisse de Chevroux. A l'époque intermédiaire, c'était une municipalité du district et canton de Pont-de-Vaux ; son territoire se prolongeait alors jusqu'à la Saône. — *Ozan, commune arrosée par la Saône*, 1808 (Stat. Bossi, p. 87).

Dans l'ordre féodal, Ozan était une dépendance du duché de Pont-de-Vaux.

OZAN, c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Le pont d'Osan*, xviii<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, II 400).

## P

PACARD, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.

PACHERONNIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Laco dicta en la Pacheyronyri*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 88 r°).

PAGET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges.

PAGNEUX (ÉTANG-), étang, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

Cet étang, qui existait déjà au xiv<sup>e</sup> siècle, est redevable de son nom à une villa gallo-romaine.

PAGNIEUX, anc. villa gallo-romaine, auj. triage, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

PAGUS BELLICENSIS, subdivision de la *Civitas Sequanorum*. — *In pago inclitae Lugdunensis urbis Galliae ex parte Bellicensis castris*, vi<sup>e</sup> ou vii<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 1, 6, A A S S. 1 jul.). — *In comitatu Bellicensi, in agro vel villa cui vocabulum est Tresia* [Traize, Savoie]..... *quantum in praefato comitatu vel finibus istis concluditur, hoc est a mane Mons Munitis* [le Mont-du-Chat], *a media die aqua quae vocatur Jerus* [le Guiers], *a sero mons Caprilis*

(le mont Chevru), *a circio aqua Savena* [auj. la Leis], 993-1000 (Bibl. nat., mss. Baluze, t. 75, f°s 334, 335). — *In pago Bellicensi, in agro Vesoroncensi* [Vézeronce, Isère], *in villa quae vocatur Calliscus* [Charay, c<sup>ne</sup> de Vézeronce], 993-1000 (*ibid.*). — *In pago Bellicense, in agro Sancti Genesii, in costa de Dosei*, 994-1032 (Cartul. de Saint-André-le-Bas, p. 160). — *Ecclesia Beati Genesii... in comitatu Bellicensi, in pago vel in villa Sancti Genesii* [Saint-Genis-d'Aoste] 1033 (*ibid.*, p. 155). — *Ecclesia que est constructa in honore Sancti Genesii martiris, in episcopatu vel comitatu Bellicensi*, 1050 env. (*ibid.*, p. 157). — *In episcopatu Bellicensi... villam quae dicitur Lavatorium* [Lavours], *in loco qui vocatus Cgasnas*, 1080 (Cartulare mon. de Domina, p. 187). — *Medietas ecclesie in onore sancti Eusebii sacrale et in villa qui dicitur Preisinns site* [Pressin, Isère] *et in episcopatu Bellicense posite*, 1081 env.

(*ibid.*, p. 200). — *In Bellicensi episcopatu : ecclesiam Sancti Genesii, ecclesiam Sancti Mauricii cum capella de Conspectu Castello* [Saint-Maurice de Rotherens, Savoie], *ecclesiam Sancti Laurentii de Avriciao* [Avressieux, Savoie], *ecclesiam Sancti Johannis de Veray* [Verel de Montbel, Savoie], 1120 (*ibid.*, p. 143). — *Innocentius episcopus ... Berlioni Bellicensi episcopo... ecclesiam de Chimillino* [Chimillin, Isère], 1134 env. (*ibid.*, p. 148). — *In episcopatu Bellicensi, exceptis tribus obedientis, videlicet Bellicensi, Veromensi et ea quae est apud Motam* [la Motte-Servolex, Savoie], 1142 (*Gallia christ.*, t. XV, instr., c. 309).

A la fin du xv<sup>e</sup> siècle, la ligne séparative des diocèses de Belley et de Grenoble traversait le Guier un peu au nord des Échelles, contournait, au nord, la paroisse grenobloise de Saint-Pierre-de-Genebroz, suivait les cimes des monts d'Aiguebelette et de l'Épine, jusqu'au mont du Chat, et atteignait le lac du Bourget près du monastère de Haute-Combe; cf. J. Marion, *Cartulaires de l'Eglise de Grenoble*, p. 383 et 293. PAGUS EQUESTRICUS. — Ce *pagus* correspondait vraisemblablement à la colonie romaine conduite à Nyon (*Noviodunum*) sous le premier triumvirat, et qui reçut le titre de *Colonia Julia Equestris*. La *Notice des Gaules* attribue ce territoire à la province des Séquanais : *Provincia maxima Sequanorum : Civitas Equestrium sive Noidunus*, iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s. L'annexion de la *civitas Equestris* au *pagus Genavensis* eut lieu avant l'érection de l'évêché de Genève, auquel cette *civitas* fut l'attachée. — *In pago Genavensi, cartes ita nuncupatas, Communiacum* [Commugny, canton de Vaud], *Mariniacum* [Marigny ou Marignior, Haute-Savoie], 516 (diplôme apocryphe de Sigismond, ap. Pardessus, *Diplomata*, I, 66). — *In pago Genavense, in comitatu Equestrico, in villis qui nominantur Chiseras et Pellens* [Cheserex et Pellens, au canton de Vaud], 1025 env. (*Hist. patr. monum.*, t. II, chartar., n° 67). — *In pago Genavense et in comitatu Equestrico, in villa Mauras, lis. Mauriaco* [Mourex, c<sup>ne</sup> de Grilly], 1025 env. (*ibid.*, et *Regeste genevois*, n° 178).

Le Pays Equestre correspondait, dans l'ordre ecclésiastique, au doyenné d'Aubonne. — *Anselmus, contes de pago Equestrico*, 926 (*Rec. des chartes de Cluny*, t. I, n° 256). — *Veniens jam dictus cornes Anselmus in vico Sancti Gervasii, in urbe Genavensi, extra muros*, 926 (*ibid.* et *Cibrario et Promis*, p. 2). — *De res que sunt sitas in pago Equestrico et in curte Avenaco* [Avenex, canton

de Vaud], 926 (*ibid.*, et *Regeste Genevois*, 11° 122).

— *ht comitatu Equestrico, in villa Osinco* [Oysins, c<sup>ne</sup> de Vaud], 1001 ou 1002 (*Cibrario et Promis*, Docum., p. 7). — *In comitatu Equestrico, in villa Bruzinges* [Bursins, c<sup>ne</sup> de Vaud], 1011 (*Cartul. de Romainmotier*, p. 429).

— *In pago Equestrico... in villa Petroio* [Perroi, c<sup>ne</sup> de Vaud], 1012 (*Mallet, Chartes inédites*, n° 2). — *In comitatu Equestrico, in villa Glannis* [Gland, c<sup>ne</sup> de Vaud], 1025 env. (*Monum. hist. de Genève*, t. XIV, n° 4). — *In comitatu Equestrico et in fisco qui dicitur Communiaco* [Commugny, c<sup>ne</sup> de Vaud], 1026 (*H. P.M.*, t. I, chart. n° 263).

PAGUS LUGDUNENSIS. — Ce *pagus* ne comprenait à l'origine, dans le département de l'Ain, que le pays situé entre le Rhône, la Saône et le premier chaînon occidental du Jura. Remy, archevêque de Lyon et archi-chancelier de l'empereur Lothaire, ayant obtenu de ce prince, à litre de bénéfice, les abbayes de Saint-Oyend de Joux et de Nantua, cette main-mise de l'Eglise de Lyon sur les abbayes jurassiennes entraîna la réunion au *pagus Lugdunensis* de l'arrondissement actuel de Saint-Claude et de la portion occidentale de l'arrondissement de Nantua qui dépendaient originairement des *pagi* de Besançon et de Belley; cf. E. Philippon, *Les origines du diocèse et du comté de Belley*, p. 43 et suiv. — *Pagus Lucdunensis*, 897 (*Rec. des chartes de Cluny*, t. I, n° 61). — *Pagus Lugdunensis*, 917 (*ibid.*, n° 205). — *Paugus Lucdunensis*, 918 (*ibid.*, n° 212). — *Pagus Ludunensis*, 920 (*ibid.*, n° 221); 947 (*ibid.*, n° 701). — *Pagus Ledunensis*, 927 (*ibid.*, n° 330). — *Pagus Lucdunensium*, 944 (*ibid.*, n° 666).

La partie du *Pagus Lugdunensis* située à l'orient de la Saône dépendait du comté de Lyon. — *In comitatu Lugdunensi : cartes Savignei et Amberei*, 934 (*ibid.*, n° 417). — *In Ludunensi pago : Amberiacus et Saviniacus*, 939 (*ibid.*, n° 499). — *In comitatu Lugdunensi, in agro Tusciacensi, in villa Offeningo*, 952 (*ibid.*, n° 835).

PAILAN (LE), ruiss. affl. du Biez de Neyrieu.

PAILLARDIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Iter tendens de Paillarderiis apud Ongers*, 1344 (*arch. de la Côte-d'Or*, B 552, f° 23 v°). — *Iter tendens d'Ongers apud les Paillardires*, 1344 (*ibid.*, f° 23 v°).

PAILLASSIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

On a recueilli, en 1862, dans ce village des

- médailles consulaires et du haut-empire, des restes de mosaïque et des poteries.
- PAILLERES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- PAILLIER (LE), port sur la rivière de Seille, c<sup>ne</sup> de Sermoyer, à la limite des départements de l'Ain et de Saône-et-Loire. — *Et inde ad rippariam Seille et portum du Paillier, ipsis itinere et portu, remanentibus infra limites castellani arum Sancti Triverii et Pontis vallium et in omnimoda jurisdictione domini ducis Sabaudiae*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 407).
- PAILLON (LE), miss. affl. du ruiss. de Fleurieux.
- PAILLOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- PAIN-BLANC, h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- PAINESUIT, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bourg-en-Bresse. — *Grangerius de Pane-suit*, 1425 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 159). — *De grangia et toto porpresio vacato de Pein Essuyt, prope Burgum*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 67). — *Le fief de Painesuit, à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Pe-nessui*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Painesuit était une seigneurie, avec maison forte, de l'ancien fief de Bâgé.
- PAISSOLARD, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Moulin d'Epeissolard*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PAIZET, h., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- PALADONNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- PALAIS-ROYAL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre.
- PALAIS-ROYAL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- PALAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.
- PALEIS (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *Ou Paleis*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).
- PALISSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- PALLIERES, localité détruite, à ou près Lagnieu. — *P. de Paleris*, 1347 (arch. de l'Ain, H 300).
- PALLETA, localité disparue, c<sup>ne</sup> d'Amhérieu-en-Bugey. — *Vinea de Palletan*, 1240 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n° 8).
- PALLORDETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montracol.
- PALOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- PALUD (LA), c<sup>ne</sup> de Bélignat. — *In prato de la Palu*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 376 v°).
- PALUD (LA), h., c<sup>ne</sup> de Champdor. — *Grande fin de la Palu*, 1837 (Cadastre).
- PALUD (LA), écart., c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- PALUD (LA), h. formant avec Miribel et Caquet le village chef-lieu de la c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- PALUD (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Priay.
- PALUD (LA), h., c<sup>ne</sup> de Villette. — *De Palude*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *La Palu*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissolle, f° 28 r°).
- En tant que fief, la Palud était une seigneurie avec château-fort, de la mouvance des sires de Villars, possédée à l'origine par des seigneurs qui en portaient le nom et qui sont, vraisemblablement, la souche des de la Palud, seigneurs de Varambon et de Châtillon-la-Palud. — *Nicolaus de Palud*, 1150 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 211). — *Girers de la Palu, chevaliers*, 1285 (Arch. nation., P 1366, cote 1489). — *Hugo de Palude, dominus Varambonis*, 1999-1369 (arch. de la Côte-d'Or, fiefs de Villars, B. 10455, f° 121 r°).
- PAMES (LES), localité détruite à ou près Outriaz. — *Via de les Pames*, 1417 (arch. de l'Ain, H 359).
- PAMPIER, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain. — *Desoz lo maz de Pent piel, josta la riveri de Suran*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissolle, f° 27 v°). — *Penpiel*, 1341 env. (*ibid.*). — *Pempiel*, 1470 (arch. de la Côte-d'Or, B 698, f° 258 r°). — *Pempiez, paroisse d'Ouciaz*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 310 r°). — *Pempied*, 1733 (*ibid.*, H 916, f° 275 v°).
- PAMPIOU, écart, c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- PAN, écart, c<sup>ne</sup> de Groissiat.
- PANALARD, b., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- PANAPLOSA, anc. grange, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *A la grange de Panaplosa*, 1660 (Guichenon, Bugey, p. 64, d'après un titre de 1307).
- PANAZ, localité disparue, à ou près Saint-Sorlin. — *Panaz*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, répertoire). — *Pana*, 1495 (*ibid.*, f° 289 r°).
- PANCHEVAS (LE BIEF-DE-), ruiss., affl. de la Chalarnonne.
- PANETTE, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- PANENS, localité détruite, à ou près Lochieu. — *Pratum de Panens*, 1267 (Guigue, Cartul. De Saint-Sulpice, p. 133).
- PANISSIERES, c<sup>ne</sup> de Gex. — *In territorio de Panis-sires*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 96 r°).
- PANISSIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- PANISSIERES, localité détruite, auj. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Johannes de Paniceres*, 1212 (arch. de l'Ain, H 307).
- PANLOUP, écart, c<sup>ne</sup> de Curcial-Dangalon.
- PANLOUX, écart, c<sup>ne</sup> de Certines.
- PANOYER (LE), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.
- PANOZAY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Campus de Panozay*, 1288 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 230).
- PAPE (LA), h. et ch<sup>eau</sup>, c<sup>ne</sup> de Rillieux. — *La Pape*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 37).
- En tant que fief, la Pape était une seigneurie en toute justice et avec château, dépendant originai-

rement de la seigneurie de Miribel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Bourg; ses dépendances étaient La Pape, Caluire, Crépieux, Neyron, Rillieux et les Mercières; la justice, qui s'exerçait primitivement à Rillieux, fut transférée à La Pape dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

PARADIS (LE), granges, c<sup>ne</sup> d'Argis (cadastre).

PARADIS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au lieu appelé en Paradis*, 1738 (titres de la famille Bonnet).

PARADIS (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.

PARAFOL, anc. bois, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Nemus de Parafol*, 1247 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 119).

PARALEICHE, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Villars.

PARALIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Cheignieu-la-Balme.

PARAY, écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *In Perey*, 1285

(Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 124).

PARC (LE), h. et caserne de douaniers, c<sup>ne</sup> de Surjoux. — *Le Parq.*, 1724 (arch. du Rhône, H 258 table). — *Le Parc*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). Ce hameau relevait de la seigneurie de Vongne.

PARCIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Parciacus*, var. *Perciacus*, 984 (Cartul. lyonn., t. I, n<sup>o</sup> 9). — *In episcopatu Lugdunensi... in villa que dicitur Parceu*, 1087 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3628). — *Parceu*, 1336 (Guigue, Documents de Dombes, p. 86); 1304 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53, n<sup>o</sup> 1); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>); 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 97 r<sup>o</sup>). — *Parcieu*, 1449 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 55, f<sup>o</sup> 94 r<sup>o</sup>); 1480 (*ibid.*, terrier de Genay, f<sup>o</sup> 4). — *Parcyeu*, XVI<sup>e</sup> s. (*ibid.*, terrier de Bussiges, f<sup>o</sup> 16). — *Parcieux*, 1693 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 599); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an X, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Parcieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée, subdélégation et châtellenie de Trévoux.

Son église paroissiale, annexe de celle de Reyrieux, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste et saint Roch, après avoir été sous celui de Notre-Dame; le chapitre de l'église métropolitaine présentait à la cure. — *Ecclesia de Parciaco*, var. *Perciaco*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Curatus de Parceu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Parcieu, annexe de Reyrieu, sous le patronage de Notre-Dame*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 11). — *Parcieu, annexé de Reyrieu; patrons du lieu* :

*Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roc*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Parcieux était une seigneurie sans justice, de l'ancien fief de Villars; au XVIII<sup>e</sup> siècle, Parcieux ressortissait à la justice de Reyrieux.

A l'époque intermédiaire, Parcieux était une municipalité du canton et district de Trévoux.

PARDYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Frans.

PARIS-DE-BOUT, h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Bives. — *Paris-de-Routz* (cadastre).

PARISSIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort. — *De Parissiaco*, 1344 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 69). — *Parissiou*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, R 841, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Apud Parrissiacum*, 1493 (*ibid.*, B 859, f<sup>o</sup> 640). — *Parissieu*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>). — *Parissieux*, 1847 (stat. post.).

PARIZONNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

PARJURA, étang, à Ronzuel, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Terra dicta de Perjura*, 1381 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 189). — *Perjura*, XIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires Dombes, t. II, p. 92).

PARLEMENT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre.

PAROCHETTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

PAROPRIERES (LES GRANDES-), ruiss., affl. de l'Irance.

PARRIGNIEUX, loc. disp., près de Rossillon. — *\*Patri-niacus*. — *A medietate pontis magni qui est in aqua maire de Furans, in loco qui dicitur Parrignieu*, 1390 (Gall. chr., t. XV, instr., c. 320).

PARUTIOLAZ (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Peron.

PARVES, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Belley. — *Parves*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>).

Avant la Révolution, Parves dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtre de Belley, était sous le vocable de saint Pierre; le chapitre de Belley présentait à la cure. Parves n'est plus qu'une chapellenie rurale, sous le vocable de sainte Anne; la paroisse est à Nattage. — *Ecclesia de Parves, sub vocabulo Sancti Petri*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley). Parves relevait du fief de Pierre-Châtel. A l'époque intermédiaire, Parves et Chemillieu formaient une municipalité du canton et district de Belley.

Parves, qui était auparavant une section de la commune de Parves-Nattages-Chemillieu : — *Parve-Chemillieu*, 1850-1860 (Ann. de l'Ain). — *Parves-Nattages*, 1867 (*ibid.*), a été érigé en commune par arrêté préfectoral du au mai 1873.

PARVIS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

PAS-A-L'ANE (LE), défilé, c<sup>ne</sup> de Saint-Champ. — *Pas a Lano*, (corr. *a l'ano*), 1361 (Gall, chr., t. XV, instr., c. 327).

PIS-DE-L'ÉCLUSE (LE), défilé entre le Rhône et le Mont-Jura, c<sup>ne</sup> de Léaz. — *Etant omnino itinera duo quibus itineribus domo exire possent [ Helvetii ] : unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodannm, quo vix singuli carri ducerentur: mona autem altissimus impendebat* (De Bello Gallico, I, 6). — *Entre l'Escluse et le pont d'Arlos*, 1607 (Guichonon, Savoie, pr., p. 549). — *Chemin public tendant d'Heyrens vers la Cluse*, 1738 (arch. du Rhône, H 2628, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>).

PAS-ÉTROIT, écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

PASSAOU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Argis.

PASSIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Paisins*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4376). — *Paissins*, 1244 (arch. de l'Ain, H 400). — *Paisins*, 1244 (*ibid.*, H 400); 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>). — *Passiti*, 1634 (arch. de l'Ain, H 402); 1634 (*ibid.*, H 872, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>)

Avant 1790, Passin était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint Maurice; le droit de présentation à la cure appartient successivement aux prieurs de Nantua et aux évêques de Genève. — *Ecclesia [del] Paissins*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4375). — *Cura de Passins*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève).

Passin dépendait de la seigneurie de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Passin était une municipalité du canton de Songieu, district de Belley.

PASSOIR (LE), ruiss. affl. des Unaises.

PASSOLARD (LE), ruiss. affl. du Menthon.

PATAGOT, anc. lieu dit, c de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Terre appelée Patagot*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).

PATARD, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.

PATELLES, h., c<sup>ne</sup> de Manziat.

PATERNOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Serrières.

PATRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

PATTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.

PAULEUX-JULIEN, écart, c<sup>ne</sup> d'Ozan.

PAÛLOZ, h., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.

PAVANANS, P, c<sup>ne</sup> de Certines. — *Pavenens*, 1244 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Epaisse, chap. II, n<sup>o</sup>3). — *W. de Pavenens*, 1247 (arch. de l'Ain, H 287). — *G. de Pavaneyns, curatus ecclesie de Lagniac*, 1315 (arch. de l'Ain, H 2gg). — *Joh. de Pavenens*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 760). — *Pavanant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

PAVAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Argis.

PAVE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montanay.

PAVES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Courtes.

PAVES (LES), h., de Saint-Trivier-de-Courtes.

PAVEZIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.

PAVILLON (LE), quartier de Brénod.

PAVILLON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.

PAYS-FRANC, écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.

PAYSSEL, localité disparue, à ou près Lagnieu. —

*In territorio de Paysse*, 1351 (arch. de l'Ain, H 300).

PEAGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat. —

*Mas du Peage*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).

— *Péage*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Ce hameau était situé sur les confins de la Dombes et de la Bresse.

PEAGE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.

PEAGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pérouges.

PEAGE-DE-LA-MARCHE (LE), anc. péage sur la Saône.

— *Le péage de la Marche ou Thoisse* se levait à *Belleville* (dès le XIV<sup>e</sup> siècle), XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 128).

PECHET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Eloi.

PECHOUX, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

PECHU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beynost.

PEFAGE (LE), ruiss. affl. de la Sane.

PEGUET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.

PELACHAZ (LE), localité détruite et ancien fief de la terre de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze. — *Feodum dictum Lopelachaz*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 18). — *Peylachaz, parrochie de Cra*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

PELAGEY, f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Bény. — *Pelagey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Pelagey*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B. 10450, f<sup>o</sup> 133 r<sup>o</sup>).

Pelagey était une seigneurie avec maison forte, mais sans justice, de l'ancien fief des sires de Coligny; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre ressortissait à la justice de Marboz. — *La maison de Pelagey, dans la paroisse de Beyny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 162).

PELAGEY, localité disparue, châtelainie de Château-

- neuf. — *Pelajay*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).
- PELAGRU (LE), ruiss. affl. de la Valserine.
- PELAGRU, h., c<sup>ne</sup> de Gex. — *Pellagru*, 1846 (cadastre).
- PELAPUSSINS, anc. fief, avec maison-forte, c<sup>ne</sup> de Bény.
- PELEUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montmerle.
- PELION, étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- PELISSE, étang, c<sup>ne</sup> de Montellier.
- PELLACHIN, h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Le Pelachin, paroisse de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f<sup>o</sup> 395 r<sup>o</sup>).
- PELLAGRE, bois de sapins, c<sup>ne</sup> de Gex. — *Pellagru soit Très les Alex*, 1846 (cadastre).
- PELLETIER (LES), anc. domaine, c<sup>ne</sup> de Râgé-la-Ville. — *Mansus as Pelleters*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).
- PELLETIER (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- PELLETIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Terra dicta Peleterii, in parochia de Rigniac*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 186).
- PELLETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- PELLIET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- \*PELOSSIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Loco dicto eu les Pelouchires, seu versus les Bieux*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 62).
- PELOUX (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- PELOUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Iter tendens de Bioley apud Pilosurn Girouderiarum*, 1439 (arch. de l'Ain, H. 793, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>). — *Ou Pelloux*, 1672 (*ibid.*, H 813, f<sup>o</sup> 274 r<sup>o</sup>).
- PELOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vandéins.
- PELOUZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Iter tendens de S. Martin apud Peloset*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 66 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Peyloset apud Cortoffontem*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 52).
- PELUS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- PENAILLERES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- PENARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat.
- En tant que fief, ce village relevait de la seigneurie de Montfort.
- PENDUE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Conzieu. — *A Rodano usque a la Pendua de Conzeu*, 1272 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 146).
- PENNARS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Condeyssiat. — *Mansus doit Pennars, in parochia de Condeissia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- PENOZAN, m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- PERCHEREZ (LE), ruiss., affl. du Dévora.
- PERCIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Pertiacus*, 970 (Bec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1276). — *Perceu*, 1950 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Perceis* (corr. *Percies*), 1365 (Compte du prévôt de Juis, § 86). — *Persiachus*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Percieu*, 1087 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Percieux*, 1743 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 43). — *Percieu-sur-Saint-Trivier*, 1789 (Alman. de Lyon).
- A l'époque rodolpheine, Percieux était le chef-lieu d'un *ager* du *pagus* de Lyon. — *In pago Lugdunensi, in agro Pertiaco*, 970 (Bec. des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1276).
- En 1789, Percieux était une communauté du Pays-de-Dombes, élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, châtellenie de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint André et à la collation du chapitre métropolitain de Lyon. — *Ecclesia de Perciaco*, 984 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup>9).
- Dans l'ordre féodal, Percieux était une dépendance de la baronnie de Saint-Trivier.
- PERERAT (LE), anc. lieu dit, à ou près Bâgé-la-Ville. — *Ou Pererat*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Versus lot Pereraz*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).
- PERERAT (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Au Pererat*, 1201 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83).
- PERGY, écart, c<sup>ne</sup> de Challex.
- PERES, anc. nom d'un petit affluent de la Caline, c<sup>ne</sup> de Conand. — *Rivus de Pères*, 1245 (arch. de l'Ain, H 870). — *Ad locum ubi idem rivulus intrat Calonam*, 1275 (*ibid.*, H 222).
- PERIFONTAINE, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Ize-nave. — *Perifontana*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355), 1309 (*ibid.*, H 53).
- PERIGNAT, h., c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Perrignia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Parrignia*, 1279-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Parrigniacus*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Patrinicus*, 1388 (arch. de l'Ain, H 371). — *Perrigniacus*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *Parigniacus*, 1483 (*ibid.*, B 823, f<sup>o</sup> 136 r<sup>o</sup>). — *Perriniaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 240 r<sup>o</sup>). — *Parrigniaz*, 1503 (*ibid.*, B 839, f<sup>o</sup> 664 r<sup>o</sup>). — *Parrigna*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>).
- PERIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Perigniacus*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or,

- B 553, f° 53 r°). — *De Alta Serva apud Perigniaz*, 1401 (*ibid.*, B 556, f° 7 r°). — *Perrignac*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 298 v°).
- PERISES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- PERISSODE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex. — *La Perissouda*, 1846 (cadastre).
- PERNAZ (LA), affl. du Rhône, sert de commune limite à Montagnieu et à Serrières. — *Le Pernan*, 1875 (tableau alphab.). — Franc, local : *La Perne*.
- PERNE (LA), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- PERNETTE (LA), f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- PERNEZ, écart, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- PEROLE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit.
- PEROLLIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz.
- PERON, C<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Collonges. — *Pyrons, Piruns*, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor.). — *Cura de Pirons*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Apud Pirons*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B. 1097, répert.). — *Piron*, 1528 (*ibid.*, B 1162, f° 406 r°). — *Peron*, 1554 (*ibid.*, B 1200, f° 115 r°).
- En 1789, Peron était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Antoine; les moines de Satigny en étaient collateurs. — *La paroche de Pirons*, 1295 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 236). — *Ecclesia de Piron*, 1897 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 93 r°).
- En tant que seigneurie, Peron dépendait originellement du fief des comtes de Genevois de qui il passa aux sires de Gex dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Pierre.
- A l'époque intermédiaire, Peron était une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.
- PEROU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Genay.
- PERON, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.
- PERON (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Unum curtile dictum del Peron situm apud Sachins*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugy, pr., p. 17).
- PERONNAS, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Peronna*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3238). — *Perroniacus*, 1190 env. (Cartul. lyonnais, t. I, n° 62). — *Peronai*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Perona*, 1311 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 21); 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 30 v°). — *Iter tendens ab ecclesia de Peronas apud Seysermcm Breissie*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f° 210 r°). — *Perronacus*, 1503 (arch. de l'Ain, E 425). — *Peronas*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 594, f° 482 v°). — *Perona*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 18 r°) — *Peronaz*, 1613 (visites pastorales, f° 92 v°) — *Perronaz*, 1650 (arch. de l'Ain, G 76). — *Peronnas*, 1656 (visites pastorales, f° 291). — *Peronna*, 1671 (Benéficia dioc. lugd., p. 260). — *Peronas*, 1734 (les Feuillées, carte 12). — *Peyronnaz*, 1734 (*ibid.*, carte 4).
- En 1789, Péronnas était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était dédiée à saint Eusèbe; l'abbé de Tournus présentait à la cure. — *Decanus de Perrona*, 1180 (Bibl. Sebus., p. 153). — *St., capellanus de Perrona*, 1190 env. (Cartul. lyonnais, t. I, n° 62). — *Curatus de Perona*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 9). — *Peronaz. Église parochiale : Saint Eusebe*, 1613 (visites pastorales, f° 92 v°).
- En tant que fief, Péronnas dépendait originellement de la sirerie de Bâgé; les comtes de Savoie et leurs successeurs, les rois de France, conservèrent cette terre unie à leur domaine, au moins quant à la haute justice; la moyenne et la basse appartenaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux seigneurs du Saix et aux chartreux de Seillon, sur leurs sujets respectifs.
- A l'époque intermédiaire, Péronnas était une municipalité du canton et district de Bourg.
- PEROUGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Castrum de Perotgias*, 1130 env. (Bec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4014). — *Peroges*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143); 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73); 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°); 1364 (arch. de l'Ain, H 22). — *Burgum Perogiarum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 68, f° 1 r°). — *Villa et franchesia Perogiarum*, 1376 (*ibid.*, f° 5 v°). — *Perogiae Perogiarum, urbs imprenabilis. Coquinati Delphinati venerunt et non potuerunt comprehendere illam; attamen importaverunt portas et gonos; diabolus importat illos*, XV<sup>e</sup> s. (inscription de Perouges). — *Peroges*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 11 v°); 1670 (enquête Bouchu). — *Pérouges*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 251).
- Sous l'ancien régime, Pérouges était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg. — *Castellania Perogiarum*, 1345 (Valbonnais; Hist. du Dauphiné,

pr., p. 509). — *La chastellainie de Peroges*, 1536 (Guichenon, Brosse et Bugey, pr., p. 40).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine; l'abbé de Cluny présentait à la cure : il y avait, en dehors des murs, une église dédiée à saint Georges qui passait pour la mère-église. — *Ecclesia de Peroges*, 1149-1156 (Bec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4143). — *Ecclesia Beati Georgii*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 6 v°). — *Église paroissiale de Saint Georges, sons la ville de Peroges*, 1613 (visites pastorales, f° 78 v°). — *Saint-Georges*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Peroges. Eglise paroissiale : Sainte Marie Madeleine*, 1613 (visites pastorales, f° 77 r°).

En tant que seigneurie, Pérouges appartenait primitivement aux comtes de Forez et de Lyon qui l'inféodèrent, en 1100 environ, à Guichard d'Anthon, et qui en aliénèrent la suzeraineté à l'église de Lyon, en 1173. Passée par mariage dans la famille de Genève, au XIII<sup>e</sup> siècle, cette terre arriva, en 1319, aux dauphins du Viennois; le traité de Paris du 5 janvier 1355 la céda aux comtes de Savoie. En 1789, Pérouges dépendait, en titre de baronnie, du marquisat de Meximieux où s'exerçait sa justice. Le vieux château, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, et les murailles d'enceinte subsistent encore. — *Castrum Perogiarum*, 1173 (Mènes-Irier, De bell. et induc, p. 37). — *Castrum de Perogis*, 1282 (arch. du Rhône, titres des Feuilles, ch. VII, n° 1). — *Castrum novum Perogiarum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 1 r°).

A l'époque intermédiaire, Pérouges était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

PEROUSE (LA), montagne, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Crista de la Perousa*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53).

PEROUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Brénod.

PEROUSE (LA), c<sup>ne</sup> de Brens. — *A Brens, la Perousaz*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 57 r°).

PEROUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Nobilis Petrus de Petrosa*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).

En tant que fief, la Pérouse était une seigneurie de Bresse, avec château et en toute justice.

PEROUSE (LA PETITE-), écart, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay.

PEROUSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montagnat.

PEROUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.

Dans l'ordre féodal, la Pérouse était une seigneurie du bailliage de Bresse, avec moyenne et basse justice.

PEROUSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Li Perrosa*, 1291 (arch. du Rhône, titres Saint-Jean, arm. Lévy, vol. XL, n° 1). — *De Petrosa, parrochie Polliaci*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 431 r°). — *La Perouze*, 1847 (stat. post.).

PEROUSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.

PEROUSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Pérouse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

PEROUZE (LA), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Boissey.

PEROUZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.

PEROZAN, f., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

PERPANENGUIN, localité disparue qui était située près de Riottiers. — *Au village appelé Perpanenguin*, XI<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t.I, p. 267).

PERRAT ou PEYRAT, h., c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Violetum, tendens dey Perra ad molendinum de Farens*, 1389 (terr. des Messimy, f° 13 v°).

PERRASSEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Champ appelé le Perrassey*, 1612 (Biblioth. Dumb., t.I, p. 518).

PERRAUDIERES (LES), anc. nom de lieu, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In parrochia Meyssimiaci, loco dicto en Mont, olim vocato Perraudiere*, 1389 (terrier des Messimy, f° 22 r°). — *Loco dicto au Mont seu en les Peiroudieres*, 1538 (*ibidem*, f° 13).

PERRIGNIN OU PERRIGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis, le même que Prégnin. — *Pirignyns*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, table). — *Villa de Pirignyns*, 1332 (*ibid.*, f° 14 v°). — *Pirignien*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 23 v°). — *Perregnin* et *Perrignin*, 1691 (arch. du Rhône, H 2197, f°s 121 r° et 127 v°). — *Peregnin*, 1730 (Carlo de Chopy). — *Pregnin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Prégnin*, 1844 (État-Major). — *Perregnin*, 1883 (Generalkarte der Schweiz, Blatt III).

PERRETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.

PERRELLES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *En les Perrelles, 1324* (terrier de Peyzieux).

PERREX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *In pago Lugdunensi, in Previsco* (lis. *Perrisco*) *villa*, 972-977 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 341).

— *Parrochia de Peres*, 1223 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. II, n° 2).

— *Peresc*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).

— *Peres*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°); 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 256 r°); 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 347 r°); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 212 r°).

— *Peres en Bresse*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 198). — *Perez*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 623 r°). — *Percys*, 1495 (pancarte des



- droits de cire). — *Ferres*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *En la parroisse de Perés*, 1650 (Guicheron, Bresse, p. 52). — *Perex*, 1056 (visites pastorales, f° 311); 1670 (enquête Bouchu); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); an X (Ann. de l'Ain). — *Pérez*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 156). — *Pérés*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 9). — *Perrex*, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain).
- Avant 1790, Perrex était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de l'Assomption; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon présentait à la cure. — *Ecclesia de Peresc*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Cure de Peres*, 1628 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 444).
- Dans l'ordre féodal, Perrex était une seigneurie, en toute justice et avec château, de l'ancien fief des sires de Bâgé; cette terre fut érigée en baronnie au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Seigneur de Peres*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Le fief de Perés, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- À l'époque intermédiaire, Perrex était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.
- PERREVROUX, écart, c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- PERRIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Usque ad manxum vocatum los Periers*, 1201 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 83).
- PERRIERE (LA), anc. mas, à ou près la Boisse. — *Mansus de la Perreri*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).
- PERRIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Vinea vocata de la Perriere*, 1425 (extentes de Bocarnoz).
- PERRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Perrieria*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table). — *La Perrieri, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 733, f° 531 r°).
- PERRIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Moncey.
- PERRIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Perery*, 1493 (arch. de l'Ain, H 795, f° 17 r°).
- PERRINCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Viriat.
- PERRINES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- PERRINS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- PERROCHET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- PERROD, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel.
- PERROIES, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Una vertgeria al Perer ad Perroias*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).
- PERRON (LE), h., c<sup>ne</sup> du Thil.
- PERRONS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *El Perrons*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 15).
- PERROSA, source, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Aqua descendais de fonte de Perosan*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 14 r°).
- PERROSAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo biez de Perrosan*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 2 r°).
- PERROSAN, h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.
- PERROSAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- PERROUD, écart, c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Perous*, 1331 (Juenin, Hist. de Tournus, II, 244).
- PERROUDIÈRE (LA), loc. disparue, à ou près Lent. — *Perrouderia*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 22 v°).
- PERROUS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Olive. — *Subtus lo Perrous*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 49 r°).
- PERROUSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In territorio Culi, loco dicto en la Perrousaz*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 85g, f° 27).
- PERROUSE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Versus la Perrousa*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 123 v°).
- PERROUSES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En les Perrouses*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 46 r°).
- PERROUX, h., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin. — *Perroux, parrochie Sancti Juliani*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 232 r°). — *Perroux*, 1441 (*ibid.*, B 724, f° 100 r°). — *Perroux, parrochie Sancti Julliani supra Ruyssosam*, 1442 (*ibid.*, B 726, f° 165 r°).
- Ce village relevait de la seigneurie de Saint-Trivier-de-Courtes.
- PERROUZET, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys. — *Perrozet*, 1600 (Guichenon, Bresse, p. 85). — *Perrozet*, 1847 (stat. post.).
- C'était une seigneurie, avec château, de la mouvance des comtes de Savoie, seigneurs de Bugey.
- PERROY, h., c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.
- PERRUCLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Boscum dictum de Pirucla*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 40 r°). — *En Peruclat* (cadastre).
- PERRUCLE, grotte et bois, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- PERRUCLES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *En Perruches*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 91 r°).
- PERRUEL, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In locovocato en Perruel*, 1387 (censier d'Arbent, f° 27 r°).
- PERRUSSIÈRE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Curciat-

- Dongalon. — *Petrusseria*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table). — *La Perrussieri, parrochie Curciaci*, 1439 (ibid., B 723, f° 585 r°).
- PERTE-DU-RHÔNE (LA), c<sup>ne</sup> de Bellegarde-sur-Valsaine. — Un peu en amont de Bellegarde, le Rhône s'engageait autrefois dans des cavernes de calcaire où il semblait se perdre, pour reparaitre une soixantaine de mètres plus bas. En 1828, on a fait sauter les rochers, afin de permettre le flottage des bois, et le Rhône coule maintenant à découvert dans un lit étroit, auquel on continue de donner le nom de *Perte-du-Rhône*. Vers 325 avant J.-C., Aristote (*Meteorologieorum* 1, 1330) plaçait la *Perte du Rhône* en Ligurie, <*hebreu*>.
- PERTUIS-DE-BECS (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *A pertusio de Bece usque al boschet de Formoan*, 1264 (Bibl. Dumbensis, t. I, p. 163).
- PERTUIS-DE-THOIRE (LE), c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Usque ad angustum transitum cui nomen est foramen de Toria*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355).
- PERTUISSETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Beyssouze.
- PERVINGES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Apud Raireu, mansum de Pervinges*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249).
- PERV (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- PESADDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Mansus de la Pesaudieri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 v°).
- PESTELIERES (LES), anc. mas, à ou près Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de les Pestelieres*, 1248 (Bibl. Dumbensis, t. I, p. 150).
- PETESSARD, h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- PETHNAZ (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze.
- PETIGNY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — Voir PITIGNY.
- PETILLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Malfretaz. — *Petelière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PETIT-ABERGEMENT (LE), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *Parvum Albergementum*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 9 v°); 1495 (*ibid.*, B 765). — *Le Petit Abergement en Valromey*, 1608 (arch. de Jujurieux). — *Abergement le Petit*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- En 1789, le Petit-Abergement était une communauté du Valromey, élection de Belley, Subdélégation de Nantua, justice d'appel du marquisat de Valromey.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Valromey, était dédiée à saint Etienne. C'était une annexe de celle du Grand-Abergement. — *Petit-Abbergement, succ.* XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- A l'époque intermédiaire, le Petit-Abergement était une municipalité du canton du Grand-Abergement, district de Nantua.
- PETIT-ANVERS (LE RUISSEAU-DU-), affl. du London.
- PETIT-AVIGNON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- PETIT-BERNOUD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- PETIT-BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- PETIT-BRENS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brens.
- PETIT-COLLONGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- PETIT-CORENT, h., c<sup>ne</sup> de Simandre.
- PETIT-COTTET (LE), h., c<sup>nes</sup> de Cormoranche et de Bey.
- PETITE-BELLE-VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- PETITE-COTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neyron.
- PETIT-ECRIVIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- PETITES-MEZIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- PETIT-ÉTANG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- PETITE-VEYLE (LA), l'un des deux bras de la Veyle formé par le biez de Malivert et par le ruisseau de Montbattant qui se détachent de la rivière, le premier un peu en amont et le second, un peu en aval de Pont-de-Veyle.
- PETIT-GOTTEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- PETIT-MARMONT, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.
- PETIT-MATRIGNAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- PETIT-MONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sulignat.
- PETIT-PARADIS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Laiz.
- PETIT-PONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- PETIT-BIVOLLET (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- PETIT-RONGEON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- PETIT-SERRIERES, h., c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- PETIT-TARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Prémillieu.
- PETIT-VAILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Apremont. — *Petit-Vaillon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post). — *Petit-Vallon*, 1843 (État-Major).
- PETIT-VILLAGE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- PETIT-VILLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Petit-Villars*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PETIT-VILLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.
- PETRA CRISPA, loc. disparue, à ou près Loyes. — *Publica strata de Loies que tendit versus Petram Crispam*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 238).
- PETRUS (LE), ruiss., affl. du Menthon.
- PEUBLE (LE), f., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Puble*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PEUPLIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Frans.
- PEURENCHÉ ou PEVRENCHÉ, source, c<sup>ne</sup> d'Ordonnas. — *Fans Peurenchi*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- PEURES (LES), étang, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard, créé en 1452 (Arch. nat., P 1358, f° 440).
- PEYRAT, h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- PEYRAUD, h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.

PEYRIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Peyria*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Peria*, 1394 (*ibid.*, B 813, f<sup>o</sup> 3). — *Inter publicum tendent de Peyriaz apud Montemregalem*, 1483 (*ibid.*, B 823, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Apud Peyriacum*, 1483 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>). — *Peyria*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *Peyriaz*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 128). — *Peyriat*, an XII (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Peyriat était un village de la paroisse de Volognat, élection de Belley, sub-délégation de Nantua, mandement de Montréal et justice du comté de ce nom.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Peyriat fut érigé en paroisse annexe de Volognat, sous le vocable de saint Brice; supprimée par la Révolution, cette paroisse a été rétablie le 3 mai 1846. — *Peyriaz, annexe de Volognat*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 128).

Dans l'ordre féodal, Peyriat dépendait de la seigneurie de Volognat, laquelle était membre du comté de Montréal.

A l'époque intermédiaire, Peyriat était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.

PEYRIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Hugo de Perieu*, 1149 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 309). — *Peyriou*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 79 r<sup>o</sup>). — *Parrochia de Peyriaco*, 1399 (*ibid.*, B 767 ter, f<sup>o</sup> 70 v<sup>o</sup>). — *Peyriacus*, 1498 (*ibid.*, B 794, f<sup>o</sup> 194 r<sup>o</sup>). — *Peyrieu*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); 1850 (Ann. de l'Ain). — *Périeu*, an XII (Ann. de l'Ain). — *Peyrieux* (cadastre).

En 1789, Peyrieu dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était dédiée à saint Martin; le prieur de Conzieu, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Capellanus de Peyriaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Peyrieu, sub vocabulo Sancti Martini*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Peyrieu était une seigneurie, en toute justice, du ressort du bailliage de Belley. — *Le fief de Peyrieu, a cause de S. Genys*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).

A l'époque intermédiaire, Peyrieu était une municipalité du canton de Saint-Benoît, district de Belley.

PEYROUSE (LA) OU LAPEYROUSE, ruiss. formé sur le territoire de Dommartin par la réunion du Ruis-

seau de Loëse et du Bief de Neuville-d'Orsin; se jette dans la Reyssouze à Gorrevod.

PEYROUSE (LA), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Villars-les-Dombes. — *Li Perusa*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 121). — *Petrosa*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *La Perouta*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Perrouse*, 1384 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 310). — *La Perouze*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1789 (Pouillé de Lyon, p. 156). — *Laperrouse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>). — *La Peyrouze*, 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, la Peyrouse était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux. Le clocher et la plus grande partie de la paroisse appartenaient à la Bresse, mandement de Villars; quelques maisons seulement étaient situées en Dombes.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Romain; la prieure de Neuville-les-Dames, au nom de l'abbé de Saint-Claude, présentait à la cure. — *Ecclesia de Petrosa*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Curialus de Petrosa*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7).

Dans l'ordre féodal, la Peyrouse relevait originellement du fief de Villars; c'était une seigneurie, en toute justice, qui était membre, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie de Glareins.

A l'époque intermédiaire, la Peyrouse était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.

PEYROUSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Boissey.

PEYSSOLES, b., c<sup>ne</sup> de Marboz.

PEYZIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Aranc.

PEYZIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Pasiachus*, 943 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 625). — *Payseu*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Payse*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Peysiachus*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 161). — *Peyseu*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Peiseu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Paysieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Peiziacus*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 195 v<sup>o</sup>). — *Pezieu*, 1079 (arch. de l'Ain, H 871, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — *Peizieu*, 1579 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 150 r<sup>o</sup>).

— *Peysien*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 253).

— *Peyzieu*, 1693 (Bibl. Dumb., t. I, p. 599). —

*Peizieux*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 75).

— *Peytieux*, an X (Ann. de l'Ain).

- A l'époque rodolpheine, Peyzieux était le chef-lieu d'un ager du comté de Lyon. — *In agro Pasiacho, in villa Moncellis*, 943 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 635).
- En 1780, Peyzieux était une communauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoisse. Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Martin et à la collation de l'archevêque de Lyon.
- *Ecclesia de Peziaco*, 1153 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Peysieu. Patron du lieu : S. Martin*, 1655 (visites pastorales, n° 29).
- Dans l'ordre féodal, Peyzieux dépendait du comté de la Bâtie, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- A l'époque intermédiaire, Peyzieux était une municipalité du canton de Thoisse, district de Trévoux.
- PEYZIEUX (LE BIEF-DE-), ruiss., affl. de la Saône.
- PEZIEU, h., c<sup>ne</sup> d'Arbignieu. — *De Peziaco*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 11). — *Pezieu*, 1261 (Guigüe, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 118).
- *Pézieu*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 767 ter, f° 8 v°). — *Peysiacus, mandamenti de Thoy*, 1498 (*ibid.*, B 840, f° 1 r°). — *Pezieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- *Pezieux*, 1847 (stat. post.).
- En 1789, Pézieu dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe d'Arbignieu, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de la sainte Vierge; le prieur de Saint-Benoît-de-Cessieu, au nom de l'abbé d'Ainay, présentait à la cure. — *Ecclesia de Peziaco*, 1152 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 37). — *Ecclesia de Pezieu, sub vocabulo Beate Marie*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).
- Pézieu était une seigneurie du ressort du bailliage de Belley.
- PEZIEU (LE), ruiss., affl. du Rhône.
- PHARABOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- PHARABOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- PHARAMOND, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.
- PHILIBARDIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.
- PHILIBERTIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En la Philibertiry*, 1734 (les Feuillées, carte 1).
- PHILIPPON (LES), domaine, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Phillippon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Les Philippons*, 1841 (État-Major).
- PHILIS (LA), miss., affl. de la Semino; coule sur le territoire de Piagne. — *Biez de la Philis*, 1843 (État-Major).
- PIAN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Le Pian, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f° 373 r°). — *Le Grand et le Petit Pian*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PIARDET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- PICHATRE, h., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- PICHOD, anc. fief et h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *La seigneurie de Pichod*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f° 346 r°). — *Le sieur de Pichoux*, 1567 (Biblioth. Dumb., t. I, t. 483).
- *Pichoux*, 1847 (stat. post.).
- PICHOTIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- PICOLLET, h., c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- PICOLLETTZ (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- PICOU (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux. — *Le Pécol*, 1847 (stat. post.).
- PICOUDIERE (LA), anc. mas, à ou près Civrieux. — *Li Pycouderi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 87).
- PIDANCE (LA), anc. renie noble, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- PIE (LA), c<sup>ne</sup> de Loyes. — *De Peda*, 1432 (Guichenon, Bresse et Bugey. pr., p. 155). — *La Pye*, 1536 (*ibid.*, p. 42).
- La Pie était une seigneurie, avec maison forte, de l'ancien fief de Viilers; cette terre ressortissait au bailliage de Brosse.
- PIECE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Crottet.
- PIED-DE-LA-COTE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *De Pede Coste, parrochie Sancti Martini*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 190 r°).
- PIED-DE-LA-MONTAGNE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Divonne.
- PIEMONTE, chât., c<sup>ne</sup> de Rancé.
- PIEMONTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Rancé.
- PIERRAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne.
- PIERRE (LE BIEF-DE-LA-), ruiss., affl. du Fombleins, prend naissance sur le territoire de Saint-Jean-de-Thurigneux, traverse la commune de Rance et se jette dans le Fombleins à Savigneux.
- PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.
- PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- PIERRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cessy. — *La Pira de Cessiez*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 570 r°).
- PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Petra*, 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 842, f° 293 r°). — *Apud Petram, parrochie Seysiriaci*, 1493 (*ibid.*, B 859, f° 673).
- PIERRE, h., c<sup>ne</sup> de Collonges. — *Apud Petram*, 1401, (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 120 r°). — *Pierra*, 1554 (*ibid.*, B 199, f° 260 r°). — *Pierre d'en Haut et Pierre d'en Bas*, 1847 (stat. post.).
- Pierre était une baronnie en toute justice et avec château-fort qui passa de la mouvance des sires de Gex sous celle des comtes, puis ducs de

Savoie. Ses dépendances étaient Collonges, Farges et Pouigny. — *Dominas Petre*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125 f° 1 r°).

PIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Echenevex. — *La Pira d'Echenevex*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 507 v°).

PIERRE (LA), quartier de Nantua. — *Habitator in Petra Nantuaci*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).

PIERRE-À-FEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit. — *Boscum de Perafua*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, II 271).

PIERRE-BEYSSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cize. — *Au climat appelé sur la Pierre Beysse*, 1649 (titres du châ. de Bohas).

PIERRE-CHATEL, forteresse, c<sup>ne</sup> de Virignin. — *Petra Castrî*, 1149 (Gall, christ., t. XV, instr. c. 310). — *Petra Castelli*, 1258 (Cart. lyonnais, t. II, n° 547). — *Petra Castrum*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 2 r°). — *Iter seu via publica per quam itur de Bellicio versus Petram Castrum*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 327). — *Pierre Chastel*, 1579 (arch. de l'Ain, H 871, f° 83 v°). — *Pierre-Châtel*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Pierre-Châtel était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, du bailliage de Belley. Le château appartenait déjà aux comtes de Maurienne, en 1149; d'après une tradition, rapportée par Guichenon, ce château leur aurait été donné, en 1137, avec la seigneurie de Bugey, par l'empereur Henri; il est plus probable que les comtes de Maurienne avaient recueilli Pierre-Châtel dans la succession des comtes de Belley.

Dès le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, Pierre-Châtel était le chef-lieu d'une châtellenie domaniale. — *Mandamentum Petrae Castrî*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 162). — *Castellanus Petrae Castrî*, 1328 (*ibid.*, p. 165); 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 328). — *Mistralis Petrae Castrî*, 1361 (*ibid.*, c. 329). — *Jurisdictio Petrae Castrî*, 1361 (*ibid.*, c. 326).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, il y avait un chapelain à Pierre-Châtel. — *Capellanus Petre Castrî*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre-Châtel était le chef-lieu d'un gouvernement particulier dans la lieutenance de Bresse et Bugey, avec garnison. En 1853, le fort de Pierre-Châtel et la citadelle des Bancs qui le domine furent classés dans la seconde série des places de guerre. La réunion de la Savoie à la France a enlevé toute importance à ce système de défense.

PIERRE-CHATEL (LE PONT-DE-). Le pont antique jeté sur le Rhône en face de Pierre-Châtel ayant été

emporté par les glaces, en 1226, les comtes de Savoie en firent construire un autre, probablement en bois, qui fut remplacé, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par un pont en pierre. La surveillance et l'entretien du pont étaient confiés à un recteur. — *Rector domus Pontis Petri Castrî*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320).

Dans l'ordre féodal, Pierre-Châtel était une seigneurie du bailliage de Belley.

En 1383, Amédée VI de Savoie légua Pierre-Châtel aux Chartreux à la condition d'y construire une maison de leur ordre, ce qui fut fait. — *Carthusia Petrae Castrî*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 219). — *Monasterium Cartusianorum Petrae Castrî*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *Pierre-Châtel, chartreuse*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — Les possessions des Chartreux s'étendaient sur les villages de Murs, Gélignieu, Virignin, Migieu, Chavorley, Marlieu, Talissieu, etc. Ces religieux étaient chargés de la garde de la forteresse.

PIERRE-COURBE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *In loco vocato Piera Corba, juxta fontem Sancti Amandi* 1395 (arch. de l'Ain, H 53).

PIERRE-QUI-VIRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

PIERRE-ROSSE, rocher au milieu de l'Ain, en face de Chazey. — *Usque ad quemdam lapidem appellatum Pierre Rosse existentem in dicto flumine Indis*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).

PIERRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.

PIERRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.

PIERRIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vandeins.

PIERRIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montcet.

PIES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

PIES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.

PIES-SAINT-MARTIN (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Pedae Sancti Martini Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 16).

PIEUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.

PIFFAUX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Courtes.

PIGNA, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Pigna*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759).

PIGOTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.

PILET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Massieux.

PILLARDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Divonne.

PILLEBOIS, h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.

PILLE-BOUILLON, h., c<sup>ne</sup> de Salavre.

PILON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.

PILON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.

PILON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.

PILORY, écart, c<sup>ne</sup> de Relevans.

PIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — En tant que fief,

le Pin relevait originellement des sires de Coligny; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du comté de Coligny.

PIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Pin*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Pin, paroisse de Laiz*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup>).

Le Pin était une seigneurie de Bresse, avec maison forte, mentionnée pour la première fois en 1602.

PIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.

PINAÇON (LE), ruiss., affl. de l'Ecotay.

PIN-CHEVALENS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Pinus Chevalens*, 1200 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 315).

PINARS (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Als Pinars de Felinz*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 13).

PINCHEVRE, h., c<sup>ne</sup> de Belley.

PINOL, écart, c<sup>ne</sup> de Coligny.

PINOUX (LE), ruiss., affl. des Unaises.

PINOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Espinoux*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>). — *Apud Espinoux*, 1402 (*ibid.*, B 556, f<sup>o</sup> 316 r<sup>o</sup>). — *Epinoux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

PINS (LES), écart et châ., c<sup>ne</sup> de Romans.

PIOLLYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Pieuly*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

PIONNEINS, écart et châ., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Le sieur de Pionneins*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Pionneins*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 121); 1706 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 234). — *Château de Pionnains*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Pionnin*, 1847 (stat. post.).

Pionneins était anciennement une seigneurie en toute justice et avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé; son plus ancien possesseur connu, Guichard d'Anthon, qui vivait en 1285, la tenait en fief d'Amédée V, comte de Savoie, mari de Sibille de Bâgé. A une date inconnue, la terre de Pionneins passa sous la suzeraineté des souverains de Dombes.

Il y avait, à Pionneins, une très ancienne chapellenie rurale.

PIRABOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-cn-Bugey.

PIRAJOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Perrajoux*, 1289 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 77). — *Perajou*, 1304 (*ibid.*, p. 83). — *Pierrejou*, 1426 (extentes de Bocarnoz, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Peyrajoux*, *Pyerajoux*, *Pirajoux* et *Pirajou*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 534-543). — *Petra Jovis*, 1469 (visite pastorales, cf. Cartul. de Savigny, p. 1018, n<sup>o</sup> 1). — *Pierajoux*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or,

B 10449, table). — *Pirajoux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 89); 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Pirajoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, était sous le vocable des saints Jacques et Philippe et à la collation de l'abbé de Saint-Claude; elle avait remplacé, au XIII<sup>e</sup> siècle, une ancienne chapelle rurale. C'était une annexe de l'église de Coligny. — *Ecclesia de Coloniaco, cum prioratu et capella de Pelrayor*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Pirajoux. Eglise paroissiale S. Jaques de Pirageoux*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 182 r<sup>o</sup>). — *Pirajoux, annexe de Coligny*, 1655 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 184). — *Pirajoux: SS. Jacques et Philippe*, fin du XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1018).

Pirajoux était une seigneurie en toute justice, qui avait été démembrée, en 1389, de la seigneurie de Marboz.

A l'époque intermédiaire, Pirajoux était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

PIRE (LE), ruiss., affl. du Pomaret.

PIRETTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Polliat.

PIRIGNIN. — Voir PREGNIN.

PIRON (LE), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.

PIRUSSARE (LE), loc. disparue, à ou près Poncin. — *Le Piruyssares*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>).

PISSARDIERE (LA), anc. étang c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Stangnum vulgariter appellatum de la Pissardiri*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).

PISSELOUP, h., c<sup>ne</sup> du Plantay.

PISSEUR-DE-CONCHES (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *A dominio Vallium usque ad Pissour de Conches*, 1213 (arch. de l'Ain, H 289).

PISSE-VIEILLE (LE), ruiss., affl. du Furens.

PISSIEUX, domaine, c<sup>ne</sup> de Baneins.

PITIGNY, h., c<sup>ne</sup> de Gex. — *Pitigniacus*, 1282 (arch. de la Côte-d'Or, B 795). — *Pitignier*, 1319 (*ibid.*, B 1237). — *Petignier*, 1342 (*ibid.*, B 1237). — *Pitignie*, 1390 (*ibid.*, B 1094, f<sup>o</sup> 280 r<sup>o</sup>). — *Pitigny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Il y avait à Pétigny une chapelle rurale, sous le vocable de sainte Anne.

PIITION (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux, nom moderne de Cossieux.

PIVETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Bény.

PIZAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Pyseyz*, 1191

- Guigue, Docum. de Dombes, p. 54). — *Pisiacus*, 1201 (Cart. lyonnais, t.I, n° 83). — *Piseiz*, 1214 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 76); 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Peseiz*, 1228 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,2). — *Pesay*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 132). — *Piseys*, 1269 (Ménéstrier, Hist. consul. De bell. et indue, p.3); 1365 env.(Bibl.nat.,lat. 10031, f° 14 v°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 24 r°); 1587 (*ibid.*, f° 11 v°). — *Pisey*, 1613 (visites pastorales, f° 67 r°); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Pizey*, 1655 (visites pastorales, f° 85). — *Piseis*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 126).
- En 1789, Pizay était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Montluel.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Corneille; le prieur de Niost présentait primitivement à la cure au nom de l'abbaye de l'Île-Barbe; lors de la sécularisation de cette abbaye, le droit de présentation passa aux archevêques de Lyon. — *Parrochia de Piseyz, subtus Montis Lupelli castrum*, 1271 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 178).
- Pizay dépendait originellement de la seigneurie de Montluel et passa avec elle à la maison de Savoie, en 1355; la justice de première instance était exercée par le bailliage de Bresse.
- A l'époque intermédiaire, Pizay était une municipalité du canton et district de Montluel.
- PLACE (LA), ruiss., affl. des Echets.
- PLACE (LA), ruiss., affl. du Morbier.
- PLACE (LA), village, c<sup>no</sup> de Genay. — *Le Plâtre ou la Place*, 1847 (stat. post).
- PLACE (LA), anc. fief, c<sup>no</sup> de Jassans-Riottiers. — *La Place*, 1662 (Guichenon, Dombes, t.I, p. 191).
- Petit fief de Dombes, avec maison noble.
- PLACE (LA), c<sup>no</sup> de Replonges. — *En la Placi*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 37 r°).
- PLACE (LA), h., c<sup>no</sup> de Savigneux.
- PLACE (LA), f. et étang, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. L'étang fut créé en 1458 (Guigue, Topogr. histor.).
- PLACE-DU-ROULE (LA), c<sup>no</sup> de Bâgé-le-Châtel.
- PLAGNES, c<sup>no</sup> du c<sup>no</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Plaigne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Plaigne, hameau de Saint-Germain-de-Joux*, 1808 (stat. Bossi, p. 109). — *Plagnes, commune du canton de Châtillon-de-Michaille*, 1846 (Ann. de l'Ain).
- Erigé en commune vers 1840, Plagnes dépend,
- au spirituel, de la paroisse de Saint-Germain-de-Joux.
- PLAINNE (LA), h., c<sup>no</sup> de Lhuis.
- PLAINNE (LA), h., c<sup>no</sup> de Sainte-Julie.
- PLAINNES (LES), h., c<sup>no</sup> de Vonnas.
- PLAIN-PALAIS, f., c<sup>no</sup> d'Echallon.
- PLAISANCE, écart, c<sup>no</sup> de Druillat.
- PLAISE (LA), grange, c<sup>no</sup> de Chavornay.
- PLAMBOZ, écart, c<sup>no</sup> de Rigneux-le-Franc.
- PLAN (LE), écart, c<sup>no</sup> de Saint-Jean-de-Niost.
- PLAN (LE), écart, c<sup>no</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- PLAN (LE), h., c<sup>no</sup> de Divonne.
- PLAN (LE), h., c<sup>no</sup> de Vonnas.
- PLANAPOSE, grange, c<sup>no</sup> de Chavornay. — *Territorium de Plana Posa*, 1267 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 133). — *Grange de Planna posa*, 1609 (arch. de l'Ain, H 402).
- PLANCES (LES), anc. mas, c<sup>no</sup> de Monthieux. — *Mansus situs in parrochia de Monteus, qui vocatur mansus de les Plances*, 1237 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 108).
- PLANCHE (LA GRANDE), ruiss., affl. du Cottey.
- PLANCHE (LA), ruiss., affl. de la Toison.
- PLANCHE (LA), écart, c<sup>no</sup> d'Amareins.
- PLANCHE, loc. disparue, à ou près Bâgé. — *Aymo de Planchia*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 7 v°).
- PLANCHE (LA), loc. disparue, c<sup>no</sup> de Feillens. — *Li Planchi de Felinz*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 13).
- PLANCHE-D'ARLOD, pont de bois sur le Rhône, c<sup>no</sup> d'Arlod. — Voir LE PONT-D'ARLOD.
- Primitivement, ce pont était formé par une simple planche qu'on levait quand la France était en guerre avec la Savoie. Le Rhône, en cet endroit, coule resserré entre des rochers en encorbellement.
- PLANCHE-DE-PRELES (LA), c<sup>no</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Planchia domus Templi vocata de Preles*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 446 v°).
- PLANCHEMEL, h., c<sup>no</sup> de Curtafond. — *Grangia Pleinchemier*, 1289 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 77). — *Planchemel, in parrochia de Cortefont*, 1249 (Cart. lyonnais, t. I, n° 434).
- *Planchimeil*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 21 v°). — *Villa de Planchimel*, 1345 (arch. du Rhône, terrier de Saint-Martin, I, f° 17 r°).
- *Planchimel, parrochie de Cortaffon*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 58 r°). — *Plancemel*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 12). — *Village de Planchemel, parroisse de Curtafond*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 108 r°). — *Le chemin de*

- Planchemel Saint-Martin-le-Chatel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 412 r°).
- PLANCHES (LES), ruiss., affl. des Leschères.
- PLANCHES (LES), anc. pont, c<sup>ne</sup> de Baneins. — *Les planches de Baneins, sur la rivière de Moignans*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- PLANCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- PLANCHES (LES).F. et étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Illi de les Planches*, 1308 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 281). — *Ceux des Planches*, XIV<sup>e</sup> s. (Franchises de Marlieux, citées par Aubret, Mémoires Dombes, t. II, p. 127).
- PLANCHES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Mansus de les Plances*, 1236 (Biblioth. Dumb., t. II, p. 108).
- PLANCHES, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *De Planchiis*, 1267 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 163).  
Ce village dépendait de la baronnie de Fromentes.
- PLANCHES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corey. — *Les Planches*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 84).
- PLANCHES-BUERAT (LES), anc. pont sur la Chalaronne, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Les planches Buerat*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 520).
- PLANCHES-DE-COMMUNION (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Les Planches de Cumignon*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n° 639). — *Planchia de Cumignon*, 1278 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 26). — *Planchia de Cumunion*, 1358 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer).
- PLANCHES-DE-PONTHIOU (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Sous les Planches de Ponthiou*, 1734 (les Fouillées, carte 18).
- PLANCHES-DE-POTIERE (LES), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Carrerìa tendens de Brueil ad planchiam de Poteria*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 8 r°). — *Iter publicum tendens de planciis de Poteria apud Montent firmitatis*, 1410 env. (*ibid.*, f° 20 r°). — *Ad plancias de la Potiri*, 1410 env. (*ibid.*, f° 17 r°).
- PLANCHET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- PLANCHETTE (LE), ruiss., all. de la Versoix.
- PLANCHETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *En la Planchetaz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3).
- PLANE (LE), f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.
- PLANEIS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In territorio de Arbenco, in loco dicto en Planeis*, 1405 (censier d'Arbent, f° 4 v°).
- \*PLANEISE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *In agro Clemenciense, in ipsa villa, in Planitia vocat*, 957 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1026).
- PLANEISE, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rigneux. — *Mansus de Planeysi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 30).
- PLANERES (LES), ruiss. affl. du Lion.
- PLANES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- PLANET (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Johannes de Planeteto*, 1385 (censier d'Arbent, f° 5 v°). — *Iter tendens de villa Arbenci versus Planet*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 125 r°).
- PLANET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *lo Planet*, c. rég., 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 92 r°).
- PLANET (LE), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Le Planet*, 1536 (Guichenon, Bresse et Buguey, pr., p.41).  
C'était une seigneurie, avec château, possédée au XIV<sup>e</sup> siècle, sous l'hommage des sires de Thoire-Villars, par des gentilshommes du nom de Planet.
- PLAN-LEGER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- PLANS (LES) h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- PLANS-D'HOTONNES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- PLANTAGLAY, h., c<sup>nes</sup> de Meillonas et de Treffort.
- PLANTAT (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- PLANTAY (LE), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Sanctus Desiderius de Ruennon*, 1250 env. (Cartul. de Savigny, p. 921). — *Parrochia Sancti Desiderii*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 59 v°). — *Villa don Planley*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 62 r°). — *Sanctus Desiderius de Renons*, 1350 env. (Cartul. de Savigny, p. 945). — *Du Plantey*, 1432 (Guichenon, Bresse et Buguey, pr., p. 157). — *Parrochia Planteaci*, 1502 (*ibid.*, p. 170). — *Le Plantey*, 1530 (arch. du Rhône, terrier de Bussiges, table); 1670 (onq. Bouchu). — *Le Plantay*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654); 1846 (Ann. de l'Ain).  
En 1789, le Plantay était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Bouligneux. Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Pierre, après avoir été sous celui de saint Didier, d'où le nom de Saint-Didier-de-Renon donné à la paroisse jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure, — *Ecclesia Sancti Desiderii sita in Brexia*, 1094 (Bibl. Cluniac., c. 532). — *Ecclesia de Sancto Desiderio*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4143). — *Ecclesia S. Desiderii de Renons, alias du Plantey*, 1671 (Bénéficia dioc.



- lugd., p.250). — *Saint. Didier du Plantay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Auhret, Mémoires, t. II, p. 7).
- Entant que fief, le Plantay était une seigneurie, en toute justice, possédée au XIII<sup>e</sup> siècle, sous l'hommage des sires de Thoire-Villars, par des gentilshommes qui en portaient le nom. La suzeraineté du Plantay passa, par vente, en 1402, à la maison de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre était une dépendance du comté de Bouligneux. — *La maison de saint Didier*, 1253 (Bibl. Dumb., t. I, p. 152). — *Dominus del Plantey*, 1326 (arch. de la Côte-d'Or, B 753). — *Caslellania et mandamentum du Plantey*, 1434 (*ibid.*, B 270 ter, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).
- A l'époque intermédiaire, le Plantay était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.
- PLANTAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.
- PLANTIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Rigneux. — *En les Planteres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 33). — *In Planteris*, 1285 (*ibid.*).
- PLAS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lélex.
- PLAT-DE-LA-FONTAINE (LE), F., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- PLATERETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- PLATERON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Balan.
- PLATIERE (LA), c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *De Campis alias Platiery, parrochie Arbigniaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 538 r<sup>o</sup>).
- PLATIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In villagio de Tornoux, loco appellato en la Plattire*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 82).
- PLATIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lélex.
- PLATIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra de la Plateri*, 1258 (Bibl. Dumb., t. II, p. 146).
- PLATIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manzial. — *En la Platiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>).
- PLATIERE (LA) c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Terra sita en la Plateri*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f<sup>o</sup> 3). — *En la Platiri*, 1393 (*ibid.*).
- PLATIERE (LEAS), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- PLATIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *En les Platires*, 1344 (arch. de la Côte d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).
- PLATIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Terre de la Plateri*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- PLATIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Samognat. C'était une seigneurie, avec maison forte, du fief des sires de Thoire.
- PLATIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Villes.
- PLATIERE (LA), c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Terra in loco dicto la Platiri*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- PLATIERE (LA), anc. rente noble, sur les c<sup>nes</sup> de Sathonay, Miribel et Rillieux.
- PLATIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *En les Platires*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 62 v<sup>o</sup>).
- PLATIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Feillens. — *En les Platires*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 14).
- PLATIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- PLATIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *En les Platières seu en les Broyses*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- PLATIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Replonges. — *En les Platires*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 327 v<sup>o</sup>).
- PLATIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- PLATIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- PLATIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reysouze.
- PLATIERES (LES), territoire, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Larenay. — *En les Plattires*, XV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).
- PLATIERES ET GRAVET (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- PLATRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- PLATRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- PLATRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Genay.
- PLATRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.
- PLATRE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- PLATTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- PLOMBS, h., c<sup>ne</sup> d'Argis et de Tenay. — *Hugo de Plombis*, 1196 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 35). — *Hugo de Plumbis*, 1210 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 316). — *Fratres de Plouns*, 1229 (arch. de l'Ain, H 311). — *Jocerandus de Plons*, 1285 (*ibid.*, H 272). — *Apud Plons*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, répertoire). — *Plomb*, 1808 (Stat. Bossi).
- Au XIII<sup>e</sup> siècle, ce village était possédé, à titre de fief, par des gentilshommes qui en portaient le nom. C'était une dépendance de la seigneurie de Saint-Rambert.
- PLOYSE (LA), bois, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Nemus dictum la Ploysi situm juxta rippariam de Chalarona*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).
- PLUME (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Domsure.
- PLUVIS (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Izieu.
- PLUVIS, h., c<sup>ne</sup> d'Izieu. — *De Pluyveu*, 1256 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 182). — *Pluvies*, XIV<sup>e</sup> s. (Masures de l'Île-Barbe, t. II p. 333).

- *Plevix*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f° 74 v°). — *Anthoine de Cordon, seigneur de Pluvy*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Pluvix*, 1498 (arch. de la Côte-d'Or, B 794, f° 108 r°).
- En tant que fief, Pluvy était une seigneurie avec château, possédée à l'origine, sous l'hommage des comtes de Savoie, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Berlio de Pluyve*, 1256 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 182).
- POCHES (LES), ruiss. affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Péronnas, de Saint-Denis et de Saint-Rémy.
- POCHON (LE), ruiss. affl. de la Gravière.
- POCHONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.
- POE OU POE (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Villes et d'Arlod.
- POIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *In pago Lugdunense, in finibus Podiniacense. . . in villa Podionaco*, corr. *Podiniaco*, 954-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 313). — *Pognat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Pognat*, 1847 (stat. post.).
- POINARET (LE), ruiss. affl. du Cottey, c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- POINCET, h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Iter tendens de Gottez apud lou Poincel*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 637 r°). — *En la mart dou Poincel*, 1439 (*ibid.*, f° 637 r°).
- POINT-BOEUF, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Calma que dicitur Pungit bovem*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Calma que dicitur Pongitbovem*, 1309 (*ibid.*, H 53). — *Calma que dicitur Pongibovem*, 1440 (*ibid.*, H 359). — *Poimbœuf*, 1837 (cadastre). — *Point-Bœuf*, 1847 (stat. post.).
- POINT-BOEUF, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Colomieu.
- POINT-BOEUF, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Vercheria de Poing Bo*, apud *Miribel*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 131). — *Subtus lo molar de Poinbo*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 4 r°). — *Ruta tendens ab ecclesia Sancti Martini ad torale de Point Bo*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 63).
- POINT-BOEUF, c<sup>ne</sup> de Souclin. — *Inde ad turillos de Souclin, inde ad Pontbo*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *In fine de Pointbo*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 14 r°). — *Poin-Bœnf* (cad.).
- POINT-BOEUF, colline, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Summitas collis de Pont-bous*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92).
- POIOLON, h., c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- Poirier (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Campus del Perer*, 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 134).
- POIRIER-FALENS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boysses.
- *Al Perer Falens*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 121).
- POIRIN, h., c<sup>ne</sup> de Marignieu. — *Poirinus*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Poyrins*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 272 v°); 1429 (*ibid.*, B 847, f° 125 r°).
- Il y avait, dans ce village, une ancienne chapelle rurale, sous le vocable de l'Assomption.
- POISALOU, écart, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- POISAT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey. — *La terre du Poisat*, XVIII<sup>e</sup> s. (titres de la famille Bonnet).
- POISAT, h., c<sup>ne</sup> de Challex.
- POISATON, écart, c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.
- POISIEU, h., c<sup>ne</sup> de Passin. — *P. de Poisieu*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 112). — *De Poysiaco*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor.). — *Poysiou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Poysieu*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58). — *Poisieu, paroisse annexe de Passin*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Passin, Chemillieu et Poisieu*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Poizieu*, 1847 (stat. post.).
- En 1789, Poisieu formait, avec Passin et Chemillieu, une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Valromey et de la justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Passin, diocèse de Genève, archiprêtré de Virieu-le-Grand, était sous le vocable de saint Sébastien.
- Poisieu était une dépendance du marquisat de Valromey.
- POISIEUX, localité depuis longtemps disparue qui a laissé son nom à un étang de la commune d'Amberieux-en-Donibes.
- POISSON, h., c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Poysson*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f° 51 r°).
- POIZAT (LE), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Poysatum*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51 : copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Poisatum*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *Poysactum*, 1492 (arch. de l'Ain, H 359). — *Poysat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le hameau de Poisat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 102). — *Poisat* [commune], 1846 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, le Poizat faisait partie de la communauté de Lalleyriat, bailliage et élection de Belley, subdélégation et mandement de Nantua.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Lalleyriat, diocèse de Genève, archiprêtré de Champromier, était sous le vocable de saint Félix.
- Le Poizat était une dépendance de la baronnie de Nantua.

L'érection du Poizat en commune date du règne de Louis-Philippe. La date de l'érection en paroisse est inconnue, mais elle est postérieure au 28 août 1808.

POIZATIERRE (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard.  
— *Poesatiere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

POIZIAT, h., c<sup>ne</sup> de Bény.

POIZIEUX (LE), ruiss., affl. du Fombleins.

POLAGNIEUX, lieu dit. c<sup>ne</sup> des Murs-Gélignieu.

POLEINS, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. —

*De Polens*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, (pr. p. 17); 1393 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, G 24). — *Ad molendinum de Poyleyn*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Poleyn*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Apud Polens*, 1418 (*ibid.*, B 10446, f<sup>o</sup> 537 r<sup>o</sup>). — *Le fief de Poleins, du ressort de Chastillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 49). — *Poulains*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Poleins, en Bresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 278).

En tant que fief, Poleins était une seigneurie de Bresse, en toute justice et avec maison forte, de la mouvance des sires de Bâgé; cette terre arriva, en 1546, à Jean de la Baume, comte de Montrevel, qui l'annexa à sa baronnie de l'Abergement.

POLENTA (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Nantua.

POLET, écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

POLETEINS, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Pelotons*, 1250 env.

(pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>); 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78). — *Peloteins*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Poletens*, 1388 (arch. de la ville de Lyon, CC 1). — *Iter tendons de Miribello apud Peloteyns*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Poleteins*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>). — *Polletens*, 1520 (arch. du Rhône, titres de Poleteins). — *Polleteins*, 1592 (*ibid.*). — *Poletains*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. 254). — *Poletins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 56). — *Polletins*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. du Rhône, titres de Poleteins); 1841 (État-Major).

Il y avait anciennement à Poleteins une chartreuse de femmes fondée, en 1238, par Marguerite de Bâgé, femme d'Humbert, sire de Beaujeu; Marguerite d'Oingt, auteur d'œuvres mystiques en dialecte lyonnais, en fut la troisième prieure. Cette chartreuse fut supprimée par le pape Paul V, en 1605. — *Sanctimoniales de Pelotens*, 1263 (Arch. nat., P 1366, s. 1487). — *Domina Margarita, priorissa de Pelotens*, oct. 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 229). — *Margarita priorissa condam de Pelotais*, 1310 (E. Philipon, Œuvres de Marguerite d'Oingt, p. 33, 35 et 48). — *Domus*

*de Pelotens : religiose Carlosienses*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 1). — *La Chartreuse de Poletins, en Bresse*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 198). Cette chartreuse était dédiée à la sainte Vierge. — *Domus beate Marie de Pelotens*, 1280 (Bibl. Dumb., t.I, p. 178).

POLETIERRE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Dompierre-sur-Chalaronne. — *Mansus de Poleteria, in parochia do Donno Petro*, 1258 (Bibl. Dumb., compl., p. 71).

POLLET, h. et ch<sup>eau</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Pollet*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).

Ce village, dans lequel existait anciennement une église paroissiale, était du fief des seigneurs d'Anthon; en 1789, c'était une seigneurie du bailliage de Bresse.

POLLEZET, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *her publicum tendens de Sancto Martino castris apud Peloset*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 132 r<sup>o</sup>). — *Villagium de Polleyset*, 1464 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 2, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>). — *Polleyset*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 614 v<sup>o</sup>); 1670 (enquête Bouchu). — *Polliaset*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En tant que fief, ce village relevait originellement des sires de Bâgé, à qui Hugues de Beaufort en fit hommage, en 1272. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Chandée.

POLLAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Poilies*, cas suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Poillia*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 9); 1335 (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>); 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>). — *Poilliacus*, 1286 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 4); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>); 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>); 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 223 r<sup>o</sup>); 1467 (*ibid.*, B 585, f<sup>o</sup> 369 r<sup>o</sup>); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Pollia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>); 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 2 passim); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33). — *Polia*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f<sup>o</sup> 114 r<sup>o</sup>). — *Poilliaz*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 1). — *Polliacus*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>); 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 669 r<sup>o</sup>); 1490 (*ibid.*, H 879 bis, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *De Pollie*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 72). — *Polliaz*, 1490 (terr. des Chabeu, f<sup>o</sup> 10 et arch. de l'Ain, H 879 bis, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>); 1501 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 3, f<sup>o</sup> 48 v<sup>o</sup>). — *Le villaige de Polliac*, 1558 (arch. du Rhône, Saint-Jean,

- arm. Lévy, vol. 43, n° 1, f° 1 r°); 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f° 606 r°). — *Polliat*, 1656 (visites pastorales, f° 306); 1860 (Ann. de l'Ain). — *Polliat sur Veyle*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Sous l'ancien régime, Polliat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, était sous le vocable de saint Étienne et à la collation du chapitre de l'église métropolitaine de Lyon. — *Ecclesia Sancti Stephani de Polliaco*, 984 (arch. du Rhône, fonds Saint-Jean : arm. Aaron, vol. 35, ms. 2).
- Polliat relevait originairement du fief de Bâgé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Polliat était partagée entre le roi, le baron d'Hauvet et le baron de Chandée; ce dernier était seigneur du clocher. — *Chastellain de Poillat*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 111 r°).
- A l'époque intermédiaire, Polliat était une municipalité du canton et district de Bourg.
- POLLIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Pulliacus*, 1125 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 30). — *Polliacus*, 1344 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 69); 1409 (arch. de la Côte-d'Or, B 842, f° 84 r°); 1429 (*ibid.*, B 847, f° 407 v°) — *Polliou*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f° 21 r°). — *Poilliacus*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Poillou*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 r°). — *Pollieu*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi). — *Pouilleu*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Poulieux*, an x (Ann. de l'Ain). — *Pollieu*, 1846 (*ibid.*).
- En 1789, Pollieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était sous le vocable de saint Pierre; l'évêque de Belley succéda, en 1609, au doyen de Ceyzérieu, dans le droit de présentation à la cure. — *Cura de Polliou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).
- Au XVII<sup>e</sup> siècle, Pollieu était une dépendance de la baronnie de Rochefort.
- A l'époque intermédiaire, Pollieu était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.
- POLLON, ruiiss., affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.
- POLOGNAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bey.
- \*POLOGNIAT, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In loco dicto en Polonia*, 1410 (censier d'Arbent, f° 40 r°). — *En Polognia*, 1410 (*ibid.*, f° 59 v°).
- POLSINGE, écart, c<sup>ne</sup> de Miribel.
- POMERAT (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Juxta lo Pomerat*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22).
- POMERS, loc. disparue, à ou près Saint-Benoît-de-Cessieu. — *P. de Pomers*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 144).
- POMMERAIES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- POMMERELLE, h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.
- POMMET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.
- POMMIER (LE), ruiiss., affl. de la Veyle.
- POMMIER, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *Pommerium*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51). — *Pomiers* 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Pomiers sous Treffurt*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 91).
- En tant que fief, Pommier était une seigneurie avec moyenne et basse justice qui relevait originairement des sires de Coligny.
- POMMIER, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *B. de Pommyers, filius domini Antelmi de Pomers, militis*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 182). — *Le fief de Pomiers, a cause du Pont d'Ains*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- Pommier était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, qui passa, en 1289, de la mouvance des sires de Coligny sous celle des comtes de Savoie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie était en litre de baronnie et du ressort du bailliage de Bresse.
- \*POMMIER-SAUVAGE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Au pommier servajoz, a présent en la Genettaz*, 1734 (les Feuillées, carte 32).
- PONARD, écart, c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- PONCETY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- PONCHARRA (LE), ruiiss., affl. du Ruisseau-de-Thoissey, c<sup>nes</sup> d'Illiat et de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- PONCHARRAL (LES), quartier, c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Rua des Poncharral*, XIV<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. 1, p. 183).
- PONCIEUX, village de la c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme. — *Ponciu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 113 v°). — *Poncieu*, 1605 (arch. de Jujurieux). — *Village de Poncieu, paroisse de Jujurieux*, 1715 et 1755 (*ibid.*). — *Poncieu, généralité de Bourgogne, subdélégation de Nantua*, 1779 (arch. de l'Ain, 421). — *Poncieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1808 (Bossi).
- En 1789, Poncieux était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua,

du mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu et de la justice de Châtillon-de-Corneille.

Son église paroissiale, annexe de celle de Jujurieux, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Bonnet. — *Poncieu, annexe de Jujurieux*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon).

Dans l'ordre féodal, Poncieux était une dépendance de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

PONCIN, chef-lieu de c<sup>on</sup> de l'arrondissement de Nantua. — *Pontianensium parochia*, VI<sup>e</sup> s. (Vita patrum Jurensium, édition Br. Krusch, p. 139).

— *Poncins*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Iter per quod tenditur a villa de Cerdone versus Poncins*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>). — *Poncyns*, 1340 (arch. de l'Ain, H 374). — *Mensura de Poncins*, 1387 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Villa Poncini*, 1419 (arch. de l'Ain, E 480). — *Iter publicum tendens de Pancino apud Ambroiacum*, 1520 (arch. de la Côte-d'Or, B 886). — *Chemin tendant de Poncin a Villars*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f<sup>o</sup> 312 r<sup>o</sup>). — *Chemin tendant de Saint Jean le Vieux a Pontcin*, 1738 (titres de la famille Bonnet). — *Poncins*, 1743 (pouillé de Lyon, p. 19); 1789 (*ibid.*, p. 16). — *Poncin*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 134). — *Pontcin* [arr. de Belley], ans X, XI, XII (Ann. de l'Ain). — *Poncin* [arr. de Belley], an XIII (*ibid.*).

Avant la Révolution, Poncin était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bugey, élection de Belley, subdélégation de Nantua.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Marlin ; le droit de présentation à la cure appartient à l'abbé de Saint-Claude jusqu'en 1440, époque à laquelle l'église de Poncin fut érigée en collégiale par le pape Félix V. La paroisse de Poncin existait déjà au commencement du VI<sup>e</sup> siècle. — *Pontianensis parochia*, VI<sup>e</sup> s. (Vita patrum Jurensium, p. 162). — *Ecclesia de Pontiano* (lis. *Pontiano*), cum prioratu et capella, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia de Poncins et de Novilla*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Poncins. Eglise collégiale Saint Martin de Poncins*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 115 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia collegiata Pontianensis vulgo de Poncin*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 254).

Dans l'ordre féodal, Poncin était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien domaine des sires de Coligny. Cette terre passa, vers 1185, dans la maison de Thoire, en suite du

mariage d'Alix de Coligny avec Humbert II de Thoire qui en fit hommage, en 1188, à Henri VI, roi des Romains. Les sires de Thoire-Villars résidaient habituellement à Poncin qu'ils firent clore de murs, en 1292, et où ils établirent leur Chambre des comptes. En 1308, Humbert V de Thoire-Villars fit hommage de sa seigneurie de Poncin à Jean, dauphin de Viennois, dont les droits passèrent, en 1355, aux comtes de Savoie; ceux-ci entrèrent en possession du domaine utile, en 1423, à la mort du dernier sire de Thoire-Villars. Plusieurs fois aliénée, à titre de douaire ou de dot, la terre de Poncin ne sortit définitivement du domaine de Savoie qu'en 1565, époque à laquelle le duc Emmanuel-Philibert la céda en augmentation d'apanage et en titre de baronnie au duc de Nemours. La baronnie de Poncin comprenait Poncin, Cerdon, Étables, Leyssard, la Balme-Sappel, Bolozon et partie de Saint-Alban ; la justice mage et la justice d'appel s'exerçaient avec celles du marquisat de Saint-Rambert et ressortissaient comme elles. — *Domus fortis de Poncins*, 1299-1369 (arch. de la Côte d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 105 v<sup>o</sup>). — *Castrum de Poncinis*, 1308 (Chevalier, Invent. des Dauphins, n<sup>o</sup> 1017). — *Castellanus Poncini et Cerdonis*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31). — *Mandement de Poncin*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 58). — *Le chastellain de Cerdon et Poncin*, 1536 (*ibid.*, pr. p. 53).

A l'époque intermédiaire, Poncin était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.

Poncin et son canton firent partie de l'arrondissement de Belley de l'an VIII à 1807, époque à laquelle ils furent rattachés à l'arrondissement de Nantua.

PONNAS, h., c<sup>on</sup> de Revonnas. — *Ponna*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse, p. 96). — *Ponnas*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1847 (stat. post.).

Simple fief, avec maison noble, de l'ancien domaine des sires de Coligny.

PONSARDIERE (LA), lieu dit, c<sup>on</sup> d'Ambronay.

PONSONNE, h., c<sup>on</sup> de Foissiat.

PONSUARD, h., c<sup>on</sup> de Varambon. — *Territorium vocatum de Ponczuas*, 1429 (arch. de l'Ain, H 801). — *Poncias*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 242 r<sup>o</sup>). — *Ponsuards*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

PONT (LE), h., c<sup>on</sup> d'Arbignieu.

PONT (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>on</sup> de Joyeux. — *Perrinus de*

*Ponte*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 158).

PONT (LE), village chef-lieu de Pont-d'Ain. —

*Escotier del Pont*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 37 r°).

PONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de View.

PONT-BANCET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Groslée.

PONT-BOLLET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Servas.

PONT-D'AIN, chef-lieu de c<sup>ne</sup> de l'arrondissement de Bourg. — *Au Pont d'Enz*, (Bibl. Dumb., t.I, p. 267). — *Oudris del Pont d'Ens*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 27 v°). — *Au Pondens*, 1350 env. (arch. Rhône : titres des Feuillées). — *In Ponte Indis*, 1357 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 397). — *Mensura Pontis Yndis*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 129 r°). — *Pontdains*, 1472 (Guichenon, Savoie, pr., p. 448). — *Villa Pontis Yndis*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 699). — *La communauté du Pont d'Ains*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Le Pont d'Eins*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 346 r°). — *Pont d'Ains*, 1609 (arch. de l'Ain, H 914, f° 1 v°); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 91); 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 401 r°); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Le Pondains*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 83). — *Pont d'Ain*, 1848 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Pont-d'Ain était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, justice d'appel du marquisat de Treffort.

L'église paroissiale, annexe de celle d'Oussiat, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de l'Assomption : au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, ce n'était encore qu'une simple chapelle rurale; la paroisse était alors à Oussiat. — *In prioratu Pontis Indis*, XII<sup>e</sup> s. (Bibl. Cluniac. citée par Guichenon, Bresse, p. 92). — *Au Pont d'Ain : la principale église, paroissiale, est hors ladite ville, à un quart de lieue; on l'appelle l'église de S. Didier d'Ossiât*, 1655 (visites pastorales, f° 102). — *Le Pondains, église succursale d'Oussiat*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 83).

En tant que seigneurie, Pont-d'Ain relevait originairement des sires de Coligny; au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, Béatrix de Coligny le porta en dot à Albert de la Tour du Pin. Des sires de la Tour, cette terre passa, en 1285, à Robert, duc de Bourgogne, puis, en 1289, à Amédée V, comte de Savoie; elle resta unie au domaine de Savoie jusqu'en 1586, que le duc Charles-Emmanuel l'inféoda, on toute justice, à Joachin de Rye qui l'unit à son marquisat de Treffort. La justice ordinaire et la justice d'appel de ce marquisat s'exer-

çaient à Pont-d'Ain qui était également le siège d'un gouvernement particulier dans la Lieutenance générale de Bresse, Bugey et Gex. — *Castellania Pontis Yndis*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 1 r°). — *Castrum Pontis Yndis*, 1436 (*ibid.*, f° 8 r°). — *Au chasteau du Pont d'Ains*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 446). — *Mandement du Pont d'Ayn*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 310 r°).

A l'époque intermédiaire, Pont-d'Ain était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Bourg.

PONT-D'ARCOD (LE), passerelle sur le Rhône, qui consiste en une simple planche. — *Entre l'Escluse et le Pont d'Arlos*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549). — *Il y a [a Arlos] un pont sur le Rhône pour passer en Savoye*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 9).

PONT-DE-BOGNEIS (LE), h. et pont sur le Furans entre Andert-Condon et Belley. — *Vertus pontem de Bognens*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320).

PONT-DE-BRIORD (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Briord.

PONT-DE-CHAUSSON (LE), anc. pont, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Chausson. — *Pons de Chauzon*, 1392 (arch. de la Côte-d'Or, B 887).

PONT-DE-BOIS (LE), c<sup>ne</sup> de Villebois. — *Via tendens de Sancto Saturnino versus Pontem de Boys*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f° 38 r°).

PONT-DE-CONFORT (LE), m<sup>ons</sup> is. et bureau de douane, c<sup>ne</sup> de Confort.

PONT-DE-CORDON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brégner-Cordon.

PONT-DE-FLEURVILLE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.

PONT-DE-GRESIN (LE). — *Le Pont de Gresin sur la riviere de Rosne*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549).

PONT-DE-JUGNON (LE), f., c<sup>ne</sup> de Viriat.

PONT-DE-LA-HALLE (LE), c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Sur lo pont de l'Ala*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 69).

PONT-DE-LA-MARCAILLE (LE), c<sup>ne</sup> de Messimy. — *A ponte de la Marcaille apud Lugdunum*, 1499 (terrier des Messimy, f° 23 r°).

PONT-DE-LURCY (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Amareins.

PONT-D'ENFER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Champfremier.

PONT-DE-PREAU, h., c<sup>ne</sup> de Cerdon.

PONT-DES-OULES (LE), pont sur la Valserine, c<sup>ne</sup> de Bellegarde-sur-Valserine.

PONT-DE-SURAN (LE), c<sup>ne</sup> du Pont-d'Ain. — *Iter tendens a ponte Yndis ad pontem de Suran*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 34 r°).

PONT-DE-TEMPIER (LE), pont, c<sup>no</sup> de Lagnieu. — *Juxta pontem de Tempier, ex parte Sancti Saturnini*, 1226 (arch. de l'Ain, H 330).

PONT-DE-VALEY (LE), écart, c<sup>no</sup> de Condamine-la-Doye.

PONT-DE-VAUX, chef-lieu de c<sup>no</sup> de l'arrondissement de Bourg. — *In page - Lugdunensi, in villa Vallis*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 276). — *In territorio Lugdunensi, in villa Vallis*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t.IV, n° 3157). — *Li Ponz de Vaux*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Ad Pontem de Vaux*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Apud Pontem Vallium*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 18). — *Pont de Vaz*, 1325 env. (*ibid.*). — *Pont de Vaux*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f° 329); 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 326 v°); 1628 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 446). — *La communauté du Pont de Vaux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

Sous l'ancien régime, Pont-de-Vaux était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

A l'origine, Pont-de-Vaux dépendait pour le spirituel de la paroisse de Saint-Bénigne et ne possédait qu'une simple chapelle dédiée à sainte Anne. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, Pont-de-Vaux avait une église paroissiale à la collation de l'abbé de Tournus. En 1515, cette église fut érigée en collégiale sous le vocable de Notre-Dame; elle dépendait du diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé. — *Curatus de Ponte Vallium*, 1325 env. (pouillé ms. du diocèse de Lyon, f° 9). — *N. D. du Pont de Vaux*, 1615 (B. Uchard, Lo Guemen, p. 10).

Pont-de-Vaux était le siège d'une officialité métropolitaine pour les parties des diocèses de la province ecclésiastique de Lyon situées dans le ressort du Parlement de Bourgogne.

Pont-de-Vaux était de l'ancien domaine des sires de Bâgé qui lui concédèrent, en 1250, une charte de franchises; portée en dot, par Sibille de Bâgé, à Amédée V de Savoie, en 1272, cette terre resta unie au domaine de Savoie jusqu'en 1521 que le duc Charles la céda, en titre de comté, à Laurent de Gorrevod, gouverneur de Bresse. Érigée en duché par Louis XIII, en 1623, la seigneurie de Pont-de-Vaux passa, en 1681, aux Bauffremont, puis, en 1772, à Augustin-Louis Bertin. — *Castrum Pontis de Vallibus*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3). — *Castellania Pontisvallium*, 1432 (*ibid.*, B 270 bis, f° 176). — *Munilamentum*

*Pontis-vallium*, 1452 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 95). — *Le Comté du Pont de Vaux*, 1539 (*ibid.*, pr. p. 42).

Le duché de Pont-de-Vaux comprenait, avec le chef-lieu, Arbigny, Boz, Briod ou Briord, hameau de Chavannes-sur-Reyssouze, Chamandrey, la Chapelle-Thécle (en partie), Chavannes-sur-Reyssouze, Gorrevod, les Granges, Mantenay, Montlin, Ozan, Saint-Bénigne, Saint-Julien-sur-Reyssouze et le fief de la Bourrelière, paroisse de Chevroux. La justice ordinaire ressortissait à la justice d'appel du duché, laquelle siégeait à Pont-de-Vaux. En 1734, le ressort direct du Parlement de Dijon était contesté par les officiers du bailliage de Bourg, pour les matières visées au second chef de l'édit des Présidiaux. En 1789, le ressort du bailliage l'avait emporté.

A l'époque intermédiaire, Pont-de-Vaux était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Pont-de-Vaux.

PONT-DE-VEYLE, chef-lieu de c<sup>no</sup> de l'arrondissement de Bourg. — *Umfredus de Vela*, 1096-1120 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 344). — *Nemus inler Velam et Bey*, 1182 (*ibid.*, n° 508). — *De Ponte de Vela*, 1186 (Bibl. Sebus., p. 141). — *Pont de Veila*, 1297 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 86). — *Apud Pontem Vele*, 1230 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app. p. 156). — *Extra clausuras Pontis Vele*, 1370 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 683). — *La communauté du Pont de Veyle*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Pont de Voille*, 1572 (arch. de l'Ain, H 813, f° 408). — *Pont de Voyle*, 1573 (*ibid.*, H 814, f° 621 r°). — *Pont de Vesle*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196). — *Et tertui lo borgei du bravo Pondeveilla*, 1615 (B. Uchard, Lo Guemen, p. 16, vers 138). — *Le Pont de Vele*, 1665 (Masures de l'île-Barbe, t. I, p. 426). — *Pont de Veyle*, 1683 (arch. de l'Ain, E 507). — *L'Hotel Dieu de Pont de Veyle*, 1757 (*ibid.*, H 839, f° 260 r°).

En 1789, Pont-de-Veyle était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de Notre-Dame; le chapitre d'Ainay présentait à la cure. Cette église n'était à l'origine qu'une chapelle rurale dépendant de la paroisse de Laiz. Les religieux d'Ainay possédaient à Pont-de-Veyle un prieuré également dédié à Notre-Dame. — *Prioratus Pontis Vele*, 1227 (Grand cartul. d'Ainay, t.I

p. 456). — *Ecclesia Pontis Vele, in archipresbyteratu Dombarum*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°). — *Prior Pontis Vele*, 1350 env. (*ibid.*, f° 12 v°). — *Parrochia de Lays et Pontis-vele*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 324 r°).

— *Le chappitre du Pont de Vesle*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33).

En tant que fief, Pont-de-Veyle appartient à des gentilshommes de même nom jusqu'en 1182 environ qu'il passa aux sires de Bâgé. Portée en dot par Sibille de Bâgé à Amédée V de Savoie, en 1272, cette terre resta unie au domaine de Savoie jusqu'en 1561 que le duc Emmanuel Philibert l'inféoda, en titre de comté, à Jean-Louis Coste, comte de Benes. — *Signum Eustachii de Vela*, 1074-1096 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 548). — *Hunfredus de Vela et germanus suus Otgerius*, 1096-1124 (*ibid.*, n° 510). — *Domna de Vela*, 1182 (*ibid.*, n° 508).

Le comté de Pont de-Veyle comprenait, avec le chef-lieu, Bey, Biziat, Cormoranche, Cruzilles, Griège, Laiz, Mépillat, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, partie de Saint-André-d'Huriat et de Vonnas, ainsi que la seigneurie de Marmont, paroisse de Vonnas. La justice ordinaire ressortissait à la justice d'appel du comté. En 1734, il y avait encore contestation sur le point de savoir si celle dernière ressortissait nument au Parlement de Bourgogne ou au bailliage de Bresse. En 1789, le ressort de cette dernière juridiction l'avait emporté. — *Castrum Pontis Vele*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3). — *Mandamentum Pontis Vele*, 1447 (*ibid.*, B 10443, p. 13). — *La chastellainie du Pont de Veyle*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40).

A l'époque intermédiaire, Pont-de-Veyle était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Châtillon-les-Dombes.

PONT-D'ONJARD (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.

— *Ou Pont d'Ongers*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 4 r°).

PONT-DU-GAZ (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Craz.

PONT-DU-TEMPLE (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Iter tendens de Baugiaco apud Pontem Templi*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856). — *Charriere tendant de Saint Didier d'Aucia au Pont du Temple*, 1675 (*ibid.*, f° 68 r°).

PONTENAY, territoire, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In vinoblio Culi de Pontenay, loco dicto en la Pieraz*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 80).

PONTET (LE), ruiiss. affl. de la Seille.

PONTET (LE), ruiiss. affl. de la Veyle.

PONTET (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *Del Pontet*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 125).

PONTET (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de la Boysse. — *Vercheria de Pontet*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 118).

PONTET (LE), loc. disp., à ou près Chevillard. — *Roca de Ponteto*, 1176 (arch. de l'Ain, H 359). — *Rocha de Pontheto*, 1309 (*ibid.*, H 53).

PONTET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

PONTHENIN, h., c<sup>ne</sup> de Varambon.

PONTHIEU, h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

PONTIERES, écart, c<sup>ne</sup> de Châtenay.

PONT-LOUP, écart, c<sup>ne</sup> de Villette.

PONT-MARTIN, h., c<sup>ne</sup> de Torcieu.

PONT-MARTINAN (LE), loc. disparue, à ou près Pérouges.

— *Iter tendens de Perogii versus Pontem Martinan*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 111 r°).

PONT-MORANT, anc. pont sur le Longevent, c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Pont Morent et Pont de Morant*, XIV<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. I, p. 183).

PONT-NAVET, anc. chapelle rurale sous le vocable de Notre-Dame, c<sup>ne</sup> de Belmont.

PONTOURNUS (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

— *Pont-Tournu*, 1847 (stat. post.).

PONT-PERDU, h., c<sup>ne</sup> de Perrex.

PONT-RIOND (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.

PONT-SEILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

PONT-SIBOUD, anc. ham. à ou près Bâgé-la-Ville. — *Supra luaysiam de Ponte Siboudi*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552 ; f° 7 v°). — *Iter tendens de Baugiaco ad Pontem Siboudi*, 1344 (*ibid.*, f° 10 r°).

PONT-TREMBLE (LE), ruiiss. affl. de la Sane-Morte.

POPET, écart, c<sup>ne</sup> de Corcelles.

PORCELET (LE), affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Chevroux et de Boz.

PORCHERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cessy. — *Subtus Sessiez, loco dicto en laz Porchery*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1124, f° 15 r°).

PORCHERE (LA), c<sup>ne</sup> de Farges. — *In territorio de Asserens, loco dicta en laz Porcheri*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f° 134 r°).

PORCHERUEL, loc. disparue, à ou près Polliat. — *Apud Porcheryuel*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 133 r°). — *Porcheryuel*, 1410 env. (*ibid.*, f° 133 r°).

\*PORCIGNEUX, anc. mas de la châtelonnie de Chalamont.

— *Mansus de Purciniaco*, 1255 (Bibl. Dumb., t. II, p. 130).

PORFRINGES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Servas. — *Le mas ap-pelé de Porpringes, dans la paroisse de Serve*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 29, d'après un acte de 1286).

PORT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Stephanus de Porta*,



- 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n°11). — *Port*, 1212 (Guigne, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 57). — *Villa et territorium de Port*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 426). — *Apud Nantuacum et Portum*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 454 r°). — *De Portu*, 1437 (*ibid.*, f° 482 r°).
- Avant 1790, Port était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation et mandement de Nantua.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Saint-Martin-du-Frêne, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine et à la collation du prieur de Nantua. — *L'église appelée de Port, annexe à l'église Saint Martin du Fresne*, 1613 (visites pastorales, f° 122 v°). — *Port, annexe de St Martin; sous le vocable de Sainte Madeleine*, 1655 (*ibid.*, f° 119).
- Port dépendait de la baronnie de Nantua. — *Hommes ecclesie Nantuacensis de Port*, 1212 (arch. de l'Ain, H 374).
- A l'époque intermédiaire, Port était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.
- PORT (LE), village, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- PORT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Groslée.
- PORT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- PORT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- PORT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- PORT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Iter tendens de ecclesia Meyssimiaci ad Portum Carum*, 1536 (terr. des Messimy, f° 52).
- PORT (LE), village de la c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Cabaret du Port*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PORT (LE), port et h., c<sup>ne</sup> de Thoisy.
- PORT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- PORTAIL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- PORTAN, h., c<sup>ne</sup> de Certines. — *Chez-Portant*, 1843 (État-Major).
- PORT-BERNALIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux et Reyrieux.
- PORT-CHASSY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- PORT-D'AISNE (LE) c<sup>ne</sup> d'Aisne. — *La riveri del port d'Ennes*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 10). — *Le port de Vésines*, 1847 (stat. post.).
- PORT-D'ANSSELLE (LE), loc. détruite, près Pont-de-Veyle. — *A portu Betis usque ad portum Anselles*, 1023 env. (Cartul. de Saint-Vincent, n° 517).
- PORT-D'ARCIAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoranche. — *Ad quoddam portum qui dicitur Arciacus*, 1080 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3577).
- PORT-DE-BELLEGARDE (LE), c<sup>ne</sup> de Priay. — *Iter tendens de la Tymonery ad portum Belle Garde*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 231 r°).
- PORT-DE-BELLEVILLE (LE), port, c<sup>ne</sup> de Guéreins. — *Iter quod tendit de portu Belleville apud Sanctum Trivarium*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 69).
- PORT-DE-BOLOZON (LE), port, c<sup>ne</sup> de Cize. — *Portus de Bolozon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 103 v°).
- PORT-DE-BY (LE), c<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Grièges. — *A portu Betis usque ad portum Anselles*, 1023 env. (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 517).
- PORT-DE-FRANS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Jassans-Riottiers. — *Port de Frans, sur la Saône*, 1675 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 235).
- Le port de Frans, sous le nom de port d'Aloyn, était tenu en fief, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, par les seigneurs de Frans, sous la mouvance de l'église cathédrale de Lyon. Ce fief arriva, en 1361, à la Chartreuse de Poletains qui le possédait encore en 1789.
- PORT-DE-FROMENTES (LE), c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Le port de Fromentes*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 98 r°). — *Le pourt de la corde de Fromentes*, 1555 (*ibid.*, f° 102 r°).
- PORT-DE-LAGNIEU (LE), m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- PORT-DE-LOYES (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain.
- PORT-DE-MONTMERLE (LE), port sur la Saône, c<sup>ne</sup> de Montmerle. — *Ante portum castrum quod Mons Merlus vocatur*, 1080 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3577).
- PORT-DE-MUR (LE), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Peyzieux. — *Port de Mur*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 14).
- PORT-DE-PIERRE-CHATEL (LE), port sur le Rhône, c<sup>ne</sup> de Virignin.
- Ce port avait été érigé en fief vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- PORT-DE-SAINT-BERNARD (LE), port sur la Saône, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Portus Sancti Bernardi*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).
- PORT-DE-SEILLE (LE), c<sup>ne</sup> de Sormoyer. — *Portus Sallie*, 1397 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, c. 13).
- PORT-DE-THOIRE (LE), port sur l'Ain, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Usque ad portum de Toria*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355).
- PORT-DE-TREVOUX (LE), c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Portus de Trévoux*, 1373 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 350).
- PORT-DE-VILLENEUVE (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Via publica tendens de Lagniaco versus Portum Ville nove*, 1350 (arch. de l'Ain, H 300).
- PORTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *De Porta*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 134 r°). — *De*

- Porta, parrochie Poilliaci*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 396 v°). — *Iter tendens de Porta apud Palliaz*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 10). — *La Porte, paroisse de Polliac*, 1558 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Levy, vol. 43, n° 1, f° 43 v°).
- PORTE, h., c<sup>ne</sup> de Savigneux.
- PORTEBEUF, écart et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Bonetus de Portabo, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Stephanus de Portabo, miles, ballivus Beugesii et Novalesie*, 1293 (arch. de l'Ain, H 273). — *Portabo*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 86 r°). — *Le sieur de Portebœufs*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 181). — *Portebœuf*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 122). — *Portabo ou Portebœuf, du pays de Dombes*, 1665 (Mesures de l'Île-Barbe, t. II, p. 492).
- Très ancienne seigneurie de Dombes, possédée, en 1097, par des gentilshommes de même nom.
- PORTE-DE-BOURGMAYET (LA), anc. porte de Bourg. — *La porta de Bormajer*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 68). — *La porte de Bourgmayet*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 460).
- PORTE-DE-BOURGNEUF (LA), anc. porte de Bourg. — *La porte de Bourgneuf*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 458).
- PORTE-DE-BUSCHICOTE (LA), anc. porte de Montluel. — *Porta de Buschicota*, 1276 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 208).
- PORTE-DE-CREVECOEUR (LA), anc. porte de Bourg. — *La porte de Crieve Cuer*, 1423 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 153). — *La porte de Crivacort*, 1468 (*ibid.*, p. 461).
- PORTE-DE-JASSERON (LA), anc. porte de Bourg. — *Porta de Jasserone*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 21 v°).
- PORTE-DE-LA-BOISSE (LA), anc. porte de Montluel. — *Porta de la Buyssi*, 1276 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 208).
- PORTE-DE-LA-HALLE (LA), anc. porte de Bourg. — *La porta de l'Ala*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 71). — *La porte de la Halle*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 461).
- PORTE-DE-LA-MARVALLIERE (LA), anc. porte de Montluel. — *Porta de la Marvallieri*, 1276 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 208).
- PORTE-DE-LA-VERCHERE (LA), anc. porte de Bourg. — *La porte de la Verchiere*, 1423 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 153). — *La porta de la Verchyry*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 71).
- PORTE-DE-TEYNIERES (LA), anc. porte de Bourg. — *La porta de Teynyres*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 69). — *La porte de Tenieres*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 459). — *Porte de Lyon ou de Tesnieres*, 1613 (visites pastorales, f° 93 r°).
- PORTE-DU-VIVIER (LA), anc. porte de Montluel. — *Porta del Vivier*, 1276 (Bibl. Dumb., t. II, p. 203).
- PORTES, h. et anc. chartreuse, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Eremus Portarum*, 1115 env. (arch. de l'Ain, H 218). — *Bernardus, prior Portarum*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 36). — *Fratres de Portis*, 1171 env. (Cartul. lyonnais, t. I, n° 44). — *Beata Maria Portarum*, 1180 env. (*ibid.*, t. I, n° 50). — *Ecclesia Sanctae Mariae de Janua*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Via que descendit a Portis versus Benunciam*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Conventus de Portis*, 1235 (*ibid.*, H 238). — *Portes*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 88).
- La chartreuse de Portes fut fondée, vers 1115, par deux moines d'Ambronay. Supprimée en 1791, elle fut rétablie en 1859, pour être supprimée de nouveau en 1880. Les chartreux de Portes avaient acquis, en 1716, du duc de Savoie, le marquisat de Saint-Sorlin. Ils possédaient, on outre, la seigneurie de Portes qui était du ressort du bailliage de Belley.
- PORTES-VIEILLES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Apud Portas Veteres*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174).
- PORT-GALLAND (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- PORT-HUGON (LE), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Ad portum Hugonis, qui est prope Ambronicum*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226).
- PORTIGNEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Priay.
- PORT-JANOT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.
- PORT-NEUF (LE), port sur l'Ain et h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Niost.
- PORT-PASSIAN (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- PORT-RIVIERE (LE), tuilerie, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Iter tendens a portu riparie apud Sanctum Johannem de Vallibus*, 1499 (terrier des Messimy, f° 24 r°).
- PORT-SAINT-ROMAIN (LE), port, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- POSAFOL, ham. des c<sup>nes</sup> de Lagnieu et de Proulieu. — *De Pesafollo*, 1350 (arch. de l'Ain, H 360).
- En tant que fief, ce village dépendait du marquisat de Saint-Sorlin.

POTELLE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In territorio de Tornoux, loco dicto en In Potella*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 84).

POTENCE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

POTET, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Potet*, 1344 (arch. de la Cote-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>).

POTIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Villa de la Poteri*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *Apud la Potiri*, 1410 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Apud Poteriam, in parochia de Cuel*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 321 r<sup>o</sup>). — *Village de la Pottiere, paroisse de Cuet*, 1677 (*ibid.*, H 863, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

POTIERE (LA), anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Vonnas.

POTIERLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Pratum vocatum de Potierla*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 4<sup>o</sup> r<sup>o</sup>).

POTIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bettans.

POTIN, h., c<sup>ne</sup> de Valeins.

POUCES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.

POUGNY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Castrum de Pounye*, 1277 (arch. de la Cote-d'Or, B 1229). — *Pounie*, 1289 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 213). — *Pugnye*, 1304 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 321). — *Pougnie*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Pougnier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Pougnies*, 1554 (*ibid.*, B 1199, f<sup>o</sup> 376 r<sup>o</sup>). — *Pougny*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1850 (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Pougny était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Étienne (aujourd'hui de saint Louis); le droit de présentation à la cure appartenait à l'abbé d'Ainay.

— *Cura de Pougny*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

La seigneurie de Pougny était possédée anciennement, sous l'hommage des sires de Gex, par une famille qui en portait le nom. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une dépendance de la baronnie de Pierre.

POUILLAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Polies*, cas suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Polia*, c. rég., 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Poilliacus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Polliacus*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>). — *Pollat*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 301). — *Pouillat*, 1808 (Stat. Bossi); 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Pouillat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine (aujourd'hui saint Pierre-aux-Liens). — *Curatus de Poilliaco*, 1325 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 8).

Cette église faisait partie du patrimoine primitif de l'église de Belley qui en reçut confirmation, en 1142, du pape Innocent II et qui conserva le droit de collation à la cure jusqu'à la Révolution.

A l'époque intermédiaire, Pouillat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

POUILLEUX, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Polleu*, 1226 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 85). — *Poilleu*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555); 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Polliu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Polliacus*, 1368 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 55, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Polliuz*, 1368 (*ibid.*; f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Poilliacus*, 1380 (arch. de la Cote-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Puille*, 1380 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>). — *Poilliacum Dombarum*, 1482 (arch. du Rhône, terrier de Reyrieux, f<sup>o</sup> 12). — *Poillieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 91). — *Polliu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 86).

Avant la Révolution, Pouilleux était une communauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée, subdélégation et châtellenie de Trévoux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Martin; l'archevêque de Lyon et l'abbé de Cluny présentaient alternativement à la cure. — *Ecclesia de Poylleu*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Parochia Poliaci, Lugdunensis diocesis*, 1418 (arch. de la Cote-d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 534 r<sup>o</sup>). — *Polliu, congrégation de Farins: patron du lieu: S. Martin*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Pouilleux appartenait primitivement aux sires de Villars, de qui il passa, en 1402, aux sires de Beaujeu qui le conservèrent uni à leur domaine. En 1789, la justice de Pouilleux appartenait au roi.

A l'époque intermédiaire, Pouilleux, Beyrieux et Toussieux formaient une municipalité du canton et district de Trévoux.

POUILLEUX, localité depuis longtemps détruite qui a laissé son nom à deux étangs de la commune de Villeneuve-Agnereins. — *Etang Grand-Pouilleux*

- et *Étang Petit-Pouilleux*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f. 7).
- POUILLY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-Pouilly. — *Pauliacus*, 1110 (Bibl. Sebus, p. 183). — *Pollyacus*, 1250 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 29). — *Poulie*, 1262 (*ibid.*, t. XIV, p. 56). — *Pollie*, 1266 (*ibid.*, t. XIV, p. 85). — *Pouillye*, 1269 (*ibid.*, t. XIV, p. 107). — *Poillie*, 1273 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Poulliez*, 1319 (*ibid.*, B 1229). — *Poullie*, 1293 (Gall. christ., t. XVI, instr., c. 168). — *Poulye*, 1303 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 312). — *Pullier*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f<sup>os</sup> 35 r<sup>o</sup>, 13 v<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Poullier versus Gaium*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>). — *Poulier*, 1437 (*ibid.*, B 1100, f<sup>o</sup> 223 r<sup>o</sup>). — *Poulyer*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f<sup>o</sup> 876 r<sup>o</sup>). — *Pouilly*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- En 1789, Pouilly était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était à la collation des abbés de Payerne. — *Ecclesia Pauliaci*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 183). — *In pago Gebennensi, ecclesia de Pauliaco cum prioratu*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr. p. 69). — *Cura de Poulier*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève).
- Dans l'ordre féodal, Pouilly était une dépendance de la baronnie de Gex et plaidait, en première instance, au bailliage de cette ville, à la différence de Saint-Genis qui avait un premier juge. — *Le chastel de Poulier*, 1270 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Castrum de Poulier*, 1314 (*ibid.*, B 1299).
- A l'époque intermédiaire, Pouilly et Saint-Genis formaient une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.
- POULET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.
- POULET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- POULET (LE), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.
- POULOGNY, h., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- POULMERAYES, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- POUSSEY (LE), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Puczay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>). — *Le Poussey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Seigneurie de Poussey*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 416).
- POUVILLIEU, h., c<sup>ne</sup> de Longecombe.
- POUX (LE), ruiss. affl. du Fombleins.
- Poux (LE), h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- POYA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beynost.
- POYA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- POYARD, f., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- POYAT (LA), grange, c<sup>ne</sup> d'Arandas. — *La Poyaz*, 1843 (État-Major).
- POYAT ( LA ), grange, c<sup>ne</sup> de Belleydoux. — *Sur la Poyat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- POYAT (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cesseins.
- POYAT (LA), h., c<sup>ne</sup> de Frans.
- POYAT-BEDON (LA), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- POYATIERRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- POYES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Le Poyet* pour le plur. bress. *lê Poyé*, 1847 (stat. post.). — *Les Poyées*, forme francisée, 1872 (Dénombr.).
- POYES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- POYET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- POYET-DE-CHANTEMERLE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *LOCHS vulgariter dictus Poyet de Chantamerlo, in territorio Burgi*, 1310 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 19).
- POYPE (LA), anc. château, c<sup>ne</sup> d'Amareins. — *La Poipe d'Amareins*, 1531 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 25, n. 1). — *Le château de la Poipe*, 1789 (Alman. de Lyon).
- «Les *poipes* sont des terres élevées et fossoyées, dit Collet, *tumuli, aggeres*, qui ont de fort beaux droits: je crois qu'il y avait autrefois des châteaux sur toutes ces poipes. .. aussi les titres de Dauphiné donnent le titre de *poipe* pour synonyme à celui de château : *poipia seu castrum*. Il y a une grande quantité de ces poipes ou élévations dans la souveraineté de Dombes, au Franc-Lyonnois et en Bresse. Je crois qu'il y avait des maisons fortes sur presque toutes ces élévations où l'on trouve presque toujours des mesures et des fondations de bâtiments.» XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 84).
- POYPE (LA), lieu dit, à Saint-Germain, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Li poypi Guillelmi de Scalidomicelli*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 32 r<sup>o</sup>). — *Li poepi*, 1385 (*ibid.*, B 871, f 308 r<sup>o</sup>). — *La poèpe* (cadastre).
- POYPE (LA), c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard. — *La Poipe*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- POYPE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cormoranche.
- POYPE (LA), m<sup>on</sup> is. et triage, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *La Pouape* (cadastre).
- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- POYPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- POYPE (LA), c<sup>ne</sup> de Priay. — *Étang la Poëpe*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f. 9).
- POYPE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Iluiriat.
- POYPE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- POYPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- POYPE (LA), m<sup>on</sup> is. et triage, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *La Pouape* (cadastre).
- POYPE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.  
 Cette localité est redevable de son nom à l'une des trois poypes de Saint-Sulpice. — *Et poypiam suam Sancti Sulpitii, sitam inter duas poypias*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *La Poëpe*, 1845 (État-Major).
- POYPE (LA), anc. château-fort, qui a laissé son nom à un étang de la c<sup>ne</sup> de Villette.
- POYPE (TERRE-DE-LA), lieu dit. c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- POYPE-D'AMORET (LA), c<sup>ne</sup> de Cormoranche. — *Fief d'une poype d'Amorel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).
- POYPE-D'ARMAND-DE-BULLIEU (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Béreins. — *La poëpe d'Armand de Bullieu*, 1446 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 614).
- POYPE-DE-BAYARD (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- POYPE-DE-BEREINS (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Béreins. — *Maison et poëpe de Berins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 612).
- POYPE-DE-BERNOUD (LA), anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *La poype de Berno*, 1665 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 358).
- POYPE-DE-BOTENTUT OU BUTENTUT (LA), c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Botentut*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 91). — *Poypia de Bulentut*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor., p. 62).  
 Cette poype était située dans l'ancienne paroisse de Jailleux, aujourd'hui réunie à Montluel.
- POYPE-DE-BREIGNANS (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Le Breignan dont il ne reste qu'une poype avec ses fossés*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 112).
- POYPE-DE-BRONA (LA), c<sup>ne</sup> de Villette. — *Poypia et locus de Brona*, 1513 (arch. du châ. de Saint-Maurice-de-Remens).
- POYPE-DE-CHABONNE (LA), c<sup>ne</sup> de Relevant. — *La poype de Chabonne dépendant du chasteau de Bannens*, 1670 (enq. Bouchu).
- POYPE-DE-CHALAMONT (LA), c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *La poëpe de Chalamont*, 1308 (terrier de Chalamont, dans Aubret, Mémoires, t. II, p. 136).
- POYPE-DE-CHÂTEAU-ROUX (LA), c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalaronne.  
 Cette poype avec ses fossés est tout ce qui subsiste de l'ancien château qui était déjà ruiné au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.
- POYPE-DE-CHAVANNES (LA), anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Poypia, cum forteressia et fossatis, sita apud Chavanes, in parrochia de Cuceil*, corr. *Croteil*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14 et 19).
- POYPE-DE-CLAVAGRIS (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat. — *Une poype appelée de Clavagris en laquelle solloit estre une maison forte avec son porpris contenant environ huit copez de terre, située en la chastellenie du Pont de Veylle, en la paroisse de Saint André d'Huyria*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>).
- POYPE-DE-COBERTHOUD (LA), anc. maison forte, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Lareuay. — *Poypia fortis de Corbertoud*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Domus fortis de Corbertoud*, 1272 (*ibid.*).
- POYPE-DE-CONFLENZ (LA), c<sup>ne</sup> de Relevans. — *Poypia de Conflenz sita in parrochia Sancti Cirici*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- POYPE-DE-CORCY (LA), anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Feudum poypiae de Corzeu*, 1327 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 211).
- POYPE-DE-FILIOLE (LA), c<sup>ne</sup> de Villars.
- POYPE-DE-FOISSIAT (LA), c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Poypia sua de Foyssia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).
- POYPE-DE-FRANS (LA), c<sup>ne</sup> de Frans. — *La poëpe de Frens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 163).
- POYPE-DE-GRAVAINS (LA), c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agnereins.  
 C'est sur cette poype qu'avait été construit l'ancien château de Gravains, dont il ne restait déjà plus que des ruines en 1523.
- POYPE-DE-LA-JACLIÈRE (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Domus de la Jascleri, cum receptuculo et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *La maison forte et poype de la Jaclière, en la paroisse de Laiz*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 61).
- POYPE-DE-LA-JUIRE (LA), c<sup>ne</sup> de Villars.  
 Cette poype est aujourd'hui au milieu d'un étang.
- POYPE-DE-LA-MARCHE (LA), c<sup>ne</sup> de Thoisse, au confluent de la Chalaronne et de la Saône. — *La poëpe de la Marche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 130).

- POYPE-DE-LUYSEIS (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Poypia sita desuper ecclesiam de Luyseis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Poypia de Luyseis*, 1272 (*ibid.*). — *Motta et casale de Luyseys*, 1289 (*ibid.*, pr., p. 21). — *La Poype de Luyseys*, 1660 (Bibl. Sebus., p. 265).
- POYPE-DE-LURCY (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- POYPE-DE-MEREGES (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Poype, forest, jardin et rentes de Merages*, 1662 (Guichenon, Dombes, p. 110).  
Ce fief appartenait, en 1304, à Guigonet de Misériat qui le tenait à titre de pur et franc-alieu.
- POYPE-DE-MEZERIAT (LA), c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Poypia et fossata de Maysirya*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *La poëpe de Meyseriaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, table).
- POYPE-DE-MIRIBEL (LA), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Infra poypiam Miribelly*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Domus sita in poypia castris Miribelli, juxta muros clausurarum ipsius poypie*, 1407 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>).
- POYPE-DE-MIZERIAT (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *La poype de Mezirieux*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 123). — *La poipe de Miséria, ses fossés et jardins, les bois et servis en dependant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 83).
- POYPE-DE-MONS (LA), c<sup>ne</sup> de Béreins. — *La poëpe de Mons*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 614).
- POYPE-DE-MONTHIEUX (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Castrum de Monteux et poypia*, 1271 (Bibl. Dumb., t. I, p. 170). — *Feudum poypie de Monteux*, 1327 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr. p. 201). — *Poypia de Monteux*, 1334 (Bibl. Dumb., t. I, p. 297). — *Poypia de Montieux*, 1334 (*ibid.*, compl. p. 82). — *La poëpe de Monthieu et d'Ambérieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, I. II, p. 560).  
Cette seigneurie dépendait originairement du domaine des sires de Villars; elle fut engagée, en 1227, par Étienne I<sup>er</sup> de Thoire-Villars à la maison de Beaujeu qui en acquit le domaine utile en 1402.
- POYPE-DE-NEQUDEY (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- POYPE-DE-RACLET (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- POYPE-DE-RICHEMONT (LA), c<sup>ne</sup> de Sandrans
- POYPE-DE-ROZIERES (LA), anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- POYPE-DE-SACHINS (LA), c<sup>ne</sup> de Vonnas.  
Cette poype sur laquelle avait été construit le château-fort de Sachins est aujourd'hui nivelée, mais son souvenir nous a été conservé par le nom de *Terre de la Poype* que porte encore aujourd'hui le finage où elle s'élevait. Quant au château de Sachins, il était déjà détruit en 1400.
- POYPE-DE-SAINT-CYR (LA), anc. maison-forte, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Domus et poypia de Sancto Cyrico, cum tota forteressia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14).
- POYPE-DE-SAINT-JACQUES (LA), c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.  
C'est sur cette poype que parait avoir été construite la maison forte de Luyseis dont Perraud de Chabeu fit hommage à Amé V de Savoie, en 1289. — *Motta et casale de Luyseys*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — Voir LA POYPE-DE-LUYSEIS.
- POYPE-DE-SAINT-SULPICE (LA), anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice. — *Et poypia sua Sancti Sulpitii, sitam inter duas poypias*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Domus de Sancto Sulpicio*, 1272 (*ibid.*). — *Dominus Ogerius de Sancto Sulpicio*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 14). — *G. de Poypia, domicellus*, 1318 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 203). — *Domus fortis de la Poype, in parrochia Sancti Sulpicii, casteltanie Baugiaci*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 45).  
La seigneurie de la Poype ressortissait, pour la justice, au bailliage de Bourg.
- POYPE-DE-SANDRANS (LA), h. et anc. maison-forte, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *La maison forte de la Poëpe, située dans la commune de Sandrans*, 1396 (acte cité par Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 356). — *Guillaume de la Poepe*, 1397 (Guichenon, Savoie, pr., p. 247). — *La Poype en Bresse*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 60). — *La poëpe de Sandrens*, 1563 (arch. de la Côte d'Or, B 10449, table). — *La Poipe*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *La Pouape*, 1847 (stat. post.).  
La Poype de Sandrans était une seigneurie en toute justice du fief des sires de Villars.
- POYPE-DE-SERMOYER (LA), anc. fief de Bâgé. — *Mota seu poypia apud Salmoya, cum porprisio et fossatis*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).
- POYPE-DE-TERMANS (LA), c<sup>ne</sup> de Villars.  
Cette poype est encore entourée de ses fossés.
- POYPE-DE-TOURNOUX (LA), c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Domus et poypia Chaveyriaci*, 1433 (Brossard,

- Cartul. de Bourg, p. 217). — *Juxta poypiam de Tornoux*, 1497 (terrier des Chabeu, f° 78).
- POYPE-DE-TREFFORT (LA), c<sup>ne</sup> de Treffort. — *La Poype de Treffort*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 264).
- POYPE-DE-TREVERNAY (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sui-Menthon, anc. fief de Bâgé. — *Domus sua de Tresverneis, in parochia de Sancto Cyrico, cum poypia* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).
- POYPE-DE-VILLARS (LA), anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Villars. — *Feudum de poypia, de Castro et de burgo de Vilars*, 1338 (Chevalier, Invent, des dauphins, p. 193).
- POYPE-D'HERBEVACHE (LA), c<sup>ne</sup> de Reyrieux.  
Cette petite poype était surmontée d'une tour, dont on voyait encore les fondations vers 1850.
- POYPE-DU-MONTELLIER (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Feudum poypie del Montellier*, 1327 (Bibl. Dumb., t. I, p. 272). — *Poypia del Montellier*, 1334 (*ibid.*, compl. p. 82).
- POYPE-JADIERE (LA), anc. fief, à ou près Pont-de-Veyle. — *Le fief de la Poype, appelé Jadiry, à cause du Pont de Veyle*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).
- POYPES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bény.
- POYPES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- POYPES (LES DEUX<sup>x</sup>), anc. fief de Bâgé, situé à Beyviers, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *Les deux Poypes de Beyviers, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- POYSAT (LE), c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In pralia Culi, loco dicto subtus fontem du Poysat*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 21). — *Loco dicto ou Poysat*, 1493 (*ibid.*, f° 89).
- POYSATS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Auz Poysatz*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 177 r°).
- \*PRA (LE), loc. détr., à ou près Genay. — *De Prato*, 1268 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 130).
- \*PRA (LE), loc. détr., à ou près Vieu-d'Izenave. — *Evrardus de Prato*, 1222 (arch. de l'Ain, H 368).
- PRABAN, f., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.
- PRA-BORSAN (LE), anc. village, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In pago Lugdunensi, in villa quam dicunt Pratum Borsanum, in agro Balgiacensi*, 993 (Bec. des chartes de Cluny, t. III, n° 1958). — *Apud Praborsan*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 v°). — *Mansus de Praborsan*, 1344 (*ibid.*, f° 2 v°). — *Praz Borsan*, 1401 (*ibid.*, B 557, f° 345 r°). — *Praborsan*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f° 34 r°).
- PRA-CHAUNEIS (LE), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Praz Chauneis*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 355).
- PRADES (LES), ruiss. affl. de la Mâtre; c<sup>nes</sup> de Saviigneux, Villeneuve-Agnereins et Chaleins.
- PRADEL (LE), anc. lieu dit, à ou près Samognat. — *Loco dicto aranda lu Pradel*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 16 r°).
- PRADELIN, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- PRADERON, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- PRADOX, chât., c<sup>ne</sup> de Nantua.
- PRAILLEBARD, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *Pratum Lyobart*, 1285 (Polvpt. de Saint-Paul, p. 88).
- PRAILLON (LE), ruiss. affl. du Furans.
- PRAIRIE (LA), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Pratum de la Preriaz*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 134 r°).
- PRAIRIES (LE RUISSEAU-DES<sup>x</sup>), ruiss. affl. de la Saône, parfois appelé *Le Fossé-des-Prairies-Bernallin*. — Voir ce nom.
- PRALES, h., c<sup>ne</sup> d'Aranc.
- PRALET, h., c<sup>ne</sup> de Chevry.
- PRALEYSE, ruiss., c<sup>ne</sup> de Sauverny. — *Aqua de Praleysia*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 2 r°).
- PRAILLIES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Vésenex.
- PRANAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.
- PRANGIN, m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Prenginum*, 1495 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 194). — *Le fief de Prangin a cause de Chasteau neuf*, 1536 (*ibid.*, pr. p. 59). — *Prangin*, 1650 (*ibid.*, p. 90).  
Prangin était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par les seigneurs de la Balme, sous l'hommage des seigneurs de Valromey. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Prangin, bien que située en Valromey, ressortissait au bailliage de Belley.
- PRAPONT, h., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- PRA-SALA (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- PRATZ (LE), ruiss. affl. de l'Irance.
- PRA-VENDRANT (LE), c<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Pratum Vdrant*, 1234 (arch. de l'Ain, H 363). — *Juxta praz Vindranz*, XIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 355).
- PRAVE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Fareins.  
Dans l'ordre féodal, la Prave était un petit fief de Dombes avec maison noble et chapelle.
- PRAZ (LA), ruiss. affl. du Moignans, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- PRE-A-LA-DAME (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat.
- PREAUX, h., c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Preaux*, 1355 (arch. de la ville de Lyon, BB 367). — *Chapelle de Priaux*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f° 12 v°).

- *La chapelle de Nostre Dame de Préaux*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 43).  
La chapelle rurale de Préaux fut unie à la collégiale de Cerdon par le pape Sixte IV, en 1479.
- PRE-BARDON (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.  
— *Rocharium prati Bardonis*, 1157 (Bibl. Sebus., p. 179).
- PREBENDE, écart, c<sup>ne</sup> de Frans.
- PRE-BOURNEY, m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Martignat.
- PRE-CARRE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Pré-Carrel*, XVII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.).
- PRE-CIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi. — *Preysseu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 35). — *Preysiacus*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).  
Au X<sup>e</sup> siècle, Précieux était le chef-lieu d'un *ager* du comté de Lyon. — *In pago Lugdunense, in agro Priciacense, in villa Lierenco*, 968-971 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 182).
- PRE-DE-BAGE (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicto in prato de Bagia*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 242 r<sup>o</sup>).
- PRE-DE-L'ÉTANG (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bohas. — *Lieu appelé le pré de l'estang*, 1557 (titres du châtel, de Bohas).
- PRE-DES-OURS (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Aloignans.
- PRE-DES-SAGES (LE), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Pratum douz sajoz*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 127 r<sup>o</sup>).
- PRE-DES-SAULES (LE), f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Bellignat.
- PRE-DIOMEINE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Pré Dicmeine*, 1791 (titres de la famille Bonnet).
- PRE-DU-BAIGNEUR (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse.  
— *Pratum del Baignour*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 135).
- PRE-DU-FRENE (LE), c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Loco dicto ou pra du Frenoz*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 71).
- PRE-DU-TEMPLE (LE), c<sup>ne</sup> d'Aisne. — *Vers lo pra del Templo desoz Enes*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 15).
- PREGNIN OU PIRIGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-Pouilly.  
*Pirignins*, 1273 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237)  
— *Via publica tendens de Pirignien versus Gex*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>). — *Pirignin*, 1437 (*ibid.*, B 1100, f<sup>o</sup> 429 r<sup>o</sup>); 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f<sup>o</sup> 876 r<sup>o</sup>). — *Flye et Pregnin*, 1744-1750 (*ibid.*, titres dos Feuillées). — *Pregnien*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PRE-GRIVAT, h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- PRE-JACQUEMOZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- PRE-LA-CLAIE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- PRELES OU PRELLES, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *De bosco de Preles, parrochie Poilliaci*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 136 r<sup>o</sup>). — *Villagium de Preles*, 1464 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 2, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Preles, en la paroisse de Polliac*, 1559 (*ibid.*, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 102 r<sup>o</sup>).
- PRELES OU PRELLES (LES), c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Lieu dict en Prela et a present es Prelles*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>).
- PRELION, grange, c<sup>ne</sup> de Charix.
- PRELLIONS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.  
— *En les Recollones, aliàs es Prellions*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 83). — *Loco dicto en les Recollones, aliàs in Fonte antiquo seu ou Prelion*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 21).
- PRELONG (LE), écart et châtel, c<sup>ne</sup> de Druillat.
- PRE-MARTIN, anc. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.  
Cet étang avait été créé en 1389 (Guigue, Topogr.).
- PREMEYZEL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *De Primo Macello*, 1261 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 118).  
— *De Primo Macerlo*, 1261 (*ibid.*, p. 119). — *Apud Prumacellum, mandamenti Cordonis*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 146 r<sup>o</sup>). — *Premeisel*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Pre; meysel, mandement de Peyrieu*, 1577 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Primesel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 90). — *Prémeyzel*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Prémézal*, an X (Ann. de l'Ain).  
En 1789, Prémeyzel dépendait du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.  
Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de la vierge Marie; le prieur de Conzieu présentait à la cure, au nom de l'abbé de Cluny. — *Ecclesia de Preymesel, sub vocabulo Beate Marie*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).  
En tant que fief, Prémeyzel était une seigneurie, en toute justice, du ressort du bailliage de Belley.  
A l'époque intermédiaire, Prémeyzel était une municipalité du canton de Saint-Benoit, district de Belley.
- PREMILLIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Hauteville. — *Prumilliacus*, vers 1150 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 7); 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 86 r<sup>o</sup>). — *Frumillieu*, 1242 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 85). — *Frumillix*, 1245 (*ibid.*, p. 87). — *Parmilleu*, 1289 (Cart. lyonnais,



- t. II, p. 821. — *Primilliou*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f° 39 r°). — *Prumilliou*, 1385 (*ibid.*, f° 222 r°). — *Primillieu*, 1433 (*ibid.*, B 848, f° 105 r°). — *Prémillieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Prémilleux*, an x (Ann. de l'Ain).
- Sous l'ancien régime, Prémillieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe de celle d'Armix, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de sainte Madeleine; les abbés de Saint-Sulpice, succédant aux abbés de Cluny, présentaient à la cure. — *Capellanus de Pramillieu et de Armeys*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 120 v°). — *Decima Prumilliaci*, 1382 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 330). — *Ecclesia de Primiliaco, sub vācabulo Sancte Magdalene*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).
- Prémillieu dépendait originairement de la seigneurie de Bugey qui passa, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, des comtes de Belley aux comtes de Maurienne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre relevait de la seigneurie des abbés de Saint-Sulpice.
- A l'époque intermédiaire, Prémillieu formait avec Armix une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.
- PRE-MURAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- PRENELLES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Meximieux.
- PRENET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- PREONDE (LA), quartier de la ville de Trévoux. — *Prionde*, 1473 (Arch. nat., P 1358, f° 583).
- PREOUX, h., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- PREPIGNEUX, localité depuis longtemps disparue qui a légué son nom à un étang de la commune de Faramans. — *Étang Prépigneux*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f. 12).
- PRE-RICHARD, h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- PRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.
- PRE-SAINT-JULIEN (LE), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Loco dicta in prato Sancti Jullini*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 101 v°).
- PRES-BLANCHET, h., c<sup>ne</sup> de Crottet.
- PRES-DANIER, h., c<sup>ne</sup> d'Aprémont. — *Pré Daniel*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- \*PRES-DE-SAONE (LES), à ou près Replonges. — *In pago Lugdunense, in agro Respiciacense, in loca ubi vacant prata Sagonnica*, 923-927 (Cartul. Saint-Vincent de Mâcon, n° 311).
- PRESLE (LE), ruiss. affl. du Moine.
- PRESLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Buellas.
- PRESLES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Salignat.
- PRESSANGER, f., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- PRESSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *In villa Prisciaco*, 1004 (Rec. de chartes de Cluny, t. III, n° 2594).
- *Preysiacus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°); 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 5 r°); 1466 (*ibid.*, B 10488, f° 4 r°). — *Preyssia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 235 r°).
- *Prissia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°).
- *Preissia*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 19 v°); 1587 (pouillé de Lyon, f° 16 r°). — *J. de Preysie*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis, f° 11 r°). — *Preissie*, 1402 (*ibid.*, f° 68 r°). — *Parrochia Preissiaci*, 1416 (*ibid.*, B 743, f° 3 r°). — *Pressia*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 31 v°); 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 41); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 95). — *Praissia*, 1670 (enq. Bouchu).
- *Preissiat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Pressiat et Chevignat*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Pressiat*, 1808 (Stat. Bossi).
- En 1789, Pressiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Laurent et à la collation du prieur de Gigny. — *Ecclesia de Preissia*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 19 v°). — *Preysiat: Eglise parrochiale: Saint Laurent*, 1613 (visites pastorales, f° 171 r°).
- Au point de vue féodal, la terre de Pressiat, primitivement appelée du Bois, relevait à l'origine des sires de Coligny, sous l'hommage des comtes de Bourgogne; cette terre était en toute justice et avec château; la suzeraineté en passa des Coligny à Bobert, duc de Bourgogne, puis, en 1289, aux comtes de Savoie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Pressiat érigé en baronnie relevait directement du roi. — *Le fief des rentes de Pressia, a cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Le chasteau fort de Pressia*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 235 r°).
- A l'époque intermédiaire, Pressiat était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.
- PRESSOIR, écart, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- PRES-TOURNUS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- PREUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- PREVERANGES, c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En la montaygne de, Preveranges*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 58 v°).

PRÉVESSIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Privissins*, 1257 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 40). — *Privissin*, 1307 (*ibi d., t. IX*, p. 302); — *Privissins*, 1369 (*ibid.*, t. IX, p. 264). — *Previsssins*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>); 1436 (*ibid.*, B 1098, f<sup>o</sup> 629 r<sup>o</sup>). — *Privissinus*, 1389 (*ibid.*, B 1237). — *Previssin*, 1526 (*ibid.*, B 1148, f<sup>o</sup> 406 r<sup>o</sup>). — *Prévessin*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Prévessin était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable de l'Assomption et à la collation de l'abbé de Payerne. Les moines bénédictins de Payerne possédaient, dans la paroisse, un prieuré fondé, en 962, par la reine Berthe. — *Cura de Privissins*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Prior de Privissins*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031 f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>).

En tant que seigneurie, Prévessin relevait anciennement des comtes de Genève auxquels succédèrent les sires de Gex; cette terre était posédée par le prieur de Prévessin; elle avait comme dépendance Ornex,

A l'époque intermédiaire, Prévessin était une municipalité du canton de Ferney, district de Gex.

PREVEYZIEU, h., c<sup>ne</sup> de Contrevoz. — *Preveysiou*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>). — *Apud Preveysiacum*, 1433 (*ibid.*, B 848, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Mons de Preveysiou*, 1433 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>). — *Preveysieu*, 1847 (stat. post.).

PRE-VIEUX (LE RUISSEAU-DU\*), ruiss. affl. de l'Irance.

PREVOIRE (LE), f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.

PREYNEL, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In territorio de Tor noux, loco dicto au Preynel*, 1497 (terrier des Charbeu, f<sup>o</sup> 69).

PREYRIA, anc. fief de Bresse, sans justice, c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Preyriaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Preyria*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 95).

PRIANUS, loc. disparue, à ou près Lompnes. — *Fons de medio Priani*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).

PRIAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Prioy*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7); 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>); 1587 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Prioyis*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Priey*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>); 1462 (arch. de la Côte-d'Or, B 693,

f<sup>o</sup> 288 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Priel apud Magdalenam*, 1436 (*ibid.*, B 696, f<sup>o</sup> 228 r<sup>o</sup>). — *De moule alias vico de Priel*, 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>). — *Priay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Prié*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 101).

Avant la Révolution, Priay était une communauté du bailliage, élection et Subdélégation de Bourg, mandement de Varambon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Pierre; le prieur de Villette, au nom du prieur de Nantua, présentait à la cure. — *Ecclesia de Prioi (pri.)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Priay relevait primitivement des sires de Coligny; au XIII<sup>e</sup> siècle, le domaine utile de cette terre appartenait aux seigneurs de la Palud; en 1576, Priay fut uni au marquisat de Varambon dont il faisait encore partie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'époque intermédiaire, Priay était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

PRIEURE (LE), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Curtille vocatum dou Priorat*, 1406 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Prioratus dicti loci de Arbenco*, 1406 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).

PRIEURE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.

PRIEURE (LE), c<sup>ne</sup> de Prévessin.

PRIEURESSÉ (LA), anc. vignoble, c<sup>ne</sup> de Talissieu.

Ce vignoble appartenait, avant la Révolution, aux religieux de Saint-Sulpice.

PRIMILUIÈRES, loc. disparue, à ou près Savigneux. —

*Campus de Primilleres*, 1226 (Bibl. Dumb., t. II, p. 86).

PRIN, h., c<sup>ne</sup> de la Tranclière. — *Apud Prings*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143). — *Prins*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 95). — *Les terres de Prins*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Prienx*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031 f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Prenx*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Prim en Bresse*, 1655 (visites pastorales, P 83).

Avant la Révolution, Prin était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement et justice d'appel de Varambon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de la Madeleine; l'abbé de Cluny présentait à la cure; unie, au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'église de Dompierre-de-

- Chalamont, l'église de Prin était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une annexe de celle de la Tranchière. — *Curatus de Prins*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *La Paroisse de Prins en Bresse*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 61). — *Prin, paroisse de la Tranchière*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 232 r<sup>o</sup>). — *Prin, paroisse annexe de la Tranchière*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Dans l'ordre féodal, Prin dépendait du marquisat de Varambon.
- PRION-D'AVAIL, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Priondaval*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 127 r<sup>o</sup>). — *Carrerria tendens de Torna apud Priondaval*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 249 r<sup>o</sup>). — *Lieu de Priondaval, paroisse de Saint Jean*, 1757 (*ibid.*, H 839, f<sup>o</sup> 359 r<sup>o</sup>). — *Prion d'Aval*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PRISCINIACUS, anc. chef-lieu d'ager, auj. Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- PRISSIN, loc. disparue, à ou près Arbent. — *Juxta molare vocatum de sus Prissin*, 1410 (cens. d'Arbent, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>).
- PRIVAGES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze. — *Apud Privages*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Molendinum de Privages*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>). — *Apud Privages in parrochia Sancti Jullini supra Reyssosam*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f<sup>o</sup> 573 r<sup>o</sup>). — *Privage, commune de Saint Jullien sur Reyssouze*, 1811 (titres de la famille Philippon); 1847 (stat. post.).
- En tant que fief, ce village relevait, dès le XII<sup>e</sup> siècle, des sires de Bâgé.
- PROGNY, f., c<sup>ne</sup> de Brénod.
- PROSA, loc. disparue, à ou près Lompnes. — *Solum de Prosa*, 1281 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187).
- PROST (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chevry.
- PROST, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- PROSTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Buellas.
- PROSTS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Varambon. — *Iter tendens de Priel a Prost*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 228 r<sup>o</sup>). — *Proux*, 1847 (stat. post.).
- PROSTS (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand.
- Ce fief appelé aussi *la Tour-de-Virieu* ou *la Tour-des-Prost* était possédé, au XIV<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes du nom de Prost, sous l'homage des seigneurs de Valromey.
- PROTIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Les Protieres*, 1674 (les Feuillées, titres communs, n<sup>o</sup> 18, f<sup>o</sup> 15).
- PROULIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Genay. — *Proleu*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249). — *Mansus de Proleu*, var. *Prolieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- PROULIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Prulicus*, 1459 (arch. de l'Ain, H 288). — *Proleu*, 1267 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 133). — *Proulieu*, 1736 (arch. de l'Ain, H 956, f<sup>o</sup> 391 v<sup>o</sup>). — *Proulieux*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 16).
- En 1789, Proulieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin et justice de Saint-Rambert.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Saint-Sorlin, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambornay, était sous le vocable de sainte Madeleine (aujourd'hui saint Hilaire). — *Prouillou : l'église est sous le vocable de sainte Madeleine; elle est annexe ou mère église de Saint Sorlin*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 75).
- En tant que fief, Proulieu releva successivement des sires de Coligny, des sires de la Tour-du-Pin, des dauphins de Viennois, des rois de France et enfin, à partir de 1355, des comtes de Savoie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette terre fut unie au marquisat de Saint-Sorlin.
- A l'époque intermédiaire, Proulieu était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.
- PROULIEU (LE BIEF-DE'), ruiss. affl. du Rhône.
- PROUPEINE, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- PROUTIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Châtenay. — *Les Protieres*, 1847 (stat. post.).
- PROVENCE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- PROVENDIÈRE (LA), ruiss. affl. de la Chalaronne.
- PROVERS (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- PROVINGES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Apud Raireu... mansus de Provinges*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 139).
- Ce mas fut cédé, en 1226, par Étienne, sire de Thoire-Villars, à l'abbaye de l'Île-Barbe.
- PRUZET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- PUAVOL, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Rigneux. — *Vadium del Puavol*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 30).
- PUBLE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- PUBLE-D'ANIÈRES (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Loco vocato ou Publo d'Anieres*, 1422 (arch. de la Côte d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 253 r<sup>o</sup>).
- Puchatier, h., c<sup>ne</sup> de Francheleins.
- PUCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Peron.
- PUDURNIACUS, loc. détruite, à ou près Meillonas. — *Unum molendiyum in villa Pudurniaco*, 1004 (Rec. de chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2394).
- PUEIS-PELLET (LE), loc. disparue, à ou près Ambé-

- rieux-en-Dombes. — *Ad Pucis Pellet*, 1226 (Bibl. Dumb., t. II, p. 86).
- PUET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Terra del Puet*, 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 138).
- PUGIERES (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Loco dicto en Pugieres*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 22 v°).
- PUGIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Pugiacus*, 1256 (Cart. lyonnais, t. II, n° 529). — *Pugiü*, 1256 (*ibid.*). — *Pugeu*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 9 v°). — *Pugiou*, 1385 (*ibid.*). — *Pugieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi). — *Pugieux*, an x (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Pugieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Contrevoz, diocèse de Belley, archiprêtré de Virieu, était sous le vocable de la sainte Vierge (aujourd'hui de saint Georges); l'évêque de Belley en était collateur. — *Ecclesia de Pugieu, sub vocabulo Beate Marie*, 1490 env. (Pouillé de Belley).
- Au point de vue féodal, Pugieu était une seigneurie, en toute justice, possédée au moyen âge, par les seigneurs de Grammont, sous l'hommage des comtes de Savoie ou des seigneurs de Valromey; à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre fut unie au comté de Rossillon.
- A l'époque intermédiaire, Pugieu était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.
- PUGINS (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Prévessin.
- PUGNEU, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *Via de Pugneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 115).
- PUISSET (LA), écart, c<sup>ne</sup> d'Amareins.
- PUISIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Clézieu.
- PUITS-AU-LOUP (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Versus Puteum ou loup*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 8 r°).
- PUITS-D'ARGENT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.
- PUITS-DE-L'ANE (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montmerle.
- PUITS-GUILLAUME (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- PUITS-SARRAZIN (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Messimy.
- PUJATIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- \*PURSINIÉUX, anc. mas, à ou près Chalamont. — *Pursiniucus*. — *Mansus de Purciniac[o]*, corr. *Pursiniaco*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 132 : vidimus du XIV<sup>e</sup> siècle).
- PURTRINGE, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Villette (Aubret, Mémoires, t. II, p. 6 et 200).
- PUSENIÈRE (LA), c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- PUTARET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Pizay.
- PUTERET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- PUTET, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Putet*, 1295 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 243).
- PUTET, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Risperia de Putet*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 20 r°).
- PUTET, h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Violetum tendens de Puttet ad ecclesiam Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, h 792, f° 209 r°). — *Putet, parrochie Replongii*, 1492 (*ibid.*, H 795, f° 1 r°).
- PUTHIER, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Apud Putiers*, 1455 (arch. de la Côte-d'Or, B 915, f° 291 r°). — *Apud Sillans et Puttier parrochie Corbonodi*, 1504 (*ibid.*, B 916, f° 263 r°).
- PUTHIER, écart, c<sup>ne</sup> de Maillat.
- PUTHODS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze.
- PUTIN, h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- PUTISSERT, loc. disparue, à ou près Buellas. — *Iter tendens de Buella apud Putissert*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 187 r°).
- \*PUTOUDIÈRE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Li Putouderi*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173).
- PUY-GUILLEMIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Puis-Guillemain*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- PUYA (SUR-LA-), écart, c<sup>ne</sup> de Forens.
- PYRIMONT, mines d'asphalte, c<sup>ne</sup> de Chanay.

## Q

- QUA (LA), c<sup>ne</sup> du Plantay.
- QUART (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Arbigny.
- QUART (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Olive.
- QUART-BALLAND (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Vaux.
- QUART-COCARD (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- QUART-D'AMONT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Boz.
- QUART-D'AVARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Certines.
- QUARTERON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- QUARTIER-DE-LA-COUR (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- QUARTIER-DU-FOUR (LE), h., c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- QUARTON, loc. détruite, à ou près Lagnieu. — *Via que tendit de Gerveyl ad Quartonem*, 1264 (arch. de l'Ain, H 289).
- QUATRE-CHARRIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.
- QUATRE-VENTS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Reyssouze.

- QUATRIEUX, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- QUEILLE (LA), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Subtus la Cuelli*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).
- QUILLE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- \*QUINCIAT, loc. disparue, à ou près Bolozon. — *De Quinciaco*, 1290-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 93 v<sup>o</sup>, 95 v<sup>o</sup>).
- QUINCIEUX, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Béligneux. — *De Quinciaco, parochie de Billigniaco*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>).
- QUINCIEUX, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- QUINCONCE, h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- QUINSON, anc. seigneurie, avec maison-forte, c<sup>ne</sup> de Villebois. — *Geoffroy de Quinson*, 1381 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Domus fortis vocata de Quinson, sita in extremis limitibus mandamenti Sancti Saturnini, versus Serreras*, 1381 (*ibid.*).
- \*QUINTAINE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Amezieu. — *Juxta nucem qui dicitur de Quinlena*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 149).
- QUINTE, h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Quinta*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Quintal*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 503 v<sup>o</sup>). — *Quinte-Basse, Quinte-Haute et Quinte-du-Milieu*, 1845 (État-Major).
- QUINZIEUX, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Le Fief de Quinzieux*, 1789 (Alman. de Lyon).
- \*QUIRIEUX, loc. disparue, à ou près Saint-Sorlin. — *Portus de Quireu*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226). — *Quiriacus*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>). — *Sur le grand chemin de Saint-Sorlin à Quirieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 62).

## R

- RABUELS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- RACCOUT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Chez-Rac court*, 1847 (stat. post.).
- RACE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Jassans.
- RACHET, h., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- \*RACHIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Beynost. — *En la Rascheri*, 1285 (Polypt, de Saint-Paul, P. 91).
- RACOT (LE), ruiss. affl. de la Grande-Planche.
- RACOUZE, h., c<sup>ne</sup> de Grand-Corent.
- RACOUSSE, écart, c<sup>ne</sup> de Corveisiat.
- RAFFINIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *La Raffinière*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 292 r<sup>o</sup>).
- RAFINIERE (LA), anc. fief de Dombes. — *Le sieur de la Rafinière*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 483).
- RAFINS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- \*RAFOUR (LE VIEUX-), à ou près Chasey. — *In loco vocato de Rafurno antiquo domus (de) Chassaniae*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 186).
- RAFOUR (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chézery. — *Le Rafour*, 1680 (arch. de l'Ain, H 208).
- RAFOUR (LE), anc. four-à-chaux, c<sup>ne</sup> de Ruffieu. — *In Rafurno*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup>). — *Ou Rafför*, 1345 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 38 v<sup>o</sup>).
- RAFOUR (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Li Rafor*, 1272 (Grand Cart. d'Ainay, t. II, p. 142).
- RAFOUR (LE), anc. four à chaux, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Ou Rafför*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).
- RAGE (LA), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Lancrans. — *J. de la Ragie de Ballon*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769,4, f<sup>o</sup> 817 r<sup>o</sup>).
- RAGES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *En les Ragies*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- RAGES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Vers les Ragies*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 89). — *La fontana de les Ragies*, 1275-1300 (*ibid.*, p. 81). — *Las los riveuz de les Ragies*, 1275-1300 (*ibid.*).
- RAGIAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Hauteville. — *La Ragiaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RAGUILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- RAILLETS (LES), ruiss. affl. de l'Ain.
- RAISINS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- RAISSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- RAMASSE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Ramací*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 50 r<sup>o</sup>). — *Ramaccia*, 1414 (arch. de l'Ain, E 435). — *Ramassia*, 1509 (titres du châ, de Bohas). — *Ramasse*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 95).
- En 1789, Ramasse était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort et justice d'appel du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Jaseron, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Maxime et sous le patronage temporel du

curé de Jasseron. — *Ramasse, succ. de Jasseron*, fin du XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1012).

Dans l'ordre féodal, Ramasse était une seigneurie sans justice, de l'ancien fief des sires de Coligny; vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette terre fut réunie à la seigneurie de Jasseron, membre du marquisat de Treffort. — *Le fief de Ramasse, à cause de Jasseron*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *La maison de Ramasse qui est au village de Jasseron*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 95).

A l'époque intermédiaire, Ramasse était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

RAMASSES (LES), locateries, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

RAMAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Laiz.

RAME (LA), loc. détruite, à ou près Polliat. — *Domini Guillelmus de la Rama*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>).

RAMOLA, loc. disparue, à ou près Rignieux-le-Franc.

— *Ramola*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 38).

RAMPONS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. —

*Subtus Rampons*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 258 v<sup>o</sup>).

RANCE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *In pago Lucdunensi, in villa quae dicitur Rantiaco*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2280). — *Rancies*, 1176 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 45); 1255 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 527); 1365 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 105). — *Ranceys*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124).

— *Ranceis*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 249); 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 271). — *Ranciacus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Rancie*, 1462 (Bibl. Dumb., t. I, p. 380). — *Rance*, 1523 (*ibid.*, t. I, p. 433). — *Rancei*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 17). — *Rancey*, 1662 (*ibid.*, p. 87); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Rancé*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 160).

En 1789, Rancé était une communauté de la principauté et sénéchaussée de Dombes, élection de Bourg, subdélégation de Trévoux et chatellenie de Lignieu.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Pierre, après avoir été sous celui de la sainte Vierge et de saint Just. Le droit de collation à la cure, qui appartenait primitivement à l'abbaye de l'Île-Barbe, arriva aux chanoines comtes de Lyon vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia sanctae Mariae et sancti Justi de Ranciaco*, 1183 (Masures de l'Île-

Barbe, t. I, p. 116). — *Curatus de Rancies*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Saint-Pierre de-Rancé-en-Dombes*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 62). — *Rancé, congrégation de Fareins; patron: saint Pierre*, 1719 (visites pastorales).

En tant que fief, Rancé dépendait du domaine des sires de Villars qui le donnèrent, en 1186, à l'abbaye de l'Île-Barbe et le reprirent en fief de cette même abbaye, en 1226. Cette terre resta unie au domaine de Villars jusqu'en 1402 qu'elle fut vendue aux sires de Beaujeu par Humbert VII de Thoire-Villars. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Rancé était une dépendance du marquisat de Neuville-l'Archevêque, justice de Lignieu.

A l'époque intermédiaire, Rancé était une municipalité du canton et district de Trévoux. RANCE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Fief de Rancé*, 1759 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 237). — *Le château et fief de Rancé*, 1789 (Alman. de Lyon).

RANCHE (LA), anc. village, auj. locaterie, c<sup>ne</sup> de Villette. Ce village dépendait de la seigneurie de Richemont.

RANGOUX-GAUTHIER, écart, c<sup>ne</sup> de Servas.

RAPANS, h., c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Costa de Rasrans*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 73). — *Jacobus de Rapans*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 116). — *Rappanz*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>). — *Rappans*, 1376 (*ibid.*, 16 r<sup>o</sup>).

RAPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Perrex.

RAPENOUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

RAPILLON (LE), ruiss. affl. de la Saône et f., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

RAPPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Rappes*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 560 bis).

Ce village dépendait, en 1789, de la baronnie de Fromentes.

RASARGES, f., c<sup>ne</sup> de Miribel.

RASURICUS, loc. détruite, à ou près Ceyzériat. — *De Rasurico*, 1437 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 243).

RATELIER, mont, sur les confins des communes de l'Abergement-de-Varey et de Nivollet-Montgriffon.

RATON, écart, c<sup>ne</sup> de Crozet.

RATTIER (LE BIEZ-DE-), c<sup>ne</sup> de Rossillon. — *Becium de Ratier*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).

RATTIER, étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.

RAUGOUSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Es monteys de la Raugousa*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>).

RAVALIN, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Sulpice.

- RAVATOUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- RAVELLES, h., c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- RAVIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- RAVIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Théziillieu. — *Territorium Raveriarum*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 5).
- RAVIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- RAVIN (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sathonay.
- RAVORI (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- RAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montanay.
- RAYMOND, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- RAZA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Meilionnas. — *La Raza*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- REBE, ancien fief, relevant de l'abbaye de la Chasagne. — *Seigneur de Rebé, en Dombes*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 91).
- REBUTINS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Rebutin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RECHAGNE, anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Johannes de Rechagneu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>). — *Rechagne*, XVII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 157).
- RECHAGNIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard.
- RECHENARD, écart, c<sup>ne</sup> de Groslée.
- RECOLLONES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en les Recollones, alias in Fonte antiquo seu ou Prelion*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 21).
- RECONDRIEUX (GRAND\* et PETIT\*), étangs, c<sup>ne</sup> de Birieux.
- RECORDANE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En la Recordana*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>).
- RECUFAFOL, h., c<sup>ne</sup> d'Argis. — *Reculfafort*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, f<sup>o</sup> 115 r<sup>o</sup>).
- RECUFAFOL, anc. lieu dit, à ou près Gex. — *Loco dicto en Reculfafol*, 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1094, f<sup>o</sup> 322 v<sup>o</sup>).
- RECUFAFOL (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *En Reculfafol*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or B 775, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- RECUFAFOL, loc. disparue, à ou près Théziillieu. — *In costa de Reculfafol*, 1264 (arch. de l'Ain, H 400).
- RECULANDE, anc. village, aj. f., c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *In agro Cosconiacense, in villa qui dicitur Reculamda*, 926 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 257). — *In agro Cosconiacense, in villa qui nuncupatur Corfrancione, atque in locum qui dicitur Reculanda*, 999-1032 (*ibid.*, t. III, n<sup>o</sup> 2495). — *Reculandaz*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 568 r<sup>o</sup>). — *Reculande*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RECULET (LE), pic du Mont-Jura, 1720 mètres d'altitude, sur la c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- RECULET (LE), f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abbergement.
- RECULFOND (LE), ruiss. affl. de la Chalaronne.
- REFURIEU, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- REGNINIÈRE (LA), anc. Lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Vinea sita en la Regninieri*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141).
- REILLEUX, écart, c<sup>ne</sup> de Douvres. — *Relliou*, 1322 (Chartes de la Tour de Douvres, n<sup>o</sup> 43).
- REISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.
- RELANDIÈRES (LES), ruiss. affl. de la Chalaronne.
- RELANDIÈRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- RELEVANS (LE), rivière, nait des étangs de Sandrans, traverse la nouvelle commune à laquelle il a donné son nom et se jette dans la Chalaronne à Châtillon, après 9 kilomètres de cours.
- RELEVANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Relevant*, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain). Cette commune a été créée par la loi du 3 juillet 1846; elle est formée des anciennes paroisses de Saint-Cyr et de Saint-Christophe.
- REMENS, nom primitif de Saint-Maurice-de-Remens. — *Iter publicum per quod itur de Albarona versus Remens*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *Villa de Remens*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Versus Remencum*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 260 r<sup>o</sup>). — *Remance*, 1670 (enquête Bouchu). — *Remens*, 1666 (enquête Bouchu). — *Remans*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- REMETTANT, h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Croix.
- REMILLIEUX, anc. villa gallo-romaine, aj. Lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — \* *Remmiliacus*.
- REMONDANGE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Villa de Hermondangis*, 1100 env. (Severt, In episcop. Matiscon., p. 133). — *Villa de Armondanges*, 1345 (arch. du Rhône, terr. de Saint-Martin, I, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>). — *Armondanges, parrochie Sancti Desiderii Ouciaci*, 1410 (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>). — *Remondange*, 1808 (Stat. Bossi).
- RENA (LA), c<sup>ne</sup> de Lent, forêt domaniale, conservation de Mâcon, sous-inspection et cantonnement de Bourg. Cette forêt, qui appartenait déjà au domaine royal lors du recensement de 1669, mesure 283 hectares; elle est peuplée de feuillus mélangés.
- RENARDIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- RENAUD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- RECULEFORT, f., c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Reculfafort*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

- RENAUDAT, h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux.
- RENAUDS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- RENAVE (LA), autre nom de l'Arène, affl. du Furans.
- RENON, f., c<sup>ne</sup> de Romans.
- RENON (LE), rivière, sort des étangs de Versailleux, traverse le Plantay, Marlieux, Saint-Germain, Saint-Georges, Romans, Neuville et Sulignat et va se jeter dans la Veyle, à Vonnas, après un cours de 43,800 mètres. — *Rivus de Ruonum*, 1270 (Cart. lyonnais, t. II, n° 681). — *Riviera de Rognon*, 1281 (Bibl. Dumb., t. I, p. 189). — *Juxta gacyum seu gaz de Ruennon de Sancto Desiderio*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 r°). — *La riveri de Ruenon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 v°). — *In parochia de Romans, circa rippariam de Ruenon*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 11 v°). — *Renone intermedio*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 35 r°). — *Renon*, XIV<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. I, p. 183); 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 4). — *La rivière de Renon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 127). — *Le Renom*, rivière, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f° 4).
- RENON, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Etrez. — *Loco dicto Renon*, 1335 env. (terrier de Teissonge, f° 23 v°).
- RENOUILLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze; en patois *La Renoilli*.
- RENTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.
- RENTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- REOUX, h. et m<sup>ns</sup>, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Royou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Reous*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 91). — *Réoux*, 1808 (Stat. Bossi, p. 130).
- En tant que fief, Réous-en-Valromey était une seigneurie avec château possédée originairement par les cadets de la maison de Luyrieux, sous l'hommage des seigneurs de Valromey.
- RIPAREIS (LE), anc. village de la c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *Le Repareis, parrochie de Cormosio*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, R 722, f° 477 r°).
- REPIGIEU, m<sup>on</sup> is. et triage, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- REPLAT (LE), h., c<sup>ne</sup> du Poizat.
- REPLONGES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *In pago Lucdunense in villa Riplungio*, 943-993 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 653). — *In villa Riplungio*, 994 (*ibid.*, I, III, n° 2265). — *In pago Lugdunense, in agro Spinacense, in villa Rinplongio* var. *Ruitplongio*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 213). — *In villa que dicitur Replungium*, 1096-1120 (*ibid.*, n° 598). — *Replunge*, 1206 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 2). — *De Replungio*, 1234 (*ibid.*, titres de Laumusse, chap. II, n° 2); 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f° 1 r°). — *In parochiis de Crotel et de Replungo*, 1265 (*ibid.*, t. II, n° 639). — *De Replungeyo*, 1278 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 26). — *Replonjo*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 10). — *Iter tendens de Baugiaco apud Replonges*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 5 r°). — *De Replungio*, 1344 (*ibid.*, f° 43 v°). — *Replionge*, 1359 (arch. de l'Ain, H 863, f° 55 r°). — *Chacippolleria Replongii*, 1403 (arch. de la Côte-d'Or, B 558, f° 2 r°). — *Replonge*, 1636 (*ibid.*, H 863, répertoire).
- *Replonges*, 1670 (enquête Bouchu); 1743 (pouillé de Lyon, p. 26); 1850 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Replonges était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Martin et à la collation du prieur de Saint-Pierre de Mâcon. — *Ecclesia de Replunjon*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 r°). — *Prioratus Replongii*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 43 v°).
- Dans l'ordre féodal, Replonges relevait anciennement des sires de Bâgé; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une seigneurie particulière du marquisat de Bâgé. — *La Tour de Replonge*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 116).
- A l'époque intermédiaire, Replonges était une municipalité du c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.
- REPONNET, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Reponay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- REPOSE-VILAIN, anc. carrefour, à ou près Meximieux.
- *En alanz per celi chemin tanque al treyvo dit de Repose Vilan*, XIV<sup>e</sup> s. (Arch. nat., P 1388 cote 116). — *Reposa Villan*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 17 r°).
- REPOSIU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- RERET, écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- RESIGNEL, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Risinel prope Fromentes*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 209 r°).
- RESINAND, h., c<sup>ne</sup> d'Aranc. — *Resinand*, 1746 (arch. de l'Ain, H 25).
- RESINET, h., c<sup>ne</sup> de Surjoux. — *Villaige de Risinax*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 25 r°).
- RESPICIACENSIS AGER OU FINIS, au *pagus* de Lyon. — *In pago Lugdunense, in fine Respiciacense, in villa*



- Manciaco*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 311). — *In pago Lugdunense, in agro Respiciacense, in loco ubi vocant prata Sagonnica*, 923-937 (*ibid.*, n° 310).
- RESSAZ (LE), ruiss. affl. du Lion.
- RESSINS, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Le mas de Ressins, sis à Versailleux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 16, d'après un acte de l'année 1277).
- RETEBO, anc. lieu dit, à ou près Souclin. — *Planum de Retebo*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- RETIS, anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- RETISSINGES, h., c<sup>ne</sup> de Biziat. — *In ipso pago Lugdunensi... in villa Restiseugia* (corr. *Restisengia*), 971-977 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 330). — *Reticinges parrochie Bisiaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 471 r°). — *Retissinges*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Retissange*, 1811 (cadastre).
- RETORD, h., c<sup>ne</sup> de Billiat. — *Willelmus de Retortous*, 1150 env. (Cart. lyonnais, t.I, n° 33). — *Retord*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Retord était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Poch; elle avait été érigée par saint François de Sales. Supprimée à la Révolution, la paroisse de Retord fut rétablie en 1846; la nouvelle église, dédiée à saint François de Sales, est à Vézeronce; elle dessert les granges des communes du Grand et du Petit-Abergement, d'Hotonnes, du Poizat, de Lalleyriat, de Chanay et de l'Hôpital.
- Retord relevait de la seigneurie de Billiat.
- RETOUR, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Retour, paroisse de Replonge*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f° 1 r°).
- REUTILE (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Ornex.
- REVARETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- REVEAU ou REVIAU, écart, c<sup>ne</sup> d'Argis.
- REVEL, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Montréal. — *J. de Revello*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 21 v°).
- REVERAND (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- REVERDY, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- REVERJOUX (LE), forêt de sapins, c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- REVERMONDIÈRE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Mansus de la Revermonderi*, 1225 (arch. du Rhône, litres de Laumusse). — *Apud Revermonderiam*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 39 r°). — *Iter tendens de Revermonderia apud Baugiacum*, 1359 (*ibid.*, f° 39 r°).
- REVERMONT (LE), cinquième et dernier chaînon du Jura de l'Ain, de Saint-Martin-du-Mont à Saint-Amour. Le Suran le coupe en deux parties parallèles. — *Reversimontis*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Revermont*, 1272 (*ibid.*, pr., p. 18). — *In Reversomonte*, 1283 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 92). — *Revermontis*, 1304 (*ibid.*, p. 99). — *Foresta de Reversomonte*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 1 r°). — *La forest de Revermont, mandement de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Saint-Amour au Revermont*, 1628 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 446).
- *Les montagnes de Revermont et du Bugey*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 5).
- *Les coteaux de Revermont*, 1808 (Stat. Bossi, p. 5).
- REVERMONT (TERRE DE), ancienne seigneurie. — *Secundum consuetudinem de Revermont*, 1270 (Guigue, Topogr.). — *Terra de Revermont*, 1285 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 19). — *Agnes, domina Reversi Montis*, 1289 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 34). — *In Reversomonte*, 1322 (arch. de l'Ain, E 432). — *Saysiriacus in Reversimonte*, 1329 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 27). — *In Reversomonte et terra Colloigniaci*, 1391 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f° 185). — *Patria Breyssiae, Reversimontis, Dombarum et Vallisbonae*, 1414 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 130); 1453 (*ibid.*, p. 350). — *Saysiriacus Reversimontis*, 1451 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 342). — *Baillirus Breyssiae, Reversimontis, Dombarum et Vallisbonae*, 1457 (*ibid.*, p. 133). — *Patria Breyssie, Reversimontis Dombarum et Vallisbone*, 1467 (Cartul. de Bourg, p. 440). — *Patria Reversimontis*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 1 r°). — *Seigneurie du Revermont*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 101). — *Les sires de Coligny avaient en Bresse la seigneurie de Revermont et la terre du May jusqu'au Pont d'Ain*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 16). — *Revermont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Le Revermont formait la partie septentrionale de la Sirerie de Coligny. Il s'étendait de Pont-d'Ain à Saint-Amour et à Cuiseaux, borné à l'orient par le cours du Suran et à l'ouest par la Terre de Bâgé ou de Bresse.
- A partir du second quart du XV<sup>e</sup> siècle, la chancellerie des comtes de Savoie tend à comprendre le Revermont dans la Bresse. — *Judex Breyssiae, Dombarum et Vallisbonae, baroniaeque de Villariis ac citra Yndis Fluvium*, 1427 (Brossard, Cartul.

- de Bourg, p. 169). — *Baillivus Breysisiae et Domborum, baroniaeque de Villariis*, 1430 (*ibid.*, p. 203). — *Patriae Breysisiae, Dumbarum et Valisbonae*, 1467 (*ibid.*, p. 429).
- REVERMONT (LE), f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- REVERMONT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Cleyzieux (cadastre).
- REVEYRIAT (LA), c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Riveyria*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- REVOIRE (LA), mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Cacumen mentis Revoyrie*, 1316 (arch. de l'Ain, H 368).
- REVOIRE (LA), granges, c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Grange de la Revoire*, 1609 (arch. de l'Ain, H 402).
- REVOIRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Virignin. — *La Revoiret*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 664). — *Le Rivoiret*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, le Revoiret était un village de la paroisse de Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel et ressortissait à la justice de l'évêché de Belley.
- REVOIRIA, loc. disparue, à ou près Souclin. — *Locus qui dicitur grangia Evrardi de Revoiria*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- REVONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *\*Bebennatis*, puis par dissimilation *Rebonnatis*; cf. le gentilice *\*Bebennus* postulé par *Bebennius*. — *Ylio de Revena*, 1126-1143 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 357). — *Revonacus*, 1186 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 120). — *Revonas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Revona*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Revuenas*, 1353 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Revonacus*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 272 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens a Burgo apud Revonas*, 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 273 r<sup>o</sup>). — *Revonaz*, 1497 (terrier des Chabeu, table).
- *Revona*, 1618 (titres du châ. de Bohas). *Revonas*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96); 1685 (titres du châ. de Bohas). — *Revonnaz*, 1683 (arch. de l'Ain, E 507). — *Revonnas*, 1734 (les Feuillées, carte 28); 1790 (Dénombr. de Bourgogne), an x, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain). — *Revonas*, 1808 (Stat. Bossi, p. 71).
- En 1789, Revonnas était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Biaise et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *Revonas*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- *Revonaz, église parochiale : Saint Blaise*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 109 r<sup>o</sup>).
- Revonnas était une dépendance de la seigneurie de Rivoire.
- A l'époque intermédiaire, Revonnas était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.
- REVONSA, anc. nom d'une fontaine de la c<sup>ne</sup> de Natages. — *Forts Revonsa*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 834, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>).
- REVORIA, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- REYBIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- REYNABOUT (LE), écart, c<sup>ne</sup> d'Arnans. — *Renabou*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- REYRIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Raireu*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 2491). — *Reyriacus*, 1243 (Bibl. Dumb., t. I, p. 144); 1383 (arch. de la Côte-d'Or, B 924). — *Rayriacus*, 1263 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 617). — *Rayreu*, 1304 (arch. du Rhône, Saint-Jean, ami. Jacob, vol. 53, n<sup>o</sup> 1). — *Reyreu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Rayrieu*, 1350 (Bibl. Dumb., t.I, p. 299). — *Reyrieu*, 1449 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 55, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).
- *Reyrieux*, 1693 (Bibl. Dumb., t. I, p. 599).
- *Reyrieu et Reyrieux* 1789 (Pouillé de Lyon, p. 75 et 76). — *Reyrieux*, 1850 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Reyrieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée, subdélégation et châtelanie de Trévoux.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation du chapitre métropolitain de Lyon. — *Ecclesia de Reiriaco*, 984 (Cartul. lyonnais, t.I, n<sup>o</sup> 9). — *Reyrieu; patron Saint Pierre*, 1719 (visites pastorales).
- En tant que fief, Reyrieux était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de mêmes nom et armes, sous la suzeraineté des sires de Villars; cette terre est une de celles qui furent cédées, en 1402, par Humbert VII de Thoire-Villars aux sires de Beaujeu, lesquels l'unirent à leur seigneurie de Dombes. Le château de Reyrieux était déjà en ruines en 1320; il n'en reste plus aujourd'hui qu'une petite poype. — *Hugo et Humbertus Palatini de Rayriaco*, 1299-1869 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).
- A l'époque intermédiaire, Reyrieux, Toussieux et Pouilleux formaient une municipalité du canton et district de Trévoux.
- REYSSOUZE (LA), riv., affl. de la Saône, prend naissance sur le finage de Revonnas, dans une combe du Revermont, passe à Journans, Tossiat et Montagnat, baigne la ville de Bourg, coule sur le territoire de Viriat, Attignat, Cras, Malafretas, Mont-

revel, Jaillat, Foissiat, Lescheroux, Saint-Julien, Mantenay, Saint-Jean, Servignat, Chavannes, Saint-Étienne, Saint-Bénigne et Gorrevod, contourne à l'ouest la petite ville de Pont-de-Vaux et se mêle à la Saône sur le finage de la commune de Reyssouze, après avoir parcouru 80 kilomètres. Un canal navigable accompagne son cours inférieur de Pont-de-Vaux à la Saône. — *In villa Corcellis. ... in fluvio Resosia*, 954-986 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 327). — *Resciosa*, 996-1018 (*ibid.*, n° 331). — *Aqua Roissosa*, x<sup>e</sup> s. (*ibid.*, n° 328); 1671 (Beneficia diocesis lugd., p. 261). — *Aqua de Reyssosa*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Rixosa*, XI<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 286). — *Aqua de Reyssusa*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19). — *Ripperia de Royssousa*, 1293 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. D). — *Riparia de Roissousa*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 17 v°). — *Royssosa*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 556, f° 19 r°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 33 r°). — *Riparia de Roissouze*, 1411 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 124). — *Aqua Rixose*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f° 238 r°). — *Roissosa*, 1439 (*ibid.*, B 722, f° 521 r°). — *Ruyssosa*, 1439 (*ibid.*, f° 567 r°). — *Reyssouse*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 3 v°). — *La rivière de Reyssouse*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 26). — *Le biez de Reyssouze*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 91 r°). — *Reyssouze*, 1790 (Dénomhr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi, p. 39); 1846 (Ann. de l'Ain); 1881 (*ibid.*).

REYSSOUBE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Ad Ris-cosam*, X<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 493). — *Ville de Roysousa*, 1328 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 19). — *Apud Reyssouse*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 734 r°). — *Reyssouze, h. de Gorrevod*, 1808 (Stat. Bossi, p. 86). — *Reyssouze, commune*, 1846 (Ann. de l'Ain).

Reyssouze dépendait, en 1789, de la communauté de Gorrevod, bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Mâcon, archiprêtre de Vérizet, était sous le vocable de saint, Claude; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon présentait à la cure. Cette église, qui n'apparaît pas sur le pouillé du diocèse de Mâcon du XVI<sup>e</sup> s., était sans doute annexe de celle de Vérizet; cf. Cartul. de Savigny, p. 1049.

REYSSOUZET (LE), ruiss, sort d'un étang de Saint-Didier-d'Aussiat, court à la limite de Montrevel

et de Marsonnas, traverse Jayat et va se perdre dans la Reyssouze à Saint-Julien; — *Roisoset*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 20 v°). — *Ripperia de Reysouset*, 1345 (arch. du Rhône, terrier de Saint-Martin, I, f° 8 r°). — *Riparia de Roissoset*, 1410 env. (terrier de Saint Martin, f° 8 r°). — *Iter tendens de Dompno Petro ad planchiam de Roysoset*, 1410 env. (*ibid.*, f° 129 r°). — *Ruyssoset*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f° 65 r°). — *Becium de Reyssouset, alias de Longy Comba*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 488 r°). — *Le vieux by de Reysouzet à présent effacé*, 1675 (arch. du Rhône, H 2243, f° 21 r°). — *Le by de Reysouzet*, 1675 (*ibid.*). — *Reyssouset*, 1845 (État-Major). — *Royssouzet*, 1886 (Carte du serv. vicin.).

REZENIN, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

RHEBY (LE), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Villebois.

RHEMOZ, h., c<sup>nes</sup> d'Anglefort et de Corbonod. — *Apud Reymo*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f° 34 r°). — *Raymuz*, 1413 (*ibid.*, B 904, f° 81 r°). — *Reymoz*, 1455 (*ibid.*, B 915, f° 214 r°); 1504 (*ibid.*, B 916, f° 198 r°). — *Resme*, 1670 (enquête Bouchu). — *Raime*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassin). — *Rhemoz*, 1843 (État-Major). — *Remoz de Corbonod*, 1847 (stat. post.).

RHONE (LE), sort des glaciers des monts Furca et Grimsel, dans le Valais, à 1735 mètres d'altitude et non loin des sources du Rhin, coule à l'ouest, traverse le lac Léman, parcourt le canton de Genève, et atteint à Challex le territoire du département de l'Ain auquel il n'appartient que par sa rive droite. Pendant tout près de 200 kilomètres, de Challex à la Pape, le Rhône sépare successivement notre département du canton de Genève, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et du Rhône. — *Rodanus fluvius*, 869 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 12). — *Rodeno volvente*, 941 (*ibid.*, t. I, n° 538). — *Aqua Rodani*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 9). — *Fluvius Rodani*, 1332 (*ibid.*, B 1089, f° 29 r°). — *Aqua Rodagni*, 1460 (*ibid.*, B 769 bis, f° 108). — *La rivière de Rosne*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 445). — *Aqua Rodanni*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 8). — *Au long du Rosne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 87). — On trouvera dans Holder (*Alt-Celtischer Sprachschatz*, t. II, c. 1201-1221) tous les passages des auteurs grecs ou latins où il est question du Rhône. Le nom de ce fleuve apparaît pour la première fois dans Eschyle, qui nous apprend que, de son temps, le bassin du Rhône était habité des populations ibériques; cf

- Pline 37, 32 et mon livre sur *Les Ibères*, p. 104, 129, 192.
- RHÔNE (LE PETIT), branche du Rhône qui coule sur le territoire d'Anglefort.
- RIANT-MONT, chapelle rurale sous le vocable de Notre-Dame, c<sup>ne</sup> de Vesancy.
- RIATEZ, h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Ruatay*, 1847 (stat. post.).
- RIBAUDIERE (LA), loc. détr., à ou près Druillat. — *Josta lo chimin tendent de la Rua à la Ribauderi*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Li Ribauderi*, 1341 env. (*ibid.*).
- RIBOUDIÈRE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Versus la Riboudiri*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>).
- RICHAGNON, vignoble, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- RICHARDIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Domsure.
- RICHARDIERE (LA), loc. détr., à ou près Miribel. — *Li Richarderi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 21).
- RICHEMONT, châ., c<sup>ne</sup> de Villette. — *Josta lo chimin tendent vers Vilars et vers Richomont*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *Richomont*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *Divitis montis*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 145). — *Richomont, dans la paroisse de Priay*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Richomont était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Coligny, possédée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de la Palud, sous l'hommage des dauphins de Viennois. La terre de Richomont comprenait Priay et une partie de la paroisse de Villette qui prit, à cause de cela, le nom de Villette de Richomont; cette terre est l'une de celles que le roi Jean et son fils Charles cédèrent aux comtes de Savoie, en 1355, en échange de leurs possessions dauphinoises. — *Johan de la Palu, seignour de Richomont*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 28 r<sup>o</sup>). — *Casletania Divitis montis*, 1434 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 ter, f<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>). — *Baronnie de Richomont*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- RICHIN, f., c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *En Rechins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>). — *Ou for de Richins*, 1345 (*ibid.*, B 776, f<sup>o</sup> 71 r<sup>o</sup>).
- RICHONNIÈRE (LA), h. et anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *A la Richoneri, in parochia Saisiriai de Bressia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).
- RIÈRE-BUISSON, h., c<sup>ne</sup> de Ruffleu.
- RIERMONT OU REVERMONT, bois, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Nemus de Ryermont situm apud Oyena*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>).
- RIEUX (LE-GRAND), ruiss., affl. de la Saône, prend naissance sur le territoire de Civrieux et sert de limite aux c<sup>nes</sup> de Genay et de Massieux. — *Le Grand-Ruisseau*, 1841 (État-Major).
- RIEZ (LE), torrent, se forme à Lhuire, commune de Jujurieux, par la réunion du Marlieu, du Vinaux et de la Semine, forme la limite des communes de Jujurieux et de Saint-Jean-le-Vieux et va se perdre dans l'Ain presque en face de Pont-d'Ain. — *In via que ducit ad Re*, 1288 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 141). — *La rivière de Ryé*, 1688 (titres de la famille Bonnet). — *Riez*, 1738 (*ibid.*). — *Rié*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RIEZ (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénez.
- RIGAUDIERE (LA), anc. fief de Dombes, avec maison forte, c<sup>ne</sup> de Jassans.
- RIGNAT (LE), ruisseau c<sup>ne</sup> de Bouvent.
- RIGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Rignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Rignies*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Rynia*, 1433 (titres du châ. de Bohas). — *Rigniacus*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 301 r<sup>o</sup>). — *Rigniac* et *Rignac*, 1557 (titres du châ. de Bohas). — *Rigniaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 250 r<sup>o</sup>). — *Rigna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 96). — *Rigna en Bresse*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 43). — *Rigniat*, 1685 (titres du châ. de Bohas); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Rignat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); an X (Ann. de l'Ain). — *Rignat, canton de Pont-d'Ain*, 1808 (Stat. Bossi, p. 82); 1853 et 1859 (Ann. de l'Ain); 1875 (Guigue, Topogr. histor.). — *Rignat, canton de Ceyzériat*, 1876, 1881 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Rignat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Didier; l'archevêque de Lyon en était collatcur.
- *Rinna*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- *Regnia, annexe de Meyria; patron Saint-Didier*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 233).
- Au point de vue féodal, Rignat était une seigneurie, en toute justice, de l'ancien fief des sires de Coligny, et ressortissait nument au bailliage de Bresse. — *Seigneur de Rignia*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81).
- *Iter tendens de Rigniaco ad castrum dicti loci*, 1477 (litres du châ. de Bohas). — *Le fief de*

*Rigniaz, à cause du Pont-d'Ains*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

A l'époque intermédiaire, Rignat était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

RIGNIEU-LE-DESERT, section de ta c<sup>ne</sup> de Chazey-sur-Ain. — *Rigniacus*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234); 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 786). — *Rinneu*, XII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 238). — *Rineu*, 1212 (*ibid.*, H 238). — *Riniacus*, 1225 env. (*ibid.*, H 237). — *Rinnieu*, 1225 env. (*ibid.*). — *Rinieu*, 1225 env. (*ibid.*).

— *Rigneu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 135). — *Decima Rigniaci lo Désert*, 1401 (arch. de l'Ain, H 4). — *Le parrochesme de Rignieu, mandement de Chasesy sus Ayns, i 1544* (arch. de la Côte-d'Or, B 788, f<sup>o</sup> 293 r<sup>o</sup>). — *Régneu le Désert*, 1746 (arch. de l'Ain, H 25). — *Reignieu le Désert*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Rignieux le Désert*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Rigneux, ham. de Chazey-sur-Ain*, 1808 (Stat. Bossi, p. 139). — *Rignieu le Désert*, 1843 (Etat-Major). — *Rignieux le Désert*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Rignieu-le-Désert était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée à sainte Anne, après l'avoir été à saint André. Elle fut confirmée, en 1191, par le pape Célestin III, à l'abbaye d'Ambronay qui y fonda un prieuré et qui présentait à la cure. C'était une annexe de Saint-Maurice-de-Remens. — *Ecclesia Sancti Andreae de Rigniaco*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Prior de Riniaco*, 1280 (arch. de l'Ain, H 363). — *Renieu le Désert. Patron du lieu : Saint André*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 92). — *Rignieu le Désert, annexe de Saint Mauris de Romance*, 1670 (enq. Bouchu). — *L'église Saint-André de Reignieu*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1).

Au point de vue féodal, Rignieu était une seigneurie possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous l'hommage des sires de Coligny. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la seigneurie de Chazey-sur-Ain.

RIGNIEUX-LE-FRANC, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Villa de Riniaco*, 1145 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 35). — *Rigneu*, 1230 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 92). — *Rigniacus*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 186). — *Territortum de Rigneu loFranc*, 1285 (*ibid.*, p. 55). — *Rigneu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Regnieu le Franc*, 1655 (vi

sites pastorales, f<sup>o</sup> 91). — *Rignieu le Franc*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Rignieux le Franc*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Rigneux le Franc*, an x (Ann. de l'Ain); 1808 (Stat. Bossi); 1847 (stat. post.); 1867 (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Rignieux-le-Franc était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Loyes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Paul et à la collation du chapitre de Saint-Paul-de-Lyon. — *Ecclesia de Rigneu, mbo env.* (pouillé du diocèse de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Rignieu le Franc. Eglise parrochiale : Saint Paule*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>). — Le chapitre de Saint-Paul avait fait de Rignieux le chef-lieu d'une de ses obédiences. — *Obedientia de Riniaco*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 35).

En tant que fief, Rignieux était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, de la mouvance des sires de Villars, possédée, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom. L'hommage en passa par vente, à la maison de Savoie, en 1402; quant au domaine utile, il fut uni à la baronnie de Châtillon-la-Palud, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — *P. de Rigniaco, domicellus*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 190). — *Hommagium Guillelmi de Rigneu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Rignieux-le-Franc était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

RILLIAT, loc. détr., à ou près Saint-Cyr-sur-Menthon.

— *En Rilliat*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f<sup>o</sup> 104). — *La commune de Rilliat*, 1630 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 104).

RILLIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Religiacum vero, atque alterum Religiacum, cum villis*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans D. Bouquet, t. IX, p. 703).

— *Rilliacus*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 116). — *Rillieu*, 1235 (Bibl. Sebus., p. 417). — *Rilieu*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 3). — *Le vilage de Rillieu*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 205). — *Rillieux*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an X (Ann. de l'Ain); 1846 (*ibid.*). — *Rillieu et Calluyres*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. dos fonds des bourgeois de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Rillieu*, 1808 (Stat. Bossi, p. 174).

En 1789, Rillieux était une communauté du

pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Miribel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Denis, après avoir été sous celui de saint Pierre ; le droit de présentation à la cure, dont l'abbaye de l'Île-Barbe avait joui jusqu'à sa sécularisation, appartenait à l'archevêque de Lyon. Les moines de l'Île-Barbe possédaient un prieuré à Rillieux. — *Ecclesia Sancti Pétri in Rilliaco*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Prior de Rilleu*, 1168 (*ibid.*, t. I, p. 111). — *Rillieu succursale*, XVIII<sup>e</sup> (Cassini).

En tant que fief, Rillieux, était une seigneurie en toute justice qui dépendait du marquisat de Miribel jusqu'en 1727 qu'elle en fut démembrée pour former une seigneurie particulière qui comprenait, avec le chef-lieu de la paroisse, les hameaux de la Pape, de Crépieux et des Mercières ainsi que la paroisse de Caluire qui était du pays de Bresse. La justice, qui s'exerçait d'abord à Rillieux, fut transférée à la Pape dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'époque intermédiaire, Rillieux était une municipalité du canton et district de Montluel.

RILLIEUX, loc. détr., voisine de la précédente et qu'on croit avoir été située à Néron. — *Religiacum vero atque alterum Religiacum cum villis*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans D. Bouquet, t. IX, p. 703, d'après les Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64).

RIMAI (LE), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>no</sup> de Corbonod.

RINGE, h., c<sup>no</sup> de Beaupont. — *Ringe*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Pont la Ringe*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 9).

RINOILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> de Briord.

RINS, loc. disp., c<sup>no</sup> de Villeneuve. — *A ponte de Ryns*, 1977 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 211).

RIOLLET (LE), h., c<sup>no</sup> de Dompierre-de-Chalamont. — *De Rioleto*, 1450 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 71).

RIOM, h., c<sup>no</sup> de Saint-Martin-du-Mont.

RION, écart, c<sup>no</sup> de Sathonay.

RIONDALAY, loc. détr., c<sup>no</sup> de Relevans. — *Versus lo gauz de Riondalay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).

RIONDAZ, écart et étang, c<sup>no</sup> de Condeyssiat. — *Riondaz*, 1857 (Carte hydrogr. de la Dombes, f<sup>le</sup> 2).

RIONDE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Monthieux.

RIONDEL (LE), loc. disp., c<sup>no</sup> de Viriat. — *Iter tendais del Riondel a la Geliri*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).

RIONGNE, anc. nom de montagne, à ou près Bénon-

ces. — *Molare de Riongno*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222).

RIONNIERE (LA), h., c<sup>no</sup> de Pirajoux. — *Apud Larognairi*, lisez *la Riogneiri* 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 103).

RIONNIEHE (LA), f., c<sup>no</sup> de Villette.

RIONTIERES, loc. disp., à ou près Poncins. — *Subtus Riortieres*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>).

RIOTTIERS, h., c<sup>no</sup> de Jassans. — *Actum Rodorterio*, 969-970 (Recueil des chartes de Cluny, t. II, n<sup>o</sup> 1272). — *Capella de Roorterio*, 1094 (Bibl. Cluniac., col. 532). — *Castrum Roherterhim*, 1096 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 3703). — *De Riorterio*, 1132 (Grand Cartul. d'Ainay, t. II, p. 94). — *Reorteir*, 1228 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 88). — *Roorter et Rooter*, 1234 (*ibid.*, p. 100 et 104).

— *Riorter*, 1235 (*ibid.*, p. 100). — *Riortiers*, 1239 (Bibl. Dumb., t. I, p. 138). — *Pedagium de Riorterio*, 1266 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 651).

— *Castrum Ryorterii*, 1280 (Bibl. Dumb., t. I, p. 184). — *Riotiers*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Riortier*, 1351 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 339). — *Riortiers*, 1365 (Compte du prévôt de Juis, § 45). — *Reortiers*, 1391 (Bibl. Dumb., t. I, p. 312). — *Riottier*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Biottiers était une communauté du Franc-Lyonnais; il dépendait de l'élection et de la subdélégation de Lyon et ressortissait à la sénéchaussée et siège présidial de cette ville.

Il y avait, dès le XI<sup>e</sup> siècle, à Riottiers, une église paroissiale qui appartenait à l'abbaye de Cluny à qui elle fut confirmée, en 1094, par Hugues, archevêque de Lyon. Cette église, située dans l'enceinte du château, était dédiée à saint Paul; elle fut unie, en 1523, au chapitre de Trévoux par le pape Adrien VI. L'église de Saint-Paul fut remplacée au XVIII<sup>e</sup> siècle, au plus tard, par la chapelle de Saint-Denis située également dans l'enceinte du château de Riottiers et qui dépendait aussi de l'abbaye de Cluny. La paroisse de Riottiers a été supprimée sous la Révolution.

— *Capella de Reorterio, cum ecclesia Sancti Pauli*

*infra castris ipsius munitionem sita*, 1094 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3680). — Var. de D : *Rorterio*; var. de E : *Roorterio* (*ibid.*, note 3). — *Ecclesia de Reorter*, 1250 env. (pouillé du diocèse de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *L'église de Saint-Paul de Riotiers*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 139).

En que tant fief, Riottiers appartenait primi-

- tivement à des gentilshommes de même nom qui le possédaient à charge d'hommage aux comtes de Mâcon, dès la fin du X<sup>e</sup> siècle. Le domaine utile passa aux environs de l'an 1200 dans la maison de Châtillon les Dombes, puis dans celle des Chabeu dont la branche puînée prit le nom de Palatins de Riottiers. Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, Arthaud, vicomte de Mâcon, vendit au sire de Beaujeu ses droits de suzeraineté sur la partie septentrionale de la terre de Riottiers qui forma, par la suite, la seigneurie de Beuregard (voyez ce nom). En 1228, Alix de Mâcon vendit aux archevêques de Lyon l'hommage de la partie méridionale où se trouvait le château et qui forma la seigneurie de Riottiers. Cette terre fut érigée en baronnie vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle; elle ressortissait pour la justice à la baronnie de Saint-Didier-de-Formans. — *Umbertus de Ricorterio*, lisez *Ridovterio*, 1144-1166 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 605). — *Hugo de Roorterio*, 1149 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4140). — *Costrum de Roorter*, 1234 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 100). — *Chateau de Riortiers sur Saône*, 1650 (Guichenon, Bresse et Rugey, part. I, p. 78).
- RIOTTIER, h., c<sup>ne</sup> de Jayat. — *St. de Riortieres*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 v°).
- RIOTTIER, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Romans.
- Rioux (LE), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- RIPETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Bouchoux.
- RIPOZ, écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- RIPPE (LA), loc. détr., à ou près le Montellier. — *De Rippa*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 229).
- RIPPE (LA), anc. étang, c<sup>ne</sup> de La Peyrouze. — *La Rippe*, 1384 (Bibl. Dumb., t. I, p. 310).
- RIPPE-CAILLIER (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Rippa Caillir*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 17 v°). — *Rippa Caillier*, 1344 (*ibid.*, f° 18 v°).
- RIPPE-DU-REYSSOUZET (LA), c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Rippa de Royssoset*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 4 r°).
- \*RIPPE-RUINEE(LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Versus la rippa ruyna*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 5522, f° 15 v°).
- RIPPES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Buellas.
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Certines. — *Apud les Ripas*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 1 r°). — *Iter tendens de Rippis ad Pontem Yndis*, 1467 (*ibid.*, f° 2 r°). — *Les Ripas*, 1734 (Descr. de Bourgogne).  
En 1789, les Rippes étaient un village de la paroisse de Tossiat, du bailliage, élection et sub-délégation de Bourg, du mandement de Pont-d'Ain, de la justice du roi et de la police de la ville de Bourg. — *Les Rippes, paroisse de Tossiaz*, 1564 (*ibid.*, B 593, f° 334 v°).
- A l'époque intermédiaire, les Rippes étaient une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.
- RIPPES (LES), anc. villa, à ou près Chalamont. — *Dono duos partes de decimis de villa Rispas*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031). — *In villa ad Rispas* (*ibid.*).
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Juxta castrum quod dicitur Castellio, unum mansum qui vocatur ad Rispas*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3006).
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Pougny.
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *De Rippis, parrochie Sancti Stephani Nemrosi*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 511 r°).
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Aux Rippes paroisse de Saint-Jean-des-Aventures*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 82 r°).
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Treffort.
- RIPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Vésenex. — *Apud Cracier et Rippas*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f° 554 r°).
- RIPPES-DE-CORVASSEL (LES), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *In rippis de Corvanello*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f° 13 v°).
- RISAREMA, anc. nom de mont, à ou près Évosges. — *Usque ad Risareme cristam*, 1213 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 68).
- RISMANNIA, anc. nom de vallée, entre Évosges et Saint-Jérôme. — *Per cristam vallis Rismannie*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355).
- RISOLIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Grand-Corent.
- RIVARU(LE), ruiss., affl. de la Saône;
- RIVAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Genouilleux.
- RIVAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Versus los Rivauz*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 69).
- RIVE (LA), c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Pra de la Rivaz*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- RIVERIE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Sathonay. — *Rivery*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 579).  
C'était une seigneurie, en toute justice et avec château, démembrée, en 1658, du marquisat de Miribel et ressortissant nûment au bailliage de Bourg.
- RIVES, village aujourd'hui disparu, près Châtillon-sur-Chalaronne. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ce village était du fief des Riottiers.

- RIVES, h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives. — *Rives*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>). — *Rupis de Petra de les Ryves*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 327).
- RIVES, écart, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- RIVET, écart, c<sup>ne</sup> de Domsure.
- RIVIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.  
En 1789, c'était un village de la paroisse de Chézery, du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel; la seigneurie en appartenait à l'abbé de Chézery. A la différence de Chézery qui resta à la Savoie jusqu'au traité de Turin (1760), la Rivière fut réunie à la France par le traité de Lyon, de 1601.
- RIVIÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Guillemo de Seint Cire, chevalier, chastelan çay en ariers de la Riveri*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 4). — *Rivière*, 1734 (Descr. de Bourgogne, p. 580).  
Au point de vue féodal, ce village était une seigneurie du bailliage de Bourg.
- RIVIÈRE (LA), h. et m<sup>in</sup> à eau, c<sup>ne</sup> de Messimy.
- RIVOIRE (LA), localité disparue, à ou près Bressolles. — *Vinea de la Rivoiri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 118).
- RIVOIRE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *Riveria* (lisez *Rivoria*), XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 177). — *Revoyria*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table).  
En 1789, la Rivoire était un village de la paroisse d'Hotonnes, élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.  
Il y avait, dans ce village, une chapelle rurale dédiée à saint Joseph.
- RIVOIRE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Lochieu. — *Grangia de Ravoria* (lisez *Rovoria*), XII<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 177). — *Illi de Revoyria*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 770). — *Apud Ravoyriam* (lisez *Rovoria*), 1455 (arch. de la Côte-d'Or, B 908, f<sup>o</sup> 438 r<sup>o</sup>). — *Grange de la Revoire*, 1609 (arch. de l'Ain, H 402).
- RIVOIRE, châ, et h., c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *Villa de Revoria*, 1231 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 12). — *Rivoyre*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 181). — *J. de Saxo, dominus Revoyriae*, 1453 (*ibid.*, p. 297). — *Rivoyria*, 1466. (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Le fief de Rivoire, à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon Bresse et Bugey, pr., p. 50).  
Rivoire était, à l'origine, un simple fief, sans justice, de la Terre de Coligny; lors de la division de cette Terre, il fut attribué à la seigneurie de Coligny-le-Vieux. Rivoire fut érigé en fief de pleine justice par Amédée VII de Savoie, en 1421. Cette seigneurie comprenait les paroisses de Montagnat et de Revonnas. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle ressortissait au bailliage de Rourg.
- RIVOIRE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Apud Montaneys, juxta la Bevoyri*, 1253 (Bibl. Dumb., t. II, p. 130).
- RIVOIRE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Ordonnaz. — *La Revoyre*, 1547 (*ibid.*, H 217).
- RIVOIRE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Grangia de la Revoyri, prope castrum de Perogiis*, 1282 (Bibl. Dumb., t. II, p. 217). — *Versus cruce[m] Bevoyrie*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Iter tendons de cruce de Revoiriz versus ecclesiam Beati Georgii*, 1376 (*ibid.*, B 687, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>).
- RIVOIRE, h., c<sup>ne</sup> de Peyrieux.
- RIVOIRE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Rivoria*, 1337 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, f<sup>o</sup> 20). — *Rivoire*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RIVOIRE, localité disparue, à ou près Saint-Trivier-de-Courtes. — *Revoyria*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table).
- RIVOIRE, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Cacumen montis Rovorie*, 1136 (Cart. lyonnais, t. 1, n<sup>o</sup> 22). — *Infra terminas Rovorie*, 1211 (arch. de l'Ain, H 357). — *Revoyria*, 1433 (*ibid.*, H 357). — *Mons Revorie*, 1500 (*ibid.*, H 357).
- RIVOIRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- RIVOLANS, localité détruite, à ou près Civrieux. — *M. de Ryvolans*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 82).
- RIVOLET-LE-GRAND ET LE-PÉTTIT, h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- RIVOLIERE (LA), h. et section cadastrale de la c<sup>ne</sup> d'Ordonnaz. — *Revoleria*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 251 v<sup>o</sup>).
- RIVOLLA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Terra vocata de Rivollan, juxta iter tendent de Farens apud Villam novam*, 1401 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>).
- RIVONS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- RIX, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Molendina de Ris*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 800). — *Versus Ris*, 1355 (*ibid.*, B 796, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Villagium de Ris*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>). — Rix, 1438 (*ibid.*, B 799).
- RIZ (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- ROANON, localité détruite qui avait emprunté son nom à la rivière de Renon. — *Alium mansum quem tenet Durandus de Roanon*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031).
- ROBERTORS (LE MAS<sup>+</sup>), anc. mas de situation incon-



- nue. — *Mansus quem tenet Petrus Robertors*, 1279 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 213).
- ROBINS (LES), h., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- ROCHAIN, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Jzenave.
- ROCHAS (SUR-LES<sup>^</sup>), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-d'Ain.  
— *Sus loi Rochaz*, 1609 (arch. de l'Ain, H 914, f<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>).
- ROCHE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- ROCHE (LA), c<sup>ne</sup> de Guéreins. — *Terra de la Rochi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 67).
- ROCHE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *De Rocha*, 1223 (arch. de l'Ain, H 307). — *Illi de Rochi*, 1272 (Grand Cartul. d'Ainay, t.I, p. 142). — *De Rupe*, 1272 (*ibid.*, p. 145).  
Au XII<sup>e</sup> siècle, ce village était du fief de l'abbé d'Ainay, à cause du prieuré de Saint-Benoît-de Cessieu.
- ROCHE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lélex.
- ROCHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.  
— *En Rochi, juxta rippariam Yndis ex oriente*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801).
- ROCHE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- ROCHE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- ROCHE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.  
— *Le Jiefde la Roche, riere le Pont d'Ains*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *La Roche en Revermont*, 1650 (Guichenon, Bresse, P. 97).
- ROCHE (LA) ou LA ROCHE-BROVIÈRE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Cella Sancti Michaelis de Rupe*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *La Roche*, 1746 (arch. de l'Ain, H 25).
- ROCHECORBIÈRE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Pollieu.  
— *Locus vocatus Rochecorbiery, supra lacum de Leysieu*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 326).
- ROCHE-DE-BELLEY (LA), c<sup>ne</sup> de Virginin. — *Acta fuerunt hec, Petre Castris, in rupe vocata de Bellicio*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 167).
- ROCHE-DE-CHEVILLARD (LA), c<sup>ne</sup> de Chevillard. — *Roca Moutis Chivilliaci*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53).
- ROCHE-DE-MACONOLET (LA), mont, dans le voisinage de Maconod, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Rocca de Maconoleto*, 1116 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 306).
- ROCHE-DE-PÉREY (LA), mont, entre Belley et Parves. — *Rupis de Perey*, 1361 (Gall, chr., t. XV, instr., c. 327).
- ROCHE-D'ÉVOGES (LA), c<sup>ne</sup> d'Évoges. — *Rupis d'Esvoiges*, 1213 (arch. de l'Ain, 357).
- ROCHEFORT (LE), ruiss., affl. du Suran.
- ROCHEFORT, village, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Cressin-Rochefort. — *Ruppisfortis*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum per quod itur de Bellicio versus Rupem fortem*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 327). — *Apud Ruppem fortem*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 392 r<sup>o</sup>). — *Rochefort, ressort de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, p. 55).  
En 1789, Rochefort était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.  
Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Blaise, après avoir été sous celui de saint Sébastien et sainte Marguerite; elle était unie à celle de Cressin et de création postérieure à 1344, car elle n'est pas mentionnée au pouillé genevois de cette date.  
En tant que fief, Rochefort était possédé, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous la suzeraineté des comtes de Maurienne et de Savoie; — *Nobilis vir G. de Rupeforti*, 1149 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 39). — *Castellanus Rupis Fortis*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 328). — *Mandamentum Rupis Fortis*, 1361 (*ibid.*, instr., c. 327).
- ROCHEFORT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- ROCHEFORT, h., c<sup>ne</sup> de Villereversure.  
Ce village dépendait, en 1789, de la baronnie de Fromentes.
- ROCHEFORT-SDR-SÉRAN, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Polliu. — *Rochefort sur Seran*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 91).
- ROCHE-QUI-TOURNE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- ROCHER-DE-SAINT-SYMPHORIEN (LE), roc qui se dressait au milieu de la Saône en face de Trévoux. — *Roc appelé le rocher Saint-Symphorien*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 139).  
Les habitants de Trévoux s'y rendaient en procession tous les ans, le 22 août; cet usage remontait au temps des sires de Villars qui se prétendaient propriétaires de la moitié du cours de la Saône, en face de Trévoux.
- ROCHER-DU-PRE-BARDON (LE), c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Rocharium prati Bardonis*, 1136 (arch. de Brénod). — *Rocarium prati Bardonis*, 1316 (arch. de l'Ain, H 368).
- ROCHERE (SUR-LA<sup>^</sup>), écart, c<sup>ne</sup> de Chanay.
- \*ROCHE-ROUGE (LA), c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Rocha Ruffa*, 1136 (arch. de l'Ain, H 355); 1309 (*ibid.*, H 53).
- ROCHERS-DE-LA-JARBONNE (LES), mont., c<sup>ne</sup> de Cize.
- ROCHES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- ROCHETAILLÉE, mont., c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Mons de*

- Rochitaillia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 29 r°).
- ROCHETTE (LA), ruiss., affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- ROCHETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Vinetum de la Rochetta*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 244).
- ROCHETTE (LA), c<sup>ne</sup> de Montanges. — *En la Rocheta*, 1390 (arch. de l'Ain, H 53).
- ROCHETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- BANUS, localité détruite qui paraît avoir été située au c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Vuarnerius de Rodano*, 1136 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 22).
- RODANUS ou ROON, localité détruite qui paraît avoir été située non loin de Miribel. — *De Rodano et de Roon*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120).
- RODETS (LES), ruiss., affl. du Relevans.
- ROBETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Villemotier.
- ROGELAND (LE), affl. du Rhône.
- ROGETS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat.
- ROGNARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- ROGNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- ROIEUF, localité détruite, à ou près Ceyzérieu. — *P. de Roieuf*, 1242 (arch. de l'Ain, H 400).
- ROISSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux. — *Medietas Vertionis villa cum ecclesia et in Rociaco villa*, 937-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 70). — *Royssie*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis, f° 68 r°). — *Iter tendent de Royssiaco apud ecclesiam de Cormongout*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 1 r°). — *Royssiacus*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 15 r°). — *Roissia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Roissiat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 93).
- Ce village dépendait, en 1789, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, comté et mandement de Coligny.
- A l'époque intermédiaire, Roissiat était une municipalité du canton de ireffort, district de Bourg.
- ROISSIEU, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *En Roys-siou*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 85 r°). — *Roissieux* (cadastre).
- ROJUEL, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *En la man de Rojuel*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 20 v°).
- ROLLANDS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- ROLLETS (LES), h., c<sup>nes</sup> d'Illiat et de Saint-Didier-sur-Chalaronne.
- ROLLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Roleria*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Ser-moyer, c. 23). — *Roleria, parrochie Sancti Johannis Chavaignaci supra Velam*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 12 v°). — *Carrerria tendens de Croteil apud la Roliri*, 1443 (*ibid.*, f° 40 r°). — *La Rolliere, parroisse de Saint-Jean-sur-Veyle*, 1757 (*ibid.*, H 839, f° 289 v°).
- ROLLIN (LE), autre nom de la Peyrouse, affl. de la Reyssouze.
- ROLLIN, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- ROMAGNE (LA), ruiss., affl. de la Sereine.
- ROMAGNE (EN), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chalex. — *En Romagnie*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 29 r°).
- ROMAGNE, h., c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Mansus de Romagnie*, 1285 (Bibl. Dumb., t. II, p. 224). — *Iter tendens de Romagni versus Alivont*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 58 r°).
- ROMAGNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- ROMAGNIEU, h., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Romaniacus*, 1198 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, n° 4376). — *Romagniacus*, 1345 (arch. de l'Ain, H 400). — *Romagneu*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 103 r°). — *Romagnieu*, 1609 (arch. de l'Ain, H 402). — *Romanieu*, 1660 (Guichenon, Bugey, p. 64). — *Romagneux*, 1843 (État-Major).
- En 1789, Romagnieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey, justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Virieu-le-Petit, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint Maurice. — *Ecclesia Romaniaci*, 1198 (Recueil des chartes de Cluny, t. V, 11° 4375, note 8).
- Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Romagnieu était uni à la paroisse de Virieu-le-Petit. — *Romagnieu, paroisse de Virieu le Petit*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402).
- En tant que fief, Romagnieu relevait de la seigneurie de Valromey. — *Dominus Romaniaci*, 1429 (Guigne, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 168).
- ROMAINE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- ROMANANS (GRANB<sup>e</sup> et PETIT<sup>e</sup>), f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Romanans*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 50 r°).
- ROMANAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- ROMANECHÉ, f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Boissey.
- \* ROMANECHÉ, localité détruite, à ou près Chalamont. — *Unum mansum ad Romanesca*, 1049-1109 (Recueil des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031).
- ROMANECHÉ, f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- ROMANECHÉ, h., c<sup>ne</sup> de Colligny.
- ROMANECHÉ, h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Romanesches*, 1265 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 639). — *Roma-*

- nechi, parrochie Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 341 v°). — *Romaneche, parrochie Replongii*, 1492 (*ibid.*, H 776, f° 74 v°).
- ROMANECHÉ, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *En Romanechi*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 353, 55 v°). — *Li Romaneci*, 1366 (*ibid.*, f° 56 r°).
- ROMANECHÉ-LA-MONTAGNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.
- Romaneschi*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Romanechi*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 31 v°). — *Romanessia*, 1505 (titres du châ. de Rohas). — *Villaige de Romanechy*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 231 r°). — *Romanesche*, 1655 (visites pastorales). — *Romanèche-la-Montagne*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Romaneche*, an x, 1850, 1876 (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Romanèche-la-Montagne était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Villereversure.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Paul; le droit de collation à la cure appartient aux évêques de Belley jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle qu'il passa aux prieurs de Nantua. — *Curatus de Romanechi*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9).
- Romanèche relevait de la baronnie de Buenc ou Bohan; c'était, primitivement, une dépendance de la seigneurie de Revermont.
- A l'époque intermédiaire, Romanèche était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.
- ROMANECHÉ-LA-SAULSAIE, h., c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Romaneschi*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 v°); 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 230). — *Romanechi*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°); 1492 (pouillé de Lyon, f° 24 r°). — *Romaneschia*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 149 r°). — *Romaneche*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Romaneche-la-Saussaye*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 57). — *Romanesche et Cordieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombrement des fonds des bourgeois de Lyon, f° 18 V).
- En 1789, Romanèche était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montanay.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Martin; le droit de présentation à la cure passa successivement de l'abbé de l'Île-Barbe à l'archevêque de Lyon, puis au seigneur de Neuville-sur-Saône. — *Ecclesia de Romanesche*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Curatus de Romanechi*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 7 ). — *Ecclesia de Romanesche et Cordieu*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *La chapelle de Romanesche*, 1655 (visites pastorales, f° 22).
- En tant que fief, Bomanèche relevait, en 1789, du marquisat de Neuville.
- ROMANEINS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Romanins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 144). — *Romaneins*, 1841 (État-Major).
- ROMANS (LE GRAND-), ruiss., affl. de l'Irance.
- ROMANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Villa que Romanis dicitur, in pago Lugdunensi sita*, 942 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 544). — *In episcopatu Lugdunensi, villa nomine Romanos*, var. *Romanis*, 998 (*ibid.*, t. III, n° 2466). — *Villaque Romana cum ecclesia superposita*, 998 (*ibid.*, n° 2465). — *De Romanis*, 1140 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 33). — *Parrochia de Romans, circa rippariam de Ruenon*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 4 r°).
- A l'époque rodolpheine, Romans était une poesté. — *Villa et fiscum Romanis. . . et est hoc alodumsitum in pago Lugdunensi*, 917 (Recueil des chartes de Cluny, t. I, n° 206). — *In pago Lugdunensi, Romanam potestatem*, 994 (*ibid.*, t. III, n° 2255).
- Sous l'ancien régime, Romans était une communauté située partie en Bresse et partie en Dombes. La partie de Bresse, où se trouvait le clocher, était comprise dans le mandement de Châtillon-sur-Chalaronne; elle dépendait de l'élection et de la subdélégation de Bourg et ressortissait, pour la justice, au bailliage et siège présidial de cette ville. La partie de Dombes, mêmes élection et subdélégation, ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée de Trévoux.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Maurice, après avoir été sous celui de saint Martin; le prieur de Sales en Beaujolais présentait à la cure au nom de l'abbé de Cluny. — *Villa et fiscum Romanis cum aeclesia que est in honore almi confessoris Christi Martini sacrata*, 917 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 205). — *Ecclesia que est fundata in pago Lucdunense, in honore beati Martini confessoris, et est sita in villa Romanis*, 948 (*ibid.*, t. I, n° 728). — *Decanus de Romanis*, 1103-1104 (*ibid.*, t. V, n° 3821). — *Hobedientia de Romano*, 1131 (*ibid.*, t. V, n° 4020).

- *Décima de Romanis*, 1143 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 34). — *Ecclesia de Romans*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°).
- Au point de vue féodal, la partie de Romans située en Bresse dépendait du domaine primitif des sires de Bâgé qui l'inféodèrent à la famille de Varax. — *A. de Varax, seigneur de Romans*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). C'était une terre en toute justice et avec château fort qui fut érigée en comté, en 1763, en faveur d'Etienne-Lambert de Ferrari, Lieutenant de roi dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey et pays de Gex. La justice s'exerçait à Châtillon-les-Dombes, à charge d'appel au bailliage présidial de Bourg. La partie de Romans située en Dombes resta unie au domaine des souverains de ce pays jusqu'en 1725, qu'elle fut aliénée par le duc du Maine. La justice s'exerçait à Trévoux et par appel à la sénéchaussée de cette ville.
- A l'époque intermédiaire, Romans était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.
- ROMANS, h., c<sup>no</sup> de Garnerans. — *Villagium de Romans*, 1482 (Guigue, Topogr., p. 385).
- En tant que fief, ce village était une dépendance du comté de Garnerans, érigé en en 1696.
- ROMANS (LE GRAND), étang, c<sup>no</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- ROMANS, écart, c<sup>no</sup> de Servaz.
- ROMAZ, écart, c<sup>no</sup> de Seyssel.
- ROMENAY, lieu dit, c<sup>no</sup> de Vaux.
- In episcopatu lugdunensi abbatia  
Briortii et villa  
Romeriaci*, XI<sup>e</sup> s. (Estiennet, Antiquitates, p. 123, 124 et 418).
- ROMENAS, localité disparue, à Saint-Germain, c<sup>no</sup> d'Am-bérieu-en-Bugey. — *\*Romanatis*. — *Apud Romanas*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 10 r°). — *A Romanas*, 1344 (*ibid.*, f° 135 r°). — *In territorio Sancti Germani, in vignobho de Romanas*, 1468 (arch. de l'Ain, H 4). — *Loco dicto en Romanas, alias en Saint Gabet*, 1472 (*ibid.*, H 4). — *En Romanas, vignoble de Saint-Germain*, 1667 (*ibid.*, G 31).
- ROMETTANS (LE), ruiss., affl. de la Sereine.
- ROMETTANS, f., c<sup>no</sup> de Sainte-Croix.
- ROMPTAY (LE), h., c<sup>no</sup> de Marboz.
- RONCE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Olive.
- RONCHEVEUX, m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Saint-Didier-de-Formans. — *De Ronchivollio*, XIII<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. II, p. 70).
- RONDE (LA), f., c<sup>no</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *La Rionde, parrochie de Crusillies*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 8 r°).
- RONDECHE, anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *In territorio de Rondechi, loco dicto en Orient*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 34 r°).
- ROND-PIN, écart, c<sup>no</sup> de Montceaux.
- RONENS, localité détruite, à ou près la Boysse. — *J. de Ronens*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 135).
- RONGE (LA), h., c<sup>no</sup> de Foissiat. — *P. de Rongia*, 1303 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teys-songe, chap. I, n° 4). — *Rongia, parrochie Foys-siaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 265 v°). — *La Ronge*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RONGE (LA), f., c<sup>no</sup> de Sainte-Olive. — *Piero de la Ronzi*, 1365 (Compte du prévôt de Juis, c. 24).
- RONGEAN (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Saône, c<sup>no</sup> de Montanay.
- RONGEIS (LE), c<sup>no</sup> de Curtafond. — *Loco dicto ou Rongeis*, 1490 (terrier des Chabeu, f° 19).
- RONGEON (GRAND ET PETIT-), écarts, c<sup>no</sup> de Cormoz. — *Ronjon*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Ronjon, parrochie de Cormo*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 494 r°).
- RONGERE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> de Groslée.
- RONGET (LE), h., c<sup>no</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Le Rongier*, 1847 (stat. post.).
- RONGEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Passin. — *Ad Rongey*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 98 r°).
- RONGEY (LE), h., c<sup>no</sup> de Songieu.
- RONZE (LA), localité disparue, c<sup>no</sup> de Montceaux. — *Li Ronzi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 67).
- RONZE (LA), anc. mas, c<sup>no</sup> de Versailleux. — *Mansus de la Ronzi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 108).
- RONZIERE (LA), h., c<sup>no</sup> de Cormoranche.
- RONZIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Peyzieux. — *Tetra sita en la Ronzeri*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- RONZIERE (LA), localité disparue, c<sup>no</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost. — *Terra de la Ronzeri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 28).
- RONZIERES (LES), écart, c<sup>no</sup> de Reyssouze.
- RONZUEL, anc. mas, c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansus de Ronzuel*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 5 r°).
- RONZUEL, h., c<sup>no</sup> de Chalamont. — *Runzuel*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°). — *Ronzuel*, 1276 (Arch. nation. P 1391, cote 544); 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 24 r°). — *Ronsuel*, 1699, (Bibl. Dumb., t. I, p. 654); XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 22).

Avant la Révolution, Ronzuel était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtelainie de Chalamont.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; le chapitre de Saint-Paul de Lyon présentait à la cure. — *Curatus de Ronzuel*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 7). — *Ronsuel, Eglise paroissiale : Saint-Jean, 1613* (visites pastorales, f° 86 v°).

Dans l'ordre féodal, Ronzuel était une seigneurie en toute justice, possédée, en 1282, par Guy de Saint-Trivier, sous l'hommage des sires de Beaujeu.

A l'époque intermédiaire, Ronzuel était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

ROQUET (LE), chât. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *Le sieur du Roquet*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482). — *Le Roquet*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 124). — *Fief du Roquet, 1731* (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 238).

ROSARGES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *In parochia d'Avancia, mansus de Rosarges*, 1259 (Bibl. Dumb., t. II, p. 168). — *Apud Rosargos*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 119).

ROSCANIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Terra de la Roscaneri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 23).

ROSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

ROSET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Cordieux.

ROSET (LE), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Druillat.

Le Roset était une seigneurie en toute justice du bailliage de Bourg.

ROSET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.

ROSIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lurcy.

ROSIERE, h., c<sup>ne</sup> de Bourg.

ROSIERES, h., c<sup>ne</sup> de Buellas. — *Mansus de Roseres, situm in parochia de Buella*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).

ROSIERES, c<sup>ne</sup> de Cordon. — *Territorium quondam nemorosum Esperiarum et Roseriarum*, 1235 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 39).

ROSIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Mansus de Roseris*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150). — *Mansus de les Rosières*, 1260 (*ibid.*, p. 155). — *Les Rosières*, 1841 (État-Major).

\*ROSIERES, anc. villa qui paraît avoir été située au département de l'Ain, non loin de Mâcon. — *In pago Lugdunensi, in villa que vocatur Rosarias*, 815 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 58).

— *In pago Lugdunensi conjacent Rosarias villas*, 878 (*ibid.*, n° 62).

ROSSAN, écart, c<sup>ne</sup> de Giron. — *Rossan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

ROSSAN (SOR-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

ROSSANS, loc. disparue, à ou près Pérouges. — *Rossans*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 56 v°).

ROSSEL, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Vinetum de Rosse*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 224).

ROSSET, h., c<sup>ne</sup> de Chézery.

ROSSET, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Li Genesteis de Rosset*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 66).

ROSSET, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Relevans. — *Vercheria et nemus de Rosset*, 1295 (Grand Cartul. d'Aynay, t. I, p. 460).

ROSSETTE, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *Vercheria de Bethenens et de Rouzetan*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 60).

ROSSETTES (LES BASSES<sup>e</sup> et LES HALTES<sup>e</sup>), hameaux, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Rossetes, en la dita parrochia de Durlia*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 8 r°). — *Rossettes*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f° 303 r°). — *Haute et Basse Rossette*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Ce village était du fief des templiers de Molissole auxquels succédèrent les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

ROSSIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Nievroz.

ROSSIGNOLIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Sulignat.

ROSSILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

ROSSILLON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *De Rossellione*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 6). — *Roseillon*, 1200 env. (arch. de l'Ain, H 238). — *Rosellun*, 1225 env. (*ibid.*, H 238). — *Roseillon*, 1239 (Cart. lyonnais, t. I, n° 341). — *Rossillum*, 1258 (Grand Cartul. d'Aynay, t. I, p. 40). — *Rosseillon*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 35 r°). — *De Rossillione*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Porta ville Rossellionis*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 3 r°). — *Clausurae burgi Rossellionis*, 1359 (*ibid.*, f° 9 r°). — *Burgum de Rosseillione*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 7 r°). — *Fossalia ville Rossellionis*, 1385 (*ibid.*, f° 19 r°). — *Rosellion*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, B 887). — *Rossillon*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1850 (Ann. de l'Ain). — *De Russillione*, 1492 (arch. de l'Ain, H 359). — *Roussillon*, 1736 (*ibid.*, H 956, f° 30 r°).

Avant la Révolution, Rossillon était une com-

munauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley; c'était le chef-lieu du mandement le plus important du pays de Bugey; ce mandement comprenait, en 1789, les cantons actuels de Belley, Lhuis, Virieu-le-Grand et partie des cantons de Champagne et d'Hauteville; mais primitivement, il correspondait exactement à la partie de l'ancien comté de Belley comprise sur la rive droite du Rhône; à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le mandement ou châtelainie de Rossillon, comme la châtelainie de Saint-Rambert, ressortissait au bailliage du Viennois Savoyard, dont ces deux châtelainies étaient des dépendances. « Autrefois, dit Guichenon, Rossillon estoit la capitale du Rugey, où se tenoit le siège ordinaire de la justice; mais ce lieu ayant esté ruiné et dépeuplé par divers incendies, on le transféra à Belley, d'où il estoit premièrement sorty. » — *Philippus cornes Sabaudie... bayllivo suo in Viennesio. . . et vocatis vobiscum castellanis Rosseillionis, Lonnarum et aliis de Viennesio*, 1282 (Cart. lyonnais, t. II, n° 776). — *Mandamentum Rossellionis*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 4). — *Hugo de Chandeya, miles, castellanus Rossilionis et ballivus in Reugesio*, 1285 (arch. de l'Ain, H 272). — *En l'office de grand chastellain de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).

L'église paroissiale de Rossillon, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'évêque de Belley. — *Ecclesia nova Rossellionis*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f° 3 r°). — *Capellanus Rossillionis*, 1360 env. (Bibl. nat., lat., 10031, f° 120 v°)D. — *Retro cappellam veterem Rossellionis*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 49 r°). — *Ecclesia de Rossilione, sub vocabulo Sancti Petri*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Bossillon était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien domaine des comtes de Belley de qui elle passa, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, aux comtes de Maurienne et de Savoie. Vers 1240, cette terre échut en partage à Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry, à la mort duquel elle fit retour au domaine des comtes de Savoie. En 1580, le duc Emmanuel-Philibert la remit, en titre de comté, à Isabelle de Chaland, femme du comte d'Arberg, en échange des terres de Châteauneuf et de Virieu-le-Grand. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le comté de Rossillon comprenait Andert, Bons, Chazey-les-Belley, Collomieu, Condon, Contrevos, Cuzieu, la Burbanche et Pugieu. La justice ordinaire de cette terre ressortissait,

par appel, au bailliage de Belley. — *Castrum Rossillionis*, 1256 (arch. de l'Ain, H 307). — *Jocerannus de Rosselon, miles*, 1216 (Cartul. lyonnais, t. I, n° 139). — *Bonifacius, Cantuariensis archiepiscopus, dominus Rossillionis*, 1256 (*ibid.*, t. II, n° 529).

À l'époque intermédiaire, Rossillon était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

ROSSILLON, c<sup>ne</sup> de Croset. — *De Rossellyone*, 1261 (Hist. de Genève, t. II, p. 57). — *De Rossellione*, 1287 (Mém. soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 197). — *P. de Rossillione de Gez*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 37 r°). — *Rossellion*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.). — *Ruines du château de Rossillon*, 1730 (carte de Chopy).

Rossillon était une seigneurie avec château-fort, possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous l'hommage des sires de Gex.

ROSSILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalauronne. — *Roussillon*, 1847 (stat. post.).

ROSSINIÈRE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *De Ponte de la Rossinieri*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22).

Rost (LE). — Voir LE ROUS.

ROSTANGHERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Vercheria de la Rostangeri*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 175).

ROSY (LE), ruiss., affl. du Suran.

ROSY, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran. — *Rosi*, XVI<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.).

Au point de vue féodal, ce village était une seigneurie avec château du bailliage de Bourg. — *La Tour de Rosi*, 1563 (J. Baux, Nobil. de Bresse, p. 66).

ROTELLIAT, anr. fief de Bâgé et f., c<sup>ne</sup> de Chevroux.

— *Theotbaldus miles de Rotiliaco, Humbertus, miles de Rotiliaco, Gualterius, miles de Rotiliaco*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3181). — *Roleillacus*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f° 23 r°). — *Rotelliaz*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Rotellias*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 41). — *Rotellia*, 1650 (*ibid.*, p. 98). — *Roteillat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Routaillat*, 1847 (stat. post.).

ROTHONOD, h., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *In comitatu Belicensi, in Rostonnaco, lis. Rostonosco*, 861 (D. Bouquet, t. VIII, p. 398). — *Molendinum de Rotono*, 1290 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 320).

— *Rotonoz*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 152 r°); 1670 (enquête Bouchu). — *Rottonod*, 1650 (arch. du Rhône, H 4242, table).

- ROTONNE (LE BO IS-DE'), anc. bois, dans le voisinage de l'abbaye de Saint-Sulpice. — *Sylva quae vocatur Rotona*, 1050 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 27). — *Nemus de Rotonna*, 1261 (*ibid.*, p. 118). — *Nemus Sancti Joannis de Rotona*, 1328 (*ibid.*, p. 166).
- ROTONNE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Au champ de Rotonnaz*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f<sup>o</sup> 787 r<sup>o</sup>).
- ROUE (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chalamont. C'était une seigneurie, en toute justice et avec château, dont dépendait la paroisse de Ronzuel.
- ROUGEAT (LE), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Fareins.
- ROUGEAT (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Fareins.
- ROUGEMONT, h., c<sup>ne</sup> d'Aranc. — *Garnerius de Rubro Monte*, 1144 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 604). — *Milites de Rubcomonte*, 1164 (Gall. Christ., t. XV, instr., c. 312). — *Castrum Rubeimontis*, 1206 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 41). — *Illi de Rogimonte*, 1213 (arch. de l'Ain, H 307). — *De Monterubeo*, 1284 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n<sup>o</sup> 4). — *Rogimont*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 80). — *Feodum de Rubeomonte*, 1286 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 37). — *Meysons fors de Rogemont*, 1301 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Mandamentam de Rubeomonte, de Lenthenay, de Vyu et de Ysinava*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f<sup>o</sup> 96 r<sup>o</sup>). — *La seigneurie de Rougemont [mandement de S. Rambert]*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *Rougemont*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Dans l'ordre féodal, Rougemont était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom, sous l'hommage des sires de Coligny; cette terre entra dans la mouvance des sires de Thoire, vers 1189, par suite du mariage d'Humbert II de Thoire avec Alix de Coligny. La seigneurie de Rougemont fut érigée en marquisat, en 1696, avec, comme dépendances, Rougemont, Aranc, Champagne-en-Valromey, Charvornay, Corcelles, Corlier, Izenave, Lantenay, Vieu-d'Izenave et partie de Saint-Alban; ce marquisat ressortissait au bailliage de Belley.
- ROUILLET (LE), ruiss., affl. de la Reyssouze.
- ROUILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin.
- ROUILLET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- ROUJUS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- ROULLARD, écart, c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- ROUS (LE), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Illi del Rost*, 1335 (terrier de Teyssonge, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Jean du Roust*, 1414 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 128). — *Le fief du Rost, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Le Bous ou le Rost: les titres latins le nomment de Rosto*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 98).
- C'était une seigneurie, avec maison-forte, relevant des sires de Bâgé, à cause de leur château de Bourg; cette terre fut unie, en 1536, à la baronnie de Montfalconnet.
- ROUSSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Simandre. — *Apud Rousam*, 1276 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89).
- ROUSSES (LES), ruiss., affl. du Seran, c<sup>ne</sup> de Béon.
- ROUSSES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- ROUSSET, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- ROUSSET, h., c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Apud Rossay, XIIe s.* (Bibl. Dumb., t. II, p. 65).
- ROUSSETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.
- ROUSSETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- ROUSSIERE (LA), fermes et chât., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Rozières*, XV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.).
- ROUSSIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- ROUSSILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- ROUSSELON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au finage de Jujurieux, lieu dit a u Champ de Rossillon*, 1772 (titres de la fam. Bonnet).
- ROUSSILLON, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalarnonne.
- ROUSSILLON(LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Euphémie.
- ROUTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Biziât.
- ROUTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *En la Rotta, juxta iter tendens a Vico apud Poncinum*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 262 v<sup>o</sup>). — *A la Rotta*, 1606 (arch. de Jujurieux). — *La Rotaz*, 1738 (titres de la fam. Bonnet).
- ROUTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- ROUTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat.
- ROUTE D'AMBERIEU A LYON par Meximieux (route départementale n<sup>o</sup> 5 et route nationale n<sup>o</sup> 84). — *Via per quant itur de villa Ambeyriaci versus Remens*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870). — *Iter publicum tendens de Amberiaco versus Mollon*, 1422 (*ibid.*, B 875, f<sup>o</sup> 257 v<sup>o</sup>).
- ROUTE D'ARBENT A APREMONT. — *Iter tendens de Arbenco versus Asperomontem*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 285 v<sup>o</sup>).
- ROUTE DE BAGE-LE-CHATEL A LENT par Mézériat. — *Iter publicum tendens de Baugiaco apud Lent*, 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Levy, vol. 42, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Lent apud Serva*,

- 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 22 v°). — *Iter tendens de Mayseriaco apud Baugiacum*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 22 v°).
- ROUTE DE BAGE-LE-CHATEL A MACON (route départementale n° 28, route nationale n° 79). — *Iter publicum tendens de Baugiaco apud Masticonem*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 131 v°).
- ROUTE DE BAGE-LE-CHATEL A SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, par Montrevel. — *In parrochia de Cuet* (c<sup>o</sup> de Montrevel), *juxta iter tendens apud Sanctum Triverium*, 1328 (terrier de Teyssonge, f° 20). — *Iter tendens de Baugiaco apud Sanctum Triverium*, 1364 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 1 v°).
- ROUTE DE BAGE-LE-CHATEL A SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, par Pont-de-Veyle et Châtillon-sur-Chalaronne (routes départementales n°s 28, 2 et 29). — *Iter tendens de Castellione apud Baugiacum*, (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 9 r°). — *Iter tendens de Sancto Triverio Dombarum apud Pontem Vele*, 1378 (Guigue, Voies antiques, p. 126, n° 265 bis). — *Iter publicum tendens de Baugiaco apud Pontem Vele*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552 f° 11 v°); 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 25 v°). — *Iter tendens de Pontevele apud Castellionem*, 1443 (*ibid.*, H. 793, f° 511 r°). — *Carreria tendens de Sancto Jullino apud Castellionem Dombarum*, 1492 (*ibid.*, H 794, f° 308 r°).
- ROUTE DE BAGE-LE-CHATEL A TREFFORT, par Montrevel et Marboz (route départementale n° 28, route nationale n° 83 et route départementale n° 3). — *Via tendens de Montrevel apud Baugiacum*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 19 v°). — *Iter tendens de Treffortio apud Baugiacum*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 72 r°). — *Iter publicum tendens de Marbosio apud Baugiacum*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 77 v°).
- ROUTE DE BELLEY A CHAMBERY, par Yenne (route nationale n° 92 et route départementale n° 31). — *Magnum iter seu via publica per quam itur de Bellicio versus Petram Castrum*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Sur le grand chemin de Belley à Yenne*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 10).
- ROUTE DE BELLEY À DIJON, anc. route de messageries pour voitures de personnes et d'effets : *Belley, Bossillon, Saint-Rambert, Pont-d'Ain, Bourg-en-Bresse et Mâcon où les personnes et les effets s'embarquent pour Chdlon et de là sont conduits à Dijon par le carosse*, 1734 (Garreau, Descr. de Bourgogne, p. 144).  
En 1734, il y avait à peine vingt ans que le coche d'eau de Mâcon à Chalon avait été établi; auparavant la messagerie continuait sa route par terre de Bourg à Dijon par Montrevel, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Trivier, Romenay, Cuisery, Chalon, Chagny, Reaune et Nuits (Garreau, *ibid.*).
- ROUTE DE BELLEY A INNIMOND. — *Sur le grand chemin de Belley à Inimont*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 12).
- ROUTE DE BELLEY A POLLIEU, par Billieu, ham. de Magnieu. — *Via publica qua itur de Bellicio apud Billiacum*, 1343 (Guichenon, Savoie, pr., p. 172). — *Via publica tendens versus Polliacum*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 826).
- ROUTE DE BELLEY A SAINT-BENOIT, par Colomieu et Premeysel. — *Via à Colomiaco versus Bellicium* (arch. de la Côte-d'Or, B 845, P 117 v°). — *Le chemin tendant de Premeysel a Glandieu* (c<sup>o</sup> de Saint-Benoit), 1577 (arch. de l'Ain, H 869, P 3 V).
- ROUTE DE BELLEY A SAINT-BAMBERT, par Rossillon et Armix (roules départementales n°s 31, 32, 41 et 36). — *Via publica... a Rossellione versus Bellicium*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 7 r°). — *Iter a Rossellione versus Armisiurn*, 1385 (*ibid.*, f° 9 r°). — *La maison [oVAndert] est située sur un coteau, près du chemin de Rossillon il Belley*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 7). — *Sur le grand chemin de Belley a S. Bamberth*, 1650 (*ibid.*, p. 92).
- ROUTE DE BOURG A ANSE, par Neuville-sur-Renon, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-Trivier-sur-Moignans et Saint-Bernard (routes départementales n° 29 et 6). — *Iter tendens de Ansa versus Burgum*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573). — *Iter tendens de Novilla apud Burgum*, 1416 (*ibid.*, B 743, P 176 r°). — *Iter tendens de Burgo apud Castellionem Dombarum*, 1416 (*ibid.*, B 743, f° 335 r°). — *Iter tendens de Castellione Dombarum ad villam S'incti Triverii*, 1463-1468 (arch. de l'Ain, H 846, f° 17 r°).
- ROUTE DE BOURG A BELLEVILLE, par Montracol, Neuville-sur-Renon, Cliâlillon-sur-Chalaronne et Barneins (routes départementales n° 99 et 27). — *Le chemin tendant de Bourg en Bresse à Neuville, du côté de Monracort*, 1286 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 99). — *Iter per quod itur de ftovilla apud Castellionem*, 1394 (terrier de Peyzieux). — *Iter per quod itur de Bellavilla apud Castellionem Dombarum*, 1378 (Guigue, Voies antiques, p. 196, n° 966 bis). — *lier tendens de Burgo apud Castellionem Dombarum*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 335 r°). — *Iter tendens de Castellione apud Bagnens*, 1418 (*ibid.*, B 10446, f° 535 r°).
- ROUTE DE BOURG A CUISERY, par Bâgé et Pont de-Vaux



- (roule nationale n° 79 et routes départementales n°s 28, 18 et 2). — *Via tendens de Burgo apud Baugia*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 1 r°).
- *Iter tendens de Baugiaco apud Pontem Vallium*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 2 r°). — *Carreria publica tendens de Ponte Vallium apud Burgum*, 1401 (*ibid.*, B 564,3). — *Charrería publica tendens de Pontevallium apud Cuisiriacum*, 1468 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyr, f° 24).
- *Iter publicum tendens de Sermoyaco apud Pontem Vallium*, 1462 (*ibid.*, Saint-Paul, obéance de Sermoyr, terr., f° 40 r°).
- ROUTE DE BOURG À FOISSIAT. — *Via publica tendens de Foyssiaco apud Burgum*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 29 v°).
- ROUTE DE BOURG A LYON, par Lent, Chalamont, Bressolles et Montluel (routes départementales n°s 23 et 22 et route nationale n° 84). — *In parochia de Pisey, juxta viam de Chalamont*, 1280 (Guigue, Voies antiques, p. 136, n° 318). — *Iter quod tendit de Chalamonte apud Lugdunum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 81). — *Iter tendens de Breysoula apud Chalamont*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Voies antiques, p. 136, p. 317). — *In parochia de Longo Campo, juxta iter tendens de Lentz apud Burgum*, 1325 env. (terr. de Teyssonge, f° 22 r°).
- *Iter tendens de Calomonte versus Montem lupelum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 73 v°). — *Iter tendens de Montelupello apud Lugdunum*, 1405 (*ibid.*, B 660, f° 47 r°).
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la route royale de Lyon à Strasbourg passait par Neyron, Montluel, Chalamont, Lent, Bourg et Coligny (arch. de l'Ain, C. 1045-1048).
- ROUTE DE BOURG A LYON, par Pont-d'Ain et Meximieux (routes nationales n°s 75 et 84). — *Josta lo chin borgeis tendent de Bore à Varanbon*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f° 16 r°). — *Via per quam itur de Sancto Mauricio versus Ambroniaco*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 3 r°). — *Via tendens de Loyes versus Ambroniaco*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f° 47 r°).
- *Via publica tendens ab Ambroniaco versus Sanctum Dyonisium*, 1422 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f° 261 v°). — *Iter publicum tendens a Ponte Yndis apud Burgum*, 1436 (*ibid.*, B 696, f° 9 v°). — *Iter tendens a Ponte Yndis apud Varmonem*, 1456 (*ibid.*, B 696, f° 27 v°). — *Le chemin publicq tendant de Richemont* (c<sup>ne</sup> de Villette) à Bourg, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f° 42 r°). — *Sur le grand chemin d'Ambronay à Lyon*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 46). — *Sur le grand chemin de Bourg à Montluel*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 103.)
- ROUTE DE BOURG A MARBOZ ET A PIRAJOUX (route départementale n° 23). — *Via publica de Burgo apud Marbo*, 1335 (terrier de Teyssonge, f° 3 r°).
- *Iter tendens de Burgo apud Champanhi* (c<sup>ne</sup> de Viriat), 1335 env. (*ibid.*, f° 28 v°). — *Iter tendens de Pirajoux apud Burgum*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 22 r°).
- ROUTE DE BOURG A PONT-DE-VEYLE (route nationale n° 79, route départementale n° 28). — *Grand chemin de Bourg à Pont de Vesle*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 112).
- ROUTE DE BOURG A TREFFORT. — *Iter publicum tendens de Jasserone apud Burgum*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 10 r°). — *Iter tendens de Melliona apud Jasserone*, 1416 (*ibid.*, f° 35 r°).
- ROUTE DE BOURG A VILLEFRANCHE par Châtillon-sur-Chalaronne et Saint-Trivier-sur-Moignans (routes départementales n° 29 et 5). — *Iter quod tendit a Sancto Triverio apud Villam Francham*, 1277 (Guigue, Docuin. de Dombes, p. 211). — *Iter tendens de Castellione apud Villam Francham*, 1378 (Guigue, Voies antiques, p. 126, n° 265 bis). — *Iter tendens de Burgo apud Castellionem Domborum*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 335 r°). — *Iter tendens de Castellione Domborum ad villam Sancti Triverii*, 1463 (arch. de l'Ain, H 846, f° 17 r°).
- ROUTE DE CHATEAU-GAILLARD A BLYES, par Chazey-sur-Ain. — *Magnum iter publicum tendens de Castro Galliard ad ipsum locum Chaseti*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187). — *Via tendens de Blez versus ChasHum*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f° 65 r°).
- ROUTE DE CHALAMONT A CHAZEY-SUR-AIN, par Loyes. — *Iter tendens de Calomonte apud Chasey*, 1388 (arch. de l'Ain, terrier de Némy-Tanay). — *Apud Loyes, juxta viam de Chalomonte*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 179).
- ROUTE DE CHATILLON-DE-MICHAILLE A SEYSSSEL, par Chanay et Billiat (route départementale n° 2 5).
- *Sur le chemin de Seyssel a Chastillon de Michaille*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 106).
- ROUTE DE CHATILLON-SUR-CHALAHONNE A SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, par Mézériat, Curtaffond, Montrevel et Saint-Julien-sur-Reyssouze (routes départementales n°s 29 et 26, route nationale n° 79, chemins d'intérêt commun n°s 42 et 17, route nationale n° 75). — *Carreria tendens de Cortaffon apud Castelionem*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 57 v°). — *Carreria tendens de Castel-*

*lione Dombarum apud Sanctum Julinum supra Roysosam*, 1496 <sup>2</sup>(arch, de l'Ain, H 856, f° 411 r°). — *Iter tendens de Meysseriaco apud Castellionem Dombarum*, 1497 (terrier des Chabeu, f° 83 bis).

ROUTE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE A THOISSEY (route départementale n° 7). — *Iter per quod itur de Castellione apud Thoysiacum*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Iter per quod itur de Sancto Stephano de Chalarona apud Castellionem*, 1324 (*ibid.*). — *Iter per quod itur de Clemencia apud Don Pero et apud Thoissey*, 1324 (*ibid.*). — *Chemin de la Verlay, tirant de S. Estienne de Chalaronne a Chatillon*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).

ROUTE DE COLIGNY A FOISSIAT. — *Iter tendens de Foysiacum apud Colloniacum*, 1335 (terrier de Teyssonge, f° 26 v°).

ROUTE DE COLIGNY A MARBOZ (route nationale n° 83 et route départementale n° 28). — *Iter tendens de Marbosio apud Colegniactim*, 1425 (arch, du Rhône, H 2759).

ROUTE DE CONDEYSSIAT A SAINT-PAUL-DE-VARAX, par Saint-André-le-Panoux (routes départementales n° 26 et 17). — *Iter tendens de Condeyssiacum apud Sanctum Andream*, 1416 (arch, de la Côte-d'Or, B 743, f° 175 r°). — *Iter tendens a Condeyssiacum apud Sanctum Paulum*, 1417 (*ibid.*, B 626, f° 56 r°).

ROUTE DE GEX A POUILLY-SAINT-GENIS (route départementale n° 24). — *Via publica tendens de Poulhier versus Gaium*, 1332 (arch, de la Côte-d'Or, B 1095, f° 19 r°). — *Via publica tendens de Pirignien versus Gex*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f° 23 v°).

ROUTE D'IZERNORE A ARBENT, par Matafelon, Samognat, Veyziat et Bouvent. — *Juxta iter tendens de Veysiaco apud Ysernodoron*, 1410 (censier d'Arbent, f° 49 r°). — *Via publica tendens de Seyssia versus Arbencum*, 1419 (arch, de la Côte-d'Or, B 807, f° 43 r°). — *Iter quod tendit de Mata Felone versus Arbencum*, 1410 (*ibid.*, f° 35 v°). — *Iter per quod itur de Veysiaco apud Arbencum*, 1410 (*ibid.*, f° 49 r°). — *Via tendens de Samognia versus Mathafellon*, 1449 (arch, de la Côte-d'Or, B 807, f° 20 v°). — *Via publica tendens de Veysia versus Boveyn*, 1419 (*ibid.*, B 766, f° 22 r°). — *Carreria publica tendens de Boveyn versus Arbencum*, 1419 (*ibid.*, f° 23 v°).

ROUTE DE LAGNIEU A CHALAMONT. — *Iter publicum tendens a loco Vallium Lagniacum*, 1520 (arch, de l'Ain, H 13). — *Via tendens de Vallibus versus Sanctum Mauricium* (*ibid.*, H 939, f° 37 v°).

ROUTE DE LAGNIEU A CHATILLON-DE-CORNEILLE, par Varey (route nationale n° 75, routes départementales n° 36 et 12). — *Chemin publique de Lagnieu vers Varey et vers Chastillon de Corneille*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 63).

ROUTE DE LOYES A AMBUTRIX par Chazey-sur-Ain.—

*Iter de villa de Loyes apud Chasey*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 55 v°). — *Iter de villa de Loyes versus trivium Ambutrix* (*ibid.*).

ROUTE DE LYON A MÂCON, par la rive gauche de la Saône (route départementale n° 29 de Neuville à Trévoux, route départementale n° 28 de Trévoux à Saint-André-de-Bâgé et route nationale n° 79 jusqu'à Mâcon).

Cette route existait au moyen âge et son tracé ne paraît pas avoir sensiblement varié depuis lors. Les textes la font passer à l'Île-Barbe, Fontaines-sur-Saône, Neuville-sur-Saône (Vimies), Parcieux, Beyrieux, Trévoux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Jassans-Biottiers, Sainte-Euphémie, Beauregard, Fareins, Messimy, Lurcy, Montmerle, Montceaux, Guéreins, Genouilleux et Peyzieux. — *In parrochia de Genolleu, juxta iter tendens de Lugduno apud Matisconem*, 1463 (Guigue, Voies antiques, p. 124, n° 259). — *Apud Reyriacum, juxta iter tendens de Lugduno apud Matisconem*, 1482 (arch, du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 14). — *In parrochia Meyssimiaci juxta iter tendens a Lugduno apud Matisconem*, 1499 (terr. des Messimy, f° 20 v°). — *Via tendens de Lugduno versus Insulam Barbaram*, 1283 (Guigue, Voies antiques, p. 123, n° 252). — *Iter quod tendit de Lugduno apud Vimies*, 1350 (*ibid.*, p. 124, n° 253). — *Iter per quod itur de Fontanes apud Vymies*, XIIe s. (*ibid.*, p. 125, n° 253). — *Iter tendens de Vimiaco apud Parcieu*, 1480 (arch, du Rhône, terr. de Genay, f° 5). — *Iter per quod itur de Reyriaco apud Perceu*, 1393 (arch, du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 5). — *Juxta riperiam Sagone et juxta viam publicum que tendit a limite qui venit de Lugduno versus villam de Trevouz*, 1279 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 215). — *Via tendens de Trevos apud Vimies*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 39 r°). — *Via de Trevos versus Sanctum Remerdum*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 40 r°). — *Inter castrum de Trevos et iter per quod itur de Sancto Desiderio apud Lugdunum*, 1304 (Arch, nat., P. 1390, c. 508). — *Sainte-Euphémie, sur la route de Lyon à Mâcon par la Dombes*, 1762 (Ann. de l'Ain pour 1881, p. 358).

— *Iter per quod itur de Sancto Desiderio apud Riorterium*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 4 v°). — *Iter tendens de Trevox versus Riortiers*, 1394 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f° 7). — *Iter tendens de Reorders apud Brueriam*, 1391 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 312). — *Iter publicum quod est subtus domum de Belloregardo, inter burgum et ripariam Sagone*, 1298 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 219). — *Iter tendens de Monte Merulo usque Bellum Begardum*, 1389 (terrier des Messimy). — *Iter tendens de Mayssimiaco versus Farens*, 1390 (terrier des Messimy). — *Iter appellatum de Briel per quod itur a ponte de la Mercallie apud Lugdunum*, 1497 (terrier des Messimy, f° 22 v°). — *Iter vocatum de Briel, tendens de Meyssimiaco ad mansum de Corcelles*, 1538 (terrier des Messimy, f° 7). — *Iter tendens de Mayssimiaco apud Matisconem*, 1389 (terrier des Messimy, f° 11 r°). — *Iter tendens ab ecclesia Meyssimiaci apud Lurciacum*, 1499 (terrier des Messimy, f° 20 v°). — *Iter tendens de Mayssimiaco usque Montem Meridum*, 1390 (terrier des Messimy). — *In parochia Sancti Nicolay... juxta iter per quod itur de Monte Merulo apud Guirrens*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *In parochia de Moncellis... juxta iter Mastisconis*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 64). — *Iter tendent de Guierrens apud Meyssimiaco*, 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f° 451 v°). — *Apud Genolleu, juxta iter Lugdunense*, 1378 (Guigue, Voies antiques, p. 124, n° 259 bis). — *Iter per quod itur de Payse apud Lugdunum*, 1324 (terr. de Peyzieux). — *Apud Payseu, juxta iter Lugdunense*, 1378 (Guigue, Voies antiques, p. 124, n° 259 bis).

Elle passait ensuite à Mogneneins, Saint-Didier-de-Chalaronne, Garnerans, Cormorange, Grièges, Saint-Jean-sur-Veyle, Pont-de-Crottet et allait s'embrancher à Saint-André-de-Bâgé sur la grande route de Bourg à Mâcon. — *Saint-Didier-de-Chalaronne, sur le grand chemin de Lyon à Mâcon par la Dombes*, 1762 (Ann. de l'Ain pour 1881, p. 358).

ROUTE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS A MESSIMY. — *Iter tendens ab ecclesia Meyssimiaci apud Sanctum Triverium Dombarum*, 1499 (terrier des Messimy, f° 20 r°).

ROUTE DE MEXIMIEUX A CHALAMONT (route départementale n° 22, branche orientale). — *Via per qitam itur de Rigneu versus Maximiacum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 33). — *Iter tendens de Maximiacum versus Calomontem*, 1376

(arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 5 v°). — *Iter tendens de Meximiaco apud Chassagniam* (c<sup>ne</sup> de Crans), 1396 (arch. de l'Ain, H 801).

ROUTE DE MEXIMIEUX A TREVOUX par le Montellier et Reyrieux (route nationale n° 84 et routes départementales n° 4 et 6). — *Iter tendens de Perogiis versus Ioz Montellier*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 47 r°).

ROUTE DE MIRIBEL A NEUVILLE-SUR-SAONE, anc. route qui passait par Tramoyes, Romanèche, Mionnay et Montanay. — *Via que tendit de Meunay apud Romanetchi*, 1288 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 235). — *Via publico qua itur de Meunay apud Montaneyt, juxta aquam d'Escheys*, 1288 (*ibid.*, p. 235). — *Jota lo chemin tendent de Miribel versus Vimies*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 94). — *Iter de Miribello apud Romaneschia*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660 f° 149 r°).

— *Iter tendens de Miribello apud Tramoyes*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 38). — *Iter tendens de Miribello apud Mieuunay*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 56).

ROUTE DU MONTELLIER A VERSAILLEUX, par Birieu et Joyeux (routes départementales n° 4, 2, 5). — *Iter tendens de ecclesia del Monteller apud Biriicum*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 57 r°). — *Iter tendens de Biriaco apud Joyou*, 1376 (*ibid.*, B 687, f° 131 r°). — *Iter tendens de Vassailleu apud Biriicum*, 1451 (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 264).

ROUTE DE MONTLUEL A ANSE, par Mionnay et Civrieux.

— *Las lo chamin per lo qual on vait de Meonay a Montluel*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 79). — *Juxta viam de Ansa versus Montem Lupellum*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 35 r°). — *Juxta viam tendentem de Syvreu apud Montelupellum*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 31 v°). — *Juxta viam tendentem de ecclesia de Syvreu apud Montriblout*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 30 r°). — *Iter vetus de Montelupello apud Ansam*, 1467 (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 260).

ROUTE DE MONTLUEL A NEUVILLE-SUR-SAONE, anc. route qui passait par Romanèche et Montriblout. — *Lo chamin per lo qual on vait de Vimies a Monluel*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 77). — *Iter tendens de Vimies apud Montriblout* (c<sup>ne</sup> Saint-André-de-Corcy), 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 56 r°).

ROUTE DE MONTLUEL A VILLEFRANCHE, par Saint-Marcel. — *Iter tendens de Villafrancha apud Montem Lupellum*, 1482 (arch. du Rhône, terr.

- de Reyrieux, f° 11). — *Juxta iter qua itur de Sancto Marcello versus Montem lupellum*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 35 r°).
- ROUTE DE MONTREAL A ARBENT, par Veyziat et Bouvent (routes départementales n°s 31 et 35). — *Iter per quod itur a villa Veysiaci apud Bovencum*, 1410 (censier d'Arbent, f° 37 r°). — *Iter per quod itur a Gevreyseto apud Veysiicum*, 1410 (*ibid.*, f° 47 r°). — *Carreria publica tendens de Bovenco versus Montem régalem*, 1419 (arch, de la Côte-d'Or, B 766, f° 36 v°). — *Carreria publica tendens de Boveyn versus Arbencum*, 1419 (*ibid.*, B 766, f° 23 v°). — *Via publica tendens de Monte regali versus Arbencum*, 1437 (*ibid.*, B 815, f° 24 v°).
- ROUTE DE NANTUA A MONTREAL (route nationale n° 84 et route départementale n° 34). — *Iter publicum tendens de Monteregali versus Nantuacum*, 1437 (arch, de la Côte-d'Or, B 815, f° 37 v°).
- ROUTE D'OYONNAX A ÉCHALLON (route départementale n° 13). — *Iter tendens de Oyona versus Escalonenem*, 1437 (arch, de la Côte-d'Or, B 815, f° 270 r°).
- ROUTE DE PEROUGES A ANTHON. — *Iter tendens de Perogiis versus Gordans*, 1376 (arch, de la Côte-d'Or, B 687, f° 34 r°). — *Iter tendens de Perogiis versus Burgum Sancti Christophori*, 1376 (arch, de la Côte-d'Or, B 687, f° 31 r°). — *Iter tendens de Burgo Sancti Christophori versus Anthonem*, 1388 (arch, de l'Ain, terrier de Némy-Tanay, f° 15).
- ROUTE DE PONGIN A DORTAN, par la rive gauche de l'Ain (route départementale n° 41). — *Carreria publica tendens de Bombay (h. de Granges) versus Baloson*, 1419 (arch, de la Côte-d'Or, B 807, f° 88 r°).
- ROUTE DE PONCIN A SAINT-RAMBERT, par Varey, Douvres et Saint-Germain. — *Via publica tendens de Varelo apud Chiminant*, 1520 (arch, de la Côte-d'Or, B 886). — *Via sive strata que ducit ab Ambroniaco versus Sanctum Rainebertum*, 1213 (arch, de l'Ain, H 357). — *Via que ducit a Dolvres versus Coteilleu*, 1280 (*ibid.*, H. 94). — *Via publica tendens de Castro Sancti Germani versus Tiretum* (h. d'Ambérieu), 1344 (*ibid.*, B 870, f° 168 v°). — *Iter publicum de Sancto Germano versus Sanctum Bagnebertum*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 870, f° 19 r°). — *Iter tendens de Cotelliaco apud Sanctum Germanum*, 1390 (arch, de l'Ain, H 94). — *Iter tendens a Sancto Ragneberto versus Dolvres*, 1411 (arch, de la Côte-d'Or, B 765, f° 5 r°). — *Les Eschelles, sur le chemin d'Ambérieu* à *S. Bambert*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56).
- ROUTE DE PONCIN A VILLARS par Ambronay, Saint-Maurice-de-Bemens et Chalamont (route nationale n° 84, routes départementales n°s 5,27 et 36). — *Iter tendens de Vilars versus Chalamont*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 62 r°). — *A la Batailli, josta lo chimin publico tendent de Poncins a Vilars*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 24 v°). — *Viam per quant itur de Sancto Mauricio versus Ambroniicum*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 870, f° 2 r°). — *Iter antiquum tendens de Villanie apud Calomontem*, 1407 (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 262). — *Josta lo chimin per loqual on vait de la Batailli vers Poncins*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 16 v°). — *Josta lo chimin tendent de Rossetes vers Chalamont*, 1341 env. (*ibid.*, f° 35 r°). — *Iter tendens de Ambroniaco apud Poncinum*, 1436 (arch, de la Côte-d'Or, B 696, f° 257 v°). — *Iter tendens a Vico apud Poncinum et a Vico apud Ambroniicum*, 1436 (*ibid.*, f°s 262 v° et 265 v°). — *Iter publicum tendens de Poncino apud Ambroniicum*, 1520 (*ibid.*, B 886). — *Iter publicum vulgariter appellatum Ambrogniaci et per quod itur a dicto loco Ambrogniaci ad dictum locum Calomontis*, 1460 env. (*ibid.*, B 270 ter, f° 2 r°). — *Chemin tendant de Poncin à Villars*, 1555 (arch, de l'Ain, H 913, f° 312 r°).
- ROUTE DE ROSSILLON A BENONCES par Ordonnaz. — *Ad veterem carreriam de Ordinato*, 1275 (arch, de l'Ain, H 222). — *Via que venit de Rossillione versus domum Portarum*, 1331 (*ibid.*, H 277).
- ROUTE DE ROSSILLON A SEYSSSEL (routes départementales n°s 31, 36, 37 et route nationale n° 92). — *Sur le grand chemin de Rossillon à Seyssel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 58).
- ROUTE DE SAINT-SORLIN A SAINT-VULBAS. — *Strata publica de Sancto Saturnino ad Sanctum Vulbaurum*, 1262 (arch, de l'Ain, H 287).
- ROUTE DE SAINT-SORLIN A BLYES par Lagnieu et Sainte-Julie (route nationale n° 75, routes départementales n°s 20 et 40, chemin d'intérêt commun n° 12). — *Via publica tendens de Sancta Julita versus Sanctum Saturninum*, 1364 (arch, de l'Ain, H 938, f° 44 v°). — *Via tendens de Sancta Julita versus Lagniacum*, 1364 (*ibid.*, H 939, f° 44 v°). — *Sur le grand chemin de Lagnieu à Blye*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 45).
- ROUTE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS A LYON par Civrieux. — *Juxta viam tendentem de Syvreu apud Sanctum Triverium*, 1299-1369 (arch, de la

- Côte-d'Or, B 10455, f° 31 v°). — *Juxta viam qua itur de Syvreu apud Lugdunum*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 30 r°).
- ROUTE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS A PONT-DE-VAUX, par Châtillon-sur-Chalaronne, Pont-de-Veyle et Bâgé. — *Iter tendens de Ponte Vallium apud Pontem Vele*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 43 v°). — *Iter tendens de Montepin* (c<sup>ne</sup> de Bâgé) *in magnum iter de Ponte Vele*, 1344 (*ibid.*, B 552, f° 9 r°). — *Carreria publica tendens a villa Pontis Vele apud Pontem Vallium*, 1475 (*ibid.*, B 573). — *Iter tendens de Chavagniac supra Velam* (auj. Saint-Jean-sur-Veyle) *apud Matisconem*, 1493 (arch. de l'Ain, H 796, f° 219 r°). — *Chemin qui tend de Saint-Trivier au Pont-de-Veyle*, 1612, (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- ROUTE DE SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS A THOISSEY par Chaneins et Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *Iter per quod itur de Channens apud Sanctum Triverium*, 1324 (terrier de Peyzieux). — *Iter per quod itur de Sancto Triverio apud Colunges* (c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne), 1324 (terrier de Peyzieux).
- ROUTE DE TREFFORT A MACON, par Attignat. — *Iter a loco Attigniacy apud Treffortium*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 318 r°). — *Iter publicum tendens de Matiscone apud Trefforcium*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 4 r°). — *Le grand chemin de Treffort à Mascon*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 63 r°).
- ROUTE DE TREVoux A AMBERIEU-EN-BUGEY, par Saint-André de Corcy et Loyes (routes départementales n° 4 et 6, route nationale n° 84 et route départementale n° 5). — *Deis Saint-Andrier tant que a Loies, ainsi comme li chimins se porte*, 1253 (Guigue, Voies antiques, p. 138, n° 326). — *Iter de villa de Loyes versus trivium Ambutrix*, 1999-1369 (arch. de la Côte-d'Or B 1455, f° 55 v°). — *Iter publicum tendens de Amberiaco versus Mollon*, 1422 (*ibid.*, B 875, f° 257 v°).
- ROUTE DE TREVoux A MONTLUEL, par Reyrieux, Saint-André de Corcy et Romanèche-la-Saulsaie (routes départementales n° 2, 4 et 6). — *Iter tendens de Montelupello versus Trevos*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, P 10455, f° 5 v°). — *Iter antiquum tendens de Trévoux apud Montem Lupellum*, 1423 (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 260).
- ROUTE DE TREVoux A VILLARS, par La Peyrouse (routes départementales n° 5 et 6). — *Via tendens de Trevos à Vilars*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 34 x°). — *Iter per quod itur de Reyreu apud Vilars*. 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 13 r°). — *Iter per quod itur de Trevox versus Villares*, 1393 (arch. du Rhône, terrier de Reyrieux, f° 2).
- ROUTE DE VILLARS A ANSE, par Reyrieux (routes départementales n° 5 et 6). — *Iter quod tendit de Ansa apud Vilars*, 1292 (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 261). — *Iter per quod itur de Reyreu apud Vilars*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, R 10455, f° 13 r°).
- ROUTE DE VILLARS A LOYES, par Versailleux, Chalamont et Mollon (route départementale n° 5 et route nationale n° 84). — *Apud Loyes, juxta viam de Chalomonte*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 179). — *Iter tendens de Loyes apud Villars*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 75 r°). — *Iter publicum de Villars apud Vassuliacum*, XV<sup>e</sup> s. (Guigue, Voies antiques, p. 125, n° 264). — *Magnum iter publicum Vassaliacy*, XV<sup>e</sup> s. (*ibid.*). — *Iter tendens de Vilars versus Chalamont*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 62 r°). — *Iter antiquum tendens de Villariis apud Calomontem*, 1407 (arch. du Rhône, fonds Saint-Pierre).
- ROUTE DE VILLARS A MONTLUEL, par le Montellier et Birieux. — *Iter publicum tendens de Villariis apud Montem lupellum*, 1407 (Guigue, Voies antiques, p. 136, n° 316). — *Iter publicum per quod itur de Villars apud Biriacy*, 1374 (*ibid.*, p. 125, n° 263). — *Via Monlislupelli versus Vitars*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 229). — *Prope Castrum del Montellier, inter viam publicum qua itur versus Monlemlupellum et a via Montislupelli versus Vilars*, 1285 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 229). — *Prope Castrum del Montellier, juxta viam de Vilars*, 1285 (*ibid.*, p. 229).
- ROUTE DE VILLARS A NEUVILLE-SUR-SAONE, par Saint-André-de-Corcy (route nationale n° 83 et route départementale n° 4). — *Via de Vimies apud Vilars*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 32 r°). — *Iter tendens de Vimies apud Montriblout*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 56 r°).
- ROUTE DE VILLARS A SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, par Bouligneux (routes départementales n° 2 et 27). — *Iter tendens de Vilars à Bulignieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 16 r°). — *Iter tendens de Villars versus Sanctum Triverium*, 1312 (*ibid.*, B 573).
- ROUTE DE VILLARS A VILLEFRANCHE (route départementale n° 5). — *Iter de Vitars versus Villamfranchani*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 46 r°).
- ROUTE NATIONALE N° 5 (1<sup>ere</sup> classe), de Paris à Genève,

pénètre dans le département sur le territoire de Gex, traverse le col de la Faucille, passe à Gex, Cessy, Segny, Ornex, Ferney-Voltaire, entre en Suisse à Pregny et gagne Genève par le Grand-Saconnex. Son parcours dans notre département est de 33 kilom. 640. — *Via publica tendens de Sessier apud Gayum*, 1397 (arch, de la Côte-d'Or, B 1096, f° 96 r°).

ROUTE NATIONALE N° 75 (3<sup>e</sup> classe), de Chalon-sur-Saône à Sisteron, entre dans le département de l'Ain à *Saint-Trivier-de-Courtes*, passe à Mantenay, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Jayat, *Monlrevel*, Malafretaz, Gras, Attignat, Viriat, Bourg, Montagnat, Certines, Tossiat, Saint-Martin-du-Mont, Druillat, *Pont-d'Ain*, Varambon, Ambronay, *Amberieu*, Saint-Denis-le-Chosson, Ambutrix, Vaux, *Lagnieu*, Saint-Sorlin, Souclin et le Sault-Brénaz, où elle franchit le Rhône pour entrer dans le département de l'Isère, après avoir parcouru chez nous 77 kilom. 809. — Section I, de Saint-Trivier à Bourg : *Iter publicum per quod itur de Burgo versus sanctum Triverium*, 1310 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 19). — *Iter publicum tendens de Burgo apud Crangiacum*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 17 r°). — *Iter publicum tendens de Burgo apud Cabilonem*, 1468 (arch, de la Côte-d'Or, B 586, f° 383 r°). — *Iter tendens de Monte Revello apud Burgum*, 1496 (arch, de l'Ain, H 856, f° 190 v°). — *Le grand chemin de Bourg à Attigna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 98). — *Sur le grand chemin de Montrevel à S. Trivier*, 1658 (*ibid.*, p. 102). — *La messagerie de Belley à Dijon étant arrivée à Bourg continuait sa route par Montrevel, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Trivier, Romenay, Cuisery, Beaune et Nuits*, 1734 (Garreau, Descr. de Bourgogne, p. 145).

Section II, de Bourg à Saint-Sorlin : *Via publica qua itur de Sancto Salurnino apud Ambroniacum*, 1266 (arch, de l'Ain, H 287). — *Iter publicum tendens a Ponte Yndis apud Burgum*, 1436 (arch, de la Côte-d'Or, B 696, f° 9 v°). — *Iter tendens a Varambone apud Tociacum*, 1436 (arch, de la Côte-d'Or, B 696, f° 138 r°). — *Iter tendens de Sancto Martino apud Toca*, 1436 (*ibid.*, f° 141 r°). — *Le grand chemin de Bourg au Pont d'Ains*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 94). — *Josta lo chimin publico tendent de la fin del Pont d'Ens vers Ambronnay*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 24 r°). — *Via per quam itur de ponte de Chauczons versus Ambayriacum*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 870, f° 2 r°). — *Via publica tendens de Lagniaco versus Ambroniacum*,

1364 (arch, de l'Ain, H 939, f° 74 v°). — *Via tendens de Lagniaco versus Sanctum Dionisium*, 1364 (*ibid.*, H 939, f° 37 v°). — *Via tendens de Ambutris versus Chausonz*, 1364 (*ibid.*, H 939, f° 74 v°). — *Iter per quod itur ab Ambroniaco versus Pontem Yndis*, 1385 (arch, de la Côte-d'Or, B 871, f° 156 r°). — *Iter per quod itur ab Ambroniaco versus Ambroniacum*, 1385 (*ibid.*, B 871, f° 156 r°). — *Hospitalis loci Ambariaci*, 1399 (arch, du Rhône, testam., t. XVI, f° 34). — *Via publica tendens ab Ambroniaco versus Sanctum Dyonisium*, 1422 (arch, de la Côte-d'Or, B 875, f° 261 v°). — *Via tendens de Vallibus versus Sanctum Dyonisium*, 1347 (arch, de l'Ain, H, 300). — *Iter publicum tendens de Ponte Yndis ad Ambroniacum*, 1520 (arch, de la Côte-d'Or, B 886).

ROUTE NATIONALE N° 79 (3<sup>e</sup> classe), de Nevers à Genève, pénètre dans le département de l'Ain à Saint-Laurent-les-Mâcon, passe par Replonges, Crottet, Saint-André de Bâgé, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Mézériat, Confrançon, Curtafond, Polliat, Viriat, Bourg, Saint-Just, *Ceyzériat*, Bevonnas, Bohas, Hautecourt, Serrières-sur-Ain, Leyssard, Volognat, Mornay, Brion et rejoint à la Cluse-Montréal la route nationale n° 84 de Lyon à Genève. Son parcours dans le département de l'Ain est de 66 kilom. 721.

Section I de Mâcon à Bourg : *Iter publicum tendens de Burgo in Breyssia apud Matisconem*, 1350 (arch, du Rhône, terrier de Sermoyer). — *Iter publicum tendens de Poilliaco apud Burgum*, 1416 (arch, de la Côte-d'Or, B 743, f° 251 r°). — *Le chemin tendant de Polliac à Cornaton* (f° de Confrançon), 1559 (arch, du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n° 1, f° 14, r°). — *Charriere tendant de Saint Cyre a Mascon*, 1572 (arch, de l'Ain, H 813, f° 214 r°).

Section II, de Bourg à la Cluse : *Iter publicum per quod itur de Burgo apud Saisiriacum de Monte seu Reversimontis*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Iter per quod itur de Burgo apud Saisiriacum in Beversimonte*, 1341 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 34). — *Serrières, sur la rivière d'Ains, sur le Grand chemin de Bourg a Nantua*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 104). — *Sur le grand chemin de Bourg a Ceyseria*, 1650 (*ibid.*, p. 102).

ROUTE NATIONALE N° 83 (3<sup>e</sup> classe), de Lyon à Strasbourg par Villars, se détache à la Pape, c<sup>o</sup> de Rillieux, de la route n° 84, passe à Miribel.

Mionnay, Saint-André de Corcy, Saint-Marcel, la Peyrouse, Villars, Marlieux, Saint-Paul-de-Varax, Servas, Péronnas, Bourg, Viriat, Saint-Étienne-du-Bois, Bény, Villemotier, Salavre, Coligny et pénètre dans le département du Jura à Chazelles, après avoir parcouru dans notre département 78 kilom. 104 mètres.

Section I, de Lyon à Villars : *De laz lo chamin per lo qual on vavt de Lion a Vilars*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78). — *Iter tendent de Lugduno apud Vilars*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 41 r°). — *Le travers du chemin que lon va de Villars à Lyon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 45). — *Juxta chimum per quod itur de Pelotent* (c<sup>ne</sup> de Mionnay) *apud Vilars*, 1288 (Guigüe, Docum. de Dombes, p. 235). — *Juxta magnum iter tendent de Sancto Marcello apud Sanctum Andream*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 41 v°). — *Via tendent de Villars apud Lugdunum*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10955, f° 35 r°). — *Le château de Satonay, sur le grand chemin de Bourg à Lyon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 106).

Section II, de Villars à Bourg : *Iter per quod itur de Marlieu apud Burgum in Breysia*, 1308 (Guigüe, Docum. de Dombes, p. 281). — *Marlieux. La route de Bourg à Lyon par Villars animait le bourg, niait on passe maintenant par Chalamont*, 1762 (Ann. de l'Ain de 1881, p. 356). — *Iter publicum tendens de Burgo apud Sanctum Paulum de Varas*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f° 98 r°). — *Chemin allant de Bourg à Serve*, 1612 (Bibl. Domb., t. 1, p. 521).

Section III, de Bourg à Coligny : *Iter publicum tendens de Burgo apud Collogniacum*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 376 r°). — *Iter de Burgo apud Collaniacum*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 13 r°).

ROUTE NATIONALE N° 84 (3<sup>e</sup> classe), de Lyon à Genève, pénètre dans le département de l'Ain à la Pape, c<sup>ne</sup> de Rillieux, passe à Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, la Boisse, Montluel, Dagneux, Béligneux, Bourg-Saint-Christophe, Pérouges, Meximieux, Villieux, Loyes, Mollon, Châtillon-la-Palud, Villette, Priay, Varambon, Druillat, Pont-d'Ain, Neuville-sur-Ain, Poncin, Cerdon, la Balme, Ceignes, Maillât, Saint-Martin-du-Fresne, Port, la Cluze, NANTUA, les Neyrolles, le Poizat, Lalleysiat, Saint-Germain-de-Joux, Châtillon-de-Michaille, Lancrans, Vanchy, Léaz, Collonges, Farges, Peron, Saint-Jean-de-Gonville, Thoiry, Pouilly-Saint-Genis, pénètre sur le

territoire suisse à Meyrin et gagne Genève par le Petit-Saconnex. Son parcours dans le département de l'Ain est de 140 kilom. 146 mètres. — *Cerdon, sur le grand chemin de Lyon à Genève*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 43). — *Iter antiquum tendens a Montelupello apud Neyronem*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 16). — *Ruta tendens a magno itinere Neyronis versus Sanctum Desiderium*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 48). — *Iter tendens de Miribello apud Neyronem*, 1433 (*ibid.*, f° 43). — *Jota lo chamin tendent de Lion a Miribel*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 97). — *Iter tendens de Miribello apud Lugdunum*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 13 r°). — *Iter tendens de Miribello apud Montelupellum*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 25). — *Apud Beynost, in manto de Rodano, juxta iter tendens de Montelupello apud Lugdunum*, 1451 (Guigüe, Voies antiques, p. 133, n° 305). — *Iter tendent de ecclesia de Benost Lugduni*, 1451 (*ibid.*, p. 133, n° 305). — *In mandamento et terragio castris de Gyreu, juxta stratum publicam Lugduni*, 1266 (*ibid.*, p. 133, n° 306). — *Via que tendit de Montelupello apud Lugdunum*, 1314 (*ibid.*, p. 133, n° 306). — *Las lo chemin de Lyon [à Montluel]*, 1300-1325 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 93).

— *Magnum iter publicum tendent de Monleupello apud Miribellum*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 82). — *Iter quod tendit de Monleupello vertut domni de Chano* (c<sup>ne</sup> de Béligneux), 1283 (Guigüe, Voies antiques, p. 134, n° 308). — *Iter publicum tendent de Burgo [Sancti Christophori] apud Lugdunum*, 1452 (*ibid.*, p. 134, n° 309). — *Subtus ecclesiam Burgi Sancti Christophori, juxta iter antiquum, juxta viam antiquam*, 1388 (*ibid.*, p. 134, n° 310). — *A Marpho, juxta stratam Lugduni*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 53). — *Iter antiquum tendens de Perogiis versus Montelupellum*, 1388 (Guigüe, Voies antiques, p. 134, n° 310). — *Iter tendens de Perogiis versus Lugdunum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 95 v°). — *Via de Montelupello versus Peroges*. XIV<sup>e</sup> s. (Guigüe, Voies antiques, p. 134, n° 310). — *Apud Maximiacum, iter antiquum tendent de Loyes versus Chano*, 1388 (*ibid.*, p. 135). — *Publica strata de Loies*, XII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 238).

*Iter teindens de Lugduno versus Loyet*, 1388 (Guigüe, Voies antiques, p. 135). — *Apud Loyes, juxta stratum tendentem versus Castellionem* (Châtillon-la-Palud), 1271 (Guigüe, Docum

- (le Dombes, p. 180). — *Iter tendens de Priel* (Priay) *apud Magdalenam* (c<sup>ne</sup> de Varambon), 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 228 r<sup>o</sup>). — *Iter quo itur de Castellione Paludi apud Varambonem*, 1495 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Iter tendens a Ponte Yndis apud Varambonem*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>). — *Iter per quod tenditur de Poncino apud Loyes*, 1495 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Iter per quod tenditur a villa de Cerdone versus Poncinst*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendent de Monte-regali versus Nantuacum*, 1437 (*ibid.*, B 815, f<sup>o</sup> 65 r<sup>o</sup>). — *Saint-Martin-du-Frêne : Route de la Poste de Lyon à Genève*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint-Germain-de-Joux : route de la Poste de Lyon à Genève*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Via tendens de Ballon versus Ayam*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f<sup>o</sup> 209 r<sup>o</sup>). — *La voye tendant de Ballon a Lyaz*, 1553 (*ibid.*, B 769, 4, f<sup>o</sup> 849 r<sup>o</sup>). — *Via publica tendent de Heyrems* (c<sup>ne</sup> de Farges) *versus Gayum*, 1497 (*ibid.*, B 1125, f<sup>o</sup> 148 v<sup>o</sup>).
- Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la route de Lyon à Genève était une route de poste et de messageries. Les relais étaient les suivants, 1, Lyon; 2, Miribel; 3, Montluel; 4, la Valbonne; 5, Loyes; 6, Cormoz près Château-Gaillard en Bugey, où vient le messager de Belley, Saint-Rambert, Seyssel et Ambérieu; 7, Ambronay; 8, Saint-Jean-le-Vieux; 9, Cordon; 10, Saint-Martin-du-Frêne; 11, Nantua; 12, Saint-Germain-de-Joux; 13, Châtillon-de-Michaille; 14, Longery; 15, Colonge; 16, Pougny; 17, Saconnex; 18, Genève, où se rend le messager de Gex, 1734 (Garreau, Descr. de Bourgogne, p. 142).
- ROUTE NATIONALE N<sup>o</sup> 92 (3<sup>e</sup> classe), de Valence à Genève, pénètre dans le département de l'Ain à Brégnier-Cordon, passe à Murs, Peyrieu, Arbignieu, Bellely, Magnieu, Massignieu, Cressin-Rochefort, Lavours, Culoz, Anglefort et Seyssel où elle traverse le Rhône pour entrer dans la Haute-Savoie. Son parcours dans notre département mesure 50 kilom. 540 mètres. — *Iter publicum per quod itur de Bellicio versus Ruppem fortem*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Sur le grand chemin de Belley a Seyssel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 54).
- ROUTE NATIONALE N<sup>o</sup> 206 (3<sup>e</sup> classe), de Collonges à Annemasse, parcourt dans noire département 3 kilom. 585 mètres.
- ROUTE PAR EAU DE LYON A SEYSSSEL : *Lyon, Saint-Sorlin, Groslée, Cordon, Pierre-Châtel et Seyssel d'où l'on va par terre à Genève*, 1734 (Garreau, Descr. de Bourgogne, p. 143).
- ROUTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.
- ROUTHIS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- ROUVRAY, m<sup>son</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Martignat. — Rovray, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- ROUVRE, localité disparue à ou près Matafelon. — *Via tendens de Rouvro versus montem de Chougia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 47).
- ROY, écart, c<sup>ne</sup> de Villette.
- ROYERE, h., c<sup>ne</sup> de Samognat. — *In villis et finagiis d'Oyena, de Royeres, de Marchion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>). — *Apud Royeres*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Gui de Roeres*, 1387 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>).
- ROZET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Le Rozet*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 182 v<sup>o</sup>).
- ROZET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Peyzieux.
- ROZIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- ROZIERES, h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Buellas. — *Mansus de Roseres*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).
- RUA (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Joanna de Rua*, 1515 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 71).
- RUA, localité disparue, à ou près Ceyzérieu. — *H. de Rua*, 1242 (arch. de l'Ain, H 400).
- RUA (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *In parochia de Laygneu, in terragio dicta de la Rua*, 1278 (arch. de l'Ain, H 289).
- RUADÉ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chamfronier.
- RUALIERE (LA), m<sup>son</sup> is., c<sup>ne</sup> de Grand-Corent.
- RUAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Josta lo chimin tendent de la Rua al Tremplo*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Bernert de la Rua*, 1350 env. (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Apud la Rua*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 242 r<sup>o</sup>). — *La Ruaz, parroesse de Drulliaz*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).
- Le village de la Ruaz était du fief du Temple de Mollissole.
- RUAZ (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Ruaz*, 1570 (arch. de l'Ain, H 807, f<sup>o</sup> 229 r<sup>o</sup>).
- RUBAT, écart, c<sup>ne</sup> de Faramans.
- RUDES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- RUE (LA), h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- RUE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- RUE-BASSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Messimy.
- RUE-DES-JUIFS (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lurcy. — *Rue des Juifs*, 1841 (État-Major).
- RUELLAS, anc. lien-dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel



- *Loco dicto en liuellas*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f° 3 r°).
- RIE-NEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- RUER (LE), anc. lieu-dit, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Vercheria del Ruer*, 1247 (Bibl. Dumb., t. II, p. 118).
- RUETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> du Bourg-Saint-Christophe.
- RUE-VIEILLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Rue Vieille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- RUPPIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Champagne. — *Rufiacus*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1653). — *Ruffiacus*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Apud Ruffiou*, 1345 (*ibid.*, f° 38 v°). — *Ruffieu*, 1365 env. (Bibl. nat., 10031, f° 89 r°); 1650 (Guichenon, Bugey, p. 92); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); 1850, 1867, 1876 (Ann. de l'Ain). — *Ruffieux*, an x (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Ruffieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Valromey, était sous le vocable de saint Didier et de la Circoncision; le droit de présentation à la cure appartient au doyen de Ceyzérieu jusqu'en 1606 qu'il passa à l'évêque de Belley. — *Ecclesia de Rufe*, 1267 (arch. de l'Ain, H 287). — *Cura de Ruphiou*, 1344 env. (pouillé du dioc. de Genève). — *Prior de Ruffius*, 1368 env. (Bibl. nat. lat. 10031, f° 95 r°).
- En tant que fief, Ruffieu était une dépendance du marquisat de Valromey.
- A l'époque intermédiaire, Buffieu était une municipalité du canton de Songieu, district de Belley.
- RUFFIEU, écart et chât., c<sup>ne</sup> de Proulieu. — *Rufe*, 1966 (arch. de l'Ain, H 987). — *Ruffeu*, 1317 (arch. de la Côte-d'Or, B 809). — *Ruffieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Château de Ruffieux*, 1843 (État-Major); 1847 (stat. post.).
- Au XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait une église paroissiale dans ce village. — *Ecclesia de Rufe*, 1266-1267 (arch. de l'Ain, H 287). — *Ecclesia de Ruffeu*, 1275 (arch. de l'Ain, H 222).
- En tant que fief, Ruffieu était une seigneurie en toute justice et avec château-fort qui passa successivement de la mouvance des sires de Coligny sous celle des sires de la Tour-du-Pin, vers 1210, des dauphins de Viennois et enfin des comtes de Savoie (1355).
- RUFURI EUX, écart, c<sup>ne</sup> de Pérouges.
- RUI-DE-CEYZERAT (LE), affl. de la Reyssouze.
- RUILLAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- RUILLER (LE), c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Rutillers*, 1300 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 87). — *Rutlers*, 1300 env. (*ibid.*). — Voy. LE MAS-RILLIER.
- RUISSANT, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon.
- RUISSEAU-CHAZET (LE), affl. de l'Albarine, c<sup>ne</sup> de Nivollet-Montgriffon et de Saint-Rambert. — *Torrent qui fluit apud Nyvolet versus sanctum Ragnibertum*, 1332 (arch. de l'Ain, H 3).
- RUISSEAU-D'ALEX (LE), affl. de l'Ange.
- RUISSEAU-D'AMEÏZIEU (LE), affl. du Seran.
- RUISSEAU-D'ARPONTAINE (LE), affl. de l'Oignin, c<sup>ne</sup> de Samognat.
- RUISSEAU-D'ARTEMARE (LE), affl. du Seran, c<sup>ne</sup> d'Artemare.
- RUISSEAU-DE-RILLAT (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Juxta ruyssellum de Rillat*, 1538 (terrier des Messimy, f° 14).
- RUISSEAU-DE-BOISSEY (LE), c<sup>ne</sup> de Vieu d'Izenave. — *Comba de riu Boisey*, 1288 (arch. de l'Ain, H 368).
- RUISSEAU-DE-BOLOZON (LE), affl. de l'Ain.
- RUISSEAU-DE-BOMBOIS (LE), affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Granges.
- RUISSEAU-DE-BONAS (LE), affl. des Anconnans, c<sup>ne</sup> de Dortan.
- RUISSEAU-BE-BOYEUX (LE), affl. du Marlieu.
- RUISSEAU-DE-BRETIGNY (LE), affl. du Lion., c<sup>ne</sup> de Preveessin.
- RUISSEAU-DE-DORCHES (LE), c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Ruisseau de Dorches*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).
- RUISSEAU-DE-CEYSSAT (LE), affl. des Anconnans.
- RUISSEAU-BE-CHALAMONT (LE), affl. de la Chalaronne.
- RUISSEAU-DE-CHAMILLEU (LE), affl. de l'Arvière; limite les communes de Passin, Brénaz et Lochieu.
- RUISSEAU-DE-CHAMPFAVRE (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-BE-CHAVALEINS (LE), affl. du Rougeat, c<sup>ne</sup> de Chaleins et de Fareins.
- RUISSEAU-DE-CHENAVAL (LE), affl. de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Jurieux. — *Le Chenavet*, 1875 (tableau alphabétique).
- RUISSEAU-DE-CONFORT (LE), affl. de la Valserine.
- RUISSEAU-DE-CORNELLE (LE), affl. du Riez.
- RUISSEAU-DE-COUPTE (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-DE-CROIX (LE), affl. du Vieux-Jonc, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.
- RUISSEAU-DE-FLAXIEU (LE), affl. du Sérans, c<sup>ne</sup> de Flaxieu.
- RUISSEAU-GARIN (LE), anc. nom du ruisseau de Vignoles; voir ce nom. — *Versus Poilleu usque al rivo Garin, et ab illo rivo Garin, usque ad dictum rivum de Fermoan*, 1304 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 269).

- RUISSEAU-DE-GIGNAY (LE), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- RUISSEAU-DE-GUERE (LE), affl. du Viroilet, c<sup>ne</sup> de Replonges.
- RUISSEAU-BE-LA-BALME (LE), affl. du Veyron, c<sup>ne</sup> de la Balme et de Cerdon.
- RUISSEAU-DE-LA-BURBANCHE (LE), a ffl. du Furens.
- RIBISSEAIT-DE-LA-CROIX-CHALON (LE), affl. du Souslioch, c<sup>ne</sup> de Géovreissiat.
- RUISSEAU-BE-EA-GRANGE-BLANCHE (LE), all. de l'Ain.
- RUISSEAU-BE-LA-LESCHERE (LE), affl. de gauche de la Royssouze, c<sup>ne</sup> de Certines et de Tossiat. — *Becio de Chambiaz intermedio*, 1467 (arch. de la Côte-d'Or, B 585, P 4 r<sup>o</sup>).
- RUISSEAU-BE-LA-TRANCLIERE (LE), affl. de la Leschère.
- RUISSEAU-DE-L'ETANG (LE), affl. de la Versoix.
- RUISSEAU-DE-LEYSSARD (LE), affl. de la Fontaine.
- RUISSEAU-DE-MAISIAT (LE), affl. des Anconnans.
- RUISSEAU-DE-MANZIAT (LE), c<sup>ne</sup> d'Asnières et de Feildens.
- RUISSEAU-DE-MASSIEUX (LE), auj. le GRAND-RUISSEAU, affl. de la Saône. — *Pro molendino de l'Estra sito in parrochia de Maczeu, juxta rivum dicti loci*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>). — *Rivus de Maceu*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 369). — *Rivus antiquus de Maceu*, 1304 (*ibid.*). — *Le ruisseau de Massieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 86).
- RUISSEAU-DE-MÉZERINE (LE), affl. du Bourban.
- RUISSEAU-DE-MIONNAY (LE), c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *De las lo rio de Meonay*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78).
- RUISSEAU-DE-MONBATTANT (LE), se détache de la Veyle un peu en aval de Pont-de-Veyle et va s'unir au Biez-de-Malivert, pour former la Pelile Veyle qui emporte à la Saône un tiers des eaux de la mère-rivière.
- RUISSEAU-DE-MONTRIBLOUD (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Juxta rivum de Montriblout*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>). — *Juxta rivum labentem de Montriblout apud Maczeu*, 1399-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>).
- RUISSEAU-DE-MOTTADES (LE), c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- RUISSEAU-DE-MUSIN (LE), affl. du ruisseau de Passin.
- RUISSEAU-DE-NIVOM.ET (LE), all. du Marlieu.
- RUISSEAU-BE-PASSIN (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-BE-PEBON (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-BE-PRÉAU (LE), affl. du Veyron, c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- RUISSEAU-DE-PROULIEU (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-DE-ROCHAT (LE), ruisseau de la c<sup>ne</sup> d'Inni-  
mond. — *Fons de RoCHAT*, 1200 (Gall. christ., t. XV, instr. c. 315).
- RUISSEAU-DE-MAILLARD(LE), c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Juxta rivum de Saillart*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>).
- RUISSEAU-DE-SAINT-CYR (LE), affl. du Relevans.
- RUISSEAU-DE-SAINT-SORLIN (LE), anc. nom d'un petit affluent de l'Ousson. — *Fons Sancti Saturnini*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- RUISSEAU-DE-SAVIGNEUX (LE), ruiss., affl. de la ierre.
- RUISSEAU-DES-RERTRANDIERES (LE), affl. de droite de l'Irance, c<sup>ne</sup> de Condeyssiat.
- RUISSEAU-DES-BICHES (LE), affl. du Rhône.
- RUISSEAU-DES-COMBES (LE), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Le ruisseau des Combes*, 1755 (titres de fam.).
- RUISSEAU-DES-ÉCHETS (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Tramoyes.
- RUISSEAU-DE-SERGY (LE), affl. du London.
- RUISSEAU-DE-SERVIGNAT (LE), all. de la Royssouze.
- RUISSEAU-DES-GRES (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Lompnas. — *Le ruisseau des Grez*, 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>).
- RUISSEAU-DES-Moulins (LE), affl. de l'Oudar.
- RUISSEAU-D'ESPIERRES (LE), c<sup>ne</sup> de Conand. — *Rivulus de Pères*, 1389 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 831).
- RUISSEAU-DES-PLANCHES (LE), c<sup>ne</sup> de Fitignieu.
- RUISSEAU-DE-THOIRY (LE), affl. de l'Allemogne.
- RUISSEAU-DE-THOISSEY (LE), affl. de la Saône.
- RUISSEAU-DE-TREBILLET (LE), affl. de la Semine. c<sup>ne</sup> de Montanges.
- RUISSEAU-BE-VANCIA (LE), affl. du marais des Échets.
- RUISSEAU-DE-VIGNOLES (LE), c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- RUISSEAU-D'HAUTERIVE (LE), ad!, de l'Ain, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.
- RUISSEAU-D'OUROUX (LE), affl. de la Mâtre, c<sup>ne</sup> de Villeneuve-Agnereins et de Chaleins.
- RUISSEAU-D'OYONNAX (LE), affl. de l'Ange.
- RUISSEAU-DU-BURLANDIER (LE), affl. du Combet, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- RUISSEAU-DU-COLOMBIER (LE), affl. de la Sarre, bassin de la Saône.
- RUISSEAU-DU-GRAND-ABERGEMENT (LE), affl. du Seran.
- RUISSEAU-DE-MOULIN (LE), affl. de l'Irance, sort de l'étang du Moulin, sur le finage de Condeyssiat, et se jette dans l'Irance, à Montracol.
- RUISSEAU-DU-PETIT-ABERGEMENT (LE), affl. du Seran.
- RUISSEAU-DU-PONT-D'ENFER (LE), affl. de la Valserine, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- RUISSEAU-DU-PRE-MOTA (LE), affl. du Sous-Roche.
- RUISSEAU-D'YON (LE), affl. du Seran.
- RUMILLIEU, localité détruite à ou près Bourg-Saint-Christophe. — *Rumillieu*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

- RUPT, grange, c<sup>ne</sup> de Lacoux. — *Rut*, xviii<sup>e</sup> s. (Cas-sini).
- RUPTA (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en la Rupta*, 1538 (censier de la Vavrette, P 20).
- RUTEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Peron.
- RUTEYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- RUNS (LE), c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Ou Rutiz*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).
- RUTIS (LES), c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Ez Serpolieres, autrement ez Rutis*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 199 r<sup>o</sup>).
- RUTY, écart, c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- RUTY, h., c<sup>ne</sup> de Montanges. — *Rutil*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cas-sini).
- RUYNON (VERS-LE-), c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Loco dicto versus le Ruynon*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759).
- RUYSES, localité disparue à ou près Veyziat. — *Juxta senterium tendentem a loco Veysiaci ad locum de Ruyses*, 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 50 v<sup>o</sup>). — En *Rueyses*, 1410 (*ibid.*, P 48 r<sup>o</sup>).
- RUZIERE, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *Terra de Ruzeri*, 1264 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 162).
- RYDAT, écart, c<sup>ne</sup> de Lalleysriat.
- RYNS, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *A ponte de Ryms*, 1377 (Bibl. Dumb., t. II, p. 206).
- RYONDANS, anc. mas, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Manssus de Ryondans*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, P 58 r<sup>o</sup>).

## S

- SABLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> des Chevroux.
- SABLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Guéreins.
- SABLES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Montmerle.
- SABLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- SABLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-du-Bois.
- SABLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.
- SABLON (LE), ruiss., affl. du Montrillon.
- SABLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Ou Sablon*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Le Sablon*, 1402 (arch. de l'Ain, H 928, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *Illi de Sablone*, 1475 (arch. de la Côte d'Or, B 573). — *Locus de Sablone, parrochie Baugiaci ville*, 1538 (censier de la Vavrette, P 320). — *Johannetus de Sablone*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 77).
- SABLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brégny-Cordon.
- SABLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- SABLONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- SABLONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Reyssouze.
- SABOTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- SAC (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Farges.
- SACHINS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Terra sita en Sachins*, 1387 (arch. de la Côte-d'Or, B 869).
- SACHINS, anc. seigneurie, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Sachins*, 1145 (Bibl. Dumb., II, p. 35). — *De VII canibus*, 1170 env. (Guigue, Documents de Dombes, p. 42). — *Saychins*, 1264, (Bibl. Dumb., t. I, p. 159). — *Sachins parrochie de Vonna*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 623 r<sup>o</sup>). — *Sachins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 145).
- Sachins était une seigneurie en toute justice, avec château-fort et poype, possédée de 1096 environ à 1350, par une famille qui en portait le nom, sous l'hommage des seigneurs de Bresse: cette terre fut unie, à partir de 1436, à la seigneurie, puis baronnie de Béosl. — *Bernardus de Secchinis*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 554). — *Bernardus de Septem canibus*, 1096-1124 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 536). — *W. de Sachins*, 1145 env. (Guigue, Documents de Dombes, p. 35). — *Dalmatius de Septem Canibus*, 1212 (Cart. lyonnais, t.I, n<sup>o</sup> 114). — *Feodum de Guerri et de Sachins*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Les seigneurs de Sachins*, xvi<sup>e</sup> s. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 412).
- SAFANGE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Saffange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Chaffenge*, 1847 (stat. post.).
- SAGE (LE GBOS-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *\* Grossum Salicem. — Loco nuncupato le Gros Sage*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>).
- SAILLAN, anc. fief de la seigneurie de La Coux.
- SAILLARD (LE), ruiss., affl. des Échets.
- SAILLARD, anc. village auj. bois, sur les confins de Mionnay et de Saint-André-de-Corcy. — *Campus de Sayllart, in parrochia de Meunay*, 1262 (Bibl. Dumb., t. II, p. 153). — *B. de Saillart*, 1268 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 130). — *Li charmins per lo quail on vayt de Meonay a Salliar*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 77).
- SAILLENARD, anc. fief de la seigneurie de Meyriat.
- SAINT-ALBAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Poncin. — *Sanclus Alba-*

nus, 1144 (arch. de l'Ain, H 51, copie du xvII<sup>e</sup> s.).

— *Saint Alban*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>).

— *Saint-Alban : Alban-sur-Cerdon*, 1793 (Index des noms révolutionn.).

En 1789, Saint-Alban était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Poncin; une partie de la paroisse dépendait du marquisat de Rougemont qui plaçait, en appel, au bailliage de Belley, l'autre partie relevait de la baronnie de Poncin, justice de Saint-Rambert.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, était sous le vocable de saint Alban; le droit de collation à la cure appartient au monastère de Nantua jusqu'en 1479 que le pape Sixte IV unit l'église de Saint-Alban au chapitre de Cerdon.

— *Sanctus Albanus (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Curatus Sancti Albani*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8).

A l'époque intermédiaire, Saint-Alban était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.

SAINT-ALBAN, chapelle en ruines, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban. SAINT-ALBAN, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de la Boisse.

— *Subtus Sanctum Albanum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 136).

SAINT-ALBAN, écart, c<sup>ne</sup> de Briord.

SAINT-ALBAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

SAINT-ALBAN, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> île Mogœneins.

SAINT-ALBAN, chapelle rurale détruite, c<sup>ne</sup> de Villerversure (Cassini).

SAINT-AMAND, fontaine, c<sup>ne</sup> de Nantua. — *Juxtafontem Sancti Amandi*, 1395 (arch. de l'Ain, H 53).

SAINT-ANDEOL, loc. détruite qui paraît avoir été située entre Villeneuve-Agnereins et Thoissey. — *Ecclesia de Oratorio, ecclesia Sancti Andeoli, Luniacum, Tussiacum*, 998 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2466).

SAINT-ANDEOL, anc. chap. rurale, c<sup>ne</sup> de la Boisse. — *Capella Sancti Andeoli*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 118).

SAINT-ANDRÉ, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat (Cassini).

SAINT-ANDRÉ, anc. chapelle rurale à Cessiat, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Capella de Cessiaco*, 1245 (D. Benoit, Hist. de Saint-Claude, t. I, p. 646). — *Saint-André*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-ANDRÉ-DE-BÂGE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *Odremarus villa cum ecclesia Sancti André et capella Sancti Johannis*, 937-962 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59). — *In nundinis Sancti Andree Baugiaei*, 1271 (Guichenon, Bresse et Bugey,

pr., p. 15). — *Saint Andre de Baugé*, 1572

(arch. de l'Ain, H 813, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Saint André de Baugé*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint-André-de-Bâgé*, 1850 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Saint-André-de-Bâgé était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, annexe de celle de Bâgé-le-Châtel, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était sous le vocable de saint André et à la collation de l'abbé de Tournus; supprimée à la Révolution, elle a été rétablie le 12 mars 1826. — *Quandam ecclesiam que est in honore Sancti André, . . . est autem ipsa ecclesia in pago Lugdunensi, in villa Odrenaris (lire Odremari) locata*, 1003 env. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 505). — *Ecclesia Sancti Andree de Balgiaco*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400). — *Parrochia Sancti André de Baugiaco*, 1286 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n<sup>o</sup> 17). — *Saint-André, annexe de Bdgé-le-Châtel*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 30).

Au IX<sup>e</sup> siècle, Saint-André formait une seigneurie (*potestas*) possédée par un certain Odremar; il s'y trouvait une chapelle dédiée à saint André qui, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, donna son nom au village. Dans le courant du siècle précédent, les sires de Bâgé avaient acquis, on ne sait comment, la seigneurie d'Odremar; ce sont eux qui, en 1074, donnèrent à l'abbé de Tournus la chapelle de Saint-André, à charge de construire une église et d'y établir un prieuré. — *In pago Lugdunensi Odremarum villa . . . Est ibi capella fundata in honore Sancii André*, 878 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 61). — *Potestas Odromari et ecrlesiam Beati André*, 1096-1124 (*ibid.*, p. 295). — *In potestate Obrennarum (lire Odremarum), in terra Sancti André et Sancti Vincentii*, 1096-1124 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 569).

Avant la Révolution, Saint-André dépendait du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Saint-André-de-Bâgé était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.

SAINT-ANDRÉ-DE-BRIORD, chât. ruiné, c<sup>ne</sup> de Briord. — *\*Brivurdum*. — *Briort*, 1150 env. (Cart. lyonnais, n<sup>o</sup> 33). — *Brihort*, 1150 env. (*ibid.*). — *Brior*, 1288 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Castrum Sancti André de Briordo*, 1327 (*ibid.*, B 772).

*Mandamentum Sancti André*, 13 81 (*ibid.*, B 1237) — *Castellania S. Andree de Briort*, 1319 (Valbon-

nais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 182). — *Saint-André-de-Briord, en Bresse*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 154).

Saint-André-de-Briord était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, au xi<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom et qui la tenaient en franc-alleu. Ces gentilshommes entrèrent par la suite en l'hommage des sires de la Tour-du-Pin. Vers 1285, Humbert de la Tour, dauphin de Viennois, s'empara du château de Briord qui resta uni au domaine des dauphins jusqu'au 23 avril 1343, date de la cession du Dauphiné à la France; le traité de Paris du 5 janvier 1354 (V. S.) l'attribua à la maison de Savoie qui d'inféoda, en toute justice, à Guy de Groslée, en 1385. La terre de Briord fut érigée en marquisat, en 1589, par le duc Charles-Emmanuel de Savoie, sous le ressort du bailliage de Belley. — *Fulco de Briord*, 1100 env. (Cart. de Saint-André-le-Bas, p. 278). — *Illi de Briord*, 1313 (arch. de l'Ain, H 46). — *P. de Grolea, dominus Sancti André*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 29).

SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Castrum Corsiacum*, var. *Corziacum*, 1095 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3693). — *Villa Sancti Andreae de Corzeio*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 124). — *Parrochia Sancti André de Corzeu*, 1244 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 117). — *Parrochia Sancti André de Cordyeu*, 1253 (arch. du Rhône, titres des Feuillées, chap. II, n<sup>o</sup> 5). — *Saint Andrier*, 1253 (Bibl. Dumb., t. I, p. 152). — *Parrochia de Corziacho castri*, 1276 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 194). — *Parrochia Sancti André de Corziaco Castro*, 1262 (*ibid.*, p. 153). — *Parrochia de Sancto Andrea Corziaci castri*, 1259-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Corzieu*, 1405 (*ibid.*, B 660, f<sup>o</sup> 148 r<sup>o</sup>). — *Apud Sanclum Andream Corziaci*, 1530 (arch. du Rhône, terr. de Russiges, f<sup>o</sup> 16). — *Saint Andre de Corzc, en Bresse*, 1558 (arch. du Rhône, S. Jean arm. Lévy, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>). — *Saint André de Corzi*, 1575 (arch. du Rhône, terr. de Busiges, f<sup>o</sup> 41). — *Saint André de Corzy*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 112). — *Saint André de Corsy*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint André de Cordieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint-André de Corsieu*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 269).

Avant 1790, Saint-André-de-Corcy était une communauté du bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Villars.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint André; le droit de collation à la cure appartenait à l'ordre de Saint-Ruf qui le faisait exercer par le prieur de la Platière de Lyon. — *Ecclesia Sancti André cum capello que est incastro Corziaci*, 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 11). — *Decima de ecclesia Cortiaci*, 1095 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3693). — *Ecclesia Sancti André de Corziaco*, 1206 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 97).

En tant que fief, Saint-André était une seigneurie en toute justice, avec poype et château-fort, de l'ancien domaine des sires de Villars qui le prirent en fief, en 1227, des sires de Beaujeu de qui l'hommage en passa, en 1327, aux dauphins de Viennois et, en 1355, aux comtes de Savoie. Aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, Saint-André dépendait de la baronnie de Montrabloud. — *Le fié de Corzie*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 65).

A l'époque intermédiaire, Saint-André-de-Corcy était une municipalité du canton et district de Trévoux.

SAINT-ANDRÉ-D'HUIRIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *Capella que est in honore Sancti Andreae, ad Vureacum* (lire *Ureacum*), 917 (Roc. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 205). — *Ecclesia Sancti Andreae in Cimaloco*, 971 (Dipi, du roi Conrad, dans D. Bouquet, t. IX, p. 703). — *En la paroche de Saint Andre d'Uirie*, 1241 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 373). — *Sanctus Andrea d' Uyria*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Apud Sanctum Andream Huyriaci*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Andreas d'Uria*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Saint André d' Huyria*, 1563 (arch. de la Côte d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>). — *Saint André d' Huriat*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Saint André d'Uria*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>). — *Saint André d' Huriat*, 1757 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 653 r<sup>o</sup>). — *Saint André d' Huria*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 161).

En 1789, Saint-André-d'Huriat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint André; les religieux de l'Île-Barbe qui possédaient un prieuré dans la paroisse depuis le x<sup>e</sup> siècle, jouirent du droit de présentation à la cure jusqu'en 1515 que ce prieuré fut uni au chapitre de Pont-de-Vaux. — *Ecclesia Sancti André*, 1250

env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 r°). — *Prior Sancti André d'Uyria*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 1).

En tant que fief, Saint-André dépendait de la seigneurie de la Falconnière qui avait moyenne et basse justice, la haute appartenant au comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Saint-André-d'Huiriat était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Sanctus Andréas li Boschos*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°). — *Usque ad terminos Sancti Andree Nemorosi*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Saint André du Bouchoux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 99). — *Au Bouchoux, en Bresse*, 1656 (visites pastorales, f° 294).

En 1789, Saint-André-le-Bouchoux était une communauté du bailliage et élection de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint André; l'archiprêtre jouit du droit de présentation à la cure jusqu'en 1510, date à laquelle l'église de Saint-André fut unie au chapitre de Montluel.

— *Curatus Sancti Andree Nemorosi*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 7).

En tant que fief, Saint-André relevait depuis le xiii<sup>e</sup> siècle de la seigneurie, puis comté de Romans.

— *W. de Sancto Andréa*, 1103-1104 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3821). — *Seigneur de Romans et, du Bouchoux*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 75).

A l'époque intermédiaire, Saint-André-le-Bouchoux était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes. SAINT-ANDRÉ-LE-PANOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Parrochia Sancti Andree lo Panous*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Sanctus Andréas Panosus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Iter tendens de Corgenon apud Sanctum Andraeum Panosii*, 1378 (arch. de la Côte d'Or, B 625). — *Saint André le Pannoux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43). — *Saint André le Panoux*, 1564 (arch. de la Côte d'Or, B 592, f° 373 r°).

En 1789, Saint-André-le-Panoux était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint

André et à la collation de l'abbé de Tournus. — *Ecclesia Sancti Andree quae vulgo vocatur Pannos*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400).

— *P. capellanus de Sancto Andrea*, 1157 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 37). — *Ecclesia Sancti Andree lo Panos*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Parrochia Sancti Andree de Panoux*, 1447 (arch. de la Côte d'Or, B 10443, f° 67).

Saint-André dépendait de la baronnie de Corgenon

A l'époque intermédiaire, Saint-André-le-Panoux était une municipalité du canton et district de Bourg.

SAINT-ANDRÉ-SUR-SURAN, h. et tour en ruines, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Castrum Sancti Andree*, 1188 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 248). — *Castrum de Sancto Andrea in Reversomonte*, 1250 (Cart. lyonnais, t. I, n° 448). — *Saint Andrer en Revermont*, 1285 (Arch. nat., P 1366, cote 1489). — *Castrum S. Andree in Revermonte*, 1289 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 32). — *Castrum et villa S. Andree*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 57). — *Saint Andrer*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 22). — *Iter tendens a Ponte Yndis apud Sanctum Andream*, 1436 (arch. de la Côte d'Or, B 696, f° 26 r°). — *De Sancto Andrea Castris*, 1436 (*ibid.*, f° 169 v°).

— *Saint Andre sur Suran*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 99); 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 367 bis). — *Saint-André de Revermont*, xiii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 320). — *Saint André de Roche*, 1887 (stat. post.).

Sous l'ancien régime, Saint-André-sur-Suran était un village de la paroisse de Neuville-sur-Ain.

Il existait anciennement, dans ce village, une chapelle dont la possession fut confirmée, en 1184, à l'abbaye de Saint-Claude, par l'empereur Frédéric Barberousse. — *Ecclesia Sancti Martini de Novavilla, cum capella Sancti Andree*, 1184 (Dunod, Hist. des Sequanois, t. I, pr., p. 69).

La seigneurie de Saint-André-sur-Suran est mentionnée dès la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Alix, fille d'Hugues, seigneur de Coligny-le Neuf, la porta en dot, vers 1185, à Humbert II, sire de Thoire, qui en inféoda, peu après, la moitié à son beau-frère, Amé I<sup>er</sup> de Coligny. En 1188, Humbert de Thoire fit hommage de sa part à Henri VI, roi des Romains. La part d'Amé de Coligny arriva, on ne sait comment, à son oncle Guillaume de Coligny qui la donna, en 1213, à l'Église métropolitaine de Lyon, dont il était chanoine. Étienne I<sup>er</sup>, sire de

Toire-Villars, céda sa part à la mémo église qui inféoda, peu après, la terre de Saint-André aux Coligny. Vers 1210, Béatrice de Coligny la porta en dot à Albert II, sire de la Tour-du-Pin, qui en reprit le fief de l'Eglise de Lyon, en 1228; Humbert de la Tour la céda, en 1285, à Robert, duc de Bourgogne, lequel l'aliéna, par voie d'échange, en 1289, à Amédée V, comte de Savoie; en 1370, le comte Vert la remit à l'abbé d'Ambronay, en échange de la seigneurie de Loyettes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-André était une seigneurie, en toute justice, du bailliage de Roug. — *In parrochia Novavillae, Sancti Andreas castrum*, 1112 (Charte de Gauceran, archevêque de Lyon, citée par Guichenon, Bresse, p. 99). — *Castellania Sancti Andreae in Reversomonte*, 1283 (Dubouchet, Maison de Coligny p. 9<sup>2</sup>).

SAINT-ANTOINE, très ancienne église de Bourg, avec un hôpital également dédié à saint Antoine. — *Item hospitali Beati Anthonii de Burgo*, 1360 (Guigne, Voies antiques, p. 87).

L'hôpital de Saint-Antoine fut donné dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'ordre de Saint-Antoine de Viennois qui en fit le chef-lieu d'une commanderie. Reconstituée, en 1385, l'église fut démolie lors de la prise de Bourg par le maréchal de Biron.

SAINT-ANTOINE, anc. chapelle rurale à Étables, c<sup>ne</sup> de Ceignes.

SAINT-ANTOINE, anc. chapelle rurale, à Fromentes, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain (Cassini).

SAINT-ANTOINE, anc. ham. auj. simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Saint Antoine*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-ANTOINE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Salavre (Cassini).

SAINT-AUBIN, anc. seigneurie et h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *Le fief des seigneuries de Beyviers et de Saint-Aubin, à cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La maison de Saint-Aubin en Bresse*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 100). — *Saint-Aubin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Le village de Saint-Aubin se nommait primitivement le Montcet de Béreyziat; Antoine Langlois, seigneur de Saint-Aubin, au pays de Vaud, en ayant obtenu inféodation de Louis, duc de Savoie, vers 1445, y fit construire une maison-forte à laquelle il imposa son nom. Ce nom finit par s'appliquer aussi à la partie septentrionale de l'ancien village du Montcel. Saint-Aubin était dans la haute, moyenne et basse justice du marquisat de Bâgé.

SAINT-BARTHELEMY, anc. chap. du Temple de Mollissole, auj. détruite, c<sup>ne</sup> de Druillat (Cassini).

SAINT-BARTHÉLEMY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. —

*Pratum vocatum de Sancto Bartholomeo*, 1419 (arch. de la Côte d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>).

SAINT-BARTHELEMY, écart, c<sup>ne</sup> de Relevans.

SAINT-BENIGNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Sanctus Benignus*, 1059 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 312). — *In territorio Lugdunensi, in villa Vallis, juxta ecclesiam Sancti Benigni*, 1049 1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3157). — *Sanz Bereings*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).

En 1789, Saint-Bénigne était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Vaux et justice d'appel du duché de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Bénigne; les abbés de Tournus présentèrent à la cure jusqu'en 1515 qu'elle fut unie au chapitre de Pont-de-Vaux. — *Ecclesia Sancti Benigni de Pontevallis*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Parroisse de Saint Benigne*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 1050, f<sup>o</sup> 301 v<sup>o</sup>). — *Saint Bénigne, annexe de Pont-de-Vaux*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 31).

Saint-Bénigne dépendait du plus ancien domaine des sires de Bâgé; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était un membre du duché de Pont-de-Vaux.

A l'époque intermédiaire, Saint-Bénigne était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.

SAINT-BENOIT-DE-CESSIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Locus vocabulo Saxiacus, silus in pago Lugdunensi, non longe a Rhodano fluvio, in agro Saxiacense*, 859 (Acta SS. ordin. S. Benedicti, t. II, p. 498). — *De Sancto Benedicto*, 860 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 227). — *Sayssiacus* et *Sayseu*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Saysseu*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 96). — *Sanctus Benedictus de Seyseu*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 1). — *Sanctus Benedictas de Seysseu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Sayssieu*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>). — *Saysiacus*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Sanctus Benedictus de Saissieu*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Benedictus de Saysieu*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>). — *S. Benoit de Seyssieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 94). — *Saint Benoit*, 1655 (visites pastorales).

En 1789, Saint-Benoit-de-Cessieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré d'Ambronay, était sous le vocable de saint Benoit, aujourd'hui saint François de Salles; le prieur du lieu, au nom de l'abbé d' Ainay, présentait à la cure. Le prieuré bénédictin de Saint-Benoit, fondé vers 859, existait encore en 1789.

— *Ecclesia de Sancto Benedicto*, 1153 (Grand cart. d'Ainay, t. I, p. 50). — *Prioratus Sancti Benedicti de Saisseu*, 1272 (*ibid.*, p. 141). — *Ecclesia Sancti Benedicti de Seysseu*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°).

Dans l'ordre féodal, Saint-Benoit dépendait du domaine primitif des sires de la Tour-du-Pin au département actuel de l'Ain; le domaine utile appartenait aux prieurs du lieu. Saint-Benoit est une des seigneuries dont l'hommage fut cédé à la maison de Savoie par le traité de Paris du 13 janvier 1355.

A l'époque intermédiaire, Saint-Benoit était une municipalité du canton de ce nom, district de Belley.

SAINT-BERNARD OU SAINT-BARNARD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Sanctus Bernardus*, 1243 (Bibl. Dumb., I, I, p. 144). — *Sanctus Bernerdus de Ansa*, 1290. 1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 29 r°).

— *Sanctus Bernardus prope Ansam*, 1351 (Guigue, Documents de Dombes, p. 340). — *Saint Bernard d'Anse*, 1351 (*ibid.*, p. 339). — *Saint Bernard en Lyonnois*, 1655 (visites pastorales). — *Saint-Bernard*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 67).

En 1789, Saint-Bernard était une communauté du Franc-Lyonnais, sénéchaussée et subdélégation de Lyon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était dédiée à saint Barnard, évêque de Vienne et fondateur des abbayes d'Ambronay et de Romans; le chapitre de Romans en Dauphiné présentait à la cure. — *Ecclesia Sancii Bernerdi*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *Ecclesia Sancii Bernardi de Ansa*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°).

— *Saint Barnard ; patron : Saint Barnard, archevêque de Vienne*, 1719 (visites pastorales).

Saint-Bernard était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée à l'origine par les Palatins de Riottiers qui la cédèrent, en 1250, à Guichard, sire de Beaujeu, lequel l'aliéna, en 1264, à l'Église de Lyon. — *Castrimi Sancii Bernardi*, 1351 (Guigues, Documents de Dombes, p. 340). — *Le château de Saint Bernard sur Saône*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t.I, p. 205).

A l'époque intermédiaire, Saint-Bernard était une municipalité du canton et district de Trévoux.

SAINT-BERNARD-DE-MENTHON, anc. chapelle du château de Lompnes.

SAINT-BLAISE, anc. chapelle rurale c<sup>ne</sup> de Léaz.

SAINT-BLAISE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaz. — *L'église paroissiale de Saint Blaise de Chazelles*, 1478 (Aubret, Mémoires Dombes, t. III, p. 85). — Voir CHAZELLES.

SAINT-BLAISE-DE-PIERRE-CHATEL, h., c<sup>ne</sup> de Virignin.

Avant la Révolution, Saint-Blaise dépendait de la communauté de Virignin, bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était sous le vocable de saint Blaise et à la collation de l'évêque de Belley. — *Ecclesia Sancti Blasii Petrae Castris*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *Paroisse de Saint Blays Pierre Chastel*, 1579 (arch. de l'Ain, H 871, f° 83 v°).

— *Eglisp paroissiale de Saint Blaise*, 1640 env. (arch. de l'Ain, G 144).

Saint-Blaise était de la justice des charleux de Pierre-Châtel.

SAINT-BOYS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Sanctus Balde-lius*, 1100 env. (Bullar. cluniacense, p. 34, 42).

— *Sanctus Baudillius*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 100 r°). — *Saint Buet*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 316 v°). — *Saint Boy*, 1577 (*ibid.*, f° 591 v°).

En 1789, Saint-Boys était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtré d'Arbignieu, était sous le vocable de saint Baudilio, en roman saint Boil, déformé en saint Boys, sous l'action d'une fausse étymologie populaire; le prieur de Cohzieu, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Baudelii*, 1100 env. (Bibl. cluniacensis, col. 537).

— *Ecclesia Sancti Baudilli seu Bauderii, vulgo S. Boy*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *Parrochia Sancti Baudilii*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f° 185 r°).

Saint-Boys dépendait originairement de la seigneurie de Bugey; au xviii<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu de la paroisse relevait de la seigneurie des Marches, les hameaux de la seigneurie de Veyrin.

A l'époque intermédiaire, Saint-Bois était une municipalité du canton de Saint-Benoit, district de Belley.



SAINT-BONNET, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Injurieux. — *Saint Bonet*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-CHAMP, village, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Saint-Champ-Chatonod. — *Territorium S. Campi*, 1168 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 40). — *Apud Sanctum Campum*, 1346 (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 56 r<sup>o</sup>). — *Senchamp*, 1346 (*ibid.*). — *Villa de Sancto Campo*, 1361 (Gali, christ., t. XV, instr., c. 327).

En 1789, Saint-Champ était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse et archiprêtré de Belley, était consacrée à saint Martin, l'archiprêtre nommait à la cure. — *Capellanus de Sancto Campo*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Sancto Campo, sub vocabulo Sancti Martini*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley).

Saint-Champ était une dépendance de la seigneurie de Belley, laquelle appartenait à l'évêque.

A l' époque intermédiaire, Saint-Champ était une municipalité du canton et district de Belley.

SAINT-CHAMP-CHATONOD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Saint-Champ*; ham. : *Chatonod*, 1808 (Stat. Bossi, p. 123). — *Saint-Champ et Chatonod*, 1846 (Ann. de l'Ain).

SAINT-CHRIST, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Coligny.

SAINT-CHRISTOPHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Cuisiat. — *Saint Christophe*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-CHRISTOPHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Douvres.

SAINT-CHRISTOPHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Peyzieux.

SAINT-CHRISTOPHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Poncin. Cette chapelle fut confirmée à l'abbaye de Saint-Claude par l'empereur Frédéric Barberousse, en 1184. — *Ecclesia de Pontiano (lire Pontiano), cum prioratu et capella et aliis appendiciis eorum, videlicet Sancti Pétri et Sancti Christophori*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Capella Sancti Christophori*, 1245 (D. P. Benoit, Hist. de S. Claude, t. I, p. 646). — *Saint Christophe*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-CHRISTOPHE, section de la c<sup>ne</sup> de Relevans. — *Sanctus Christophorus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Christophorus*, 1295 (Bibl. Dumb., t. II, p. 238). — *In parochia de Salmoya et Sancti Christophori*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Christophorus in Breysia, in castellania Sancti Triverii in Dombis*, 1360 (arch. de l'Ain, H 802). — *Saint Christophe en Dombes*, 1655 (visites pas-

torales, f<sup>o</sup> 58). — *Saint Christophe en Bresse*, 1665 (Mesures de l' Île-Barbe, t. I, p. 200). — *Saint-Christophe-près-Sandran*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 153).

En 1789, Saint-Christophe était une communauté de l'élection de Bourg, subdélégation de Trévoux et châtellenie de Saint-Trivier; cette communauté était située partie en Bresse et partie en Dombes; la partie de Bresse ressortissait au bailliage de Bourg et la partie de Dombes, à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de saint Christophe; c'était originellement celle d'un prieuré du monastère de l'île-Barbe qui jouit du droit de collation à la cure jusqu'à sa sécularisation, époque à laquelle ce droit passa aux archevêques de Lyon. — *Ecclesia Sancti Christophori*, 1183 (Mesures de l'île-Barbe, t. I, p. 116). — *Prior Sancti Christophori*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 1).

Dans l'ordre féodal, Saint-Christophe relevait originellement de la seigneurie de Villars; au xviii<sup>e</sup> siècle, la partie de Bresse dépendait de la baronnie de Sandrans et la partie de Dombes, de la baronnie de Saint-Trivier.

SAINT-CHRISTOPHE-LE-BOURG. — Voir LE BOURG-SAINT-CHRISTOPHE.

SAINT-CLAIR, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Brégnier-Cordon.

SAINT-CLAUDE, anc. chapelle rurale à la Balme, c<sup>ne</sup> de Chégnieu-la-Balme.

SAINT-CLAUDE, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.

SAINT-CLAUDE, anc. chapelle rurale, à Fleurieux, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.

SAINT-CLOUD, f., c<sup>ne</sup> de Marlieux.

SAINT-CYPRIEN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Bey.

Au x<sup>e</sup> siècle, Saint-Cyprien était la paroisse de Bey. — *Ecclesia Sancti Cypriani in Beo*, 971 (Diplôme du roi Conrad pour le monastère de l'île-Barbe, dans Bouquet, IX, 703). — *In villa que dicitur Bex, terra Sancti Cipriani*, 996 env. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 285).

SAINT-CYR, écart, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

SAINT-CYR, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

SAINT-CYR, loc. disparue, à ou près Gex. — *De Sancto Cirico*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f<sup>o</sup> 96 v<sup>o</sup>).

SAINT-CYR, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Saint Cir*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-CYR, section de la c<sup>ne</sup> de Relevans. — *Sanctus Ciricus*, 1136 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 91). — *Parrochia Sancti Cirici*, 1227 (*ibid.*, t. I,

p. 456). — *Sanctus Ciricus prope Sandrens*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Saint Cyre*, 1619 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Saint Cyr près Sandran*, 1789, (Pouillé de Lyon, p. 153). — *Saint Cire*, xvIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 131).

En 1789, Saint-Cyr-sur-Chalaronne était une communauté de l'élection de Bourg; le clocher et partie de la paroisse étaient en Bresse et dépendaient du bailliage de Bourg, mandement de Châtillon-les-Dombes; le reste, qui était la plus grande partie, appartenait à la principauté de Dombes et ressortissait à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Cyr; l'abbé d'Ainay présentait à la cure. — *Ecclesia de Sancto Cirico*, 1119-1128 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 31). — *Capellanus Sancti Cyrici*, 1295 (*ibid.*, p. 243).

En tant que fief, Saint-Cyr relevait pour la partie de Bresse de la seigneurie de Châtillon-les-Dombes et, pour la partie de Dombes, de la seigneurie de Saint-Trivier. — *Robertus de Sancto Cyrico, domicellus*, 1255 (Cart. lyonnais, t. II, n° 519).

A l'époque intermédiaire, Saint-Cyr était une municipalité du canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, district de Trévoux.

SAINT-CYR, écart et anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Per turrem de Varej usque ad Sanclum Cyricum*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357). — *De Sancto Cyrico usque ad Quusanci*, 1213 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 66). — *Saint Cir, chapelle*, xvIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
SAINT-CYR-SUR-MENTHON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. *Parrochia de Sancto Cirico*, xII<sup>e</sup> s. (Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 597). — *Sanctus Ciricus*, 1237 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 15). — *Sanctus Cyricus juxta Baugiacum*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Sanctus Ciricus supra Mentonem*, 1442 (arch. de l'Ain, H 793, f° 6 v°). — *Sanctus Cyricus Bugiaci*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *Saint Cyr en Bresse*, 1628 (Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon, p. 440). — *Saint Cyre sus Menthon*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-sur-Menthon, f° 20). — *Saint Syr*, 1630 env. (*ibid.*, f° 91). — *Saint Cire en Bresse*, 1655 (visites pastorales, f° 386). — *Saint Cire sur Menton*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251). — *Saint Cyre*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f° 12 v°). — *Saint Cyr sur Menthon*, xvIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Saint-Cyr-sur-Menthon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, antérieurement de Sandrans, était sous le vocable de saint Cyr; le chapitre de Saint-Vincent-de-Mâcon présentait à la cure. — *Ecclesia que est in honore Sancti Cirici. . . et est ipsa ecclesia Sancti Vincenti Maticensis*, 994-995 (Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 543). — *Capellanus de Sancto Cirico*, 1237 (Cart. lyonnais, t. I, n° 314). — *Ecclesia Sancti Cinci prope Baugiacum*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°).

Dans l'ordre féodal, Saint-Cyr dépendait primitivement de la sirie de Bâgé; c'était une seigneurie, en toute justice, avec poype et maison forte, possédée dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle par des gentilshommes qui en portaient le nom. En 1272. Ogeret de Saint-Cyr en reprit le fief d'Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse, du chef de sa femme Sibille. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le clocher et la plus grande partie de la paroisse relevaient du marquisat de Bâgé; le surplus dépendait de la seigneurie de Trévernay (voir ce nom). — *Otgerius de Sancto Cirico*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 569). — *G. de Seint Cire, chevalier*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 4).

A l'époque intermédiaire, Saint-Cyr-sur-Menthon était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-CYR-D'ULLIEUX. — Voir ULLIEUX.

SAINTE-CLAIRE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Tossiat.

*Sainte Claire*, XIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-DENIS ou SAINT-DENIS-LE-CEYZERAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Sylva de Saisiriaco Bresiae*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *Saisiriacus in confinio Sellonis*, 1186 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 120). — *Parrochia de Saisirie de Breyssse*, 1244 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Épaisse, chap. II, n° 3). — *Saisiriacus de Bressia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Saysiriacus in Breyssia*, 1300 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f° 34 v°). — *Saisiriacus*, 1335 env. (terrier de Teyssonge, f° 3 v°). — *Saysiriacus Breyssie*, 1378 env. (arch. de l'Ain, série G). — *De Saysiriaco*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f° 323 r°). — *Seyseriacus Bressie*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 578, f° 210 r°). — *Seysseriacus Breyssiae*, 1436 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 233). — *Saint Denys de Saisiria près Bourg*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 270 r°). — *Saint Denys en Bresse*, 1564 (arch.

de la Côte-d'Or, B 594, f° 595 r°). — *Saint Denys*, 1613 (visites pastorales, f° 101 v°). — *Saint Denis près de Bourg*, 1656 (visites pastorales, f° 292 ).

Avant la Révolution, Saint-Denis était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Denis et à la collation de l'abbé de Tournus. — *Seisirens*, corr. *Seisiries*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Ecclesia Saisiriaci in Breyssia*, 1350 env. (*ibid.*, f° 16 r°). — *Ecclesia de Sayseriaco*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 34 r°). — *Ecclesia Sancti Dionisii secus Burgum*, 1548 (pancarte des droits de cire).

Saint-Denis relevait originellement du fief de Bâgé; aux XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une simple seigneurie relevant directement du roi.

A l'époque intermédiaire, Saint-Denis-le-Ceyzériat était une municipalité du canton et district de Bourg.

SAINT-DENIS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.

SAINT-DENIS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Villars (Cassini).

SAINT-DENIS-LE-CHOSSON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Castrum et vilia de S. Dionisio de Chauxzone*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 350). — *Chauczon*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 872, f° 31 r°). — *Via publica per quam itur de ponte de Chauczons versus Ambayriacum*, 1346 (*ibid.*, B 870, f° 2 r°). — *Ad pontem Sancti Dionisii de Chauczons*, 144a (*ibid.*, B 869). — *Sanctus Dionisius*, 1496 (arch. de l'Ain, H 4 ). — *Saint Denys de Chousson*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 241 v°). — *S. Denys de Chausson*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 94). — *Saint Denis de Chausson*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint-Denis : Le Chosson d'Albarine*, 1793 (Index des noms révolutionn.).

Avant la Révolution, Saint-Denis-le-Chosson était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement d'Ambérieu.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Ambérieu, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Denis. — *Saint-Denis, annexe d'Ambérieux*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 13 ). — *Saint Denis le Chosson*, succ. XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En tant que fief, Saint-Denis-le-Chosson était une seigneurie, en toute justice, qui relevait primitivement des sires de Coligny, de qui elle passa, vers 1210, aux sires de la Tour-du-Pin; le

traité de Paris du 5 janvier 1355 l'attribua aux comtes de Savoie qui l'inféodèrent, en toute justice, à Girard d'Estrés, en 1360; cette terre fut érigée en baronnie au XVI<sup>e</sup> siècle.

A l'époque intermédiaire, Saint-Denis était une municipalité du canton d'Ambérieu, district de Saint-Rambert.

SAINT-DIDIER, autre nom de Montagnieu. — *Ecclesia Sancti Desiderii*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — Voir MONTAGNIEU.

SAINT-DIDIER, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bey. — *In villa que dicitur Bex, a cercio terra Sancti Desiderii*, 996 env. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 491 ).

SAINT-DIDIER, h., c<sup>ne</sup> de Nattages.

SAINT-DIDIER OU SAINT-DIDIER-DF.-NEYRON, h., c<sup>ne</sup> de Neyron. — *Sanctus Desiderius de Rilliac*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *Sanctus Desiderius de Miribello*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*, addit.). — *Curatus Sancti Desiderii de Miribello*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 7).

— *Parroisse de Sainct Didier de Neyron*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 365 v°).

SAINT-DIDIER, chapelle rurale à Nant, c<sup>ne</sup> de Parves.

SAINT-DIDIER, chât., c<sup>ne</sup> de Priay.

SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *Parrochia de Sancto Desiderio*, 1236 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 16). — *Sanctus Desiderius de Aucia*, 1272 (*ibid.*, titres de Laumusse : Teyssonge, chap. II, n° 1 ). — *Sanctus Desiderius de Auciac*, 1285 (*ibid.*, n° 29). — *Sanctus Desiderius de Alciaco*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 10). — *Sanctus Desiderius de Arciaco*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 21 v°). — *Sanctus Desiderius d' Oucia*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 140 r°). — *Sanctus Desiderius Ouciaci*, 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n° 1, f° 3 r°). — *Sanctus Desiderius Auxiaci*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f° 354 r°). — *Sanctus Desiderius Ouxiaci*, 1494 (*ibid.*, f° 366 v°). — *Sanctus Desiderius d'Aucia*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Saint Didier d'Ouciaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, C to44g, f° 55 v°). — *Saint Didier d'Aussiaz*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, P 266 r°). — *Saint Didier d'Oussiac*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint Didier d'Ouzia*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 92 v°). — *Saint Didier d'Auciat*, 1675 (*ibid.*, f° 117 v°) — *Saint Didier d'Ouziat*, 1675 (*ibid.*, f° 101 v°). — *Saint Didier d'Auciaz*, 1763 (*ibid.*, H 899, f° 9 v°). — *Saint Didier d'Auciat*, 1763 (*ibid.*, f° 307 r°, 336 r° et passim). — *Saint-Didier-d' Oussiat*, 1789 (Pouillé de Lyon,

p. 38). — *Saint-Didier-d'Aussiat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Casini).

Sous l'ancien régime, Saint-Didier-d'Aussiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Didier et à la collation des moines de Saint-Pierre-de-Mâcon. — *Ecclesia de Sancto Desiderio*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Desiderii de Ouciaco*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Saint-Didier relevait originellement des sires de Bâgé; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une dépendance du marquisat de Saint-Martin-le-Châtel, mais la justice s'exerçait à Bâgé, tandis que celle de ce marquisat s'exerçait à Montrevel.

A l'époque intermédiaire, Saint-Didier-d'Aussiat était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.

SAINT-DIDIEB-DE-FOBMANS, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *In pago Lucdunensi, in villa quae dicitur Vendonensa* (corr. *Vendonessa*), *unum mulinano*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2280).

— *De quadam hereditate quam habeo ultra fluvium Sagunnam, videlicet ecclesiam de villa in honore Sancti Desiderii consecratam*, 1020 env. (*ibid.*, n<sup>o</sup> 2731). — *Sanctus Desiderius de Vendonissa*, 1066 (Chevalier, Cartul. de Saint-Barnard, n<sup>o</sup> 139).

— *Sanctus Desiderius juxta Riorterium*, 1243 (Bibl. Dumil., t. I, p.144). — *Parrochia Sancii Desiderii*, 1262 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 154). — *Sanctus Desiderius in Donbis*, 1264 (Grand carlul. d'Ainay, t. II, p. 53). — *Sanctus Desiderius de Riorter*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 122). — *Sanctus Desiderius de Formans*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, P 8). — *Seint Didiel*, 1365 (Docum. linguisl. de l'Ain, p. 105). — *Saint Didier de Froment*, 1710 (visites pastorales de l'archiprêtre de Dombes, p. 13). — *Saint-Didier-de-Formant*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 69).

Sous l'ancien régime Saint-Didier-de-Formans appartenait au Franc-Lyonnais pour un tiers, y compris le clocher, et pour les deux autres tiers à la Dombes. La partie du Franc-Lyonnais dépendait de l'élection et subdélégation de Lyon et ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée et siège presidiai de cette ville. La partie de Dombes dépendait de l'élection de Bourg et ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Didier; le droit de présentation à la cure était exercé alternativement par l'abbé de Cluny et par le chapitre de Saint-Bernard de Romans. — *Ecclesia Sancti Desiderii sita in Brixia, . . . et capello de Reorterio*, 1094 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3680). — *Ecclesia altera de Sancto Desiderio*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n<sup>o</sup>, 4143, p. 501). — *Ecclesia Sancti Desiderii de Reorter*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Desiderii de Formans*, 1350 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Saint Didier; patron : Saint Didier, évoque et martyr*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Saint-Didier était une seigneurie en toute justice et avec château, relevant anciennement des sires de Villars qui tenaient en fief de l'église de Lyon sa partie située en Franc-Lyonnais. Des sires de Thoire-Villars cette terre passa, en 1402, aux sires de Beaujeu qui unirent à leur domaine la justice du territoire dépendant de la Dombes; cette justice fut aliénée, en 1725, par le prince à Hubert de Saint-Didier qui possédait déjà la justice de la partie de Franc-Lyonnais et qui annexa à ces deux justices celle de la baronnie de Riottiers. — *Dominus Hugo de Sancto Desiderio*, 1271 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 181).

A l'époque intermédiaire, Saint-Didier-de-Formans était une municipalité du canton et district de Trévoux.

SAINT-DIDIER-DE-RENON, autre nom du Plantay. — *Sanctus Desiderius de Ruennon*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 109). — *Sanctus Desiderius*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 59 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Desiderius de Ruenon*, 1314 (Bibl. Dumb., t. I, p. 262). — *Sanctus Desiderius de Renone*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 7 ) — *Ecclesia Sancii Desiderii de Renom, alias du Plantey*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Saint Didier du Plantay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 7). — *La maison de Saint-Didier, c'est-à-dire la seigneurie du Plantay*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 5).

SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Priscianum* ou *Priscianicus vicus* (Vita Triverii AA. SS. januar., t. II, p. 33). — *Corpus autem ejusdem [Desiderii, Viennensis episcopi] in Prisciniaco vico Lugdunensi sepelierunt*, VIII<sup>e</sup> s. (Vita Desiderii, AA. SS. 23 maii, t. V, p. 251, 253). — *In villa Prisciniaco super fluvium Calarona*, IX<sup>e</sup> s. (Adonis Martyrologium, cité par D. Bouquet, t. III, p. 485,

note a). — *Ecclesia Sancti Desiderii*. . . in comitatu Lugdunensi, 853 env. (diplôme de Lothaire pour l'église de Lyon, dans D. Bouquet, VIII 389). — *Terra sancti Desiderii*, 957 (Rec. des chartes de Cluny, t. II, n° 1026). — *Parrochiatu Sancti Desiderii de Chalarona*, 1287 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. I, n° 19). — *Saint Didier de Chalaronne*, 1478 (Bibl. Dumb., compl., p. 96). — *Saint Disdier de Chalaronne*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 252). — *Paroisse de Saint Didier de Valin*, 1675 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 199). — *Saint Didier de Vallin en Dombes*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, P 133 r°). — *Saint Didier de Valins*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Saint-Didier-de-Chalaronne*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 69).

Le *Priscianus* ou *Priscianicus* viens de la légende de saint Trivier était, sous les Rodolphiens, le chef-lieu d'un *ager* du comté de Lyon. — *In agro Priscianicense, in villa Basinen*, 947 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 707). — *In pago Ludunense, in agro Priscianense*, 947 (*ibid.*, t. I, n° 701).

En 1789, Saint-Didier-sur-Chalaronne était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Rourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était primitivement sous le vocable des saints Pierre et Paul; elle fut par la suite consacrée à saint Didier, archevêque de Vienne, mis à mort à *Priscianus*, le 23 mai 608, par les ordres de la reine Brunehaut; les archevêques de Lyon en furent collateurs jusqu'en 1303 qu'ils cédèrent leur droit au chapitre de Saint-Nizier de Lyon. — *Ecclesia Sancii Desiderii*, 1155 (Bibl. Dumb., t. II, p. 39). — *Ecclesia beati Diderii de Chalarina*, 1341 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 337). — *Saint Didier de Chalaronne: patron du lieu: Saint Didier*, 1719 (visites pastorales, p. 37).

Saint-Didier relevait originellement des abbés de Cluny et dut entrer dans le domaine des sires de Beaujeu, en 1233, en même temps que Thoissey. Cette terre fut érigée en comté, en 1786, par le duc du Maine, souverain de Dombes, sous le nom de Saint-Didier-de-Vallin, en faveur des de Vallin, gentilshommes du Dauphiné; elle était en toute justice.

A l'époque intermédiaire, Saint-Didier-sur-Chalaronne était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux.

SAINTE-AGATHE, anc. prieuré, c<sup>ne</sup> de Meillonas.

SAINTE-AGATHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Songieu.

SAINTE-ANNE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Contrevoz.

SAINTE-ANNE, anc. chap. rurale, c<sup>ne</sup> de Gex.

SAINTE-ANNE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain.

SAINTE-ANNE, anc. chapelle rurale, auj. m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Parves-Nattage.

SAINTE-BARDE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Belley.

SAINTE-BLAISINE, h., c<sup>ne</sup> de Thézillieu.

SAINTE-CATHERINE, anc. église, c<sup>ne</sup> de Crans. — *Petite église séparée de la dicte abbaye (de la Chassagne), à l'honneur de sainte Catherine*, 1537 Champier, Le catalogue des villes et cités). — *La chapelle Sainte Catherine*, 1734 (les Feuillées, carte 1).

SAINTE-CATHERINE-DE-GENOUILLEUX, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Genouilleux.

SAINTE-CLAIRE, anc. chapelle rurale auj. détruite, c<sup>ne</sup> de Journans (Cassini).

SAINTE-COLOMBE, h., c<sup>ne</sup> de Marboz.

SAINTE-CREPIN, m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Crottet.

SAINTE-CROIX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *Apud Sanctam Crucem*, 1255 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 133). — *Decima Sancte Crucis prope Montemlupellum*, 1313 (*ibid.*, p. 291). — *Sainte Croix*, 13a6 (Bibl. Dumb., t. I, p. 267). — *Sainte-Croix*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 43). — *Sainte-Croix-en-Bresse*, 1663 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 28).

En 1789, Sainte-Croix était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Donat; le chapitre de Saint-Nizier de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Sancta Cruce*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116).

En tant que fief, Sainte-Croix était une seigneurie en toute justice et avec château-fort qui appartenait originellement aux seigneurs de Montluel. Comprise dans la cession du Dauphiné à la France, en 1343, la terre de Sainte-Croix fut rétrocédée à la Savoie par le traité de Paris du 5 janvier 1355. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la justice seigneuriale s'exerçait à Sainte-Croix, à charge d'appel au bailliage de Bresse. — *Dominus Sancte Crucis*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10488, f° 3 v°).

A l'époque intermédiaire, Sainte-Croix était une municipalité du canton et district de Montluel.

SAINTE-ELPIHEMIE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *De Ju-*

*vinhiaco*, 1170 env. (Guigne, Docum. de Dombes, p. 42). — *Ecclesia Sanctae Euphemiae de Juviniaco*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116).

— *Parrochia Sancte Euphemie*, 1325 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 300). — *Sainte Ofeyme*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigne, Topogr. hist., p. 343). — *Paroisse de Saint-Euphème, sur le grand chemin de Lyon à Mâcon*, 166a (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 47).

L'ancienne villa gallo-romaine de *Juviniacus* qui prit, au moyen âge, le nom de Sainte-Euphémie, était, à l'époque rodolphienne, le chef-lieu de *l'ager Juviniensis* qui enserrait dans ses limites Ars et Saint-Didier-de-Formans.

En 1789, Sainte-Euphémie était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Villeneuve.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de sainte Euphémie; les moines de l'Île-Barbe qui possédaient un prieuré à Sainte-Euphémie jouirent du droit de présentation à la cure jusqu'en 1523 que l'église de cette paroisse fut unie au chapitre de Trévoux. — *Ecclesia Sancte Euphemie*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Prioratus Sanctae Euphemiae*, 1217 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 132). — *Sainte-Euphémie, annexe de Trévoux*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la garde de Sainte-Euphémie appartenait pour une moitié aux seigneurs de Saint-Trivier, vassaux des sires de Beaujeu, et, pour l'autre, aux Palatins de Riottiers, vassaux des sires de Villars dont les droits passèrent par vente, en 1402, aux souverains de Dombes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Sainte-Euphémie était une dépendance du comté de Gibeins.

A l'époque intermédiaire, Sainte-Euphémie était une municipalité du canton et district de Trévoux.

SAINTE-FONTAINE, ruiss., affl. du Scran.

SAINTE-JULIE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Sancta Julita*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 237). — [*Ecclesia*] *Sancti Julli*, 1150 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Parrochia Sancte Julite*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Apud Sanctam Julitam*, 1459 (*ibid.*, H 288). — *Sainte Julie en Bugey*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 91). — *Sainte-Julie : Falerne*, 1790 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Sainte-Julie était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.

AIN

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était dédiée aux saints Cyrille et Julitte; le prieur de Chavanoz en Dauphiné, au nom de l'abbé de l'Île-Barbe, présenta à la cure jusqu'à l'union du prieuré de Sainte-Julie aux Carmes-Déchaussés de Lyon. — *Ecclesia Sanctae Julittae*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Capellanus Sancte Julite*, 1253 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Chazey, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Ecclesia Sancte Julite*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Julite*, 1492 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Sainte-Julie était une seigneurie en toute justice, de l'ancien domaine des sires de Coligny, de qui elle passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, en 1210 environ, à la France en 1343 et enfin à la maison de Savoie, en 1355.

A l'époque intermédiaire, Sainte-Julie était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Ramhart.

SAINTE-ÉLOI, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Parrochia Sancte Eulalie*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83). — *Sancta Hilalia*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Sancta Heulalia*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>). — *Saint Eloy*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 38).

En 1789, Saint-Eloy était une communauté du bailliage et élection de Bourg, mandement de Pérouge.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de sainte Eulalie et à la collation du chapitre métropolitain de Lyon. — *Ecclesia Sanctae Eulalyae*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 9). — *Ecclesia Sancte Eulalie: erma*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancte Eulalie*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687 f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>).

Saint-Eloy était une seigneurie en toute justice qui passa, en 1402, de la mouvance des sires de Thoire-Villars dans celle des comtes de Savoie.

A l'époque intermédiaire, Saint-Éloi était une municipalité du canton de Meximieux, district de Montluel.

SAINTE-MADELEINE, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> d'Arbent.

SAINTE-MADELEINE, grange, c<sup>ne</sup> de Bouvent. — *Sainte Magdeleine*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINTE-MADELEINE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Loyes.

— *Capella Sanctae Magdalenae de Loyes*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234).

SAINTE-MADELEINE, anc. chap. rurale, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Sainte Magdelaine*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINTE-MADELEINE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> du Plantay. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette chapelle passait pour la mère église du Plantay.

SAINT-MARC, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.

SAINTE-MARIE, f., c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle.

SAINT-ENNEMOND, anc. prieuré, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.

SAINT-ÉTIENNE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Lompnieu.

SAINT-ÉTIENNE, territoire, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Pratum Sancti Stephani*, 1501 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n° 3, f° 19 r°). — *Pré Sancti Etivent*, 1559 (*ibid.*, vol. 43, n° 1, f° 3 v°).

SAINT-ÉTIENNE, doc. disparue, c<sup>ne</sup> de Villette. — *Saint Étienne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trefforl. — *Sanctus Stephanus del Boschous*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Sanctus Stephanus Nemorosus*, 1303 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. I, n° 4). — *Ecclesia Sancti Stephani lo Bochous*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 21 v°). — *Saint Estienne le Bourchoux*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f° 460 v°).

— *Saint Estienne le Bochoux*, 1563 (*ibid.*, f° 472 r°). — *Saint Estienne du Bois*, 1584 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 139). — *Saint Estienne du Boys*, 1613 (visites pastorales, f° 175 v°). — *Saint Estienne du Bois, près de Bourg*, 1656 (*ibid.*, f° 319). — *Saint-Etienne-les-Bois*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. a8).

En 1789, Saint-Étienne-du-Bois était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était dédiée à saint Etienne; les chanoines-comtes de Lyon présentaient à la cure.

— *Ecclesia Sancii Stephani Nemorosi*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 16 r°).

En tant que fief, Saint-Etienne-du-Bois était une seigneurie, en toute justice, relevant originairement des sires de Coligny; à la mort de Guillaume de Coligny, oncle de Béatrix, femme d'Albert III de la Tour, cette terre arriva aux sires de la Tour-du-Pin qui la cédèrent, en 1285, à Robert, duc de Bourgogne, lequel la rétrocéda, en 1289, à Amédée V, comte de Savoie. Jean de la Baume l'acquiesça en 1414 des d'Estrées et l'unit à son comté de Montrevel dont elle était encore membre en 1789. La seigneurie de Saint-Etienne comprenait le clocher et la plus grande partie de la paroisse; le reste dépendait de la seigneurie du Châtelet. — *Castrum et locus S. Stephani*, 1289 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 32). —

*Dominas Sancii Stephani Nemorosi*, 1362 (Guichenon, Savoie, pr., p. 117).

A l'époque intermédiaire, Saint-Etienne-du-Bois était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.

SAINT-ÉTIENNE-SUR-CHALARONNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Sanctus Stephanus de Chalarona*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Saint Estienne de Chalaronne*, 1329 (Bibl. Dumb., t. I, p. 282). — *Saint Etienne en Bombes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 471).

En 1789, Saint-Étienne-sur-Chalaronne était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoissey.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Etienne; le droit de collation à la cure passa, en 1305, des archevêques de Lyon au chapitre de Saint-Nizier. — *Ecclesia Sancti Stephani de Chalaronna*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Saint Estienne de Chalaronne en Dombes, congrégation de Thoissey*, 1719 (visites pastorales).

Au point de vue féodal, Saint-Etienne était une seigneurie, en toute justice, du fief des souverains de Dombes.

A l'époque intermédiaire, Saint-Étienne-sur-Chalaronne était une municipalité du canton de Thoissey, district de Trévoux.

SAINT-ÉTIENNE-SUR-REYSSOUZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Parrochia Sancti Stephani*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Sanctus Stephanus supra Reyssosam, in castellania Baugiaci*, 1358 (*ibid.*, pr., p. 136). — *Sanctus Stephanus supra Reyssosam*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, P 53 r°). — *Sanctus Stephanus supra Royssosam*, 1401 (*ibid.*, B 556, P33 r°). — *Sanctus Stephanus supra Ruysosam*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 596 r°). — *Sanctus Stephanus supra Roysesam*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Saint Estienne sur Reyssouze*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f° 295 r°). — *Saint Etienne sur Ressouze*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Saint-Étienne-sur-Reyssouze était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Etienne et à la collation du grand custode de la métropole de Lyon. — *Ecclesia Sancti Sstephani*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°).

En tant que fief, Saint-Étienne était une seigneurie, en toute justice, de la mouvance des sires de Bâgé; elle fut inféodée, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, aux comtes de Genève qui la cédèrent, en 1358, à Guillaume de la Baume, dont le fils la fit annexer, en 1427, à son comté de Montrevel. Saint-Étienne ressortissait à la justice d'appel du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Saint-Étienne était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.

SAINT-EUSTACHE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *La chapelle Saint-Eustache de la poëpe de Miseria, près Garnerrans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 149).

SAINTE-VIERGE (LA), chapelle rurale, à Préau, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *La Sainte Vierge*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-FABIEN, anc. chapelle rurale, à Gravelle, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont (Cassini).

SAINT-FAUSTE, loc. détruite, à ou près Champagne-en-Valromey. — *Est ipsa terra in pago Genevensis, in loco qui vulgo nuncupatur ad Sanctum Faustum in Campania*, 1055 (Gall. christ., t. IV, instr., c. 79).

SAINT-FIACRE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Parves-Nattage.

SAINTE-FONTAINE, ruiss., aff. du Seran.

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> du Poizat. — *Saint François de Sales*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-GABET, loc. détruite, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Iter tendens de Sancto Germano ad Sanctum Gabelum*, 1468 (arch. de l'Ain, H 4). — *Vigneturum Sancti Germani, loco dicto Romanas, alias en Sainct Gabet*, 1472 (*ibid.*).

SAINT-GALMIER, anc. paroisse, c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Parrochia Sancii Baldomerii*, 1228 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 87).

En 1789, Saint-Galmier était un village de la paroisse de Montanay.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ce village était encore le siège d'une église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, dédiée à saint Galmier et à la collation de l'abbé de l'Île-Barbe. — *In opere [ecclesie] Sancti Baldomerii*, 1176 env. (Guigne, Docum. de Dombes, p. 45). — *Curatus Sancii Galmerii*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Ecclesia de Saint Galmier*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Sacrista Sancti Garmerii*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Garmerii; patronus :*

*abbas Insule Barbare*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>).

Saint-Galmier était anciennement du fief de l'église métropolitaine de Lyon qui en avait confié la garde aux Palatins de Riottiers. — *Custodia Sancti Baldomerii*, 1231 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 95).

SAINT-GENGOUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.

SAINT-GENIS, ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *Sanctus Genesis*, 1250 (Mém. de la Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 29). — *Saint Genis*, 1297 (arch. de la Côte-d'Or, B 1232,7). — *Peronetus, costumers de Sancto Genissio*, 1332 (*ibid.*, B 1089, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>). — *Sainct Genix*, 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f<sup>o</sup> 878 r<sup>o</sup>).

En 1789, Saint-Genis était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Genis; le patronage temporel en apparlaint successivement aux évêques de Genève, aux abbés de Saint-Claude, à ceux d'Abondance et enfin, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux abbés d'Ainay. La paroisse de Saint-Genis était déjà unie à celle de Pouilly à la fin du xv<sup>n</sup><sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia Sancti Genesisii*, 1110 (Bibl. Sebus, p. 183). — *In pago Gebennensi, capella Sancti Genesisii*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 6g). — *Prioratus de Sancto Genissio*, 1244 (Bibl. Sebus., p. 220).

En tant que fief, Saint-Genis était une seigneurie en toute justice relevant de la baronnie de Gex; on en appelait de son juge ordinaire au bailliage de Gex; Pouilly plaidait, au contraire, en première instance, par devant ce bailliage. — *Hudriz de Sent Geniers*, 1300 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Saint-Genis, seigneurie du bailliage de Gex*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

A l'époque intermédiaire, Saint-Genis et Pouilly formaient une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.

SAINT-GENIS, anc. chapelle, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Duxerunt eum (Ragnebertum) . . . in confinio Lugdunensis territorii Juræ vicinum. . . ad quemdam locum Bebronne vocabulo, ubi quidam Dei famulas, nomine Domitianus, in honore S. Genesisii martyris, arctum construxit oraculum*, VIII<sup>e</sup> s. (Acta Ragneberti 5 AA. SS. 13 jun. II, p. 695 F).

SAINT-GENIS-SUR-MENTHON, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Sanctus Genesis*, 1238 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Epaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 2). —



*Saint Genes*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).

— *Sanctus Genesius supra Mentonem*, 1533 (arch. de l'Ain, H 803, f° 1 r°). — *S. Genys sus Menton*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 86). — *Saint Genis sur Manton*, 1656 (visites pastorales, P 386). — *Saint Genys sur Menton*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251).

En 1789, Saint-Genis-sur-Menthon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, anciennement de Sandrans, était sous le vocable de saint Barthélemy, après avoir été sous celui de saint Genis (cf. Saint-Genis-les-Ollières, Rhône, aujourd'hui sous le vocable de saint Barthélemy); le droit de collation à la cure appartenait au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon. — *In fine Cosconacense, in villa Corte Fredone, terra Sancti Genesii*, 923-927 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 314). — *Ecclesia que est in honore Sancti Genesii, in pago Lugdunensi, in agro Cosconiensi*, 1000 env. (*ibid.*, n° 542). — *Ecclesia Sancti Genesii*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).

Dans l'ordre féodal, Saint-Genis relevait anciennement des sires de Bâgé; aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une dépendance du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Saint-Genis-sur-Menthon était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-GENTIL, f., c<sup>ne</sup> d'Echallon.

SAINT-GEORGES, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

SAINT-GEORGES, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

SAINT-GEORGES, anc. chapelle, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Apud Burgum in Breysia, in capella beati Georgii fundata, prope castrum dicti loci*, 1430 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 196).

SAINT-GEORGES, église auj. détruite qui était située hors les murs de Pérouges. — *Ecclesia Beati Georgii*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f° 6 v°). — *In clause Sancti Georgii*, 1376 (*ibid.*, f° 26 r°). — *Iter tendens de Sancto Georgia versus burgum Sancti Christofori*, 1376 (*ibid.*, P 37 v°).

— *Saint George de Perouge*, 1655 (visites pastorales, f° 32, 35).

SAINT-GEORGES, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

SAINT-GEORGES-DE-RENON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Sanctus Georgius de Renone*, XIV<sup>e</sup> s. (Goigue, Topogr., p. 345). — *S. George de Renom*, 1656 (visites pastorales, P 38a). —

*Saint George du Renon*, 1670 (enquête Bouchu).

— *Saint George de Benon*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654). — *Saint-George-sur-Renom*, 1728 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 239).

— *Saint George du Bouchoux*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Saint-Georges-de-Renon était une communauté située partie en Dombes et partie en Bresse. La partie de Bresse où se trouvait le clocher dépendait du mandement de Châtillon-les-Dombes; elle était comprise dans l'élection et la subdélégation de Bourg et ressortissait, pour la justice, au bailliage et siège présidial de cette ville. La partie de Dombes ressortissait, pour la justice, à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de Saint-Georges. Après avoir appartenu à l'archiprêtre, le droit de collation à la cure était passé aux archevêques de Lyon qui en jouissaient en 1789. — *Ecclesia de Sancto Georgio; hermos*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 r°). — *Ecclesia Sancti Georgii*, 1350 env. (*ibid.*, f° 11 r°).

Au point de vue féodal, la paroisse de Saint-Georges dépendait tout entière de la seigneurie de Romans. La justice s'exerçait à Châtillon en première instance et par appel, pour partie, au présidial de Bourg, et pour partie à la sénéchaussée de Trévoux.

A l'époque intermédiaire, Saint-Georges-de-Renon était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-GERMAIN, lieu dit, de Belley.

SAINT-GERMAIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

— *En Saint German*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 190 r°).

SAINT-GERMAIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Verjon.

SAINT-GERMAIN, h., c<sup>ne</sup> de Villemotier. — *Saint-Germain en Revermont*, 1650 (Guiclienon, Bresse, p. 101).

Il y avait anciennement dans ce village une chapelle unie au prieuré de Villemotier. — *Ecclesia de Villa Monasterii, cum prioratu et capella Sancti Germani*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Sanctus Germanus*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°).

En tant que fief, Saint-Germain était une seigneurie avec maison-forte, de l'ancien domaine des sires de Coligny. — *Johannes de Sancto Germano*, 1425 (extentes de Bocarnoz, f° 3 r°). — *Le fief de S. Germain, à cause de Cologne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

SAINT-GERMAIN-D'AMBERIEU, section de la c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *De Sancto Germano*, 1225 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Castrum et bargain Sancti Germani*, 1328 (Bibl. Dumb., compl., p. 32 et 38). — *Sanctus Germanus de Ambayriaco*, 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *In burgo novo Sancii Germani, juxta clausuram dicti burgi, versus portam de Romanas*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Burgum velus castri Sancti Germani*, 1385 (*ibid.*, B 872, f<sup>o</sup> 116 r<sup>o</sup>). — *Apud Sanctum Germanum Amberiaci*, 1422 (*ibid.*, B 875, f<sup>o</sup> 139 r<sup>o</sup>). — *Mensura Sancti Germani*, 1441 (*ibid.*, B 765, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *La communauté de S. Germain*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *S. Germain d'Amberieu*, 1576 (*ibid.*, pr., p. 236). — *Saint Germain en Bugey*, 1650 (*ibid.*, p. 46).

En 1789, Saint-Germain-d'Ambérieu était une communauté chef-lieu de mandement de l'élection et subdélégation de Belley. — *Mandamentum Sancti Germani*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Castellanus Sancti Germani Amberiaci*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31). — *Le mandement de S. Germain d'Amberieu*, 1536 (*ibid.*, p. 54).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Côte ou de la Nativité de la Sainte-Vierge; les religieux d'Ambronay en étaient collateurs. — *Curatus Sancti Germani Amberiaci*, 1491 (arch. de l'Ain, G 31). — *Ecclesia parochialis Sancti Germani*, 1529 (*ibid.*, G 31). Au XVII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Saint-Germain était unie à celle d'Ambérieu.

En tant que fief, Saint-Germain était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, par les sires de Coligny de qui elle passa, vers 1210, aux seigneurs de la Tour-du-Pin, en suite du mariage de Béatrix de Coligny avec Albert II de la Tour. En 1316, Amédée V, comte de Savoie, s'empara de vive force du château de Saint-Germain qu'il fit reconstruire et dont il annexa le mandement à sa terre du Viennois savoyard. En 1576, le duc Emmanuel-Philibert unit la seigneurie de Saint-Germain au marquisat de Saint-Rambert qu'il venait d'ériger en faveur d'Amé de Savoie, son fils naturel; celui-ci vendit son marquisat, en 1601, à Henri de Savoie, duc de Nemours, dont la postérité en jouit jusqu'en 1716. La seigneurie de Saint-Germain comprenait le bourg d'Ambérieu; la justice s'exerçait avec celles de Saint-Rambert et

ressortissait nument, comme elles, au parlement de Dijon et, au premier chef de l'édit, au présidial de Bourg. — *Berlio, miles de Sancto Germano*, 1212 (arch. de l'Ain, H 307). — *Castra Sancti Germani et de Lalemo* (lisez *del Alemo*), 1314 (chartular. Sabaudiae, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Castrum et villa S. Germani de Ambayriaco*, 1334 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 252).

SAINT-GERMAIN-DE-BEARD, h., c<sup>ne</sup> de Géovreissiat. — *Via publica tendens de Ysernoro versus Sanctum Germanum de Beart*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 42 r<sup>o</sup>).

En 178g, Saint-Germain-de-Béard était un village de la paroisse de Géovreissiat, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua et mandement de Montréal.

Il y avait, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans ce village, une chapelle rurale dédiée à saint Germain et qui passait pour la mère église de Géovreissiat. — *Ecclesia Sancti Germani de Bayart*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Chapelle Saint Germain*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 129). SAINT-GERMAIN-DE-BEYNOST, h., c<sup>ne</sup> de Beynost. — *S. Germanus de Vallebona*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *De Sancto Germano*, 1226 (*ibid.*, p. 250). — *Costa Sancti Germani*, 1247 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 120). — *Parrochia Sancti Germani de Bayno*, 1284 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 790). — *Sanctus Germanus de Baigna*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I p. 457).

Il y avait anciennement, à Beynost, un prieuré de l'ordre de saint Benoît, dont l'église était dédiée à saint Germain; ce prieuré, qui existait déjà au x<sup>e</sup> siècle, dépendait du monastère de Nantua. — *Ecclesia Sancti Germani de Bayno*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Prior Sancti Germani*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 1). — *Prieur de S. Germain en Valbonne*, 1414 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 258).

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Sanctus Germanus Jurensis*, 1302 (arch. de l'Ain, H 374). — *Saint Germain*, 1622 (arch. du Rhône, H 259). — *Saint-Germain-de-Joux : Joux-la-Montagne*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Avant la Révolution, Saint-Germain-de-Joux était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation et mandement de Nantua.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de

382

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

saint Germain et à la collation des évêques de Genève. — *Curatus Sancti Germani Jureris*, 1302 (arch. de l'Ain, H 374).

A l'époque intermédiaire, Saint-Germain-de-Joux était une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille, district de Nantua.

Dans l'ordre féodal, Saint-Germain était une dépendance de la baronnie de Nantua et ressortissait à la justice de la mense conventuelle. — *Castrum et castellania Sancti Germani*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 426). — *Castra Nantuaci et Sancti Germani*, 1270 (*ibid.*).

SAINT-GERMAIN-DE-RENON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Villars-les-Dombes. — *Villa Sancti Germani in Breissia*, 1263 (Arch. nat., f<sup>o</sup> 1366, c. 1487). — *Sanctus Germanus, prope castrum dnu Chastellar*, 1377 (arch. de la Côte-d'Or, B 869). — *Sanctus Germanus de Ruenon*, 1299-1369 (*ibid.*, B 10455, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>). — *Tan que al chimin per loqual l'en vait de Maissime a Renan*, XIV<sup>e</sup> s. (Bibl. Dumb., t. I, p. 183). — *Sanctus Germanus de Renan*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *S. Germain de Renom*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 377). — *Saint Germain en Dombes*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 226). — *S. Germain de Renon*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654; XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini)). — *Saint-Germain-de-Renom*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 153).

En 1789, Saint-Germain-de-Renom était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie du-Châtelard.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Germain; le doyen de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia de Sancto Germano quae sita est intra ecclesiam de Capella et ecclesiam de Marlico* (lisez *Marliaco*), 1106 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3839). — *In episcopatu Lugdunensi... ecclesia Sancii Germani in Bressia*, 1107 (Bibl. Cluniac, c. 537). — *Ecclesia Sancti Germani; hermos*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Saint-Germain était une seigneurie, en toute justice, de l'ancien fief des sires de Thoire-Villars, de qui elle passa par vente, en 1402, aux sires de Beaujeu, souverains de Dombes. — *Dominas B. de Sancto Germano*, 1200 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 130).

V l'époque intermédiaire, Saint-Germain-de-Renom était une municipalité du canton de Mailieux, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Apud Sanctum Germanum*, 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 95 v<sup>o</sup>). — *Saint Germain des Paroisses*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).

Avant la Révolution, Saint-Germain-les-Paroisses était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Belley, archiprêtre d'Arbignieu, était sous le vocable de saint Germain et à la collation de l'évêque de Belley.

— *Capellanus Sancti Germani*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Germani parrochiarum*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley).

Saint-Germain, en tant que seigneurie, dépendait originairement de la seigneurie de Bugey, puis du comté de Rossillon, dont il fut démembré, en 1653, pour former une seigneurie particulière.

A l'époque intermédiaire, Saint-Germain-les-Paroisses était une municipalité du canton et district de Belley.

SAINT-GIRIE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Thoissey. — *Pré de Saint Girie*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 130).

SAINT-GISE, h., c<sup>ne</sup> de Divonne.

SAINT-GRAS, h. et tour, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

SAINT-GRAT, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Dortan.

SAINT-GREVENT, anc. lieu dit, à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicta en Saint Grevent*, 1495 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>).

SAINT-GUIGNE-FORT, c<sup>ne</sup> de Romans.

"Ce nom ne s'applique qu'à un bois qui est le but d'un pèlerinage très fréquenté, surtout par les jeunes femmes" (Guigue, Topogr. histor., p. 347). Saint Guignefort a la spécialité de donner ou de rendre la vigueur aux maris et aux enfants. Il y avait anciennement, dans le voisinage d'Allevard (Isère) un mas qui portait le nom de notre saint (?). — *Mansus Sancti Guiniforti*, 1082 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3596).

SAINT-HILAIRE, anc. chapelle rurale, près Cras-en-Michaille.

\* SAINT-HILAIRE ou SAINT-ILIER, loc. disparue qui était située non loin de Pérouges. — *Iter per quod itur de Perogiis apud Sanctum Ylarium*, 1396 (arch. de l'Ain, H 801).

SAINT-HUBERT, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Saint-Hubert*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

\* SAINT-IMIER, petit monastère qui paraît avoir été situé au département de l'Ain, non loin de Mâcon.

— *Quaedam cellula, in pago Lugdunensi sita*,

que vocatur Sanctus Imiterius, 860 (Cart. Saint-Vincent de Macon, n° 109). — *In pago Lugdunensi. . . cellulam Sancti Imiterii*, 878 (*ibid.*, n° 62). — *In pago Lugdunensi est ecclesia Sancti Imiterii, cum rebus et decimis et omnibus M pertinentibus, etest villa Monsguidinis*, 937-962 (*ibid.*, n° 70).

SAINT-JACQUES, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

SAINT-JACQUES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.

SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Saint Jacques, Saint Philippe*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Saint Jacque, Saint Philippe*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-JEAN, chapelle rurale détruite, c<sup>ne</sup> de Coligny (Cassini).

SAINT-JEAN (RUE-DE-), h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.

SAINT-JEAN, anc. bois, à ou près Saint-Sulpice. — *Nemus quod appellatur vulgariter nemus Sancti Joannis de Rotona*, 1328 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 166).

SAINT-JEAN, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Villerever-sure (Cassini).

SAINT-JEAN-BAPTISTE, anc. chapelle des hospitaliers de Teyssonge, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Pouillat.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Viriat (Cassini).

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-MOGNEINEINS, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Mogneneins.

SAINT-JEAN-RICHARD, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Capella beati Johannis, in parochia Sancti Juliani*, 1323 (Guigue, Topogr., p. 347).

SAINT-JEAN-DE-GONVILLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Govelles*, 1213 env. (Hist. de Genève, t. II, p. 435).

— *Sanctus Johannes de Govelles*, 1274 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 136). — *Villa S. Joliannis de Goveyelles*, 1289 (*ibid.*, t. XIV, p. 217). — *En la panche de sen Johant de Goveyelles*, 1295 (*ibid.*, t. XIV, p. a4a). — *Saint Johant de Goveyelles*, 1306 (arch. de la Cote-d'Or, B 1237). — *Sen Johant de Govelles*, 1312 (*ibid.*, B 1237). — *Saint Jean de Gonville*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 199). — *De Sancto Johanne Goveyellarum*, 1397 (arch. de la Cote-d'Or, B 1096, f° 15 r°). — *Sanctus Johannes Goveyellarum*, 1528 (*ibid.*, B 1162, f° 1 r°). — *Saint Jehande Gonvilles*, 1554 (*ibid.*, B 1 aoo, f° 214 r°).

— *Saint Jean de Gonville*, 1744-1750 (arch. du Rhône : titres des Feuillées).

En 1789, Saint-Jean-de-Gonville était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et Subdelegation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste et à la collation des abbés de Cluny. — *Curatus Sancti Johannis de Goveyelles*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 88 v°). — *Cura de Goveyelles*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que seigneurie, Saint-Jean était de l'ancien fief des sires de Gex; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une châtellenie membre de la baronnie de Gex, mais la justice appartenait au bailliage. — *Castrum de Sancto Johanne de Goveyelles*, 1277 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Castrum de Sancto Johanne Goveyellarum*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 262 r°).

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-de-Gonville était une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.

SAINT-JEAN-DE-JERUSALEM, chapelle rurale,auj. détruite, à Epaisse, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville (Cassini). SAINT-JEAN-DE-NIOST, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Parrochia de Noiosc*, 1214 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 72). — *Saint Jean*, 1655 (visites pastorales, f° 53).

Sous l'ancien régime, Saint-Jean-de-Niost était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Gourdans.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; le droit de collation à la cure appartenait primitivement à l'abbaye de l'Île-Barbe; au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce droit passa à l'archevêque de Lyon. La paroisse devait son origine à un ancien prieuré de l'Île-Barbe dont l'église, dédiée à saint Jean Baptiste, fut érigée, par la suite, en paroissiale. — *Ecclesia Sancti Johannis apud Noioscum*, 971 (Dipl. du roi Conrad, dans D. Bouquet, t. IX, p. 702, d'après les Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 64). — *Prior de Noiosc*, 1168 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 111). — *Ecclesia de Noyosco*, 1183 (*ibid.*, t. I, p. 116). — *Curatus de Noyosco et Gordans*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7). — *Ecclesia de Gordans et de N eosco*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°).

Au point de vue féodal, Saint-Jean-de-Niost était une dépendance de la seigneurie de Gourdans, laquelle faisait originellement partie du Viennois savoyard; vers 1230, la garde de Niost

était partagée entre les seigneurs d'Anthon, seigneurs de Gourdans, et les seigneurs de l'Île—Saint-Vulbas. — *Garda de Nayosco* (corr. *Noyosco*), 1130 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4014).

— *Garda de Neosco*, 1285 (Bibl. Dumb., t. II, p. 226).

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-de-Niost était une municipalité du canton et district de Montluel.

SAINT-JEAN-DES-AVENTURES, anc. nom de la commune de Saint-Jean-sur-Veyle.

SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *In pago Lucdunensi, in villa quae dicitur Turiniano*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2380). — *Turinneu*, 1176 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 45). — *Sanctus Joannes de Turignieu*, 1186 (Masures de File-Barbe, t. I, p. 124).

— *Sanctus Joannes de Thorignieu*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 259). — *Sanctus Joannes de Thurigniaco*, 1963 (Cart. lyonnais, t. II, n° 617). — *Turigniacus*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 268). — *Sanctus Johannes de Thurignen*, 1304 (*ibid.*, p. 271). — *Sanctus Johannes de Turigneu*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Saint Jehan de Turignieu*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, table). — *Saint Jean de Turinieue*, en *Franc-Lyonnois*, 1655 (visites pastorales, f° 69). — *Saint Jean de Thurigneux*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 29). — *Saint-Jean-de-Turigneux*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 72). — *Saint-Jean-de-Thurignieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 85).

En 1789, Saint-Jean-de-Thurigneux était une communauté située partie en Dombes, partie en Franc-Lyonnais; la partie de Dombes était de l'élection de Bourg, de la sénéchaussée et subdélégation de Trévoux; la partie du Franc-Lyonnais, qui comprenait le clocher, était de l'élection, sénéchaussée et subdélégation de Lyon.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable des saints Jacques et Christophe, après avoir été sous celui de saint Jean-Baptiste; le chapitre métropolitain de Lyon on était collateur. — *In opère [ecclesie] de Turinneu*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 45). — *Ecclesia Saudi Johannis de Turigneu*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 12 r°). — *Saint Jean de Turignieu, congrégation de Fareins, patron : S. Christophle*, 1719 (visites pastorales).

L'Église de Lyon acquit, vers 1100, l'église de Saint-Jean et partie de la paroisse; le reste relevait

anciennement des sires de Villars. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les chanoines-comtes de Lyon étaient seigneurs de la partie du Franc-Lyonnais; la partie de Dombes était une seigneurie en toute justice relevant de la seigneurie de Ligneux.

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-de-Thurigneux était une municipalité du canton et district de Trévoux.

SAINT-JEAN-DE-VAUX, anc. chapelle rurale et écart, c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *Sanctus Johannes de Vauz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 54 r°). — *Iter quod tendit de Sancto Johanne de Vauz ad ecclesiam de Chalens*, 1293-1369 (*ibid.*, B 10455, f° 54 r°). — *Iter tendens de Meyssimiaco apud Sanctum Johannem de Vallibus*, 1389 (terrier des Messimy, f° 2).

SAINT-JEAN-DU-BOUCHET, chapelle rurale, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, c<sup>ne</sup> de Billiat. — *Saint-Jean-du-Bouchet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). SAINT-JEAN-LE-VIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Poncin. — *Vuic de Varey*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *De vico subtus Varey*, 1325 env. (pouillé de Lyon, f° 8). — *De Vieu subtus Varey*, 1350 env. (*ibid.*, f° 13 v°). — *Iter tendens a Vareto apud Vicum*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 2 58 v°). — *Ier tendens a Vico apud Poncinum*, (*ibid.*, f° 262 v°). — *Sanctus Johannes de Vico*, 1436 (*ibid.*, B 886). — *Saint Jehan de Vieu*, 1589 (litres de la fam. Bonnet). — *Sanctus Joannes vetulus : S. Jean le vieux*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. 256). — *Saint Jean le Vieux*, 1670 (enquête Bouchu); 1787 (titres de la fam. Bonnet). — *Terre sous Vieux*, 1768 (*ibid.*). — *Saint-Jean-le-Vieux : Vieux-d'Oizellon*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Jean-le-Vieux était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; l'abbé d'Ambronay présentait à la cure en qualité de prieur du heu. — *Curatus de Vico subtus Varey*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8). — *Parrochialis ecclesia Sancti Johannis de Vico subtus Varetuin*, 1499 (arch. de la Côte-d'Or, B 925).

Dans l'ordre féodal, Saint-Jean-le-Vieux était une dépendance de la seigneurie de Varey.

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-le-Vieux était une municipalité du canton d'Ambronay, district de Saint-Rambert.

SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Sanctus Joannes de Reyssusa, rri castellania Sancti Trivei-ii*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Sanctus Johannes supra Ruysosam*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 10); 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f<sup>o</sup> 65 r<sup>o</sup>). — *Saint Jean sur Reyssouze*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, P 297 r<sup>o</sup>). — *Saint Jean sur Ressouse*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 330). — *Saint Jean sur Ressouze*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Saint-Jean-sur-Beyssouze était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste ; les religieux de Saint-Pierre de Maçon présentaient à la cure. — *Est et capella Sancti Johannis in Proprio*, 937-969 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59). — *Ecclesia Sancti Joannis (prioratus)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, P 14 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Saint-Jean-sur-Reyssouze relevait originellement des sires de Bâgé; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la plus grande partie de la paroisse dépendait du marquisat de Bâgé, le surplus relevait de la seigneurie du Montiernoz.

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-sur-Reyssouze était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

SAINT-JEAN-SUR-VEYLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Veyle. — *Sanctus Johannes supra Velam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, P 269 r<sup>o</sup>). — *Saint Jehan des Aventures*, 1673 (*ibid.*, H 814, P 326). — *Saint Jean des Aventures* et *Saint Jean sur Veyle*, 1670 (enquête Bouchu). — *Bourg de Saint Jean sur Veyle*, 1757 (arch. de l'Ain, H 83g, P 368 r<sup>o</sup>).

Avant 1790, Saint-Jean-sur-Veyle était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé était sous le vocable de saint Jean-Baptiste; le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon présentait à la cure. — *Odrernarus villa cum ecclesia Sancii Andree et capella Sancii Johannis*, 937-962 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59). — *Sancti Joannis Avenlurarum parochialis ecclesia*, 1515 (Bulle de Léon X, dans Guichenon, Bresse et Bugey, preuve p. 80). — *Paroisse de Saint Jean des Aventures*, 1757

(arch. de l'Ain, H 839, P 7g r<sup>o</sup>). — *Paroisse de Saint Jean sur Veyle*, 1757 (*ibid.*, P 172 r<sup>o</sup>).

En tant que fief, Saint-Jean était une seigneurie sans justice relevant anciennement des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus grande partie de la paroisse dépendait du comté du Pont-de-Veyle, le reste du marquisat de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Saint-Jean-sur-Veyle était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes.

SAINT-JEROME, village, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.

— *Sicut semita dirigitur ad Sanctum Ieronimum*, 116g (arch. de l'Ain, H 355). — *Sanctus Ieronimus*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 113 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Ieronimus*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Saint Hierosme*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 81). — *Saint Hierosme en Bugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint-Jérôme : Vinnaveaux*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Jérôme était une communauté de l'élection de Belley, de la Subdélégation de Nantua, du mandement de Saint-Rambert et de la justice de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Jérôme et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *Sanctus Ieronimus*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).

Au point de vue féodal, Saint-Jérôme était une seigneurie, en toute justice, relevant primitivement de la seigneurie des abbés de Saint-Rambert; aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'était une dépendance de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

A l'époque intermédiaire, Saint-Jérôme était une municipalité du canton de Poncin, district de Saint-Rambert.

SAINT-JEROME, chapelle rurale ruinée, c<sup>ne</sup> de Lomp-nieu. — Saint *Hierôme*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-JOSEPH, anc. chapelle rurale et f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *Saint Joseph*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-JOSEPH, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Sonthonnax-la-Montagne. — *Saint-Joseph*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-JULIEN, h., c<sup>ne</sup> de Meximieux.

SAINT-JULIEN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.

SAINT-JULIEN-DE BEYNOST, paroisse de Beynost. — *Saint Julien de Beynost*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 9). — *Ecclesia Sancti Juliani de Beynost*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 249). — Voir BEYNOST.

SAINT-JULIEN, anc. chapelle rurale, à Vanans, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

SAINT-JULIEN-LA-BALME, anc. seigneurie,auj. m<sup>on</sup> is.,

c<sup>ne</sup> de La Balme. — *La Balme Saint Julien sus Cerdon*, 1563 (ardi, de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 142 r<sup>o</sup>). — *S. Julin la Balme sus Cerdon*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. III, p. 291). — *Saint Julien sur Cerdon*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Juge ordinaire civil et criminel des terres de Saint Jullien, Boches, Mortarey et dépendances*, 1764 (titres de la famille Bonnet).

Saint-Julien-la-Balme ou sur-Cerdon était une seigneurie, en tonte justice et avec château-fort, possédée, de l'an 1150 à l'an 1400, par la famille de la Balme, sous la suzeraineté des sires de Thoire-Villars; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Belley.

SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Sanctus Julianus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Sanctus Jullinus*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Julianus supra Rixosam*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 260 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Jullianus supra Roissosam*, 1439 (*ibid.*, B 722, f<sup>o</sup> 521 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Jullinus supra Reyssosam*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f<sup>o</sup> 268 r<sup>o</sup>). — *Saint Julin*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41). — *Saint Julin sus Reyssouze*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 101). — *Saint Julien sur Ressouze*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 332). — *Les fossés de la ville de Saint Jullien*, 1745 (titres de la famille Philipon). — *La charriere publique tendante de Saint Jullien à Saint Trivier*: 1745 (*ibid.*), 1782 (*ibid.*). — *Saint Julien en Bresse*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 40). — *Saint-Julien-sur-Reyssouze : Unité-sur-Reyssouze*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Avant la Révolution, Saint-Julien-sur-Reyssouze était une ville du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, justice d'appel du duché de Pont-de-Vaux; le mandement dont cette ville était le chef-lieu comprenait Mantenay, Montlin et Saint-Julien-sur-Reyssouze.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était sous le vocable de saint Julien; le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nommait à la cure. — *Ecclesia Sancti Juliani (pri [oratus] )*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

Saint-Julien était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort possédée, en 1225, par Hugues d'Asnières qui en reprit le fief de Renaud, sire de Bâgé; en 1623, cette terre fut annexée, en titre de baronnie, au duché de Pont-de-Vaux. — *Catrum Sancti Julini supra Reyssosam*, 1500

(Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 164). — *Château et baronnie de Saint Jullien*, 1745 (titres de la fam. Philipon). — *Le seigneur de Pont de-veaux, baron de Saint Jullien*, 1745 (*ibid.*).

A l'époque intermédiaire, Saint-Julien-sur-Reyssouze était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

SAINT-JULIEN-SUR-VEYLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Sanctus Julianus juxta Bisiacum*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).

— *Sanctus Jullinus supra Velam*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Julianus supra Velam*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Saint Julin*, 1617 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 131). — *Saint Julin sur Vele*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 251). — *S. Jullien sur Veyle*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 284). — *Saint Julien sur Veile*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Saint-Julien-sur-Veyle était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle et justice du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de saint Julien et à la collation de l'archevêque de Lyon.

— *Ecclesia Sancti Juliani*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Saint-Julien relevait originairement des sires de Bâgé; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du comté de Pont-de-Veyle.

A l'époque intermédiaire, Saint-Julien-sur-Veyle était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

SAINTE-JUST, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Henricus d'An, curatus Sancti Justi*, 1 299-1869 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Saint Just, paroisse de Jasseron*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 593, f<sup>o</sup> 276 r<sup>o</sup>). — *Saint Just*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 102).

Avant la Révolution, Saint-Just était un village de la paroisse de Jasseron, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, du mandement de Jasseron et de la justice du marquisat de Treffort.

Ce village a été érigé en paroisse, au siècle dernier, sous le vocable de saint Bernard.

En tant que fief, Saint-Just était une seigneurie en toute justice, mouvant originairement des sires de Coligny; en 1289, les comtes de Savoie en acquirent la suzeraineté de Robert, duc de liour-

gogne; au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance du marquisat de Treffort.

A l'époque intermédiaire, Saint-Just était une municipalité du canton et district de Bourg. SAINT-LAGIER, anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Mogne-neins. — *La rente de Saint Lagier a Moigneneins*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 480).

SAINT-LAURENT, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Ba-neins.

En 1654, cette chapelle était déjà à demi ruinée (visites pastorales, f<sup>o</sup> 47).

SAINT-LAURENT, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Chevroux.

SAINT-LAURENT, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Capella Sancti Laurentii de Laz*, 1136 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 91).

SAINT-LAURENT-DE-L'AIN ou LEZ-MACON, c<sup>ne</sup> du c<sup>oo</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *Advocatus Sancii Laurentii*, 888-898 (Cartul. Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 284).

— *De Sancto Laurentio*, 1194 env. (arch. de l'Ain, H 237). — *Apud Sanctum Laurentiam, prope Matisconem*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f<sup>o</sup> 8).

— *En la villa de Seint Lorent*, 1325 env. (*ibid.*).

— *A Saint Lorent de Mascon, oultre le pont*, 1388 (Guichenon, Savoie, pr., p. 211). — *Saint Lorens de Mâcon*, 1418 (Registres consul. de Lyon, p. 125).

— *Locus Sancti Laurentii prope Matisconem*, 1451 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 400). — *Le bourg Saint Laurent les Mascon*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint Laurent lès-Mâcon*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint Laurent de l'Ain : Air-sur-Saône*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Laurent-les-Mâcon était une communauté de Bresse, bailliage, élection et sub-délégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Mâcon, archiprêtre de Vauxrenard, était sous le vocable de saint Laurent; les abbés de la Chaise-Dieu présentaient à la cure. — *Abbatia Sancti Laurentii*, 1018-1030 (Cartul. de Saint-Vincent de Macon, n<sup>o</sup> 2). — *Ecclesia Sancti Laurentii prope Matisconem, ultra flumen Sagonae*, 1074 (Bibl. Sebus., p. 5a). — *L'igleysi de Seint Lorent*, 1325 (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 2).

Saint-Laurent était de l'ancien domaine des sires de Bâgé qui reçurent, vers 1023, de l'évêque de Mâcon Gaulène, l'antique abbaye de Saint-Laurent et ses dépendances; cette abbaye, qui existait déjà au VI<sup>e</sup> siècle et qui avait sans doute donné naissance à la paroisse, disparut dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. — *Castellatila Sancii Lau-*

*rencii prope pontem Matisconis*, 1403 (arch. de la Côte-d'Or, B 558, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Saint-Laurent était une municipalité du canton de Bâgé-le-Châtel, district de Pont-de-Vaux.,

SAINT-LAURENT-DES-SABLES, h., c<sup>ne</sup> de Mânziat.

SAINT-LAZARE, anc. chapelle rurale et écart, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.

SAINT-LAZARE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Saint-Lazare*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassin).

SAINT-LEGER, village depuis longtemps détruit et chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *De Sancto Leodegario*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).

— *Saint-Léger*, chapelle, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassin). — *Chapelle-Saint-Léger*, 1844 (État-Major).

Saint-Léger était anciennement une seigneurie avec maison forte, du fief primitif des sires de la Tour-du-Pin; en 1278, Humbert de la Tour en reçut l'hommage de Joffroy de Briord. — *De Sancto Leudegario*, 1279 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 213).

SAINT-LEGER ou SAINT-LAGER, anc. lac, c<sup>ne</sup> de Serrières-de-Briord. — *In lacu de Sancto Lager*, 1231 (arch. de l'Ain, titre de Portes). — *Lacus Sancti Leodegarii*, 1251 (*ibid.*, H 226). — *Le Marais*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassin). — *Ferme du Marais*, 1844 (État-Major).

Ce lac, comme la seigneurie du même nom, était du domaine primitif des sires de la Tour-du-Pin, au département actuel de l'Ain; en 1231, Albert de la Tour confirma aux chartreux de Porte le droit de pêche dans le lac de Saint-Léger, droit qui leur avait été concédé par ses prédécesseurs.

SAINT-LOUP, anc. chapelle rurale et h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Ecclesia d' Illie et capella*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Chemin des Falgues qui tend de Saint Loup d'Illiat a Saint André d'Huriat*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Chapelle de Saint Loup, dans le ressort de la paroisse d'Illiaz*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 38). — *Terres et seigneuries d'Illiat et saint Loup*, 1789 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 218). — *Hameau de Saint-Loup*, 1777 (*ibid.*).

La chapelle de Saint-Loup était considérée, aux xv<sup>e</sup> et xvI<sup>e</sup> siècles, comme une annexe de l'église d'Illiat. Au siècle suivant "elle ressemblait à une église paroissiale", 1654 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 38).

— *L'église paroissiale de la chapelle de Saint Loup d'Illiat*, 1478 (Aubret, Mémoires, t. III, p. 85).



- SAINT-LOUP, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Monlagnieu.  
 Cette chapelle, construite au XVII<sup>e</sup> siècle, finit par supplanter l'église mère qui était sous le vocable de saint Didier; ce vocable fut transféré à l'ancienne chapelle devenue église paroissiale.
- SAINT-LOUP, tinc. territoire, à ou près Pouilly. — *In territorio Sancti Lupi*, 1332 (arrh. de la Côte-d'Or, B 1089, f° 13 r°).
- SAINT-MARC, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Saint-Marc*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-MARC, h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- SAINTE-MARIE-MADELEINE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Bény.
- SAINTE-MARIE-MADELEINE, anc. église paroissiale de Varanabon. C'était une simple annexe de l'église de Priay.
- SAINT-MARCEL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Apud Sanctum Marcellum*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 148). — *Apud Sanctum Murcellum juxta Corzeu in Erestia*, 1277 (Bibl. Dumb., t. II, p. 180). — *Parrochia Sancti Marcelli, prope Corziacum Cas-rum*, 1298 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 248). — *Saint Marcel*, 1650 (Guichenon, Bresse).  
 En 1789, Saint-Marcel était une communauté du bailliage et élection de Bourg, mandement de Villars.  
 Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de saint Marcel et à la collation du prieur de la Platière de Lyon; c'était une annexe de celle de Saint-André-de-Corcy, archiprêtré de Sandrans. — *Ecclesia Sancti Marcelli*, 1092 (Cart. lyonnais, t. I, n° 11). — *Saint Marcel, annexe de Saint-André de Corsy*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 53).  
 La paroisse de Saint-Marcel était partagée, au xm<sup>e</sup> siècle, entre la seigneurie de Montluel et la seigneurie de Villars; la partie de Montluel arriva aux comtes de Savoie, en 1355, celle de Villars, en 1402. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Saint-Marcel relevait pour une partie de la baronnie de Montrabloud et, pour l'autre, de la baronnie de Glareins. — *Feodum Guillermi de Sancto Marcello, inilitis*, 1299-1369 (fiefs de Villars; arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 19 r°).  
 A l'époque intermédiaire, Saint-Marcel était une municipalité du canton et district de Trévoux.
- SAINT-MARCEL, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- SAINT-MARTIN (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- SAINT-MARTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- SAINT-MARTIN (LES CRES-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Cleyzieu.
- SAINT-MARTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.
- SAINT-MARTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.
- SAINT-MARTIN, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Versus Sanctum Marlinum*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, P 44 v°).
- SAINT-MARTIN, f., c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- SAINT-MARTIN (LA QUECE-DE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.
- SAINT-MARTIN, h., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Retro Sanctum Marlinum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 25). — *Juxta cimiterium Sancti Martini*, 1985 (*ibid.*). — *Ecclesia Sancti Martini de Miribello*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 v°). — *Saint Martin de Miribel*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 373 r°).
- SAINT-MARTIN, f., c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- SAINT-MARTIN, loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Prémeyssel. — *Saint Martin de Prémeyssel*, 1677 (arch. de l'Ain, H 869, f° 298 v°).
- SAINT-MARTIN, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Apud Raireu, mansum Sancti Martini*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugy, pr., p. 249).
- SAINT-MARTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Champ-Chalonod.
- SAINT-MARTIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalarnonne.
- SAINT-MARTIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- SAINT-MARTIN, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> d'Yon-Artemarc.
- SAINT-MARTIN-DE-BAVEL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Comba Sancti Martini*, 1200 (Gali, christ., t. XV, instr., c. 314). — *Sanctus Martinus*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 89 r°). — *Saint Martin*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 268 v°).  
 En 1789, Saint-Martin-de-Bavel était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Rossillon et de la justice du marquisat de Valromey.  
 Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était sous le vocable de saint Martin; le droit de présentation à la cure appartient aux doyens de Ceyzérieu jusqu'en 1609 que saint François de Salles le donna au chapitre de Belley. — *Cura de Saiceto Martino*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).  
 En tant que fief, Saint-Martin dépendait du marquisat de Valromey.  
 A l'époque intermédiaire, Saint-Martin-de-Bavel était une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.
- SAINT-MARTIN-DE-BEYNOST, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bey-

nost. — *Sanctus Martinus de Beynot*, 1300 env. (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 28).

SAINT-MARTIN-DE-CHALAMONT, h., c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Parochia Sancti Martini de Chalamont*, 1276 (Arch. nat., P 1391, c. 544). — *Sanctus Martinus de Calomonte*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 64 v<sup>o</sup>). — *Sanctus Martinus Calomontis*, 1433 (arch. de l'Ain, H 141 ). — *Saint-Martin-de-Chalamont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Saint-Martin-de-Chalamont dépendait, sous l'ancien régime, de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Chalamont.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Martin et à la collation des religieux d'Ambronay qui possédaient un prieuré dans la paroisse. — *Ecclesia Sancti Martini de Calomonte*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91).

— *Prier Sancti Martini Chalomontis*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 1 ).

Saint-Martin était une seigneurie en toute justice de la mouvance des sires de Beaujeu, souverains de Dombes; en 1789, la justice de cette terre était exercée par les officiers de la sénéchaussée de Trévoux.

SAINT-MARTIN-DE-LARENAY, le même que Dommartin.

— *Parrochia de Sancto Martino de Laronai*, 1239 (arch. du Rhône, titres de Laumusse : Épaisse, chap. I, n<sup>o</sup> 2).

SAINT-MARTIN-DE-LA-VALBOSNE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *La chapelle Saint Martin de la Valbonne*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 79 v<sup>o</sup>). — *Valbonne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Cette chapelle, qui se trouvait primitivement au milieu de la plaine de la Valbonne, fut transférée, en 1608, sur le territoire de la paroisse de Pérouges, où elle donna naissance au hameau de la Valbonne.

SAINT-MARTIN-DU-FRESNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Nantua. — *Sanctus Martinus de Fraxino*, 1144 (arch. de l'Ain, II 51 : copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Hominet de Sancto Martino*, 1212 (*ibid.*, H 374). — *Sanctus Martinus del Fraina*, 1234 (arch. de l'Ain, H363).

— *Villa Beati Martini del Fresno*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 426). — *Villa et teiritorium Beati Martini du Fraine*, 1270 (*ibid.*). — *Saint Martin du Fresno*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 4 ). — *Saint Martin du Fresno*, 1414 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 255). — *Sanctus Martinus Fraxini, in Sabaudia*, 1538 (arch. de l'Ain, H 896). — *Saint-Martin-du-Fresne* :

*Mont-de-Fresne*, 1798 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Martin-du-Frêne était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, du mandement de Montréal et de la justice du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de saint Martin et à la collation du prieur de Nantua. — *Ecclesia Sancti Martini*, 1212 (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 112). — *Incuratus ecclesie Sancti Martini de Fraxino*, 1292 (arch. de l'Ain, H 370).

Au point de vue féodal, Saint-Martin-du-Frêne était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, relevant originairement du fief des prieurs de Nantua qui en confièrent la garde, en 1248, aux sires de Thoire-Villars; en 1355, le prieur Jean de Nogent s'associa en pariage, dans la possession de la justice et des droits seigneuriaux, Humbert VI de Thoire-Villars qui finit par évincer les religieux de Nantua de la seigneurie de Saint-Martin; en 1402, les comtes de Savoie succédèrent aux sires de Thoire-Villars dans la possession de cette terre qui fut annexée, par la suite, au comté de Montréal. — *Garda de Sancto Martino*, 1299-1369 (fiefs de Villars : arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Le Chastel de Saint Martin du Fresno qui est du seigneur de Villars, homme lige et aydant du Dauphin*, 1330 (Duchesne, Dauph. de Viennois, pr., p. 47). — *Castellanus Sancti Martini de Fraxino*, 1330 (arch. de l'Ain, H 359). — *Chastellainie de Saint Martin du Frêne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 55).

A l'époque intermédiaire, Saint-Martin-du-Frêne était une municipalité du canton de Montréal, district de Nantua.

SAINT-MARTIN-DU-MONT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Parrochia Sancti Martini de Monte*, 1267 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 163). — *En la parroche de Saint Martin du Mont*, 1350 env. (arch. du Rhône : titres des Fouillées).

Avant la Révolution, Saint-Martin-du-Mont était une communauté du bailliage, élection et Subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Laurent et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *Ecclesia de Sancto Martino de Monte*, 1291 (arch. de l'Ain, H 370).

En tant que fief, Saint-Martin-du-Mont dépendait de la baronnie de Pommier.

A l'époque intermédiaire, Saint-Martin-dn-Mont était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

SAINT-MARTIN-LE-CHATEL, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montrevel. — *Sanctus Martinus*, 1233 (Cart. lyonnais, t. I, n° 278). — *Domus Sancti Martini In Chastel*, 1242 (arch. du Rhône, titres de Laumusse: Saint-Martin, chap. II, n° 3). — *Parrochia Sancti Martini Castri*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 18 v°). — *Sanctus Martinus Castri Rubi*, 1548 (pancarte des droits de cire). — *Saint Martin le Chastel*, 1559 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n°1, f° 107 v°); 1675 (arch. de l'Ain, H 862, f° 10 r°). — *Sanctus Martinus Castri, prope Burgum*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 17 v°). — *Le bourg de Saint Martin le Chatel*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 309 r°).

En 1789, Saint-Martin-le-Châtel était un bourg du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bourg, était sous le vocable de saint Martin ; le droit de présentation à la cure appartenait aux chanoines de Saint-Pierre-de-Mâcon jusqu'en 1515, date à laquelle cette cure fut unie au chapitre de Bourg par le pape Léon X. — *Ecclesia Sancti Martini Castri*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 r°).

Dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers possédaient à Saint-Martin une maison qui était membre de Laumusse ; en 1312, les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem succédèrent aux Templiers.

Dans l'ordre féodal, Saint-Martin était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de l'ancien fief des sires de Bâgé ; cette terre resta unie au domaine de ces seigneurs et de leurs successeurs, les comtes de Savoie, jusqu'en 1445 qu'elle fut inféodée par le duc Louis à Claude de la Baume, comte de Montrevel. Saint-Martin fut érigé en marquisat par le duc Charles-Emmanuel, en 1584. Les dépendances étaient : Saint-Martin, Ciët, Curtafond et Saint-Didier-d'Aussiat. Il y avait justice ordinaire et justice d'appel. — *Castrum Sancti Martini*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3). — *Castrum, castellanìa et mandamentum Sancti Martini Castri*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugéy, pr., p. 187).

A l'époque intermédiaire, Saint-Martin-le-Cbâtel était une municipalité du canton de Montrevel, district de Bourg.

SAINT-MAURICE (LE), ruiss. affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Feillens et de Replonges.

SAINT-MAURICE, h., c<sup>ne</sup> de Charancin. — *Crux Sancti Mauricii*, 1146 env. (Gall. christ., XV, instr., c. 308). — *Saint-Maurice près Charancin*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Saint-Maurice dépendait, en 1789, de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, annexe de celle de Charancin, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint Maurice — *Parrochia Sancti Mauricii*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400 : copie de 1653).

Saint-Maurice dépendait de la seigneurie de Valromey.

SAINT-MAURICE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *De Sancto-Mauricio*, 1324 (terrier de Peyzieux).

SAINT-MAURICE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

SAINT-MAURICE, anc. chapelle rurale, à Assin, h. de Virieu-le-Petit.

SAINT-MAURICE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vouvray.

SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel.

— *Apud Sanctum Mauricum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul-de-Lyon, p. 117). — *Sanctus Mauricius apud Bayno*, 1285 (*ibid.*, p. 89). — *Jota lo chimin tendent de la vila de Sant-Muris vers l'iglesi del dit lua*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 96). — *Seint Mûris de Bayno*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Sanctus Mauricius prope Bayno*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 119 r°). — *Saint Maurys de Beynoz*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 409 r°). — *Saint Maurice de Beynost*, 1655 (visites pastorales, f° 6). — *Saint-Maurice-de-Beynoz*, XIII<sup>e</sup> s. (dénombrement des fonds des bourgeois de Lyon, f° 6 v°). — *Saint-Maurice-de-Beynost : La Fontaine*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Avant la Révolution, Saint-Maurice-de-Beynost était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Montluel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de saint Maurice ; l'église métropolitaine de Lyon jouit du droit de collation à la cure jusqu'en 1510 que ce droit passa à la collégiale de Montluel, pour faire retour aux archevêques de Lyon, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia de Sancto Mauricio de Baigno*, 1323 (Masures de l' Ile-Barbe, t. I, p. 457).

L'église de Saint-Paul de Lyon partageait les dîmes de la paroisse avec le chapitre de Montluel. — *Senicium apud Sanctum Mauricum*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 27).

La seigneurie de Saint-Maurice-de-Beynost relevait des seigneurs de Montluel qui en firent hommage, en 1317, aux dauphins de Viennois; cédée au Dauphiné en 1326, elle passa à la France en 1343, puis à la Savoie en 1355. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Saint-Maurice, excepté ce qui dépendait du fief du Soleil, était de la justice du roi qui s'exerçait au bailliage de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Saint-Maurice-de-Beynost était une municipalité du canton et district de Montluel.

SAINT-MAURICE-D'ÉCHAZEAUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Treffort. — *Sanctus Mauricius*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Via quae ducit a villa de Jasseronne versus ecclesiarn S. Mauricii*, 1283 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 105). — *Saint-Maurice de Chaza*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 204). — *Saint Maurice d'Eschasaux*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint-Maurice de Chaseau*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint Maurice d'Échazeaux*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).

En 1789, Saint-Maurice-d'Échazeaux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montdidier.

Son église paroissiale, annexe de celle de Corveyssiat, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Maurice; le chapitre de Mâcon, succédant aux prieurs de Nautua, présentait à la cure; c'est une des églises qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude. — *Ecclesia Sancti Mauricii de Rocca et prioratus*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr. p. 69). — *Ecclesia Sancti Mauricii Challeva*, 1365 env. (Bibl. nat. lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sancti Mauricii cum Challeva*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 30 v<sup>o</sup>).

En tant que fief, Saint-Maurice-d'Échazeaux relevait originairement des sires de Coligny; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre dépendait de la baronnie de Cornod, au comté de Bourgogne.

A l'époque intermédiaire, Saint-Maurice-d'Échazeaux était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Sanctus Mauricius de Anthone*, 1263 (Bibl. Dumb., t. II, p. 159). — *Saint Maurice de Gordan*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 79 v<sup>o</sup>). — *S. Mauris de Gordans*, 1650 (Guichenon, Bresse,

p. 58). — *Saint-Maurice-de-Gordans*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 34). — *Saint-Maurice-de-Gourdans*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 54).

Sous l'ancien régime, Saint-Maurice-de-Gourdans était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Gourdans.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Maurice; les religieux d'Ainay qui possédaient un prieuré dans la paroisse, présentaient à la cure. — *Ecclesiae de Noyosco et de Gordanis et Sancti Mauricii*, 1183 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 116). — *Ecclesia Sancti Mauricii de Anthone (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>). — *Prior Sancti Mauricii de Anthone*, 1369 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 169).

Dans l'ordre féodal, Saint-Maurice dépendait de la seigneurie de Gourdans; en 1285, Guichard d'Anthon, seigneur de Gourdans, en fit hommage à Amédée V, comte de Savoie. — *Varda Sancti Mauricii*, 1130 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4014). — *Dominus Sancti Mauricii, dominus de Antone*, 1314 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 72).

A l'époque intermédiaire, Saint-Maurice-de-Gourdans était une municipalité du canton et district de Montluel.

SAINT-MAURICE-DE-REMENS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Ambérieu-en-Bugey, — *Sanctus Mauricius in Meria ultra fluvium Enne*, XIII<sup>e</sup> siècle (Guigue, Topogr. histor., p. 356). — *Sanctus Mauritius de Meyri*, XIV<sup>e</sup> s. (*ibid.*). — *Sanctus Mauricius*, 1339 (arch. de l'Ain, H 332). — *Via per quam itur de Sancto Mauricio versus Ambroniacum*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Iter per quod itur de Albarona versu Remens*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>). — *Iter per quod itur de villa de Remens versus les Arènes*, 1344 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Mauricius du Remeys*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 871, f<sup>o</sup> 56 v<sup>o</sup>). — *S. Mauris en Bugey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60). — *S. Mauris de Remens*, 1576 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 147). — *Saint Maurix de Remens*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>). — *Saint Maurice de Remans*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 52). — *Saint-Mauris de Remans*, 1670 (enquête Bouchu). — *Saint-Maurice-de-Reyment : Reyment*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Avant la Révolution, Saint-Maurice-de-Rémens était une communauté de l'élection et subdelega-

tion de Belley, mandement de Saint-Germain-d'Ambérieu ; bien que située au pays de Bugey, cette communauté ressortissait, pour la Justice, au bailliage de Bresse.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Maurice et à la collation de l'abbé de Saint-Rambert. — *Ecclesia Sancti Mauricii de Remenis*, lis. *Remencs*, 1350 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *Priai de Remens*, 1350 env. (*ibid.* f° 14 r°).

Dans l'ordre féodal, Saint-Maurice était une seigneurie, en toute justice, possédée, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, par les seigneurs de Châllillon-la-Palud qui la prirent en fief, en 1323, des dauphins de Viennois; la suzeraineté en passa, en 1343, à la France, qui la rétrocéda à la Savoie, en 1355. En 1576, la terre de Saint-Maurice fut unie au marquisat de Varambon, dont elle fut démembrée, en 1664, en titre de seigneurie particulière. — *Castrum, villa et mandamentum Sancti Mauricii de Remens*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 161). — *Seigneur de Saint Mauris*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. 1, p. 81).

A l'époque intermédiaire, Saint-Maurice était une municipalité du canton d'Ambérieu, district de Saint-Rambert.

SAINT-MEDARD, loc. détr., à ou près Rigneux-le-Franc. — *Illi de Sancto Medardo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 34).

SAINT-MERY, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

SAINT-MICHEL, m<sup>ons</sup> isolées, c<sup>ne</sup> de Brens (cadastre).

SAINT-MICHEL, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Matafeilon. — *Chapelle au hameau de Manx, sous le vocable de Saint-Michel*, 1655 (visites pastorales, f° 130).

SAINT-MICHEL, anc. chapelle rurale à la Roche-Brovière, hameau de Saint-Rambert.

Cette chapelle fut confirmée, en 1191, à l'abbaye de Saint-Bambert, par le pape Célestin III.

SAINT-MICHEL, écart, c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Saint-Michel*, XIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-MICHEL, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Villars (Cassini).

SAINT-NICOLAS, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard. — *Saint-Nicolas*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Sanctus Nicetius*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 10). — *Sanctus Nycecius juxta Caurtoux*, 1350 env. (pouillé de Lyon,

f° 16 r°). — *Parrochia Sancti Nicetii Nemorosi*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 282 r°). — *Sanctus Nicetius juxta Curtos*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 34 v°). — *S. Nizier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 41). — *Saint Nizier le Bouchoux*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 82). — *Saint-Nizier-les-Bouchoux*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 35). — *Saint-Nizier-le-Bouchoux : Nizier la Liberté*, 1793 (index des noms revolutionaires).

En 1789, Saint-Nizier-le-Bouchoux était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était consacrée à saint Nizier; le prieur de Gigny présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Nicetii (pri [oralus] )*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Ecclesia Sancti Nicetii Nemorosi*, 1548 (pancarte des droits de cure). Le patron spirituel est aujourd'hui saint Antoine.

Au point de vue féodal, Saint-Nizier relevait anciennement des sires de Bâgé ; c'était une seigneurie avec moyenne et basse justice. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus grande partie de la paroisse dépendait du comté de Saint-Trivier; le reste, avec le château, était de la justice moyenne et basse du seigneur de Montjouvent, la haute justice appartenant au comte de Saint-Trivier. — *Durannus et Wido de Sancto Nicelio*, 1100 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3744). — *Lefiej de Saint Nizier, à cause de S. Trivier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50).

A l'époque intermédiaire, Saint-Nizier-le-Bouchoux était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux. SAINT-NIZIER-LE-DESERT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Sanctus Nicecius apud Montera Fabrosum*, 1116 (Guigne, Topogr. histor., p. 357). — *Sanctus Nicetius de Bressia*, 1248 (Bibl. Dumb., t. I, p. 150). — *Parrochia Sancti Nicetii in Deserto*, 1276 (Arch. nat., P. 1391, cote 544). — *Parrochia S. Nycetii Deserti, prope Castrum de Chalamont*, 1314 (Bibl. Dumb., t. I, p. 262). — *Saint Nizier*, 1613 (visites pastorales, f° 87). — *S. Nizier le Désert*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 103).

En 1789, Saint-Nizier-le-Désert était une communauté située partie en Bresse et partie en Dombes, dépendant de l'élection et Subdélégation de Bourg, mandement de Villars; la partie de Bresse ressortissait au bailliage de Bourg et la partie de Dombes, à la sénéchaussée de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de saint Nizier ; les prieurs de Montfavrey, au nom des abbés de la Chaise-Dieu, présentèrent à la cure jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle leur prieuré fut uni au collège de Thoissey. — *Ecclesia Sancti Nicetii*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>). — *Saint Nizier: Eglise paroissiale : Saint Nizier*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 87 r<sup>o</sup>).

Au point de vue féodal, la partie de Dombes de Saint-Nizier dépendait, au XIII<sup>e</sup> siècle, du domaine direct des sires de Beaujeu, qui l'inféodèrent, en 1276, au seigneur de Juis ; en 1789, c'était une seigneurie, en toute justice, ressortissant à la sénéchaussée de Trévoux. La partie de Bresse était du fief de Bâgé.

A l'époque intermédiaire, Saint-Nizier-le-Désert était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

SAINT-OLIVE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Sanctus Illidius*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Saint Olive*, 1271 (Arch. nat., P 1389, c<sup>ne</sup> 226). — *Sanctus Ylidius*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>). — *Sanctus Vllidius*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>). — *Domina Sancti Olivi*, 1351 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 340). — *Saint Olive*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 480). — *Sainte Olive en Dombes*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 55). — *Saint Hulin*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 218). — *Saint-Olive ou Saint-Yllin ou Hulin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubrel, Mémoires, t. II, p. 2). — *Saint Irlide ou Saint Olive*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Avant la Révolution, Saint-Olive était une communauté de la souveraineté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtelainie d'Ambérieux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Illide dont le nom a été déformé en saint Olive ; le chapitre de Tournus présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Lidii*, lis. *Ilidii, quae vulgo vocatur Olivae*, 1119 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 400). — *Ecclesia de Ilidii*, corr. *Sancti Illidii*, 1492 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 27 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia Sanctae Olivae, alias Illidiiae*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 253). — *Sainte Olive, conrégation de S. Triviers*, 1719 (visites pastorales).

Dans l'ordre féodal, Saint-Olive était une seigneurie, en toute justice et avec château fort, de AIN

la mouvance des sires de Villars qui l'inféodèrent, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, aux Palatins; en 1402, cette terre, comme toutes celles de la châtelainie d'Ambérieux, fut vendue aux sires de Beaujeu, par le dernier sire de Thoire-Villars ; elle fut érigée en baronnie, en 1440. — *Domus de Saint Hulyn (s) quam tenet in feodum Guill. Palatini, miles*, 1271 (Bibl. Dumb., t. I, p. 170).

— *Donjo Sancti Elidii*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10458, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup>). — *Le refié de S. Olive*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, pari. 1, p. 65). — *Castrum Sancti Illidii*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 10460, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Saint-Olive était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.

SAINT-OYEND, grange, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Saint-Oyen*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-OYEND, lieu dit et m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouse. — *Saint Oyan* (cadastre).

SAINT-OYEND, h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux et anc. fief de la châtelainie de Bourg. — *Les homes de Saint Ayant*, lis. *Oyant*, 1414 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 128). — *Saint Oyen*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAINT-OYEND, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonnas. — *Saint Oyant, in territorio de Chosax*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).

SAINT-PAÏL-DE-VARAX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Villars-les-Dombes. — *Sanctus Paulus in Brixia*, 1103 (Bibl. Dumb., t. II, p. 29). — *Parrochia Sancti Pauli de Varasi*, lis. *Varase*, 1248 (*ibid.*, t. I, p. i50).

— *Villa Sancti Pauli de Varas*, 1273 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 14). — *Apud Sanctum Paulum de Varax*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 625). — *Sanctus Paulus de Varas*, 1417 (*ibid.*, B 625, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>). — *En la paroisse de S. Paul, sur le grand chemin de Bourg à Lyon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 120). — *Saint Paul de Varas*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 274); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Saint-Paul-de-Varax: Varax*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Paul-de-Varax était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Varax et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était sous le vocable de saint Paul et à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon. — *Ecclesia que dicitur de Sancto Paulo in Brixia*, 1103 (Bibl. Dumb., t. II, p. 29).

*Ecclesia Sancti Pauli de Varas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>); 1350 env. (pouillé de Lyon,

- ° 11 r°). — *Saint Paul de Varax : Eglise par-  
rochiale, Saint Paul*, 1613 (visites pastorales,  
° 91 r°).
- Sous l'ancien régime, Saint-Paul était une dé-  
pendance de la seigneurie, puis comté de Varax,  
qui mouvait originairement des sires de Villars. Sa  
communauté députait aux assemblées du Pays de  
Bresse.
- A l'époque intermédiaire, Saint-Paul-de-Varax  
était une municipalité du canton de Marlieux,  
district de Châtillon-les-Dombes.
- SAINT-PHILIBERT, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Lomp-  
nieu. — *Saint-Philibert*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINTS PHILIBERT ET ANDRÉ, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup>  
de Ceyzérieu.
- SAINT-PIERRE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Beynost.  
— *Saint-Pierre, chapelle déserte et ruinée*, 1655  
(visites pastorales, P 10).
- SAINT-PIERRE, h., c<sup>ne</sup> de Beynost. — *P. de Sancto  
Petra*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 21).
- SAINT-PIERRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boissev.
- SAINT-PIERRE, grange, c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Saint Pietre*,  
XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-PIERRE, écart, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- SAINT-PIERRE, terre, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- SAINT-PIERRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- SAINT-PIERRE, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lent.
- SAINT-PIERRE, h., c<sup>ne</sup> de Marboz. — *Saint Pierre*,  
XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-PIERRE, anc. chapelle rurale à Sanciat, c<sup>ne</sup> de  
Meillonas.
- Cette chapelle fut confirmée, en 1191, à l'ab-  
baye de Saint-Bambert, par le pape Célestin III  
(Du Bouchet, Preuves de Coligny, p. 88).
- SAINT-PIERRE, anc. chapelle rurale à Mijoux, h. de Gex.
- SAINT-PIERRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.
- SAINT-PIERRE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Poncin.—  
*Ecclesia de Pontiano* (lis. *Pontiano*), *cum prioralu  
et capella et aliis appendiciis eorum, videlicet Sancii  
Pétri* ..., 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I,  
pr. p. 69). — *Capellae Sancii Pétri et Sancti  
Christofori*, 1245 (D. P. Benoît, Hist. de Saint-  
Claude, t. I, p. 646).
- SAINT-PIERRE, f<sup>l</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- SAINT-PIERRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reys-  
souze.
- SAINT-PIERRE, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Villeneuve-  
Agnereins (visite pastorale de 1654, ° 21).
- SAINT-PIERRE, chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Vieu-dTzenave.
- SAINT-QUENTIN, loc. disp., à ou près Confrançon. —  
*Saint-Quentin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-RAMBERT OU SAINT-RAMBERT-EN-BUGET, ch.-l. de  
c<sup>ne</sup> de l'arr. de Belcy. — *Bebronnensis locellus*,  
VII<sup>e</sup> s. (Vita Domiliani, 1, 6, AA. SS. 1 Jul. I, p. 50  
D). — *Bebro:ma*, VIII<sup>e</sup> s. (Acta Ragneberti, dans  
D. Bouquet III, 620). — *Sanctus Ragnebertus*,  
1137 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 34). —  
*Locum ipsum in quo dictum monasterium (Sancti  
Ragneberti situm est), cum burgo adjacenti*, 1191  
(Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — In  
*Sancto Baniberlo*, 1206 (arch. de l'Ain, H 224).  
— *Apud Sanctum Bagnebertum*, 1910 (Gall,  
christ., t. XV, instr., c. 316). — *Versus Sanctum  
Rainebertum*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357). —  
*Sanctus Raignebertus Jurensis*, Guigue (Cart. de  
Saint-Sulpice, p. 116). — *Castrum et burgum  
Sancti Ramberti*, 1275 (Cart. lyonnais, t. H,  
n° 718). — *Sanctus Renebertus*, 1280 (arch. de  
l'Ain, H 363). — *Mensura Sancti Regniberti*, 1288  
(Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 143). —  
*Apud Sanctum Ragnebertum Juremsem*, 1320 (arch.  
de l'Ain, H 275). — *Sanctus Regnebertus*, 1325  
env. (pouillé ms. de Lyon, ° 1). — *Sanctus Ra-  
gnebertus in Jugo*, XIV<sup>e</sup> siècle (Guigue, Topogr.,  
p. 359). — *S. Rambert*, 1536 (Guichenon, Bresse  
et Bugey, pr. p. 42). — *Saint Rambert en Beugeys*,  
1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, ° 90 r°).  
— *Saint Rainbert*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or,  
B 10453, ° 241 r°). — *Saint Bambert de Joux*,  
1660 (Bibl. Sebus., p. 139). — *Saint-Rambert :  
Mont-Ferme*, 1793 (Index des noms révolution-  
naires).
- Avant la Révolution, Saint-Rambert était une  
ville, chef-lieu de mandement, du pays de Bugey,  
élection et subdélégation de Belley, justice du mar-  
quisat de Saint-Rambert.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprê-  
tré d'Ambronay, était sous le vocable de saint An-  
toine et à la collation de l'abbé du lieu. — *Ca-  
pellanus Sancti Baineberti*, 1288 (Cart. lyonnais,  
t. I, n° 322). — *Parrochia Sancti Regniberti*, 1838  
(Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 142). — *Cu-  
rata\* de Sancto Reneberto*, 1325 env. (pouillé ms.  
de Lyon, ° 8).
- Saint-Rambert, qui se nommait primitivement  
Bebronne, est redevable de son nom actuel à l'ab-  
baye bénédictine de Saint-Rambert-de-Joux. —  
*Fontes repererunt irriguos inter quos unum inve-  
nientes maximum, Bebronnae indiderunt nomen:  
unde usque in hodiernum diem Bebronnensis dicitur  
ille locellus*, VII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 1, 6, AA. SS.  
1 Jul. I, p. 50 D). — *Monasterium Sancti Bugne-  
berti*, 807 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 2). — *Ab-  
bas Sancii Ragneberti*, 1096 (arch. de l'Ain, H 1

copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Monasterium Sancti Ramberti*, 1131-1138 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4026). — *Monasterium SS. Domitiani et Ragneberti*, 1138 (arch. de l'Ain, H 1). — *H. abbas Sancti Ragniberti Jurensis*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 234). — *Monasterium Sancii Ragneberti Jurensis, ordinis Sancti Benedicti, Lugdunensi diocesi*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n° 83). — *Sanctus Renebertus, abbatia*, 1250 env. (Pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Monasterium Sancti Regniberti*, 1478 (arch. de l'Ain, H 1). — *L'abbaye de Saint Rangbert*, 1601 (arch. de l'Ain, H 1). — *Saint-Rambert, abbaye de Bénédictins non réformés*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

L'abbaye de Saint-Rambert passait pour avoir été l'ondée au commencement du V<sup>e</sup> siècle par saint Domitien; son nom lui venait de Ragnebert, noble franc mis à mort, en 680, sur l'ordre d'Ébroïn, maire du palais de Neustrie, dans le voisinage du petit monastère de Domitien, et que l'Eglise, on ne sait pourquoi, rangea au nombre de ses saints. — *Duxerunt eum in conjinio Lugdunensis territorii Juræ vicinum. . . ad quemdam locum Bebronne vocabulo, ubi quidam Dei servus nomine Domitianus... in honore Sancii Genesii martyris... arcum construxit oraculum, VIII<sup>e</sup> s. (?)* (Acta Ragneberti, 5, AA. SS. 13 jun. II, p. 695 F). — La souscription de Ragenobertus se lit immédiatement après celle d'Ébroïnus, au bas du diplôme concédé, en 653, par Clovis II à l'abbaye de Saint-Denis (D. Bouquet, IV, 637).

Les abbés de Saint-Rambert étaient primitivement les seuls seigneurs de cette ville et de ses dépendances, mais, en 1196, l'abbé Regnier s'associa en pariage Thomas, comte de Maurienne et de Savoie, et lui remit le château-fort de Cornillon qui dominait la ville. Dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, ce château devint le chef-lieu d'une châtellenie domaniale et le siège de la justice comtale en Bugey. — *C. castellanus Sancti Raniberti*, 1206 (arch. de l'Ain, H 224). — *Castra Sancti Raneberti et de Lomnes*, 1268 (Guichenon, Savoie, pr., p. 75). — *Mandamentum castris Sancti Ramberti*, 1275 (Cart. lyonnais, t. II, n° 718). — *Judex Beugesii et Novalis et apud Sanctum Ragnebertum, pro Amedeo comité Sabaudie*, 1304 (arch. de l'Ain, H 274).

La terre de Saint-Rambert comprenait, avec le chef-lieu, Cleyzieu, Montgriffon, Torcieu et Lompnes. En 1576, Emmanuel-Philibert la donna en titre de marquisat à son fils naturel Amé qui la vendit, en 1601, à Henri de Savoie, duc de

Nemours, marquis de Saint-Sorlin et seigneur de Poncin, Cordon et Chazey. En 1606, Henri IV incorpora les justices des marquisats de Saint-Rambert et Saint-Sorlin, de Poncin, Cerdon et autres terres en Bugey appartenant au duc de Nemours, en une seule et même justice, avec juge mage et juge d'appel. — *Juge des appellations du marquisat de Saint-Rambert et des baronnies de Pontcin et Cerdon*, 1695 (titres de la famille Bonnet : arrêt du Parlement de Dijon). De 1601 à 1640, la justice d'appel ressortit nument au Parlement de Dijon, aux deux chefs de l'Édit, mais à cette dernière date, un arrêt du Conseil attribua le ressort, au premier chef de l'Édit, au Présidial de Bourg. En 1789, le ressort de la justice de Saint-Rambert s'étendait sur Arandas, Argis, Evøge, Oncieu, Tenay, Cleyzieu, Saint-Sorlin, Lagnieu, Vaux, Ambutrix, Villebois, Soudon, Souclin, Poncin, Cerdon, Étable, Leyssard, Bolozon, la Balme-Sapel, partie de Saint-Alban et Ambérieu. La justice de l'abbaye ressortissait au bailliage de Belley.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la justice mage et la justice d'appel de la baronnie de Châtillon-de-Corneille s'exerçaient à Saint-Rambert, par les officiers du baron de Châtillon.

A l'époque intermédiaire, Saint-Rambert était la municipalité chef-lieu du canton et district de ce nom.

En 1792, Saint-Rambert devint le siège d'un tribunal de district dont le ressort comprenait les cantons de Saint-Rambert, Villebois, Lagnieu, Ambérieu, Ambronay, Aranc et Poncin. Ce tribunal tenait parfois ses assises à Ambérieu. — *Le tribunal du district de Saint-Rambert, séant à Ambérieu*, 1792 (titres de la famille Bonnet).

SAINT-RAMBERT, territ., c<sup>ne</sup> de Faramans. — *In territorio vocato de Sant Rambert, juxta iter publicum tendens de Faramans versus molendinum d'Almont*, 1386 (arch. de l'Ain, II 29).

SAINT-RAMBERT, triage, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

SAINT-REMY, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Saint Remis*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°). — *Parrochia Sancti Remigii*, 1265 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 9). — *Parrochia de Sancto Rumej*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Parrochia Sancti Remigii prope Corgenonem*, 1498 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 252). — *Saint Remis*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 598, f° 263 r°). — *Saint Remy*, 1656 (visites pastorales, f° 289). — *Saint Remy près Bourg*, 1734 (Descr. de Bourgogne).



- En 1789, Saint-Remy était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable des saints Remy et Clair; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Remigii*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia de Seint Remy*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 11 v°).
- Dans l'ordre féodal, le clocher et la plus grande partie de la paroisse dépendaient de la baronnie de Corgenon; la seigneurie de Bondillon avait la justice totale sur le village et les chartreux de Seillon, la moyenne et la basse sur leurs sujets.
- A l'époque intermédiaire, Saint-Remy était une municipalité du canton et district de Bourg.
- SAINT-REMY-DU-MONT, h., c<sup>ne</sup> de Salavre. — *Li Mons de Sancto Remigio*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Mont, Seint Remis*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Mons Sancti Remigii*, 1427 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 447). — *Saint Rhemy du Mont*, 1655 (visites pastorales, f° 185). — *Saint Remy du Mont*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Avant 1790, Saint-Remy-du-Mont était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, était sous le vocable de saint Remy, archevêque de Reims; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. La paroisse de Saint-Remy-du-Mont est une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude. — *Ecclesia Sancti Remigii de Monte*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia beatae Mariae de hospitali de Monte Sancti Remigii*, 1323 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 457).
- En tant que fief, Saint-Remy relevait originellement des sires de Coligny, de qui la suzeraineté en passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, vers 1230, à Robert duc de Bourgogne, en 1280, et enfin, aux comtes de Savoie, en 1289.
- A l'époque intermédiaire, Saint-Rémy-du-Mont était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale aux Allymes, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.
- SAINT-ROCH, h., c<sup>ne</sup> de Bourg. Il y avait anciennement dans ce hameau une chapelle dédiée à saint Roch.
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale et grange, c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Saint Roch*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Douvres. — *Saint Roch*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale, auj. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Montagnat. — *Saint Roch*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Saint Roch*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROCH, anc. chapelle rurale et h., c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Saint Roch* [chapelle], XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROCH, écart, c<sup>ne</sup> de Verjon. — *Saint Roch*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SAINT-ROLIN, loc. disp. à ou près Viriat. — *De Sancto Rolino*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f° 15 r°).
- SAINT-ROMAIN, anc. église qui paraît avoir été située sur le territoire de l'Abergement-Clémenciat. — *Ecclesia Sancti Romani, ecclesia de Clemenciaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia Sancti Romani de Clementiaco*, 1245 (Bulle d'Innocent IV, ap. D. P. Benoît, Hist. de S. Claude, t. I, p. 646).
- SAINT-ROMAIN, section cadastrale de la c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- SAINT-ROMAIN-DE-MIRIBEL, c<sup>ne</sup> de Miribel.
- Ancienne église paroissiale de Miribel, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, sous le vocable de saint Romain; l'abbé de l'Île-Barbe et après lui l'archevêque de Lyon nommaient à la cure. Celte église, aujourd'hui supprimée, était sans doute, à l'origine, celle du prieuré que les religieux de l'Île-Barbe possédaient à Miribel. — *Ecclesia Sancti Romani de Miribel*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 10 v°). — *Capellanus Sancti Romani de Miribello*, 1259 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 57). — *Prior Sancti Romani de Miribello*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 1). — *Ecclesia Sancti Romani Miribelli*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 37). — *Saint Romain de Miribel*, 1655 (visites pastorales, f° 8).
- SAINT-SEBASTIEN, anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> de Simandre.
- SAINT-SEBASTIEN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons.
- SAINT-SERVO, lieu dit c<sup>ne</sup> de Boz.
- SAINT-SORLIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *De loco Saturnino*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Burgum Sancti Saturnini*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 63). — *Montes Sancti Saturnini*, 1212 (arch. de l'Ain, H 238). — *Subtus castrum Sancti Saturnini*, 1215 (ibid., H 330). — *Via publica qua vertitur a Sancto Saturnino versus Sanctum Vulbaudum*, 1262 (Cart. lyonnais, t. II, n° 603). — *Via publica qua itur de Sancto Saturnino apud Ambronicum*, 1266-1367 (arch. de l'Ain, H 287).

— *Sanctus Saturninas de Cucheto*, 1339 *ibid.*, H 223). — *Burgum Sancti Saturnini*, 1364 (*ibid.*, H 939, f° 38 r°). — *Villa Sancti Saturnini*, 1364 (*ibid.*, f° 39 v°). — *Castrum, villa. . . Sancti Saturnini in Bugesio Lugdunensis diócesis*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 238). — *S. Sorlin, 1650* (Guichenon, Bugey, p. 99). — *Saint Sorlin de Cuchet*, 1650 (*ibid.*, p. 53). — *Saint Sorlin, au pays de Beugey*, 1670 (enquête Bouchu). — *La montagne de Saint Sourlin*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218). — *Saint Sorlin en Bugey*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 102 bis). — *Saint-Sorlin : Bonne-Fontaine*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

En 1789, Saint-Sorlin était une communauté chef-lieu de mandement, de l'élection et subdélégation de Belley et de la justice du marquisat de Saint-Sorlin, laquelle s'exerçait à Saint-Bambert.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine; le prieur du lieu, au nom de l'abbé d'Ambronay, et à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'abbé d'Ambronay lui-même présentaient à la cure. — *Capellanus Sancti Saturnini*, 1213 (*ibid.*, t. I, n° 120).

— *Sanctus Saturninus (ptioratus)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 v°). — *Prior Sancti Saturnini de Cuchet*, 1268 (arch. de l'Ain, H 287).

La légende de saint Domitien nous apprend qu'il y avait à Saint-Sorlin un temple consacré à Saturne ; c'est cette divinité que, suivant une pratique bien connue, les chrétiens transformèrent en saint Saturnin.

Il y avait, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, un petit monastère d'hommes à Saint-Sorlin. — *Praeposilus coenobii Sancti martyris Saturnini, quoi est super Rhodanum*, XI<sup>e</sup> s. (Raoul Glaber, Vie de saint Guillaume, citée par Guichenon, Bugey, p. 100).

— *Prior Sancti Saturnini*, 1141 (Gall, christ., t. IV, instr. c. 16). — *Jocerandus, prior Sancii Saturnini et monachi ejus*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 63). — *Domus Sancti Saturnini (ibid.)*.

Dans l'ordre féodal, Saint-Sorlin-de-Guchet était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, sous la suzeraineté des sires de Coligny, par des gentilshommes qui en portaient le nom. L'hommage de cette terre passa successivement de la maison de Goligny aux sires de la Tour-du-Pin, vers 1210, à la France, en 1343, et à la Savoie en 1355. Érigée en marquisat, en 1460, la seigneurie de

Saint-Sorlin fut acquise, en 1571, du duc Emmanuel Philibert par Jacques de Savoie, duc de Nemours dont les descendants la conservèrent jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; en 1716, le duc de Savoie l'aliéna aux chartreux de Portes qui la conservèrent jusqu'à la Révolution. Les dépendances du marquisat de Saint-Sorlin étaient Ambutrix, Lagnieu, Saint-Sorlin, Souclin, Soudon, Vaux et Villebois; il y avait justice ordinaire et justice d'appel, s'exerçant avec celles du marquisat de Saint-Rambert et ressortissant comme elles. — *Albertus, miles Sancti Saturnini*, 1116, 1118 (Cart. lyonnais, t. I, n° 16). — *Castrimi Sancti Saturnini*, 1210 (arch. de l'Ain, H 330). — *Petrus Liobardi, miles de Sancto Saturnino*, 1217 (Cart. lyonnais, t. I, n° 145). — *Fortalium S. Saturnini*, 1273 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 10). — *Castellum Sancti Saturnini de Cucheto*, 1329 (arch. de l'Ain, H 300). — *Mandamentum Sancti Saturnini*, 1381 (arch. de la Côte-d'Or, B 1287). — *G. marchio Sancti Saturnini*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31). — *Le marquisat de Saint Sorlin*, 1571 (Guichenon, Savoie, pr., p. 625).

A l'époque intermédiaire, Saint-Sorlin était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.

SAINT-SORLIN (LA FONTAINE), c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Inter nemus de Monte et nemus illorum de Chimillieu, usque ad fontem Sancii Saturnini*, 1361 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 327).

SAINT-SORLIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> du Plantay.

SAINT-SORLIN, h., c<sup>nes</sup> de Reyrieux et de Trévoux.

Il y avait autrefois, dans la paroisse de Reyrieux, une chapelle rurale dédiée à saint Saturnin, en français local, saint Sorlin.

SAINT-SORLIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Virignin.

SAINT-SULPICE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Râgé-le-Châtel. — *Terra Sancti Sulpicii*, 888-898 (Cart. de Saint-Vincent de Macon, n° 284). — *Seint Surpis*, 1325 env. (terr. de Bâgé, f° 12). — *Parrochia Sancti Sulpicii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 608 r°); 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 45). — *SainctSulpis*, 1563 (*ibid.*, B 10450, f° 286 r°).

— *Saint Sulpice*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Saint-Sulpice était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Bâgé et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Antoine, après avoir été sous celui de saint Sulpice;

398.

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Curatiti Sancti Sulpicii*, 1325 env. (pouillé de Lyon, f° 10). — *Ecclesia Sancti Sulpicii*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 16 r°).

Dans l'ordre féodal, Saint-Sulpice était une seigneurie, en toute justice et avec château, relevant de la Terre de Bâgé et possédée, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom. Par la suite, la seigneurie de Saint-Sulpice fut unie au marquisat de Bâgé dont elle était membre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. — *Otgerius et Bernoldus de Sancto Sulpicio*, 1096-1124 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 554). — *Dominus Ogerius de Sancto Sulpicio*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14)

A l'époque intermédiaire, Saint-Sulpice était une municipalité du canton de Pont-de-Veyle, district de Châtillon-les-Dombes. SAINT-SULPICE, anc. abb. de l'ordre de Cîteaux, c<sup>ne</sup> de Thézillieu. — *Aynardus, abbas Sancti Sulpicii*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 36). — *Domus Sancti Sulpicii*, 1148 env. (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 3). — *Fratres Sancti Sulpicii*, 1171 (arch. de l'Ain, H 219). — *Abbas et capitulum Sancti Sulpicii*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Abbas Sancti Sulpicii, Bellicensis diocesis*, 1213 (*ibid.*, H 357). — *Monachi de Sancto Sulpicio*, 1264 (*ibid.*, H 400). — *Monasterium Sancti Sulpicii, Cisterciensis ordinis, Bellicensis diocesis*, 1313 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 152). — *Saint Surpris*, 1347 (Guichenon, Savoie, pr., p. 222). — *Saint Sulpis*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr. p. 198). — *Abbatia Sancti Sulpitii*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley). — *Sant Sulpix*, 1410 (arch. de l'Ain, H 4). — *Saint Sulpys*, 163d (arch. de l'Ain, H 863, f° 36 v°). — *S. Sulpice*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 101).

En 1130, Amédée III, comte de Maurienne, appela à Hostiaz quinze religieux de l'abbaye de Pontigny à qui il donna, avec les biens d'un ancien prieuré de l'ordre de Cluny, d'importants domaines situés sur les communes actuelles d'Hostiaz, de Prémillieu et de Thézillieu ; quelques années plus tard, les moines de Saint-Sulpice, se trouvant trop à l'étroit dans les bâtiments de l'ancien prieuré d'Hostiaz, transférèrent leur abbaye à Thézillieu. Telle est l'origine de l'abbaye cistercienne de Saint-Sulpice. L'abbé avait toute justice sur les hommes demeurant dans les limites de la fondation, c'est-à-dire dans les paroisses de Cormaranche, de Longecombe, de Tenay,

d'Armix, de la Burbanche et de Virieu-le-Grand. L'abbaye de la Chassagne, en Bresse, et celle des religieuses de Bons, en Bugey, étaient filleules de Saint-Sulpice. La seigneurie de Saint-Sulpice ressortissait au bailliage de Belley.

SAINT-SULPICE, montagne sur les confins des cantons de Virieu-le-Grand, Champagne et Hauteville. Son plus haut sommet atteint 1164 mètres.

SAINT-SULPICE-LE-VIEUX, h., c<sup>ne</sup> d'Hostiaz. — *Habitatores Sancti Sulpicii Veteris*, 1311 (arch. de l'Ain, titres de Saint-Sulpice).

Ce hameau doit son origine à l'ancien prieuré de l'ordre de Cluny sur l'emplacement duquel Amédée III de Maurienne établit, en 1130, les religieux cisterciens qu'il avait fait venir de Pontigny. Dans l'ordre féodal, Saint-Sulpice-le-Vieux était une dépendance de la seigneurie de Saint-Sulpice.

SAINT-SYMPHORIEN, anc. chapelle rurale et écart, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

SANCTUS THUDERIUS, loc. depuis longtemps détruite, qui paraît avoir été située dans le voisinage de Saint-Benoit-de-Cessieu. — *De Sancto Theuderio*, 1272 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 145).

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Bourg. — *Apud Sanctum Triverium*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3181). — *Sanz Trivers*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°). — *Castrum et villa Sancti Triverii de Cortoz*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 13). — *Sanctus Triverius de Cortous*, 1397 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 24). — *Sanc-luns Triverius de Courtoux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f° 4 r°). — *De Sancto Triverio de Courtouz*, 1416 (*ibid.*, f° 7 r°). — *Sanctus Triverius de Courtoux*, 1439 (*ibid.*, B 722, f° 23 r°). — *Burgenses Sancti Treverii de Cortoux*, 1469 (arch. de l'Ain, partie non classée). — *Saint Trivier de Courtoux*, 1472 (Guichenon, Savoie, pr., p. 448).

— *Les syndiques et procureurs de la communauté de Saint Trivier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *Saint Trivier en Bresse, autrement Saint Trivier de Courte*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 103). — *Saint Trivier de Courtes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 288). — *Saint-Trivier-de-Courtes* : *Val-Libre*, 1793 (Index des noms révolutionnaires).

Avant la Révolution, Saint-Trivier-de-Courtes était une ville chef-lieu de mandement du Pays de Bresse, bailliage, élection et subdélégation de Bourg. — *Castellania Sancti Triverii*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Manda-*

*mentum Sancii Triverii de Courtoux*, 1452 (*ibid.*, pr., p.95).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était sous le vocable de Notre-Dame de-Consolation et à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon. L'église mère située hors de la ville était dédiée à saint Trivier ; elle était déjà abandonnée au XVII<sup>e</sup> siècle. — *Capellanus Sancii Triverii de Cortos*, 1242 (Bibl. du Lyonn., p. 463). — *Curatus de Sancto Triverio*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *L'église parrochial Saint Trivier de Courtoux*, 1543 (arch. du Rhône, S. Paul, obéance de Saint-Trivier-de-Courtes).

Dans l'ordre féodal, Saint-Trivier était mie seigneurie en toute justice, et avec château, possédée, à titre d'apanage, par les cadets de la famille de Bâgé. Porté en dot, en 1272, par Sibille de Bâgé à Amédée V de Savoie, avec les autres terres de sa maison, Saint-Trivier resta uni au domaine de Savoie jusqu'en 1575 que le duc Emmanuel Philibert l'inféoda en toute justice et en titre de comté à la famille de Grillet. — *Castrimi Sancti Triverii*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3). — *Chastel de Saint Trivier de Cortoi*, 1450 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f<sup>o</sup> 309).

Le comté de Saint-Trivier-de-Courtes comprenait, avec le chef-lieu, Courtes, Curciat, Grandval, Grand-Villars, Vernoux et partie de Cormoz, Lescheroux, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Servignat et Vescours. H y avait justice ordinaire et justice d'appel; cette dernière ressortissait nument au Parlement de Dijon, au second chef de l'Edit.

A l'époque intermédiaire, Saint-Trivier-de-Courtes était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Pont-de-Vaux. SAINT-TRUVIER-SUR-MOIGNANS, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Trévoux. — *Sanctus Triverius*, 1145 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 94). — *Sanctus Treverius in Dumbis*, 1266 (Arch. nat., P 488, cote 122). — *Sanz Trivier en Dombes*, 1289 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t.XIV, p. 424). — *Saint-Trivier*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 50). — *Sanctus Triverius Domborum*, 1671 (Beneficia dioc. lugdun., p. 252). — *Saint-Trivier-sur-Moignans : Pont-Moignans*, 1793 (Index des noms révolutionnaires). — *Saint-Trivier*, an x (ann. de l'Ain). — *Saint-Trivier-sur-Moignans*, 1846 (*ibid.*).

En 1789, Saint-Trivier était une ville chef-lieu de châtellenie de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable des saints Denis et Trivier, après avoir été sous celui de saint Denis seul. Le patronage temporel passa, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, des archevêques de Lyon aux abbés de la Chaise-Dieu qui le cédèrent, en 1602, aux Minimes de Lyon. On voyait encore, au XVII<sup>e</sup> siècle, en dehors des murs de la ville, une chapelle dédiée à saint Trivier, qui passait pour la mère église. Il existait anciennement, dans l'enceinte du château, un prieuré qui fut donné à l'abbaye de la Chaise-Dieu par Hugues, archevêque de Lyon; ce prieuré passa, en 1602, aux Minimes de Lyon qui le firent unir, en 1640, à leur couvent de Montmerle, par le pape Urbain III. — *Ecclesia Sancti Triverii (prioratus)*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Monasterium Sancti Treverii*, 1256 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 137). — *Prieur de S. Trivier in Dombes*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 226). — *Saint Trivier en Dombes; patron : Saint Trivier ou Saint Denis*, 1719 (visites pastorales).

Saint-Trivier était originellement du patrimoine des comtes de Lyon et de Forez ; vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Eustache, second fils du comte Guillaume III, qui avait eu cette terre en partage, l'inféoda à Guichard III, sire de Beaujeu ; cette inféodation fut renouvelée, en 1118, par Guy d'Albon, en faveur de Guichard IV de Beaujeu, qui céda peu après la seigneurie de Saint-Trivier à son oncle, Dalmais de Beaujeu, à la réserve de l'hommage et du ressort; la petite fille de ce seigneur porta, vers 1177, Saint-Trivier en dot à Guy de Chabeu, qui prit, par la suite, le titre de seigneur de Saint-Trivier. Cette terre fut érigée en baronnie vers 1450. Des Chabeu, elle passa successivement aux Cléberg (1554), à la Charité de Lyon (1651) et enfin aux Tavernost (1770).

La seigneurie de Saint-Trivier était en toute justice ordinaire et d'appel, sous le ressort du Parlement de Dombes, puis de la sénéchaussée de Trévoux ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, le siège de cette justice fut transféré à Trévoux, par emprunt de territoire. — *Oggerius de San Treverio*, 1143 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 34). — *Dalmatius de Sancto Triverio*, 1151 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 85). — *G. Chabues Sancti Treverii in Dumbis*, 1266 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 160). — *Castellania Sancti Triverii in Dombis*, 1390 (arch. de l'Ain, H 802).

A l'époque intermédiaire, Saint-Trivier était

## 400

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

la municipalité chef-lieu du canton de même

nom, district de Trévoux.

SAINT-VALÉRIEN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Journans.

SAINT-VERAN, anc. lieu dit, à Ferrières, c<sup>ne</sup> de Gortelles. — *Juxta pratium Sancti Vorani, 1249* (arch. de l'Ain, H 363).

SAINT-VERAN, anc. étang, auj. f., c<sup>ne</sup> de Mionnay.

SAINT-VERAN, île du Rhône, avec m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz.

SAINT-VICTOR, anc. villa qui paraît avoir été située à ou près Châtillon-sur-Chalaronne.—*In villa Sancti Victoris, 1049-1109* (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3006).

SAINT-VINCENT-DES-BOIS, autre nom de Bény.

SAINT-VINCENT, pré, c<sup>ne</sup> de Saint-Gyr-sur-Menthon.

SAINT-VINCENT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

SAINT-VINCENT, bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

SAINT-VINCENT; anc. chapelle rurale, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz. — *Saint-Vincent, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).

SAINT-VIRBAS, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard. — *Saint Virbas, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).

SAINT-VULBAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Sanctus Vulbaldus, 1115* (arch. de l'Ain, H 218). — *Sanctus Wulbaldus, 1166-1167* (*ibid.*, H 287). — *Sanctus Wilbaldus, 1220* (Cart. lyonnais, t.I, n° 169).—

— *Sant Vulba, 1250* env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Via Sancti Wulbaldi qua venitur apud Sanctum Saturninum, 1266-1267* (arch. de l'Ain, H 287). — *Versus Sanctum Vilbaudum, 1317* (arch. de la Côte-d'Or, B 802). — *Sanctus Vulbaudus, 1325* env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Sanctus Vulbaldus, 1339* (arch. de l'Ain, H 222). — *Sanctus Ulbaudus, 2365* env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 17 v°). — *S.Burba, 1650* (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 98).

— *Saint-Vulbas, vulgo Saint Bourbas, 1671* (Beneficia dioc. lugd., p. 254). — *Saint Vulbas: Claires-Fontaines, 1793* (Index des noms révolutionnaires).

Saint-Vulbas s'appelait primitivement Marcillieux; son nom actuel lui vient du patricien de Bourgogne Transjurane, Willibadus, qui fut assassiné par les ordres de Flaohadus, maire du palais, et dont les reliques furent transférées, vers 642, dans l'église du prieuré de Marcillieux, par les moines de Saint-Oyend de Joux; cf. Frédégaire, IV, 90.

En 1789, Saint-Vulbas était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint

Vulbas; le prieur de Marcillieux présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Wilbasii, 1184* (Dunod, Hist. des Sequan., t. I, pr., p. 69). — *Ecclesia Sancti Vilbaldi, 1199* (arch. de l'Ain, H 237). — *Capellanus Sancti Vilbaldi, 1199* (*ibid.*).

Dans l'ordre féodal, Saint-Vulbas était une seigneurie en toute justice qui relevait originairement des comtes de Savoie, en tant que dépendance de leur seigneurie de Viennois. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Saint-Vulbas et Marcillieux dépendaient de la baronnie de Loyettes; la justice s'exerçait à Saint-Rambert. — *Umbertus et Vilfredus domini de Insula Sancti Vilbaldi, n<sup>g</sup>* (arch. de l'Ain, H 237). — *Insula sancti Volbais, 1220* (Guigue, Docum. de Dombes, p. 81).

A l'époque intermédiaire, Saint-Vulbas était une municipalité du canton de Lagnieu, district de Saint-Rambert.

SAINT-YVE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu. — *La Sainte Yve* (cadastre).

SAIX (LE), châtel, et h., c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *De Sajo, 1149* (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4140).

— *De Saxo, 1149* (Guichenon, Bibl. Sebus., p. 320). — *Del Saix, 1180* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 9). — *Del Sais, 1187* (*ibid.*, p. 9). — *Says, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B. 10455, f° 17 r°). — *De Sassio, XIII<sup>e</sup> s.* (Aubret, Mémoires, t. II, p. 37). — *Del Says, 1302* (Brossard, Cart. de Bourg, p. 17). — *Du Sex, 1410* (arch. de l'Ain, H 4). — *Apud Saxum, 1467* (arch. de la Côte-d'Or, B 585, f° 40 r°). — *Le Saix, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 10).

Dans l'ordre féodal, le Saix était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom, sous l'hommage des sires de Bâgé. — *Hugo de Saxo, 1149* (Bibl. Sebus., p. 322). — *G. dou Says, domicellus, 1324* (terr. de Peyzieux). — *Chasteau du Saix, 1579* (Brossard, Cart. de Bourg, p. 595). — *La maison du Saix de Bresse, 1665* (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 537).

SAGE (LE GROS-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Versus lo gros Sajoz, 1410* env. (terrier de Saint-Martin, f° 45 r°).

SALAGNAT, h., c<sup>ne</sup> d'Arane. — *Ecclesia de Siliniaco in archipresbyteratu Ambroniaci, 1492* (pouillé du dioc. de Lyon, f° 39 v°). — *Ecclesia de Saligniaco, 1587* (pouillé du dioc. de Lyon, f° 14 v°).

— *Salagny, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).

SALAMBERT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

- SALANDRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Aranc.
- SALAPORT, h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- SALARIEUX, f<sup>e</sup> et étang, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- SALAVRE (LE), ruiss. affl. du Solnan.
- SALAVRE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Apud Salavro*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759).
- Ce village, qui avait été supplanté au moyen âge par Saint-Rémy-du-Mont, dont il dépendit jusqu'à la Révolution, est redevenu, depuis lors, le village chef-lieu.
- A l'époque intermédiaire, Salavre était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.
- SALAYSE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Saleysia*, 1286 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 26). — *En Saleysi*, 1323 (*ibid.*, p. 49). — *Iter per quod itur de Romanas versus Saleysi*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 872, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>).
- SALAZARD, h., c<sup>ne</sup> de Vandeins. — *Saint-Lazare*, 1841 (État-Major). — *Saint-Lazar*, 1847 (stat. post.).
- SALAZARD, f, c<sup>ne</sup> de Dortan.
- SALE (LA), anc. village, auj. étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Renon. — *La Sale, étang*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654).
- SALENÇON (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze ; coule sur le territoire des c<sup>nes</sup> d'Etrez et de Foissiat.
- SALES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *In clause de Sales*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).
- SALES, anc. mas qui a donné son nom à l'étang de Sales, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Médium mansum de Salas*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031).
- SALES, d<sup>ne</sup>, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- SALES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Sales*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Iter tendens a Sancto Martino apud Sales*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 596, f<sup>o</sup> 136 r<sup>o</sup>).
- SALES, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Sales, parrochie Viriaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 374 r<sup>o</sup>). — *Les Salet* (Salès) pluriel bressan de *Sala*, 1468 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 376 r<sup>o</sup>).
- SALETTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Boissey.
- SALETTES (GRANDES- et PETITES-), f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *La Saleta*, 1321 (arch. du Rhône, invent. de Laumusse de 1627, f<sup>o</sup> 47). — *Arnaudus de Saleta*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>). — *Apud la Saletaz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 557 table). — *Grande Salettes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Petite Salettes*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*).
- SALETTES (LES), m<sup>ons</sup> isolées, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- AIN.
- SALIGNAT, loc. disp., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Saleniacus*, 1189 (Bibl. Dumb, t. II, p. 53).
- SALIGNON, h., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- SALLE (VERS-LA-), h., c<sup>ne</sup> de Chalex.
- SALLE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *La Dame de la Sale*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 3). — *Domus fortis de Sala, sita in pan-ochia Mansiaci, castellarne Raugiaci*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 73). — *Domus Alae*, 1467 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 374). — *Le fief de la Sale, a cause de Baugé*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La Sale-Manzia*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 105). — *La Salle* (Cassini).
- En tant que fief, la Salle relevait du marquisat de Bâgé.
- SALLE (LA), h, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- SALLE (LA GRANDE-), h., c<sup>ne</sup> de Montracol.
- SALLE (LA), écart., c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Colardus de Sala*, 1168 (Bibl. Sebus., p. 324). — *Aula*, 1395 (arch. du Rhône, Saint-Paul, obéance de Sermoyer, terr. de Crottet). — *J. de Aula, burgensis Pontisvele*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 290 v<sup>o</sup>). — *Henri de Veyle, seigneur de la Sale*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>).
- La Salle, ancien fief de Bâgé, dépendait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du comté de Pont-de-Veyle.
- SALLENEUVE, anc. rente noble relevant de la seigneurie d'Anglefort.
- SALLES, village de Saint-Martin-du-Mont. — *Salles, paroisse de Saint Martin du Mont*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 440 r<sup>o</sup>).
- Ce village dépendait, en 1789, de la baronnie de Pommiers.
- SALORNAY (LA TOUR-DE-), chât., c<sup>ne</sup> de Montanay. — *De Salornayo, 1411-1425* (Bibl. de Dumb., t. II, p. 70). — *Salornay*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- En tant que fief, Salornay était une seigneurie, avec château, ressortissant au bailliage de Bourg.
- SALOS, écart, c<sup>ne</sup> de Neuville-les-Dames.
- SALPOL, loc. disp., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement (Cassini).
- SALMOYA, nom primitif de Saint-Christophe, section de la c<sup>ne</sup> de Relevans. — *In parrochia de Salmoya et Sancti Christophori*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>). — *Margarita de Salmoya*, 1299-1369 (*ibid.*).
- SALVAGE, loc. disp., à ou près Chazey-sur-Ain. — *Usque al Buiat de Salvagio*, 1212 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 54).
- SALVINGES, loc. détr., qui paraît avoir été située dans

le voisinage de Saint-Bernard.— *St. de Salvinges*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 161).

SAMANS, écart, c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.— *Parrochia de Sancto Mamete de Chalamont*, 1277 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 212). — *In parrochia de Sam Man*, 1285 (*ibid.*, p. 231). — *Inter Chalamontem et Sam Man*, 1285 (*ibid.*). — *Samanz*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 7). — *Parrochia de Samans*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 64 v<sup>o</sup>). — *SamanT*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 691, f<sup>o</sup> 489 r<sup>o</sup>). — *Saman*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 654). — *La paroisse de Saint Mamert*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 18).

En 1789, Samans était une communauté de l'élection de Bourg située partie en Dombes et partie en Bresse.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était consacrée à saint Mamert; elle était à la collation du prieur de Montfavrey.

— *Ecclesia Sancti Mammetis: erma est*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Seint Marnes*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

En tant de fief, Samans dépendait du marquisat de Meximieux, pour la partie située en Bresse, et de la baronnie de Châtillon-la-Palud, pour la partie située en Dombes. — *Chasteau de Semant* (lis. *Sanmns*), 1343 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr. p. 454).

SAMANS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

SAMARECHE (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *En Samareche*, 1734 (les Feuillées, cart. 18).

SAMASSONNIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Monthieux.

SAMERLAT ou SAYMEYRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Challes-la-Montagne. — *Samerlat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAMERS, IOC, détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle.— *Apud Samers*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 248).

SAMIANE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.

— *Samian*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Samiane, maison isolée*, 1847 (stat. post.).

SAMIANE (LA), ruiss. affl. de la Veyle.

SAMISSIBU, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Apud Samissiacum*, 1306 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 35).

— *Samussiacus*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 357 r<sup>o</sup>). — *Samissiou*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 770); 1493 (*ibid.*, B 809, f<sup>o</sup> 677). — *Sammissieux*, 1847 (stat. post.).

SAMOGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Samania*, 1158 (arch. de l'Ain, H 51). — *Samonies*, cas suj., 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).

— *Samognia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or,

B 10455, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup>). — *Parrochiatus de Samogniaco*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>). — *Samogniacus*, 1361 (Cart. des fiefs de l'Église de Lyon, p. 91). — *Samonia*, 1387 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>). — *Samonya*, 1388 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>). — *Samoignia*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 18). — *Samoniacus*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 440 v<sup>o</sup>). — *Samogniaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 129 r<sup>o</sup>); 1554 (*ibid.*, B 833).

— *Samogna*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 67).

— *Samogniat*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 130).

— *Samoignaz*, 1670 (enquête Bouchu). — *Samoigna*, 1671 (Bénéficia dioc. lugd., p. a55). — *Samoiniat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Samognat*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Samognat était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Matafelon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était dédiée à saint Barthélemy; c'est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; l'archevêque de Lyon en était collateur. — *Ecclesia de Samoignia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Sancto Batholomeo alias de Samogniaco*, 1515 (pancarte des droits de cire).

— *Samognat. Eglise paroissiale : Saint Barthélemy*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 129 v<sup>o</sup>).

Samognat était, originellement, une dépendance de la seigneurie de Thoire; au XVII<sup>e</sup> siècle, c'était un membre de la baronnie de Matafelon; la justice s'exerçait à Nantua, sous le ressort du bailliage de Belley.

A l'époque intermédiaire, Samognat était une municipalité du canton de Sonthonnax, district de Nantua.

SAMONOD, h., c<sup>ne</sup> de Belmont.

SAMOYANS, mont., c<sup>ne</sup> de Lalleuriat. — *La roche Samoyant*, 1808 (Stat. Bossi, p. 8).

SAMUELLERIE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Civrieux.— *Terra sita en la Samuelleyry*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 85).

SANCENAY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Colomieu.

SANCEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Cormoranche et de Bey.

SANCIAT, h., c<sup>ne</sup> de Meillonas. — *Sancia*, 1274 (Dubouchet, Preuves de Coligny, p. 88). — *Sancia-cus*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>); 1447 (Arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 61). — *Sancie*, 1414 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 128). — *Sanciat* 1468 (*ibid.*, p. 449). — *De Sanciaco, parrochie Mellionaci*, 1530 (arch. de l'Ain, série E, partie non inventoriée).

En 1789, Sancier était un village de la paroisse de Meillonas, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Jasseron.

Il y avait, au moyen âge, à Sancier, une église sous le vocable de saint Pierre, dont la possession fut confirmée à l'abbaye de Saint-Rambert, en 1191, par Célestin III. — *Del Priour de Sancia*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 3).

Au point de vue féodal, Sancier était une seigneurie, en tonte justice, relevant originairement des sires de Coligny, de qui elle passa, en 1307, à la maison de Savoie ; Amédée VI l'inféoda, en toute justice, en 1380, à Jean de Corgenon, qui l'unit à sa seigneurie de Meillonas.

A l'époque intermédiaire, Sancier était une municipalité du canton de Treffort, district de Bourg.

SANCY, territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.

SANDEZANS (LE), affl. de la Valserine ; coule sur les c<sup>nes</sup> de Champfromier et de Montanges.

SANDRANS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Sandrens*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n° 3031). — *Sandreens*, 1082 (*ibid.*, t. IV, u° 3592). — *Sandraens*, 1103 (Bibl. Sebus., p. 267). — *Sendraens*, 1103-1104 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3821). — *Sandraent*, lis. *Sandraenc*, 1109 (Gall. christ., t. IV, instr., c. 284). — *Sandreans*, 1131 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4020). — *Sandraenc*, 1132 env. (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 95). — *Sandrahens*, 1145 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 35). — *Sandreens*, 1147 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 360). — *Sandrens*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4140). — *Sandrens*, 1149-1156 (*ibid.*, t. V, n° 4143). — *Santdreins*, 1255 (Cart. lyonnais, t. II, n° 521). — *Santdreins*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 45 r°). — *Sandreins*, 1389 (terrier des Messimy, f° 9 v°). — *Sandrans*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482). — *Sandrens*, 1656 (visites pastorales, f° 205). — *Sandran*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 153).

Avant la Révolution, Sandrans était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, mandement de Châtillon les Dombes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Sandrans, était consacrée à saint Priest ; les archevêques de Lyon nommèrent à la cure jusqu'en 1530 que cette cure fut unie au chapitre de Montluel par le pape Clément VII. — *Ecclesia de Sandrehens*, var. *Sandrens*, 984 (Cart. lyonnais,

t. I, n° 9). — *Ecclesia de Sandrens*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 12 r°).

Sandrans était le chef-lieu d'un archiprêtré du dioc. de Lyon, qui existait déjà en 1084 et qui comprenait 37 paroisses, dont 27 en Bresse, 7 en Dombes, et 3 partie en Bresse et partie en Dombes, et une annexe en Dombes. — *Archipresbyter de Sandrens*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91). — *In archipresbyteratu de Sandrens*, 1365 env. (Bibl. nat., lat.10031, f° 15 r°). — *Ministerium de Sandrens*, 1495 (pancarte des droits de cire).

En tant que fief, Sandrans relevait, au XIII<sup>e</sup> siècle, des sires de Beaujeu, de la suzeraineté desquels cette terre passa, en 1873, sous celle des sires de Thoire-Villars et, en 1377, sous celle des comtes de Savoie. La seigneurie de Sandrans fut érigée en baronnie au XVI<sup>e</sup> siècle. — *Castellan de Sandrens*, 1524 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 171). — *Le fief de Sandrens, a cause de Chastillon en Bresse*, 1536 (Guichenon, *ibid.*, pr., p. 59).

A l'époque intermédiaire, Sandrans était une municipalité du canton de Marlieux, district de Châtillon-les-Dombes.

SANDRINE, loc. détr., à ou près Farges.— *Sandrinaz*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 113 r°).

SANE-MORTE (LA), rivière, naît sur les confins de Lescheroux et de Foissiat, limite les communes de Saint-Nizier, de Cormoz et de Curciat-Dongalon, passe en Saône-et-Loire et va se jeter dans la Sane-Vive, en aval de Ménétreuil.

SANE-VIVE (LA), rivière, naît à Lescheroux, passe en Saône-et-Loire et va se jeter dans la Seille au-dessous de Brienne. — *Fluvius qui dicitur Sana*, 1135 env. (arch. de l'Ain, H 400, copie de 1653). — *Ripparia de Sana*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 724, f° 215 v°).

SANGES (LES), f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Montanges.

SANGOIRE, f<sup>e</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Sanguard* (cadastre).

SANILLAT, localité détruite,auj. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izenore.

SANNASSE (LA), ruiss. affl. du Seran, coule sur le territoire de Vongnes.

SANSON (LE), ruiss. affl. de l'Oignin.

SANTENAY, h., c<sup>ne</sup> de Colomieu.

SAONE (LA), affl. du Rhône. — *Flumen est Arar, quod per fines Aeduarum et Sequanorum in Rhodanum influit incredibili lenitate*, 58 env. av. J.-C. (Caesar, De bello Gallico, I, 12). — *Tô AoiySov-vov, è(Ç)' oZ ovpuiyovaiv «AA» Aois & τS Ápap xai à*



*PoSavós*, 25 av. J.-C. env. (Strabon, 4, 1, 11). — *SÁpap*, 175 env. ap. J.-C. (Ptolémée). — *Ápctpis*, nomin. 235 env. ap. J.-C. (Dion Cassius, lib. 44, in oratione Antonii). — *Ápap* Tsotctfios édTt tris КеЯТ<xr/5 (Pseudo-Plutarque, Deiluvius, VI). — *Ararim, quem Sauconnam appellant*, IV<sup>e</sup> s. (Aramien Marcellin, XV, 11). — *Sagona*, 499 (Collatio episcoporum contra Arianos, dans D. Bouquet, t. IV, p. 100). — *Usque Ararim Saogonnam fluvium, var. Sauconnam et Sagonnam*, VII<sup>e</sup> s. (Frédegaire, IV, 42). — *De pago Dumbensi, ubi Brissia dicitur, juxta fluvium Araris sive Sagonnae*, VIII<sup>e</sup> s. (Vita triverii, januar., II, 33). — *Per Saonam et Rhodanum*, VIII<sup>e</sup> s. (Ex actis translations corporis S. Desiderii, dans D. Bouquet, t. III, p. 490 E). — *Super fluvium Sagonna*, 878 (Dipl. de Louis le Bègue, dans D. Bouquet, t. IX, p. 413). — *Supra fluvium Sagonnain*, 941 - 954 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 72). — *Juxta Ararim fluvium*, 948-955 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 69); 998-1026 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2471). — *Fluvius Sagunna*, 1021 env. (*ibid.*, n<sup>o</sup> 2731). — *Sagona*, 1190 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 137). — *Saona*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 80). — *Sagonna*, 1249 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,3). — *Aqua Sagonne*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 288). — *Aqua Saugone*, 1310 (*ibid.*). — *La riveri de Sounan*, 1335 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 3 et *passim*). — *La riva de Sounam*, 132.5 env. (*ibid.*). — *En Sounan*, 13a5 env. (*ibid.*). — *Saune*, 1398 (Arch. nat., P i384). — *La rivière de Saône*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 445). — *La rivière de Saosne*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 45); 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 632).

Au moyen Age, des péages sur la Saône se percevaient à Mâcon, à Thoissey, à Monbellet, à Belleville, à Riottiers, à Trévoux, à Bochetaille, à Béchevelin et à Lyon (Guigue, Topogr. histor., p. 372).

SAONE, écart, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.

SAPATON, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.

SAPAINS, h., c<sup>ne</sup> de Chaleins. — *In villa de Sapeln/s*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4140). — *Sapeyns, parrochie de Chaleyns*, 1418 (arch. de la Côte d'Or, B 10446, f<sup>o</sup> 497 v<sup>o</sup>). — *Sapins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. hist.).

Dans l'ordre féodal, Sapins était un simple fief de Dombes.

SAPEL OU SAPPÉL, section de la c<sup>ne</sup> de la Balme-Sapel. — *Sapey* et *Sappey*, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor.).

SAPEL, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Inter carreriam de Sapel et riperiam de Borray*, 1296 (arch. de l'Ain, H ,370).

SAPÉLEITE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

SAPET (LE), h., c<sup>ne</sup> de l'Abbergement-Clémenciat. — *In villa de Sapes*, 1149 (Bibl. Sebus., p. 321).

SAPET, loc. détr. à ou près Arandas. — *Via de Sapeyto*, 1331 (arch. de l'Ain, H 277).

SAPEY (LE), ruiss., affl. du Borrey.

SAPEY (LE), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Lacoux. — *Versus Sapey*, 1270 (arch. de l'Ain, H 271). — *In loco qui dicitur vulgariter li Sapeys*, 1270 (*ibid.*).

SAPEY (LE), étang, c<sup>ne</sup> de Montluel.

SAPEY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Buffieu. — *Le Sappel*, 1843 (État-Major)..

SAPEYSES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Fareins.

SAPINS (LES), m<sup>ne</sup> is., c<sup>ne</sup> de Champfromier.

SARDIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Grangerius de la Sardiere*, 1425 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 159 ). Les Sardières étaient un fief sans justice et avec maison noble.

SARDON (LE), ruiss. affl. de l'Ain.

SARENNES, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

— *Le fief de Sarennes*, 1789 (Alman. de Lyon, v<sup>o</sup> Saint-Bénigne).

SARRA (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Arandas. — *Sarrata de Arandato*, XII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 218).

SARRAZ (LA), f., c<sup>ne</sup> de Champfromier. — *Sur la Serraz*, 1847 (stat. post.).

SARRAZ (LA) OU LA SERRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.

SARRAS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Buffieu. — *Les Serraz*, 1847 (stat. post.).

SARRAZIN (LE FORT-), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — Voir LE FORT-SARRAZIN.

SARRAZIN (LA MEULE-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.

SARRAZIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.

SARRAZINS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Neyron.

SARRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Rcyssouze. — *Le Charret* (cadastre).

SARTINE, écart, c<sup>ne</sup> de Rossillon.

SARVIGNE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Laiz (Cassini).

SATANEA, loc. détr., à ou près Chalamont. — *Quicquid habeo in Satanea*, 1049-1109 (Bec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3031).

SATHONAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Sathenay*, 1150 (Masures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 83). — *Sattennay*, 1176 env. (Guigue, Doc. de Dombes, p. 46). — *Sattennai*, 1200 (*ibid.*, p. 73). — *Satennay* et *Sathennay*, 1226 (*ibid.*, p. 85). — *Satonay*, 1235 (Bibl. Sebusiana, p. 418). — *Satenay*, 1257 (Grand cartul. d'Ainay, t.I, p. 188). — *Satoney*, 1356 (Guichenon, Savoie, pr., p. 191). — *Sat-*

- tenay*, 1368 (arch. du Rhône, S. Jean, arm. Jacob, vol. 55, f° 25 r°). — *Sathonay*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f° 123). — *Satonnay*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f° 1 v°). — *Sathoney*, 1530 (arch. du Rhône, terrier de Bussiges, table). — *Satonay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 106). — *Satoney*, XVIII<sup>e</sup> s. (décombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f° 19 v°).
- En 1789, Sathonay était une communauté du bailliage et élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Miribel.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Laurent et à la collation de l'archevêque de Lyon depuis la sécularisation de l'abbaye de l'Île-Barbe qui jouissait auparavant du droit de patronage. — *Ecclesia de Satenay*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 113 v°).
- Au point de vue féodal, Sathonay était une seigneurie, avec château-fort et en toute justice, dépendant originairement de la seigneurie de Miribel. Vers 1579, cette terre fut érigée en baronnie et unie au marquisat de Miribel. — *A. de Satenay*, 1209 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 71). — *Chasteau de Satonnay*, 1343 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 454). — *Le fief de Sathoney en Bresse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La seigneurie de Satonay size près la ville de Lyon*, 1579 (*ibid.*, p. 118).
- A l'époque intermédiaire, Sathonay était une municipalité du canton et district de Trévoux.
- SATHONAY (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Saône. — *Rivus de Sathenay*, 1150 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 83).
- SATHONETTE, anc. fief, c<sup>no</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost.
- SAUBERTHIER, anc. fief, auj. domaine, c<sup>no</sup> de Montluel.
- SAUCISSE (LA), f., c<sup>no</sup> de Collonges.
- SAUGE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Bouvent. — *Loco dicto en la Saugi*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 766, f° 36 v°).
- SAUGE (LA), grange, c<sup>no</sup> de Cerdon.
- SAUGE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> d'Échenevex. — Patois : *La Saugi*.
- SAUGE (LA), h., c<sup>no</sup> de Saint-Benoît. — *Saugia*, 1271 (arch. du Rhône, titre d'Ainay, vol. 60, n° 3). — *Villa de la Saugi*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 147).
- SAUGE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> de Veyziat. — *La Saugi*, 1410 (censier d'Arbent, f° 50 v°). — *En la Sougy*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 3 r°).
- rieu-en-Bugey. — *J. de la Saugea*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 9 r°).
- SAUGEE (LI), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Saint-Sorlin. — *Pratum de la Saugeia*, 1215 (arch. de l'Ain, H 330).
- SAUGES (LES), granges, c<sup>no</sup> de Charix.
- SAUGES (LES), lieu dit, c<sup>no</sup> de Pouilly-Saint-Genis. — *Loco dicto en les Sauges*, 1897 (arch. de la Côte-d'Or, B 1095, f° 103 r°).
- SAUGET (LE), f., c<sup>no</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Le Saugeay*, 1847 (stat. post.).
- SAUGET (LE), écart, c<sup>no</sup> du Poizat.
- SAUGETTE (LA), écart, c<sup>no</sup> d'Ornex. — *La Saugettax, au village de Macconnay*, 1691-1695 (arch. du Rhône, H 2192, f° 264 r°).
- SAUGETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Samognat. — *En la Sougeta*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 17 v°).
- SAUGEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>no</sup> de Brens. — *Au pont de Furans dessus le Saugey*, 1577 (arch. de l'Ain, H 869, f° 194 r°).
- SAUGEY (LE), lieu dit, c<sup>no</sup> de Cerdon. — *Li Saugey quod habet apud Cerdonem*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 89 r°).
- SAUGEY (LE), écart et m<sup>in</sup>, c<sup>no</sup> de Cras. — *Via tendens de Cra versus loz Sougeys*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 4 r°).
- SAUGEY (LE), anc. fief de Bresse, c<sup>no</sup> de Montrevel. — *Le Souget*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. histor.).
- SAULE (LE), f., c<sup>no</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- SAULES-DE-JUJURIEUX (LES), ruiss. affl. de l'Ain.
- SAULSAIE (LA), h. et châ., c<sup>no</sup> de Montluel.
- La Saulsaie était un arrière-fief de la baronnie de Montriblond.
- SAULSAIE (LA), écart, c<sup>no</sup> de Saint-André-d'Huriat.
- SAULT (LE), section de la c<sup>no</sup> du Saint-Brenaz. — *W. del Sau*, 1225 (arch. de l'Ain, H 237). — *Locus Rhodani qui vulgariter dicitur Saut Lou*, 1280 (arch. de l'Ain, titr. de Portes).
- Le Sault était, avant 1867, un hameau de Villebois; son nom lui vient de la chute que faisait le Rhône en cet endroit.
- SAULT-BRENAZ (LE), c<sup>no</sup> de Lagnieu.
- La commune du Sault-Brenaz a été érigée par décret du 27 juillet 1867; elle est formée du Sault, ancien hameau de Villebois, et de Brenaz, ancien hameau de Saint-Sorlin.
- SAUNIER (LE), écart, c<sup>no</sup> de Tossiat.
- SAUREY (LE), h., c<sup>no</sup> du Poizat.
- SAUT-A-L'ÂNE (LE), précipice à 1,044 mètres d'altitude, sur la c<sup>no</sup> de Champfromier

SAUT-CHILOUP, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.

SAUT-DE-L'ANGE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.

SAUT-DE-LIMANS (LE), anc. bois, entre Luisandres et Aranc. — *Le bois ou saut (saltus) de Limans*, 1384 (acte cité par Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 320).

SAUTELIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont.

SAUTIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Villars.

SAUTS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Samognat.

SAUVAGE (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-sur-Renon. — *Sauvage*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

SAUVERNY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Villa de Soverniaco*, 1225 (Bibl. Sebus., p. 75). — *Souvernier*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Soverniez*, 1319 (*ibid.*). — *Sovernie*, 1332 (*ibid.*, B 108g, P 2 r<sup>o</sup>). — *Sovernier*, 13g7 (*ibid.*, B 1096, f<sup>o</sup> 173 r<sup>o</sup>). — *Sauvergnier*, 1730 (Carte de Chopy).

En 1789, Sauverny était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Maurice et à la collation de l'abbé de Saint-Claude. — *Sauverny, paroisse du diocèse de Genève*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Dans l'ordre féodal, Sauverny était une dépendance de la baronnie de Gex.

A l'époque intermédiaire, Sauverny était une municipalité du canton et district de Gex.

SAUVERNY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Grilly.

SAUVILLIERES (LES), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

— *Mansus de les Sauvilleres in parochia Sancti Marcelli*, 1299-1369 (arch), de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).

SAUZE (LE), loc. détr., à ou près Miribel. — *Humbertus del Sauzo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. a4).

SAUZERIAT (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

SAUZEY (LE), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Bey. — *G. de Saliceto*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 555). — *G. del Sauzei*, 1259 (*ibid.*). — *Maison du Sauzey*, xiv<sup>e</sup> s. (terrier de Thoisse, cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 410).

SAUZEY (LE), loc. détr., à ou près Montceaux. — *St. del Sauzey*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 61).

SAUZEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Beyrieux. — *Terra sita au Sauzey*, 1482 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f<sup>o</sup> 26).

SAUZEYE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Vercheria de la Sauzey*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 24).

SAUZINA, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Vinea de Sauzinan*, 1214 (Grand cartul. d'Arnay, t. II, p. 72).

SAVAILLE (LA), ruiss., affl. du Moignans.

SAVARON, écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.

SAVIGNEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

— *In comitatu Lugdunensi duas curtes quarum una vocatur Savignei*, 934 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, p. 417). — *In Ludunensi pago, Amberiacus et Saviniacus, ex parte Hugonis et Lotharii*

*regum*, 939 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 499). — *In parochia Saviniaco*, 972 (*ibid.*, t. II, n<sup>o</sup> 1322). — *Ambariacum cum Saviniaco et Boliniaco*, 998 (*ibid.*, t. III, n<sup>o</sup> 2465). — *Savigniacus*, 1491 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>). — *Savignieu*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 16). — *Savigneu*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t.I, p. 99). — *Savigneux*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 653). — *Savignieux*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 44).

Avant la Révolution, Savigneux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtelanie d'Ambérieux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Laurent; le prieur de Montberthoud, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Ecclesia de Saviniaco*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143). — *Ecclesia de Savigne*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Saint Laurent de Savigneux; patron du lieu : Saint Laurent*, 1719 (visites pastorales).

C'est à Savigneux que le roi burgonde, Gondebaud tint, en 499, une conférence avec les évêques catholiques. En tant que fief, cette localité dépendait originairement de la terre de Villars; elle se trouva naturellement comprise dans la vente que le dernier sire de Thoire-Villars fit, en 1402, aux sires de Beaujeu de sa châtelanie d'Ambérieux. Au xviii<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Savigneux dépendait, en toute justice, de la seigneurie de la Serpolière.

A l'époque intermédiaire, Savigneux était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.

SAVIGNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Biziat.

SAVILLEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Champ-Chatonnod.

SAVOIE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dompierre.

SAVOIE, écart, c<sup>ne</sup> de Frans.

- SAVOIE (EN), h., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- SAVOIE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- SAVONNIERE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- SAVUEL (LE BIEZ-), ruiss., c<sup>ne</sup> de Baneins.
- SAVY, h. et chat., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Mansus Stephani de Savers*, 1227 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 86). — *Savyers*, 1532 (arch. de l'Ain, H 802, f<sup>o</sup> 241 r<sup>o</sup>). — *Saviez, paroisse de Saint Jean des Advantures*, 1573 (*ibid.*, H 814, f<sup>o</sup> 569 r<sup>o</sup>).
- Ce village dépendait, en 1789, du marquisat de Bâgé.
- SAYES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- SAYETTE, écart, c<sup>ne</sup> de Frans.
- SAYOT (LE), h., c<sup>ne</sup> du Montellier.
- SCIE (LA), ruiss. affl. de la Georgette.
- SCIE (LA), h. et scierie, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SEBASTOPOL, h., c<sup>ne</sup> de Crans.
- SECHAL, territoire, c<sup>ne</sup> de Mézériat.
- SECHERON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- SECHERON, anc. lieu dit, à ou près Pouilly. — *En Sechiron*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).
- SECHERON, ruiss. affl. de l'Oiselon et h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Séceron*, 1843 (Etat-Major). — *Seycecon*, 1847 (stat. post.).
- SECHERON, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Loco dicto en Secheyron*, 1495 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- SECHES (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- SECHEVILLE, loc. détr., auj. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *En Sechi villa*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- SEES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- SEGNY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Signier*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, R 1096, f<sup>o</sup> 63 r<sup>o</sup>). — *Segniez, parochia Sancti Baudillii*, 1444 (*ibid.*, B 793, f<sup>o</sup> 185 r<sup>o</sup>). — *Signiez*, 1528 (*ibid.*, B 1160, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Signyez*, 1673 (arch. du Rhône, H 2383, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>). — *Segni*, 1589 (Cruel assiégement). — *Cegny*, 1691-1695 (arch. du Rhône, H 2192, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Segny*, 1691-1695 (*ibid.*, P 7 r<sup>o</sup>).
- *Signy*, 1744 env. (Les Feuillées, caries).
- Segny qui n'était, au xviii<sup>e</sup> siècle, qu'un village de la paroisse de Cessy, est aujourd'hui une paroisse sous le vocable de l'Assomption.
- A l'époque intermédiaire, Segny était une municipalité du canton et district de Gex.
- SEGUMANGES (LES), anc. lieu dit situé à Chavannes-sur-Reyssouse ou à Arbigny. — *Apud Chavanes et Albignie, salvis terris dictis Segumanges*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19).
- SEIGNEREIN, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- SEIGNEREL (LE), h., c<sup>ne</sup> de Fareins. — *Seigneret*, 1847 (stat. post.).
- SEIGNEORIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *La Seignoreri*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174). — *La Segnoreri*, ta85 (Polypt. de Saint-Paul, p. 93).
- SEIGNEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- SEILLAT, h., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Suran. — *Seilla*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SEILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- SEILLIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- SEILLE (LA), rivière, affl. de la Saône, limite, au nord, la commune de Sermoyer, mais son lit appartient tout entier au département de Saône-et-Loire. — *Super fluvium nomine Salliam*, 878 (Chifflet, Hist. de l'abb. de Tournus, p. 231). — *A medio die fluvius Salgli*, 889 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 36). — *Fluvio Salle*, 897 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 61). — *Fluvio Saala*, var. *Saila*, 905 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 90). — *In comitatu Scutindis* (corr. *Scutingis*) *quamdam cellam nomine Balmam ubi fluvius Salliae surgit*, 903 (Diplôme de Rodolphe I<sup>er</sup>, roi de Bourgogne, dans D. Bouquet, t. IX, p. 692). — *Super fluvium Sillia*, g35 (Rec. des chartes de Cluny, n<sup>o</sup> 432). — *Flumen quod vocatur Sallia*, 1097, t. V, n<sup>o</sup> 3726). — *Aqua de Salli*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 124). — *La revire de Saillie*, 1400 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, P 329). — *Seilly*, 1448 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, P 26). — *La riviere de Seille*, 1492 (Guichenon, Savoie, pr., p. 445). — *Becius labens a dicto stagno Sancti Romani ad rippariam Seillie*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent, p. 403).
- SEILLEU, loc. disparue, à ou près Conzieu. — *En Silliou*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, P 128 v<sup>o</sup>).
- SEILLON, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en la Bretiry, alias es Sellion*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 3).
- SEILLON, h., c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Usque ad fontem Sellionis*, 1084 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 92). — *De Selione*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, P a r<sup>o</sup>). — *Seillons*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Seillion*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, V 14 r<sup>o</sup>). — *Seillon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 107).
- SEIGLIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *Selire*, 1355 (arch. de l'Ain, série E : compte de Montrevel).
- SEIGNE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Belleydoux.

SEILLON, anc. Chartreuse, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Umbertus [de Balgiaco], quondam Lugdunensis archiepiscopus, lune carthusiensis monachus et prior de Seillone*, 1167-1184 (Cartul. De Saint-Vincent, n° 622). — *Ecclesia Sellionis*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 62). — *Monasterium Sellionis*, 1211 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 121). — *Domus Sellionis, Carthusie ordinis*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n° 119). — *Domus de Seillons*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f 14 v°). — *Carthusia Sellionis*, 1459 (arch. de l'Ain, ancien classement, n° 333). — *Prior de Seillons*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 18 v°). — *Seillon, chartreuse du diocèse de Lyon*, 1734 (Descr. De Bourgogne).

La maison de Seillon aurait été primitivement, à en croire Guichenon, un prieuré de bénédictins dépendant de l'abbaye de la Joug-Dieu, en Beaujolais. Vers 1178, les religieux de ce prieuré adoptèrent, du consentement de leur abbé, la règle de saint Bruno.

SEILLON (LA FORET-DE-), forêt domaniale, c<sup>ne</sup> de Péronnas et de Bourg.

SEILLONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *\*Selionatis*. — *De Selonato*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242). — *Selonaco* (var. du Cartulaire de Portes, cf. Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 222). — *Sellonas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Sellyonaz*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Seyllionas*, 1339 (*ibid.*, H 223). — *Seillonas*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Sellionas*, 1369 (arch. de l'Ain, H 1). — *Seillonaz*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 265 v°). — *Seillionacus*, 1429 (*ibid.*, B 847, f 13 r°). — *Seillionax*, 1429 (*ibid.*, f° 2 v°). — *Sellionax*, 1429 (*ibid.*, f° 84 r°). — *Seillonas*, 1665 (Mesures de l'île-Barbe, t. II, p. 260). — *Sellionnaz*, 1703 (arch. de l'Ain, E 106, f° 191 r°). — *Seillonas*, 1734 (Descr. De Bourgogne).

Sous l'ancien régime, Seillonas était une communauté du bailliage et élection de Belley et du mandement de Bossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Pierre. Le prieur d'Innimond, au nom de l'abbé de Cluny, présentait à la cure. — *Curatus de Sellionas*, 1325 env. (pouillé ms. De Lyon, f° 8). — *Seillonas; patron du lieu: saint Pierre*, 1655 (visites pastorales, f° 68).

Dans l'ordre féodal, Seillonas était une dépendance de la seigneurie de Briord.

À l'époque intermédiaire, Seillonas était une municipalité du canton de Lhuis, district de Belley.

SEINE (LE BOIS-DE-), bois, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Nemus de Seno*, 1530 (terrier des Messimy, f° 32).

SEIX (LES), f., c<sup>ne</sup> de Bouligneux.

SELARET, territoire, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *En Selaret*, xv<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).

SELEONIA, loc. disparue, à ou près Bénonces. — *Terra quam dicunt Seleoniam*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).

SELIGNAT, anc. Paroisse, c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran. — *Siliniacus*, 854 (diplôme de l'empereur Lothaire pour Saint-Oyend de Joux, dans Bouquet, VIII, 394). — *Silinius*, cas suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 12 v°). — *Villa que Siligniacus dicitur*, 1259 (Cart. Lyonnais, t. II, n° 566). — *Seligna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 108). — *Sélignat*, 1734 (Descr. De Bourgogne).

En 1789, Sélignat dépendait de la communauté de Simandre, mandement de Treffort, bailliage et élection de Bourg.

D'après un diplôme suspect, l'église de Sélignat aurait été donnée au monastère de Saint-Oyend de Joux par l'empereur Lothaire, en 855; cette donation fut confirmée, en 1184, par l'empereur Frédéric-Barberousse. Mentionnée pour la dernière fois sur un pouillé du xvii<sup>e</sup> siècle, l'église de Sélignat dépendait du diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort; elle était à la collation de l'abbé de Saint-Claude. — *Ecclesia de Syliniaco, cum capella Sancte Marie*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan, t. I, pr., p. 69). — *Curatus de Silignia*, 1325 env. (pouillé ms. De Lyon, f° 8). — *Prior de Siligniac, in archipresbyteratu Trefforcii*, 1492 (*ibid.*, f° 31 r°).

Dans l'ordre féodal, la paroisse de Sélignat dépendait de la seigneurie des chartreux de Sélignat.

À l'époque intermédiaire, Sélignat était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.

Il y avait à Sélignat une maison de l'ordre des Chartreux. — *Fratres Vallis Sancti Martini Cartusiansis ordinis*, 1227 (Cart. Lyonnais, t. I, n° 329). — *Domus Siliniaci*, 1276 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 89). — *Prior de Silignia*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Les chartreux de Sillignat*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f° 256). — *Silligniac*, xviii<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. Histor.). — *La chartreuse de Seligniat, en Bresse*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 18). — *Selignat, chartreuse*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). La chartreuse de Sélignat ou Sélignac fut

- fondée, en 1202, par Hugues, seigneur de Coligny, sur le point de partir pour la croisade; cette chartreuse, la trente-huitième de l'ordre, fut d'abord désignée sous le nom de " maison du Val Saint-Martin » ; supprimée, en 1789, elle fut rétablie en 1874, Pour être de nouveau supprimée en 1880.
- Dans l'ordre féodal, Sélignat était une seigneurie du bailliage de Bourg qui avait comme dépendances Arnans, Simandre, partie de Grand-Corent et partie de Villereversure; cette seigneurie appartenait aux chartreux.
- SELLIGNAC (LE BIEF-DE-), ruiss. affl. du Suran.
- SELLIGNIEU, h., c<sup>ne</sup> d'Arbignieu. — Voir *Sillignieu*.
- SEMALONS, h., c<sup>ne</sup> de Manziat.
- SEMARD (LE), ruiss. affl. de l'Ain. — Voir SEYMARD.
- SEMBEYNE, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Charreria, nunc la rua Sembeyna, 1439* (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 259 v<sup>o</sup>).
- SEMBLESERES, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Mansus de Senbleseres, 1341* env. (terrier du Temple de Mollisole, f<sup>o</sup> 2 2).
- SEMENETTE (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Samognat. — *La dois de Semeneta, 1158* (arch. de l'Ain, H 51).
- SEMINE (LA), torrent, naît au nord du Crêt de Châlame, dans le Jura, sur le territoire de la c<sup>ne</sup> de Haule-Molune, entre dans le département de l'Ain à Champfromier, passe à Belleydoux, Echallon, Plagnes, Saint-Germain-de-Joux et Montanges et va se perdre dans la Valserine, sur les confins des communes de Châtillon-de-Michaille et de Confort, après un cours de 24 kilomètres.
- SEMINE (LA), ruiss. affl. du Riez, descend de Nivolet-Montgriffon.
- SEMOSAN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- \*SENDIER (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Farges. — *In territorio de Heyrens, loco dicto in Senderio, 1497* (arch. de la Côte-d'Or, B 1125, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>).
- SENECHE, f., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — \**Senisca*. — *Une pièce de vigne située au vignoble de Senesche, 1738* (titres de la famille Bonnet).
- SENEE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Peron.
- SENESSIAT, anc. villa gallo-romaine, auj. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — \**Seneciacus* ou \**Seniciacus*.
- SENISSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Revonnas. — *De Siniciaco, 1314* (Bibl. Dumb., compl., p. 79). — *Segnissial, paroisse de Revona, 1618* (titres du châ. de Bohas). — *Senissiat, xviii<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- SENNETIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *A Confranchise, lieu dit ez Sennetières, 1763* (arch. de l'Ain, H 899, P 150 r<sup>o</sup>).
- SENOCHES, anc. nom de Montréal. — *Senolcas* corr.
- Senoscas, 854* (Dipl. de Lothaire pour Saint-Oyend de Joux, dans Bouquet, t. VIII, p. 394). — *Senochias, 1144* (arch. de l'Ain, H 51, copie du xvii<sup>e</sup> s.). — *Senosches, 1306* (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>); 1337 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Senoches versus Martigniaz, 1437* (*ibid.*, B 815, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Via tendens de Clusa versus Senoches, 1437* (*ibid.*). — *Via publica tendens de Montere-gali apud Senoches, 1437* (*ibid.*, f<sup>o</sup> 66 r<sup>o</sup>).
- L'église paroissiale de Sénoches, et à partir du xiv<sup>e</sup> siècle, de Sénoches et Montréal, dépendait du diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay; elle était dédiée à saint Maurice; le droit de présentation à la cure, qui appartenait à l'origine à l'église de Lyon, fut cédé, en 1307, aux prieurs de Nantua. — *Senosches, 1250* env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Curalus de Monreal et de Senoches, 1325* env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Ecclesia de Senoches et Montisregalis, 1587* (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).
- Sénoches, d'un primitif \* *Senoscas*, dépendait du fief des sires de Thoire, qui y firent construire le château-fort de Montréal. A partir du xiv<sup>e</sup> siècle, ce nom de Montréal commence à supplanter l'ancien nom ligure de *Senoscas*. — *Li feus est a Senoches, 1299 - 136g* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Senoches et Montis Regalis, 1350* env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).
- SENOIS, loc. disparue, auj. bois, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Territorium de subtus Senoy, 1483* (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>).
- SENOY, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *Apud Genoyl, 1493* (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 675).
- SENS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Colomieu.
- SEPEY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- SEPEY (LE), f. et chalet, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Sepey, xviii<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- SEPEY, f., c<sup>ne</sup> de Montluel. — *Le Sapey, 1841* (État-Major).
- SEPT-EN-BOUCHE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Sep en bochi, 1399* (arch. de l'Ain, H 94).
- SEPT-EN-BOUCHE, anc. territ, c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *En sat en bochi, xv<sup>e</sup> s.* (arch. de la Côte-d'Or, B 570).
- SEPT-FONTAINES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- SEPT-FONTAINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- SERAN (LE), rivière, naît à l'altitude de 1,045 mètres, sur le territoire du Petit-Abergement, partage le canton de Champagne du nord au sud, traverse les communes de Talissieu et de Ceyzérieu, entre dans les marais de Lavours et va se perdre, par

- 230 mètres, dans un des bras du Rhône, au-dessous de Rochefort, après avoir parcouru 49 kilomètres et reçu les eaux de 35 ruisseaux. — *La rivière*  
*de Serait*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 59). — *Ripperia de Serans*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 17 v°). — *Ripperia de Senans*, 1345 (*ibid.*, f° 40 r°).
- SERAN (EN), lieu dit, c<sup>TM</sup> de Ruffieu. — *En Serans*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 58 v°). — *En Senans*, 1345 (*ibid.*, f° 44 v°).
- SERANS ou SERRANS, h., c<sup>ne</sup> de Mogneneins.
- SERAMS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Sirans*, 1847 (stat. post.).
- SERDON, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Lompnieu. — *Supra costam de Serdon*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 60 r°).
- SEREIN (LE), ruiss., affl. du Journans.
- SEREIN (LE), ruiss., affl. de la Semine.
- SEREINE (LA), rivière, naît sur le finage de Cordieux, reçoit le Serigneux, traverse Sainte-Croix, Montluel, la Boisse et Beynost et se jette dans un bras du Rhône entre Thil et Miribei. — *Aqua Serene*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 4 r°). — *Riparia de Serenam*, 1396 (arch. de l'Ain, H 801). — *Riparia Serene*, 1451 (arch. du Rhône, G 424).
- SEREINE (LA PETITE-), ruiss. affl. de la Sereine; coule sur le territoire du Montellier.
- SEREINE (LA), ruisseau, c<sup>ne</sup> de de Domsure. — *Ab aqua dicta Serena, usque ad Sanctum Amorem*, 1279 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).
- SERGY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Sergiacus*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 183). — *Sergye*, 1261 (Hist. de Genève, t. II, p. 57). — *Sergier*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Sergie*, 1332 (*ibid.*, B 1089, f° 35 v°). — *Apud Sergier*, 1897 (*ibid.*, B 1095, f° 44 r°); 1437 (*ibid.*, B 1100, P 480 r°); 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f° 248 v°); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Sergie*, 1528 (arch. de la Côte-d'Or, B 1157, f° 464 r°). — *Sergy*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).
- En 1780, Sergy était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Nicolas et à la collation de l'abbé de Saint-Claude. — *Ecclesia Sergiaci*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 183).
- Dans l'ordre féodal, Sergy était une seigneurie en toute justice et avec maison forte de l'ancien
- SERIGNEUX (LE), affl. de la Sereine, c<sup>ne</sup> de Cordieux.
- SERMASIN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *En l'estanchi subtus Sermasin*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 31 r°).
- SERMENAS, h., c<sup>ne</sup> de Neyron. — *Selmena*, 587 (Gall. christ., t. IV, instr., c. 1). — *Salmenna*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 24). — *Sermenaz*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 34 r°). — *Chemin tendant de Neyron à Sermena*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, f° 326 r°).
- SERMET (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- SERMORAS, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Beynost.
- SERMOYAT, f., c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Beyssouse. — *Sermoyaz*, 1847 (stat. post.).
- SERMOYAT, f., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon. — *Salmoya*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 49 v°). — *Sarmoyards*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Sermoyas*, 1841 (État-Major). — *Sermoyat*, 1847 (stat. post.). — *Sermoyard*, 1872 (dénombr.).
- SERHOYER, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *In fine Pistriacense, in Salmodiaco vocat*, 920 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 221). — *In Lucdunense, in vila que vocatur Salmogiaco*, 920 (*ibid.*, n° 222). — *In villa Salmoiaco*, 966 (*ibid.*, t. II, n° 1199).
- *Salmoye*, 1186-1198 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 52). — *Salmoies*, 1227 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 2); 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Apud Salmoya*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19); 1393 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer). — *Sarmoyacus*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 123). — *Apud Sarmoya*, 1285 (*ibid.*, p. 124). — *Salmoyacus*, 1328 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,19). — *Sarmoye*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f° 82 r°). — *Sermoya*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 21 r°); 1492 (pouillé de Lyon, f 33 v°). — *Sermoyacus*, 1397 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, c. 3). — *Sermoyé*, 1356 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 109); 1789 (pouillé de Lyon, p. 36). — *Sermoyer*, an x (Ann. de l'Ain). — Patois : *Sarmouyá*.
- Avant la Révolution, Sermoyer était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Vaux et justice du comté de ce nom.
- domaine des sires de Gex. — *Jacobus de Sergie*, 1261 (Bibl. Sebus., p. 329).
- A l'époque intermédiaire, Sergy était une municipalité du canton de Thoiry, district de Gex.
- SERIAT, f., c<sup>ne</sup> du Petit-Abergement.

- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable des saints Pierre et Paul ; le chapitre de Saint-Paul de Lyon présentait à la cure. — *Capellanus de Salmoie*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 61). — *Ecclesia de Salmoyaco*, 1263 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, app., p. 170). — *Curalus de Albignia et de Sermoya*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9).
- Dans l'ordre féodal, Sermoyer était une seigneurie, avec poype et maison forte, de l'ancien fief des sires de Bâgé, qui fut unie par la suite, en litre de baronnie, au duché de Pont-de-Vaux.
- *Prepositura de Salmoie*, 1190 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 61). — *G. de Salmoya, domicellus*, 1273 (*ibid.*, t. II, n° 702). — *Ad fur cas de parrochia de Salmoya*, 1328 (arch. de la Côte-d'Or, B 564).
- A l'époque intermédiaire, Sermoyer était une municipalité du canton et district de Pont-de-Vaux.
- SERMOYER (LE BIEF-DE-), ruiss. affl. de la Seille.
- SERNAY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Le Cernay*, 1847 (stat. post.).
- SERNISSON, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Iter tendens de Concilia versus Sernisson*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f° 2 v°). — *En Sernizon*, 1380 (*ibid.*, f° 4 v°).
- SERPENTOUZE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- SERPOLESSES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Ruffieu.
- SERPOLIERE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat.
- *Serpoleria, parrochie de Cruzillies*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 22 r°).
- SERPOLIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Versus les Serpolires*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 105 r°). — *Terra vocata de les Serpolieres*, 1410 env. (*ibid.*, f° 105 v°).
- *En les Serpolieres*, 1677 (arch. de l'Ain, H 863, f° 44 r°). — *Ez Serpolières, autrement ez Rutis ou ez Sellieres*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 199 r°).
- SERPOLLIERE (LA), h. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- SERPOLIERE (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Savigneux. — *La Serpollière*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 126). — *Maison en fief appelée la Serpolière*, 1675 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 245). — La paroisse de Savigneux en dépendait, en toute justice. Dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, les propriétaires de cette terre changèrent son nom en celui de Fontblin.
- SERRA (LA), ruiss. affl. du Séran, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes et de Songieu. — *La Serre, riv.*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SERRA (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- SERRA (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Charix.
- SERRA (LA), h. et châtel., c<sup>ne</sup> de Seillonas. — *Domus fortis de Serrala*, 1361 (Masures de l'île-Barbe, t. I, p. 413). — *Domus fortis de Serrata, in parrochia de Seillionax*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 2 v°). — *La maison forte de la Serra située en Beugeys*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 155 v°). — *La Serra*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 103).
- Dans l'ordre féodal, ce village était une seigneurie en toute justice, du domaine primitif des sires de la Tour-du-Pin au département actuel de l'Ain. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une simple seigneurie du bailliage de Belley. — *A. de Briordo, dominus de Serrata*, 1337 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 352). — *Cl. de Briord, seigneur de la Serra*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Le fief de la Serre, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).
- SERRALIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- SERRAZ (LA), fermes, c<sup>ne</sup> de Chézery.
- SERRAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Germagnat et anc. fief de Bresse. — *Le fief de la Serre à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 50). — *La Serra*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- A l'époque intermédiaire, la Serraz était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- SERRAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- SERRAZ (LA), granges, c<sup>ne</sup> de Lompnes.
- SERRE (LA), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- SERRE, h., c<sup>ne</sup> de Buellas.
- Avant 1789, Serre était un simple fief du bailliage de Bourg.
- SERRE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.
- SERRES (LES), anc. lieu dit, à ou près Saint-Rambert. — *Une croix appelée la Croix de les Serre et autres fois s'appeloit au Sang Croisé*, 1580 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 196).
- SERRIERE (LE PETIT-), h., c<sup>ne</sup> de Serrières.
- Ce hameau qui dépendait primitivement de la commune de Montagnieu a été attribué à celle de Serrières par un décret du 20 juillet 1892.
- SERRIERES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- SERRIERES, village, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *Serrières*, 1688 (arch. de l'Ain, H 42).
- SERRIERES-DE-BRIORD, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lhuis. — *Ecclesia Sorreires* (corr. *Serreires*), 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4375). — *Serreires*, 1198 (*ibid.*, n° 4376). — *Sareres*, 1200 (Guigue,



Doc. de Dombes, p. 73). — *Apud Sarrarias*, 1202 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4407).

— *Serreres*, 1240 (Cart. lyonnais, t. I, n° 355); 1492 (pouillé de Lyon, f° 30 r°). — *A ponte de Serreiris*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226). — *De Sereris*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222). — *Serrieres*, 1587 (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Serrieres en Bugey, au mandement de S. André de Briord*, 1650 (Guichenon, Bugey, pr., p. 42).

En 1789, Serrières-de-Briord était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *Capellanus de Serreres*, 1240 (Cart. lyonnais, t. I, n° 355). — *Ecclesia de Serreres*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°).

Serrière-de-Briord était une dépendance du marquisat de Saint-André-de-Briord.

A l'époque intermédiaire, Serrières-de-Briord était une municipalité du canton de Villebois, district de Saint-Rambert. SERRIERES-SUR-AIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — *Serreres* et *Serrieres*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B10455, f° 99 r°, 17 v°). — *Parrochia Serriarum, mandamenti Poncini*, 1510 (*ibid.*, B 773, f° 342 r°). — *Serrieres sur Ain*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 104).

En 1789, Serrières-sur-Ain était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua, du mandement de Poncin et de la justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de celle de Leysard, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Maurice et à la collation du prieur de Nantua. — *Ecclesia de Serrieres*, lis. *Serreres*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300). — *Serrieres, annexe de Leyssard*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 128).

En tant que fief, Serrières-sur-Ain relevait primitivement des sires de Coligny de qui il passa aux sires de Thoire, vers 1190, puis aux comtes de Savoie, en 1402. Au xviii<sup>e</sup> siècle, c'était une dépendance de la baronnie de Poncin. — *B. de Seireris*, 1203 (Cart. lyonnais, t. I, p. 91).

SERROZ (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.

SERTALIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

SERTONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.

SERVANT, h., c<sup>ne</sup> de Montracol.

SERVAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Silva*, 1100 env. (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 622); 1199 (arch.

de l'Ain, H 237); 1250 env. (pouillé de Lyon f° 12 r°). — *Serva*, 1335 env. (terr. de Teysongne, f° 22 v°); 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f° 78 v°). — *Servaz*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 594, f° 310 v°). — *Serve*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 521). — *Paroisse de Servas*, 1734 (les Feuillées, carte 10). — *Serva*, 1790 (Dénomb. de Bourgogne). — *Serve*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 29). — *Servaz*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Servas*, an x (Ann. de l'Ain).

Sous l'ancien régime, Servas était une communauté de l'élection de Bourg située partie en Dombes et partie en Bresse; l'église et la moitié de la paroisse était dans la principauté de Dombes, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Lent; l'autre moitié appartenait à la Bresse, bailliage et subdélégation de Bourg.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Georges et à la collation des religieux de Saint Pierre de Mâcon. — *Ecclesia de Silva, cum manso, quam dédit Sancto Stephano [Lugdunensi] Achardus Breissens*, 984 (Cart. lyonnais, t. I, n° 9). — *Servaz. Eglise parrochiale : Saint George*, 1613 (visites pastorales, f° 92 r°).

Dans l'ordre féodal, la partie de Servas située en Dombes, était une seigneurie particulière de la sénéchaussée de Trévoux; la partie située en Bresse relevait de la baronnie de Gorgenon. — *V. de Silva*, 1199 (arch. de l'Ain, H. 237). — *Dominus Guygo de Silva, miles*, 1288 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 22).

A l'époque intermédiaire, Servas était une municipalité du canton et district de Bourg.

SERVAIT, loc. détr., c<sup>on</sup> de Gex. — *Servay*, 1397

(arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 60 v°).

SERVAZ (LA), ruiss. affl. de l'Irance.

SERVE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. —

*En la Serva*, 1402 (arch. de l'Ain, H 892,

f° 19 r°).

SERVE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *En la Siervaz*, 1622 (arch. du Rhône, H 259). — *Terroir de la Servaz*, 1622 (*ibid.*).

SERVE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Juxta pratum dictum de La Serva commune illorum Manziaci*, 1538 (terrier de la Vavrette, f° 460).

SERVE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Neuville-de-Renon.

SERVE (HAUTE-), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

SERVE-AUX-MOINES (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

SERVE-FARGET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.

SERVE-GACHET (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé

SERVES (LES), ruiss., affl. de la Veyle.

SERVES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.

SERVES-BASSES (LES), fermes, c<sup>ne</sup> de Crottet.

SERVETTE (LA), C<sup>ne</sup> de Frans. — *Pratum de la Serreta*, 1401 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).

SERVETTE (LA), h., châ. et bois, c<sup>ne</sup> de Leyment. — *Homines de la Serveta*, 1234 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 288). — *Castrum Servetae*, 1392 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 186). — *Ad furcas jurisdictionis dicti loci Servetae*, 1392 (*ibid.*, p. 186).

— *La Servete*, 1536 (*ibid.*, p. 43). — *Maison forte de la Servette, au pays de Beugeys, en Savoie*, 1563 (arch. de la Côte d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>). — *Juge ordinaire de la Servette et Leyment*, 1623 (arch. de l'Ain, G 41).

En tant que fief, la Servette était une seigneurie, en toute justice et avec chameau-fort, de l'ancien domaine des abbés d'Ambronay, qui l'inféodèrent, en 1314, à Gilles II d'Arlod, dont le fils reçut d'Amédée VI, comte de Savoie, inféodation de la justice haute, moyenne et basse. Les dépendances de cette seigneurie étaient la Servette et Leyment. La justice s'exerçait avec celles de Saint-Rambert, sans en dépendre; les appels se relevaient au bailliage de Belley.

SERVETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriât.

SERVETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

SERVETTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.

SERVIGNAT, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. —

*In comitatu Lugdunensi, in villa Silviniaco*, 968-1018 (Cart. Saint-Vincent de Macon, n<sup>o</sup> 318).

— *De Servignaco*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>). — *Servignia*, 1335 env. (*ibid.*).

— *Servigna*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 308 r<sup>o</sup>). — *Servignat*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Servigniat*, 1622 (arch. du Rhône, H 259). — *Servigna*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 109). — *Servignat*, an X (Ann. de l'Ain).

En 1789, Servignat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier et justice d'appel du comté de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Bâgé, était sous le vocable de saint Barthélémy; le prieur de Villars-en-Mâconnais présentait à la cure. — *Curatus de Servignia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).

Dans l'ordre féodal, Servignat était une seigneurie avec maison forte, moyenne et basse justice, de l'ancien fief des sires de Bâgé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Servignat dépendait du comté de

Saint-Trivier, à la réserve de Beauregard; la haute justice appartenait au comte; la moyenne et la basse s'exerçaient à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire. — *Guido de Selvignie, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 8).

A l'époque intermédiaire, Servignat était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

SERVIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Apud Salvinicum*, 1242 (arch. du Rhône, litres de Laumusse, Saint-Martin, chap. II, n<sup>o</sup> 3).

SERVIGNAT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel.

SERVIGNE ou SARVIGNE, h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *De Servignies de Crusillies*, 144 413 de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 517 r<sup>o</sup>).

SERVILLAT, h. et étang, c<sup>ne</sup> de Beaupont.

SERVINGES, loc. détr., qui était située sur le Formans, à Saint-Bernard ou à Saint-Didier. — *Molendinum de Servinges*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 161).

SERVISON, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Vers lo treyvo de Servison*, 1320 env. (Doc. linguist. de l'Ain, p. 98). — *Territorium de Servison*, 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>).

SERVISSEY (LE), ruiss. affl. de l'Irance.

SERVISSEY, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Servizet*, 1847 (stat. post.). — *Servisey*, 1872 (dé-nombr.).

SERVON, h., c<sup>ne</sup> de Montracol. — *Cervon*, 1847 (stat. post.).

SERVON, fermes, c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.

SETIVES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Vulbas.

SETRIN OU SEYTRIN (LE), affl. du Gland, coule sur le territoire d'Ambléon et de Conzieu.

SEUGEL, loc. détr., à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Apud Seugel*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>).

SEUVEYL, loc. disparue, aux environs d'Arvières. — *Villa de Seuveyl*, 1345 (arch. de l'Ain, H 400).

SEVE, f., c<sup>ne</sup> de Montluel.

SEVE, ancien comté de Dombes, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. Ce comté fut érigé, en 1703, par le prince de Dombes, en faveur de Pierre de Sève, premier président du parlement de Dombes. — Voir GRAVAINS.

SEVES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Biziat.

SEVES ((LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Meximieux.

SEVIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Souclin.

SEVRIEUX, triage, c<sup>ne</sup> de Leyment.

SEVRON (LE), rivière, naît à Meillonas, traverse Treffort, Saint-Étienne-du-Bois, Bény, Marboz et

Pirajoux, coule à la limite de Beaupont et de Cormoz, entre dans le département du Jura et se jette dans le Solnan, sur les confins de Varenne-Saint-Sauveur et de Frontenaud. — *Inter duas aquas de Solenan et de Dessevron* (corr. et de *Sevron*), XIII<sup>e</sup> s. (Dubouchet, maison de Coligny, p. 102). — *Ripparia de Sevron*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).

SEYDON (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Passin. — *Rivus de Seydon*, 1249 (Guigue, Topogr. histor.).

SEYMARD (LÉ), affl. de gauche de l'Ain; naît au mont Luisandre, coule sur le territoire des c<sup>nes</sup> d'Ambronay, de Château-Gaillard et de Saint-Maurice-de-Rémens, et va se perdre dans l'Ain à côté de l'Albarine.

SEYSENS, loc. détr., à ou près Brens. — *Nemus de Seysens*, 1328 (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 161).

SEYSSEL, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Belley. — *Saisel*, 1096 (arch. de l'Ain, H. 1 : copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Saysel*, 1155 (Hist. de Genève, t. II, p. 9). — *Saysellum*, 1273 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 401). — *Humbertus de Saxaillo* (lis. *Saxello*), 1282 (Guichenon, Savoie, pr., p. 102).

— *Saysel*, 1293 (arch. de l'Ain, H. 1). — *Seyssele*, 1345 (*ibid.*, H. 400). — *De Saissello*, 1354 (arch. de la Côte-d'Or, B 843, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>); 1393 (chartularium Sabaudiae, f<sup>o</sup> 169 v<sup>o</sup>). — *Apud Seyssellum*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 915, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *La communauté de Seyssel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Le grenier a sel de Seyssel*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44).

La ville de Seyssel était traversée par le Rhône; le traité de Lyon de 1601 attribua à la France la partie située sur la rive droite du fleuve; celle de la rive gauche, où se trouvait l'église paroissiale, resta à la Savoie (arch. de la Côte-d'Or, B 908 et 915).

En 1789, Seyssel-France était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bugey, bailliage, élection et subdélégation de Belley.

Seyssel était le siège d'une châtellenie royale dont le pouvoir était limité aux cas marqués par les statuts des ducs de Savoie, le bailliage de Belley connaissant en première instance des affaires contentieuses venant du ressort de cette châtellenie qui comprenait Seyssel, Corbonod et Dorche. — *Castellania Seysselli et Dorchie*, 1400 (arch. de la Côte-d'Or, B 903, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>). — *Bastida Seysselli*, 1460 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 111).

Seyssel était le chef-lieu d'un gouvernement particulier dans la lieutenance générale de Bresse, Bugey et Gex.

C'était également le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Genève. Son église paroissiale était consacrée à Notre-Dame et à saint Biaise. C'est à Seyssel que siégeait l'officialité du diocèse de Genève à la partie de France. L'église paroissiale actuelle de Seyssel-Ain a été construite en 1831.

— *Prior de Seyssello*, 1344 env. (pouillé de Genève). — *Parrochia Seysselli*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 915, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

Seyssel et son mandement appartenait primitivement aux comtes de Genève; ils durent être apportés en dot par Jeanne de Genève à Amédée II, comte de Maurienne et de Savoie, vers 1070. Les comtes, puis ducs de Savoie, conservèrent la châtellenie de Seyssel unie à leur domaine.

A l'époque intermédiaire, Seyssel était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.

SEYSSEL, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

SEYSSEL, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.

SEYSSOR, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

SEZEU, anc. villa gallo-romaine depuis longtemps détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans. — *Dono gardam de Novosco et quod habeo in villa de Setzeu*, 1130 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4014).

— *Clausum de Sezeu*, 1214 (Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 73). — *In parrochia Sancti Mauricii, in manso de Sezeu*, 1269 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 169).

SEZILLES, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jayat. — *Domus de Sezilles*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16).

Sezilles ou Cezilles était une seigneurie avec maison forte de l'ancien fief des sires de Bâgé, qui fut unie, par la suite, au comté de Montrevel.

SICOTIERES (LES), ruiss. affl. de la Sereine.

SIDOINE (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Trévoux.

— *Fief de la Sidoine*, 1727 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 246).

SIGHIÈRE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat. — *La Seiglière*, 1847 (stat. post.).

SIGNAL-DE-CHAUGEAT (LE), montagne, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Versus montem de Chougia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 47 v<sup>o</sup>).

SIGNIES, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Boys. — *Signies*, 1498 (arch. de la Côte-d'Or, B 794, f<sup>o</sup> 379 r<sup>o</sup>).

SIGNIEIS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In territorio de Arbenco, loco dicto Signeix*, 1408 (censier

- d'Arbent, f° \*8 r°). — *En Signieys*, 1408 (*ibid.*, f°\*10 r°).
- SIGNISEÏ, anc. fief de Bâgé, à ou près de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Domus de Signisiey cum fortalitiis et fossatis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).
- SIGNORE, f., c<sup>ne</sup> de Bouligneux.
- SIGNORET, f., c<sup>ne</sup> de Crans.
- SILANS, lac, cx<sup>ne</sup> de Charix, du Poizat et des Neyrolles. — *Lacus Silani*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51 : copie du XVII<sup>e</sup> s.). — *Sillans*, 1522 (arch. de l'Ain, H 357).
- SILANS, territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- SILANS, territ., c<sup>ne</sup> de Briord.
- SILANS, h., c<sup>ne</sup> de Corbonod. — *Silans*, 1413 (arch. de la Côte-d'Or, B 904, f° 81 r°). — *Apud Silans*, 1455 (*ibid.*, B 915, f° 256 r°). — *Apud Sillans et Puttiers parrochie Corbonodi*, 1504 (*ibid.*, B 916, f° 263 r°). — *Silans*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 67); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Silans*, 1670 (enquête Bouchu).
- En tant que fief, Silans était une seigneurie avec château-fort, possédée au XII<sup>e</sup> siècle, sous l'hommage des comtes de Savoie, par des gentils-hommes qui en portaient le nom. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une baronnie du bailliage de Belley. — *Le fief de Sillans, a cause de Seyssel*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- SILANS, loc. détr., c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *En la costa de Silans*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 39 r°). — *In eodem loco de Silans*, 1419 (*ibid.*, f° 40 v°).
- SILAONIA, anc. nom d'une rivière qui limitait les possessions de la Chartreuse de Portes. — *Rivus qui dicitur Silaonia*, 1209 (arch. de l'Ain, H 243).
- SILLIENS, h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives. — *Syllins*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f° 77 v°). — *Sillins*, 1447 (*ibid.*, B 834, f° 77 v°). — *Sillin* (cadastre). — *Sillien*, 1847 (stat. post.). — *Silliens*, 1872 (dénombr.).
- SILLIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- SILLIGNIEU ou SELLIGNIEU, h., c<sup>ne</sup> d'Arbignieu. — *Dodo de Silinie*, 1149 (Gall, christ., t. XV, instr., c. 310). — *Siligniu*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f° 269 r°). — *Sillignieux*, 1844 (État-Major). — *Sellignieux*, 1847 (stat. post.). — *Sillignieu*, 1894 (Carte du service vicinal).
- SILLONS (LES GRANDS-), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- SILONGE, anc. territoire, à ou près Bénonces. — *In territorio Mornie vel Silongie*, 1148-1152 (Cart, lyonnais, t. I, n° 30).
- SILOUP, H., c<sup>ne</sup> de Douvres.
- SIMANDRE (LE), ruiss. affl. du Rouillet.
- SIMANDRE-SUR-SURAN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Cimandres*, 1230 env. (arch. de l'Ain, H 315): 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 19 v°). — *Cimandres*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Simandre*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- En 1789, Simandres était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Treffort.
- Son église paroissiale, qui avait remplacé celle de Sélignat, était dédiée à saint Antoine et à la collation des abbés de Saint-Claude; elle avait fait partie du diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort jusqu'en 1742 qu'elle fut cédée au diocèse de Saint-Claude. — *Curatus de Cimandres*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *Simandres: patron : Saint Antoine*, 1655 (visites pastorales, f° 200).
- La seigneurie de Simandres appartenait aux chartreux de Sélignat.
- A l'époque intermédiaire, Simandres était une municipalité du canton de Chavannes, district de Bourg.
- SIMANDRE (PETIT-), h., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran.
- SIMANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Mantenay-Montlin. — *Cimandres, parrochie de Menthonay*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 722, f° 567 r°). — *Cimandre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SIMANDRE, h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux. — *Cimandres*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315). — *Juxta viam per quam itur de Cimandres ad ecclesiam de Payse*, 1324 (terrier de Peyzieux).
- SIMANDRE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- SIMARD, h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat. — *Simard*, x<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SIMON, écart, c<sup>ne</sup> de Guéreins.
- SIMONDIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard.
- SINISSIAT, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Exceptis mansis de Dovres et de Sinicia*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°). — *Synissia*, 1306 (*ibid.*, B 10454, f° 2 v°). — *Signissia*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 5 v°).
- SIREFONTAINE, écart, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- SIRE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Al territorio de Siro*, 1275 env. (Doc. linguist. de l'Ain, p. 77). — *La terra de Syroz*, 1275-1300 (*ibid.*, p. 79).
- SIXIEUX, triage, c<sup>ne</sup> de Villebois.
- SOBLAY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Barater de Sobleis*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollessole, f° 20 v°). — *Sobleis*, 1350 env. (arch. du

- Rhône, titres des Feuillées).— *Sobley*, 1555 (arch. de l'Ain, H 913, f° 286 v°). — *Soubley*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SOBLENESSETTES, mas., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont.  
— *Mansus de Soblenesetes*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 20 r°).
- SOFFRANGERE, anc. domaine rural, c<sup>ne</sup> de Marlieux, 1847 (stat. post.).
- SOFFREINS, loc. détr., à ou près Ambérieu-en-Bugey.  
— *Iter per quod itur versus Soffreins*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 765, f° 1 r°). — *En Soffrens*, 1441 (*ibid.*, f° 3 v°).
- SOIE (LA), territ., c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- SOIES (LES), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Farges.
- SOINT, écart, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Suin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SOIRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Hautecour.
- SOLAND, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- SOLEIL (LE), châ. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Beynost. — *La terre du Soleil*, 1626 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 142). — *Le Soleil*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 110).  
Le Soleil était une seigneurie, en toute justice, érigée en 1626, par Louis XIII, en faveur de Nicolas Grolier, capitaine de Lyon. Cette terre dépendait, en 1789, de la paroisse de Saint-Maurice de Beynost.
- SOLEIL (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- SOLIARD, h., c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Renon.
- SOLIER, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — Voir SOULIER.
- SOLIERE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *A la barsi de Solere*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).
- SOLIET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lochieu. — *Sui le Solliet, alias en Macherel*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402).
- SOLITUDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- SOLIVES (LES), écart, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- SOLLINET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- SOLNAN (LE), rivière, naît sur le finage de Treffort, traverse Saint-Etienne-du-Bois et Villemotier, coule à la limite des communes de Pirajoux, Coligny et Beaupont, passe sur le territoire de Domsure, entre dans le département du Jura et se jette dans la Seille à Louhans. — *Inter duas aquas de Solenan*, XIII<sup>e</sup> s. (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Solennans*, 1402 (arch. de la Côte-d'Or, B 621 bis, f° 239 v°). — *La praherie de Sollenant*, 1675 (arch. du Rhône, H 2238, f° 83 r°).
- SOLOMIAT, h., c<sup>ne</sup> de Leyssard. — *Apud Solomiacum*, 1143-1150 (Cart. lyonnais, t. I, n° 25). — *Apud Solomia*, 1165 env. (arch. de l'Ain, H 359); 1306 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 11 r°). — *Solomyes*, c. suj. et *Solomya*, c. rég., 1300 (*ibid.*, H 368). — *Sollomiacus*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f° 37 r°). — *Sollomiaz*, 1512 (*ibid.*, B 923, f° 1 r°).  
Il existait à Solomiat une église paroissiale, annexe de celle de Leysard, diocèse de Lyon, archiprêtré de Nantua, qui était sous le vocable de la Nativité. — *Parochia Sollomiaci, mandamenti Poncini*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 773, f° 25 r°). — *Solomiat, annexe de Leyssard*, 1789 (pouillé du dioc. de Lyon, p. 129).
- SOLUISON, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Pro vinea de Solutisun*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 21).
- SOMBRIAT (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- SOMEYRONNE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.
- SOMY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- SONGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — Voir CHONGEAT.
- SONGIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *De Songiacu*, 1264 (arch. de l'Ain, H 400). — *Songiou*, 1302 (*ibid.*, H 374). — *Villa de Songiou*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 5 r°); 1477 (*ibid.*, B 781, f° 202 r°). — *Apud Songiacum*, 1502 (*ibid.*, B 782, f° 518 r°). — *Songieu*, 1615 (arch. de Jujurieux); 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f° 46 r°).  
En 1789, Songieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.  
Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Valromey, était sous le vocable des saints Claire et Martin; les évêques de Belley succédèrent, en 1606, aux doyens de Ceyzérieu dans le droit de présentation à la cure. — *Curatus de Songiou*, 1303 (arch. de l'Ain, H 374). — *L'église de Saint Martin de Sungiac*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1).  
Songieu dépendait du marquisat de Valromey.  
A l'époque intermédiaire, Songieu était une municipalité du canton de ce nom, district de Belley.
- SONNANS (LA FONTAINE-DE-), ruiss. affl. de l'Anconnans, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Fontaine de Sonnant*, 1843 (État-Major).
- SONNAY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- SONOD, h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *En Sonnoz* (cadastre).
- SONTBONNAX, anc. grange, auj. détruite, c<sup>ne</sup> d'Apremont (Cassini).
- SONTHONNAX ou SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, C<sup>on</sup> du C<sup>on</sup>

- d'Izernore.— *Sanctus Donatus*. — *Centonas*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Sontona*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 89 r°). — *Sontona de la Montagne*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 90 v°).— *Apud Sonthona*, 1337 (*ibid.*, B 831).
- *Santonas*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 13 r°). — *Sanctonas*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f° 18 v°). — *Santona*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 209). — *Sontonax*, XVI<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 87, f° 29 v°). — *En la paroisse de Santonas*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 55).— *Sontonas*, 1743 (Descr. de Bourgogne). — *Sonthonnax de la Montagne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Sonthonnax-la-Montagne était une communauté du bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Matafelon.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude: elle était dédiée à saint Laurent, après l'avoir été, sans doute, à saint Donat; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *Curatus de Sant Donas*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 8).— *Ecclesia de Sancto Donato Montis*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 r°). — *S Donat*: quoique la paroisse porte le nom de *S Donat*, l'église est dédiée à *S Laurens*, 1655 (visites pastorales, f° 128).
- *Ecclesia de Sancto Donato Montis, vulgo Sandonati*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 255).
- Dans l'ordre féodal, Sonthonnax relevait de la baronnie de Mornay.
- A l'époque intermédiaire, Sonthonnax était une municipalité du canton de ce nom, district de Nantua.
- SONTHONNAX-LE-VIGNOBLE, h., c<sup>ne</sup> de Serrières-sur-Ain. — *Apud Sanctum Donatum Vinoblii*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f° 129 r°). — *Apud Sontonax de Vignoblio, parrochie Exerti*, 1510 (*ibid.*, B 773, f° 309 r°). — *Senthonnax*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SORBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marsonnas.
- SORBIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- SORBIER (LE), h., c<sup>ne</sup> de Parves.
- SORBIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Loco dicto la Sorbirri*, 1390 (arch. de l'Ain, H 94).
- SORBIERS (LES), loc. disparue, à ou près Bénonces. — *Nemus de Sorbers*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- SORDIER, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- SOREILLAT, bois, c<sup>ne</sup> de Leyment.
- SOREILLAT (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- SORGIA (LE), montagne qui sépare le Pays-de-Gex de la Michaille.— *En la montaigne du seigneur appelle de Sorgia*, 1553 (arch. de la Côte-d'Or, B 769, f° 323 r°).
- Le Sorgia appartient aux communes de Léas et de Lancrans; sa plus haute altitude est de 1243 mètres.
- SORGIAT (SUR), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.
- SORNE (LE BIEZ-DE-LA), affl. du Furans; prend sa source sur le territoire d'Ordonnas, traverse la commune de Contrevoz et se jette dans le Furans, à Rossiilon.
- SORPIAT, h., c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *In fine de Sorpia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 48 v°). — *Sorpiaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 191 r°); 1670 (enq. Bouchu). — *Sorpia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SORTACUS VILLA, localité depuis longtemps détruite qui paraît avoir été située à ou près l'Abergement-Clémenciat. — *Villam Taluzatem, mansum de Vacaritas... villamque quam vocant Sortiacum*, 999 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2482).
- SOTHONNAY, localité depuis longtemps détruite qui a laissé son nom à un étang à cheval sur les communes du Plantay et de Chalamont.
- SOTHONOD, h. et ch<sup>eau</sup>, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Sottonot*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Sotonout*, 1345 (*ibid.*, f° 5 r°). — *Sottonot et Sottono*, 1413 (*ibid.*, B 904, f° 69 r°). — *Apud Sotonodum*, 1455 (*ibid.*, B 908, f° 430 r°). — *Sotono*, 1477 (*ibid.*, B 781, f° 194 r°). — *Sothonod*, 1556 (*ibid.*, B 802), 1634 (arch. de l'Ain, B 873, f° 115 v°). — *Sotonod*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 106).
- En 1789, Sothonod était un village de la paroisse de Songieu, élection et subdélégation de Belley.
- Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie, avec château-fort, relevant du marquisat de Valromey.
- SOTTIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villars. — *François de Nancuise, seigneur de Boha, Vernouse et la Sottière*, 1555 (titres du chât. de Bohas). — *Grand Sottière*, étang, c<sup>ne</sup> de Villars.
- SOTTIZON, écart, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Soutisson*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SOTTIZON, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Souttison, in parrochia de Chavaignaco supra Velam*, 1243 (arch. du Rhône, titres de Laumusse: Épaisse, chap. II, n° 2). — *Peronetus de Soullison*, 1299-1369 [(arch. de la Côte-d'Or, B 10455,

- f) 47 r°). — *Sotison parrochie Chavaigniaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 559 v°). — *Sotison*, 1.365 (Compte du prévôt de Juis, § 86). — *Sottizon, parroisse de Saint Jean des Advantures*, 1573 (arch. de l'Ain, H 814, f° 391 r°).
- SOTTIZON, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Meximieux. — *Pro terra de l'Aya de Soutison*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 52).
- SOTTIZON (LE), anc. lieu dit, C<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Au Sotisson, alias champ Millet*, 1734 (les Feuillées, carte 11).
- SOUCHON (LE), ruiss., affl. de la Sane-Vive.
- SOUCLIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Souclin*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307). — *Ad turillos de Souclin*, 1228 (*ibid.*, H 225). — *Apud Souclinum et Soudonem*, 1494 (arch. de la Côte-d'Or, B 891, répertoire).
- En 1789, Souclin était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin et justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Villebois, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Cyr. — *Ecclesia de Souclin*, 1253 (arch. de l'Ain, H 307). — *Souclin, annexe de Villebois: patron du lieu : Saint Cyre*, 1655 (visites pastorales, f° 74).
- Souclin dépendait du marquisat de Saint-Sorlin.
- A l'époque intermédiaire, Souclin était une municipalité du canton de Villebois, district de Saint-Rambert.
- SOUDANNIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.
- SOUDON, h., c<sup>ne</sup> de Souclin. — *De Solduno*, 1141 (arch. de l'Ain, H 218). — *De Exoudon*, 1220 (*ibid.*, H 307). — *Villa de Soudons*, 1272 (Cart. lyonnais, t. II, n° 694). — *De Soudone*, 1389 (arch. de l'Ain, H 312). — *Apud Souclinum et Soudonem*, 1494 (arch. de la Côte-d'Or, B 891, répertoire). — *Soudon, village*, xvii<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 318 : vue cavalière de la chartreuse de Portes).
- Soudon était une dépendance du marquisat de Saint-Sorlin.
- SOUGET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Sougey*, 1847 (stat. post.).
- SOUGET (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *Ou Souget*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 60 r°).
- SOUGETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *In loco dicta la Sougeta*, 1407 (censier d'Arbent, f° 20 r°).
- SOUGEY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Belleydoux. — *Le Souget* (cad.).
- SOUGEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Carrerria tendens de Sougel apud Jaya*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f° 98 v°). — *Sougel, parrochie de Cueil*, 1410 env. (*ibid.*, f° 100 v°). — *De Sougeilo, parrochie de Cuel*, 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f° 308 r°). — *Sougey, parrochie de Cuel*, 1496 (*ibid.*, H 856, f° 282 r°). — *Le Sougey*, 1847 (stat. post.).
- SOUGEY (LE), h., c<sup>ne</sup> du Poizat.
- SOUGEYE (LA), c<sup>ne</sup> de Polliat. — *In parrochia Polliaci, loco dicta en la Sougeya*, 1464 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Levy, vol. 42, n° 2, f° 30 r°). — *En la Sougeaz*, 1501 (*ibid.*, n° 3, f° 45 r°).
- SOUILLAT (LE), fontaine, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- SOUILLET (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Tossiat. — *Au Grand Tielay ou au Souiller, parroisse de Tossiat*, 1734 (les Feuillées, carte 7). — *Au Soulliet*, 1734 (*ibid.*, carte 6). — *Au grand Solliet*, 1734 (*ibid.*, carte 24).
- SOUL (LE), f., c<sup>ne</sup> du Montellier.
- SOULIER OU SOLIER, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Mansum de Soleirio, situm in parrochia Baugiaci villae*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15). — *Petrus Solerii*, xiii<sup>e</sup> s. (Bibl. Sebus., p. 412). — *Iter tendens du Solier apud Baugiacum villain*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 22 r°). — *Apud Solerium*, 1399 (*ibid.*, B 554, f° 147 r°). — *Le Solier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Le fief du Soulier, à cause de Bâgé*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 51).
- Dans l'ordre féodal, le Solier était une seigneurie de l'ancien fief des sires de Bâgé.
- SOULIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chanay.
- SOUPE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Certines.
- SOURCE-DE-GEILLES (LA), affl. de l'Ange, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.
- SOURCES-DE-MIRIBEL (LES), affl. du Rhône.
- SOURGLIER, anc. mas et anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lurcy. — *Le mas de Sourgier et le moulin en dependant*, 1116 (Aubret, Mémoires, t. I, p. 297).
- SOUS-BALME, f., c<sup>ne</sup> de Champfremier.
- SOUS-BALME, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pugieu.
- C'est dans cette localité, sur un rocher situé à gauche de la route de Rossillon à Belley, qu'on a lu l'inscription suivante : ITER VIA PRIV[AT]A (C.I.L., XIII, 257).
- SOUS-CBALEY, écart, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- SOUS-CHALY, écart, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- SOUS-CHALOURS, h., c<sup>ne</sup> de Corveissiat

- SOUS-CHARBONNIERES, écart, c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- SOUS-COTE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost.
- SOUS-DIN, écart, c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- SOUS-ECORANS, h., c<sup>ne</sup> de Collonges.
- SOUS-LA-MULE, f., c<sup>ne</sup> de Belleydoux. — *Sous-la-Mula* (cadastre).
- SOUS-L'ARETE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Sous l'aretaz*, 1837 (cadastre).
- SOUS-LA-VIVIELLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SOUS-LE-BOIS, h., c<sup>ne</sup> de Drom.
- SOUS-LE-CHATEAU, h., c<sup>ne</sup> de Béon.
- SOUS-LE-GOLET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne.
- SOUS-LE-JORA, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SOUS-LE-MOLLARD, écart, c<sup>ne</sup> d'Oncieu.
- SOUS-LE-ROCHER, h., c<sup>ne</sup> de Cormaranche.
- SOUS-LES-CHENES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Sous les chanoz*, 1837 (cadastre).
- SOUS-LES-CRETS, f., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- SOUS-LES-FOURCHES, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.
- SOUS-LES-ROCHES, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu. — *La Grange-des-Roches*, 1844 (État-Major).
- SOUS-LES-VIGNES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto subtus vineas aliàs en la Lys sive in terris de la Lys*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 21). — *Loco dicto subtus vineas, aliàs en la Ly, et nunc dicitur ou Vernillon*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 22).
- SOUS-L'ORME, écart, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.
- SOUS-MAGOLET, écart, c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- SOUS-PERON, h., c<sup>ne</sup> de Peron.
- SOUS-RAVIÈRE, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- SOUS-ROCHE (LE), ruiss., affl. de l'Ange.
- SOUS-ROCHE, h., c<sup>ne</sup> de Chézery.
- SOUS-ROCHE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- SOUS-SAINT-JEAN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.
- SOUVILLE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- SOYET, écart, c<sup>ne</sup> de Belleydoux.
- SPIRE (LA), ruiss., affl. de la Gravière.
- SPIRE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- STIVANS, h., c<sup>ne</sup> de Biziat.
- STRAFFETS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-le-Châtel. — *Straffay*, 1872 (dénombr.).
- SUCRERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- SUD (LE), f., c<sup>ne</sup> de La-Chapelle-du-Châtelard.
- SUELMOZ (LA MONTAGNE-DE-), section cadastrale de la c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- SUENS, montagne, c<sup>ne</sup> d'Izenave et de Cerdon. — *Mons de Suens, situs in parochia de Ysinava*, 1258 (arch. de l'Ain, H 182). — *In monte de Suins*, 1280 (*ibid.*, H 363). — *In monte de Suyns*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup>).
- SUENS, écart, c<sup>ne</sup> de Cordon. — *Suin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SUET, h., c<sup>ne</sup> de Replonges.
- SUISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bouligneux.  
Ce hameau était, en 1789, une enclave de Dombes en Bresse.
- SUISSE (LA), lieu dit, c<sup>o</sup> de Cerdon. — *La Bastie de Suisse*, 1330 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 64).
- SULIGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Suligniacus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr. p. 17). — *Suligna*, 1272 (*ibid.*). — *Sulligniacus*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 660 r<sup>o</sup>). — *Suliniacus*, 1495 (pancarte des droits de cire). — *Sullignaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 27 r<sup>o</sup>). — *Sulligna*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 288). — *Sulignat*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Sulligniat*, 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 79).  
En 1789, Sulignat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Montrevel.  
Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de la Nativité-Notre-Dame et à la collation des abbés de Tournus. — *Ecclesia Sanctae Mariae de Soliniaca*, 1119 (Cbifflet, Hist. de l'abb. de Cluny, pr., p. 400). — *Ecclesia de Suligniac, hermos*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>).  
Dans l'ordre féodal, Sulignat était une seigneurie, en toute justice, de l'ancien fief des sires de Bâgé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le clocher et partie de la paroisse relevaient du comté de Montrevel, à cause de l'Abergement, le reste dépendait de la seigneurie de Longe, au bailliage de Bourg (Descr. de Bourgogne, s. v. Longe).  
A l'époque intermédiaire, Sulignat était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- SULIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Rainaldus de Soloniaco*, 1100 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 3744). — *In comitatu Lugdunensi, in kis villis : in Soliniaco et in Curtis*, 985-986 (*ibid.*, t. II, n<sup>o</sup> 1718). — *Soloigniacus*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — *Sidigniacus*, 1344 (*ibid.*, B 552, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Suligna*, 1344 (*ibid.*, B 55a, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *Sullignia*, 1401 (*ibid.*, B 557, table). — *Sullignaz*, 1401 (*ibid.*, B 557, f<sup>o</sup> 332 r<sup>o</sup>). — *Sulligniaz, parrochie Baugiaci ville*, 1538 (censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 409). — *Sulignat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- SULIGNEUX, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. —



- Planchia de Suligneu*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- SUPERIAT, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Superiat*, XVIII<sup>e</sup> s, (Cassini).
- SURA, f., c<sup>ne</sup> de Montcey. — *Surat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Domaine de Suraz*, 1841 (État-Major).
- SURA, c<sup>nes</sup> de Montcey et de Vandeins, f. et anc. fief de Bâgé. — *Domus de Sara*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20). — *Le fief de la maison de Sure, a cause de Bourg*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 52). — *Sûre*, fief du Pays de Bresse, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Suraz*, 1847 (stat. post.).
- SURAN (LE), rivière, prend naissance à Loisia, dans le Jura, entre dans le département de l'Ain à Germagnat, traverse ensuite Chavannes, Simandres, Villereversure, Bohas, Meyriat, Neuville et Druillat et se perd dans l'Ain à Varambon, après avoir parcouru près de 75 kilomètres, dont un tiers seulement dans notre département; pendant une partie de l'année, ses eaux disparaissent dans les fissures des roches qui forment son lit. — *La riveli de Suran*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>). — *Surans*, 1449 (arch. de l'Ain, H 801). — *Supra Suranum*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 469 v<sup>o</sup>). — *Sur Suran*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 367 bis).
- SURAN, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Subtus Suran*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 173). — *Versus Suran*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 92).
- SURAN (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SURANGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- SUR-BRAILLE, h., c<sup>ne</sup> de Belley.
- SUR-CHARIX, h., c<sup>ne</sup> de Chanay.
- SUR-CHATELET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.
- SUR-CHENE, H., c<sup>ne</sup> de Belley.
- SUR-COTE, H., C<sup>ne</sup> de Villette. — *Villette-sur-Côte*, 1847 (stat. post.).
- SURE, ch<sup>au</sup> et f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Sura*, 1249 et 1289 (Bibl. Dumb., t. II, p. 123 et 233). — *Sure*, 1532 (*ibid.*, t. I, p. 70).
- En tant que fief, Sure était une seigneurie en toute justice et avec maison forte de l'ancien fief des sires de Villars; au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre relevait immédiatement du bailliage de Bresse. — *Otgerius de Sura*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *W. de Sura, miles*, 1244 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 117). — *Domus de Sura*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).
- SURGES, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- SUR GEX, C<sup>ne</sup> de Gex. — *Gey, Gey, Sugey et Gey la vella*, 1589 (Cruel assiégement).
- SURI (LE), ruiss., affl. de la Virollière, bassin du Rhône.
- SURJOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Sourgioux*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 44). — *Chorgioux*, 1650 (arch. du Rhône, H 4242, table). — *Sorgioux*, 1724 (arch. du Rhône, H 258, table). — *Sorgieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Surjoux ou Sorgieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Seyssel.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Pierre et à la collation du prieur de Villes. — *Cura de Chargiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).
- A l'époque intermédiaire, Surjoux était une municipalité du canton de Billiat, district de Nantua.
- SURJOUX (EN), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.
- SUR-LA-DOYE, f. abandonnée, c<sup>ne</sup> de Dortan.
- SUR-LA-MUCHE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SUR-LA-VILLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor. — *Sur la veilaz*, 1837 (cad.).
- SUR-LA-VILLE, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Les terres de sur la ville*, 1738 (titres de la famille Bonnet).
- SUR-LA-VY, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gex.
- SUR-L'ÉGLISE, h., c<sup>ne</sup> de Genay.
- SUR-LE-NUD, f., c<sup>ne</sup> d'Échallon.
- SUR-LES-BOIS, écart, c<sup>ne</sup> de Belley.
- SUR-LE-SEPEY, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- SUR-LES-LIORDS, f., c<sup>ne</sup> d'Hotonnes.
- SUR-LES-MOULINS, écart, c<sup>ne</sup> de Charix.
- SUR-LES-ROUTES, granges, c<sup>ne</sup> de Charix.
- SUR-L'ÉTANG, f., c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SUR-LOMBIC, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- SURMONT, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *De las lo chemin qui veyt de Sent Muris en Soremont*, 1320 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 98).
- SUR-THOIRY, grange, c<sup>ne</sup> de Thoiry.
- SUSIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.
- SUTRIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Et Subtriacum (var. Suetriacum) villam quae est in pago Geniviso*, 875 (Dipl. de Charles le Chauve, dans D. Bouquet, t. VII, p. 647). — *Sultriacum villam in Genevisio*, 915 (Dipl. de Charles le Simple pour l'abbaye de Tournus, dans D. Bouquet, t. IX, p. 524). — *Sutrie*, 1247 (arch. de l'Ain, H 270). — *Sutriacus*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775,

- table). — *Sutrieu*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f° 102 r°). — *Seutrieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- En 1789, Sutrieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Valromey, était sous le vocable de saint Laurent; en 1606, les évêques de Belley succédèrent aux doyens de Ceyzérieu dans le droit de présentation à la cure. — *Cura de Soutriou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).
- En tant que fief, Sutrieu était une dépendance du marquisat de Valromey.
- A l'époque intermédiaire, Sutrieu était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.
- T**
- TARANDIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- TABLE-DE-MEIX (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon.
- TABLETTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- TABOURET (LE), ruiss., affl. du Lion.
- TABOURET, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy.
- TABOUTES (LES), ruiss., affl. de la Veyle.
- TABOUTES (GRANDES- et PETITES-), f°, c<sup>ne</sup> de Lent.
- TABUYS (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *Loco dicto ou Tabuys*, 13545 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 15 v°).
- TACHE (LA), ruiss., affl. de l'Ange.
- TACON (LE), affl. de la Semine, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat et de Châtillon-de-Michaille.
- TACON, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Tacon*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.). — *Tacannis*, 1390 (arch. de l'Ain, H 53). — *Tacon*, mandement de *Chastillon*, 1622 (arch. du Rhône, H 259).
- Tâcon était situé à la limite de la Michaille; c'était une dépendance de la seigneurie de Châtillon-de-Michaille. Ce village se divise aujourd'hui en *Tâcon-d'en-Bas* et *Tâcon-d'en-Haut*.
- TACON (LA ROCHE-), C<sup>ne</sup> d'Oyonnax. — *Rupes Tacon*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 771, f° 31 r°).
- TACON, écart, c<sup>ne</sup> de Versonnex.
- TACONNET, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- TACONNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- TAIGNANS, anc. mas, à ou près Meximieux. — *Mansus de Taignans*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 52). — *Taignans*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 56 v°).
- TAILLE-FER, anc. mas, c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Mansum dictum mansum Tally fer*, 1296 (arch. de l'Ain, H 370). — *Charrière ou chemin appelé Taille-Fert, tirant du village d'Illiat au treyve Meyneret*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- TAILLIES (LES), f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement.
- TAILLIS (LES), ruiss., affl. du Vondru.
- TAISSIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- TAISSIERES, anc. village, c<sup>ne</sup> de Versailieux. — *A. de Taisseries, parochianus de Vassalieu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 61 v°). — *Thessière, étang à Versailieux*, 1875 (Guigue, Topogr.).
- TAISSONNIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> du Sault-Brénaz. — *En Taysoneres*, 1355 (arch. de la Côte-d'Or, B 796, f° 2 r°).
- TAISSONNIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- TALANÇON (LE), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Reyrieux.
- TALAPIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Talapiaz*, 1872 (Dénombr.).
- TALARD, écart et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- Au point de vue féodal, Talard était un petit fief de Dombes, en toute justice, ne consistant qu'en un moulin démembré de la seigneurie de Barbarel, au xv<sup>e</sup> siècle.
- TALIAZ (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lompnieu.
- TALIPIAT, écart, c<sup>ne</sup> de Champfromier.
- TALIPIAT, anc. villa gallo-romaine, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Loco dicto en Tallipia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 42 r°).
- TALIPIAT, h., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Tallipia*, 1343 (arch. de l'Ain, H 368). — *Telippiat*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 7). — *Apud Tallipiaz*, 1484 (*ibid.*, B 824, f° 334 r°), 1503 (*ibid.*, B 828, f° 351 r°), 1563 (*ibid.*, B 10453, f° 144 r°). — *Tallipiaz, paroisse de Vieu*, 1696 (arch. de l'Ain, G 2a3).
- TALISSIEU, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Talussiacus*, 1144, d'après une copie du xvii<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 51). — *Ecclesia Taluise*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376). — *Taluisieu*, 1212 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 49). — *Talussiacus*, 1265 (arch. de

l'Ain, H 400). — *Thalusiacus*, 1265 (*ibid.*, H 400). — *Thalussiacus*, 1267 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 130). — *Talissiacus*, XIII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 83 *bis*). — *Talluysiacus*, 1303 (*ibid.*). — *Tallussiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Talissie*, 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 95 r<sup>o</sup>). — *Talussieu*, 1365 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Taluxiacus*, XIV<sup>e</sup> s. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 220). — *Tallassiou*, 1461 (arch. de la Côte-d'Or, B 909, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Talissieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 106). — *Tallassieu*, 1670 (enq. Bouchu). — *Talissieux*, an X (Ann. de l'Ain). — *Talissieu*, 1808 (Stat. Bossi).

Sous l'ancien régime, Talissieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Flaxieu, était sous le vocable de saint Christophe et à la collation du prieur de Nantua. Les religieux de Nantua possédaient un prieuré à Talissieu qui leur fut confirmé, en 1145, par le pape Célestin III. — *Ecclesia Talussiaci*, 1198 (Bibl. Sebus., p. 300). — *Thomas de Grandimonte, prior prioratus Talussiaci*, 1312 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 147). — *Cura de Tallussiou*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève). — *Homines prioris Talussiaci*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 776, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Talissieu, prioré*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 57).

En tant que fief, Talissieu dépendait de la seigneurie de Luyrieux, laquelle relevait des comtes de Savoie, succédant aux comtes de Genève.

A l'époque intermédiaire, Talissieu était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.

TALONNE (LA), ruiss., affl. de l'Ange.

TALLIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Bignieux-le-Franc. — *La Talery*, 1286 (Polypt. de Saint-Paul, p. 32). — *Curtilis de la Talleyri*, 1285 (*ibid.*).

TALUZATIS, anc. villa dont la possession fut confirmée par Rodolphe III à l'abbaye de Cluny, en même temps que celle de Thoisey, de Chaveyriat, de Romans et d'Ozan. — *In episcopatu Lugdunensi, ... Tussiacum, Cavariacum, villa nomine Romanos, Taluzatis, portus de Osa*, 998 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2466). — *AEcclesia sita in pago Lugdunensi, que est constructa in honore sanctae Dei genetricis Mariae et sanctae Maxime, in villa que vocatur Taluzatis*, 999 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 2482).

TAMARRE (Sous-), f., c<sup>ne</sup> d'Arbent.

TAMAS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.

TAMBOU, h., c<sup>ne</sup> de Romans.

TANAY, f. m<sup>in</sup>, châ, et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans. — *De Thaneio*, 1182 (Bibl. Dumb., t. II, p. 49). — *G. de Tanayo*, XIII<sup>e</sup> s. (Estiennot; Bibl. nat., lat. 12740). — *Le sieur de Taney*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482).

— *Le Tanay*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 421). — *Maison forte de Tanay*, 1564 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 248). — *Taney en Dombes*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 28). — *Le moulin de Tanay*, 1662 (*ibid.*, t. I, p. 77). — *Tasney*, 1662 (*ibid.*, t. I, p. 126). — *Tanay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 57).

Seigneurie en toute justice et avec maison forte, de la mouvance des sires de Thoire-Villars, Tanay fut d'abord possédé par des gentilshommes de même nom dont les plus anciennement connus vivaient en 1099. Cette terre située dans la partie de Dombes de la paroisse de Saint-Didier, passa, en 1402, sous la suzeraineté des sires de Beaujeu.

TANAY, bois et f., c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-de-Renon. — *Foret de Taney*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 665).

La forêt de Tanay dépendait du domaine des princes de Dombes.

TANAY, c<sup>ne</sup> de Tramoyes. — *Taneies*, 1272 (arch. du Rhône, titres des Feuillées : Ecorcheloup). — *Taney*, 1665 (Mesures de l'Île-Barbe, t. I, p. 505).

Il y avait très anciennement dans ce village une église paroissiale qui était déjà détruite au XIII<sup>e</sup> siècle. — *Ecclesia de Thaneyes: erma est*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).

Les Templiers possédaient à Tanay une maison qui était membre du temple d'Écorcheloup. — *Domus de Tanaies*, 1200 (Bibl. Dumb., t. II, p. 73).

TANG (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Le Tems*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Tang*, 1808 (Stat. Bossi, p. 177).

— *Tang*, 1841 (État-Major).

TANGIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Belley.

TANNERIE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Dagneux.

TANTAINÉ, mont., c<sup>nes</sup> de Lhuis et de Conzieu.

TANUS. — Ce mot ou plutôt ce fragment de mot, dans lequel les érudits du XVI<sup>e</sup> siècle voulaient reconnaître le nom antique de Bourg, se lisait sur un bloc de pierre placé « en l'arcade qui est proche le couvent des R. P. Cordeliers, qui souloit estre une des portes de l'ancienne ville » (Guichenon, Bresse,

- p. 16). — *Prope Tani oppidum cui Burgo nunc nomen est* (Fustailier, De urbe et antiquit. Matiscon., cité par Guichenon, Bresse, p. 16).
- TANVOL, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Tanvol, parrochie Viriaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 115 v<sup>o</sup>). — *Grand et Petit Tanvolle*, xviii<sup>e</sup> s. (Gassini). — *Tanvol*, 1808 (Stat. Bossi, p. 65).
- TAPAREL, localité disparue, à ou près Mézériat. — *Taparel*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TAPAREL (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *En Taparel*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>).
- TAPOIRET, f., c<sup>ne</sup> de Ramasse. — *Taperelle*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Tapoirat*, 1872 (dénombr.).
- TAPONAD, localité disparue, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Taponad*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TAPONAVE, localité depuis longtemps détruite, à ou près Thézillieu. — *In monte de Taponava*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 5). — *Fagetum de Taponava*, 1148 env. (*ibid.*, p. 3).
- TAPORA, localité disparue, à ou près Bénonces. — *Territorium Tapore*, 1225 (arch. de l'Ain, H 307). — *Grangia de Tapura*, 1229 (*ibid.*, H 311).
- TAPORAL, montagne, c<sup>ne</sup> de Souclin.
- TAQUIN, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- TARABY, f., c<sup>ne</sup> de La Peyrouse.
- TARAMOZ (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît.
- TARANNE OU TERANNE, écart, c<sup>ne</sup> de Montcey.
- TARAVELLIÈRE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Faramans. — *Mansus de la Taravellieri*, 1364 (arch. de l'Ain, H 22).
- TARAYON, écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- TARD (LE), ruiss., affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.
- TARD, écart, c<sup>ne</sup> de la Burbanche. — *Rupis de Tart*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 5). — *Tart*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>).
- TARD, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Prémillieu.
- TARD-SOLEIL, anc. fief de Bugey, c<sup>ne</sup> de la Burbanche.
- TARLE (LE), ruiss., affl. du Junion.
- TARLET, f., c<sup>ne</sup> de Montcey.
- TAROSZ (LE), affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Sault-Brénez.
- TARRENIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- TARTARIN (EN), écart, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- TAMARINS (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> du Montellier. — *Mansus dictorum als Tartaryns dictus al Monteller*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>).
- TARTARIN, f., c<sup>ne</sup> de Monthieux.
- TARTRE (LA), étang, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- TASSE (LA), f., c<sup>ne</sup> de La Peyrouse.
- TASSIN, anc. villa gallo-romaine, au moyen âge, simple lieu dit, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *En Tasins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>).
- TATES (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Ornex.
- TATTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville.
- TATTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sergy.
- TATTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- La tradition place, en ce lieu, une ancienne ville qui aurait été détruite par les Sarrazins; on y a trouvé, en 1870, des sépultures antiques formées de larges pierres posées sur champ.
- TAUGIN, h., c<sup>ne</sup> de Gex.
- TAVASSIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Aranc.
- TAVERNE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- TAVERNOST, château et f., c<sup>ne</sup> de Cesseins. — *Taverno*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 51 r<sup>o</sup>). — *Tavernost*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 479). — *Tavernos*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 12). — *Seigneurie de Tavernost*, 1675 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 249).
- *Maison forte de Tavernost*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 513).
- Ancienne seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de la mouvance des sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes. Son plus ancien possesseur connu est Philibert de Francheleins, qui vivait en 1344.
- TEILLAZ (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.
- TEILLIÈRES (LES), granges, c<sup>ne</sup> de Cormaranche. — *Puteus de Teleria*, 1140 (Guigue, Topogr.). — *Locus de Tellières*, xiv<sup>e</sup> s. (*ibid.*).
- TEILLIÈRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Thézillieu.
- TEMPETAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- TEMPETAY, f., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.
- TEMPIER, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Medietas agri de Tempier*, 1215 (arch. de l'Ain, H 330).
- *Juxta pontem de Tempier, ex parte Saneti Saturnini*, 1226 (*ibid.*). — *Per vadum de Tempier*, 1267 (*ibid.*, H 287).
- TEMPLE (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Attignat.
- TEMPLE (LE), anc. m<sup>on</sup> dos hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Iter publicum tendens de Perogii versus Templum*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 687, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>).
- TEMPLE (LE), m<sup>on</sup> is. et triage, c<sup>ne</sup> de Reyssouse.
- TEMPLE-D'ACOEYEU (LE), C<sup>ne</sup> de Brens, anc. m<sup>on</sup> de Templiers, fondée vers 1149. — *Ecclesia de Gohiaco*, 1149 (Guigue, Topogr., p. 2).
- Après la suppression de l'ordre des Templiers, cette maison arriva aux chevaliers de Saint-Jean-

de-Jérusalem qui l'unirent à leur commanderie de Chambéry.

TEMPLE-DE-CONDAMINE (LE), anc. maison de l'ordre des Templiers.

Cette maison construite par les Templiers de Mollissole, vers 1232, sur le territoire de Condamine-la-Doye, fut démolie sur les réclamations des chartreux de Meyriat.

TEMPLE-D'ÉCORCHELOUP OU DE CORCHELOUP (LE), c<sup>ne</sup> de Dagneux, anc. m<sup>on</sup> de l'ordre des Templiers dévolue par la suite à l'ordre de Malte. — *Domus milicie Templi d'Escorchilou*, 1271 (Guigue, Topogr., p. 159).

En 1652, le Temple d'Écorcheloup était en ruines et ses possessions formaient un membre de la commanderie des Feuillées.

TEMPLE-DE-LAUMUSSE (LE), anc. m<sup>on</sup> des Templiers, passée aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

— *Domus Templi de la Muscia*, 1203 (Cart. lyonnais, t. I, n° 91). — *Templum de la Muce*, 1219 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n° 3). — *La mayson de la chavallevi del Temple de la Muce*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n° 642).

TEMPLE-DE-MOLLISSOLE (LE), C<sup>ne</sup> de Druillat, anc. m<sup>on</sup> des Templiers passée aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. — *Domus Templi de Molisola*, 1232 (Cart. lyonnais, t. I, n° 276). — *Josta lo chemin tendent de la Rua al Tremplo*, 1341 env. (terrier du temple de Mollissole, f° 1 r°). — *Li maisons de Maillisola*, 1341 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 55). — *Le temple de Molissole*, 1555 (arch. de l'Ain, H 918, f° 84 v°). — *Le Temple de Mollissole, membre de la Commanderie des Veullez*, 1642 (arch. de l'Ain, H 801). — *Preceptor des Feuilles, cum Templo de Molissoles*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 252). — *Commanderie des Feuilletts : Le Temple de Molisolle, membre cinquième*, 1674 (arch. du Rhône, les Feuillées, titres communs, n° 18). — *Le Temple de Molissol consistant en une chapelle, des bâtiments ruraux, un moulin appelé de Rossette et des fonds*, 178.3 (*ibid.*, n° 1). — *Le Temple de Mollissole*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Temple* (État-Major).

TEMPLE-DE-SAINT-MARTIN-DE-CHATEL (LE), anc. m<sup>on</sup> des Templiers passée à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commanderie de Laumusse. — *Domus templi Sancti Martini Castri*, 1345 (arch. du Rhône, terrier de Saint-Martin, I, f° 5 r°). — *Preceptor domus Mucie, ad causam domus Templi Sancti Martini Castri*, 1410 env. (terrier de Saint-Martin, f° 22 r°). — *Domus templi Sancti Martini*

*Castri, unius membrorum ex membris domus Mussie*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f° 1 r°). — *En ehampt du Tremploz*, 1496 (*ibid.*, H 856, f° 488 r°). — *Le Temple de Saint Martin le Chastel*, 1763 (*ibid.*, H 899, f° 411 v°).

TEMPLE-DE-TANAY (LE), C<sup>ne</sup> de Tramoyes, anc. m<sup>on</sup> des Templiers, membre du Temple d'Écorcheloup. Fondée en 1200 par Guichard d'Anthon, cette maison passa par la suite à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. — *Vichardus de Anton dedit fratribus milicie Templi, domum de Tanaies*, 1200 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 72). — *La leva del Templo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 131).

TEMPLE-DE-VILLARS (LE), c<sup>ne</sup> de Villars, anc. m<sup>on</sup> des Templiers fondée avant 1201 et passée, en 1312, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui l'annexèrent à leur commanderie des Feuillées. —

— *Templum de Vilaris*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *Domus milicie Templi de Vilaris*, 1274 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 189). — *Templum de Vilaris*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 3 r°). — *Per lo comandour dou Tremplo de Vilaris*, 1337 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 93). — *Commanderie des Feuilletts: Villards, membre sixième*, 1674 (arch. du Rhône, les Feuillées, titres communs, n° 18). — *Le membre de Villani, sans aucun bâtiment*, 1783 (*ibid.*, n° 1).

TEMPLIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Pratum dictum de la Templeri*, 1324 (terrier de Peyzieux).

TEMPS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux.

TENAY, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Super Tinaium*, 1130 env. (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 5). — *Tynnay*, 1253 (*ibid.*, p. 109). — *Tynay*, 1253 (*ibid.*, p. 109). — *Tignay*, 1339 (arch. de l'Ain, H 222); 1495 (arch. de la Côte-d'Or, R 894, répertoire). — *Supra Tygnayum*, 1385 (*ibid.*, B 845, f° 87 v°). — *Teney*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 9). — *Tenay en Bugey*, 1670 (enq. Bouchu).

En 1789, Tenay était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement et justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, annexe de celle d'Argis, était sous le vocable de saint André et à la collation de l'abbé de Saint-Rambert. — *Ecclesia Sancti Andree de Tenayo*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Ecclesia de Tenay, sub vocabulo Sancti Andree*, 1400 env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *L'église Saint André de Tenay*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1)

- Au point de vue féodal, Tenay dépendait originairement de la terre de Saint-Rambert qui passa, au XIII<sup>e</sup> siècle, sous la domination des comtes de Savoie. Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Tenay formait une des dépendances du marquisat de Saint-Rambert.
- A l'époque intermédiaire, Tenay était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.
- TENDASSES (LES), ruiss., affl. du Grand-Rieux, coule sur la c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- TENEA (SUR), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.
- TENIERES, anc. faubourg, aj. quartier de la ville de Bourg. — *Iter tendens extra clausuram ville Burgi a vico de Teynieres apud Burgum Mujorem*, 1385 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Versus Teynieres*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *Tenieres*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 17).
- TEPPE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en la Teppa ver chez Johannet, alias ou Curtil à la Bernardo, sive en les Chenevieres*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 13).
- TEPPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Baneins. — *L'orme du platre de la Teppe*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 522).
- TEPPE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- TEPPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux.
- TEPPE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- TEPPE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Teppa d'Ay alias d'Espinoux*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 213 r<sup>o</sup>). — *La Teppe*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TEPPE-DE-L'AIR (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- TEPPE-DES-FOURMIS (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- TEPPE-DES-VERNEYS (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto in Teppa des verneys*, 1538 (Censier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 414).
- TEPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Béreyziat. — *Les Teppes, parrochie Bereysiaci*, 1494 (arch. de l'Ain, H 797, f<sup>o</sup> 221 r<sup>o</sup>). — *Apud les Teppes*, 1533 (*ibid.*, H 803, f<sup>o</sup> 479 r<sup>o</sup>).
- TEPPES (LES), C<sup>ne</sup> de Corcelles. — *Terra de les Tespes*, 1934 (arch. de l'Ain, H 363).
- TEPPES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Dommartin.
- TEPPES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.
- TEPPES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Servignat.
- TEPPES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- TEPPES-BELLECOUR (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.
- TEPPES-D'ALLEMAGNE (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.
- TEPPES-DE-BICHE, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Les*
- Teppes de Biches, parroisse de Bâgé la Ville*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 442 v<sup>o</sup>). — *Teppes de Biche*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TEPPES-DE-L'AIRE (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- TERCERENCHES (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Versus les Tercerenches*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 105 v<sup>o</sup>).
- TERDON, montagne, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- TERMANS, anc. rente noble, aj. écart, c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- TERMANS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Fresne. — *Termans*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TERMANS, h., c<sup>ne</sup> de Villars.
- TERMENS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Peyrieux.
- TERMENT (LE), granges, c<sup>ne</sup> d'Évosges. — *Terment*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TERNANS (LE), ruiss., affl. de la Saône. — *Ternant*, riv., XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TERNANS, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.
- TERNANS, h., c<sup>ne</sup> de Feillens.
- TERNANS, f., c<sup>ne</sup> de Jassans.
- TERNANS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.
- TERNIER, localité disparue, à ou près Collonges. — *Ternier*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f<sup>o</sup> 134 r<sup>o</sup>).
- TERNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- TERODE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Talissieu.
- TEROLE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Belley.
- TERRA HEBREORUM, anc. lieu dit, à ou près Boissey. — *Una vinea cum campo qui est in villa Boscido, qui habet fines... terra Hebreorum*, 888-898 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 284).
- TERRABLEU, écart, c<sup>ne</sup> de Cize.
- TERRAILLON (LE), h., c<sup>ne</sup> de Groslée.
- TERRASSE (LA), localité détruite, à ou près Reyrieux. — *A la Terreci*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>).
- TERRASSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- TERRASSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Trévoux. — *A quodam prato vocato de la Terrace*, 1407 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 335).
- TERREAU (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod. — *Au Terriod*, 1837 (cadastre).
- TERREAUX (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Pressiat.
- TERREAUX (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *Seigneur des Terreaux*, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81). — *Dominus Terraliorum*, 1495 (*ibid.*, pr., p. 194). — *Le chasteau et maison forte des Terraulx en Verromeis*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>). — *Les Terreaux*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 107).
- Au point de vue féodal, ce village était une

seigneurie, avec maison-forte, relevant du fief des seigneurs de Valromey.

TERRE-BROSSE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.

TERRE DE BAGE. — H. *dominus Baugiaci*, 1200 env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 79). — *Homines militum terrae Baugiaci*, 1250 (Cartul. de Bourg, n° 1). — *Raymondus de Bordellis, quondam baillivus terre Baugiaci*, 1262 (Cart. lyonnais, t. II, n° 606). — *St. de Espeissia, judex in curia Baugiaci*, 1265 (*ibid.*, t. II, n° 640). — *Sigillum curiae Bangiaci*, 1265 (*ibid.*). — *Estenes de Espeyse, juges de la cort de Baugia*, 1365 (*ibid.*, n° 642). — *A. de Castellano, miles et legum doctor, ballivus et judex in terra Baugiaci pro Amedeo Sabaudie*, 1285 (*ibid.*, n° 803). — *Baronia Baugiaci*, 1296 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 18). — *G. de Gramont, adonc baly de Bougie et la jugio doudit lue*, 1343-1358 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 65). — *La terre de Baugie*, 1350 env. (arch. du Rhône; fonds de Malte, partie non inventoriée).

Sur les limites de la Terre de Bâgé, voir l'Introduction.

TERRE DE BALON. — Cette terre qui comprenait Ballon, Grand-Confort, Lancrans et Vanchy dépendait, au XIII<sup>e</sup> siècle, des seigneurs de Gex. Apportée en dot par Anne de Faucigny au dauphin Humbert, elle fut ensuite inféodée aux sires de Thoire-Villars. — *Humbertus, filius domini Humberti de Vilariis condam, recognovit se tenere a domino Faucigniaci castrum de Balaon*, 1304 (Chevalier, Invent, des dauphins, n° 1531). — En 1337, le dauphin retira aux sires de Villars la terre de Ballon et leur donna en échange la seigneurie de Châtillon-de-Corneille. — *Humbertus dalphinus, in recompensationem castri Balonis et Grandis confort, tradidit Humberto domino de Thoria et de Vilariis, castrum, villam et mandamentum Castilionis de Cornella*, 1337 (*ibid.*, n° 994).

Réservée à la Savoie par le traité de Lyon de 1601, la terre de Balon fut cédée à la France par le traité de Turin. — *Terre de Balon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

TERRE DE BRIORD. — Cette terre, limitée à l'Est par le comté de Belley et à l'Ouest par le Rhône, appartenait aux sires de la Tour-du-Pin, antérieurement au mariage d'Albert de la Tour avec Béatrix de Coligny. — *Terra de Brior usque ad termines Bellicensis territorii protendens*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).

TERRE DE COULIGNY-LE-NEUF. — Cette terre était originairement du fief des comtes de Bourgogne qui l'inféodèrent aux sires de Coligny, de qui elle

passa par mariage, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la famille des sires de la Tour-du-Pin.

*Per totum dominium de Turre et de Cologniaco*, 1251 (arch. de l'Ain, H aa6). — *Albertus de Turre, dominus Coloniaci et de Trefort*, 51253 (Cart. lyonnais, t. I, n° 492), — qui la cédèrent, vers 1280, aux comtes de Savoie. Ceux-ci l'unirent à leur Terre de Bâgé. — *Nos Amedeus comes Sabaudiae dominusque terrae Baugiaci et Coloniaci*, 1301 (Cartul. de Bourg, n° 7).

La Terre de Coligny est souvent nommée *Terre de Revermont* dans les actes du XIV<sup>e</sup> siècle. — *In terris Baugiae, Reversimontis, ac tota patria Bressiae*, 1397 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 22).

TERRE D'EN DEÇA DE L'AIN. — On désignait sous ce nom les seigneuries comprises entre l'Ain et la Dombes de Villars. — *Judex terrarum Baugiaci, Montis lupelli et Vallis bonae ac citra Yndis fluvium*, 1379 (Cartul. de Bourg, n° 37). — *Judex Breyssiae, Dombarum et Vallis bonae ac citra Yndis fluvium*, 1404 (*ibid.*, n° 46). — *In partibus Breyssie, Dombarum et Vallisbone ac citra Yndis terminum*, 1441 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 370 ter, f° 1 r°).

TERRE DE LA VALBONNE. — Cette terre, qui comprenait la région qui s'étend de la Cottière au Rhône, depuis Meximieux jusqu'à Miribel, appartient à l'origine aux seigneurs de Montluel qui la cédèrent, en 1326, aux dauphins de Viennois de qui elle passa, en 1355, aux comtes de Savoie. — *Judex terre Vallisbone et Montis-lupelli pro domino Dalphino Vienensi*, 1335 (arch. de l'Ain, H 312). — *La Baronie de Valbone*, 1343 (Guichenon, Savoie, pr., p. 452). — *Judex major baroniarum Terre Turris, Vallisbone et Montis-lupelli pro domino dalphino viennensi*, 1350 (arch. de l'Ain, H 300). — *Judex Breyssiae et Vallisbonae*, 1365 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 347). — *Baronniae Breyssiae et Vallisbonae*, 1379 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 55). — *Patria Vallisbonae*, 1471 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31).

TERRE DE GEX. — *Terra de Jayz*, 1289 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 212). — *La terre de Jayz*, 1300 env. (*ibid.*, t. IX, p. 223). — *Terra et baronia Gaii*, 1389 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Castrum et baronia Gaii*, 1437 (*ibid.*).

C'est le 30 juin 1601 que le baron de Lux prit possession de la Terre ou Pays de Gex, au nom du roi de France.

TERRE DE LA JUSTICE, m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Chevroux.

TERRE DE MONTLUEL. — C'est le nom que l'on donnait aussi à la Terre de la Valbonne. — *Judex major baroniarum Terre Turris, Vallisbone et Montislupelli pro domino dalphino viennensi*, 1350 (arch. de l'Ain, H 300). — *Petrus Burli legum doctor, judex terrarum Baugiaci et Montislupelli*, 1360 env. (Cartul. de Bourg, n° 29). — *G. de Foresta, judex terrarum Baugiaci, Montislupelli et Vallis bonae ac citra Yndis fluvium*, 1379 (*ibid.*, n°27).

TERRE DE NANTUA. — *Terra Nantuaci*, 1309 (arch. de l'Ain, H 53). — *Judex Ordinarius Terre Nantuaci*, 1322 (*ibid.*). — *Terra et jurisdictio Sancti Petri Nantuaci*, 1389 (*ibid.*). — *Nantua, baronie du ressort du bailliage de Belley*, 1734 (Descr. do Bourgogne).

TERRE DE REVERMONT. — On donnait ce nom à la partie de la seigneurie de Coligny située en Revermont, par opposition à ce que l'on appelait la Manche de Coligny. — *Terra Reversi Montis*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 57).

— *In Reversomonte et terra Colloigniaci*, 1391 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f° 185). — *In terris Baugiaci, Reversimontis ac tota patria Breyssiae*, 1397 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 64). — *Patria Reversimontis*, 1471 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 31).

TERRE DE THOIRE ou DE MONTAGNE. — Cette terre comprenait les châteaux-forts de Thoire, Montréal, Matafelon, Arpent, Apremont, Saint-Martin-du-Fresne, Beauvoir et leurs dépendances. — *Castrum de Bello Videre in Montagnia*, 1268 (Cartul. lyonn., t. II, p. 73). — *In Montania*, 1270 (Bibl. Sebus., p. 424). — *In Terra Montanea*, 1270 (*ibid.*, p. 427). — *Dominus de Thoire et de Montania*, 1270 (*ibid.*, p. 424). — *Dominus de Thoire vel de Montania*, 1270 (*ibid.*, p. 427).

— *La baronnie de Thoire*, 1373 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 252). — *Tota terra de Montagne*, 1322 (arch. de la Côte-d'Or, B 802).

— *Terra Montagnie*, 1419 (*ibid.*, B 766, f° 67 r°).

— *Ripparia Yndis pertinet domino [Thorie] a loco de Butavant usque ad locum de Bolloson, ad causam castellanie Mathafellonis*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 1). — *In mandamentis Montisregalis, Arbenci, Mathafellonis et Sancti Martini de Fraxino*, 1419 (*ibid.*, R 807, f° 1 r°). — *Castrum Arbenci, in terra Montanea*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 208). — *Judicatura Beugesii, Novallesie, Veromesii et Terre Montanie*, 1471 (arch. de l'Ain, H 357). — *En la terre de Montagne*,

1650 (Guichenon, Bugey, p. 51). — *Bailliage de la Montagne*, 1650 (*ibid.*, p. 8).

La Terre de Montagne était du fief des comtes de Bourgogne; son plus ancien seigneur certain est Humbert I<sup>er</sup> qui vivait en 1131. — *Humbertus [I] de Toria*, 1131 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 35); 1158 (arch. de l'Ain, H 51). — *Dominus Willelmus de Toria et fratres ejus Humbertus et Gislebertus*, 1164 (Guichenon, Bibl. Sebus., p. 414). — *Humbertus [II] de Thoiria*, 1188 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 248).

TERRE DE THOIRE ET DE VILLARS. — Étienne III de Villars étant mort avant son père, la succession de celui-ci fut recueillie tout entière par sa fille Agnès mariée, vers 1187, à Étienne, fils d'Humbert II, seigneur de Thoire. Le titre de seigneur de Villars paraît avoir été porté par les aînés de la maison de Thoire du vivant de leur père. — *Stephanus [I] dominus de Villars, filius Humberti de Thoire*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 139). — *Bernardus de Thoria, frater Stephani [I] domini de Villars*, 1226 (*ibid.*, t. I, p. 141).

— *St. [II] de Villariis*, 1238 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 1150). — *St[e]phanus [II] dominus de Toyri*, 1344 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 117). — *Béatrice de Faucigny, veuve d'Étienne II de Thoire*, 1351 (Guichenon, Généal. de Bugey, p. 221). — *Beatris dame de Toire et de Villars*, 1256 (arch. de la Côte-d'Or, B 831). — *Nos Humbertus [III], dominas de Thoyri et de Villars, consentiente domina Beatrice [de Fucigniacol, maire mea]*, 1258 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 554).

— *Humbertus [IV] de Thoyri et de Vilars*, 1287 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 197).

— *Humbertus [V] dominus de Thoyri et de Vilars*, 1304 (arch. de l'Ain). — *Humbertus [V] de Vilariis, miles, dominus de Thoiria*, 1308 (Chevalier, Invent. des dauphins, p. 179). — *Humbertus [VI] dominus de Thoria et de Vilariis*, sept. 1337 (Chevalier, Invent. des dauphins, p. 175).

Il n'y avait qu'un seul bailli et un seul juge pour les terres de Montagne et de Villars. — *Judex in terra domini de Thoyri et de Vilars*, 1307 (arch. de l'Ain, H, 371). — *L. Franchelens, balivus in terra domini de Thoyri et de Vilaro*, 1325 (*ibid.*, H 374). — *Judex ordinarius terre Breyssie et Montagnie pro Humberto de Thoyre et de Villars*, 1414 (*ibid.*, H 803).

Se sentant incapable de lutter contre le duc de Bourgogne qui avait envahi la Terre de Montagne, Humbert VII de Thoire-Villars résolut de céder



ses états au sire de Beaujeu et au comte de Savoie. Il vendit, le 11 août 1402, la partie occidentale de la sirie de Villars, à Louis II, duc de Bourbon; tout ce qui lui restait de son riche héritage fut acquis, le 29 octobre suivant, par Amédée VII, comte de Savoie. La portion de la Terre de Villars cédée aux sires de Beaujeu, souverains de Dombes, comprenait Amareins, Ambérieux-en-Dombes, Chaleins, la Chapelle-du-Châtelard, Francheleins, Frans, Jassans, Marlieux, Massieux, Mizérieux, Monthieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Olive, Saint-Trivier à la part de Villars, Savigneux, Trévoux, Villeneuve-Agneireins et partie de La Peyrouse et de Versailleux. La portion cédée à la maison de Savoie comprenait une partie de la Dombes. — *Baillivus... Breysiaie, Reversimontis, Dombarum et Vallisbonae*, 1414 (Cartul. de Bourg, n° 56). — *Juge de Bresse, Dombes, la Valbonne, baronie de Villars et de tout ce qui est en deçà la rivière d'Inz*, 1662 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 445, d'après un acte de 1427).

TERRE DE TREFFORT. — Cette terre était du fief des comtes de Bourgogne qui l'inféodèrent aux sires de Coligny. Vers 1250, Béatrix de Coligny la porta en dot à Albert II de la Tour-du-Pin. Humbert de la Tour, frère et successeur d'Albert, reprit, en 1274, d'Olhon, comte de Bourgogne, le fief de Treffort qu'il fut obligé de céder, en 1285, à Robert II, duc de Bourgogne. Celui-ci le remit quatre ans plus tard à Amé V, comte de Savoie. — *Baillivus de Tresfortio pro Roberto duce Burgundie*, 1287 (Bibl. Dumb., t. II, p. 227). La terre de Treffort resta unie, en titre de châellenie, au domaine des princes de Savoie, jusqu'en 1574.

TERRE DE VIENNOIS. — Cette terre comprenait originellement les seigneuries que les comtes de Savoie possédaient en Viennois et qu'ils cédèrent aux dauphins en 1355. Avant la création du bailliage de Bugey, les comtes de Savoie faisaient administrer les châellenies de Rossillon, Lompnes et Saint-Rambert par leur bailli de Viennois. — *J. del Chastellar, miles, baillivus et judex in Viennesio, pro Philippo comite Sabaudie*, 1972 (Cartul. lyonn., t. II, n° 772); 1282 (*ibid.*, n° 776). — *Et vocatis vobiscum castellanis Rosseillonis, Lonnarum et aliis de Viennesio de quibus vobis videbitur*, 1282 (Lettres de Philippe de Savoie à son bailli de Viennois; Cartul. lyonn., t. II, n° 776). — *Rufinus Draconus, judex in Viennesio, Novalesia*

*et Beugesio pro A. Comité Sabaudie... castellano Sancti Ragneberti Jurensis*, 1291 (Cartul. lyonn., t. II, n° 830).

TERRE DE VILLARS. — *Baronia de Villariis*, 1369 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 154). — *Terre de Villars, baronnie et ancien fief d'Empire*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 137, d'après un titre de 1424).

La portion centrale de l'arrondissement actuel de Trévoux était possédée, au moyen âge, par les sires de Villars, sous la suzeraineté toute nominale des rois de Bourgogne, puis sous celle des empereurs d'Allemagne, qui avaient succédé à Rodolphe III; c'était ce que l'on appelait la Terre de Villars. Ce petit état commença à se former au début de XI<sup>e</sup> siècle. — *Stephanus [I] de Vilaro*, 1070 environ (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *Per consilium hominum ipsius Uldurici [de Balgiaco], scilicet Adalardi de Vilars*, 1074-1096 (Cart. Saint-Vincent de Mâcon, n° 456).

— *Uldricus de Vilars*, 1096-1120 (*ibid.*, n° 576).

— *Stephanus [III] de Vilari et filius ejus Stephanus de Vilari*, 1195 (Cartul. lyonn., t. I, n° 40). — *Vir nobilis Stephanus [III] de Villars*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 123). — *Stephanus [II] de Vilar filius Poncie [de Insula] et Uldrici de Vilar*, 1199 (arch. de l'Ain, H, 237; charte notice d'une donation de 1190 env.).

Au XI<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Villars possédaient la région comprise entre le Rhône et l'Ain depuis Chazey jusqu'à Saint-Vulbas. — *Pascua per totam terrain que appellatur Meria, a quercu Violets usque ad territorium hospitalis de Loies, tempore Adalardi de Vilar, ad quem jura pascuarum illarum pertinebant*, 1199 (Cartul. lyonn., t. I, n° 74).

TERRENS (LES), anc. mas, à ou près Saint-Paul-de-Varax. — *Mansus del Terrens*, 1260 (Bibl. Dumb., t. I, p. 155).

TERRE ODILAN (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *A cercio terra Odilan*, 994-1032 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2282).

TERRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.

TERRES-BLANCHES (LES), fr, c<sup>ne</sup> de Montrevel.

TERRES-D'AIN (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Poncin.

TERRES-DE-FORTUNE (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.

— *Terrae de Fortuna*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243).

TERRES-FRANCHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Grièges.

TERRIAUX (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.

TERTERIA, anc. lieu dit, à ou près Vieud'Izenave.

- *Terra illa que Terteria nuncupatur*, 1216 (Cartul. iyonn., t. I, n° 138).
- TESTIERE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *A la Testiri*, 1350 env. (arch. Rhône : tit. des Feuillées). — *Per lour maisons assises à la Testeri*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 5 v°). — *Josta lo vyolet tendent de la Testeri vers lo biez de Maillisolan*, 1341 env. (*ibid.*, f° 7 r°).
- TETE-BEGUINE, mont., c<sup>ne</sup> d'Arnans.
- TEYRIEU, écart, c<sup>ne</sup> de Cuzieu.
- TEYSPE, écart, c<sup>ne</sup> d'Arans.
- TEYSSIERES, h., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *A. de Taysseres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 107). — *Tessiere*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *La Teyssièrre*, 1847 (stat. post.).
- TEYSSONGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois. — *In villa Taxoniaci*, 1100 env. (Bibl. Sebus., p. 412).
- *Villa Tessongiaci*, 1186 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 190). — *Domus hospitalis de Tayssongiis*, 1268 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. II, n° 1). — *De Tayssongia*, 1272 (*ibid.*, chap. II, n° 1). — *Domus hospitalis Jerosolimitani de Teyssongia*, 1292 (*ibid.*, chap. I, n° 1). — *Taxongia*, 1310 (*ibid.*, chap. I, n° 7). — *Tayssongi*, 1312 (*ibid.*, n° 8). — *Tayssongi*, 1335 env. (*ibid.*, f° 8 r°). — *Teyssongia*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 574, f° 29 r°).
- *Tessongia*, 1512 (arch. de l'Ain, H 920, f° 5 r°). — *Le villuige de Teyssonge*, 1563 (*ibid.*, H 923, f° 605 r°). — *Theissonge*, 1563 (*ibid.*, f° 636 r°). — *Tessonges, prope Burgum*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 261).
- Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem possédaient dans ce village une maison de leur ordre qui, après la suppression de l'ordre des Templiers, devint le cinquième membre de la commanderie de Laumusse. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'hôpital de Teyssonge ne consistait plus qu'en une chapelle, sous le vocable de saint Jean-Baptiste.
- TEYSSONGE (LE BOIS-DE-), bois, c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *Nemus de Tessongia*, 1266 (Dubouchet, -Maison de Goligny, p. 69).
- TEYSSONNIERE (LA), h. et châ., c<sup>ne</sup> de Buellas. — *Teysoneres*, 1286 (Cartul. Iyonn., t. I, n° 310).
- *La maison forte de la Teyssonnière, avec fossés*, 1317 (acte cité par Guichenon, Bresse, p. 119).
- *Teyssoneria*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 12 r°). — *Le fief de la Teyssonnière a cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *La Tessoniere*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 482). — *La Tessonnière*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- En tant que fief, la Teyssonnière était une seigneurie, avec maison-forte, possédée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1789, sous l'hommage des seigneurs de Bresse, par des gentilshommes de mêmes nom et armes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette terre était de la justice du roi qui s'exerçait au bailiage de Bourg.
- TEYSSONNIERE (LA), m<sup>son</sup>. is., c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon.
- TEYSSONNIERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- THENARDS (LES), h., c<sup>ne</sup> d'Aisne.
- THESIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbignieu.
- THEVENONS (LES), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Thevenons*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- THEZILLIEU, C<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> d'Hauteville. — *Tesilliacus*. — *Grangia Theysiliaci*, XII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 392). — *Tesillieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Thessilleux*, an X (Ann. de l'Ain). — *Theysillieu*, 1808 (Stat. Bossi, p. 133). — *Thézillieu*, 1846 (Ann. de l'Ain). — *Thézillieu*, 1855 (*ibid.*).
- Avant 1790, Thézillieu était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, annexe de celle d'Armix, diocèse de Belley, archiprêtre de Virieu, était sous le vocable de la Sainte-Vierge et à la collation des abbés de Saint-Sulpice. — *Ecclesia de Teyselieu, sub vocabulo Beate Mane*, 1400 env. (pouillé du dioc. de Belley). — *Thésillieu, succursale*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Dans l'ordre féodal, Thézillieu était une seigneurie en toute justice possédée par les abbés de Saint-Sulpice.
- A l'époque intermédiaire, Thézillieu était une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.
- THIAME (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *Au Tiame*, 1847 (stat. post.).
- THIANROUX, f., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- THIARS, f., c<sup>ne</sup> de Servas.
- Tous (LE), miss., affl. du Nant de Groslée.
- THIBAUDIERE (LA), localité disparue, à ou près Goligny. — *Iter tendais de Tibouderia apud Colegniacum*, 1425 (extent. Bocarnoz, f° 5 r°). — *La Thibaudière*, 1675 (arch. du Rhône, H, 2238, f° 43 r°).
- THIBAUDIERE (LA), anc. mas, c<sup>no</sup> de Marlieux. — *Mansus de la Tiboudieri, in parochia de Marliaco*,

1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 14 r°). — *Mansus de la Tybauderi*, 1299-1369 (*ibid.*, f° 20 r°). — *Mansus de la Thibauderi*, 1320 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 295).

THIBAUDIÈRE (LA), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Tibouderia*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f° 128 r°).

THIBAUDIÈRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *La Tyboudiry, parrochie Sancti-Desri-derii*, 1439 (*ibid.*, H 792, f° 688 v°).

THIBAUDS (LES), ham., c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *Terra des Thibaudz quadam carreria intermedia ex accidente, juxta carreriam tendentem a Romenayo apud Sarmoyacum ex venta*, 1504 (Cartul. de Saint-Vincent, p. 403).

THIELLE (LA), anc. moulin, c<sup>ne</sup> de Lent. — *Le moulin appelé de la Thielle*, 1450 (acte cité par Aubret, Mémoires, t. II, p. 641).

THIL, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Montluel. — *J. de Thil*, 1258 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 112). — *Johannes del Thil*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80). — *Apud Tyl*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 24). — *Til*, 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 r°); 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 249); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Thil*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Thil était une communauté de l'élection de Bourg, de la subdélégation de Trévoux et du mandement de Miribel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Florent et à la collation des religieux d'Ainay. — *Ecclesia de Til*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Paroisse du Thil*, XVIII<sup>e</sup> s. (dénombr. des fonds des bourgeois de Lyon, f° 9 v°).

Le clocher et une partie de la paroisse dépendaient de la seigneurie de Miribel, dont la justice d'appel ressortissait nument, en 1789, au parlement de Dijon; le reste dépendait de la seigneurie de Montluel et plaidait en première instance au bailliage de Bourg. Au moyen âge, la seigneurie de Thil appartenait à des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Huricus, miles de Til*, 1214 (Cartul. lyonn., t. I, n° 122).

À l'époque intermédiaire, Thil était une municipalité du canton et district de Montluel.

THIOLAY, m<sup>son</sup> is., c<sup>ne</sup> de Frans.

THIOLE, h., c<sup>ne</sup> de Simandre-sur-Suran. — *Thiola*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1844 (État-Major).

THIOLET (LE), C<sup>ne</sup> de Joyeux.

THIOLIERE (LA), lieu dit, c<sup>no</sup> de Lhuis.

THIOLLES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.

THIOLLET, h., c<sup>ne</sup> d'Amareins et de Montmerle.

Ce hameau est peut-être redevable de son nom qui remonte à un primitif \**Teguletum*, aux tuiles, briques et vases de terre antiques qu'on y a recueillis.

THIONS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Buellas.

THIOUDET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Thioudet*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 113).

Au point de vue féodal, ce village était une seigneurie, avec maison-forte, de la mouvance des seigneurs de Bresse.

THIRAUDET, écart, c<sup>ne</sup> de Romans.

THIVON, h., c<sup>ne</sup> de Monthieux.

THOIRE, anc. château-fort, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Toria*, 1131 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 35); 1164 (Biblioth. Sebus, p. 414); 1206 (Dubouchet, *op. cit.*, p. 41). — *Thoria*, 1185 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 5); 1225 (Bibl. Sebus., p. 267). — *Toiri*, 1237 (arch. de la Côte-d'Or, B 564). — *Toyri*, 1262 (arch. de l'Ain, H, 370); 1276 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 195); 1326 (Bibl. Dumb., t. I, p. 269). — *Thoyri*, 1271 (*ibid.*, t. II, p. 175); 1391 (arch. de l'Ain, H 370); 1299-1469 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, passim). — *Thoire*, 1273 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 252); 1392 (*ibid.*, pr., p. 186); 1432 (*ibid.*, pr., p. 151). — *Toire*, 1289 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 81). — *Thoiri*, 1303 (Valbonnais Hist. du Dauphiné, pr., p. 138). — *Toyre*, 1355 (Bibl. Dumb., t. I, p. 301). — *Thoyre*, 1355 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 342).

La forteresse de Thoire, depuis longtemps en ruines, fut, au XI<sup>e</sup> siècle, le berceau de la puissante famille bourguignonne des sires de Thoire, dont le membre le plus anciennement connu, Hugues de Thoire, vivait en 1100.

TUOIRE (LE PERTUIS-DE-), défilé, sur la c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Usque ad angustum transitum oui nomen est foramen de Toria*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355).

THOIRE (LE PORT-DE-), c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Usque ad portum de Toria*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Pedagium et portum de Thoyri, supra rippariam Yndis*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807).

THOIRIAT, anc. villa gallo-romaine, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Loco dicto en Thoyria*, 1419 (*ibid.*, f° 43 r°).

THOIRIAT, m<sup>in</sup> et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Veyle. — *Thoiria*, 1643 (Baux, Nobil. de Bresse, p. 57). — *Thoiria, fief situé dans la paroisse de Pont-de-Veyle*, 1789 (Alman. de Lyon). — *Toiriat*, 1847 (stat. post.).

Le fief de Thoiria est fort ancien si, comme je le crois, c'est un de ses premiers seigneurs que l'on doit reconnaître dans Hugues de Toria qui vivait vers 1100, et dont Guichenon a fait, mal à propos, la tige des seigneurs de Thoire, au comté de Bourgogne.— *Hugo de Toria*, 1096-1124 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 569). THOIRIEUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Loves. — *Terrasita sublus Thoyreu*, 1272 (Bibl. Dumb., t. II, p. 73).

THOIHY, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Thoyrie*, 1301 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 293); 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, table). — *A Thoyriaco usque ad Clusam*, 1337 (*ibid.*, B, 1229). — *Thoyrier*, 1397 (*ibid.*, B 1096, f° 202 r°). — *Thoyriez*, 1528 (*ibid.*, B 1162, f° 85 r°); 1572 (arch. du Rhône, H 2191, f° 228 r°). — *Toirier*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 1152, table). — *Toiry*, 1670 (enquête Bouchu); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Thoiry*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Thoiry était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex et de la châtellenie de Saint-Jean-de-Gonville.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Bas-Gex, était sous le vocable de saint Maurice. — *Cura de Toyrie*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

Thoiry dépendait de la baronnie de Gex. — *P. de Toiry, miles*, 1257 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 391).

A l'époque intermédiaire, Thoiry était une municipalité du canton de ce nom, district de Gex. THOISSEY, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Trévoux. — *In villa Tussiaco*, 910-927 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 118). — *In Tusciaco villa, in pago Lugdunense*, 943 (*ibid.*, n° 628); var. de E : *Thosciaco* (*ibid.*, note 3). — *Ex Tosciaco*, 944 (*ibid.*, n° 656). — *In pago Lugdunensi, Tosciacum*, 994 (*ibid.*, t. III, n° 2255); 998 (*ibid.*, t. III, n° 2465). — *Tussiaccum*, 998 (*ibid.*, n° 2466). — *Villa de Toyciaco*, var. *villa de Toy-siaco*, 1236 (Bibl. Dumb., t. I, p. 141). — *Toissey*, 1239 (*ibid.*, t. I, p. 283). — *Villa Thoysiaci*, 1310 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 282). — *Chastel et ville de Toisse*, 1407 (Bibl. Dumb., t. I, p. 340). — *Toissay*, 1441 (*ibid.*, t. I, p. 870). — *Toissey*, 1567 (*ibid.*, t. I, p. 479). — *Toissey*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115); 1789 (Pouillé du dioc. du Lyon, p. 77). — *Toissey*, 1790

(Dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Thoissey était la seconde ville de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux. C'était le chef-lieu de l'importante châtellenie du même nom. — *Castellania de Thoysey*, 1475 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 *ter*, f° 296 r°).

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Thoissey dépendit, pour le spirituel, de la paroisse de Saint-Didier-sur-Chalaronne; en 1691, la chapelle rurale dédiée à sainte Marie-Madeleine et fondée en 1331 par Guichard VI, sire de Beaujeu, fut érigée en église paroissiale, à la collation de l'archevêque de Lyon. — *Capella Beate Marie Magdalene de Thois-siaco*, 1331 (Bibl. Dumb., t. I, p. 380). — *Toissey, dans la paroisse de S. Didier de Chalaronne*, 1655 (visites pastorales). — *Congrégation de Toissay*, 1719 (*ibid.*).

Thoissey dépendait, originairement, du domaine des rois rodolphiens; en 934, il fut donné à l'abbaye de Cluny par le roi Conrad le Pacifique. En 1233, l'abbé Etienne de Berzè s'associa, dans la possession de Thoissey, Humbert V de Beaujeu qui obtint, six ans plus tard, des religieux de Cluny, la cession des droits qu'ils s'étaient réservés sur cette ville. Depuis lors, Thoissey resta uni au domaine des souverains de Dombes. En 1698, la judicature du châtelain de Thoissey fut élevée au rang de bailliage particulier; ce bailliage fut supprimé, en 1772, avec ceux de Trévoux et de Chamont, et remplacé par la sénéchaussée de Trévoux. — *Castrum de Toyssey*, 1337 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f° 4 r°). — *La châtellenie de Thoissey*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 463).

A l'époque intermédiaire, Thoissey était une municipalité du canton de même nom, district de Trévoux.

THOL, h. et chât. en ruines, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *Apud Tol*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 215 r°). — *De Tollo*, 1450 env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 71). — *Le chasteau et maison forte de Tol en Bresse*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 320 r°). — *Tol*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 36); 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Thol était un village de la paroisse de Neuville-sur-Ain, du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Dans l'ordre féodal, Thol était une seigneurie,

- en toute justice et avec château-fort, mouvant originairement des sires de Coligny de qui elle passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, aux dauphins de Viennois, au duc Robert de Bourgogne et enfin, en 1289, aux comtes de Savoie. De 1577 à 1789, cette terre fut unie à celle de Châteaueuvieux.
- A l'époque intermédiaire, Thol était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.
- THOMAS (PETIT-), écart, c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- THOMASSE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.
- THOMASSIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort. — *La Tomassière* (cadastre).
- THOMASSIERE (LA), localité auj. disparue, à ou près Bâgé-la-Ville. — *Versus la Tomassiri*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>).
- THOMASSIERE (LA), loc. disp. à ou près Fareins. — *La Thornassiri*, 1389 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>).
- THOREL (LE), ruiss., affl. du Sovron.
- THOBEL (LE PETIT-), écart, c<sup>ne</sup> de Prémillieu.
- THOREL, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Treffort.
- THORINVRET, écart, c<sup>ne</sup> de Verjon.
- THORMONT, écart, c<sup>ne</sup> d'Évoges.
- THOUVIERE (LA), f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouse. — *Thouvière*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- THOUVIERE (LA), écart et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Servignat. Le fief de la Thouvière était uni, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, à la seigneurie de Servignat.
- THOY, village et m<sup>ins</sup>, c<sup>ne</sup> d'Arbignieu. — *Thuey*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 793, f<sup>o</sup> 793 r<sup>o</sup>).
- *Mandamentum de Thoy*, 1498 (*ibid.*, B 840, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Thoy*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 261 r<sup>o</sup>). — *Mandement de Thuy*, 1579 (arch. de l'Ain, H 871, f<sup>o</sup> 169 v<sup>o</sup>). — *Seigneur de Thuy*, 1579 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>). — *Thuey*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 107). — *Château de Thoy*, XVII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Thoy*, 1808 (Stat. Bossi, p. 122; 1844 (État-Major). — *Thoys*, 1847 (stat. post.).
- En tant que fief, Thoy était une seigneurie en toute justice et avec maison forte, de la mouvance des comtes de Savoie, seigneurs de Bugey.
- *Le fief de Thuey, a cause de Rossillon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 60).
- THCAILLE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux.
- THUEL, localité disparue, à ou près Viriat. — *Le molin de Thuel*, 1559 (arch. du Rhône, S. Jean, arm. Lévy, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *La churrière tendant du gad de Thuer au molin de Marliat*, 1630 env. (terrier de Saint-Cyr-s.-M., f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>).
- DÉPARTEMENT DE L'AIN.
- THUET, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *Juxta iter tendens de molendino de Tuet apud Esguerande*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 634 r<sup>o</sup>). — *Thuet*, 1497 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 67). — *Moulin de Thuet*, 1841 (État-Major).
- THUIRE, m<sup>in</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Confort.
- THURIGNAT, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Apud Turigniacum*, 1340 (Bibl. Dumb., t. I, p. 236).
- *De Torogniaco*, 1338 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 141). — *Iter tendens de Replongio ad molendinum de Thorogniaco*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 359 v<sup>o</sup>). — *Apud Romaneche, juxta iter tendens de Replongio apud molendinum de Thorignia*, 1492 (*ibid.*, H 795, f<sup>o</sup> 335 v<sup>o</sup>). — *Thurignat*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 26 r<sup>o</sup>). — *Moulin Turignat*, 1845 (État-Major). — *Turignat*, 1847 (stat. post.).
- TIELLE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.
- TIETRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Les Tietres*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Le Tietroz*, 1442 (*ibid.*, B 726, f<sup>o</sup> 669 v<sup>o</sup>). — *Les Thietres*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- *Les Tiettres*, 1845 (État-Major). — *Les Thietres*, 1847 (stat. post.).
- TIGNAT, h., c<sup>ne</sup> d'Isernore. — \* *Tiniacus*. — *Tignia*, 1299-1309 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Tygnia*, 1299-1369 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>). — *Thygnia*, 1394 (*ibid.*, B 813, f<sup>o</sup> 32). — *Via tendens de Champagni apud Tignia*, 1419 (*ibid.*, B 807, f<sup>o</sup> 39 r<sup>o</sup>). — *Tigniaz*, 1500 (*ibid.*, B 810, f<sup>o</sup> 271 r<sup>o</sup>). — *Tigna*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *Tignat*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TIL (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Campus du Til*, 1402 (arch. de l'Ain, H, 928, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- TILLEREY (LE), f., c<sup>ne</sup> de Forens.
- TILLES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Condamine-la-Doye. — *Terra de les Tillies*, 1295 (arch. de l'Ain, H 370). — *Terra de les Tilyes*, 1304 (*ibid.*, H 371).
- TILLET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Le Tillet*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 113).
- Le Tillet était un simple fief du bailliage de Bourg.
- TILLEUL (LE), f., c<sup>ne</sup> de Civrieux.
- TIMON, f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Condeyssiât.
- TIMONIERE (LA), localité détruite, c<sup>ne</sup> de Priay. — *Apud la Tymonyry et mandamentum Divitis montis*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 220 r<sup>o</sup>).
- *Tymoneria, parrochie de Priel*, 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 235 v<sup>o</sup>). — *Iter tendens de la Tymonery ad portum Belle Garde*, 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 231 r<sup>o</sup>).

- TINE (LA), Heu dit, c<sup>ne</sup> de Bénonces.
- TINE (LA), anc. iieu dit, c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Pratum de la Tyna*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 137 r<sup>o</sup>). — *Loco dicto sus la Tyna*, 1410 env. (*ibid.*, 137 r<sup>o</sup>).
- TIOLAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Serrières.
- TIOLLIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- TIRANDIÈRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Druillat.
- TIRANT, h., c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Homines de Tirant*, 1363 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 42). — *Villagium de Tirant*, 1418 (*ibid.*, p. 137).
- TIRANT OU TIRANT-D'AVAIL, h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Mézériat. — *Seigneur de Tirant*, xv<sup>e</sup> s. (Mesures de l'Île-Barbe, t. II, p. 336). — *Tirandaval*, 1700 et 1760 (J. Baux, Nobil. de Bresse, p. 53). — *Tirait*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TIRE-FER, étang, c<sup>no</sup> de Joyeux.
- TIREMALE, h., c<sup>ne</sup> de Jasseron.
- TIRET (LE), h. et château, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Apud Tiretum*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>). — *Via qua itur de Tireto versus Sanctum Germanum*, 1385 (*ibid.*, B 872, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>). — *Nobilis Amedeus Ternoyne, doininus domus fortis Tireti*, 1422 (*ibid.*, B 870, f<sup>o</sup> 247 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendens versus castrum Tireti*, 1422 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 254 r<sup>o</sup>). — *Le fief du Tyret*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Allant a Tiret*, 1650 (*ibid.*, Bugey, p. 55). — *Le Tiret*, 1650 (*ibid.*, p. 108).
- Dans l'ordre féodal, le Tiret était une seigneurie avec château-fort mais sans justice.
- TIRET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Tyret*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).
- Le Tiret était un arrière-fief du comté de Montrevel.
- TIRET (LE), anc. maison noble, à ou près Montmerle. — *La maison de Tiret*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 415).
- TIRIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- TISSE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Loco dicto en la Tissi*, 1490 (terrier des Chabeu, f<sup>o</sup> 15).
- TISSERAND, f., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.
- TOILLAT, f., c<sup>ne</sup> de Songieu.
- TOILLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.
- TOISON (LE), ruiss., coule sur le territoire de Crans et de Rignieux-le-Franc et va se perdre dans l'Ain à Loves. — *Aqua de Toyson*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 30). — *Inter duas aquas de Toyson*, 1285 (*ibid.*, p. 38). — *Riparia de Toyson*, 1396 (arch. de l'Ain, H 801). — *La rivière de Thoison*, à Rignieu, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 137).
- AIN.
- TOMBAZ (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- TOMBE-BARRAL (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Juxta molare Tombe Barralis*, 1410 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>).
- TOMBIER (LE), ruiss. affl. de l'Albarine.
- TONY, écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- TORAY, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- TORCHE-A-GUILLET (LA), monticule factice ou poype, c<sup>ne</sup> de Miribel.
- TORCHEFELON, localité détruite, dans la terre de Villars. — *Hugoninus de Torchifelon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B, 10455, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- TORCHÈRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Just.
- TORCIEU, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Rambert. — *Villa quae vulgo Torciacus dicitur*, xii<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, 1, 4, AA. SS. 1 jul., I, p. 50). — *Torceu*, 1323 (Chartes de la Tour de Douvres, p. 48); 1339 (arch. de l'Ain, H 223). — *Torcyu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 159 r<sup>o</sup>). — *Torcieu*, 1344 (*ibid.*, B 870, f<sup>o</sup> 65 v<sup>o</sup>). — *Torcieu*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *Torcieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Torcieu*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Torcieux*, 1789 (Pouil. du dioc. de Lyon, p. 18). — *Torcieu de Montferrand*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne).
- Avant la Révolution, Torcieu formait avec Montferrand une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Biaise, après avoir été successivement sous celui de saint Hilaire et sous celui des saints Firmin et Eloy; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Ecclesia Sancti Hilarii de Torciaco*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Cappellanus de Torceu*, 1263 (Cart. lyonn., t. II, n<sup>o</sup>612). — *L'église Saint Hilaire de Torcieu*, xvi<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1). — *Torsieu: patrons du lieu: SS. Biaise, Firmin et Éloy*, 1655 (visites pastor., f<sup>o</sup> 75).
- Dans l'ordre féodal, Torcieu dépendait de la seigneurie de Montferrand.
- A l'époque intermédiaire, Torcieu était une municipalité du canton et district de Saint-Rambert.
- TORCIACUS, anc. villa gallo-romaine qui paraît avoir été située à Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *De Toriaco*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B, 553, f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>).
- Toriacus* est probablement le nom primitif de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.

TORNAZ (LE), ruiss., affl. du Séran.

TOUT (LE.), anc. lieu dit, à ou près Vieu-en-Val-romey. — *Campus del Tor*, 1263 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 123). — *Locus ubi dicitur del Tort*, 1313 (*ibid.*, p. 152).

TORTEREL, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Tortorel*, lis. *Tortarel*, 1250 (Bibl. Dumb., compl., p. 5).

— *Le fief de Torterel et de Bovens, mandement de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La seigneurie de Torterel*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 326 r<sup>o</sup>). — *Torterel*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 114).

Torterel était une simple seigneurie de la mouvance des seigneurs de Bresse.

TORTEREL (LE PONT-DE-), auj. LE PONT-DES-CHEVRES, sur la Reyssouze, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Versus pontem de Tortarel*, 1335 env. (terrier de Teyssonges, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).

TORTERELLES (LES), m<sup>in</sup> et h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

TORTERIEUX, m<sup>son</sup> is., c<sup>ne</sup> de Colomieu.

TORTESSANT, m<sup>son</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ochiaz.

TOSSIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Tocias*, cas suj., 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>). — *Tociacus*, 1367 (Bibl. Dumb., t. II, p. 163); 1390 (arch. de l'Ain, H 803); 1477 (titres du châ, de Bohas). — *Tocia*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>); 1358 (arch. de la Côte-d'Or, B 10454, f<sup>o</sup> 70 r<sup>o</sup>); 1365 env. (Bibl. nat., lat. 10031, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 369 r<sup>o</sup>); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *Tossiacus*, 1466 (arch. de la Côte-d'Or, B 10448, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

— *Tossiaz*, 1564 (*ibid.*, B 59, f<sup>o</sup> 503 r<sup>o</sup>). — *Toussia*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 243). — *Tossiac*, 1670 (enquête Bouchu). — *Tossias*, 1685 (titres du châ, de Bohas). — *Tossiat*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (dénombr. de Bourgogne).

En 1789 Tossiat était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Treffort, était sous le vocable de saint Marcel; les abbés d'Ambronay présentaient à la cure. — *Curratus de Tocia*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Tossiat: Eglise parrochiale: Sainet Marcel*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 111 r<sup>o</sup>).

Tossiat dépendait originairement de la seigneurie de Revermont; en 1279, cette terre fut cédée, en toute justice, à Girard de la Palud, seigneur de Varambon, dans la postérité duquel elle resta

jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle; en 1576, Claude de Rie, veuve de Jean de la Palud et héritière de ses deux filles, fit unir la seigneurie de Tossiat au marquisat de Varambon qui venait d'être érigé en sa faveur; au xviii<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie avait, comme dépendances, Tossiat et Journans.

A l'époque intermédiaire, Tossiat était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Roug.

Ton (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Loco dicto ou Ton*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 56).

TOUAILLE (LA), écart et châ., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *La Thuaille*, 1847 (stat. post.).

TOUGENS (LE), ruiss., affl. du Lion.

TOUGIN ou TOUGINS, section de la commune de Gex. — *Castrum Tugenum*, 1211 (Guigue, Topogr., p. 398). — *Apud Thougins*, 1441 (arch. de la Côte-d'Or, B 1101, f<sup>o</sup> 435 r<sup>o</sup>). — *Tougins* (Regeste genevois, n<sup>o</sup> 530).

En 1789, Tougin était une communauté de l'élection de Belley, du bailliage et subdélégation de Gex.

Son église paroissiale, annexe de celle de Cessy, diocèse de Genève, archiprêtre du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Sylvestre. — *Cura de Thougin*, 344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

— *Tougin, paroisse annexe de Sessy*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Tougen, succursale*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

Tougin était une seigneurie, avec château fort, de l'ancien domaine des sires de Gex.

TOULEVET, écart, c<sup>ne</sup> de Neyron.

TOULEPIAT, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.

TOULON, h., c<sup>ne</sup> de Jayat.

TOULONGEON, h. et châ., c<sup>ne</sup> de Germagnat. — *Dominus de Tholonjone*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>). — *Toulonjon*, 1771 (Baux Nobil. de Bresse, p. 123). — *Tolonjon*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Toulongeon*, 1808 (Stat. Bossi, p. 64); 1844 (État-Major).

Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Toulongeon était unie à la baronnie de Pressiat.

Dans l'ordre ecclésiastique, Toulongeon était uni à Germagnat. — *Ecclesia de Germantes Tholonjon*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>).

— *Ecclesia de Germania et de Tholojone*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 30 v<sup>o</sup>).

TOUR (LE BIEF-DE-LA-), ruiss., affl. de l'Ange.

TOUR (Sous LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

TOUR (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

- Tour (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- TOUR (LA), h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *Décima de Turre*, 1157 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 311).
- TOUR (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- TOUR (LA), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Chazey-Bons. — *De Turre*, 1157 (Guichenon, Bresse, p. 23).
- TOUR (LA), granges, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *La Tour*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Granges de la Tour*, 1847 (stat. post.).
- TOUR (LA), c<sup>ne</sup> de Genay. — *Apud Genay, in territorio de la Tour*, 1480 (arch. du Rhône, terr. De Genay, f<sup>o</sup> 10).
- TOUR (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Izernore.
- TOUR (LA), Heu dit, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- TOUR (LA), écart et châ., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- TOUR (SOUS-LA-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafelon. — *Cultile situm subtus la Tor*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>).
- TOUR (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montanay.
- TOUR (LA), f., c<sup>ne</sup> du Plantay.
- TOUR (LA), h., c<sup>ne</sup> de Polliat.
- TOUR (LA), écart et m<sup>is</sup>, c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- TOUR (LA), Heu dit, c de Saint-Benoît.
- TOUR (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Le domaine appelé la Tour-Bouvet, autrement de la Morte*, 1666 (Guigue, Topogr., p. 399). — *La Tour de la Biguerne*, XVIII<sup>e</sup> s. (*ibid.*).
- Ce fief fut démembré, en 1554, de la seigneurie de Varey, en faveur des frères Bouvet, de la famille desquels il passa, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à D. Buffin, seigneur de la Biguerne, en Savoie.
- TOUR (LA), m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert.
- TOUR (LE BOIS-DE-LA-), bois, c<sup>ne</sup> de Salavre.
- TOUR (LA), m<sup>on</sup> isolée, c<sup>ne</sup> de Seyssel.
- TOUR (LA), châ. et h., c<sup>ne</sup> de Valeins.
- TOUR (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Vaux.
- TOUR (LA), c<sup>ne</sup> de Villette. — *La Tour*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOURAL (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Rémens.
- TOUR-A-LA-CALANDRE (LA), anc. tour de la ville de Roug. — *La tour à la Calandre*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 458).
- TOURAN (LE), ruiss., c<sup>ne</sup> de Domsure. — *Bief de Touran*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-AU-MAGNIN (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tour au Magnin*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 457).
- TOUR-AU-JUIFS (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tour es Juifs*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg).
- TOUR-BENTINE (LA), ruine, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- TOURBIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.
- TOUR-BOUE (LA), anc. grange, c<sup>ne</sup> de Belley. — *La Tour Bouet, métairie*, 1670 (enquête Bouchu).
- TOUR-D'ARS (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Charleins.
- TOUR-DE-BÉCEREL (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Journans. — *La Tour de Becerel*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115). — Voir LA TOUR-DE-JOURNANS.
- TOUR-DE-BELLEGARDE (LA), châ. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Priay. — *La Tour de Priay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 116). — *La Tour des Vemeaux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 400). — *La Tour de Bellegarde*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-BOURDEAU (LA), anc. tour, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Gonville. — *Tour de Bourdeau*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-BOURGOGNE (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tour de Bergonie devers Bourg*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 460).
- TOUR-DE-BUSST (LA), c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Tour de Bussy*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-CARMIER (LA), c<sup>ne</sup> de la Balme-Sappol. — *Tour de Cannier*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-CERDON (LA), anc. seigneurie, en toute justice, dans le bourg de Cerdon.
- La maison noble de la Tour-de-Cerdon dépendait de la seigneurie du Mortarey, et ressortissait, comme elle, pour la justice, au bailliage de Belley. Cette seigneurie relevait originellement du fief des sires de Thoire-Villars.
- TOUR-DE-CHABEU (LA), C de l'Abergement-Clémenciat. — *Fort la grosse tour d'iceluy [château de l'Abergement] appelée la Tour de Chabeu, laquelle demeure du costé de Dombes, comme elle a fait de tout temps*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518). — *Tour de Chabeu*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 93).
- TOUR-DE-CHALLES (LA), c<sup>ne</sup> de Ceysériat. — *Tour de Challes*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-CHAVAUX (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat (Cassini).
- TOUR-DE-CHAVORNAY (LA), anc. fief de Bugey, c<sup>ne</sup> de Chavornay.
- TOUR-DE-CREVECOEUR (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey. — *La maison de la Forêt, dite la Tour de Crèveceur*, XVIII<sup>e</sup> s. (titres de la famille Bonnet).
- TOUR-DE-GRAMMONT (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- Ce fief relevait de la seigneurie de Grammont.
- TOUR-DE-JASSERON (LA), tour en ruines, c<sup>ne</sup> de Jasseron.



- TOUR-DE-JOURNANS (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Journans. — *La Tour de Journens*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115).  
Ce fief fut aliéné, en 1460, par Louis, duc de Savoie, à Pierre de Laye, seigneur de Messimy et de Becerel, d'où le nom de Tour-de-Becerel qui fut, par la suite, donné à cette terre.
- TOUR-DE-JUJURIEUX (LA), nom donné, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'ancien fief des Échelles, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *La maison des Eschelles... qu'on appelle à présent la Tour de Jusurieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 56). — *La tour de Jujurieux ou des Echelles, château et seigneurie avec rente noble d'une partie de la paroisse de Jujurieux et Saint-Jean-le-Vieux en Bugey*, 1789 (Alman. de Lyon).  
La Tour-de-Jujurieux relevait de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.
- TOUR-DE-LA-BALME (LA), tour en ruines, c<sup>ne</sup> de la Balme-Sappel. — Voir LA TOUR-DE-CARMIER.
- TOUR-DE-LA-PALUD (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Villette.  
Ce fief dépendait du marquisat de Varambon.
- TOUR-DE-L'ÉVÊQUE (LA), anc. tour de la seigneurie de Trévernavy, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Jean de Macet, évêque de Mâcon, y fit bâtir une tour, laquelle toujours depuis a été nommée la Tour de l'Évêque*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 118).
- TOUR-DE-L'HAUVET (LA), C<sup>ne</sup> de Condeyssiât. — *Tour de l'Hawet*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-LIGNIEUX (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux. — *La tour de Lignieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 250).
- TOUR-DE-LORIOI (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *La tour de Loriol*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115).  
Le fief de Loriol était avec maison forte; il prit par la suite le titre de *la Tour de Neuville*; voir ce nom.
- TOUR-DE-MARBOZ (LA), petit fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Marboz. — *La Tour*, XIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-MONTFORT (LA), C<sup>ne</sup> de Pressiat. — *Tour de Montfort*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-MOYRIA (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Cerdon.
- TOUR-DE-NEUVILLE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Neuville-sur-Ain. — *La Tour de Loriol*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115). — *La mayson forte appelle la Tour de Noville sus Ayns*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 511 r<sup>o</sup>). — *La Tour de Neuville sur Ains*, 1752 (arch. de l'Ain, E 113).  
Ce fief était appelé, primitivement, *la Tour de Loriol*, du nom de la maison de Loriol qui le possédait au XV<sup>e</sup> siècle.
- TOUR-DE-NURIEUX (LA), c<sup>ne</sup> de Mornay. — *Pierre de Moyria, seigneur de la Tour de Nuyriol*, 1600 (Guichenon, Bugey, p. 113).  
Ancien fief, sans justice, possédé, à l'origine, par la famille de Châtillon de Michaille; il passa par vente, en 1531, aux de la Forêt, puis, en 1544, aux de Moyria.
- TOUR-DE-PRIAI (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Priay. — *La Tour de Priay, ancien fief de la terre de Richemont*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 116).  
C'était un fief, avec maison forte, démembré au XIII<sup>e</sup> siècle, de la terre de Richemont, à laquelle il fit retour vers 1375. — Voir LA TOUR-DE-BELLE-GARDE.
- TOUR-DE-RAMASSE (LA), anc. fief. — Voir RAMASSE.
- TOUR-DE-REPLONGES (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *La Tour de Replonge*, 1600 (Guichenon, Bresse, p. 116).  
C'était une seigneurie, avec maison forte, de la totale justice du marquisat de Bâgé.
- TOUR-DE-SAINT-DENIS (LA), tour carrée en ruines, c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Chosson.  
Cette tour, qui domine la gare d'Ambérieu-en-Bugey, est tout ce qui reste du château-fort de Saint-Denis qui fut démantelé par les troupes de Biron, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.
- TOUR-DE-SAINT-GERMAIN (LA), anc. maison-forte, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *Domus fortis seti turris sita juxta portam ville Sancti Germani Amberiaci*, X<sup>e</sup> s. ( arch. de la Côte-d'Or, B 887).
- TOUR-DE-SALORNAY (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Montanay. — Voir SALORNAV.
- TOUR-DES-ÉCHELLES (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — Voir LA TOUR DE JUJURIEUX.
- TOUR-DE-SYLANS (LA), f., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat. — *Tour de Silant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-DE-TOURNON (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- TOUR-DE-VALFIN (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Courmangoux.
- TOUR-DE-VAUX (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Valeins.
- TOUR-DE-VERNEAUX (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Priay, le même que *la Tour-de-Priay*.  
Les seigneurs de Verneaux de Rougemont ayant acquis la Tour-de-Priay, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ce fief prit le nom de Tour-de-Verneaux.
- TOUR-DE-VIRIEU (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand. — *La Tour de Virieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 108).  
Ce fief était anciennement du patrimoine des Prosts, gentilshommes\* du Valromey, d'où le nom de «les Prosts» qui lui est aussi donné.

- TOUR-DU-CONE (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tour du Cône*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 461).
- TOUR-DU-DEAU (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Revonnas. — *Seigneur de la Tour du Deau de Revona*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 245 r<sup>o</sup>). — *La Tour du Deaul*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 115).
- C'était une seigneurie, avec maison forte, de l'ancien fief des sires de Coligny.
- TOUR-DU-DOYAU (LA), anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne. — *La tour du Doyau*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 545).
- TOUR-DU-VERGIER (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tour du Vergier*, 1468 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 458).
- TOURNIERE, étang, c<sup>ne</sup> de Lent.
- TOUR-MACARD (LA), anc. fief avec château, c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- TOURMENTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Collonges.
- TOURNAS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — \**Turnatis* de Turnus. — *In agro Torniacense, in ipsa villa Tornai* (corr. *Tornati*), 928-936 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 334). — *In pago Lugdunensi, in villa Tornati*, 981-994 (*ibid.*, n<sup>o</sup> 322). — *Henricus de Tornas, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Forteressta cum fossatis de Tornos* (corr. *Tornas*), 1272 (*ibid.*, p. 14). — *Apud Torna[s], in parrochia de Sancto Ciryco*, 1279 (*ibid.*, p. 20). — *Tornaz*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup>). — *Torna*, 1492 (arch. de l'Ain, H 796, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>). — *Tornaz, paroisse de Saint Cyre sus Menthon*, 1630 env. (terr. de Saint-Cyr-s.-Menthon, f<sup>o</sup> 20). — *Village de Tornas*, 1630 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 41). — *Au terroir de Torna*, 1630 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 91). — *Tornas*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 114). — *Tornaz*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 468 r<sup>o</sup>). — *Village de Tomé*, xviii<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570). — *Tornas*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini); 1845 (État-Major). — *Tournô(t)*, h., 1847 (stat. post.). — *Torné* est la forme francisée et *Tourna* la forme bressanne de Tournas.
- Tournas ou Tornas (\**Turnatis*) est le nom primitif de la paroisse de Saint-Cyr-sur-Menthon. Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie, avec château-fort, possédée, au xiii<sup>e</sup> siècle, par des gentils-hommes qui en portaient le nom et qui en firent hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse.
- TOURNEL, écart, c<sup>ne</sup> de Pougny.
- TOURNELLE (LA), h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- TOURNESAC, m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Simandre. — *Moulin de Tournesac*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TOUR-NEUVE-DERRIERE-SANCIAT (LA), anc. tour de la ville de Bourg. — *La tort nova derry Sancie*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 71).
- TOURNID écart, c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- TOURNIER (LE MAS-), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc. — *Mansus al Torner, in parrochia de Rigniaco*, 1274 (Bibl. Dumb., t. II, p. 186).
- TOURNOD, écart, c<sup>ne</sup> de Belley. — *Torno*, 1844 (État-Major).
- TOURNON (LA TOUR-DE-), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- TOURNOUX, h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *In agro Cava-riaco, in villa Tornetores vocal*, 993 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 1959). — *Th. de Tournons, miles*, 1236 (Cart. lyonnais, t.I, n<sup>o</sup> 307). — *Tournoux, parrochie Chaveyriaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 633 r<sup>o</sup>). — *In villagio de Tournoux*, 1443 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 634 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens de Tournoux apud Tuet*, 1497 (terrier des Chabeu, P 67). — *Tournoz*, 1841 (État-Major). — *Tournon*, 1847 (stat. post.).
- TOURNUS (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Le Tournoux*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Tournus*, 1887 (stat. post.).
- TOURNUS, f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- TODR-RANQUIN (LA), f., c<sup>ne</sup> de Belley. — *La Tour de Ramquin*, 1879 (dénombr.).
- TOURRINE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- TOURS (SUR-LES-), f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> de Giron.
- TOURS (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Hotonnes. — *Loco dicto ous Tors*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>).
- TOURS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.
- TOURS (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat.
- TOURS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-de-Formans.
- TOURS (LES), quartier de la ville de Trévoux.
- TOURS-DU-CHÂTEAU (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord.
- TOURTELLIERE (LA), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Marsonnas. — *De Tortelleria, parrochie Marzonaci*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 604 r<sup>o</sup>).
- TOUSSIEUX, h., c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Parrochia de Tossie*, 1187 (Bibl. Sebus., p. 259). — *Touceu*, 1187 (*ibid.*, p. 261). — *Apud Toczeu*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 40 r<sup>o</sup>). — *Toczeu*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Tocieu*, 1365 (Compte du prévôt de Juis, § 9). — *Tociacus*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Tossieu*, 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>). — *Thossieu*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes,

t. I, p. 80). — *Toussieu*, 1662 (*ibid.*, p. 87). — En 1789, Toussieux était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée, subdélégation et châtellenie de Trévoux.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Dombes, était sous le vocable de saint Bonnet. — *Ecclesia de Toceu*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°). — *Thossieu, annexe de Polliou, congrégation de Farins: patron : S. Bonnet*, 1719 (visites pastorales). — *Toussieux, patron : S. Bonnet*, fin du XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1020).

Toussieux relevait originairement du fief de Villars.

A l'époque intermédiaire, Toussieux, Pouilleux et Reyrieux formaient une municipalité du canton et district de Trévoux.

En 1808, Toussieux était le chef-lieu de la commune de Toussieux-Pouilleux (Stat. Bossi, p. 157).

TOUS-VENTS, bergerie, c<sup>ne</sup> de Balan.

TOUS-VENTS, f., c<sup>ne</sup> de Chaleins.

TOUS-VENTS, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.

TOUT-Y-FAUT, f., c<sup>ne</sup> de Romans. — *Toutifaux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

TOUVET (LE), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Premeyzel.

TOUVIERE (LA), ruiss., affl. de l'Anconnans,

TOUVIERE (LA), ruiss., affl. de la Morte.

TOUVIERE (LA), ruiss., affl. du Seran.

TOUVIERE (LA), anc. lieu dit, à ou près Lochieu. — *En la Touvière*, 1617 (arch. de l'Ain, H 405).

TOUVIERE (LA), m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> d'Ordonnas.

TOUVIERE (LA), usine, c<sup>ne</sup> de Samognat.

TOUVIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Grand. — *Apud Thoveriam*, 1355 (Guigue, Topogr., p. 401). — *Claude de la Touvière*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

TOUVIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lompnas.

Toux (LE), f., c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive.

TOVASSE (LA), ruiss., affl. du Rhône.

TOVASSE, écart, c<sup>ne</sup> de Peyrieu.

TOVIÈRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.

TRABLETTES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Champdor.

TRAFFET, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

TRAMOYE, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oncieu.

TRAMOYES, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Trévoux. — *Tremoyes*, 1280 (Arch. nat., P 1388, c. 94). — *Tramoyes*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 7); 1405 (arch. de la Côte-d'Or, B 660, f° 100 r°). — *Tramoye*, 1670 (enquête Bouchu); 1789 (Pouillé de Lyon, p. 58). — *Tramoie*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Tramoyes, anx* (Ann. de l'Ain).

L'identification que l'on a proposée de *Tramoyes* au *Stramiacum* du *pagus* de Lyon, où Louis le Pieux se rencontra avec ses fils, Pépin et Louis, ne peut pas se soutenir; cf. D. Bouquet, t. VI, p. 119-120.

En 1789, Tramoyes était une communauté du pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdélégation de Trévoux, mandement de Miribel.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Chalamont, était sous le vocable de la sainte Vierge; le droit de présentation à la cure appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, au prieur de Saint-Germain-de-Beynost; il passa, par la suite, au charnier de l'Île-Barbe, puis à l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia de Tremoies*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 10 v°). — *Nostre Dame de Tramoyes*, 1445 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 489). — *Tramoyes: sous le vocable de l'Assomption de la Vierge*, 1655 (visites pastorales, f° 10).

Dans l'ordre féodal, Tramoyes était une dépendance de la seigneurie de Miribel, dont il suivit le sort jusqu'en 1690, date à laquelle il fut détaché du marquisat de Miribel pour former un fief particulier, sous le nom de Margnolas.

A l'époque intermédiaire, Tramoyes était une municipalité du canton et district de Trévoux.

TRANCLIERE (LA), c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Trancleria*, 1325 env. (pouillé de Lyon, f° 9). — *En la parrochi de la Trencleri*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f° 2 v°). — *La Trancliry*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 242 r°). — *La Trancliere*, 1655 (visites pastorales, f° 250).

En 1789, la Tranclière était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Varambon et justice d'appel du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtré de Treffort, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste et à la collation des religieux d'Ambronay qui avaient établi un doyenné dans la paroisse. — *Ecclesia de Tancleria*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 14 v°). — *Prior de Tancleria*, 1350 env. (*ibid.*, f° 14 r°). — *La Tranclière, patron : S. Jean-Baptiste*, fin du XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1016).

Dans l'ordre féodal, la Tranclière était une dépendance du marquisat de Varambon.

A l'époque intermédiaire, la Tranclière était une municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

TRANCLIERE (LE BIEF-DE-LA-), ruiss., affl. de la Reyssouze.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

439

TRAPE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille.

TRAPPE · DE · NOTRE · DAME · DES · DOMBES (LA), c<sup>ne</sup> du Plantay.

Fondé en 1861, ce couvent a été supprimé en 1880.

TRAPRON (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-les-Pa-roisses.

TRAVAIL-VILAIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

TRAVANT, f., c<sup>ne</sup> de Servas.

TRAVELIERE, anc. village, c<sup>ne</sup> de Varambon, ruiné en 1595 par les troupes de Biron.

TRAVERSAIGNE (LA), grange, c<sup>ne</sup> d'Injoux.

TRAVERSAGNES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Matafalon.

— *En les Traversagnes*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>).

TRAVERSEES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Dommartin.

TREBIER, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Seillonas.

TREBILLET, écart, c<sup>ne</sup> de Cbâtillon-de-Michaille.

TREBILLET, h., c<sup>ne</sup> de Montanges.

TREBILLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

TRECHES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.

TRECONNAS, h., c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Apud Treconas*,

1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

— *Treconaci*, 1146 (arch. de l'Ain, E 433). —

*Trecona*, 1466 (*ibid.*), 1563 (*ibid.*), H 923,

f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Treconnas*, 1808 (Stat. Bossi).

Ce village relevait déjà, en 1279, de la sirerie de Bâgé; cette année-là, Étienne de Coligny lit hommage à Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse, de ce qu'il y possédait.

TRECORDS, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Volognat. — *Costa de Tre-cors*, 1483 (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>).

TREFFERRIERE-EN-BAS et EN-HAUT, f<sup>es</sup>, c<sup>ne</sup> d'Arbent.

TREFFONNIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Curtafond.

— *En les Treffonnières*, 1401 (arch. de la Côte-d'Or, B 564, 3).

TREFFORT, chef-lieu de c<sup>ne</sup> de l'arrond. de Bourg. —

*Tresfortium*, 974 (Dubouchet, Maison de Coligny,

p. 32). — *Treffort*, 1187 (Guichenon, Bresse et

Bugey, pr., p. 9). — *Trefforz*, 1250 env. (pouillé

de Lyon, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>). — *Trafort*, 1274 (arch. du

Rhône, titres de Laumusse : Saint-Martin, chap. I).

— *Trefort*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey,

part. I, p. 58). — *De Trefforcio*, 1308 (Bibl.

Dumb., t. I, p. 259); 1466 (arch. de la Côte-

d'Or, B 10488, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>). — *Villa et castrum*

*Treffortii*, 1391 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis,

f<sup>o</sup> 185); 1468 (*ibid.*, B 586, f<sup>o</sup> 318 r<sup>o</sup>). — *La*

*communauté de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse

et Bugey, pr., p. 51). — *Treffort en Bresse*, 1563

(arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 350 r<sup>o</sup>). —

*Treffort*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

Avant la Révolution, Treffort était une ville chef-lieu de mandement du pays de Bresse, bail-liage, élection et subdélégation de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archi-prêtre de Treffort, était sous le vocable de l'As-somption, après avoir été sous celui de saint Pierre; le prieur de Nantua présentait à la cure. — *H. prior Treforcii*, 1272 (Cartul. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 691). — *Curatus de Treffort*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).

Treffort était le chef-lieu d'un archiprêtré du diocèse de Lyon. — *Archipresbyteratus de Treffort*, 1250 env. (pouillé de Lyon, P 12 r<sup>o</sup>).

La seigneurie de Treffort était de la mouvance des comtes de Bourgogne; des sires de Coligny qui en furent les premiers seigneurs, elle passa, vers 1269, à la maison de la Tour du Pin. Humbert de la Tour la céda, en 1285, à Robert, duc de Bourgogne, qui la céda à son tour à Amédée, comte de Savoie, en 1289. Elle resta unie au domaine comtal, avec son mandement, jusqu'en 1586 qu'Emmanuel-Philibert l'aliéna à Joachim de Rie et l'érigea en marquisat. De 1592 à 1648, la terre de Treffort appartient aux Lesdguières; elle appartenait, en 1789, aux de Groslier. Sous la domination de Robert, duc de Bourgogne, Treffort était le siège du bailliage de Revermont. — *Balivus de Tresfortio pro Roberto duce Burgundie*, 1287 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 232). — *Cas-trum Trefortii*, 1304 (Dubouchet, Maison de Co-ligny, p. 99). — *Castellanus Treforcii*, 1390 (Cartul. de Bourg, n<sup>o</sup> 33). — *Mandamentum Treforcii*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

Au siècle, le marquisat de Treffort avait pour dépendances Ceyzériat, Dhuis, Drom, Jasse-ron, Oussiat, Pont-d'Ain, Ramasse, Saint-Just, Treffort, partie de Cuisiat et la haute justice à Turgon; la justice ordinaire s'exerçait à Pont-d'Ain et ressortissait à la justice d'appel du mar-quisat. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le marquis de Treffort prétendait encore que sa justice d'appel ressortissait nument au parlement de Dijon; les officiers du bailliage de Bresse soutenaient, au contraire, qu'elle ressortissait au présidial de Bourg même pour les matières visées au second chef de l'Édit; à la veille de la Révolution, la contestation fut tranchée en faveur de ces derniers.

A l'époque intermédiaire, Treffort était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, dis-trict de Bourg.

TREGES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Loco dicto es Treges*, 1400 (censier d'Arbent, f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>).

- TREILLE (LA), anc. mas., c<sup>ne</sup> de Montceaux. — *La Treilli*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 61).
- TREINE (LA), ruiss., affl. de la Reyssouze.
- TREINS (LE GUE-DE-), SUC le Furans, à ou près Rossillon. — *Venus lo ga de Treins*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- TREIS-LIES (LES), c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Treys Lyes*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 160 r<sup>o</sup>). — *Datum apud Treys Lyes, in parrochia Baugiaci Ville*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 64). — *Treslie*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini), 1845 (État-Major).
- TREIT (EN), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Ces-sieu. — *En Treit*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 143).
- TREIZE-VENTS, h., c<sup>ne</sup> de Montrevel.
- TREJON (LE), affl. de la Pernaz, c<sup>ne</sup> de Bénonces. — *Trey-Jonc*, 1875 (tabl. alphab.).
- TRELON, h., c<sup>ne</sup> de Peyzieux.
- TREMBLAY (LE), ruiss., affl. du Relevans.
- TREMBLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Boissey.
- TREMBLAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalonne.
- TREMBLAY (LE), c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Tremblay*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).
- TREMBLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lentenay. — *Tremblay*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 17). — *Locus doux Tremblay*, 1433 (arch. de l'Ain, H 357). — *Apud Tremulum*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, f<sup>o</sup> 265 r<sup>o</sup>). — *Tremblay*, XIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TREMBLAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.  
Avant 1790 le Tremblay était une seigneurie avec maison forte qui dépendait de la baronnie de Marboz.
- TREMBLAY, H, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Apud lo Tremblay*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, table). — *Le Tremblay, parrochie Sancti Triverii de Cortoux*, 1442 (*ibid.*, B726, f<sup>o</sup> 545 r<sup>o</sup>).
- TREMBLAY (LE), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Iterius del Tremblay*, 1186 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 125). — *Hommagium Petri dou Tremblay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Le Tremblay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 118).  
Sous l'ancien régime, le Tremblay était une seigneurie, avec château, mais sans justice, dépendant originairement de la seigneurie de Villars.
- TREMBLEY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Mionnay.
- TREMBLEY (LE), c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra sita al Trembley* (Guigne, Doc. de Dombes, p. 134).
- TREMBLEY (LE), anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Marlieux.
- TREMBLEY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-d'Huiriat.
- TREMBLEY (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Reyssouze. — *Mansus del Trembley*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>).
- TREMBLEY (LE), bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Sus lo buec del Trembley*, 1341 (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>).
- TREMBLEYS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Sainte-Olive. — *Versus les Trembleys*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>).
- TREMOLEY, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Loyes. — *Campus de Tremoley*, 1271 (Bibl. Dumb., t. II, p. 174). —
- TREMOLAR, loc. détruite, à ou près Ambérieu-en-Bugey. — *Illi de Tremolar*, 1444 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).
- TREMPLE (LA TERRE-DU-), anc. lieu dit à Dompierre, ham. de Polliat. — *lu villaggio Dompni Petri, loco dicto en laz Terra du Tremplu*, 1496 (arch. de l'Ain, H 856, f<sup>o</sup> 475 r<sup>o</sup>).
- TREMPLE (LE BOIS-DU-), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Versus nemus du Tremplu*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>).
- TRE-MURS, h., c<sup>ne</sup> de Murs-Gélignieu.
- TRENTECHIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Vinetum de Trentechin*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg., p. 244).
- TRES-CHALMONT, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit. — *Tres Chalamont*, 1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 42).
- TRES-CHARVAY, h., c<sup>ne</sup> de Charix. — *Très-Charvert*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TRES-JOUX, h., c<sup>ne</sup> de Lalleyriat. — *Très-la-Joux*, 1847 (stat. post.).
- TRES-MONTREAL, h., c<sup>ne</sup> de Plagnes.
- TRES-NAIRVAS, écart, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat (État-Major).
- TRESOR (LE), c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *Au terroir de la Giraudière, lieu dict au Tresor*, 1572 (arch. de l'Ain, H 812, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>).
- TRES-RE, écart, c<sup>ne</sup> de Martignat.
- TRESSENEENS, loc. détruite, à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Apud Treczenens*, 1496 (arch. de l'Ain, H. 856, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>).
- TRESSERVE, loc. disparue, à ou près Veyziat. — *Iter per quod itur de Veysiaco apud Tresserva*, 1410 (terrier d'Arbent, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>).
- TRES-VERTEME (LE RUISSEAU-DE-), anc. nom de ruisseau, à ou près Ordonnas. — *Rivulum de Tresvertema*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- TREVE (LE), c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Ly Treyvos*, 1424 (arch. de l'Ain, H 94).
- TREVE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Messimy. — *De trivio de Planche*, 1538 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 23).

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

441

- TREVE (LE), loc. disparue, à ou près Miribel. — *St de Trivio*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 25).
- TREVE (LE), à ou près Montceaux. — *Terra del Trevo*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 70).
- TREVE (LE), quartier de Saint-Sorlin. — *Au Trievoz de Saint-Sorlin*, 1736 (arch. de l'Ain, H 956, f° 13 r°).
- TREVE-D'ARS (LE), ruiss. affl. de la Saône.
- TREVE-D'ARS (LE), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux. — *Trivium d'Art*, 1304 (Bibl. Dumb., t.I, p. 237).
- TREVE-DE-LA-GLAY (LE), anc. carrefour, c<sup>ne</sup> de Pérouges.  
— *Trevium de la Glay*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 4 v°).
- TREVE-DE-RIMONT (LE), C<sup>ne</sup> de Montluel. — *Al Trevo de Rimont*, 1300-1325 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 91).
- TREVE-GIROUD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Le Trevo Giroud*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 144).
- TREVE-LEVE (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Le Trève-Levo*, 1887 (stat. post.).
- TREVE-MAGNIN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Parcieux.
- TREVE-MALEMORT (LE), C<sup>ne</sup> de Miribel. — *Iter tendens a trivio de Malamort versus lo Chastellart*, 1433 (arch. du Rhône, terrier de Miribel, f° 52).
- TREVE-MEYNERET (LE), C<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Du village d'Illiat au treyve Meyneret*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- TREVE-MOLIS (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Au treyvo Molis*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 518).
- TREVE-REPOSE-VILAIN (LE), à ou près Meximieux. — *Al treyvo dit de Repose Vilan*, XIV<sup>e</sup> s. (Arch. nat., P 1388, c. 1116).
- TREVERNAY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon. — *Domus sua de Tresverneis, in parrochia de Sancto Cyrico, cum poypia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 16). — *Castrum de Treysverneyx*, 1447 (arch. de la Côte-d'Or, B 10443, p. 1). — *Le fief de Treyvernois* (lire *Treyverneis*), à cause de Baugé, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51). — *Treyverneis*, 1536 (*ibid.*, pr., p. 42). — *Treyvernay*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 118). — *Travernay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).  
Trévernay était une seigneurie en toute justice, avec poype et château, possédée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, par les de Montgilbert, sous l'hommage des sires de Bâgé.
- TREVET, chât., c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.
- TREVIING, anc. mas, à ou près Saint-Paul-de-Varax. — *Mansus de Treving*, 1248 (Arch. nat., P 139, c. 1540).
- TREVOGES OU TREVOYES, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Trevogias*, 1144 (arch. de l'Ain, H 51, d'après une copie du XVII<sup>e</sup> siècle). — *Décima de Tremoges* (corr. *Trevoges*) *et quiddid habemus in parrochia de Chalamont*, 1255 (Bibl. Dumb., t.II, p. 132). — *Dominium de Trevoyes*, 1255 (*ibid.*).
- TREVOUX, ch.-l. d'arrondissement. — *[Tre]voos*, 1010 (Petit cartul. d'Ainay, n° 178). — *In villa Trevoos*, 1010 (*ibid.*, note 4). — *Trevo* et *Trevoz*, 1243 (Bibl. Dumb., t.I, p. 144). — *Trevox* et *Trevous*, 1264 (*ibid.*, t. I, p. 161). — *Trevouz*, 1279 (*ibid.*, t. II, p. 210). — *Trevors* et *Trevois*, 1279 (*ibid.*, compl., p. 74). — *Apud Trevois*, 1324 (arch. du Rhône, fonds de Malte, titres des Feuilles). — *De Trevorchio*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 52 r°). — *Mensura de Trevox*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f° 1). — *Trevoux*, 1431 (Bibl. Dumb., t. I, p. 347). — *Apud Trevorcium*, 1482 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f° 14). — *Trevolx*, 1487 (Bibl. Dumb., t. I, p. 382). — *Trevoulx*, 1502 (Mesures de l'Île-Barbe, t. 1, p. 494). — *Trevolcium*, 1491 (terr. des Messimy, f° 17 v°). — *Trevolum en Dombes*, 1552 (Bibl. Dumb., t. I, p. 463). — *Trévoux*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 252); 1790 (Dénombr. de Bourgogne; an x (Ann. de l'Ain).
- A l'époque rodolphienne, Trévoux faisait partie de l'ager de Genay (*ager Janiacensis*). — *In pago Lugdunensi, in agro Janiacensi, in villa Invilvoos*, corr. *invilla Trevoos*, 1010 (Petit cartul. d'Ainay, n° 178, note 4).
- En 1789, Trévoux était la ville capitale de la principauté de Dombes, le chef-lieu d'une subdélégation de l'intendance de Bourgogne, le siège d'une sénéchaussée qui ressortissait au parlement de Bourgogne et, au premier chef, au présidial de Bourg, et celui de la maréchaussée de Dombes qui comprenait les brigades de Trévoux, l'Arbresle, Villefranche, Chalamont et Beaujeu. Au point de vue de l'administration financière, Trévoux dépendait de l'élection de Bourg. Trévoux était le chef-lieu d'une châtellenie de Dombes. — *Feudum castrî, ville et mandamenti de Trevois*, 1304 (Guigue, Docum. de Dombes, p. a65). — *Châtellenie de Trévoux*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Aubret, Mémoires, t. II, p. 412).
- L'église paroissiale de Trévoux, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Symphorien, après avoir été dédiée à saint Clair et saint Biaise. Elle avait été érigée en collégiale, le 3 janvier 1523, par le pape Adrien VI.

— *Ecclesia de Trenos*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 13 v°). — *Capitulum ecclesiae collegialis et parochialis Trivoltii, principatus Dumborum capitis*, 1523 (arch. de l'Ain, G 27). — *Trevoux* : *Eglise collégiale dédiée à saint Symphorien, bien qu'autrefois elle fût dédiée à S. Clair et à S. Biaise*, 1655 (visites pastorales, f° 2). — *Trevoux* : *Chapitre composé d'un doyen, à la nomination du roi, d'un chantre, un sacristin et 9 chanoines, à la collation du chapitre*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 77).

Dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, Trévoux appartenait aux sires de Villars qui le conservèrent uni à leur domaine jusqu'en 1402 qu'Humbert VII de Thoire-Villars le vendit, avec ses autres terres de Dombes, à Louis II de Bourbon, sire de Beaujeu, en s'en réservant toutefois la jouissance jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mai 1423. A part deux interruptions de peu de durée survenues pendant l'occupation française qui suivit la défection du comte de Bourbon, la seigneurie de Trévoux resta toujours annexée au domaine de Dombes.

Trévoux avait remplacé Beauregard, en 1502, comme siège du bailliage de Beaujolais à la part de l'empire; en 1698, le ressort de ce bailliage fut diminué par l'érection en bailliages particuliers des châtellenies de Thoisse et de Chalamont; cela dura jusqu'en 1772, date à laquelle un édit de Louis XV supprima les trois bailliages de Dombes et les remplaça par une sénéchaussée dont le siège fut fixé à Trévoux.

Le Parlement de Dombes, qui siégeait primitivement à Lyon, fut transféré à Trévoux par le duc du Maine, en 1696, et y tint ses audiences jusqu'à sa suppression qui fut prononcée en 1771.

A l'époque intermédiaire, Trévoux était la municipalité chef-lieu du canton et district de ce nom.

TREVOUX, triage, c<sup>ne</sup> de Souclin.

TREYSSAN (LE BOIS-DE-), c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *In parochia de Foyssiaco, in nemore de Treysan*, 1279

(Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 20).

TREYSSERVE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Songieu. — *La grande vigne de Treysserve*, 1582 (Guichenon,

Bresse et Bugey, pr., p. 188).

TREY TOM (LE BOIS-DE-), bois, c<sup>ne</sup> de Lompnas.

TREZAN, m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Natlages. — *H. Ruffi de Tresant*, 1300 (Bibl. Dumb., t. I, p. 70). — *Trezan*, 1875 (Guigue, Topogr., p. 408).

En 1789, ce village dépendait de la seigneurie de Cordon.

TRIBAUDIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.

TRIBUILLET, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-du-Bois.

TRICONNIERE (LA), anc. mas, à ou près Crans. —

*Mansus de la Triconeri*, 1274 (Guigue, Docum.

de Dombes, p. 191). — *Mansus de la Tryconneri*,

1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 29).

TRIEUX (LE), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *G. del Truiel*,

1272 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 142). —

*De Trolio*, 1372 (*ibid.*, p. 145).

TRINCAILLERES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Cesseins.

TRIONS, loc. disparue, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. —

*Juxta viam del Trions*, 1344 (arch. de la Côte-

d'Or, B 870, f° 124 v°).

TROIS-FONTAINES (LES), c<sup>ne</sup> d'Arbent. — *Loco vocale*

*Treis Fontanes*, 1408 (censier d'Arbent, f° \* 6 v°).

— *In montania de Arbenco, in loco vocato en Treis*

*Fontannes*, 1421 (*ibid.*, f° 13 r°).

TROIS-FONTAINES (LES), grange, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax. —

*In costa des Tribus Fontibus*, 1419 (arch. de la

Côte-d'Or, B 766, f° 89 r°).

TROIS-FONTAINES, anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-

André-le-Panoux. — *La seigneurie de Trois Fontaines*, 1850 (Guichenon, Bresse, p. 119).

Ce fief était une dépendance de la seigneurie de Corgenon.

TROIS-FOURNEAUX (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Massieux.

TROIS-FOURNEAUX (LES), h., c<sup>ne</sup> de Valeins.

TROIS-SERVES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Marsonnas.

TROISIACUS, anc. mas qui paraît avoir été situé à Vil-

lebois. — *In manso qui dicitur Troisiaco*, 1220

env. (arch. de l'Ain, H 315).

TROISIER, quartier de la c<sup>on</sup> de Vaux.

TROIS-PIERRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

TROIS-POIRIERS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-

Menthon.

TROILLIERE (LA), verchère, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Ver-*

*cheria de la Trollieri sita juxta viam qua itur de*

*Bussiges apud Sivreu*, 1299-1369 (arch. de la

Côte-d'Or, B 10455, f° 33 r°).

TROLLIET (LE), h., c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie.

TRONCHE (LA), anc. lieu dit, c<sup>o\*</sup> de Saint-Olive. —

*En la Tronchi*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or,

B 10455, f° 48 r°).

TRONCHEY (LE), h. et anc. fief de Bâgé, c<sup>ne</sup> de Bé-

reyziat. — *Apud Tronchey, in parochia de Bere-*

*ysia*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr.,

p. 16). — *Tronchay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

TRONCHEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vernoux.

TRONCHEYS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Marboz.

TROUVANT, écart, c<sup>ne</sup> de Lalleyriat.

TROU-A-L'OURS (LE), nom donné par les habitants du pays à l'entrée de grottes très profondes reliées entre elles par d'étroits couloirs. Ces grottes sont

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

443

- situées sur le territoire de la commune de Jasseron ; elles ont été explorées pour la première fois en 1885.
- THOYARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc.
- THOYES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Pratum de Troyes*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).
- TROZON, écart, c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives.
- TRUC (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel.
- TRUCHART (LE), loc. détruite, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Truchalt parrochie Sancti Genesii*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 579 r<sup>o</sup>). — *Le Truchart*, 1533 (*ibid.*, H 803, f<sup>o</sup> 169 r<sup>o</sup>). — *Audit, villaige de Truchart, parroisse de Sainct Genis sur Menthon*, 1636 (arch. de l'Ain, H 863, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Truchault*, 1636 (*ibid.*, répert).
- TRUCHE-BENATE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Arbent.
- TRUCHIERE OU TURCHIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Jasseron. — *La Truchire, parroisse de Jasseron*, 1563 (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *La Turchière*, 1563 (*ibid.*, passim).
- TRUEL (LE), loc. disparue, à ou près Civrieux. — *Juxta viam del Truyel*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 83). — *Campus del Truel*, 1285 (*ibid.*, p. 84).
- TRUFEIS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Es Trufeis*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>).
- TRUFIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boissey.
- TUAILE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *La Touaille*, 1841 (État-Major). — *La Thuaille*, 1847 (stat. post.).
- TUILERIE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Massignieu-de-Rives. — *La Tuilerie de Charbonod*, 1847 (stat. post.).
- TUILERIE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Tuilerie*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- TUILERIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel.
- TUILERIE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes.
- TUILERIES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Briord.
- TUILERIES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- TUILERIES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Thil.
- TUILIER, écart, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- TUILIERE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.
- TUILIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Brens. — *Per locum de la Tieilliry, usque ad fluvium Rhodani*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *La Tuilière* (cadastre).
- TUILIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Cessy. — *In territorio de Sessiez, loco dicto in Thioleria*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1124, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>).
- TUILIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Ceyzérieu.
- TUILIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Challex.
- TUILIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Loco dicta en la Tielliry*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>).
- \*TUILIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Dagneux. — *La Tuilleri*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 114).
- TUILIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Faramans.
- TUILIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux.
- TUILIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.
- TUILIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Miribel.
- TUILIERE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Nattages. — *Locus de la Tieilliry, usque ad fluvium Rhodani*, 1361 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327).
- TUILIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Rillieux.
- TUILIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Marcel. — *En la Tyolery*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 87).
- TUILIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Torcieu. — *La Tuilière, en la parroisse de Torcieu*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 108). — *La Thuilière, château et fief en Bugey*, 1789 (Àlman. de Lyon).
- TUILIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Niévroz.
- TUILIERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Benoît-de-Cessieu. — *Cujusdam fundi dicti la Tioletri, apud Seyseu*, 1308 (Grand cartul. d'Ainay, t. II, p. 234).
- TULLES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Messimy.
- TUMELAY, granges, c<sup>ne</sup> de Chanay.
- TUMEX (LE), f., c<sup>ne</sup> d'Injoux.
- TUNE (LA), ruiss. affl. de l'Albarine.
- TUPISIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Meillonas.
- TUPINIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reys-souze.
- TIRET (LE), pic du Mont-Jura, c<sup>ne</sup> de Gex.
- TURGON, h., c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Turgon*, 1341 (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *De Turgone*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 122 v<sup>o</sup>); 1520 (*ibid.*, B 886). — *Turgon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 119). — *Turgon, paroisse alternative de Druilliat et de Saint Martin du Mont*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 357 r<sup>o</sup>).
- En 1789, Turgon était un village de la paroisse de Saint-Martin-du-Mont, bailliage, élection et Subdélégation de Bourg, mandement de Pont-d'Ain, justice d'appel du marquisat de Treffort.
- La seigneurie de Turgon relevait, au xiii<sup>e</sup> siècle, des sires de Thoire-Villars qui l'inféodèrent, en 1296, à Étienne Raton, dont l'un des successeurs obtint, en 1409, d'Humbert VII de Thoire-Villars concession de la haute, moyenne et basse justice. Au xviii<sup>e</sup> siècle, cette terre dépendait de la haute justice du marquisat de Treffort et de la moyenne et basse justice du comté de Chateaufieux.



TURELLE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Au lieu appelle à la Turèlan*, 1817 (titres de la famille Bonnet).

TURIGNIER, loc. disparue, à ou près Gex. — *Apud Turignier*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 1237).

TURIGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — *De Turignino*, 1340 env. (Guigue, Topogr., p. 409). — *Turignius*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Turrignin*, XVIII<sup>e</sup> s. (Gassini). — *Turignin*, 1808 (Stat. Bossi); 1847 (stat. post.).

Ce village fut détaché, vers 1860, de la commune de Vieu pour être uni à celle de Belmont.

TURILLONS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore. -

*Es Turillions*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>).

TURIN (BIEF-DE-), ruiss. affl. du Solnan, c<sup>ne</sup> de Dom-sure.

TURIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condom.

TURLET (LE), ruiss. affl. de la Chalaronne.

TURUS, écart, c<sup>ne</sup> de Rignieux-le-Franc.

TUTEGNY, h., c<sup>ne</sup> de Cessy. — *Tutigny*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

TUTEGNY (LE RUISSEAU-DE-), affl. de la Versoix.

TYLEYS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Terra que vulgariter appellatur Tyleys*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 639).

TYRANDES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Péronnas.

## U

UCIVE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Beynost. — *Uciva*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 91).

UFFELLE, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Castellum de Uffella*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 87 r<sup>o</sup>). — *Castellania de Huffella*, 1369 (*ibid.*, B 925). — *Uffelle*, 1381 (*ibid.*, B 925). — *Huffelle*, 1394 (*ibid.*, B 813, f<sup>o</sup> 7). — *Uffel*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Uffelle était un village de la paroisse de Dortan, bailliage et élection de Belley, subdélégation de Nantua, mandement de Montréal.

Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, qui passa, en

1402, de la mouvance des sires de Thoire-Villars sous celle des comtes de Savoie.

URERENCHE (L'), anc. nom de source, à ou près Souclin. — *Font Urerenchi*, 1220 (arch. de l'Ain, H 307).

URLANDE (L'), ruiss., nait à Meillonas, coule à la limite de Saint-Étienne-du-Bois et de Viriat et va se jeter dans le Sevron, à Marboz.

URSILIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.

URSULES (LES), quartier de Belley.

URSULES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

URSULES (LES), m<sup>ons</sup> is., c<sup>ne</sup> de Treffort.

URSULES (LES), c<sup>ne</sup> de Trévoux

## V

VACAN, écart, c<sup>ne</sup> de Romans. — *Vacan*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

VACANT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax.

VACCAGNOLE, h., c<sup>ne</sup> d'Attignat. — *Vacagniola, parrochie Attigniaci*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 310 r<sup>o</sup>). — *Vacagnola, parroisse d'Attignat*, 1564 (arch. de la Côte-d'Or, B 595, f<sup>o</sup> 205 r<sup>o</sup>). — *Vacagnole*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33).

La justice haute, moyenne et basse de ce village fut aliénée, vers 1644, par le roi au seigneur d'Attignat.

VACHAT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Conand. — *Villa de Hevachia*,

1277 (arch. de l'Ain, H 271). — *Euvachia*,

1289 (*ibid.*, H 272). — *Homines de Evachia*,

1291 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 830). — *Uvachia*,

1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 130 r<sup>o</sup>).

— *Le Vachat*, 1759 (arch. de l'Ain, H 39).

En tant que fief, le Vachat dépendait de la seigneurie de Montferrand.

En 1865, le village du Vachat fut détaché de la commune d'Arandas pour entrer dans la composition de la commune de Conand.

VACHERESSE, anc. fief, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat. — *Villam Taluzatem... mansum de Vacaritas... villamque quem vocant Sortiacum*, 999

- (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2482). — *Vachereces*, 1324 (terr. de Peyzieux); 1418 (arch. de la Côte-d'Or, B 10446, f° 536 v°). — *Vacheresse [fief de Bresse] enfermant la maison de L'Ordre en Dombes*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 520). — *L'Ordre Vacheresse*, 1612 (*ibid.*). — *La Maison de la Vacheresse*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 307).
- La seigneurie de Vacheresse fut annexée, en 1424, à la seigneurie de Lordre. C'était un fief de Bresse.
- VACHERESSE, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Lo molar de Vachereci*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f° 13).
- VACHERINE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Mansus de Vacherina ou Frumental*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 38 r°).
- VACHINE, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- VACHONS (CHEZ-LES-), anc. ham. de Bourg. — *Homines de chi lo Vachons*, 1363 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 42). — *Chies los Vachons*, 1363 (*ibid.*).
- VACON (LE GRAND- et LE PETIT-), hameaux de la c<sup>ne</sup> de Bény. — *Vascon*, 1242 (arch. du Rhône, titres de Laumusse: Saint-Martin, chap. II, n° 3). — *Vacon*, 1274 (*ibid.*, chap. I, n° 1). — *Vacon, parrochie de Beyny*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 512 r°). — *Villagium Vacoms*, 1512 (arch. de l'Ain, H 920, f° 1 r°). — *Vacon*, 1563 (*ibid.*, H 922, f° 1 r°).
- Ce village entra, vers 1230, dans le domaine des sires de la Tour-du-Pin; c'était auparavant une dépendance de la seigneurie de Revermont.
- VACQUEERIE (LA), C<sup>ne</sup> de Saint-Bernard. — *La Vacquerie*, 1391 (Bibl. Dumb., t. I, p. 312). — *La Vaquerie*, 1891 (*ibid.*, p. 313).
- VAILLIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Gex.
- VADREIN (LE), anc. fief de la châtellenie de Bourg. — *Le Vadrein*, 1414 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 128).
- VAILLON (GRAND- et PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> d'Apremont. — *Villagium de Magno Vallions de Asperomonte*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 486 r°). — *Grand Vaillon, Petit Vaillon*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VAINIERE (LA FORETE-DE-), bois, sur les bords de la Saône, c<sup>nes</sup> de Grièges et de Cormoranche. — *In silva Vaincra, a portu Betis usque ad portum Ancelle*, 1023 env. (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 517).
- VAIRE, domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- VAIRON, écart, c<sup>ne</sup> de Bény.
- VAISE (LA), chât., c<sup>ne</sup> Je Saint-Nizier-le-Désert.
- VAISE, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- VAL (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Vallem*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f° 147 r°).
- VAL (LA), h., c<sup>ne</sup> de Vonnas. — *La Val*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Laval*, 1847 (stat. post.).
- VALAS, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve.
- VALBONNE (LA), vaste lande qui s'étend entre, le Rhône et la Coltière, de Miribel à Meximieux, comprenant dans ses limites tout ou partie des communes actuelles de Miribel, Thil, la Boisse, Niévroz, Balan, Saint-Maurice-de-Gourdans, Pérouges, Saint-Jean-de-Niost et Charnoz. — *La Valbonne*, 1372 (Guichenon, Savoie, pr., p. 226). — *Vallisbona*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f° 82 r°); 1427 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 169). — *Marches de Bresse, Dombes et Verboyne*, 1423 (*ibid.*, p. 148). — *Patria Vallisbone*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f° 1 r°). — *Bona Vallis*, 1535 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 91). — *Montluel, capitale du clymat apelé la Valbonne*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 81).
- VALBONNE, h., c<sup>ne</sup> de Pérouges. — *Petite Valbonne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Ce hameau doit son origine à une chapelle dédiée à saint Martin de la Valbonne qui se trouvait primitivement plus au sud et qui y fut transférée au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.
- VALBONNE (LA), camp., c<sup>ne</sup> de Balan, Belligneux et Bressolles.
- VALBOUESSE, ruiss. affl. du Seran.
- VALBREUSE, chât., c<sup>ne</sup> de Bey.
- VAL-DE-BOHAN (LE), vallée du Revermont. — *Le Val de Buenc, mandement du Pont d'Ains*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Rente assise au Val de Buenc, pays de Bresse, es villaiges de Size, Romanechy, Villettaz*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 231 r°).
- VAL-DE-ROUGEMONT (LE), C<sup>ne</sup> d'Aranc. — *Vallis de Rogemont*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 22 r°). — *Vallis Rubeimontis*, 1467 (arch. de l'Ain, E 108). — *Li fief de la Val de Rogemont, a cause de S. Rambert*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).
- VALDOTTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Gorrevod. — *Valdotte*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VALEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Thoissey. — *Valens*, 1100 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *La parrochie de Valeins*, 1379 (Bibl. Dumb., t. I, p. 309). — *Valons*, 1492 (pouillé de Lyon,

- fr 27 v°). — *Valens*, 1506 (pancarte des droits de cire). — *Valeins en Dombes*, 1655 (visites pastorales, fr 41). — *Vallains*, 1671 (Beneficia dioc. lugd., p. 2 53). — *Valeins*, 1699 (Bibl. Dumb., t. I, p. 657); 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 44); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi). — *Valins*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 138). — *Vallins*, an X (Ann. de l'Ain). — *Valeins*, 1867 (*ibid.*).
- En 1789, Valeins était une communauté de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéschaussée et subdélégation de Trévoux, châtellenie de Thoisysey.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de saint Laurent; le prieur de Charlieu présentait à la cure. — *Ecclesia de Valens (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, fr 13 r°).
- En tant que fief, Valeins était une seigneurie de Dombes, en toute justice; vendue, en 1596, par Henri de Bourbon-Montpensier, prince de Dombes, à Madeleine de Champier, cette terre fut unie, en 1606, à la baronnie de Chaillouvres. — *Hugo de Valens*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4140).
- A l'époque intermédiaire, Valeins était une municipalité du canton de Thoisysey, district de Trévoux.
- VALENCIONS, loc. détruite, à ou près l'Abergement-Clémenciat. — *Stephanas de Valenchons*, 1324 (terr. de Peyzieux).
- VALENCIENNES, h., C<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Fief et domaine appelé de Valenciennes*, 1785 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 249). — *Valencienne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Valenciennes*, 1841 (État-Major). — *Valencienne*, 1847 (stat. post.).
- Petit fief de Dombes érigé au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- VALETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat. — *Village de Vallette, paroisse de Saint Didier d'Ouzia*, 1675 (arch. de l'Ain, H 862, fr 92 v°). — *La Valette*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VALEY (LE), ruiss., naît dans la forêt de Meyriat, traverse Condamine-la-Doye et va se joindre au Borrey, sur le finage de Maillat. — *Le ruisseau du Valey*, 1885 (Géogr. de l'Ain, p. 55).
- VALEY (EN), écart, c<sup>nes</sup> de Condamine-la-Doye et de Maillat.
- VALLA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bey. — *La Vallée*, 1841 (État-Major, n° 159). — *La Valla*, 1872 (Dénombr.).
- VALLA (LA), h., c<sup>ne</sup> du Grand Abergement. — *La vallaz*, 1843 (État-Major).
- VALLA (LA), h., c<sup>ne</sup> de Grièges. — *La Valla*, 1845 (État-Major).
- VALLA, h., c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Vallas*, 1841 (État-Major).
- VALLEE-DE-MEYRIAT (LA), C<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave. — *Vallem Majoraevum*, 1116 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 306).
- VALLETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Priay.
- VALLIERE (LA), ruiss., naît au pied du Mont-July, dans le Revermont, traverse Ceyzériat et atteint la Reyssouze, à Montagnat.
- VALLIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Chaleins.
- VALLIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Vercheria de la Valleri*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, fr 30 r°). — *Vercheria de la Vallieri*, 1299-1369 (*ibid.*, fr 30 r°).
- VALLIERE, h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- VALLIERES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu. — *En Valeres*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, fr 29 r°).
- VALLIERES, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Rigneux-le-Franc. — *En Valeres*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 33).
- VALLIERES, écart, c<sup>ne</sup> de Gex. — *En Valires*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1124, fr 489 r°). — *Vallière* (cadastre).
- VALLIN, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. — *Terre et seigneurie de Vallin*, 1704 (Baux, Nobil. de Bresse et Dombes).
- Cette seigneurie fut érigée en comté par le prince de Dombes, en 1736.
- VALLIS-CANINA, vallée, c<sup>nes</sup> de Champdor et de Corcelles. — *In valle Canina, silvula que Altam villam a Candolbrio dividit*, 1137 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 36). — *De Corcellis, in Valle Canina*, 1290 (arch. de l'Ain, H 370).
- VALLOD, anc. village de la paroisse de Seyssel. — *Vallod*, 1734 (Descr. de Bourgogne).
- Vallod était une seigneurie du bailliage de Belley.
- VAL-NOIRE (LE BIEZ-DE-), C<sup>ne</sup> de Segny. — *Devers Joux, l'aigue de Vallenoire*, 1573 (arch. du Rhône, H 2383, fr 25 r°).
- VALOD (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Reyssouze.
- VALOUSE (LA), rivière, naît à Ecrilles dans le département du Jura et se jette dans l'Ain, à Confens, hameau de la commune de Saint-Maurice-d'Échazaux.
- VALOUSE (LA), ruiss. affl. de la Pernaz, c<sup>ne</sup> de Bnonces. — *Molinarium de la Vallousa*, 1251 (arch. de l'Ain, H 226).
- VALOUSONNIERE (LA), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Péronnas. —

—*Li tailliez de la Valouzonniere*, 1378 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 50).

VAL-PROFONDE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Genay. — *Terra de Profanda Valle*, 1257 (Guiguo, Docum. de Dombes, p. 141).

VALRAISSON h., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Le Val-Reson*, 1844 (État-Major). — *Le Val-Raison*, 1894 (Carte du service vicinal).

VALROMEY (LE), anc. subdivision naturelle du pagus de Genève. — *Terra que dicitur Verrometum*, 1169 (Bulle d'Alexandre III, original, arch. de l'Ain, H 355). — *Humbertus de Luiriaco accepit in feudum ab Humberto de Bellijoco municipium quod faciet intra colliam de Cormarenchi, in Valromesio aut Valle Romana*, 1222 (Du Gange s. v. COLLIA, « ex Archivo Caraerae Compulorum Ducis Sabaudiae Camberiaci »). — *Verrumeis*, 1236 (Bibl. Sebus., p. 148); 1286 (Aubret, Mémoires, t. II, p. 27). — *M. Verromeis*, nom d'homme, 1282 (Cart. lyonnais, t. II, n° 776).

— *Veromesium*, 1294 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 240). — *Bugesium, Verromesium*,

1341 (Guichenon, Savoie, pr., p. 642); 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Varromesium*,

1342 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 178).

— *Johannes Verromeys*, nom d'homme, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 13 r°).

— *Petrus Veromesii*, 1430 (Statuts de Savoie, in fine). — *Pays de Verromey*, 1536 (Proc. verb. de la réduction des pays de Bresse, etc., à l'obéissance de François I<sup>er</sup>).

— *Beugeys et Verromeys*, 1543 (Mém. hist., t. I, p. 113). — *Pays de Bresse, Bugey, Verromey*, 1559 (Guichenon, Savoie, pr., p. 511).

— *En Verromeis*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 128 r°).

— *Au pays de Veromeys*, 1563 (*ibid.*, f° 153 r°). — *Valromey*, 1582 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 188); 1612 (*ibid.*, pr., p. 192).

— *Verromey*, 1601 (*ibid.*, pr., p. 73). — *Terre de Valromay*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 3).

— *Pays de Valromay*, 1770 (arch. de l'Ain, H 1). — *Le Valromey, les environs de Belley*, etc., 1808 (Stat. Bossi, p. 9).

L'explication de *Valromey* par *Vallis Romana*, dont se contentaient les érudits du XVII<sup>e</sup> siècle, ne saurait se soutenir en présence de la forme *Verromeis* qui remonte nécessairement à \**Verromensis*.

Au temps de Guichenon, le Valromey consistait « au seul mandement de Châteauneuf » ; il avait pour confins « la vallée de Michaille et le mandement de Seyssel, les terres de Lompnes, de

Chandores et de Brénod, le comté de Montréal, la Terre de Nantua et la Roche d'Yon, qui le sépare de Virieu-le-Grand et des seigneuries de Luyrieux et de Cerveyrieu ». Il ne contenait, à cette époque, que dix-huit paroisses, trois vicaireries et trois hameaux. — *Ecclesia in honore Sancti Eugendi, in pago Verruiniensi* (lire *Vermensi*), *in villa Mazinaco* (corr. *Masiniaco*) *sitam, cum capella castris adjacentis, scilicet Belimontis*, 1110 (Bibl. Sebus., p. 182). — *Chastelnuef en Verromeys*, 1330 (Guichenon, Savoie, pr., p. 640). — *Yons in Veromesio Gebennensis diocesis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 10 r°). — *Vieu en Valromay*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 70). Le Valromey primitif était notablement plus étendu, si comme cela paraît certain, on doit reconnaître, dans la partie orientale, tout au moins, de l'archiprêtré de Virieu-le-Grand, l'ancienne obédience de Valromey qu'une bulle du pape Innocent II, en date du 6 décembre 1142, mentionne à côté de l'obédience de Belley. — *Exceptis tribus obedientiis, videlicet Bellicensi, Veromensi et ea quae est apud Motam*, 1142 (Gall. christ., t. XV, instr., c. 307). Virieu-le-Grand, que Guichenon ne mentionne pas, appartenait certainement au Valromey dont il était le chef-lieu judiciaire.

Le Valromey et la Michaille dépendaient originellement du *pagus* de Genève; vers 1077, Jeanne de Genève les apporta en dot à Amédée II, comte de Maurienne et de Belley, mais ils continuèrent, jusqu'à la Révolution, à faire partie du diocèse de Genève, sauf toutefois la partie sud-ouest du Valromey qui fut rattachée, on ne sait comment ni à quelle époque, au diocèse de Belley, où, comme on vient de le voir, elle forma une obédience avec Virieu-le-Grand pour chef-lieu.

Vers 1125, le Valromey entra par mariage dans la maison de Beaujeu; aliéné, en 1285, à Louis de Savoie, baron de Vaud, il fit retour, en 1359, aux comtes de Savoie. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci le cédèrent aux d'Urfé qui le firent ériger en marquisat en 1612. — *Le marquisat de Valromey*, 1634 (arch. de l'Ain, H 872, f° 4 v°).

Louis de Savoie avait créé une juridiction particulière pour ses terres de Valromey et Bugey. — *Amaudricus de Petra castris, judex Beugesii et Verromesii, pro Ludovico de Sabaudia, domino Vuaudi*, 1293 (Cartul. lyonnais, t. II, n° 837).

En 1359, les comtes de Savoie rattachèrent le Valromey, qu'ils venaient d'acquérir de la petite fille de Louis de Savoie, à leur bailliage de Bugey

et Novalèse. — *Judex Beugesii, Verromesii et Novalaysie*, 1367 (arch. de l'Ain, H 299).

En 1582, à l'époque où le Valromey sortit définitivement du domaine ducal, ce pays fut détaché du bailliage de Belley pour former un bailliage spécial. «La justice du marquisat de Valromey», dit Guichenon (Bugey, p. 112), «s'exerce à Virieu-le-Grand; il y a juge mage ordinaire, juge d'appel et bailli». Les appellations du juge d'appel se relevaient au Présidial de Bourg, au premier chef de l'édit, et pour le surplus, au Parlement de Dijon. Le ressort de la justice de Valromey comprenait, dans le mandement de Bossillon, le bourg de Virieu-le-Grand et les paroisses d'Amezieu, Ceyzérieu, Saint-Martin-de-Bavel, Vongne et Yon, et dans le mandement de Valromey, les paroisses de Brenas, Charancin, Chemillieu, Fitignieu, Grand-Abergement, Hotonnes, Lilignod, Lompnieu, Passin, Petit-Abergement, Poisieu, Romagne, Ruffieu, Saint-Maurice-de-Charancin, Songieu, Sutrieu, Luthézieu, Vieu et Virieu-le-Petit et les villages de Maconod, Meraléas, la Rivoire et Sothonod.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les paroisses du Valromey étaient réparties entre trois archiprêtrés du diocèse de Genève : Haut-Valromey, Bas-Valromey, Flaxieu (en partie) et un archiprêtré du diocèse de Belley, l'archiprêtré de Virieu (en partie). VAL-SAINT-ÉTIENNE (LE), C<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Chartreuse de Montmerle eu du Val Saint Etienne*, XVII<sup>e</sup> siècle (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 49).

VALSERINE (LA), aff. du Rhône, naît au sommet de la combe de Mijoux, à une altitude de plus de 1.000 mètres sur la frontière du canton de Vaud, entre dans le département de l'Ain à Lélex (922 m.), passe à Chézery, à Châtillon-de-Michaille, où elle se grossit de la Semine, se perd pendant 300 mètres dans de profondes fissures de rochers, au lieu dit *la Perte de la Valserine* ou *le Pont des Oules*, et va se jeter dans le Rhône, par 302 mètres, à Bellegarde, après avoir parcouru 52 kilomètres avec une vitesse variant de 60 à 130 mètres à la minute. — *La dite rivière de Vauserine*, 1607 (Guichenon, Savoie, pr., p. 549). — *Vauserine*, 1650 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 20).

VALUERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Campus de les Valueres*, 1288 (Bibl. Dumb., t. II, p. 231).

VALUISANT. — Voir VAULUISANT.

VANANS, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne. —

*Vanens*, XIV<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr.). — *Vaneins*, XV<sup>e</sup> s. (*ibid.*). — *La dime de Vanans, paroisse de Saint Didier de Chalaronne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 540). — *Vannans*, 1841 (Etat-Major).

VANCHV, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Collonges. — *Avanchie*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 769 bis, f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>). — *De Avanchiaco*, 1460 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 330 v<sup>o</sup>). — *Avanchier*, 1460 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 269 r<sup>o</sup>). — *Avanchy*, 1553 (*ibid.*, B 769, f<sup>o</sup> 672 v<sup>o</sup>). — *Vanchy*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789, Vanchy était un village de la paroisse de Lancrans.

Il y avait, dans ce village, une chapelle rurale, sous le vocable de saint Claude, qui est aujourd'hui en titre d'église paroissiale.

Réservé à la Savoie par le traité de 1601, Vanchy n'a été réuni à la France que par le traité de Turin de 1760.

Dans l'ordre féodal, Vanchy était une seigneurie avec château, de la mouvance des seigneurs de Ballon.

VANCIA, h., c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Apud Avancia*, 1235 (bibl. Sebus., p. 355). — *Avanciaus* et *Avancia*, 1368 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 55, f<sup>os</sup> 23 v<sup>o</sup> et 25 r<sup>o</sup>). — *Iter tendens d'Avancie apud Miribellum*, 1380 (arch. de la Côte-d'Or, B 659, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *De Vanciat et de Vanciaz*, 1570 (*ibid.*, B 768, f<sup>o</sup> 305). — *A Avanciaz*, 1570 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 301 r<sup>o</sup>). — *Avancia*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, préface). — *Vantia*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

En 1789 Vancia était un village de la paroisse de Miribel.

Il y avait eu anciennement, dans ce village, une église paroissiale dédiée à saint Pierre et qui passait pour la mère-église de Miribel, mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus qu'une chapelle rurale. — *Soz l'egleysi d'Avancia*, 1300 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 87). — *Vancia : chapelle dans l'étendue de S. Martin de Miribel*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 7). — *Disme d'Avancia*, 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 237).

C'est à tort qu'on a voulu reconnaître dans *Avancia* la localité que la légende de saint Domitien appelle *Axancia*.

Vancia, qui dépendait originellement de la seigneurie de Miribel, en fut détaché, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour former un fief particulier. — *Seigneurie d'Avancia*, 1570 (arch. de la Côte-d'Or, B 768, cote du XVIII<sup>e</sup> siècle). VANCIA (FORT-DE-), fort de la nouvelle enceinte de

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

449

- Lyon, c<sup>ne</sup> de Miribel. — *Fort de Vancia*, 1887 (stat. post.).
- VANDELMONDIS TERRA, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Briord. — *Terra quant dicunt Cultes, quae etiam terra Vandelmotis, ut dictum est, nuncupatur*, 1141 (arch. de l'Ain, H 242).
- VANDEINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — *Vandens*, 1399-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>); 1378 (*ibid.*, B 574, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup>).
- *Vandeins*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 33).
- *Vandains*, 1650 (*ibid.*, p. 70). — *Vandin*, 1656 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 301). — *Vendeins*, 1670 (enquête Bouchu). — *Vandins*, 1734 (Descr. de Bourgogne); xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Vandeins*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Rossi, p. 165). — *Vendeins*, an x (Ann. de l'Ain). — *Vendins*, 1847 (stat. post.).
- En 1789, Vandeins était une communauté du pays de Bresse, bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Saudrans, était sous le vocable des saints Pierre et Clair; l'abbé de Cluny présentait à la cure. — *Ecclesia de Wardens*, 1149-1156 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>o</sup> 4143).
- Vandeins était une seigneurie de Rresse qui relevait, en 1789, de la baronnie de Chandée. — *Le fief de Vandains, à cause de Bourg*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- A l'époque intermédiaire, Vandeins était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.
- VANDEYGES, nom primitif de Boissey, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-de-Vaux. — *Curatus de Vandeyges, aliàs Boissey*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 10).
- VANEINS. — Voir VANANS.
- VANNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Montanay.
- VANNIERS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Chavannes-sur-Reyssouze.
- VAPILLON, m<sup>on</sup> is., c<sup>on</sup> de Cesseins.
- VARAMBIER (LE), m<sup>ons</sup> is. et section cadastrale de la c<sup>ne</sup> de Douvres. — *Varambier*, 1843 (État-Major).
- VARAMBON (LE), ruiss. affl. de la Coussevaise, bassin de la Reyssouze.
- VARAMBON, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Pont-d'Ain. — *Varambonem*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357). — *Josta lo chimin borgeis tendent de Bore a Varanbon*, 1341 env. (terrier du temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>). — *Varembon*, 1354-1355 (arch. de l'Ain, E 207); 1431 (Bibl. Dumb., t. 1, p. 343). — *Varambon*, 1434 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 173).
- *Locus Varembonis*, 1450 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 149). — *Varembon*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 120); xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. H, p. 303). — *Varambon*, 1734 (Descr. de Bourgogne); xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- Sous l'ancien régime, Varembon était une communauté chef-lieu de mandement du bailliage, élection et subdélégation de Bourg. — *Mandement de Varembon*, 1554 (arch. de l'Ain, H 912, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de sainte Marie-Madeleine; elle était située, en dehors du bourg, au hameau de la Madeleine; c'était une annexe de celle de Priay. Vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, les de la Palud élevèrent dans l'enceinte du château une église dédiée à sainte Anne, que le cardinal de la Palud érigea en collégiale en 1450. — *Ecclesia de Varembon*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *La Magdeleine de Varembon, annexe de Priay*, 1789 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 53).
- Dans l'ordre féodal Varembon était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, possédée, en l'an 1000, par un seigneur du nom de Varembon de la Palud, probablement sous la suzeraineté des sires de Coligny; celle terre resta pendant près de six siècles dans la maison de la Palud; Claude de Rie, veuve de Jean de la Palud, en hérita de ses filles et la fit ériger en marquisat, le 9 mars 1576, par le duc Emmanuel-Philibert. Le marquisat de Varembon comprenait, avec la seigneurie de ce nom, le comté de Varax, la seigneurie de Richemont et les paroisses de Druillat, Priay, Prin et la Tranclière; au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, il y avait contestation sur le point de savoir si la justice d'appel de ce marquisat ressortissait au parlement de Dijon ou au bailliage de Bourg; en 1789, le ressort de cette dernière juridiction l'avait emporté. La justice de Varembon s'exerçait à Pont-d'Ain, par emprunt de territoire. — *Feudum domus de Varembon*, 1285 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 30). — *Castrum de Varembon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>). — *Aymo de Palude, dominus Varembonis*, 1317 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 466). — *La place de Varembon*, xv<sup>e</sup> s. (Olivier de la Marche, Mém., livre I, chap. 22). — *Chasteau et ville de Varembon*, 1576 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 147). — *Le marquisat de Varembon*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 96).
- A l'époque intermédiaire, Varembon était une

municipalité du canton de Pont-d'Ain, district de Bourg.

VARAMBON, écart, c<sup>ne</sup> de Chevroux. — *Varembun*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Vereambon* (cadastre).

VARAMBON, f., c<sup>ne</sup> de Confort.

VARAMBON, triage, c<sup>ne</sup> de Saint-Bénigne.

VARAMBONNET, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.

VARAMBONNIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.

VARANGES, loc. disparue, à ou près Bâgé. — *Varinges*, XIV<sup>e</sup> s. (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. II, n<sup>o</sup> 2).

VARANGLAS, f., c<sup>ne</sup> de Coligny.

VARAS, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey.

VARAY, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas

VARAX, loc. détruite, c<sup>ne</sup> d'Ambronay (Cassini).

VARAX, anc. m<sup>on</sup>, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat. — *Dormis dicta de Varax*, 1437 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 243).

VARAX, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — \**Varascus*.

— *Varasc* (Guigue, Topogr., p. 413). — *Varas*, 1270 (Cartul. lyonn., t. II, n<sup>o</sup> 681); 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>); 1300 env. (*ibid.*, B 10444, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>); 1417 (*ibid.*, B 626, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>); XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 8). — *Varax*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 548, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 120). — *Castrum et villa de Varas*, 1393 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f<sup>o</sup> 67 v<sup>o</sup>).

— *Varax*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Dans l'ordre féodal, Varax était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, relevant anciennement des sires de Bâgé; cette terre possédée, en 1250, par Ulrich de Varax, seigneur de Romans, fut érigée en comté, en 1460, par Louis, duc de Savoie, en faveur de Gaspard II de Varax; deux ans plus tard, Varax entra, par mariage, dans la maison de la Palud. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le comté de Varax avait comme dépendances la paroisse de Saint-Paul-de-Varax et celle de Saint-Nizier-le-Désert; il y avait justice ordinaire et justice d'appel; le comte prétendait que cette dernière ressortissait nument au parlement de Dijon, les officiers du bailliage de Bourg soutenaient, au contraire, qu'elle était de leur ressort, même au second chef de l'édit; la contestation qui était encore pendante, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut tranchée en faveur du bailliage, à la veille de la Révolution. — *Dominas Henricus de Varas*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 14). — *Feodum de Varax*, 1285 (Guigue, Docum. de Dombes, p. 231). — *Le*

*seigneur de Varax*, XV<sup>e</sup> s. (Olivier de la Marche, Mém., livre I, chap. 22). — *La Comté de Varax*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59).

VARAZ, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Marboz.

VARBUELLAS OU mieux VAR-BUELLAS, écart, c<sup>no</sup> de Buellas.

VAREDEL, anc. domaine hommage à Amédée, comte de Savoie, par Josserand de Beaufort. — *Mansum de Varedel*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 15).

VAREILLES, h., c<sup>ne</sup> d'Ambérieu-en-Bugey. — *Via de Varellies*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>). — *G. de Varellis*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f<sup>o</sup> 74 r<sup>o</sup>). — *En Varillies*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 873, f<sup>o</sup> 76 r<sup>o</sup>). — *Iter per quod itur de Scalas ad Varellias*, 1392 (*ibid.*, B 887). — *Apud Varillias*, 1422 (*ibid.*, B 875, f<sup>o</sup> 85 r<sup>o</sup>). — *Varellies et Varillies*, 1422 (*ibid.*, table). — *Le village de Vareilles*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 58). — *Vareille*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini); 1808 (Stat. Bossi, p. 127); 1843 (État-Major). — *Vareilles*, 1887 (stat. post.).

VARELLUS, anc. nom de montagne, à ou près Bénonces. — *Mons Varelli*, 1124 env. (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 223). — *Summitas montis Varelli*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Molare Varelli*, 1275 (*ibid.*, H 222).

VARENNE (LE RUISSEAU-DE-), ruiss., affl. de la Reysouze.

VARENNE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Arbigny. — *Subtus la Varina, alias in Curtili ou Jay*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 535 r<sup>o</sup>).

VARENNE (LA), anc. f., auj. disparue, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Varena, parrochie Curciaci*, 1439 (arch. de la Côte-d'Or, B 723, f<sup>o</sup> 596 r<sup>o</sup>). — *La Varenne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

VARENNE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Bernard.

— *La Varenne*, 1264 (Bibl. Dumb., t. I, p. 162).

VARENNES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Loco dicta en les Varennes*, 1538 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 14).

VARENNES, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze. — *De Varennis*, 1379 env. (Bibl. Dumb., t. II p. 70). — *Varennes*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42).

VARENNES, h., c<sup>ne</sup> de Vescours.

VARINES, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix.

VAREPE, h., c<sup>ne</sup> de Groslée. — *Varepus*, 1438 (arch. de la Côte-d'Or, B 799). — *Varépe*, XVIII<sup>e</sup> S. (Cassini). — *Varépe*, 1808 (stat. Bossi, p. 135).

— *Varépe*, 1844 (État-Major). — *Vareppe*, 1887 (stat. post.).

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

451

VAREY, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *De Vareyo*, 1157 (Guichenon, Bugey, p. 24); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>). — *Silvula eminens Vareiaco*, 1169 (arch. de l'Ain, H 355). — *Varei*, 1176 env. (Guigue, Docum. de Dombes, p. 48); 1209 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 70); 1213 (arch. de l'Ain, H 357); 1225 (*ibid.*, H 237); 1326 (Bibl. Dumb., t. I, p. 267). — *De Vareio*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237); (arch. de la Côte-d'Or, B 925); 1388 (arch. de l'Ain, H 371). — *Varey*, 1209 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 70); 1327 (arch. de l'Ain, H 357); 1383 (arch. de la ville de Lyon, CC 377, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Castrum Varesii*, 1273 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 10). — *Castrum Vareysii*, 1327 (Bibl. Dumb., t. I, p. 274). — *Iter leadens a Vareto apud Vicum*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 250 r<sup>o</sup>). — *In burgo de Varey, juxta menia ville*, 1436 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 250 v<sup>o</sup>). — *Varay*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 374). — *Burgum de Vareto*, 1520 (arch. de la Côte-d'Or, B 886). — *Mensura Vareti*, 1520 (*ibid.*). — *Iter publicum tendens de Vareto apud Abbergamentum Vareti*, 1520 (*ibid.*). — *Villa de Varey*, 1520 (*ibid.*). — *Varey en Beugey*, 1543 (*ibid.*, B 925). — *Le bourg de Varay*, an vu (titres de la fam. Bonnet). — *Varey*, 1808 (Stat. Bossi, p. 119).

En 1789, Varey était un village de la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux.

Au XII<sup>e</sup> siècle, il y avait à Varey une église paroissiale sous le vocable de saint Martin et à la collation de l'abbé de Saint-Rambert. — *Ecclesia Sancti Martini de Varey*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234).

En tant que seigneurie, Varey appartenait, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, aux sires de Coligny; vers 1185, cette terre fut portée en dot par Alix de Coligny, dame de Cerdon, à Humbert II, sire de Thoire qui la reprit, en 1188, à titre de fief du comté de Bourgogne, d'Henri VI, roi des Romains, en présence d'Othon, comte de Bourgogne. Rentré, on ne sait comment, dans la maison de Coligny, Varey fut légué, vers 1220, par Guillaume de Coligny à sa nièce Marie qui le porta en dot à Amé, comte de Genève; vers 1309, il fut donné, en apanage, à Hugues de Genève, seigneur d'Anthon. C'est sous les murs du château de Varey qu'Edouard, comte de Savoie, livra, en 1325, à Guigue V, dauphin de Viennois, une bataille qu'il perdit. Cédée aux dauphins par Hugues de Genève, en 1334, la seigneurie de Varey fut comprise, en 1343, dans la cession du Dauphiné à la France et

rétrocédée, en 1355, par la France à la Savoie. En 1410, Amédée VII de Savoie l'inféoda, en toute justice, à Boniface de Chalant. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la baronnie de Varey comprenait l'Abergemont-de-Varey, Jujurieux (en partie) et Saint-Jean-le-Vieux; la justice ressortissait au bailliage de Belley. — *Castrum Veregii*, 1188 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 248). — *Excepto hoc quod ipse (Stephanus de Cologniaco) habet apud Castellionem de Cornelia et apud Varey, quod tenet a comité Gebenne*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>). — *Chemin publique par lequel ly Dauphin et ses devanciers ont accoutumé d'aller de Lagnieu vers Varey et vers Châtillon de Corneille qui sont du Dauphiné et Genevois*, 1330 (Du Chesne, Dauphins de Viennois, pr., p. 47). — *Hugo de Gebenna, dominus de Vareto et de Anthone*, 1338 (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Le fief du chasteau de Varey, à cause de S. Germain*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 59). — *Juge ordinaire cyvil et criminel de la Terre de Varey*, 1772 (titres de la fam. Bonnet). — *Justice de la baronnie et mandement de Varey*, 1778 (*ibid.*).

VAREY, écart, c<sup>ne</sup> de Sathonay.

VAREY, h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.

VAREZIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Villemotier.

VARICE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Brénod.

VARIGNEUX (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbignieu.

VARIONARIUM, anc. nom d'une source de la c<sup>ne</sup> d'Ordonnaz. — *Fons Varionarium*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).

VARISSE, bois, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux.

VARMABONNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Maurice-de-Gourdans.

VARNAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Vernaz*, 1847 (stat. post.). — *Varna*, 1887 (stat. post.).

VARNOSAN, f., c<sup>ne</sup> de Versailleux. — *Varnosan* est le cas obl. de *Varnosa*, «la Vernouse».

VARON, ruiss., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Parrochia de Cruzilles, juxta ripariam de Varon*, 1274 (Guigne, Docum. de Dombes, p. 193).

VARYUSSON, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *In mandamento castris nostri Coloniaci, in loco qui dicitur Varyysson*, 1312 (Guichenon, Savoie, pr., p. 160).

VASSECAILLE, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Terra assisa en Vassacailli*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>).

VASSERODE (LE), ruiss., affl. de la Valserine.

VASSERODE (LA), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Gex.

VASSEROLLE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Divonne.



VASSEUX, loc. disparue, c<sup>no</sup> de Châtillon-la-Palud. —

*Vasseux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

VATANEINS, châ., et f., c<sup>no</sup> de Cesseins.

VATRONS (LES), h., c<sup>no</sup> de Sermoyer.

VAUCHENY, m<sup>on</sup> is., c<sup>no</sup> de Confort.

VAUDRENANS, h., c<sup>no</sup> de Mézériat. — *Vaudrenens*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

VAUGELAS, anc. fief, c<sup>no</sup> de Meximieux.

Ce fief consistait en une maison, un moulin et une rente noble; il fut légué par le président Antoine Favre à son second fils, le célèbre grammairien Claude Favre de Vaugelas, né à Meximieux en 1585.

VAULUISANT D'EN-BAS et D'EN-HAUT, hameaux, c<sup>no</sup> de Villereversure. — *Vauluysant*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Valuisant*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 95). — *Valluisant*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

Vauluysant était une seigneurie, en toute justice, du bailliage de Bourg.

VAUPIERRE (LA), f., c<sup>no</sup> de Saint-Jean-de-Thurigneux.

VAUVRETTES (LES), loc. disparue, c<sup>no</sup> de Feillens. —

*Vauvrettes* (Cassini).

VAUX, C<sup>no</sup> du c<sup>on</sup> de Lagnieu. — *Supra villam quæ Vallis dicitur*, VIII<sup>e</sup> s. (Vita Domitiani, AA. SS., 1 jul., I, p. 50). — *De Vallibus*, 1128 environ (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 224); 1141 (arch. de l'Ain, H 242); 1339 (*ibid.*, H 222); 1587 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *A monte de Vareï ad villam que Valles nuncupatur*, 1213 (arch. de l'Ain, H 357). — *Vaux*, 1225 environ (arch. de l'Ain, H 237). — *Apud Valles de Ambutrix*, 1323 (*ibid.*, H 299). — *Vaux d'Ambutrix*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Apud Ambutrix et Valles*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f<sup>o</sup> 74 r<sup>o</sup>). — *Iter publicum tendens de Vallibus versus Ambutrix*, 1364 (f<sup>o</sup> 76 r<sup>o</sup>). — *Vaux*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 53); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 124); 1734 (Descr. de Bourgogne); 1808 (Stat. Bossi).

Avant la Révolution, Vaux était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Saint-Sorlin et de la justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint Martin; l'abbé de Saint-Rambert présentait à la cure. — *Aliquid de hereditate nostra que sita est in episcopatu Lugdunensi, in villa que dicitur Vals, hoc est ecclesiam Sancti Martini*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3042). — *Capellanus de Vallibus*, 1230 (arch. de l'Ain, H 225). —

*Ecclesia de Vaux d'Ambutrix*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Ecclesia de Vallibus et Ambutrix*, 1515 (pancarte des droits de cire). — *L'église S. Martin de Vaux*, XVII<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1).

En tant que seigneurie, Vaux appartenait dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle à des gentilshommes qui en portaient le nom et qui reconnaissaient, sans doute, la suzeraineté des sires de Coligny. De ces derniers la suzeraineté de Vaux passa successivement aux sires de la Tour-du-Pin, vers 1210, aux dauphins de Viennois, à la France et enfin, en 1355, à la Savoie. — *Stephanus et Milo [de Vals]*, 1049-1109 (Rec. des chartes de Cluny, t. IV, n<sup>o</sup> 3042). — *Dominium Vallium*, 1213 (arch. de l'Ain, H 289). — *Guicherdus de Vallibus, miles*, 1201 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83). Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Vaux était membre du marquisat de Saint-Sorlin.

A l'époque intermédiaire, Vaux était une municipalité du canton d'Ambérieu, district de Saint-Rambert.

VAUX, vignoble, c<sup>no</sup> de Jujurieux. — *Au vignoble de Vaux*, 1738 (titres de la fam. Bonnet).

VAUX, h., c<sup>no</sup> de Saint-Genis-sur-Menthon. — *Apud Vaux*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>).

VAUX, anc. fief et f., c<sup>no</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. En tant que fief, Vaux était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée originellement par des gentilshommes de même nom qui en firent hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie, seigneur de Bresse, du chef de sa femme, Sibille de Bâgé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un fief du comté de Pont-de-Veyle. — *Le fief d'une maison appelée en Vaux, a cause du Pont de Veyle*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).

L'identification de Vaux au *Vialcum* des hommages de 1272 à Amé de Savoie, que propose Guigue (Topogr. p. 416) est des plus douteuses.

VAUX ou LA TOUR-DE-VAUX, anc. fief, c<sup>no</sup> de Valeins.

VAUX-FEVROUX, h., c<sup>no</sup> de Vaux. — *A villa Vallium versus Vaux Fevroux*, 1475 (arch. de la Côte-d'Or, B 875, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>).

VAUX-MORET, h., c<sup>no</sup> de Vieu-en-Valromey. — *De Vallibus Moreti*, 1453 (Guigue, Topogr. p. 416).

VAUX-SAINT-SORLIN, loc. disparue, à ou près Saint-Sorlin. — *De Vallibus de Sancto Saturnino*, 1389 (arch. de l'Ain, H 312).

VAUX-SAINT-SULPICE, h., c<sup>no</sup> de Cormaranche. — *Villa quæ Valles nuncupatur*, XIII<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr. p. 416).

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

453

- En tant que fief, ce village relevait, au XIII<sup>e</sup> siècle. des seigneurs de Longecombe dont les droits passèrent, par la suite, aux abbés de Saint-Sulpice.
- A l'époque intermédiaire, Vaux-Saint-Sulpice était une municipalité du canton d'Hauteville, district de Belley.
- VAVX-VALENÇON, h., c<sup>ne</sup> de Virieu-le-Petit. — *De Vallibus Valanzonis*, 1181 (Guigue, Topogr. p. 416). — *Apud Vaulx-Vallanzon*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 103 r<sup>o</sup>).
- Ce village relevait du fief des abbés de Saint-Sulpice.
- VIVRE (LA-GRANDE-), ruiss. affl. de la Reyssouse.
- VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- VAVRE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Au lieu de Bussiges appelle la Vavraz*, 1575 (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f<sup>o</sup> 59). — *La communauté de la Vavraz*, 1575 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 67).
- VAVRE (LA), loc. détr., c<sup>ne</sup> de Cras-sur-Reyssouze. — *Vavra, parrochie de Cra*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup>).
- VAVRE (LA), c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *In territorio de Cherina, loco dicta en la Vavra*, 1490 (terr. Des Chabeu, f<sup>o</sup> 42).
- VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Basse Vavre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VAVRE (LA), étang, c<sup>ne</sup> du Montellier.
- VAVRE (LA), anc. bois, c<sup>ne</sup> de Lurcy. — *Nernus de la Vavre*, 1499 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- VAVRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *En la Vavra, de las l'estanc de Pelotens*, 1275 env. (Docum. linguist. de l'Ain, p. 78).
- VAVRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Monthieux. — *Prope la Vavra de Monteouz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>).
- VAVRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> du Plantay. — *Nernus de Vavra Sant Didier*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f. 62 r<sup>o</sup>). — *La Vavre, ferme*, 1847 (stat. post.).
- VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-du-Mont. — *Apud Chilou et la Vavra*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f<sup>o</sup> 199 r<sup>o</sup>). — *La Vavre, parroisse de Saint Martin du Mont*, 1733 (arch. de l'Ain, H 916, f<sup>o</sup> 563 v<sup>o</sup>).
- VAVRE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *La Vavra*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>).
- VAVRE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Vescours.
- VAVREILLE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Replonges. — *De Vavreilli*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>).
- VAVRES (LES), ruiss. affl. de la Sane-Morte, c<sup>ne</sup> de Foissiat.
- VAVRES (LES), étang, c<sup>ne</sup> de Marlieux de Saint-Germain.
- « Cet étang existait déjà en 1428. On y a recueilli des statuettes en bronze et beaucoup d'objets gallo-romains » (Guigue, Topogr., p. 416).
- VAVRES (LES), canton de la forêt de Seillons, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Nemus de las Vavres*, 1487 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 522).
- VAVRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.
- VAVRES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Dommartin-de-Larenay. — *Prata de Vavra*, 1359 (arch. de l'Ain, H 862, f<sup>o</sup> 38 r<sup>o</sup>).
- VAVRES (LES GRANDES-BELLES-), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Grande Vavre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VAVRES (LES PETITES-BELLES-), h., c<sup>ne</sup> de Foissiat. — *Petite Vavre*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VAVRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Malafretaz. — *Vavra, parrochie Montem firmitatis*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 170 v<sup>o</sup>).
- VAVRES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Marboz.
- VAVRES (LES), écart et étang, c<sup>ne</sup> de Péronnas.
- VAVRES (LES), h., c<sup>nes</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle et de Vonnas.
- VAVRE-SAINT-PIERRE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Mionnay. — *Per son essert de la Vavra San Pero*, 1275-1300 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 80). — *En la Vavra San Pero*, 1275-1300 (*ibid.*, p. 81).
- VAVRES-BRULEES (LES), c<sup>ne</sup> de Druillat. — *En Vavres Brulles*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 17 r<sup>o</sup>).
- VAVRES-DE-LA-BATAILLE (LES), c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Eu les Vavres de la Bateilli*, 1341 env. (terrier du Temple de Mollissole, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>).
- VAVRETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Vavreta*, 1238 (Cari, lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 325). — *La Vavreta*, 1270 (*ibid.*, t. H, n<sup>o</sup> 681). — *Illi de Vavreta*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>). — *Vavrette*, 1716 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, chap. IV).
- Il y avait, dès 1238, dans ce hameau, une maison de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dépendant originairement de la commanderie d'Epaisse. Après la suppression de l'ordre des Templiers, lorsque Laumusse fut devenue une commanderie de l'ordre de Malte, la Vavrette lui fut rattachée. — *Hospitalis de Vavreta*, 1366 (arch. de la Côte-d'Or, B 553, f<sup>o</sup> 12 r<sup>o</sup>). — *Domus Vavrete, membri dependentis a preceptoria Mussie*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 1).

- VATRETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boulogneux. — *En la Vavreta*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).
- VATRETTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- VATRETTE (LA GRANDE- et LA PETITE-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Tossiat.
- VATRIL, étang, c<sup>ne</sup> de Birieux. — *Vavrille*, 1407 (Guigue, Topogr.).
- VAVRIL (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- VAVRIL (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Loco dicto en Sales, alias en Vavrilly*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 325 r<sup>o</sup>).
- VAVRILLE, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Bâgé. — *En Vavrilly*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 28 r<sup>o</sup>). — *In nemoribus de Vavrilly*, 1439 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 143 r<sup>o</sup>).
- VAVRILLE, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Veyle. — *Au linage de Bagnes, en Vavrille*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 372 r<sup>o</sup>).
- VAVRILLE-DE-ROMANECHÉ, c<sup>ne</sup> de Replonges. — *Vavrilly de Romaneche, parrochie Replongii*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 365 v<sup>o</sup>). — *Vavrilly, parrochie Replongii*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f<sup>o</sup> 185 r<sup>o</sup>).
- VAVROLES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Replonges ou de Grottet. — *Mansus de Vavroles*, 1265 (Cart. lyonnais, t. II, n<sup>o</sup> 639).
- VECHE(LA), f., c<sup>ne</sup> de Craz.
- VEILLE, écart, c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Veille et Grange de Veille*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).
- VEILLERES, châ. et f., c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Velieres*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41).  
En tant que fief, Veillieres était une seigneurie sans justice mais avec maison forte possédée originellement par des gentilshommes de même nom, sous l'hommage des seigneurs de Bresse.
- VEINES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *Les Veinnes*, 1845 (État-Major).
- VEINIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Forens.
- VEISOU (LA TOUR-DE-), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambronay.
- VELA (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat. — *Vela, parrochie Chaveyriaci*, 1490 (arch. de l'Ain, H 879 bis, f<sup>o</sup> 77 r<sup>o</sup>).
- VELLATIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Malafretaz.
- VELLAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Béon.
- VELLAZ (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-de-Bavel.
- VELLIÈRE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Domus*
- VELLIER (LE), loc. disp., à ou près Brénod. — *Ou trout dou Vellier*, 1417 (arch. de l'Ain, H 359).
- VELLIÈRE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Izenave. — *Domus Velerie*, 1314 (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Domus de la Veleri*, 1311 (*ibid.*). — *Domus fortis de la Veliery*, 1314 (*ibid.*, B 925). — *Apud Veleriam*, 1467 (arch. de l'Ain, E 108). — *La Veliere*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 53). — *La Vellièrre en Beugeys*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 171 r<sup>o</sup>). — *Le château de la Veliere, dans le village d'Izinave*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 110). — *Le fief de la Vellièrre*, 1696 (arch. de l'Ain, G 223, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).
- Vers 1279, Humbert IV, sire de Thoire-Villars, inféoda, en toute justice, le village d'Izenave à Guillaume de Rougemont: le fils de ce Guillaume fit bâtir le château de la Vellièrre dont il fit hommage au sire de Thoire-Villars en 1336.
- VELLOSUS, loc. détruite, à ou près Saint-Martin-le-Châtel. — *Iter tendens de Vellosus ad pontem Templi*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>).
- VELY, loc. disparue, auj. étang, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard. — *Jacques de Vely*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 374).
- \*VENDENESE, nom primitif de Saint-Didier-de-Formans. — *\*Vindonissa*. — *In villa quae dicitur Vendone(n)sa*, 994-1032 (Bec. des chartes de Cluny, t. III, n<sup>o</sup> 2280). — *Sanctus Desiderius de Vendonissa*, xii<sup>e</sup> s. (Guigue, Topogr., p. 340).
- VENETIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Loco dicto en les Venetières*, 1538 (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 8). — *Les Venatieres*, 1529 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 17).
- VENGERON (LE), ruiss. affl. du Rhône.
- VENNE-GRANDJEAN (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Château-Gaillard. — *La Veine-Grandjean* (cadastre).
- VENNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Bourg. — *Usque ad Vennas*, 1464 (Brossard, Cart. de Bourg, p. 360). — *Locus Vennarum*, 1487 (*ibid.*, p. 523).
- VEPRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montcey.
- VERAMBON, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Gorrevod.
- VERAZ (LA), ruiss. affl. du Lion.
- VERAZ, écart, c<sup>ne</sup> de Chevry.
- VERAZ, f., c<sup>ne</sup> de Dortan.
- VERBOST, loc. disparue, à ou près Feillens (Cassini).
- VERCEIL (LE), ruiss. affl. de la Sane-Morte.
- VERCHERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto in Vercheria, nunc appellatur Terra de la Vigny*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 124). — *Loco dicto en la Verchiry, juxta vineam Humberti Ferrandi*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 114). — *Loco dicto in Vercheria des Ferrandz*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 113). — *En les Verchires*, xv<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).
- VERCHERE (LA), anc. quartier de Bourg. — *Burgum novum et Vercheria*, 141, (arch. de la Côte-d'Or

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

455

- B 578, f° 201 r°). — *Le pont mort de la Verchyry*, 1465-1466 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 69). — *La Verchere*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 17).
- VERCHERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.
- VERECHERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Bouchoux.
- VERCHERE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin.
- VERCHERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.
- VERCHERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat. — *Loco dicto en la Verchieri*, 1410 (censier d'Arbent, f° 99 r°).
- VERCHERE-CERBON (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Douvres.
- \*VERCHERE-DE-RIPPECHAPÉL (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Gyr-sur-Menthon. — *Vircaria que vocatur Rispatchaps*, XII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n° 597).
- VERCHERE-GONIN (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en la Verchyry Gonini*, 1538 (terrier de la Vavrette, f° 11).
- VERCHERES (LE RUISSEAU DES), ruiss. affl. de la Loëze.
- VERCHERES (LE RUISSEAU-DES-), ruiss. affl. du Reys-souset.
- VERCHERES (LE RUISSEAU-DES-), ruiss. affl. du Solnan.
- VERCHERES (LES), m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Briord.
- VERCHERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Dommartin de Larenay. — *Les Verchires*, XVIII<sup>e</sup> s. (arch. de la Côte-d'Or, B 570).
- VERCHERES-D'ADILLON (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.
- VERCHERES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Manziat.
- VERCHERES-NEUVES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Broerias, loco dicto en les Vercheres novas*, 1538 (terrier de la Vavrette, f° 223).
- VERCIEUX, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Montagnieu.
- VERCOSIN, h., c<sup>ne</sup> de Luthézieu. — *De Vercosino*, 1340 env. (Guigue, Topogr., p. 417). — *Vercosins*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Vercossin*, 1670 (enquête Bouchu).  
Ce village dépendait, au XIV<sup>e</sup> siècle, du domaine des seigneurs de Valromey.
- VERCRAS, h., c<sup>ne</sup> de Marchamp. — *Vercray*, 1385 (arch. de la Côte-d'Or, B 845, f° 264 r°). — *Vercras*, 1670 (enquête Bouchu).
- VERDACHE (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Genay. — *De Verdachia*, 1257 (Bibl. Dumb., t. II, p. 141). — *La Verdachy*, 1258 (*ibid.*, p. 145). — *Naserors de la Verdachi*, 1259 (Cart. lyonnais, t. II, n° 555). — *H. de Verdachi*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 126). — *La Verdachi*, 1480 (arch. du Rhône, terr. de Genay, f<sup>ns</sup> 10 et 30).
- VERDATIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Seigneurs de la Verdatière*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 95). — *Le fief de la Verdatière, avec rente noble*, 1789 (Alman. de Lyon, v° Saint-Jean-le-Vieux).
- VERDELET (LE), locaterie, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- VERDET (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- VERDON, loc. disparue, au pays de Gex. — *Verdon*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, table).
- VERDUN, étang, c<sup>ne</sup> de la Chapelle-du-Châtelard.
- VERDUN (LE PETIT-), f., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- VEREZEL, écart, c<sup>ne</sup> de Lhuis. — *Vereysel*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f° 48 r°). — *Vé-rézel*, 1872 (dénombr.).
- VERFAUX, domaine rural, c<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans.
- VERFAY, écart, c<sup>ne</sup> de Bressolles.
- VERFEY, f. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Saint-Paul-de-Varax. — *Verfay*, 1250 (Cart. lyonnais, t. I, n° 450). — *Verfey*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Verfey, hameau, où il y a un château en ruines*, 1789 (Alman. de Lyon). — *Verfay*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 35); 1847 (stat. post.).  
Verfey était une seigneurie de Bresse, en toute justice et avec château-fort, possédée, dès 1250, sous la suzeraineté des sires de Villars, par des gentilshommes qui en portaient le nom. — *Henricus de Verfay, miles*, 1288 (Cart. lyonnais, t. II, n° 817). — *Castrum de Verfay*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 50 r°).
- VERGER (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.
- VERGER, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Lurcy. — *Mansus de Virgerio*, 1096 (Rec. des chartes de Cluny, t. V n° 3703).
- VERGER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Montcet. — *Du Vergier, parrochie de Monces*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f° 679 r°).
- VERGEREY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Culoz. — *In territorio Culi, loco dicto ou Vergerey*, 1493 (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f° 27).
- VERGNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Proulieu.
- VERGONGEAT, h., c<sup>ne</sup> de Coligny.
- VERILLAT, f., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.
- VERIZIEU ou VIRISIEU, h., c<sup>ne</sup> de Briord. — *Virisieu*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Verisieux* (cadastre).
- VERJON (LE MONT-), l'un des sommets de la chaîne du Revermont.
- VERJON, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Coligny. — *Medietas Vertionis villae cum ecclesia*, 937-962 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 59) ..... *In pago Lugdunensi, in agro Vircionis, in villa Chinimaco*: var. de

456

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

- Bouhier : *Cluniaco*, corr. *Coloniaco*, X<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 264). — *Verjons*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 r<sup>o</sup>). — *De Vergeone*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>). — *De Verjone*, 1401 (arch. de l'Ain, H 4). — *Verjon*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 41); 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 172 v<sup>o</sup>).
- En 1789, Verjon était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, est l'une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de saint Hippolyte; le prieur de Gigny présentait à la cure. — *Curatus de Verjon*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9).
- En tant que fief Verjon dépendait originellement de la sirie de Coligny; Amédée V, comte de Savoie, qui avait acquis cette terre en 1289 du duc de Bourgogne, en inféoda, en 1306, la moyenne et basse justice à Amé de Verjon; en 1533, les seigneurs de Verjon acquirent la haute justice de Charles, duc de Savoie. — *Theobaldus de Verjon, domicellus*, 1236 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 299). — *Dominus Guill. de Verjone*, 1391 (arch. de la Côte-d'Or, B 270 bis, f<sup>o</sup> 187).
- A l'époque intermédiaire Verjon était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.
- VERJON, écart, c<sup>ne</sup> de Montcet.
- VERJONNIERE (LA), ruiss. affl. du Solnan, c<sup>ne</sup> de Courmangoux, de Verjon et de Villemotier.
- VERJONNIERE (LA), h. et chât., c<sup>ne</sup> de Verjon. — *La Verjonnrière*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 125).
- En tant que fief, ce village relevait originellement des sires de Coligny. — *Guichard de la Verjonnrière*, 1355 (Guichenon, Savoie, pr., p. 198).
- VERJONNIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Courmangoux.
- VERLIERE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- VERMANS, anc. nom du bief de Maissiat, c<sup>ne</sup> de Dorstan. — *Becium de Verinans*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 8 r<sup>o</sup>).
- VERMEAUX, domaine, c<sup>ne</sup> d'Ambérieux-en-Dombes.
- VERMESSIN, écart, c<sup>ne</sup> de Jayat.
- VERMEY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Innimont.
- VERMILLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- VERMONDET, anc. mas, à Ronzuel, c<sup>ne</sup> de Chalamont.
- VERNAGE, étang, c<sup>no</sup> de Joyeux.
- VERNAGE, h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- VERNANGE, écart, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Vernanges*, 1530 (arch. du Rhône, terr. de Bussiges, f<sup>o</sup> 14).
- VERNANGE, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-André-de-Corcy. — *Mansus de Vernangis, in parrochia de Monteouz*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 19 r<sup>o</sup>). — *Vernange*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Vernange*, 1845 (État-Major).
- VERNANT, h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.
- VERNATEYS, anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Curtafond. — *En Vernateys*, 1490 (terr. des Chabeu, f<sup>o</sup> 58).
- VERNAY (LE), ruiss. affl. de la Reyssouze.
- VERNAY (LE), ruiss. affl. de l'rance.
- VERNAY (LE), ruiss. affl. du Furens.
- VERNAY (LE), ruiss. affl. du ruisseau d'Arbigny.
- VERNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- VERNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Gorrevod. — *De Verneto*, 1096-1124 (Cartul. de Saint-Vincent-de-Mâcon, n<sup>o</sup> 574). — *Charrerria tendens d'Avites subtus Verney*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f<sup>o</sup> 580 r<sup>o</sup>).
- *Apud Verney, dicte parrochie Gorrevodi*, 1533 (*ibid.*, H 803, f<sup>o</sup> 734 r<sup>o</sup>).
- VERNAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Joyeux.
- VERNAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Lescheroux.
- VERNAY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Marboz.
- VERNAY (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *Loco dicto au Verney*, 1530 (terrier des Messimy, f<sup>o</sup> 2).
- VERNAY (LE), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *Clausura du Vernay*, 1487 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 524).
- VERNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Pizay.
- VERNAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Vonnas.
- VERNAYE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon.
- VERNAYE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Garnerans.
- VERNAYE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Verneya parrochie de Lescheroux*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 314 r<sup>o</sup>).
- VERNAYE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux. — *La Vernée*, 1847 (stat. post.).
- VERNAIS (LES), ruiss. affl. du Solnan.
- VERNAYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Cruzilles-les-Mépillat. — *Les Verneys, parroisse de Crusille*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 598 r<sup>o</sup>).
- VERNAYS (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Laiz (Cassini).
- VERNAYS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *De Verneto*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 743, f<sup>o</sup> 245 v<sup>o</sup>).
- *Des Verneys, parrochie Palliaci*, 1443 (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 674 r<sup>o</sup>). — *Verney, parrochie Politaci* 1492 (arch. de l'Ain, H 794, f<sup>o</sup> 327 r<sup>o</sup>).
- *Le max des petitz Verneys, parroisse de Polliac*, 1559 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 71 r<sup>o</sup>). — *Les Vernays*, 1847 (stat. post.).
- VERNAZ, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Apud*

- Varnas*, 1416 (arch, de la Côte-d'Or, B 717, table). — *Vernaz*, 1867 (stat. post.).
- VERNE (LA), ruiss. affl. du Jugnon.
- VERNE (LA), ruiss. affl. du Solnan.
- VERNE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Cormoz. — *La Verna*, par rochie de Cormosio, 1 439 (arch, de la Côte-d'Or, B 722, f<sup>o</sup> 416 r<sup>o</sup>).
- VERNE (LA), h. et anc. fief de la c<sup>ne</sup> de Saint-George-sur-Renon. — *Rente noble de la Verne*, 1728 (J. Baux, Nobil. de Bresse et Dombes, p. 239). — *Grandes et Petites-Vernes*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *La Verne*, 1841 (État-Major).
- VERNEAUX, anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Ambutrix. — *Guygues de Rogemont*, seigneur de Verneaux, 1455 (Guichenon, Bresse et Bugey, part. I, p. 81).
- La seigneurie de Verneaux relevait originairement des sires de Coligny; au xviii<sup>e</sup> siècle, c'était un fief du bailliage de Belley.
- VERNEE (LA), anc. rente noble, c<sup>ne</sup> de Dompierre-de-Chalamont,
- VERNEE (LA), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *La Verneya*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>). — *La Vernea*, 1335 env. (*ibid.*). — *A. de Verneya*, 1427 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 172). — *Le fief de la Vernie*, a cause de Bourg, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *La Vernea*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 40).
- Dans l'ordre féodal, ce village était une seigneurie, avec moyenne et basse justice, de l'ancien fief des sires de Bâgé.
- VERNEE (LA), chât. et f., c<sup>ne</sup> de Saint-André-le-Panoux,
- On a trouvé dans ce village, au lieu dit *Les Pierrailles*, les substructions d'une riche villa gallo-romaine (voir Sirand, Courses archéol., I, 110).
- VERNEIL (LE), loc. disparue, à ou près Saint-Olive. — *Iter tendens del Verneil apud Vilars*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>).
- VERNES (LES), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Bouligneux. — *Terra sita in mansso de les Vernes*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>).
- VERNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Bourg.
- VERNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chevroux.
- VERNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- VERNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Mizérieux.
- VERNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- VERNES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Martin-le-Châtel. — *Les Verne», paroisse de Saint Martin le Châtel*, 1763 (arch, de l'Ain, H 899, f<sup>o</sup> 220 r<sup>o</sup>).
- VERNESSIN, f., c<sup>ne</sup> de Jayat.
- VERNETS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montcet.
- VERNETTES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Versus les Vernetes*, 1344 (arch, de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>).
- VERNETTES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benigne.
- VERNEUIL, anc. fief, c<sup>ne</sup> de Confrançon. — *Bernardus de Vernol*, 1096-1120 (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 344). — *Dominas Henricus de Vernuel*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — *Domus de Verneuil*, in parrochia de Confrançon, cum fossatis et fortalitia tota, 1289 (*ibid.*).
- La seigneurie de Verneuil, avec maison forte et fossés, était possédée, au xiii<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes de même nom qui en firent hommage, en 1289, à Amédée V, comte de Savoie et seigneur de Bresse.
- VERNEY(LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Civrieux. — *Terra de Verneto*, 1256 (Bibl. Dumb., t. II, p. 135).
- VERNEY (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Druillat. — *Del mas del Verney*, 1341 env. (terr. du Temple de Mollisole, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>). — *J. dou Verney*, 1350 env. (arch. Rhône : titre des Feuillées).
- VERNEY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Lagnieu.
- VERNEY (LE), c<sup>ne</sup> de Montanges. — *Quidam campus vocatus du Verney*, 1390 (arch, de l'Ain, H 53).
- VERNEY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Reyssouze.
- VERNEY (LE), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villette. — *Iter de Foliis tendens apud le Verney*, 1440 env. (arch, de la Côte-d'Or, B 270 ter, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>).
- Le Verney était une seigneurie, avec maison forte, moyenne et basse justice, possédée, en 1280, par Aymé de Bronna. — *Johannis de Verneys, domicellus*, 1318 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 203). — *Dominus du Verney*, 1495 (arch, du Rhône, titres des Feuillées).
- VERNEYS (LES), ruiss. affl. de la Valserine.
- VERNEYS (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicta vers lez Verneys*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 98). — *Quoddam vernetum situm loco dicto in Vernetis, alias es Grandz Verneys*, 1538 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 127).
- VERNEYS (LES), anc. fief, c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Le fief de la maison forte des Verneys, a cause de S. Trivier*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52).
- VERNEYS (LES), c<sup>ne</sup> de Feillens. — *Es Verneis desoz Felinz*, 1325 env. (terrier de Bâgé, f<sup>o</sup> 13).
- VERNIMIERES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Chaneins.
- VERNIOZ, loc. disparue, à ou près Lagnieu. — *In Vernio*, 1253 (arch, de l'Ain, H 287). — *Tetritorium de Vernio*, 1254 (*ibid.*, H 221). — *Locus qui dicitur Vernyos*, 1266 (Guigue, Cartul. de

- S<sup>t</sup>-Sulpice, p. 127). — *In territorio de Vernyon* (lis. *Vernyou*), 1266 (*ibid.*, p. 128). — *Territoire de Vernioz*, 1276 (arch. de l'Ain, H 287).
- VERNISSON, f., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- VERNON, grange, c<sup>ne</sup> de Sonthonnax.
- VERNOUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Mansus de Vernouz, in parochia Sancti Triverii*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18). — *Vernoux, parochie Romanaci*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 717, f<sup>o</sup> 115 r<sup>o</sup>). — *Vernoux, vilage de la paroisse de Romenay, en Mâconais*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Vernoux, commune du canton de Saint-Trivier-de-Courtes*, 1808 (Stat. Bossi, p. 98).
- A l'époque intermédiaire, Vernoux était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux. Vernoux dépend aujourd'hui, pour le spirituel, de la paroisse de Courtes.
- VERNOUX (LE), h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Pirajoux.
- VERNOUX (LA), f. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villars. — *De Vernosa*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 117 r<sup>o</sup>). — *St. de Vernossa*, 1285 (Polypt. de S<sup>t</sup>-Paul de Lyon, p. 55). — *François de Nancuisse, seigneur de Boha, Vernouse et la Sottiere*, 1555 (titres du chât. de Bohas). — *La Vernouse*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 126).
- La Vernouse était une seigneurie sans justice, de l'ancien fief des sires de Villars.
- VERNOZAN, étang, c<sup>ne</sup> de Villars.
- VERNY, anc. fief, c<sup>ne</sup> de S<sup>t</sup>-Jean-de-Gonville. — *Feodum de Vernier*, 1308 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 142).
- VERPILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lantenay.
- VERPILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Passin.
- VERPILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.
- VERPILLIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de S<sup>t</sup>-Bénigne.
- VERPILLIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de S<sup>t</sup>-Trivier-sur-Moignans.
- VERPILLIERES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Arbignieu.
- VERRIAT, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Perrex.
- VERRIGNIEU, loc. détruite, à ou près Lagnieu. — *Rupis de Verrigneu*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225).
- VERRONNES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- VERRUCA (LA), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Péronnas. — *La Verucaz, paroisse de Peronaz*, 1565 (arch. de la Côte-d'Or, B 598; f<sup>o</sup> 553 v<sup>o</sup>).
- VERRUE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de S<sup>t</sup>-Germain-sur-Renon.
- VERRUQUIERE (LA), anc. fief, c<sup>ne</sup> de la Balme-Sappel. — *La Verruquière*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 111).
- Ce fief était possédé, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, par la maison de la Balme; en 1571, il fut uni à la seigneurie de la Bâtie-sur-Cerdon.
- VERS, h., c<sup>ne</sup> de Mornay. — *Apud Vert*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Apud Vers*, 1440 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 209). — *Vert, parochie de Mornay*, 1510 (arch. de la Côte-d'Or, B 773, f<sup>o</sup> 45 r<sup>o</sup>).
- VERSAILLAT, m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Montagnat.
- VERSAILLE, m<sup>on</sup> isol., c<sup>ne</sup> de Brens (État-Major).
- VERSAILLEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Chalamont. — *Vassaliacus*, 1401 env. (Guigue, Documents de Dombes, p. 33); 1294 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Jacob, vol. 53, n<sup>o</sup> 1); 1326 (arch. de la Côte-d'Or, B 753). — *Vassaleu*, 1191 (Guigue, Documents de Dombes, p. 54). — *Vassalieu*, 1226 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 250); 1432 (*ibid.*, pr., p. 155); 1587 (pouillé du dioc. de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>); 1650 (Guichenon, Bresse, p. 121). — *Vassailieu*, 1226 (Masures de l'Île-Barbe, t. I, p. 140). — *Vassailieu*, 1243 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 251); 1665 (Masures de l'Île-Barbe, t. II, p. 634). — *Vassalie*, 1250 (Grand cartul. d'Ainay, t. I, p. 153). — *Vassalliicus*, 1258 (Guigue, Documents de Dombes, p. 147). — *Vassayliacus*, 1272 (*ibid.*, p. 187). — *Vassalieu*, 1274 (*ibid.*, p. 189). — *Vassalieu*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 109). — *Vassalyacus*, 1334 (arch. de la Côte-d'Or, B 753). — *Vassaliuz*, 1447 (*ibid.*, B 691, f<sup>o</sup> 473 r<sup>o</sup>). — *Versalieu*, 1699 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 654); 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Vassalieu*, 1670 (enquête Bouchu). — *Versailleux*, 1743 (Pouillé de Lyon, p. 58); 1790 (Dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain), 1808 (Stat. Bossi). — *Vassalieu*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Aubret, Mémoires, t. II, p. 224).
- En 1789, Versailleux était une communauté de l'élection de Bourg, située partie en Bresse et partie en Dombes; la partie de Bresse dépendait du bailliage de Bourg, celle de Dombes de la sénéchaussée de Trévoux. Versailleux était du mandement de Villars.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée aux saints Pierre et Paul; le chapitre de Saint-Paul de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Vassalliaco*, 1103 (Guigue, Documents de Dombes, p. 29).
- *Varsalieu ou saint George de Regnens*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 84 r<sup>o</sup>).
- En tant que fief, Versailleux relevait originellement des sires de Villars qui en engagèrent l'hommage, en 1227, aux sires de Beaujeu. En

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

459

- 1402, le clocher et la plus grande partie de la paroisse passèrent des sires de Thoire-Villars aux comtes de Savoie. — *Petrus de Vassaliaco*, 1145 environ (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 94).
- *Dominus Ludovicus de Vassaliaco*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 7 r° et 19 r°). — *Castrum de Vassaliaco*, 1299-1369 (*ibid.*, P 7 r°). — *La mayson fort de Vassalleu*, 1317 (Docum. linguist. de l'Ain, p. 85).
- *Castrum, burgum et mandamentum de Vassaillaco*, 1334 (arch. de la Côte-d'Or, B 753).
- A l'époque intermédiaire, Versailleux était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.
- VERSEIL, anc. mas, c<sup>ne</sup> de Sandrans. — *Le mas de Verseil, en la paroisse de Sandrans*, 1308 (acte cité par Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 136).
- VERS-BONET, écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- VERS-CERIN, h., c<sup>ne</sup> de Marchamp.
- VERS-LA-CONCHE, quartier de Brénod.
- VERS-LA-CROIX, h., c<sup>ne</sup> d'Ozan.
- VERS-LA-RIVIERE, écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.
- VERS-LE-LAIT, h., c<sup>ne</sup> d'Oncieu.
- VERS-L'ÉTANG, écart, c<sup>ne</sup> de Montceaux.
- VERS-LE-RHONE, écart, c<sup>ne</sup> de Thil.
- VERSIEUX (LES), territ., c<sup>ne</sup> de Briord.
- VERS-MEUNIER, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit.
- VERSOIX (LA), rivière qui prend sa source à Divonne et se jette dans le lac de Genève, à Versoix, après un cours de 10 kilomètres, dont une partie forme la frontière franco-suisse. — *Aqua Versoye*, 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Supra Versoyam*, 1497 (*ibid.*, B 1125, f° 225 r°). — *Versois*, riv., 1730 (Carte de Chopy).
- VERSONNEX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ferney-Voltaire. — *Versenay*, 1200 env. (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 16); 1267 (*ibid.*, p. 96); 1319 (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Versenai*, 1234 (*ibid.*, t. XIV, p. 34). — *J. de Versenayco*, 1279 (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 19). — *Versonay*, 1300 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 290); 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1094, f° 206 r°); 1477 (Hist. de Genève, t. II, p. 174). — *Via tendons de Sessiez versus Versonay*, 1497 (arch. de la Côte-d'Or, B 1124, f° 74 r°). — *Versonex*, 1528 (arch. de la Côte-d'Or, B 1160, f° 239 r°); 1573 (arch. du Rhône, H 2383, f° 357 v°). — *Versonnex*, 1697 (arch. du Rhône, H 2192, f° 63 r°); 1790 (Dé-nombr. de Bourgogne); XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini). Sous l'ancien régime, Versonnex était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et sub-délégation de Gex.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Gex, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était sous le vocable de saint Martin; cette église, qui dépendait primitivement de l'abbaye de Bonmont, fut unie, en 1611, au siège épiscopal d'Annecy. — *J. capellanus de Versenay*, 1268 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 47). — *Parrochia de Versenay*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 1098, f° 379 r°).
- Au point de vue féodal, Versonnex relevait de la baronnie de Gex.
- A l'époque intermédiaire, Versonnex était une municipalité du canton et district de Gex.
- VERS-PRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Vaux.
- VÉRTEME, anc. nom de montagne ou de territoire, à ou près Ordonnas. — *Rivulum de Tres Vertema*, 1928 (arch. de l'Ain, H 225). — *Rivulus de Tresvertima*, 1275 (*ibid.*, H 332).
- VERTINGNEU, loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Saint-Sorlin. — *Rupis de Vertingneu*, 1213 (Cart. lyonnais, t. I, n°117). — *Via vêtus juxta terram Berlionis de Sancto Germano usque ad crosam de Vertingneu*, 1213 (*ibid.*).
- VERUPT, écart, c<sup>ne</sup> de Cuzieu.
- VERZIL, anc. mas, c<sup>ne</sup> de La Peyrouse. — *Mansus de Verzil*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4140).
- VESANCY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Vizencie*, 1200 env. (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 16); 1256 (*ibid.*, p. 36); 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 108g, table). — *Vissencie*, 1297 (arch. de la Côte-d'Or, B 1232, 7). — *Visencier*, 1298 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 451); 1390 (arch. de la Côte-d'Or, B 1094, f° 285 r°). — *Via publica tendens de Visencier apud Pitignier*, 1397 (*ibid.*, B. 1096, f° 35 r°). — *Visenciez*, 1526 (*ibid.*, 1152, f° 1 r°). — *Vesanci*, 1589 (Cruel assiégement). — *Vesency*, 1730 (Carte de Chopy). — *Visencier*, XVIII<sup>e</sup> siècle (arch. de la Côte-d'Or, B 1152 table).
- Avant la Révolution, Vesancy était une communauté de l'élection de Belley, bailliage et sub-délégation de Gex.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré du Haut-Gex, était une annexe de celle de Gex; elle était dédiée à saint Christophe. —
- Vesancy, paroisse annexe de Gex*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Vesency, succursale*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).
- Vesancy relevait originellement de la sirerie de



Gex, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était une seigneurie du bailliage de Gex.

A l'époque intermédiaire, Vesancy était une municipalité du canton et district de Gex.

VESCOURS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Saint-Trivier-de-Courtes. — *Villa Vescurtis*, X<sup>e</sup> siècle (Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 442). — *Vescors*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f° 16 r°). — *Vecors*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9); 1328 (arch. de la Côte-d'Or, B 564,19); 1587 (pouillé de Lyon, f° 18 r°). — *Parrochia de Vecors, mandamenti sancti Triverii de Courtoux*, 1452 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 95). — *Vecors* ou *Vecours*, 1656 (visites pastorales, f° 351). — *Vécours*, 1734 (Descr. de Bourgogne); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Vescours*, an X (Ann. de l'Ain); 1847 (stat. post.). — *Vecours*, 1808 (Stat. Bossi).

En 1789, Vescours était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Saint-Trivier.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bâgé, était sous le vocable de l'Assomption et à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon. — *Ecclesia que est sita in episcopatu Lugdunensi, in villa Vescurtis*, X<sup>e</sup> siècle (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 442). — *Cure de Vecors*, 1628 (*ibid.*, p. 446).

Au point de vue féodal, Vescours était une seigneurie en toute justice, relevant pour une partie du comté de Saint-Trivier et pour l'autre de la seigneurie de Mont-Simon.

A l'époque intermédiaire, Vescours était une municipalité du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, district de Pont-de-Vaux.

VESENEX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Gex. — *Visinai*, 1238 (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. a6). — *In parrochia Craciaci, apud Visinay*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 1100, f° 512 r°). — *Vesenay*, 1730 (Carte de Chopy). — *Vesenex*, 1846 (Ann. de l'Ain); 1880 (*ibid.*). — *Vesenez-Crassy*, 1847 (stat. post.).

En 1789, Vesenex était un village de la paroisse de Divonne, élection de Belley, bailliage et subdélégation de Gex.

En tant que fief, c'était une dépendance de la seigneurie de Divonne.

A l'époque intermédiaire, Vesenex formait avec Crassy une municipalité du canton et district de Gex.

VESIGNIN, h., c<sup>ne</sup> de Prévessin. — *Visignyns*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, table). — *Visignien*, 1397 (*ibid.*, B 1095, f° 38 r°). — *Visignins*,

1397 (*ibid.*, B 1096, f° 255 r°). — *Visignin*, 1526 (*ibid.*, B 1148, f° 203 r°). — *Vesegin*, 1730 (Carte de Chopy); 1847 (stat. post.); 1883 (Carte Dufour, f<sup>lle</sup> 2). — *Vesignin*, 1844 (État-Major).

VISINES ou AISNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bâgé-le-Châtel. — Voir AINE,

VESSIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Cormoz.

VESSIGNAT, ham., ch.-l. de la c<sup>ne</sup> de Meyriat. — *Vesigna*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).

VESSUS (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Faramans.

VETERIA CURIA, anc. mas, à ou près Chaleins. — *Mansus de Veteria Curia*, 1149 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 4140).

VEVOLIERE (LA), f., c<sup>ne</sup> de Relevans.

VEYLE (LA), rivière, naît à Châtenay, traverse Dom-pierre, Lent, Servaz, Saint-André-le-Panoux, Péronnas, Saint-Remy, Saint-Denis, Polliat, Mézériat, Vonnas, Saint-Julien, Biziat, Saint-Jean, Pont-de-Veyle, Grièges et Crottet et se perd dans la Saône par deux bras, un peu en aval de Saint-Laurent-les-Mâcon, après avoir parcouru près de 6 g kilomètres. — *Ab amne Vele usque ad Osanicum*, 948-955 (Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, n° 69). — *Inripa Vele*, 1018-1030 (*ibid.*, n° 464). — *In amne Vela, supra Chavaigniacum*, 1074-1096 (*ibid.*, n° 548). — *Tertia pars nemorum a rivulo Vela usque ad defensum Udulrici de Balgiaco*, 1096-1124 (*ibid.*, p. 297). — *Subtus Poilliacum, in riparia Veile*, 1219 (Cart. lyonnais, t. I, n° 160). — *Rivus de Veyla*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul de Lyon, p. g5). — *Riparia Vele*, 1417 (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f° 97 r°). — *Riparia vulgariter nuncupata Veyla*, 1440 env. (*ibid.*, B 270 ter, f° 3 r°). — *La rivière de Veyle*, 1612 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 519). — *La riviere de Vesle*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 93). — *La Vesle*, 1662 (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 4).

VEYLE (LA PETITE-), bras de la Veyle, affl. de la Saône, c<sup>ne</sup> de Grièges. — *Inter Velam et Bez, in parrochia Chiliaci*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

VEYLE, nom primitif de Pont-de-Veyle. — *Stephanus de Veila, domicellus*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17). — *Vela*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, f° 16). — *Veyla*, 1433 (Brossard, Cartul. de Bourg, p. 216).

VEYLES, C<sup>ne</sup> d'Illiat. — *Le Veyle*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini). — *Grange des Villes*, 1841 (État-Major). — *Grange de Veyle*, 1847 (stat. post.). — *Le Veyle*, sur Cassini, doit se lire *Le Veylè*, c'est le pluriel du bressan *veyla* ou *vela*, lat. *villa*.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

461

- VEYRIA, territoire, c<sup>ne</sup> de Cerdon. — *Vinea de la Loysardieri sita en Veyria, juxta vineam domini G. de Cerdone*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 94 r°).
- VEYRIAT, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Villa de Vairia*, 1246 (Du Bouchet, Maison de Coligny, p. 63). — *Vayria*, 1416 (arch, de la Côte-d'Or, B 718, table). — *Veyria, parrochie de Lescheroux*, 1442 (arch, de la Côte-d'Or, B 726, f° 643 r°). — *Veriat*, siècle (Cassini).
- Ce village dépendait originairement du domaine des sires de Coligny.
- VEYRIN, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Bois. — *Apud Veyrinum, parrochie sancti Baudillii*, 1429 (arch, de la Côte-d'Or, B 847, f° 100 r°). — *Veyrin, parroisse de Saint Buet*, 1577 (arch, de l'Ain, H 869, f° 316 v°). — *Verin*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 110). — *Vairin*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini). — *Veyrin*, 1808 (Stat. Bossi, p. 122).
- Ce village dépendait originairement de la seigneurie de Cordon; il en fut démembré, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, pour former, avec celui de Crozet, le fief de Veyrin-Crozet qui était en toute justice.
- VEYRON (LE), torrent, naît sur le finage de Corlier, traverse Cerdon et va se jeter dans l'Ain à Poncin, après un parcours de près de 7 kilomètres. — *Riperia Veyronis*, 1337 (arch, de la Côte-d'Or, B 10454, f° 19 r°).
- VEYRON (LE), ruiss., affl. du Longevent, c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi. — *Ripparia de Vayron*, 1376 (arch, de la Côte-d'Or, B 688, f° 7 r°). — *Veron*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).
- VEYRON, h., c<sup>ne</sup> de Bény.
- VEYSE (LA), anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert. — *La Veisy, la Vaisy et la Vaisie*, XV<sup>e</sup> siècle (Guigue, Topogr. p. 423). — *La Veyse*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *La Veysi*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Aubret, Mémoires, t. II, p. 126).
- La Vaise était une seigneurie en toute justice et avec château-fort, située sur la partie de Bresse de Saint-Nizier-le-Désert et qui appartenait, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, à Berruyer de Verfey; c'était une seigneurie du bailliage de Bourg. La terre de la Vaise fut léguée, en 1757, à l'hôpital de Bourg; quant au château, il fut incendié, en 1595, par les troupes de Biron.
- VEYSSIEUX, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *Petrus de Vaisseau*, 1100 env. (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n° 3789). — *Veysseu*, 1299-1369 (arch, de la Côte-d'Or, B 10455, f° 20 r°); 1393 (arch. du Rhône, terr. de Reyrieux, f° 3). — *Veysieu*, 1449 (*ibid.*, saint Jean, arm. Jacob, vol. 55, f° 6 r°). — *Veysiacus*, 1482 (*ibid.*, terr. de Reyrieux, f°22s). — *Veysieu*, 1482 (*ibid.*, f° 21). — *Veissieux*, 1841 (État-Major).
- VEYZIAT, C<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Oyonnax. — *Veysia*, 1299-1369 (fiefs de Villars : arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 17 v°); 1394 (*ibid.*, B 813, f° 18); 1419 (*ibid.*, B 766, f° 22 r°). — *Juxta nemora communia ville Veysiaci*, 1410 (censier d'Arbent, f° 46 r°). — *Carrerria publica tendens de Chatona versus Veysia*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, P3r°). — *Veysiaz*, 1437 (*ibid.*, B 815, f° 438 r°); 1483 (*ibid.*, B 823, f° 318 r°); 1563 (*ibid.*, B 10449, f° 156). — *Veysia*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 43). — *Vésias*, 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Veizias*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Veiziat*, an X (Ann. de l'Ain). — *Veyziat*, 1808 (Stat. Bossi, p. 117).
- En 1789, Veyziat était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, annexe de celle de Dorton, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, est une de celles qui furent cédées, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était sous le vocable de Saint-Clair et à la collation des abbés de Saint-Claude. — *Capella de Vesiaco*, 1184 (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Veysiaz, Eglise parrochiale : Sainte Claire*, 1613 (visites pastorales, f° 137 r°). — *Vesia, annexe de Dorton*, 1655 (visites pastorales, f° 142). — *Veysia, succ.*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).
- En tant que fief, Veyziat dépendait primitivement du domaine des sires de Thoire-Villars; cette terre fut inféodée, en 1436, par Amédée VIII, duc de Savoie, à Hugonin Aleman, qui l'unit à la seigneurie d'Arbent, dont elle faisait encore partie en 1789.
- A l'époque intermédiaire, Veyziat était une municipalité du canton d'Oyonnax, district de Nantua.
- VEZ (LA), fontaine, à ou près Montréal. — *Lafontanna de la Vez*, XIV<sup>e</sup> siècle (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 251).
- VEZAY (LE), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.
- VEZELY (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Sergy.
- VEZERONCE (LA), affl. du Rhône; coule sur le territoire de Craz et de Surjoux et se perd dans le fleuve après un cours de 8 kilomètres. — *Le ruisseau de Vézeronce*, 16501 (Guichenon, Bugey, p. 44). — *Vézeronce, riv.*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).

VEZERONCE (LA), f., c<sup>ne</sup> du Grand-Abergement. — *Vezerons*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).

VIACOLAT, écart, c<sup>ne</sup> de Loyettes.

VIAL, h., c<sup>ne</sup> de Polliat. — *Iter tendons de Vial ad ecclesiam Polliaci*, 1410 env. (terr. de Saint-Martin, f<sup>o</sup> 134 r<sup>o</sup>); 1425 (arch. du Rhône, Saint-Jean, arm. Lévy, vol. 42, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>).

VIALLES (LES), ruiss., affl. de la Reyssouze.

VIALLIÈRES ou VIELLIÈRES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Beaupont.

VIANCELIN, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Benigne.

VIANNIÈRE (LA), ruiss., affl. de la Chalaronne.

VIARD (LE), f., c<sup>ne</sup> de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.

VIARD (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-sur-Reyssouze.

VIBESSES (LES), f., c<sup>ne</sup> de Lompnieu.

VICARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Massieux.

VICARIÈRE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Faramans. —

*Usque ad manxum vocatum de la Vicariri*, 1201

(Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 83).

VICHALLET (LES), f., c<sup>ne</sup> de Forens. — *Vis-Chalais et*

*Vis-Chalais-Neuf*, 1844 (État-Major).

VICIGNAT, h., c<sup>ne</sup> de Jasseron.

VIDANGE DE L'ÉTANG-ROMAGNE (LA), ruiss., affl. de la

Sereine, c<sup>ne</sup> du Montellier et de Cordieux.

VIE-D'ARBENT (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

VIE-DE-LA-SERVE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

VIE-DE-MONTREAL (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Veyziat.

VIE-DES-CIGNES (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey.

VIE-ÉTROITE (LA) c<sup>ne</sup> de Sainte-Julie. — *En la vy étroite*, 1736 (arch. de l'Ain, H 956, f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>).

VIEILLARD, h., c<sup>ne</sup> de Jujurieux. — *Viellard*, 1605

(arch. de Jujurieux). — *Vieillard*, XVIII<sup>e</sup> siècle

(Cassini).

Avant la Révolution, ce village dépendait de Poncieux et relevait, comme lui, de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

VIELLASSET (LE), ruiss., affl. du Riez, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

VIEILLE-CROIX (LA), écart, C<sup>ne</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.

VIEILLE-ÉGLISE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Izieu.

VIEILLE-PAROISSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.

VIEILLE-RONGE (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez. — *Mansas de la Vieli Rongi*, 1256 (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 1). — *Mansas de la Vieli Rongi, sitas in parrochia d'Estres*, 1268 (*ibid.*). — *Apud veterem Rongiam*, 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>). — *De Veteri Rongia, parrochie d'Estres*, 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 207 v<sup>o</sup>). — *La Vielle Ronge, parroisse d'Estrez*, 1563 (arch. de l'Ain, H 922, f<sup>o</sup> 338 v<sup>o</sup>). — *Vieille Ronge*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Cassini).

VIEILLIÈRE-HAUTE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Apud domum Vitalis*, 1307 (Dubouchet, Maison de Coligny, p. 102). — *Viallière-Haute*, 1847 (stat. post.).

VIEILLIÈRE-BASSE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Beaupont. — *Viallière-Basse*, 1847 (stat. post.).

VIERGE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Remy.

VIERRE (LE GRAND-), C<sup>ne</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Le Grand Vierre*, 1612 (Biblioth. Dumb., t. I, p. 518).

VIERRE-COLLET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Villars.

VIERRE-DE-BIONAY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Relevans.

— *Le Vierre de Bionay*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 519).

VIES-DE-BOURG (LES), f., c<sup>ne</sup> d'Étrez.

VIEU ou VIEU-EN-VALROMAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne.

— *\*Veneloni-magus. — NVMini AVGustorum | DEO*

*SOLI | PRO SALVTe | c. AMANDii BEL | LICCATIDOSSi (?)*

*| ET AMANDii MA | IORIS FILii EIVS | VICANI VEN |*

*| ETONIMAGEn | SES OB MER[ITA] P[OSVERVNT]*; à Vieu

«in muro unius domi» (Du Rivail), auj. à Belley

(C.I.L., XIII, 2541). — *dRAvci vic | ANI VENE.*

*| TONIMAGi | ENSES OB EI | us mERITA*, sur la partie

inférieure d'un autel trouvé à Vieu (C.I.L., XIII,

2564). — *Viu*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B

775, table). — *Apud Vionium*, corr. *Viomum*,

forme basse de *Vico-magum* (Guigue, Topogr.,

p. 424). — *In loco Viomi, castellanie Castrinovi*

*in Verromesio*, 1460 (arch. de la Côte-d'Or, B 925).

— *Vieu*, 1636 (arch. de l'Ain, H 872, f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>).

— *Le village de Vieu*, 1650 (Guichenon, Bugey,

p. 43). — *Vieux*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Vieu était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Valromey et justice du marquisat de ce nom.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de l'Assomption; les évêques de Belley avaient succédé, en 1606, aux doyens de Ceyzérieu dans le droit de présentation à la cure. — *Vicarius de Vyu*, 1267 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 130). — *Ecclesia de Vyu, Gebennensis diocesis*, 1313 (*ibid.*, p. 152). — *Prior de Vyu*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que fief, Vieu était une dépendance du marquisat de Valromey.

A l'époque intermédiaire, Vieu était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

VIEU-D'IZENAVE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Brénod. — *De Vico*,

1185 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 5),

1265 (arch. de l'Ain, H 368). — *Vicus d'Isi-*

*navas*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 15 v°). — *Viu de Ysinava*, 1288 (arch. de l'Ain, H 368). — *Vicus en Ysinava*, 1294 (arch. de l'Ain, H 374). — *Mandamentum de Rubeomonte, de Lenlhenay, de Vyu et de Ytinava*, 1299-1369 (fiefs de Villars, arch. de la Côte-d'Or, B 10 455, f° 96 r°). — *Hommes et communitas ville de Vyeu*, 1313 (arch. de l'Ain, H 368). — *Vie d'Ysenava*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f 13 v°). — *Vicus d'Ysinava*, 1365 env. (Biblioth. nat. lat. 10031, f° 17 v°). — *Viou*, 1394 (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 17). — *Via publica tendens de Balmeto apud Vicum*, 1416 (arch. de l'Ain, H. 369). — *Vicus d'Ysinavaz*, 1484 (arch. de la Côte-d'Or, B 824, P 352 r°). — *Viou d'Ysinava*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f° 144 v°). — *Vieu d'Yzenave*, 1670 (enquête Bouchu); 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Vieu d'Ysinave*, 1697 (arch. de l'Ain, G 223, f° 15 r°). — *Vieux-d'Yzenave*, 1789 (Pouillé de Lyon, p. 129). — *Vieux-d'Yzenave*, an x (Ann. de l'Ain); 1808 (Stat. Bossi, p. 106); 1846 (Ann. de l'Ain). — *Vieu-d'Yzenave*, 1881 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Vieu-d'Yzenave était une communauté de l'élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de saint Jean-Baptiste et à la collation des chartreux de Meyriat. — *Capellanus de Vico*, 1205 (arch. de l'Ain, H 368). — *Vicarius de Vico de Ysinava*, 1292 (*ibid.*, H 370). — *Curatus de Vico de Ysinava*, 1325 env. (pouillé ms. du dioc. de Lyon, f° 8). — *Parrochiade Viuz*, 1433 (arch. de l'Ain, H 357).

Vieu-d'Yzenave dépendait originairement de la sirie de Thoire-Villars. En 1789, cette paroisse, on tant que fief, était divisée entre trois seigneuries : le comté de Montréal, la baronnie de Poncin et la seigneurie des chartreux de Meyriat. Les sujets du comte de Montréal plaidaient en première instance et en appel à Montréal, ceux du baron de Poncin, à Saint-Rambert ; les uns et les autres allaient ensuite, suivant les cas, au parlement de Dijon ou au présidial de Bourg. Les sujets des chartreux de Meyriat plaidaient devant le juge ordinaire du monastère, à charge d'appel au bailliage de Belley.

À l'époque intermédiaire, Vieu-d'Yzenave, était une municipalité du canton de Brénod, district de Nantua.

VIEU (Sous-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Saint-Jean-le-Vieux. — *Sous-Vieux* (cadastre).

VIEUDON (LE), ruiss., affl. de la Veyle, c<sup>ne</sup> de Laiz.

VIEUDON (LE), ruiss., affl. du Malivert.

VIEUDRIN (LE BOIS-DE-), c<sup>ne</sup> de Rignat.

VIEUGEY, h., c<sup>ne</sup> de Belley. — *Vieuguet*, 1650 (Guichenon, Bugey, p. 111).

En tant que fief, Vieugey était une seigneurie du bailliage de Belley; cette seigneurie qui était avec maison-forte, existait déjà en 1302; elle appartenait alors à Rigaud, bailli de Bugey.

VIEUJON (LE), affl. de l'rance, sort de l'étang de Vavrill, c<sup>ne</sup> de Marlieux, et va rejoindre l'rance à Buellaz, après un parcours de 33 kilomètres. — *Ripperia de Vioujon*, 1378 (arch. de la Côte-d'Or, B 625). — *La rivière de Vioujon*, 1564 (*ibid.*, B 592, f° 1 r°). — *Entre le ruisseau de Vieuson et celui de Veyle*, xviii<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 29).

VIEUX (LE), ruiss., affl. du Fombleins.

VIEUX-BOURG (LE), h., c<sup>ne</sup> de Grièges.

VIEUX-MOULIN (LE), anc. m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Sermoyer. — *Versus molin viez*, 1448 (arch. du Rhône, terrier de Sermoyer, f° 6).

VIEUX-PORT (LE), h., c<sup>ne</sup> de Brégny-Cordon.

VIEY (LE PETIT-), ruiss., affl. de l'Arbère.

VIEY-DU-MARAIS (LE), ruiss., affl. de la Versoix.

VIGNAT, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Benon. — *Vignat*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

VIGNE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.

VIGNE-DE-L'EMPIRE (LA), domaine, c<sup>ne</sup> de Romans. — *Vigne l'Empiro*, 1847 (stat. post.).

VIGNERAY, écart, c<sup>ne</sup> de Montrevel. — *Au hameau de Vigneret, paroisse de Cuet*, 1763 (arch. de l'Ain, H 899, f° 193 r°).

VIGNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémentiat.

VIGNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Marchamp.

VIGNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Montcey.

VIGNES (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.

VIGNES (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

VIGNES-LOUZY (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Sermoyer.

VIGNETTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.

VIGNETTE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Loco dicto en la Vignieta*, 1538 (censier de la Vavrette, f° 214).

VIGNETTE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Manziat. — *En la Vigneta*, 1344 (arch. de la Côte d'Or, B 552, f° 64 r°).

VIGNETTES (LES), écart, c<sup>ne</sup> d'Arbigny.

VIGNEUX, h., c<sup>ne</sup> de Jayat.

VIGNIEUX, localité disparue, c<sup>ne</sup> de Replonge. — *Carrerria tendens de Vignieux ad prata Matisconis*, 1492 (arch. de l'Ain, H 795, f° 353 r°).

464

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

- VIGNOLLES (LE RUISSEAU-DE-), affl. de gauche du Morbier, c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *In agro Parciacense, in villa Rariaco. . . rivulus volvens. . . et in villa Vineolas, 980* (Petit cartul. d'Ainay, n° 182). — *Ruisseau de Vignoles, 1841* (État-Major).
- VIGNOLLES, local, détr., à ou près Reyrieux. — *In villa Vineolas, 980* (Petit cartul. d'Ainay, n° 182).
- VIGNY (LE), ruiss., affl. de l'Arbère.
- VIGNY (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Anglefort.
- VILIACUS VILLA, anc. village qui paraît avoir été situé entre Lurcy et Saint-Trivier-sur-Moignans. — *In Lupertiaco mansos tres, in Vibaco* (corr. *Viliaco*) *mansum unum, in Monte mansos duos, in Cabaniaco mansos tres, 885* (Dipl. de Charles le Gros, dans D. Bouquet, t. IX, p. 339). — *In Luperciaco. . . in Viliaco mansum unum, in Monte. . . 892* (Dipl. de l'empereur Louis, *ibid.*, p. 674).
- VILLAGE-D'AVARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Chanoz-Châtenay.
- VILLAGE-D'EN-HAUT (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Étrez.
- VILLAGE D'EN HAUT (LE), section de la c<sup>ne</sup> de Vernoux.
- VILLAGE-EN-BAS, h., c<sup>ne</sup> de Charix.
- VILLAGE-EN-HAUT, h., c<sup>ne</sup> de Charix.
- VILLANCHERE, h., c<sup>ne</sup> de Sandrans.
- VILLANDIERE, étang, c<sup>ne</sup> de Saint-Nizier-le-Désert.
- VILLARD, b., c<sup>ne</sup> de Collonge. — *Apud Villarium Cluse, 1401* (arch. de la Côte-d'Or, B 1097, f° 188 r°); 1441 (*ibid.*, B 1101, f° 218 r°). — *Villar de la Cluse, 1554* (*ibid.*, B 1199, f° 219 r°). — *Les Villars, xviii<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Villard, 1843* (État-Major).
- VILLARD, h., c<sup>ne</sup> de Divonne. — *Villar, 1258* (Mém. Soc. d'hist. de Genève, t. XIV, p. 47). — *In parochia Dyvone, apud Villarium, 1437* (arch. de la Côte d'Or, B 1100, f° 562 r°). — *Villard, 1847* (stat. post.).
- VILLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Laiz. — *Villars, XVIII<sup>e</sup> S.* (Cassini). — *Villard, 1847* (stat. post.).
- VILLARD (GRAND- et PETIT-), hameaux, c<sup>ne</sup> de Lescheroux. — *Villarum, 1442* (arch. de la Côte-d'Or, B 726, P 693 v°).
- VILLARD (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanay. — *Le Villard, 1847* (stat. post.). — *Villars, 1872* (décombr.).
- VILLARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Reys-souze.
- VILLARD (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Thoiry. — *Via publica tendens de Villario versus Thoyrier, 1397* (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 202 r°). — *Villar de Alamognia, 1397* (*ibid.*, f° 89 r°). — *Le Villars, 1872* (décombr.).
- VILLARD, h. et chât., c<sup>ne</sup> de Treffort. — Voir VILLARS-SOUS-TREFFORT.
- VILLARD-DE-CHARIX (LE), c<sup>ne</sup> de Charix. — *Villard, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini).
- VILLARDE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Trévoux.
- VILLARDIERE (LA), f. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *La seigneurie de la Villardiere. . . en Bresse, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 127). — *Les Villardières, 1847* (stat. post.).
- C'était une seigneurie, en toute justice, ne consistant qu'en un mas situé sur la limite de Dombes et dépendant, depuis 1360, de la terre de Bouligneux. Bien que située en Bresse, la Villardière dépendait de la paroisse de Marlieux-en-Dombes.
- VILLARD-TACON, h., c<sup>ne</sup> d'Ornex. — *Villarum Taconis, 1528* (arch. de la Côte-d'Or, B 1160, f° 233 r°). — *Villard Tacon, 1573* (arch. du Rhône, H 2383, f° 188 r°); 1474-1760 (*ibid.*, titres des Feuillées); 1847 (stat. post.).
- VILLARDY, h., c<sup>ne</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne.
- VILLARS OU VILLARS-LES-DOBES, ch.-l. de c<sup>ne</sup> de l'arr. de Trévoux. — *Dou borc de Vilaris, 1253* (bibl. Dumb., t. I, p. 152). — *Villa de Vilaris, 1267* (*ibid.*, t. I, p. 1). — *De las lo chamin per lo qual on vayt de Lion a Vilaris, 1275* (Doc. linguist. de l'Ain, p. 78). — *De Vilaris, 1298* (Bibl. Dumb., t. II, p. 243). — *Villars et Vilaris, 1299-1369* (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>ns</sup> 3 r° et 8 r°). — *Velars, 1394* (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f° 3). — *Villa de Villaris, 1423* (*ibid.*, B 753). — *La communauté de Villars, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Villars en Bresse, 1743* (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Vilaris, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Villars, an x* (Ann. de l'Ain).
- En 1789, Villars était une ville chef-lieu de mandement du Pays de Bresse, bailliage et élection de Bourg, subdivision de Trévoux. Une petite partie de la paroisse de Villars était située en Dombes et ressortissait à la sénéchaussée de Trévoux.
- L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de la Nativité; le chapitre de Saint-Just de Lyon présentait à la cure. — *Ecclesia de Vilaris, 1250* env. (pouillé de Lyon, f° 11 r°). — *Villars, vocable : Nativité, XVIII<sup>e</sup> S.* (Cart. de Savigny, p. 1022).
- Villars fut, au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, le berceau de la puissante famille qui en portait le nom, c'était le chef-lieu primitif de la Sirerie de Villars; ce chef-lieu fut transféré à Trévoux, dans le courant du xii<sup>e</sup> siècle.
- Le château-fort de Villars était construit sur une large poype, entourée de fossés; il a été dé-

mantelé, en 1595, par les troupes de Biron; d'après Guichenon, ce château existait déjà en l'an 1030 et appartenait alors à Etienne de Villars. — *Castrum quod dicitur Vilars, 1139* (Cart. lyonnais, t. I, n° 24). — *B. cacipollus de Vilars, 1277* (*ibid.*, t. II, n° 735). — *Castrum de Villariis, 1303* (Valbonnais, Hist. du Dauphiné, pr., p. 138).

— *Feudum de Villariis, 1314* (Guichenon, Savoie, pr., p. 145). — *Jaquet de Bussiz, nostre chastelain de Vilars, 1337* (arch. du Rhône, fonds de Malte, partie non inventoriée).

En 1402, Humbert VII de Thoire-Villars aliéna au comte de Savoie la seigneurie de Villars, en s'en réservant la jouissance jusqu'à sa mort survenue le 7 mai 1423; en 1432, Amédée VII de Savoie inféoda cette terre, en titre de comté [*Comitatus de Villariis*], 1501 (arch. de l'Ain, H 802), à Philippe de Lévis, dont le petit-fils la revendit à Amédée VIII de Savoie, en 1469. Le duc Philibert l'inféoda, en 1497 à René, bâtard de Savoie, dont le fils la fit ériger en marquisat, en 1565. Le marquisat de Villars comprenait la partie de Villars située en Bresse et Birieux. En 1734, le marquis de Villars prétendait encore que sa justice d'appel ressortissait nument au Parlement de Dijon; les officiers du Présidial de Bourg soutenaient, au contraire, qu'elle ressortissait au bailliage de Bresse. En 1789, le ressort de cette dernière juridiction n'était plus contesté.

A l'époque intermédiaire, Villars était une municipalité du canton de Saint-Trivier, district de Trévoux.

VILLARS, h., c<sup>ne</sup> de Domsure.

VILLARS-DAME, h., c<sup>ne</sup> de Versonnex. — *Villar Sancte Marie, 1319* (arch. de la Côte-d'Or, B 1229). — *Vilar, 1332* (*ibid.*, B 1089, f° 34 r°). — *Villarum Beate Marie, 1528* (*ibid.*, B 1160, f° 660 r°). — *Villards Notre Dame, 1573* (arch. du Rhône, H 2383, f° 305 v°). — *Villars-Notre-Dame, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Villars-Dame, 1847* (stat. post.).

Il y avait, au xiii<sup>e</sup> siècle, dans ce village, une église paroissiale, sous le vocable de Notre-Dame. VILLARS-SOUS-TREFFORT, chât. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Treffort. — *Le fief de Villars, a cause de Treffort, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 52). — *Villars-sous-Treffort, château situé entre Treffort, Lyonnaises et Saint-Etienne-du-Bois, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 132). — *Seigneur du Villars sous Treffort, 1662* (Guichenon, Hist. de Dombes, t. I, p. 52). — *Château de Villard, XVIII<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Grand-Villard et Petit-Vil-*

*lard, XVIII<sup>e</sup> s.* (*ibid.*). — *Le Villars, 1847* (stat. post.).

VILLE (LE), ruiss., a ffl. du ruisseau de Châtelard.

VILLE OU VILLE-EN-MICHAILLE, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Villa in Michalia, 1144* (arch. de l'Ain, H. 51), d'après une copie du XVIII<sup>e</sup> s. — *Parrochia Ville, juxta Falaverium, 1271* (arch. de la Côte-d'Or, B 925). — *Villa in Michalia, 1455* (*ibid.*, B 908, f° 440 r°). — *Villaz, 1650* (arch. du Rhône, H 4242, table). — *Ville, 1650* (Guichenon, Bugey, p. 111). — *Villas ou Ville en Michaille, 1734* (Descr. de Bourgogne). — *Villaz, 1790* (Dénombr. de Bourgogne). — *Ville, xviii<sup>e</sup> s.* (Cassini). — *Villes, an x* (Ann. de l'Ain); 1808 (Stat. Bossi, p. 110); 1843 (Etat-Major).

En 1789, Ville-en-Michaille était une communauté du bailliage et élection de Belley, de la subdélégation de Nantua et du mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Champfromier, était sous le vocable de saint Nicolas et à la collation des religieux de Nantua qui possédaient à Villes un prieuré de leur ordre. — *Ecclesia Villae, 1198* (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376). — *Cura de Villa in Michalia, 1344* env. (pouillé du dioc. de Genève). — *Prior de Villa in Michalia, 1365* env. (Bibl. nat., lat. 10031, t° 95 r°).

Ville dépendait de la seigneurie de Billiat.

A l'époque intermédiaire, Ville était une municipalité du canton de Billiat, district de Nantua.

VILLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Bény.

VILLE (SUR-LA-), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Jujurieux.

VILLE (VERS-LA-), écart, c<sup>ne</sup> de Châtillon-la-Palud.

VILLE (LA), h., c<sup>ne</sup> de Lhuis.

VILLE (LA), quartier de Miribel. — *Estient de la Vila, 1320* env. (Doc. ling. de l'Ain, p. 96).

VILLEBOIS, c<sup>ne</sup> du c<sup>ne</sup> de Lagnieu. — *Villa Bosci, 1117* env. (Cart. lyonnais, t. I, n° 18). — *Villaboiss, 1220* (arch. de l'Ain, H 307). — *Villabusy, 1234* (*ibid.*, fonds de Portes). — *Villaboys, 1344* (*ibid.*, H 226); 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 870, f° 2 v°). — *Vila Boys, 1249* (arch. de l'Ain, H 226). — *Villabuxi, 1339* (*ibid.*, H 222). — *Iter de Villabuxo ad carreriam, 1381* (arch. de la Côte-d'Or, B 1237). — *Villeboys, 1650* (Guichenon, Bugey, p. 41). — *Villebois, 1734* (Descr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Villebois était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Saint-Sorlin, justice de Saint-Rambert.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre d'Ambronay, était sous le vocable de saint

Martin et à la collation de l'abbesse de Saint-Pierre de Lyon, dont les religieuses possédaient, dans la paroisse, un prieuré de leur ordre. — *Humbertus de Villa, capellanus indigena*, 1116-1118 (Cart. lyonnais, t. I, n° 17). — *S. de Villa, sacerdos*, 1199 (arch. de l'Ain, H 237). — *Parrochia Vilebuxi*, 1220 env. (arch. de l'Ain, H 315). — *Capellanus de Buxis*, 1220 env. (*ibid.*). — *Prioratus Vilaboys*, 1249 (Cart. lyonnais, t. I, n° 439). — *Vilaboys Moniales (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 v°). — *Ecclesia de Villaboys*, 1350 env. (*ibid.*, f° 13 v°). — *Priorissa de Villaboys*, 1350 env. (*ibid.*, f° 14 r°).

Villebois était une dépendance du marquisat de Saint-Sorlin.

A l'époque intermédiaire, Villebois était la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Saint-Rambert.

VILLECOUR, localité disparue, à ou près Châtenay. — *Villecort*, 1440 env. (arch. de la Côte-d'Or, B 270 ter, f° 6 r°).

VILLEMOTIER, c<sup>ne</sup> du c<sup>m</sup> de Coligny. — *Villa Monachorum*, 858 (Bulle de Jean VIII à l'abbaye de Saint-Oyend de Joux, citée par Guichenon, Bresse, p. 132, d'après les "titres de l'abbaye de Saint-Claude"); 1050 (Bulle de Léon IX à la même abbaye, *ibid.*, p. 132). — *Villa Mostier*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 9). — *Villa Mostier*, 1323 (Masures de l'île-Barbe, t. I, p. 457). — *Villa Mosterii*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f° 1). — *Villa Monasterii*, 1350 env. (*ibid.*, f° 15 v°); 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 18 r°). — *Villemoustier*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 61). — *Villemoutier*, 1734 (Descr. de Bourgogne); XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Villemotiers*, 1790 (Dénombr. de Bourgogne). — *Villemotier*, an x (Ann. de l'Ain). — *Villemoutier*, 1808 (Stat. Bossi, p. 75). — *Villemotier*, 1846 (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Villemotier était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Coligny.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Coligny, fut cédée, en 1742, au diocèse de Saint-Claude; elle était dédiée à saint Léger, après l'avoir été à saint Vit; l'abbé de Saint-Claude présentait à la cure. Il y avait, à Villemotier, un prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, confirmé aux religieux de Saint-Claude, en 1184, par l'empereur Frédéric Barberousse. — *Ecclesia de Villa Monasterii cum prioratu et capella Sancti Germani*, 1184 (Dunod, Hist. des Sequan., t. I,

pr., p. 69). — *In pago Lugdunensi, prioratus et ecclesia de Villa Monasterii*, 1245 (Bulle d'Innocent IV citée par Guichenon, Bresse, p. 132).

— *Villamotiers (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 15 r°). — *Prioratus Villamonasterii*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f° 18 r°). — *Villemostier, Eglise paroissiale : S. Ligier*, 1613 (visites pastorales, f° 173 v°).

Villemotier, qui dépendait originairement de la seigneurie de Revermont, passa sous la suzeraineté des comtes de Savoie, en 1289. Aux derniers siècles, le domaine utile en appartenait aux prieurs du lieu, sous le ressort du bailliage de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Villemotier était une municipalité du canton de Coligny, district de Bourg.

VILLENEUVE OU VILLENEUVE-AGNEREINS, c<sup>ne</sup> du c<sup>m</sup> de Saint-Trivier-sur-Moignans. — *Villanova*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°); 1350 env. (*ibid.*, f° 12 v°). — *Villa Nova*, 1373 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 350). — *Ville Nove*, 1441 (Bibl. Dumb., t. I, p. 371). — *Villeneuve*, 1608 (*ibid.*, t. I, p. 509).

En 1789, Villeneuve était une communauté chef-lieu de châtellenie de la principauté de Dombes, élection de Bourg, sénéchaussée et subdélégation de Trévoux. — *La châtellenie de Villeneuve*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 441).

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Dombes, était sous le vocable de sainte Madeleine et de saint Clair; l'abbé de Cluny présentait à la cure. — *Ecclesia de Villanova*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f° 13 v°). — *Villeneuve; patron du lieu : S. Clair et S<sup>te</sup> Madeleine*, 1655 (visites pastorales, f° 20). — *Sainte Marie Madeleine de Villeneuve*, 1719 (*ibid.*).

Villeneuve et Agnereins qui formaient, sous le premier Empire, deux communes distinctes, ont été réunis depuis en une seule. — *Villeneuve et Champt(e)ins*, an x (Ann. de l'Ain). — *Villeneuve*, 1808 (Stat. Bossi, p. 182). — *Villeneuve-Agnereins*, 1841 (Etat-Major). — *Villeneuve et Agnereins*, 1846 (Ann. de l'Ain).

En tant que fief, Villeneuve était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, de la mouvance des sires de Villars. Vers 1326, Guichard VI, sire de Beaujeu, en acheta le domaine utile qu'il unit à sa seigneurie de Dombes; aliénée, en 1376, par Antoine de Beaujeu, avec clause de réméré, la terre de Villeneuve fut rachetée, en 1406, par Louis II, duc de Bourbon,

qui en avait acquis la suzeraineté, quatre ans auparavant du dernier sire de Thoire-Villars ; aliénée de nouveau, en 1534, elle fut rachetée une seconde fois par les ducs de Bourbon-Montpensier, vers 1575, et resta unie au domaine de Dombes jusqu'en 1700 environ, date à laquelle le duc du Maine en vendit la justice.

VILLENEUVE, écart, c<sup>ne</sup> de Biziat. — *Villeneuve*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

VILLENEUVE, h. et m<sup>in</sup>, c<sup>ne</sup> de Clézieu. — *Villanova parochie Cleysiaci*, 15 a o (arch. de la Côte d'Or, B 886).

VILLENEUVE, écart, c<sup>ne</sup> de Craz-sur-Reyssouze.

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Crottet. — *A la Villeneuve, parraine de Crotet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>). — *Ville Neuve*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cassini).

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Crozet. — *Villa nova*, 1332 (arch. de la Côte-d'Or, B 1089, f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>); 1437 (*ibid.*, B 1100, f<sup>o</sup> 390 r<sup>o</sup>); 1528 (*ibid.*, B 1157, f<sup>o</sup> 406 r<sup>o</sup>). — *Villeneuve*, 1572 (arch. du Rhône, II 2191, f<sup>o</sup> 307 v<sup>o</sup>).

VILLENEUVE, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Domsure. — *Villa nova*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 18).

Au point de vue féodal, Villeneuve était une seigneurie, en toute justice et avec château-fort, possédée dès le XIII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Saint-Amour qui en firent hommage, en 1272, à Amédée V de Savoie, sire de Bâgé.

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Grièges.

VILLENEUVE, f., c<sup>ne</sup> de Lent. — *Mansus dictus de Villa Nova, juxta riperiam de Lenteto, in parochia de Lent*, 1274 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 193).

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Cessieu.

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Sergy. — *Villeneuve*, 1744-1750 (arch. du Rhône, titres des Feuillées).

VILLENEUVE, h., c<sup>ne</sup> de Viriat. — *Villa nova*, 1250 (Bibl. Dumb., compl., p. 5), 1335 env. (terr. de Teyssonge, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>). — *Apud Vila nova*, 1335 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>).

VILLEREVERSURE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Ceyzériat. — *Apud Villam Reversuram*, 1285 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *De Villareversura*, 1468 (*ibid.*, B 586, f<sup>o</sup> 356 v<sup>o</sup>). — *Villereversure*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Villareversura en Bresse*, 1563 (arch. de la Côte-d'Or, B 10449, f<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup>).

En 1789, Villereversure était une communauté chef-lieu de mandement du bailliage, élection et subdélégation de Bourg.

L'église paroissiale, diocèse de Lyon, archipré-

## DÉPARTEMENT DE L'AIN.

467

tré de Treffort, était sous le vocable de saint Laurent et à la collation de l'abbé d'Ambronay. — *Curatus de Villareversura*, 1325 env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 9). — *Villereversure, vocable : S. Laurent*, XVIII<sup>e</sup> s. (Cartul. de Savigny, p. 1016).

Le clocher et partie de la paroisse dépendaient du comté de Chateaufort; le reste était de la justice de Bohas et de celle des chartreux de Sélignat. — *Le fief de Villereversure, à cause de Treffort*, 1536 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 51).

A l'époque intermédiaire, Villereversure était une municipalité du canton de Ceyzériat, district de Bourg.

VILLE-SOLIER, h. et anc. fief de Bresse, c<sup>ne</sup> de Saint-Etienne-sur-Chalaronne. — *Feudum de Villa Solier*, 1280 (arch. de la Côte-d'Or, B 10444, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Villa Villarii Solier*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21). — *Ville-Sollier*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 481). — *Villesoulier et Villesolier, paroisse Saint-Etienne*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 20).

En tant que fief, Villesollier était de la mouvance des seigneurs de Bresse.

VILLE-SOUS-CHARMOUX, h., c<sup>ne</sup> de Coligny. — *Villa subtus Charmoux, prope hospitale Colegniaci uno ex membris Giniaci*, 1425 (arch. du Rhône, H 2759).

VILLE-SUR-MARLIEUX, h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Marlieux. — *Mansus et molendinurn de Vila prope la riven de Ruenon*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Ville sur Marlieu*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. I, p. 153). — *La Ville sur Marlieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires de Dombes, t. II, p. 409).

Seigneurie, avec maison forte, de la mouvance des sires de Villars, possédée en 1280 par Jean de Joyeu. Cette terre est une de celles qui furent vendues, en 1402, par Humbert VII de Thoire-Villars aux sires de Beaujeu.

VILLETTE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Chalamont. — *Villeta*, 1096 (arch. de l'Ain, H 1). — *Villa juxta Ambroniacum*, 1144, d'après une copie du xvii<sup>e</sup> s. (*ibid.*, H 51). — *Villeta juxta Ambroniacum*, 1145 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 218). — *Vileta*, 1293 (arch. de l'Ain, H. 1); 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup>). — *Villeta*, 1325 env. (*ibid.*, f<sup>o</sup> 7); 1495 (arch. du Rhône, titres des Feuillées). — *Vilette*, 1567 (Bibl. Dumb., t. I, p. 478). — *Villette*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 126). — *Villette de Loye*, 1670 (*ibid.*). — *Villette de Richemont*, 1670 (enquête Bourchu). —



*Villette de Loie, paroisse du diocèse de Lyon.* — *Villette de Richement, prieuré et paroisse du diocèse de Lyon.* 1734 (Descr. de Bourgogne). — *Villette-de-Loyes*, 1789 (pouillé de Lyon, p. 58). — *Villette de Loye et de Richement*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Villette de Loyes, sur la Côtère*, 1808 (Stat. Bossi, p. 160).

En 1789, Villette était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Bourg, mandement de Loyes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était dédiée à saint Martin ; le droit de présentation à la cure appartenait aux religieux de Nantua qui avaient fondé, au xiii<sup>e</sup> siècle, un prieuré de leur ordre dans la paroisse.

— *Ecclesia Vilete (pri.)*, 1250 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Prioratus de Villeta*, 1255 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 132). — *Villete en Bresse: patron du lieu : S. Martin*, 1655 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 100).

Dans l'ordre féodal, Villette était partagée entre la seigneurie de Loyes et celle de Richement, d'où les appellations de Villette de Loyes et Villette de Richement.

A l'époque intermédiaire, Villette était une municipalité du canton de Chalamont, district de Montluel.

VILLETTE, h. et anc. fief de Dombes, c<sup>ne</sup> de Chaleins.

— *Villette*, 1662 (Guichenon, Dombes, t. 1, p. 156). — *Villette*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

Villette était un fief, avec maison forte, de la mouvance des sires de Beaujeu, possédé, au xiv<sup>e</sup> siècle, par des gentilshommes qui en portaient le nom.

VILLETTE, pâture et bois de sapin, c<sup>ne</sup> de Gex. —

*Villetta*, 1846 (cadastre).

VILLETTE, h. et carrière, c<sup>ne</sup> de Romanèche-la-Montagne.

VILLETTE (LE BIEZ-DE-), affl. de l'Ain.

VILLIER, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle. — *Villier*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

VILLIERS, h., c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Molendinum de Vighiers*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>). — *Villiers*, 1366 (*ibid.*, B 553, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Viliers*, 1402 (*ibid.*, B 556, f<sup>o</sup> 225 r<sup>o</sup>). — *Villagium de Villiers, parrochie Baugiaci Ville*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>os</sup> 336, 354).

VILLIERS (LES), écart, c<sup>ne</sup> de Biziat.

VILLIERS (LES), h., c<sup>ne</sup> de Saint-Julien-sur-Veyle.

VILLIEUX, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Apud Loyes et Villeu*, 1364 (arch. de l'Ain, H 939, f<sup>o</sup> 69 r<sup>o</sup>).

— *Villiacus*, 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>),

1587 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Villieu*, 1650 (Guichenon, Bresse, p. 89). — *Villeu, paroisse, commune de Loyes*, 1847 (slat. post.).

En 1789, Villieux était une communauté de Bresse, bailliage et élection de Bourg, mandement de Loyes.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Chalamont, était sous le vocable de saint Pierre ; le patronage temporel en appartenait primitivement aux religieux de Saint-Rambert qui possédaient un prieuré dans la paroisse; en 1515, le pape Léon X l'unit au chapitre de Meximieux.

— *Cella Sancti Pétri de Villeu*, 1191 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 234). — *Ecclesia de Villeu et de Loyes*, 1350 env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

— *L'église S. Pierre de Villeu*, xvii<sup>e</sup> s. (arch. de l'Ain, H 1). — *Prieuré Saint Pierre de Villeu*, 1724 (*ibid.*, H 49).

La seigneurie de Villieux était possédée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par les seigneurs de la Palud, sous l'hommage des sires de Thoire dont les droits passèrent, en 1402, à la maison de Savoie.

Villieux, qui dépendait auparavant de la commune de Loyes, a été érigé en commune distincte par une loi du 18 juin 1897.

VILLON, écart et anc. fief, c<sup>ne</sup> de Villeneuve. — *Guigo de Villon, miles*, 1274 (Guigue, Doc. de Dombes, p. 193). — *Castrum de Villion*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 5 i v<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Villon était une seigneurie, avec château-fort, possédée, aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, par des gentilshommes de même nom, apparemment sous la suzeraineté des sires de Villars.

VINAUAUX (LE), ruiss., affl. du Marlieu, descend des granges de Fayse, commune de Boyeux-Saint-Jérôme, et se réunit au Marlieu, à Lhuire, commune de Jujurieux, pour former le Riez.

VINDONISSA, nom primitif de Saint-Didier-de-Formans. — Voir *Vendenesse*.

VINEUIL, localité détruite, à ou près Savigneux. — *In agro Fontanense, in villa qui dicitur Vinogile*, 904-905 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n<sup>o</sup> 83).

VINIER (LE), localité disparue, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Prata de Vinerio*, 1393 (arch. du Rhône, terr. de Sermoyer, S 15). — *Versus lo Vinir*, 1393 (*ibid.*, S 31).

VIOCET, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Denis-le-Ceyzériat. — *Viocet*, 1847 (stat. post.).

VIOLETTE (LA), f., c<sup>ne</sup> d'Amareins. — *Violetes*, 1300

(Guigne, Doc. de Dombes, p. 261).

VIOLLET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Chazey.

VIOLLET (LE), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Feillens.

VIONLETTE, écart, c<sup>ne</sup> de Vouvray.

VIORBE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de l'Abergement-de-Varey.

VIBAN (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montcet.

VIRAZ, h., c<sup>ne</sup> de Chevry.

VIRE (LE), ruiss., affl. du Rhône.

VIHET (LE), f., c<sup>ne</sup> de Lancrans.

VIRGULTUM, localité détruite, c<sup>ne</sup> de Montcet. — *De Virgulto parrochie de Moncelx, 1443* (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 686 r<sup>o</sup>).

VIRIACUS, anc. nom de Reyssouze. — *In pago Lugdunense, in agro Viriense* (corr. *Viriacense*), *in villa Avistas, 943-958* (Cart. de S. Vincent de Mâcon, n<sup>o</sup> 317).

VIRIAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Bourg. — *Viriacus, 1170* env. (Bibl. Dumb., t. II, p. 42) ; 1247 (arch. de l'Ain, H 270) ; 1468 (arch. de la Côte-d'Or, B 586, f<sup>o</sup> 338 r<sup>o</sup>). — *Viries, 1250* env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — *Parrochia de Viria, 1272* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 19). — *Viriacus in Breysia, 1372* (arch. du Rhône, titres de Laumusse, Teyssonge, chap. I, n<sup>o</sup> 12). — *Viria, 1417* (arch. de la Côte-d'Or, B 626, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>) ; 1492 (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>). — *Viriaz, 1563* (arch. de l'Ain, H 923, f<sup>o</sup> 98 r<sup>o</sup>). — *Viriac, 1563* (*ibid.*, f<sup>o</sup> 473 r<sup>o</sup>). — *Viriat, Viriatz* et *Viriaz, 1564* (arch. de la Côte-d'Or, B 595, *passim*). — *Parroisse de Viria, chastellenie et mandement de Bourg, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 55). — *Viriat, 1743* (Pouillé de Lyon, p. 29) ; 1790 (Dé-nombr. de Bourgogne) ; an x (Ann. de l'Ain).

Avant la Révolution, Viriat était une communauté du bailliage, élection, subdélégation et mandement de Bourg.

Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Bourg, était sous le vocable de saint Pierre; l'archevêque de Lyon succéda, en 1742, aux religieux de Saint-Claude, dans le droit de présentation à la cure. — *Ecclesia de Vyriaco, 1184* (Dunod, Hist. des Séquan., t. I, pr., p. 69). — *Incuratus de Viriaco, 1249* (Cartul. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 434). — *Prior Viriaci, 1369* (Bibl. Dumb., t. I, p. 307). — *Viriat. Eglise paro-chiale : Saint-Pierre, 1613* (visites pastorales, f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>).

Viriat relevait directement du roi, en tant que successeur des anciens sires de Bâgé ; la justice ordinaire s'exerçait au bailliage de Bourg.

A l'époque intermédiaire, Viriat était une municipalité du canton et district de Bourg.

VIRIEU, lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Andert-Condou.

VIRIEU (LE), m<sup>on</sup> is., c<sup>ne</sup> de Poncin.

VIRIEU-LE-GRAND, ch.-l. de c<sup>on</sup> de l'arrond. de Belley. — *Apud Viriacum majorem, 1149* (Guigue, Cart. de Saint-Sulpice, p. 39). — *Vireu, 1200* env. (arch. de l'Ain, H 238). — *Viriacus, 1247* (*ibid.*, H 270) ; 1313 (*ibid.*, H 400) ; 1359 (arch. de la Côte-d'Or, B 844, f<sup>o</sup> 141 v<sup>o</sup>). — *Viriacus Magnus, 1345* (arch. de l'Ain, H 400) ; 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 356 v<sup>o</sup>). — *Viryou, 1359* (*ibid.*, B 844, f<sup>o</sup> 141 v<sup>o</sup>). — *Viriou, 1385* (*ibid.*, B 845, f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup> et 272 v<sup>o</sup>). — *Virieu le Grand, en Bugey, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 56). — *Virieu, 1643* (arch. de l'Ain, H 402). — *Virieu-le-Grand, en Valromey, 1734* (Descr. de Bourgogne, p. 134). — *Virieux-le-Grand, an x* (Ann. de l'Ain). — *Virieu-le-Grand, 1808* (Stat. Bossi) ; 1846 (Ann. de l'Ain).

En 1789, Virieu-le-Grand était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du mandement de Rossillon et de la justice du marquisat de Valromey.

Virieu était le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse de Belley et possédait deux églises paroissiales, l'une dédiée à saint Romain et l'autre, son annexe, dédiée à saint Etienne ; toutes deux étaient à la collation de l'évêque de Belley. Il est très probable que l'archiprêtre de Virieu correspondait à l'ancienne obédience de Valromey du diocèse de Belley. — *In pago Gebenensi, ecclesia de Vireu, 1245* (D. P. Benoît, Hist. de S. Claude, t. I, p. 646). — *Ecclesia de Viriaco Magno, sub vocabulo Sancti Romani, 1400* env. (Pouillé du dioc. de Belley). — *Ecclesia de Sancto Stephano Viriaci Magni, 1400* env. (*ibid.*)

En tant que fief, Virieu entra dans la maison de Savoie, vers 1070, en suite du mariage d'Amédée II, comte de Maurienne, avec Jeanne de Genève ; cette terre fut portée en dot, avec le Valromey, par Alix de Savoie, vers 1160, à Humbert III de Beaujeu, dont les successeurs la cédèrent, en 1285, à Louis de Savoie, baron de Vaud. Virieu suivit, depuis lors, le sort de la terre de Valromey dont il devint le chef-lieu judiciaire ; c'est à Virieu que s'exerçaient la justice ordinaire et la justice d'appel du comté, puis marquisat de Valromey. — *Castellanus de Viriaco, 1244* (arch. de l'Ain, H 400). — *Viriaci castrum, 1281* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 187). — *Mandamentum Viriaci, 1361* (Gall. christ., t. XV, instr., c. 327). — *Maison forte de Virieu le Grand en Beugeys, 1563* (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>).

A l'époque intermédiaire, Virieu-le-Grand était

la municipalité chef-lieu du canton de ce nom, district de Belley.

VIRIEU-LE-PETIT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Viriacus*, 1146 env. (Gall. christ., t. XV, instr., c. 308). — *Viriacus parvus*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Virieu-le-Petit*, 1643 (arch. de l'Ain, H 402). — *Virieux-le-Petit*, an x (Ann. de l'Ain).

En 1789, Virieu-le-Petit était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, du marquisat et mandement de Valromey.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre du Bas-Valromey, était sous le vocable de saint Appolinaire. Le droit de collation à la cure qui avait été confirmé, en 1198, aux prieurs de Nantua, passa par la suite aux évêques de Genève. — *Ecclesia Viriaci parvi*, 1198 (Rec. des chartes de Cluny, t. V, n<sup>os</sup> 4375 et 4376). — *Cura de Viriou parvo*, 1344 env. (Pouillé du dioc. de Genève).

Dans l'ordre féodal, Virieu-le-Petit relevait de la seigneurie de la Balme-en-Valromey.

A l'époque intermédiaire, Virieu-le-Petit était une municipalité du canton de Champagne, district de Belley.

VIRGINE (LA), m<sup>on</sup>, c<sup>ne</sup> de Premezyl. — *La Virgine*, 1847 (stat. post.).

VIRIGNIN, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Belley. — *Virignins*, 1343 (arch. de la Côte-d'Or, B 837, f<sup>o</sup> 11 r<sup>o</sup>). — *Virignin*, 1645 (arch. de l'Ain, H 873, f<sup>o</sup> 340 r<sup>o</sup>). — *Virignien*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Virignin était une communauté du bailliage, élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon. La paroisse était à Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel.

Dans l'ordre féodal, c'était une seigneurie en toute justice, de l'ancien domaine des comtes de Belley ; au xviii<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie était unie à celle de Montarfier.

A l'époque intermédiaire, Virignin était une municipalité du canton et district de Belley.

VIRISIEU, h., c<sup>ne</sup> de Briord. — *Virisiacus*, 1429 (arch. de la Côte-d'Or, B 847, f<sup>o</sup> 622 r<sup>o</sup>). — *Virisieu*, 1563 (*ibid.*, B 10453, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>).

Dans l'ordre féodal, Virisieu dépendait de la seigneurie de Briord. — *G. de Viriseio*, 1148-1152 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 30). — *H. de Virizeu, domicellus*, 1318 (Grand cart. d'Ainay, t. I, p. 203).

VIROLET (LE), ruiss. affl. du ruiss. de Saint-Maurice, c<sup>ne</sup> de Feillens.

VITRIAT, h., c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. — *Vitriacus*,

(arch. du Rhône, titres de Laumusse : Escopez, chap. D. — *Vitria*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Vitriaz*, 1872 (Dénombr.).

VIVERET (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Apud Viveretum*, 1399 (arch. de la Côte-d'Or, B 554, f<sup>o</sup> 221 r<sup>o</sup>). — *Locus de Vivereto parrochie Bau-giaci ville*, 1538 (terrier de la Vavrette, f<sup>o</sup> 369).

VIVIER (LE), ruiss. affl. du Rhône, c<sup>ne</sup> de Lhuis.

VIVIER (LE), écart, c<sup>ne</sup> de Beynost.

VIVIER (LE), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Crottet. — *Mansus de Vivario*, 1203 (Cart. lyonnais, t. I, n<sup>o</sup> 91). — *Hameau des Viviers, paroisse de Crottet*, 1757 (arch. de l'Ain, H 839, f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>).

VIVOLIERE (LA), ruiss. affl. de la Sereine.

VOAIS, écart, c<sup>ne</sup> de Loyes.

VOERLE (LE), ruiss. affl. de l'Anconnans, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

VOËRLE (LE), h. et anc. fief, c<sup>ne</sup> d'Izernore. — *Apud Yvuerlo*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 90 r<sup>o</sup>). — *Via publica tendens de Yser-noro apud Yvuerlo*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *De Yvuerloz*, 1419 (*ibid.*, f<sup>o</sup> 33 r<sup>o</sup>). — *Vuerloz*, 1613 (visites pastorales, f<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup>). — *Voelle*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Le Voerle*, 1844 (État-Major).

VOFERINE (LA), ruiss. affl. de la Valserine, c<sup>ne</sup> de Champfromier.

VOGLAS, h., c<sup>ne</sup> de Chanay.

VOGLAND, h., c<sup>ne</sup> de Belmont. — *Voglens*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, table). — *Voglein*, 1429 (*ibid.*, B 847, f<sup>o</sup> 380 r<sup>o</sup>).

VOGLENE, f<sup>e</sup> c<sup>ne</sup> d'Arlod. — *Voglenne*, 1872 (dénombr.).

VOIE ANTIQUE, de Montluel à Neyron. — *Iter antiquum tendens a Montelupello apud Neyronem*, 1433 (arch. du Rhône, terr. de Miribel, f<sup>o</sup> 16).

VOIE ANTIQUE, d'Ordonnas à Rossillon. — *Chiminum romanum, Ordinum, etc.*, 1171 (arch. de l'Ain, H 219). — *Ad chimum romanum supra hospitale vetus... et ab eodem loco predicti chimini romani... perveniunt sure la duis de Calonan*, 1228 (arch. de l'Ain, H 225). — *Ad veterem carreriam de Ordinato*, 1228 (*ibid.*, H 225).

VOIE ANTIQUE, passant à Pérouges. — *Chauciata antiqua sita subtus Basodam*, 1376 (arch. de la Côte-d'Or, B 688, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>).

VOILRESSON, écart, c<sup>ne</sup> de Coligny.

VOISON (LE), affl. du Trejon ou Aradin, c<sup>ne</sup> de Bénonces.

VOIVRE (E n), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat.

VOIVRES (LES), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Boyeux-Saint-Jérôme.

- VOLAGE (LE), ruiss. affl. du Ruisseau-de-Gignay, c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- VOLAGE, écart, c<sup>ne</sup> de Corbonod.
- VOL ANDIERE (LA), anc. mas, c<sup>ne</sup> de Messimy. — *In manso appellato de la Volandiere, 1499* (terr. des Messimy, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>).
- VOLARDIERES (LES), f<sup>o</sup>, c<sup>ne</sup> de Versailleux.
- VOLIERE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Ceyzériat.
- VOLIERE, h., c<sup>ne</sup> de Cuisiat.
- VOLLIENS, h., c<sup>ne</sup> de Cuzieu.
- VOLOGNAT, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> d'Izernore. — \* *Volumniacus*. — *Mansus de Voloniaco, 1165* env. (arch. de l'Ain, H 359). — *Volumpnia, 1299-1369* (arch. delà Côte-d'Or, B 10455, f<sup>o</sup> 84 v<sup>o</sup>). — *Vologniacus, 1299-1369* (*ibid.*, f<sup>o</sup> 92 r<sup>o</sup>). — *Volognia, 1299-1369* (*ibid.*, f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>). — *Voloignies, 1350* env. (pouillé de Lyon, f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>). — *Voloigniacus, 1361* (Cart. des fiefs de l'Eglise de Lyon, p. 91). — *Vologne, 1384* (acte cité par Aubret, Mém. de Dombes, t. II, p. 320). — *Voloignia, 1394* (arch. de la Côte-d'Or, B 813, f<sup>o</sup> 3). — *Voloignya, 1394* (*ibid.*, f<sup>o</sup> 16). — *Volompniacus, 1483* (arch. de la Côte-d'Or, B 823, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>). — *Vologna, 1536* (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 42). — *Vollogniaz, 1563* (arch. de la Côte-d'Or, B 10453, f<sup>o</sup> 272 r<sup>o</sup>). — *Vollogna, xvi<sup>e</sup> s.* (arch. de l'Ain, H 87, f<sup>o</sup> 37 v<sup>o</sup>). — *Vollognaz, 1611* (arch. de Jurieux). — *Volongnia, 1655* (visites pastorales, f<sup>o</sup> 125). — *Vollognat, 1743* (pouillé du dioc. de Lyon, p. 66). — *Vologniat, 1789* (pouillé du dioc. de Lyon, p. 129). — *Volognat, 1790* (dénombr. de Bourgogne); an x (Ann. de l'Ain).
- Avant la Révolution, Volognat était une communauté de l'élection de Belley, subdélégation de Nantua, justice et mandement de Montréal.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Nantua, était sous le vocable de saint Martin et à la collation de l'archevêque de Lyon. — *Curatus de Voloignia, 1325* env. (pouillé ms. de Lyon, f<sup>o</sup> 8). — *Vologna. Eglise parochiale : S. Martin de Volongna, 1613* (visites pastorales, f<sup>o</sup> 127 r<sup>o</sup>).
- En tant que fief, Volognat relevait du comté de Montréal. — *Domus fortis de Volognia, 1375* (Bibl. Dumb. compl., p. 84). — *Dominus Vologniaci, 1437* (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f<sup>o</sup> 445 r<sup>o</sup>).
- A l'époque intermédiaire, Volognat était une municipalité du canton de Leyssard, district de Nantua.
- VOLOGNAT (LE RUISSEAU-DE-), affl. de l'Oignin.
- VOLTANE (LA), ruiss. affl. du Seran.
- VOLTANE (LA), anc. nom de ruisseau, c<sup>on</sup> de Meximieux. — *Juxta lo bez de la Volatana, 1285* (Po-dypt. de Saint-Paul de Lyon, p. 32).
- VONDRU (LE), ruiss., affl. de l'Albarine.
- VONGNE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Virieu-le-Grand. — *Villa nomine Voonia, 1135* env. (arch. de l'Ain, H 400 : copie de 1653). — *Vongny, 1346* (arch. de la Côte-d'Or, B 841, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>). — *Vognia, 1359* (*ibid.*, B 844, f<sup>o</sup> 141 v<sup>o</sup>). — *Vogny, 1359* (*ibid.*).
- *Voignia, 1365* env. (Bibl. nat., lal. 10031, f<sup>o</sup> 89 r<sup>o</sup>). — *Vognes, 1467* (arch. de l'Ain, E 108). — *Apud Vogniam, 1493* (arch. de la Côte-d'Or, B 859, f<sup>o</sup> 676). — *Vongne, 1734* (Descr. de Bourgogne). — *Vognes, an x* (Ann. de l'Ain).
- *Vongnes, 1846* (*ibid.*).
- En 1789, Vongnes était une communauté de l'élection et subdélégation de Belley, mandement de Rossillon et justice de Valromey.
- Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Oyend. Le doyen de Ceyzérieu jouit du droit de collation à la cure jusqu'en 1606, époque à laquelle ce droit passa à l'évêque de Belley. — *Cura de Vognia, 1344* env. (pouillé du dioc. de Genève).
- Vongnes dépendait du marquisat de Valromey.
- A l'époque intermédiaire, Vongnes était une municipalité du canton de Ceyzérieu, district de Belley.
- VONNAS, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-sur-Chalaronne. — \**Volnatis ou Vulnatis*. — *Inter Luponiacum* (Luponnas) et *Vialcum*, corr. *Vulniacum*, par changement de suffixe, 842 (D. Bouquet, t. VIII, p. 379). — *De Vulna, 1150* env. (arch. du Rhône, la Platière, vol. 14, n<sup>o</sup> 1). — *Vonna, 1443* (arch. de l'Ain, H 793, f<sup>o</sup> 623 r<sup>o</sup>). — *Vauna, 1495* (pancarte des droits de cire). — *Vonnas, 1548* (*ibid.*). — *Vonna en Bresse, 1583* (arch. de la Côte-d'Or, B 10450, f<sup>o</sup> 399, r<sup>o</sup>). — *Paroisse de Vonnas, 1650* (Guichenon, Bresse, p. 69). — *Vonnaz, 1670* (enquête Bouchu). — *Vonnas, 1671* (Bénéficia dioc. lugd., p. 251); 1743 (Pouillé du dioc. de Lyon, p. 79). — *Vonnaz, 1745* (arch. de l'Ain, E 113); 1790 (dénombr. de Bourgogne). — *Vonaz et Luponaz, an x* (Ann. de l'Ain). — *Vonnas, 1808* (Stat. Bossi).
- Sous l'ancien régime, Vonnas était une communauté du pays de Bresse, élection, bailliage et subdélégation de Bourg, mandement de Pont-de-Veyle.
- Son église paroissiale, diocèse de Lyon, archiprêtre de Sandrans, était sous le vocable de saint Georges puis de saint Martin et à la collation de

l'archevêque de Lyon. — *Ecclesia de Vonna*, 1250 env. (pouillé du dioc. de Lyon, f° 11 v°). — *En l'église paroissiale de Vonna, sous le vocable de saint Georges*, 1665 (Masures de l'île-Barbe, t. 1, p. 477). — *Vonnas, vocable: saint Martin*, xviii<sup>e</sup> s. (Cart, de Savigny, p. 1021).

Au point de vue féodal, la paroisse de Vonnas était divisée entre les seigneuries de Béost, Marmont, Epeyssolles et Pont-de-Veyle. La haute justice appartenait au comté de Pont-de-Veyle, qui avait la totale justice sur quelques hameaux. — *Domus de Vonna, cum fortalitiis*, 1272 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 17).

A l'époque intermédiaire, Vonnas était une municipalité du canton et district de Châtillon-les-Dombes.

VONNAS, f°, c<sup>ne</sup> de Saint-Georges-sur-Renon.

VONNE (LE), h., c<sup>ne</sup> de Montanay.

VOREPE, loc. détr., c<sup>ne</sup> de Saint-Benoit-de-Cessieu.

— \**Vorappium*. — *A rupe de Voraypo*, 1308

(Grand cart. d'Ainay, t. II, p. 235).

VORGEY (LE), h., c<sup>ne</sup> d'Ambronay. — *Apud lo Vorgey*, 1436 (arch. de la Côte-d'Or, B 696, f° 269 r°).

VORGEY (LE), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville. — *Ou Vorger*, 1344 (arch. de la Côte-d'Or, B 552, f° 10 v°).

VOBGINEL, écart, c<sup>ne</sup> de Prémeyzel.

VORRAGE, h., c<sup>ne</sup> de Saint-Rambert. — *De Vorragio*, 1277 (arch. de l'Ain, H 1); 1369 (*ibid.*). — *Vorrarium*, 1495 (arch. de la Côte-d'Or, B 894, répert.). — *Lieu dit la Vorrage*, 1779 (arch. de l'Ain, H 7). — *Vorages*, 1847 (slat. post.).

VOUAIS, h., c<sup>ne</sup> de Dortan. — *Voyt*, 1299-1369 (arch. de la Côte-d'Or, B 10455, f° 87 v°). — *Ueix*, 1394 (*ibid.*, B 813, f° 23). — *Illi de Voy*, 1419 (*ibid.*, B 807, f° 7 r°). — *Carreria publica tendens de Vacuo versus Meyssia*, 1419 (*ibid.*, B 766, f° 146 v°). — *Voyt, parrochie Dortenci*, 1536 (*ibid.*, B 767, f° 10 r°). — *Voy*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini). — *Vouais*, 1844 (État-Major).

VOULTE (LA), écart, c<sup>ne</sup> de Léaz.

VOURLE (LA), anc. carrefour, à ou près l'Abergement-Clémenciat. — *Carrefour ou treyve dit de la Vourle*, 1612 (Bibl. Dumb., t. I, p. 520).

VAUSERENA (LA), ruiss., c<sup>ne</sup> de Thoiri. — *Ab Aqua de Vouzerenas usque ad aquam de Alandons*, 1397 (arch. de la Côte-d'Or, B 1096, f° 203 r°).

VOUTE (LA), village, c<sup>ne</sup> de Saint-Germain-de-Joux. — *La Voulte*, 1872 (dénombr.).

VOUVRAY, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Châtillon-de-Michaille. — *Vovrey*, 1283 (arch. de l'Ain, H 400); 1461 (arch.

de la Côte-d'Or, B 909, f° 460 r°). — *Vovrey en Michallie*, 1622 (arch. du Rhône, H 259). — *Vouvray*, 1734 (Descr. de Bourgogne).

En 1789, Vouvray était une communauté du bailliage et élection de Belley, mandement de Seyssel.

Son église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtré de Champfromier, était dédiée à saint Paul. C'était une annexe de celle d'Ardon.

En tant que fief, Vouvray relevait de la seigneurie de-Châtillon-de-Michaille.

A l'époque intermédiaire, Vouvray était une municipalité du canton de Châtillon-de-Michaille, district de Nantua.

VOVRAY, h., c<sup>ne</sup> de Chanay. — *Apud Vovrey*, 1504 (arch. de la Côte-d'Or, B 916, f° 644 r°). — *Vovrey, parroisse de Chanay*, 1724 (arch. du Rhône, H 258, table).

VOVRAT, h., c<sup>ne</sup> de Chavornay. — *Vovrey*, arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 5 r°, 1493 (*ibid.*, B 859, f° 702). — *Vouvray*, 1660 (Guichenon, Bugey, p. 64).

VOYE (LA), ruiss. affl. de la Sane-Vine.

VRANDIEBE (LA), f°, c<sup>ne</sup> de Varambon.

VRILLETTE (LA), f°, c<sup>ne</sup> de Lancrans.

VUARD (LE), ruiss. affl. du Séran.

VUILLAT (LA) OU AVUILLAT, écart, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.

— *La Villiat*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

VUITRE (LA), grange, c<sup>ne</sup> de Chevillard.

VUIVRE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Anglefort.

VULPILIERE (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> de Corveissiat.

VULPILLIEBE (LA), h. c<sup>ne</sup> de Curciat-Dongalon. —

*Vulpillieria*, 1416 (arch. de la Côte-d'Or, B 719, table). — *Vulpillieria*, 1439 (*ibid.*, B 723, f° 592

r°). — *La Verpillère*, xviii<sup>e</sup> s. (Cassini).

VULPILLIERES (LES), loc. disparue, c<sup>ne</sup> de Bouligneux.

— *Supra Vulpillieres*, 1312 (arch. de la Côte-d'Or, B 573).

VULPILLIERES (LES), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Samognat.

— *En les Vulpillieres de Mathafellone*, 1419 (arch. de la Côte-d'Or, B 807, f° 16 v°).

VULPILLIERES (LES), c<sup>ne</sup> de Montréal. — *En les Vulpillieres*, 1437 (arch. de la Côte-d'Or, B 815, f° 64 v°).

VUREACUS, localité qui faisait partie du fisc de Romans et dans laquelle on doit probablement reconnaître Saint-André-d'Huiriat. — *Fiscum Romanis cum omnibus suis appenditiis et villulis his nominibus: Nerviniacus. . . et in capella quae est in honore Sancti Andreae, ad Vureacum*, 917 (Rec. des chartes de Cluny, t. I, n° 205).

VURPILLIERE (LA), anc. lieu dit, c<sup>ne</sup> de Ruffieu.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

*En la Vurpiliery*, 1345 (arch. de la Côte-d'Or, B 775, f° 47 r°).

VY-DE-L'ETRAZ (LA), tronçon de voie romaine, c<sup>ne</sup> de Vézenex.

VY-DE-MARS (LA), lieu dit, c<sup>ne</sup> d'Izernore.

473

VY-DU-CHAR (LA), h., c<sup>ne</sup> d'Echallon.

VY-TORCHIAZ (LA), anc. chemin, c<sup>ne</sup> d'Izenave.

— *La Vy Torchiaz*, 1627 (arch. de l'Ain, H 369).

VY-NEUVE (LA), f<sup>c</sup>, c<sup>ne</sup> d'Oyonnax.

W

WILZANUS, anc. nom de ruisseau, c<sup>ne</sup> de Chaveyriat.  
— *A sero rivulo qui per estum siccatur, nomine*

*Wilzano*, 993-1048 (Rec. des chartes de Cluny, t. III, n° 2215)

Y

YON, ruiss., c<sup>ne</sup> de Gorrevod. — *Inter Reyssusam et Ygon*, 1289 (Guichenon, Bresse et Bugey, pr., p. 21).

YON, loc. détr. qui était située dans la châtellenie de Villeneuve.

YON-ARTEMARE, c<sup>ne</sup> du c<sup>on</sup> de Champagne. — *Ion*, 1263 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 123). — *Yon*, 1269 (arch. de l'Ain, H 400). — *Ruppig de Yone*, 1313 (Guigue, Cartul. de Saint-Sulpice, p. 153). — *Yons in Veromesio, Gebennensis diocesis*, 1439 (arch. de l'Ain, H 792, f° 10 r°). — *Yon*, 1734 (Descr. de Bourgogne) ; an x (Ann. de l'Ain). — *Yon-Artemare*, 1844 (État-Major).

En 1789, Yon était une communauté de l'élection et Subdélégation de Belley, mandement de Rossillon. Le chef-lieu ressortissait à la justice du Valromey, mais le village de Cerveyrieu plaidait au bailliage de Belley.

L'église paroissiale, diocèse de Genève, archiprêtre de Flaxieu, était sous le vocable de saint Martin. Le droit de présentation à la cure passa, en 1609, des doyens de Ceyzérieu, à qui il avait

appartenu jusque-là, au chapitre de Belley. — *Cura de Yon*, 1344 (Pouillé du dioc. de Genève).

En tant que fief, la paroisse d'Yon était partagée entre les seigneuries de Valromey et de Groslée.

A l'époque intermédiaire, Yon et Cerveyrieu formaient une municipalité du canton de Virieu-le-Grand, district de Belley.

En 1808, la commune d'Yon ne comprenait que le chef-lieu : Cerveyrieu dépendait alors de Virieu-le-Grand et Artemare d'Amezieu (Stat. Bossi, p. 129, 131). En 1846, Cerveyrieu avait été réuni à Yon. — *Yon et Cerveyrieu*, 1846 (Ann. de l'Ain). Vers la fin du second Empire, la commune d'Amezieu ayant été supprimée, le chef-lieu en fut réuni à Talissieu, tandis qu'Artemare vint former avec Yon la commune d'Yon-Artemare.

YSARD, lieu dit, c<sup>ne</sup> de Pont-de-Vaux.

YVRIEUX (LES), loc. disp., c<sup>ne</sup> de Reyrieux. — *La combe des Yvrieux*, XVIII<sup>e</sup> s. (Aubret, Mémoires, t. II, p. 510).

Z

ZCABUENS, loc. détruite à ou près Miribel. — *Terra de Zcabuens*, 1285 (Polypt. de Saint-Paul, p. 25).

ZINTIMEL, écart, c<sup>ne</sup> de Saint-Éloi.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

### A

Abbatia Sancti Laurentii. <i>L'Abbaye-Saint-Laurent.</i>	Ain-sur-Saône. <i>Saint-Laurent-de-l'Ain.</i>	Albigniacus. <i>Arbignieu.</i>
Abbayes de Saint Laurens (Les). L'Abbaye Saint-Laurent.	Aiserabio (L). <i>L'Iserable.</i>	Albigniacus. <i>Arbignieux.</i>
Abbergamentum super Dombis. L'Abergement, c <sup>ne</sup> de l'Abergement-Clémenciat.	Aisina. <i>Aisne.</i>	Albinicus. <i>Arbignieu</i>
Abbergement (L). <i>L'Abergement, cne de l'Abergement-Clémenciat.</i>	Ala. <i>La Salle, cne de Manziat.</i>	<i>Albinicus.</i> Arbigny.
Abergement les Varay. <i>L'Abergement-de-Varey.</i>	Alamencus. <i>Allement.</i>	Albignie. <i>Arbigny.</i>
Aberjage (L). <i>L'Abergeage.</i>	Alamogne. <i>Allemogne.</i>	Albinies. <i>Arbigny.</i>
Aberouaz (L).	Alamognia, Allamognia. <i>Allemogne.</i>	Albon, ancien pays sur la Reys-souze.
Abstinencus.	Alamogny. <i>Allemogne.</i>	Albon, c <sup>ne</sup> de Brens.
Achins.	Alandons. <i>La London.</i>	Albucinia.
Accoieu, Acoieu. <i>Acoyeu.</i>	Albalona. <i>L'Albarine.</i>	Aleman. <i>Allement.</i>
Aconai.	Alban-sur-Cerdon. <i>Saint-Alban.</i>	Alemos. <i>Les Allymes.</i>
Agaber.	Albans.	Alencus. <i>Aleins.</i>
Agnellarium. <i>L'Agnellier.</i>	Albarges (Les).	Alens. <i>Aleins.</i>
Agnerens. <i>Agnereins.</i>	Albarges. <i>Herbage.</i>	Aleriacum. <i>L'Alleyriat.</i>
Agneres. <i>Asnières-les-Bois.</i>	Albarona. <i>L'Albarine.</i>	Aleyria, Alleyria. <i>Lalleyriat.</i>
Agneri (L). <i>L'Agnièr.</i>	Alba Vacca. <i>Herbevacche.</i>	Alimes (Les). <i>Les Allymes.</i>
Agnerins. <i>Agnereins.</i>	Albeins. <i>Arbent.</i>	Alivont.
Agninens, Agnynens. <i>Agnereins.</i>	Albenc. <i>Arbent.</i>	Allamant. <i>Allement.</i>
Agnyns. <i>L'Agneins.</i>	Albencus. <i>Arbent.</i>	Allamognya. <i>Allemogne.</i>
Agrifolium, Aigrefeuille, c <sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.	Albens. <i>Arbent.</i>	Allemoigne. <i>Allemogne.</i>
Agriletus. <i>L'Agrillet.</i>	Albens en Beugeys. <i>Arbent.</i>	Aliemos. <i>Les Allymes.</i>
Agrillietus. <i>L'Agrillet.</i>	Albergamenta. <i>Les Abergements.</i>	Alleriacus. <i>Lalleyriat.</i>
Aguillon (L). <i>L'Aiguillon.</i>	Albergainmentum. <i>L'Abergement-de-Varey.</i>	Alleyrias. <i>Lalleyriat.</i>
Aigneneins. <i>Agnereins.</i>	Albergamentum in Dombis. <i>L'Abergement, cne de l'Abergement-Clémenciat.</i>	Alleyriat (L). <i>Lalleyriat.</i>
Aignoreins. <i>Agnereins.</i>	Albergamentum Magnum. <i>Le Grand-Abergement.</i>	Allondery. <i>L'Allondère.</i>
Aignineins. <i>Agnereins.</i>	Albergamentum subtus Corgenonem. <i>L'Abergement, c<sup>ne</sup> de Montcet.</i>	Allues (Les).
Aignynens. <i>Agnereins.</i>	Albergement (L). <i>L'Abergement, cne de l'Abergement-Clémenciat.</i>	Ally. <i>Aille.</i>
Aininens. <i>Agnereins.</i>	Albergement. <i>Le Grand-Abergement.</i>	Almenceu. <i>Armencieux.</i>
Ains. <i>L'Ain.</i>	Albergiment (L). <i>L'Abergement-de-Varey.</i>	Almont. <i>Armont.</i>
	Albeijamentum. <i>Le Grand-Abergement.</i>	Aloetta (L). <i>L'Alouette.</i>
	Albignia. <i>Arbigny.</i>	Alonjon. <i>L'Alongeon.</i>
	Albigniacus. <i>Arbigny.</i>	Alonziacus. <i>Allonziat.</i>
		Aloyn. <i>Aloing.</i>
		Alperias. <i>Les Alpières.</i>
		Alta Curia. <i>Hautecourt.</i>
		Alta Ripa. <i>Hauterive.</i>
		Alta Rippa. <i>Hauterive.</i>
		Alta Serva. <i>Haute-Serve.</i>
		Alta Villa. <i>Hauteville.</i>

Altavilla de Bonis. *Hauteville-de-Bons*.  
 Altemare. *Artenare*.  
 Alueres (Les). *Les Alluies*.  
 Alvergna.  
 Alveria. *Arvière*.  
 Alvernia.  
 Alymes (Les). *Les Allymes*.  
 Amaiseacus. *Amezyieu*.  
 Amaisiacus. *Amezyieu*.  
 Amarains. *Amareins*.  
 Amarel.  
 Amarins. *Amareins*.  
 Amaysiacus. *Amezyieu*.  
 Ambaireu, Ambayreu. *Amberieux-en-Dombes*.  
 Ambariacus. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambariacus. *Ambérieux-m-Dombes*.  
 Ambarri.  
 Ambayreus, Ambayreu. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambayriacus. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambayriacus. *Ambérieux-en-Dombes*.  
 Ambeiriacus, Ambeyriacus. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambella. *Ambelle*.  
 Ambereu. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Amberiacus. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Amberiacus. *Ambérieux-en-Dombes*.  
 Ambérieu en Dombes. *Ambérieux-en-Dombes*.  
 Ambérieux. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambérieux-en-Bresse. *Ambérieux-en-Dombes*.  
 Ambeyriacus. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambeyrieu. *Ambérieu-en-Bugey*.  
 Ambeyrieu. *Ambérieux-en-Dombes*.  
 Amblaon. *Ambléon*.  
 Amblaron.  
 Ambleon. *Ambléon*.  
 Ambornacus. *Ambornay*.  
 Ambournay. *Ambornay*.  
 Ambournay-en-Bugey. *Ambornay*.  
 Ambrognacus, Ambrogniacus. *Ambornay*.  
 Ambrognay. *Ambornay*.  
 Ambronacus. *Ambornay*.  
 Ambronays (Les).  
 Ambroniacus, Ambroniacus. *Ambornay*.  
 Ambrunay. *Ambornay*.  
 Ambruniacus. *Ambornay*.  
 Ambutri. *Ambutrix*.  
 Ambutriacus. *Ambutrix*.  
 Amésieu. *Amezyieu*.  
 Amesieux, Amézieux. *Amezyieu*.  
 Aમેyseu. *Ameysieux, cne de Versailleux*.  
 Ameysiacus. *Amezyieu*.

Ammatiacus fundus. *Amezyieu*.  
 Amorel. *Amoret*.  
 Amouz.  
 Anconnan (Aqua de). *L'Anconnans*.  
 Andens (Les). *Les Andeins*.  
 Andertum. *Andert*.  
 Anflafol. *Anglefort*.  
 Angiria.  
 Anglencyeu. *Anglencieu*.  
 Anguiliacus villula.  
 Angulius villula.  
 Anieniacensis ager. *Agnereins*.  
 Anieres. *Asnières-les-Bois*.  
 Aninens. *Agnereins*.  
 Anires. *Asnières*.  
 Aniscus. *Aisne*.  
 Ansia.  
 Ansilla. *Anselle*.  
 Ansollins. *Ansolin*.  
 Ansollinus. *Ansolin*.  
 Ansoylin. *Ansolin*.  
 Antaignen. *Antaneins*.  
 Antanains. *Antaneins*.  
 Antanens. *Antaneins*.  
 Anthanains. *Antaneins*.  
 Anthanens, Anthaneins. *Antaneins*.  
 Anthenans. *Antaneins*.  
 Anthenens. *Antaneins*.  
 Anthone. *Anthon*.  
 Antinges.  
 Anyeres. *Asnières*.  
 Anygnens. *Agnereins*.  
 Apeyon. *L'Apéon*.  
 Aprenin. *Apregnin*.  
 Apriciacus. *Avrissieu*.  
 Apriliacus. *Avrillat*.  
 Aquaparsa. *Aigueperse*.  
 Aqua Sparsa. *Aigueperse*.  
 Aran. *Aranc*.  
 Arancus. *Aranc*.  
 Aranda. *Arandas*.  
 Arandatis, Arandatus. *Arandas*.  
 Arandax, Arandaz. *Arandas*.  
 Arandonem. *Arandon*.  
 Arandun. *Arandon*.  
 Arar.  
 Araris.  
 Arban. *Arbert*.  
 Arbarey.  
 Arbarona. *L'Albarine*.  
 Arbencus. *Arbent*.  
 Arbens. *Arbent*.  
 Arbergamentum Sancti Johannis. *L'Abergement-de-Varey*.  
 Arberos. *Arbère*.  
 Arbigneux, Arbignieux. *Arbignieu*.  
 Arbignia. *Arbigny*.  
 Arbigniacus. *Arbignieu*.

*Arbigniacus*. *Arbigny*.  
 Arbon. *Albon*.  
 Arbon. *Arbon*.  
 Arbona.  
 Arborem. *Arbère*.  
 Arceu. *Arcieux*.  
 Archivenches.  
 Archuinz. *Archuins*.  
 Arciacus. *Arciat*.  
 Arcieu. *Arcieux*.  
 Arconderes (Les). *Les Arcondières*.  
 Arcus. *Arc*.  
 Ardeches.  
 Ardeniscus.  
 Ardonem. *Ardon*.  
 Ardossetum. *Ardosset*.  
 Ardunum. *Ardon*.  
 Aredunum. *Ardon*.  
 Arena. *L'Aranaz*.  
 Aremos. *Les Allymes*.  
 Arenc. *Aranc*.  
 Arencus. *Aranc*.  
 Arener (L). *L'Arenier*.  
 Areners (Les). *Les Areniers*.  
 Arenes (Les). *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Arengaudisca.  
 Arenires (Les). *Les Arenières*.  
 Arenis (Les). *Les Areniers*.  
 Arens. *Aranc*.  
 Arfontannaz. *Arfontaine*.  
 Argil. *Argis*.  
 Argilieys (L).  
 Argillieres. *Les Argillières*.  
 Argilleras. *Les Argillères*.  
 Argilierias. *Argillières*.  
 Argillum. *Argis*.  
 Argit. *Argis*.  
 Arguel.  
 Argy. *Argis*.  
 Aringas. *Arringe*.  
 Aringes. *Arringe*.  
 Arlo. *Arlod*.  
 Arlos, Arloz. *Arlod*.  
 Armeis, Armeys. *Armix*.  
 Armelires (Les). *Les Armelières*.  
 Armenceu. *Armencieux*.  
 Armex. *Armix*.  
 Armieis, Armies. *Armix*.  
 Armis. *Armix*.  
 Armisium. *Armix*.  
 Armondes.  
 Arnanc. *Arnans*.  
 Arnan. *Arnans*.  
 Arnanx. *Arnans*.  
 Arnen. *Arnans*.  
 Arnenc. *Arnans*.  
 Arnencus. *Arnans*.



Arnens. *Arnans*.  
 Arnent. *Arnans*.  
 Arnous (Les). *Les Arnouds*.  
 Arrandoz. *Arandos*.  
 Arringias. *Arringes*.  
 Artacourt. *Hautecourt*.  
 Artamara. *Artemare*.  
 Artemia.  
 Artensis (Ecclesia). *Ars*.  
 Art. *Ars*.  
 Artes. *Ars*.  
 Arthamaraz. *Artemare*.  
 Arts. *Ars*.  
 Arveria. *Arvière*.  
 Arvieres. *Arvière*.  
 Arvilleres (Les). *Les Arvillières*.  
 Arx. *Ars*.  
 Asnerias. *Asnières et Asnières-Jes-Bois*.  
 Asperimontis. *Apremont*.  
 Asperomontem, Asperummontem. *Apremont*.  
 Aspra. *Aspre*.  
 Aspregnin, Aspregnins. *Apregnin*.  
 Asseran. *Asserans*.  
 Aspremont. *Apremont*.  
 Asprenin. *Apregnin*.  
 Asprigninus. *Apregnin*.  
 Asserens, Assereinz. *Asserans*.  
 Assin. *Assins*.  
 Assolins. *Ansolin*.  
 Atavus.  
 Athaneins. *Antaneins*.  
 Attigna, Attignia. *Attignat*.  
 Atignaz. *Attignat*.  
 Atignies, Atinies. *Attignat*.  
 Attigniacus. *Attignat*.  
 Attiniacus. *Attignat*.  
 Aubépins (Les). *Les Arbépins*.  
 Auciacus. *Aussiat*.  
 Aucinges (Les).  
 Aula. *La Salle, cne de Pont-de-Veyle*.  
 Aulterive. *Hauterive*.  
 Autasiou. *Luthézieu*.  
 Auta Vavra. *Haute-Vavre*.  
 Autaysieu. *Luthésieu*.  
 Autels (Les). *Les Autaux*.  
 Aute Rive, Ilauterive.  
 Aute Ville. *Hauleville*.  
 Autilalana (L). *L'Autilatane*.  
 Auzeu. *Auzieu*.  
 Avalcon. *Avarcon*.  
 Avalens. *Avallens*.  
 Avanchiacus. *Vanchy*.  
 Avanchie. *Vanchy*.  
 Avanchier. *Vanchy*.  
 Avanchy. *Vanchy*.  
 Avancia.

Avanciacus. *Vancia*.  
 Avanciaz. *Vancia*.  
 Avancie. *Vancia*.  
 Aveines.  
 Avenacus. *Avenay*.  
 Averliacus. *Averliat*.  
 Avignon. *Avignon*.  
 Avistas. *Avittes*.  
 Avites. *Avittes*.  
 Avoson. *Avouson*.  
 Avriceu. *Avrissieu*.  
 Avriciacus. *Avrissieu*.  
 Avriciou. *Avrissieu*.  
 Avrilia, Avrillia. *Avrillat*.  
 Avriliacus, Avrilliacus. *Avrillat*.  
 Avrillieys. *Averliay*.  
 Avrissiacus. *Avrissieu*.  
 Avrissieux. *Avrissieu*.  
 Avuson, Avusson, Avussons. *Avouson*.  
 Avuyson. *Avouson*.  
 Axancia.  
 Aya.  
 Aya. *Léaz*.  
 Ayets (Les). *Les Ayes, cne de Ver-sailleux*.  
 Ayglisans.  
 Aygnins. *Agneins*.  
 Aygrefuels. *Aigrefeuille, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Aygriffolium. *Aigrefeuille, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Aygriffolium. *Aigrefeuille, cne de Viriat*.  
 Ayies (Les). *Les Ayes*.  
 Aymini Hospitalis.  
 Aynes ou Vésine. *Aisne*.  
 Ayns. *Ain*.  
 Ayria. *Heyriat*.  
 Ayserablo (L). *L'Iserable*.  
 Ayssiacus. *Essieu*.  
 Ayssiou. *Essieu*.

## B

Bachaceres. *Les Bachassières, cne de Saint-Marcel*.  
 Bachacieres (Les). *Les Bachassières, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Bachatum de Covernos. *Le Bac, cne de Chazey-Bons*.  
 Baconeres (Les). *Les Baconnières*.  
 Baconerias. *Les Baconnières*.  
 Badoylieri (La). *La Badoillère*.  
 Baens. *Bayens*.  
 Bâgé-le-Château ou Baugé. *Bâgé-le-Châtel*.  
 Bagie. *Bâgé-le-Châtel*.

Bagnes. *Bagne*.  
 Bagnens. *Baneins*.  
 Baignes, Baignies. *Bagne*.  
 Baignouz. *Beynost*.  
 Baignoz. *Beynost*.  
 Baillage de Beugeys. *Bugey*.  
 Baillebeaux. *Les Baillebos*.  
 Baillivatus Beugesii. *Bugey*.  
 Bainos, Bainoz, Baynoz. *Beynost*.  
 Baiodacensis ager. *Baiodacus*.  
 Baiodacensis ager. *Lipiacus*.  
 Baiodacus.  
 Baisensens, Baysensens. *Béseneins*.  
 Baisonax. *Bésenas*.  
 Baiverius. *Beyvier*.  
 Baivers. *Beyvier*.  
 Balaon. *Balan*.  
 Balaon. *Balon*.  
 Balasiacus.  
 Balaun. *Balan*.  
 Balbeu. *Balbieu*.  
 Balbiacus. *Bâgé-la-Ville et Bâgé-le-Châtel*.  
 Balbiliacus. *Barbillieu*.  
 Balbiniacus. *Barbignat*.  
 Baldrasias.  
 Balgiacensis (Ager). *Bâgé-le-Châtel*.  
 Balgiacus. *Bâgé-la-Ville et Bâgé-le-Châtel*.  
 Balliciacus. *Balasiacus*.  
 Balma. *La Balme-Sapel*.  
 Balma. *La Balme, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Balma. *La Balme-Pierre-Châtel*.  
 Balma de Argil. *La Balme, cne d'Argis*.  
 Balma de Beugey (La). *La Balme-Sapel*.  
 Balma de Cheynieu. *La Balme, cne de Chégnieu-la-Balme*.  
 Balma in Verromesio. *La Balme-en-Valromey*.  
 Balmances. *Barmances*.  
 Balma sur Cerdon. *La Balme-Sapel*.  
 Balme de Beugey (La). *La Balme-Sapel*.  
 Balme en Verromois (La). *La Balme-en-Valromey*.  
 Balme Saint Julien sus Cerdon (La). *Saint-Julien-la-Balme*.  
 Balmei (Li). *Le Balmay*.  
 Balineri (Li). *La Balmière*.  
 Balmatum. *Le Balmay*.  
 Balmey (Li). *Le Balmay*.  
 Balnearium. *Le Balnier*.  
 Balodunum. *Balan*.  
 Balon. *Ballon*.  
 Balone. *Balan*.

- Balone. *Ballon*.
- Balvay. *Balvey*.
- Balvay. *Belvey, cne de Cras-sur-Reys-souze*.
- Balves. *Beauvoir*.
- Balveys. *Balvey*.
- Balyleres. *Les Balitières*.
- Banains. *Baneins*.
- Banens, Bannens. *Baneins*.
- Banins. *Baneins*.
- Banneins. *Baneins*.
- Barandonire (Li). *La Barandonnière*.
- Baratery (Li). *La Baratière, cne de Miribel*.
- Baratili (Li). *La Baratière, cne de Viridat*.
- Barbachi (Li). *La Barbache*.
- Barbacus villa.
- Barbaneschi. *La Barbanèche*.
- Barbarelle. *Barbarell*.
- Barbaresche (La). *Barbarèche, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.
- Barbaresches. *Barbarèche, cne de Mézériat*.
- Barbareschi. *La Barbarèche, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.
- Barbareschis (De). *Barbarèche, cne de Mézériat*.
- Barbery. *Les Barberis*.
- Bardol. *Les Bardeules*.
- Bareces (Les).
- Barillery (Li). *La Barillière*.
- Bario (Tour de). *Le Barrioz*.
- Barioz (Le). *Le Barrioz*.
- Barma (La). *La Balme-Sapel*.
- Barmalon. *Balmalon*.
- Barmaz (Laz). *La Barine, cne de Corbonod*.
- Barmont. *Balmont, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.
- Barra. *La Barre, cne de Brégnier-Cordon*.
- Barrili (Li). *La Barrière, cne de Bâgé-la-Ville*.
- Barrium. *Le Barrioz*.
- Bars.
- Barsi de Solera (Li). *La Barse-de-Solière*.
- Barveillièrre (La). *La Bervillièrre*.
- Basenenc, Basinenc, c. obl. Béseneins.
- Basenens, Basinens. *Béseneins*.
- Basouges. *Bassouges*.
- Bassans (Au). *Bassan, cne de Cerdon*.
- Basse Chanea (La). *La Basse-Chanée*.
- Bassiacus. *Bassieu*.
- Bassiou. *Bassieu*.
- Bastia (La). *La Bâtie, cne de Lent*.
- Bastida de Montelupello. *La Bâtie, cne du Thil*.
- Bastie (La). *La Bâtie, cne de Belley*.
- Bastie (La). *La Bâtie, cne de Montceaux*.
- Bastie (La). *La Bâtie, cne de Pérex*.
- Bastie de Corlieu (La). *La Bâtie-sur-Cerdon*.
- Bastie de Suisse (La). *La Bâtie, cne de Cerdon*.
- Bastie en Dombes (La). *La Bâtie, cne de Montceaux*.
- Bastita de Franchelleins. *La Bâtie, cne de Montceaux*.
- Batailli (La). *La Bataille*.
- Batalli (Laz). *La Bataille, cne de Farges*.
- Batalliardery (La). *La Bataillardièrre*.
- Bateilli (La). *La Bataille, cne de Druillat*.
- Batesiamaisma. *Bèzemème*.
- Batesiamasma. *Bèzemème*.
- Bathesimasma. *Bèzemème*.
- Batia (La). *La Bâtie*.
- Bauche. *Bôche*.
- Baugé la Ville. *Bâgé-la-Ville*.
- Baugé le Chastel. *Bâgé-le-Châtel*.
- Baugéy. *Bâgé-le-Châtel*.
- Baugia. *Bâgé-le-Châtel*.
- Baugia la Vila. *Bâgé-la-Ville*.
- Baugiacus Castrum. *Bâgé-le-Châtel*.
- Baugiacus Villa. *Bâgé-la-Ville*.
- Baugie. *Bâgé-le-Châtel*.
- Baugies. *Bâgé-le-Châtel*.
- Bayart. *Saint-Germain-de-Béard*.
- Bayno. *Beynost*.
- Baignoz. *Beynost*.
- Bayo. *Béost*.
- Bayot. *Béost*.
- Bayssenas. *Baisenas*.
- Bayveria. *La Beyvière, cne de Malafretaz*.
- Bayvier. *Beyvier*.
- Beata Maria Burgi in Breysia. *Bourz*.
- Beart. *Saint-Germain-de-Béard*.
- Beata Maria de Lenteney. *Lantenay*.
- Beatus Andreas. *Saint-André-de-Bâgé*.
- Beatus Desiderius de Chalarina. *Saint-Didier-sur-Chalaronne*.
- Beatus Georgius. *Saint-Georges, cne de Bourz*.
- Beatus Johannes. *Saint-Jean-Bichard*.
- Beatus Martinus del Fresno. *Saint-Martin-du-Fresno*.
- Beaulpont. *Beaupont*.
- Beauregard en Dombes. *Beauregard, cne de Trévoux*.
- Beauvoir en Montani. *Beauvoir*.
- Beauvois, Beaulvois. *Bévey*.
- Bebrona. *Le Brevon*.
- Bebronensis locellus. *Saint-Rambert*.
- Bebronna. *Saint-Rambert*.
- Beccey (Li). *Le Beccey, cne de Lignod*.
- Becerellum. *Becerel, cne de Viriat*.
- Beccey, Beczey (Li). *Le Grand-et-le-Petit-Bessay, cne de Saint-Jean-de-Thurignieux*.
- Beccey, Bessey. *Le Bessay, cne de Sandrans*.
- Beczey (Li). *Le Bessey, cne de Civrivieux*.
- Beczey (Li). *Le Bessey, cne de Saint-Trivier-sur-Moignans*.
- Becius. *Beys*.
- Becius de Bernard. *Le Biez-de-Bernard*.
- Becius de Blenato. *Le Biez-de-Blanas*.
- Becius de Chanal. *Le Biez-de-Chanal*.
- Becius de Crangia. *Le Biez-de-Crangeat*.
- Becius de la Beissière. *Le Biez-de-la-Beissière*.
- Becius de la Chise. *Le Biez-de-la-Chise*.
- Becius de Lavancia. *Le Biez-de-Lavancia*.
- Becius de Perciou. *Le Biez-de-Percieux*.
- Becius de les Fallateres. *Le Biez-des-Fallatières*.
- Becius de Putet. *Le Biez-de-Putet*.
- Becius de Roichiel. *Le Biez-de-Roichiel*.
- Bedum de Borgeil. *Le Bied-de-Borgeil*.
- Bees, Beyes. *Bey*.
- Begus. *Le Bégo*.
- Bei. *Bey*.
- Beyno, Beinos, Beinot. *Beynost*.
- Beiny. *Bény*.
- Beisememas. *Bezemème*.
- Beison (Li). *Le Besson, cne de Druillat*.
- Beissière (Li). *Le Biez-de-lu-Beissière*.
- Beivers. *Beyvier*.
- Belatonnaz (Li). *La Bellatonne*.
- Belchano, Belchanoz. *Béchâne*.
- Belegnia. *Bellignat*.
- Belein. *Belin, cne de Bâgé-la-Ville*.
- Beleis. *Belley*.
- Belery (Li). *La Bélière, cne de Montceaux*.
- Belesensis. *Belley*.
- Beleys. *Belley*.

Belfrechia. <i>Belfrèche.</i>	Belosa (Li). <i>Les Belouses, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>	Berriacus. <i>Berriat.</i>
Belicensis (Comitatus). <i>Bugey.</i>	Belosa. <i>La Belouse, cne de Saint-Etienne-du-Bois.</i>	Berruyre (La). <i>La Berruyère.</i>
Belicensis (Pagus). <i>Bugey.</i>	Belpont. <i>Beaupont.</i>	Bertuans. <i>Berthians.</i>
Belicenses. <i>Bugey.</i>	Belveer (Mons de). <i>Belvey, cne de Souclin.</i>	Berveillère, Barveillère (La). <i>La Bervillère.</i>
Belicius. <i>Belley.</i>	Belvei. <i>Belvey, cne de Dompierre-de-Chalamont.</i>	Besaci (Li). <i>La Besace, cne de Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>
Beligneu. <i>Bellignat.</i>	Belver. <i>Belvey, cne de Corbonod.</i>	Bezanczon. <i>Le Besançon.</i>
Beligneu, Belligneu. <i>Béligneux.</i>	Belveyr (Rupes de). <i>Belvey, cne de Souclin.</i>	Besant, Besantz. <i>Besans.</i>
Belignia. <i>Bellignat.</i>	Belvoir. <i>Beauvoir.</i>	Besant, Bosan. <i>Besans.</i>
Belignieux. <i>Béligneux, cne de Villette.</i>	Benchon. <i>Bansan.</i>	Besent. <i>Besens.</i>
Belisensis (Ecclesia). <i>Belley.</i>	Beneitan. <i>Beneita, cne de Saint-Martin-du-Mont.</i>	Besiacus. <i>Béziat.</i>
Belisius. <i>Belley.</i>	Beneytan (Li Comba). <i>La Combe-Beneytan.</i>	Besleus villa.
Bella Domus.	Bennis. <i>Bény.</i>	Besonoz. <i>Bezoune.</i>
Bella Garda. <i>Bellegarde, cne de Priay.</i>	Benonci. <i>Bénonce.</i>	Besonus. <i>Bezoune.</i>
Bella Lena. <i>Belle Lune.</i>	Benoncia, Bennoncia. <i>Bénonce.</i>	Besonuz. <i>Bezoune.</i>
Belleidouz. <i>Belleydoux.</i>	Benost. <i>Beynost.</i>	Bessenens. <i>Béseneins.</i>
Belleis. <i>Belley.</i>	Benuncia, Bannuncia. <i>Bénonce.</i>	Besserel. <i>Bécérel, cne de Journans.</i>
Belleres (Les). <i>Les Bellières.</i>	Beolierias. <i>Biolières.</i>	Besserel. <i>Bécérel, cne de Viriat.</i>
Belle Voette. <i>Bellouate.</i>	Beons. <i>Béon.</i>	Bessey. <i>Le Bessay.</i>
Bellevoir. <i>Beauvoir.</i>	Beos. <i>Béost.</i>	Bessiacus. <i>Bessieux.</i>
Belleys. <i>Belley.</i>	Beot. <i>Béost.</i>	Bessonery (Li), Bessonneres (Les). <i>La Bessonnière.</i>
Bellicense (Castrum). <i>Bugey.</i>	Berains. <i>Béreins.</i>	Betan, Betans. <i>Bettans.</i>
Bellicenses (Vicani). <i>Belley et Bugey.</i>	Berbelieu. <i>Barbillieu.</i>	Betenens, Bethenens. <i>Bétheneins.</i>
Bellicensis. <i>Bugey.</i>	Berbelliacus. <i>Barbillieu.</i>	Betenensis (Ager). <i>Betheneins.</i>
Belliciicus. <i>Bellicieux.</i>	Berbelliou. <i>Barbillieu.</i>	Betis. <i>Bey.</i>
Bellicius. <i>Belley.</i>	Bereisies. <i>Bérezyziat.</i>	Betius. <i>Beys, cne de Feillens.</i>
Belligniat. <i>Bellignat.</i>	Berencheres (Les). <i>Les Béréncières.</i>	Betta (Li). <i>La Bette.</i>
Bellignieux. <i>Béligneux.</i>	Berengiri (Li). <i>La Béréngière.</i>	Betus. <i>Bey.</i>
Belloses (Les). <i>Les Belouses, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>	Berens. <i>Béreins.</i>	Beuge, Bouge. <i>Buges.</i>
Bellosias. <i>Les Belouses, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>	Berens, cne de Marlieux.	Beugeis. <i>Bugey.</i>
Bellum Fortem. <i>Beaufort.</i>	Bererdetes (Les). <i>Les Bererdettes.</i>	Beugesium. <i>Bugey.</i>
Bellum Montem. <i>Beaumont, cne de la Chapelle-du-Châtelard.</i>	Bereyns. <i>Béreins.</i>	Beugey. <i>Bugey.</i>
Bellum Montem. <i>Balmont, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Bérésiat. <i>Bérezyziat.</i>	Beugeys. <i>Bugey.</i>
Bellum Montem. <i>Belmont, cne de Virieu-le-Grand.</i>	Bereysia, Bereyssia. <i>Bérezyziat.</i>	Beuzeis. <i>Bugey.</i>
Bellum Regardum. <i>Beauregard, cne de Montagnat.</i>	Bereysiacus, Bereyssiacus. <i>Bérezyziat.</i>	Bévieur (Le). <i>Le Bevieux.</i>
Bellum Regardum. <i>Beauregard, cne de Trévoux.</i>	Berins. <i>Béreins.</i>	Bex. <i>Bey.</i>
Bellum Videre. <i>Beauvoir, cne de Serrière-sur-Ain.</i>	Berisie. <i>Bérezyziat.</i>	Bexerel. <i>Bécérel, cne de Viriat.</i>
Bellum Videre. <i>Bellevue, cne de Péronnas.</i>	Berlia.	Beyleu. <i>Baibleu.</i>
Bellus Visus. <i>Beauvoir, cne de Serrières-sur-Ain.</i>	Berlionem. <i>Berlion.</i>	Beyes. <i>Bey.</i>
Bellus Visus. <i>Bellevue, cne de Grilly.</i>	Berminousa. <i>La Berminouse.</i>	Beymin.
Bellus Visus. <i>Belvey, cne de Dom-pierre-de-Chalamont.</i>	Bermont. <i>Belmont, cne de Miribel.</i>	Beynayries (Les). <i>Les Beynayères.</i>
Bellus Visus. <i>Bévey.</i>	Bermont. <i>Balmont, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Beyni, Beyny. <i>Béni.</i>
Belmeri (Li). <i>La Belmière.</i>	Bernau (En). <i>Berne.</i>	Beynod. <i>Beynost.</i>
Belmont. <i>Balmont, cne de Reyrieux.</i>	Bernaux (Les). <i>Les Bernoux.</i>	Beynoz. <i>Beynost.</i>
Belmont en Valromey. <i>Belmont.</i>	Berno, Bernou. <i>Bernoud.</i>	Beyriat, Beyriaz. <i>Berriat, cne de Craze-en-Michaille.</i>
	Bernodus. <i>Bernoud.</i>	Beys. <i>Bey.</i>
	Bernout. <i>Bernoud.</i>	Beyssemema. <i>Bèzemème.</i>
	Beroudechi. <i>Beroudèche.</i>	Beyseneins, Beyseneins. <i>Béseneins.</i>
	Beroudes. <i>Berroude.</i>	Beysinaz. <i>Bésenos.</i>
	Berriacus. <i>Bériat.</i>	Beyssius de les Goutes. <i>Le Biez-des-Goutes.</i>
		Beyvieri (Li). <i>La Beyvière, cne de Malafretaz.</i>
		Bez (Subtus lo). <i>Le Bas-du-Bief.</i>
		Bez al Seyno (Li). <i>Le Biez-au-Seyne.</i>

Bez de Cepeya (Li). *Le Biez-de-Ce-peya.*  
 Bez del Morter (Li). *Le Biez-du-Mortier.*  
 Bez de Seint Johan (Li). *Le Biez-de-Saint-Jean.*  
 Bez d'Osan (Li). *Le Biez-d'Ozan.*  
 Bezemema. *Bèzemème.*  
 Bezenains. *Béseneins.*  
 Bezenas. *Baisenas.*  
 Bezenens, Bezenins, Béseneins.  
 Bezune. *Bezoune.*  
 Bez Mort (Li). *Le Biez-Mort.*  
 Biart. *Biard.*  
 Biena. *La Bienne.*  
 Bienan, c. obl. *La Bienne.*  
 Bieschatoux. *Bichatoux.*  
 Biez de Cepel (Li). *Le Bief-de-Cepel.*  
 Biez de la Gorgi ( Li ). *Le Biez-de-la-Gorge.*  
 Biez de Mallisolan (Li). *Le Biez-de-Mollissole.*  
 Bigodard. *Bief-Godard.*  
 Biliacus, Billiacus. *Billiat.*  
 Bilignat, Biligniaz. *Bellignat.*  
 Biligneu, Billigneu. *Beligneux.*  
 Biligneux. *Béligneux, cne de Villette.*  
 Bilignia, Billignia. *Bellignat.*  
 Biligniacus. *Béligneux.*  
 Biligniacus, Billigniacus. *Bellignat.*  
 Bilignieu, Bilignieux. *Béligneux.*  
 Biligninus. *Bélignin.*  
 Bilimia. *Bellignat.*  
 Billiacus. *Billieu.*  
 Billias, Bilbaz. *Billint.*  
 Billie en Beugeys. *Billiat.*  
 Billignieu, Billignieux. *Béligneux.*  
 Billionardieri (Li). *La Billionardièrre.*  
 Biloneres (Les). *Les Bilonières.*  
 Biolea. *Le Bioley, cne de Relevans.*  
 Bioleres. *Biolières.*  
 Biolerias. *Biolières.*  
 Bioles (Les). *Le Bioley, cne de Relevans.*  
 Bioley (Li). *Le Biolay, cne de Chanoz-Châtenay.*  
 Biolires. *Biolières.*  
 Bioullieres. *Biolières.*  
 Bireu, Byreu. *Birieux.*  
 Biriacus. *Birieux.*  
 Bisiacus. *Biziat.*  
 Bisies. *Biziat.*  
 Biz (Les).  
 Biz de Chanfaign (Li). *Le Biez-de-Chanfan.*  
 Bizia. *Biziat.*  
 Blanax. *Blanas.*  
 Blanaz, Blannaz. *Blanas.*

Blanchardiri (Li). *La Blanchardièrre.*  
 Blancherias. *Les Blancheries.*  
 Blancheri (Li), Blancheres (Les).  
 Les Blanchières.  
 Blanchery ( Li ). *Les Blanchières.*  
 Blanchieres (Les). *Les Blanchères.*  
 Blanczeu, Blanzeu. *Blancieux.*  
 Blandineis, rivus.  
 Blaneschi. *Blanèche.*  
 Blaniacensis (Finis). *Baldrasias.*  
 Blaniacus.  
 Blannot. *Blanod.*  
 Blancoz, Blannoz. *Blanod.*  
 Blaon. *Bléon.*  
 Blarma (Li).  
 Blavires (Les). *Les Blasières.*  
 Blee, Bles, Blez. *Blies.*  
 Bleis, Bleiz. *Blies.*  
 Blenatus. *Blanas.*  
 Blennas. *Blanas.*  
 Bletonei, Bletenei. *Le Bletonnay, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Bletoney. *Le Bletonnay, cne de Civrieux et de Dommartin-de-Lare-nay.*  
 Bletonna (La). *La Bletonnée.*  
 Bletonnaz (La). *La Bletonne.*  
 Bleys. *Blies.*  
 Blodennacus.  
 Blotoney. *Le Bletonnay, cne de Feil-lens.*  
 Blunoz. *Blune.*  
 Bo. *Boz, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Boaz. *Bohas.*  
 Boblana. *Bublanne.*  
 Bocarno. *Bocarnoz.*  
 Bocarnod, Boccarnod. *Bocarnoz.*  
 Bocarnout. *Bocarnoz.*  
 Bocelen.  
 Bochailli. *Bochailles.*  
 Bocharderi (Li). *La Bouchardièrre, cne de Chevron.*  
 Bocharderia. *La Bouchardièrre, cne de Montrevel.*  
 Bochardiri (Li). *La Bouchardièrre, cne de Montrevel.*  
 Bocheleri (Li). *La Bochelière.*  
 Bocheri, Bochery (Li). *La Bochière.*  
 Bochi (Li). *La Bouche.*  
 Bochia. *La Bouche.*  
 Bochias. *Bôches.*  
 Bocono, Boconoz. *Bocconod.*  
 Bodagus. *Bohas.*  
 Bodella. *Buellas ou Buelle.*  
 Boella, Buella, Buella. *Buellas ou Buelle.*  
 Boenc. *Bohan.*  
 Boenens, Boenens. *Buénans.*

Boens.  
 Bognens, Bogneins. *Le Bognens.*  
 Bognies. *Bognes.*  
 Boha. *Bohas.*  
 Behaz. *Bohas.*  
 Boilia. *La Bouille.*  
 Bois, Boys. *Bois.*  
 Bois (Les). *Les Baux.*  
 Boiseu, Boisieu. *Boissieu, cne d'Amberieu-en-Bugey.*  
 Boisseis. *Boissey.*  
 Boissiacus. *Boissey.*  
 Bojard (Le). *Le Boujard.*  
 Bolas (Le). *Le Boulas.*  
 Bolencherii. *Le Moulin des Bolen-chiers.*  
 Boligniacus. *Bouligneux.*  
 Bolignieu, Bollignieu. *Bouligneux.*  
 Boliniacus, Bolliniacus. *Bouligneux.*  
 Bolliatieres (Les). *Les Boulatières.*  
 Bologneu. *Bouligneux.*  
 Boloncherii. *Les Bolonchiers, cne de Marsonnas.*  
 Bolonchiry (Li). *La Bolonchière, cne de Saint-Martin-le-Châtel.*  
 Bolosus.  
 Boloso. *Bolozon.*  
 Bonatus. *Bonaz.*  
 Bonboil, Bonboyl. *Bombois.*  
 Bondires (Les). *Les Bondières.*  
 Bonne-Fontaine. *Saint-Sorlin.*  
 Bon Gagniou (Li). *Le Bon-Gagneux.*  
 Bonnes (Les). *La Borne, cne de Dom-martin-de-Larenay.*  
 Bonz. *Bons.*  
 Borbanche. *La Burbanche.*  
 Borbollion. *Bourbouillon, cne de Lompnieu et de Treffort.*  
 Bore, Bor. *Bourg.*  
 Bore Saint Cristoffe. *Le Bourg-Saint-Christophe.*  
 Borchanin. *Bourchanin, cne de Druillat et de Messimy.*  
 Borc nua, c. rég. *Bourgneuf, cne de Nantua.*  
 Bordons (Les). *Les Bourdons.*  
 Borelleria. *La Bourrelrière, cne de Chevroux.*  
 Borrelire (Li). *La Bourrelrière, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Boreta (Li). *La Borreyette.*  
 Boreta (Li). *La Bourette.*  
 Bormana. *Bormane, source.*  
 Bornelan ( E n ), cne de Sermoyer.  
 Bornors (Les).  
 Bornua, Bournua, c. rég. *Bourg-neuf, cne de Bourg.*  
 Bos, Bouz. *Boz.*

- Bos (Le). *Le Boz.*  
 Bós (Li). *Les Baux.*  
 Bosc. *Boz.*  
 Boscharderia. *La Bouchardière.*  
 Bosches. *Bôches.*  
 Boschet (Li). *Le Bochet.*  
 Boschetum. *Le Bochet.*  
 Boscidum. *Boissey.*  
 Boscus. *Boz.*  
 Boscus captivus. *Le Bois-Chétif.*  
 Boscus Main. *Bosmain.*  
 Bosoneri (Li). *La Bosonnière.*  
 Bosruyt. *Bosruy.*  
 Bossery, Bossiery, Bossiri (Li). *La Bossière.*  
 Bossiacus. *Bossieu.*  
 Bossin, Boussin. *Boursin.*  
 Bossins. *Boursin.*  
 Bossinus. *Boursin.*  
 Bossiou. *Bossieu.*  
 Botasses de les Broyeres (Les). *Les Boutasses-des-Bruyères.*  
 Boua. *Bohas.*  
 Bouchoux en Bresse (Le). *Saint-André-le-Bouchoux.*  
 Bouhans, Buhans. *Bohan.*  
 Bouhaz. *Bohas.*  
 Boulignieu. *Bouligneux.*  
 Bouletieres (Les). *Les Boulatières.*  
 Bourban (Le). *Le Bourbon.*  
 Bourbanne. *La Burbanne.*  
 Bourbenche (La). *La Burbanehe, cne d'Injoux.*  
 Bourbouillon. *Barbouillon.*  
 Bourbuel. *Bourbuet.*  
 Bourchanains. *Bourchanin, cne de Saint-Didier-sur-Chalaronne.*  
 Bourg Chanin. *Bourchanin, cne de Montanay.*  
 Bourg-en-Bresse. *Bourg.*  
 Bourg mayeu. *Le Bourg-Mayet.*  
 Bourg régénéré. *Bourg.*  
 Bourg Saint Christophe. *Bourg-Saint-Christophe.*  
 Bourg-sans-Fontaine. *Bourg-Saint-Christophe.*  
 Bourlanchère (La). *La Burlanchère.*  
 Bouvans. *Bouvent, cne de Poncin.*  
 Bovanc, Bouvant. *Bouvent, cne de Bourg.*  
 Bovant. *Bouvent.*  
 Bovenc. *Bouvent.*  
 Bovencus. *Bouvent.*  
 Bovencus. *Bouvent, cne de Bourg.*  
 Bovens, Bouvens. *Bouvent.*  
 Bovens, Bouvens. *Bouvent, cne de Bourg.*  
 Bovein, Boveyn. *Bouvent.*
- Boveriis (Lacus de). *Le Lac des Bovières.*  
 Bovinel. *Bouvinel.*  
 Boyeu. *Boyeux, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*  
 Boyrinus. *Boirin.*  
 Boyrins. *Boirin.*  
 Boysins. *Le Buisin.*  
 Boyssieu. *Boissieu, cne de Contrevoz.*  
 Boyssiacus. *Boissieu, cne de Contrevoz.*  
 Boyssiou. *Boissieu, cne de Contrevoz.*  
 Boysson. *Boisson.*  
 Bracoun.  
 Brainatus, Braisnatus. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Brama Lou. *Brame-Loup.*  
 Braseri (Li). *La Brazière.*  
 Brauna. *Brona, cne de Villette.*  
 Braygnas. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Brayla. *Brélaz.*  
 Braynas. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Bregnaz. *Brénaz.*  
 Bregne. *Breignes.*  
 Bregnez, Bregniez. *Brégnier.*  
 Bregnies. *Breignes.*  
 Bregnius. *Brégnier.*  
 Bregno, Bregnot, Bregnoz. *Brénod.*  
 Bregnocius. *Brénod.*  
 Breignans.  
 Breinas. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Breins. *Brens.*  
 Breisse. *La Bresse.*  
 Breissens, Breissenc. *Bressan.*  
 Breissi, Breissy, Breysy, Breysy. (Li). *La Bresse.*  
 Breissola, Breissolaz. *Bressolles.*  
 Brenas, Brennas, Brenaz, Brennaz, Brenax, Brennax. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Brenalus. *Brenaz, cne du Sault-Brenaz.*  
 Brengus. *Brens.*  
 Breniacus, Brenniacus. *Brégnier.*  
 Brenier, Brennier. *Brégnier.*  
 Breno, Brenno. *Brénod.*  
 Brenocius. *Brénod.*  
 Brenot, Brenoz. *Brénod.*  
 Brenou. *Brénod.*  
 Breissia, Breysia. *Bresse.*  
 Bresencus, Bressencus, Bressenchius. *Bressan.*  
 Bressand, Bressande. *Bressan, Bressanne.*  
 Bressens, Breissens, Breysens, c. suj., Breissen, c. rég. *Bressan.*  
 Bressia. *Bresse.*  
 Bressola. *Bressolles.*
- Bressoles, Bressolle. *Bressolles.*  
 Bretenye.  
 Bretiry (Li). *La Bretière.*  
 Bretoneri (Li). *La Bretonnière, cne de Viriat.*  
 Brevannes (Les). *Les Brevannes.*  
 Brevettaz (Li). *La Brevette.*  
 Brevonem. *Brevon.*  
 Brevonnaz (Li). *Etang des Brevannes.*  
 Brevoz. *Le Brève.*  
 Brexia. *La Bresse.*  
 Brexius (Saltus). *La Bresse.*  
 Breygnaz. *Brénaz, cne du Sault-Brénaz.*  
 Breysant. *Bressan.*  
 Breysens. *Bressan.*  
 Breysiou. *Bressieux.*  
 Breyssole, Breysolaz. *Bressolles.*  
 Breysolle. *Bressolles.*  
 Brezin. *Le Broisin.*  
 Briandiery (Li). *La Briandière.*  
 Briel.  
 Briendas. *Briandas.*  
 Brigendatis. *Briandas.*  
 Brinans.  
 Brione. *Brion.*  
 Brior. *Briord.*  
 Briord. *Briord.*  
 Briordus. *Briord.*  
 Briort, Brihort. *Briord.*  
 Briortius. *Briord.*  
 Brioud. *Briord.*  
 Briscia. *Bresse.*  
 Brissia. *Bresse.*  
 Britignie, Britignier, Britigniez. *Britigny.*  
 Briva. *La Brivaz ou Brive.*  
 Brixia. *Bresse.*  
 Broalias. *Brueilles.*  
 Broanna. *Brona, cne de Villette.*  
 Broces (Les). *Les Brosses, cne de Saint-André-de-Corcy.*  
 Brocela, Broyceta (Li). *La Brocette.*  
 Broci (Li). *La Brosse, cne de Saint-Trivier-sur-Moignans.*  
 Brociacus. *Bruciacus.*  
 Brocias. *Brosse ou Broces.*  
 Brocias. *Les Brosses, cne de Saint-André-de-Corcy.*  
 Broder. *Brodier.*  
 Broeres (Les Grandz). *Les Grandes-Broyères.*  
 Broeretes (Les). *Les Broyèrettes.*  
 Broerias. *Les Grandes et Petites Broyeres.*  
 Brognins. *Brognin.*  
 Brogninus. *Brognin.*

Broilliat (Li). *Le Brouillat.*  
 Brolea. *La Broille.*  
 Brolium. *Le Breuil, cne de Cerdon*  
*Brolium.* Bruel.  
 Brône. *Brona, cne de Villette.*  
 Bronna. *Brona, cne de Villette.*  
 Brosna, Brosne. *Brône, cne de Joyeux.*  
 Brossia, Brossias. *Les Brosses, cne du*  
*Bourg-Saint-Christophe.*  
 Brotelli. *Les Brotteaux, cne de Bey-*  
*nost.*  
 Brotellum de Gyron. *Le Brotteau de*  
*Gyron.*  
 Brotoneres. *La Bretonnière, cne de*  
*Prevessin.*  
 Brouviense (Coenobium). *Brou.*  
 Brovarcin. *Brevassin.*  
 Brovius. *Brou.*  
 Broyerata (Li). *La Brayérée.*  
 Broyeri (Li). *La Broyère, cne de*  
*Saint-Julien-sur-Veyle.*  
 Broyres (Les). *Les Grandes-et-Pe-*  
*tites-Broyères.*  
 Broyri (Li). *La Broyère, cne de Mont-*  
*revel.*  
 Broyry (Li). *La Broyère, cne de Bâgé-*  
*la-Ville.*  
 Broyselan, c. rég. Broyselle.  
 Broz, Brouz, Broux. *Brou.*  
 Braciacus, Brociacus.  
 Brucins.  
 Bruelly (Li). *La Breuille.*  
 Brueri (Li). *Les Bruyères, cne de*  
*Cordieux.*  
 Bruere (La). *La Bruyère, cne de*  
*Saint-Bernard.*  
 Brueria. *La Bruyère, cne de Saint-*  
*Julien-sur-Veyle.*  
 Brueria, Brueria. *La Bruyère, cne de*  
*Saint-Bernard.*  
 Bruiteri (Li). *La Bruyetière.*  
 Bruil. *Brueil.*  
 Brullia. *Brouillat.*  
 Bruliaz, Brulliaz, Brouillat.  
 Bruliat. *Brouillat.*  
 Brutoria villa.  
 Bruyeria. *Les Bruyères, cne de Cor-*  
*dieux.*  
 Bruyselan, c. obl. Broyselle.  
 Buacus. *Bohas.*  
 Buas, c. suj., Bua, Buha, c. rég.  
 Bohas.  
 Bublanna. *Bublanne.*  
 Buciges. *Bussiges.*  
 Buczart (Li). *Le Bussart.*  
 Budella. *Buellas ou Buelle.*  
 Bueis. *Bouis.*  
 Buella, Buellaz. *Buellas ou Buelle.*

Buen, Boulien, c. rég. Bohan.  
 Buencus. *Bohan.*  
 Buenc, Buhenc, c. rég. Bohan.  
 Buenens, Buennens. *Buénans.*  
 Buenqus. *Bohan.*  
 Buens, c. suj. Bohan.  
 Buesriont. *Boiron.*  
 Buffeyres. *Buffières.*  
 Bugey de France. *Bugey.*  
 Bugey de Savoie. *Bugey.*  
 Bughion. *Bouillon.*  
 Buggy (Li). *La Buge.*  
 Buhans, Bouhans, c. suj.; Bohan,  
 c. rég. Bohan.  
 Buis. *Bouis.*  
 Buissegas, Buissiges. *Bussiges.*  
 Buissi, Buissy (Li). *La Boisse.*  
 Bulbenche (La). *La Burbanche.*  
 Bulfont.  
 Buligneu, Bulligneu, Bulignieu.  
 Bouligneux.  
 Buligniacus, Bulligniacus. *Bouligneux.*  
 Buligniu. *Bouligneux.*  
 Bulineuz. *Bouligneux.*  
 Bulix.  
 Bulleu. *Bullieu.*  
 Bulliand. *Bouillan.*  
 Bulliere, Les Bouillières.  
 Bullion. *Bouillon.*  
 Buntz, Bunz. *Bons.*  
 Burbelleria. *La Bourbellière.*  
 Burbenche (La). *La Burbanche.*  
 Bure. *Le Bourg-Saint-Christophe.*  
 Bourdelires (Les). *Les Bourdelières.*  
 Burdillia. *Burdillat.*  
 Burgum. *Bourg.*  
 Burgum Sancti Christofori. *Le Bourg-*  
*Saint-Christophe.*  
 Burguui Bressiae. *Bourg.*  
 Burgum in Bressia. *Bourg.*  
 Burgum novum. *Bourgneuf, cne de*  
*Bourg.*  
 Burgum novum Gaii. *Bournue.*  
 Burgum Majorem. *Le Bourgmayet,*  
*cne de Bourg.*  
 Burgum Mayet. *Le Bourgmayet.*  
 Burleres. *Les Bouillières.*  
 Buronicus.  
 Buschicota. *La Buchecote.*  
 Buschifer. *Bücheler.*  
 Buschpoteri (Li). *La Büchepotière.*  
 Buscitgas. *Bussiges.*  
 Bussia. *La Boisse.*  
 Bussitis, Bussillus, Buxillus. *Bussy.*  
 Bussingius.  
 Bussix, Bussiz, Buxi. *Bussy.*  
 Butella. *Buellas ou Buelle.*  
 Buvinel. *Bouvinel.*

Buxa, Buxia. *La Boisse.*  
 Buxiges. *Bussiges.*  
 Buxis (De). *Bouis.*  
 Buxum. *Bouis.*  
 Buyes. *Buyat.*  
 Buyseri (La). *La Buisnière.*  
 Buysia. *La Boisse.*  
 Buz. *Bus.*  
 Byolea. *Bioléaz.*  
 Byoleia (Li). *Le Biolay, cne de Beau-*  
*pont.*  
 Byollieres. *Biolières.*  
 Byougesium. *Bugey.*  
 Bysia. *Biziat.*

## C

Cabaniacus. *Chavagneux, cne de Ge-*  
*nouilleux.*  
 Cabanniacus. *Chavagneux, cne de Ge-*  
*nouilleux.*  
 Cabrosium. *Chevroux.*  
 Cabrotana. *Chevrotaine.*  
 Cacoberius villula.  
 Cadavos.  
 Cadavos. *Chavaux.*  
 Cadelles (Les).  
 Cadoux. *La Cadot.*  
 Caesianus. *Cézin.*  
 Caffardiere (La).  
 Caillats. *Caillats.*  
 Caillon. *Le Caillon.*  
 Calamontem. *Chalamont.*  
 Calamunt. *Chalamont.*  
 Calarona. *La Chalaronne.*  
 Calcium.  
 Caleva. *La Calevaz.*  
 Calnantum. *Conand.*  
 Calomontem. *Chalamont.*  
 Calona. *La Caline.*  
 Calonan, La Caline.  
 Calonna.  
 Calonna.  
 Calunges (Les). *Les Chalonges.*  
 Calungetes. *Les Calongettes.*  
 Calunna. *La Caline.*  
 Cameracus.  
 Cameracus. *Cambray.*  
 Cameranda. *Chamerande.*  
 Camilliacus. *Chamillieu.*  
 Cammiliacus. *Chemillat.*  
 Campanel. *Champanelle.*  
 Campania. *Champagne-en-Valromey.*  
 Campania. *Champagne, cne de Genay.*  
 Campania. *Champagne, cne de Vonnas.*  
 Campanieu. *Champagne-en-Vatromey.*  
 Campaniola. *Champagnole.*

- Campudubrium. *Champdor.*  
 Campus du Carrage. *Le Carrage, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Campus du Til. *Le Champ-du-Til.*  
 Campus Fromerius. *Champfromier.*  
 Campus Lunars. *Le Champ-Lunar.*  
 Campus Lupi. *Le Champ-du-Loup.*  
 Campusventus. *Champvent.*  
 Canalem. *Chanal, cne de Fareins.*  
 Candelbrium. *Champdor.*  
 Candolbrium. *Champdor.*  
 Candosinus. *Chandossin.*  
 Canton-l'Evêque. *Le Canton.*  
 Capella. *La Chapelle-du-Châtelard.*  
 Capella. *La Chapelle, cne de Collonges.*  
 Capella. *La Chapelle, cne d'Arbent.*  
 Capella. *La Chapelle, cne de Lomp-nieu.*  
 Capella. *La Chapelle, cne de Saint-Martin-du-Mont.*  
 Capella. *La Chapelle, cne de Saint-Martin-le-Châtel.*  
 Capella. *La Chapelle, cne de Saint-Nizier-le-Désert.*  
 Capella Beate Marie. *La Chapelle-Sainte-Marie, cne de Châtillon-sur-Chalaronne.*  
 Capella Castellarium. *La Chapelle-du-Châtelard.*  
 Capella de Castellario. *La Chapelle-du-Châtelard.*  
 Capella d'Éguirenda. *La Chapelle-Sainte-Marie, cne de Chaveyriat.*  
 Caprosium. *Chevroux.*  
 Carage. *Le Carrage.*  
 Carancins. *Charancin.*  
 Carancins, c. obl. *Charancin.*  
 Caravellieri (Li). *La Caravellière.*  
 Carbonarias. *Charbonnières, cne de Corbonod.*  
 Caries (Les). *Les Carry.*  
 Carilocus. *Charluat.*  
 Carizius. *Charix.*  
 Carmil. *Charmil.*  
 Caroneri (Li). *La Carronnière, cne de Loyes.*  
 Carouge. *Le Carrage.*  
 Carrage-Bernon (Le). *Le Carrage, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.*  
 Correria Magna. *La Grande-Charrière, cne de Villars.*  
 Carronnière (La). *La Carronnière, cne de Crottet.*  
 Carronnière-du-Veruay (La). *La Carronnière, cne de Vilette.*  
 Cartafai. *Cartafay ou Curtafay.*  
 Carus Locus. *Charlua.*  
 Casargias. *Casargia.*  
 Casellas. *Chazelles.*  
 Casetum. *Chazey-sur-Ain.*  
 Casnus. *Chanoz.*  
 Cassania, Cassagnia. *La Chassagne.*  
 Cassiacus. *Chessieux.*  
 Castanetum. *Châtenay.*  
 Castelionetum. *Châtillonnel, cne de Saint-Boys.*  
 Castellarium. *Le Châtelard.*  
 Castelletum. *Le Châtelet, cne de Saint-Etienne-du-Bois.*  
 Castellio. *Châillon-de-Michaille.*  
 Castellio. *Châtillon-la-Palud.*  
 Castellio, cne de Saint-Benoit-de-Cessieu.  
 Castellio de Cornella. *Châtillon-de-Cornelle, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*  
 Castellio de Michalia. *Châtillon-de-Michaille.*  
 Castellio in Michalia. *Châtillon-ae-Michaille.*  
 Castellio in Dumbis. *Châtillon-sur-Chalaronne.*  
 Castellio Paludis. *Châtillon-la-Palud.*  
 Castellio supra Calaronam. *Châtillon-sur-Chalaronne.*  
 Castrum Gaillardii. *Château-Gaillard.*  
 Castrum Novum. *Châteauneuf.*  
 Castrum Vêtus. *Châteauevieu.*  
 Catoliri (Li). *La Catolière.*  
 Caton (Le). *Le Caton.*  
 Cauciaz. *Caussiat.*  
 Caunand. *Conand.*  
 Caunant. *Conand.*  
 Caunantum. *Conand.*  
 Cauno monte (De). *Conand.*  
 Causiat. *Caussiat.*  
 Caussiaz. *Caussiat.*  
 Cautiaz. *Caussiat.*  
 Cavanerius.  
 Cavaniacus. *Chavagnat.*  
 Cavannas. *Chavannes-sur-Reyssouze.*  
 Cavannas. *Chavannes-sur-Suran.*  
 Cavariacensis ager. *Cadavos.*  
 Cavariacus ager. *Dhuissiat.*  
 Cavariacus. *Chaveyriat.*  
 Cavannas. *Chavannes-sur-Reyssouze.*  
 Cavannas. *Chavannes-sur-Suran.*  
 Cavariacensis ager. *Cadavos.*  
 Cavariacus ager. *Dhuissiat.*  
 Cavariacus. *Chaveyriat.*  
 Cavet (Les). *Les Cavets.*  
 Cazeaux (Les). *Le Cazeau ou Cazot.*  
 Ceigne. *Ceignes.*  
 Centonas. *Sonthonnax-la-Montagne.*  
 Cepeia. *La Cepeye.*  
 Cepouse (La).  
 Cerbarey.  
 Cerdo. *Cerdon.*  
 Cerdun. *Cerdon.*  
 Cerveriacus. *Cerveyrieu.*  
 Cerveyriacus. *Cerveyrieu.*  
 Cerveyrieu. *Cerveyrieu.*  
 Cervon. *Servon, cne de Montracol.*  
 Ceseriat. *Cezériat.*  
 Cesseins-en-Dombes. *Cesseins.*  
 Cessiacus. *Cessiat.*  
 Cessia. *Cessiat.*  
 Cessieux. *Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.*  
 Cessiez. *Cessy.*  
 Cessins. *Cesseins.*  
 Cessort. *Cessors.*  
 Ceynies. *Ceigne.*  
 Ceyseria le Revermont. *Cezériat.*  
 Ceyseriat au Revermont. *Cezériat.*  
 Ceyseieu. *Cezérieu.*  
 Ceysiria le Revermont. *Cezériat.*  
 Ceysiriaz. *Cezériat.*  
 Ceyssia. *Cessiat.*  
 Ceyssieux. *Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.*  
 Cézeiriât. *Cezériat.*  
 Cézeirieu. *Cezérieu.*  
 Cézerieiu. *Cezérieu.*  
 Cezilles. *Sezilles.*  
 Ceziriaz. *Cezériat.*  
 Chaalonna. *Châlonne.*  
 Chaasnus. *Châne ou Chânoz.*  
 Chabanas. *Chavannes-sur-Suran.*  
 Chabannas. *Chavannes-sur-Reyssouze.*  
 Chabrotanna. *Chevrotaine.*  
 Chaceres. *Chassières.*  
 Chacilouz.  
 Chaciloves.  
 Cbacipol.  
 Chafaux. *Chaffoux.*  
 Chaffaut. *Chaffoux.*  
 Chaffenge. *Safange.*  
 Chaffou. *Chaffoux.*  
 Cbaginot. *Chagenot.*  
 Chagna. *Chagnée.*  
 Chagnay. *Chanay.*  
 Chaigno de Revoyria (Ou). *Le Chêne-de-Rivoire.*  
 Chailloures. *Chailloures, cne de Chagneins.*  
 Chaintri de l'Aisérable (La). *La Chaintre-de-l'Érable.*  
 Chaisiacus. *Chessieux.*  
 Chaisseau, Chaysseu. *Chessieux.*  
 Chalabelant.  
 Chalacieu.  
 Chalais. *Chalex.*  
 Chalamondieri. *Chalamondière, cne de Miribel.*  
 Chalamondires (Les). *Les Chalamondires, cne de Curtafond.*  
 Chalamondires (Les). *Les Chalamondires, cne de Polliat.*

Chalamont en Dombes. *Chalamont*.  
 Chalamus. *Chalame*.  
 Chalandry. *Chalandré*.  
 Chalarina. *La Chalaronne*.  
 Chalarina. *Saint-Didier-sur-Chalaronne*.  
 Chalarona. *La Chalaronne*.  
 Chalascheri (Li). *La Chaléchière, cne de Civrieux*.  
 Chalay. *Chalex*.  
 Chalay, Challay. *Chaley*.  
 Chalengus. *Chaleins*.  
 Chalens, Chalenz. *Chaleins*.  
 Chales. *Challes*.  
 Chales. *Challes-la-Montagne*.  
 Chales de la Montagne. *Challes-la-Montagne*.  
 Chalescheri (Li). *La Chaléchière*.  
 Chales-en-Dombes. *Challes, cne de Saint-Didier-sur-Chalaronne*.  
 Chaleyns. *Chaleins*.  
 Chalez Buenci. *Challes-de-Bohan*.  
 Chalingus. *Chaleins*.  
 Chalingus. *Chaleins*.  
 Chalis. *Chaleins*.  
 Chaliouras. *Chaillouvres, cne de Chaneins*.  
 Chaliouvre. *Chaillouvres, cne de Chaneins*.  
 Chaliovrat. *Chaillouvre, cne de Bourigneu*.  
 Chalix. *Chaly*.  
 Challaix. *Chalex*.  
 Challaronna. *La Chalaronne*.  
 Challe. *Challes, cne de Saint-Didier-sur-Chalaronne*.  
 Challe de Buhenc. *Challes de Bohan*.  
 Challeins. *Chaleins*.  
 Challes. *Chalex*.  
 Challey. *Chaley*.  
 Challeyria. *Chaleyriat*.  
 Chaillouvre, Chaillouvres. *Chaillouvres*.  
 Chalobras. *Chaillouvres, cne de Chaneins*.  
 Chaloes. *Chalex*.  
 Chaloes. *Chalex*.  
 Chalois. *Chalet*.  
 Chalomont. *Chalamont*.  
 Chalomontem. *Chalamont*.  
 Chalona. *La Châlonne*.  
 Chalongium. *Chalonge*.  
 Chalours.  
 Chalovras. *Chaillouvres, cne de Chaneins*.  
 Chaloy. *Chalex*.  
 Chalrionda. *Chale-ronde*.  
 Chaluz. *Chalus*.

Chalvetan.  
 Chamagnia. *Chamagnat*.  
 Chamagniaz. *Chamagnat*.  
 Chamandreis. *Chamandray*.  
 Chamandrey. *Chamandray*.  
 Chamandry. *Chamandrey, cne de l'Abergement-Clémenciat*.  
 Chamaranda. *Chamerande*.  
 Chamaroneri (Li). *La Chamaronnière*.  
 Chamartineri (Li). *La Chamartinière*.  
 Chamautz. *Chamoux*.  
 Chamba (Li). *La Chambe*.  
 Chambarlenc. *Chamerlan*.  
 Chambaron. *Champ-Baron*.  
 Chambaz fort. *Le Chambafort*.  
 Chamberi (Li). *La Chambière, cne de Crottet*.  
 Chamberia. *La Chambière*.  
 Chambieri (Li). *La Chambière*.  
 Chambiry (Li). *La Chambière*.  
 Chambo Chambe.  
 Chambod. *Chambos*.  
 Chamboz. *Chambos*.  
 Chambuert. *Chambuerd*.  
 Chamendres. *Chamandre*.  
 Chamerlant. *Chamerlan*.  
 Chamerlens. *Chamerlan*.  
 Chamiliacus. *Chemillieu, cne de Natages*.  
 Chamilliacus. *Chemillieu, cne de Passin*.  
 Chamou. *Chamoux*.  
 Chamoyis. *Chamoise*.  
 Champagni. *Champagne, cne de Genay*.  
 Champagni. *Champagne, cne d'Izerore*.  
 Champagni, Champagny. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champagnia. *Champagne-en-Valromey*.  
 Champagnia. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champagny. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champaigne. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champaigneu. *Champagne, cne de Genay*.  
 Champaignia. *Champagne-en-Valromey*.  
 Chainpaigny. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champanhi. *Champagne, cne de Viriat*.  
 Champ d'or. *Champdor*.  
 Champdore. *Champdor*.

Champdores. *Champdor*.  
 Champdouroz. *Champdor*.  
 Champellion. *Champpeillon*.  
 Champetel. *Champtel*.  
 Champetellum. *Champtel*.  
 Champfrancis. *Champ-François*.  
 Champhant. *Chanfan*.  
 Championeria. *Championnière*.  
 Champmerlan. *Chamerlan*.  
 Champ Neysey. *Le Champ-Neysey*.  
 Champ Neyseys. *Le Champ-Neysey*.  
 Champolon. *Champollon*.  
 Champoniri (Li). *Lo Champonnière*.  
 Champt de la Cruys (Li). *Le Champ-de-la-Croix*.  
 Champt du Fresnoz (Le). *Le Champ-du-Frêne*.  
 Champtéin, Champteins. *Chanteins*.  
 Champt ou Juifz (Li). *Le Champ-aux-Juifs*.  
 Champt Sala (Li). *Le Champ-Salé*.  
 Champvens. *Champvent*.  
 Champvent. *Chanvent*.  
 Chana (Li). *Lo Chaná*.  
 Chana (Li). *Le Champ-de-la-Croix*.  
 Chanains. *Chaneins*.  
 Chanal (La). *La Chanax*.  
 Chanalx. *Chanal, cne de Biziat*.  
 Chanaveroles (Les).  
 Chanay en Michaille. *Chanay*.  
 Chanay Mont-Jouvent (Le). *Le Chanay, cne de Pont-de-Veyle*.  
 Chandalla (La). *La Chandelle*.  
 Cbandea. *Chandée*.  
 Chandeacus. *Chandée*.  
 Chandeya. *Chandée*.  
 Chandeyacus. *Chandée*.  
 Cbaudians.  
 Chandobrium. *Champdor*.  
 Chandore. *Champdor*.  
 Chandorum. *Champdor*.  
 Chandossins. *Chandossin*.  
 Chandouru. *Champdor*.  
 Chandourum. *Champdor*.  
 Chandura. *Chandure*.  
 Chanea(Li) Haute et Basse-Chanée.  
 Chanea. *Chaneye*.  
 Chanea (Li). *Chanée, cne de Courtes*.  
 Cbanéaz (Li). *Lo Chanée, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Chaneaz (Li). *Chanée, cne de Courtes*.  
 Cbanei (Li). *Le Chanay, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Chanei (Li). *Le Chanay, cne de Dom-martin-de-Larenay*.  
 Chanelets (Les). *Le Chanelet*.  
 Chaneley. *Le Chanelet*.  
 Chanella (Li). *La Chanelle*.



Chanens, Channens. *Chaneins*.  
 Chanettires (Les). *Les Chanettières*.  
 Chaney. *Chanay*.  
 Chaneya. *Chaneye*.  
 Chantant. *Chanfan*.  
 Chanfromer. *Champfromier*.  
 Chanfromier. *Champfromier*.  
 Chanins. *Chaneins*.  
 Chanisyeu. *Chanisieu*.  
 Channo. *Châne*.  
 Channs. *Le Champ*.  
 Chano. *Châne*.  
 Chano. *Chanoz*.  
 Chanoleres. *Les Chanollières*.  
 Chanos (Li). *Le Chêne, cne de Manziat*.  
 Chanos (Les).  
 Chanos. *Chanoz*.  
 Chanox. *Chânoz, cne de Vongne*.  
 Chanoz. *Le Châne, cne de Vouvray*.  
 Chanox Chastaney. *Chanoz-Châtenay*.  
 Chans (Les). *Les Champs*.  
 Chantagriy. *Chante-Gris*.  
 Chantagry. *Chante-Gris*.  
 Chanta Lora. *Chantelouve*.  
 Chantamerle. *Chantemerle, cne de Viriat*.  
 Chantamerlo. *Chantemerle, cne du Montellier*.  
 Chantamerloz. *Chantemerle, cne de Brens et de Jujurieux*.  
 Chanta Rana. *Chanteraine*.  
 Chantens, Chantenz. *Chanteins*.  
 Chanteynz. *Chanteins*.  
 Chantin. *Chanteins*.  
 Chantins. *Chanteins*.  
 Chantins (Les). *Le Chanteins*.  
 Chanvant. *Champvent*.  
 Chanven. *Chanvent*.  
 Chanvenz. *Chanvent*.  
 Chanzcors. *Chanscors*.  
 Chapelle-en-Michaille (La). *La Chapelle, cne de Surjoux*.  
 Chapella (Li). *La Chapelle, cne de Saint-Martin-du-Mont*.  
 Chapex. *Les Chapeaux*.  
 Chapia. *Chapiat*.  
 Chaponno.  
 Chaponod. *Chaponos*.  
 Chaponyre (La). *La Chaponnière*.  
 Chappiaz. *Chapiat*.  
 Chapuysiri, Chapuysiry (Li). *La Chapuisière*.  
 Charaiziat. *Chareyziat*.  
 Charalins, Charallins. *Charaillin*.  
 Charalinus. *Charaillin*.  
 Charbiliacus. *Charbillat*.  
 Charbilla. *Charbillat*.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

Charboil.  
 Carboneres (Les). *Les Carbonnières, cne de Châtillon-sur-Chalaronne*.  
 Carboneria. *La Charbonnière, cne de Chézery*.  
 Carbonerias. *Charbonnières, cne de Corbonod*.  
 Carbonires (Les). *Les Carbonnières, cne de Saint-Didier-d'Aussiat*.  
 Chardoney. *Chardonnay*.  
 Chareingia. *Charangeat*.  
 Chareis. *Charix, cne de Chanay*.  
 Charencin, Charencins. *Gharancin*.  
 Charengat. *Charangeat*.  
 Charengia. *Charangeat*.  
 Charentono. *Charantonoz*.  
 Charesia. *Chareyziat*.  
 Chareu. *Charieux*.  
 Chareysia, Chareysiaz. *Chareyziat*.  
 Chareyssiacus. *Chareyziat*.  
 Chargiou. *Surjoux*.  
 Charina. *Charinaz*.  
 Charina (En). *La Charine, cne de Saint-Martin-du-Mont*.  
 Charincinus in Veromesio. *Charancin*.  
 Charis, Chariz. *Charix*.  
 Charis (Sur). *Sur Chariz, cne de Colomieu*.  
 Charisius. *Charix*.  
 Charix (Sur). *Sur Chariz, cne de Colomieu*.  
 Chary. *Charix*.  
 Charlia.  
 Charliacus. *Charlua*.  
 Charluat. *Charluat (Le Grand et le Petit)*.  
 Charmayna. *Charmagne*.  
 Charmel. *Charmeil*.  
 Charmenes. *Charmine*.  
 Charmenne. *Charmine*.  
 Charmetaz (Li). *La Charmette*.  
 Charmines. *Charmine*.  
 Charminiri (Li). *La Charminière*.  
 Charmiouz (Les). *Les Charmiouz*.  
 Charmontel. *Charmontay*.  
 Charmos. *Charmouz*.  
 Charmou, Charmoux. *Charmouz*.  
 Charnai. *Charnay*.  
 Charnaux. *Charnoz*.  
 Charnauz. *Charnoz*.  
 Charniacus. *Charnieu*.  
 Charniouz. *Charnieu*.  
 Charnos. *Charnoz*.  
 Charnoud. *Charnoz*.  
 Charnoux. *Charnoz*.

Charobolta. *Charabotte-le-Village*.  
 Charognieu, Charoigneu. *Charognieux*.  
 Charonieu. *Charognieux*.  
 Charonum. *Charron, cne de Champagne*.  
 Charpena (Li). *La Charpine, cne de Bâge-la-Ville et de Joyeux*.  
 Charpinaz (Li). *La Charpine, cne de Pougny*.  
 Charret. *Le Sarret*.  
 Charreyres (Les). *En Charrières, cne de Passin*.  
 Charviouz. *Charvieux*.  
 Chasagni. *Grande et Petite-Chassagne*.  
 Chasellas. *Chazelles*.  
 Chasetum. *Chazey-sur-Ain*.  
 Chaseno. *Chassonod*.  
 Chasey. *Chazey et Chazey-sur-Ain*.  
 Chasnas. *Chanaz*.  
 Chasnauz (Les). *Les Chanauz*.  
 Chasne. *Chanoz*.  
 Chasne (Li). *Châne*.  
 Chasney Chanay, cne de Pont-de-Veyle.  
 Chasno. *Chanoz*.  
 Chasnos Foillous. *Le Châne-Foilloux*.  
 Chasnoz (Li). *Le Chânoz*.  
 Chasnu Vialei. *Le Chânoz-Vialei*.  
 Chasnus. *Chanoz*.  
 Chassagni. *Grande et Petite-Chassagne*.  
 Chasaagnia, Chassaignia. *La Chassagne*.  
 Chassagnola, Chassaignola. *Chassagnole*.  
 Chassaigny. *La Chassagne*.  
 Chasseinola, Chasseynola. *Chassagnole*.  
 Chassiou. *Chassieu*.  
 Chastaneis c. reg. *Châtenay*.  
 Chastaneri (Li). *La Châtanière*.  
 Chastaney. *Châtenay*.  
 Chastaneya. *Châtaneya*.  
 Chastelard. *La Chapelle-du-Châtelard*.  
 Chastellar (Le). *Le Châtelard, cne de Miribel*.  
 Chastellion. *Châtillon-de-Michaille*.  
 Chastellon. *Châtillon, cne de Saint-André-de-Corcy*.  
 Chastellon. *Châtillon-la-Pulud*.  
 Chastellionet. *Le Châtillonnet, cne de Vieud'Izenave*.  
 Chastelnuef. *Châteauneuf*.  
 Chastel-vieil. *Châteauevieu*.

Chastillon au Val de Buenc. <i>Châtillon au Val-de-Rohan.</i>	Chavilliou. <i>Chavillieu, cne de Lompnieu et de Pugieu.</i>	Chivriacus. <i>Chevry.</i>
Chastillon de Cornelle. <i>Châtillon de Cornelle.</i>	Chavorniacus. <i>Chavornay.</i>	Chivrie. <i>Chevry.</i>
Ghastillon en Michaille. <i>Châtillon de Michaille.</i>	Chayreu. <i>Charieux.</i>	Chivrier. <i>Chevry.</i>
Ghastillon de la Palu. <i>Châtillon-la-Palud.</i>	Chaysiacus, Chayssiacus. <i>Chessieux.</i>	Chivries. <i>Chevry.</i>
Ghastillon les Dombes. <i>Châtillon-sur-Chalaronne.</i>	Chayssiou. <i>Chaissieu.</i>	Chivril. <i>Chevril.</i>
Ghatono, Chatonos. <i>Chatonod.</i>	Cheantens. <i>Chanteins.</i>	Chivrous. <i>Chevroux.</i>
Chauczon, Chauczons. <i>Chauçon.</i>	Cheigniou. <i>Chégnieu.</i>	Chiz Landas. <i>Chez-Landas.</i>
Chaugeat. <i>Chougeat.</i>	Cheiserier, Cheyserier. <i>Chézery.</i>	Chorgieux. <i>Surjoux.</i>
Chaugiacus. <i>Chougeat.</i>	Chenavea, Chenaveya. <i>Chenavel.</i>	Chosax. <i>Chosaz.</i>
Chaugiat, Chaugiaz. <i>Chougeat.</i>	Chenevires (Les). <i>Les Chenevières, cne de Confrançon.</i>	Chosson-d'Albarine (Le). <i>Saint-Denis-le-Chosson.</i>
Chaunant. <i>Conand.</i>	Chenves. <i>Chanves.</i>	Choudens. <i>Choudans.</i>
Chavacieres.	Cherbiliacus. <i>Charbillat.</i>	Chougia, Chougiaz. <i>Chougeat.</i>
Chavagnes. <i>Chavannes-sur-Reyssouze.</i>	Cherdonan. <i>Cherdone.</i>	Choulgia. <i>Chougeat.</i>
Chavagneu. <i>Chavagneux, cne d'Am-bérieux-en-Dombes.</i>	Cherlua. <i>Charluat, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Chyn Pendu (En). * <i>En Chien-Pendu.</i>
Chavagnia. <i>Chavagnat.</i>	Chesanova. <i>La Chaise-Neuve.</i>	Cicens. <i>Cesseins.</i>
Chavagnia supra Velam. <i>Chavagnat.</i>	Chesiriacus, Cheysiriacus. <i>Chézery.</i>	Cicensis. <i>Cesseins.</i>
Chavagniacus. <i>Chavagnat, cne de Saint-Jean-sur-Reyssouze.</i>	Chesnoz. <i>Le Chêne, cne de Chanay.</i>	Cicincus. <i>Cesseins.</i>
Chavagnieu. <i>Chavagneux, cne de Meximieux.</i>	Cheveniere. <i>Chevinière.</i>	Ciegne. <i>Ceigne.</i>
Chavaignes. <i>Chavagnat.</i>	Chevrius. <i>Chevri.</i>	Cimandre. <i>Simandre, cne de Mantenay-Montlin.</i>
Chavaigneu. <i>Chavagneux, cne de Meximieux.</i>	Chevrotanna. <i>Chevrotaine.</i>	Cimandres. <i>Simandres-sur-Suran.</i>
Chavaignia. <i>Chavagnat, cne de Replonges.</i>	Chey. <i>Chaix.</i>	Cimandres. <i>Simandre, cne de Peyzieux.</i>
Chavaignia. <i>Chavagneux, cne de Meximieux.</i>	Cheygneu. <i>Chégnieu.</i>	Cimandrias. <i>Cimandres, cne de Vonnas.</i>
Chavaignia. <i>Chavagnat, cne de Replonges.</i>	Cheigniacus. <i>Chégnieu.</i>	Cirina. <i>Chérinal.</i>
Chavaignia. <i>Chavagneux, cne de Meximieux.</i>	Cheynuz. <i>Le Chêne, cne de Chanay.</i>	Cirins. <i>Cerin.</i>
Chavaigniacus. <i>Chavagnat.</i>	Cheyreysiacus. <i>Charezyiat.</i>	Cisos. <i>Cizod.</i>
Chavaigniacus supra Velam. <i>Chavagnat.</i>	Cheyserie. <i>Chézery.</i>	Cizot. <i>Cizod.</i>
Chavaigneu. <i>Chavagnat.</i>	Cheysirier. <i>Chézery.</i>	Cisoz. <i>Cizod.</i>
Chavairiacus, Chavayriacus. <i>Chaveyriat.</i>	Cheyssiacus. <i>Chessieux.</i>	Clapiz (Los). <i>Les Clapiers.</i>
Chavaliacus.	Chez-Camé. <i>Camet.</i>	Clappier (Le). <i>Les Clapiers.</i>
Chavallieri (Li). <i>La Chevalière, cne de Châtillon-sur-Chalaronne.</i>	Chez-les-Cendres. <i>Les Cendres.</i>	Clappiers (Les). <i>Les Clapiers.</i>
Chavanaz (Laz). <i>La Chavanne, cne de Collonges.</i>	Chierlua. <i>Charluat, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Clarafons. <i>Clairefont, cne de Confort.</i>
Chavana. <i>Chavagnat.</i>	Chievrous, Chievroux. <i>Chevroux.</i>	Clarfont. <i>Clairefont, cne de Miribel.</i>
Chavaniacus. <i>Chavagnat.</i>	Chiliacus, Chilliacus. <i>Chilliat.</i>	Clarmont. <i>Clermont.</i>
Chavaignia. <i>Chavagnat.</i>	Chilies c. suj., Chilia c. rég. <i>Chilliat.</i>	Clarmont. <i>Les Clermonts.</i>
Chavaigniacus. <i>Chavagnat.</i>	Chilou, Chillou, Chiloux. <i>Chiloup.</i>	Claro Fonte (De). <i>Clairefont, cne de Miribel.</i>
Chavaigniacus. <i>Chavagnat.</i>	Chimilia. <i>Chemilliat.</i>	Claromonte (De). <i>Clermont.</i>
Chavaigniacus. <i>Chavagnat.</i>	Chimilliacus. <i>Chemillat.</i>	Clausum de Villars. <i>Le Clos de Villars.</i>
Chavaigniacus. <i>Chavagnat.</i>	Chimilliacus. <i>Chemillieu, cne de Nat-tages.</i>	Clausura. <i>La Closure, cne de Villars.</i>
Chavannas. <i>Chavannes, cne de Crotet.</i>	Chimilliacus. <i>Chemillieu, cne de Passin.</i>	Clausura (Li). <i>La Closure, cne de Curtafond.</i>
Chavannas. <i>Chavannes-sur-Suran.</i>	Chimiliou. <i>Chemillieu, cne de Nat-tages.</i>	Clausura. <i>La Closure, cne de Saint-Nizier-le-Désert.</i>
Chavariacus. <i>Chaveyriat.</i>	Chimilliu. <i>Chemillieu, cne de Passin.</i>	Claye (La). <i>La Claie, cne de Villars.</i>
Chavayria. <i>Chaveyriat.</i>	Chiminant. <i>Cheminant.</i>	Claye (La). <i>La Claie, cne de Lent.</i>
Chaveriacus. <i>Chaveyriat.</i>	Chiminus Romanus. <i>Chemin-Romain.</i>	Clayela (La). <i>La Clayette.</i>
Chaveyria. <i>Chaveyriat.</i>	Chinves. <i>Chanves.</i>	Clayson (La). <i>La Claison.</i>
Chaveyriacus. <i>Chaveyriat.</i>	Chirina. <i>Chérinal.</i>	Clayseu. <i>Cleyzieu.</i>
Chaviliacus. <i>Chavillieu, cne de Pugieu.</i>	Chirinal. <i>Chérinal.</i>	Cledas. <i>Les Claies, cne d'Ozan.</i>
	Chissirier. <i>Chézery.</i>	Cleiseu. <i>Cleyzieu.</i>
	Chivignat. <i>Chevignat.</i>	Cleisiou. <i>Cleyzieu.</i>
	Chiviliacus, Chivilliacus. <i>Chevillard.</i>	Cleizieu en Bugey. <i>Cleyzieu.</i>
	Chivilliat. <i>Chevillard.</i>	Clemencia. <i>Clémenciat.</i>
	Chiviniacus. <i>Chevignat.</i>	Clemenciacus. <i>Clémenciat.</i>

Clemenciensis ager. <i>Clémenciat.</i>	Cociou. <i>Cocieu.</i>	Colomyou. <i>Colomieu.</i>
Clemencia en Bresse. <i>Clémenciat.</i>	Cocognes. <i>Cocogne.</i>	Colonges. <i>Collonges, ch.-l. de con.</i>
Clemencie. <i>Clémenciat.</i>	Coeyssel. <i>Coiselet.</i>	Colonges. <i>Les Collonges, cne de Saint-Genis-sur-Menthon.</i>
Clémentia. <i>Clémenciat.</i>	Cogrum. <i>Cuègre.</i>	Colongia. <i>La Colonge, cne d'Illiat.</i>
Glémentiat. <i>Clémenciat.</i>	Coheysel. <i>Coiselet.</i>	Colongias. <i>Colonges, cne de Curciat-Dongalon.</i>
Clemoz.	Cogrum. <i>Cuègre.</i>	Colongias. <i>Colonges, cne de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.</i>
Clenchieri (Li). <i>La Clenchière.</i>	Coillardiri (Li). <i>La Coillardière.</i>	Colonheu. <i>Coligny.</i>
Clerdent. <i>Clerdan.</i>	Cointy (Le). <i>Le Cointier.</i>	Coloneiacus. <i>Coligny.</i>
Clermont. <i>Les Clermonts.</i>	Colignia. <i>Coligny.</i>	Colonge. <i>Collonge, cne de Saint-Sorlin.</i>
Clerzons (Les). <i>La Terre-aux-Clerjans.</i>	Colegniacus. <i>Coligny.</i>	Colonges. <i>Collonge, c<sup>no</sup> de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>
Cles (Les). <i>Les Clefs.</i>	Coliens. <i>Les Colands.</i>	Colongia. <i>Collonge, cne de Francheleins.</i>
Cleseu. <i>Cleyzieu.</i>	Coliuosa (Vallis). <i>Colliourosa.</i>	Colonia. <i>Coligny.</i>
Clezieu. <i>Cleyzieu.</i>	Colladanchy. <i>Colladanche.</i>	Coloniacus. <i>Coligny.</i>
Clézieux. <i>Cleyzieu.</i>	Colleignia. <i>Coligny.</i>	Coloniacus Novus. <i>Coligny.</i>
Cley, montagne.	Colli. <i>Collie, cne d'Ambérieu-en-Bugey.</i>	Colonier. <i>Coligny.</i>
Cleya (La). <i>La Clais, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Collia. <i>La Cueille, cne de Poncin.</i>	Coloniou. <i>Coligny.</i>
Cleyria, Cleyriat. <i>Clériat.</i>	Collignia. <i>Coligny.</i>	Colonnes (Les).
Cleyseu. <i>Cleyzieu.</i>	Colligny. <i>Coligny.</i>	Colour (Li).
Cleysiacus. <i>Cleyzieu.</i>	Collionnas.	Coloygniacus. <i>Coligny.</i>
Cleysieu. <i>Cleyzieu.</i>	Collognia. <i>Coligny.</i>	Columba de Cormaczuyna (La). <i>La Colombe, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>
Cleysiou. <i>Cleyzieu.</i>	Collogniat. <i>Coligny.</i>	Columberi (Li). <i>La Colombière, cne de Rigneux-le-Franc.</i>
Cleyssiacus. <i>Cleyzieu.</i>	Collogny. <i>Coligny.</i>	Columberium. <i>Colombier, cne de Courtes.</i>
Cloion. <i>Cléon.</i>	Colloigniacus. <i>Coligny.</i>	Colunges. <i>Collonge, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>
Cloons. <i>Cléon.</i>	Coltomieu. <i>Colomieu.</i>	Colunges. <i>Colonges, cne de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.</i>
Clos d'Arbona. <i>Le Clos d'Arbona.</i>	Collongi (Li). <i>Collonge, cne de Saint-Jean-de-Thurigneux.</i>	Colungetes (Les). <i>Les Colongettes.</i>
Clos de Bocarno (Le). <i>Le Clos-de-Bocarnoz.</i>	Collourosa (Mons). <i>Colliourosa.</i>	Colungi (Li). <i>La Colonge, cne de la Boisse.</i>
Closures als Bordons (Les). <i>Les Clourses-aux-Bourdons.</i>	Collunges. <i>Collonges.</i>	Colungi (Li). <i>La Colonge, cne d'Ambérieu-en-Bugey.</i>
Cloun in Meria. <i>Cloun ou Cléon.</i>	Golly (Li). <i>La Cueille, cne de Poncin.</i>	Colungne. <i>Coligny.</i>
Cloyon. <i>Cléon.</i>	Colobrius villa.	Coly (Li). <i>La Cueille, cne de Poncin.</i>
Clusa. <i>La Cluse, cne de Collonges.</i>	Cologna. <i>Coligny.</i>	Comba (Li). <i>Le Carrage, cne de Bâgé-la-Ville.</i>
Clusa. <i>La Cluse, cne de Montréal.</i>	Cologna en Bresse. <i>Coligny.</i>	Comba (Li). <i>La Combe, cne de la Boisse.</i>
Clusa de Gayo. <i>La Cluse, cne de Collonges.</i>	Cologna le Neuf. <i>Coligny.</i>	Comba (Li). <i>La Combe, cne de Jujurieux.</i>
Cluseuz. <i>Cluseux.</i>	Colognacus. <i>Coligny.</i>	Comba Beneytan. <i>La Combe Beneytan.</i>
Clusia La Cluse, c <sup>no</sup> de Collonges.	Colognia. <i>Coligny.</i>	Comba Breissolan. <i>La Combe-de-Breissolan.</i>
Cobertbod. <i>Cobertthoud.</i>	Cologniacus. <i>Coligny.</i>	Comba de les Fosses. <i>La Combe-des-Fosses.</i>
Cobertod. <i>Cobertlioud.</i>	Colognie. <i>Coligny.</i>	Comba del Verneil. <i>La Combe-du-Verneil.</i>
Cobertout. <i>Cobertthoud.</i>	Colognie (En). <i>Colognie, cne d'Ambérieu-en-Bugey.</i>	Combadens.
Cocciacus. <i>Cociacus villa.</i>	Coloigne. <i>Coligny.</i>	Comba de riu Borrey. <i>La Combe-de-Borrey.</i>
Coce. <i>Cocieu.</i>	Coloigneius. <i>Coligny.</i>	
Coceu. <i>Cocieu.</i>	Coloigniacus. <i>Coligny.</i>	
Coceu. <i>Cossieux, cne de Montluel.</i>	Coloigniacus Vetus. <i>Coligny.</i>	
Cocesus. <i>Cocieu.</i>	Colombenches.	
Cochatire (La). <i>La Cachottière, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.</i>	Colomberium. <i>Le Colombier, cne du Plantay.</i>	
Cochattiry (Li). <i>La Cochattiere, cne de Bâgé-la-Ville.</i>	Colombiers (En). <i>Le Grand-Colombier.</i>	
Cocheri (Li). <i>La Cochère.</i>	Colomborum Domus. <i>Les Colombes.</i>	
Cocheria. <i>La Cochire.</i>	Colomby de Gex (Le). <i>Le Colombier-de-Gex.</i>	
Cochiri (Li). <i>La Cochère.</i>	Colomeu. <i>Colomieu.</i>	
Cociacus. <i>Cociacus villa.</i>	Colomiacus. <i>Colomieu.</i>	
Cocie. <i>Cocieu.</i>	Colomieux. <i>Colomieu.</i>	
Cocieu. <i>Cossieux.</i>	Colomiou. <i>Columieu.</i>	
Cocieu. <i>Cossieux.</i>		

Combaz de Vaulx. *La Combe-de-Vaux.*  
 Comba Gaii. *Les Combès, cne de Gex.*  
 Combalereci. *La Combe-Leresse.*  
 Combaleressi. *La Combe-Leresse.*  
 Combalurici. *La Combe-Leresse.*  
 Comba ou lou (Li). *La Combe-au-Loup, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Comba sancte Marie. *La Combe-Sainte-Marie.*  
 Comba Sancti Bernardi. *La Combe-Saint-Bernard.*  
 Comba Sancti Martini. *La Combe-Saint-Martin, cne de Saint-Martin-de-Bavel.*  
 Combas. *Les Combès, cne de Ceyzériat.*  
 Combas. *Les Combès, cne de Jasseron.*  
 Combas à la Donna (La). *La Combe-à-la-Donne.*  
 Combaz (La). *La Combe, cne de Péronnas.*  
 Combaz (Laz). *La Combe, cne de Farges.*  
 Combe au Rey (La). *La Combe-au-Roi, cne de Neyron.*  
 Combes (Les). *Les Combès, cne de Druiliat.*  
 Combes du ga (Les). *Les Combès-du-Gué, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Combetaz (La). *La Combette, cne d'Anglefort.*  
 Comieres. *Les Comires.*  
 Comonal. *Communal, cne d'Arbent.*  
 Compendiensis villa.  
 Conan. *Conand.*  
 Concheyri (Li). *La Conchière.*  
 Conchi. *Conche, cne de Corcelles.*  
 Conchi (Li). *La Conche, ti<sup>m</sup> de Miribel.*  
 Conchia Miribelli. *La Conche, cne de Miribel.*  
 Conchi d'Avancia (Li). *La Conche-de-Yancia.*  
 Condamina (Li). *La Condamine, cne de Malafretaz.*  
 Condamina. *Condamine-la-Belloire.*  
 Condamina. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamina. *Condamine, cne de Bénonces.*  
 Condamina. *La Condamine, cne de Luthézieu.*  
 Condamina. *La Condamine, cne de Replonges.*  
 Condamina Belloyrie. *Condamine-la-Belloire.*

Condamina d'Arz (Li). *La Condamine, cne d'Ars.*  
 Condamina de Fay (Li). *La Condamine-de-Fay.*  
 Condamine de la Belloire. *Condamine-la-Belloire.*  
 Condamine de la Doy. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamina de la Doys. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamine de la Duys. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamina de laz Belloyritz. *Condamine-la-Belloire.*  
 Condamina Ducis. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamina Sancti Johannis. *La Condamine-Saint-Jean.*  
 Condaminaz. *Condamine-la-Belloire.*  
 Condaminaz. *Condamine-la-Doye.*  
 Condaminaz et la Belloire. *Condamine-de-la-Belloire.*  
 Condamine. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamine-la-Belloie. *Condamine-de-la-Belloire.*  
 Condamine la Doy. *Condamine-la-Doye.*  
 Condamine la Doys. *Condamine-la-Doye.*  
 Condaminiers. *Les Condaminiers.*  
 Condeissia. *Condeyssiat.*  
 Condeissie. *Condeyssiat.*  
 Condemmans.  
 Condessia. *Condeyssiat.*  
 Condessiacus. *Condeyssiat.*  
 Condessiat. *Condeyssiat.*  
 Condeyssia. *Condeyssiat.*  
 Condeyssiacus. *Condeyssiat.*  
 Condeyssiaz. *Condeyssiat.*  
 Condeyssie. *Condeyssiat.*  
 Condiouz. *Condieu.*  
 Condoiseu. *Condeyssiat.*  
 Condoisiat. *Condeyssiat.*  
 Condoissia. *Condeyssiat.*  
 Condonem. *Condon.*  
 Condons. *Condon.*  
 Condosceacus. *Condeyssiat.*  
 Condosseu. *Condeyssiat.*  
 Condossyacus. *Condeyssiat.*  
 Condoysia. *Condeyssiat.*  
 Condoysiacus. *Condeyssiat.*  
 Conduxia. *Condeyssiat.*  
 Conduxiacus. *Condeyssiat.*  
 Conduyssia. *Condeyssiat.*  
 Conflans. *Conflens, cne de Saint-Maurice-d'Échazeaux.*  
 Confrancechi. *Confranchesse.*  
 Confrancechy. *Confranchesse.*  
 Confranchechy. *Confranchesse.*

Confrancheschat. *Confranchette.*  
 Confrancheschi. *Confranchesse.*  
 Confranchetes. *Confranchette-d'en-Bas et d'en-Haut.*  
 Confranchettes. *Confranchette-d'en-Bas et d'en-Haut.*  
 Confranczon. *Confrançon.*  
 Confranczonis ( Parrochia ). *Confrançon.*  
 Confranseiche. *Confranchesse.*  
 Confranson. *Confrançon.*  
 Confrenoz.  
 Connus. *Le Cône.*  
 Conorcel.  
 Consiacus. *Conzieu.*  
 Consieu. *Conzieu.*  
 Contamina. *Contamine, cne de Charnay.*  
 Contamina. *Condamine-la-Belloire.*  
 Contaminaz Bellone. *Condamine-la-Belloire.*  
 Contamina de ia Duys. *Condamine-la-Doye.*  
 Contaminaz. *Contamine, cne de Charnay.*  
 Contentinieri (Li). *La Contentimère.*  
 Contors.  
 Contreivo. *Contrevoz.*  
 Contrevo. *Contrevoz.*  
 Contrevois. *Contrevoz.*  
 Conus. *Le Cône.*  
 Conzeu. *Conzieu.*  
 Conziacus. *Conzieu.*  
 Conziou. *Conzieu.*  
 Corba (Li). *La Courbe, cne d'Arbent.*  
 Corba. *La Courbe, cne de Corcelles.*  
 Corbateria. *La Courbatière, cne de Courmangoux.*  
 Corbateri. *La Courbature, cne de Rignieux-le-Franc.*  
 Corberia. *La Corbière, cne de Chalex.*  
 Corbertodus. *Cobertoud.*  
 Cobertoud. *Cobertoud.*  
 Corbertout. *Cobertoud.*  
 Corbono. *Corbonod.*  
 Corbonot. *Corbonod.*  
 Corbouou. *Corbonod.*  
 Corbonous. *Corbonod.*  
 Corbonoz. *Corbonod.*  
 Corborgolt.  
 Corceles. *Corcelles.*  
 Corcelez. *Corcelles.*  
 Corcellas. *Corcelles.*  
 Corcellas. *Corcelles, cne de Chavannes-sur-Reyssouze.*  
 Corcellas. *Corcelles, cne de Grièges.*

Corcellas. <i>Corcelles, c<sup>ne</sup> de Trévoux.</i>	Cormassina. <i>Cormassine.</i>	Cortaffon. <i>Curtafond.</i>
Corcellas en Arbon. <i>Corcelles-en-Albon.</i>	Cormassuynne. <i>Cormassine.</i>	Cortafonte. <i>Curtafond.</i>
Corcelle. <i>Corcelles, cne de Grièges.</i>	Cormazuyna. <i>Cormassine.</i>	Cortafonz. <i>Curtafond.</i>
Corcelle-en-Albon. <i>Corcelles-en-Albon.</i>	Cormengoux. <i>Courmangoux.</i>	Cortallin. <i>Curtalins.</i>
Cordans.	Cormerenchia. <i>Cormoranche.</i>	Cortarenges. <i>Curtarings.</i>
Cordelleres (Les). <i>Les Cordelières.</i>	Cormo. <i>Cormoz.</i>	Cortasione. <i>Corlaison.</i>
Cordennus. <i>Cordenne.</i>	Cormolingias. <i>Cormoranche.</i>	Cortefont. <i>Curtafond.</i>
Cordeynus. <i>Cordenne.</i>	Cormombloz. <i>Cormomble.</i>	Corte Francionis. <i>Confrançon.</i>
Cordiacus. <i>Cordieux.</i>	Cormombre. <i>Cormomble.</i>	Cortefredone. <i>Curtafond.</i>
Cordieu. <i>Cordieux.</i>	Cormorancus. <i>Cormoran.</i>	Cortelins. <i>Curtalins.</i>
Corcellettes. <i>Corcelette.</i>	Cormoranches. <i>Cormoranche.</i>	Cortereges. <i>Curtarings.</i>
Cordieu, à ou près Bâgé-le-Château.	Cormos. <i>Cormoz.</i>	Corteromanisca. <i>Corromanèche.</i>
Cordieu la Ville. <i>Cordieux.</i>	Cormosius. <i>Cormo.</i>	Cortetrilloz. <i>Courtetrelle.</i>
Cordone. <i>Cordon.</i>	Cormou. <i>Cormo; c<sup>e</sup> de Château-Gaillard.</i>	Corthoflo. <i>Courtouphle.</i>
Cordun. <i>Cordon.</i>	Cormouz. <i>Cormoz.</i>	Corti de Çenêvo (Li). <i>Le Courti de Senève.</i>
Corellins. <i>Coralin.</i>	Cormouz. <i>Cormoz, c<sup>m</sup> de Château-Gaillard.</i>	Corticellas. <i>Corcelles, cne de Chavannes-sur-Reyssouze.</i>
Coran (Petit-). <i>Coren (Petit-).</i>	Coohot. <i>Cohot.</i>	Cortimomblo (De). <i>Cormomble.</i>
Corens. <i>Corent, cne de Chaveyriat.</i>	Coquognies. <i>Cocogne.</i>	Cortofle. <i>Courtouphle.</i>
Corent-la Ville. <i>Corent (Petit-).</i>	Cornaloup en Bresse. <i>Cornaloup.</i>	Cortoflo. <i>Courtouphle.</i>
Corfiriou. <i>Corferou.</i>	Cornant. <i>Cornane.</i>	Cortofloz. <i>Courtouphle.</i>
Corfrancione. <i>Confrançon.</i>	Cornatonis. <i>Cornatoli, c<sup>e</sup> de Confrançon.</i>	Cortophle. <i>Courtouphle.</i>
Corfrançons. <i>Confrançon.</i>	Cornatum. <i>Cornaton, c<sup>e</sup> de Confrançon.</i>	Cortos. <i>Courtes.</i>
Corgenone. <i>Corgenon.</i>	Cornaves.	Cortoux. <i>Courtes.</i>
Corgentein. <i>Corgentin.</i>	Cornelia. <i>Corneille.</i>	Cortoz. <i>Courtes.</i>
Corgenteyn. <i>Corgentin.</i>	Cornelia. <i>Corneille.</i>	Cortrableins. <i>Cortrableins.</i>
Corily Fons. <i>La Corille.</i>	Cornelle. <i>Corneille.</i>	Corvandellos. <i>Corvangel.</i>
Corion. <i>Corrion.</i>	Corneloux. <i>Cornaloup.</i>	Corvandellum. <i>Corvangel.</i>
Corjonon. <i>Corgenon.</i>	Corniges.	Corvandelum. <i>Corvangel.</i>
Corler. <i>Corlier.</i>	Corniltions. <i>Cornillon.</i>	Corvangelos. <i>Corvangel.</i>
Corlerius. <i>Corlier.</i>	Cornilons. <i>Cornillon.</i>	Corvayssiât. <i>Corveissiat.</i>
Corleyson.	Corniola Bernart. <i>La Corniole-Bernard.</i>	Corveyssia. <i>Corveissiat.</i>
Corliacus. <i>Corlier.</i>	Cornoisel.	Corzans. <i>Corsant.</i>
Corliers. <i>Corlier.</i>	Cornone. <i>Cornon.</i>	Corzeu. <i>Cordieux.</i>
Cormacionus. <i>Cormassine.</i>	Corober. <i>Corrobert.</i>	Corzeu in Bressia. <i>Cordieux.</i>
Cormaczuyna. <i>Cormassine.</i>	Coron. <i>Corrion.</i>	Corziacus. <i>Cordieux.</i>
Cormaczuinaz. <i>Cormassine.</i>	Coronae villa. <i>Coron.</i>	Corzie. <i>Cordieux.</i>
Cormagniou. <i>Cormagniou.</i>	Corone (Villa de). <i>Coron.</i>	Corzieu. <i>Cordieux.</i>
Cormaignod. <i>Cormagniou.</i>	Corons. <i>Coron.</i>	Cosantia. <i>La Cousance.</i>
Cormanechi. <i>Cormanèche.</i>	Corpeteil. <i>Crapetet.</i>	Cosantianum. <i>Cosancin.</i>
Cormangonem. <i>Courmangoux.</i>	Corpetrus villa.	Cosconacus. <i>Cocogne.</i>
Cormangon. <i>Courmangoux.</i>	Corroge (La).	Cosconia. <i>Cocogne.</i>
Cormangons. <i>Courmangoux.</i>	Corroraaneschi. <i>Corromanche, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.</i>	Cossieu en Bresse. <i>Cocieu.</i>
Cormangos. <i>Courmangoux.</i>	Cors.	Cossieux. <i>Cocieu.</i>
Cormangoud. <i>Courmangoux.</i>	Corsa n. <i>Corsant.</i>	Cosson. <i>Cossonod.</i>
Cormangoux. <i>Courmangoux.</i>	Corsandunum. <i>Corsandon.</i>	Cossonot. <i>Cassonod.</i>
Cormarenc. <i>Cormoranche.</i>	Corselles. <i>Corcelles, cne de Matafelon.</i>	Cosy (En).
Cormarenche. <i>Cormaranche.</i>	Corsendon.	Costa. <i>La Côte, cne de Lent.</i>
Cormarenche. <i>Cormoranche.</i>	Cort. <i>Cours, cne de Bâgé-la-Ville.</i>	Costa. <i>La Côte, cne de Lhuis.</i>
Cormarenches. <i>Cormoranche.</i>	Cortablens. <i>Curtablanc.</i>	Cosla de Cordone. <i>La Grand-Côte, cne de Cerdon.</i>
Cormarenchi. <i>Cormaranche.</i>		Costa de les Fouges. <i>La Côte-des-Fouges.</i>
Cormarenchi. <i>Cormoranche.</i>		Costa de Neyrone. <i>Grande- et Petite-Côte, cne de Neyron.</i>
Cormarenchia. <i>Cormaranche.</i>		Costaigniola (Li). <i>La Costaignole</i>
Cormarenchia. <i>Cormoranche.</i>		
Connarenchi in Valromesio. <i>Cormaranche.</i>		
Cormarenchy. <i>Cormoranche.</i>		
Cormareschia. <i>Cormaresche.</i>		
Cormarinca. <i>Cormaranche.</i>	Cortadam.	
Cormassenchi. <i>Cormassenche.</i>		

Costa Miribelli. *La Petite-Côte, cne de Miribel.*  
 Costa Sancti Germani. *La Côte-Saint-Germain.*  
 Costargium. *Costarge.*  
 Costas d'Arz. *Les Côtes, cne d'Arz.*  
 Costas de Cerdone. *Les Côtes, cne de Cerdon.*  
 Cotares.  
 Cotay (Aqua de). *Le Cotey, affluent du Rhône.*  
 Cotay. *Cotey, cne de Saint-André-d'Huiriat.*  
 Coteilleu. *Coutelieu.*  
 Cotel (Le). *Le Cotard.*  
 Cotelliacus. *Coutelieti.*  
 Cotelliou. *Coutelieu.*  
 Cotellyu. *Coutelieu.*  
 Cothenan. *Cotenan.*  
 Cotiacus. *Cociacus villa.*  
 Cotieri (Li). *La Cotière.*  
 Cotis. *Coux, cne de Bénonces.*  
 Cotonenx.  
 Cottelieu. *Coutelieu.*  
 Cottelieux. *Coutelieu.*  
 Coucia. *Couciat.*  
 Couciaeus. *Couciat.*  
 Couchoud. *Couchoux.*  
 Coulegna. *Coligny.*  
 Coulogna. *Coligny.*  
 Coullomieu. *Colomieu.*  
 Courbonod. *Carbonod.*  
 Courcellas. *Corcelles, cne de Genouilleux.*  
 Courlieu. *Corlier.*  
 Courmangout. *Courmangoux.*  
 Courmengoz. *Courmangoux.*  
 Coursant. *Corsant.*  
 Court. *Cours, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Curtaranges. *Curtarange.*  
 Courlioux. *Curlioux, cne de Montracol.*  
 Courtoux. *Courtes.*  
 Courtoz. *Courtes.*  
 Courty-Robin (Li). *Le Courtil-Robin.*  
 Courveissia. *Corveissiat.*  
 Couveta (La). *Les Couvets, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.*  
 Covernos.  
 Coyron. *Coiron.*  
 Coysel. *Coiselet.*  
 Coyselet. *Coiselet.*  
 Coysellum. *Coiselet.*  
 Cra. *Craz-en-Michaille.*  
 Cra (En laz). *La Cras, cne de Farges.*  
 Cra (La). *La Craz, cne de Montagnat.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

Cra (La). *La Cras, cne de Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Craciacus. *Crassy.*  
 Craciacus. *Cressieu.*  
 Cracie. *Crassy.*  
 Cracier. *Crassy.*  
 Cra de Buliard (La). *La Cras-de-Bullart.*  
 Cramanc. *Cramans, cne de Leys-sard.*  
 Cran. *Crans.*  
 Crangia. *Crangeat.*  
 Crangiacus. *Crangeat.*  
 Crangiat. *Crangeat.*  
 Grant. *Crans.*  
 Crapayou. *Crapéou.*  
 Crapeyacus. *Crapéou.*  
 Crappeou. *Crapéou.*  
 Crappeu. *Crapéou.*  
 Crassier. *Crassy.*  
 Crassus. *Cras-sur-Reyssouze.*  
 Craypayeu. *Crapéou.*  
 Craysiou. *Cressieu.*  
 Craz. *Cras-sur-Reyssouze.*  
 Craz (La). *La Craz, cne de Niévroz.*  
 Crecyacus. *Cressieu.*  
 Crepia. *Crépial.*  
 Crepiacus. *Crépiat.*  
 Crepiaz. *Crépiat.*  
 Crep. *Crept.*  
 Crepigniaz. *Crépignat.*  
 Creptus. *Crept.*  
 Crespieu. *Crépieux.*  
 Crespignia. *Crépignat.*  
 Cressiacus. *Cressieu.*  
 Cressieux. *Cressieu.*  
 Crest (Li). *Le Crêt, cne de Martignat.*  
 Crest. *Le Crêt, cne de Peron.*  
 Crest (Li). *Le Crêt, cne de Rignieux-le-Franc.*  
 Crestum. *Le Crêt, cne d'Echallon.*  
 Crestum. *Le Crêt, cne de Pougny.*  
 Crestum. *Le Crêt, cne de Sergy.*  
 Crestum de Forchis. *Le Crêt-des-Fourches, cne de Songieu.*  
 Crestum dou Perluys. *Le Crêt-du-Pertuis, cne de Songieu.*  
 Cret. *Crept.*  
 Créta-Pela. *La Crête-Pelée.*  
 Cretos de Viria. *Les Crêls, cne de Viriat.*  
 Creva Porcel (En). *Crève-Pourceau.*  
 Creyp. *Crept.*  
 Creysie. *Crassy.*  
 Creysins. *Cressin.*  
 Creysinus. *Cressin.*  
 Creyssia. *Cressia.*  
 Creyssiacus. *Cressieu.*  
 Creyssieu. *Cressieu.*  
 Creyssins. *Cressin.*  
 Creysinus. *Cressin.*  
 Creyssiou. *Cressieu.*  
 Crispiacus. *Crépieux.*  
 Crochiri (Li). *La Crochière.*  
 Crois (La). *La Croix-de-Pierre.*  
 Crois Colin (La). *La Croix-Collin.*  
 Crois Verte (La). *La Croix-Verte, cne de Replonges.*  
 Cropeté. *Cropetet.*  
 Cropeteil. *Cropetet.*  
 Croppet. *Cropet, cne de Neyron.*  
 Gros de l'Alaignier (Le). *Le Creux-de l'Alaignier.*  
 Crosa. *Le Creuzet, cne de Genay.*  
 Crosa. *La Crose, cne d'Étrez.*  
 Crosa. *La Crose, cne de Genay.*  
 Crosa. *Croze, cne de Loves.*  
 Crosa. *La Croze, cne de Versailles.*  
 Crozat. *Crouset.*  
 Crosaz (La). *La Crose, cne de Pirajoux.*  
 Croseta. *La Crosette, cne de Martignat.*  
 Croset. *Crozet.*  
 Croset (Le). *Le Crozet, cne de Saint-Bois.*  
 Crosetum. *Crozet.*  
 Crosetum. *Crozet, cne de Polliat.*  
 Crosez (Les). *Les Crosets.*  
 Crote (La). *La Croute.*  
 Croteil. *Crottet.*  
 Crotel. *Crottet.*  
 Croteldum. *Crottet.*  
 Crotellium. *Crottet.*  
 Croteyl. *Crottet.*  
 Crotez. *Crottet.*  
 Crotpans.  
 Crotula. *Le Creux, cne de Replonges.*  
 Croyet. *Croyat.*  
 Croys (La). *La Croix-de-Pierre, cne de Confrançon.*  
 Croza. *La Creuse, cne de Frans.*  
 Crozilles. *Cruzilles-les-Mépillat.*  
 Cruce (Vicus de). *La Croix-Collin, cne de Replonges.*  
 Cruce Ramisparmarum (De). *La Croix, cne de Messimy.*  
 Cruce. *La Croix, cne de Saint-André-le-Bouchoux.*  
 Cruce Auciaci. *La Croix-d'Oussiat.*  
 Cruceta. *La Croisette, cne de Genay.*  
 Crues (Les). *Les Croix, cne de Rignieux-le-Franc.*  
 Crues (Les). *Les Cruets, cne de Rignieux-le-Franc.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

<i>Crués (Les)</i> . Les Cruels, c <sup>ne</sup> de Sulignat.	Curciacus. <i>Curciat-Dongalon</i> .	Curtious. <i>Curtioux, cne de Mont-racol</i> .
Cruisilles. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Curciaz. <i>Curciat-Dongalon</i> .	Curtis. <i>Cours, cne de Bâgé-la-Ville</i> .
Cruizilles. <i>Cruzilles, cne de Grólée</i> .	Curlein. <i>Curlin</i> .	Curtis Abanis. <i>Curtaban</i> .
Crusilias. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Cur lens. <i>Curlin</i> .	Curtis Morlingus.
Crusilicas. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Curleyn. <i>Curlin</i> .	Curtis Waldonisca.
Crusilles. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Cur lins. <i>Curlin</i> .	Curtoffonte. <i>Curtafond</i> .
Crusillies. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Curnillionis (Castrum). <i>Cornillon</i> .	Curtoix. <i>Courtes</i> .
Crusilliez. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Curnillions. <i>Cornillon</i> .	Curtoz. <i>Courtes</i> .
Cruxillas. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Cursia. <i>Curciat-Dongalon</i> .	Curtrobertus. <i>Corrobert</i> .
Cruzille. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Cursins.	Curt Ruberti. <i>Corrobert</i> .
Cruzilles. <i>Cruzilles-les-Mépillat</i> .	Curtablens. <i>Curtablanc</i> .	Curvanduolum. <i>Corvangal</i> .
Cuardes (Les). <i>Les Couardes</i> .	Curtafey. <i>Curtafray, cne de Bourg</i> .	Curveisia. <i>Corveissiat</i> .
Cuchetum. <i>Cuchet, cne de Saint-Sorlin</i> .	Curtaffon. <i>Curtafond</i> .	Curzeu. <i>Courzieu, cne de la Boisse</i> .
Cucoin. <i>Cucuen</i> .	Curtafon. <i>Curtafond</i> .	Cusancia. <i>La Cousance</i> .
Cucuens. <i>Cucuen</i> .	Curtafonz. <i>Curtafond</i> .	Cusiacus. <i>Cuzieu</i> .
Guegro. <i>Cuègre</i> .	Curtafrey. <i>Curtafray, cne de Bourg</i> .	Cusieu. <i>Cuzieu</i> .
Cuegrum. <i>Cuègre</i> .	Curtafrey, c <sup>ne</sup> de Jujurieux.	Cussieu. <i>Cuzieu</i> .
Cueil. <i>Cuêt</i> .	Curlelet. <i>Curlelet, cne de Chapelle-du-Châtelard</i> .	Cuttiffiri (Li). <i>La Cutifière</i> .
Cuel. <i>Cuël</i> .	Cur taranges. <i>Cur taringes</i> .	Cuvernina. <i>Cuvergnat</i> .
Cuerla.	Curtaz Rey (La). <i>La Courte-Ray</i> .	Cuyel. <i>Cuël</i> .
Cuer. <i>Cuêt</i> .	Curte. <i>Cours, cne de Bâgé-la-Ville</i> .	Cuyllie (La). <i>La Cueille, cne de Poncin</i> .
Cuers, c <sup>ne</sup> de Sergy.	Curte Francione. <i>Confrançon</i> .	Cuisia. <i>Cuisiat</i> .
Cuetan. <i>Cuétans</i> .	Curte Genono. <i>Corgenon</i> .	Cuisiac. <i>Le Cuiset</i> .
Cuet- lès-Montrevel. <i>Cuêt, cne de Montrevel</i> .	Curte liere. <i>La Curtillière, cne de Montrevel</i> .	Cuisiacus. <i>Cuisiat</i> .
Cufin. <i>Cuffin</i> .	Cur telleria. <i>La Curtillière, cne de Montrevel</i> .	Cuzieux. <i>Cuzieu</i> .
Cugnissiou. <i>Cugnissieu</i> .	Cur tellières. <i>La Curtillière, cne de Saint-Trivier-de-Courtes</i> .	Cyceyns. <i>Cesseins</i> .
Cuillia. <i>La Cueille, cne de Poncin</i> .	Curtes. <i>Courtes</i> .	Cyennies. <i>Ceigne</i> .
Cuisia. <i>Cuisiat</i> .	Curtes (Les). <i>Les Cours, cne de Bâgé-la-Ville</i> .	Cymandres. <i>Simandres-sur-Suran</i> .
Cuisia: Cuzieu.	Curtestrillus. <i>Curletrelle</i> .	Cymandres. <i>Simandrc, cne de Mantenay-Montlin</i> .
Cuisiacus. <i>Cuisiat</i> .	Cur tetrelloz. <i>Courtretrelle</i> .	Cyria. <i>Ciriez</i> .
Cuizia. <i>Cuisiat</i> .	Curte Vientine. <i>Corgentin</i> .	Cyros. <i>Cizod</i> .
Cuiziat. <i>Cuisial</i> .	Curti (In). <i>Cours, cne de Bâgé-la-Ville</i> .	Cyteis. <i>Citeis</i> .
Cuisiaz. <i>Cuisiat</i> .	Cur tia. <i>Curciat-Dongalon</i> .	
Cula (Li). <i>La Culaz, cne de Miribel</i> .	Cur tiacus. <i>Curciat-Dongalon</i> .	
Cule. <i>Culoz</i> .	Cur tiat. <i>Curciat-Dongalon</i> .	
Culle. <i>Culoz</i> .	Cur tiat-Dongallon. <i>Curciat-Dongalon</i> .	
Culloz. <i>Culoz</i> .	Cur tieulx. <i>Curtioux, cne de Montracol</i> .	
Cullum. <i>Culoz</i> .	Cur tieux (Les), c <sup>ne</sup> de Bâgé-la-Ville.	
Gulos. <i>Culoz</i> .	Cur ti Francionis villa. <i>Confrançon</i> .	
Culum. <i>Culoz</i> .	Cur til. <i>Les Curtils, cne de Montrevel</i> .	
Cuncisses (Les).	Cur tilajo (Li). <i>Le Curtilage</i> .	
Cumba Luereci. <i>La Combe-Leresse</i> .	Cur tilars (Les).	
Cumba Regis. <i>La Combe-du-Roy, cne de Chazey</i> .	Cur tiles. <i>Curtil, cne de Samognat</i> .	
Cuniliri (Li). <i>La Cunillière, cne de Bâgé-la-Ville</i> .	Cur til Fromint. <i>Le Curtit-Froment</i> .	
Cunillias. <i>Les Cunilles</i> .	Cur tilis Marianus.	
Cuoli (Li). <i>La Cueille, cne de Poncin</i> .	Cur tilis villa. <i>Curtil, cne de Mézériat</i> .	
Cuoli (Sus la). <i>La Cueille, cne d'Arbent</i> .	Cur tilliri (Li). <i>La Curtillière, cne de Montrevel</i> .	
Cuquen. <i>Cucuen</i> .	Cur til Vioux (Li). <i>Le Curtil-Vieux, cne de Bâgé-la-Ville</i> .	
Cuquens. <i>Cucuen</i> .		
Curcellas. <i>Corcelles, cne de Saint-Marcel</i> .		
Curcia. <i>Curciat-Dongalon</i> .		

## D

Dagneu. <i>Dagneux</i> .
Dagniacus. <i>Dagneux</i> .
Dagnieu. <i>Dagnieux, Dagneux</i> .
Dagniri (Li). <i>La Dagnière</i> .
Daigneu. <i>Daigneux, Dagneux</i> .
Daigniacus. <i>Dagneux</i> .
Daignins. <i>Dagnins</i> .
Daignius. <i>Dagneux</i> .
Daignon. <i>Dagnon</i> .
Daloing. <i>Aloing</i> .
Dalonjons. <i>La Longeon</i> .
Daluvoy. <i>Dalivoy</i> .
Damperro. <i>Dompierre, c<sup>no</sup> de Polliat</i> .
Dampero. <i>Dompierre-de-Cliamont</i> .
Dananche. <i>Danenches</i> .
Danneu. <i>Dagneux</i> .
Danniacus. <i>Dagneux</i> .
Dannianus. <i>Dagnins</i> .

Danus. *L'Ain*.  
 Daraysi de la Feugeri. *Daraise de la Fougère*.  
 Darbonay. *Darboonnay*.  
 Darbonnè (Lè). *Les Darbonnes*.  
 Darbuyri (Li). *La Darbuire*.  
 Dardilia.  
 Dazin, Dasinz. *Dasin*.  
 Dassin. *Dazin*.  
 Daulx (Le). *Le Deau*.  
 Dauns. *Don, cne de Vieu*.  
 Davalleyens.  
 Davanoy. *Dacanod*.  
 Davroux (Les). *Les Davrols*.  
 Deau de Revona (Le). *La Tour-du-Deau*.  
 Deaux (Le). *Le Deau*.  
 Deaux (Les). *Le Deau*.  
 Deaulx (Le). *Le Deau*.  
 Debvens. *Les Devins*.  
 De Campis. *Les Déchamps*.  
 Dechargia.  
 Deffens (Li). *Le Défens*.  
 Degotel (Li). *Le Dégotet*.  
 Dégotet (Le). *Le Dégotey*.  
 Delilia de Crose. *Montréal*.  
 Deneriouz.  
 Dengier. *Dingier*.  
 Dergil (Grand). *Le Grand-Dergis*.  
 Dergil Michaud. *Le Dergis-Michaud*.  
 Deschamps. *Les Déchamps*.  
 Descorhia.  
 Déserta (Li). *La Déserte, cne de Genay*.  
 Désertey (Le).  
 Déserts (Les). *Les Desirs*.  
 Desir. *Les Desirs*.  
 Devens (Le). *Les Devins*.  
 Devens (Le), c<sup>no</sup> de Lescheroux et d'Ornex.  
 Devet. *Le Devay*.  
 Deveyn. *Devent*.  
 Deveyns, c<sup>no</sup> de Brens.  
 Dhuisiat. *Dhuissiat*.  
 Dhuisiaz. *Dhuissiat*.  
 Dhuy. *Dhuys, cne de Chavannes-sur-Suran*.  
 Didelière (La).  
 Dieu-le-Fils. *Dieu-le-Fit*.  
 Digneri. *La Dignièrè*.  
 Dignettiri (Li). *La Dignettièrè*.  
 Digniri (Li). *La Dignièrè*.  
 Dimiery (Grangia). *La Grange-Dimière*.  
 Dinger. *Dingier*.  
 Divona, Divonna. *Divonne*.  
 Doberge.  
 Dois de Semaneta (Li). *La Doye-de-Semanette*.

Dolvres. *Douvres*.  
 Dobarum Marchia. *La ou Les Dombes*.  
 Dobarum Patria. *La ou Les Dombes*.  
 Dombas. *La ou Les Dombes*.  
 Dombeis, Dombeys.  
 Dombes. *La ou Les Dombes*.  
 Dombes Occidentale (La). *La ou Les Dombes*.  
 Dombes Orientale (La). *La ou Les Dombes*.  
 Dombiste. *La ou Les Dombes*.  
 Domenas.  
 Domengyer (Pratum). *Le Pré-Domengyer*.  
 Domenjo (Bos). *Le Bois-Domenge*.  
 Dominus Theodorus. *Domsure*.  
 Dommartin de Larnay. *Dommartin-de-Larenay*.  
 Domnus Martinus. *Dommartin*.  
 Domnus Martinus de Larona. *Dommarlin-de-Larenay*.  
 Domnus Martinus de Larrenaco. *Dommartin-de-Larenay*.  
 Domnus Petrus. *Dardilia*.  
 Domnus Petrus. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Domnus Petrus. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Dompro, Domperro. *Dompierre, cne de Vescours*.  
 Dompero. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Dompero. *Dompierre-sur-Chalaronne*.  
 Dompiero. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Dompierre-de-Chalaronne. *Dompierre-sur-Chalaronne*.  
 Dompierre en Dombes. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Dompiro. *Dompierre, cne de Polliot*.  
 Dompnus Martinus. *Dommartin*.  
 Dompnus Martinus de Larena. *Dommartin-de-Larenay*.  
 Dompnus Petrus. *Dompierre, cne de Polliat*.  
 Dompseurre. *Domsure*.  
 Dompseurre. *Domsure*.  
 Domseure. *Domsure*.  
 Donbeis. *Dombeis*.  
 Donceres. *Domsure*.  
 Donceurius. *Domsure*.  
 Doncieur. *Domsure*.  
 Donçona. *Donsonnaz*.  
 Donczona, Donczonas. *Donsonnaz*.  
 Donczuero. *Domsure*.  
 Donnus Petrus. *Dompierre-sur-Chalaronne*.

Donnus Martinus. *Dommartin-de-Larenay*.  
 Don Pero. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Don Pero. *Dompierre-sur-Chalaronne*.  
 Dons. *Don*.  
 Dons (Le Molart de). *Le Molard-de-Don*.  
 Dons in Verromesio. *Don, cne de Vieu*.  
 Donseuro. *Domsure*.  
 Donsueroz. *Donzuère, cne de Chalamont*.  
 Dont Piero. *Dompierre-de-Chalamont*.  
 Donzona, Donzonna. *Donsonnaz*.  
 Dorchi. *Dorche*.  
 Dorchia. *La Dorche et Dorche*.  
 Dorches. *Dorche*.  
 Dortanc. *Dortan*.  
 Dortans. *Dortan*.  
 Dortant. *Dortan*.  
 Dortenc. *Dortan*.  
 Dortencus. *Dortan*.  
 Dorthincus. *Dortan*.  
 Dortincus. *Dortan*.  
 Dortingus. *Dirtan*.  
 Dorvand. *Dorvant*.  
 Doua de la Paneri (Li). *La Doye-de-la Panière*.  
 Doucella. *Doucelle*.  
 Douviri (Li). *La Douvière*.  
 Douvro (Li). *Le Douvre, cne de Coligny*.  
 Douvroz (Li). *Le Douvre, cne de Cortines*.  
 Douvroz (Li). *Le Douvre, cne de Cruzilles-les-Mépillat*.  
 Dovres. *Douvres*.  
 Dovres. *Douvres, cne de Lompnes*.  
 Dovres. *Douvres, cne de Veyziat*.  
 Dovris (De). *Douvres*.  
 Doy (Li). *La Doye-de-Condamine*.  
 Doys (Li), c<sup>n</sup> d'Izernore.  
 Doys (Li). *La Doye, cne de Montanges*.  
 Doys de Condamine (Li). *La Doye-de-Condamine*.  
 Doys des Merloz (Li). *La Doye-de-Merloz*.  
 Drenoillias. *Drenouilles*.  
 Drenouilles. *Drenouilles*.  
 Droin, Druyn. *Drom*.  
 Dron. *Drom*.  
 Dronouilles. *Drenouilles*.  
 Drons. *Drom*.  
 Drouillat. *Druillat*.  
 Droysins. *Droisin*.  
 Druillay. *Le Druillet, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon*.  
 Druillaz. *Druillat*.  
 Druillies, Druylles. *Druillat*.



Drulley (Le). *Le Druillet, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.*  
 Drulley (Li). *Le Druillet, cne de Saint-Jean-sur-Veyle.*  
 Drulia, Drullia. *Druillat.*  
 Druliaz, Drulliaz. *Druillat.*  
 Drulliat. *Druillat.*  
 Drulliey (Li). *Le Druillet, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon et de Saint-Jean-sur-Veyle.*  
 Druiliez (Li). *Le Druillet, cne de Foissiat.*  
 Drulliot. *Druillout.*  
 Drum. *Drom.*  
 Drun. *Drom.*  
 Drunc, Druncus. *Drom.*  
 Drunt. *Drom.*  
 Duchires (Les). *Les Duchières.*  
 Ducis (Condamina). *La Doye-de-Condamine.*  
 Duis de Calonan (Li). *La Caline.*  
 Duigracos.  
 Duisiacus. *Dhuissiat.*  
 Dulchi. *Dorche.*  
 Dumbas. *La ou Les Dombes.*  
 Dumbensis (Pagus). *La ou Les Dombes.*  
 Dumperus. *Dompierre-sur-Chalaronne.*  
 Dura Foesci.  
 Durandieri (Li). *La Durandière, cne de Saint-Olive.*  
 Durchi. *Dorche.*  
 Durestain.  
 Durlia. *Druillat.*  
 Durlies, Durlies. *Druillat.*  
 Durlivant. *Le Durlivan.*  
 Durniou. *Dornieux.*  
 Duys. *Dhuis.*  
 Duys. *Dhuys, cne de Chavanne-sur-Suran.*  
 Duys de Condamina (Li). *La Doye-de-Condamine.*  
 Duysia. *Dhuissiat.*  
 Duyssia. *Dhuissiat.*  
 Dyvona. *Divonne.*  
 Dyvone, Dyvonne. *Divonne.*

## E

Echagniou. *Echagnieu.*  
 Echáis. *Les Echáis, c<sup>no</sup> de Miribel.*  
 Eehelan. *Échela.*  
 Echiers (Les). *Les Echudes.*  
 Ecola. *École.*  
 Ecotey. *Écolay, c<sup>no</sup> de Jujurieux.*  
 Egeu. *Égieu.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

493

Egiacus. *Égieu.*  
 Egieux. *Egieu.*  
 Egiou, Egiouz. *Egieu.*  
 Egleses (Les). *Les Eglises.*  
 Egrelou.  
 Eguirenda. *Eguerande, cne de Chaveyriat.*  
 Eliouz. *Eilloux.*  
 Emfondra-Vaissel. *Entondre-Vaissel.*  
 Ennaz. *L'Enne.*  
 Eperes. *Espierre.*  
 Escalone. *Echallon.*  
 Escarri. *Les Echets, marais.*  
 Eschais, Eschays, Les Echets, c<sup>no</sup> de Miribel.  
 Eschalone, Eschallone. *Echallon.*  
 Eschaloun (L'). *L'Eschalon.*  
 Eschagneu, Eschagnieu. *Echagnieu.*  
 Eschallon. *Echallon.*  
 Eschanieu. *Échagnieu.*  
 Escharabota (Li). *Charabotte-le-Village.*  
 Eschays. *Le ruisseau des Echets.*  
 Esehecs (L'Estang d'). *Les Echets, marais.*  
 Eschelles (Les). *Les Echelles.*  
 Eschenevay, Exchenevay. *Échenevex.*  
 Eschenevex, Exchenevex. *Échenevex.*  
 Escheroules (L'). *Les Echerolles.*  
 Esches (L'). *Les Echets, marais.*  
 Eschex (Lacus d'). *Les Echets, marais.*  
 Escheys. *Le ruisseau des Echets.*  
 Eschieles (Les). *Les Echelles, cne d'Ambérieux-en-Bugey, de Jujurieux et de Montréal.*  
 Eschiroles (Les). *Les Echerolles.*  
 Escofferi. *Écoffier.*  
 Esconant. *Econant.*  
 Escopay. *Ecopet.*  
 Escopey. *Écopet.*  
 Escorchelo. *Ecorcheloup.*  
 Escorchiloup. *Ecorcheloup.*  
 Escorens, Escorenz, Excorens. *Eorans.*  
 Escotacus. *Ecottay, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Eseotay. *L'Ecotay, ruiss.*  
 Escotai. *Ecottay.*  
 Escotay. *Ecottay.*  
 Escoley. *Écottay, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Escottay. *Ecottay, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Escrigni, Escrini. *Escrigne.*  
 Escrilli. *Escrille.*  
 Escriviacus, Excriviacus. *Ecrivieux.*  
 Escrivyous. *Ecrivieux.*  
 Escruviacus. *Ecrivieux.*  
 Escuvillon. *Écucillon, cne de Leysard.*

Esgierenda. *Eguérande, cne de Chaveyriat.*  
 Esguerenda, Esguerenda. *Eguérande, cne de Chaveyriat.*  
 Esliau. *Eilloux.*  
 Esmondanx. *Emondoux.*  
 Esparroneri (L'). *L'Esparronnière.*  
 Espeisi, Espeissi, Espeyssis. *Épaisse.*  
 Espeisola. *Epeyssolles.*  
 Espeisse, Espeysse. *Epaisse.*  
 Espeissia, Espeyssia. *Epaisse.*  
 Esperes. *Epiere.*  
 Esperias. *Epiere.*  
 Espesi. *Epaisse.*  
 Espeya. *L'Epeye.*  
 Espey, Espeys. *Epey.*  
 Espina. *L'Épine, cne de la Boisse.*  
 Espinaces (Les). *Les Espinasses.*  
 Espinacium. *L'Espinasse.*  
 Espinoux. *Épinoux.*  
 Espisola. *Epeyssolles.*  
 Essartines. *Certines.*  
 Essertines. *Certines.*  
 Essieux. *Essieu.*  
 Establoz. *Etables.*  
 Estanc de Pelotens (L'). *L'Etang-de-Poleteins.*  
 Estang des Granges (L'). *L'Etang-des-Granges.*  
 Estang du Moulin (L'). *L'Etang-dit-Moulin.*  
 Esterp.  
 Estornel (L'). *L'Etornel.*  
 Estra (L'). *L'Estra.*  
 Estrables. *Etables.*  
 Estrablos. *Etables.*  
 Estrées. *Étrez.*  
 Estrés. *Etréz, cne de Lescheroux.*  
 Estrés, Estrez. *Etréz.*  
 Eviu. *Évieu.*  
 Evoge. *Évoges.*  
 Evogii. *Évoges.*  
 Evorins. *source.*  
 Evoux, Evouz. *Eviu.*  
 Evuiranda. *Eguérande.*  
 Evuiranda. *Eguerande, cne de Neuville-sur-Renon.*  
 Exchenevex. *Echenevex.*  
 Exoudon. *Soudon.*  
 Expeissia, Expeyssia. *Epaisse.*  
 Eyliouz. *Eilloux.*  
 Eynaz. *L'Enne.*  
 Eypiere, Eypieres. *Epiere.*  
 Eyrens. *Hairans.*  
 Eysérable (L'). *L'Eserable, cne de Ruffeu.*  
 Eysérable (L'). *L'Eserable, cne de Pouilly-Saint-Genis.*

Eysier. *Egey.*  
 Eysieys. *Egey.*  
 Eysirablo (L'). *L'Eserable,*  
*Pouilly-Saint-Genis.*  
 Eyssieux. *Essieu.*

## F

Fabrica. *La Farge, cne de Loyes.*  
 Fagey. *Fay, cne de Souclin.*  
 Fagum. *Fay, cne de Souclin.*  
 Falconeria. *La Falconnière.*  
 Falerne. *Sainte-Julie.*  
 Falgues (Les). *Saint-Loup, cne d'II*  
*liat.*  
 Faramantz, Faramanz. *Faramans.*  
 Farencus. *Fareins.*  
 Farenx, Farens. *Fareins.*  
 Fargi (Li). *La Farge.*  
 Fargias. *Farges.*  
 Farins. *Fareins.*  
 Farlins. *Farleins.*  
 Farnex. *Ferney.*  
 Fayola. *Fayole, cne de Chalamont.*  
 Fayola. *La Fôole.*  
 Fayolan, c. obl., cne de Beynost.  
 Fayolan, cne de Loyes.  
 Fayolaz. *Fayole, cne de Chevroux*  
*Faysens.*  
 Fayssias. *Les Paisses.*  
 Felgerias. *Fegères.*  
 Feliceu. *Félicieux.*  
 Felieiacus. *Féliciat.*  
 Feliens, Felliens. *Feillens.*  
 Felienz, Felliens. *Feillens.*  
 Félins, Felinz. *Feillens.*  
 Felivolt.  
 Feneres. *Fenières.*  
 Fenestra.  
 Fenilles, Fenillies. *Fenille.*  
 Fenioux. *Feignoux.*  
 Fenyres. *Fenières.*  
 Feola. *Fayole, cne de Chevroux.*  
 Feugires (Les). *Les Fougères, cne de*  
*Lescheroux.*  
 Fernay. *Ferney.*  
 Ferreres. *Ferrières.*  
 Ferreria. *La Ferrière.*  
 Ferrerias. *Ferrières.*  
 Ferrolieria. *La Ferrolière.*  
 Ferroleria, Ferrolyeria. *La Ferro-*  
*lière.*  
 Ferroliry (La). *La Ferrolière.*  
 Ferta (La). *La Ferté.*  
 Festans. *Fétans.*  
 Feuilles (Les). *Les Feuilles, cne de*  
*Villereversure.*

cne de

Feugeri (Li). *La Feugière, cne de Con-*  
*damine-la-Doye.*  
 Feugeri (Li). *La Feugière, cne de*  
*Viriat.*  
 Feugieri (Li). *La Feugière, cne de*  
*Montréal.*  
 Feuillet (Les). *Les Feuilles, cne de*  
*Châtenay.*  
 Feygeres, Feygieres. *Fegères.*  
 Feyssoles. *Faissoles.*  
 Fiscals villa.  
 Fistigniacus. *Fitignieu.*  
 Fittigneou. *Fitignieu.*  
 Flaccieu. *Flaxieu.*  
 Placeou. *Flaxieu.*  
 Flaceu. *Flaxieu.*  
 Flaciacus villa.  
 Flaciacus. *Flaxieu.*  
 Flaciou. *Flaxieu.*  
 Flacheri (La). *La Flachère.*  
 Flacheria. *Fléchères.*  
 Flachiri. *Fléchères.*  
 Flajolery (Li). *La Flageolière.*  
 Flamins. *Flamens.*  
 Flaschiere (Li). *Fléchères.*  
 Flaxiacus. *Flaxieu.*  
 Flayviou. *Fléviou.*  
 Fleiria, Fleuria, Fleyriz. *Fleyriat.*  
 Fleschanges.  
 Flescbere. *Fléchères.*  
 Fleurie. *Fleurieux, cne de Mogneneins.*  
 Fleurieu. *Fleurieux, cne de Châtillon-*  
*sur-Chalaronne.*  
 Fleye, Fleyer. *Flies.*  
 Floiria, Floyria. *Fleyriat.*  
 Floiriacus, Floyriacus. *Fleurieux, cne*  
*de Châtillon-sur-Chalaronne.*  
 Flons. *Le Flon.*  
 Flonz (Li). *Le Fion ou Flion.*  
 Floranche. *Florence.*  
 Floriacus. *Fleurieux, cne de Châtillon-*  
*sur-Chalaronne.*  
 Floriacus. *Fleyriat.*  
 Fiorido Monte. *Florimont.*  
 Flories. *Fleyriat.*  
 Floyriacus. *Fleyriat.*  
 Fluirs, Fluire. *Fleurieux, cne de Châtillon-*  
*sur-Chalaronne.*  
 Fiuria, Fiuria. *Fleyriat.*  
 Fluiriacus. *Fleyriat.*  
 Flureu, Flurie. *Fleurieux, cne de*  
*Mogneneins.*  
 Flurieux. *Fleurieux, cne de Mogne-*  
*neins.*  
 Fluyreu, Fluyrieu. *Fleurieux, cne de*  
*Châtillon-sur-Chalaronne.*  
 Fluyreu. *Fleurieux, cne de Mogne-*  
*neins.*

Fiuria. *Fleurieux, cne de Châtillon-*  
*sur-Chalaronne.*  
 Fluyriacus. *Fleurieux, cne de Châtill-*  
*lon-sur-Chalaronne.*  
 Flye, Flyez, Flyer. *Flies.*  
 Fogi, Fogy (Li). *La Fougé.*  
 Fogia. *La Fougé.*  
 Foillies (Les). *Les Feuilles, cne de*  
*Bâgé-la-Ville.*  
 Foissia, Foissiaz. *Foissiat.*  
 Foissiacus, Foyssiacus, Foisiacus.  
 Foissiat.  
 Foliass, Follias, Foillias, Foyllias.  
 Les Feuilles, cne de Châtenay.  
 Folioussa, Follioussa. *La Foliouse.*  
 Follies (Les). *Les Feuilles, cne de*  
*Châtenay.*  
 Follieuse, Foillouse (La). *La Foul-*  
*louse.*  
 Folmoda aqua. *Le Formans.*  
 Folmodincus. *Le Formans.*  
 Fontana (Li). *La Fontaine, cne de*  
*Condeyssiât.*  
 Fontana (Li). *La Fontaine, cne de*  
*Saint-Sorlin.*  
 Fontanella, Fontanellan. *Fontanellan.*  
 Fontanellas. *Fontanelles, cne d'Ambé-*  
*rieux-en-Dombes.*  
 Fontanna (Li). *La Fontaine, cne de*  
*Saint-Sorlin.*  
 Fonte. *La Fontaine, cne de Saint-*  
*Sorlin.*  
 Fontem mellis. *Fontaramiel.*  
 Font Piero. *La Font-Pierre.*  
 Forans. *Forens.*  
 Forches (Les). *Les Fourches, cne de*  
*Miribel et de Saint-Bernard.*  
 Forest (La). *La Forêt, cne de Mar-*  
*sonnas.*  
 Foresta. *La Forêt, cne de Bâgé-la-*  
*Ville, de Chaveyriat, de Cormo-*  
*ranche, de Courtes, de Curtafond,*  
*de Malafretez, de Marsonnas.*  
 Forjattires (Les). *Les Forjattières.*  
 Formareschi (Li). *La Fortnarèche.*  
 Formoans, Formoan. *Le Formans.*  
 Fornachia. *La Fournache, cne d'Am-*  
*bérieu-en-Bugey.*  
 Fornachi (Li) La Fournache, cne  
 d'Ambérieu-en-Bugey et de Re-  
 plonges.  
 Foucimagni, Fougemagne.  
 Fougierias. *Les Fougères, cne de Les-*  
*cheroux.*  
 Fougery (Li). *La Fougère du Pererat.*  
 Fougere (La). *La Fougère, cne de*  
*Chevroux.*  
 Fougimagni. *Fougemagne.*

Fougères (Les). *Les Fougères, cne de Replonges.*  
 Foulateria. *La Folatière, cne de Curtafond et de Viriat.*  
 Foulatiri (Li). *La Folatière, cne de Viriat.*  
 Foulatiry (Li). *La Folatière, cne de Curtafond.*  
 Foyssies. *Foissiat.*  
 Fraino. *Le Frêne, cne de Confrançon et de Corcelles.*  
 Fraisses (Les). *Les Grandes-Fraisses.*  
 Francalis terra.  
 Francheise (La). *La Franchise.*  
 Franchelens, Franchilens. *Franchelens.*  
 Franchileyns, Franchilleyns. *Franchelens.*  
 Franchinens. *Franchelens.*  
 Francorum terra.  
 Fraptergia.  
 Froyti (Li). *La Frayte.*  
 Freinei (Li). *Le Frêne.*  
 Freings. *Frans.*  
 Freins, Freyns. *Frans.*  
 Frènes. *Frans.*  
 Frens, Frenz. *Frans.*  
 Froyda Fonlana. *Froide-Fontaine.*  
 Freydegue. *Freidaigue.*  
 Freynelliers (Les). *Les Frênelières.*  
 Freyney (Li). *Le Frêne.*  
 Friatlerias. *Les Friallières.*  
 Frigida aqua. *Freidaigue.*  
 Fromareschi. *Fromarèche.*  
 Fromentalia. *Les Fromentaux.*  
 Fromentas. *Fromentes.*  
 Fromentaz (Les). *Les Fromentaux.*  
 Fromentieri (Li). *La Fromentière.*  
 Fua Percia (Li). *Le Feu-Percé.*  
 Fugires (Les). *Les Fougères, cne de Lescheroux.*  
 Furan (Aqua de). *Le Furans.*  
 Furens. *Le Furans.*  
 Furchas. *Les Fourches, cne de Bâgé-la-Ville et de Loyes.*  
 Furnachia. *La Fournache, cne d'Am-bérieu-en-Bugey.*  
 Fuscianensis. *Foissiat.*  
 Futignyou. *Ftignieu.*  
 Fyole. *La Féole.*  
 Fyougery (Li). *La Fougère, cne de Songieu.*  
 Fyugeri (Li). *La Fougère, cne de Songieu.*

## G

Gabarel. *Gabaret.*  
 Gabaurreaux (Les). *Les Gabourreaux.*  
 Gabrianus. *Gevrin.*  
 Ga del Borgez (El). *Le Gué-du-Borgeil.*  
 Gacyus seu Gaz de Ruennon. *Le Gué-de-Pionon.*  
 Gad de Thuer (Li). *Le Caz-de-Thuet, cne de Vonnas.*  
 Gadus de Thuet. *Le Gué-de-Thuel, cne de Polliat.*  
 Gageria de Valet. *La Gagère-Valet.*  
 Gagires (Les). *Les Gagères.*  
 Gaienacus, Gaiennacus. *Genay.*  
 Gailliardieriz (Li). *La Gaillardière.*  
 Gaius, Gayus. *Gex.*  
 Gaius villa. *Gex-la-Ville.*  
 Gaix. *Gex.*  
 Gajeri (Li). *La Gagère.*  
 Gandelmodis (Terra).  
 Ganiacensis ager. *Genay.*  
 Garamboudieri (Li). *La Garamboudière.*  
 Garnereins. *Garnerans.*  
 Garnerens. *Garnerans.*  
 Gas de Tuel (Le). *Le Gué-de-Thuel, cne de Polliat.*  
 Gas Verger (Li). *Le Gué-Verger.*  
 Gayat. *Jayat.*  
 Gaz. *Gex.*  
 Gebeliniri. *La Gibolonnrière.*  
 Geenai. *Genai.*  
 Gehenai, Gehennay. *Genay.*  
 Geilium. *Geille.*  
 Geleria. *La Gelière.*  
 Gelieria. *La Gelière.*  
 Geligneux, Gelignieux. *Gélignieu.*  
 Geliniri (Li). *La Gelinrière.*  
 Gellena (Li). *La Geline.*  
 Gelleria. *La Gelière.*  
 Gellinieus. *Gélignieu.*  
 Gelyniacus. *Gélignieu.*  
 Gemellis villa.  
 Geneveyo. *Geneveye.*  
 Gennai, Gennay. *Genay.*  
 Genoilleu, Genoilleus. *Genouilleux.*  
 Genoillieu. *Genouilleux.*  
 Genolhieu. *Genouilleux.*  
 Genoliacus. *Genouilleux.*  
 Genolleu, Genoylleu, Genouilleux.  
 Genos, Genox. *Genod.*  
 Genos. *Genoud.*  
 Genoscus. *Genod.*  
 Genost. *Genod.*

Genoud. *Genod.*  
 Genoyl. *Senoy.*  
 Gerbais. *Gerbet.*  
 Germaignia. *Germagnat.*  
 Germaniacus. *Germagnat.*  
 Germanies. *Germagnat.*  
 Gerveil, Gerveyl. *Gervais.*  
 Gerveis. *Gervais.*  
 Gervel. *Gervais.*  
 Ges. *Gex.*  
 Gevrissetum. *Geovrisset.*  
 Gevreissia, Gevreysia. *Géovreissiat.*  
 Gevressiacus, Gevreysiacus. *Géovreissiat.*  
 Gevreysetum, Gevryssetum. *Géovreisset.*  
 Gevriacus. *Gévriacus.*  
 Gevrins. *Gevrin.*  
 Gevrinus. *Gevrin.*  
 Gevrius. *Gévrius.*  
 Geya. *Jayat.*  
 Geyacus. *Jayat.*  
 Geynay. *Genay.*  
 Gez la Vela. *Gex-la-Ville.*  
 Gierum. *Geille.*  
 Gigneys. *Gignez.*  
 Gignozan. *La Gignose.*  
 Gignissiacus. *Genissiat.*  
 Gilamondes. *Jalamonde.*  
 Giligniacus. *Gélignieu.*  
 Gilignieu, Gillignieu. *Gélignieu.*  
 Giliniry (Li). *La Gelinrière.*  
 Ginissiaz. *Genissiat.*  
 Ginissie. *Genissiat.*  
 Ginulleu. *Genouilleux.*  
 Ginulliacus. *Genouilleux.*  
 Gions. *Gion.*  
 Girardiri. *La Closure, cne de Curtafond.*  
 Girardiri. *La Girardière.*  
 Giraudere (La). *La Girodière.*  
 Giraudires (Les). *La Girodière.*  
 Gireu, Gyreu. *Girieu.*  
 Giria. *Cirial.*  
 Giriacus. *Girieu.*  
 Girouderia. *La Giroudière.*  
 Girouderias. *La Girodière.*  
 Giroudires (Les). *La Girodière.*  
 Givrissia. *Géovreissiat.*  
 Glan (Li). *Le Gland.*  
 Glandeu. *Glandieu.*  
 Glandiacus. *Glandieu.*  
 Glandiu, Glandiouz. *Glandieu.*  
 Glannas. *Glannes.*  
 Glarens. *Glareins.*  
 Glay (Li). *La Claié, cne de Pérouges.*  
 Glayneu. *Glainieu.*

Glectains. *Gleteins*.  
 Gleneu. *Glainieu*.  
 Gletaigne. *Degletagne*.  
 Gletans. *Gleteins*.  
 Gletens, Glettens. *Gleteins*.  
 Glettins. *Glettin*.  
 Gleytens. *Gleteins*.  
 Gobelleteri (Li). *La Gobelletière*.  
 Gobelleteria. *La Gobelletière*.  
 Goillia. *La Gouille*.  
 Goilly (Li). *La Gouille*.  
 Golet de la Gorgi (Li). *Le Golet-de-la-Gorge*.  
 Goilies (Les). *La Gouille*.  
 Golly (Li). *La Gouille*.  
 Gondurans.  
 Gonnellias. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Gonnillias. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Gordanis (Ecclesia de). *Saint-Maurice-de-Gourdans*.  
 Gordans. *Gourdans*.  
 Gorrevodus. *Gorrevod*.  
 Gorrevolt. *Gorrevod*.  
 Gorrevoud, Gorrevout. *Gorrevod*.  
 Gota. *La Gotte*.  
 Goveilles, Goveyilles. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Govelles. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Goveillias. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Goveillies. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Goyri. *La Goire*.  
 Goyri. *La Guère*.  
 Graillie. *Grilly*.  
 Grainges. *Granges*.  
 Graliacus. *Grilly*.  
 Grand Goran. *Grand-Corent*.  
 Grand Fontanna (Li). *La Grande-Fontaine*.  
 Grandis Campus. *Le Grand-Champ, cne de Lent*.  
 Grandis confort. *Confort*.  
 Grandismons. *Grammont*.  
 Grandivalle. *Grandval*.  
 Grangi (Li). *La Grange, cne de Ceyzérieu*.  
 Grangi de Ysinava (Li). *La Grange, cne d'Isenave*.  
 Grangi de Moncelli (Li). *La Grange, cne de Montcet*.  
 Grangia Abbatis. *La Grange-de-l'Abbé*.  
 Grangia. *Granges*.  
 Grangia. *La Grange-Jean-Bal*.  
 Grangia. *Les Granges, cne de Chaveyriat*.  
 Grangia de Courtoz. *La Grange, cne de Courtes*.  
 Grangia de Miribello. *La Grange-de-Miribel*.

Grangia de Montelupello. *La Grange de Montluel*.  
 Grangia Montis Chivilliaci. *La Grange-du-Mont, cne de Chevillard*.  
 Grangia Portarum. *La Grange-de-Portes*.  
 Grangias Pontis-Vallium, Les Granges, cne de Pont-de-Vaux.  
 Grangias. *Granges*.  
 Grangitiry (Li). *La Grangetière*.  
 Granolliery (Li). *La Grenouillère*.  
 Grantmont. *Grammont*.  
 Grant Vigni (Li). *La Grand Vigne*.  
 Grassiacus. *Gréziat*.  
 Gratorium. *Graltoux*.  
 Gravella. *Gravelle*.  
 Gravelas. *Gravelles*.  
 Gravens. *Graveins*.  
 Gravilonga. *Grelonge*.  
 Graysiacus, Grayssiacus. *Gréziat*.  
 Graysies. *Gréziat*.  
 Greche. *Grièges*.  
 Grecius. *Grièges*.  
 Grege. *Grièges*.  
 Gregius. *Griège*.  
 Greillier, Greyllier. *Grilly*.  
 Greilly. *Grilly*.  
 Greisia, Greysia. *Gréziat*.  
 Greisiacus. *Gréziat*.  
 Grelie. *Grilly*.  
 Greyliacus, Greylliacus. *Grilly*.  
 Greyllie, Greylliez. *Grilly*.  
 Greyseriacus, Greysiriacus. *Grézériat*.  
 Greysia, Greysiaz. *Gréziat*.  
 Greysiacus, Greysiacus. *Gréziat*.  
 Greysieu, Greyzieu. *Gréziat*.  
 Grez. *Greix*.  
 Grielongi, Grielongi. *Grelonge*.  
 Grigniez, Grignier. *Greny*.  
 Griliery (Li). *La Grillière*.  
 Grillateri (Li). *La Grillatière*.  
 Grilonge. *Grelonge*.  
 Gringerbia.  
 Grissins, Grissin, Grisin. *Crésin*.  
 Griveliere (La). *La Grevelière*.  
 Grivignieu. *Gravagneux*.  
 Groisya, Groissia, Groissiaz. *Groissiat*.  
 Grolea, Grollea. *Groslee*.  
 Grolée, Grollée. *Groslée*.  
 Groleya. *Groslée*.  
 Gros Buc. *Gros-Bois*.  
 Grosia. *La Groise*.  
 Grossiacus. *Groissiat*.  
 Groysiacus. *Groissiat*.  
 Gruerias. *La Gruyère, cne de Cormoz*.  
 Gruisia. *Groissiat*.  
 Grumer.

Grussillon. *Crussillon*.  
 Guargazon. *Gargasson*.  
 Guarnerens. *Garnerans*.  
 Guemby. *Les Gambis*.  
 Guerins, Guerrins. *Guéreins*.  
 Guerri.  
 Guierrans. *Guéreins*.  
 Guierrens, Guierreins. *Guéreins*.  
 Guirrens, Guirrenz. *Guéreins*.  
 Gurtatis (Fons).  
 Guttacii (Fons).  
 Guttula. *La Gouttelette*.  
 Gyeluin. *Geille*.  
 Gyvreissia, Gyvreyssia. *Géovreissiat*.

## H

Harens.  
 Haultecour. *Hautecourt*.  
 Haulte Serve. *Haute-Serve*.  
 Haute-Chanea. *Haute-Chanée*.  
 Haiuet. *Hauvet*.  
 Hautoëtum. *Hauvet*.  
 Heyntriacus. *Intriat*.  
 Heyrens. *Hairans*.  
 Heyria, Heyriaz, Heyrias. *Heyriat*.  
 Heyriacus. *Heyriat*.  
 Hivuerlo. *Ivuerle*.  
 Hoberteres (Les). *Les Hoherlières*.  
 Hôpital-sur-Dorches. *L'Hôpital*.  
 Horne de Bâgé (L'). *La Croix-des-Malades*.  
 Hospitale. *L'Hôpital, cne de Châtillon de Michaille*.  
 Hospitale. *L'Hôpital, cne de Chazey-sur-Ain, de Montrevel, de Saint-André-de-Corcy*.  
 Hospitale. *Les Hôpitaux*.  
 Hospitale Ambroniaci. *L'Hôpital-d'Ambronay*.  
 Hospitale Aymini. *L'Hôpital-Némy-et-Tanay*.  
 Hospitale Baugiaci. *L'Hôpital-de-Bâgé*.  
 Hospitale beate Marie de Trefforcio. *L'Hôpital Notre-Dame, cne de Tref fort*.  
 Hospitale Calomontis. *L'Hôpital de Chalamont*.  
 Hospitale CaStellionis. *L'Hôpital de Châtillon*.  
 Hospitale Colegniaci. *L'Hôpital-de-Coligny*.  
 Hospitale de Arbenco. *L'Hôpital-d'Arbent*.  
 Hospitale de Chanei. *L'Hôpital*.  
 Hospitale de Chaasno ou de Chasno.

L'Hôpital de Chanoz, c<sup>ne</sup> de Béli-  
gneux.  
Hospitale de Chanei ou Chanay. *L'Hôpital, cne de Châtillon-de-Michaille.*  
Hospitale de Chassagnuel. *L'Hôpital, cne de Saint-André-de-Corcy.*  
Hospitale de Dorches (L'). *L'Hôpital, cne de Châtillon-de-Michaille.*  
Hospitale de Espeissia. *L'Hôpital-d'Epaisse.*  
Hospitale Jerosolimitanus de les Foil-  
lies. *L'Hôpital-des-Feuilles.*  
Hospitale de Foliis. *L'Hôpital-des-Feuilles.*  
Hospitale de la Muci. *L'Hôpital de Laumusse.*  
Hospitale de Loies. *L'Hôpital-de-Loyes.*  
Hospitale de Monte Sancti Remigii.  
*L'Hôpital-de-Saint-Rémy-du-Mont.*  
Hospitale de Poncins. *L'Hôpital de Poncin.*  
Hospitale de Revoyri. *L'Hôpital de Revoire.*  
Hospitale de Tayssongia. *L'Hôpital de Teyssonge.*  
Hospitale Miribelli. *L'Hôpital de Miribel.*  
Hospitale Montis Lupelli. *L'Hôpital de Montluel.*  
Hospitale Montis Regalis. *L'Hôpital de Montréal.*  
Hospitale Montis Revelli. *L'Hôpital de Montrevel.*  
Hospitale Nantuaci. *L'Hôpital de Nantua.*  
Hospitale n'Aymini et de Loyes.  
*L'Hôpital-Némy-et-Tanay.*  
Hospitale Pontis-Vallium. *L'Hôpital de Pont-de-Vaux.*  
Hospitale Replongii. *L'Hôpital, cne de Replonges.*  
Hospitale Sancte Julite. *L'Hôpital, cnc de Sainle-Julie.*  
Hospitale Sancte Juliani. *L'Hôpital-de-Saint-Julien.*  
Hospitale Sancti Romani. *L'Hôpital de Saint-Romain.*  
Hospitale Sancti Triverii. *L'Hôpital Sainte-Catherine.*  
Hospitale Tociaci. *L'Hôpital de Tossiat.*  
Hospitale Vetus. *Les Hôpitaux.*  
Hostellum. *Hostel.*  
Hostias. *Hostiaz.*  
Hostona, Hostonaz. *Hotonnes.*  
Hostonne. *Hotonne.*  
Huemoz.  
Huriacus. *Huiriat.*  
Hynimonte. *Innimont.*

AIN.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

497

## I

Ihlenis (Mansus de). *Iblens.*  
Idolas.  
Igiacus. *Igiat.*  
Illia, Illie. *Illiat.*  
Illiaceus. *Illiat.*  
Illiaz. *Illiat.*  
Ingiacus. *Injoux.*  
Ingiou, Ingiouz. *Injoux.*  
Inimond. *Innimont.*  
Inimons. *Innimont.*  
Inimont. *Innimont.*  
Innimond. *Innimont.*  
Insula. *L'Ile, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon et de Vonnas.*  
Insula Arbarone. *En Ile, cne d'Am-bérieu.*  
Insula Bernardi Sarraceni. *L'Ile-Rernard-Sarrazin.*  
Insula de Martigniaco. *L'Ile, cne de Martignat.*  
Insula subtus Quiriaceum. *L'Ile-sous-Quirieu.*  
Insulas. *Les Iles, cne de Collonges.*  
Inlria. *Inlriat.*  
Iregnion. *L'iragnan.*  
Isarnodorum. *Izernore.*  
Isarnodurum. *Izernore.*  
Isarnore, Izarnore. *Izernore.*  
Isarnorum. *Izernore.*  
Isenave. *Izenave.*  
Isernorum. *Izernore.*  
Isero. *L'Izeron.*  
Isiacus. *Izieu.*  
Isinava. *Izenave.*  
Isinave. *Izenave.*  
Isjan. *Ijean.*  
Isle (L'). *L'Ile, cne de Cerdon et de Martignat.*  
Iverneres (Les). *Les Hivernières.*  
Izernoron, c. obl. *Izernore.*

## J

Jacquemoz. *Les Jacômes.*  
Jactus.  
Jaery (Li). *La Jayère.*  
Jaiacus. *Jayat.*  
Jailleu. *Jailleux.*  
Jallieu, Jailieu. *Jailleux.*  
Jalleyus. *Jailleux.*  
Jalliacus. *Jailleux.*  
Jallieu. *Jailleux.*  
Jallieux. *Jailleux.*

Janglum. *Jangle.*  
Jarancieu.  
Jargia. *Jargeat.*  
Jargins. *Jargin.*  
Jarmoleres (Les). *Les Jarmollières.*  
Jarreyri (Li). *La Jarrière.*  
Jascleri (Li). *La Jaclière.*  
Jassens. *Jassans.*  
Jasserone. *Jasseron.*  
Jasseroniry (Li). *La Jasseronnère.*  
Jata (Li). *La Jate.*  
Javornod. *Javornoz.*  
Jaya. *Jayat.*  
Jayacus. *Jayat.*  
Jayère. *Jayre.*  
Jayes. *Jayat.*  
Jaylleu. *Jailleux.*  
Jayssières (Les).  
Jayri (Li). *La Jayre.*  
Jeia. *Jayat.*  
Joiacus, Joyacus. *Joyeux.*  
Joieu. *Joyeux.*  
Joioz. *Joyeux.*  
Joncheria. *La Jonchère.*  
Jonchires. *Les Jonchères, cne de Viriat.*  
Jonchiri (Li). *La Jonchère.*  
Jonchirrolles. *Joncherolles.*  
Jordanis. *Le Jourdans.*  
Jornens, Journens. *Journans.*  
Joux-la-Montagne. *Saint-Germain-de-Joux.*  
Joye. *Joyeux.*  
Joyeu. *Joyeux.*  
Joyou. *Joyeux.*  
Joyuz. *Joyeux.*  
Judaeos, Judeos. *Juis.*  
Jueis, Jueys, Juey. *Juis.*  
Jueus. *Juis.*  
Juex. *Juis.*  
Jugum. *Jeux, cne de la Burbanche.*  
Juifs. *Juis.*  
Juisse. *Juis.*  
Jujuriacus. *Jujurieux.*  
Jullienan (Campus). *Le Champ Jul-lienan.*  
Juniona (Fontana). *Le Jugnon.*  
Jura. *Le Jura.*  
Juseriacus. *Jujurieux.*  
Juserieu. *Jujurieux.*  
Jusireu. *Jujurieux.*  
Jusireus. *Jujurieux.*  
Jusiria. *Jujurieux.*  
Jusiriaceus. *Jujurieux.*  
Justana. *La Justane.*  
Justane (La). *La Jutane.*  
Jusuriacus. *Jujurieux.*  
Jusurieu, Jussurieu. *Jujurieux.*  
Jusurieux. *Jujurieux.*

63

IMPRIMERIE NATIONALE.

Juvinhiacus. *Sainte-Euphémie*.  
 Juviniacus. *Sainte-Euphémie*.  
 Juyes. *Juis*.  
 Juzurieu. *Jujurieux*.

## K

Karus Locus. *Charluat*.  
 Kues (Prioratus de). *Cuet*.

## L

Laaigneu. *Lagnieu*.  
 Laaniacus. *Lagnieu*.  
 Laanieu. *Lagnieu*.  
 Laborires (Les). *Les Laborières*.  
 Labory. *Laboury*.  
 Lac d'Esches (Le). *Le Lac-des-Echets*.  
 Lacigniu. *Lassignieu*.  
 Lacou. *Lacoux*.  
 Lacus de Boveriis. *Le Lac des-Bovières*.  
 Lacus de Leysieu. *Le lac de Bartenans*.  
 Lacus de Milieu. *Le Lac de Millieu*.  
 Lacus d'Esches. *Le Lac-des-Echets*.  
 Lacus Sancti Leodegarii. *Le Lac-Saint-Léger*.  
 Lacus Silani. *Le Lac de Silans*.  
 Ladiniacus. *Lagniat*.  
 Lagnat. *Lagniat*.  
 Lagneu. *Lagnieu*.  
 Lagnia, Lagniaz. *Lagniat*.  
 Lagniacus. *Lagniat*.  
 Lagniacus, Laigniacus, Laygniacus. *Lagnieu*.  
 Laigneu, Laygneu. *Lagnieu*.  
 Lais. *Laiz*.  
 Laissart. *Laissard*.  
 Laix. *Laiz*.  
 Laleyriat. *Lalleyriat*.  
 Laileyriaz. *Lalleyriat*.  
 Lamereys (Li), anc. *étang*.  
 Lamuci, Lamucy. *Laumusse*.  
 Lancran. *Lancrans*.  
 Lancrens, Lancrenz. *Lancrans*.  
 Landesias, Landeysias. *Landaize*.  
 Landeyrons (L'eguy de). *Le Landeyron*.  
 Landeysi. *Landaize*.  
 Landroileri. *La Landroillère*.  
 Langes, c<sup>ne</sup> de Saint-Alban.  
 Langes en Bugey. *Langes ou Mont-de-Lange, cne de Torcieu*.  
 Langias. *Langes, cne de Saint-Sulpice*.

Langias. *Langes ou Mont-de-Lange, cne de Torcieu*.  
 Laniacus, Lannyacus. *Lagnieu*.  
 Lanieu, Lanyeu. *Lagnieu*.  
 Larenal. *Larenaz*.  
 Largeri (Li). *La Largière*.  
 Lariacus. *Leyriat*.  
 Lariz (Li). *Le Laris*.  
 Larmissiery (Li). *La Larmissière*.  
 Larnianus. *Larnin*.  
 Larnins, Larnyns. *Larnin*.  
 Laronai, Laronay. *Larenay*.  
 Larrenacus. *Larenay*.  
 Larrenay. *Larenay*.  
 Laryanus. *Leyrin*.  
 Lasiacus. *Lézieux*.  
 Lasnincus.  
 Lasseu. *Lassieu*.  
 Lassiacus. *Lassieu*.  
 Lassieux. *Lassieu*.  
 Lassigneux. *Lassignieu*.  
 Lassigniacus. *Lassignieu*.  
 Latetta (Li). *La Lattette*.  
 Laligniacus. *Lagnieu*.  
 Latiniacus. *Lagniat*.  
 Latiniacus. *Lagnieu*.  
 Lau d'Eschais, cas obl., *Le Lac-des-Echets*.  
 Laudoens.  
 Lauranderi. *La Laurendière*.  
 Lavanchi (Li). *La Lavanche*.  
 Lavanchia. *La Lavanche, cne de Chavornay*.  
 Lavatorium. *Laveurs*.  
 Lavenches. *Lavanche, cne d'Anglefort*.  
 Lavors. *Lavours*.  
 Lavors (Li). *Le Lavour*.  
 Lavorum. *Lavours*.  
 Lavour. *Lavours*.  
 Lay. *Laiz*.  
 Laya. *Laye*.  
 Laya. *Léaz*.  
 Layacus. *Layat*.  
 Laya. *Laya*.  
 Lay de Pra Genin (Lo), cas obl. *Le Lac-Genin*.  
 Laymencus. *Leyment*.  
 Layneu. *Lagnieu*.  
 Layriat. *Leyriat*.  
 Lays, Layz. *Laiz*.  
 Layseu, Laysseu. *Lézieux*.  
 Laysiacus. *Lézieux*.  
 Laz. *Laiz*.  
 Leal. *Leaz*.  
 Lecheroux. *Lescheroux*.  
 Lechieres (Les). *Les Léchères*.  
 Lechieri (Li). *La Léchère*.

Lechieri d'Armondes (Li). *La Léchère-d'Armondes*.  
 Lechires (Les). *Les Léchères, cne de Viriat*.  
 Lechiri et Lechiry (Li). *La Léchère, cne de Marsonnas*.  
 Leement. *Leyment*.  
 Leia. *Léal*.  
 Leimen, Leimenz. *Leyment*.  
 Leiz. *Laiz*.  
 Lellacus. *Lélex*.  
 Lemencius. *Leyment*.  
 Lemenz. *Leyment*.  
 Lendon. *Le Landon*.  
 Leniacus. *Légneux*.  
 Lentenai, Lentenay. *Lantenay*.  
 Lentenais. *Lantenay*.  
 Lent en Dombes. *Lent*.  
 Lenteny. *Lantenay*.  
 Lentetus. *Le Lentet*.  
 Lenthénay, Lenthény. *Lantenay*.  
 Lentilianus. *Lintillin*.  
 Lentis. *Lent*.  
 Lentus. *Lent, cne de Villette*.  
 Lenlz. *Lent*.  
 Lesceroux. *Lescheroux*.  
 Leschas. *Les Leches, cne d'Évôges*.  
 Leschere (La). *La Lechère, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Leschereta. *Lécherette*.  
 Lescheri (Li). *La Léchère, cne de Brénod et de Mionnay*.  
 Lescheria. *La Léchère*.  
 Lescheroux. *Lescheroux*.  
 Lesches (Les). *Les Lèches*.  
 Leschieres (Les). *Les Léchères*.  
 Leschieri (Li). *La Léchère, cne de la Peyrouze*.  
 Leschieri (Li). *La Léchère, cne de Pouilly-Saint-Genis*.  
 Leschieyres (Les). *Les Léchères, cne de Tossiat*.  
 Leschiroles. *Les Lecherolles*.  
 Leseri (Li). *La Léchère, cne de Marsonnas*.  
 Lesernan. *Leserna*.  
 Lesiacus. *Leyzieu*.  
 Lespiney. *Lempinet*.  
 Lespiney. *Lépinay*.  
 Lessart. *Leyssard*.  
 Leunerias. *Lionnières*.  
 Leurcy. *Lurcy*.  
 Leva (Li). *La Levée*.  
 Levata. *La Levée*.  
 Levens.  
 Leya. *Laye*.  
 Leya. *Léaz*.  
 Leymen. *Leyment*.

Leymens. *Leyment.*  
 Leymenz, Leymentz. *Leyment.*  
 Leymiacus. *Leymiat.*  
 Leymiaz. *Leymiat.*  
 Leypeu. *Leypieux.*  
 Leyrins. *Leyrin.*  
 Leysart, Leyssart. *Laissard.*  
 Leysart, Leyssart. *Leyssard.*  
 Leysiacus. *Leyzieu.*  
 Leysieu. *Leyzieu.*  
 Leysiou. *Leyzieu.*  
 Leyxart. *Laissard.*  
 Leyzines (Les). *Les Lézines.*  
 Lez. *Laiz.*  
 Lianneres. *Lionnières.*  
 Liceu. *Licieu.*  
 Liceus. *Licieu.*  
 Liciacus. *Licieu.*  
 Liciou. *Licieu.*  
 Ligneius. *Ligneux.*  
 Ligneu, Lignieu. *Ligneux.*  
 Ligniacus. *Ligneux.*  
 Lygnino, Lignynot. *Lillignod.*  
 Lilignodum. *Lilignod.*  
 Lillia, Liliaz. *Lilliat.*  
 Li Longi (Li). *La Lie-Longe.*  
 Limagnies (Les). *Les Limagnes.*  
 Limanda. *Limandas.*  
 Limans.  
 Li Mocousa (Li). *La Lie-Moccouse.*  
 Lingens, Lingent. *Lingens.*  
 Lingiacus. *Lingeat.*  
 Lingia. *Lingiaz.*  
 Lingia. *Lingeat.*  
 Lingiat. *Lingeat.*  
 Lingiaz, Lingiatz. *Lingeat.*  
 Lingie. *Lingiaz.*  
 Linheu. *Ligneux.*  
 Linouz. *Linod.*  
 Lioneres, Lionneres. *Lionnières.*  
 Lipiacus.  
 Liriacus.  
 Lisca.  
 Lissia. *Liciat.*  
 Lissiacus.  
 Lissiacus. *Liciat.*  
 Loaisia. *Loëze.*  
 Loasi. *Loëze.*  
 Loasia. *Loëze.*  
 Lochiacus. *Lochieu.*  
 Lochiou, Lochyou. *Lochieu.*  
 Loes. *Leyes.*  
 Loetes. *Loyettes.*  
 Lognes. *Lompnes.*  
 Logniou, Lognyou. *Lompnieu.*  
 Logra. *Logras.*  
 Logratis. *Logras.*  
 Lograz. *Logras.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

499

Lohios. *Lhuis.*  
 Loias. *Leyes.*  
 Loignie. *Lugny.*  
 Loietes, Loyetes. *Loyettes.*  
 Loires. *Luyre.*  
 Lois, Loys. *Loyes.*  
 Loise. *Loëze.*  
 Loisia. *Loisiat.*  
 Loisie. *Loëze.*  
 Lombardires (Les). *Les Lombardières.*  
 Lomgnas, Longnas. *Lompnes.*  
 Lomnas. *Lompnas.*  
 Lomnes, Lonnes. *Lompnes.*  
 Lomnieu. *Lompnieu.*  
 Lompnacus. *Lompnas.*  
 Lompnas, Lumpnas. *Lompnes.*  
 Lompnax. *Lompnas.*  
 Lompniacus. *Lompnieu.*  
 Lonc Champ, Lung Champ. *Longchamp.*  
 Longa Comba, Longa Cumba. *Longecombe.*  
 Longa Curtis. *Longecourt.*  
 Longa Curtis. *Longe-Court.*  
 Longavilla. *Longecille.*  
 Longifan. *Longefan.*  
 Longileaz.  
 Longival. *Longeval.*  
 Longivavra. *Longevacre.*  
 Longnes. *Lompnes.*  
 Longniaeus. *Lompnieu.*  
 Longniou. *Lompnieu.*  
 Longomonte. *Longmont.*  
 Longo Saltu (De). *Longsaul.*  
 Longua. *Longes.*  
 Longus Campus. *Longchamp.*  
 Longus Salfus. *Longsaut.*  
 Longycort. *Longecourt.*  
 Longy Reys, Longirey. *Longeray.*  
 Longy Reys, Longe-Rey, c<sup>ne</sup> d'Am-  
 butrix.  
 Longy Rey. *Longerey, cne de Bâgé-  
 la-Ville et de Pouilly.*  
 Lonnas, Lonnax, Lonnaz. *Lompnas.*  
 Lonnas. *Lompnes.*  
 Lopiacus. *Lupicu.*  
 Loponas, Lopona, Loppona. *Luponas.*  
 Lordres. *Lordre.*  
 Loseria. *Leuzière.*  
 Losiery. *Leuzière.*  
 Louczon. *Le Lousson.*  
 Louroz. *Le Leurre.*  
 Louyric. *Luyre.*  
 Lovareci. *Lovarèce.*  
 Lovatery (Li). *La Louvatière.*  
 Loveria. *La Louvière.*  
 Lovetania.

Loydeiri. *Loydelière.*  
 Loyetas. *Loyelles.*  
 Loyetta (Li). *La Loyelle.*  
 Loypi. *Loype.*  
 Loys. *Lhuis.*  
 Loysardieri (Li). *La Luisardière.*  
 Loysy. *Loëze.*  
 Luaisi, Luaysi. *Loëze.*  
 Luaisia, Luaysia. *La Loëze et Loëze.*  
 Luase, Luasi. *Loëze.*  
 Luayse. *La Loëze.*  
 Luayses (Les). *Les Loëzes.*  
 Luayssan. *La Loëze.*  
 Lueis, Lueys. *Lhuis.*  
 Luêpe, c<sup>ne</sup> de Marchamp.  
 Lues. *Lhuis.*  
 Luesy. *Loëze.*  
 Lugniacus. *Lugny.*  
 Lugrinus. *Lugrin.*  
 Luherciacus. *Lurcy.*  
 Luiniacus pour \* Luviniacus.  
 Luireu, Luyreu. *Luyrieux.*  
 Luiriacus, Luyriacus. *Luyrieux.*  
 Luis, Luys. *Lhuis.*  
 Lunga Curia. *Longecourt.*  
 Lungevans. *Longevans.*  
 Luperciacus, Lupertiacus. *Lurcy.*  
 Lupiniacus. *Luponas.*  
 Luponas, Luppoua. *Luponas.*  
 Luponatis. *Luponas.*  
 Lurce, Lurcie. *Lurcy.*  
 Lurceus, Lurcen. *Lurcy.*  
 Lurciacus. *Lurcy.*  
 Lurcieu. *Lurcy.*  
 Luriacus. *Luyrieux.*  
 Lurieu. *Luyrieux.*  
 Lusondrias. *Luisandres.*  
 Luscia.  
 Luseiacus. *Luyseis.*  
 Luseys. *Luyseis.*  
 Lusignia, Lusigniaz. *Lusignat.*  
 Lusigniacus. *Lusignat.*  
 Luteysieu. *Luthézieu.*  
 Lutiacus, Luziacus. *Luisieu.*  
 Lutz.  
 Luyat (Li). *Le Louyat.*  
 Luyeis. *Lhuis.*  
 Luyneu. *Laigneux.*  
 Luyres. *Luyre.*  
 Luyreu. *Luyrieux.*  
 Luyriacus. *Luyrieux.*  
 Luysandre. *Luisandres.*  
 Luysandria. *Luisandres.*  
 Luyseix. *Luyseis.*  
 Luysandres. *Luisandres.*  
 Luzi.  
 Lyata (La). *Les Liattes.*  
 Lyaz, Lya. *Léaz.*

Lya nuncupata la Ly Moccousa. *La Lie-Mocouse.*  
 Lyannerias. *Lionnières.*  
 Ly Bermont (Li). *La Lie-Bermont.*  
 Lyes (Les). *Les Lies.*  
 Ly Longe (Li). *La Lie-Longe.*  
 Lymagni (Li). *La Limagne.*  
 Lymandas. *Limandas.*  
 Lymans.  
 Lymeins.  
 Lyonnières. *Lionnières.*

M

Macconnay. *Macconnex.*  
 Macconex. *Macconex.*  
 Macconianus. *Macognin.*  
 Maceu, Maceus. *Massieux.*  
 Macheras. *Machuraz.*  
 Macherieux. *Machurieux.*  
 Machiraz. *Machuraz.*  
 Machuratus. *Machuraz.*  
 Maciacus. *Massieux.*  
 Macieu. *Massieux.*  
 Maclenex.  
*Macognins.* Macognin.  
 Maconay. *Macconex.*  
 Maconeta (Li). *La Maconnette.*  
 Maconex. *Macconex.*  
 Macono. *Maconod.*  
 Maconodum. *Maconod.*  
 Maconoletum. *Maconolet.*  
 Maconostum. *Maconod.*  
 Maczeu. *Massieux.*  
 Maczonens. *Massonens.*  
 Magdalena. *La Madeleine.*  
 Magdeleine de Varambon (La). *La Madeleine.*  
 Magniacus. *Magneux.*  
 Magniacus. *Magnieu.*  
 Magniacus. *Magny.*  
 Magniens. *Magnins.*  
 Magniez. *Magny.*  
 Magnyns. *Magnin.*  
 Magnyou. *Magnieu.*  
 Maigneu. *Magnieu.*  
 Maigniz auz Odez (Li). *Le Mesnil-aux-Odets.*  
 Maile. *Mailli.*  
 Mailla. *Maillat.*  
 Maillia. *Maillat.*  
 Mailliacus. *Maillat.*  
 Maillisola. *Mollissole, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Maillisoia. *Mollissole, cne de Druillat.*  
 Maillissolan, c. obl. Mollissole, c<sup>NE</sup> de Druillat.

Mainniacus. *Magny.*  
 Mainoleres (Les). *Les Mainolières.*  
 Maireu. *Meyriat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Maireu, Mayreu. *Meyrieux.*  
 Mairia. *Meyriat, cne de Ceyzériat.*  
 Mairiacns. *Meyriat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Mairieu. *Meyriat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Maisiriacus, Maysiriacus. *Mézériat.*  
 Maissiat. *Meyssiat.*  
 Maissime. *Meximieux.*  
 Maissimieux, Maissimieu. *Messimy.*  
 Maissimieux en Dombes. *Messimy.*  
 Majoraevi (Domus). *La Chartreuse de Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave.*  
 Majorevi (Heremum). *La Chartreuse de Meyriat.*  
 Majornacus. *Majornas.*  
 Majornô. *Majornas.*  
 Mala Bronda. *Malabronda.*  
 Malachars (Les). *Les Malachards.*  
 Malaclay.  
 Malacort. *Malacour.*  
 Mala Curia. *Malacour.*  
 Malacurtis. *Malacour.*  
 Maladeria. *Le biez de la Maladière.*  
 Maladeria. *La Maladière, cne de Matafelon.*  
 Maladeria Burgi. *La Maladière, cne de Bourg.*  
 Maladeria de Cresto. *La Maladière, cne de Pougny.*  
 Maladeria de Croset. *La Maladière, cne de Crozet.*  
 Maladeria de Crotet. *La Maladière, cne de Crotet.*  
 Maladeria Gaii. *La Maladière, cne de Gex.*  
 Maladiéri(Li). *La Maladière, cne d'Am-bérieu-en-Bugey.*  
 Maladiéri (Li). *La Maladière, cne de Rossillon.*  
 Maladiery (Li). *La Maladière, cne d'Am-bérieu-en-Bugey.*  
 Maladiery (Li). *La Maladière, cne d'Izer-nore.*  
 Maladiri (Li). *La Maladière, cne de Replonges.*  
 Malaferta. *Malafretaz.*  
 Malafreta. *Malafretaz.*  
 Malafretas. *Malafretaz.*  
 Malaffetta. *Malafretaz.*  
 Malagarda. *Malegarde.*  
 Malataberna. *Malataverne.*  
 Malatrai. *Malatrait.*  
 Malatrex. *Malatray.*  
 Malatreyt. *Malalrayt.*  
 Malavallis. *Malaval.*  
 Malavore.  
 Malbrez. *Malbrest (Le biez de).*  
 Malbuec.  
 Malgarda. *Malgarde.*  
 Malieys. *Malix.*  
 Malivers. *Malivert.*  
 Mallaria.  
 Malleys.  
 Mallia. *Maillat.*  
 Malliacus. *Maillat.*  
 Malliacus. *Maillieu.*  
 Malliat. *Maillat.*  
 Malliaz. *Maillat.*  
 Mallisola. *Mollissole, cne de Druillat.*  
 Malmolar.  
 Malmont. *Marmont, cne de Saint-André-le-Panoux.*  
 Malmontem. *Marmont, cne de Saint-André-le-Panoux.*  
 Malomonte. *Marmont, cne de Von-nas.*  
 Malpas (Li). *Les Malpas.*  
 Mal Tol.  
 Malveische. *Malvéche.*  
 Malverneyl. *Le Malverneil.*  
 Mancia. *Manziat.*  
 Manciaicus. *Manziat.*  
 Mancziacus. *Manziat.*  
 Mandorna. *La Mandorne.*  
 Mangetes (Les). *Mangettes (Grandes-et Petites-).*  
 Mangi (Li). *La Mange.*  
 Maniglieres (Les). *Les Manillières.*  
 Mansiacus. *Manziat.*  
 Mansiat. *Manziat.*  
 Mansies, cas suj. *Manziat.*  
 Mansus as Chatrons. *Le Mas aux Chatrons.*  
 Mansus as Cointoz. *Le Mas-aux-Cointes.*  
 Mansus as Gibelins. *Le Mas-aux-Gibelins.*  
 Mansus as Lombars. *Le Mas-aux-Lombards.*  
 Mansus as Martineus. *Le Mas-aux-Martineux.*  
 Mansus Boveci. *Le Mas-Bovèce.*  
 Mansus Boyllandi. *Le Mas-Bolliand.*  
 Mansus de Chassona. *Le Mus de Chassonna.*  
 Mansus de Clugnia. *Le Mas-de-Cluny.*  
 Mansus de Lavilers. *Le Mas-de-Lavilers.*  
 Mansus del Morter. *Le Mas-du-Mortier.*



Mansus de Quercu. <i>Le Mas-du-Chêne.</i>	Marczonacus, Marzonacus. <i>Marsonnas.</i>	<i>Marsiliacus, Marsilliacus.</i> Marcillieux.
Mansus de Sancto Andeolo. <i>Le Mas-Saint-Andéol.</i>	Marczonais. <i>Marsonnas.</i>	Marsillia. <i>Marcillieux.</i>
Mansus Fayet. <i>Le Mas-Fayet.</i>	Marczonaz. <i>Marsonnas.</i>	Marsola. <i>Marsolas.</i>
Mansus Guinochet. <i>Le Mas-Guinochet.</i>	Marczonnas. <i>Marsonnas.</i>	Marsolaz. <i>Marsolas.</i>
Mansus ou Juliar. <i>Le Mas-au-Juliard.</i>	Mareillerium. <i>Mareiller.</i>	Marsona. <i>Marsonnas.</i>
Mansus Pela. <i>Le Mas-Pelé.</i>	Mareins.	<i>Marsonnaz. Marsonnas.</i>
Mansus Philipon. <i>Le Mas-Philipon, cne de Curtafond.</i>	Mareschère (La). <i>Marichère.</i>	Marsornaz. <i>Marsonnas.</i>
Manteny. <i>Mantenay-Montlin.</i>	Marest (Le). <i>Le Marais, cne de Marboz.</i>	Martheraz (Li). <i>La Marthère.</i>
Manthenay. <i>Mantenay-Montlin.</i>	Maresta. <i>Mareste.</i>	Martigna. <i>Martignat.</i>
Manton. <i>Le Menthon.</i>	Marestz de Cursins (Les). <i>Les Marais de Cursins.</i>	Martigna sur l'Isle. <i>Martignat.</i>
Manteny. <i>Mantenay-Montlin.</i>	Marfo. <i>Marphoz.</i>	Martignia. <i>Martignat.</i>
Manzia. <i>Manziat.</i>	Margarina. <i>Margarine.</i>	Martigniacus. <i>Martignat.</i>
Manziacus. <i>Manziat.</i>	Mariaeus. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Ize-nave.</i>	Martigniat. <i>Martignat.</i>
Manzie. <i>Manziat.</i>	Maricotieri (Li). <i>La Maricotière.</i>	Martigniaz. <i>Martignat.</i>
Manzieu. <i>Manziat.</i>	Marigneu. <i>Marigneux.</i>	Martignona. <i>Martignonne.</i>
Marambor.	Marignia. <i>Marignat.</i>	Martignya. <i>Martignat.</i>
Marareiaz (Li). <i>La Mareraie.</i>	Marigniacus, Marrigniacus. <i>Marignieu.</i>	Martina. <i>Martinas.</i>
Marbo. <i>Marboz.</i>	Marigniou. <i>Marignieu.</i>	Martinatis. <i>Martinas.</i>
Marbos. <i>Marboz.</i>	Mariller. <i>Le Mas-Rillier.</i>	Martineri (Li). <i>La Martinière.</i>
Marboscum. <i>Marboz.</i>	Marillerius. <i>Le Mas-Rillier.</i>	Martinesches. <i>Martinèches.</i>
Marbosium. <i>Marboz.</i>	Marillet. <i>Le Mas-Rillier.</i>	Martinia. <i>Martignat.</i>
Marbou. <i>Marboz.</i>	Marlant. <i>Merland.</i>	Martiniaeus. <i>Martignat.</i>
Marbous. <i>Marboz.</i>	Marleu. <i>Marlieu.</i>	Martres (Riparia de). <i>La Martre, riv.</i>
Marboysium. <i>Marboz.</i>	Marleu. <i>Marlieux.</i>	Martyniacus. <i>Martinaz, cne de Saint-Maurice-de-Remens.</i>
Marbret. <i>Malbrest (Le biez de).</i>	Marlia. <i>Marlieux.</i>	Marval. <i>Marvaux.</i>
Marcelleri (Li). <i>La Marcellière.</i>	Marlia. <i>Marillat, cne de Viriat.</i>	Marvallieri (Li). <i>La Marvallière.</i>
Marcellie. <i>Marcillieux.</i>	Marliacus. <i>Marillat, cne de Viriat.</i>	Marvaulx. <i>Marvaux.</i>
Marcellieu. <i>Marcillieux.</i>	Marliacus. <i>Marlieu.</i>	Marz de la Fontanella (Li). <i>La Mars de la Fontanelle.</i>
Marceu. <i>Marcieu, Marchaant.</i>	Marliacus. <i>Marlieux.</i>	Marz du Biz (Les). <i>Les Mars-du-Biez.</i>
Marchamp. <i>Marchamp.</i>	Marliat. <i>Marillat, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.</i>	Marzia. <i>Marciat.</i>
Marchan, c <sup>NE</sup> de Replonges.	Marliaz. <i>Marillat, c<sup>NE</sup> de Saint-Cyr-sur-Menthon.</i>	Marziacus. <i>Marciat.</i>
Marchand. <i>Marchamp.</i>	Marliaz. <i>Marillat, cne de Viriat.</i>	Marzillia. <i>Marzilliat.</i>
Marchant. <i>Marchamp.</i>	Marlies. <i>Marlieux.</i>	Marzionacus. <i>Marsonnas.</i>
Marchant, c <sup>NE</sup> de Montanges.	Marlieu. <i>Marlieux.</i>	Marzonacus. <i>Marsonnas.</i>
Marchantiacus. <i>Marchamp.</i>	Marmonte. <i>Marmont, cne de Vonnas.</i>	Marzonay. <i>Marsonnas.</i>
Marchanz. <i>Marchamp.</i>	Marnant. <i>Merland.</i>	Maschard. <i>Le Machard.</i>
Marchi (Li). <i>La Marche.</i>	Marnantum. <i>Merland.</i>	Mascharderi (Li). <i>La Machardière.</i>
Marchia. <i>La Marche.</i>	Marniez. <i>Marnix.</i>	Maz des Aillod. <i>Le Mas-des-Aillod.</i>
Marchiant. <i>Marchamp.</i>	Marnis. <i>Marnix.</i>	Maz Didier. <i>Le Mas-Didier.</i>
Marchianz. <i>Marchamp.</i>	Marongier. <i>Marongy.</i>	Maschart.
Marchias de Cordone. <i>Les Marches.</i>	Mareller. <i>Le Mas-Rillier.</i>	Mascheras. <i>Machuraz.</i>
Marchion. <i>Marchon.</i>	Marrellier. <i>Le Mas-Rillier.</i>	Mascherel. <i>Macherel.</i>
Marchionem. <i>Marchon.</i>	Marrignyou. <i>Marignieu.</i>	Maschiraz. <i>Machuraz.</i>
Marchonem. <i>Marchon.</i>	Marilla. <i>Marillat, cne de Viriat.</i>	Masconod. <i>Maconod.</i>
Marchuriacus. <i>Marchérieux.</i>	Marrinieu. <i>Marignieu.</i>	Masconoz. <i>Maconod.</i>
Marcia. <i>La Marce.</i>	Marsaut. <i>Marsal.</i>	Maseriacus. <i>Mézériat.</i>
Marciant. <i>Marchamp.</i>	Mars du passour (La). <i>La Mars-du-Passeur.</i>	Maserias. <i>Maisières.</i>
Marcillia. <i>Marcillat.</i>	Marsellieu. <i>Marcillieux.</i>	Masiniacus. <i>Massigneu.</i>
Marcilliacus. <i>Marcillat.</i>	Marsias. <i>Marciat.</i>	Masinus. <i>Massins.</i>
Marcilliacus. <i>Marcillieux.</i>		Masiriacus. <i>Mézériat.</i>
Marçonay. <i>Marsonnas.</i>		Masorna. <i>Majornas.</i>
Marronnai. <i>Marsonnas.</i>		Masorna. <i>Marsonnas.</i>
Marczola. <i>Marsolas.</i>		Masornacus. <i>Marsonnas.</i>
Marczona. <i>Marsonnas.</i>		

Masornai. <i>Marsonnas</i> .	Meissimiacus. <i>Meximieux</i> .	Meseriac. <i>Misériat</i> .
Masornaz. <i>Masornas, cne de Péronnas</i> .	Meissonerii, Meyssonerii. <i>Les Moissonniers</i> .	Meseriacus. <i>Mézériat</i> .
Massia. <i>Massiat</i> .	Meizériat. <i>Mézériat</i> .	Meseriacus. <i>Misériat</i> .
Massiacus. <i>Massieux</i> .	Melavera. <i>Méraléaz</i> .	Meserieu. <i>Misériat</i> .
Massiaz. <i>Massiat</i> .	Melerea. <i>Méraléaz</i> .	Mesiriaz. <i>Mézériat</i> .
Massieres. <i>Mazières</i> .	Melerges. <i>Méréges</i> .	Mespeillie. <i>Mépillat</i> .
Massieu. <i>Massieux</i> .	Melionna. <i>Meillonas</i> .	Mespelliaz. <i>Mépillat</i> .
Massigneux. <i>Massigneu</i> .	Mellionacus. <i>Meillonas</i> .	Mespillat, Mespilliat. <i>Mépillat</i> .
Massigneux. <i>Massignieu-de-Rives</i> .	Mellionatus. <i>Meillonas</i> .	Mespilleu, Mespillieu. <i>Mépillat</i> .
Massigney. <i>Massignieu-de-Rives</i> .	Mellionax. <i>Meillonas</i> .	Mespillia. <i>Mépillat</i> .
Massigniacus. <i>Massignieu-de-Rives</i> .	Mellionnas. <i>Meillonas</i> .	Mespilliacus. <i>Mépillat</i> .
Massigniou. <i>Massigneu</i> .	Meloniaca villa. <i>Meillonas</i> .	Mespilliacus. <i>Grand- et Petit-Mépillat</i> .
Massinyou. <i>Massigneu</i> .	Mentenacus. <i>Mantenay-Montlin</i> .	Mespilliaz. <i>Grand- et Petit-Mépillat</i> .
Massimiacus. <i>Meximieux</i> .	Menteno. <i>Menthène</i> .	Mespillie. <i>Mépillat</i> .
Mata Fellon. <i>Matafèlon</i> .	Mentnoz. <i>Manthène</i> .	Mespler (Li). <i>Le Méplier</i> .
Mategnin. <i>Matignin</i> .	Mentenus. <i>Manthène</i> .	Messia. <i>Meysiat</i> .
Mathafelon, Mathafellon, Mataffelon.	Menthenoz. <i>Manthène</i> .	Messimeu. <i>Meximieux</i> .
Mathafelone, Matafelone, Mattaffelone. <i>Matafèlon</i> .	Menthonay. <i>Mantenay-Montlin</i> .	Messimiacus. <i>Meximieux</i> .
Matrigrda. <i>Matrignat</i> .	Menthone, Mentone. <i>Le Menthon, riv.</i>	Messimieu. <i>Meximieux</i> .
Matrigniacus. <i>Matrignat</i> .	Menthoney. <i>Mantenay-Montlin</i> .	Messimieu. <i>Messimy</i> .
Mauriacus villa.	Mentonay. <i>Mantenay-Montlin</i> .	Messimieux. <i>Messimy</i> .
Maximeu. <i>Messimy</i> .	Mentoniacensis finis. <i>Mantenay-Montlin</i> .	Metrello. <i>Les Métrillots</i> .
Maximeu. <i>Meximieux</i> .	Mentonus. <i>Le Menthon</i> .	Meugie. <i>Mieugy</i> .
Maximiacus. <i>Messimy</i> .	Méon. <i>Mions</i> .	Meugier. <i>Mieugy</i> .
Maximiacus. <i>Meximieux</i> .	Meonay. <i>Mionnay</i> .	Meunais. <i>Mionnay</i> .
Maximiacus in Vallebona. <i>Meximieux</i> .	Meons. <i>Mions</i> .	Meunay. <i>Mionnay</i> .
Meximieu. <i>Messimy</i> .	Mépilla. <i>Mépillat</i> .	Meuns. <i>Mions</i> .
Mayego. <i>Le Mayegoz</i> .	Mépilliat. <i>Mépillat</i> .	Meximiacus. <i>Meximieux</i> .
Maynaes. <i>Manay</i> .	Mérages. <i>Méréges</i> .	Meximieu. <i>Meximieux</i> .
Maynays (Les).	Meralgus. <i>Méréges</i> .	Meximieux en Bresse. <i>Meximieux</i> .
Mayniz. <i>Les Mainils</i> .	Merallée. <i>Méraléaz</i> .	Meximieux en Dombes. <i>Messimy</i> .
Mayolhières (Les). <i>Les Maholières</i> .	Mercery Chomet (Li). <i>La Mercière-Chomet</i> .	Meximieux en la Valbonne. <i>Meximieux</i> .
Mayria. <i>Meyriat, cne de Ceyzériat</i> .	Mereleaz. <i>Méraléaz</i> .	Meyria. <i>Meyriat, con de Ceyzériat</i> .
Mayriacus. <i>Meyriat, cne de Ceyzériat</i> .	Meresges. <i>Méréges</i> .	Meyria. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave</i> .
Mayriacus. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave</i> .	Meri. <i>La Mière</i> .	Meyriacus. <i>Meyriat, con de Ceyzériat</i> .
Mayriou. <i>Meyrieux</i> .	Meria. <i>Meyriat, con de Ceyzériat</i> .	Meyriacus. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave</i> .
Mayseriacus. <i>Mézériat</i> .	Meria. <i>La Mière</i> .	Meyriacus. <i>Meyrieux</i> .
Maysimiacus, Mayssimiacus. <i>Messimy</i> .	Meribellum. <i>Miribel</i> .	Meyria en Bugey. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave</i> .
Maysimiacus, Mayssimiacus. <i>Meximieux</i> .	Mérigniat. <i>Mérignat</i> .	Meyriaz. <i>Meyriat, con de Ceyzériat</i> .
Maysiria. <i>Mézériat</i> .	Merlân. <i>Merloni</i> .	Meyriaz. <i>Meyriat, cne de Vieu-d'Izenave</i> .
Maysiriacus. <i>Mézériat</i> .	Merlerium. <i>Merlet, cne d'Izenave</i> .	Meyrieu. <i>Meyrieux</i> .
Mayssimieu. <i>Messimy</i> .	Merlo. <i>Merloz, cne de Hautecourt</i> .	Meyriou. <i>Meyrieux</i> .
Mayssimeu. <i>Meximieux</i> .	Merlo. <i>Le Merloz, affl. du lac de Nantua</i> .	Meyseria. <i>Mézériat</i> .
Mazerias. <i>Mazières</i> .	Merlo. <i>Le Merloz, ruiss., c<sup>NE</sup> de Tramoyes</i> .	Meyseriat. <i>Mézériat</i> .
Mazorna. <i>Majornas</i> .	Merlod. <i>Merloz, c<sup>o</sup> de Hautecourt</i> .	Meyseriacus, Meysseriacus. <i>Mézériat</i> .
Meillona, Meyllona. <i>Meillonas</i> .	Merlod. <i>Le Merloz, affl. du lac de Nantua</i> .	
Meillonacus, Meillionacus. <i>Meillonas</i> .	Merlou. <i>Merloz, cne de Hautecourt</i> .	
Meillonaz. <i>Meillonas</i> .	Merloz. <i>Merle, cne de Bouvent</i> .	
Meiseriacus, Meyseriacus. <i>Mizérieux</i> .	Mermand. <i>Le Mermant</i> .	
Meisire. <i>Mézériat</i> .	Méseiriat. <i>Mézériat</i> .	
Meissia, Meyssia. <i>Meysiat</i> .	Meseranderi (Li). <i>La Méserandière</i> .	

- Meysins. *Meysin.*  
 Meyssiacus. *Meyssiât.*  
 Meyssiaz. *Meyssiât.*  
 Meyssimiacus. *Messimy.*  
 Meyssimiacus in Dombis. *Messimy.*  
 Meyssimie. *Messimy.*  
 Meyssiriacus. *Mézériat.*  
 Meyzeria. *Mézériat, cne de Certines.*  
 Mézeriat. *Misériat.*  
 Mezerieu. *Mizérieux.*  
 Mezeyrias. *Mézériat, cne de Certines.*  
 Meziriat. *Mézériat.*  
 Mezirieu. *Misériat.*  
 Mezirieux. *Misériat.*  
 Michaille (Ardon en). *Ardon, cne de Châtillon-de-Michaille.*  
 Michaille (Chanay en). *Chanay, con de Seyssel.*  
 Michaille (La Chapelle en). *La Chapelle, cne de Sujoux.*  
 Michaille (Musinens en). *Musinens, cne de Bellegarde.*  
 Michalia, Michallia. *La Michaille.*  
 Michalia (Villa in). *Ville, con de Châtillon-de-Michaille.*  
 Michallia (Castello in). *Châtillon-de-Michaille.*  
 Michaylia. *La Michaille.*  
 Michellia. *La Michaille.*  
 Mieuunay. *Mionnay.*  
 Mignotiry (Li). *La Mignotière.*  
 Milatiere (La). *La Mulatière, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.*  
 Milgiacus.  
 Millanes (Les). *Les Millianes.*  
 Millateria. *La Mulatière.*  
 Milleu. *Millieu.*  
 Milliacus. *Millieu.*  
 Millierens.  
 Milliou. *Millieu.*  
 Milpuys, Mylpuys. *Merpuis.*  
 Mimoreyn, c<sup>NE</sup> de Chaveyriat.  
 Miniotires (Les). *Les Mignotières.*  
 Mion. *Mions.*  
 Mionay. *Mionnay.*  
 Mionz. *Mions.*  
 Miougiou. *Migieu.*  
 Mirebel. *Miribel.*  
 Mirebellum. *Miribel.*  
 Miribellum. *Miribel.*  
 Mirigna. *Mérignat.*  
 Mirignat. *Mérignat.*  
 Mirignia. *Mérignat.*  
 Mirigniacus. *Mérignat.*  
 Mirineu. *Mérignat.*  
 Miriniacus. *Mérignat.*  
 Mirinieu. *Mérignat.*  
 Misereu. *Mizérieux.*  
 Misereus. *Mizérieux.*  
 Miserey (Le). *Le Misery.*  
 Miséria. *Misériat.*  
 Miseriacus. *Misériat.*  
 Miseriacus. *Mizérieux.*  
 Miserieu. *Mizérieux.*  
 Misingus, Missingus, c<sup>NE</sup> de Rignieux-le-Franc.  
 Misiriacus. *Misériat.*  
 Misiriacus, Missiriacus. *Mizérieux.*  
 Misirieu. *Mizérieux.*  
 Mispilla. *Mépillat.*  
 Mispiliacus. *Mépillat.*  
 Misserieu. *Mizérieux.*  
 Mizerieu. *Mizérieux.*  
 Mognenains. *Mogneneins.*  
 Mognenens. *Mogneneins.*  
 Mognenins. *Mogneneins.*  
 Mogninens. *Mognenens.*  
 Moignan. *Le Moignons, riv.*  
 Moigneneins. *Mogneneins.*  
 Moignenins. *Mogneneins.*  
 Moignerins. *Mogneneins.*  
 Moigninens, Moignynens. *Mogneneins.*  
 Moilleta (Li). *La Mouillette.*  
 Moillissola. *Mollissole, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Moillissola. *Mollissole, cne de Druillat.*  
 Moinant. *Moinans.*  
 Moingz. *Moëns.*  
 Moinx. *Moëns.*  
 Molar (Li). *Le Molard, cnes de Lanténay, de Miribel, de Replonges et de Sermoyer.*  
 Molare. *Le Molard, cnes de Dagneux et de Lanténay.*  
 Molare de Buchifer. *Le Molard-de-Buchef, mont.*  
 Molare de Clayseu. *Le Molard-de-Cleysieu, mont.*  
 Molare de Corlerio. *Le Molard-de-Corlier, mont.*  
 Molare de Escrini. *Le Molard-d'Escrigne, mont.*  
 Molare de la Fogy. *Le Molard-de-la-Fouge, mont.*  
 Molare de l'Aguyllerun. *Le Molard-de-l'Aguilleron, mont.*  
 Molare de Riouquo. *Le Molard-de-Riouque.*  
 Molarium. *Le Molard, cnes de Pirajoux, de Saint-Jean-sur-Veyle et de Varambon.*  
 Molart (Li). *Le Molard, cnes de Replonges et de Saint-Martin-du-Mont.*  
 Molendinum Bererd. *Le Moulin-Bérard.*  
 Molendinum d'Almont. *Le Moulin-d'Armont.*  
 Molendinum de Baczola. *Le Moulin-de-la-Bassole.*  
 Molendinum de Cheyeri. *Le Moulin-de-Cheyère.*  
 Moleyres (Les). *Les Molières.*  
 Molisola, Molysola. *Mollissole, cne de Druillat.*  
 Mollar (Li). *Le Molard, cnes de Léaz et de Replonges.*  
 Mollarium. *Le Molard, cne de Léaz.*  
 Mollisola. *Mollissole, cne de Druillat.*  
 Molly (Li). *La Mollie.*  
 Mollysola. *Mollissole, cnes de Bâgé-la-Ville et de Druillat.*  
 Molon. *Mollon.*  
 Molonem. *Mollon.*  
 Molons. *Mollon.*  
 Molun. *Mollon.*  
 Mombarbon. *Montbarbon.*  
 Monbarbon. *Montbarbon.*  
 Monbertan. *Mont-Bertan.*  
 Monceaux. *Montceaux.*  
 Monceaux. *Montcet.*  
 Moncel. *Montcet.*  
 Moncel. *Montcet, cne de Béreyziat.*  
 Montcellis. *Montceaux.*  
 Moncellis (De). *Montcet.*  
 Moncellum. *Le Montcel.*  
 Moncellum. *Montcet, cne de Béreyziat.*  
 Moncelx. *Montceaux.*  
 Moncelz. *Montceaux.*  
 Moncep. *Montcep, cne de Miribel.*  
 Moucepey. *Monspey.*  
 Monceux. *Montceaux.*  
 Monceuz. *Montceaux.*  
 Monceuz. *montcet.*  
 Monces. *Montcet.*  
 Moncez. *Montceaux.*  
 Moncho.  
 Moncler. *Montclair.*  
 Moncrosier. *Montcrosier.*  
 Mondeinz. *Le Mondain.*  
 Monei. *Monet.*  
 Monenens. *Mogneneins.*  
 Monestay (Le). *Le Monetay.*  
 Monestruel. *Ménestruel.*  
 Monestruel. *Ménestruel.*  
 Monestrol. *Ménestruel.*  
 Monestruel. *Ménestruel.*  
 Monestruel. *Ménestruel.*  
 Mongeffon. *Montgeffon.*  
 Mongelier. *Montgely.*  
 Mongely. *Montgely.*

Mongnenens. <i>Mogneneins</i> .	Montagniacus. <i>Montagnat</i> .	Montbreysiacus. <i>Montbreysieu</i> .
Mongning, c <sup>NE</sup> de Bey.	Montagniacus. <i>Montagneux</i> .	Montbreysiou. <i>Montbreysieu</i> .
Mongonot. <i>Mongonod</i> .	Montagniacus. <i>Montagnieu</i> .	Montbrian. <i>Montbriand</i> .
Monian. <i>Le Moignans, riv.</i>	Montagniat. <i>Montagnat</i> .	Montbuyron. <i>Montburon</i> .
Monianinca villa. <i>Mogneneins</i> ,	Montagniaz. <i>Montagnat</i> .	Montcelx. <i>Montcet</i> .
<i>Monianincus</i> . Mogneneins.	Montagnie. <i>Montagnat, cne de Feil-</i>	Montcel. <i>Montcet</i> .
Moniencus. <i>Le Moignans, riv.</i>	<i>lens</i> .	Montces. <i>Montcet</i> .
Moniinens. <i>Mogneneins</i> .	Montagnieu. <i>Montagneux</i> .	Mont Chantuisum. <i>Mont-Chantuison</i> .
Monjay. <i>Montgey</i> .	Montagny. <i>Montagneux</i> .	Montcharrat. <i>Mont-Charret, cne de</i>
Monjoc, c <sup>NE</sup> de Miribel.	Montaignaz. <i>Montagnat, cne de Saint-</i>	<i>Saint-Julien-sur-Reyssouse</i> .
Monjully. <i>Montgely</i> .	<i>Jean-sur-Veyle</i> .	Montdains (Les). <i>Le Mondain</i> .
Monlaferta. <i>Malafretaz</i> .	Montaigneu. <i>Montagnieu</i> .	Mont de la Chapella (Li). <i>Le Mont-</i>
Monlafreta. <i>Malafretaz</i> .	Montaigneu. <i>Montagneux</i> .	<i>de-la-Chapelle</i> .
Monlézar. <i>Montléger</i> .	Montaignia. <i>Montagnat</i> .	Monte (Villa de). <i>Mons, cne de Saint-</i>
Monluer. <i>Moutluède</i> .	Montaigniacus. <i>Montagnat, cne de</i>	<i>Jean-sur-Reyssouse</i> .
Monmor. <i>Montmour</i> .	<i>Saint-Jean-sur-Veyle</i> .	Monte (In). <i>Mons, cne de Saint-Tri-</i>
Monrachier. <i>Montrachy</i> .	Montaigniacus. <i>Montagnieu</i> .	<i>vier-sur-Moignans</i> .
Monracol. <i>Montracol</i> .	Montaigniacus. <i>Montagneux</i> .	Montebarbone (De). <i>Montbarbon</i> .
Monracon. <i>Montracol</i> .	Montains (Les). <i>Le Mondain</i> .	Monte Bellato (De). <i>Mont-Bellat</i> .
Monrancol. <i>Montracol</i> .	Mont a la piaz (Li). <i>Montalapiaz</i> .	Monte Bernon (De). <i>Mont-Bernon</i> .
Monrouzart. <i>Montrozat</i> .	Montaliou. <i>Montailloux</i> .	Monte Bertaldo (De). <i>Mont-Ber-</i>
Monrozart. <i>Montrozat</i> .	Montanacus. <i>Mantenay-Montlin</i> .	<i>thoud</i> .
Monrozeart. <i>Montrozat</i> .	Montanay. <i>Montaney</i> .	Monte Bertol (De). <i>Mont-Berthout</i> .
Mons Aureus. <i>Mont-d'Or</i> .	Montaneis, Montaneiz. <i>Montanay</i> .	Monte Cep (De). <i>Montcep</i> .
Mons Croserii. <i>Montcrozier</i> .	Montaneis, Montaneys. <i>Montaney</i> .	Montefalconeti (De) et De Montefal-
Monseuros. <i>Montsure</i> .	Montaneisium. <i>Montanay</i> .	<i>coneto. Montfalconet</i> .
Mons Fabritii. <i>Montfavrey</i> .	Montaneus. <i>Montagneux</i> .	Monte Falconis (De). <i>Montfalcon,</i>
Mons Ferrandi. <i>Montferrand, cne de</i>	Montaney. <i>Montaney</i> .	<i>cne de Mézériat</i> .
<i>Saint-Maurice-de-Gourdans</i> .	Montaneys. <i>Montanay</i> .	Monteferrando (De). <i>Montferrand,</i>
Mons Firmitatis. <i>Malafretaz</i> .	Montangium. <i>Montange</i> .	<i>cne de Torcieu</i> .
Mons Fortis, De Monteforti. <i>Mont-</i>	Montaniacus. <i>Montagnat, cne de Feil-</i>	Monte Ferrand (De). <i>Montferrand,</i>
<i>fort</i> .	<i>lens</i> .	<i>cne de Torcieu</i> .
Mons Giroudi. <i>Mont-Giroud</i> .	Montaniacus. <i>Montagneux, cne de</i>	Monte Forti (De). <i>Mont-Fort, cne de</i>
Mons Gudini. <i>Montgoin</i> .	<i>Saint-Trivier-sur-Moignans</i> .	<i>Cuisiat</i> .
Monsguidinis. <i>Montgoin</i> .	Montanie. <i>Montagnat, cne de Saint-</i>	Montegilbert (De). <i>Montgerbet</i> .
Mons Hugonis. <i>Monthugon</i> .	<i>Jean-sur-Veyle</i> .	Montegilberto (De). <i>Montgerbet</i> .
Mons Julii. <i>Montgely ou Montjully</i> .	Montanires (Les). <i>Les Montanières</i> .	Montegirbert (De). <i>Montgerbet</i> .
Mons Juris. <i>Le Mont-Joux</i> .	Montanneu. <i>Montagnieu</i> .	Monte Girberti (De). <i>Montgerbet</i> .
Mons Ledgardi. <i>Montléger</i> .	Montannyes. <i>Montagnat</i> .	Montegnia. <i>Montagnat</i> .
Mons Loelli. <i>Montluel</i> .	Montareires (Li).	Monteignia. <i>Montagnat</i> .
Mons Lupelli. <i>Montluel</i> .	Montarnol.	Monteil. <i>Le Montet, cne de Tossiat</i> .
Mons Merlus. <i>Montmerle</i> .	Montbeggo. <i>Montbègue</i> .	Monteillier. <i>Montellier</i> .
Mons Meruli. <i>Montmerle</i> .	Montbego. <i>Montbègue</i> .	Monteis, Montneys. <i>Le Montet, cne de</i>
Mons Oiselli. <i>Mont-Oissel</i> .	Montbegos. <i>Montbègue</i> .	<i>Cormoz</i> .
Monspeys. <i>Monspey</i> .	Montbegoz. <i>Montbègue</i> .	Montel. <i>Monthieux</i> .
Mons Racollus. <i>Montracol</i> .	Montbelliard. <i>Mont-Belliard</i> .	Montel (Li). <i>Le Montet, cnes de</i>
Mons Raculfus. <i>Montracol</i> .	Mont-Berthaud. <i>Mont-Berthod</i> .	<i>Montluel et de Saint-Didier-</i>
Mons Ruini. <i>Montrin</i> .	Montberthod, Montbertod. <i>Mont-</i>	<i>d'Aus-</i>
Mons Varelli, Montem Varellum. <i>Le</i>	<i>Berthout</i> .	<i>siat</i> .
<i>Mont-Vareil</i> .	Montbertolt. <i>Mont-Berthoud</i> .	Montelaferta. <i>Malafretaz</i> .
Mont (Mansus del). <i>Mons, cne de</i>	Montbertot, Montbertout. <i>Mont-Ber-</i>	Monte Langiarum (De). <i>Mont-de-</i>
<i>Replonges</i> .	<i>thout</i> .	<i>Langes</i> .
Montafan.	Monbertoud. <i>Mont-Berthout</i> .	Montelier. <i>Le Monteillier, cne de Dom-</i>
Montaglay.	Montbouyron. <i>Montburon</i> .	<i>ierre-de-Chalamont</i> .
Montagneu. <i>Montagneux</i> .	Montboyron. <i>Montburon</i> .	Montelier, Le Monteillier, c <sup>ON</sup> de Mexi-
Montagnia. <i>Montagnat</i> .	Montbraysieu. <i>Montbreysieu</i> .	<i>mieux</i> .
Montagnia. <i>Montagnat, cne de Saint-</i>		Monte Lijardo (De). <i>Montléger</i> .
<i>Jean-sur-Veyle</i> .		Monteller. <i>Le Montellier, con de Mexi-</i>
		<i>mieux</i> .

Montem Alliodi et Montera Alliodum. Montailloux.	<i>Meximieux.</i>	Motadays (Ly). <i>La Motadès.</i>
Montem Bardonem. <i>Mont-Bardon.</i>	Montis Merulae. <i>Montinerle, cne de Lescheroux.</i>	Motinan, c. rég. Motine.
Montem Bernardi. <i>Mont-Bernard.</i>	Montis Meruli. <i>Montmerle, cne de Lescheroux.</i>	Motte Adès (La). <i>La Motadès.</i>
Montem Bertoldi. <i>Mont-Berthoud.</i>	Montisrevelli (Villa). <i>Montrevel.</i>	Mou, Mouz. <i>Moux.</i>
Montembrisiacum. <i>Montbreyssieu.</i>	Montisriblodi. <i>Montribloud.</i>	Mouins. <i>Moëns.</i>
Montem Castellum. <i>Mont-Châtel.</i>	Montjovent. <i>Montjouvent.</i>	Moutonéri (Li). <i>La Moutonnaière.</i>
Montem Desertum. <i>Montdésert.</i>	Montjue, c <sup>ne</sup> de Jasseron.	Moyn. <i>Moëns.</i>
Montemfalconem. <i>Montfalcon, cnes de Chanay et de Mézériat.</i>	Mont-Juer. <i>Montjuif.</i>	Moynans. <i>Moinans</i>
Montem Loellum. <i>Montluel.</i>	Mont Juli. <i>Montgely.</i>	<i>Moyens.</i> Moinans.
Montem Lupellum. <i>Montluel.</i>	Montjully. <i>Montgely.</i>	Moyns. <i>Moëns.</i>
Montemmerulum. <i>Montmerle.</i>	Mont July. <i>Montgely.</i>	Moynus. <i>Moëns.</i>
Montem Regalem. <i>Montréal.</i>	Montlaferta. <i>Malafretaz.</i>	Moyriacus. <i>Moyria.</i>
Montem Richardum. <i>Montrichard.</i>	Montlayn. <i>Montlin.</i>	Moyriaz. <i>Moyria.</i>
Montemrosardum. <i>Montrozat.</i>	Montlézar. <i>Montléger.</i>	Moyroudiri (Li). <i>La Moiroudière.</i>
Montemruinum. <i>Montrin.</i>	Montliger. <i>Montléger.</i>	Mucelli. <i>Mussel.</i>
Monteouz. <i>Monthieux.</i>	Montligier. <i>Montléger.</i>	Mucez. <i>Mussel.</i>
Monternod. <i>Monternost.</i>	Montlins. <i>Montlin.</i>	Mugnetum. <i>Mugnet.</i>
Monternod. <i>Monternoz.</i>	Montluyn. <i>Montlin.</i>	Mulia, Mullia. <i>Meuillat.</i>
Monternout. <i>Monternost.</i>	Montmerlo. <i>Montmerle.</i>	Multey. <i>Murty.</i>
Monterosardo (De). <i>Montrozat.</i>	Montmeyn. <i>Mont-Main.</i>	Munceals. <i>Montceaux.</i>
Mont Eschalton. <i>Mont-Escharton.</i>	Montonyri (Li). <i>La Montonnaière.</i>	Muntaniacus. <i>Montagnat.</i>
Mont Escherton. <i>Mont-Escharton.</i>	Montor. <i>Montoz.</i>	Muntmerlo. <i>Montmerle.</i>
Mont Espin. <i>Montépin.</i>	Montouz. <i>Montoz.</i>	Murtalita (Li). <i>La Mortalité.</i>
Montessuit. <i>Montessuy, cne de Chalo- mont.</i>	Montrachier, Monrachier. <i>Montrachy.</i>	Musinus. <i>Muzin.</i>
Montesuit. <i>Montessuy, cne de Curta- fond.</i>	Mont Racoul. <i>Montracol.</i>	Mutianus. <i>Muzin.</i>
Monteu. <i>Monthieux.</i>	Montriblost. <i>Montribloud.</i>	Muysinus. <i>Musin.</i>
Monteux. <i>Monthieux.</i>	Montrivel. <i>Montrevel.</i>	Myeimont. <i>Miémont, mont.</i>
Monteuz. <i>Monthieux.</i>	Montronzart. <i>Montrozat.</i>	N
Montfavreïs, Montfavreys. <i>Montfà- vrey.</i>	Montrousart. <i>Montrozat.</i>	Na. <i>Naz-Dessus.</i>
Mont Ferrand. <i>Montferrand, cne de Torcieu.</i>	Montrozard. <i>Montrozat.</i>	Na Grossa (Mansus de).
Montgela. <i>Montgelas.</i>	Montrozart. <i>Montrozat.</i>	N'Amaudri Gilanert (Mansus).
Montgilberto (De). <i>Montgerbet.</i>	Montruin. <i>Montrin.</i>	Nancia. <i>Nanciat.</i>
Montgonot, Mongonot. <i>Mongonod.</i>	Monts d'Ain (Les). <i>Le Mondain.</i>	Nanciaz. <i>Nanciat.</i>
Montgrimont. <i>Montgrimoux.</i>	Montverand, Montverant. <i>Mont- véran.</i>	Nanfay. <i>La Namphée.</i>
Montguin. <i>Montgoïn.</i>	Monz. <i>Mons, cnes de Laiz, de Re- plonges, de Saint-Trivier-sur-Moi- gnans et de Veyziat.</i>	Nantetum. <i>Nantel.</i>
Montheller. <i>Montillet.</i>	Moornacus. <i>Mornay.</i>	Nantoacenses Fratres. <i>Nantua.</i>
Montiernos. <i>Montiernos.</i>	Morandires (Les). <i>Les Morandières.</i>	Nantoacus. <i>Nantua.</i>
Montieu, Monthieu. <i>Monthieux.</i>	Moreliri (Li). <i>La Morellière.</i>	Nantoadense monasterium. <i>Nantua.</i>
Montil. <i>Monteil.</i>	Moreliry et Morelliry (Li). <i>La Mo- rellière.</i>	Nantoadis. <i>Nantua.</i>
Montillier (Le). <i>Le Montellier, con de Meximieux.</i>	Morestellis. <i>Morestel.</i>	Nantoas. <i>Nantua.</i>
Montillia. <i>Montilliat.</i>	Morfontana. <i>Morfontaine.</i>	Nantos. <i>Les Nants.</i>
Montilliacus. <i>Montilliat.</i>	Morgnieux. <i>Mornieu.</i>	Nantuaci (Terra). <i>Nantua.</i>
Montillierum. <i>Montillet.</i>	Moriacus. <i>Moyria.</i>	Nantuacus. <i>Nantua.</i>
Montiou. <i>Monthieux.</i>	Morienges.	Nantuadense cœnobium. <i>Nantua.</i>
Montis. <i>Mons, cnes de Laiz, de Re- plonges et de Saint-Trivier-sur- Moignans.</i>	Mornacus. <i>Mornay.</i>	Nantuadenses monachi. <i>Nantua.</i>
Montis Berthodi, Montis Berthoudi. Mont-Berthout.	Mornais. <i>Mornay.</i>	Nantuadis. <i>Nantua.</i>
Montis Falcon. <i>Montfalcon, cne de Souclin.</i>	Morni. <i>Morgne.</i>	Nantuas. <i>Nantua.</i>
	Mornia. <i>Morgne.</i>	Nantuatis. <i>Nantua.</i>
	Morniacus. <i>Mornay.</i>	Nantuatus. <i>Nantua.</i>
	Morniacus. <i>Mornieu.</i>	Nantuax. <i>Nantua.</i>
	Morniou, Mornyou. <i>Mornieu.</i>	Nantuaz. <i>Nantua.</i>
	Moronus. <i>Moron.</i>	
ain.	Mosseri (Li). <i>La Moussière.</i>	
Montislierum. <i>Le Montellier, con de</i>	Mosseria. <i>La Moussière.</i>	

Nantus. *Le Nant, ruiss.*, c<sup>NE</sup> du Poizat.  
 Nantus. *Le Nant, cnes d'Ambérieu-en-Bugey, de Pouilly et de Songieu.*  
 Nantus-Arnier. *Le Nant-Arny.*  
 Nantus de Bear. *Le Nant-de-Béard.*  
 Nantus de Espascheroz. *Le Nant d'Épachère.*  
 Nantus de Fonte. *Le Nant-de-la-Font.*  
 Nantus de Groniello. *Le Nant-de-Gronielle.*  
 Nantus de laz Drunaz. *Le Nant-de-la-Drune.*  
 Nantus de li Jon. *Le Nant-de-l'Ajon.*  
 Nantus de Magna Calce. *Le Nant-de-Grand-Chaux.*  
 Nantus de Marongier. *Le Nant-de-Marongy.*  
 Nantus de Plancheta. *Le Nant-de-Planchette.*  
 Nantus de Pouceyrin. *Le Nant-de-Pouceyrin.*  
 Nantus de Sondrinaz. *Le Nant-de-Sondrine.*  
 Nantus dou Sougey. *Le Nant-dur-Saugey.*  
 Nantus douz Vuaz. *Le Nant-des-Vuaz.*  
 Nantus fontis de Heyrens. *Le Nant-de-la-font-d'Airens.*  
 Narbonan, c. obl. Narbonne, affl. de la Bienne, cne d'Arbent.  
 Narbonan, c. obl. Narbonne, lieu dit, c<sup>NE</sup> de Veyziat.  
 Narbonem. *Narbon, source, cne de Seillonnas.*  
 Narbonem. *Narbon, lieu dit, cne de Polliat.*  
 Nat. *Napt.*  
 Natage. *Nattage.*  
 Natagium. *Nattage.*  
 Natajo. *Nattage.*  
 Nath. *Napt.*  
 Nats. *Napt.*  
 Natum. *Napt.*  
 Naveisi (Li). *La Naveise.*  
 Navis (De). *Naz-Dessus.*  
 Nax. *Naz-Dessus.*  
 Necuday. *Nécudey, cne de Saint-Genis-sur-Menthon.*  
 Neireu, Neyreu. *Neyrieu, cne de Saint-Benoît.*  
 Neiron. *Neyron.*  
 Neiseix, anc. *bois.*  
 Neo. *Niost.*  
 Neoscus. *Niost et Saint-Jean-de-Niost.*  
 Nercia. *Nerciat.*  
 Nerciacus. *Nerciat.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES.

Neriacus. *Neyrieu, cne de Saint-Benoît.*  
 Nerichal, Neyrichal. *Niricha.*  
 Neron. *Neyron.*  
 Nerviniacus.  
 Netout. *Le Neptou, ruiss.*  
 Neufville. *Neuville-sur-Ain.*  
 Neufville-les-Dames. *Neuville-sur-Renon.*  
 Neuville les Dames chanoinesses. *Neuville-sur-Renon.*  
 Neuville-les-Moynes. *Neuville-sur-Renon.*  
 Neuville-les-Nonnains. *Neuville-sur-Renon.*  
 Nevro. *Niévroz.*  
 Nevrum. *Nievre.*  
 Neyoscus. *Niost.*  
 Neyot. *Niost.*  
 Neyreius. *Neyrieu, cne de Saint-Benoît.*  
 Neyriacus. *Neyrieu, cne de Saint-Benoît.*  
 Neyrieux. *Neyrieu, cne de Belmont.*  
 Neyrolas, Neyrollas. *Les Neyrolles.*  
 Neyroles (Les). *Les Neyrolles.*  
 Neyronem. *Neyron.*  
 Neyroneysi (Li). *La Neyronnière.*  
 Neyruel. *Nurieux.*  
 Neyvros (Es). *Le Nièvre, cne d'Asnières.*  
 Neyvros (Li). *Le Nièvre, cne d'Asnières.*  
 Nicudas. *Nicuidaz.*  
 Nicudey. *Nécudey, cne de Saint-Genis-sur-Menthon.*  
 Nicuiday. *Nicuidaz.*  
 Nievre. *Niévroz.*  
 Nievro. *Niévroz.*  
 Niger Fons.  
 Nigra Vallis. *Neyreval.*  
 Nigro Monte. *Niermont.*  
 Nigromonte Basso (De). *Niermont-le-Bas.*  
 Nigromontem altum. *Niermont-le-Haut.*  
 Nigrum Montem Bassum. *Niermont-le-Bas.*  
 Nios les Gourdan. *Niost.*  
 Niruel, Nyruel. *Nurieux.*  
 Niseres (Les). *Nizeret.*  
 Nivolet. *Nivollet-Montgriffon.*  
 Nivoletum. *Nivollet-Montgriffon.*  
 Noalliacus. *Noalliat.*  
 Noarei (Li). *Le Noarey.*  
 Noblans en Bresse. *Noblem.*  
 Noblen. *Noblens.*  
 Noblencus. *Noblens.*  
 Noblent, c. obl. *Noblens.*  
 Nocuidai. *Nocuiday.*  
 Nocuiday. *Nécudey, cne de Pont-d'Ain.*  
 Noeries (Les).  
 Noiosc. *Saint-Jean-de-Niost.*  
 Noioscus. *Niost et Saint-Jean-de-Niost.*  
 Noncuiday. *Nécudey, cne de Pont-d'Ain.*  
 Nonedis villa.  
 Nostre Dame de Nievres. *Notre-Dame-de-Nièvre.*  
 Novavilla. *Neuville-sur-Ain.*  
 Novavilla. *Neuville-sur-Renon.*  
 Novel. *Novel.*  
 Novella. *Neuville-sur-Renon.*  
 Novilla. *Neuville-sur-Ain.*  
 Novilla. *Neuville-sur-Renon.*  
 Novilla monialium. *Neuville-sur-Renon.*  
 Noville sur Ayns. *Neuville-sur-Ain.*  
 Novioscus. *Niost.*  
 Noyandes.  
 noyella (La). *La Noyelle.*  
 Noyerat.  
 Noyerea (Li). *La Noyerée-de-Villars.*  
 Noyoscus. *Niost et Saint-Jean-de-Niost.*  
 Noyost en Bresse. *Niost.*  
 Noysez. *Le Nuiseis.*  
 Noytoneri (Li). *La Noytonnière.*  
 Nualliat. *Noalliat.*  
 Nualliat. *Noalliat.*  
 Nuellia. *Noalliat.*  
 Nuelliaz. *Noalliat.*  
 Nuiczons. *Nuicons.*  
 Nuvriel. *Nurieux.*  
 Nycudas. *Nicuidas.*  
 Nycudax. *Nicuidas.*  
 Nycudey. *Nécudey, cne de Saint-Genis-sur-Menthon.*  
 Nyevroz. *Niévroz.*  
 Nyost de Gourdans. *Niost.*  
 Nyrigneu. *Nirigneux.*  
 Nyvotum. *Nivollet, cne de Rossillon.*  
 Nyvotum. *Nivollet-Montgriffon.*

## O

Oblietes (Les). *Les Oubliettes.*  
 Ochia. *Ochiaz.*  
 Ochias. *Ochiaz.*  
 Ochiat. *Ochiaz.*  
 Ociat. *Oussiat.*  
 Ocies, c. suj. *Oussiat.*  
 Octavaz. *Octave.*  
 Odremari potestas. *Odremarus villa.*  
 Odremarus villa.  
 Oenas. *Oyonnax.*  
 Oers

Offanengas villa. <i>Offanans.</i>	Osa. <i>Ozan, commune.</i>	Parissieu. <i>Parissieux.</i>
Offanengos villa. <i>Offanans.</i>	Osa. <i>Ozan, lac.</i>	Parrigna, Parrignia. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>
Offenensis villa. <i>Offanans.</i>	Osan. <i>Ozan.</i>	Parrigniaz. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>
Offenincus villa. <i>Offanans.</i>	Osannus villa. <i>Ozan.</i>	Parrignieu.
Offeningus villa. <i>Offanans.</i>	Osanus portus. <i>Ozan.</i>	Parvum Albergamentum. <i>Le Petit-Abergement.</i>
Ognins, Ognin. <i>L'Oignin.</i>	Ossiat. <i>Oussiat.</i>	Pas a l'ano. <i>Le Pas-à-l'âne.</i>
Ognym. <i>L'Oignin.</i>	Oucia. <i>Oussiat.</i>	Pasiachus. <i>Peyzieux.</i>
Oionacus. <i>Oyonnax.</i>	Ouciacus. <i>Oussiat.</i>	Passins. <i>Passin.</i>
Oionas. <i>Oyonnax.</i>	Ouciaz. <i>Oussiat.</i>	Patrinicius. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>
Oissella. <i>Oissellaz.</i>	Ouczon. <i>L'Ousson, affl. du Solnan.</i>	Paugus Lucdunensis. <i>Pagus Lugdunensis.</i>
Oisellum. <i>Oissel.</i>	Oultrya. <i>Outriaz.</i>	Pauliacus. <i>Pouilly.</i>
Olers. <i>Les Oliers.</i>	Ouphanens. <i>Offanans.</i>	Pavanens. <i>Pavanans.</i>
Onceu. <i>Oncieu.</i>	Ousa. <i>Ozan.</i>	Pavaneys. <i>Pavanans.</i>
Onciacus. <i>Oncieu.</i>	Outria. <i>Outriaz.</i>	Pavenens. <i>Pavanans.</i>
Onciacus. <i>Oncieu, cne de Nattage.</i>	Outriacus. <i>Outriaz.</i>	Payse. <i>Peyzieux.</i>
Oncieux. <i>Oncieu.</i>	Ovrour (L').	Payseu. <i>Peyzieux.</i>
Onciou. <i>Oncieu.</i>	Oyaczuél. <i>Oyaçuel.</i>	Paysieu. <i>Peyzieux.</i>
Oncyacus. <i>Oncieu.</i>	Oyena, Oyenna. <i>Oyonnax.</i>	Payssel.
Oncyns. <i>Oncins, cne de Crans.</i>	Oyennacus. <i>Oyonnax.</i>	Pécol (Le). <i>Le Picou.</i>
Ongers. <i>Onjard, cne de Bâgé-la-Ville.</i>	Oyonas, Oyonnas. <i>Oyonnax.</i>	Peda. <i>La Pie.</i>
Onglatis (De). <i>Onglas.</i>	Oyonnaz. <i>Oyonnax.</i>	Pedae Sancti Martini. <i>Les Pies-Saiul-Martin.</i>
Onglaz. <i>Onglas.</i>	Oysars (Les).	Pedem Coste. <i>Le Pied-de-la-Côte.</i>
Ongnin. <i>L'Oignin.</i>	Oysella. <i>Oissellaz.</i>	Pein-Essuyt. <i>Painessuit.</i>
Onzeu. <i>Oncieu.</i>	Oyssella. <i>Oissellaz.</i>	Peiseu, Peyseu. <i>Peyzieux.</i>
Openacus villa.	Oysellon. <i>L'Oiselon, ruiss.</i>	Peiziacus. <i>Peyzieux.</i>
Oratorias. <i>Ouroux.</i>	Oysellum. <i>Oissel.</i>	Peizieu, Peyzieu. <i>Pézieu, cne d'Arbignieu.</i>
Oratorium. <i>Ouroux.</i>	Oyssi. <i>Oysse.</i>	Peizieu. <i>Peyzieux.</i>
Orbagniou, Orbagnieux, Orbagniouz, Orbagnoux.		Peizieux. <i>Peyzieux.</i>
Orbagniouz. <i>Orbagnoux.</i>		Pelajay. <i>Pélagie.</i>
Orbanicus. <i>Orbagnoux.</i>		Peleter. <i>La Pelletière.</i>
Orbeisieu.		Pellelers. <i>Les Pelletiers.</i>
Orbenan. <i>L'Orbenan, ruiss.</i>		Pelouset. <i>Polleyzet.</i>
Orchallières (Les).		Pelouset. <i>La Pelouze.</i>
Ordélieri. <i>L'Ordelière.</i>		Pelotens. <i>Poleteins.</i>
Ordenas. <i>Ordonnas.</i>		Peloteins, Peloteyns. <i>Poleteins.</i>
Ordenatus. <i>Ordonnas.</i>		Pelouchires (Les). <i>Les Pellossières.</i>
Ordinacius. <i>Ordonnas.</i>		Pempiez. <i>Pampier.</i>
Ordinatus. <i>Ordonnas.</i>		Pendua (Li). <i>Lu Pendue.</i>
Ordonas, Ordonaz, Ordonnaz. <i>Ordonnas.</i>		Pennars (Les).
Ordonats. <i>Ordonnas.</i>		Pempiel. <i>Pampier.</i>
Ordonatus. <i>Ordonnas.</i>		Pent piel. <i>Pampier.</i>
Ordonax, Ordonnax. <i>Ordonnas.</i>		Perafua. <i>Pierre-à-Feu.</i>
Orgent. <i>Orgens.</i>		Perajou. <i>Pirajoux.</i>
Orgeres (Les), c <sup>NE</sup> de Gex.		Perceu. <i>Percieux.</i>
Orgiery (L'). <i>L'Orgière, cne de Veyzial.</i>		Perciacus. <i>Parcieux.</i>
Orgiery (L'). <i>Les Orgères, cne de Son-gieu.</i>		Perciacus. <i>Parcieux.</i>
Orgimont. <i>Orgemont.</i>		Percies. <i>Percieux.</i>
Oriolus. <i>Oriol.</i>		Percieu. <i>Percieux.</i>
Orjent. <i>Orgent, cne de Montrevel.</i>		Perer (Li). <i>Le Poirier.</i>
Ormoz (L'). <i>L'Orme, cne de Péronnas.</i>		Pereraz (Li). <i>Le Pererat.</i>
Ornay. <i>Ornex.</i>		Perer Falens (Li). <i>Le Poirier-Falens.</i>
Orours, Ourours. <i>Ouroux.</i>		Perery (Li). <i>La Perrière, cne de Replonges.</i>
Orseres. <i>Orsière, cne de Chalamont.</i>		
Orseres. <i>Les Orsières, cne de Miribel.</i>		
Orsieres, c <sup>NE</sup> de Polliat.		
	P	
	Pacheyronyri (Li). <i>La Pacheronnière.</i>	
	Pagus Bellicensis.	
	Pagus Equeslricus.	
	Pagus Lugdunensis.	
	Paillarderies. <i>Les Paillardières.</i>	
	Paillardires (Les). <i>Les Paillardières.</i>	
	Paisins, Paissins. <i>Passiti.</i>	
	Palletan, e. <i>obi. Palletan, c<sup>III</sup> d'Am-bérieu-en-Bugey.</i>	
	Palu (Li). <i>La Palud, e<sup>III</sup> de Bé-lignat et de Villette.</i>	
	Paludem. <i>La Palud, cnc de Villette.</i>	
	Pana, Panai. <i>Panaz.</i>	
	Panaplosa.	
	Pane-essuit. <i>Painessuit.</i>	
	Panens.	
	Panieeres. <i>Panissière, c<sup>no</sup> de Samt-Paul-de-Varax.</i>	
	Pannissires. <i>Panissières, e<sup>n</sup> de Gex.</i>	
	Panozay.	
	Parceu. <i>Parcieux.</i>	
	Parciacus. <i>Parcieux.</i>	
	Parcieu, Parceyu. <i>Parcieux.</i>	
	Parmilleu. <i>Prémillieu.</i>	
	Parigniacus, Parrigniacus. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>	
	Parissiacus. <i>Parissieux.</i>	

Peres. <i>Les Pierres, riv.</i>	Perruclies. <i>Perrucles.</i>	Pirignien. <i>Perregnin.</i>
Peres. <i>Perrex.</i>	Perruel.	Pirignien. <i>Prégnin.</i>
Peresc. <i>Perrex.</i>	Perrusseria. <i>La Perrussière.</i>	Pirignin. <i>Prégnin.</i>
Perex. <i>Perrex.</i>	Perrussieri (Li). <i>La Perrussière.</i>	Pirignins. <i>Prégnin.</i>
Pereys. <i>Perrex.</i>	Persiacus. <i>Percieux.</i>	Pirignyns. <i>Perregnin.</i>
Perez. <i>Perrex.</i>	Pertiacus. <i>Percieux.</i>	Piron. <i>Peron.</i>
Perieu. <i>Peyrieu.</i>	Pertusium de Becs. <i>Le Pertuis de Becs.</i>	Pirons, Piruns. <i>Peron.</i>
Perifontana. <i>Perifontaine.</i>	Perusa (Li). <i>La Peyrouse.</i>	Pirucla. <i>Perrucle.</i>
Perigniacus. <i>Pérignat, cne de Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Pervinges.	Piryssares (Li).
Perigniaz. <i>Pérignat, cne de Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Pesafollum. <i>Posafol.</i>	Piseis, Piseiz, Piseys, Pyseyz. <i>Pizay.</i>
Perjura. <i>Parjura.</i>	Pesaudieri (Li). <i>Le Pesaudière.</i>	Pisey, Pizey. <i>Pizay.</i>
Peroges. <i>Pérouges.</i>	Pesay. <i>Pizay.</i>	Pisiacus. <i>Pizay.</i>
Perogias. <i>Pérouges.</i>	Peseiz. <i>Pizay.</i>	Pissardiri (Li). <i>La Pissardière.</i>
Perona, Peronna. <i>Péronnas.</i>	Pesteleres (Les). <i>Les Pestelières.</i>	Pissour de Conches. <i>Le Pisseur-de-Conches.</i>
Peronai. <i>Péronnas.</i>	Petignier. <i>Pitigny.</i>	Pitigniacus. <i>Pitigny.</i>
Peronas. <i>Péronnas.</i>	Petra. <i>Pierre, cne de Collonges.</i>	Pitignie. <i>Pitigny.</i>
Peronaz, Perronaz. <i>Péronnas.</i>	Petra. <i>La Pierre, cnes de Ceyzérieu et de Nantua.</i>	Pitignier. <i>Pitigny.</i>
Perosan, c. obl. Perrosa, source, c <sup>NE</sup> de Songieu.	Petra Castelli. <i>Pierre-Châtel.</i>	Placi (Li). <i>La Place, cne de Replonges.</i>
Perotgias. <i>Pérouges.</i>	Petra Castrum. <i>Pierre-Châtel.</i>	Plaigne. <i>Plagnes.</i>
Perousa (Li). <i>La Peyrouse.</i>	Petra Castrum. <i>Pierre-Châtel.</i>	Plana Posa, Planna Posa. <i>Planapose.</i>
Perousa (Li). <i>La Pérouse, cne de Vieu-d'Izenave.</i>	Petra Crispa.	Plancemel. <i>Planchemel.</i>
Perousaz (Li). <i>La Pérouse, cne de Brens.</i>	Petra Jovis. <i>Pirajoux.</i>	Plances (Les). <i>Les Planches, cne de Monthieux.</i>
Perpanenguin.	Petrosa. <i>La Peyrouse.</i>	Planches de Cumunion (Les). <i>Les Planches-de-Communion.</i>
Perra. <i>Perrat.</i>	Petrosa. <i>La Pérouse, cnes de Dom-martin-de-Larenay et de Polliat.</i>	Planchi (Li). <i>La Planche, cne de Feillens.</i>
Perrajour. <i>Pirajoux.</i>	Petrus (Donnus). <i>Dompierre-sur-Chalaronne.</i>	Planchia. <i>Planche.</i>
Perrassey (Le).	Peurenchi. <i>Peurenche.</i>	Planchia de Cumignon et de Cumunion. <i>Les Planches-de-Communion.</i>
Perreri (Li). <i>La Perrière, cne de la Boisse.</i>	Peylachaz. <i>Pelachaz.</i>	Planchia de Preles. <i>La Planche-de-Préles.</i>
Perreria. <i>La Perrière, cne de Curciat-Dongalon.</i>	Peylagey. <i>Pélagay.</i>	Planchimel, Planchimeil. <i>Planchemel.</i>
Perres. <i>Perrex.</i>	Peyloset. <i>La Pelouse.</i>	Plancias de Poteria, Plancias de la Poteri. <i>Les Planches-de-Potière.</i>
Perrieri (Li). <i>La Perrière, cne do Curciat-Dongalon.</i>	Peyrajoux. <i>Pirajoux.</i>	Planeis.
Perrignia. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>	Peyria, Peyriaz. <i>Peyriat.</i>	Planetum. <i>Le Planet.</i>
Perrigniacus. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>	Peyriacus. <i>Peyriat.</i>	Planeysi. <i>Planeise.</i>
Perriniaz. <i>Pérignat, cne d'Izernore.</i>	Peyriacus. <i>Peyrieu.</i>	Planicia. <i>Planeise.</i>
Perrire (Li). <i>La Perrière, cne de Coligny.</i>	Peyrieux. <i>Peyrieu.</i>	Planteacum. <i>Le Plantay.</i>
Periscus. <i>Perrex.</i>	Peyriou. <i>Peyrieu.</i>	Planteres (Les). <i>Les Plantières.</i>
Perroias. <i>Perroies.</i>	Peyronnas. <i>Péronnas.</i>	Planterias. <i>Les Plantières.</i>
Perronacus. <i>Péronnas.</i>	Peysiacus. <i>Pezyieux.</i>	Plantey (Lo), c. rég. <i>Le Plantay.</i>
Perroniacus. <i>Péronnas.</i>	Peysieu, Pezyieu. <i>Pezyieux.</i>	Plateri (Li). <i>La Platière, cnes de Civrivieux et de Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>
Perrosa (Li). <i>La Pérouse, cne de Polliat.</i>	Pezyiacus. <i>Pèzieu, cne d'Arbignieu.</i>	Platieri (Li). <i>La Platière, cne de Reyrieux.</i>
Perrosan, c. obl. ruiss., c <sup>NE</sup> de Druilliat.	Pezyieux. <i>Pèzieu, cne d'Arbignieu.</i>	Platiery [Li]. <i>La Platière, cne d'Arbigny.</i>
Perrouderia. <i>La Perroudière.</i>	Peziacus. <i>Pèzieu, cne d'Arbignieu.</i>	Platires (Les). <i>La Platière, cne de Saint-Cyr-sur-Menthon et Les Plantières, cnes de Curtafond et de Feillens.</i>
Perroudieres (Les). <i>Le Perraudières.</i>	Pezieu. <i>Pezyieu.</i>	Platiri (Li). <i>La Platière, cne de</i>
Perrousa (Li). <i>La Perouse, cne de Saint-Marlin-le-Châtel.</i>	Philibertiry (Li). <i>La Philibertière.</i>	
Perrousaz (Li). <i>La Perrouse, cne de Culoz.</i>	Pichoux. <i>Pichod.</i>	
	Piera Corba. <i>Pierre-Courbe.</i>	
	Pierajoux. <i>Pirajoux.</i>	
	Pierra. <i>Pierre, cne de Collonges.</i>	
	Pierrejou. <i>Pirajoux.</i>	
	Pieuly. <i>Les Pollys.</i>	
	Pilosum. <i>Le Peloux.</i>	
	Pinus Chevalens. <i>Le Pin-Chevalens.</i>	
	Pionnains. <i>Pionneins.</i>	
	Pira (Li). <i>La Pierre, cnes de Cessy et d'Echenevex.</i>	



Manziat, de reyrieux et de vi- riat.	<i>Mizériat, cne de saint-didier-sur- Chalaronne.</i>	Pons de vela. <i>Pont-de-veyle.</i>
Plâtre (le). <i>La place, cne de genay.</i>	Poirinus. <i>Poirin.</i>	Pons indis, pons yndis. <i>Pont-d'ain.</i>
Plattire (la). <i>La platière, cne de Chaveyriat.</i>	Poisat. <i>Le poizat.</i>	Pons martinan. <i>Le pont-martinan.</i>
Plattires (les). <i>Les platières, cne de Saint-martin-de-larenay.</i>	Poisatum. <i>Le poizat.</i>	Pons siboudi. <i>Le pont-siboud.</i>
Plattyres (les). <i>Les platières, cne de Replonges.</i>	Polens. <i>Poleins.</i>	Pons templi. <i>Le pont-du-temple.</i>
Pleinchemier. <i>Planchemel.</i>	Poletains. <i>Poleteins.</i>	Pons vallium. <i>Pont-de-vaux.</i>
Plevix. <i>Pluvis.</i>	Poletens. <i>Poleteins.</i>	Pons vele. <i>Pont-de-veyle.</i>
Plombis. <i>Plombs.</i>	Poleteria. <i>La poletière.</i>	Pontbo, pointbo. <i>Point-bœuf, cne de souclin.</i>
Pions. <i>Plombs.</i>	Poletins, polletins. <i>Poleteins.</i>	Pont-bous. <i>Point-bœufs, cne de pé- ronnas.</i>
Plouns. <i>Plombs.</i>	Poleyn. <i>Poleins.</i>	Pont-d'ains, pontdains. <i>Pont-d'ain.</i>
Ploysi (li). <i>La ployse.</i>	Polia, pollia. <i>Polliat.</i>	Pont d'arlos. <i>Le pont d'arlod.</i>
Plumbis. <i>Plombs.</i>	Polies, cas suj. <i>Pouillat, con de tref- Fort.</i>	Pont-d'eins. <i>Pont-d'ain.</i>
Pluvies. <i>Pluvis.</i>	Polletens. <i>Poleteins.</i>	Pont de l'ala. <i>Le pont-de-la-halle.</i>
Pluvix. <i>Pluvis.</i>	Polleteins. <i>Poleteins.</i>	Pont d'ens, pont d'enz. <i>Pont-d'ain.</i>
Pluvy. <i>Pluvis.</i>	Polleu. <i>Pouilleux.</i>	Pont de vaulx. <i>Pont-de-vaux.</i>
Pluyveu. <i>Pluvis.</i>	Polli. <i>Pouillat.</i>	Pont de vaz. <i>Pont-de-vaux.</i>
Podiniacensis. <i>Poignat.</i>	Polliacus. <i>Polliat.</i>	Pont de veila. <i>Pont-de-veyle.</i>
Podiniacus. <i>Poignat.</i>	Polliacus. <i>Polliu.</i>	Pont de vesle. <i>Pont-de-veyle.</i>
Poêpe (la). <i>La poype, cne de priay Et saint-sulpice.</i>	Polliacus. <i>Pouillat.</i>	Pont de voyle, pont de voille. <i>Pont- de-veyle.</i>
Poêpe de berins (la). <i>La poype, cne de bereins.</i>	Polliat. <i>Pouillat.</i>	Pont d'ongers. <i>Le pont d'onjard.</i>
Poêpe de chalamont (la). <i>La poype, Cne de chalamont.</i>	Polliaz, poilliaz. <i>Polliat.</i>	Pontetum. <i>Le pontet.</i>
Poêpe de frens (la). <i>La poype, cne de Frans.</i>	Polle. <i>Polliat.</i>	Pontiacus. <i>Poncin.</i>
Poêpe de la marche (la). <i>La poype, Cne de thoissey.</i>	Polle, poillie. <i>Pouilly.</i>	Pontianensis parrochia, poncin.
Poêpe de meyseriaz (la). <i>La poype, Cne de mézériat.</i>	Polliu. <i>Pouilleux, cne de reyrieux.</i>	Pontianensium parrochia. <i>Poncin.</i>
Poêpe de monthieu et d'ambérieu (la). <i>La poype, cne de monthieux.</i>	Polliuz. <i>Pouilleux, cne de reyrieux.</i>	Pontianus. <i>Poncin.</i>
Poêpe de sandrans (la). <i>La poype, Cne de sandrans.</i>	Polliou. <i>Polliu.</i>	Porcheri (li). <i>La porchère, cne de farges.</i>
Poëpi (li). <i>La poype, cne d'ambérieu- En-bugey.</i>	Pollyacus. <i>Pouilly.</i>	Porchery (li). <i>La porchère, cne de Cessy.</i>
Poilies. <i>Polliat.</i>	Polognia. <i>Pologniat.</i>	Porta. <i>La Porte, cne de Polliat.</i>
Poillat. <i>Polliat.</i>	Polonia. <i>Pologniat.</i>	Portabo. <i>Portebœuf.</i>
Poilleu. <i>Pouilleux.</i>	Pomerat (lo).	Portas. <i>Portes.</i>
Poillia. <i>Polliat.</i>	Pomerium. <i>Pommier.</i>	Portas Veteres. <i>Les Portes-Vieilles.</i>
Poilliacus. <i>Polliat.</i>	Pomers.	Porpringes.
Poilliacus. <i>Polliu.</i>	Pomers. <i>Pommier, cne de saint-martin- Du-mont.</i>	Porta de Bormaier. <i>La Porte-de-Bourg- mayet.</i>
Poilliacus. <i>Pouillat.</i>	Pomiers. <i>Pommier.</i>	Porta de Buschicotas. <i>La Porte-de- Buschicote.</i>
Poilliacus dombarum. <i>Pouilleux.</i>	Pommier servajoz (le). <i>Le pommier- sauvage.</i>	Porta de Jasserone. <i>La Porte-de-Jas- seron.</i>
Poilliaz. <i>Polliat.</i>	Pomyers. <i>Pommier, cne de saint-mar- Tin-du-mont.</i>	Porta de la Buyssi. <i>La Porte-de-la- Boisse.</i>
Poillieu. <i>Pouilleux.</i>	Poncias. <i>Ponsuard.</i>	Porta de l'Ala. <i>La Porte-de-la-Halle.</i>
Poillou. <i>Polliu.</i>	Poncieu. <i>Poncieux.</i>	Porta de la Marvallieri. <i>La Porte-de- la-Marvallière.</i>
Poinbo. <i>Point-bœuf, cne de miribel.</i>	Poncinis (de). <i>Poncin.</i>	Porta de la Verchyry. <i>La Porte-de-la- Verchère.</i>
Poinbo. <i>Point-bœuf, cne de souclin.</i>	Poncins. <i>Poncin.</i>	Porta de Teynyres. <i>La Porte-de-Tey- nières.</i>
Poincel (li). <i>Poincet.</i>	Poncinus. <i>Poncin.</i>	Port-d'Ennes (Le). <i>Le Port-d'Aisne.</i>
Poing bo. <i>Point-boeuf, cne de mi- ribel.</i>	Ponciu. <i>Poncieux.</i>	Port de Vésines. <i>Le Port-d'Aisne.</i>
Point bo. <i>Point-boeuf, cne de miribel.</i>	Poncyns. <i>Poncin.</i>	Portus. <i>Port.</i>
Poipe de miseria (la). <i>La poype-de-</i>	Ponczuas. <i>Ponsuard.</i>	Portus Anselle. <i>Le Port-d'Anselle.</i>
	Pondains, pondeins. <i>Pont-d'ain.</i>	Portus Arciacus. <i>Le Port-d'Arciat.</i>
	Pondeveilla. <i>Pont-de-veyle.</i>	Portus Betis. <i>Le Port-de-By.</i>
	Pons de boguens. <i>Le pont-de-bo- Gnens.</i>	
	Pons de chauczon. <i>Le pont-de-chaus- son.</i>	
	Pons de vallibus. <i>Pont-de-vaux.</i>	
	Pons de vauz. <i>Pont-de-vaux.</i>	

Portus Carus. <i>Le Port</i> , cne de Mes-simy.	Poypia de Maysirya. <i>La Poype</i> , cne de Mézériat.	Preysseu. <i>Précieux</i> .
Portus de Boloson. <i>Le Port-de-Bolozon</i> .	Poypia de Monteulx. <i>La Poype</i> , cne de Monthieux.	Preyssiacus. <i>Précieux</i> .
Portus de Toria. <i>Le Port-de-Thoire</i> .	Poypia de Sancto Cirico. <i>La Poype</i> , cne de Saint-Cyr-sur-Menthon.	Preyssiacus. <i>Pressiat</i> .
Portus Hugonis. <i>Le Port-Hugon</i> .	Poypia de Sancto Sulpicio. <i>La Poype</i> , cne de Saint-Sulpice.	Prianus.
Portus Riparie. <i>Le Port-Rivière</i> .	Poypia de Villars. <i>La Poype</i> , cne de Villars.	Priaulx. <i>Préaux</i> .
Portus Sallie. <i>Le Port-de-Seille</i> .	Poyrins. <i>Poirin</i> .	Priciacensis ager. <i>Précieux</i> .
Portus Sancti Bernardi. <i>Le Port-de-Saint-Bernard</i> .	Poysactum. <i>Le Poizat</i> .	Priè, Priay.
Portus Ville Nove. <i>Le Port-de-Ville-neuve</i> .	Poysat. <i>Le Poizat</i> .	Priel. <i>Priay</i> .
Potella (Li). <i>La Potelle</i> .	Poysatum. <i>Le Poizat</i> .	Priex. <i>Prin</i> .
Poteri (Li). <i>La Potière</i> .	Poysalz (Les). <i>Les Poysats</i> .	Priey. <i>Priay</i> .
Poteri (Li). <i>Les Planches-de-Potière</i> .	Poysiacus. <i>Poisieu</i> .	Prim. <i>Prin</i> .
Poteria. <i>La Potière</i> .	Poysieu. <i>Poisieu</i> .	Primesel. <i>Premeyzel</i> .
Potierla. <i>Potierle</i> .	Poysiou. <i>Poisieu</i> .	Primiliacus. <i>Prémillieu</i> .
Potiri (Li). <i>La Potière</i> .	Poysson. <i>Poisson</i> .	Primillieu. <i>Prémillieu</i> .
Pouape (La). <i>La Poype</i> , cnes de Cruzilles-les-Mépillat, Saint-Étienne-sur-Reyssouze et Sandrans.	Praborsan. <i>Le Pra-Borsan</i> .	Primilliou. <i>Prémillieu</i> .
Pougnie, Pugnys. <i>Pougnys</i> .	Pradel (Li). <i>Le Pradel</i> .	Primus Macellus. <i>Premeyzel</i> .
Pougnier. <i>Pougnys</i> .	Praissia. <i>Pressiat</i> .	Primus Macerlus. <i>Premeyzel</i> .
Pougnies. <i>Pougnys</i> .	Praleysia. <i>Praleysse</i> .	Prings. <i>Prin</i> .
Pouilleu. <i>Polliou</i> .	Pras du Frenoz (Li). <i>Le Pré-du-Frêne</i> , cne de Chaveyriat.	Prins. <i>Prin</i> .
Poulains. <i>Poleins</i> .	Pratum. <i>Le Pra</i> , cne de Genay et de Vieu-d'Izenave.	Priorat (Li). <i>Le Prieuré</i> .
Poulie, Poullie, Poulye, Poullie.	Pratum Bardonis. <i>Le Pré-Bardon</i> .	Prioy. <i>Priay</i> .
Pouilly.	Pratum Borsanum. <i>Le Pra-Borsan</i> .	Prioy. <i>Priay</i> .
Poulier, Poullier, Poullier. <i>Pouilly</i> .	Pratum del Baignour. <i>Le Pré-du-Baigneur</i> .	Prisciacus. <i>Pressiat</i> .
Poullieux. <i>Polliou</i> .	Pratum douz sajoz. <i>Le Pré-des-Sages</i> ( <i>Pré-des-Saules</i> ).	Priscianum. <i>Saint-Didier-sur-Chalaronne</i> .
Poulliez. <i>Pouilly</i> .	Prata Sagonica. <i>Les Prés-ile-Saône</i> .	Prisciniacus vicus. <i>Saint-Didier-sur-Chalaronne</i> .
Pounie, Pounys. <i>Pougnys</i> .	Pratum Sancti-Jullini. <i>Le Pré-Saint-Jullien</i> .	Prisciniacus villa. <i>Saint-Didier-sur-Chalaronne</i> .
Poyaz (Li). <i>La Poyat</i> .	Praz Chauneis (Li). <i>Le Pra-Chauneis</i> .	Prissin.
Poyet (Les). <i>Les Poyès</i> .	Praz Vindranz. <i>Le Pra-Vendrant</i> .	Privissin. <i>Prévessin</i> .
Poyet de Chantamerlo. <i>Le Poyet-de-Chantemerle</i> .	Preissia, Preyssia. <i>Pressiat</i> .	Privisins, Privissins. <i>Prévessin</i> .
Poyleyn. <i>Poleins</i> .	Preissiacus, Preyssiacus. <i>Pressiat</i> .	Privissinus. <i>Prévessin</i> .
Poylleu. <i>Pouilleux</i> .	Preissiat. <i>Pressiat</i> .	Proleu. <i>Proulieu</i> .
Poype-Jadiry (La). <i>La Poype-Jadiere</i> .	Preissie. <i>Pressiat</i> .	Proleu. <i>Prouilleux</i> .
Poypi (Li). <i>La Poype</i> .	Prela. <i>Prèles</i> .	Prosa.
Poypia castri Miribelli. <i>La Poype-de-Miribel</i> .	Prelion. <i>Les Prellions</i> .	Prost. <i>Les Prosts</i> , cne de Varambon.
Poypia Chaveyriaci. <i>La Poype-de-Tournoux</i> .	Premeisel, Premeysel. <i>Premeyzel</i> .	Prost (La Tour des). <i>Les Prosts</i> , cne de Virieu-le-Grand.
Poypia de Chavanes. <i>La Poype</i> , cne de Crottet.	Prémézel. <i>Premeyzel</i> .	Protieres (Les). <i>Les Proutières</i> .
Poypia de Brona. <i>La Poype-de-Brona</i> .	Prémilleux. <i>Prémillieu</i> .	Prouillou. <i>Proulieu</i> .
Poypia de Butentut. <i>La Poype-de-Botentut</i> .	Prenx. <i>Prin</i> .	Proulieux. <i>Proulieu</i> .
Poypia de Corbertoud. <i>La Poype-de-Coberthoud</i> .	Preriaz (Li). <i>La Prairie</i> .	Provinges.
Poypia de Conflenz. <i>La Poype</i> , cne de Relevans.	Pressia. <i>Pressiat</i> .	Prumacellum. <i>Premeyzel</i> .
Poypia de Corzeu. <i>La Poype</i> , cne de Saint-André-de-Corcy.	Preveranges.	Prumilliacus. <i>Prémillieu</i> .
Poypia de Foysia. <i>La Poype</i> , cne de Foissiat.	Preveysiou, Preveysiou. <i>Preveyzieu</i> .	Prumillieu. <i>Prémillieu</i> .
Poypia de Luyseis. <i>La Poype-de-Luyseis</i> , cne de Neuville-sur-Renon.	Preveysiacus. <i>Preveyzieu</i> .	Prumillieux. <i>Prémillieu</i> .
	Previssin. <i>Prévessin</i> .	Prumilliou. <i>Prémillieu</i> .
	Preymesel. <i>Premeyzel</i> .	Pruliacus. <i>Proulieu</i> .
	Preyriaz. <i>Preyria</i> .	Puavol.
	Preysie. <i>Pressiat</i> .	Puble. <i>Le Peuble</i> .
		Publik d'Anieres (Ou). <i>Le Peuble-d'Anieres</i> .
		Puczay. <i>Le Poussey</i> .
		Pudurniacus.
		Pueis Pellet (Li).
		Puet (Li). <i>Le Puet</i> .
		Pugeu. <i>Pugieu</i> .

Pugiacus. <i>Pugieu.</i>	Rampons.	Replionge. <i>Replonges.</i>
Pugieres.	Rancei, Rancey. <i>Rancé.</i>	Replonge. <i>Replonges.</i>
Pugieux. <i>Pugieu.</i>	Ranceis, Ranceys. <i>Rancé.</i>	Replongium. <i>Replonges.</i>
Pugiou. <i>Pugieu.</i>	Ranciacus. <i>Rancé.</i>	Replonjo. <i>Replonges.</i>
Pugiu. <i>Pugieu.</i>	Rancie. <i>Rancé.</i>	Replunge. <i>Replonges.</i>
Pugneu. <i>Pugneux.</i>	Rancies. <i>Rancé.</i>	Replungeyum. <i>Replonges.</i>
Pugnye. <i>Pugny.</i>	Rantiacus. <i>Rancé.</i>	Replungium. <i>Replonges.</i>
Puille. <i>Pouilleux.</i>	Rappans, Rappanz. <i>Rapans.</i>	Replungo. <i>Replonges.</i>
Pulliacus. <i>Polliu.</i>	Rappes. <i>La Rappe.</i>	Replunjon, c. <i>obl.</i> <i>Replonges.</i>
Pullier. <i>Pouilly.</i>	Rascheri (Li). <i>La Rachièrè.</i>	Reponay. <i>Reponnet.</i>
Pungit bovem, Pongit bovem. <i>Point-Bœuf.</i>	Raspans. <i>Rapans.</i>	Reposa Villan. <i>Repose-Vilain.</i>
Purciniacus. <i>Porcignieux.</i>	Rasuricus.	Resciosa. <i>La Reyssouze.</i>
Pussiniacus. <i>Pursinieux.</i>	Raugousa (Li). <i>La Raugouse.</i>	Resme. <i>Rhémouz.</i>
Putiers. <i>Puthier.</i>	Raverias. <i>Les Ravières.</i>	Resosia. <i>La Reyssouze.</i>
Putouderi (Li). <i>La Putoudière.</i>	Ravoria. <i>La Rivoire, cne de Lochieu.</i>	Respiciacensis ager.
Puttet. <i>Putet.</i>	Raymuz. <i>Rhémouz.</i>	Ressins,
Puttier. <i>Puthier.</i>	Rayreu. <i>Reyrieux.</i>	Ressouze. <i>La Reyssouze.</i>
Pycouderi (Li). <i>La Picoudière.</i>	Rayriacus. <i>Reyrieux.</i>	Restisengia. <i>Rétissinges.</i>
Pyrons. <i>Peron.</i>	Rayrieu. <i>Reyrieux.</i>	Retebo.
	Re. <i>Le Riez.</i>	Reticinges. <i>Rétissinges.</i>
	Rebennatis. <i>Revonnas.</i>	Retissange. <i>Rétissinges.</i>
	Rebonnatis. <i>Revonnas.</i>	Retortous. <i>Retord.</i>
	Rechagneu. <i>Rechagne.</i>	Revellum. <i>Revel.</i>
	Rechins. <i>Richin.</i>	Revena. <i>Revonnas.</i>
	Recollones (Les).	Revermonderi (Li). <i>La Revermondière.</i>
	Recordana (Li). <i>La Recordane.</i>	Revermonderia. <i>La Revermondière.</i>
	Reculafort. <i>Reculefort.</i>	Reversimontis, Reversomonte. <i>Le Re-vermont.</i>
	Reculanda, Reculamda. <i>Reculande.</i>	Revoire. <i>La Rivoire, cne de Lochieu.</i>
	Reculendaz. <i>Reculande.</i>	Revoiria.
	Recullafort. <i>Reculafol.</i>	Revoiriz. <i>La Rivoire, cne de Pérouges.</i>
	Régneu le Désert. <i>Rignieu-le-Désert.</i>	Revoleria. <i>La Rivolière.</i>
	Regnia. <i>Rignat.</i>	Revenacus. <i>Revonnas.</i>
	Regnieu le Franc. <i>Rignieux-le-Franc.</i>	Revona. <i>Revonnas.</i>
	Regninieri (Li). <i>La Regnière.</i>	Revonas, c. <i>obl.</i> <i>Revonnas.</i>
	Reygnieu le Désert. <i>Rignieu-le-Désert.</i>	Revonaz, Revonnaz. <i>Revonnas.</i>
	Reiriacus, Reyriacus. <i>Reyrieux.</i>	Revonsa (Fons).
	Religiacus. <i>Rillieux.</i>	Revoris. <i>Rivoire, cne de Montagnat.</i>
	Relliou. <i>Reilleux.</i>	Revorie (Mons). <i>La Rivoire, cne de Vieu-d'Izenave.</i>
	Remance. <i>Remens.</i>	Revoyre (La). <i>La Rivoire, cne d'Ordonnaz.</i>
	Remans. <i>Remens.</i>	Revoyri (Li). <i>La Rivoire, cne de Montanay et de Pérouges.</i>
	Remencs. <i>Saint-Maurice-de-Rémens.</i>	Revoyria. <i>La Revoire, mont., c<sup>ne</sup> de Vieu-d'Izenave.</i>
	Remencus. <i>Remens.</i>	Revoyria. <i>La Rivoire, cne de Lochieu.</i>
	Remens. <i>Saint-Maurice-de-Rémens.</i>	Revoyria. <i>La Rivoire, cne d'Hotonnes.</i>
	Remeysns. <i>Saint-Maurice-de-Rémens.</i>	Revoyria. <i>Rivoire, cnes de Montagnat, de Pérouges, de Saint-Trivier-de-Courtes et de Vieu-d'Izenave.</i>
	Remmiliacus. <i>Rémillieux.</i>	Revuenas. <i>Revonnas.</i>
	Remoz. <i>Rhémouz.</i>	Reymo, Reymoz. <i>Rhémouz.</i>
	Renabou. <i>Le Reynabou.</i>	Reyreu. <i>Reyrieux.</i>
	Renieu le Désert. <i>Rignieu-le-Désert.</i>	Reyrieu. <i>Reyrieux.</i>
	Renom (Le). <i>Le Renon.</i>	
	Renonis. <i>Le Renon.</i>	
	Renouilli (Li). <i>La Renouille.</i>	
	Reorteir. <i>Riottiers.</i>	
	Reorter. <i>Riottiers.</i>	
	Reorterium. <i>Riottiers.</i>	
	Reortiers. <i>Riottiers.</i>	
	Reous. <i>Réoux.</i>	
	Repareis (Le).	

## Q

Quartonem. *Quarton.*  
 Quinciacus. *Quinciat.*  
 Quinciacus. *Quincieux.*  
 Quinta. *Quinte.*  
 Quintaz. *Quinte.*  
 Quintena. *Quintaine.*  
 Quinzieux.

## R

Raffor (Li). *Le Rafour, cne de Ruffieu et de Songieu.*  
 Rafor (Li). *Le Rafour, cne de Saint-Benoit-de-Cessieu.*  
 Rafurnum. *Le Vieux-Rafour et le Rafour, cne de Ruffieu.*  
 Ragiaz (Li). *La Ragiaz, cne de Hauteville.*  
 Ragie (Li). *La Rage, cne de Lancrans.*  
 Ragies (Les). *Les Rages, cne de Bâgé-la-Ville et de Mionnay.*  
 Raime. *Rhémouz.*  
 Raireu. *Reyrieux.*  
 Rama (Li). *La Rame.*  
 Ramaccia. *Ramasse.*  
 Ramaci. *Ramasse.*  
 Ramassia. *Ramasse.*  
 Ramola.

Reyssosa. *La Reyssouze.*  
 Reyssouse. *La Reyssouze.*  
 Reyssouse. *Reyssouze.*  
 Reysouset. *Le Reyssouzet.*  
 Reyssusa. *La Reyssouze.*  
 Ribauderi (Li). *La Ribaudière, cne de Druillat.*  
 Ribouderi (Li). *La Ribaudière, cne de Druillat.*  
 Riboudiri (Li). *La Riboudière, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Richarderi (Li). *La Richardière.*  
 Richins. *Richin.*  
 Richomont. *Richemont.*  
 Richoneri (Li). *La Richonnière.*  
 Ridorterium. *Riottiers.*  
 Rié, Ryé. *Le Riez.*  
 Rigna, Rignia. *Rignat.*  
 Rignac, Rigniac. *Rignat. Rigneu. Rignieu-le-Désert.*  
 Rigneu. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rigneu lo Franc, c. obl. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rigneux, Rignieux. *Rignieu-le-Désert.*  
 Rigneux le Franc. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rigniacus. *Rignat.*  
 Rigniacus. *Rignieu-le-Désert.*  
 Rigniacus. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rigniat. *Rignat.*  
 Rigniaz. *Rignat.*  
 Rignies, c. suj. *Rignat.*  
 Rigneu le Franc. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rillieu, Rillieu. *Rillieux.*  
 Rilleu. *Rillieux.*  
 Rilliacus. *Rillieux.*  
 Riniacus. *Rignieu-le-Désert.*  
 Riniacus. *Rignieux-le-Franc.*  
 Rinieu, Rinnieu. *Rignieu-le-Désert.*  
 Rinna. *Rignat.*  
 Rineu, Rinneu. *Rignieu-le-Désert.*  
 Riogneiri (Li). *La Rionnière.*  
 Rioletum. *Le Riollet, cne de Dom-pierre-de-Chalamont.*  
 Rionde (La). *La Ronde.*  
 Riongnum. *Riongne.*  
 Riorter. *Riottiers.*  
 Riorterium, Ryorterium. *Riottiers.*  
 Riortier, Riortiers. *Riottiers.*  
 Riortieres. *Riottier.*  
 Riottiers. *Riottiers.*  
 Ripplongium. *Replonges.*  
 Ripplungium. *Replonges.*  
 Rippa. *La Rippe.*  
 Rippa Caillir. *La Rippe-Caillier.*  
 Rippa de Roysosset. *La Rippe-du-Reyssouzet.*  
 Rippa ruyna (Li). *La Rippe ruinée.*  
 Rippas. *Les Rippes, cne de Certines.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Rippas. *Les Rippes, cnes de Saint-Étienne-du-Bois et de Vézenex.*  
 Rippas de Corvanello. *Les Rippes de Corvangel.*  
 Ris. *Rix.*  
 Risareme crista. *Risarema, mont., c<sup>NE</sup> d'Évosges.*  
 Riscosa. *Reyssouze.*  
 Risinax. *Résinet.*  
 Risinel. *Résignel.*  
 Rismannia.  
 Rispas. *Les Rippes, cnes de Chalamont et de Châtillon-sur-Chalarnonne.*  
 Rivaz (Li). *La Rive.*  
 Riveri (Li). *Rivière, cne de Lescheroux.*  
 Rivery. *Riverie.*  
 Riveyria. *La Reveyriat, cne de Saint-Didier-d'Aussiat.*  
 Rivollan, cas. obl. Rivollan, c<sup>NE</sup> de Fareins.  
 Rivoiri (Li). *La Rivoire, à ou près Bressolles.*  
 Rivoria. *La Rivoire, c<sup>NE</sup> d'Hotonnes.*  
 Rivoria. *Rivoire, cne de Saint-Julien-sur-Veyle.*  
 Rivoyre. *Rivoire, cne de Montagnat.*  
 Rivus Garin. *Le Ruisseau-Garin.*  
 Rixosa. *La Reyssouze.*  
 Roanon.  
 Robertors (Mas-).  
 Roca Montis Chivilliacci. *La Roche-de-Chevillard.*  
 Rocarium, Prati Bardonis. *Le Rocher-du-Pré-Bardon.*  
 Rocca de Maconoletto. *La Roche-de-Maconolet.*  
 Rocha. *La Roche, cne de Lhuis.*  
 Rocha Ruffa. *La Roche-Rouge.*  
 Rocharium Prati Bardonis. *Le Rocher-du-Pré-Bardon.*  
 Rochaz (Sus laz). *Sur les Rochas.*  
 Rochecorbiery. *La Rochecorbière.*  
 Rocheta (Li). *La Rochette, cne de Montanges.*  
 Rochetta (Li). *La Rochette, cne de Ceyzériat.*  
 Rochi (Li). *La Roche, cne de Guéreins, de Lhuis et de Neuville-sur-Ain.*  
 Rochitaillia. *Rochetaillée.*  
 Rociacus. *Roissiat.*  
 Rodagnus. *Le Rhône.*  
 Rodanus. *Le Rhône.*  
 Rodanus, localité disparue du c<sup>NE</sup> de Lhuis.  
 Rodanus, localité disparue, à ou près Miribel.  
 Rodenus. *Le Rhône.*  
 Rodorterium. *Riottiers.*  
 Roeres. *Royère.*  
 Rogemont. *Rougemont.*  
 Rogimont. *Rougemont.*  
 Rogimonte. *Rougemont.*  
 Bognon. *Le Renon.*  
 Roherterium. *Riottiers.*  
 Roisoset, Roissoset. *Le Reyssouzet.*  
 Roisousa. *La Reyssouze.*  
 Roissia. *Roissiat.*  
 Roissieux. *Roissieu.*  
 Roissosa. *La Reyssouze.*  
 Roissouza. *La Reyssouze.*  
 Rojuel.  
 Roleria. *La Rollière.*  
 Roliri (Li). *La Rollière.*  
 Romagneu. *Romagnieu.*  
 Romagneux. *Romagnieu.*  
 Romagni. *Romagne, cne du Montellier.*  
 Romagniacus. *Romagnieu.*  
 Romagnie. *Romagne, cne de Chalex.*  
 Romana (Villa). *Romans.*  
 Romana Potestas. *Romans.*  
 Romanas. *Romenas.*  
 Romanatis. *Romenas.*  
 Romanèche la Saussaye. *Romanèche-la-Saulsaie.*  
 Romanechi. *Romanèche, cnes de Replonges et de Saint-Etienne-sur-Reyssouze.*  
 Romanechi. *Romanèche-la-Saulsaie.*  
 Romanechi, Romanechy. *Romanèche-la-Montagne.*  
 Romaneci (Li). *Romanèche, cne de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.*  
 Romanesca. *Romanèche, cne de Chalamont.*  
 Romanesche. *Romanèche-la-Montagne.*  
 Romanesche. *Romanèche-la-Saulsaie.*  
 Romanesches. *Romanèche, cne de Replonges.*  
 Romaneschi. *Romanèche-la-Montagne.*  
 Romaneschi. *Romanèche-la-Saulsaie.*  
 Romaneschia. *Romanèche-la-Saulsaie.*  
 Romanessia. *Romanèche-la-Montagne.*  
 Romaniacus. *Romagnieu.*  
 Romanieu. *Romagnieu.*  
 Romanins. *Romaneins.*  
 Romanis. *Romans.*  
 Romanis (Villa et Fiscum). *Romans.*  
 Romanos. *Romans.*  
 Romanus. *Romans.*  
 Romenaz. *Romenas.*  
 Romeriacus.

- Ronchirollium. *Roncheveux*.  
 Rondechi. *Rondèche*.  
 Ronens.  
 Rongey.  
 Rongia. *La Ronge, cne de Foissiat*.  
 Ronjon. *Rongeon*.  
 Ronsuel. *Ronzuel*.  
 Ronzeri (Li). *La Ronzière, cnes de Peyzieu et de Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Ronzi (Li). *La Ronge, cne de Saint-Olive*.  
 Ronzi (Li). *La Ronze, cne de Montceaux et de Versailles*.  
 Roon. *Rodanus, à ou près Miribel*.  
 Roorter. *Riottiers*.  
 Roorterium. *Riottiers*.  
 Rooter. *Riottiers*.  
 Rosargos. *Rosarges*.  
 Rosarias. *Rosières*.  
 Roscaneri (Li). *La Roscanière*.  
 Roseillon, Rosseillon. *Rossillon*.  
 Roseillon. *Rossillon*.  
 Rossellion. *Rossillon*.  
 Rosellun. *Rossillon*.  
 Roseres. *Rosières, cne de Buellas*.  
 Roseres. *Rozières*.  
 Roserias. *Rosières, cnes de Cerdon de Saint-Nizier-le-Désert*.  
 Rosi. *Rosy*.  
 Rosne. *Le Rhône*.  
 Rossans. *Rossans*.  
 Rossay. *Roussel*.  
 Rosseillionem. *Rossillon*.  
 Rosseillon. *Rossillon, cne de Crozet*.  
 Rossellioneni. *Rossillon*.  
 Rossellionem. *Rossillon, cne de Croset*.  
 Rossellyonem. *Rossillon, cne de Croset*.  
 Rosselon. *Rossillon*.  
 Rossetes. *Rosettes*.  
 Rossilionem, Rossillionem. *Rossillon*.  
 Rossilionem. *Rossillon, cne de Croset*.  
 Rossillon. *Roussillon, cne de Jujurieux*.  
 Rossinieri (Li). *La Rossinière*.  
 Rost (Li). *Le Rous*.  
 Rostangeri (Li). *La Rostangière*.  
 Rostonnaco. *Rothonod*.  
 Rostonosco. *Rothonod*.  
 Rotaz (Li). *La Route, cne de Jujurieux*.  
 Roteillacus. *Roteliat*.  
 Roteillat. *Roteliat*.  
 Rotellia. *Roteliat*.  
 Rotellias. *Roteliat*.  
 Botelliaz. *Roteliat*.  
 Rotiliacus. *Roteliat*.  
 Rotona, Rotonna. *Rotonne*.  
 AIN
- Rotonnaz. *Rotonne*.  
 Rotonno. *Rothonod*.  
 Rotonoz. *Rothonod*.  
 Rotta (Li). *La Route, cne de Jujurieux*.  
 Rottonod. *Rothonod*.  
 Roussillion. *Rossillon*.  
 Roussillon. *Rossillon, cne de Saint-Etienne-sur-Chalaronne*.  
 Roust (Le). *Le Rous*.  
 Routaillat. *Roteliat*.  
 Rouvro. *Rouvre*.  
 Rouzetan. *Rossette*.  
 Rovoria. *Rivoire, cne de Vieu-d'Ize-nave*.  
 Rovoyria. *La Rivoire, cne de Lochieu*.  
 Rovray. *Rouvray*.  
 Royeres. *Royères*.  
 Royou. *Réoux*.  
 Roysousa. *Reyssouze*.  
 Roysiacus. *Royssiat*.  
 Roysie. *Roissiat*.  
 Roysiou. *Roissieu*.  
 Roysosa. *La Reyssouse*.  
 Roysoset. *Le Reyssouzet*.  
 Roysousa. *La Reyssouze*.  
 Roysouzet. *Le Reyssouzet*.  
 Rosieres. *La Roussière, cne de Saint-André-de-Corcy*.  
 Rua (Li). *La Ruaz, cne de Druillat*.  
 Rua (Li). *La Rua, cne de Lagnieu*.  
 Ruatay. *Riatez*.  
 Rubeimontis, Rubeomonte. *Rougemont*.  
 Rubro Monte. *Rougemont*.  
 Ruellas.  
 Ruennon. *Le Renon*.  
 Ruenon. *Le Renon*.  
 Rueyses. *Ruyses*.  
 Rufe. *Ruffieu*.  
 Rufe, Ruffeu. *Ruffieu, cne de Proulieu*.  
 Ruffieux. *Ruffieu*.  
 Ruffieux. *Ruffieu, cne de Proulieu*.  
 Ruffiou. *Ruffieu*.  
 Ruffius. *Ruffieu*.  
 Rufiacus, Ruffiacus. *Ruffieu*.  
 Ruillers. *Le Ruiller*.  
 Ruitplongium. *Replonges*.  
 Rullers. *Le Ruiller*.  
 Runzuel. *Ronzuel*.  
 Ruonus. *Le Renon*.  
 Ruphiou. *Ruffieu*.  
 Rupis. *La Roche, cne de Lhuis et de Saint-Rambert*.  
 Ruppisfortis. *Rochefort*.  
 Rupta (La).  
 Russa. *La Rousse*.
- Russillionem. *Rossillon*.  
 Rut. *Rupt*.  
 Rutil. *Ruty*.  
 Rutiz (Li). *Le Rutis*.  
 Ruysososa. *La Reyssouze*.  
 Ruysoset. *Le Réyssouzet*.  
 Ruzeri. *Ruzière*.  
 Ryermon. *Riermont*.  
 Rynia. *Rignat*.  
 Ryns. *Rins*.  
 Ryondans.  
 Ryves (Les). *Les Rives*.  
 Ryvolans. *Rivolans*.
- S
- Sablone. *Le Sablon, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Sachins, c<sup>NE</sup> d'Ambérieu.  
 Saffange. *Safange*.  
 Sagona. *La Saône*.  
 Sagonna. *La Saône*.  
 Sagunna. *La Saône*.  
 Saila. *La Seille*.  
 Saillart. *Saillard*.  
 Saillia. *La Seille*.  
 Saint Alban. *Saint-Alban, cne de Poncin*.  
 Saint André d'Huyria. *Saint-André-d'Huiriat*.  
 Saint André de Cordieu. *Saint-André-de-Corcy*.  
 Saint André de Corsy. *Saint-André-de-Corcy*.  
 Saint André de Corze. *Saint-André-de-Corcy*.  
 Saint André de Corzi. *Saint-André-de-Corcy*.  
 Saint André de Corzy. *Saint-André-de-Corcy*.  
 Saint Bénigne. *Saint-Bénigne*.  
 Saint Blays Pierre Chastel. *Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel*.  
 Saint Boy. *Saint-Boys*.  
 Saint Buet. *Le Crozet*.  
 Saint Buet. *Saint-Boys*.  
 Saint Denys. *Saint-Deuis-le-Ceyzériat*.  
 Saint Denys de Chousson. *Saint-Denis-le-Chousson*.  
 Saint Didier d'Auciat. *Saint-Didier-d'Aussiat*.  
 Saint Didier d'Aussiaz. *Saint-Didier-d'Aussiat*.  
 Saint Didier de Neyron. *Saint-Didier, cne de Neyron*.

- Sainct Didier d'Ouciaz. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sainct Didier d'Ouzia. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sainct Didier d'Ouziat. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Saincte Olive en Dombes. *Saint-Olive.*
- Sainct Estienne du Boys. *Saint-Etienne-du-Bois.*
- Sainct Estienne le Bochoux. *Saint-Etienne-du-Bois.*
- Sainct Estienne le Bouchoux. *Saint-Etienne-du-Bois.*
- Sainct Estienne sur Reyssouze. *Saint-Etienne-sur-Reyssouze.*
- Sainct Etivent. *Saint-Etienne, cne de Polliat.*
- Sainct Gabet. *Saint-Gabet.*
- Sainct Genix. *Saint-Genis, cne de Pouilly-Saint-Genis.*
- Sainct Hierosme en Bugey. *Saint-Jérôme, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*
- Sainct Jean le Vieux. *Saint-Jean-le-Vieux.*
- Sainct Jean sur Reyssouze. *Saint-Jean-sur-Reyssouze.*
- Sainct Jean sur Reyssouze. *Saint-Jean-sur-Reyssouze.*
- Sainct Jehan de Gonvilles. *Saint-Jehan-de-Gonville.*
- Sainct Jehan des Advantures. *Saint-Jehan-sur-Veyle.*
- Sainct Jean de Vieu. *Saint-Jean-le-Vieux.*
- Sainct Julin. *Saint-Julien-sur-Veyle.*
- Sainct Laurent lès Mâcon. *Saint-Laurent-de-l'Ain.*
- Sainct Martin de Miribel. *Saint-Martin, cne de Miribel.*
- Sainct Martin du Frene. *Saint-Martin-du-Fresne.*
- Sainct Martin le Chastel. *Saint-Martin-le-Châtel.*
- Sainct **Maurice de** Gordan. *Saint-Maurice-de-Gourdans.*
- Sainct Maurice d'Eschasaux. *Saint-Maurice-d'Echazeaux.*
- Sainct Mauris. *Saint-Maurice-de-Remens.*
- Sainct Mauris de Remans. *Saint-Maurice-de-Rémens.*
- Sainct Maurys de Beynoz. *Saint-Maurice-de-Beynost.*
- Sainct Nizier. *Saint-Nizier-le-Désert.*
- Sainct Raingbert. *Saint-Rambert-en-Bugey.*
- Sainct Rambert de Joux. *Saint-Rambert-en-Bugey.*
- Sainct Rambert en Beugeys. *Saint-Rambert-en-Bugey.*
- Sainct Rangbert. *Saint-Rambert-en-Bugey.*
- Sainct Sulpis. *Saint-Sulpice.*
- Sainct Sulpys. *Saint-Sulpice, cne de Thézillieu.*
- Sainct Surpris. *Saint-Sulpice, cne de Thézillieu.*
- Sainct Trivier en Bresse. *Saint-Trivier-de-Courtes.*
- Saint André de Baugé. *Saint-André-de-Bâgé.*
- Saint André de Briort en Bresse. *Saint-André-de-Briort.*
- Saint André de Corsieu. *Saint-André-de-Corcy.*
- Saint André de Revermont. *Saint-André-sur-Suran.*
- Saint André de Roche. *Saint-André-sur-Suran.*
- Saint André d'Huria. *Saint-André-d'Huriat.*
- Saint André d'Huriat. *Saint-André-d'Huriat.*
- Saint André d'Huriaz. *Saint-André-d'Huriat.*
- Saint André du Bouchoux. *Saint-André-le-Bouchoux.*
- Saint André d'Uirie. *Saint-André-d'Huriat.*
- Saint André d'Uria. *Saint-André-d'Huriat.*
- Saint André le Pannoux ou le Pannoux. *Saint-André-le-Pannoux.*
- Saint Andrer en Revermont. *Saint-André-sur-Suran.*
- Saint Andrier. *Saint-André-de-Corcy.*
- Saint Barnart. *Saint-Bernard.*
- Saint Benoist. *Saint-Benoit-de-Cesieu.*
- Saint Bernarl d'Anse. *Saint-Bernard.*
- Saint Bernard en Lyonnais. *Saint-Bernard.*
- Saint Bernard sur Saône. *Saint-Bernard.*
- Saint Blaise de Chazelles. *Saint-Blaise, cne de Saint-Étienne-sur-Chalaronne.*
- Saint Bonet. *Saint-Bonnet.*
- Saint Bourbas. *Saint-Vulbas.*
- Saint-Christophe près-Sandrans. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*
- Saint Christophle en Bresse. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*
- Saint Christophle en Dombes. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*
- Saint Cir. *Saint-Cyr, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*
- Saint Cir. *Saint-Cyr, cne de Matafelon.*
- Saint Cire. *Saint-Cyr, cne de Relevans.*
- Saint Cire sur Menton. *Saint-Cyr-sur-Menton.*
- Saint Cyr en Bresse. *Saint-Cyr-sur-Menton.*
- Saint Cyr près Sandran. *Saint-Cyr, cne de Relevans.*
- Saint Cyre. *Saint-Cyr, cne de Relevans.*
- Saint Cyre sur Menton. *Saint-Cyr-sur-Menton.*
- Saint Denis. *Ceyzériat-de-Bresse.*
- Saint-Denis-de-Ceyzériat. *Ceyzériat-de-Bresse.*
- Saint-Denis-le-Ceyzériat. *Ceyzériat-de-Bresse.*
- Saint Denys de Chausson. *Saint-Denis-le-Chosson.*
- Saint Denys de Saisiria. *Saint-Denis-le-Ceyzériat.*
- Saint Denys en Bresse. *Saint-Denis-le-Ceyzeriat.*
- Saint Didier d'Aueiat. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Saint Didier d'Auciaz. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Saint Didier de Chalaronne. *Saint-Didier-sur-Chalaronne.*
- Saint Didier de Forment. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Saint Didier de Froment. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Saint Didier de Valin. *Saint-Didier-sur-Chalaronne.*
- Saint Didier de Valins. *Saint-Didier-sur-Chalaronne.*
- Saint Didier d'Oussiac. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Saint Didier d'Oussiat. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Saint Didier du Plantay. *Saint-Didier-de-Renon.*
- Saint Disdier de Chalarone. *Saint-Didier-sur-Chalaronne.*
- Sainte Croix. *Sainte-Croix.*
- Sainte Croix en Bresse. *Sainte-Croix.*
- Saint Eloy. *Saint-Éloi.*
- Sainte Julie en Bugey. *Sainte-Julie.*
- Sainte Magdelaine. *Sainte-Madeleine, cne de Neuville-sur-Ain.*
- Sainte Ofeyme. *Sainte-Euphémie.*

- Sainte Olive. *Saint-Olive*.
- Saint Etienne de Chalaronne. *Saint-Etienne-sur-Chalaronne*.
- Saint Etienne en Dombes. *Saint-Etienne-sur-Chalaronne*.
- Saint Etienne les Bois. *Saint-Etienne-du-Bois*.
- Saint Etienne sur Ressouse. *Saint-Etienne-sur-Reyssouze*.
- Saint Euphème. *Sainte-Euphémie*.
- Saint Geneis. *Saint-Genis, cne de Pouilly-Saint-Genis*.
- Saint Genis sur Manton. *Saint-Genis-sur-Menthon*.
- Saint Genys sur Menton. *Saint-Genis-sur-Menthon*.
- Saint George de Perouge. *Saint-Georges, près Péroutes*.
- Saint George de Renom. *Saint-Georges-de-Renom*.
- Saint George du Bouchoux. *Saint-Georges-de-Renom*.
- Saint George du Renon. *Saint-Georges-de-Renom*.
- Saint George sur Renon. *Saint-Georges-de-Renom*.
- Saint Germain. *Saint-Germain-de-Joux*.
- Saint Germain de Renom. *Saint-Germain-de-Renom*.
- Saint Germain en Bugey. *Saint-Germain-d'Ambérieu*.
- Saint Germain en Dombes. *Saint-Germain-de-Renom*.
- Saint Germain en Revermont. *Saint-Germain, cne de Villemotier*.
- Saint Germain en Valbonne. *Saint-Germain-de-Beynost*.
- Saint German. *Saint-Germain, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.
- Saint-Girié.
- Saint-Grevent.
- Saint Hierôme. *Saint-Jérôme, cne de Lompnieu*.
- Saint Hulin. *Saint-Olive*.
- Saint Irlide ou Saint Olive. *Saint-Olive*.
- Saint Jacque. *Saint-Jacques-et-Saint-Philippe, cne de Saint-Martin-du-Mont*.
- Saint Jean des Aventures. *Saint-Jean-sur-Veyle*.
- Saint Johan de Goveilles. *Saint-Jean-de-Gonvilles*.
- Saint Juillien (La ville de). *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.
- Saint Julien en Bresse. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.
- Saint Julien sur Cerdon. *Saint-Julien-la-Balme*.
- Saint Julien sur Ressouse. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.
- Salut Julien sur Veyle. *Saint-Julien-sur-Veyle*.
- Saint Julin. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.
- Saint Julin la Balme sus Cerdon. *Saint-Julien-la-Balme*.
- Saint Julin sur Vele. *Saint-Julien-sur-Veyle*.
- Saint Julin sus Reysouze. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.
- Saint Jullien sur Veyle. *Saint-Julien-sur-Veyle*.
- Saint Just, paroisse de Jasseron. *Saint-Just*.
- Saint Lagier.
- Saint Laurent les Mascon. *Saint-Laurent-de-l'Ain*.
- Saint Lorent de Mascon. *Saint-Laurent-de-l'Ain*.
- Saint Loup d'Illiat. *Saint-Loup, cne d'Illiat*.
- Saint Mamert. *Samans, cne de Rignieux-le-Franc*.
- Saint Martin de Premeysel. *Saint-Martin, cne de Prémeyssel*.
- Saint Martin du Fresno. *Saint-Martin-du-Fresne*.
- Saint Maurice de Beynoz. *Saint-Maurice-de-Beynost*.
- Saint Maurice de Chaza. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.
- Saint Maurice de Chaseau*. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.
- Saint Maurice d'Echezeaux. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.
- Saint Maurice de Gordans. *Saint-Maurice-de-Gordans*.
- Saint-Maurice-de-Reyment. *Saint-Maurice-de-Rémens*.
- Saint Mauris de Gordans. *Saint-Maurice-de-Gordans*.
- Saint Mauris de Remens. *Saint-Maurice-de-Rémens*.
- Saint Mauris en Bugey. *Saint-Maurice-de-Rémens*.
- Saint Maurix de Remens. *Saint-Maurice-de-Rémens*.
- Saint Nizier. *Saint-Nizier-le-Bouchoux*.
- Saint Oyan. *Saint-Oyend, cne de Chavannes-sur-Reyssouze*.
- Saint Oyant. *Saint-Oyend, cne de Courmangoux*.
- Saint Oyant. *Saint-Oyend, cne de Seillionnas*.
- Saint Oyen. *Saint-Oyend, cne d'Arbent*.
- Saint Oyen. *Saint-Oyend, cne de Courmangoux*.
- Saint Paul de Varas. *Saint-Paul-de-Varax*.
- Saint Remy près Bourg. *Saint-Remy*.
- Saint Remis. *Saint-Bemy*.
- Saint Rhemy du Mont. *Saint-Remy-du-Mont*.
- Saint Sorlin de Cuchet. *Saint-Sorlin*.
- Saint Sorlin en Bugey. *Saint-Sorlin*.
- Saint Sourlin. *Saint-Sorlin*.
- Saint Sulpis. *Saint-Sulpice, cne de Thézillieu*.
- Saint Syr. *Saint-Cyr-sur-Menthon*.
- Saint Yllin. *Saint-Olive*.
- Sais (Li). *Le Saix*.
- Saisel. *Seysse*.
- Saissellum. *Seysse*.
- Saiseriacus. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.
- Soisireu. *Ceyzérieu*.
- Saisireus. *Ceyzérieu*.
- Saisiria. *Ceyzériat*.
- Saisiriacus de Monte seu Reversimontis. *Ceyzériat*.
- Saisiriacus. *Ceyzérieu*.
- Saisiriacus. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.
- Saisiriacus in Breysia. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.
- Saisiriaz le Revermont. *Ceyzériat*.
- Saisirie de Bresse. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.
- Saix de Bresse (Le). *Le Saix*.
- Sajoz (Li Gros). *Sage (Le Gros)*.
- Sala. *La Salle, cne de Manziat*.
- Sala. *La Salle, cne de Pont-de-Veyle*.
- Salagny. *Salagnat*.
- Salavro. *Salavre*.
- Sale-Manzia (La). *La Salle, cne de Manziat*.
- Saleniacus. *Salignat*.
- Saleta (La). *Salettes (Petites et Grandes)*.
- Saletaz (La). *Salettes (Petites et Grandes)*.
- Saleysi. *Salayse*.
- Salaysia. *Salayse*.
- Salgli. *La Seille*.
- Salicem (Grossum). *Le Gros-Sage*.
- Salicetum. *Le Sauzey, cne de Boy*.
- Saligniacus. *Salagnat*.
- Salli (Li). *La Seille*.
- Sallia. *La Seille*.
- Salliar. *Saillard*.
- Salmenna. *Sermenas*.

Salmoya. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*  
 Salmodiacus. *Sermoyer.*  
 Salmogiacus. *Sermoyer.*  
 Salmoiacus. *Sermoyer.*  
 Salmoies. *Sermoyer.*  
 Salmoya. *Sermoyer.*  
 Salmoyacus. *Sermoyer.*  
 Salmoye. *Sermoyer.*  
 Salornayus. *Salornay.*  
 Salvagio. *Salvage.*  
 Salvinges.  
 Salviniacus. *Servignat, cne de Curtafond.*  
 Saman. *Samans, cne de Rigneux-le-Franc.*  
 Samant. *Samans, cne de Rigneux-le-Franc.*  
 Samanz. *Samans, cne de Rigneux-le-Franc.*  
 Samarèche.  
 Samers.  
 Samissiacus. *Samissieu.*  
 Samissiou. *Samissieu.*  
 Sam Man. *Samans, cne de Rigneux-le-Franc.*  
 Sammissieux. *Samissieu.*  
 Samogna. *Samognat.*  
 Samognia. *Samognat.*  
 Samogniacus. *Samognat.*  
 Samogniat. *Samognat.*  
 Samogniaz. *Samognat.*  
 Samoigna. *Samognat.*  
 Samoignaz. *Samognat.*  
 Samoignia. *Samiognat.*  
 Samoigniacus. *Samognat.*  
 Samoiniat. *Samognat.*  
 Samonia. *Samognat.*  
 Samoniacus. *Samognat.*  
 Samonies, c. suj. . *Samognat.*  
 Samonya. *Samognat.*  
 Samoyant. *Samoyans.*  
 Samuellery (Li). *La Samuellière.*  
 Samussiacus. *Samissieu.*  
 Sana. *La Sane-Vive.*  
 Sancia. *Sanciat.*  
 Sanciaus. *Sanciat.*  
 Sancie. *Sanciat.*  
 Sancta Eulalia. *Saint-Eloi.*  
 Sancta Eulalya. *Saint-Eloi.*  
 Sancta Euphemia. *Sainte-Euphémie.*  
 Sancta Euphemia de Juviniaco. *Sainte-Euphémie.*  
 Sancta Heulalia. *Saint-Eloi.*  
 Sancta Hilalia. *Saint-Eloi.*  
 Sancta Illidia. *Sainte-Olive.*  
 Sancta Julita. *Sainte-Julie.*  
 Sancta Julitta. *Sainte-Julie.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Sancta Jullia. *Sainte-Julie.*  
 Sancta Magdalena. *Sainte-Madeleine, cne de Loyes.*  
 Sanctam Crucem. *Sainte-Croix.*  
 Sancta Oliva, alias Illidia. *Sainte-Olive.*  
 Sanclonas. *Sonthonnax-la-Montagne.*  
 Sanctus Albanus. *Saint-Alban, cne de la Boisse.*  
 Sanctus Albanus. *Saint-Alban, c0" de Poncin.*  
 Sancti Amandi (Fons). *Saint-Amand, cne de Nantua.*  
 Sanctus Andeolus. *Saint-Andéol, cne de la Boisse.*  
 Sanctus Andeolus. *Saint-Andéol, localité détruite.*  
 Sanctus Andraeus Panosii. *Saint-André-le-Panoux.*  
 Sanctus Andreas. *Saint-André-de-Bâgé.*  
 Sanctus Andreas. *Saint-André-de-Briort.*  
 Sanctus Andreas. *Saint-André-le-Bouchoux.*  
 Sanctus Andreas. *Saint-André-sur-Suran.*  
 Sanctus Andreas ad Vureacum. *Saint-André-d'Huiriat.*  
 Sanctus Andreas Baugiaei. *Saint-André-de-Bâgé.*  
 Sanctus Andreas Castri. *Saint-André-sur-Suran.*  
 Sanctus Andreas Corziaci. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas Corziaci Castri. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas do Balgiaco. *Saint-André-de-Bâgé.*  
 Sanctus Andreas de Baugiac. *Saint-André-de-Bâgé.*  
 Sanctus Andreas de Briordo. *Saint-André-de-Briort.*  
 Sanctus Andreas de Briort. *Saint-André-de-Briort.*  
 Sanctus Andreas de Cordyeu. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas de Corzeio. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas de Corzeu. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas de Corziaco Castro. *Saint-André-de-Corcy.*  
 Sanctus Andreas d'Uria. *Saint-André-d'Huiriat.*  
 Sanctus Andreas d'Uyria. *Saint-André-d'Huiriat.*  
 Sanctus Andreas Huyriaci. *Saint-André-d'Huiriat.*  
 Sanctus Andreas in Cimaloco. *Saint-André-d'Huiriat.*  
 Sanctus Andreas in Reversomonte. *Saint-André-sur-Suran.*  
 Sanctus Andreas in Revermonte. *Saint-André-sur-Suran.*  
 Sanctus Andreas li Boschos. *Saint-André-le-Bouchoux.*  
 Sanctus Andreas li Panos ou li Pannos. *Saint-André-le-Panous.*  
 Sanctus Andreas li Panous. *Saint-André-le-Panoux.*  
 Sanctus Andreas Nemorosus. *Saint-André-le-Bouchoux.*  
 Sanctus Andreas Panosus. *Saint-André-le-Panoux.*  
 Sanctus Anthonius de Burgo. *Saint-Antoine, cne de Bourg.*  
 Sanctus Baldelius. *Saint-Boys.*  
 Sanctus Baldomerius. *Saint-Galmier.*  
 Sanctus Baldomerus. *Saint-Galmier.*  
 Sanctus Bartholomeus. *Saint-Barthélemy, cne d'Izernore.*  
 Sanctus Baudelius. *Saint-Boys.*  
 Sanctus Bauderius. *Saint-Boys.*  
 Sanctus Baudilius et Sanctus Baudilius. *Saint-Boys.*  
 Sanctus Baudillus. *Saint-Boys.*  
 Sanctus Benedictus. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Saissieu. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Saisseu. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Saissy. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Saissy. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Seyseu. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Seysseu. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benedictus de Seyssieu. *Saint-Benoît-de-Cessieu.*  
 Sanctus Benignus. *Saint-Bénigne.*  
 Sanctus Benignus de Pontevallis. *Saint-Bénigne.*  
 Sanctus Bernardus. *Saint-Bernard.*  
 Sanctus Bernardus de Ansa. *Saint-Bernard.*  
 Sanctus Bernardus prope Ansam. *Saint-Bernard.*  
 Sanctus Bernerdus. *Saint-Bernard.*  
 Sanctus Blasius Petrae Castri. *Saint-Blaise-de-Pierre-Châtel.*  
 Sanctus Campus. *Saint-Champ.*  
 Sanctus Christoforus. *Saint-Christophe, cne de Poncin.*



- Sanctus Christoforus. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*
- Sanctus Christophorus. *Saint-Christophe, cne de Poncin.*
- Sanctus Christophorus. *Saint-Christophe, cne de Relevans.*
- Sanctus Christophorus in Breysia. *Saint-Christophe, c<sup>NE</sup> de Relevans.*
- Sanctus Ciricus. *Saint-Cyr-sur-Menthon.*
- Sanctus Ciricus. *Saint-Cyr, cne de Gex.*
- Sanctus Ciricus. *Saint-Cyr, cne de Relevans.*
- Sanctus Ciricus prope Sandrens. *Saint-Cyr, c<sup>NE</sup> de Relevans.*
- Sanctus Ciricus supra Mentonem. *Saint-Cyr-sur-Menthon.*
- Sanctus Cyprianus in Beo. *Saint-Cyprien, cne de Bey.*
- Sanctus Cyricus. *Saint-Cyr, cne de Relevans.*
- Sanctus Cyricus. *Saint-Cyr, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*
- Sanctus Cyricus Bagiaci. *Saint-Cyr-sur-Menthon.*
- Sanctus Cyricus juxta Baugiaccum. *Saint-Cyr-sur-Menthon.*
- Sanctus Desiderius. *Saint-Didier, autre nom de Montagnieu.*
- Sanctus Desiderius. *Saint-Didier, cne de Bey.*
- Sanctus Desiderius. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius. *Saint-Didier-de-Formans*
- Sanctus Desiderius.* *Saint-Didier-de-Renon.*
- Sanctus Desiderius Auxiaci. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius d'Aucia. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Alciaco. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Arciaco. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Aucia. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Auciaco. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Chalarona. *Saint-Didier-sur-Chalaronne.*
- Sanctus Desiderius de Formans. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Saint Didier de Froment. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Saint Didier de Froment. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius de Miribello. *Saint-Didier, c<sup>NE</sup> de Neyron.*
- Sanctus Desiderius de Ouciaco. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius de Renone. *Saint-Didier-de-Renon.*
- Sanctus Desiderius de Renons, aliàs du Plantey. *Saint-Didier-de-Renon.*
- Sanctus Desiderius de Reorter. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius de Reorterio. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius de Rilliaco. *Saint-Didier, cne de Neyron.*
- Sanctus Desiderius de Ruennon. *Saint-Didier-de-Renon.*
- Sanctus Desiderius de Ruenon. *Saint-Didier-de-Renon.*
- Sanctus Desiderius de Vendonissa., *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius d'Oucia. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius in Brixia. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius in Donbis. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius juxta Riorterium. *Saint-Didier-de-Formans.*
- Sanctus Desiderius Ouciaci. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Desiderius Ouxiaci. *Saint-Didier-d'Aussiat.*
- Sanctus Dionisius. *Saint-Denis-le-Chosson.*
- Sanctus Dionisius de Chauczons. *Saint-Denis-le-Chosson.*
- Sanctus Dionisius de Chauxzone. *Saint-Denis-le-Chosson.*
- Sanctus Dionisius secus Burgum. *Saint-Denis-le-Ceyzériat.*
- Sanctus Domitianus. *Saint-Rambert-en-Bugey.*
- Sanctus Donatus. *Sonthonnax-la-Montagne.*
- Sanctus Donatus Monlis. *Sonthonnax-la-Montagne.*
- Sanctus Donatus Vinoblii. *Sonthonnax-le-Vignoble.*
- Sanctus Elidius. *Saint-Olive.*
- Sanctus Faustus. *Saint-Fauste.*
- Sanctus Gabetus. *Saint-Gabet.*
- Sanctus Galmerius. *Saint-Galmier.*
- Sanctus Garmerius. *Saint-Galmier.*
- Sanctus Genesisus. *Saint-Genis-sur-Menthon.*
- Sanctus Genesisus. *Saint-Genis, cne de Pouilly-Saint-Genis.*
- Saint-Rambert.*
- Sanctus Genesisus. *Saint-Genis, cne de Pouilly-Saint-Genis.*
- Sanctus Genessius. *Saint-Genis, cne de Pouilly-Saint-Genis.*
- Sanctus Genesisus supra Mentonem. *Saint-Genis-sur-Menthon.*
- Sanctus Georgius. *Saint-Georges-de-Renon.*
- Sanctus Georgius de Renone. *Saint-Georges-de-Renon.*
- Sanctus Georgius versus burgum Sancti Christofori. *Saint-Georges, près Pérouges.*
- Sanctus Germanus. *Saint-Germain, cne de Villemotier.*
- Sanctus Germanus. *Saint-Germain-d'Ambérieu.*
- Sanctus Germanus. *Saint-Germain-de-Beynost.*
- Sanctus Germanus. *Saint-Germain-de-Renon.*
- Sanctus Germanus. *Saint-Germain-les-Paroisses.*
- Sanctus Germanus Amberiaci. *Saint-Germain-d'Ambérieu.*
- Sanctus Germanus de Ambayriaco. *Saint-Germain-d'Ambérieu.*
- Sanctus Germanus de Baigno Saint-Germain-de-Reynost.
- Sanctus Germanus de Bayart. *Saint-Germain-de-Béard.*
- Sanctus Germanus de Bayno. *Saint-Germain-de-Beynost.*
- Sanctus Germanus de Beart. *Saint-Germain-de-Béard.*
- Sanctus Germanus de Renon. *Saint-Germain-de-Renon.*
- Sanctus Germanus de Ruenon. *Saint-Germain-de-Renon.*
- Sanctus Germanus de Vallebona. *Saint-Germain-de-Beynost.*
- Sanctus Germanus in Breissia. *Saint-Germain-de-Renon.*
- Sanctus Germanus Jurensis. *Saint-Germain-de-Joux.*
- Sanctus Germanus parrochiarum. *Saint-Germain-les-Paroisses.*
- Sanctus Geronimus. *Saint-Jérôme, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*
- Sanctus Guinifortus. *Saint-Guigne-Fort.*
- Sanctus Ieronimus. *Saint-Jérôme, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*
- Sanctus Illidius. *Saint-Olive.*
- Sanctus Illidius quae vulgo vocatur Oliva. *Saint-Olive.*

Sanctus Imiterius. *Saint-Imier*.  
 Sanctus Joannes Aventurorum. *Saint-Jean-sur-Veyle*.  
 Sanctus Joannes de Reyssusa. *Saint-Jean-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Joannes de Rona. *Saint-Jean, cne de Saint-Sulpice*.  
 Sanctus Joannes de Thorignieu. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Sanctus Joannes de Thurigneu. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Sanctus Joannes de Turigneu et de Turigneux. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Sanctus Joannes de Turignieu et de Turigneux. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Sanctus Joannes supra Ruysosam. *Saint-Jean-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Johannes. *Saint-André-de-Bâgé*.  
 Sanctus Johannes apud Noioscum. *Saint-Jean-de-Niost*.  
 Sanctus Johannes de Govelles. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Sanctus Johannes de Govellis. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Sanctus Johannes de Goveyilles. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Sanctus Johannes de Vallibus. *Saint-Jean-de-Vaux*.  
 Sanctus Johannes de Vaux. *Saint-Jean-de-Vaux*.  
 Sanctus Johannes de Vico. *Saint-Jean-le-Vieux*.  
 Sanctus Johannes Gonvilliarum. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Sanctus Johannes Govelliarum. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Sanctus Johannes in Proprio. *Saint-Jean-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Johannes supra Velam. *Saint-Jean-sur-Veyle*.  
 Sanctus Johannes Vetulus. *Saint-Jean-le-Vieux*.  
 Sanctus Julianus. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Julianus. *Saint-Julien-sur-Veyle*.  
 Sanctus Julianus de Beynost. *Saint-Julien-de-Beynost*.  
 Sanctus Julianus juxta Bisiacum. *Saint-Julien-sur-Veyle*.  
 Sanctus Julianus supra Rixosam. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Julianus supra Roissosam.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Saint-Julien-sur-Reyssouze.  
 Sanctus Julita. *Sainte-Julie*.  
 Sanctus Jullinus. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Jullinus supra Reyssosam. *Sainl-Julien-sur-Reyssouze*.  
 Sanctus Jullinus supra Velam. *Saint-Julien-sur-Veyle*.  
 Sanctus Julius. *Sainte-Julie*.  
 Sanctus Justus. *Saint-Just*.  
 Sanctus Laurentius. *Saint-Laurent-de-l'Ain*.  
 Sanctus Laurentius de Laz. *Saint-Laurent, cne de Laz*.  
 Sanctus Laurentius prope Matisconem. *Saint-Laurent-de-l'Ain*.  
 Sanctus Laurentius prope pontem Matisconis. *Saint-Laurent-de-l'Ain*.  
 Sanctus Laurentius Sairsiriaci. *Ceyzériat*.  
 Sanctus Leodegarius. *Saint-Léger, cne de Serrières-de-Briord*.  
 Sanctus Lupus. *Saint-Loup, cne de Pouilly*.  
 Sanctus Mametis. *Samans, cne de Rigneux-le-Franc*.  
 Sanctus Marcellus. *Saint-Marcel*.  
 Sanctus Marcellus juxta Corzeu in Bressia. *Saint-Marcel*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin-de-Bavel*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin-du-Fresne*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin, cne de Lhuis*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin, cne de Miribel*.  
 Sanctus Martinus. *Saint-Martin, cne de Reyrieux*.  
 Sanctus Martinus Calomontis. *Saint-Martin-de-Chalamont*.  
 Sanctus Martinus Castri. *Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Sanctus Martinus Castri Rubi. *Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Sanctus Martinus Chalomontis. *Saint-Martin-de-Chalamont*.  
 Sanctus Martinus de Beynot. *Saint-Martin-de-Beynost*.  
 Sanctus Martinus de Calomonte. *Saint-Martin-de-Chalamont*.  
 Sanctus Martinus de Chalamont. *Sainl-Martin-de-Chalamont*.  
 Sanctus Martinus de Fraxino. *Saint-Martin-du-Fresne*.  
 Sanctus Martinus de Laronai. *Saint-Martin-de-Larenay*.  
 Sanctus Martinus del Fraino. *Saint-Martin-du-Fresne*.  
 Sanctus Martinus de Miribello. *Saint-Martin, cne de Miribel*.  
 Sanctus Martinus de Monte. *Saint-Martin-du-Mont*.  
 Sanctus Martinus Fraxini, in Sabaudia. *Saint-Martin-du-Fresne*.  
 Sanctus Martinus lo Chastel. *Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice, cne de Charancin*.  
 Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice, cne de Montceaux*.  
 Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.  
 Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius apud Bayno. *Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Sanctus Mauricius Challeya. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.  
 Sanctus Mauricius cum Challeya. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.  
 Sanctus Mauricius de Anthone. *Saint-Maurice-de-Gourdans*.  
 Sanctus Mauricius de Baigno. *Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Sanctus Mauricius de Meyri. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius de Remens. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius de Remens. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius de Remeys. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius de Rocca. *Saint-Maurice-d'Echazeaux*.  
 Sanctus Mauricius in Meria. *Saint-Maurice-de-Rémens*.  
 Sanctus Mauricius prope Bayno. *Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Sanctus Medardus. *Saint-Médard*.  
 Sanctus Nicecius apud Montem Fabrosum. *Saint-Nizier-le-Désert*.  
 Sanctus Nicecius de Bressia. *Saint-Nizier-le-Désert*.  
 Sanctus Nicetius. *Saint-Nizier-le-Bouchoux*.  
 Sanctus Nicetius in Deserto. *Saint-Nizier-le-Désert*.  
 Sanctus Nicetius juxta Curtos. *Sainl-Nizier-le-Bouclioux*.  
 Sanctus Nicetius Nemorosus. *Saint-Nizier-le-Bouchoux*.

Sanctus Nycetius Deserti. <i>Saint-Nizier-le-Désert.</i>	Sanctus Sorlin.	Sanctus Ulbaudus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Nycetius juxta Courtoux. <i>Saint-Nizier-le-Bouchoux.</i>	Sanctus Stephanus. <i>Saint-Etienne-du-Bois.</i>	Sanctus Ullidius. <i>Saint-Olive.</i>
Sanctus Olivus. <i>Saint-Olive.</i>	Sanctus Stephanus. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Veranus. <i>Saint-Véran, cne de Corcelles.</i>
Sanctus Paulus de Varas. <i>Saint-Paul-de-Varax.</i>	Sanctus Stephanus. <i>Saint-Etienne, cne de Polliat.</i>	Sanctus Victor. <i>Saint-Victor.</i>
Sanctus Paulus de Varasc. <i>Saint-Paul-de-Varax.</i>	Sanctus Stephanus de Chalarona. <i>Saint-Étienne-sur-Chalaronne.</i>	Sanctus Vilbaldus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Paulus in Brixia. <i>Saint-Paul-de-Varax.</i>	Sanctus Stephanus del Boschous. <i>Saint-Etienne-du-Bois.</i>	Sanctus Vilbaudus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Petrus. <i>Saint-Pierre, cne de Beynost.</i>	Sanctus Stephanus li Bochous. <i>Saint-Etienne-du-Bois.</i>	Sanctus Volbais. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Petrus. <i>Saint-Pierre, cne de Poncin.</i>	Sanctus Stephanus Nemorosus. <i>Saint-Etienne-du-Bois.</i>	Sanctus Vulbaudus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Ragnebertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Reysousam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Wilbaldus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Ragnebertus in Jugo. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Reysosam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Wilbasius. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Ragnebertus Jurensis. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Reysosam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Wulbaldus. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Raignebertus Jurensis. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Roysesam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Ylarius. <i>Saint-Hilaire.</i>
Sanctus Rainebertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Roysosam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sanctus Ylidius. <i>Saint-Olive.</i>
Sanctus Rambertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Stephanus supra Ruysosam. <i>Saint-Etienne-sur-Reyssouze.</i>	Sandonatus. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sanctus Ranibertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Sulpicius. <i>Saint-Sulpice.</i>	Sandran. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Remigius. <i>Saint-Remy.</i>	Sanctus Sulpicius. <i>Saint-Sulpice, cne de Thézillieu.</i>	Sandraenc. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Remigius de Monte. <i>Saint-Remy-du-Mont.</i>	Sanctus Sulpicius Vetus. <i>Saint-Sulpice-le-Vieux.</i>	Sandraens. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Remigius prope Corgenonem. <i>Saint-Remy.</i>	Sanctus Theodorus. <i>Domsure.</i>	Sandreans. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Regnebertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Theoderius, à ou près Saint-Benoit-de-Cessieu.	Sandreens. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Regniberlus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Treverius. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>	Sandrehens. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Renebertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Triverius. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>	Sandreins. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Rimbertus. <i>Saint-Rambert-en-Bugey.</i>	Sanctus Triverius de Cortous. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sandrens. <i>Sandrans.</i>
Sanctus Rolinus. <i>Saint-Rolin.</i>	Sanctus Triverius de Cortoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sant Muris. <i>Saint-Maurice-de-Beynost.</i>
Sanctus Romanus de Clementiaco. <i>Saint-Romain, cNE de l'Abergement-Clémenciat.</i>	Sanctus Triverius de Cortoz. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Santona. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sanctus Romanus de Miribel. <i>Saint-Romain-de-Miribel.</i>	Sanctus Triverius de Courtoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Santonas. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sanctus Romanus de Miribello. <i>Saint-Romain-de-Miribel.</i>	Sanctus Triverius de Courtoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sant Sulpix. <i>Saint-Sulpice, cne de Thézillieu.</i>
Sanctus Romanus Miribeili. <i>Saint-Romain-de-Miribel.</i>	Sanctus Triverius de Courtoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Saint-Vulba. <i>Saint-Vulbas.</i>
Sanctus Rumey. <i>Saint-Remy.</i>	Sanctus Triverius de Courtoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sanz Bereing. <i>Saint-Bénigne.</i>
Sanctus Saturninus. <i>Saint-Sorlin.</i>	Sanctus Triverius de Courtoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sanz Trivers. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>
Sanctus Saturninus. <i>Saint-Sorlin, cne de Nattages.</i>	Sanctus Triverius de Cortoux. <i>Saint-Trivier-de-Courtes.</i>	Sanz Trivier en Dombes. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>
Sanctus Saturninus de Cucheto. <i>Saint-Sorlin.</i>	Sanctus Triverius Dombarum. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>	Saogonna. <i>La Saône.</i>
	Sanctus Triverius in Dombis. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>	Saona. <i>La Saône.</i>
	Sanctus Triverius in Dumbis. <i>Saint-Trivier-sur-Moignans.</i>	Saosne. <i>La Saône.</i>
		Sapet. <i>Le Sapet, cne de l'Abergement-Clémenciat.</i>
		Sapetum. <i>Sapet, cne d'Arandas.</i>
		Sapetum. <i>Le Sapet, cne de Lacoux.</i>
		Sapey. <i>Sapel, cne de la Balme-Sapel.</i>
		Sapey (Le). <i>Sepet, cne de Montluel.</i>
		Sapeyns. <i>Sapeins.</i>
		Sapeys (Li). <i>Le Sapet, cne de Lacoux.</i>
		Sapins. <i>Sapeins.</i>
		Sappel (Le). <i>Le Sapet, cne de Rufieu.</i>
		Sarenes.
		Sareres. <i>Serrières-de-Briord.</i>
		Sarmoya. <i>Sermoyer.</i>
		Sarmoyacus. <i>Sermoyer.</i>
		Sarmoye. <i>Sermoyer.</i>
Sanctus Saturninus in Bugesio.		

Sarrarias. *Serrières-de-Briord*.  
 Sarrata. *La Sarrâ*.  
 Sartines. *Certines*.  
 Sassium. *Le Saix*.  
 Sassolly (Li). *La Cersouille*.  
 Satanea.  
 Satenay. *Sathonay*.  
 Sat en bochi. *Sept-en-Houche*.  
 Sathenay. *Sathonay*.  
 Sathenney. *Sathonay*.  
 Sathoney. *Sathonay*.  
 Satonay. *Sathonay*.  
 Satoney. *Sathonay*.  
 Satonnay. *Sathonay*.  
 Sattennai. *Sathonay*.  
 Sattennay. *Sathonay*.  
 Saturninus locus. *Saint-Sorlin*.  
 Sauconna. *La Saône*.  
 Saugea (Li). *La Saugée, cne d'Ambérieu-en-Bugey*.  
 Saugeia (Li). *La Saugée, cne de Saint-Sorlin*.  
 Saugettax (La). *La Saugette, cne d'Ornex*.  
 Saugi (Li). *La Sauge, cne de Bouvent*.  
 Saugi (Li). *La Sauge, cne de Saint-Benoît*.  
 Saugi (Li). *La Sauge, cne de Veyziat*.  
 Saugia. *La Sauge, cne de Saint-Benoît*.  
 Saugona. *La Saône*.  
 Saune. *La Saône*.  
 Saut Lou. *Le Saul*.  
 Sauvergnier. *Sauverny*.  
 Sauvillères (Les). *Les Sauvillères*.  
 Sauzeis (Li). *Le Sauzey, cne de Bey*.  
 Sauzeya (Li). *La Sauzeye*.  
 Sauzinanus. *Sauzinan*.  
 Sauzos (Li). *Le Sauze*.  
 Savers. *Savy*.  
 Saviez. *Savy*.  
 Savigne. *Savigneux*.  
 Savignei. *Savigneux*.  
 Savigieu, Savignieu. *Savigneux*.  
 Savigniacus. *Savigneux*.  
 Saviniacus. *Savigneux*.  
 Savyers. *Savy*.  
 Saxellum. *Seyssel*.  
 Saxiacensis ager. *Cession, cne de Saint-Benoît*.  
 Saxiacus. *Cessieu, cne de Saint-Benoît*.  
 Saxum. *Le Saix*.  
 Sayllart. *Saillard*.  
 Says (Li). *Le Saix*.  
 Saysel, Sayssel. *Seyssel*.  
 Sayseria en Revermont. *Ceyzériat*.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Sayseriacus. *Ceyzériat-de-Bresse*.  
 Saysiacus. *Cessieu, cne de Saint-Benoît*.  
 Saysiria. *Ceyzériat*.  
 Saysiria de Revermont. *Ceyzériat*.  
 Saysiriacus. *Ceyzériat*.  
 Saysiriaeus. *Ceyzérieu*.  
 Saysiriacus Bressiae. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Saysiriacus de Bressia. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Saysiriacus in Reversimonte. *Ceyzériat*.  
 Saysirie de Bresse. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Saysiriu. *Ceyzérieu*.  
 Sayssellum. *Seyssel*.  
 Saysseu. *Cessieu, cne de Saint-Benoît*.  
 Sayssiacus. *Cessieu, cne de Saint-Benoît*.  
 Sayssiriacus. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Sayssiriacus Breysse. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Sayssirieu. *Ceyzérieu*.  
 Sayum. *Le Saix*.  
 Secchins (De). *Sachins, cne de Vonnas*.  
 Secheyron. *Sècheron, cne de Saint-Martin-le-Châtel*.  
 Sechiron. *Sècheron, cne de Pouilly-Saint-Genis*.  
 Secia. *Cessiat*.  
 Segni. *Segny*.  
 Segniez. *Segny*.  
 Segnissiat. *Séniissiat*.  
 Segnoreri (Li). *La Seigneurière*.  
 Segumanges (Les).  
 Seiglière (La). *La Siglière*.  
 Seignoreri (Li). *La Seigneurière*.  
 Seilla. *Seillat*.  
 Seillia. *La Seille*.  
 Seillion. *Seillon*.  
 Seillionacus. *Seillonaz*.  
 Seillionax. *Seillonas*.  
 Seillonaz. *Seillonas*.  
 Seillons. *Seillon, cne de Péronnas*.  
 Seilly (Li). *La Seille*.  
 Seint Cire. *Saint-Cyr-sur-Menthon*.  
 Seint Didiel. *Saint-Didier-de-Formans*.  
 Seint Genes. *Saint-Genis-sur-Menthon*.  
 Seint Lorent (La Ville de). *Saint-Laurent-de-l'Ain*.  
 Seint Muris de Bayno. *Saint-Maurice-de-Beynost*.  
 Seint Rumy. *Saint-Remy*.  
 Seint Surpis. *Saint-Sulpice*.

Seiseria. *Ceyzériat*.  
 Seisiria. *Ceyzériat*.  
 Seisiries. *Saint-Denis-le-Ceyzériat*.  
 Seissiacus. *Cessy*.  
 Seissiaz. *Cessiat*.  
 Seizirieu. *Ceyzérieu*.  
 Seleonia.  
 Seligna. *Séignat*.  
 Seligniat. *Séignat*.  
 Selionatis. *Seillonas*.  
 Selione. *Seillon, cne de Péronnas*.  
 Selires (Les). *Les Seiglières*.  
 Sellignieux. *Sillignieu*.  
 Sellion. *Seillon, cne de Bâgé-la-Ville*.  
 Sellionas. *Seillonas*.  
 Sellionax. *Seillonas*.  
 Sellione. *Seillon, cne de Péronnas*.  
 Sellionnaz. *Seillonas*.  
 Sellonas. *Seillonas*.  
 Sellyonaz. *Seillonas*.  
 Selmena. *Serpenas*.  
 Selonacus. *Seillonas*.  
 Selonatus. *Seillonas*.  
 Selvignie. *Servignat*.  
 Sembeyna. *Sembeyne*.  
 Semeneta. *La Semenelte*.  
 Senans. *Le Seran*.  
 Senbleseres. *Semblesères*.  
 Senchamp. *Saint-Champ*.  
 Senderium. *Le Sendier*.  
 Sendraens. *Sandrans*.  
 Sendrahens. *Sandrans*.  
 Sendreens. *Sandrans*.  
 Sendrens. *Sandrans*.  
 Seneciacus. *Senessiat*.  
 Senesche. *Senéche*.  
 Seniciacus. *Senessiat*.  
 Senisca. *Sénéche*.  
 Sen Johant de Govellies et Govelles. *Saint-Jean-de-Gonville*.  
 Senochias. *Sénoches*.  
 Senoscas. *Sénoches*.  
 Senosches. *Sénoches*.  
 Senoy. *Senois*.  
 Senthonnaz. *Sonthonnax-le-Vignoble*.  
 Senun. *Seine (Le Bois-de)*.  
 Senuscas. *Sénoches*.  
 Septem Canibus (De). *Sachins, cne de Vonnas*.  
 Serans. *Le Seran*.  
 Serdon.  
 Serena. *La Sereine, affl, du Rhône*.  
 Serena. *La Sereine, cne de Domsure*.  
 Sergiacus. *Sergy*.  
 Sergie, Sergye. *Sergy*.  
 Sergier. *Sergy*.  
 Sergiez. *Sergy*.  
 Sermasin.

Sermena. <i>Sermenas.</i>	Seugel.	Silinieus. <i>Sillignieu.</i>
Sermenaz. <i>Sermenas.</i>	Seuveyl.	Sillans. <i>Silans, lac.</i>
Sermoya. <i>Sermoyer.</i>	Sex (Le). <i>Le Saix.</i>	Sillans. <i>Silans, cne de Corbonod.</i>
Sermoyacus. <i>Sermoyer.</i>	Seyllionas. <i>Seillonas.</i>	Silla La Seille.
Sermoyé. <i>Sermoyer.</i>	Seysens.	Sillignat. <i>Séignat.</i>
Sernizon. <i>Sernisson.</i>	Seyseriacus Bressie. <i>Saint-Denis-le-Ceyzériat.</i>	Sillignieux. <i>Sillignieu.</i>
Serpoleria. <i>Serpolière, cne de Cruzilles-les-Mépillat.</i>	Seyserieu. <i>Ceyzérieu.</i>	Sillin. <i>Silliens.</i>
Serpolières (Les). <i>Les Serpolières, cne de Saint-Martin-le-Châtel.</i>	Seyseu. <i>Cessieu, cne de Saint-Benoît.</i>	Sillins, Syllins. <i>Silliens.</i>
Serra (La). <i>La Serraz.</i>	Seysia. <i>Cessiat.</i>	Silliou. <i>Seilleu.</i>
Serrata. <i>La Serrá.</i>	Seysiriacus. <i>Ceyzérieu.</i>	Silongia. <i>Silonge.</i>
Serraz (La). <i>La Sarraz.</i>	Seysiriacus in Breysia. <i>Saint-Denis-le-Ceyzériat.</i>	Silva. <i>Servas.</i>
Serre (La). <i>La Serraz.</i>	Seysirieu. <i>Ceyzérieu.</i>	Silveriacus. <i>Cerveyrieu.</i>
Serreires. <i>Serrières-de-Briord.</i>	Seyssellum. <i>Seysse.</i>	Silviniacus. <i>Servignat.</i>
Serreres. <i>Serrières-de-Briord.</i>	Seysseriacus Breysie. <i>Saint-Denis-le-Ceyzériat.</i>	Sinicia. <i>Sinissiat.</i>
Serreres. <i>Serrières-sur-Ain.</i>	Seysseu. <i>Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.</i>	Siniciacus. <i>Sénissiat.</i>
Serrerias. <i>Serrières-de-Briord.</i>	Seyssi. <i>Cessy.</i>	Siro. <i>Sire.</i>
Serrerias. <i>Serrières-sur-Ain.</i>	Seyssia. <i>Cessiat.</i>	Siroz. <i>Sire.</i>
Serrieres-en-Bugey. <i>Serrières-de-Briord.</i>	Seyssiensis (Villa). <i>Cessy.</i>	Synissia. <i>Sinissiat.</i>
Sertines. <i>Certines.</i>	Seyssiacus. <i>Cessiat.</i>	Sobleis. <i>Soblay.</i>
Serva. <i>Servas.</i>	Seyssiacus. <i>Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.</i>	Soblensesetes.
Serva (Li). <i>La Serve, cne de Bâgé-la-Ville.</i>	Seyssiaz. <i>Cessiat.</i>	Sobley. <i>Soblay.</i>
Serva (Li). <i>La Serve, ti" de Manziat.</i>	Seyssieu. <i>Cessieu, cne de Saint-Benoît.</i>	Soffrens. <i>Soffreins.</i>
Servaz. <i>Servas.</i>	Seyssieux. <i>Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.</i>	Soldunum. <i>Soudon.</i>
Servaz (Li). <i>La Serve, cne de Châtillon-de-Michaille.</i>	Seyssiou. <i>Cessieu, cne de Saint-Germain-les-Paroisses.</i>	Soleirium. <i>Soulier.</i>
Serve. <i>Servas.</i>	Seyssor.	Solenan. <i>Le Solnan.</i>
Serveriicus. <i>Cerveyrieu.</i>	Sézerieu. <i>Ceyzérieu.</i>	Solennans. <i>Le Solnan.</i>
Serveyrieu. <i>Cerveyrieu.</i>	Sézilles. <i>Cézilles.</i>	Solere. <i>Solière.</i>
Serveta (Li). <i>Lu Servette, cne de Frans.</i>	Sicens. <i>Cesseins.</i>	Solerium. <i>Soulier.</i>
Serveta (Li). <i>La Servette, cne de Leyment.</i>	Sidoine.	Solier (Le). <i>Soulier.</i>
Servete (La). <i>La Servette, cne de Leyment.</i>	Siervaz (La). <i>La Serve, cne de Châtillon-de-Michaille.</i>	Soliniacus. <i>Salignat.</i>
Serveyriacus. <i>Cerveyrieu.</i>	Signeix. <i>Signieis.</i>	Soliniacus. <i>Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.</i>
Servigna. <i>Servignat.</i>	Signier. <i>Segny.</i>	Solomia. <i>Solomiat.</i>
Servignia. <i>Servignat.</i>	Signies.	Solomiacus. <i>Solomiat.</i>
Servigniacus. <i>Servignat.</i>	Signieys. <i>Signieis.</i>	Solomya. <i>Solomiat.</i>
Servigniat. <i>Servignat.</i>	Signiez, Signyez. <i>Segny.</i>	Solomyes. <i>Solomiat.</i>
Servignies. <i>Servigne.</i>	Signisiey. <i>Signisey.</i>	Soloniacus. <i>Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.</i>
Servinges.	Signissia. <i>Sinissiat.</i>	Soluisan. <i>Soluison.</i>
Servison.	Signy. <i>Segny.</i>	Songiacus. <i>Songieu.</i>
Sesilles. <i>Cézilles.</i>	Silans, c <sup>NE</sup> d'Izernore.	Songiou. <i>Songieu.</i>
Sesilles. <i>Sezilles.</i>	Silanus. <i>Silans, lac.</i>	Sonnant. <i>Sonnans.</i>
Sesiriacus. <i>Ceyzérieu.</i>	Silaona. <i>Le Dégotet.</i>	Sonthona. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sessiacus. <i>Cessy.</i>	Silaonia.	Sontona. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sessie. <i>Cessy.</i>	Silignia. <i>Séignat.</i>	Sontona de la Montagni. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sessier. <i>Cessy.</i>	Siligniacus. <i>Selignat.</i>	Sontonax. <i>Sonthonnax-la-Montagne.</i>
Sessiez. <i>Cessy.</i>	Siligniou. <i>Sillignieu.</i>	Sontonax de Vignoblie. <i>Sonthonnax-le-Vignoble.</i>
Sessors. <i>Cessors.</i>	Siliniacus. <i>Salignat.</i>	Sorbers. <i>Les Sorbiers.</i>
Sessy. <i>Cessy.</i>	Siliniacus. <i>Séignat.</i>	Sorbiri (Li). <i>La Sorbière.</i>
Sessye. <i>Cessy.</i>	Siliniés. <i>Séignat.</i>	
Setzeu. <i>Sezeu.</i>		

522

Soremont. *Surmont.*  
 Sorgieu. *Surjoux.*  
 Sorgiouz. *Surjoux.*  
 Sorpia. *Sorpiat.*  
 Sorpiaz. *Sorpiat.*  
 Sortiacus villa.  
 Sotison. *Sottizon, cne de Saint-Jean-sur-Veyle.*  
 Sotisson. *Sottizon, cne de Péronnas.*  
 Sotono. *Sothonod.*  
 Sotonod. *Sothonod.*  
 Sotonodum. *Sothonod.*  
 Sotonout. *Sothonod.*  
 Sottono. *Sothonod.*  
 Sottonot. *Sothonod.*  
 Soubley. *Soblay.*  
 Souclinus. *Souclin.*  
 Soudone. *Soudon.*  
 Soudons. *Soudon.*  
 Sougea. *Chougeat.*  
 Sougeaz (Li). *La Sougeye.*  
 Sougel. *Le Sougey, cne de Montrevel.*  
 Souget (Li). *Le Souget.*  
 Souget (Li). *Le Sougey, cne de Montrevel.*  
 Sougeta (Li). *La Sougette.*  
 Sougeta (La). *La Saugette, cne de Samognat.*  
 Sougey. *Le Saugy, cne de Cras.*  
 Sougeya (Li). *La Sougeye.*  
 Sougy (Li). *La Sauge, cne de Veyziaz.*  
 Soullier. *Le Souillet.*  
 Sounan, c. obl. La Saône.  
 Sourgier.  
 Sourgioux. *Surjoux.*  
 Soutière. *La Sottière.*  
 Soutisson. *Sottizon, cne de Confranc.*  
 Soutison. *Sottizon, cne de Meximieux.*  
 Soutison. *Sottizon, cne de Saint-Jean-sur-Veyle.*  
 Soutriacus. *Sutrieu.*  
 Soutriou. *Sutrieu.*  
 Souvernier. *Sauverny.*  
 Souztison. *Sottizon, cne de Saint-Jean-sur-Veyle.*  
 Soverniacus. *Sauverny.*  
 Sovernie, Sovernier, Soverniez. *Sauverny.*  
 Subtriacus. *Sutrieu.*  
 Sugey. *Sur Gex.*  
 Suin. *Soint.*  
 Suins. *Suens.*  
 Suligna. *Sulignat.*  
 Suligna, Sulligna. *Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Suligneu. *Suligneux.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Suligniacus. *Sulignat.*  
 Suligniacus. *Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Suliniacus. *Sulignat.*  
 Sulligna. *Sulignat.*  
 Sullignaz. *Sulignat.*  
 Sullignia. *Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Sulligniat. *Sulignat.*  
 Sulligniaz. *Sulignat, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Sultriacus. *Sutrieu.*  
 Superiat.  
 Sura. *Sûre.*  
 Surans. *Le Suran.*  
 Suranus. *Le Suran.*  
 Suraz. *Sura.*  
 Sur la veilaz. *Sur-la-Ville, cne de Champdor.*  
 Sutrie. *Sutrieu.*  
 Suyns. *Suens.*  
 Syliniacus. *Sélignat.*

## T

Tabuys (Li). *Le Tabuys.*  
 Taconnis. *Tacon, cne de Châtillon-de-Michaille.*  
 Taignans.  
 Taille-Fert. *Taille-Fer.*  
 Talery (Li). *La Tallière.*  
 Talissiacus. *Talissieu.*  
 Talissie. *Talissieu.*  
 Talleyri (Li). *La Tallière.*  
 Tallipia. *Talipiat, cne d'Izernore.*  
 Tallipia. *Talipiat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Tallipiaz. *Talipiat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Tallissieu. *Talissieu.*  
 Tallissiou. *Talissieu.*  
 Tallussiou. *Talissieu.*  
 Talluysiacus. *Talissieu.*  
 Tally fer. *Taille-Fer.*  
 Taluise. *Talissieu.*  
 Taluisiacus. *Talissieu.*  
 Taluisieu. *Talissieu.*  
 Talussiacus. *Talissieu.*  
 Talussieu. *Talissieu.*  
 Taluxiacus. *Talissieu.*  
 Taluzatis.  
 Tanaies. *Tanay, cne de Tramoyes.*  
 Tanayum. *Tanay, cne de Saint-Didier-de-Formans.*  
 Taneies. *Tanay, cne de Tramoyes.*  
 Taney. *Tanay, cne de Saint-Didier-de-Formans.*  
 Taney. *Tanay, cne de Saint-Georges-de-Benon.*  
 Taney. *Tanay, cne de Tramoyes.*  
 Taney en Dombes. *Tanay, cne de Saint-Didier-de-Formans.*  
 Tani oppidum. *Tanus.*  
 Taperelle. *Tapoïret.*  
 Taponad.  
 Taponava. *Taponave.*  
 Tapora.  
 Taravellieri (Li). *La Taravellière.*  
 Tart. *Tard, cne de la Burbanche.*  
 Tartaryns. *Les Tartarins.*  
 Tascon. *Tacon, cne de Châtillon-de-Michaille.*  
 Tasins. *Tassin.*  
 Tasney. *Tanay, cne de Saint-Didier-de-Formans.*  
 Taverno. *Tavernost.*  
 Tavernos. *Tavernost.*  
 Taxongia. *Teyssonge.*  
 Taxoniacus. *Teyssonge.*  
 Taysseres. *Teyssières.*  
 Taysoneres. *La Taissonnière.*  
 Tayssongi. *Teyssonge.*  
 Tayssongia. *Teyssonge.*  
 Tayssongias. *Teyssonge.*  
 Teguletum. *Thiollet.*  
 Teisillieu. *Thézillieu.*  
 Teisoneres. *La Teyssonnière, cne de Buellas.*  
 Teleria. *Les Teillières, cne de Cormaranche.*  
 Telippiat. *Talipiat, cne de Vieu-d'Ize-nave.*  
 Tellières (Les). *Les Teillières, cne de Cormaranche.*  
 Tempier.  
 Temple de Molissol (Le). *Le Temple-de-Molissole.*  
 Tempie de Molissole. *Le Temple-de-Molissole.*  
 Tempieri (Li). *La Temprière.*  
 Templos (Li). *Le Temple-de-Tenay.*  
 Templum. *Le Temple, cne de Pérouges.*  
 Templum de la Muce. *Le Temple-de-Laumusse.*  
 Templum de la Muscia. *Le Temple-de-Laumusse.*  
 Templum de Molisola. *Le Temple-de-Molissole.*  
 Templum de Molissoles. *Le Temple-de-Molissole.*  
 Templum Sancti Martini Castri. *Le Temple-de-Saint-Martin-le-Châtel.*  
 Templum d'Escorchilou. *Le Temple-d'Ecorcheloup.*

Tempium de Tanaies. <i>Le Temple-de-Tanay.</i>	Tessonnière (La). <i>La Teyssonnière, cne de Buellas.</i>	Thurigneux. <i>Saint-Jean-de-Thurigneux.</i>
Templum de Vilariis. <i>Le Temple-de-Villars.</i>	Testeri (Li). <i>La Testière.</i>	Thurigniacus. <i>Saint-Jean-de-Thurigneux.</i>
Templum de Vilars. <i>Le Temple-de-Villars.</i>	Testiri (Li). <i>La Testière.</i>	Thuey. <i>Thoy.</i>
Tenaum. <i>Tenay.</i>	Teynieres. <i>Ténières.</i>	Thuy. <i>Thoy.</i>
Tenay en Bugey. <i>Tenay.</i>	Teyselieu. <i>Thézillieu.</i>	Thygnia. <i>Tignat.</i>
Teney. <i>Tenay.</i>	Teyssongia. <i>Teyssonge.</i>	Tiame (Le). <i>Le Thiame.</i>
Teppa (Li). <i>La Teppe, cne de Bâgé-la-Ville.</i>	Teyssonneria. <i>La Teyssonnière, cne de Buellas, Teyssongia, Teyssonge.</i>	Tibouderia. <i>La Thibaudière, cne de Coligny.</i>
Teppa d'Ay. <i>La Teppe, cne de Replonges.</i>	Thaluisiacus. <i>Talissieu.</i>	Tibouderia. <i>La Thibaudière, cne de Replonges.</i>
Teppa des Verneys. <i>La Teppe-des-Verneys.</i>	Thalussiacus. <i>Talissieu.</i>	Thiboudieri (Li). <i>La Thibaudière, cne de Marlieux.</i>
Tercherenches (Les).	Thaneium. <i>Tanay, cne de Saint-Dier-de-Formans.</i>	Tieilliry (Li). <i>La Tuilière, cne de Crottet.</i>
Terra Hebreorum.	Thaneyes. <i>Tanay, cne de Tramoyes.</i>	Tielliry (Li). <i>La Tuilière, cne de Brens.</i>
Terra Baugiaci. <i>Terre-de-Bâgé.</i>	Theissonge. <i>Teyssonge.</i>	Tielliry (Li). <i>La Tuilière, cne de Nattages.</i>
Terrace (Li). <i>La Terrasse, cne de Trévoux.</i>	Theodorus (Dominus). <i>Domsure.</i>	Tiertres (Les). <i>Les Tiètres.</i>
Terra citra Yndis fluvium. <i>Terre d'en deçà de l'Ain.</i>	Thessilleux. <i>Thézillieu.</i>	Tietroz (Le). <i>Les Tiètres.</i>
Terra Coloigniaci. <i>Terre de Coligny-le-Neuf.</i>	Theysihacus. <i>Thézillieu.</i>	Tigna. <i>Tignat.</i>
Terra de Brior. <i>Terre de Briord.</i>	Theysillieu. <i>Thézillieu.</i>	Tignay. <i>Tenay.</i>
Terra de Jayz. <i>Terre de Gex.</i>	Thibauderi (Li). <i>La Thibaudière, cne de Marlieux.</i>	Tignia. <i>Tignat.</i>
Terrae de Fortuna. <i>Les Terres-de-Fortune.</i>	Thibaudz (Les). <i>Les Thibauds.</i>	Tigniaz. <i>Tignat.</i>
Terra Gaii. <i>Terre de Gex.</i>	Thielle(La).	Til. <i>Thil.</i>
Terralia. <i>Les Terreaux, cne de Virieu-le-Petit.</i>	Thièvres (Les). <i>Les Tièvres.</i>	Tillies (Les). <i>Les Tilles.</i>
Terra Montanea. <i>Terre de Thoire et de Montagne.</i>	Thiola. <i>Thiole.</i>	Tilyes (Les). <i>Les Tilles.</i>
Terra Montanie. <i>Terre de Thoire et de Montagne.</i>	Thioleria. <i>La Tuilière, cne de Cessy.</i>	Tiniacus. <i>Tignat.</i>
Terra Montis lupelli. <i>Terre de Montluel.</i>	Thoiri. <i>Thoire.</i>	Tinnaum. <i>Tenay.</i>
Terra Nantuaci. <i>Terre de Nantua.</i>	Thoiria. <i>Terre de Thoire.</i>	Tioleri (Li). <i>Les Tuilières, cne de Saint-Benoit-de-Cessieu.</i>
Terra Odilan. <i>La Terre Odilan.</i>	Thoiria. <i>Thoiriat, cne de Pont-de-Veyle.</i>	Tiretum. <i>Le Tirt, cne d'Ambérieu-en-Bugey.</i>
Terra Reversimontis. <i>Terre de Revermont.</i>	Thoiriez. <i>Thoiry.</i>	Tissi (Li). <i>La Tisse.</i>
Terraulx en Verromeis (Les). <i>Les Terreaux, cne de Virieu-le-Petit.</i>	Thoisson. <i>Le Toison.</i>	Toceu. <i>Toussieux.</i>
Terra Vallisbone. <i>Terre de la Valbonne.</i>	Thoisiacus. <i>Thoissey.</i>	Tocia. <i>Tossiat.</i>
Terrace (La). <i>La Terrasse, cne de Trévoux.</i>	Tholongion. <i>Toulongeon.</i>	Tociacus. <i>Tossiat.</i>
Terreci (Li). <i>La Terrasse, cne de Reyrieux.</i>	Tholonjone. <i>Toulongeon.</i>	Tociacus. <i>Toussieux.</i>
Terriod (Le). <i>Le Terreau.</i>	Thoria. <i>Thoire.</i>	Tocies. <i>Tossiat.</i>
Terteria.	Thorignia. <i>Thurignat.</i>	Tocieu. <i>Toussieux.</i>
Tersilliacus. <i>Thézillieu.</i>	Thorignieu. <i>Saint-Jean-de-Thurigneux.</i>	Toczeu. <i>Toussieux.</i>
Tespes (Les). <i>Les Teppes, cne de Corcelles.</i>	Thorogniacus. <i>Thurignat.</i>	Toire. <i>Thoire.</i>
Tessongia. <i>Teyssonge.</i>	Thosciacus. <i>Thoissey.</i>	Toiri. <i>Thoire.</i>
Tessongia (Nemus de). <i>Le Bois-de-Teyssonge, cne de Jasseron.</i>	Thossieu. <i>Toussieux.</i>	Toiri. <i>Thoire.</i>
Tessongiacus. <i>Teyssonge.</i>	Thougins. <i>Tougin.</i>	Toiri. <i>Thoire.</i>
	Thourignat. <i>Thurignat.</i>	Toiri. <i>Thoire.</i>
	Thoveria. <i>La Touvière, cne de Virieu-le-Grand.</i>	Toirier. <i>Thoiry.</i>
	Thoyre. <i>Thoire.</i>	Toiry. <i>Thoiry.</i>
	Thoyreu. <i>Thoirieux.</i>	Toissay. <i>Thoissey.</i>
	Thoyri. <i>Thoire.</i>	Toisse. <i>Thoissey.</i>
	Thoyria. <i>Thoiriat, cne d'Izernore.</i>	Toissey. <i>Thoissey.</i>
	Thoyriacus. <i>Thoiry.</i>	Tol. <i>Thol.</i>
	Thoyrie. <i>Thoiry.</i>	Tol en Bresse. <i>Thol.</i>
	Thoyrier. <i>Thoiry.</i>	Tollum. <i>Thol.</i>
	Thoysey. <i>Thoissey.</i>	Tomassiri (Li). <i>La Thomassière, cne de Fareins.</i>
	Thuaille (La). <i>La Touaille.</i>	Tomba Barralis. <i>La Tombe-Barral.</i>
	Thuer. <i>Thuel.</i>	
	Thuilière (La). <i>La Tuilière, cne de Torcieu.</i>	

524

Tor (Li). *Tour (Sous-la), cne de Matafelon.*  
 Tor (Li). *Le Tort.*  
 Torceu. *Torcieu.*  
 Torchifelon. *Torchefélon.*  
 Torciacus. *Torcieu.*  
 Torcieux. *Torcieu.*  
 Torciou. *Toreieu.*  
 Torcyu. *Torcieu.*  
 Toria. *Thoire.*  
 Toria. *Thorial, cne de Pont-de-Veyle.*  
 Toria (Portus de). *Thoire (Le Port-de).*  
 Toriacus.  
 Torna. *Tournas.*  
 Tornas. *Tournas.*  
 Tornatus. *Tournas.*  
 Tornaz. *Tournas.*  
 Torné. *Tournas.*  
 Torner (Mansus al). *Tournier (Le Mas).*  
 Tornetores. *Tournoux.*  
 Torniacensis ager. *Tournas.*  
 Tornoux. *Tournoux.*  
 Trogniacus. *Thurignat.*  
 Tors (Ous). *Les Tours, cne d'Hottonnes.*  
 Torsieu. *Torcieu.*  
 Tortarel. *Torterele.*  
 Tortarel (Pons de). *Torterele (Le Pont-de).*  
 Tortelleria. *La Tourtelière.*  
 Tort nova derry Sancier (Li). *La Tour-Neuve-derrière-Sancier.*  
 Tosciacus. *Thoissey.*  
 Tossiac. *Tossiat.*  
 Tossiacus. *Tossiat.*  
 Tossias. *Tossiat.*  
 Tossiaz. *Tossiat.*  
 Tossie. *Toussieux.*  
 Tossieu. *Toussieux.*  
 Touceu. *Toussieux.*  
 Tougen. *Tougin.*  
 Tougins. *Tougin.*  
 Toulonjon. *Toulongeon.*  
 Tour Bouvet (La). *La Tour, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Tour de Bergonie (Li). *La Tour-de-Bourgogne.*  
 Tour de Journens (La). *La Tour-de-Journans.*  
 Tour de la Biguerne (La). *La Tour, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Tour de Loriol (La). *La Tour-de-Neuille.*  
 Tour de Nuyriol (La). *La Tour-de-Nurieux.*

TABLE DES FORMES ANCIENNES

Tour des Echelles (La). *La Tour-de-Jujurieux.*  
 Tour du Deaul (La). *La Tour-du-Deau.*  
 Tour es Juifs (La). *La Tour-aux-Juifs.*  
 Tourcieu. *Torcieu.*  
 Tourneux (Le). *Le Tournus, cne de Chalamont.*  
 Tournô. *Tournas.*  
 Tournous. *Tournoux.*  
 Toussia. *Tossiat.*  
 Toussieu. *Toussieux.*  
 Toyre. *Thoire.*  
 Toyri. *Thoire.*  
 Toyrie. *Thoiry.*  
 Toysiacus. *Thoissey.*  
 Toyson (Aqua de). *Le Toison.*  
 Toysesy. *Thoissey.*  
 Trafort. *Treffort.*  
 Tramoie, Tramoie. *Tramoyes.*  
 Trancleria. *La Tranchière.*  
 Troncliry (Li). *La Tranchière.*  
 Trecona. *Tréconnas.*  
 Treconacus. *Tréconnas.*  
 Treczenens. *Tressenens.*  
 Treffortium. *Treffort.*  
 Trefforz. *Treffort.*  
 Treforcium, Treforcium. *Treffort.*  
 Treilli (Li). *La Treille, cnes de Montceaux.*  
 Treis Fontanes. *Les Trois-Fontaines, cne d'Arbent.*  
 Treis Fontannes. *Les Trois-Fontaines, cne d'Arbent.*  
 Treivo Giroud (Li). *Le Trève-Giroud.*  
 Treivo Molis (Li). *Le Trève-Molis.*  
 Tremblei (Li). *Le Trembley, cne de Saint-Étienne-sur-Reyssouze.*  
 Trembley. *Le Tremblay, cne de Lantenay.*  
 Trembley (Li). *Le Tremblay, cne de Saint-Trivier-de-Courtes.*  
 Trembley (Li). *Le Trembley, cne de Sandrans.*  
 Tremoies. *Tramoyes.*  
 Tremoley.  
 Tremoyes. *Tramoyes.*  
 Tremplo (Li). *Le Temple-de-Mollissole.*  
 Tremplo (Laz Terra du). *Temple (La Terre-du).*  
 Tremplo (Nemus du). *Temple (Le Bois-du).*  
 Tremplo de Vilars (Li). *Le Temple-de-Villars.*  
 Tremploz (Li). *Le Temple-de-Saint-Martin-le-Châtel.*

Tremplum de Vilars. *Le Temple-de-Villars.*  
 Tremulum. *Le Tremblay, cne de Lantenay.*  
 Trenbley (Li). *Le Trembley, cne de Saint-Martin-du-Mont.*  
 Trencleri (Li). *La Tranchière.*  
 Tresant. *Trezan.*  
 Tres fortium. *Treffort.*  
 Très-la-Joux. *Très-Joux.*  
 Tresserva. *Tresserve.*  
 Tresverneis. *Trévernav.*  
 Tres Vertema. *Tres-Vertème.*  
 Treving.  
 Trevium de la Glay. *Le Trève-de-la-Glay.*  
 Trevo (Li). *Le Trève-de-Rimont.*  
 Trevochium. *Trévoux.*  
 Trevoyes. *Trévogés.*  
 Trevogias. *Trévogés.*  
 Trevolcium. *Trévoux.*  
 Trevolx, Trevoulx. *Trévoux.*  
 Trevoos. *Trévoux.*  
 Trevorcium. *Trévoux.*  
 Trevors, Trevours. *Trévoux.*  
 Trevos. *Trévoux.*  
 Trevous, Trevouz. *Trévoux.*  
 Trevox. *Trévoux.*  
 Trevoz. *Trévoux.*  
 Treys Lyes. *Les Treis-Lies.*  
 Treyve Meyneret (Le). *Le Trève-Meyneret.*  
 Treyverneis. *Trévernav.*  
 Treysverneix. *Trévernav.*  
 Treyvo de Repose Vilan (AD). *Le Trève-de-Repose-Vilain.*  
 Treyvo Molis (Li). *Le Trève-Molis, cne de Saint-Trivier-sur-Moignans.*  
 Treyvos (Li). *Le Trève, cne d'Ambonay.*  
 Treyvos (Li). *Le Trève, cne de Montceaux.*  
 Tribus Fontibus (De). *Les Trois-Fontaines, cne d'Oyonnax.*  
 Triconeri (Li). *La Triconnière.*  
 Trievoz (Li). *Le Trève, cne de Saint-Sorlin.*  
 Trions (Via del).  
 Trivium. *Le Trève, cne de Messimy.*  
 Trivium. *Le Trève, cne de Miribel.*  
 Trivium d'Art. *Le Trève-d'Ars.*  
 Trivium de Malamort. *Le Trève-de-Malemort.*  
 Trivoltium. *Trévoux.*  
 Troisiacus.  
 Trollieri (Li). *La Trollière.*  
 Tronchi (Li). *La Tronche.*  
 Truchalt, Truchault. *Le Truchart.*



Truchire (La). *La Truchière*.  
 Trufeis.  
 Truiel (Li). *Le Trieux*.  
 Truyel (Li). *Le Truel*.  
 Tuet. *Thuët*.  
 Tugenum. *Tougin*.  
 Tuilléri (Li). *La Tuilière, cne de Dagneux*.  
 Turèlan (A la). *La Turrelle*.  
 Turgone. *Turgon*.  
 Turignat. *Thurignat*.  
 Turigneux. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Turigniacus. *Thurignat*.  
 Turignieu. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Turignier.  
 Turignins. *Turignin*.  
 Turiginus. *Turignin*.  
 Turinneu. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Turnatis. *Tournas*.  
 Turris. *La Tour, cne de Belley*.  
 Turris. *La Tour, cne de Chazey-Bous*.  
 Turris Sancti Germani Amberiaci. *La Tour-de-Saint-Germain*.  
 Turuniacus. *Saint-Jean-de-Thurigneux*.  
 Tusciacus. *Thoissey*.  
 Tussiacus. *Thoissey*.  
 Tybauderi (Li). *La Thibaudière, cne de Marlieux*.  
 Tyboudiry (Li). *Lo Thibaudière, cne de Saint-Didier-d'Aussiat*.  
 Tygnayum. *Tenay*.  
 Tygnia. *Tignat*.  
 Tyl. *Thil*.  
 Tyleys.  
 Tymoneria. *La Timonière*.  
 Tymonery (Li). *La Timonière*.  
 Tymonyry (Li). *La Timonière*.  
 Tyna (Li). *La Tine, cne de Polliat*.  
 Tynay, Tynnay. *Tenay*.  
 Tyolery (Li). *La Tuilière, cne de Saint-Marcel*.  
 Tyret (Le). *Le Turet, cne d'Ambérieu-en-Bugey*.  
 Tyret. *Le Turet, cne de Foissiat*.

## U

Uffel. *Uffelle*.  
 Uffella. *Uffelle*.  
 Unité-sur-Beyssouze. *Saint-Julien-sur-Reyssouze*.  
 Urerenchi (Fons). *L'Urerrenche*.  
 Uvachia. *Le Vachat*.

## V

Vacagniola. *Vaccagnole*.  
 Vacagnola. *Vaccagnole*.  
 Vacaritas. *Vacheresse, cne de l'Abergement-Clémenciat*.  
 Vaccon. *Vacon*.  
 Vachereces. *Vacheresse, cne de l'Abergement-Clémenciat*.  
 Vachereci. *Vacheresse, cne de Feil-lens*.  
 Vacherina. *La Vacherine*.  
 Vachons (Chies los). *Vachons (Chez-les)*.  
 Vachons (Chi lo). *Vachons (Chez-les)*.  
 Vaconis (Villagium). *Vacon*.  
 Vacuery (Li). *La Vacquerie*.  
 Vacuum. *Vouais*.  
 Vadrein (Le).  
 Vainera. *Vainière*.  
 Vairia. *Veyriat*.  
 Vairin. *Veyrin*.  
 Vaisie (Li). *La Veyse*.  
 Vaisseau. *Veyssieux*.  
 Vaisy (Li). *La Veyse*.  
 Valans. *Valeins*.  
 Valbonne (Petite-). *Valbonne, cne de Pérouges*.  
 Valbonne (Le Clymat de la). *La Valbonne*.  
 Val de Buenc (Le). *Le Val-de-Bohan*.  
 Val de Rogemont (De la). *Le Val-de-Rougemont*.  
 Valeins en Dombes. *Valeins*.  
 Valenchons.  
 Valens. *Valeins*.  
 Valeres. *Vallières, cne de Rigneux-le-Franc*.  
 Valins, Vallins. *Valeins*.  
 Valires. *Vallières, cne de Gex*.  
 Vallains. *Valeins*.  
 Vallaz (Li). *La Valla, cne du Grand-Abergement*.  
 Vallée (La). *La Valla, cne de Bey*.  
 Vallenoire. *Val-Noire*.  
 Valleres. *Vallières, cne d'Ambérieu-en-Bugey*.  
 Valléri (Li). *La Vallière, cne de Civrieux*.  
 Valles. *Vaux-Saint-Sulpice*.  
 Valles. *Vaux*.  
 Valles de Ambutrix. *Vaux*.  
 Valles de Sancto Saturnino. *Vaux-Saint-Sorlin*.  
 Valles Moreti. *Vaux-Moret*.  
 Vallette. *La Vallette*.  
 Valles Valanzonis. *Vaux-Valençon*.  
 Val Libre. *Saint-Trivier-de-Courtes*.  
 Valléri (Li). *La Vallière, cne de Civrieux*.  
 Vallin.  
 Vallis. *Vaux*.  
 Vallis. *Lo Val, ti" de Bâgé-la-Ville*.  
 Vallisbona. *Lo Valbonne*.  
 Vallisbone (Patria). *La Valbonne*.  
 Vallis Canina.  
 Vallis de Rogemont. *Le Val-de-Rougemont*.  
 Vallis Majoraeus. *La Vallée-de-Meyriat*.  
 Vallis Profunda. *La Val-Profonde*.  
 Vallis Romana. *Le Valromey*.  
 Vallis Rubeimontis. *Le Val-de-Rougemont*.  
 Vallis Sancti Martini. *Sélignat*.  
 Vallod.  
 Vallousa (Li). *La Valouse, affl. de la Pernaz*.  
 Valouzonniere (Li). *La Valouzonnière*.  
 Val-Reson (Le). *Valraison*.  
 Valromay. *Le Valromey*.  
 Valromesius. *Le Valromey*.  
 Vals. *Vaux*.  
 Valures (Les).  
 Vanciat. *Vancia*.  
 Vanciaz. *Vancia*.  
 Vandains. *Vandeins*.  
 Vandelmodis terra.  
 Vandens. *Vandeins*.  
 Vandeyges.  
 Vandin. *Vandeins*.  
 Vandins. *Vandeins*.  
 Vaneins. *Vanans*.  
 Vanens. *Vanans*.  
 Vannans. *Vanans*.  
 Vantia. *Vancia*.  
 Vaquerie (Li). *La Vacquerie*.  
 Varambonem. *Varambon*.  
 Varanbon. *Varambon*.  
 Varas. *Varax*.  
 Varasc. *Varax*.  
 Varascus. *Varax*.  
 Varax. *Saint-Paul-de-Varax*.  
 Varay. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux*.  
 .  
 Varedel.  
 Varey. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux*.

Vareiacus. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vareille. *Vareilles.*  
 Vareinges. *Varanges.*  
 Vareium. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Varelli (Mons), c<sup>NE</sup> de Bénonces.  
 Varellias. *Vareilles.*  
 Varellies. *Vareilles.*  
 Varambon. *Varambon.*  
 Varambon. *Varambon, cne de Chevroux.*  
 Varambonis. *Varambon.*  
 Varena. *La Varenne, cne de Curciat-Dongalon.*  
 Varenes. *Varennes, cne de Saint-Jean-sur-Reyssouze.*  
 Varenas. *Varennes, cne de Saint-Jean-sur-Reyssouze.*  
 Vareppe. *Varépe.*  
 Varepus. *Varépe.*  
 Varesius. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Varetum. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Varey en Beugey. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Varesius. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vareyum. *Varey, cne de Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Varillias. *Vareilles.*  
 Varillies. *Vareilles.*  
 Varina (Li). *La Varenne, cne d'Arbigny.*  
 Varionarium (Fons), c<sup>NE</sup> d'Ordonnaz.  
 Varnas. *Varnaz.*  
 Varnosan. *Varnosa.*  
 Varromesius. *Le Valromey.*  
 Varsalieu. *Versailleux.*  
 Varuysson, c<sup>NE</sup> de Coligny.  
 Vascon. *Vacon.*  
 Vassacailli. *Vassecaille.*  
 Vassailliacus. *Versailleux.*  
 Vassailieu, Vassaillieu. *Versailleux.*  
 Vassaleu. *Versailleux.*  
 Vassaliacus. *Versailleux.*  
 Vassalieu, Vassallieu. *Versailleux.*  
 Vassaliuz. *Versailleux.*  
 Vassalieu. *Versailleux.*  
 Vassalyacus. *Versailleux.*  
 Vassayliacus. *Versailleux.*  
 Vaucérine. *La Valserine.*  
 Vaudrenens. *Vaudrenans.*  
 Vaulx Vallanzon. *Vaux-Valençon.*  
 Vauna. *Vonnas.*  
 Vauserine. *La Valserine.*  
 Vauvrettes (Les), c<sup>NE</sup> de Feillens.

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Vauz. *Vaux.*  
 Vauz. *Vaux, cne de Saint-Genis-sur-Menthon.*  
 Vavra. *La Vavre, cne de Cras-sur-Reyssouze.*  
 Vavra (Li). *La Vavre, cne de Curtafond.*  
 Vavra. *Les Vavres, cne de Malafretaz.*  
 Vavra (Li). *La Vavre, cne de Mionnay.*  
 Vavra (Li). *La Vavre, cne de Saint-Martin-du-Mont.*  
 Vavra (Li). *La Vavre, cne de Saint-Trivier-sur-Moignans.*  
 Vavra de Monteouz (Li). *La Vavre, cne de Monthieux.*  
 Vavra San Pero (Li). *La Vavre-Saint-Pierre.*  
 Vavra Sant Didier. *La Vavre, cne du Plantay.*  
 Vavraz (Li). *La Vavre, cne de Civrieux.*  
 Vavreilli. *Vavreille.*  
 Vavres (Les). *Les Vavres, cne de Péronnas.*  
 Vavres Brullés (Les). *Les Vavres-Brûlées.*  
 Vavres de la Bateilli (Les). *Les Vavres-de-la-Bataille.*  
 Vavreta (Li). *La Vavrette, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Vavrilly. *Le Vavril, cne de Laiz.*  
 Vavrilly. *Vavrille, cne de Saint-André-de-Bâgé.*  
 Vavrilly de Romaneche. *Vavrille, cne de Replonges.*  
 Vavroles, c<sup>NE</sup> de Replonges.  
 Vayria. *Veyriat.*  
 Vayron. *Le Veyron, affl. du Longevent.*  
 Vecors. *Vescours.*  
 Vecours. *Vescours.*  
 Veila. *La Veyle.*  
 Veila. *Pont-de-Veyle.*  
 Veisy (Li). *La Veyse.*  
 Veizias. *Veyziat.*  
 Vela. *La Veyle.*  
 Vela. *Pont-de-Veyle.*  
 Vela (Li). *La Vela, cne de Chaveyriat.*  
 Velars. *Villars-les-Dombes.*  
 Veleiri (Li) et Li Veliery. *La Vellière.*  
 Velleriam. *La Vellière.*  
 Vellosus, c<sup>NE</sup> de Saint-Martin-Châtel.  
 Veloignies. *Volognat.*  
 Vendeins. *Vandeins.*  
 Vendonessa. *Saint-Didier-de-Formans.*  
 Vendonissa. *Saint-Didier-de-Formans.*  
 Venetonimagiens (Vicani). *Vieu-en-Valromey.*  
 Venetoni-magus. *Vieu-en-Valromey.*  
 Venitonimagenses (Vicani). *Vieu-en-Valromey.*  
 Vennas. *Les Vennes.*  
 Verambon. *Varambon, cne de Chevroux.*  
 Verboyne. *La Valbonne.*  
 Vercheria. *La Verchère, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Vercheria. *La Verchère, cne de Bourg.*  
 Verchieri (Li). *La Verchère, cne de Veyziat.*  
 Verchires (Les). *La Verchère, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Verchires (Les). *Les Verchères, cne de Dommartin-de-Larenay.*  
 Verchiry (Li). *La Verchère, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Verchyry (Li). *La Verchère, cne de Bourg.*  
 Verchyry Gonini. *La Verchère-Gonin.*  
 Verconssin. *Vercosin.*  
 Vercosins. *Vercosin.*  
 Vercosinus. *Vercosin.*  
 Vercray. *Vercras.*  
 Verdachi et Verdachy (Li). *La Verdache.*  
 Verdachia. *La Verdache.*  
 Vereysel. *Vérezel.*  
 Verfay. *Verfey.*  
 Vergeone. *Verjon.*  
 Vergerey (Le), c<sup>NE</sup> de Culoz.  
 Vergier (Le). *Le Verger, cne de Montcet.*  
 Veriat. *Veyriat.*  
 Verin. *Veyrin.*  
 Verjone. *Verjon.*  
 Verjons. *Verjon.*  
 Vefmans.  
 Verna (Li). *La Verne, cne de Cormoz.*  
 Vernangis. *Vernanges, cne de Saint-André-de-Corcy.*  
 Vernateys, c<sup>NE</sup> de Curtafond.  
 Vernaz. *La Varnaz.*  
 Vernea (Li). *La Vernée, cne de Péronnas.*  
 Vernetes (Les). *Les Vernettes, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Vernetum. *Le Vernay, cne de Gorrevod.*  
 Vernetum. *Les Vernays, t<sup>re</sup> de Polliat.*  
 Verney. *Le Vernay, cne de Gorrevod.*  
 Verney. *Les Vernays, cne de Polliat.*

- Verneya. *La Vernaye, cne de Lescheroux.*  
 Verneya (Li). *La Vernée, cne de Péronnas.*  
 Verneys (Les). *Les Vernays, cne de Cruzilles-les-Mépillat.*  
 Verneys (Les). *Les Vernays, cne de Polliat.*  
 Vernier. *Verny.*  
 Vernio. *Vernioz.*  
 Vernol. *Verneuil, cne de Confrançon.*  
 Vernosa, Vernossa. *La Vernouze.*  
 Vernou. *Vernoux.*  
 Vernuel. *Verneuil.*  
 Vernyos. *Vernioz.*  
 Vernyou. *Vernioz.*  
 Veromensis. *Le Valromey.*  
 Veromesius. *Le Valromey.*  
 Veromeys. *Le Valromey.*  
 Verrigneu. *Verrignieu.*  
 Verromeis. *Le Valromey.*  
 Verromesius. *Le Valromey.*  
 Verrometum. *Le Valromey.*  
 Verromey. *Le Valromey.*  
 Verrorneys. *Le Valromey.*  
 Verrumeis. *Le Valromey.*  
 Verrumensis. *Le Valromey.*  
 Verseil, c<sup>NE</sup> de Sandrans.  
 Versenai. *Versonnex.*  
 Versenay. *Versonnex.*  
 Versonaycus. *Versonnex.*  
 Versois. *La Versoix.*  
 Versonay. *Versonnex.*  
 Versonex. *Versonnex.*  
 Versoya. *La Versoix.*  
 Vert. *Vers.*  
 Vertema. *Verteme.*  
 Vertingneu. *Vertingnieu.*  
 Vertionis. *Verjon.*  
 Verucaz. *La Verruca.*  
 Verzil, c<sup>NE</sup> de la Peyrouse.  
 Vesanci. *Vesancy.*  
 Vescors. *Vescours.*  
 Vescurtis. *Vescours.*  
 Vesegnin. *Vesignin.*  
 Vesenay. *Vesenex.*  
 Vesency. *Vesancy.*  
 Vesenez. *Vesenex.*  
 Vesperonce. *La Vézeronce.*  
 Vesia. *Veyziat.*  
 Vesiacus. *Veyziat.*  
 Vesias. *Veyziat.*  
 Vesle (La). *La Veyle.*  
 Vessigna. *Vessignat.*  
 Veteria Curia, c<sup>NE</sup> de Chaleins.  
 Vetere Rongia. *La Vieille-Ronge.*  
 Veyla. *La Veyle.*  
 Veyla. *Pont-de-Veyle.*
- Veylè (Lè). *Veyles, cne d'Illiat.*  
 Veyria. *Veyriat.*  
 Veyrinus. *Veyrin.*  
 Veyronis (Riparia). *Le Veyron, aff. de l'Ain.*  
 Veysi (Li). *La Veyse.*  
 Veysia. *Veyziat.*  
 Veysiacus. *Veyziat.*  
 Veysiaz. *Veyziat.*  
 Veysieu, Veysieu. *Veyssieux.*  
 Veysseu. *Veysieux.*  
 Veysia. *Veyziat.*  
 Veysiacus. *Veysieux.*  
 Vez (La Fontanna de la). *La Vez, cne de Montréal.*  
 Viallière Haute (La). *La Vieillièze-Haute.*  
 Vicariri (Li). *La Vicarièze.*  
 Vic d'Ysenava. *Vieud'Izenave.*  
 Vicus. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vicus. *Vieu-d'Izenave.*  
 Vicus d'Isinava. *Vieud'Izenave.*  
 Vicus en Ysinava. *Vieud'Izenave.*  
 Vicus subtus Varetum. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vicus subtus Varey. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vieli Rongi (Li). *La Vieille-Ronge.*  
 Viellard. *Vieillard.*  
 Vierre de Rionay (Le), c<sup>NE</sup> de Relevans.  
 Vieuguet. *Vieugey.*  
 Vieuson. *Le Vieujon.*  
 Vieu subtus Varey, Saint-Jean-le-Vieux.  
 Vieux. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vieux. *Vieu-en-Valromey.*  
 Vieux d'Izenave. *Vieud'Izenave.*  
 Vieux d'Oizellon. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Viez molin. *Le Vieux-Moulin.*  
 Vigliers. *Villiers, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Vigne l'Empiro. *La Vigne-de-l'Empire.*  
 Vigneta (Li). *La Vignette, cne de Manziat.*  
 Vignieta (Li). *La Vignette, cne de Bâgé-la-Ville.*  
 Vignieux, c<sup>NE</sup> de Replonges.  
 Vila (Li). *La Ville, cne de Miribel.*  
 Vila. *Ville-sur-Marlieux.*  
 Vila Boys. *Villebois.*  
 Vila Nova. *Villeneuve, cne de Viriat.*  
 Vilaris. *Villars-les-Dombes.*  
 Vilaris. *Villars-les-Dombes.*  
 Vilars. *Villars-les-Dombes.*  
 Vileta. *Villette.*  
 Viliacus Villa.  
 Villiers. *Villiers, cne de Bâgé-la-Ville.*
- Vilieu. *Villieux.*  
 Villabois. *Villebois.*  
 Villa Bosci. *Villebois.*  
 Villabusy. *Villebois.*  
 Villa Buxi. *Villebois.*  
 Villa in Michalia. *Ville-en-Michaille.*  
 Villa et Villeta juxta Ambronicum.  
 Villette.  
 Villa Monachorum. *Villemotier.*  
 Villa Monasterii. *Villemotier.*  
 Villa Mosterii. *Villemotier.*  
 Villa Mostier. *Villemotier.*  
 Villa Moutier. *Villemotier.*  
 Villanova. *Villeneuve-Agnereins.*  
 Villa Nova. *Villeneuve, cne de Clezyzieu.*  
 Villa Nova. *Villeneuve, cne de Crozet, de Domsure, de Lent et de Viriat.*  
 Villar. *Villard, cne de Divonne.*  
 Villar de Alamognia. *Le Villard, cne de Thoiry.*  
 Villar de la Cluse. *Villard, cne de Collonge.*  
 Villa Reversura. *Villereversure.*  
 Villariis. *Villars-les-Dombes.*  
 Villarium. *Villard, cne de Collonge.*  
 Villarium. *Villard, cne de Divonne.*  
 Villarium. *Le Villard, cne de Thoiry.*  
 Villarium. *Villars-Dame.*  
 Villarium de Clusa. *La Cluse, cne de Collonges.*  
 Villarium Taconis. *Villard-Tacon.*  
 Villar Sancte Marie. *Villars-Dame.*  
 Villars en Bresse. *Villars-les-Dombes.*  
 Villas. *Ville-en-Michaille.*  
 Villa Soler. *Ville-Solier.*  
 Villa Villarii Solier. *Ville-Solier.*  
 Villaz. *Ville-en-Michaille.*  
 Villecort. *Villecour.*  
 Villemostier. *Villemotier.*  
 Villemoustier. *Villemotier.*  
 Villemoutier. *Villemotier.*  
 Ville Nove. *Villeneuve-Agnereins.*  
 Villes (Les). *Veyles, cne d'Illiat.*  
 Villeta. *Villette.*  
 Villetta. *Villette, cne de Gex.*  
 Villette de Loie. *Villette.*  
 Villette de Richemont. *Villette.*  
 Villeu. *Villieux.*  
 Villiacus. *Villieux.*  
 Villieu. *Villieux.*  
 Villion. *Villon.*  
 Vineolas. *Vignolles.*  
 Vinerium. *Le Vinier.*  
 Vinir (Li). *Le Vinier.*  
 Vinnaveaux. *Saint-Jérôme, cne de Boyeux-Saint-Jérôme.*  
 Vinogile. *Vineuil.*

Violetes. *La Violette.*  
 Viomus. *Vieu-en-Valromey.*  
 Viou. *Vieu-d'Izenave.*  
 Vioujon. *Le Vieujon.*  
 Vircaria de Rispa-Chapels. *La Verchère-de-Rippechapel.*  
 Vircionis. *Verjon.*  
 Vireu. *Virieu-le-Grand.*  
 Virgerium. *Verger, cne de Lurcy.*  
 Virgultum, c<sup>NE</sup> de Montcet.  
 Viria. *Viriat.*  
 Viriacus. *Viriat.*  
 Viriacus. *Virieu-le-Grand.*  
 Viriacus, anc. *nom de Reyssouze.*  
 Viriacus in Breyssia. *Viriat.*  
 Viriacus Magnus. *Virieu-le-Grand.*  
 Viriacus Major. *Virieu-le-Grand.*  
 Viriacus. *Virieu-le-Petit.*  
 Viriacus Parvus. *Virieu-le-Petit.*  
 Viriaz. *Viriat.*  
 Viries. *Viriat.*  
 Virieux-le-Grand. *Virieu-le-Grand.*  
 Virieux-le-Petit. *Virieu-le-Petit.*  
 Virignien. *Virignin.*  
 Virignins. *Virignin.*  
 Viriou. *Virieu-le-Grand.*  
 Viriou. *Virieu-le-Petit.*  
 Viriseius. *Viricieu.*  
 Virisiacus. *Virisieu.*  
 Virisieu. *Vérisieu.*  
 Virizeu. *Virisieu.*  
 Visencie. *Vesancy.*  
 Visencier. *Vesancy.*  
 Visenciez. *Vesancy.*  
 Visignien. *Vesignin.*  
 Visignin. *Vesignin.*  
 Visignins. *Vesignin.*  
 Visignyns. *Vesignin.*  
 Visinai. *Vesenex.*  
 Visinay. *Vesenex.*

## TABLE DES FORMES ANCIENNES

Vissencie. *Vesancy.*  
 Vitalis (Domus). *La Vieillère-Haute.*  
 Vitria. *Vitriat.*  
 Viu de Ysinava. *Vieu-d'Izenave.*  
 Viuz. *Vieu-d'Izenave.*  
 Viuz. *Vieu-en-Valromey.*  
 Vivarium. *Le Vicier, cne de Crottet.*  
 Viveretum. *Le Viveret.*  
 Voelle. *Le Voërle.*  
 Voglein. *Vogland.*  
 Voglens. *Vogland.*  
 Vognes. *Vongne.*  
 Vognia. *Vongne.*  
 Vogny. *Vongne.*  
 Voignia. *Vongne.*  
 Volatana. *La Voltane.*  
 Vollogna. *Volognat.*  
 Vollognat. *Volognat.*  
 Vollognaz. *Volognat.*  
 Volnalis. *Vonnas.*  
 Vologna. *Volognat.*  
 Volognia. *Volognat.*  
 Vologniacus. *Volognat.*  
 Voloignia. *Volognat.*  
 Voloigniacus. *Volognat.*  
 Voloignya. *Volognat.*  
 Volompniacus. *Volognat.*  
 Volongna, Volongnia. *Volognat.*  
 Voloniacus. *Volognat.*  
 Volumniacus. *Volognat.*  
 Volumpnia. *Volognat.*  
 Vongny. *Vongne.*  
 Vonna. *Vonnas.*  
 Vonnaz. *Vonnas.*  
 Voonia. *Vongne.*  
 Vorappium. *Vorépe.*  
 Voraypuni. *Vorépe.*  
 Vorrarium. *Vorrage.*  
 Vouczerenas. *La Vauserèna.*  
 Vouvray. *Vovray, cne de Chavornay.*

Vovrey. *Vovray, cne de Chanay.*  
 Vovrey. *Vouvray.*  
 Voy. *Vouais.*  
 Voyt. *Vouais.*  
 Vuerloz. *Le Voërle.*  
 Vuic de Varey. *Saint-Jean-le-Vieux.*  
 Vulnatis. *Vonnas.*  
 Vulniacus. *Vonnas.*  
 Vulpilleria, Vulpillieria. *La Vulpillière, cne de Curciat-Dongalon.*  
 Vureacus.  
 Vurpiliery (Li). *La Vurpillière.*  
 Vy étroitte (La). *La Vie-Etroite.*  
 Vyeu. *Vieu-d'Izenave.*  
 Vyriacus. *Viriat.*  
 Vy Torchiaz (La), c<sup>NE</sup> d'Izenave.  
 Vyu. *Vieu-d'Izenave.*  
 Vyu. *Vieu-en-Valromey.*

Wilzanus, ruiss.

## Y

Yone. *Yon-Artemare.*  
 Yons in Veromesio. *Yon-Artemare.*  
 Yvrieux (La Combe des).  
 Yvuerlo. *Le Voërle.*  
 Yvuerloz. *Le Voërle.*

## Z

Zcabuens, c<sup>NE</sup> de Miribel.

COLLECTION  
DE  
DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

1. — Chroniques, mémoires, journaux, récits  
et compositions historiques.

- (1) \* 1. Chronique des ducs de Normandie par Benoît, trouvère anglo-normand du XII<sup>e</sup> siècle  
publiée par Francisque Michel. — 1836-1844, 3 vol.
- \* 2. les familles d'outre-mer de Du Cange, publiées par E.-G. Rey. — 1869, 1 vol.
- (2) — 3. Histoire de la croisade contre les hérétiques Albigeois, écrite en vers provençaux,  
publiée par C. Fauriel. — 1837, 1 vol.
4. Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277 [chronique rimée], par Guillaume  
Anelier de Toulouse, publiée par Francisque Michel. — 1856, 1 vol.
- \* 5. Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du XVI<sup>e</sup> siècle, publiée par  
E. Charrière. — 1839, 2 vol.
- \* 6. Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à  
1422; publiée et traduite par L. Bellaguet. — 1839-1852, 6 vol.
7. Chroniques d'Amadi et de Stambaldi [615-1458], publiées par R. de Mas Latrie. —  
1891-1893, 2 vol.
8. Mémoires de Claude Haton (1553-1582), publiés par F. Bourquelot. — 1857, 2 vol.
9. Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson [1643-1672], publié par A. Cheruel. — 1860-  
1861, 2 vol.
- \* 10. Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault [1641-1718], publiés par F. Baudry. — 1862,  
1 vol.
11. L'Estoire de la Guerre sainte, poème de la troisième croisade (1190), publié par  
G. Paris. — 1897, 1 vol.

(1) Les volumes précédés du signe \* sont presque épuisés.

(2) Les volumes précédés du signe — sont épuisés.

## II. — Cartulaires et recueils de chartes.

- 12. Cartulaire de l'abbaye de Saint-pere de Chartres, publie par R. GUERARD. — 1 840, 2 Vol.
- 13. Cartulaire de L'Abbaye de Saint-Bertin, publie par B. GUERARD. — 1840, 1 vol.
- 14. Appendice au Cartulaire de L'Abbaye de Saint-Bertin, publie par F.MORAND. — 1867, 1 vol.
- 15. Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, publie par B. GUERARD, GERAUD, MARION et Deloye. — 1850, 4 vol.
- 16. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, publie par B. Guérard, Marion et Delisle. L857, 2 Vol.
- 17. Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne, publie par A. de COURSON. — 1863, 1 vol.
- 18. Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, forme par Aug. BERNARD, publie par Alexandre Bruel; tomes I-VI.— 1876-1904, 6 vol.
- 19. Cartulaires de l'eglise Cathedrale de Grenoble, dits Cartulaires de Saint-Hugues, publies par J. Marion. — 1869, 1 vol.
- \* 20. Cartulaire de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay, publie par Auguste BERNARD. — 1853, 2 vol.
- \* 21. Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu (en limousin), publie par DELOCHE. — 1859, 1 vol.
- 22. Archives de l'Hotel-Dieu de Paris (1157-1300), publiees par L. Brièle et E. Coyecque. —1894, 1 vol.
- 23. Privileges accordes a la couronne de France par le Saint-Siege [1224-1622], publies par Ad. et J. TARDIF. — 1855, 1 vol.
- 24. Recueil des monuments inedits de l'histoire du Tiers-État (1re serie, region du nord), publie par Augustin Thierry. — 1850-1870, 4 vol.
- 25. Archives administratives de la ville de Reims [IV<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.], publiees par P. Varin. — 1839-1848, 3 vol.
- \* 26. Archives legislatives de la ville de Reims [XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> S.], publiees par P. Varin. — 1840-1852, 4 vol.
- \* 27. Archives administratives et legislatives de la ville de Reims; table generale des matieres, par L. Amiel. — 1853, 1 vol.

## III. — Correspondances et documents politiques ou administratifs.

- \* 28. Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis louis VII jusqu'a henri IV, tirees des archives de Londres par Bréquigny et publiees par J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC. — 1839-1847, 2 vol.
- 29. Roles gascons, publies par Francisque Michel et Ch. BEMONT; tome I et supplement, tome II et tome III [1242-1307]. — 1885-1906, 4 vol

- 30. Les Olim, ou registres des arrêts rendus par la Cour du Roi sous les règnes de saint Louis — Philippe le Long [1254-1318], publiés par le comte Beugnot. — 1839-1848, *4 vol.*
- 31. Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de Livre des métiers d'ÉTIENNE Boileau, publiés par G.-B. Depping. — 1837, *1 vol.*
- 32. Correspondance administrative d'ALFONSE de Poitiers, publiée par Aug. Molinier. — 1894-1900, *2 vol.*
- 33. Paris sous Philippe le Bel, notamment d'après le rôle de la taille de Paris en 1291, publié par H. Géraud. — 1837, *1 vol.*
- 34. Procès des Templiers, publié par J. Michelet. — 1841, *2 vol.*
- 35. Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380), publiés ou analysés par L. Delisle. — 1874, *1 vol.*
- 36. Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1416), publiés par Ernest Petit. — 1888, *1 vol.*
- 37. Journal des États généraux de France tenus à Tours, en 1484, sous le règne de Charles VIII, rédigé par Jehan Masselin, publié et traduit par A. Bernier. — 1835, *1 vol.*
- 38. Procès-verbaux des séances du Conseil de régence du roi Charles VIII (août 1484-janvier 1485), publiés par A. Bernier. — 1836, *1 vol.*
- 39. Procédures politiques du règne de Louis XII, publiées par R. deMaulde. — 1885, *1 vol.*
- 40. Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane [1311-1610], documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins. — 1859-1886, *6 vol.*
- \* 41. Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, publiées par A. Le Glay. — 1845, *2 vol.*
- 42. Négociations de la France dans le Levant [1515-1589], publiées par E. Charriere. — 1848-1860, *4 vol.*
- 43. Captivité du roi François I<sup>er</sup>, par A. Champollion-Figeac. — 1847, *1 vol.*
- 44. Papiers d'État du cardinal de Granvelle [1516-1565], publiés par Ch. Weiss. — 1842-1852, *9 vol.*
- 45. Lettres de Catherine de Médicis, publiées par Hector de la Ferrière et Baguenault De Puchesse ; tomes I-X, 1880-1910, *10 vol.*
- 46. Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, publiées par Louis Paris. — 1841, *1 vol.*
- 47. Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI<sup>e</sup> siècle, recueillies et traduites par N. Tommaseo. — 1838, *2 vol.*
- \* 48. Procès-verbaux des États généraux de 1593, publiés par Aug. Bernard. — 1842 *1 vol.*
- 49. Recueil des lettres missives de Henri [1562-1610], publié par Berger de Xivrey et Guadet 1843-1876, *9 vol.*
- \* 50. Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu [1608-1642], publiés par Avenel. — 1853-1877, *8 vol.*

- 51. Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu, publiés par Gabriel Hanotaux. — 1880, 1 vol.
- 52. Négociations, lettres et pièces relatives à la Conférence de Loudun [1615-1616], publiées par Bouchitté [et Levasseur]. — 1862, 1 vol.
- 53. Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du Roi en l'armée navale, publiée par Eugène Sue. — 1839, 3 vol.
- \* 54. Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère [1642-1661], publiées par A. Chéruel et G. d'Avenel; tomes I-X (1872-1906).
- 55. Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, recueillie par G.-B. Depping. — 1850-1855, 4 vol.
- 56. Mémoires des intendants sur l'état des Généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne. Tome I, Mémoire de la Généralité de Paris, publié par A. de Boislisle. — 1881, 1 vol.
- 57. Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV [1662-1679], publiées par F. Mignet. — 1835-1842, 4 vol.
- 58. Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne sous Louis XIV [1701-1713], publiés par les lieutenants généraux de Vault et Pelet. — 1835-1862, 11 vol., et atlas in-fol.
- 59. Correspondance des Contrôleurs généraux des Finances avec les Intendants des Provinces, publiée par A. de Boislisle. — 1874-1898, 3 vol.
- 60. Remontrances du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, publiées par J. Flammermont; tomes I-III. — 1888-1899, 3 vol.
- 61. Journaux du trésor de Philippe de Valois, publiés par J. Viard. — 1901, 1 vol.
- 62. Documents relatifs aux États généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel, publiés par G. Picot. — 1901, 1 vol.
- 63. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), publiés par A. Longnon; tomes I-II (1901-1904).
- 64. Testaments de l'officialité de Besançon, publiés par Ulysse Robert, tomes I—II. — 2 vol.
- 65. Les actes de Sully, passés au nom du Roi, de 1600 à 1610 par de Mallevouë. — 1911, 1 vol.

#### IV. — Documents de la période révolutionnaire

[grand in-8°].

- 66. Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789, publié par A. Brette; tomes I, II, III et atlas des bailliages. — 1894-1903, 3 vol.
- 67. Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz [1780-1790], publiée par A. d'Arneth et J. Flammermont. — 1889-1891, 2 vol.
- 68. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, publiés par J. Guillaume. — 1889, 1 vol.



69. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, publiés par J. Guillaume; tomes I-VI.— 1891-1907, *6 vol.*
70. Recueil des Actes du Comité de salut public, publié par F.-A. Aulard; tomes I-XX.  
— 1889-1910, *20 vol.*, et table des tomes I-V, *1 vol.*
71. Correspondance générale de Carnot, publiée par Et. Charavay; tomes I-IV. — 1892-1908, *4 vol.*
72. Lettres de Madame Roland; tomes I et II. — 1900-1902, *2 vol.*
73. Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II. — *1 vol.*
74. Recueil des actes du Directoire exécutif (procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers), publiés et annotés par a. Debidour.— 1910, *1 vol.*

**V . — Documents philologiques, littéraires,  
philosophiques, juridiques, etc.**

- 75. L'Éclaircissement de la langue française, par Jean Palsgrave [1530], publié par F. Génin. — 1852, *1 vol.*
- 76. Les quatre livres des Rois, traduits en français du XII<sup>e</sup> siècle, publiés par Leroux de Lincy. — 1841, *1 vol.*
77. Le livre des Psaumes, ancienne traduction française, publié par Francisque Michel. — 1876, *1 vol.*
- 78. Ouvrages inédits d'abélard, publiés par Victor Cousin. — 1836, *1 vol.*
79. Li livres dou Tresor, par Brunetto Latini, publié par P. Chabaille. — 1863, *1 vol.*
80. Li livres de Jostice et de Plet, publié par P. Chabaille. — 1850, *1 vol.*
- \* 81. Le Mistère du siège d'Orléans, publié par F. Guessard et E. de Certain. — 1862, *1 vol.*
82. Lettres de Peiresc [1602-1627], publiées par Ph. Tamizey de Larroque; tomes I-VII. — 1888-1898, *7 vol.*
83. Lettres de Jean Chapelain [1632-1672], publiées par Ph. Tamizey de Larroque. — 1880-1883, *2 vol.*
- 84. Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale, etc., publiés par Champollion-Figeac — 1841-1848, *4 vol.*, et table (1874),  
*1 vol.*
85. Mélanges historiques, choix de documents [publiés par divers]. — 1873-1886, *5 vol.*
86. Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, documents publiés  
par H. Omont (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties). — 1902, *2 vol.*
87. Recueil des Arts de Seconde Rhétorique, publié par Langlois.

**V I . — Publications archéologiques.**

88. Recueil de diplômes militaires, publié par L. Renier. — 1876, *1 vol.*
89. Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par Edm. Le Blant.  
— 1878, *1 vol.* in-fol.
90. Les sarcophages chrétiens de la Gaule, par Edm. Le Blant. — 1886, *1 vol.* in-fol.

91. Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle,  
par Edm. Le Blant. — 1892, *1 vol.*
92. Architecture monastique, par Albert Lenoir. — 1852-1856, *2 vol.*
93. Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre, par Guillaume Rey. — 1871, *1 vol.*
94. Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon, par L. Vitet et D. Ramée. — 1845, *1 vol.*, et atlas in-fol.
95. Monographie de la cathédrale de Chartres [par Lassus et Amaury Duval]. Explication des planches par J. Durand. — 1867-1886, atlas in-fol., et *1 vol.*
96. Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin, par P. Mérimée. — 1845, *1 vol.* in-fol.
97. Statistique monumentale (spécimen). Rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, par E. Grille de Beuzelin. — 1837, *1 vol.*, et atlas in-fol.
98. Statistique monumentale de Paris, par Albert Lenoir. — 1867, *1 vol.*, et atlas in-fol.
99. Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ancien diocèse de Paris, par F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie. — 1873-1883, *5 vol.*
100. Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu, par Didron. — 1843, *1 vol.*
101. Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François I<sup>er</sup>, par F. de Saulcy; tome I [1179-1380]. — 1879, *1 vol.*
102. Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale, par G. Demay. — 1885-1886, *2 vol.*
103. Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France [1380], publié par J. Labarte. — 1879, *1 vol.*
104. Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon [1501-1509], publiés par A. Deville. — 1850, *1 vol.*, et atlas in-fol.
105. Comptes des bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV, publiés par J. Guiffrey; tomes I-V. — 1881-1901, *5 vol.*
106. Dictionnaire archéologique de la Gaule celtique, tomes I et II, fasc. 1<sup>er</sup>.
107. Les Médailleurs français, du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup>; documents publiés par F. Mazerolle; tomes I à III.

108. Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, par le commandant  
Espérandieu,  
tomes I—III. — 1907-1910, 3 vol.

109. Inventaire des sceaux du cabinet des titres à la Bibliothèque nationale, publié  
par  
J. Roman.— 1910, 1 vol.

## VII. Rapports, instructions, etc.

110. Rapports au Roi [par F. Guizot]. — 1835, *1 vol.*
111. Rapports au Ministre [par divers]. — 1830, *1 vol.*
112. Instruction du Comité historique des arts et monuments [par divers]. — 1839-1843 et 1857, 4 fasc. et *2 vol.*
113. Rapports au Ministre sur la Collection des documents inédits de l'histoire de France [par divers]. — 1874, *1 vol.*
114. Le Comité des travaux historiques et scientifiques: histoire et documents, par X. Charmes. — 1886, *3 vol.*
115. Dictionnaires topographiques des départements. — 1861-1911, *26 vol.*
- |  |  |
|--|--|
| 1. Ain, par Ed. Philippon. — 1911.               | 14. Marne, par Longnon. — 1891.              |
| 2. Aisne, par Matton. — 1871.                    | 15. Marne (Haute-), par Roserot. — 1903.     |
| 3. Alpes (Hautes-), par Roman. — 1884.           | 16. Mayenne, par Maître. — 1878.             |
| 4. Aube, par Boutiot et Socard. — 1874.          | 17. Meurthe, par Lepage. — 186a.             |
| 5. Calvados, par Hippeau. — 1883.                | 18. Meuse, par Liénard. — 1872.              |
| 6. Cantal, par Amé. — 1897.                      | 19. Morbihan, par Rosenzweig. — 1870.        |
| 7. Dordogne, par A. de Gourgues. — 1873.         | 20. Moselle, par E. de Bouteiller. — 1874.   |
| 8. Drôme, par Rrun-Durand. — 1891.               | 21. Nièvre, par G. de Soultrait. — 1865.     |
| 9. Eure, par le marquis de Blosserville. — 1878. | 22. Pas-de-Calais, par de Loisne. — 1908.    |
| 10. Eure-et-Loir, par L. Merlet. — 1861.         | 23. Pyrénées (Basses-), par Raymond. — 1863. |
| 11. Gard, par Germer-Durand. — 1868.             | 24. Rhin (Haut-), par Stoffel. — 1868.       |
| 12. Hérault, par Thomas. — 1865.                 | 25. Vienne, par Rédet. — 1881.               |
| 13. Loire (Haute-), par Jacotin. — 1907.         | 26. Yonne, par Quantin. — 1862               |
116. Répertoires archéologiques des départements. — 1861-1888, *8 vol.*
- |  |  |
|--|--|
| 1. Alpes (Hautes-), par Roman. — 1888.           | 5. Oise, par Woillez. — 1862.                  |
| 2. Aube, par H. d'Arbois de Jubainville. — 1861. | 6. Seine-Inférieure, par l'abbé Cochet. — 1872 |
| 3. Morbihan, par Rosenzweig. — 1863.             | 7. Tarn, par Crozes. — 1865.                   |
| 4. Nièvre, par G. de Soultrait. — 1875           | 8. Yonne, par Quantin. — 1868                  |
117. Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie, tomes I à IV; (1888-1905), *6 vol.*
118. Bibliographie des travaux scientifiques, par Deniker, tome I, livr. 1 et 2.  
Bibliographie des Sociétés savantes de la France, par Lefèvre-Pontalis, *1 VOL*

*Sous presse.*

1. Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, publié par Alex. Bruel; tome VII.
2. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique du Directoire, publiés par J. Guillaume, tome I.
3. Recueil des actes du Comité de salut public, publié par F.-A. Aulard; tome XXI.
4. Etats généraux de 1614, publiés par G. Picot.
5. Dictionnaire d'archéologie celtique, publié par Cartailhac; tome II, fasc. 2.
6. Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie et E.-S. Bougenot; tome V.
7. Procès-verbaux et arrêtés du Directoire exécutif, publiés par M. Debidour; tome II.
8. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), publiés par A. Longnon; tome III.
9. Testaments de l'officialité de Paris, publiés par J. Petit.
10. Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, publié par le commandant Espérandieu; tome IV.
11. Dictionnaire topographique de l'Aude, publié par l'abbé Sabarthès.
12. Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de 1789, publié par A. Brette, tome IV.
13. Journaux du Trésor de Charles IV le Bel, publiés par Viard.  
Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts [1793-an IV], publiés par Louis Tuetey.
14. Rapports des Agents du Ministre de l'intérieur dans les départements, publiés par Caron.
15. Recueil des actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII<sup>e</sup> siècle, publiés par Charles Bémont.
16. Dictionnaire topographique du Cher, publié par Latouche.
17. Inventaire des sceaux du cabinet des titres à la Bibliothèque nationale, publié par J. Roman; tome II.
18. Commentaires de la Faculté de médecine de Paris (1395-1501), publiés par le docteur Wickersheimer.